UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE – LILLE 3

ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE –
UNIVERSITE NORD-DE-FRANCE
LABORATOIRE GERIICO (GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN INFORMATION ET COMMUNICATION)

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Sous la direction de Jacques NOYER.

Présentée et soutenue publiquement le 13 novembre 2014

Didier HALLOY

Construction et fonctionnement de la mise en scène de l'actualité politique par le discours satirique : spécificités de l'approche des processus d'information et de communication dans *Le Canard enchaîné.*

JURY :

Mme Simona DE IULIO, Professeure des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Charles De Gaulle Lille 3.

M. Marc LITS, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Louvain-la-Neuve. (Rapporteur).

M. Jacques NOYER, Professeur des Universités, Université Charles De Gaulle Lille 3. (Directeur).

M. Jean-François TÉTU, ancien Professeur des universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, ancien président de la 71ème section.

Mme Adeline WRONA, Professeure des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris-Sorbonne - CELSA. (Rapporteure).

Remerciements

Je remercie Michèle Gellereau, qui fut la première à m'accueillir avec bienveillance à l'université de Lille 3.

Merci, bien entendu, à Jacques Noyer pour sa patience, la richesse et la précision scientifiques de ses corrections et conseils.

Merci aux rapporteurs, Adeline Wrona et Marc Lits, aux membres de ce jury, Simona De Iulio et Jean-François Tétu, d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de m'honorer de leur présence pour la soutenance.

Merci aux enseignants chercheurs du laboratoire GERiiCO pour l'attention qu'ils portent, lors de leurs séminaires doctoraux notamment, à l'accompagnement de la construction théorique des travaux des doctorants.

Merci aux journalistes du *Canard enchaîné* sollicités : Claude Angeli, Erik Emptaz, Louis-Marie Horeau et tout particulièrement Jean-François Julliard pour sa disponibilité.

Merci aux collègues qui m'ont apporté soutien et encouragements : Jean-François Clément, dit Burotix, François Dessenne, Mustapha Hached et bien d'autres.

Merci à tous ceux qui ont manifesté de l'intérêt pour ce travail et m'ont apporté leurs témoignages de lecteurs du *Canard Enchaîné*, collègues, famille, ami(e)s, étudiant (e)s.

Merci à Karine (surtout), François, Quentin et Marion, d'avoir supporté ces longues heures de retrait.

Notes liminaires :

1. Cette thèse comporte une « Table des figures », pour un certain nombre de tableaux, d'extraits du corpus et de dessins, intégrés dans la rédaction par souci de lisibilité, et une «Table des annexes » en fin de document, notamment les « unes » de 2010.

2. Nous avons fait le choix d'un changement de police et d'un encadré pour mettre en exergue les citations du corpus : le *CE* (abréviation pour désigner *Le Canard enchaîné),* en 2010 essentiellement.

Résumé

Le Canard enchaîné célébrera en 2015 le centenaire de son apparition dans l'espace public. Il y conserve un positionnement à la fois « détaché » et au cœur des interactions et des transactions politiques.

L'analyse des discours d'une année de parution (2010), notamment dans ses choix de mise en scène de l'actualité politique à la une, a permis de dégager un certain nombre de constantes thématiques et organisationnelles. Les spécificités de ce support satirique induisaient également une réflexion sur la construction et la circulation des discours qui se devait de tenir compte de l'importance de l'implicite, de l'intertexte et de l'interdiscours. Les explications recueillies auprès de journalistes du *Canard enchaîné* ont permis d'affiner nos observations.

Pour appréhender au mieux cette production singulière, il fallait d'abord la resituer dans l'espace public contemporain et revenir sur les spécificités du discours satirique. Sa « mécanique satirique » se met au service d'une argumentation qui réinterroge les stratégies de communication des acteurs sociaux et les pratiques journalistiques contemporaines. Ce décryptage s'accompagne d'un métadiscours récurrent qui vient rappeler les règles rigoureuses de la protection des sources d'information et la nécessaire vigilance face aux tentations hégémoniques de contrôle et de surveillance des pouvoirs économiques et institutionnels.

« Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
Courtisans, Magistrats ; chez Eux, si je les croi,
L'intérest ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.
Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'apperçoi par tout que folle Ambition,
Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption,
Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le Fou representer le Sage,
L'Ignorant s'eriger en Sçavant fastueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux. »

Nicolas Boileau, *Satires XI*[1]

[1] Boileau Nicolas (1701), *Satires*, Paris, Gallimard, La Pléiade, édition de 1966.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 17

PREMIERE PARTIE : L'INSCRIPTION DU CANARD ENCHAINE DANS L'ESPACE PUBLIC 31

I. L'espace « physique » 32

1. La presse écrite d'information en France 32
   1.1. Cadrage général 32
   1.2. Le contexte de la presse d'information générale en France en 2010 35
      1.2.1. Qui collecte l'information ? 35
      1.2.2. Particularités du modèle économique du *Canard enchaîné* 38
      1.2.3. Qui diffuse de l'information politique, économique et sociale ? 42
   1.3. La presse écrite "d'information générale" 44
2. L'espace médiatique et la satire 48
   2.1. La place du discours satirique dans l'espace médiatique et démocratique 48
   2.2. Dans la presse écrite, une "sous-catégorie" : la presse satirique. 49
      2.2.1. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Le Plan B.* 52
      2.2.2. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Charlie Hebdo.* 54
   2.3. Place du discours satirique dans l'audiovisuel 58
      2.3.1. Radio et satire 58
      2.3.2. Télévision et satire 59
3. *Le Canard enchaîné* et le refus de la diffusion sur Internet. Quel espace, pour quelle parole ? 64
   3.1. Internet et satire 64
   3.2. Les enjeux d'une absence 69
      3.2.1. Un refus explicite 69
      3.2.2. Des arguments « communicationnels » 71
      3.2.3. Un positionnement déontologique 74

II. L'espace « symbolique » 79

1. Les théories d'Habermas face au discours satirique 81
   1.1. Le positionnement heuristique 82
   1.2. Herméneutique, signification et validité 85
2. Discours, discours social, identité discursive 87

2.1. Discours 87
2.2. Discours social et identité discursive 90
3. Positionnement par rapport aux nouveaux enjeux des espaces info-communicationnels 96
3.1. De « l'ambiguïté » des médias 98
3.2. Espace public et démocratie 100
3.3. De la « fragmentation de l'espace public » 101
III. Le Canard enchaîné : spécificités d'un acteur social dans l'espace public 105
1. Choix et stratégies de mise en forme 106
1.1. La manchette : quelles indications ? 109
1.1.1. Le nom du journal 109
1.1.2. « L'angle » satirique. Angle, registre et discours. 110
1.1.3. La devise 113
1.2. Les "absences" du *Canard* 113
1.3. Le refus d'une forme de "modernité" 114
2. Construction d'une régularité 116
2.1. Régularité formelle 117
2.2. Régularité "historique" 122
2.3. Régularité des rubriques et des signatures (articles signés et dessins) 124
2.4. Régularité discursive 126
2.5. Régularité dans le choix de certains contenus, notamment montés en « une » 128
Conclusion partielle 132
DEUXIEME PARTIE : LA MECANIQUE SATIRIQUE 135
I. Ancrage historique et territoires de la satire 136
1. Inscription dans une tradition 136
2. Contexte d'apparition du support et quelques tendances historiques 138
3. A propos de satire, d'ironie et de l'implicite en général 141
3.1. Satire, ironie et humour 145
3.2. Satire et pamphlet 151
3.2.1. Des similitudes 151
3.2.2. Les écarts entre satire et pamphlet 152
4. La dimension polémique 154
4.1. Une « littérature » de combat ? 155
4.2. De la satire au cynisme. Dérision, ironie et cynisme… 156
4.3. Le paradoxe satirique 159
II. Principes de fonctionnement de l'écriture satirique 161
1. Comment le registre satirique se traduit-il dans *Le Canard enchaîné*? 161
1.1. Satire et implicite, cadrage général. 162

1.2. Sur quels contenus la satire s'exerce-t-elle ? 166
1.3. A propos des dessins de presse 167
2. L'implicite 175
2.1. La théorie des actes de langage 176
2.2. La prise en compte des interactions 178
2.3. L'application aux problématiques de l'implicite 181
3. Connivence, complicité, contrat, co-construction… ? 184
3.1. Un « contrat » ? Quel contrat ? 184
3.1.1. La notion de contrat 184
3.1.2. Dialogisme et polyphonie 187
3.2. Avec qui ? 190
3.2.1. Intertextualité et construction avec le lecteur 190
3.2.2. Interdiscours 194
3.3. Quel type de « socialisation » ? 197
3.3.1. L'horizon d'attente 199
3.3.2. Le plaisir du texte 201
III. La mécanique satirique : stratégies de l'attaque « ad hominem » 204
1. Le Président de la République à la une en 2010 : occurrences visibles dans les titrailles 206
2. De Sarkozy à Sarko. Stratégies de l'attaque *ad hominem*. 211
3. La répétition, l'allusion et la métonymie au service d'une connivence et de la construction d'une cohérence 221
4. Une cohérence d'ensemble, de la tonalité de l'éditorial à la titraille, des articles aux dessins 225
Conclusion partielle 227
TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DISCURSIVES, STRATEGIES D'ARGUMENTATION DU DISCOURS SATIRIQUE..... 229
I. Le discours satirique du Canard enchaîné peut-il être considéré comme une forme d'argumentation ? 230
1. L'argumentation comme recul critique 231
2. Argumentation et rhétorique 233
3. Perspective « communicationnelle » 236
II. Choix de mise en forme et stratégies du refus, quelles logiques communicationnelles ? 243
1. Le choix des formes brèves 243
2. Le refus de la dissertation 245
3. Le choix des citations 246

4. Autour des « petites phrases » 251

III. Argumentation de la « une » en 2010 : modalités de construction de l'événement médiatique et constantes 258

1. Evénementialisation et construction du sens 258

1.1. L'événement et les processus de « choix » 258

1.2. La mise en forme 260

1.3. Les niveaux de lecture 263

2. L'éditorial 266

2.1. Statut de l'éditorial dans la presse écrite 266

2.2. Fonctions de l'éditorial dans la mise en scène de l'actualité du *CE* 269

2.3. Fonctionnement de l'éditorial du *CE* 272

2.3.1. L'appel ironique des titres de l'éditorial 272

2.3.2. Du titre au contenu 276

2.4. Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial 278

3. Constantes de l'argumentation de la « une » du CE 293

3.1. Cinq thématiques récurrentes 295

3.2. Construction de la une 306

3.3. Des jeux d'échos d'une édition à l'autre 314

3.3.1. La politique sécuritaire comme révélateur 315

3.3.2. Le mélange des genres, autre figure emblématique. 319

Conclusion partielle 337

QUATRIEME PARTIE : UNE PLACE A PART DANS L'ESPACE PUBLIC ?.....339

I. Sur le fil : le jeu sur les limites, caractéristique du discours satirique 340

1. Le secret révélé 340

1.1. Secret et rumeur 341

1.2. Public / Privé 342

1.3. La culture de la preuve 348

2. Affaire ou scandale ? 355

2.1. Le scandale en sociologie 358

2.2. Le journaliste face au scandale 362

3. Quelles règles éthiques ? 368

3.1. Morale, éthique, déontologie 368

3.2. Préciser le cadre avec le lectorat 374

3.3. La notion de grammaire 376

3.4. L'encadrement par la loi 381

3.4.1. La satire « en plus » ? 385

3.4.2. « Diffamation, piège à cons » 387
II. Les discours de justification des pratiques journalistiques 389
1. les métadiscours à la loupe 389
1.1. Cadrage général du métadiscours sur la présentation de l'information 390
1.2. L'observateur critique du monde de l'information et de la communication 395
1.2.1. La régularité discursive dans le discours sur les pratiques journalistiques 395
1.2.2. Deux constantes 399
1.3. Les interventions métadiscursives du *Canard enchaîné* en 2010 409
2. La question des sources 410
2.1. Les « écoutes » des journalistes : le danger majeur. 417
2.2. L'affaire des micros et la « storytelling » du *CE* 425
2.3. La protection des sources 433
2.3.1. « *Qui a parlé au Canard ?* » : les tensions professionnelles portées sur le devant de la scène 433
2.3.2. A propos des « fuites » : le cas de Wikileaks 441
III. Un autre espace de représentation des discours politiques pour une autre forme de médiation ? 444
1. Le discours satirique : engagement ou détachement ? 444
1.1. Le propos du politique 445
1.2. Faire l'opinion 448
1.3. A propos des représentations sociales et des systèmes de pensée 451
1.4. Faire et dire, langage et action 454
2. Entre engagement et médiation 456
2.1. Approche par le concept de « médiation 458
2.2. Médiation et gestion des ambiguïtés 461
2.3. Question de distance 465
3. Retour sur les questions de légitimité et d'identité du discours satirique 473
3.1. Un discours suspect ? 475
3.2. Sous le regard des autres 485
Conclusion partielle 491
CONCLUSION GENERALE 495
BIBLIOGRAPHIE 505
TABLE DES FIGURES 519
TABLE DES ANNEXES 521
ANNEXES 523

INTRODUCTION

Le paysage de la presse écrite d'information générale, version papier, a été sensiblement fragilisé depuis quelques années. Le recul assez général du nombre de lecteurs, la disparition d'un certain nombre de titres et la précarité croissante d'autres parutions historiques (*Libération, l'Humanité,* et bien d'autres) menacent l'équilibre d'une presse écrite pluraliste. Bien sûr, bien des parutions se sont adaptées au fonctionnement d'une version électronique, mais avec des succès très relatifs et de nouveaux concurrents sont apparus sur le web. Le modèle économique d'une presse électronique sinon rentable, tout au moins viable, reste encore flou, comme en témoignent le nombre de changements dans les formules d'accès ou d'abonnements.

Pourtant, dans une démocratie, les enjeux liés à la transmission de l'information sont fondamentaux. Si certains stigmatisent le mythe que constituerait la volonté d'indépendance de l'information, la recherche d'un équilibre entre indépendance économique, indépendance éditoriale et indépendance politique se pose dans chaque parution dans un premier temps. Dans un second temps, la présence dans l'espace public de discours différents et antagonistes est une nécessité.

Parmi les multiples supports diffusant de l'information politique, économique et sociale, l'installation d'une source d'information écrite se proclamant « satirique » est paradoxale. Comment pourrait-on, à la fois, informer et pratiquer la satire ?

Le Canard enchaîné célèbrera en 2015 le centenaire de son apparition dans l'espace public français. Son premier numéro se voulait un défi à la censure frappant la presse française. Il était alors question d'échapper au « bourrage de crânes » de la presse sous contrôle, expression souvent utilisée à l'époque par l'hebdomadaire, et elle se heurta régulièrement à « Anastasie »,

allégorie de la censure officielle, laissant en blanc, lors de la mise en page, les articles « caviardés ».

Le contexte contemporain de parution est totalement différent et l'utilisation de l'écriture satirique ne peut plus être uniquement considérée comme un biais permettant de contourner « Anastasie ». Or l'hebdomadaire existe toujours et affiche un tirage très honorable de 475 000 exemplaires environ en 2012[2]. Refusant pour l'instant de prendre le virage de la diffusion sur Internet, l'hebdomadaire poursuit donc une trajectoire singulière sur laquelle il y a lieu de s'interroger.

En effet, la pratique du discours satirique a de prestigieux exemples historiques, mais ces textes sont d'abord (voire exclusivement) considérés comme des objets littéraires. Lorsque ce discours porte sur l'actualité, dans une parution hebdomadaire, la fréquence et la régularité de production semblent le disqualifier en tant qu'objet « littéraire » (comme la plupart des parutions de la presse écrite)[3]. Mais il se démarque tellement de ses homologues de la presse écrite d'information générale, dite parfois « de référence », ou que d'autres qualifient de « sérieuse », qu'il n'est pas non plus considéré, la plupart du temps, comme un véritable support de transmission de l'information. A l'occasion des revues de presse, lorsque d'autres confrères citent l'hebdomadaire, ce sera plus rarement en tant que source d'information (à l'exception de quelques affaires retentissantes), que pour le traitement satirique du message, comme si le fond (forcément un peu suspect dans *Le Canard enchaîné*) importait bien moins que la forme.

Que l'écriture (ou la réécriture) satirique puisse se jouer de discours sociaux institutionnalisés, les tourner en dérision ou les parodier est le fruit d'une longue tradition. Son existence est un des signes du bon fonctionnement de la démocratie. Cependant considérer qu'aujourd'hui un support satirique puisse aussi être un support d'information pose davantage question. Il ne s'agit plus seulement d'une variation de registre, mais d'un choix

[2] *Le Canard enchaîné*, « Les comptes du « Canard » en 2012 », 22/8/2013.

[3] Ce qui pose une étrange équation de nature « temporelle » sous-tendant la réception d'un texte comme littéraire : il ne pourrait pas émerger dans l'urgence de l'écriture journalistique. Les pratiques de certains écrivains très célèbres remettent pourtant sérieusement ce postulat en perspective.

« communicationnel » à part entière, ce qui pose la question du traitement de l'information qu'un tel choix induit. Or, au-delà des jeux formels, qui, sans doute possible, contribuent à la popularité de l'hebdomadaire, il y a matière à réfléchir sur les choix, leurs causes et conséquences, les enjeux de ce traitement de l'information.

D'autant que l'écrit satirique est porteur d'ambiguïté. Cette volonté d'avancer « masqué » complique les règles normées, plus ou moins explicites, de la communication, et constitue à la fois toute la difficulté et tout l'intérêt de cet objet d'étude.

D'ailleurs, il semble bien que dans le langage courant, comme dans des définitions plus officielles, on s'accorde à distinguer l'humour et la satire, prêtant au texte satirique un objectif autre que simplement le souhait de faire sourire. Derrière le rire, en somme, il faudrait s'attendre à un implicite qui véhicule une critique plus ou moins féroce.

En ce qui concerne le choix de l'approche satirique dans le traitement de l'information, il s'avérera nécessaire de préciser ce que peut recouvrir ce terme. Et surtout de l'aborder de manière à en révéler l'intérêt en tant qu'objet d'étude en sciences de l'information et de la communication. En effet cette « notion » n'est pas spécifiquement du ressort des sciences de l'information et de la communication et n'en constitue pas fréquemment un objet de recherche. Plusieurs études récentes se sont cependant intéressées à la dérision ou l'humour dans les processus de communication[4], avec des champs d'études très divers, du monde politique à celui des entreprises (dérision et management par exemple[5]).

Le discours satirique repose donc sur un paradoxe fondamental : comment peut-on accéder au statut de source d'information légitime en déclarant ouvertement sa volonté de traiter l'information sur le mode

---

4 Chabrol Claude (2006), sous la direction de, «Humour et médias. Définitions, genres et cultures », *Questions de communication* [En ligne], 10 | 2006, URL : http://questionsdecommunication.revues.org/3361
Mercier Arnaud (2001), sous la direction de, « Dérision-Contestation », *Hermès n°* 29, Paris, CNRS.
5 Hotier Hugues, « Communication... dérision », Communication et organisation [En ligne], 6 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 29 novembre 2013. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1746

satirique ? Et l'on décèle bien, en arrière-plan, un des sujets fondamentaux des débats sur la transmission de l'information : celui de la recherche de l'objectivité, des faits bruts, cet idéal qui sous-tend encore certaines écoles ou certaines pratiques journalistiques : séparer les faits et les commentaires. Or, le *Canard enchaîné* n'a-t-il pas clairement fait son choix, affichant dès la manchette, son intention de choisir systématiquement l'angle satirique ?

Constitution du corpus

Il nous faut tout d'abord justifier le choix du corpus restreint au seul *Canard enchaîné* pour étudier, dans la perspective des sciences de l'information et de la communication, le discours satirique. Car, nous avions envisagé, dans un premier temps, de procéder à une étude des différents discours satiriques apparaissant dans l'espace public. Cependant, l'ensemble nous est apparu comme bien trop disparate et instable pour mener à bien un travail permettant une montée en généralisation fiable. Nous serons donc amené à préciser, à plusieurs reprises, pourquoi nous nous sommes finalement recentré sur le *CE* et ses spécificités.

Afin de mieux appréhender un certain de nombre de fonctionnements et de mécanismes à l'œuvre dans le discours satirique, nous avons ressenti la nécessité de travailler sur un objet permanent. Dans le paysage médiatique français, le *CE*[6] est le plus emblématique de la volonté de recourir au discours satirique. Nous consacrerons une partie qui s'attachera à contextualiser précisément les conditions d'apparition dans l'espace public de ce support. Après avoir effectué le tri de ce qui relève davantage de l'humour que de la satire, le matériau d'observation se fait rare et sa « durabilité », sa permanence, exceptionnelles.

En effet, ce qui apparaît lorsque l'on tente un recensement des différents discours satiriques, c'est une très grande « volatilité ». Nous avons affaire à un discours assez éphémère par essence car fonctionnant sur des sous-entendus, des implicites, sur des connivences. Même les autres « dispositifs »,

[6] Nous utiliserons le plus souvent l'abréviation *CE* pour désigner *Le Canard enchaîné*, l'objet d'étude.

qu’ils soient écrits, radiophoniques ou audiovisuels, qui permettent l’émergence de ce discours satirique, ont souvent, eux aussi, un caractère éphémère. Comme nous aurons l’occasion de le préciser un peu plus loin, le passage aux médias électroniques n’a pas fondamentalement changé la donne.

A tel point qu’il semble bien que l’on puisse voir dans ce fait une des caractéristiques spécifiques du discours satirique. Plutôt très ponctuel, marqué dans l’espace-temps, il n’a de toute évidence pas vocation à s’installer, à se pérenniser. Il faut renvoyer ici aux caractéristiques structurelles particulières de ce discours qui repose sur des « connivences » : les rencontres sont parfois très brèves et les réajustements permanents.

L’installation, depuis presque un siècle de l’hebdomadaire dans l’espace public français en fait donc un objet exceptionnel. Aucune autre émission radiophonique, audiovisuelle, aucune parution écrite, ne s’est si longtemps maintenue.

Indissociable de l’espace-temps dans lequel il s’inscrit, le discours satirique vieillit souvent très mal (dans quelle mesure d’ailleurs est-il à même de « vieillir » ?). Il devient d’ailleurs beaucoup plus difficile à décrypter lorsqu’il n’est plus en phase avec l’époque de laquelle on l’exhume. D’où notre choix de nous cantonner à un corpus relativement récent et à respecter une unité de temps, plutôt que d’envisager des études comparées, sur d’autres périodes. Les informations récentes sont de toute façon plus « faciles à maîtriser » car nous les gardons encore en mémoire et nous maîtrisons davantage le contexte de parution. C'est encore plus vrai lorsqu'il faut « croiser » et se concentrer sur les subtilités des allusions et des implicites propres à l'écriture satirique.

D'autre part le danger avec des perspectives diachroniques existait de se tenir ou de glisser sur le terrain d'autres disciplines (histoire, sciences politiques, linguistique...), en délaissant les enjeux du fonctionnement d'un processus, parfaitement observables sur une période plus courte.

Notre étude « synchronique » de l’année 2010 s’attache donc d’abord à l’observation de l’événementialisation des faits politiques et socio-économiques sur la « une » de l’hebdomadaire. La focalisation ensuite sur les

éditoriaux de la une, et des effets de redondance sur la une et les pages intérieures a permis, grâce à une analyse des contenus, d'établir certaines constantes dans les thématiques abordées et dans le traitement satirique de l'information.

Pour approfondir l'analyse, quelques sous-corpus thématiques ont été constitués. Ils portent sur des sujets dont il a été préalablement constaté qu'ils étaient fréquemment abordés. D'autre part, nous avons procédé à un relevé exhaustif de tous les articles où apparaissaient des discours de justifications de l'hebdomadaire sur les pratiques journalistiques liées à la transmission de l'information, et tout particulièrement de l'hebdomadaire sur ses propres pratiques. Nous avons cherché à déterminer si ces récurrences étaient aussi une forme d'engagement ou non.

Plusieurs entretiens, réalisés avec des journalistes du *CE* (Jean-François Julliard, Erik Emptaz) ont permis de croiser nos observations avec les discours que tiennent ces acteurs sociaux sur leurs pratiques professionnelles. Nous avons également observé avec attention un certain nombre d'interventions de journalistes du *CE* (notamment Claude Angeli), sollicités par différents médias pour justifier leur travail. Enfin, nous avons tenu compte des arguments des détracteurs de l'hebdomadaire, de quelques parutions le critiquant et, ici aussi, essayé de les mettre en regard les discours de justifications qu'il propose en réponse.

Quelques comparaisons alimenteront ce travail qui ne se présente cependant pas comme une étude comparée. Nous resterons attachés, pour les supports observés au corpus de l'année 2010 et à la page d'accueil Internet. Enfin, en lecteur assidu de l'hebdomadaire, nous avons parfois intégré des commentaires sur des articles plus récents, c'est-à-dire postérieurs à l'année 2010, parce qu'ils venaient confirmer des observations effectuées sur le corpus principal.

Méthodologie

L'analyse de presse est un « exercice » ayant acquis une cohérence technique et méthodologique, la presse étant généralement considérée comme

un objet sociologique « déjà construit ». Y. De La Haye[7], distingue trois grandes traditions : l'analyse de type « morphologique » qui observe les contenus de manière assez statique et empirique débouche sur des statistiques, des ratios de surfaces...Plus quantitative que qualitative, elle aurait une tendance à l'homogénéisation des contenus. L'analyse de contenu s'intéresse davantage à des « fragments » et ne dirait rien « des fondements et applications ». Enfin, sur des modèles plus ethnographiques, l'analyse peut s'intéresser à des recherches « mythologiques ». Prendre en compte les enjeux de l'écriture satirique dans notre support suppose que l'on étudie plutôt l'information comme :

> *« Un fait de langue original (et non assimilable à d'autres) parce qu'il est un fait social original »*[8]

Le fait social et le fait de langage sont inséparables, les textes produits ne sont pas seulement des paroles sur des institutions, des partis politiques, la parole des autres... ce sont avant tout des situations de communication. A ce titre, les discours sur les préoccupations de la parution (la vérité, l'honnêteté, l'objectivité...), les justifications professionnelles, seront déterminants pour tenter de décrire les jeux complexes de « masques » en journalisme.

L'objectif est de préciser l'originalité du support par rapport à d'autres objets d'études, sans présupposés ni caricatures, sans accepter non plus a priori l'image que ce support veut donner ou entretenir de son contenu et de ses pratiques.

En effet, le *CE*, même s'il revendique et entretient une image d'indépendance, d'hebdomadaire libre dans ses choix de sujets et l'impertinence de son écriture, ne peut bien sûr considérer qu'il est seul dans l'espace public. Effectivement, tout n'est pas faux dans la presse écrite, gratuite ou payante. Les enjeux liés au contrôle financier, économique, à la rentabilité n'expliquent pas

---

[7] De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.
[8] Ibidem, page 51

tout. Idem pour la télévision ou la radio. De même, l'image et l'information télévisée ne peuvent être considérées comme systématiquement trompeuses, manipulées ou manipulatrices, même si l'on peut s'attacher à démonter certains mécanismes, et Internet n'est pas a priori moins fiable parce que plus réactif et plus immédiat.

Enfin, il est important d'éviter les présupposés sur la naïveté ou la passivité supposées du lecteur, son niveau d'étude ou sa catégorie socioprofessionnelle, en essayant plutôt de s'attacher à expliquer une rencontre.

L'approfondissement des problématiques posées ici s'appuiera sur l'observation scrupuleuse d'un corpus de textes restreint (une année de parution) mais de dimension suffisamment représentative pour pouvoir dégager des constantes dans le traitement de l'information. Nous nous situons donc bien sûr dans le champ de l'analyse du discours plus que de l'analyse de contenu à proprement parler, même si les démarches très méthodiques d'approche des textes nous ont été précieuses[9]. Plus précisément dans la perspective définie par J-F Tétu[10] qui distingue trois niveaux de pertinence dans l'analyse du discours : l'étude de l'énonciation, qui permet de *« mettre en évidence les conditions discursives de production d'un énoncé »*, l'étude de la réception, qui s'attache aux *« conditions d'interprétation »*, et *« la visée d'ensemble des conditions de construction du discours »*. Si le passage par le « premier niveau » nous semble indispensable pour aborder efficacement notre support, c'est le dernier niveau, la « *visée d'ensemble* » que nous cherchons à dessiner, en ne dissociant pas l'étude des formes, du registre satirique, des conditions de production et des effets de sens engendrés.

L'étude des enjeux communicationnels de l'humour ou de l'ironie se heurte également à la difficulté de « l'évaluation » de ce qui déclenche (ou non) le sourire ou le rire. Il est possible de s'intéresser à des mécanismes psychologiques, aux situations d'interactions, aux compétences des interlocuteurs. L'ironie, par exemple, établit une connivence avec le lecteur. Il

---

[9] Par exemple dans l'ouvrage de Robert André, Bouillaguet Annick (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF

[10] Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, page 11

serait donc possible de fournir un travail d'évaluation de la “réception” du discours satirique. Le lecteur développe des capacités variables à interpréter des énoncés langagiers en contexte discursif, à sélectionner des éléments pertinents, comme le rappelle, par exemple, C. Chabrol :

> *« On posera que, sans être infinie ou totalement ouverte, la liste des pensées implicites associables à un message humoristique est souvent importante et qu’elle variera en fonction des attitudes, connaissances, capacités, implications et motivations des destinataires »* [11]

Cette perspective nous amène dans le champ de la psychologie sociale du langage. Elle suppose, pour parvenir à ses fins, de longues et méthodiques analyses des mécanismes d'appropriation des textes et des obstacles et variables à leur compréhension. Cette théorie de la réception n’est pas le choix retenu dans le cadre de ce travail. Sans écarter totalement ces enjeux, nous porterons l'accent sur des mécanismes de fonctionnement repérables, notamment parce qu’ils présentent des « écarts » par rapport à une transmission « normée » des informations.

Il n’est pas non plus question d’évaluer la réussite esthétique, ou « l’efficacité » du travail à l’œuvre dans l’écriture satirique, mais d’observer et d’identifier différentes modalités de fonctionnement, puis de s’interroger sur les enjeux de ce travail particulier de mise en forme.

S'il évoque la notion de « contrat de lecture », ce travail ne va donc pas jusqu'à l'enquête de réception. Sans négliger certains principes qui restent pertinents dans notre approche des enjeux liés à l'écriture satirique, nous ne chercherons pas à établir des catégories sociologiques de lecteurs. Il s'agit plutôt de montrer en quoi cet objet riche et complexe induit un rapport particulier à l'information et au support. Notre démarche s'inscrit donc dans une

---

[11] Chabrol Claude (2006)**, «** Humour et médias », *Questions de communication*, 10 | 2006, 7-17.

perspective compréhensive des logiques et des représentations investies par les acteurs. Elle ne comporte pas de cadre explicatif systémique, mais prête attention aux variations, dans une approche pragmatique des discours sociaux. Les discours ne sont pas considérés comme des entités autonomes, mais nécessairement engagés dans un « réseau interdiscursif », c'est-à-dire :

> *« Un système de distances variables, de décalages en transformations, entre conditions de production et conditions de reconnaissance, s'emboîtant les uns dans les autres tout au long du processus de la production discursive ».12*

Conscient des décalages qui se créent entre les analyses des journalistes, celles des entreprises de presse et celles des universitaires, nous veillerons cependant à prendre également en compte avec la plus grande attention, les discours des professionnels de l'information (satirique) sur leurs propres pratiques et celles de leurs confrères. Il ne s'agit pas de s'en tenir à recueillir la parole des journalistes justifiant leurs choix et pratiques, ni d'envisager une recherche de type sociologique sur la formation des journalistes ou le profil de leurs lecteurs (il faudrait pour cela avoir accès au fichier des lecteurs ou mettre en œuvre une longue et complexe enquête sur les ventes en kiosque) ou sur les informateurs (à supposer que nous puissions avoir accès à ce dernier type d'interrogations ; nous nous heurterions de toute manière à des questions éthiques qui condamnent par avance le travail de recherche). La recherche doit avant tout s'appuyer sur le discours présenté dans l'espace public.

Nous ne menons pas non plus une étude historique de l'évolution de l'hebdomadaire et de sa place dans la presse française. La question connexe de l'évolution de sa place dans l'espace public français serait pour nous plus

---

12 Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception, régulation*. P. Charaudeau éd., Hatier.

pertinente, nous essaierons de l'évaluer au moins sur la période que nous avons retenue ici au travers de l'analyse du corpus restreint.

L'objet de recherche ne peut se centrer sur une étude à caractère "journalistique", ou plus spécifiquement une étude des techniques journalistiques, de l'écriture, de la mise en page…Mais l'analyse des constantes et régularités nous obligera cependant à évoquer un certain nombre de cas de figures.

Les études en sciences politiques se sont aussi intéressées au cas du *CE*. Nous ne pouvons éluder par exemple la question de l'engagement ou du désengagement politique de la publication, sans pour autant la considérer comme l'objet principal de notre recherche.

Enfin, les sciences du langage, la linguistique, notamment dans son travail sur les "tropes", les figures de style ou le maniement de l'implicite pourront éclairer un certain nombre de nos démarches, encore une fois sans constituer l'objectif final de notre étude.

Nous utiliserons notamment les distinctions avancées par Mouillaud et Tétu[13], sur les « détournements » successifs à l'œuvre entre le fait, sa constitution en événement, sa traduction écrite (nous utiliserons aussi le travail d'interprétation effectué sur le nom, la mise en page, les titres...) et son appropriation par le lecteur.

Les travaux sur « l'identité discursive », exposés par exemple par De Bonville et Lise Moreau dans un article sur journalistes et magistrats[14], ou sur le fonctionnement du « système médiatique »[15] permettent à cette recherche de mieux positionner notre hebdomadaire, ne serait-ce qu'en contrepoint par rapport au circuit ou au « traitement » habituel de l'information. Dans la même perspective, nous tenons compte des travaux de De La Haye[16], sur « la situation

---

[13] Opus cité

[14] De Bonville Jean, Moreau Lise, (2004) "Journalistes et magistrats, le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de –, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 317-365.

[15] Voir également : Mathien (Michel), 1992, *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Ed. Hachette.

[16] De La Haye Yves, 2005, *Journalisme, mode d'emploi*, Ed L'Harmattan

de communication dans la presse quotidienne » ou les « formes de discours dominants ». Les travaux des sciences de l'information et de la communication sur les concepts de dispositif, de médiation, sur les dialectiques du secret et de la mise en visibilité, permettront de situer le *CE* dans l'espace public de 2010 et d'en distinguer les spécificités.

Les processus de circulation de l'information et des discours satiriques sont également au cœur de cette étude : les procédés d'événementialisation propres à ce type de médiation, l'intercircularité, les effets de reprises seront évoqués.

Problématique et cheminement

Le choix du *CE* s'explique d'abord par le souhait de travailler sur un objet qui manifeste un esprit, un recul critique sur les individus, les institutions, les événements. Ce recul critique s'exerce, comme nous le détaillerons, sur l'exercice même de la circulation de l'information dans les médias en général. Cette mise à distance, cette réflexion implicite, parfois explicite sur la transmission des informations est une problématique que l'on retrouve dans d'autres sphères que celle des médias, elle apparaît également dans les organisations, dans le travail des enseignants…

Le paradoxe premier de ce type de discours peut être formulé ainsi : pourquoi choisir un discours satirique pour diffuser de « vraies informations » ? Quelles relations le discours satirique du *CE* entretient-il avec l'information ? Quelles sont les implications dans les choix de contenus et dans leur traitement ?

L'étude du *CE* ne pouvait être dissociée des conditions dans lesquelles il apparaît. Ce cadrage commence par un rapide état des lieux de la presse écrite d'information générale, version papier, en 2010. Nous avons ensuite tenté une approche de l'insertion de la catégorie particulière du discours satirique dans le paysage médiatique français. Cet inventaire nous a finalement conduit à nous recentrer sur les spécificités du *CE,* dont l'originalité s'exprime aussi par le refus de paraître en version électronique. Dans cette première partie, il était également indispensable de fixer, dans le cadre de ce travail, les

concepts « d'espace public » et de « discours » pour amorcer une première présentation des spécificités de cet acteur social.

La seconde partie fait le point sur la définition des territoires de la satire. Inscrit dans une tradition, le discours satirique du *CE* doit être distingué et articulé aux différentes apparitions de l'humour dans les médias.

L'utilisation de divers travaux sur l'implicite, l'interdiscours et la notion de contrat de lecture notamment, permettront de présenter un modèle de fonctionnement de cette mécanique satirique en 2010.

Nous nous sommes attachés à une exploration exhaustive du contenu satirique. De quoi l'hebdomadaire s'empare-t-il ? Comment le discours satirique se met-il en place et comment fonctionne-t-il ? Quelles sont les cibles ?

Se pose également la question des destinataires : à qui s'adresse cette mise en scène bien particulière des informations ? Même si nous ne cherchons pas, dans ce travail, à connaître les destinataires, ni, étude encore plus difficile à mener, à évaluer les effets que pourraient produire ce type de travail d'écriture, l'observation sur une période d'une année pourra amener à l'identification d'un certain nombre de modèles, de règles de construction et de fonctionnement, à travers le cas de la mise en scène du Président de la République, Nicolas Sarkozy.

Puisque le discours satirique repose largement sur l'implicite, il restait à évaluer ce qui était ainsi sous-entendu, ce qui pouvait justifier ce choix d'un traitement «détourné» de l'information, ou tout au moins qui a choisi de multiplier les écarts par rapport à un discours d'information autrement normé. D'où cette troisième partie consacrée à observer les stratégies argumentatives du *CE*.

L'observation détaillée de la une de l'hebdomadaire et de son articulation avec l'éditorial a permis de dégager des constantes et des thématiques récurrentes, dont une, extrêmement présente, liée au décryptage des processus de communication.

Enfin la quatrième partie revient sur les enjeux de cette mise en scène particulière de l'information. La satire s'exerçant sur des sujets politiques,

économiques et sociaux, un autre enjeu constitue le cœur de notre étude : observer les jeux de pouvoir. Puisque les dimensions polémiques des écrits satiriques appellent des réactions, des interactions, comment l'hebdomadaire prend-il en charge cette dimension fortement interactive ? Et donc comment le journal se justifie-t-il ? Ces données aussi sont repérables. Elles permettent de travailler sur les implications de ce choix du positionnement satirique. Quelles conséquences sur les pratiques journalistiques, sur les pratiques de publicisation ?

Si des objectifs ou des intentions peuvent émaner de manière plus ou moins explicite après l'observation de certains propos ou de certaines récurrences, peut-on considérer le discours satirique comme un discours d'opposition, un discours engagé ? Un sous-corpus constitué des discours de justification de l'hebdomadaire sur ses pratiques, sur la circulation de l'information en général, les tentatives de surveillance et de contrôle exercées par les pouvoirs en place, permet, en tout cas, de mettre en évidence une claire volonté de défendre une conception du journalisme.

Nous essaierons finalement de cerner au mieux le statut et la fonction de cet objet, revendiquant une approche satirique dans la transmission de l'information, dans l'espace public contemporain.

PREMIERE PARTIE : L'INSCRIPTION DU CANARD ENCHAINE DANS L'ESPACE PUBLIC

Anti-jité

Petit journal, gros annonceurs

"Le Petit Journal" est un bon attrape-pub pour Canal.

EN mai, l'Etat s'est offert les services de Lucienne, la mamie du « Petit Journal » de Canal Plus, pour sa campagne de promotion de la déclaration fiscale sur Internet. Bouclettes blanches et lunettes sur le nez, elle y expliquait que, la télédéclaration, c'est facile, puisque même elle y était parvenue. Une vidéo amusante et décalée, exclusivement diffusée sur « Facebook », « Twitter » et « YouTube », et qui vise les… jeunes. Car Lucienne Moreau a beau avoir 81 ans, ce sont surtout les 15-35 ans (le public du « Petit Journal ») qui la connaissent. Son bon sens paysan, son aplomb face aux égéries médiatiques font marrer. Avec 1,8 million de téléspectateurs en moyenne (et des pointes à 3 millions cette année), l'anti-jité de Yann Barthès est prescripteur du « cool » chez les jeunes. Le ministère du Budget vient peut-être de le découvrir, mais le monde du business, lui, le sait depuis longtemps.

La vitrine de la chaîne cryptée épargne les puissances économiques

Devenu indépendant du « Grand Journal » cette année, « Le Petit Journal » a accédé à la case de 20 h 10-21 heures, si convoitée par les annonceurs. Il est désormais la vitrine de la chaîne cryptée, comme l'affirmait récemment son directeur général adjoint, Maxime Saada. A tous les sens du terme, puisqu'il est aussi son meilleur attrape-pub : un spot de trente secondes diffusé pendant « Le Petit Journal » se négocie entre 25 000 et 30 000 euros hors taxes, le plus haut tarif de la chaîne en semaine normale (c'est-à-dire en dehors d'événements exceptionnels du type match de la Ligue des champions ou montée des marches cannoises, qui font grimper les prix beaucoup plus haut). Avec ses nombreuses coupures publicitaires (trois en moins de vingt-cinq minutes), « Le Petit Journal » offre aux annonceurs un bon paquet de « temps de cerveau disponible ».

Sur le fond, la ligne éditoriale de l'émission épargne plutôt les puissances économiques, épinglant les moindres travers des politiques mais laissant tranquilles les grands patrons. A cela, les producteurs du show, Yann Barthès et Laurent Bon, répondent que leur décision est plus technique qu'idéologique : les caméras n'étant pas admises dans les conseils d'administration, leurs équipes ne peuvent

Figure 1: Le CE et ses "concurrents" Dossiers du Canard, n°132, juillet 2014

I. L'espace « physique »

1. La presse écrite d'information en France

1.1. Cadrage général

La presse écrite d'information en France est en grande difficulté en 2010. Une étude comparative sur quelques années depuis 2000 montre une érosion régulière des tirages. Elle est confrontée d'une part à des problèmes de rentabilité de l'entreprise (coûts de fabrication), d'autre part à une érosion de son lectorat. La concurrence s'est encore accrue avec l'apparition des journaux gratuits et de nouveaux sites d'information se multipliant sur Internet.

La pérennité d'une presse écrite d'information pluraliste en France, version papier, paraît de plus en plus incertaine, en particulier pour les quotidiens payants. Peut-être peut-on considérer qu'elle est d'ores et déjà "remplacée" par d'autres médias, notamment par le développement des gratuits mais aussi de sites sur Internet.

Si l'on compare aux diffusions d'autres pays, ne serait-ce qu'européens, l'explication de ce déclin pose un grand nombre de questions, suscite des inquiétudes, mais ne constitue pas encore un inéluctable "arrêt de mort".

Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, l'économie de la presse est désormais observée dans un espace public en pleine évolution (en révolution pour beaucoup, comme en témoignent le nombre d'objets d'études qui s'intéressent à la « révolution numérique »).

La presse dite "d'opinion" semble la plus touchée, bien plus que la presse quotidienne régionale et la presse magazine. Si quelques titres phares se maintiennent (avec parfois de grandes difficultés), la préservation d'un réel pluralisme, principe inscrit dans nos institutions, est de fait réellement menacée tant le montage financier des parutions devient périlleux.

Ainsi, certains considèrent-ils que ce pluralisme revendiqué et clamé haut et fort par les grands titres et les médias de masse, n'est déjà plus qu'une façade. C'est une des thèses du documentaire de Yannick Kergoat et Gilles Balbastre dans « *Les nouveaux chiens de garde* », sorti en 2012[17]. Quelques grands groupes, quelques grandes familles ont fini par détenir la plupart des supports d'information. Les directeurs ou rédacteurs en chef des journaux, magazines (mais aussi à la radio ou la télévision) ont peu à peu perdu toute indépendance. Officiant dans des titres de « référence », de « droite » ou de « gauche », ils sont devenus interchangeables et auraient perdu tout pouvoir contestataire. Ce que confirme P. Champagne sur le site Internet militant Acrimed (Action-CRItique-MEDias) qui cherche à associer journalistes et universitaires, acteurs du mouvement social et « usagers », *« au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante* » :

> *« Le journalisme est structurellement menacé, dans son autonomie, c'est-à-dire dans son effort pour produire une information sérieuse et indépendante, d'une part par l'univers politique qui depuis toujours et partout cherche à contrôler et à instrumentaliser à son service le monde de la presse, et d'autre part par le secteur économique qui, plus récemment, cherche à faire main basse sur les médias et à en faire des entreprises ordinaires depuis qu'ils sont devenus source de profits, directs ou indirects, importants. »* [18]

L'analyse de P. Champagne à propos du « baromètre *Télérama-La Croix-Sofres* » souligne même une capacité surprenante de la presse à se présenter comme peu crédible au travers de la publication des chiffres peu flatteurs de la confiance des Français dans leurs médias d'information :

---

[17] Kergoat Yannick et Balbastre Gilles (2012), « Les nouveaux chiens de garde », (sorti en salle le11/1/2012).

[18] Champagne Patrick (2001), « L'arroseur arrosé : le « baromètre » sur les Français et les médias », article paru sur Acrimed, http://www.acrimed.org/article104.

« La logique du baromètre réussit ce tour de force d'imposer, en contrebande, comme principe de légitimité de la presse, une légitimité à la fois politique et économique qui contribue du même coup à affaiblir une légitimité professionnelle déjà fragile et qui peine à s'imposer. La conclusion logique que les journalistes devraient tirer de cette analyse est, bien sûr, de laisser là cette malheureuse initiative pour utiliser leurs ressources de manière moins autodestructrices et plus utiles. Mais au-delà de ce baromètre, ne devraient-ils pas s'interroger plus largement sur leur usage devenu trop banal des sondages, et sur les autres baromètres qu'ils financent ? »[19]

Ces propos, qui soulignent les tensions anciennes entre la profession de journaliste, les pouvoirs politiques et les entreprises de presse susceptibles de publier leur travail, constituent un premier rappel très important. Le fait que, par le biais de sondage, soit entretenue dans la presse, qui s'en fait très paradoxalement l'écho, la constatation que les lecteurs ne feraient que très moyennement « confiance » aux journalistes français, correspond selon P. Champagne à une volonté de contrôler davantage les pratiques journalistiques.

Or, ces enjeux de pouvoir autour de la transmission et de la diffusion de l'information, sont également fréquemment observés par le *CE*, qui ne peut être, bien sûr, lui-même totalement exempté de certaines interactions.

Dans ce contexte, quelle est la place et le rôle d'une presse satirique en France, et plus précisément celui de la parution la plus ancienne et la plus lue dans le genre : le *CE ?* Comment aborder et analyser une année de positionnement satirique, la version 2010 de l'hebdomadaire ?

[19] Ibidem

1.2. Le contexte de la presse d'information générale en France en 2010

1.2.1. Qui collecte l'information ?

Il n'est pas question ici de reprendre l'intégralité du cheminement de l'information dans les journaux ou hebdomadaires qui retranscrivent de « l'information générale ». Cependant quelques rappels permettront de mieux cerner notre objet d'étude et quelques unes de ses particularités[20].

Aucun journaliste n'a affaire en permanence aux faits qu'il relate, son premier travail est donc de rechercher des sources, et cette source est toujours source d'un discours. L'écriture journalistique est une construction d'un discours à partir d'autres discours. Les publications ont recours à des agences de presse, des journalistes et un réseau de correspondants, particulièrement étoffé dans le cas de la presse quotidienne régionale. Cette question des sources, clé de voûte du travail effectué par le *CE,* sera développée dans la quatrième partie de ce travail.

D. Bougnoux, dans *La communication contre l'information,* rappelle tout d'abord l'importance des choix, des médiations, et des rapports de force *:*

> *« Nous avons vu que l'information n'est pas une science exacte et qu'elle relève d'une pragmatique ; l'évaluation de la relation ou des rapports de forces pilotant le contenu des messages, il n'et pas question de tout dire ni d'ailleurs de parler seul »21*

La mise en page et la mise en forme de l'information dans le journal sont encore l'occasion de choix et d'ajustements permanents. Le journaliste n'écrit pas seul, la construction est collective.

---

[20] L'ouvrage de référence de Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon, a, bien sûr, nourri notre travail.
[21] Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, p. 97-98.

« Qui parle dans les pages d'information d'un grand quotidien ? Est-ce la dépêche d'agence, le journaliste qui la développe et qui signe éventuellement l'article, celui qui lui met un chapeau ou un titre, le rédacteur en chef qui relit ou supervise l'ensemble et donne au papier sa place donc sa force (un même article ne dit pas la même chose selon qu'il figure à la une du journal ou au bas d'une page intérieure), est-ce la « ligne » du journal qui inspire chaque article, et cette ligne monte-t-elle des lecteurs ou descend-elle des propriétaires du journal ou de ses plus gros annonceurs ? Cette simple énumération nous rappelle combien l'énonciation journalistique est collective, polyphonique ou complexe ; pour extraire, traiter, présenter ou acheminer une information, la négociation est permanente. »[22]

Une des caractéristiques de la presse gratuite réside justement dans le faible nombre de journalistes « de terrain » ou susceptibles de collecter directement de l'information. La gestion à « flux tendu » par un petit nombre de journalistes du flot d'informations provenant des agences de presse ou des autres parutions ne permet que rarement un travail d'enquête. Il s'agit donc essentiellement d'un travail de sélection, de mise en forme et de réécriture de l'information. Les sources propres au journal, nationales ou internationales, restent en nombre très limité.

Trois grandes agences de presse alimentent nos journaux et magazines d'information : *Associated Press (AP), l'Agence France Presse (AFP)* et l'agence *Reuter*, mais des dizaines d'autres sont inscrites auprès de la « Commission paritaire des publications et agences de presse » auxquelles ils peuvent avoir recours ponctuellement. L'Etat se veut le garant de ce pluralisme et octroie un certain nombre d'avantages aux entreprises référencées :

[22] Bougnoux Daniel (1995), La communication contre l'information, Paris, Hachette, p. 97-98.

« La collectivité publique contribue à la liberté d'expression en accordant un régime économique spécifique à la presse imprimée. Ce régime comprend essentiellement deux types de mesures : des tarifs postaux préférentiels et des allègements fiscaux (TVA au taux réduit de 2,1 % sur les recettes de vente au numéro et par abonnements).

Afin de renforcer les garanties accordées à la presse, ce régime est accordé aux publications sur avis d'une commission paritaire - comprenant des représentants de la presse et de l'administration - dénommée « Commission paritaire des publications et agences de presse » (CPPAP). »[23]

L'Etat français considère donc que son rôle est d'encadrer et, pour préserver l'accessibilité à une information diverse et plurielle dans cet espace public, de participer au financement en octroyant des aides directes et indirectes aux entreprises de presse. Il s'agit donc d'un choix politique qui est posé comme une évidence en France, alors qu'il n'est pas partagé dans tous les régimes démocratiques, comme par exemple dans le modèle anglo-saxon où l'on considère même que l'indépendance totale (et donc aussi économique) par rapport au pouvoir politique est consubstantielle à l'exercice de la presse d'information, comme le rappellent Le Floch et Sonnac. Il ne s'agit pas d'une faveur ou d'une garantie donnée par l'Etat, mais des prémisses du travail de publication.

« La garantie de l'indépendance n'est pas accordée, mais conquise par la liberté d'entreprendre, garantissant elle-même la liberté d'expression. »[24]

---

[23] Site du Ministère de la culture et de la communication, consulté le 22/1/2012, http://www.cppap.fr/article.php3?id_article=301 .

[24] Le Floch Patrick & Sonnac Nathalie (2005), *Économie de la presse*, Paris, La Découverte, p. 8-9.

Le *CE* ne bénéficie pas de ces aides et fonctionne plutôt sur le modèle anglo-saxon, et rappelle régulièrement, comme nous aurons l'occasion de le détailler dans la quatrième partie en observant les métadiscours du journal sur ses pratiques, à quel point il est indépendant du pouvoir politique, contrairement aux parutions qui reçoivent des aides de l'Etat.

Ce premier point sur la collecte de l'information permet de rappeler que dans le champ des sciences de l'information et de la communication, il est impératif de dépasser ces logiques de collecte de l'information comme étant de simples questions d'accès ou non à des sources d'information plus ou moins institutionnelles. Quand bien même le support écrit bénéficierait de garanties et d'avantages lui permettant d'atteindre un équilibre économique, les choix qu'il effectuera dans sa mise en forme finale des informations retenues sont porteurs de sens. S'il fait, en plus, l'effort de construire ses propres sources d'information, ce positionnement dans l'espace public médiatique implique une forme d'engagement spécifique que nous tenterons de mieux cerner.

1.2.2. Particularités du modèle économique du *Canard enchaîné*

Le CE fournit chaque année son bilan et ses comptes de résultats. Les tableaux publiés ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la SA Les Editions Maréchal- « *Le Canard enchaîné* ». Les chiffres présentés permettent de comparer les évolutions entre 2008 et 2009 : l'hebdomadaire annonce un recul des ventes de 12,6%. Le journal n'étant pas référencé à l'OJD, il annonce lui-même les chiffres de diffusion : 477 000 exemplaires dont 69000 abonnés environ. Depuis, ces bons chiffres se sont confirmés en début de décennie, notamment en période d'élection présidentielle (2012), ce qui historiquement s'est souvent vérifié pour une parution qui est centrée avant tout sur le monde politique. L'hebdomadaire cependant reconnaît un léger

recul, commencé dès le second semestre 2012, c'est-à-dire après les élections (475 800 exemplaires)[25].

Les comptes du "Canard" en 2009

COMME chaque année, « Le Canard enchaîné » publie l'intégralité de ses comptes. Voici, comparés à ceux de l'exercice précédent, le bilan et le compte de résultats de l'année 2009, que l'assemblée générale des actionnaires de la SA Les Editions Maréchal-« Le Canard enchaîné » a approuvés, le 23 juin 2010.

BILAN 2009

Euros

ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008
ACTIF IMMOBILISÉ	425 241	407 377	CAPITAUX PROPRES	104 542 922	99 641 276
ACTIF CIRCULANT	109 954 292	105 734 430	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	133 000	180 800
			DETTES À COURT TERME	5 703 611	6 319 731
TOTAL	110 379 533	106 141 807	TOTAL	110 379 533	106 141 807

COMPTE DE RÉSULTATS

PRODUITS D'EXPLOITATION	29 616 970	34 048 851	RÉSULTAT COURANT	7 756 321	12 381 225
CHARGES D'EXPLOITATION	23 716 736	26 167 820	PRODUITS EXCEPTIONNELS	101 874	19 841
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 900 234	7 881 031	CHARGES EXCEPTIONNELLES	99 269	11 472
PRODUITS FINANCIERS	1 856 087	4 500 194	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 605	8 369
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	PARTICIPATION DES SALARIÉS	370 830	412 720
			IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	2 476 192	4 101 270
RÉSULTAT FINANCIER	1 856 087	4 500 194	TOTAL DES PRODUITS	31 574 931	38 568 886
			TOTAL DES CHARGES	26 663 027	30 693 282
RÉSULTAT COURANT	7 756 321	12 381 225	BÉNÉFICE	4 911 904	7 875 604

LA vente du « Canard » avait progressé au total de 32 % en 2007 et 2008. Elle a chuté de 12,6 % en 2009, proche néanmoins des sommets.

La diffusion totale payée s'élève à 477 002 exemplaires en moyenne pour les Messageries NMPP, rebaptisées depuis peu Presstalis. Elle se décompose comme suit : 382 151 pour Presstalis ; 69 093 pour les abonnements et 25 756 pour les compagnies aériennes.

La répartition géographique des ventes Presstalis est la suivante : 55 997 exemplaires pour Paris ; 48 332 pour la banlieue ; 255 431 pour la province et 22 391 pour l'étranger.

La diffusion des « Dossiers du Canard » est également en baisse de 13,6 % par rapport à 2008 avec 74 026 exemplaires en moyenne.

Le bénéfice comptable est évidemment en baisse par rapport à l'année précédente, mais il demeure enviable à 4,9 millions d'euros.

Conformément à nos usages, ce bénéfice a été intégralement affecté à nos réserves, de manière à renforcer encore l'indépendance de notre journal et à le mettre à l'abri des prédateurs.

Après un premier trimestre morose, la vente du « Canard » s'est fortement redressée, surtout depuis le mois de juin et la révélation en cascade des petites et grandes affaires.

M. G.

Figure 2: Les comptes du Canard en 2009, CE 25/8/2010

255 000 exemplaires sont diffusés en province, ce qui, rapporté aux autres parutions, en fait un très bon résultat, de même que le chiffre important de 22 400 exemplaires pour l'étranger.

[25]« Les comptes du « *Canard* » en 2012 », *CE* 28/8/2013.

Dans le bref commentaire associé, l'hebdomadaire, en 2008, tenait à signaler que les très bons résultats *« ont permis de souscrire un contrat de retraite complémentaire au profit de l'ensemble de son personnel permanent »*. Le bénéfice de l'exercice s'en trouvant affecté, le commentaire ajoutait que *« conformément à nos usages »*, le solde *« qui reste important sera entièrement affecté à nos réserves »*. L'objectif, rappelé ici, est de *« conforter l'indépendance du journal »*. Dans l'analyse des comptes de 2009, le message est moins précis, mais le souci de l'indépendance est très clairement réaffirmé : *« Conformément à nos usages, ce bénéfice a été intégralement affecté à nos réserves, de manière à renforcer encore l'indépendance de notre journal et à le mettre à l'abri des prédateurs.* » Le terme de « *prédateur* » figure par ailleurs dans la brève présentation du site sur internet que nous commenterons plus loin.

La publication de ces chiffres est donc l'occasion de marquer à nouveau, dans l'espace même du journal, cette volonté de se présenter comme indépendant des pressions économiques et peut-être politiques. Car la plupart des journaux ou hebdomadaires français d'information générale bénéficient de subventions d'un Etat qui se présente comme le garant de la liberté de la presse et du pluralisme. Or le *CE* ne bénéficie pas de cette ressource, qui n'apparaît donc pas dans le bilan financier.

Le commentaire qui confirme « *la bonne santé du « Volatile »* » se positionne aussi économiquement par rapport à ses concurrents en précisant que le prix de vente reste inchangé depuis 1991, contrairement aux autres qui projetteraient d'augmenter leur prix de vente. L'article, signé « M. G. » s'achève par cette phrase lapidaire : *« C'est à sa bonne gestion et à la fidélité de ses lecteurs qu'il doit d'avoir pu maintenir son prix. »*. Nous ne nous attarderons pas sur les très probables implicites des expressions « bonne gestion » et « fidélité de ses lecteurs », mais soulignerons à nouveau le fait que l'hebdomadaire se présente comme ayant une approche hors normes, mais efficace, du système médiatique et, peut-être par conséquent, une relation particulière avec ses lecteurs.

Cette distinction, d'ordre économique, est, nous aurons l'occasion de le développer et de l'illustrer, déterminante dans le traitement de l'information par l'hebdomadaire.

Qu'il soit un observateur attentif de ses confrères ne fait aucun doute (nous y reviendrons) : il ne s'en cache pas et le revendique très régulièrement en commentant des articles issus d'autres supports. Rien ne permet de distinguer s'il a, par ailleurs, lui-même recours à des agences de presse. De fait, le *CE* affirme ne pas avoir d'abonnement. La possibilité d'avoir accès facilement à des dépêches sur Internet et la volonté de traiter d'autres informations explique ce choix. La publication se distingue également de ses confrères par le rejet de l'utilisation de « l'illustration » photographique (sauf pour un portrait en page 7). Les dessins de presse, qui confirment à chaque page l'ancrage satirique, sont les seules sources non rédigées. Pas d'infographie non plus, seuls des fac-similés de documents accompagnent parfois certains articles et viennent attester de l'authenticité de certaines « révélations ».

Le *CE* emploie 25 journalistes permanents. Il fait également appel à des correspondants, qui ont le statut de pigiste occasionnel, et tous détenteurs d'une carte de presse. Ils sont parfois salariés d'autres journaux. C'est ce qui explique par exemple l'apparition de la signature Jérôme Canard, ou J.C. en abrégé, pour certains articles, notamment dans les pages d'enquête (2 et 3).

Vient ensuite un réseau « d'informateurs », le « carnet d'adresses » des journalistes, qui ont des contacts privilégiés avec tel ou tel élu, ministre ou haut fonctionnaire, dont il restera à évaluer l'influence sur la présentation de l'information finalement écrite. J-F Julliard nous confirme qu'une des règles d'or est de ne pas rémunérer les informateurs.

Par contre, une des conséquences très importante de ce fonctionnement est que les informations sensibles, celles qui proviennent de ce que l'on appelle ailleurs les « donneurs d'alerte », sont couvertes par ces signatures, soit d'un journaliste du *CE*, soit par l'anonymat garanti par la signature générique

« Jérôme Canard »[26]. Le secret de la source est donc précieusement gardé, et nous aurons l'occasion, dans la Quatrième partie de rappeler à quel point cet enjeu est essentiel pour le *CE*, qui en parle régulièrement, comme pour la profession de journaliste en général. C'est ce qui marque aussi la différence avec le fonctionnement d'un site comme *Médiapart*, où les lanceurs d'alertes intervenant au travers de blogs et autres commentaires restent « traçables » : le site aurait accepté de fournir l'adresse IP des internautes aux services de police, permettant de remonter jusqu'aux auteurs des « fuites »[27].

Ces réseaux sont donc avant tout français, même quand il s'agit de traiter de la « Françafrique », puisque Paris, justement, reste encore une « capitale africaine », pour reprendre une expression de J-F Julliard, où transitent beaucoup de personnes influentes.

Les journalistes du *CE* n'assistent que très rarement aux conférences de presse « institutionnelles » et ne font pas partie des journalistes « embarqués »[28] lors des déplacements à l'étranger de tel ou tel responsable politique.[29]

Enfin, la spécificité la plus clairement revendiquée est le travail de réécriture lié au choix du registre satirique. Ce travail est au cœur de notre étude, il ne peut cependant être dissocié des autres particularités évoquées.

1.2.3. Qui diffuse de l'information politique, économique et sociale ?

La radio, la télévision, la presse écrite (payante ou gratuite) et aujourd'hui une multitude de sites sur Internet fournissent de « l'information

---

[26] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

[27] Un travail effectué par Olivier Chantraine sur cette question a été présenté lors d'un séminaire, à Infocom Lille 3, le 15/4/2014. L'intervention intitulée « Vie et mort au pays des pseudos : (dé)publication en territoire pseudo-utopique » reprenait celle du Colloque « socioanthropologie du politique » GT 21 de l'AISLF 22-23 Janvier Athènes. (actes à paraître aux éditions l'Harmattan).

[28] Nous aurons l'occasion de revenir, en dernière partie, sur les représentations sous-jacentes associées à ce terme.

[29] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

générale ». La multiplication des chaînes de radio et de télévision a contribué à multiplier l'offre d'information : la très grande majorité de ces chaînes proposent des bulletins voire des émissions d'information. Les grandes chaînes, notamment de radio ont augmenté, parfois de manière considérable les émissions traitant de sujets d'actualité, les « talk-shows » ou autres émissions interactives (de type « les auditeurs ont la parole »). Mais a-t-on de la même manière multiplié les contenus ? La multiplicité a-t-elle vraiment renforcé le pluralisme et a-t-elle permis l'émergence d'un nombre plus important d'opinions diverses ?

Il est donc nécessaire comme le rappellent M. Mouillaud et J-F Tétu de :

> *« Tenir compte de l'organisation, de la propriété, de la gestion des différents médias, des pesanteurs socioprofessionnelles, des rapports entre journalistes et surtout des rapports de ces journalistes avec ceux qui sont souvent leur source d'information mais qui ont des buts non-journalistiques »*[30]
>
> .

La démultiplication des sources par le biais des sites électroniques a également bouleversé le paysage médiatique contemporain. Si l'on ajoute l'offre d'information sur Internet, elle aussi en pleine expansion, avec non seulement des versions (encore souvent partiellement gratuites) de la plupart des journaux, mais aussi l'apparition de sites « alternatifs » qui rencontrent, en 2010, un certain succès (« *Le Post* », « *Rue 89* » ou encore « *Mediapart* », très actif avec le *CE* dans ce que l'on a surnommé « L'affaire Woerth-Bettencourt » en 2010[31]), on peut comprendre la difficulté de certaines parutions et réfléchir sur l'originalité de notre objet d'étude.

---

[30] Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon.

[31] Nous aurons l'occasion d'observer avec précision le traitement « argumentatif » de cette affaire dans la troisième partie.

1.3. La presse écrite “d'information générale”

Une dizaine de quotidiens nationaux seulement subsistent en 2010 (deux quasiment uniquement sur l’économie en 2010 avant que l’édition papier de *La Tribune* ne cesse en janvier 2012)[32] et continuent de transmettre de l'information générale (non étiquetée explicitement comme presse politique). Leur histoire, l'analyse de leur ligne éditoriale permettrait sans doute de les classer sur un échiquier politique, plus ou moins favorables à des partis de gauche ou de droite. Plus étonnant, la présence dans ce tableau d’un seul journal d’expression anglaise, probablement en raison de son lancement historique à Paris en 1887 : *International Herald Tribune* rebaptisé *International New York Times* en octobre 2013.

Les derniers chiffres, ceux de 2013, sont toujours aussi inquiétants. Le quotidien *France Soir* a cessé la parution papier en 2012. Il ne subsiste donc, en 2014, que 6 quotidiens nationaux payants d’actualités générales : *Aujourd’hui en France, La Croix, Les Echos, Le Figaro, L’Humanité, Libération* et *Le Monde.* Tous ont des tirages en baisse (sauf *Les Echos*) dans le classement de l’OJD pour 2013, avec, pour certains des risques de disparition (au moins en version papier), tant la chute s’accélère : *Libération* perd ainsi 15% de sa diffusion pour arriver à 100 000 exemplaires, et *L’Humanité* près de 7% pour tomber à 40 000.

---

32 Source : OJD, 2010

Bureau Presse Payante Grand Public

Intervenants classés sous « Presse Quotidienne Nationale » Actualités

Titre	Période	Doc	Diffusion France Payée	Evo %
Aujourd'hui en France	2010-2011	PV	166 666	-6.12%
La Croix	2010-2011	PV	93 480	-1.75%
Les Echos	2010-2011	PV	116 737	-3.10%
Le Figaro	2010-2011	PV	318 909	1.10%
France Soir	2010-2011	PV	69 642	-
L'Humanité	2010-2011	DSH	46 238	-7.50%
International Herald Tribune	2010-2011	DSH	19 632	-0.30%
Libération	2010-2011	PV	115 952	3.80%
Le Monde	2010-2011	PV	289 990	1.55%
Le Parisien	2010-2011	PV	285 400	-4.91%
La Tribune	2010-2011	PV	64 424	-5.38%
Couplage Le Parisien + Aujourd'hui en France	2010-2011	PV	451 944	-5.38%

Figure 3: Tirage des quotidiens en 2010

Il faut ajouter la presse dite « du septième jour » qui comporte une quarantaine de titres, dont certains comme *Le Journal du dimanche* (300 000 exemplaires environ sur la même période) sont parfois très fournis en commentaires politiques, économiques et sociaux.

Viennent ensuite, dans la classification adoptée par l'OJD, les quotidiens régionaux et départementaux, les hebdomadaires régionaux, tous susceptibles d'aborder de l'information générale (plus de 300 titres au total).

Dans les grandes métropoles les trois grandes entreprises de publication de journaux gratuits mettent en distribution de 660 000 (*Direct Ville Plus),* à

750 000 exemplaires quotidiens environ (*20 minutes* et *Métro)* et revendiquent pour certains un potentiel de plus de 2,7 millions de lecteurs (publicité dans *20 minutes*, le 24/3/09)[33].

« L'information générale », ce sont aussi les hebdomadaires surnommés les "news" : *Le Nouvel Observateur, Le Point, L'Express, Marianne, Courrier international, Valeurs actuelles* et des parutions « d'actualité générale » dont la fréquence de parution est variable selon les titres, de l'hebdomadaire comme *Paris Match* au trimestriel comme *Alternatives Internationales* (24 titres au total). L'OJD les classe dans la rubrique « Presse Magazine Actualités ».

Cette classification aboutit au regroupement dans un tableau de titres très différents, et ne peut que relancer le questionnement sur les critères de sélection. Que recouvre le terme « actualités » pour l'OJD ? Le périmètre semble assez flou et, à l'arrivée, se trouvent associés des magazines clairement confessionnels (*Famille chrétienne, Pèlerin*…), des parutions d'origine plus « professionnelles » comme *Le Journal du Palais de Bourgogne*, qui se définit comme « hebdomadaire d'information économique et juridique » ou *Books* pour le monde de l'édition. Une parution comme *Philosophie Magazine* est associée aux revues qui misent sur les mises en exergue spectaculaires de photographies ou de faits divers (*Polka Magazine* et *Le Nouveau Détective*) et non dans la catégorie des magazines de « Société » où l'on retrouve *Closer, Jour de France, Gala* ou *Vécu Faits divers. Ca m'intéresse* apparaît dans la catégorie « Sciences », mais pas *Philosophie Magazine.*

L'insertion des hebdomadaires satiriques, et du *CE* en l'occurrence, dans ces classifications eut, de toute façon, été très problématique.

[33] Source : OJD (Office de Justification de la Diffusion), 2010

Bureau Presse Payante Grand Public

Intervenants classés sous « Presse Magazine » Actualités

Titre	Période	Doc	Diffusion France payée	Evo %
Afrique Magazine - AM	2010-2011	DSH	3 774	-0.29%
Alternatives Internationales	2010-2011	DSH	14 649	-4.77%
Books	2010-2011	DSH	15 530	-7.65%
Courrier International	2010-2011	PV	202 557	4.40%
L'Express	2010-2011	PV	432 418	-1.44%
Famille Chrétienne	2010-2011	DSH	55 332	1.12%
Le Figaro Magazine	2010-2011	PV	436 020	3.16%
I Comme Info	2010-2011	DSH	256 970	-
Les Inrockuptibles	2010-2011	PV	50 348	43.54%
Jeune Afrique	2010-2011	DSH	16 720	9.25%
Le Journal du Palais de Bourgogne	2010-2011	DSH	3 028	-1.27%
Manière de Voir - Le Monde Diplomatique	2010-2011	DSH	27 279	-1.80%
Marianne	2010-2011	DSH	267 365	4.85%
Le Monde des Religions	2010-2011	DSH	41 324	-10.28%
Le Monde Diplomatique	2010-2011	DSH	121 499	-1.61%
Le Monde Magazine	2010-2011	PV	251 621	-
Le Nouveau Détective	2010-2011	DSH	235 194	-0.58%
Le Nouvel Observateur	2010-2011	PV	503 401	0.14%
Paris Match	2010-2011	PV	626 178	2.71%
Pèlerin	2010-2011	DSH	222 768	-4.71%
Philosophie Magazine	2010-2011	DSH	46 442	7.01%
Le Point	2010-2011	PV	410 996	0.79%
Polka Magazine	2010-2011	PV	18 426	-
Réponse à Tout !	2010-2011	DSH	118 008	-7.79%
La Revue	2010-2011	PV	9 651	-
Le Spectacle du Monde	2010-2011	DSH	20 252	-0.13%
La Tribune de Lyon	2010-2011	-	NC.	-
Valeurs Actuelles	2010-2011	PV	89 778	0.85%
La Vie	2010-2011	DSH	118 901	-7.74%
VSD	2010-2011	PV	139 978	1.13%

Figure 4: Tirage des hebdomadaires en 2010

Enfin, il existe une presse d'opinion clairement revendiquée, engagée, « politique ». Elle peut refléter les points de vue et combats de mouvements "alternatifs" ou anarchistes. Elle est assez abondante à gauche et surtout à

l'extrême-gauche *: Liberté-Hebdo, Rouge* … L'extrême-droite dispose également de quelques publications.

Ces titres ne sont pas référencés par l'OJD. Cette absence, au moins pour les parutions très marquées à gauche ou extrême-gauche de l'échiquier politique, peut s'expliquer par des choix éthiques comparables à ceux du *CE*, comme nous le préciserons un peu plus loin. Refusant par principe toute interférence possible avec des logiques capitalistes de développement, les publicités sont absentes de ces supports d'information.

Il sera nécessaire d'établir en quoi notre hebdomadaire se distingue de ces ensembles.

Un premier constat peut surprendre : pour une parution qui n'est pas même référencée et considérée comme une « sous-catégorie » de la presse d'information, aucun quotidien n'est capable de rivaliser avec le tirage (certes hebdomadaire) présenté par *Le Canard enchaîné :* 477 000 exemplaires annoncés dans son édition du 25/8/2010 (page 4). Parmi les hebdomadaires, deux seulement ont un tirage comparable ou supérieur : *Paris Match* et ses 630 000 exemplaires, *Le Nouvel observateur* à 500 000.

2. L'espace médiatique et la satire

2.1. La place du discours satirique dans l'espace médiatique et démocratique

Où le discours satirique prend-il place ? Nous avons tenté une « cartographie » du discours satirique dans les médias français en 2010. L'objectif est tout d'abord de définir la place occupée par notre objet d'étude dans cet ensemble.

Il existe un décalage certain entre l'impression d'une grande liberté de ton et de propos qui s'imposerait comme une évidence dans les médias français, notamment à l'exemple du discours satirique, et la réalité observable. Le moins

que l'on puisse dire est que cette impression ne se traduit guère de façon évidente dans les faits, dans la présence effective des discours satiriques.

Cette représentation relativement faible a bien sûr quelque chose à voir avec les spécificités du discours satirique que nous évoquerons dans la partie suivante. En premier lieu du fait que la parole satirique tire sa force de sa capacité à se glisser **entre** les autres discours.

Mais ce fonctionnement particulier ne saurait expliquer à lui seul la très grande marginalité, et surtout son absence totale dans un très grand nombre de médias. Il resterait cependant à tenter d'évaluer, a contrario, l'impact de ce discours en comparaison avec sa très faible représentation médiatique, ce qui est scientifiquement très difficile à construire et nous amènerait vers une étude en réception des discours qui n'est pas notre objectif dans ce travail.

L'objectif de ce recensement est de procéder à une observation pragmatique de la traduction dans les médias français de l'idéal de la liberté de la presse, de la liberté d'expression, dans ce cas particulier de l'exercice du discours satirique. L'idéal des grandes démocraties est lié à cette possibilité de s'inscrire « contre », tout au moins dans le discours. Qu'en est-il lorsque l'on s'attaque au pouvoir en place (président, ministres, députés, institutions…) ?

Le travail sur le *CE* permettra d'évaluer les limites de l'exercice, encadré d'une part par des lois[34], d'autre part par un système médiatique qui a ses propres règles d'inscription ou non du discours dans ses grilles de programme, dans l'accès à la visibilité.

2.2. Dans la presse écrite, une "sous-catégorie" : la presse satirique.

La presse française ne dispose finalement que de peu de revues stables sur le créneau de la presse dite « satirique » en 2010.

La première difficulté réside dans le fait qu'elles ne figurent pas dans les titres référencés par l'OJD (Office de Justification de la Diffusion),

[34] L'encadrement législatif sera abordé dans la quatrième partie.

organisme auquel se sont affiliés l'immense majorité des parutions. La lecture de la page d'accueil du site de l'OJD, à l'onglet « *Notre mission* », nous donne assez aisément la raison du choix du *Canard enchaîné* de ne pas se prêter à l'exercice.

> *« La mission de l'OJD est de certifier la diffusion, la distribution et le dénombrement des journaux, périodiques et de tout autre support de publicité.*
>
> *Les résultats de ses contrôles constituent une référence essentielle, par exemple, pour l'élaboration des tarifs de publicité des supports certifiés. »*[35]

L'onglet « *Pourquoi adhérer ?* » apporte les précisions suivantes, et l'on voit, en creux, s'accroître le fossé entre nombre de « supports » écrits et les déclarations d'intention de l'hebdomadaire, que nous rappellerons un peu plus loin. Adhérer permet, notamment :

> *« Aux éditeurs, de disposer d'un outil marketing, qui favorise l'établissement d'un bilan des actions entreprises, période par période, et des performances de leurs publications, les autorisant ainsi à fixer des tarifs de publicité conformes à leur diffusion. Dans de nombreux cas, les chiffres de l'OJD sont leur seule référence.*
>
> *Aux annonceurs, de disposer des informations qu'ils sont en droit d'attendre de la part des supports pour justifier les choix opérés dans leurs plans médias. »*

L'intérêt de ces mesures de diffusion est surtout de permettre de fixer des tarifs publicitaires, Il est question de marketing et du « *droit des annonceurs* ». Or le *CE* refuse de publier des publicités et donc d'entrer dans

[35] Site de l'OJD en octobre 2012, http://www.ojd.com/decouvrir/adherer.

cette recherche de l'équilibre économique, dont le modèle s'est imposé dans la presse écrite, entre information et intérêt des annonceurs.

Second problème, celui de la catégorisation. Il n'existe pas de catégorie « satirique » dans les classifications de l'OJD. Mais quels sont alors les journaux et revues identifiables comme satiriques dans l'espace public en 2010 ? Il ne pose aucune difficulté apparente dans le cas du *CE* qui se déclare satirique dans la manchette[36], mais il est le seul.

Ainsi, établir des comparaisons impliquerait déjà de lever cette ambiguïté : quel autre titre peut-on rapprocher de notre objet d'étude ? Pourquoi et jusqu'à quel point ?

Rappelons tout d'abord que le *CE* fait figure d'ancêtre dans cette famille : il est de très loin le plus ancien puisque les premières éditions datent de 1915[37].

Dans la presse écrite grand public, il ne reste en 2010 que 4 parutions régulières à caractère clairement satirique : *Le Canard enchaîné, Charlie Hebdo* (hebdomadaire également), *Siné Hebdo,* né d'une scission à *Charlie Hebdo,* et *Le Plan B* (bimestriel). Après examen, il nous est apparu que l'hebdomadaire *Minute,* qui aurait pu constituer une version ancrée à l'extrême droite de la satire, se présentait d'abord comme une parution politiquement engagée et non satirique. Le sous-titre figurant dans la manchette de la parution « *L'hebdomadaire politiquement incorrect* » nous paraît, à ce titre, suffisamment emblématique.

Charlie Hebdo apparaît en 1970, il est la prolongation légale de *Hara-Kiri* apparu en 1960. *Siné Hebdo* paraît pour la première fois le 10/09/2008, il est issu d'un conflit et d'une scission dans *Charlie Hebdo.*

Les tirages respectifs annoncés par les hebdomadaires en 2010 sont de 470 000 environ pour *Le Canard enchaîné,* 50 000 pour *Charlie Hebdo,* 130 000 pour le premier numéro de *Siné Hebdo* (puis 44 000 déclarés en avril 2009), 18 000 les bonnes années pour le *Plan B* avant de s'effondrer à quelques

[36] Nous détaillons ce point dans un chapitre de cette partie, consacré aux spécificités du *CE*.
[37] Le début de la seconde partie reviendra sur l'inscription de l'hebdomadaire dans une continuité historique.

milliers en 2010, 40 000 revendiqués par *Minute*, il y a quelques années. Après l'arrêt de *Siné Hebdo* le 28 avril 2010, *Le Plan B* suspend à son tour sa parution en avril 2010.

De toute façon, ces chiffres témoignent d'une énorme différence en terme de diffusion, sur laquelle il y a lieu de s'interroger.

2.2.1. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Le Plan B.*

Nous nous arrêtons quelque peu sur une parution : *Le Plan B.* Dans « l'esprit », et surtout dans des discours qui ont paru dès les premiers temps, le positionnement est explicitement formulé, notamment dans un « Manifeste » du 22/10/2007. Il est, sur certains points (sur lesquels nous reviendrons), comparable à ce que revendique le *CE* :

> *« Devant lui, les rires sardoniques se libèrent et les « experts » tout-terrains détalent. Féru d'histoire populaire, Le Plan B rappelle avec tendresse que les sans-culottes suspendent parfois aux réverbères les hérons empanachés. Le Plan B est un journal indépendant, financé exclusivement par ses lecteurs ; son capital est réparti à parts égales entre ses fondateurs; la publicité y est hors-la-loi. Il n'est lié à aucune organisation politique et s'oppose à la fois aux patrons qui plastronnent, à la droite qui les engraisse, à la gauche qui les courtise. Issus d'un travail collectif, les articles du Plan B ne sont pas signés. »*

Cet hebdomadaire se proclamait «satirique » mais aussi engagé dans le débat politique. La « *Sardonie* », néologisme créé par le journal est définie comme :

« Un territoire intellectuel libéré par Le Plan B. C'est la patrie des Sardons, abonnés et lecteurs du journal, militants de l'Internationale sardonique, ils s'emploient à détruire le Parti de la presse et de l'argent (PPA). »[38]

Il tire sa révérence le 30 avril en ces termes :

« Satirique et mordante, la Sardonie ne se résume pas au ricanement hors sol, version comique de l'art pour l'art. Dans la tradition carnavalesque, le rire populaire caractérise un monde parallèle où hiérarchies, castes et contraintes s'inversent. De la même manière, le rire sardonique est lié à l'ordre social dans un rapport de renversement. Sans ce dernier, il n'est rien. La critique radicale des médias n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans un projet politique et vise à détruire l'obstacle que les grands moyens d'information dressent sur la voie de l'émancipation. »[39]

Ces propos marquent le fait que l'élaboration des propos satiriques et des contestations en général ne sont pas un simple « exercice de style », en tout cas pour cette parution, mais bien un engagement politique. Il s'agissait bien de contester un fonctionnement politique, économique et social existant.

Ce point nous paraît tout à fait important : il pose la question de l'engagement en général, de l'engagement politique, de l'engagement militant… d'un ensemble d'acteurs sociaux réunis dans un support de presse[40].

Nous avons cherché à retrouver trace de ce type de discours de justification dans notre support. Nous verrons un peu plus loin qu'il n'y avait pas d'équivalent aussi clairement formulé.

---

[38] «La Sardonie », *Le Plan B*, page consultée le 6 décembre 2009.
[39] *Le Plan B*, 30/4/2010.
[40] Cette question de l'engagement et /ou du détachement du discours satirique sera développée dans la quatrième partie.

Enfin, apparaissent (et disparaissent) régulièrement des pastiches de journaux, imitant la typographie, la mise en page et jouant sur le titre d'un journal connu. Le caractère très éphémère et « marginal » de ces parutions, qui sont, de plus, davantage dans le détournement grotesque de titres connus plutôt que satiriques, en font des objets d'études très différents de notre support principal. Cette différenciation nécessite cependant un éclairage méthodologique, qui passera par une définition détaillée de la satire, de son fonctionnement et de ses mécanismes, en la distinguant de genres habituellement apparentés : humour, cynisme, parodie, pamphlet…

Ne subsistent donc que deux parutions à caractère majoritairement satirique, installées durablement dans le paysage de la presse écrite en 2010 : *Le Canard enchaîné* et *Charlie Hebdo.*

2.2.2. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Charlie Hebdo.*

Comme *Le Canard enchaîné* (voir plus loin), la maquette de la « une » de *Charlie hebdo* est très stable, celle de la dernière page également. A l'extrême régularité de la mise en page dans le *CE,* correspond un agencement plus libre dans *Charlie Hebdo.*

La première évidence lorsque les unes de *Charlie Hebdo* et du *Canard enchaîné* sont placées côte à côte est la différence dans la proportion de place attribuée au texte et aux dessins de presse[41]. La « une » de *Charlie Hebdo* est majoritairement constituée d'une caricature qui occupe les trois-quarts de la page, accompagnée d'un titre qui fonctionne souvent comme une « légende » de l'image proposée.

Aucun article ne figure en « une ». Dans le haut du journal, la manchette présente, sous le nom de l'hebdomadaire, un rapide sommaire : trois à quatre titres renvoient en pages intérieures. Un très fin bandeau, tout en haut

[41] Nous avons mis en parallèle le traitement de la semaine dans les éditions du 9/6/2010 et du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo* et du 9/6/2010 et du 20/10/2010 du *Canard enchaîné.*

de la page présente un dernier renvoi à un article, souvent placé en page 2. La titraille, composée d'une rubrique en caractères de couleur rouge et d'un titre en caractères de couleur noire pratique fréquemment l'ironie comme dans cet exemplaire du 19/10/2010 : *« Médailles / Aux exilés fiscaux, la France reconnaissante »* ou *« Réforme / La médecine du travail à la retraite d'office »*.

La dernière page, surtitrée : « Les couvertures auxquelles vous avez échappé » et qui porte la double mention *« Charlie Hebdo »* et *« Hara-Kiri »* est chaque semaine occupée aux trois-quarts par des caricatures. Comme son titre l'indique, l'objectif des caricatures est davantage de l'ordre de la provocation : le vocabulaire utilisé ou les scènes représentées sont généralement grossières voire ordurières : une caricature présentant l'intérieur du crâne d'un personnage qui ressemble fort au président porte ces légendes : « *Les pompes à essence sont vides. / Les cuves à merde sont pleines* ». Plus loin, le même personnage réapparaît dans une caricature légendée : « *Accord sur les chiffres* », il tient un journal sur lequel est écrit : *« 1 président selon la police, 1 abruti selon les syndicats »*, les deux sont signées « Charb », un des auteurs des éditoriaux des premières pages et…directeur de la publication en 2010. Une autre caricaturant l'individu nommé : *« Guerlain n'est pas raciste.* » lui fait affirmer : «*Mes parfums Shalimar et Samsara avec leurs noms de bougnoules, ont très bien marché »*[42]. Ce choix, qui privilégie l'image au texte, se retrouve, dans une certaine mesure, en comparant l'intérieur des deux parutions. Il n'atteint plus un tel taux d'occupation favorable au dessin, mais globalement, sur les 16 pages (contre 8 pour le *CE*) les caricatures et dessins occupent environ la moitié des espaces, notamment sous forme de bande dessinée (signée Wolinski, Cabu, Luz…) comme sur les pages 2, 4, 9 et 10 de l'édition du 19 octobre 2010. Il n'existe pas d'équivalent dans le *CE*, hormis la courte bande dessinée d'un dessinateur commun aux deux journaux, Cabu, en pied-de-page 7. Les cinq à six dessins qui parsèment chaque page du *CE* ne dépassent guère, au total, le quart de la surface.

La rivière de brèves qui occupe la partie droite de la dernière page, ressemble beaucoup, dans sa variété et son inspiration puisée dans une actualité

[42] Exemples tirés de l'édition du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo*, page 16.

très élargie (des échos des mineurs chiliens, de l'Indonésie…) à la page 5 du *CE*. Un titre en caractères rouges et une ou deux phrases pour installer l'écho satirique :

> *« Espoir / L'extrême droite autrichienne fait 27% aux élections municipales de Vienne. Le tramway pour Mauthausen va peut-être enfin voir le jour. »,*
>
> *« Justice / Le septuagénaire qui a blessé deux jeunes cambrioleuses roms a été remis en liberté. En cas de remaniement, il est pressenti pour remplacer Besson. »*
>
> *« Panier de la ménagère / Les plus démunis se font soigner de plus en plus tard. A la morgue, car avec la CMU ça ne coûte rien. ».*[43]

Sur le fond, le choix des contenus, nous retrouvons les thématiques du *CE* de la semaine[44] : (critique de la politique sécuritaire, inquiétudes sur les discours d'exclusion de l'extrême droite, accroissement des inégalités…) et même des thématiques récurrentes que nous présenterons plus bas.

Dans le *CE*, la page 5 est toujours bordée des deux côtés par des séries de brèves. Un titre très bref et un texte un peu plus long pour placer le propos satirique, notamment après la citation, entre guillemets, d'un extrait d'un confrère.

L'autre différence, tout à fait fondamentale, est liée aux registres utilisés. Alors que le *CE* affiche, dès la manchette, son intention de tout aborder sous l'angle satirique, *Charlie Hebdo* alterne des contenus satiriques, notamment dans les caricatures et tout d'abord l'appel de la « une », et des articles plus classiques. Ainsi, dans l'exemplaire du 19/10/2010, figure en page 3, une interview d'un « membre CGT de l'organisation des manifestations » qui n'adopte pas du tout le registre satirique[45] ou encore un long entretien (plus

---

[43] Exemples tirés de l'édition du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo*, page 16.
[44] Voir sur ce sujet, la Troisième partie, concernant la dimension argumentative du *CE*.
[45] Sur la définition précise du registre satirique, nous renvoyons au début de la seconde partie.

d'une page) avec Mehdi Taje, chercheur à l'Institut de recherche stratégique de L'Ecole militaire (Irsem) à propos de la menace Al-Qaida au Sahel.

Cependant, pour l'essentiel, *Charlie Hebdo* est proche du *Canard enchaîné*, d'une part dans sa volonté de créer des rubriques originales régulières, d'autre part dans l'approche satirique perceptible dès la titraille, puis dans les contenus. Les éditoriaux, chroniques (« *Journal d'un économiste en crise* » par Oncle Bernard), signés Charb, Bernard Maris, (« *L'apéro* »), Laurent Léger, Cavanna, Patrick Pelloux relèvent bien du registre satirique. Un certain nombre de thématiques sont par ailleurs communes avec celles du *Canard enchaîné*. Rien que dans ce numéro du mois d'octobre, nous relevons des articles sur les sujets suivants : la critique de la réforme des retraites, les dérives du libéralisme, les conflits d'intérêts (une rubrique régulière s'intitule « *Le conflit d'intérêts de la semaine* » dans Charlie Hebdo et *« Conflit de canards* » dans le *CE* (en page 5) car elle s'attache surtout à l'observation du monde agroalimentaire). Sur l'évasion fiscale et les décorations suspectes, un article s'intitule: « *Aux exilés fiscaux, la France reconnaissante* » et comporte le chapeau suivant :

> *« L'héritière des laboratoires UPSA, une multimillionnaire réfugiée en Suisse depuis sept ans et qui fait des affaires au Luxembourg, a reçu l'Ordre du Mérite la semaine dernière, des mains de Sarkozy. La distinction républicaine sert définitivement à récompenser les amis du pouvoir et ceux qui le financent… » Charlie Hebdo 19/10/2010*

Nous pourrons vérifier dans une partie suivante qu'il s'agit d'un registre et « d'angles » très proches de ceux du *CE*.

2.3. Place du discours satirique dans l'audiovisuel

2.3.1. Radio et satire

Entre les grandes chaînes de radios : *Europe 1, RTL, RMC, France Inter, France culture,* s'est installée, depuis quelques années, une nouvelle concurrence sur les créneaux horaires matinaux. Les trois leaders en audience en 2010 (*Europe 1, RTL, France Inter*) ont inclus une chronique à caractère humoristique ou satirique dans leur « tranche matinale » largement constituée d'information.

L'étude de ces émissions présentait bien sûr de l'intérêt, d'autant que nombre de ces chroniques, notamment celles de Didier Porte ou de Stéphane Guillon sur France Inter, faisaient régulièrement allusion aux enquêtes parues dans le *CE.* L'apparition de ces chroniques humoristiques ou satiriques (nous préciserons, en début de deuxième partie, les raisons de ce « flottement » dans les appellations et dans quelle mesure il est nécessaire de distinguer certains termes et certains fonctionnements), répond forcément à des stratégies de ces radios concurrentes, qui éprouvent le besoin, depuis quelques années, d'inclure dans leur tranche matinale ce type de discours décalé sur l'actualité. Il est possible d'y voir la prise en compte d'une demande ou d'une attente de la part des auditeurs d'un équivalent satirique de ce qu'ils trouvent par ailleurs dans la presse écrite depuis très longtemps, à la télévision et sur Internet plus récemment.

Cependant, les inclure à notre étude nécessitait la prise en compte de champs d'interactions tout à fait différents. Des choix d'ordre méthodologique s'imposaient : passer d'un discours écrit à la diffusion radiophonique impliquait la prise en compte d'autres enjeux communicationnels. D'autant que ces chroniques prononcées « en direct », en présence souvent d'un interlocuteur lui-même directement concerné, constituaient un objet totalement différent du discours écrit, par exemple dans les réactions immédiates qu'ils produisaient. L'exercice du discours satirique *in praesentia* serait un objet d'étude particulier qui nous éloignait trop des tentatives d'analyse de notre

support premier. Au contraire, le décalage recherché dans la parution satirique hebdomadaire a construit un rapport particulier avec le lecteur, dont nous essaierons de préciser le fonctionnement dans la partie suivante.

La seconde différence problématique est celle de la cohérence temporelle. Avec le *CE.*, nous étudions un discours inscrit dans le temps, et même dans l'histoire (bientôt centenaire). Or, ce qui caractérisait les autres productions était plutôt, au contraire, leur caractère éphémère. Ce constat est aussi le résultat d'une « construction » différente, dont nous essaierons de préciser les fonctionnements.

2.3.2. Télévision et satire

Pour mener ce recensement ; nous avons effectué un relevé dans les programmes des chaînes suivantes :

Grandes chaînes : TF1 ; France 2 ; France 3 ; Canal ; Arte ; M6

Programme TNT : Direct 8 ; W9 ; TMC ; NT1 ; NRJ 12 ; Virgin 17 ; France 4 ; BFM TV ; i>Télé ; La Chaîne Parlementaire / Public Sénat ; Gulli ; France Ô ; France 5 ;

Câble, ADSL et satellite

AB 1 ; Paris Première ; TF6 ; TIJI ; LCI - La Chaîne Info ; Comédie ; Téva ; Disney Channel ; TéléToon ; TPS Série club

Sur une semaine de programme télévisé, du 19 juin 2010 au 25 juin 2010, 6 « grandes chaînes », 13 sur le programme dit « TNT », 8 sur un bouquet « Câble, ADSL et satellite » en-dehors des abonnements à *Canal+* ou à des chaînes thématiques (*Ciné cinéma* par exemple), le relevé effectué des émissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique est présenté dans le tableau ci-joint. Il s'agissait d'établir la visibilité médiatique de la satire dans une semaine de programme télévisé en 2010

Ce panorama pose évidemment la question de la distinction entre humour et satire sur laquelle nous reviendrons avec précision dans la seconde partie, en détaillant la « mécanique » satirique à l'œuvre dans le discours écrit de l'hebdomadaire.

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **samedi** 19/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
F2	On n'est pas couché	22H30
	Panique dans l'oreillette	1H05
Canal+	Le Daily show	7H55
	Zapping	12H35
	Salut les terriens	19H
Direct 8	Le zapping de la 8	19H45
LCP	Déshabillons-les : La politique en chantant	15H15
Paris Première	Revue de presse du théâtre des deux ânes	13H05
	Grande anthologie de l'humour	19H55
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	18H40 et 22H35
		0H00
Comédie	2 retransmissions de spectacles : Arthur en vrai	20H40
	Rowan Atkinson live	23H20

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **dimanche** 20/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Zapping	12H25;18H15
	Le petit journal de la semaine	12H45
Direct 8	Le zapping de la 8	19H45
Paris Première	Grande anthologie de l'humour	19H55
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	12H50;18H26
	Les blondes	9H05
Comédie	Retransmission de spectacle : Arthur en vrai	17H55
	Inside Jamel Comedy Club	00H20

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **lundi** 21/ 6/ 2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35;20H35
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	22H20
	Omar et Fred : le visiophon	19H50
	Retransmission de spectacle : J-M Bigard	23H25

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **mardi** 22/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	S.A.V. Des émissions	8H28
Direct 8	Le zapping de la 8	19H55
	Spectacle : Anne Roumanoff	20H40
Paris Première	Caméra café	18H35
	Omar et Fred : le visiophon	19H45

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **mercredi** 23/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	S.A.V. Des émissions	8H28
	Le petit journal de la semaine	15H25
Direct 8	Le zapping de la 8	23H30
Paris Première	Caméra café	18H35
	Revue de presse du théâtre des deux ânes	20H35
Jimmy	Rowan Atkinson live	21H50
Comédie	Ils se foot du monde	22H45

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **jeudi** 24/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35
	Spectacle : Les Bodin's	20H40
Jimmy	Omar et Fred : le visiophon	19H45
	De Caunes-Garcia	22H05
	Inside Jamel Comedy Club	23H30

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du **vendredi** 25/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35
	Les grosses têtes	20H35
Jimmy	Omar et Fred : le visiophon	19H50
	Carte blanche à Michel Boujenah	15H00
	Arthur en vrai	00H55

Figure 5: Emissions TV à caractère majoritairement humoristique ou satirique 19 au 25/6/2010

Nous n'identifions finalement clairement que deux émissions qui affichent ouvertement leur caractère satirique : « *Les Guignols de l'info* », bien installés dans le paysage médiatique depuis une vingtaine d'années et la télédiffusion d'un spectacle de café-théâtre : la « *Revue de presse du théâtre des deux ânes* » sur Paris Première.

Ces deux types de production télévisuelle pratiquent non seulement un discours satirique mais ont également élaboré une mise en scène particulière des discours. Les « *Guignols* »[46] doivent ainsi une grande part de leur popularité à la création de marionnettes qui viennent s'exprimer sur un plateau

[46] Nous revenons en fin de thèse sur cette émission et les travaux universitaires qui s'y sont intéressé.

de télévision animé par un présentateur de journal télévisé. C'est une véritable mise en abyme du travail de présentation de l'information télévisée.

Il reste à envisager comment ce discours satirique s'insère dans la stratégie de la chaîne et quel est son modèle économique. Car le *CE* observe et commente le traitement satirique de ses concurrents. Ainsi, à propos du succès récent du *Petit Journal* dans l'émission où sont diffusés *Les Guignols de l'info* (voir l'extrait présenté en figure1), le *CE* insiste sur une différence fondamentale avec son propre fonctionnement : les annonceurs publicitaires sont épargnés dans l'émission et sont présents avant et après chaque diffusion, ce qui ne peut guère garantir l'indépendance économique. D'où, également le dessin de Lefred-Thouron qui illustre les difficultés des spectateurs à identifier, à la télévision, ce qui relève ou non de la publicité.

Le plateau de la « *Revue de presse du théâtre des deux ânes* » est, quant à lui, installé directement sur une scène de théâtre : comment mieux signifier que l'actualité (politique essentiellement) y est considérée comme un spectacle ?

De l'observation de ces quelques tableaux, nous tirons quelques grandes tendances :

1/ On relève une très nette domination des spectacles et émissions relevant du registre « comique », de l'humour, et non de la satire ou de l'ironie. Les distinctions dont nous avons tenté de synthétiser les enjeux « communicationnels » en début de seconde partie, permettent d'établir des différences de registres, de modalités, mais aussi des différences structurelles dans les fonctionnements et les finalités. Elles nous ont amené à ne pas nous encombrer d'une foule de titres d'émissions se proclamant plus ou moins iconoclastes mais jamais satiriques.

2/ La montée en puissance des émissions où les traitements humoristiques sont prépondérants lors des week-ends, notamment le samedi. Probablement peut-on y retrouver une culture du divertissement historiquement

attachée à cette soirée du samedi, ce qui ne se marie pas forcément bien avec le caractère corrosif des discours satiriques.

3/ Les séquences de discours satiriques sont donc sujettes à un cantonnement dans des espaces bien précis, très encadrés et cette organisation rend quasiment impossible une irruption hors-cadre.

On notera cependant qu'à l'image de ce qui se produit sur les chaînes de radio, de courtes séquences à caractère satirique s'insèrent dans des programmes longs. C'est le cas, très emblématique, des interventions d'Anne Roumanoff au sein des émissions présentées par M. Drucker le dimanche après-midi. Comme pour les chroniques radio, elles ont une fonction attractive. Elles permettent une variation des tonalités, répondent davantage à des logiques intersticielles.

Leur contexte de production et d'apparition dans l'espace public n'a donc pas grand-chose à voir avec le discours satirique du CE, fonctionnant de manière autonome, installé dans le paysage médiatique de longue date. A moins de transposer cette image de l'interstice à l'ensemble de l'espace public français et d'y considérer le discours de l'hebdomadaire comme un discours **entre** des discours institutionnels (tout en ayant fini par devenir lui-même une forme d'institution).

4/ Les émissions à caractère satirique sont totalement absentes de la grille d'un certain nombre de chaînes. Ce choix amène à s'interroger sur les logiques qui ont permis d'aboutir à ce résultat. Ou les responsables de ces chaînes considèrent que ce type de discours n'a pas sa place dans leur grille de programmes ou les directeurs de ces chaînes se méfient du potentiel dérangeant voire subversif de la satire. Dans tous les cas, il faut acter du fait que la prise de risque est minimale, voire totalement absente.

L'observation des occurrences de discours satiriques portant sur les actualités politiques, économiques et sociales, identifiables a priori comme tels, est un exercice finalement assez aisé en ce qui concerne les médias écrits

traditionnels, la TV ou les grandes chaînes radiophoniques, tant les occurrences sont rares. Reste à en comprendre la logique.

Ces « absences » sont apparemment totalement cohérentes, « rationnelles» sur un certain nombre de chaînes thématiques (pourquoi y aurait-il des discours satiriques sur une chaîne thématique musicale par exemple?). Pourtant, la justification de ces absences n'est pas si évidente dans bien des cas.

Comment l'expliquer d'autre part sur un certain nombre de chaînes généralistes « historiques », qu'elles soient des chaînes privées ou des chaînes publiques : *TF1, Arte, France 5, M6...* ? Pourquoi une absence totale de la TNT, à l'exception de *Paris Première* ?

En ce qui concerne notre étude, la nécessaire prise en compte de la dimension orale des discours, et la mise en scène évoquée pour les deux émissions qui relevaient de notre champ, nous emmenaient sur d'autres perspectives que l'étude du discours écrit. Nous avons souhaité explorer cette dernière dimension en priorité.

3. *Le Canard enchaîné* et le refus de la diffusion sur Internet. Quel espace, pour quelle parole ?

3.1. Internet et satire

Les principales critiques portées à la définition de l'espace public par Habermas portent sur son inaptitude à prendre en compte un élargissement de cet espace, d'abord avec l'avènement de médias de masse, puis avec l'apparition des nouvelles technologies. Certains postulent que : *« l'apparition d'internet et la médiation technique qui le caractérise produisent des*

évolutions du concept d'espace public et en renouvellent les contours»[47]. L'absence du *CE* de ce nouvel espace, contrairement à la quasi-totalité des autres supports écrits (pas seulement d'information) est donc un choix qui mérite que l'on s'y attarde.

Chacun est aujourd'hui convaincu de l'importance de la diffusion et de la circulation de l'information sur le web et de l'impact que ce média peut avoir en s'installant peu à peu dans le paysage médiatique. La liberté de ton y semble a priori plus grande, la circulation de l'information plus rapide : autant d'atouts favorables au discours satirique.

L'accès aux discours satiriques sur Internet comporte cependant un certain nombre de difficultés, et tout d'abord celle de l'identification et du repérage de ce type de discours. Or, finalement, le nombre de sites rapidement repérables n'a rien d'impressionnant. A titre d'exemple, le moteur de recherche *Google* pour les mots-clés « actualité satirique » renvoie en tête de liste sur le site « *Meilleurs-sites.net* » qui ne propose qu'une dizaine de sites (recherche effectuée le 24/6/2010). Entre les sites non actualisés depuis plusieurs années, ceux relevant clairement de l'humour ou de la parodie, ou ceux ouvertement racistes et antisémites, et non satiriques, le choix offert est donc bien pauvre.

Figure 6: Page d'accueil sur Internet, CE 11/8/2014

Pas de navigation dans la « *cyber mare* ». Contrairement à l'ensemble de ses confrères de la presse écrite, le *CE* ne diffuse pas encore en version numérique La lecture de la page d'accueil du site Internet[48] de l'hebdomadaire satirique manifeste un positionnement communicationnel en total décalage

[47] Benrahhal Serghini Zineb et Matuszak Céline (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », in *Etudes de Communication* n°32, Presses de l'Université de Lille 3, p. 33-49.
[48] Page d'accueil consultée une dernière fois le 8/8/2014, http://lecanardenchaine.fr/

avec les évolutions de l'ensemble de la presse écrite. Elle joue la métaphore filée. Utilisée à plusieurs reprises dans le rubriquage de l'hebdomadaire, la « mare » revient en titre : *« Une palme dans la cyber mare »* et le surtitre *« mais juste une ! »* résume l'apparition, très réservée, du titre sur la Toile. La page web explique en quelques phrases pourquoi le lecteur ne pourra pas y trouver de contenus sous forme d'articles, à part une reproduction de la « une » de la semaine.

A la fois refus et présence, l'ambiguïté de cette page constitue tout d'abord un excellent exemple de cette volonté de la parution de mettre en scène, dans l'espace public un certain nombre de ses pratiques et de ses choix. L'absence d'un site actif du *CE*[49] dans ce nouvel espace, contrairement à la quasi-totalité de tous les autres supports écrits (pas seulement d'information) est donc un choix qui mérite que l'on s'y attarde. Si certaines études se sont intéressées au « non-usage » d'internet[50], les études sur le refus, pour une parution, de communiquer en version numérique sont rares, d'abord parce que ce choix est exceptionnel. Car l'espace public est en pleine mutation : la « révolution numérique » aurait totalement bouleversé les règles du jeu.

Le maintien, pour le *CE*, d'une situation économiquement confortable, alors qu'il va totalement à rebours des évolutions de ses confrères, n'est pas le moindre des paradoxes. Ainsi, lors d'une émission radio consacrée à l'hebdomadaire, le journaliste Jean Lebrun, qui a invité Laurent Martin, historien spécialiste de l'hebdomadaire, introduit-il ainsi son émission, au moment où le journal *Libération* est, à nouveau, menacé de disparition :

> *« Mais comment peut-il encore se glisser partout alors qu'il paraît si obsolète ? L'actionnaire dit de référence de "Libération" explique qu'il faut capitaliser sur - je cite - l'éthique de la marque pour produire de petits objets multimédias qui viendront jusqu'à nos i-*

---

[49] Nous utiliserons par commodité l'abréviation *CE* dorénavant pour désigner *Le Canard enchaîné*.

[50] Kellner C., Massou L., Pierre Morelli P. (2010), « (Re)penser le non-usage des tic », *Questions de communication* [Online], 18 | 2010, p. 7-20.

phones pour nous distraire, bref faire quelques grumeaux dans la soupe numérique.

Et en ce temps de société liquide, Le Canard, 99 ans et toujours sur ses deux pattes, reste impavide ! Les jeunots de "Libération" auraient bien aimé qu'il ouvre un peu sa cagnotte pour les aider. Mais "Le Canard" ne le fait pour personne. Républicain mais pas partageur. Il veut bien en revanche donner des leçons à tout le monde. Le genre artisan : mon travail est bien fait, les autres n'ont qu'à faire le leur. »[51]

Dans le lancement de cette émission, qui présente l'hebdomadaire sous un jour plutôt favorable, transparaît aussi un certain agacement : le *CE* a une tendance à « *donner des leçons à tout le monde* ». Il assiste, sans broncher, à l'agonie d'un confrère avec lequel il a toujours entretenu des liens privilégiés, recrutant certains journalistes, et prêt à publier des informations sensibles que lui fournissent des collègues.

Comment l'hebdomadaire satirique, qui revendique haut et fort son indépendance, envisage-t-il les évolutions possibles dans ses pratiques du journalisme, la construction de ses discours, ses rapports aux sources et la construction du lien avec les publics de lecteurs ? Nous avons observé en détail les explications, parues dans l'espace public, dont nous disposions (sur le site ou d'autres supports dans lesquels des journalistes du *CE* étaient amenés à évoquer le passage au numérique). Nous croiserons cette observation avec les discours de journalistes de l'hebdomadaire explicitant leurs pratiques professionnelles lors de nos entretiens.

Notre étude s'est tout particulièrement intéressée au corpus de l'année 2010. L'observation de l'évolution de la page d'accueil du site Internet de 2008 à avril 2014 ne présente qu'une seule évolution remarquable que nous prendrons en compte. En nous attachant à l'observation de l'événementialisation des enjeux communicationnels en une de l'hebdomadaire,

[51] France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire», avec le journaliste Jean Lebrun. « Le Canard enchaîné ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688.

c'est-à-dire la propension récurrente que nous avons relevé dans l'hebdomadaire à commenter ses pratiques concernant la collecte puis la mise en circulation de l'information, nous nous sommes demandés quels étaient finalement les éléments de ce filtre satirique dans la fabrication ou la reprise de l'actualité, que l'hebdomadaire estimait incompatible avec certains processus de circulation de l'information des nouvelles technologies ? Il était nécessaire également d'observer la manière dont avaient réagi d'autres sources d'information concurrentes pour mieux cerner les modifications à l'œuvre dans les modèles de développement du numérique**.**

Pour Habermas, comme nous le rappellerons dans le chapitre suivant, dès l'émergence de la presse à grand tirage, au XIXème, ont surgi des questionnements récurrents sur l'interdépendance des sphères publique et privée, l'importance des médiations privées, les interrogations sur les limites de l'état[52]. Ces questions sont consubstantielles à l'établissement d'une sphère (politique) publique. Or, la « révolution numérique » pose le même type d'interrogations sur les processus de publicisation, les éventuelles limites, auxquelles s'ajoutent, de façon accrue, les interrogations sur le statut et la légitimité des acteurs.

Dans le dernier ouvrage consacré à ce sujet, *L'espace public contemporain* est, selon B. Miège, un espace où la parole publique est devenue plus « facile » grâce aux TIC, mais les modalités de l'échange ont changé et de nouveaux espaces ont fait leur apparition. Les médias gardent une influence importante, même si : « *il faut s'attendre à une relative perte d'influence de leur part dans l'activation de l'Espace public ainsi qu'au brouillage des pistes et au mélange des genres* ».[53]

Le refus de mettre l'information en ligne est parfois explicitement justifié, et il obéit également à certains choix en matière de circulation de l'information. Mais l'hebdomadaire satirique assoit aussi sa légitimité parce qu'il construit avec ses lecteurs sa propre lecture de l'information, notamment en se positionnant comme décrypteur des stratégies de communication

52 Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.
53 Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG, p. 128.

apparaissant dans l'espace public : l'absence de ces discours sur le web est donc le positionnement très paradoxal d'un média dont une des thématiques privilégiée est l'observation des discours (surtout politiques).

3.2. Les enjeux d'une absence

3.2.1. Un refus explicite

Les quelques lignes de la page d'accueil sur Internet sont une nouvelle déclaration d'indépendance. Le premier argument est la méfiance quant au fonctionnement « économique » de la mise en ligne, avec cette référence au rejet des « *opérateurs plus ou moins bien intentionnés* » qui souhaitaient accompagner leur diffusion en ligne.

L'absence de modèle de développement numérique et de circulation des informations sur le web peut, en effet, se justifier avec des arguments économiques. J-M Charon souligne même le contexte français, particulièrement périlleux :

> *« Les déficits et la difficulté à imaginer les modalités pour parvenir à la rentabilité sont d'autant plus préoccupants dans un pays où les pure players sont nombreux, avec des approches éditoriales originales et des identités fortes. »*[54].

Lors de nos entretiens avec J-F Julliard[55], journaliste au CE, ce fut même le principal argument avancé. A la question posée sur le maintien de la seule version papier, la réponse fut très clairement l'absence de modèle économique rentable en version électronique, encore à l'heure actuelle (en avril 2014). Pas d'opposition de principe donc à une version numérique, mais le souci de préserver un équilibre et une indépendance financière, dont l'hebdomadaire rappelle chaque année au mois d'août, dans « *Les comptes du*

---

[54] Charon J-M. (2010), « De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français »,in *Réseaux*, n° 160-161, pp. 256-281, Paris, La Découverte.
[55] Entretiens avec Jean-François Julliard le 11/7/2013 et le 15/4/2014.

Canard », à quel point ce mode de fonctionnement est constitutif de son identité.

Une autre justification attire l'attention. L'hebdomadaire souligne la nécessité de l'occupation de l'espace médiatique. Il s'agirait de ne pas laisser la place aux « escrocs ». L'accusation appelle une réaction nécessaire : il faut les empêcher d' *« occuper les adresses qu'ils ont parfois tenté de détourner, en se faisant passer pour nous »*, d'où la liste déposée d'une vingtaine d'adresses possibles qui ramènent au site officiel.

L'escroquerie pourrait n'être qu'économique, il est bien plus probable que le *CE* y voie également le risque d'un détournement de son discours, menaçant le sérieux qu'il attache au travail d'information effectué. Ce dont témoigne l'argumentation de cette page d'accueil est qu'occuper une place dans l'espace public, c'est donc aussi trouver, assurer et maintenir sa place par rapport aux autres. Le pire est que d'autres se fassent passer pour vous et vous fassent perdre tout crédit. Rester maître de son discours est un enjeu essentiel pour sa légitimité et sa survie dans l'espace public. Il faut naviguer entre divers écueils, notamment l'absence et la « récupération ». L'absence totale n'est plus envisageable : il s'agit au moins de répondre à un souci d'identification.

Une seconde devise apparaît au début du second paragraphe : *« Mais notre métier, c'est d'informer et de distraire nos lecteurs »*, qui fait cette fois penser aux déclarations littéraires du Grand Siècle et du Classicisme « Plaire et instruire » ou mieux encore chez Molière « Distraire et instruire ». C'est une confirmation écrite de l'intérêt, très présent dans l'hebdomadaire, porté au travail d'écriture en même temps qu'il se déclare vigilant sur le fond.

Mais ce travail-là n'est pas réservé au support écrit en version imprimée. La verve satirique pourrait aussi bien s'exercer en ligne. Un certain nombre de sites satiriques, aussi variés que souvent éphémères, en témoigne. Donc le refus de paraître en ligne et d'alimenter un site Internet n'est pas seulement lié au choix du registre satirique, mais à d'autres considérations.

3.2.2. Des arguments « communicationnels »

Attaché à une tradition historique, au « *beau métier qui suffit à occuper notre équipe »*, la page d'accueil sur Internet exprime depuis plusieurs années (au moins depuis 2008, sans variation notable), la volonté de poursuivre une longue tradition d'un journalisme qui s'exerce« *avec du papier et de l'encre* ». Deux possibilités restent : s'abonner ou se déplacer vers le kiosque le plus proche (un lien électronique permet d'obtenir cette information). Est donc clairement revendiquée la volonté de ne pas entrer dans l'univers technologique de la diffusion des informations sur Internet.

L'inscription dans une tradition de la presse écrite « papier » est un argument très important, une valeur forte de la parution, ce que nous confirme également J-F Julliard lors de nos entretiens. Les journalistes et le lectorat ont construit, sur une centaine d'années, un support d'une très grande stabilité formelle. Il faut y ajouter ce rapport de connivence lié à la pratique du registre satirique. Modifier cette construction, très ritualisée, qui a, avec beaucoup de méthode et de rigueur, construit un horizon d'attente, un pacte de lecture[56] (Veron, 1988), et un plaisir du texte (et du dessin de presse) sur un temps aussi long, est un risque éditorial important. Nous développerons ces points dans la seconde partie.

Comme le souligne B. Delforce, le travail du journaliste était déjà une co-construction avec son lectorat :

> *« L'approche par la notion de « discours sociaux » invite à voir les processus de construction plutôt comme des processus de « co-construction » entre journalistes et acteurs sociaux, voire entre acteurs sociaux eux-mêmes, dont les discours se configurent et se*

56 Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception*, in P. Charaudeau, Paris, Didier Erudtion, p. 11-25.

reconfigurent, de façon dialogique, dans des stratégies de rapprochement/différenciation mutuelles. »[57]

La version numérique fait évoluer les formes et les rapports, mais les processus de configuration et reconfiguration des discours existaient déjà.

Le *CE* préfère donc accepter un décalage temporel susceptible de lui faire perdre des lecteurs (notamment les « *canetons expatriés* » qui reçoivent le journal avec plusieurs jours de retard). Ce retard dans le traitement de l'information, les hebdomadaires ou autres périodiques ont toujours eu à le gérer L'assumer n'est pas si aisé, tant la concurrence sur la diffusion de l'information a beaucoup à voir avec la faculté d'être les premiers à diffuser ou commenter. En 2010, rares sont les hebdomadaires ou autres périodiques, qui n'ont pas profité des nouvelles possibilités offertes par un site Internet pour proposer des actualisations, des ajouts par rapport à la version papier.

Plus étonnant peut-être, mais assurément autre élément à considérer avec attention : le refus de gérer un flux de réactions par le biais d'un blog ou autre possibilité pour le lecteur de commenter sur le site de l'hebdomadaire un article. L'hebdomadaire coupe court à une nouvelle forme de circulation de l'information, de la construction et de la co-construction des discours publics.

Ce positionnement singulier amène à interroger un *habitus* qui s'est développé avec la mise en ligne de l'information. La possibilité de réagir de manière quasiment instantanée est déjà une nouvelle donne très importante dans la construction de la relation d'un média avec son public, mais le fait que cette intervention puisse apparaître tout aussi rapidement dans l'espace public (avec l'instauration de quelques « médiations » qui posent aussi question), est une modification tout aussi importante de la circulation des discours dans l'espace public. Or ces deux modifications fondamentales se sont installées dans le paysage médiatique sans que ses conséquences soient clairement

57 Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication* 6, p. 111-134.

identifiées. Le retrait volontaire de l'hebdomadaire satirique sera, au moins, l'occasion d'envisager ce qu'implique la présence rendue visible des lecteurs sur le site des journaux d'information générale.

Le CE maintient donc un rapport distancié au lecteur. La connivence qui s'établit par le biais de l'écriture satirique ne saurait se confondre avec une mise en scène publique des interactions. Ce modèle de développement, que l'on retrouve sur la plupart des sites spécialisés dans « l'information générale », et notamment les plus récents sites de « pure players » c'est-à-dire ne proposant qu'une version électronique (citons *Mediapart*, *Backchich* ou *Rue 89* par exemple dont les modèles économiques sont comparés par A. Ramrajsingh[58]), n'est pas du tout envisagé au CE, comme nous l'a confirmé J-F Julliard. Si un site comme *Mediapart* est considéré comme un concurrent, puisque affichant une très ambitieuse ligne éditoriale (un onglet, sur le site, en propose une version de six pages), l'entrée dans ce mode de circulation des informations, notamment par le biais de blogs d'abonnés qui se répondent, induit également un autre rapport à la parole « légitime » en information et au rôle social et pénalement responsable d'intervenants qui ne sont pas protégés par le statut de journaliste (voir les difficultés rencontrées par les « lanceurs d'alertes » de *Mediapart*).

En attendant d'être lui-même actif sur le web, l'hebdomadaire est bien sûr attentif aux « reprises » des informations qu'il délivre dans sa version papier, comme nous le confirme J-F Julliard. Ainsi, l'utilisation récente de *Twitter* pour annoncer, dès le mardi, des sujets qui seront traités dans la version papier disponible le mercredi pour le grand public, témoigne de l'intérêt porté à l'accélération et la possible amplification de circulation des informations délivrées par le *CE*.

[58] Ramrajsingh A. (2011), « Les pure players d'information générale : support technologique, idéal journalistique, structure et discours économiques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/2011, p. 112-131.

3.2.3. Un positionnement déontologique

Dans la presse écrite grand public, il ne restait en 2010 que 4 parutions régulières à caractère clairement satirique[59] : *Le Canard enchaîné, Charlie Hebdo* (hebdomadaire également), *Siné Hebdo,* né d'une scission à *Charlie Hebdo,* et *Le Plan B* (bimestriel). *Le Plan B* a cessé de paraître en mars 2010 et le site internet "*www.leplanb.org*" a fermé en 2010. *Charlie Hebdo* a, comme la quasi totalité de ses confrères de la presse écrite, choisi de proposer également une version électronique de son hebdomadaire, comme le désormais mensuel *Siné Hebdo,* après quelques interruptions. Seul le *CE* n'avait pas franchi le pas en 2010, c'est toujours le cas en août 2014.

Deux sites se présentaient comme des journaux satiriques et sont plus proches, à première vue, du CE : www.**bakchich**.info et www.**desinformations**.com. Le site www.**bakchich**.info se revendique également satirique, il est sous-titré, en page d'accueil, avec cette formule : « Satire juste ». Le bandeau d'accueil présente des onglets « Enquête », « Info » et « Mauvais esprit ». Certains contenus pourraient donc être rapprochés du CE. Par contre, dans le modèle économique adopté, le site présente une particularité qui le distingue clairement du CE : à la fin des articles, il lance un appel aux dons pour soutenir son activité : « *Vous avez aimé cet article ? Soutenez Bakchich !* ». Or, au CE, l'indépendance et l'autonomie financière, assurée exclusivement par les ventes de l'hebdomadaire, sont constitutives du support d'information.

Pour le second site, la page d'accueil le définit comme « satirique », mais formule une différence de positionnement fondamentale par rapport au *CE.* En effet, le site se présente comme rejetant la possibilité de délivrer des informations *: « Le web-journal satirique francophone dont toutes les informations sont fausses ».* Rien à voir donc, dans cette affirmation, avec la volonté au *CE* (comme nous le constatons dans le corpus et comme les entretiens avec des journalistes nous l'ont confirmé), d'être une source d'informations. D'autre part, il comporte également des messages publicitaires.

[59] Voir le chapitre précédent sur le paysage médiatique et la satire.

En avril 2014, ces sites existent toujours. D'autres sont apparus et se font réciproquement échos par le biais de rubriques, intitulées « *Copinages* » par exemple. Deux sites nous paraissent davantage préfigurer ce que pourrait être un site internet « actif » du *CE :* www.fakirpresse.info ou www.cqfd-journal.org. De manière très paradoxale, ils lient tous deux leur avenir à la possibilité de continuer à pouvoir en acheter une version papier. Pour le premier, l'appel est très clair : « *Pour 3€, lisez, découvrez, retrouvez le journal Fakir en kiosques ou alors abonnez-vous ! Car on ne peut réaliser des enquêtes, des reportages, que parce qu'il est acheté* ». Pour *CQFD* un slogan, qui est aussi un lien hypertexte renvoyant à des formules d'abonnement, explique au passage le décalage entre version papier et version numérique : «*Pourquoi mettez-vous les articles en retard sur le site ? Parce que sans papier, pas d'octets* ».

La mise au point du *CE* n'est pas non plus dénuée d'ambiguïtés. La une du journal est accessible tout de même et on annonce la volonté d'enrichir le contenu : « *avec une rubrique historique, et, peut-être, un accès aux archives* ». Autrement dit, si le refus concerne l'actualité récente, la volonté semble présente de s'inscrire « dans le temps ». Le refus de s'inscrire dans la circulation médiatique très réactive de l'information sur Internet se double donc du souhait de s'y inscrire comme référence historique. Or, si la plupart des journaux en ligne ont adopté un système d'archives de ce type, il ne fait qu'accompagner la présence de l'actualité.

Relevons cependant ce positionnement particulier de l'hebdomadaire : il dissocie l'information diffusée par le biais de la presse écrite de l'information circulant sur ce nouveau média que constitue Internet, refusant d'y voir une sorte de continuité ou de relais naturel. La version Internet n'est pas considérée comme une simple adaptation ou une variante de la première.

En 2014, le 5 mars exactement, les lignes bougent pourtant un peu à l'occasion de la découverte des enregistrements cachés de Nicolas Sarkozy par son conseiller en communication, Patrick Buisson. Il s'agit, finalement, d'une première : la diffusion en ligne d'une information inédite en version papier de l'hebdomadaire. Intitulé *: « Sarko enregistré à son insu : un micro était caché*

dans le Buisson », quelques lignes de textes annoncent la mise en ligne de deux « morceaux choisis » de ces enregistrements.

> *« Le Canard » publie la preuve (audio) que le plus proche conseiller de l'ex-président enregistrait en douce réunions et conciliabules*
>
> ***27 février 2011, vers 17 h, Palais de l'Elysée. Ça tourne !***
>
> *Dans le studio de télévision, le président de la République termine l'enregistrement son allocution télévisée su soir. Il annonce un remaniement. Ses plus proches collaborateurs l'ont regardé sur un écran de contrôle. Nicolas Sarkozy vient de terminer par le traditionnel « Vive la République, vive la France ». Séquence débriefing. Puis retour arrière avec visionnage avec le principal intéressé. Dans la poche de Buisson, le son tourne toujours.*

Figure 7: http://lecanardenchaine.fr/, page consultée le 13/3/2014.

Cette première incursion dans l'espace numérique de circulation de l'information fonctionne sur le modèle de la version papier : titre accrocheur qui propose un nouveau néologisme sur « Sarko », annonce d'une preuve des informations avancées, jeu d'écho avec une caricature, signée Cabu. Elle se justifie par l'annonce de la production d'une preuve audio des enregistrements secrets dont il est question. Elle préfigure, peut-être, une évolution future de l'hebdomadaire et de son site Internet.

Un encadré intitulé « *Sarkoleak* » parodie l'affaire WikiLeaks. Ce site souhaite porter dans l'espace public, par souci de transparence, de manière non identifiable et sécurisée, des documents témoignant de réalités sociale, politique ou militaire, qui nous seraient cachées. Ces documents sont non seulement diffusés mais peuvent être commentés et corrigés, selon le principe des sites de mise en commun de type wikipedia.

Or, le *CE*, sur cette affaire de fuites d'information avait eu l'occasion de consacrer un éditorial intitulé « *Droit de fuites* », le 1/12/2010. Ses explications[60] soulignent en creux la responsabilité assumée par un journaliste qui décide de faire apparaître des informations dans l'espace public[61]. Le refus de la version numérique n'est pas un simple rejet d'une forme de modernité : la lecture d'un certain nombre de métadiscours sur ses propres pratiques confirme un véritable choix de rester sur un positionnement décalé par rapport aux habitudes contemporaines de circulation de l'information. Les explications du *CE* viennent confirmer qu'il s'agit surtout de statuer sur ce qui est secret et ce qui ne peut le rester, ce qui relève ou non de la sphère privée, et la légitimité de celui qui vient laisser trace sur un site qui délivre de l'information : « *La révolution technique servirait de révélateur à la révolution comportementale : blogs, forums, chats, réseaux sociaux ou wiki en tout genre permettant à chaque citoyen de passer du statut de simple récepteur à celui d'émetteur récepteur (User Generated Content)* »[62]. Les médias traditionnels doivent

---

[60] Nous commenterons le contenu de cet éditorial en quatrième partie.

[61] Nous utiliserons notamment sur cette question, dans la même quatrième partie, les ouvrages de Cyril Lemieux : *Mauvaise presse* ou de Denis Ruellan : *Le professionnalisme du flou*.

[62] Sonnac Nathalie (2009), « L'économie de la presse : vers un nouveau modèle d'affaires », *Les Cahiers du journalisme* n°20, Automne 2009, p. 22-43.

s'inscrire dans ce nouvel environnement, il leur reste à fixer des limites et trouver un équilibre économique.

Le *CE* s'est positionné, en 2010, dans un rôle d'observateur prudent et inquiet des dérives possibles, un rôle de vigie, qui attend avant de choisir la bonne voie au milieu de ces bouleversements et de ces accélérations de la circulation des discours. L'organisation économique et sociale des médias, en pleine mutation, impose de nouveaux choix et de nouveaux modèles de développement qui doivent tenir compte des nouvelles caractéristiques de circulation de l'information[63]. Elles associent l'interactivité, le partage et, souvent, la gratuité, ce qui pose la question de l'équilibre économique et de l'indépendance financière de la parution[64].

L'un des arguments clairement avancé est la question de la protection des sources, régulièrement évoquée en 2010 dans l'hebdomadaire, et réapparaissant à l'occasion de quelques affaires emblématiques comme l'écoute de journalistes du journal *Le Monde* ou l'affaire WikiLeaks. Le traitement de l'affaire Woerth-Bettencourt[65] offrira également l'occasion de préciser à quel point la vigilance dans le traitement d'informations circulant de plus en plus rapidement, est un point essentiel, y compris pour une parution satirique.

Il s'agit de trouver un équilibre entre le « caché » et ce qui doit être révélé dans l'espace public. Le positionnement de l'hebdomadaire est fondé sur la nécessité de préserver des sources sans lesquelles ce qui est « caché » ne peut accéder à l'espace public, afin de permettre, paradoxalement, d'éclairer autrement des enjeux publics. Il n'y aurait guère d'intérêt à rejoindre le

---

[63]Rebillard Franck (2011), « Du Web 2.0 au Web2 : fortunes et infortunes des discours d'accompagnement des réseaux socionumériques », *Hermès*, La Revue, 2011/1, n° 59, p. 25-30..

[64]Sur cette question des modèles de développement économique sur le web, deux articles en particulier : Sonnac Nathalie (2006), « Médias et publicité ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 49-58. DOI : 10.3917/tdm.006.0049, et Attias Danielle (2006), « Quel modèle économique pour la presse sur Internet ? », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 143-150. DOI : 10.3917/tdm.006.0143.

[65] La question des sources fait l'objet d'un chapitre, en quatrième partie.

« *mainstream médiatique* »[66] et l'enjeu est de conserver à la fois originalité, fiabilité des sources et de l'information, et, bien sûr, indépendance.

L'écriture satirique participe à cette construction d'une médiation particulière, qui s'est construite dans la durée, mais semble encore hésiter face aux implications d'une inscription dans une autre forme de circulation de l'information.

II. L'espace « symbolique »

Afin d'appréhender au mieux les enjeux de cette production hebdomadaire, il s'avère nécessaire de reprendre la littérature existante évoquant la notion d' « espace public ». L'observation attentive des théories de Habermas est donc un passage obligé. Sans oublier des théories antérieures et, bien sûr, les débats ultérieurs, les deux tomes de *Théorie de l'agir communicationnel*[67] constituent un terrain théorique particulièrement riche.

Revenir sur un historique précis de la montée en puissance, puis des mutations successives de la notion d'espace public nous éloignerait trop de notre objectif ici. Mais le rappel de certaines grandes caractéristiques est toutefois indispensable. L'espace public évoqué ici sera celui qui serait né en France autour du siècle des Lumières. Il supposait un relatif effacement des classes sociales pour imposer deux principes : l'égalité des personnes qui participent et l'usage public de la raison comme critère d'arbitrage.

L'apparition ensuite, au XIXème, de la presse à grand tirage autorise la « publicité » des débats et très vite l'apparition d'une presse « critique ». L'émergence d'un espace public est donc liée à la sphère privée bourgeoise. La « publicité » des débats devenait un moyen de pression à la disposition des citoyens pour freiner le pouvoir de l'Etat.

---

[66] Marty E. *et al.* (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux* 6/2012, n°176, p. 27-72 URL:www.cairn.info/revue-reseaux-2012-6-page-27.htm.
[67] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Cette presse que d'autres encore qualifient de « morale » est davantage au service de l'intérêt général, introduit de nouveaux thèmes de débat et dénonce le recours au secret : c'est ce mouvement vers le public (implication, arbitrage des débats…) qui constitue l'évolution principale.

Dans la perspective de notre étude, le fait que ces débuts soient marqués par des questionnements récurrents sur l'interdépendance des sphères publique et privée, l'importance des médiations privées, les interrogations sur les limites de l'Etat, est intéressant : ces questions sont consubstantielles à l'établissement d'une sphère politique publique. Il s'établit dans l'Etat, la société, la pratique d'un discours rationnel sur les questions politiques, avec un espace public régulé, qui se construit autour de procédures et aboutit au législatif, et un espace public « général » qui a des fonctions plus symboliques.

Rapidement, le champ politique prend place et met en concurrence divers arguments. La rationalité politique se dégage par la mise en concurrence de divers arguments qui permettront d'établir un consensus, représentatif de l'intérêt général. La « publicité » de ces discours permet de vérifier l'influence sur les pouvoirs politiques et notamment législatifs : on peut y voir les prémices de ce que l'on dénommera une « opinion publique ».

L'une des critiques porte sur l'accès à cette entité abstraite d'espace public. Comment peut-il défendre l'intérêt général alors qu'une très large partie de la population en est exclue ? Nous y reviendrons dans cette partie.

Dans son cinquième chapitre de *L'espace public*, Habermas[68] évoque les *« transformations des structures sociales de l'espace public »*. La dégénérescence de l'espace public idéal serait liée à l'apparition des médias de masse et la disparition du principe de publicité. Progressivement, le fossé se serait creusé entre une minorité d'experts, coupés de la masse, et dont l'usage de la raison n'est plus rendu public, et la majorité dont l'accès à la culture est assuré par les médias de masse. La dimension critique est court-circuitée et la publicité se fait surtout manipulatrice. Les jeux finissent par s'équilibrer autour

[68] Habermas Jürgen (1978), L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot.

des mêmes pôles régulateurs, des organisations concurrentes qui gèrent rationnellement l'exercice du pouvoir social et politique.

Ainsi, avec Habermas déjà, il ne s'agissait pas seulement de la construction d'une opinion publique et de la publicité, mais il fallait s'intéresser également aux rôles des médias, de la société civile et aux mouvements sociaux.

Sans nous arrêter à un ouvrage paru il y a plus de cinquante ans, la question se pose très souvent au chercheur en sciences de l'information et de la communication[69] de la nécessité de revisiter cette définition de l'espace public et la très abondante production scientifique qui en est un prolongement plus ou moins direct. Il nous est apparu que s'appuyer sur le texte original pour réinterroger, cette fois, le discours satirique du *CE* permettait d'ouvrir de nouvelles perspectives.

1. Les théories d'Habermas face au discours satirique

Cette étape nous semble d'autant plus utile, s'agissant de l'étude du *CE*, que la réflexion sur les interactions dans les univers de communication se double dès le début (tome 1) d'une réflexion sur l'argumentation. Or, notre objet d'étude se prête justement, davantage que d'autres supports de la presse écrite, à bon nombre d'interrogations concernant le statut de discours assumés comme argumentés, voire « engagés » :

> *« Le concept de rationalité communicationnelle réfère à un contexte systématique de prétentions universelles à la validité, qui n'a pas encore été explicité jusqu'à présent. C'est pourquoi je pense qu'il*

[69] Zineb Benrahhal Serghini and Céline Matuszak (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, 32 | 2009, 33-49.

faut une théorie de l'argumentation pour expliciter ce concept de façon appropriée. »[70]

Quant à l'argumentation, une première définition, très générale, est proposée par Habermas :

> *« Nous appelons argumentation le type de discours où les parties prenantes thématisent des prétentions à la validité qui font l'objet de litiges, et tentent de les admettre ou de les critiquer au moyen d'arguments. »*[71]

Mais, la perspective « communicationnelle » doit rester primordiale dans l'étude de ces argumentations. Il ne s'agit pas de révéler des sens cachés mais de s'attacher à retrouver des mécanismes de fonctionnement et de circulation en observant de près les structures langagières.

> *« Sont seules instructives pour une théorie de l'activité communicationnelle les théories analytiques de la signification qui s'attachent à la structure de l'expression langagière et non aux intentions du locuteur. Elle garde ainsi en vue le problème de la façon dont les actions de plusieurs acteurs peuvent être reliées les unes aux autres à l'aide du mécanisme de l'intercompréhension, c'est-à-dire, la façon dont elles peuvent édifier des réseaux dans des espaces sociaux et des espaces historiques. »*[72]

1.1. Le positionnement heuristique

---

[70] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p.34.
[71] Ibidem, p.34
[72] Id, p. 285

Les théories d'Habermas sont tout d'abord pertinentes pour le positionnement de notre travail dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

Dans sa préface, il définit son ouvrage comme : « un point de départ d'une théorie de la société qui s'efforce de justifier ses paramètres critiques […] Nous le savons depuis Hegel et Marx, les problèmes d'exposition ne sont pas extérieurs aux contenus ». Il est évident que cette manière d'aborder notre corpus sera bien plus à même d'en dégager des éclairages intéressants.

> *« Le choix entre une interprétation descriptive et une interprétation rationnelle consiste pour nous à décider, soit d'ignorer, soit de prendre au sérieux, en tant que prétentions accessibles à une appréciation objective, la prétention à la vérité que l'acteur relie à ses opinions, et la prétention au succès, en rapport avec la vérité, qu'il relie à ses actions téléologiques. »*[73]

Cette dimension téléologique tient compte des choix effectués qui déterminent des stratégies différentes. Elle est, pour notre étude, un postulat déterminant, et dans la manière d'aborder notre corpus, et dans l'analyse des discours de l'hebdomadaire, qui cherche, lui aussi, à dévoiler les ressorts plus ou moins cachés des discours des acteurs (politiques surtout) de l'espace public.

> *« Si nous ignorons ces prétentions en tant que prétentions à la validité, nous traitons les opinions et les intentions comme une réalité subjective, i.e. comme quelque chose qui, pour être produit par l'acteur comme son opinion ou son intention qu'il dévoile ou porte à l'expression devant un public, devrait être imputé à son monde subjectif. Dans ce cas, nous neutralisons les prétentions à la vérité et au succès, du fait que nous traitons opinions et intentions comme des*

[73] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 133.

manifestations expressives ; et la seule manière qui nous resterait de les traiter objectivement serait de les juger du point de vue de la véracité et de l'authenticité... »[74]

Resituer les discours dans un contexte, dans un espace public en mouvement est une nécessité. L'approche des sciences de l'information et de la communication ne peut se limiter à une explication de texte, ou une analyse de discours qui ne tiendrait pas compte des interactions.

Aborder le corpus de cette manière permet d'avoir le recul critique nécessaire à l'analyse :

« En revanche, si nous prenons au sérieux les prétentions de l'acteur telles qu'il les pense rationnellement, nous soumettons ses chances (putatives) de succès à une critique qui s'appuie sur notre savoir et sur notre comparaison entre le déroulement factuel de l'action et le déroulement idéal-typique, tel qu'on le projetterait pour l'action rationnelle par rapport à une fin. »[75]

Le chapitre 3 établit la distinction entre 4 concepts fondamentaux : L'agir téléologique, l'agir régulé par les normes, l'agir dramaturgique et l'agir communicationnel. Ces concepts peuvent nous aider à appréhender les interactions à l'œuvre dans un support de la presse écrite comme le *CE*.

L'agir téléologique que Habermas rattache à la théorie de la philosophie de l'action, nous intéresse dans la mesure où il s'attarde sur « *le concept central de la décision entre des alternatives d'action* », c'est-à-dire sur des stratégies. L'agir régulé par des normes revient sur l'orientation suivant des valeurs communes : l'acteur individuel suit une norme ou choisit de l'enfreindre. L'agir dramaturgique envisage les participants d'une interaction

---

[74] Idem, p. 133.
[75] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 133

comme constituant eux-mêmes un public : ce souci « *d'auto-présentation* » engendre une nécessaire « *stylisation* ».

Enfin l'agir communicationnel observe : « deux sujets qui engagent une relation interpersonnelle et recherchent une entente sur une situation d'action. La place du langage y est prééminente. »[76]

C'est notamment sur cette dimension de recherche d'un consensus qu'il y aura dans le cas de notre objet d'étude le plus d'ambiguïté : dans quelle mesure peut-on parler de « consensus » dans la production des discours du *CE* ?

Mais les trois autres concepts vont contribuer à tenter de mieux cerner notre objet d'étude : les questions de stratégies seront abordées dans un chapitre consacré à l'argumentation, les interrogations sur « l'agir dramaturgique » et les normes s'attarderont surtout sur les mécanismes satiriques choisis par le *CE*.

1.2. Herméneutique, signification et validité

Habermas convoque également les travaux sur l'herméneutique, la science de l'interprétation des signes, de leur valeur symbolique, notamment ceux de Gadamer, selon lequel comprendre c'est :

> *«S'entendre sur les choses, et, en second lieu seulement, dégager l'opinion de l'autre en tant que telle, et la comprendre. Ainsi la première de toutes les conditions herméneutiques reste la précompréhension qui naît du fait d'avoir affaire à la même chose. »*[77]

Gadamer dans *Vérité et méthode* conteste la prétention à l'objectivité dans les processus d'interprétation et insiste sur l'importance des contextes :

---

[76] Id. page 101
[77] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 150.

les textes prennent sens en fonction d'un horizon d'attente, qui varie selon les individus et les époques.

> *« Une conscience formée à l'herméneutique doit [...] être ouverte d'emblée à l'altérité du texte. Mais une telle réceptivité ne présuppose ni une "neutralité" quant au fond, ni surtout l'effacement de soi-même, mais inclut l'appropriation qui fait ressortir les préconceptions du lecteur et les préjugés personnels. »*[78]

En aval, la compréhension du lecteur est ainsi dirigée par « *des attentes de sens transcendantes* ».

Cette définition, qui fait écho aux perspectives de recherches des sciences de l'information et de la communication, peut être prolongée, du côté de l'interprétation par la définition de M. Foucault, qui s'approche elle-même de la définition de la sémiologie :

> *« Appelons herméneutique l'ensemble des connaissances et des techniques qui permettent de faire parler les signes et de découvrir leur sens.»79*

Habermas formule, quant à lui, une articulation nécessaire entre la « signification » des phrases et leur « validité ».

> *« La signification des phrases, et leur compréhension, n'autorise pas qu'on les sépare du rapport à la validité des énoncés, rapport inhérent au langage. Les acteurs et auditeurs comprennent la signification d'une phrase s'ils savent dans quelles conditions la phrase est vraie. De même, ils comprennent la signification d'un mot*

---

78 Gadamer Hans Georg (1960), Vérité et méthode, 4e éd. trad. par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Le Seuil, 2006.

[79] Foucault Michel (1966), *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, p. 44.

s'ils savent comment il contribue à ce que la phrase qu'il a aidé à constituer puisse être vraie. La sémantique de la vérité développe donc la thèse que la signification d'une phrase est déterminée par les conditions de sa vérité. »[80]

Ces principes de base dans l'approche des discours, en général, sont bien sûr valables pour l'analyse des discours satiriques. L'importance de la contextualisation et l'attention portée aux processus de construction et d'interprétation de ce type de discours sont même accrus dans le processus de communication qui passe par la satire, comme nous essaierons de l'illustrer.

2. Discours, discours social, identité discursive

2.1. Discours

Si en amont, l'action sociale se manifeste à travers une activité langagière, il convient de considérer, comme le fait Habermas, les modalités de production du lien social à travers le discours.

Dans son Dictionnaire d'analyse du discours, Charaudeau et Maingueneau nous rappellent que : *« Le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte. »*[81], autrement dit *: « Il n'y a de discours que contextualisé »*[82]. L'étude du discours social doit donc s'accompagner d'une étude pragmatique du discours, qui s'intéresse au contexte d'énonciation.

Dans *L'ordre du discours*, M. Foucault soulignait l'importance des « contraintes » dans les discours, notamment lorsqu'ils sont destinés à paraître rapidement dans l'espace public :

---

[80] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 287.
[81] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.
[82] Maingueneau Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed.. Points Seuil.

« La discipline est un principe de contrôle de la production du discours. Elle lui fixe des limites par le jeu d'une identité qui a la forme d'une réactualisation permanente des règles.[…] Les discours religieux, judiciaires, thérapeutiques, et pour une part aussi politique ne sont guère dissociables de cette mise en œuvre d'un rituel qui détermine pour les sujets parlants à la fois des propriétés singulières et des rôles convenus. »[83]

Lorsque des individus mettent en commun un même ensemble de discours, apparaît la doctrine, qui surveille davantage encore les sujets parlants qui se reconnaissent (appartenance « *de classe, de statut social, ou de race, de nationalité ou d'intérêt, de lutte, de révolte, de résistance, ou d'acceptation* » dans la classification de M. Foucault).

« La doctrine effectue un double assujettissement : des sujets parlants aux discours, et des discours aux groupes, pour le moins virtuel, des individus parlants. »[84]

Nous montrerons plus loin que le travail de l'hebdomadaire satirique consiste notamment à relever les apparitions de ces discours « doctrinaires », d'en rappeler parfois l'histoire et la cohérence, et d'en parodier les mécanismes.

Une autre série de règles précise la nouvelle manière d'approcher les discours chez M. Foucault : les règles de renversement, de discontinuité, de spécificité et d'extériorité. Elles invitent à la plus grande vigilance dans l'approche des textes : dégager une « cohérence » n'est pas chose aisée.

« Il ne faut pas imaginer, parcourant le monde et entrelaçant avec toutes ses formes et tous ses événements, un non dit ou un

---

[83] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 37 et 41.
[84] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 45.

impensé, qu'il s'agirait d'articuler ou de penser enfin. Les discours doivent être traités comme des pratiques discontinues, qui se croisent, se jouxtent parfois, mais aussi bien s'ignorent ou s'excluent. »[85]

Chaque discours a donc sa spécificité et requiert des efforts d'interprétation : rien n'est jamais acquis, pas de complicité systématique ni de « *providence discursive qui le dispose en notre faveur* », bien au contraire :

« Il faut concevoir le discours comme une violence que nous faisons aux choses, en tout cas comme une pratique que nous leur imposons ; et c'est dans cette pratique que les événements du discours trouvent le principe de leur régularité. »[86]

Enfin, la quatrième règle, de « *l'extériorité* », est un principe qui permet d'inscrire la recherche dans le champ des sciences de l'information et de la communication plutôt que dans des analyses de discours qui s'apparenteraient davantage aux recherches purement linguistiques ou littéraires :

« Ne pas aller du discours vers son noyau intérieur et caché, vers le cœur d'une pensée ou d'une signification qui se manifesteraient en lui ; mais, à partir du discours lui-même, de son apparition et de sa régularité, aller vers ses conditions externes de possibilité, vers ce qui donne lieu à la série aléatoire de ces événements et qui en fixe les bornes. » [87]

Ainsi l'intérêt de l'étude du corpus du *CE* réside, dans une perspective des sciences de l'information et de la communication, non seulement dans l'analyse de discours mais aussi dans la recherche de ses conditions

---

[85] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 54-55.
[86] Ibidem
[87] Ibidem

d'élaboration, de production et de diffusion à un instant précis de sa longue histoire dans le paysage médiatique français.

Le discours s'élabore dans un contexte, il est une construction collective. La construction d'un « dicible » selon la formule d'Angenot, qui préfère également utiliser le terme de « discours social » :

> *« Tout ce qui narre et s'argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours.*
>
> *Nous appellerons plutôt « discours social » non pas ce tout empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les distributions typologiques, les grammaires de mise en discours, les répertoires topiques, qui, dans une société donnée, organisent le narrable et l'argumentable et assurent la division du travail discursif. »*[88]

2.2. Discours social et identité discursive

Les définitions des discours prennent parfois davantage en compte l'importance des interactions, les « positions actantielles » des acteurs et des destinataires ; elles ont favorisé l'utilisation des dénominations de « discours social » ou « identité discursive ».

La place dans l'espace public des différents acteurs sociaux, ceux qui appartiennent au système politique ou ceux qui sont amenés à en rendre compte comme les journalistes peut également être analysée à l'aide des théories de l'énonciation. S. Olivesi affirme que :

> *« Si l'énonciation a en effet pour condition, ou du moins dépend de la position occupée par un sujet, réciproquement toute*

[88] Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin.

position au sein du champ politique est déterminée par une série de prises de positions, dessinant une trajectoire variable redéfinie à chaque nouvelle occurrence. En ce sens, prendre position revient inévitablement à se positionner stratégiquement comme sujet dans l'ordre du discours et, par suite, dans l'espace distributionnel du champ politique. D'où l'esquisse d'une topologie de l'énonciation fondée sur le repérage des positions occupées, qui permette de circonscrire l'espace énonciatif et de définir les prises de positions possibles à partir du lieu coercitif d'où un sujet peut advenir en s'énonçant. »[89]

Dans la lignée des travaux de M. Foucault, les analyses de P. Achard reprennent la dénomination de « formation discursive », mais évoquent également des « genres » et des « registres ». La presse constitue d'ailleurs un très bon exemple, selon lui, de ce statut de « registre », car « *c'est une situation d'interlocution dont la stabilité est assurée par la répétition dense (les mêmes lecteurs lisent périodiquement le « même » journal).* »

« Dans cette conception, le registre est la matérialité locale qui s'appuie sur la stabilisation, par répétition, d'une interpellation qui prend une consistance institutionnelle plus ou moins forte, et que l'on peut formaliser comme origine spécifique de la locution du registre. Les divers systèmes (bouclés) d'opérations énonciatives sont alors des constructions d'écarts (des calculs) dont le système universel fonctionne indépendamment de l'ancrage. Cette universalité est cependant une abstraction linguistique qui présuppose l'ancrage initial. »[90]

---

[89] Olivesi Stéphane (1994), « De la politique du discours. Eléments pour une analyse critique du discours politique. », *Quaderni* 24, Paris, EMSH.
[90] Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: Langages, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95.
.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_

Genre, discours, registre, angle, comment finalement désigner le propos satirique ? Nous reviendrons dans le chapitre suivant, qui évoque la question de « l'angle » en journalisme, sur ces terminologies.

B. Delforce rappelle également que la construction de l'espace public est aussi affaire de rapports de force :

> *« Dans l'espace public, les rapports de force entre acteurs sociaux rivaux ne s'expriment pas d'abord par la violence, physique ou symbolique, mais par l'intermédiaire de discours sociaux rivaux qui visent à agréger des collectifs chez qui ils doivent susciter des réactions d'adhésion et/ou de réprobation. Ces énoncés ont vocation à s'insérer parmi d'autres énoncés ou discours déjà tenus qu'ils ne peuvent que venir bousculer/infirmer ou, au contraire, étayer/confirmer. »*[91]

Or, dans cet espace finissent par s'imposer des « modèles » dominants, ce que M. Angenot, reprenant le terme employé par A. Gramsci, appelle une « hégémonie ».

> *« J'en reviens à l'expression même de discours social, choisie pour désigner la totalité de la production discursive propre à une société. Le choix d'une telle expression, le fait de l'employer au singulier (de ne pas parler des discours sociaux) implique qu'au-delà de la diversité des langages, des pratiques signifiantes, on croit possible d'identifier, dans tout état de société, une résultante synthétique, une dominance interdiscursive, des manières de connaître et de signifier le connu qui sont le propre de cette société,*

[91] Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », Questions de communication, n°6.

qui transcendent la division des discours sociaux : ce que, depuis Antonio Gramsci, on appelle une hégémonie. »[92]

M. Angenot ne nie pas la possibilité de la coexistence de discours sociaux variés, mais insiste sur le fait qu'ils finissent par faire partie d'un tout, qui fixe finalement les limites. C'est l'hégémonie d'une époque, elle concerne les formes et les contenus :

> « *Les pratiques signifiantes qui coexistent dan une société ne sont pas juxtaposées ; elles tendent à former un tout «organique» ; elles sont cointelligibles, non seulement parce que s'y produisent et s'y imposent des thèmes récurrents, des idées à la mode, des lieux communs, des effets d'évidence, de « cela va de soi », mais encore parce que, de façon plus dissimulée, au-delà de thématiques apparentes et en les intégrant, le chercheur peut reconstituer des règles générales du dicible et du scriptible, une topique, une gnoséologie, déterminant extensivement l'acceptable discursif d'une époque.* »[93]

Pour J. de Bonville, l'identité discursive renvoie à l'idée selon laquelle l'identité sociale des acteurs est en partie constitutive des discours qu'ils produisent.

> « *L'identité discursive serait donc la résultante d'une construction collective et plus globalement des interactions sociales impliquant les sujets communicants ou leurs représentations. Plus précisément, l'identité discursive des différents énonciateurs exprime*

---

[92] Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin.
[93] Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin.

textuellement l'ensemble des rapports concrets, non exclusivement discursifs, qui lient les sujets communicants. »[94]

La perspective sociologique porte également une attention toute particulière dans l'analyse des discours à la place tenue par les « acteurs sociaux » occupant des places dans des organisations institutionnelles :

> *« Selon la formule althussérienne, le discours « interpelle l'individu en sujet » : un acte de langage (attesté) fait sens dans une interdiscursivité de places construites ou préconstruites. Cet acte, dès lors réellement effectué, ne « réussit » que dans la mesure où les sujets « interpellés » le prennent en charge en se situant pratiquement par rapport à la place que le discours leur assigne. Le sens, l'effet d'un discours est la façon (répartie dans l'espace social) dont il est pris en charge là où il est reçu. Ces considérations qui s'appliquent sans difficulté au discours de « propagande » sont tout aussi pertinentes dans l'exécution de tâches pratiques. »*[95]

En plus de l'importance des places « *construites ou préconstruites* » d'où émanent les discours, sa prise en charge en réception doit également être observée avec attention dans le processus de communication, qu'il s'agisse d'un propos qui se veut particulièrement persuasif (comme dans la « *propagande* ») mais aussi dans des discours qui se présentent comme moins « engagés ».

Les travaux de J. Noyer et B. Delforce vont également dans le sens d'un renforcement de la prise en compte de la dimension discursive dans l'analyse de la médiatisation. La notion de « discursivité sociale » qu'ils théorisent les

---

[94] De Bonville Jean et Moreau Lise (2000), « Journalistes et magistrats : le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000. » *in Nature et transformation du journalisme. Théories et recherches empiriques*. Québec, Presses universitaires de Laval.

[95] Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95. .http://www.persee.fr/web/revues/

amènent à considérer les discours sociaux (et donc, les productions de la presse satirique en font partie) comme processus et comme résultat. Leur conclusion rappelle l'intérêt de la démarche pour comprendre la construction des problèmes publics

> *« Un premier niveau de repérage nous amène à considérer que, parmi les potentialités multiples d'élaboration du sens, certaines ont tendance à être socialement récurrentes et même, parfois, organisatrices de l'appréhension publique d'une question. Au-delà d'un simple phénomène de stéréotypisation, c'est sans doute - comme nous avons tenté de l'esquisser- dans les espaces de circulation et de construction progressive de ces discours que peuvent se repérer des formes de régularité étroitement constitutives de la « publicité » de ces questions. Si les médias - quels qu'ils soient – ne constituent pas forcément un espace indispensable de cette publicisation, l'observation des actes de constitution des problèmes publics amène à constater qu'ils contribuent grandement à la construction des enjeux publics de nombre de questions. »*[96]

L'observation régulière et méticuleuse des stratégies de communication émanant des acteurs sociaux les plus influents, et notamment des hommes politiques, dans la vie politique, économique et sociale, est, comme nous le préciserons, le travail essentiel du *CE* chaque semaine, et contribue à sa manière à la construction de problèmes publics. Nous chercherons donc à retrouver les régularités du discours satirique.

---

[96]Delforce Bernard et Noyer Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, 22 | 1999, 13-40.

3. Positionnement par rapport aux nouveaux enjeux des espaces info-communicationnels

Les approches de cette notion d' « espace public » ont, bien sûr, connu d'autres interrogations et d'autres tentatives de définition depuis Habermas. Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, les recherches actuelles tendent à rappeler que « l'espace public » ne peut se réduire à des discours institutionnels, et insistent sur les mutations perpétuelles de cette construction sociale.

> *« L'espace public n'est pas une institution, mais un espace potentiel, ouvert à tous les acteurs ; ce n'est pas une donnée a-historique, mais une construction sociale en évolution. Caractères qui soulignent la fragilité intrinsèque de l'espace public, donc la possibilité de sa disparition ou de sa dissolution… »*[97]

La prise en compte des échanges, des interactions entre acteurs, relais et destinataires de ce qui apparaît dans l'espace public, est aussi devenue une évidence dans les démocraties. Le public visé est aussi capable de critiquer les messages qu'il reçoit, il ne s'agit plus de considérer qu'il y a simplement transmission de messages à des destinataires passifs. L'espace public permet ainsi de mettre en scène les tensions sociales, de manière plus ou moins violente.

> *« Par ailleurs, le concept d'espace public suppose que les acteurs sociaux ne soient pas totalement aliénés et possèdent une certaine capacité critique autoréflexive.*
>
> *Enfin l'espace public concourt à une certaine pacification des mœurs sociales en substituant la communication à la violence*

[97] Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions.

physique, ce qui d'ailleurs n'exclut pas une certaine violence symbolique. »[98]

L'une des critiques porte sur l'accès à cette entité abstraite d'espace public. Comment peut-il défendre l'intérêt général alors qu'une très large partie de la population en est exclue ?

Rapidement donc la question de l'espace public, de son accessibilité, de ses publics, de la montée en visibilité de certains enjeux ou des limites qui finissent par s'établir, est finalement un enjeu clé dans l'exercice de la démocratie.

Dans sa présentation d'un numéro spécial consacré à l'espace public, « *un concept clef de la démocratie* », E. Dacheux propose cette définition, très « politique », après avoir rappelé les principaux travaux parus sur la question :

« L'espace public est tout à la fois :

Le lieu de la légitimation du politique*. C'est par l'espace public que les citoyens ont accès aux informations politiques, qu'ils peuvent débattre et se forger une opinion et qu'ils choisissent les personnes qui exerceront le pouvoir politique. C'est par l'espace public que les citoyens se sentent non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit.*

Le fondement de la communauté politique. *L'espace public est un espace symbolique qui permet de relier entre eux des individus appartenant à des communautés ethniques ou religieuses diverses afin de former une communauté politique commune.*

Une scène d'apparition du politique. *C'est sur l'espace public que les acteurs politiques se mettent en scène et où les problèmes publics deviennent visibles et sensibles. »* [99]

---

[98] Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions.

3.1. De « l'ambiguïté » des médias

Avant même d'en venir à la spécificité du discours satirique, il nous faut revenir sur l'ambiguïté des médias : ils proposent des réponses à une demande sociale, par devoir de démocratie, mais ils sont, dans le même temps des entreprises dans une économie libérale. Comme le rappelle Charaudeau, ils concilient des dimensions normatives (diffuser l'information) et économiques (assurer la pérennité de l'entreprise médiatique).[100]

Selon Charaudeau, l'espace public se structure autour d'un certain nombre de secteurs (ou champs) d'action sociale, et les médias sont les lieux où se mettent en scène des tensions et des finalités parfois concurrentes :

> *« Lieux d'organisation globalisante des rapports de force qui entretiennent entre eux des relations étroites. On peut en déterminer quatre principaux : le juridique, l'économique, le médiatique, le politique. Ces quatre secteurs, tout en ayant une finalité propre, interagissent les uns sur les autres, et parfois même se trouvent dans des relations de dépendance les uns vis-à-vis des autres.»*[101]

La dimension économique de l'entreprise de presse, sans la réduire, de manière caricaturale, à un asservissement total et systématique à des intérêts purement financiers, doit, sans doute possible, être prise en compte dans les interactions observées par les sciences de l'information et de la communication.

L'espace public est donc en constante restructuration puisque la logique économique des mass médias n'est pas fondamentalement différente des autres

---

[99] Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

[100] Charaudeau Patrick (1997), Le discours médiatique. La construction du miroir social, Paris, Nathan-INA.

[101] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 21.

entreprises capitalistes. D'autre part, les acteurs et les sujets économiques sont omniprésents et sont parfois, dans le même temps, portés par des acteurs politiques institutionnels (des élus, des hauts fonctionnaires, des ministres, des responsables syndicaux, des représentants d'associations)

> *« Cet ordre économique n'est pas sans influence sur l'espace public. Tout d'abord, ce qui constitue le cœur actuel de l'espace public, les mass médias, obéit à une logique économique de profit et de concentration qui met souvent à mal la qualité des informations et le pluralisme de la presse. Ensuite, les acteurs économiques sont aussi, très souvent des acteurs politiques prenant positions dans l'espace public. C'est vrai de dirigeants d'entreprises devenus membres du gouvernement (T. Breton, F. Mer, C. Lagarde, etc.), de syndicalistes contestants la politique économique du gouvernement ou de responsables de secteurs économiques réclamant publiquement une autre politique fiscale. »* [102]

Les sujets sur lesquels on débat de l'intérêt général tels que la production puis la répartition des richesses, la politique fiscale, le développement durable, la lutte contre l'exclusion ou les politiques d'immigration, sont donc, par essence, amenés à apparaître très régulièrement dans l'espace public, ce qui ne présage en rien des avancées effectives sur ces questions démocratiques essentielles.

Il s'agit d'ailleurs ici d'un hiatus majeur du fonctionnement démocratique et de sa traduction dans l'espace public. Ce qui est évoqué ou revendiqué, avec la plus grande véhémence, et éventuellement avec des arguments très solides et respectables, ne se traduit pas, de ce fait, dans une reconnaissance « officielle » et des actes. Nous verrons que ce décalage entre la prise de parole publique et les traductions effectives dans la vie politique,

---

[102] Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », *in L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

économique et sociale, est justement l'objet d'une surveillance particulière dans le *CE*.

3.2. Espace public et démocratie

L'étude d'une parution satirique qui s'intéresse avant tout à l'actualité politique, économique et sociale, doit donc s'articuler à cet ensemble qui caractérise les sociétés démocratiques modernes. Les dimensions économiques, politiques et symboliques y sont intimement liées et mouvantes et les antagonismes qui préfigurent les discours qui seront finalement présentés dans l'espace public s'y réajustent en permanence par la confrontation avec les autres acteurs.

Si, comme nous le rappellerons la parution satirique affiche la volonté de bousculer les normes et de les scruter et questionner en permanence, elle ne saurait elle-même échapper à cette construction d'ensemble d'un espace public. C'est ce qu'E. Dacheux appelle une « nouvelle approche de l'espace public » :

> *« Notre volonté est plutôt de souligner combien il est nécessaire, pour penser les évolutions des sociétés démocratiques, de prendre en compte l'intrication complémentaire et conflictuelle de trois ordres qui se déterminent réciproquement : l'économique (la mise en valeur des ressources), le politique (l'élaboration des normes) et le symbolique (la construction du croire). Dans cette construction théorique novatrice, la démocratie est, simultanément, un régime politique particulier (marqué par l'instauration d'un espace public) et une société singulière (fondée sur elle-même). Ainsi deux éléments constituent la démocratie moderne. D'une part, une interaction antagoniste particulière entre ces trois ordres qui fait, à un moment particulier de l'histoire, surgir un espace public. D'autre part, une nouvelle régulation de cette interaction antagoniste qui, justement, se joue désormais, en grande partie, dans l'espace public. L'espace*

public est donc à la fois le fruit d'un compromis particulier, historiquement situé, entre les trois ordres, et l'instance, propre à la démocratie, où se régule, depuis lors, le conflit entre ces trois ordres. »[103]

La possibilité, et même la nécessité d'éprouver les possibilités de contester dans un espace public est un enjeu déterminant dans une société démocratique. Elle ne saurait garantir le bon fonctionnement effectif de cette démocratie. Les décisions politiques peuvent même tendre pour certains à contourner les processus démocratiques pour mieux affirmer le pouvoir d'une oligarchie, comme le soutient récemment J. Rancière dans la *Haine de la démocratie*[104]. Dans *Droit et démocratie*[105], Habermas souligne la nécessité de prendre davantage en compte les des prises de paroles publiques issues de ce qu'il dénomme la « démocratie délibérative » mieux à même de faire émerger l'intérêt général.

Si l'importance du maintien d'un espace public vivant et pluraliste se pose comme une évidence dans les espaces démocratiques, son fonctionnement et la possibilité d'y trouver les prémisses de décisions et d'actes qui se traduiront dans la société civile, ne fait donc pas du tout l'unanimité. L'explosion « quantitative » amenée par les nouvelles technologies et les échanges par des réseaux sociaux, n'a pas non plus clarifié ces interrogations.

3.3. De la « fragmentation de l'espace public »

Un numéro spécial de la revue *Hermès*, en 1989, s'intitulait déjà, bien avant l'explosion des nouvelles technologies de la communication, et

---

[103] Dacheux Eric (2007), « Une nouvelle approche de l'espace public », *Recherches en communication* N°28.
[104] Rancière Jacques (2005), *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique editions.
[105] Habermas Jürgen (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.

notamment la généralisation d'Internet, « *Le nouvel espace public* »[106]. Dans un article de la même revue *Hermès*, en 1995, B. Miège distinguait, par rapport à la description de l'espace public d'Habermas, quatre évolutions importantes, qu'il appelait « lignes de fuite » : l' espace public aux prises avec les techniques de la communication politique, la pénétration de l'espace public dans la sphère privée, la dimension marchande de l'espace public et l'information prolongée par la communication.

Ainsi, les perspectives de réflexion s'en trouveraient renouvelées : les inégalités de participation à l'espace public sont-elles en train de s'accroître ? Une élite sur-informée et sur-médiatisée, utilisant par ailleurs des stratégies de communication de plus en plus sophistiquée, n'est-elle pas la seule à même de construire du « consensus social »? Et cette multiplication de dispositifs ne déboucherait-elle pas sur une « *juxtaposition d'espaces « partiels », sans liaison les uns avec les autres* » ?[107]

Dans le dernier ouvrage consacré à ce sujet, *Le nouvel espace contemporain*[108] est selon B. Miège un espace où la parole publique est devenue plus « facile » grâce aux TIC, mais les modalités de l'échange ont changé et de nouveaux espaces ont fait leur apparition. Les médias gardent une influence importante, même si : « *il faut s'attendre à une relative perte d'influence de leur part dans l'activation de l'Espace public ainsi qu'au brouillage des pistes et au mélange des genres* »[109].

En effet, avec la montée en puissance des communications par les technologies informatiques, de nombreux auteurs ont remis en question la notion traditionnelle d'espace public. Constatant l'accès à la visibilité, rapide et parfois quantitativement impressionnante, de paroles auparavant cantonnées dans des sphères plus ou moins privées, certains évoquent désormais des

---

[106] Bregman Dorine, Oayan Daniel, Ferry Jean-Marc, Wolton Dominique (1989), « Le nouvel espace public », *Hermès* 4, 1989, CNRS.
[107] Miège Bernard (1995), « L'espace public : Au-delà de la sphère politique », *Hermès* 17-18, CNRS.
[108] Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG.
[109] Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG, p. 128.

« espaces publics mosaïques »[110], des espaces fragmentés.[111] Si D. Wolton évoque trois espaces publics synchrones (« commun, public et politique »), d'autres comme Charaudeau envisagent des modifications plus fondamentales comme « *La disparition du face-à-face entre instances politiques et citoyennes homogènes au profit de rapports de pouvoir et contre-pouvoir multiples »*[112].

Les médias de communication ne pouvant être réduits à de simples « moyens de communication », il nous faut bien considérer qu'en faisant usage des médias de communication, les individus parviennent à créer de nouvelles formes d'interaction et d'action.

Ce mélange ou ce flou entretenu sur les limites entre privé et public apparaît pour beaucoup comme une caractéristique de plus en plus fréquente. Nous entrevoyons d'emblée à quel point cette question concerne le *CE*.

Une autre inquiétude récurrente est associée aux espaces publics contemporains : le risque d'une juxtaposition d'intérêts très individualistes, qui nuiraient finalement à la constitution de communautés et à l'émergence de sujets d'intérêt général. Certains y verraient une tendance naturelle paradoxale de la constitution de communautés dans l'espace public : elles seraient aussi à l'origine d'une certaine distanciation.

> *« Aplatissement de la communauté dans sa figure sociale qu'on a pu décrire comme le rassemblement apathique et contingent de bonheurs privés, d'individualismes du repli sur soi, indifférents au destin politique de la communauté. Etrange espacement de la communauté qui la diluerait au point qu'en l'espace public rien ne se donnerait comme res publica, objet d'engagement et de responsabilité politiques communs. Désinvestissement et désintéressement seraient l'effet pervers d'un espace de distanciation éloignant excessivement les individus de la communauté, les tenant à l'écart les uns des autres*

---

[110] Favre Pierre et Neveu Erik (1999), « *Les manifestations de rue entre espaces publics et espaces privés* », in Pierre Favre**,** Olivier Fillieule**,** Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, coll. « recherches », 2007.

[111] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

[112] Charaudeau,Patrick (1997), Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social, Paris, Nathan, INA, p. 202-203.

comme autant de monades étrangères et dépolitisées. Apparaîtrait alors que les organes de médiation politiques et médiatiques n'assuraient plus que la transmission et la diffusion d'un simulacre de vie communautaire sans lequel tout lien serait rompu, mais qui ne serait plus que symbolique et formel.» [113]

L'espace public deviendrait ainsi essentiellement un espace qui permettrait surtout l'expression de divergences, débouchant sur de la confusion et non sur des convergences.

E. Tassin, voit, au contraire dans cette profusion une addition d'intervalles, qui finit par construire un ensemble. La caractéristique commune est de permettre les relations :

« Bref, penser l'espace comme ajointement d'intervalles et non comme relation de distance. Non plus espace extensif, mais jeu des séparations liantes et de liens séparateurs. Le problème est moins celui de la distance qui sépare que celui du lien qui unit dans la séparation. D'une certaine façon, ce qu'il y a de commun dans l'espace public, est la dimension intervallaire dans laquelle nous nous rapportons les uns aux autres et, de là, à nous-mêmes. » [114]

Il ne faut donc pas chercher dans l'espace public le lieu du façonnement d'un être-commun, mais le lieu institué d'un « *vivre-ensemble qui lie la pluralité des communautés particulières, qui fait accéder les mondes vécus à une visibilité politique*». [115]

---

[113] Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris.
[114] Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris.
[115] Idem

L'étude du fonctionnement du *CE* dans l'espace public nous amènera à envisager cette question du vivre-ensemble, de l'accès à la visibilité du politique et des limites.

III. Le Canard enchaîné : spécificités d'un acteur social dans l'espace public

La place occupée par l'hebdomadaire dans le paysage médiatique doit aussi être évaluée à travers la question des « acteurs sociaux ». Peut-on parler d'acteur social pour cette production particulière qui se déclare d'emblée marginale en affichant le traitement satirique de l'information comme préambule ?

Définir le statut d'un acteur social permet de réfléchir à son positionnement par rapport aux autres, son identité propre et son éventuelle construction de sa position d'acteur. Cette double construction est issue de leur activité et de leur « publicité ». Ils tiennent également compte d'une forme de « réflexivité » : ils réagissent (ou pas) aux réactions qu'ils suscitent. Les acteurs sociaux, comme l'ont rappelé Charaudeau à travers sa définition ou Chabrol en travaillant plus spécifiquement sur le discours du travail social, doivent pour exister se référer *«… à des représentations supposées partagées, à des normes, des rôles, des plans, scénarios et scripts attendus et spécifiques. »*[116]

Pour désigner cette dimension normative de la communication sociale, Quéré utilise les termes de « compétence communicationnelle » ». La compétence du sujet socialisé lui a permis d'acquérir une aptitude à effectuer un certain nombre de choix :

[116] Chabrol Claude (1994), Discours du travail social et pragmatique, Paris, P.U.F.

« …la compétence du sujet socialisé réside dans son habilité à sélectionner un jeu de rôles dans l'ensemble de ceux qui sont toujours déjà institués.»[117]

Et cette compétence est aussi un choix « politique ». Lorsque l'interlocuteur conteste la validité des jeux de rôles, il remet en cause la disposition de repères fondamentaux : la légitimité, le juste, le légal ou le social.

« Ce faisant, il provoque un changement de niveau de communication : la validation des normes et des jeux de rôles relève d'une discussion pratique, c'est-à-dire politique. »[118]

1. Choix et stratégies de mise en forme

La mise en page est une « figuration rhétorique de l'information » selon la formule de M. Mouillaud et J-F Tétu et la page un support signifiant. Le journal y construit son identité propre dans laquelle le lecteur doit se repérer voire se reconnaître. Le premier caractère de l'information est d'afficher la différence en construisant « *une fragmentation sémantique de l'espace* ». Ils utilisent également le terme de « dispositif », une matrice signifiante des discours sociaux :

« Les dispositifs ne sont pas seulement des appareils technologiques, de nature matérielle. Le dispositif n'est pas le support interne de l'énoncé, mais un site où l'énoncé prend forme...Le site joue

---

[117] Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 38.
[118] Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 38.

le rôle d'un « formant » ou d'une matrice, de telle façon qu'un certain type d'énoncé ne peut apparaître « qu'in situ » ». [119]

E. Goffmann[120] utilise la notion de « cadre ». Chaque cadre impose un ensemble d'actes discursifs possibles et en exclut d'autres, ces rôles sont assumés par les partenaires de la situation de communication.

Deux autres références nous apparaissent fondamentales pour observer de manière plus pertinente notre corpus : elles concernent les recherches menées sur la médiatisation au sein des espaces publics et les constructions d'agenda (agenda-setting).

Ainsi la définition même de « l'espace public » (d'autres travaux évoqueront des « arènes publiques ») et de son fonctionnement font écho aux travaux de J. Habermas[121] et de bien d'autres successeurs. Il s'agit d'évaluer l'importance accordée aux enjeux (et aux agents) sociaux dans la couverture médiatique, mais aussi l'importance que leur accordent le public. Mais cette conception des modèles de communication, de la construction par exemple de la sphère politique qui correspondrait à la publicisation des problèmes et événements dans la sphère publique, est très rationnelle. D'autres travaux (de L. Quéré par exemple) ont insisté sur les processus de publicisation et l'importance des jugements réflexifs des récepteurs : l'événement public n'existerait pas en lui-même mais serait indissociable de sa présentation publique et de sa mise en scène médiatique. Ce concept de « mise en scène » de l'information nous paraît particulièrement riche pour aborder notre corpus.

C'est pourquoi le repérage des régularités et des absences formelles et discursives dans l'hebdomadaire est un travail essentiel qui ne peut être dissocié des discours qu'il contient. Le terme de « discours » est utilisé avec toutes les nuances récapitulées par P. Charaudeau et D. Maingueneau :

---

[119]Opus cité, Deuxième partie, Chapitre 2
[120]Goffmann Erving (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
[121]Habermas Jürgen (1978), *L'Espace public*, Paris, Ed. Payot.

« Un discours est orienté, est une forme d'action, est interactif, est contextualisé, est pris en charge, est régi par des normes, est pris dans un interdiscours ». [122]

Il faut d'autre part prendre en charge le traitement satirique du discours. P. Charaudeau résume ainsi l'acte d'énonciation humoristique :

« Une certaine manière de dire, à l'intérieur de diverses situations, à des fins de stratégie pour faire de son interlocuteur un complice. Comme tout acte de langage, l'acte humoristique est la résultante du jeu qui s'établit entre les partenaires de la situation de communication et les protagonistes de la situation d'énonciation… Aussi, est-on amené, pour étudier l'acte humoristique, à décrire la situation d'énonciation dans laquelle il apparaît, la thématique sur laquelle il porte, les procédés langagiers qui le mettent en œuvre et les effets qu'il est susceptible de produire sur l'auditoire. » [123]

Une étape essentielle de repérage est donc indispensable pour mieux appréhender le fonctionnement de ce processus dans notre corpus.

Les huit pages de l'hebdomadaire sont construites autour d'une maquette particulièrement stable. Les rubriques sont identiques d'un numéro à l'autre sur l'ensemble de l'année. Il conviendra par ailleurs de revenir sur ce travail particulier de rubriquage puisque les dénominations de l'hebdomadaire ne se retrouvent pas, pour la plupart, dans la presse française.

---

[122] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

[123] Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication 10.*

1.1. La manchette : quelles indications ?

1.1.1. Le nom du journal

Le positionnement historique a été évoqué, et nous y reviendrons un peu plus loin, de même que sur la polysémie et l'ambiguïté du terme « canard ». De toute manière, la persistance de l'utilisation de ce terme, plutôt tombé en désuétude en 2010, pour désigner le support écrit du journal, est déjà un choix d'inscription dans une histoire et, comme nous l'avons rappelé à propos de la version Internet, une confirmation d'un certain « décalage » par rapport au système médiatique contemporain.

Il faut y ajouter, en 2010, le paradoxe sinon l'antithèse que constitue l'adjectif « enchaîné ». Le journal ne comporte aucune coupure liée à la censure comme à ses origines. Pas de « blancs » dans la mise en page et aucun accroc à la liberté de publication en 2010 : les 52 numéros ont paru, et l'hebdomadaire n'a pas évoqué de difficultés particulières. Le maintien du titre originel s'explique donc par une volonté de s'inscrire dans une continuité historique, mais le contexte de parution est très différent.

Nous avons également relevé une certaine dissémination du nom du journal à l'intérieur des huit pages par le jeu de la métaphore filée dans le titrage d'un nombre important de rubriques. Il faut y ajouter la parution régulière des *«Dossiers du Canard enchaîné»*, parfois abrégé en *« Dossiers du Canard »*, parutions émanant de la même équipe de rédaction.

Au détour de certains articles, et notamment du suivi, sur plusieurs semaines, voire plusieurs années, de certains dossiers ou « affaires », le journal se cite lui-même, parfois sous forme de clin d'œil. A titre d'exemple les aimables réponses des époux Balkany questionnés sur l'implication du personnel de leur municipalité dans le mariage de leur fille donnent lieu à un encart titré *«Le Canard, je l'emmerde »* (9/4 page 4).

Ce peut également être l'occasion d'inscrire le discours du journal dans le temps. Ainsi le 13/8, l'article « *Tempête de dollars sur les frégates de Taïwan »* est-il l'occasion pour le journal de citer un article précédent du

11/10/2006, dont la manchette apparaît en fac-similé (« *Les frégates de Taïwan cinglent vers un non-lieu* », pour souligner le fait que le papier avait anticipé les évolutions actuelles du dossier.

Le *CE* se valide donc en tant que source de certaines informations et s'inscrit de lui-même dans l'espace public. Cette « auto-validation » n'est pas exceptionnelle dans le paysage de la presse écrite d'information, mais elle prend une ampleur certaine dans l'hebdomadaire, qui signale régulièrement, dès l'éditorial (voir la troisième partie), la continuité de ses travaux d'enquête.

1.1.2. « L'angle » satirique. Angle, registre et discours.

La notion d'angle en journalisme est déjà théorisée et figure dans les manuels de journalisme depuis les années 1920. Elle peut désigner des aspects très différents qui renvoient au point d'observation, à la manière de raconter, d'écrire.

Mais, ce que nous voudrions rappeler ici est que, bien plus qu'une simple mise en forme, le choix d'un angle implique des choix dans la manière d'aborder puis de rendre compte de la complexité du réel.

Selon D. Ruellan, deux critères sont déterminants : l'accessibilité, c'est-à-dire que le journaliste est d'abord à la recherche d'une cohérence dans un univers dont il doit aussi gérer les contraintes matérielles et l'urgence, et l'expressivité : l'observateur choisit un personnage, une histoire à raconter… Par conséquent, le choix d'un angle n'est pas qu'une option d'écriture : « *Ainsi, l'angle est au cœur du processus de rationalisation de l'information* »[124].

Reprenant l'image utilisée par G. Cornu qui voit dans cette juxtaposition possible des angles qui se complètent pour donner une vision d'ensemble comme dans un tableau « cubiste », D. Ruellan préfère, quant à lui, évoquer un « effet mosaïque ». Chaque événement traité doit avoir sa propre cohérence et répond à ses propres impératifs :

---

[124] Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble, p. 138.

« Bref, l'ensemble doit faire que l'on dise , en jargon des rédactions, que « le sujet tient debout tout seul », autrement dit qu'il est situé, qu'il a un début et une fin, qu'il raconte quelque chose de compréhensible et sensé […] Le sujet ainsi traité sera d'autant plus significatif qu'il viendra s'insérer dans un ensemble. C'est là l'effet mosaïque. »[125]

La multiplication des sources d'informations, sur des supports écrits, à la radio avec les chaînes d'information continue, à la télévision et sur internet, favorise les approches « angulaires » qui visent à capter l'attention de consommateurs très fréquemment sollicités. On peut ainsi, considérer que l'hebdomadaire satirique est une offre supplémentaire dans un marché de l'information très concurrentiel :

« La pratique de l'angle fait partie des moyens développés par les médias pour répondre à ces exigences de consommation. On peut la comprendre comme un moyen de découpage, de segmentation du produit informationnel. »[126]

Le positionnement satirique est revendiqué dans la manchette *: « Journal satirique paraissant le mercredi »*. Là aussi, il s'agit d'une exception dans la presse française. Les autres parutions (évoquées en Première partie) que l'on pourrait qualifier de satiriques ne l'affichent cependant pas en une.

Cette autre singularité pose la question des enjeux et des conséquences, notamment en termes d'exercice de la liberté de la presse et ses limites. Si l'hebdomadaire sort clairement d'une « orthodoxie rigoureuse», il reste à tenter d'évaluer dans quelle mesure il s'écarte d'un discours dominant. Y. De La Haye formule ainsi l'enjeu :

---

[125] Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Prsses Universitaires de Grenoble, p. 139.
[126] Ibidem

« L'analyse des audaces ne peut être séparée de l'analyse des conditions sociales de possibilités de ces audaces »[127]

L'hebdomadaire ne comporte pas de dépêches d'agences telles quelles. Le travail d'écriture est présent dans chaque article, chaque brève, même s'il se réduit à quelques mots pour commenter les citations. Sans aucun doute induit-il également un rapport particulier entre le lecteur, l'information et ce travail d'écriture.

Le terme « d'angle » satirique n'est donc pas un simple changement de registre, terme utilisé pour désigner ce type d'écriture par certaines analyses littéraires. Le choix d'un angle est créateur de sens, comme le rappelle D. Ruellan :

« L'angle satisfait aussi – et avant tout peut-être – l'exigence de positionnement spécifique du journalisme comme modalité de production du savoir. En quelque sorte, au-delà de son utilité fonctionnelle de restitution, l'angle serait la manière journalistique de poser une problématique, c'est-à-dire d'isoler un questionnement afin de lui donner dans un premier temps une réponse localisée dont la portée pourrait être généralisée.»[128]

Ces précisions dans la description du processus, qui accordent à « l'angle » un rôle déterminant dans la construction du sens, font écho aux définitions des « discours » ou des « discours sociaux », que nous reprendrons un peu plus loin. C'est bien cette acception qui est pertinente pour approcher l'angle satirique du *CE*.

---

[127] Opus cité, page 124

[128] Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble, p. 142.

1.1.3. La devise

La manchette revient en dernière page, cette fois accompagnée en sous-titre d'une devise : *« La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas »*.

Comment ne pas y lire une nouvelle forme d'implicite, d'intertextualité, doublée d'ironie. Car cette insertion d'un « slogan » dans la manchette fait immanquablement penser à celle du quotidien le plus ancien de la presse française : *Le Figaro* dont la citation : *« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur »* est elle-même empruntée à la célèbre tirade de Figaro dénonçant la censure dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

Or, *Le Figaro* est une des sources récurrentes de l'hebdomadaire qui trouve là matière à ironiser. Il est aussi une sorte d'envers journalistique : politiquement engagé à droite (de manière extrêmement ferme par les propos de son PDG Serge Dassault, même s'il ne reflète pas forcément l'avis et le travail des journalistes), attirant à lui un flot de publicités souvent haut de gamme.

On pourrait donc lire dans la devise du *CE* une réponse pragmatique et factuelle à celle d'interprétation très libérale qu'en fait *Le Figaro.* Une façon de souligner, comme c'est souvent le cas, l'écart entre le « dire » et le « faire », la véritable utilisation de l'exercice de la liberté de penser et de simples déclarations de principe.

1.2. Les "absences" du *Canard*

La question des « absences » dans l'hebdomadaire pourrait paraître totalement superflue. Il est bon de rappeler qu'elle ne l'est que pour les « initiés » et que replacés dans le « système médiatique », ces choix font sens. Le lecteur découvrant l'hebdomadaire (un public d'étudiants par exemple) signale d'emblée ces différences. . Cet exercice, que nous avons renouvelé à de nombreuses reprises, avec des publics étudiants âgés de 18 à 25 ans en général,

a permis de mettre en exergue les décalages entre l'interprétation de lecteurs habituels de la presse écrite et ceux, de plus en plus nombreux, qui ne s'informent plus par ce biais du support écrit.

Les choix du *CE* ne sont « normaux » que pour un public averti et il faut donc s'arrêter sur ces implicites.

L'absence de photos pour un lecteur de la presse écrite est par exemple un choix déroutant. Il remet en question une forme d'immédiateté supposée de rapport au réel. L'absence de sommaire, de repères généraux comme les dénominations habituelles des rubriques de la presse écrite surprend également le lecteur novice. Plus que dans bien d'autres supports écrits, la lecture de l'hebdomadaire semble accessible à un « club d'initiés ».

Par rapport à d'autres supports de presse d'information, nous notons l'absence de la forme journalistique de l'interview, à l'exception des parodies que constituent « *Les interviews (presque) imaginaires du* « Canard » comme celle du 10 novembre 2010, titrée « *Hu Jintao-Sarkozy : « Entre nous, pas de tabou » »*.

En fonction de leurs habitudes de lecture, d'autres déploreront l'absence d'information « people », de programme télévisé, de sport, d'horoscope... signalant en filigrane les représentations que chacun s'est construit des habitudes et fonctions de la presse écrite.

La fonction attractive des dessins de presse se heurte aussi très souvent à des difficultés d'interprétation. Nous en donnerons quelques exemples en seconde partie en abordant le sujet de l'implicite.

1.3. Le refus d'une forme de "modernité"

Un rapide coup d'œil sur des éditions plus anciennes de l'hebdomadaire permet de se rendre compte à quel point il tient à conserver une continuité historique dans la mise en page. Nous ne nous attardons pas ici sur cette dimension historique. Elle ne fait que confirmer ce que nous observons sur notre corpus d'une année. Un certain nombre de choix sont par ailleurs en net

décalage avec le reste de la presse en 2010. Nous nous arrêtons ici sur ces écarts et reviendrons ensuite sur leurs conséquences et leur interprétation.

La mise en page est quasiment “immuable” sur la période observée. Elle n'est donc pas tributaire de l'actualité. C'est l'actualité qui se glisse dans ce moule. Aucune exception en 2010, les « événements » de la semaine écoulée ne modifieront pas la présentation habituelle de l'information (Cf. la « régularité historique”).

Autre refus, à contretemps de l'évolution globale de la presse écrite qui a eu tendance à intégrer davantage de “visuel”, celui du recours à la photographie. Célèbre pour son recours aux caricatures, l'hebdomadaire n'inclut quasiment aucune photographie, à l'exception de l'illustration de la chronique *“Prises de bec”* de la page sept. Quelques brèves, fondées sur l'exploitation du support visuel, ont eu recours à la reproduction d'une photographie dans l'année. Ce n'était jamais à titre de simple illustration.

De même, *Le CE* n'a guère recours aux techniques d'infographie, très en vogue dans certains supports de la presse écrite.

Il faut souligner une autre évidence : le refus des couleurs. L'identité “visuelle” de cette parution reste attachée à ces uniques utilisations du rouge, du noir et de gris. Il peut s'agir d'un choix purement technique et économique : le passage à la couleur représente pour une parution écrite un investissement de taille. Or, les enjeux liés à l'équilibre financier sont déterminants pour *Le Canard enchaîné,* nous y reviendrons. Mais il peut aussi être considéré comme un choix : qu'apporterait après tout l'utilisation de la couleur compte-tenu de ce que veut transmettre l'hebdomadaire ?

Le graphisme utilisé dans les bandeaux de présentation de certaines rubriques *(“La Mare aux Canards”, “Canardages”* par exemples), la police utilisée qui fait penser à une écriture à la plume (pages 6 et 7 par exemples *: “Le Cinéma”, Lettres ou pas Lettres”, “La Boîte aux images”...*) rompent avec les habitudes de la presse écrite de 2010. Elles contribuent à cet aspect “décalé” de l'hebdomadaire. Le logo symbole de la parution (le canard), présent dans les “oreilles” à la une, puis sur la dernière page entretient également ce côté désuet

et familier. Ces dessins appartiennent à l'histoire du journal : créations de Henri Guilac (1888-1953), ils sont partie intégrante du paysage du lecteur habituel.

Nous avons déjà évoqué le choix de l'hebdomadaire de ne pas figurer en ligne sur Internet présenté comme un attachement particulier à ce travail « *avec du papier et de l'encre* ». L'iconographie de Guilac y est, à nouveau, utilisée.

Une palme dans la cyber mare

Figure 8: Iconographie de la page d'accueil d'Internet en 2010 (et encore en 2014)

2. Construction d'une régularité

Il ne s'agit pas d'une exclusivité et chaque journal ou magazine veille à entretenir sa propre "identité". Il veille à permettre à son lecteur de se retrouver facilement dans un journal qu'il a choisi.

Comme dans tout support de la presse écrite, l'hebdomadaire présente donc une grande régularité. Cette régularité est historique et constitue une distinction de taille avec les autres parutions de la presse écrite, mais cette donnée se situe hors du champ de l'étude.

Cependant cette constatation est d'autant plus intéressante qu'elle porte sur un travail de mise en forme (le rubriquage par exemple) et un traitement de l'information spécifiques.

La rapide description qui va suivre n'est donc pas un simple état des lieux, elle permet déjà d'entrevoir des choix dans la mise en évidence de certains faits par rapport à d'autres, leur constitution en « événement ». M.

Mouillaud et J-F Tétu[129] rappellent que la mise en page ne consiste pas seulement à « faire tenir » une matière (excédentaire) dans la page mais aboutit à des différences dont le seul jeu produit l'effet de mise en valeur. Dans la première partie (*«Critique de l'événement »)* de leur ouvrage, ils invitent à repérer un « cadrage » qui opère à la fois une coupure et une focalisation et permet la constitution d'une « scène » événementielle. Cette « *rhétorique de l'espace* » qui constitue le journal en lieu de discours original est donc à observer de près.

2.1. Régularité formelle

La disposition sur les huit pages est donc quasiment inamovible sur 2010. La comparaison avec l'année 2008, effectuée lors d'un travail précédent[130] est très claire : il n'y a eu aucun changement dans la mise en page et dans les intitulés des rubriques en deux ans. Nous avons reproduit, à titre d'exemple, un exemplaire complet de notre corpus : les pages 1 à 8 de l'édition du 14/4/2010 du *CE* dans les annexes de cette thèse.

Même place pour les rubriques, même quand elles ne font pas vraiment partie d'un "rubriquage" précis. Ainsi, les bas de page 3 par exemple sont consacrés à une nouvelle concernant le Proche-Orient (surtout Israël / Palestine), le Moyen-Orient (surtout Irak ou Iran) ou l'Afghanistan, le plus souvent signée Claude Angeli, J.C. ou Jérôme Canard.

Elément caractéristique visuellement de la parution : la présence de quatre à cinq dessins en moyenne par page (un minimum de 3), à l'exception de la page 2 qui en comporte davantage sous la signature d'Escaro pour la plupart.

Deux précisions liminaires à propos du tableau qui va suivre :

---

[129] Mouillaud Maurice Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon

[130] Halloy Didier (2009), « Construction et fonctionnement d'un discours satirique dans la presse française : l'exemple du *Canard enchaîné »*, Mémoire de Master RSIC sous la direction de Jacques Noyer, Université Lille 3.

1/ Cette classification, inspirée des rubriques habituelles des grands quotidiens ou hebdomadaires d'information générale, n'est pas celle de l'hebdomadaire. Elle nous permet de dégager ici quelques tendances. Le fait que l'hebdomadaire ait adopté sa propre dénomination (en dehors des normes habituelles) est bien sûr un point à examiner attentivement.

2/ Certaines chroniques pourraient figurer dans plusieurs rubriques ou changent parfois de rubrique. Ainsi la chronique *"Prises de bec"* est un portrait, souvent très acerbe (mais parfois plus ambigu) d'un homme politique français, exceptionnellement étranger (Mir Hossein Mossavi, *« devenu opposant en chef par la grâce des manifs, est contre Ahmadinejad mais pour la république islamique », 6/1/2010)*. Elle peut également s'attarder sur un individu qui relève davantage du fait divers ou du "people" : ainsi de ce portrait du champion de golf américain Tiger Woods (« *Le Tigre par la queue* », 17/2/2010), dont la presse internationale vient de dévoiler les aventures extraconjugales

Rubriques *	Politique française et économie française	Politique internationale et économie internationale	Société	Culture	Divertissement
Pages habituelles	1 – 2 – 3 – 4 – 7 – 8	1 – 3 - 5	4 – 7 - 8	6 – 7	6 – 7
Titre de la rubrique / N° de page	La Mare aux Canards / 2 - 3	Drôles de Zig / 5	Couac-Couac / 4	Lettres ou pas Lettres / 6	A travers la Presse déchaînée / 6 ou 7
Rubriques permanentes	Plouf / 5	Vite dit / 8	BD de Cabu / 7	Le Cinéma / 6	Rue des Petites Perles / 6 ou 7
	Le Journal de Carla B. / 1		Zig-Zag / 5	Docs en stock /6	Mots croisés / 6
	Minimares / 2		Conflit de canard / 5	Ecrits et Chuchotements/6	Sur l'album de la Comtesse / 7
	Prises de Bec / 7		Coups de Barre / 5	Canard + / 7	
	Vite dit / 8		Drôles de Zig / 5	Le Théâtre / 7	
			Plouf / 5	La Boîte aux images / 7	
Rubriques épisodiques	La brosse à reluire / 8 ou 1	Krach-Krach / 1		La voie aux chapitres / 6	
	Le mur du çon			Plume de Canard / 6	
	/ 1 ou 8				
	La noix d'honneur / 1 ou 8			L'Opéra / 7	
	Pan sur le bec			Le Coin-Coin des variétés / 7	
	Les interviews presque imaginaires du Canard / 1 - 8			La Danse / 7	
	Le concours “Ma binette partout”/ 2			Festivals Estivaux / 7	

Figure 9: Rubriques du Canard enchaîné

A la une, un ou deux bandeaux (un titre en rouge, l'autre en noir, parfois un seul, rouge ou noir), la manchette encadrée de deux « oreilles » qui se répondent au moyen d'un jeu de mots, un titre principal sur sept colonnes, un éditorial, quatre ou cinq caricatures, le *« Journal de Carla B. »* quasiment chaque semaine, de trois à cinq courts articles. La une et les premières pages sont, dans la très grande majorité des cas, consacrées à des sujets relevant de l'actualité de la vie politique et sociale française. Nous reviendrons plus loin dans le détail sur les contenus de cette une en 2010.

La *« Mare aux Canards »* est une rubrique qui occupe les pages 2 et 3. La page 2 en particulier est fortement structurée autour d'un modèle invariable : une rivière de brèves illustrées par Escaro. La première apparaît dans un encadré, ainsi que deux ou trois autres dans un cadre plus petit. La partie droite est occupée par une autre rivière de brèves, plus courtes encore, débutant par une puce et un nom propre ou quelques mots en caractères gras, le tout sur deux colonnes. Certaines d'entre elles sont encadrées. La satire réside dans la touche finale, la chute, qui, en quelques mots, remet cruellement en perspective les propos ou les faits relatés précédemment. Un article plus long occupe le rez-de-chaussée en bas à droite, le « cheval », parfois un autre l'accompagne sur la partie gauche également.

La mise en page de la page 3 est beaucoup plus souple et comporte donc moins de « passages obligés ». Un article principal occupe souvent jusqu'à la moitié haute de la page. La disposition sur la page passe de sept à cinq colonnes. Le recours à une caricature y est systématique. Pour le reste de la page, pas de règle précise, à l'exception de cet article à « cheval » que nous avons déjà signalé.

Il n'existe plus de rubriques spécifiques, en-dehors de celle, générique de « *La mare aux canards »*, pour la page 4, mais son organisation, assez souple également, est similaire à la page 3. Un article principal, souvent sur cinq colonnes également, occupe le haut de la page. Une chronique intitulée *« Couac-Couac »* apparaît à nouveau à « cheval ».

La page 5, rubriquée *« Canardages »* est très structurée. Cinq chroniques s'y retrouvent chaque semaine : *« Zig-Zag »* et *« Drôles de Zigs »*

encadrent le haut de la page en deux bandes latérales. En rez-de-chaussée, *« Coups de barre »* consacrée à des échos de différents tribunaux, *« Conflit de Canard »* sur l'actualité de l'agroalimentaire, *« Plouf »* chronique la plupart du temps signée J-L Porquet.

En page 6, la rubrique « Canardages », est consacrée à l'actualité culturelle. « *Le Cinéma* » en haut de page à gauche, « *Lettres ou pas Lettres* » en haut à droite suivie de « La Voie aux Chapitres », « *Docs en Stock* », parfois « *Ecrits et Chuchotements* » pour l'actualité littéraire. Les « *Mots Croisés* » sont en pied-de-page, à gauche. Les relevés de coquilles, confusions et « perles » relevés dans la presse française sont regroupées dans « *A travers la Presse déchaînée* » et « *Rue des Petites Perles »* en bas de page 6, parfois 7.

Enfin, dernier volet des *« Canardages »* en page 7. La suite de l'actualité culturelle, à la télévision dans *« La Boîte aux Images »* et les brèves de *« Canard Plus », « Le Théâtre »,* chaque semaine. Parfois s'ajoutent *« La Danse », « L'Opéra »* ou *« Le Coin-Coin des Variétés ».* L'ours de l'hebdomadaire figure en bas à gauche de la page 7, accolé aux contrepèteries de *« Sur l'Album de la Comtesse ».* Chaque semaine un portrait occupe le haut de page à droite dans *« Prises de Bec »,* il s'agit le plus souvent d'un homme politique. Nous nous interrogerons également sur le contenu de cet exercice de style.

En dernière page, retour simplifié de la manchette, avec deux nouvelles « oreilles » et un autre jeu de mots, deux rivières de brèves dans deux bandes latérales, une série d'articles (6 à 10), sans thématique précise ni récurrente. L'actualité traitée peut encore être celle de la politique ou de la société française, mais aussi internationale. Ainsi le numéro du 10 février 2010 évoque-t-il, dans trois articles contigus, le ministre français Eric Besson et le débat sur « l'identité nationale », le Vatican qui « *s'installe au Conseil de l'Europe* » ou encore la plainte portée par le ministre de la justice contre les « *banquiers escrocs* » de la Bank of America.

2.2. Régularité “historique”

Toutes ces régularités formelles ne constituent pas simplement une connivence avec le lecteur contemporain, mais ont aussi une continuité historique. Elles s'inscrivent dans une “tradition”. Il nous faudra montrer qu’elles traduisent une fidélité à certaines « valeurs ».

Si nous ne prenons pas en compte dans ce travail, par la délimitation récente de notre corpus, la dimension historique des régularités, il n'en reste pas moins que ces constantes ne sont pas seulement valables pour l'année 2010. Un premier travail de repérage effectué sur l’année 2008 permet de confirmer la très grande stabilité formelle, mais aussi dans le choix des contenus et leur traitement. C’est le cas dès la « une », comme l’illustre cette comparaison entre deux éditions qui ont 20 ans d’écart. Nous juxtaposons celle du 10/10/2010, où Saddam Hussein est le sujet du titre principal, et celle du 6/10/2010, où la politique du gouvernement à l’égard des Roms est stigmatisée[131]. La similitude de la mise en page est évidente. L’organisation générale de cette une correspond au descriptif que nous venons de faire pour l’ensemble de l’année 2010 : même bandeau, même disposition générale, même manchette, 3 dessins d’un côté, quatre de l’autre, même publicité pour *Les dossiers du Canard*. Seule la taille des caractères a finalement changé, l’édition de 2010, présente davantage de texte à lire, et l’éditorial ne se termine plus à l’intérieur du journal, mais figure en totalité sur la une. Les rubriques historiques sont davantage présentes sur la une de 1990 : on y retrouve « *La noix d’honneur* » et « *Le mur du çon* ».

Nous évoquerons rapidement, bien que la perspective historique ne soit pas la nôtre, quelques traits dans la régularité des contenus ci-dessous.

[131] Nous revenons sur cette critique d’une politique sécuritaire menée par le gouvernement en fin de troisième partie.

Figure 10 : Régularité historique, CE 10/10/1990 et 6/10/2010

A titre d'exemple, l'article du bas de la page 3, est très généralement consacré aux conflits du Proche ou Moyen-Orient. Il s'inscrit dans la perspective historiquement antimilitariste de l'hebdomadaire et d'une de ses raisons d'exister lors de sa parution en 1915 : la dénonciation du « bourrage de crâne ».

De même, le retour de rubriques et chroniques régulières, comme nous venons de le rappeler, constitue des habitudes de lecture originales dans la mesure où elles ne trouvent pas d'équivalents (tout du moins formulés de la sorte) et ont souvent un caractère « historique ». Ainsi la rubrique *"La Mare aux canards"* est apparue en 1916, La *« Noix d'honneur »* en 1921. Cette dimension historique, qui sort du cadre de notre étude, ne fait que confirmer un rapport particulier à l'information.

Le *CE*, comme chaque journal est une « institution » qui a créé ses propres règles, a mis en place un certain nombre de dispositifs et de choix dans

les procédés d'énonciation qui relaient à leur manière les autres discours sociaux, en amont et en aval de leur médiatisation.

L'hebdomadaire a donc sa propre « mise en scène » de l'information et notamment des propos rapportés, sa propre scénographie des modes d'ordonnancement des unités discursives sur le réel. Cette scène générique d'énonciation du journal est donc, de manière différente, mais au même titre que les autres parutions d'information générale, un opérateur symbolique de représentation du réel. Bousculant depuis ses origines les cadres habituels, jouant avec et se jouant même des genres et des routines professionnelles (l'interview, le reportage, les rubriques…), il interroge, éclaire autrement, il dérange avant d'installer sa propre routine du traitement satirique.

2.3. Régularité des rubriques et des signatures (articles signés et dessins)

Le *CE* a ses dessinateurs attitrés. Si, selon la formule de M. Mouillaud et J-F Tétu, « le p*remier caractère de l'information est d'afficher la différence* », il ne fait aucun doute que le recours spécifique aux dessins dans l'hebdomadaire satirique permet, grâce à des contributions régulières, de constituer une iconographie reconnaissable (Cabu, Pétillon, Cardon, Lefred-Thouron, E.S. ou Escaro, Wozniak...). Nous y consacrons un passage en début de deuxième partie.

Relevons aussi le fait que cet hebdomadaire a son propre système, original, de rubriquage, dont une des particularités est justement de brouiller les frontières habituelles, ou de les réinterroger, notamment sur la séparation vie publique / vie privée. Ce qui a historiquement donné lieu à un certain nombre d'attaques, d'accusations, de procès.

Le titre de la rubrique *« La Mare aux Canards »*, polysémique, reflète bien cette ambiguïté. De quelle « mare » est-il question au juste ? Qui est censé y patauger (Qui ou que sont les « Canards » ?) et qui observe et nous tient informés des faits et gestes de ce petit monde de décideurs métaphoriquement

réduit à une « Mare » ? Plus troublant encore, ce sens signalé comme figuré et familier par *Le Petit Robert :*

« Canard : Fausse nouvelle lancée dans la presse pour abuser le public. Voir Bobard, bruit. ».

Voici donc une rubrique qui se dénigrerait elle-même ! A moins d'y déceler déjà une des stratégies de l'écriture satirique : la pratique de l'antiphrase, de l'autodérision, la volonté délibérée de brouiller à ce point les pistes qu'il devient périlleux d'attaquer les propos incriminés en justice. En effet, l'hebdomadaire n'avait-il pas signifié à plusieurs reprises, et dans cette rubrique un peu plus, que son angle est satirique ?

Le terme de *« Canardages »* qui surtitre 3 pages est moins ambigu : Les journalistes « canardent » ils *« font feu d'un lieu où l'on est à couvert, comme dans la chasse aux canards » (Le Petit Robert).* Effectivement, les articles « tirent » dans tous les sens et, sous le couvert de l'écriture satirique, prennent pour cibles un très large éventail de sujets dans la vie politique, sociale, économique, française ou étrangère.

La métaphore filée sur le palmipède a encore donné les titres des rubriques *« Minimares », « Couac-Couac », « Conflit de canard », « Plouf »* ou *« Prises de Bec »* dont il est inutile de préciser l'aspect polémique.

Le titre de certaines rubriques installe donc le lecteur dans l'attente d'articles ouvertement polémiques mais aussi le registre particulier de la dérision. Le caractère ludique et décalé du nom de la rubrique ne désamorce pas complètement son contenu, mais l'installe tout de même dans une série. Si l'indignation du contenu reste souvent intacte, elle est sinon pondérée, tout au moins mise en perspective. Ce n'est pas le contenu qui va permettre d'afficher le titre mais le nom de la rubrique qui permet d'accueillir certains contenus. Ce processus de hiérarchisation de l'information constitue une spécificité puisque ces rubriques ne correspondent pas aux normes habituelles de l'écriture de presse.

La nature et l'ordre des rubriques nous donnent donc des indications sur les grandes orientations, les choix du journal. L'originalité des rubriques vient confirmer un protocole de lecture particulier, comme l'a souligné M.

Mouillaud[132]. L'hebdomadaire élabore donc un autre classement pour d'autres habitudes de lectures, une autre fidélisation du lecteur.

Y. De La Haye rappelle qu'il faut prendre en compte la différence de consistance des informations et réfléchir sur leurs raisons sociales, les stratégies de divulgation, de séduction, de rétention absolue...Sa critique des relations entre le Parlement et la presse et les « *mauvaises habitudes* » [133], nous aurons l'occasion de les illustrer dans le travail effectué par le *CE* et d'interroger les pratiques de l'hebdomadaire : confusion entre politique et discours politique, passivité de l'investigation, illusion entretenue des affaires publiques traitées au grand jour.

2.4. Régularité discursive

L'observation du travail sur la « titraille » de l'hebdomadaire, la présence à chaque page des dessins, permettent rapidement de vérifier ce que la manchette annonçait : la régularité dans le registre satirique utilisé. Mais cette observation est à nuancer.

D'une part, le registre satirique devient quasiment minoritaire en pages 6 et 7, lorsque l'hebdomadaire aborde l'actualité culturelle. Les choix effectués dans la multitude des sorties littéraires ou des spectacles ont tendance à se porter sur des objets qui donneront plutôt lieu à des traitements bienveillants voire très laudatifs.

D'autre part, cette catégorisation simpliste en satirique ou non ne saurait rendre compte de la très grande variété des procédés utilisés et de leur caractère qualitatif : l'attaque portée est-elle plus ou moins violente, blessante, efficace ? Selon quels critères ? Sommes-nous certains chaque fois de maîtriser le « décodage » qui nous permettra d'apprécier la pique à sa juste valeur ?

Ce sont les dessins (3 à 7 par page sur les huit pages), qui n'ont parfois rien à voir avec la teneur des articles, qui, en continuant à épingler l'actualité et

---

132 Mouillaud Maurice (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in Mots / Les langages du politique n° 4, Paris : FNSP, p. 69-91.

133 De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Ed L'Harmattan, pages 81 et suite.

les hommes politiques assurent la continuité du registre satirique. La *Prises de Bec* et la bande dessinée de Cabu sur « *Les nouveaux beaufs* » sont, elles aussi invariablement grinçantes. Par exemple, dans l'édition du 20 janvier 2010, dont la tribune est consacrée au tremblement de terre en Haïti, les caricatures dont le sujet porte sur l'actualité politique, économique ou sociale, sont réparties sur toutes les pages, y compris ces pages 5 à 7, qui évoquent davantage des sujets internationaux, et surtout l'actualité culturelle. Quant à la continuité thématique autour du personnage du chef de l'Etat, elle est aussi bien présente à l'intérieur de l'hebdomadaire, et donc pas seulement en « une » comme nous aurons l'occasion de le détailler dans la partie suivante.

Edition du 20 janvier 2010		
Page	Nombre de dessins (+ dont le sujet est l'actualité politique, économique ou sociale)	Représentation ou mention de N. Sarkozy
1	4 dessins d'hommes politiques	2
2	9, tous politiques	5
3	4 sur 4	1
4	4 sur 4	1
5	7 sur 7	
6	5 (dont 3)	
7	5 sur 5	1
8	6 sur 6	1
Total	**45 dont 42 « politiques »**	**11**

Figure 11: Régularité discursive. Les dessins de N. Sarkozy 20/1/2010

Nous aurons l'occasion, en Troisième partie de rappeler l'importance de la une en journalisme, qui fixe le cap « offensif » de la satire, et le retour en dernière page, en clôture du journal, d'un traitement satirique dans l'intégralité des articles. La régularité de ce traitement satirique de l'information est donc

globalement évidente. La dissémination de dessins, sans lien très souvent avec les informations écrites de la page, assure de toute façon un saupoudrage régulier d'actualité politique et sociale.

La rhétorique journalistique[134] adopte ses propres règles d'écriture et contribue à donner une « *dimension théâtralisée au discours journalistique qui s'investit dans un rôle et s'attribue des marqueurs discursifs typifiants* »[135]. Dans le cas de l'écriture satirique du Canard enchaîné, nous avons bien affaire également à une forme particulière de rhétorique, qui, elle aussi, est au service d'une argumentation. Ce choix d'une régularité discursive ne peut être cantonné à son aspect formel.

2.5. Régularité dans le choix de certains contenus, notamment montés en « une »

Le choix de l'information politique (le Président de la République, le gouvernement par exemple) est une évidence sur laquelle nous avons choisi de nous attarder. Les « événements » hissés à la une du journal en sont l'illustration la plus claire. Le souci de traiter de manière détaillée l'actualité culturelle (livres, cinéma, émissions télévisées, théâtre...) occupera au moins deux pages hebdomadaires.

Sans oublier la dimension « culturelle », nous nous attacherons davantage, dans le souci de traiter la problématique présentée, à l'étude de cette orientation principale : le traitement de l'information politique, économique et sociale. Eu égard au positionnement indépendant de la parution, ce choix pose la question des relais politiques, médiatiques. Les informations « rares », en ce sens où peu de médias en faisaient l'écho, les scoops, les enquêtes ont fait la réputation du *CE*. On imagine sans peine un certain nombre de pressions à gérer, avant, puis après la parution de certaines informations qui ont « fuité »

---

[134] Voir aussi, sur ce sujet ; Padioleau Jean-Paul, (1976), « Systèmes d'interactions rhétoriques journalistiques », in *Sociologie du travail n° 3*, Paris,. Seuil.

[135] Tavernier Aurélie (2004), Thèse de Doctorat : *Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures*, Université de Lille III, page 100.

de tel ministère ou au cours de telle réunion. Ces interactions-là sont particulièrement difficiles à établir et évaluer en étant extérieur au journal, sauf si l'hebdomadaire en fait lui-même mention ou se retrouve dans l'obligation de se justifier parce que la justice a été saisie. Nous nous attacherons à en déceler des traces (explicites ou plus implicites) dans les discours qui en rendent compte au sein de notre corpus.

Si la présence d'articles évoquant l'actualité politique, économique et sociale, constitue l'essentiel des choix de la « une », comme nous aurons l'occasion de le préciser dans la troisième partie de ce travail, consacrée à la dimension argumentative. Mais un relevé sur l'ensemble des pages de l'hebdomadaire fait apparaître, à l'instar de l'utilisation des dessins de presse disséminés dans les huit pages, que des articles de ce type se trouvent à chaque page, à l'exception (pas totale ni systématique) de deux pages : les pages 2 et 6. Seules finalement « *La mare aux canards* » de la page 2, essentiellement composée de brèves citations accompagnées d'un commentaire[136]en comporte un ou deux. La page 6, consacrée aux actualités littéraires et cinématographiques ne comporte pas ce type d'article d'actualité politique à proprement parler, mais les allusions à cette actualité, au détour de la critique d'un film ou de la critique de l'ouvrage choisi, sont très fréquentes.

Dans l'édition du 23 juin 2010, nous obtenons la répartition suivante, résumée dans le tableau joint.

[136] Nous commenterons ce travail sur les formes brèves et les « petites phrases » dans la troisième partie également.

CE 23/6/2010	Les articles « politiques » dans l'ensemble de l'hebdomadaire
Page et nombre d'articles	**Sujets abordés (actualité politique, économique et sociale)**
Page 1 : 4 articles	L'équipe de France, Raymond Domenech
	Les élus en France ne sont pas inquiétés par leurs mises en cause dans des « affaires », ce qui étonne la presse étrangère.
	Editorial sur les révélations du *Canard* et les accusations des politiques
	Edito : affaire Woerth/Bettencourt et EdF (et ses sponsors)
Page 2 : « La mare aux canards »	Rémunération d'un ancien ministre, reconverti dans le privé
Page 3 : 5 articles	Le permis de construire illégal d'un ministre
	Le coût supplémentaire de l'affaire J. Kerviel pour sa banque
	Affaire Bettencourt / Woerth
	Désarroi des chefs de guerre US en Afghanistan
	Les écoutes dans la famille Bettencourt
Page 4 : 6 articles	Abus des généralistes / assurance maladie
	Paradis fiscaux aux Antilles
	Les factures de cigares d'un secrétaire d'Etat validées par l'intendance administrative
	Indemnités « cachées » au fisc par le Président du Sénat
	La Présidente de la Halde s'augmente de 100%
	Heures supplémentaires impayées pour un maître-auxiliaire
Page 5 : 5 articles, 6 brèves	Le maire qui veut raser son théâtre
	Nouveaux dangers de la scientologie
	Les permis de conduire achetés à l'étranger
	Vin bio et réglementation européenne
	A propos du sens et de la valeur du travail
Page 6	Actualités littéraires et cinématographiques
Page 7 : 2 articles, 3 brèves	Portrait de la Secrétaire d'Etat au sport (Rama Yade)
	Compte-rendu des « Damnés de la guerre », retour des soldats français en mission à l'étranger traumatisés
	Brèves « Canard + » : Déficit de RFI, prétentions en rémunérations d'un animateur TV, contrepèteries sur F3
Page 8 : 9 articles, 7 brèves	Anelka et les insultes aux policiers de Villiers-le-Bel
	Madoff ne regrette rien
	Les leçons de morale et de patriotisme du journal *L'Equipe* oubliées sur le Tour de France (ce sont les mêmes qui financent le journal)
	La « résistance » de l'ancien premier ministre Villepin
	Nomination d'un élu de 69 ans à la tête de la Société du Grand Paris
	Vidéosurveillance dans les entreprises et CNIL
	L'Irlande et l'élimination de l'Equipe de France
	« Le pouvoir rend stupide » selon F. Bayrou
	Le journal de Carla B.

Figure 12 : Répartition des articles politiques, édition du CE 23/6/2010

Aucune surprise donc pour la « une », les pages des enquêtes, 3 et 4. Mais la page 5, qui comporte quasiment chaque semaine une rubrique « *Plouf* », signée J-L Porquet, souvent très engagée sur les sujets environnementaux, une rubrique « *Conflit de canard* » qui surveille le monde de l'agroalimentaire, comporte encore, ce jour-là trois articles évoquant des sujets aussi variés que les dangers de la scientologie, un maire qui veut faire raser son théâtre, les permis de conduire … La page 7, présente, en plus de l'actualité du théâtre, de l'opéra, des spectacles, le même type d'allusions que dans la page des critiques cinéma et littéraire, et des articles plus politiques dans le portrait en *Prises de bec* ou *Canard* + ou, comme ici, dans le choix de l'émission télévisée dont il est rendu compte : le retour des soldats français en opération extérieure, traumatisés. Enfin, la page 8, dont nous avons eu confirmation lors de notre entretien avec Erik Emptaz[137], qu'elle est élaborée en même temps que la « une », avec l'actualité de la semaine, est finalement la page qui comporte le plus d'informations politiques, sous des formes variées (comme le pastiche *Journal de Carla B.*).

[137]Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

Conclusion partielle

Le *CE* poursuit une trajectoire très singulière dans la presse écrite française. Dans une période où les quotidiens nationaux (mais aussi les quotidiens régionaux qui avaient résisté jusque là), les hebdomadaires et mensuels voient leur tirage s'affaisser régulièrement, il conserve une diffusion relativement stable.

Le modèle économique adopté, qui exclut les ressources publicitaires, faisait déjà figure d'exception dans le paysage médiatique français, qui a vu apparaître, au contraire, des modèles de presse uniquement financés par la publicité (les « gratuits »). Son absence du réseau Internet est une confirmation, pour l'instant, de cette volonté de conserver son indépendance économique.

Cependant, la révolution numérique a modifié les processus de circulation de l'information, accélérant considérablement leur rapidité et facilitant les interactions. Le *CE* s'interroge donc sur cette nouvelle donne et cherche encore l'équilibre économique qui lui permettrait de paraître en version électronique.

Le discours satirique du *CE*, dont nous avons signifié les particularités par rapport à d'éventuels concurrents sur ce journalisme « de niche », comme le qualifie J-F Julliard[138], est un discours social qui a construit sa place dans le temps pour se positionner dans l'espace public contemporain. Il a donc non seulement un modèle économique à part, mais une mise en scène de l'information qui se caractérise par une grande régularité historique, formelle ou discursive. Nous auront l'occasion d'illustrer à quel point cet aspect économique fonctionne avec les choix de stratégies de mise en forme.

---

[138] Entretien avec Jean-François Julliard, le 15/4/2014.

Quant à évaluer l'impact de telles révélations, leur influence sur « l'opinion publique » nous y renonçons ici. Il faudrait travailler sur les processus de circulation l'information à partir des révélations du *CE* et établir des relevés des échos dans la presse, leur fréquence et les effets de reprise pour tenter d'approcher une forme d'influence du *CE*. Ces évaluations nécessiteraient le recours à d'autres méthodes de recherche et s'éloigneraient de la logique du travail de cette thèse : essayer de décrypter un fonctionnement et le discours qui l'accompagne.

DEUXIEME PARTIE : LA MECANIQUE SATIRIQUE

Bientôt, la fin d'un "Monde"...

SARKO MENACE FOTTORINO, PATRON DU " MONDE"

CE N'EST PAS PARCE QUE JE N'AI PAS LE TEMPS DE DIRIGER LE MONDE QUE VOUS ALLEZ POUVOIR FAIRE N'IMPORTE QUOI !!

PANCHO

« Echos ». Il a fait en sorte, par l'entremise de son fidèle Guéant, que le moribond « France-Soir » atterrisse dans les mains d'un opaque oligarque russe. Il a nommé à la tête de Radio France deux joyeux zigues ennemis des humoristes qui ne rigolent pas dans le sens du poil. Il va bientôt désigner le patron de France Télévisions. Complétez la liste (avec « Le Parisien », peut-être ?)…

Bref, ça se voit comme le nez au milieu de la figure : Sarkozy prépare à sa manière le terrain pour sa réélection de 2012. Pour lui, un bon média est un média aux ordres. Qu'en démocratie la presse soit un contre-pouvoir : impensable ! Qu'une rédaction

Figure 13: Sarko menace le patron du "Monde" CE 16/6/2010, à la une

I. Ancrage historique et territoires de la satire

1. Inscription dans une tradition

Historiquement utilisée sous différentes formes, notamment littéraires : libelle, pamphlet, “satires”, éloges paradoxaux... l'écriture satirique est protéiforme et très ancienne.

Encore faut-il établir une première distinction : pendant longtemps, en l'absence de démocratie, l'histoire de la satire et de l'utilisation de l'ironie sont liées à la possibilité de contourner la censure. La culture littéraire est parsemée d'exemples célèbres dès l'Antiquité, puis au 17ème, au siècle des Lumières (Voltaire en particulier), sous le Second Empire (Hugo et Napoléon III)...

L'utilisation du terme « satirique » en 2010 ne peut donc être envisagée exactement de la même manière. Dans la République Française, dans un régime démocratique, la pratique de la satire est évidemment différente. La censure, c'est à dire la vérification des contenus avant parution, n'existe plus. La presse française est « encadrée » par la loi de 1881, version consolidée en 2006. Les limites concernent essentiellement les atteintes à la vie privée, la diffamation et le trouble à l'ordre public. Les restrictions prévues par la loi sont bien plus sévères lorsque l'Etat français est engagé dans un conflit armé, *Le Canard enchaîné* qui parut pour la première fois en 1915 en fit tout de suite l'amère expérience, choisissant de laisser en blanc les articles censurés par « Anastasie ».

Le choix de l’humour et de la satire (le *CE* s’est très brièvement présenté comme « journal humoristique » de 1915 à 1917) dans un journal qui allie texte et dessin inscrit l’hebdomadaire dans une tradition historique des journaux humoristiques et satiriques illustrés.

Même si l'on peut trouver des filiations plus anciennes du côté des pamphlets ou « feuilles volantes », qui se sont multipliés au moment des guerres de religion ou plus tard au moment de la Révolution française, le modèle est surtout dans la presse du 19ème siècle. La liste des parutions humoristiques et satiriques est impressionnante et porte souvent, dans le nom même des journaux, la promesse d'une charge plus ou moins virulente : *La Charge, Le Chambard, La Comédie politique, Le Frondeur, Grimaces contemporaines, Le Pilori, Le Sans-Culotte, La Semaine anticléricale…*

Le Figaro, journal fondé en 1826 et dont la devise, tirée du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais -« *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* »- défie la censure royaliste, est à ses débuts un journal satirique.

L'un des plus anciens se nomme *La Caricature*, fondé en 1830. Ce sont effectivement ses caricatures de Louis-Philippe, en forme de poire, qui ont marqué l'histoire du dessin satirique.

Mais l'apogée de cette presse survient à la fin de ce 19ème siècle et s'explique par la conjonction de plusieurs événements déterminants. Il est consécutif à la fin du Second Empire et à une liberté d'expression retrouvée dans la Troisième République, aux lois sur la presse de 1881 et aux nouvelles garanties qu'elles proposent aux journaux et enfin, pour ce qui est des dessins, à un certain nombre de progrès techniques dans la reproduction (photogravure, utilisation de couleurs). Un catalogue, établi par Philippe Jones pour la Bibliothèque Nationale[139] en recense 162, uniquement pour la période de 1860 à 1890. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, cette presse satirique, et notamment les images satiriques, sont très présentes dans les mobilisations populaires : l'affaire Dreyfus ou la séparation des Eglises et de l'Etat, entre autres.

[139] Jones Philippe (1956), « La presse satirique illustrée entre 1860 et 1890 », *Etudes de Presse, vol. III, n° 14.*

2. Contexte d'apparition du support et quelques tendances historiques

Juste avant la parution du *CE*, ce type de presse est en régression : des dessinateurs sont accueillis dans la presse d'information générale et la photographie prend de plus en plus de place.

C'est donc à la fois dans cette tradition, mais aussi avec des perspectives un peu différentes que l'hebdomadaire va s'inscrire : la place de la politique et les polémiques seront ainsi présentes dès son apparition, comme le rappelle L. Martin :

> *« Par rapport à cette tradition, Le Canard enchaîné se situait à la fois en continuité et en rupture. En continuité parce qu'il associait texte et dessin pour faire rire ; en rupture puisque sa visée était essentiellement politique et polémique, alors que, sauf exception, les feuilles humoristiques illustrées pratiquaient un humour inoffensif. Christian Delporte*[140]*, dans sa thèse sur le dessin et les dessinateurs de presse, a souligné le fossé qui séparait le journal de Maurice Maréchal des journaux humoristiques ; ses caractères, prises de position et diffusion le classaient à part de l'ensemble dans lequel on le rangeait communément. Cette distinction était d'autant plus indispensable aux yeux de Maurice Maréchal que la plupart des feuilles humoristiques et des dessinateurs avaient versé, sitôt la déclaration de guerre – et, même, pour certains, bien avant- dans l'hystérie anti-allemande et anti-pacifiste. »*[141]

Une autre caractéristique historique est à noter : même si, aujourd'hui encore, quatre à six dessins occupent chaque page de l'hebdomadaire, le dessin

---

[140] Delporte Christian (1991), *Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération*, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris. Nous revenons sur ce travail de référence un peu plus loin dans cette partie.

[141] Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », *A contrario*, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne.

reste dans une position subordonnée par rapport à l'essentiel : le texte, « *tant dans l'espace du journal que dans l'esprit de Maurice Maréchal »*[142].

Cette visibilité immédiate du traitement satirique par le dessin reste une caractéristique forte du *CE.* Elle l'inscrit donc dans une tradition de la presse écrite, mais ne suffit pas à expliquer la pérennité et l'importance du tirage (encore proche des 450 000 exemplaires hebdomadaires en 2014), ni la place qu'il occupe dans l'espace public.

Le contexte d'apparition de l'hebdomadaire est, bien sûr, tout à fait particulier, en plein conflit mondial, et donc soumis d'entrée à une forme de censure tout à fait légale, puisqu'elle est prévue par les textes de lois qui régissent la presse lorsque les forces de l'armée française sont engagées dans un conflit.

Le premier éditorial de Maurice Maréchal est ainsi un véritable cas d'école. Il s'agit, en effet, de paraître malgré une véritable censure. Le registre satirique utilisé pourrait faire écho à ces parutions contemporaines éphémères qui proclament ne délivrer aucune information sérieuse (nous avons cité le cas du site www.desinformations.com). Mais le *CE*, dès ses débuts, n'est pas dans la parodie ou le burlesque, mais bien dans la contestation, par l'ironie et la satire, de l'hégémonie d'une information officielle, notamment sur le conflit en cours. Le directeur du *CE* annonçait, à la une, son intention de :

> *« … n'insérer, après minutieuse vérification que des nouvelles rigoureusement inexactes. Chacun sait en effet que la presse française, sans exception, ne communique à ses lecteurs, depuis le début de la guerre, que des nouvelles implacablement vraies. Eh bien ! Le public en a assez ! Le public veut des nouvelles fausses… pour changer. Il en aura. »*[143]

---

[142] Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », A contrario, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne.

143 Maréchal Maurice dans la Canard enchaîné, 10 septembre 1915.

Caractéristique de l'écriture satirique, le recours à l'antiphrase installe la parution naissante dans le refus de cette hégémonie institutionnelle dans la communication.

Historiquement, cette volonté de résister au « bourrage de crânes » d'un journal qui se crée en réaction contre « l'union sacrée », contre le bellicisme qui s'exprime, de manière parfois délirante, à longueur de colonnes dans la presse de l'époque, contre les mensonges qu'elle véhicule. Mais il s'inscrit, en même temps dans cette culture de guerre parce qu'il s'adresse aux combattants et se présente comme un journal du front, même s'il ne l'est pas.

L. Martin s'est attaché à identifier les veines qui circulent dans ce marbre que constitue l'hebdomadaire : l'anarchiste ou le libertaire, l'anticlérical, le pacifiste et antimilitariste, le socialiste voire le communiste (le général De Gaulle y retrouvait cette influence), le républicain et de façon plus générale tout ce qui est dirigé contre les « institutions » : (l'armée, la religion…)[144] Au total, des sympathies généralement pour des doctrines de gauche.

Autre enseignement intéressant dans l'histoire du *CE*, le fait que l'hebdomadaire, qui a connu des hauts et des bas et dont la parution tombe à 100 000 exemplaires au tournant des années 1950, rebondisse et se remette à vendre au moment du conflit de les guerres d'Indochine et d'Algérie et en s'opposant régulièrement au général De Gaulle[145]. Les dessinateurs (notamment Moisan) multiplient les dessins du général, en accord avec le climat de l'époque, dans lequel le régime semi-présidentiel, plus autoritaire, s'installe et où les affaires politico-financières sont nombreuses.

---

144 Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique* (1915-2005), Paris, Ed. Nouveau monde.

145 La lecture, sur ce sujet, de l'article de C. Delporte a été précieuse et a permis, en rapprochant deux époques, de contribuer à déterminer des modèles de fonctionnement de l'écriture satirique du CE. Nous y reviendrons donc en deuxième partie, lorsque nous détaillerons le « traitement » satirique du personnage Nicolas Sarkozy. Référence : Delporte Christian (1992), « Le monstre bicéphale. L'exécutif dans le dessin du *Canard Enchaîné* » (1959 - 1981). In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 1992, N. 28. pp. 44-51. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_1992_num_28_1_405754.

Figure 14: Un dessin de Moisan représentant le général De Gaulle

3. A propos de satire, d'ironie et de l'implicite en général

Le sens moderne que *Le Petit Robert* attribue au terme « satire », *« Ecrit, discours qui s'attaque à quelque chose, à quelqu'un, en s'en moquant »*, ne permet pas de rendre compte de la complexité des formes, des procédés et des intentions, de se retrouver et de s'accorder sur des termes plus ou moins synonymes : satire, ironie, humour, dérision, pamphlet, sarcasme, cynisme, grotesque, burlesque…

La terminologie est riche et les champs d'observation très divers. Si certains termes semblent d'emblée s'écarter du traitement « subi » par l'information dans l'hebdomadaire (le burlesque, le grotesque, la farce...) sans être définitivement écartés, d'autres s'en éloignent par la forme et l'objectif (le pamphlet, le libelle, la diatribe, la charge...). Restent un certain nombre de dénominations auxquelles nous aurons recours en établissant quelques distinctions parce qu'elles nous aideront à mieux cerner les enjeux de notre objet d'étude.

Le dictionnaire des *Trésors de la Langue Française* propose une définition davantage ancrée dans l'histoire de ce qui est, depuis l'Antiquité, un genre littéraire :

> *« Écrit dans lequel l'auteur fait ouvertement la critique d'une époque, d'une politique, d'une morale ou attaque certains personnages en s'en moquant. ».*

Il rappelle également que ce genre pouvait être écrit en vers. Ce fut souvent le cas des satires latines, mais aussi d'un certain nombre de textes français célèbres du XVIème comme *La Satire Ménippée*, ou les *Satires* de Boileau au XVIIème. Ces deux ouvrages sont donc également considérés comme des œuvres poétiques. Personne ne conteste l'appartenance de ces textes au champ littéraire. Ce n'est en aucun cas la prétention de notre support et cette question de la qualité « littéraire » des contenus n'est pas la nôtre.

Nous observons, par contre, une persistance historique dans le choix des sujets de la satire. Ils sont très « politiques » dans *La Satire Ménippée* puisqu'ils évoquent les guerres de religion. Les *Satires* de Boileau correspondent exactement à la définition de ce genre, à partir du XVIIème : *« elles tournent en dérision les défauts et les vices d'une personne (souvent en la nommant), d'une société, d'une institution.* »

Par extension, le terme de satire désignera donc : *« Toute œuvre écrite, chantée, peinte, tout propos comportant une raillerie, une critique virulente ».*

L'analyse des “tropes”, travail effectué dans le champ de la linguistique (Kerbrat-Orecchioni[146]) sera un apport précieux. L'approche par la sémiotique (Boudon, Eco, Pierce par exemple) fournit également des éclairages pertinents pour notre étude.

Dans le cas de notre objet d’étude, le rapport que ce type d'écrit entretient avec des questions « d'actualités », avec la notion « d'information » au sens moderne du terme, est aussi très divers et reste à évaluer.

Le dessin satirique ou la caricature illustrent très bien une des caractéristiques du traitement satirique de l'information. Une partie importante très liée à l'actualité immédiate, cesse très vite d'être compréhensible et drôle pour une grande partie des lecteurs, tandis qu'une autre survit à l'événement qui l'a fait naître.

Cependant, un rapide regard sur l'histoire des caricatures[147] ou la comparaison avec d'autres publications actuelles (*Charlie* ou *Siné Hebdo* notamment) prouvent qu'ici aussi l'éventail est très large et que l'on ne peut facilement tout classer sous une seule rubrique.

Le trait commun réside dans le fait que l'écriture satirique continue à jouer avec certaines limites, à se tenir à l'orée du scandale, en restant dans la provocation ou la polémique. La contestation de l'ordre établi, notamment des pouvoirs en général et du pouvoir politique en place, semble même une sorte de passage obligé. Elle s’inscrit en faux dans un monde établi qui a pour tendance naturelle de veiller à la protection de ses propres intérêts et non, comme on le souhaiterait d’une organisation politique idéale, qu’elle veille au caractère universel des choix effectués. Cette propension à privilégier l’entre-soi, thématique forte du *CE*, des auteurs de l’Ecole de Francfort, en avaient déjà donné une explication aux accents marxistes de lutte des classes :

---

[146] Kerbrat-Orecchioni, (1986), *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.

[147] Renault Jean-Michel, 2006, *Censure et caricatures*, les images interdites et de combat de l'histoire de la Presse en France et dans le monde, Ed Pat à pan.

« Que chez le bourgeois la raison ait toujours été définie par rapport à la conservation de soi, va visiblement à l'encontre de la définition exemplaire de Locke, suivant laquelle la raison se caractérise par le fait qu'elle dirige l'activité intellectuelle, sans tenir compte des fins que cette dernière peut toujours servir. Mais la raison est bien loin de se séparer de cette fin déterminée en sortant de la fascination de l'auto-intérêt de la monade ; elle n'élabore au contraire que des procédures pour servir plus complaisamment encore n'importe quelle fin chérie de la monade. L'accroissement de l'universalité formelle de la raison bourgeoise ne signifie pas que s'accroisse la conscience de la solidarité universelle. »[148]

S'inscrivant en faux contre ce que l'ordre dominant nous présenterait comme rationnel et indiscutable, le travail du discours satirique est une remise en question, parfois une remise en cause, de ce qui est présenté comme des évidences.

Selon R. Zuber[149], la satire littéraire, se nourrissant de l'humeur de l'écrivain, a toujours cherché à dénoncer les méchants, corriger les abus, et permis de rendre des "services moraux" dans une société policée. Il s'agit d'instruire en cherchant à "toucher". La satire est une méthode qui recherche l'amusement, le rire. Mais elle a ses objectifs. L'émotion qui se traduit dans la satire traduit aussi une forme de révolte de son auteur, un refus d'être complice de certaines duplicités. Cette définition très « littéraire » de la satire nous paraît en grande partie exploitable pour tenter de mieux cerner le positionnement du *CE*.

Le *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau et D. Maingueneau ne comporte pas d'entrée à « satire », mais introduit le terme « ironie » en rappelant à quel point la réflexion a été portée par la rhétorique, mais aussi la philosophie.

---

[148] Horkheimer M. (1974), Raison et conservation de soi, in « Horkheimer, éclipse de la raison », Paris, Payot.
[149]Zuber R. article "satire" de *l'Encyclopédie Universalis*, 1985

Enfin, dans le travail de Bergson, nous pouvons également retenir la fonction sociale du rire. Le rire permet de châtier les mœurs car il réprime les excentricités. Il peut donc avoir une fonction cathartique[150]. L'autre élément qui nous semble pertinent pour notre étude, est la dimension esthétique du rire.

Nous n'en reprendrons pas les distinctions sémantiques et « catégorielles » des différents types d'humour, ni la plupart des interprétations psychologiques et morales. Mais, il a également cherché à définir des mécanismes (« *la répétition, l'inversion, et l'interférence des séries* ») qui déclenchent le rire, « *Du mécanique plaqué sur du vivant* »,[151] dont nous nous sommes inspiré pour travailler cette seconde partie.

Cependant, la dimension morale dont on confirmera la présence dans le *CE*, est la traque de la vanité[152] chez les acteurs sociaux :

> *« En ce sens, on pourrait dire que le remède spécifique de la vanité est le rire, et que le défaut essentiellement risible est la vanité. »*[153]

3.1. Satire, ironie et humour

La satire repose sur l'utilisation de l'ironie : *« Manière de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre »* selon *Le Petit Robert*, à la fois figure de rhétorique et choix d'une pratique discursive particulière. Elle se démarque de l'humour, du comique, par le regard qu'elle porte sur le monde extérieur et le sérieux qui s'y rattache.

Dans leur Dictionnaire, Charaudeau et Maingueneau apportent ces précisions :

---

[150] Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 15 et suivantes.
[151] Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 29.
[152] Ce fut aussi la critique essentielle chez Boileau que nous citons en exergue de cette thèse.
[153] Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 133.

« Dans l'ironie, il y a en effet non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur et discordance par rapport à la parole attendue dans tel type de situation. C'est donc un phénomène foncièrement contextuel dont les composantes interactionnelles et paraverbales sont fortes ; cela explique l'intérêt qu'il suscite chez les tenants des courants pragmatiques. »[154]

Dans l'étude de notre support, la dimension « paraverbale » ne sera pas évoquée, mais la mise à jour des interactions est tout à fait fondamentale.

Ainsi, certaines études se sont intéressées à la manière dont le locuteur signale son intention d'ironiser en se fondant sur l'inadéquation contextuelle de ce qu'il exprime. L. Perrin, dans un article intitulé *« Opinion et lieu commun dans l'ironie »*[155] distingue deux formes d'ironie : fondée sur une contrevérité (l'opinion commune) ou sur une exagération (le lieu commun). L'exagération ne comporterait pas de contradiction, mais pourrait aller jusqu'à la caricature (de l'opinion commune notamment).

Le procédé de contrevérité ne peut être assimilé à un mensonge ou une erreur. Il y a contrevérité lorsque ce qui est exprimé dans un énoncé est démenti, selon Berrendonner : « *par une information implicite, mais que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître car elle a dans la communication le statut d'un sous-entendu ».*

Autrement dit, l'ironie repose également sur des connaissances et des compétences supposées du récepteur. Les « écarts » pratiqués dans le discours ironique sont ajustés, par l'interlocuteur, à une situation, un contexte, qu'il maîtrise et qui lui permet d'interpréter.

« La contrevérité a lieu quand une proposition explicitement marquée dans l'énoncé se trouve démentie par une information

---

[154] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.
[155] Perrin Laurent (1993), « Opinion et lieu commun dans l'ironie », in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, p. 301-311.

situationnelle ou contextuelle implicite, mais que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître ».[156]

En définitive, dans cette « contrevérité », ce qui est exprimé dans l'énoncé est immédiatement contrarié par le contexte. Cette explication, qui insiste sur l'importance de l'implicite et d'une complicité, nous la poursuivrons plus loin.

Etablir une classification de cette terminologie de l'humour et de l'ironie dans les médias pose de sérieuses difficultés méthodologiques, comme le reconnaît C. Chabrol dans son introduction à un dossier sur « Humour et médias ». Il s'y essaie pourtant, après avoir rappelé la nécessité d'analyser « *l'acte humoristique* » comme tout autre acte de langage et donc de « *décrire la "situation d'énonciation" dans laquelle il apparaît, la "thématique" sur laquelle il porte, les "procédés langagiers" qui le mettent en œuvre et les "effets" qu'il est susceptible de produire sur l'auditoire* ». Pourtant, la suite de sa définition se complique singulièrement en tentant d'établir une typologie d'effets différents. Nous aurons l'occasion de revenir dans ce travail sur des distinctions dont nous ne partageons pas les postulats, notamment celui qui amènerait l'ironie à « *moduler la force de la dimension humoristique vers le bas* » ou celui qui pose une interprétation freudienne de la « *connivence ludique* » et le classe dans le sentiment de puissance et le narcissisme.

« Poser ceci ne signifie pas qu'il s'agit d'un acte de langage au sens strict (Austin, 1970 ; Searle, 1977 : 27-45) ou de parole, et déterminé (Chabrol, Bromberg, 1999), car on peut vouloir informer, évaluer, identifier, inciter ou réguler, par exemple, plus ou moins « humoristiquement ». Le but « illocutoire » de l'acte peut donc varier tandis que la dimension humoristique modulera la force vers le haut (stratégie sarcastique) ou le bas (ironie). À la limite, en le parasitant totalement, ce type d'énonciation fait disparaître le but « illocutoire »

---

[156] Berrendonner Alain (1991), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

lui-même. C'est particulièrement sensible lorsque l'humour est gratuit et se joue des lois du langage et des points de vue rationnels sur le monde pour viser un effet (perlocutoire) de connivence « ludique », déjà noté par Sigmund Freud (1905) dans Le mot d'esprit, *qui le rapproche du sentiment de toute puissance, lié au narcissisme et à celui d'invulnérabilité du Moi. »* [157]

P. Charaudeau s'est également essayé à établir une typologie de l'humour, en tenant compte de ses « effets possibles ». Il distingue finalement cinq types de connivences : ludique, critique, cynique, la dérision, la plaisanterie. [158]

La connivence ludique porterait : *« un regard décalé sur la bizarrerie du monde et les normes du jugement social »*. La « critique » dénonce les faux-semblants. La « cynique » ne comporterait pas de contre-arguments implicites comme dans la connivence critique. La dérision cherche à faire *« descendre la cible de son piédestal ou la considère comme négligeable »*, elle dénonce les abus de pouvoir mais ne comporterait pas de développement argumentatif. La plaisanterie enfin serait un « décrochage énonciatif » qui viendrait tempérer voire annuler des propos éventuellement susceptibles d'être perçus comme trop agressifs.

Conserver l'ensemble de ces distinctions ne sera pas une priorité, mais nous aurons l'occasion de confirmer et d'en illustrer certaines. Il semble évident qu'un certain nombre d'entre elles répondent parfaitement à la stratégie du *CE*. Mais il nous paraît aussi très difficile de rendre effective cette classification (car il semble bien que des articles de l'hebdomadaire répondent *à la fois* à plusieurs de ces types), et nous n'en voyons pas l'intérêt dans le cadre de notre problématique. Il s'agit en effet de spéculations sur l'effet

---

[157] Chabrol Claude (2006), « Humour et médias. Définitions, genres et cultures », in *Questions de communication 10, P. 7-17.*

[158] Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication* 10, p. 19-41.

« perlocutoire » que nous ne pouvons détailler avec notre corpus. L'essentiel reste que tous ces cas de figures reposent sur la nécessité d'une complicité.

Nous devons ajouter, dans le cas du CE, une dimension auto-réflexive et la surveillance permanente des discours satiriques ou humoristiques concurrents (voir aussi, en Troisième et Quatrième partie, les pages qui analysent les métadiscours). *Les Dossiers du Canard enchaîné* de juillet 2014[159], offrent ainsi une revue complète du panorama humoristique français : 75 pages sont consacrées à éplucher les interventions, qui, pour l'essentiel, ne sont pas considérées comme satiriques par l'hebdomadaire, car elles se retrouvent classées dans des chapitres qui les répartissent en différentes catégories de « *rigolos* » (de la radio, de la télé, du cinéma, sur les planches, de l'internet et … de la politique). La satire s'exerçant ici aussi, il faut donc y lire les parallèles et les limites que le *CE* souhaite établir avec ces productions.

L'un des angles d'attaque est, nous l'avons déjà évoqué, le rapport à « l'argent » (chapitre I : « *L'argent du rire* »). Cet humour-là s'insère dans des supports qui intègrent le rire dans leurs stratégies économiques (notamment à la radio, la télévision ou le cinéma). Or, la condition *sine qua non* pour l'exercice d'une véritable satire, selon l'hebdomadaire, est l'indépendance financière. Sans la liberté de parole, la satire se fait bien prudente : elle épargne les annonceurs, des acteurs sociaux, des sensibilités politiques, et elle n'est plus que de l'humour (des « rigolos ») pour le *CE*. Le travail effectué n'est plus comparable.

Nous ne pouvons terminer ce passage sans évoquer cette interaction surprenante. Dans l'article de la page 80 « *Quand l'université nous la sort bonne* »[160], l'hebdomadaire égratigne au passage le travail que nous entreprenons ici. Tout d'abord les théoriciens du rire ne convainquent guère le journaliste ; Bergson, Freud, Bataille sont réduits à quelques « petites phrases »[161] qui ridiculisent leurs travaux. Mais les travaux universitaires ne sont guère mieux lotis. L'abstraction et la conceptualisation des mécanismes de

[159] L'article figure dans les annexes, en version agrandie. Les Dossiers du Canard enchaîné (2014), n° 132, « Les nouveaux rois du rire », Paris, SA Les Editions Maréchal.
[160] Les Dossiers du Canard enchaîné(2014), n° 132, « Les nouveaux rois du rire », Paris, SA Les Editions Maréchal, page 80.
[161] Sur ce travail des « petites phrases » et des citations, voir la troisième partie de cette thèse.

l'humour et du rire sont brocardées : le « jargon universitaire » de M-F Chambat-Houillon, de F. Jost, ou d'une thèse récente sur … *Le Canard enchaîné*. Plutôt flatté d'être un jour objet « *d'un cours au Collège de France* », le *CE* conclut ironiquement :

> *« Plus question, désormais d'user du calembour le plus potache sans y voir « un jeu sur le rapport signifiant-signifié des mots homonymes ou polysémiques permettant de passer d'une isotopie de sens à une autre. » Dossiers du CE*

Comme si, finalement, l'humour « allait de soi » et ne gagnait rien, voire perdait tout, à être analysé.

Nous recevons donc la satire avec le sourire et espérons illustrer par ce travail, malgré tout, que les spécificités du fonctionnement du discours satirique dans l'espace public français gagnent, elles aussi, à être décryptées. Les journalistes du *CE* sont d'ailleurs bien conscients que la satire ne peut se résumer à des calembours, comme l'analyse du fonctionnement de la satire ne peut se résumer à essayer d'expliquer des jeux de mots.

Science du rire

Quand l'université nous la sort bonne

Théoriser sur la poilade n'est pas marrant tous les jours.

« On appelle "humour" le procédé psychique spécifique du champ du Préconscient, étayé sur la dynamique inconscientielle et apparenté à un mécanisme de défense, consistant en une révélation inattendue des exigences de la réalité qui en renverse la tonalité affective pénible, offrant ainsi à un Moi triomphant ce gain de plaisir par lequel il affirme son narcissisme incontrôlable. » C'est par cette définition hypostatique que l'impayable Jean-Pierre Ramousiak, psy et enseignant à l'université de Rouen, décrit, dans le « Dictionnaire international de la psychanalyse » (Jean-Amann-Lévy), le phénomène qui active les zygomatiques.

C'est toujours pareil. Lorsqu'ils traitent du monde de la rigolade, perdon, de la « matière risible », universitaires, intellos et chercheurs ne sont pas les derniers à nous dérider. Un concept, une théorie, quelques termes bien choisis, et c'est parti pour la bonne humeur ! Un autre exemple ? Selon Margaret Rose, de l'université de Cambridge, la parodie est le « *réfractionnement comique d'un matériau linguistique opérant grâce à son renvoi métafictionnel* ». Tordant, non ?

A vrai dire, les plus grands philosophes y sont allés, eux aussi, de leurs analyses hilarantes. Henri Bergson (« *Le rire* ») et Sigmund Freud ont consacré des livres entiers à la question drôlatique. Dans « *Le mot d'esprit et ses rapports à l'inconscient* », le marrant du divan évoque les drôles d'expressions prononcées par des patients, produits d'une « *économie réalisée sur la dépense d'inhibition ou de répression* ». Exemple : ce charmant « *M. Rothschild m'a traité de façon familionnaire* ». Ou cet aveu d'un homme qui n'est laissé passer la bague au doigt : « *Je suis marié, c'est pénitentiable !* »

Badinage et gondolage n'ont pourtant pas toujours bonne presse chez nos penseurs. Au XVIIIe siècle déjà, Emmanuel Kant stigmatisait les Français qui « *n'osent tenir la plaisanterie qu'à la sacrifient une part de la liberté* ». Pour le gai Baudelaire, le rire est toujours « *satanique* », expression de notre ignorance et de notre faiblesse. Le poilant Verlaine abhorre, lui aussi, le « *rire impur* [...], cet aid de haute extrême ». Et le jovial écrivain Georges Bataille emprunte à son tour le nez rouge : « *Si le rio, c'est que l'a sa peur* ». Dans sa foulée, critiques et psychanalystes associèrent le comique, au choix, à la sérrrrur, aux régressions, aux phobies, à la schizoïdie ou à la mort. C'est-à-dire d'en payer une tranche.

Heureusement, certains de leurs collègues ne se laissent pas intimider, étudiant le rire dans toutes ses composantes sociales et culturelles. Démonstration par une doctorante à quoi s'applique cette description d'un « *comique situationnel de la chute rétroactif du rustre devenu objet d'une émission traversée par une présomption d'intentionnalité comique labellisée par la stratégie titulaire de l'émission* » (Marie-France Chambat-Houillon, prof à Paris-III, revue « Humoresques », automne 2006) ? Réponse : à l'émission « Vidéo Gag » ! Autrement dit à ce moment d'élévation télévisuelle (diffusé durant dix-huit ans sur TF1) qui donne à voir ce que des vidéastes amateurs ont filmé pour notre bonheur : la mariée s'étalant sur la pièce de danse ou la grand-mère aspergée de bouillabaisse.

Avec la même falgurance analytique, dans la même revue comique, François Jost, lui aussi prof à Paris-III, « *interroge les limites conceptuelles de la parodie afin qu'elle puisse rendre compte de la complexité sémiotique en jeu dans les programmes télévisuels* ». Qu'il illustre par les œuvres de deux artistes connus pour leur « *complexité sémiotique* », Patrick Sébastien (dans son sketch « *Je l'aime à courir* ») et Laurent Gerra (« *La cabane au fond du jardin, j'y vais quand j'en ai besoin* »), pastichant tous deux le chanteur Francis Cabrel.

Même « Le Canard » fait l'objet de publications scientifiques et de thèses de doctorat. L'une d'elles – entre mille ! – a été consacrée, en 2010, à la « *construction de l'image présidentielle dans la presse satirique* ». Bâtie « *à partir d'une étude biculturelle (France-Argentine)* », elle-même appuyée sur « Le Canard » et sur la revue « Satiric'12 », elle « *vise à la conceptualisation d'un humour transculturel* » utilisant « *un système d'incriminations constitué de codes verbaux et visuels* ».

Plus question, désormais, d'user du calembour le plus potache sans y voir « *un jeu sur le rapport signifiant-signifié des mots homonymes ou polysémiques permettant de passer d'une isotopie de sens à une autre* » Bierstit « Le Canard » vacherie d'un cours au Collège de France ?

Ce serait tout de même plus classe que ces novissimes conférences de pseudo-gnoseologie où ces études un peu vaines sur l'épistémologie phénoménologique du cosmin périeur. ■

Lorsqu'ils traitent de la "matière risible", les universitaires ne sont pas les derniers à nous dérider

"Les Français aiment tant la plaisanterie qu'ils lui sacrifient une part de la liberté" Emmanuel Kant

DITES QUELQUE CHOSE DE DRÔLE !

PANCHO

Figure 15: "Quand l'université nous la sort bonne" Dossiers du CE 7/2014

3.2. Satire et pamphlet

A la recherche d'une définition plus précise de la satire, la confrontation avec d'autres études menées sur des genres voisins conduit à s'intéresser au pamphlet. Le travail effectué par M. Angenot sur « la parole pamphlétaire »[162], même s'il est davantage ancré dans une approche littéraire des supports, permet cependant d'établir un certain nombre de distinctions.

Le détour par les étymologies ne nous est pas paru très éclairant pour étudier des enjeux communicationnels récents. Nous pourrons simplement signaler la pérennité ou les nuances constatées quant à la conception et l'exercice de ce que le *CE* considère comme satirique.

Par contre, les tentatives de distinction entre termes du même champ notionnel, permettent d'approcher au mieux le travail satirique de l'hebdomadaire.

3.2.1. Des similitudes

Dans son introduction, M. Angenot, au vu de l'important corpus de textes pamphlétaires rassemblé, établit un premier constat qui peut être rapproché du « statut » et de l'inscription de l'écriture satirique du *CE* dans l'espace public :

> *« Certes, le pamphlétaire, selon le mythe qui s'attache au genre, est un quidam que rien ne prédispose à partir en croisade et que le spectacle du scandale et de l'imposture pourvoit d'un imprévisible mandat… Mais l'observation superficielle met ce mythe aussitôt en cause. Il y a, depuis un siècle, une demande sociale pour le pamphlet, et dès lors des éditeurs et des collections « spécialisées », spécialisées dans l'Indignation, comme d'autres le sont dans le roman préhistorique ou le conte de fées. »*[163]

---

[162] Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.
[163] Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.

Comme nous aurons l'occasion de le préciser, sans être de simples « quidams », les journalistes de l'hebdomadaire n'ont pas le statut de « vedettes » médiatiques, et nous relevons, dès la une, un très grand nombre d'articles qui relèvent de cette catégorie de « *l'Indignation* ».

L'intérêt porté par M. Angenot, dans son étude, à la contextualisation des écrits pamphlétaires, correspond également à notre approche en sciences de l'information et de la communication. Dans un univers davantage littéraire que communicationnel, il lui faut néanmoins distinguer le texte polémique d'un ensemble qui serait la « *littérature d'idée* » : il serait davantage une « *littérature d'humeur* » ou une « *littérature de circonstance* ». Les jugements de valeur sont la plupart du temps dépréciatifs, et l'auteur, auquel on concède parfois l'expression d'un talent, d'une verve remarquable, mettrait ses dons au service d'un genre mineur. Nous retrouvons cet écart pour le *CE* dont le talent satirique des journalistes permet à certains, notamment à ses détracteurs, de ne pas considérer la parution de la même manière qu'une presse d'information « sérieuse ».

De même, comme le discours satirique, la parole pamphlétaire perd souvent une part de son intérêt lorsque l'événement auquel il fait référence s'est éloigné ou est finalement oublié. Cette tendance à s'inscrire dans une actualité « chaude » est valable pour les deux approches.

3.2.2. Les écarts entre satire et pamphlet

M. Angenot écarte quelques termes qui, selon lui s'éloignent trop du champ pamphlétaire ou sont tombés en désuétude. Le constat de départ est celui d'une certaine confusion dans l'emploi de trois termes clefs : pamphlet, polémique et satire. Des synonymes viennent la plupart du temps charger le sème d'une connotation plus ou moins péjorative. Le critère de la longueur de la production ne paraît pas clairement établi, même si l'essentiel des parutions sont plutôt relativement brèves.

Des différences « d'intensité » dans la virulence des propos semblent plus à même de distinguer polémique et pamphlet, et surtout de marquer du sceau de l'excès des textes qualifiés de « brûlot », « d'invective » où le caractère violent et agressif du discours est supplanté par l'idée d'injure pure et simple, et donc l'absence d'argumentation.

Trois termes, actuellement peu utilisés, permettent de compléter un champ sémantique commun avec le pamphlet et la satire.

« L'algarade » rappelle par son étymologie, les origines guerrières du terme, puis le glissement sémantique vers le caractère brusque et brutal de l'attaque :

« *Au propre, vx. Attaque militaire brusque destinée à semer l'effroi, Au fig. Altercation vive et soudaine avec quelqu'un* »[164.]

Mais le mot fait plus souvent référence à des joutes orales qu'à un écrit spécifique.

« La diatribe » désigne plutôt, au sens moderne, un discours très violent :

« *Critique amère et violente. Par méton. Discours, écrit violent ou injurieux.* Se lancer dans une longue diatribe contre les spéculateurs. »

Sans aller jusqu'à l'injure, et ses sanctions pénales possibles, l'écriture satirique du *CE* peut être qualifiée de diatribe, dans la première acception de ce terme pour certains articles, comme nous aurons l'occasion de l'illustrer en examinant la mécanique satiriste de l'hebdomadaire.

Enfin, le « factum », terme le moins usité, présente l'intérêt de rappeler les origines juridiques de bien des conflits.

« *Écrit polémique, souvent violent et excessif, qu'une personne publie pour attaquer ses adversaires, ou pour se défendre, se justifier. Il a publié un long factum contre ses détracteurs.* »[165].

Cependant, pour ces trois termes, la dimension satirique n'est plus au cœur du discours, et c'est l'aspect polémique, plus ou moins violent dans son expression, qui caractérise ces propos.

---

[164] Dictionnaire des Trésors de la Langue Française, http://www.cnrtl.fr/definition/algarade
[165] Ibidem

4. La dimension polémique

Le caractère polémique, au sens moderne du terme, des discours pamphlétaire ou satirique est évident. Mais, ici aussi, des précisions permettront de mieux cerner notre objet d'étude.

En effet, le sens actuel de polémique, désigne par extension toute dispute d'idée, tout écrit qui soutient une opinion contre une autre.

> « XVIe *siècle. Emprunté du grec polemikos, « qui concerne la guerre », lui-même dérivé de polemos, « guerre ». Querelle, dispute qui s'élève sur des questions de théologie, de politique, de littérature, etc., donnant lieu à des échanges publics suivis, à la publication d'écrits ; par affaibl., controverse, vif débat. Cet écrivain excelle dans la polémique. Rivarol avait le goût de la polémique. Lancer, engager une polémique. »*[166]

Pour M. Angenot, l'aspect argumentatif du texte polémique, même s'il est très virulent, l'emporte sur la dérision, ce qui le distinguerait de la satire.

> *« L'idée de dérision, d'impertinence et de médisance n'y est pas nécessairement impliquée, tandis que l'idée d'argumentation (mais une argumentation pressante, agressive, violente et non froide et mesurée) est mise à l'avant-plan. Cette distinction semble différencier la « polémique » de la « satire » au sens large. »*[167]

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette classification pour la nuancer quand nous aborderons les stratégies argumentatives du *CE*.

Par contre, l'origine étymologique du mot « polémique », qui l'associe à ce qui est relatif à la guerre, depuis Agrippa d'Aubigné qui évoquait les

---

[166] Dictionnaire de l'Académie française, 9ème édition.
[167] Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot. Annexe 2.

guerres de Religion du 16ème siècle, peut être mise en rapport avec les origines du *CE*. La polémique se caractérise par cette poursuite du combat avec « d'autres armes » et, dans sa forme, par une praxis argumentative condensée par opposition à une praxis argumentative longue, dialectique, « classique », selon M. Angenot.

Même si l'angle revendiqué est satirique, l'hebdomadaire fait son apparition en plein conflit mondial (1915), et ses origines sont d'évidence liées au contexte de la guerre et ses conséquences sur la diffusion des informations. En 2010, cette attention portée aux conflits mondiaux, et bien sûr, en particulier, ceux où des troupes françaises sont engagées, est une des constantes de l'actualité de l'hebdomadaire. Sans qu'elle soit clairement matérialisée en 2010 par une rubrique, l'article qui figure en rez-de-chaussée de la page trois, est toujours consacré à cette actualité « militaire ».

4.1. Une « littérature » de combat ?

Le pamphlétaire est donc parfois considéré comme un « soldat de la plume », notamment par contamination des métaphores guerrières de ses attaques. D'autre part, le pamphlet est souvent associé à l'éloquence du barreau, où plaidoyer et surtout, pour le pamphlet, réquisitoire, sont l'occasion de déployer des discours très offensifs.

Le pamphlétaire est pour M. Angenot considéré comme un esprit « libre », sans que l'on sache très clairement de qui ou de quoi il se serait affranchi pour accéder à une parole libérée. Il est impertinent, frondeur, iconoclaste, dénonce toutes les impostures.

Toutes ces caractéristiques sont également fréquemment associées au satiriste. La virulence de certains propos doit-elle être considérée comme une preuve d'engagement, ou ne s'agit-il que de postures ? Pour M. Angenot, le pamphlétaire est « *idéologiquement instable, et sa liberté s'exerce avant tout dans un rapport aisé et intense avec le Vrai.* »

Pour le satiriste, comme pour le pamphlétaire, la suspicion porte sur le caractère effectif de l'engagement. A-t-on affaire à une littérature de « circonstance » ou « d'humeur », à l'expression d'un « tempérament » et d'un talent, qui exclurait, de fait, une réelle forme d'engagement ?

L'une des possibilités de répondre à ces questions passera, à nouveau, par l'examen de la dimension argumentative de ces discours.

4.2. De la satire au cynisme. Dérision, ironie et cynisme…

Dans le champ lexical de la satire, est apparu plusieurs fois au cours de ces essais de distinction, le terme de « dérision ». Les définitions du terme de « satire » ajoutent à la « moquerie », voire la « raillerie », l'expression d'un mépris, comme le précisent deux dictionnaires de langue française de référence :

> *« Moquerie, raillerie mêlées de mépris »*[168]
>
> *« Emprunté du latin derisio, « moquerie ». Moquerie méprisante. Être un objet de dérision. Esprit de dérision. Dire quelque chose par dérision. Prendre, tourner tout en dérision. Par méton. Ce qui provoque ce genre de moquerie, en raison de son insignifiance ou de son incongruité »*[169]

Le terme de « sarcasme » appartient à ce registre des ironies acerbes. Désignant étymologiquement un rire amer qui « *ouvre la bouche pour montrer les dents* », le *TLF* en donne pour synonyme : *« moquerie, persiflage, trait mordant, raillerie cruelle »*. Ils désignent davantage un trait d'esprit que l'ensemble d'un propos. Nous pourrons donc en trouver trace dans le *CE*, mais

---

[168] Dictionnaire des Trésors de la Langue Française, http://www.cnrtl.fr/definition/dérision
[169] Dictionnaire de l'Académie française, 9ème édition.

c'est l'organisation de l'ensemble des propos en un discours satirique qui nous intéresse davantage dans ce travail.

Sans que l'on puisse systématiquement associer dans l'écriture satire et mépris, il ne paraît pas du tout exclu qu'un certain nombre d'articles satiriques fassent aussi preuve de mépris à l'égard de tel homme ou femme politique, telle institution…

Un autre degré est franchi dans les définitions du cynisme. Au-delà du mépris, les propos cyniques révèlent également une vision complètement désespérée du monde, une « *vision crépusculaire* » pour reprendre l'expression de M. Angenot concernant certains pamphlétaires.

Empruntons à V. Jankélévitch ces distinctions. Ce détour par la philosophie nous est apparu éclairant dans la mesure où il permet, à sa manière, d'envisager la parole cynique « en situation ». Les conceptions du monde, de ses valeurs ou plus exactement le refus ou les négations de ces règles, sont aussi des choix communicationnels. L'inscription de ces discours dans l'espace public est-il comparable, voire assimilable au discours satirique ? V. Jankélévitch distingue des « positionnements » très différents :

> *"Le cynisme est souvent un moralisme déçu et une extrême ironie...une ironie frénétique et qui s'amuse à choquer les philistins pour le plaisir ; c'est le dilettantisme du paradoxe et du scandale. C'est une philosophie de la surenchère."*[170]

> *"Le cynisme est une conscience déchirée qui vit tragiquement, intensément, passionnément son propre scandale...Le conformisme ironique, lui, adopte ce qui est moyen, et non pas ce qui est aigu; il s'installera, par exemple, en pleine moralité bourgeoise, pour la désagréger. De là vient qu'il offre un visage tout opposé à celui du*

[170] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, p. 15-16.

cynisme – aussi souriant que ce dernier est brutal – bien qu'ils aillent, en somme, au même but.” [171]

Ces précisions dans la terminologie nous semblent essentielles. Elles sont directement liées au positionnement de l'hebdomadaire. A trop se tenir du côté du cynisme, du sarcasme, du persiflage par référence à d'autres époques, l'on s'enfermerait dans une vision désenchantée du monde et l'on entretiendrait l'idée que l'on ne peut rien y changer. Se contenter de tout critiquer, sans rien respecter ni proposer serait un discours nihiliste et potentiellement dangereux. Or, ce type de critique est parfois adressé au *Canard enchaîné,* ses détracteurs lui reprochant soit son registre trop irrespectueux de l'ordre établi, soit son absence d'engagement (politique) clair.

Ce n’est pas le cas de l’ironie, selon V. Jankélévitch :

> *« A cet esprit de pizzicato on reprochera son dilettantisme, sa sécheresse abstraite. Mais au contraire, l'ironie ne mesure-t-elle pas tout le chemin parcouru ? ...Car l'ironie est la souplesse, c'est-à-dire l'extrême conscience. Elle nous rend, comme on dit, « attentifs au réel » et nous immunise contre les étroitesses et les défigurations d'un pathos intransigeant, contre l'intolérance d'un fanatisme exclusiviste. »*[172]

L'ironie peut être considérée comme une façon de vivre “*poétiquement*”. Elle considère la réalité comme une possibilité et refuse l'adhésion à une loi commune, « universelle » de l'interprétation.

Ces définitions qui attribuent à l’ironie et la satire un rôle salutaire, fondé « *sur la critique des sources et la recherche des origines » (page 27),* cette aptitude à faire éclater le non-sens afin de permettre à l’esprit de se mettre en retrait, à distance, pour faire surgir d’autres reliefs et perspectives, nous

---

[171] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, p. 110.
[172] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, page 35.

paraissent tout à fait compatibles, voire éclairantes pour le champ des sciences de l'information et de la communication.

4.3. Le paradoxe satirique

Avoir recours au « détour satirique », à l'ironie, contredit de toute façon l'un des principes généraux des échanges théorisés par H. P. Grice par exemple : celui d'être clair. Ainsi ce que Grice appelle « *le principe de coopération* » à l'œuvre dans une conversation, se trouve singulièrement compliqué dans les écrits satiriques.

Grice évoque cette complication et théorise la notion d'implications non plus « conventionnelles », mais « conversationnelles » dans le discours. Les règles habituelles de quantité, qualité, relation et modalité (celle qui veut éviter l'ambiguïté par exemple) sont parfois remises en cause. Ainsi dans un article évoque-t-il un « Groupe C » :

> *« Exemples dans lesquels il y a exploitation de la règle concernée, qui se voit bafouée dans l'intention de glisser quelque implicitation conversationnelle par le biais d'une sorte de figure de rhétorique. » 173*

Il précise un peu plus loin les exemples qui enfreignent plus précisément la règle du « soyez clair ». L'ambiguïté peut être volontaire parce que le locuteur veut que l'interlocuteur la reconnaisse comme telle. Or, c'est bien le paradoxe de l'écriture satirique et tout son intérêt :

---

[173] Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.
www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446

« Le problème que l'interlocuteur doit résoudre est alors le suivant : pourquoi un locuteur, qui par ailleurs joue le jeu de la conversation, s'en écarte-t-il en choisissant un énoncé ambigu ? »

De même, pourquoi ne pas respecter « l'exigence de non-obscurité »? Ce qui s'applique aux « logiques conversationnelles », est aussi un sujet de réflexion pour le discours satirique du *CE*:

« La réponse est à chercher dans cette direction : entre une personne et d'autres personnes (ou objets) qui lui sont étroitement liées, les transactions sont susceptibles d'être fort différentes, en ce qui concerne les circonstances et leurs effets, des transactions du même type, qui ne mettent en jeu que des personnes ou objets sans liens étroits avec cette personne. »[174]

La conclusion de Grice nous rapproche donc des travaux sur l'implicite, et de manière générale des courants de sciences de l'information et de la communication qui s'attachent à mettre en lumière l'importance du contexte dans les processus d'interprétation des discours :

« Puisque la valeur de vérité d'un implicat conversationnel n'est pas liée à celle de ce qui est dit (ce qui est dit peut être vrai, ce qui est implicite peut être faux), l'implicitation n'est pas produite par ce qui est dit, mais seulement par le dire (saying) de ce qui est dit, ou par la manière dont on l'exprime. »[175]

L'analyse d'un discours satirique vient donc confirmer et même amplifier les travaux de la discipline sur la réception des discours. Des travaux

---

[174] Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.
www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446
[175] Ibidem

des « Cultural studies », en passant par certains courants de la sémiotique ou des approches pragmatiques, l'importance accordée au contexte, à l'évaluation des interprétations des discours en situation n'ont cessé d'être affirmées. L'écrit satirique est porteur d'ambiguïté, fondamentalement paradoxal, et donc résistant à des interprétations trop linéaires de transmission des informations.

Pour clore ce bref panorama des précisions lexicales indispensable pour aborder l'objet d'étude, nous ajouterons la distinction opérée par les dictionnaires *TLF* ou de *L'Académie française* à propos de l'ironie. Un second sens est répertorié, parfois considéré comme « philosophique », puisque l'on y fait clairement référence à la démarche socratique qui permet l'apparition (l'accouchement) progressif de la vérité :

> *« PHIL. Ironie socratique ou, simplement, ironie, art de questionner en feignant la naïveté, l'ignorance, dont usait Socrate, dans sa maïeutique, pour amener peu à peu ses interlocuteurs à se contredire et à découvrir leur erreur. »*[176]

Cette ignorance simulée, les fausses interrogations qui permettent de mettre en évidence les failles dans les stratégies d'argumentation sont bien des ressorts de l'écriture satirique du *CE*.

II. Principes de fonctionnement de l'écriture satirique

1. Comment le registre satirique se traduit-il dans *Le Canard enchaîné*?

[176] Dictionnaire de l'Académie française, 9ème édition.

1.1. Satire et implicite, cadrage général.

Notre objectif n'étant pas d'établir une typologie complète des différents types d'implicite et des tropes utilisés, nous nous limiterons ici au rappel de quelques principes fondamentaux de fonctionnement.

Etudiant le fonctionnement de l'implicite dans la publicité dans sa thèse, R. Varga[177] distingue trois types d'outils : sémantique, sémiotique et pragmatique. Nous prenons cette classification comme premier point d'appui pour explorer le rapport entre implicite et satire.

La distinction sémantique initiale entre sens littéral et sens non littéral, ainsi que le repérage des « isotopies » sont à l'évidence nécessaires (mais non suffisants dans le cadre de notre étude).

L'apport de la sémiotique est également pertinent puisqu'il tient davantage compte des contextes. Ainsi, redéfinissant les termes de dénotation et connotation, U. Eco précise :

> *« La connotation est l'ensemble des unités culturelles qu'une définition intentionnelle du signifiant peut mettre en jeu ; partant, elle est la somme de toutes les unités culturelles que le signifiant peut susciter, institutionnellement, dans l'esprit du destinataire.»*[178]

Or cette définition met en évidence l'importance du décodage à effectuer par le destinataire. C. Kerbrat-Orecchioni[179] distingue les compétences linguistiques et les compétences culturelles ou encyclopédiques à mettre en œuvre. L'interprétation des connotations relève donc pour une bonne part de l'individuel et, puisqu'elles dépendent de nombreux facteurs, débouchent sur des significations subjectives. Mais les interprétations peuvent

---

[177]Varga Renata (1998), Thèse de Doctorat : *« Analyse linguistique des messages publicitaires en français et en hongrois »*, Le fonctionnement de l'implicite dans la publicité, Université de Grenoble III.

[178]Eco Umberto (1972), La structure absente, Introduction à la recherche sémiotique, Paris : Mercure de France

[179] Kerbrat-Orecchioni (1986), L'Implicite, Armand Colin

parfois être le fruit d'une « convention sociale » au sein d'un groupe qui fixe un certain nombre de valeurs. Cette dimension nous semble effectivement à l'œuvre dans le cas du *CE* et il s'agira de démontrer qu'il existe bien un terreau commun et de faire émerger ces « valeurs » communes.

L'outil pragmatique enfin permet de prendre en compte les situations de communication. Les termes d'implicite et d'explicite sont évidemment opérants, redéfinis par O. Ducrot :

> *« On a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation. »* [180]

Nous évoquerons au travers de l'analyse d'un certain nombre d'articles le recours aux figures de rhétorique. Ce terme de « figure » est défini de façon très générale par O. Reboul comme :

> *« Procédé de style permettant de s'exprimer d'une façon à la fois libre et codifiée. Libre en ce sens qu'on n'est pas tenu d'y recourir pour communiquer; [...] codifiée car chaque figure constitue une structure connue, repérable, transmissible »* [181]

Nous pourrions donc relever, car elles sont partie intégrante du travail de l'écriture satirique, les figures à double sens (homonymie, antanaclase, syllepse, calembour), les sous-entendus (allusion, paradoxe, antiphrase, ironie) les tropes (métaphore, métonymie, synecdoque, questions rhétoriques, personnification, prosopopée, apostrophe...) et les figures de l'expression (emprunts, néologismes, énallage, zeugme...).

---

[180] Ducrot (Oswald), 1984, *Le dire et le dit*, Paris : éd. Minuit/
[181] Reboul (Olivier), 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris : PUF.

Si toutes ne sont pas des figures essentiellement utilisées dans l'écriture satirique ou ironique, elles peuvent être « récupérées » et réinvesties avec efficacité dans ce registre.

Par ailleurs, cette approche très « linguistique » des discours n'apparaît pas dans ce travail. Il nous a semblé qu'un relevé aussi technique aurait peu éclairé notre problématique. Ainsi, la pratique de l'art de la chute, qui ponctue les courtes citations d'hommes (politiques) publics (page 2 notamment) ou des extraits d'articles d'autres confrères (page 5 par exemple), donne lieu à ce type d'exercice stylistique. Mais la dénomination exacte nous importe moins que de constater qu'elle permet d'abord de changer le statut du discours cité en le discréditant, le détournant ou en « l'annulant » en quelque sorte.

Le recours à tous ces procédés amène à mesurer en permanence si le fil de la signification ne se rompt pas :

> *« A l'encodeur l'allusion pose le problème du décodage : pour que l'allusion 'passe', il faut en effet qu'elle puise dans un fonds culturel commun, nécessairement pauvre lorsque le message s'adresse au grand public ».*[182]

L'hebdomadaire multipliant les figures se doit donc de gérer en permanence cette connivence. Même si l'on peut supposer qu'un certain élitisme s'entretient de fait entre un lectorat qui possède un certain nombre des compétences évoquées précédemment et les journalistes, il n'est pas dans l'intérêt du journal de se couper totalement du grand public ou de s'enfermer dans une écriture qui deviendrait trop hermétique, c'est-à-dire dont l'interprétation échapperait à la majorité des lecteurs, notamment les dizaines de milliers qui se décident chaque semaine en jetant un coup d'œil sur la une du journal.

---

[182] Kerbrat-Orecchioni Catherine (1998), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Dans l'histoire des origines de l'hebdomadaire, L. Martin nous rappelle qu'il ne s'agissait pas d'entretenir un lien particulier avec un public d'initiés, mais de dénoncer les discours favorables à la guerre dans la presse de l'époque. Or, l'utilisation de l'implicite était aussi, et même surtout entre 1915 et 1918, un moyen d'échapper à la censure. Cette habitude prise a survécu et, s'il n'est plus nécessaire en 2010 de contourner la censure, l'arme de l'ironie s'est mise au service de la polémique.

> *« On le voit, l'adoption de ce style d'écriture devait beaucoup aux circonstances : les journalistes du Canard enchaîné eurent à cœur de contrer la propagande à laquelle se livrèrent un grand nombre de journaux pendant la première guerre mondiale. Leur première cible fut donc le style lyrique et martial des éditorialistes académiciens et experts militaires qui composait l'ordinaire de la plupart des unes de la presse d'information générale. Par ailleurs, la menace que représentait Anastasie, la censure incitait les journalistes à employer l'antiphrase, la litote, le sentiment feint, le blâme sous forme de louange, la louange sous forme de blâme, l'attribution de causes ou de motifs inadéquats, l'illustration peu convaincante d'une thèse adverse, l'attribution à autrui de sa propre opinion et la dénégation qui ensuit allusion la fausse concession la prétérition la pseudo-rétractation etc., tous procédés qui permettaient d'exprimer une opinion dissidente en un moment où l'unanimité patriotique était de rigueur. Les effets survécurent aux causes puisque le style adopté pendant la guerre se révéla par la suite une arme efficace dans le champ clos des polémiques. »*[183]

183 Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre 2000, pp. 43-54.

1.2. Sur quels contenus la satire s'exerce-t-elle ?

Le premier élément de réponse est une évidence : le parti pris satirique est d'abord une traduction visuelle. L'abondance de dessins et le refus de la photo (sauf en page 7) induisent un rapport différent au “réel”, à la réalité du quotidien supposée évidente dans l’image photographique.

Seconde évidence : le travail sur la “titraille”. Les titres, sous-titres, intertitres sont truffés de figures de style et ce travail participe grandement à la célébrité du journal. L'implicite est donc omniprésent et induit une lecture particulière, dont nous essaierons de repérer les mécanismes de fonctionnement, après voir relevé une multitude d’exemples.

Enfin le registre satirique se traduit aussi par l'irrespect, l'irrévérence : les appellations insolites, sobriquets, jeux de mots égratignent, bousculent, ridiculisent, blessent des hommes publics ou des institutions...

La question de départ *tourne autour* du traitement satirique de l’information et de ses incidences en amont et en aval de la circulation de l’information.

Sur les huit pages que compte_le *CE*, le registre satirique est présent partout. A l'exception des rubriques culturelles où le choix des sujets traités induit plutôt des textes critiques régulièrement positifs, notamment dans les rubriques “Livres” ou “Théâtre”. Parmi la multitude de livres ou de spectacles, l'hebdomadaire choisit plutôt des œuvres qui ont, selon lui, un très grand intérêt et fonctionne donc sur un modèle de critique plutôt laudative. Le choix de cette ironie omniprésente dans l'hebdomadaire est donc lié à des choix dans les sujets à traiter.

Il s'avère que pour les choix de sujets politiques économiques et sociaux, qui constituent notre objet d’étude, le principe qui conduit à leur sélection soit rigoureusement inverse. Ne sont traités que des sujets polémiques, donnant lieu à des traitements satiriques à caractère péjoratif.

Le traitement satirique dans toutes les pages de l'hebdomadaire détermine aussi le choix d'un certain nombre d'informations, de contenus. C'est

donc à une version très particulière du « making news » de G. Tuchman[184], à une mise en scène originale de l'information que nous avons affaire.

Dans un second temps ou dans le même temps, l'écriture satirique influera sur le contenu même de l'information.

Il faudra ensuite s'interroger aussi sur la possibilité de pratiquer cette satire, cette ironie. Elle présuppose une certaine liberté de l'information et une indépendance nécessaire à la libre expression. Quels sont les obstacles rencontrés dans cet exercice et quels sont les discours tenus sur l'exercice de cette indépendance dans le cadre de la presse satirique ? Nous aborderons ces questions en troisième et surtout quatrième partie.

1.3. A propos des dessins de presse

Impossible de dissocier la réflexion menée sur l'écriture satirique de l'hebdomadaire des dessins de presse qui y figurent. En l'absence de photographies et de publicités, elles sont l'unique « aération » dans la mise en forme des informations sur les pages. Au nombre de 3 à 6 par page, elles occupent une surface conséquente (20 à 25%), et leur fonction attractive est indéniable. Dans la reprise des informations, notamment dans les revues de presse des télévisions, elles sont fréquemment reprises et commentées Elles contribuent donc, pour une part importante, à la popularité de l'hebdomadaire :.

Nous avons choisi de ne pas traiter « à part » le sujet des dessins de presse. Il pourrait, bien sûr, constituer à lui seul, un objet d'étude. D'abord parce que notre étude s'est attachée à explorer le discours satirique écrit, et qu'y inclure le travail spécifique du dessin nécessitait la maîtrise de compétences différentes. Cependant, nous utiliserons un certain nombre de dessins dans la perspective qui était la nôtre : repérer des modèles de fonctionnement et envisager leur complémentarité avec la dimension argumentative des discours. Enfin, lorsque nous évoquerons, parmi les spécificités du discours satirique une dimension ludique, un « plaisir du texte »,

[184] Tuchman Gaye (1978), Making news, *A study in the construction of reality*, UC, Free Press.

il est tout à fait évident que les dessins de presse, et leurs légendes, y contribuent.

La référence en l'occurrence serait les travaux effectués par C. Delporte sur l'histoire du dessin de presse de 1920 à la Libération. Dans son introduction, il explique le choix du terme « dessin politique » plutôt que l'emploi équivoque du terme de « caricature » : il comporte deux versants : « *l'un s'attache à exploiter l'actualité politique ; l'autre décrit avec outrance les mœurs des contemporains* », un « *dessin de société* ». Les deux types de dessin ont coexisté dans l'histoire du *CE*. L'actualité politique y est davantage représentée (comme nous le détaillerons, autour de la personnalité de Nicolas Sarkozy en 2010). La régularité de certaines thématiques ou références

> *« Une complicité s'établit entre le dessinateur et son lecteur grâce à un langage commun simple, et pourtant riche : le message passe grâce à une familiarité de codes, de signes à la portée de tous mais qui peuvent varier selon l'auteur. Des habitudes se créent entre l'un et l'autre qui expliquent, parfois, le caractère itératif des compositions. Le dessinateur est un peu le scénariste et le metteur en scène d'une œuvre que lui inspire l'actualité ; de faits réels, il construit une fiction, suffisamment liée à l'événement pour rester crédible.[…]* [185]

Ce premier extrait nous intéresse à deux titres.

Tout d'abord, il vient confirmer ce travail de construction « dans le temps »de ce que l'on pourrait appeler l'*ethos* d'un acteur social, point que nous allons développer dans l'analyse de discours qui suit. L'autre élément que nous reprendrons plus tard, en dernière partie de ce travail, est cette analogie avec la représentation théâtrale et l'écriture d'une fiction : évidence selon Delporte dans le dessin, il nous faudra envisager sa pertinence concernant le texte satirique. L'auteur rappelle au passage que la grande tradition du dessin

[185]Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 12.

satirique qui se structure entre deux-guerres n'est pas dépourvue d'écrit, de texte: l'utilisation d'une légende s'est imposée dans l'immense majorité des dessins de presse présentés en annexe de sa thèse.

Le dessin de presse favorise sans doute possible, une forme de connivence avec le lecteur régulier. Ce sont justement ces « *signes de reconnaissance* » qui nous intéressaient dans le corpus écrit, et ces « *réflexes immédiats* » qui contribuent à faire de la lecture de ce support satirique, un acte de lecture particulier.

Dans l'œuvre du dessinateur, le lecteur retrouve, de composition en composition, les mêmes acteurs, chacun avec ses caractères propres […] La savante alchimie du dessinateur est complétée par la nature de l'action (la mise en scène proprement dite). Pour être efficaces, les signes de reconnaissance ne doivent être ni trop nombreux, ni trop compliqués ; il convient de provoquer chez l'interlocuteur des réflexes immédiats… »[186]

Le postulat proposé par C. Delporte, s'applique aux dessins de presse qui parsèment le *CE* aujourd'hui. Les journalistes du *CE* préfèrent également parler de « dessins de presse »[187] plutôt que de caricature. Disséminés tout au long des huit pages, ils sont partie intégrante des discours satiriques. En effet, le choix de ces dessins, que nous avons évoqué lors de nos entretiens, relève de l'équipe de rédaction. Affichés le lundi sur un immense panneau dans les locaux de l'hebdomadaire, les dessins considérés comme les plus réussis sont retenus par l'équipe. Parfois, un des dessinateurs présents le lundi, le mardi matin au plus tard, s'entretient avec le rédacteur d'une enquête de la page 2 ou 3, et propose un dessin supplémentaire, directement lié au sujet traité, qui sera ensuite intégré dans le corps de l'article.

---

[186] Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 12
[187] Entretien avec Jean-François Julliard du 15/4/2014.

Dans cet exemple d'un article de la page 3, le journaliste relate un débat à l'Assemblée Nationale, qui s'est poursuivi jusque 3 heures du matin. « *Le petit Noël des députés UMP* » relate les interventions de ces députés pour limiter les contrôles dans le cadre de la proposition de loi sur la « transparence financière de la vie politique ». Le chapeau de l'article précisait : « *Mais pas question de sanctionner les conflits d'intérêts ni d'interdire certains financements politiques un peu limites* ». Deux dessins, signés Cabu, viennent en appui du texte. La thématique est bien la même et fait partie des grandes thématiques que nous avons relevées sur l'ensemble de l'hebdomadaire[188] : les conflits d'intérêt. L'un représente un « dédoublement » de Jean-François Copé, avocat de profession qui plaide la cause de … Jean-François Copé, député, en clamant : « *Mon client député ne sait plus exactement combien il gagne* ». L'autre dessin, beaucoup plus polémique, présente un élu (ressemblant beaucoup à Christian Jacob, dont on signale dans l'article l'activité dans ce débat, en tant que président du groupe UMP), sur fond de révolte paysanne et, détournant le slogan des militants du Larzac des années 1970 (« Gardarem lou Larzac »). Il porte une lessiveuse remplie de billets, sur laquelle figure le slogan : « GARDAREM LOU LESSIVEUSE ».

Trois ans et demi avant que n'éclate à l'UMP, « l'affaire Bygmalion », suivie de près pendant plusieurs semaines par le *CE*, qui poussera J-F Copé à quitter la présidence de l'UMP et mettra en cause C. Jacob, l'article et ses dessins sont d'ailleurs d'éclairantes anticipations.

[188] Voir la troisième partie de ce travail consacrée à l'argumentation dans le *CE*.

Le petit Noël des députés UMP

Un contrôle modéré du patrimoine des élus, passe encore. Mais pas question de sanctionner les conflits d'intérêts ni d'interdire certains financements politiques un peu limites. C'était la nuit du 20 décembre, à l'Assemblée.

LA discussion à l'Assemblée, le 20 décembre, de la proposition de loi pour améliorer « la transparence financière de la vie politique » a offert un spectacle ahurissant qui a dû réjouir Marine Le Pen et le Front national. En vedette, le président du groupe UMP, Christian Jacob. Avec le soutien de son ami Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, il a bataillé jusqu'à 3 heures du matin pour torpiller un texte pourtant béni par le Premier ministre et présenté par des députés de sa propre formation. Parmi lesquels le président de la commission des Lois en personne, Jean-Luc Warsmann.

Fait exceptionnel, une bonne partie du groupe UMP a refusé de suivre son chef (« Le Canard », 22/12). Christian Jacob s'est vu ainsi contraint de retirer plusieurs de ses amendements et de négocier pied à pied avec ses troupes des textes de compromis pour tenter d'adoucir la future législation.

La proposition de loi visait surtout à donner un véritable pouvoir de contrôle à la commission pour la Transparence financière de la vie politique, chargée de détecter d'éventuels enrichissements illégaux des élus. Et c'est sur ce point clé que Jacob a fait de la résistance. Il était ainsi farouchement opposé à la création d'un délit pénal pour les parlementaires qui déposeraient de fausses déclarations de patrimoine auprès de cette commission. Mis en minorité par ses amis, Jacob est quand même parvenu à faire supprimer la peine de 2 ans de prison prévue par la proposition de loi. Ce sera désormais une simple amende, éventuellement assortie d'une peine d'inéligibilité. On respire.

Une autre partie des débats n'a pas eu les honneurs des médias. Plusieurs élus, de droite comme de gauche, ont voulu profiter de l'occasion pour s'attaquer aux conflits d'intérêts et à quelques astuces financières très prisées par certains de leurs collègues. Ils en furent troupes des textes de compromis pour tenter d'adoucir la future législation. Leurs amendements ont été impitoyablement repoussés par un groupe UMP qui s'est brutalement raidi. Morceaux choisis de cette séance agitée.

MON CLIENT DÉPUTÉ NE SAIT PLUS EXACTEMENT COMBIEN IL GAGNE...

LIONEL TARDY, député UMP de Haute-Savoie, a mis les pieds dans le at, en proposant de supprimer la possiilité pour les parlementaires de devenir rocat d'affaires au cours de leur mandat. ne aubaine dont ont su profiter une emi-douzaine d'élus de tous bords depuis 007. Tardy visait au premier chef, mais ns le nommer, le secrétaire général de JMP, Jean-François Copé, qui s'était scrit au barreau de Paris en 2007 pour rondir ses indemnités parlementaires a reçu plus de 200 000 euros par an mme avocat.

Le député rebelle a vidé son sac sans énagement : « *Ceux qui ont franchi le* ie (…) *ne peuvent guère consacrer plus une demi-journée par semaine à cette tivité. Quel est l'intérêt, pour un cabinet d'avocats, de recruter un parlementaire à temps aussi partiel ? Sans doute pas ses qualités de juriste.* (…) *Pour l'instant, il n'y a pas eu d'affaire ou de scandale, mais, au train où nous allons, il y en aura forcément un, et nous en paierons tous le prix.* »

La sortie de Lionel Tardy a fait un triomphe. Elle a été accueillie par un feu nourri d'« *avis défavorables* », lancé par le représentant du gouvernement, le ministre chargé des Collectivités locales, Philippe Richert, et par le rapporteur de la commission des Lois, l'UMP Charles de La Verpillière. Lequel a eu ce mot délicieux pour enterrer l'amendement : « *Les professions dont il s'agit ont des règles déontologiques propres qui permettent de garantir l'indépendance de l'élu et d'éviter tout conflit d'intérêts.* » Ben voyons…

GARDAREM LOU LESSIVELISE

Familles intouchables

MALGRÉ l'opposition de Christian Jacob, l'Assemblée a fini par accorder à la commission pour la Transparence financière de la vie politique le droit de consulter les déclarations fiscales des élus. Mais, contrairement à ce que prévoyait la proposition de loi, aucune vérification ne pourra être effectuée sur le patrimoine des conjoints et des enfants mineurs des parlementaires.

La commission, qui soupçonnait certains élus d'avoir mis une partie de leurs biens au nom de leurs proches, en sera pour ses frais…

Caisse accueillante

Un autre élu UMP, Michel Bouvard (Savoie), a tenté sa chance en demandant que les parlementaires n'aient plus le droit de cumuler leur mandat et un emploi salarié à la Caisse des dépôts, organisme financier placé sous le contrôle de l'Assemblée et du Sénat. Son amendement ciblait l'un de ses petits camarades de parti, Arnaud Richard (Yvelines), devenu député en juin dernier. Alors salarié de la Caisse des dépôts, pour environ 10 000 euros mensuels, Arnaud Richard a d'abord refusé de démissionner de ce poste, avant d'accepter de « suspendre » son contrat de travail durant son mandat parlementaire (« Mediapart », 25/9). La proposition de Michel Bouvard a fini au panier. L'ancien ministre UMP Hervé de Charette a tranché : « *Cet amendement n'est pas raisonnable.* » Et Christian Jacob a préféré jouer les ingénus en affirmant : « *Je ne vois pas à quel cas il peut s'appliquer.* » On lui cache tout…

Ministres voyageurs

Autre moment de rigolade quand l'apparenté socialiste René Dosière (Aisne) a proposé que les frais de déplacement des ministres venus soutenir un candidat soient intégrés dans les dépenses électorales. L'UMP Marc Le Fur a pudiquement demandé à ses collègues de « *s'abstenir de rentrer dans de tels détails* ». Et le rapporteur, Charles de La Verpillière, de conclure : « *On ne peut préciser à l'infini les dispositions législatives.* » C'est tellement plus confortable comme ça…

Cocotiers en or

Le même Dosière n'a pas eu plus de succès en voulant empêcher certains élus de profiter des failles de la loi sur le financement politique. Comme « Le Canard » l'a déjà raconté, il suffit à un parti de présenter un seul candidat outre-mer (contre 50 en métropole) pour avoir droit aux subventions publiques. Ce détail n'a pas échappé au sénateur UMP de Moselle Jean-Louis Masson : sa formation Metz pour tous (rebaptisée Démocratie et République) présente régulièrement des candidatures plus ou moins bidons sous les cocotiers pour bénéficier des aides de l'Etat (148 199 euros reçus en 2008). Cette fois, la majorité a rejeté l'amendement avec mépris, et sans le moindre commentaire.

Sièges en jachère

En revanche, droite et gauche ont retrouvé une belle unanimité pour voter une disposition présentée par le PS. Il s'agissait de permettre à un suppléant de remplacer automatiquement son député quand celui-ci devient sénateur ou parlementaire européen. Explication : les élections sénatoriales auront lieu en septembre prochain, et certains députés, tel le socialiste Michel Delebarre, envisagent d'émigrer vers le palais du Luxembourg. Or, comme la loi interdit d'organiser des partielles à moins d'un an de la fin de la législature, plusieurs sièges risquent de rester inoccupés durant de longs mois au Palais-Bourbon. Il était urgent de mettre fin à un tel gâchis…

Hervé Liffran

Privilège élyséen

LES compétences de la commission pour la Transparence financière de la vie politique s'arrêtent aux marches de l'Elysée. Le Président est bien tenu, depuis 1988, de rédiger une déclaration de patrimoine (en début et en fin de mandat), publiée au « Journal officiel ». Mais personne n'est chargé d'en contrôler l'exactitude, et aucune sanction n'est prévue en cas de fraude.

Le Conseil constitutionnel, qui reçoit les déclarations, campe depuis vingt-deux ans sur la même position : il revient au « *peuple français* » de se faire lui-même une opinion sur l'évolution de la fortune du Président en lisant le « Journal officiel ». Un joli principe qui se heurte à cette réalité incontournable : ledit « *peuple français* » ne dispose d'aucun pouvoir pour aller vérifier dans les banques ou dans les dossiers du fisc l'exactitude des déclarations présidentielles. Mais, bien sûr, les chefs d'Etat sont toujours irréprochables.

Détail qui n'a, bien entendu, rien à voir : les membres du Conseil constitutionnel n'ont, eux, aucune déclaration de patrimoine à déposer…

Figure 16: Le petit Noël des députés UMP, CE 29/12/2010

Cette organisation du travail explique, pour la majorité des autres dessins, la dissémination sur les huit pages, sans réelle cohérence parfois avec les contenus des articles qui la constituent. Par contre, cette « dispersion » renforce la cohérence d'ensemble de la présentation de la semaine d'actualité, puisque les dessins qui jalonnent tout le journal, rebondissent d'un sujet à l'autre. Nous reproduisons plus loin l'exemple des dessins du 13/1/2010, consacrés aux portiques de détection. La très grande régularité des dessins de N. Sarkozy, non seulement à la « une », mais dans l'intérieur des éditions en est un autre exemple frappant[189].

[189] Voir la figure 20, dans le troisième chapitre de cette partie, pour les 93 caricatures de N. Sarkozy à la « une ».

Deux points, pour terminer, dans le gigantesque travail de repérage et d'analyses effectué par Delporte, peuvent conforter notre étude des discours satiriques du *CE*.

Le premier concerne la question des positionnements politiques des dessins de presse. Sans ambiguïté, dans cette période historique de 1920 à la Libération, l'auteur confirme l'utilisation du dessin comme une véritable « *machine de guerre* », d'autant que l'étude porte sur la presse de droite comme de gauche. Le *CE* de l'époque double, en quelques années, le nombre de ses dessins politiques (et en présente davantage que la presse de droite).

> *« Car le dessin politique est une machine de guerre ; son objectif est la destruction de l'ennemi politique ; contre lui, il mène campagne. »*[190]

Le titre même des parties de la thèse, confirme cet engagement. La deuxième partie s'intitule : « *Le dessin, arme politique* » et le second chapitre : « *L'efficacité affirmée de l'arme graphique : une guerre de mouvement, 1934-1939* »[191]. De nombreux passages font référence au *Canard enchaîné* de l'époque. L'auteur y trouve également trace d'un positionnement « de gauche », marqué par certaines thématiques, qui font écho, toute proportion gardée, à notre relevé sur l'année 2010. Les deux périodes historiques sont bien trop différentes pour établir des parallèles, mais, comme nous aurons l'occasion de le vérifier, certaines thématiques restent présentes, plus d'un demi-siècle plus tard. le pacifisme et l'antimilitarisme, une forme d'antiparlementarisme à travers la critique des dépenses et du carriérisme[192], l'anticléricalisme... Il n'est pas seul à l'époque, mais il n'y a pas, comme dans *l'Humanité* de ces années-là, ces dessins qui amènent une explication par les méfaits du capitalisme ou l'illustration de la lutte des classes.

---

[190] Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 13
[191] Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 413
[192] Idem, p. 355.

Les deux extraits qui suivent évoquent la période des années 1920. On ne peut pourtant qu'être surpris par une certaine actualité des propos, presque cent ans plus tard. Il est déjà question de « crise » et de l'attention portée par les dessinateurs aux dysfonctionnements des institutions républicaines :

> *« Ainsi, l'incurie des parlementaires, particulièrement mise en évidence alors que la crise s'installe en France […] montre le pessimisme des dessinateurs du Canard sur le monde politique, sur les individus qui le composent, de droite comme de gauche. Leur dessin, à la fois contribue et se distingue comme un révélateur de la mise en cause des institutions de la République, au moins de leur fonctionnement. »*[193]

Le second extrait insiste sur la capacité de l'hebdomadaire, classé « à gauche » par Delporte, à critiquer les comportements des élus politiques, même si la charge est moins violente que dans la presse de droite de la même époque :

> *« Les caricaturistes de gauche, finalement, ne semblent guère apprécier les règles de la vie politique qu'ils décrivent quotidiennement et portent sur les hommes qui la font un regard assez pessimiste : ambitieux, carriéristes, ils restent peu soucieux de l'intérêt général, peu respectueux du mandat que leur ont confié les électeurs. S'ils sont moins virulents que leurs confrères de droite, ils ne participent en aucun cas à valoriser, aux yeux de l'opinion, le système politique français. Nous aurons même à souligner combien le dessin révèle un antiparlementarisme de gauche (anarchisant ?), non moins intéressant à étudier que l'hostilité de la droite à l'égard de*

[193] Ibidem, p. 356.

l'institution parlementaire, fort bien illustré par les compositions du Canard enchaîné. »[194]

En ce qui concerne notre corpus de l'année 2010, il faut tout de même nuancer ce constat. Le côté parfois « anarchiste » du *CE* de l'époque n'est plus d'actualité : la critique des dérives de certains députés n'est pas de l'antiparlementarisme, les papiers de C. Angeli , en page 3, sur les conflits dans le monde, les armées et les services secrets ne peuvent être considérés comme de l'antimilitarisme, quand bien même il propose de sévères remises en cause de certaines décisions, l'anticléricalisme de 2010 n'est plus guère militant et veille surtout à préserver le respect de la neutralité laïque de l'Etat français.

Le second point intéressant pour notre étude dans le travail de Delporte, est la constitution, au cours de l'année 1935, d'un statut du dessinateur de presse qui l'intègre à la profession de journaliste. Le salon « Satire », un salon des dessinateurs de presse marque, dans un premier temps, la volonté de rupture avec le monde des « humoristes », considérés comme désuets, et débouche sur une revendication professionnelle. Dans le même temps, naît un syndicat qui veut défendre cette corporation. Désormais, le dessinateur de presse est un journaliste.

C'est ce statut que nous confirme Erik Emptaz, en 2014, lors d'un entretien[195]. C'est pourquoi nous intégrons parfois les argumentations de certains dessins de presse à notre étude sur les discours satiriques.

Enfin, peut-être les dessins de presse font-ils davantage appel à « l'instinct » ou « l'émotion », comme l'affirme Delporte. Nous intéressant davantage aux discours écrits qui figurent dans les mêmes pages, nous considérerons qu'ils favorisent, *a minima*, le désir du lecteur de poursuivre le discours amorcé par le dessin.

---

[194] Ibidem, p. 333.
[195] Entretien avec Erik Emptaz, réalisé le 2/07/2014.

2. L'implicite

La recherche des occurrences de discours satiriques dans les médias se heurte très vite à la question de l'identification et de la définition de ce type de discours.

Un important travail liminaire est nécessaire pour parvenir à mieux discerner les contours de ces occurrences. Deux séries de distinctions nous semblent ainsi nécessaires. L'une porte davantage sur les « effets » attendus d'un tel discours : celle entre satire et pamphlet ou polémique. D'autre part des précisions formelles sur le fonctionnement du discours satirique par rapport à l'humour, au comique s'avèrent tout aussi utiles. L'observation par exemple des classements des émissions TV (notamment) ou radiophoniques pose d'emblée la question.

C'est une distinction de ce type également à laquelle aboutit le travail de recherche de M. Coulomb-Gully[196] sur deux émissions télévisées le *Bébête show* dont le registre serait comique et explicite, alors que *Les Guignols de l'info* pratiqueraient satire, ironie et implicite.

Au cœur du travail d'analyse sur l'écriture satirique figure donc la question de l'implicite. Le détour par un certain nombre d'apports théoriques sur cette notion, sur les actes de langages dans le discours et plus précisément sur ce qui peut-être véhiculé sans être explicité, éclaire l'approche de notre objet d'étude.

Les théories des actes de langage dans le discours nous sont utiles notamment dans leur approche pragmatique. L'étude du langage en acte, d'un langage dont il faut observer le fonctionnement en situation, un langage considéré comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, est pertinente dans la perspective des sciences de l'information et de la communication. En passant de l'objectivité des discours à la notion d'intersubjectivité, le langage n'est plus seulement considéré comme un moyen d'action, de type stimulus / réponse,

[196] Coulomb-Gully (2001), *La démocratie mise en scènes*. Télévision et élection, Paris, CNRS Editions. Nous reviendrons en quatrième partie de ce travail sur ces analyses pour évoquer les implications et les « effets » éventuels du discours satirique.

mais comme une interaction. La notion d'échange et ses conséquences dans l'élaboration « réajustée » des discours est fondamentale, comme le rappelle C. Kerbrat-Orecchioni dans une introduction :

> *« …De même le langage est-il considéré moins comme un moyen d'action que d'interaction entre des individus qui, lorsqu'ils se trouvent engagés dans un processus communicatif quelconque, exercent tout au long de ce processus un réseau d'influences mutuelles : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. »*[197]

Ce travail se poursuit avec l'analyse de séquences télévisuelles ou d'échanges argumentatifs. Ainsi, C. Kerbrat-Orecchioni, lors d'un séminaire doctoral où elle intervenait autour des discours sur la corrida, a-t-elle eu l'occasion d'évoquer un travail d'analyse antérieur sur l'ethos de Nicolas Sarkozy[198]. Les analyses des implicites des échanges lors du débat avec Ségolène Royal pour la présidentielle de 2007, préfiguraient bon nombre des caractéristiques que nous allons relever dans le *CE*.

De plus, dans le cas du *CE*, le travail effectué sur le matériau linguistique pour transposer la grande majorité des contenus dans un registre satirique, nous rapproche des problématiques que posent les discours littéraires. En effet, comme le rappelle D. Maingueneau[199], le discours littéraire est un méta-genre qui implique une sorte de « pacte illocutoire » et induit des conditions de réussite particulières.

2.1. La théorie des actes de langage

La définition du sous-entendu, qui insiste sur le contexte énonciatif, correspond à notre approche méthodologique.

---

[197] Kerbrat-Orecchioni Catherine (2001), Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement. Paris, Nathan, p. 2.

[198] Kerbrat-Orecchioni Catherine (2007), avec H. Constantin de Chanay, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth *et al* . (ed.) *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.

[199] Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod.

La théorie des « indirect speech acts »[200] insiste sur la dimension illocutoire des énoncés (tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants : le contenu propositionnel et sa valeur illocutoire). Austin, dans sa huitième conférence, établit une distinction entre trois actes : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Locutoire signifie que dans le contenu des phrases énonciatives, le locuteur exprime des contenus objectifs. Avec les actes illocutoires, le locuteur accomplit une action en disant quelque chose. Avec les actes perlocutoires, le locuteur effectue des actes par le fait de dire quelque chose, il vise un effet chez l'auditeur.

Le travail d'Austin n'est pas isolé. D'autres le poursuivront et s'intéresseront au langage en tant que moyen d'influencer la conduite d'autrui. Le caractère « coopératif » du discours, les interactions, une analogie avec la mise en scène qui comporterait au moins deux acteurs, constituent des pistes pertinentes pour l'observation du *CE*.

La théorie des actes de langage insiste également sur la valeur performative des énoncés langagiers. Si tous les énoncés possèdent intrinsèquement une valeur d'acte, ils sont également pourvus d'une dimension pragmatique, plus ou moins forte, plus ou moins évidente. Le « contenu propositionnel » ne fonctionne jamais seul, il est toujours pris en charge par une « valeur illocutoire » de nature variable.

Les actes de langage peuvent donc se réaliser directement et indirectement. Parfois la valeur dérivée peut se substituer à la valeur littérale. Un même énoncé comporte souvent simultanément plusieurs valeurs, plus ou moins hiérarchisées, et cette pluralité doit encore être identifiée : elle dépend de facteurs linguistiques, paralinguistiques, contextuels, différemment maîtrisés par les destinataires.

Avec ces théories, le rôle du contexte est donc déjà considéré comme primordial, dans l'encodage (la composition du message) et dans le décodage (le moment où le message est reçu et compris). Si d'un côté n'importe qui ne peut se permettre d'affirmer n'importe quoi avec la même certitude d'être

---

[200] Austin John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire,* Paris, Seuil.

légitimé et d'être crédible, de l'autre, l'interprétation peut aussi être très variable.

2.2. La prise en compte des interactions

Souvent plus inspiré par la sociologie que par la philosophie, le courant « interactionniste », insiste davantage encore sur la contextualisation des actes de langage, notamment en les considérant non plus comme des entités abstraites ou isolées, mais en soulignant leur inscription dans une durée, un enchaînement discursif. Les actes de langage sont à considérer à l'intérieur d'une séquence d'actes qui ne relèvent pas du hasard.

Envisager que les actes de langage ne se limitent pas à une seule séquence, mais qu'ils s'inscrivent dans des séquences plus amples, c'est aussi considérer, comme le rappelle C. Kerbrat-Orecchioni, que dire, ce n'est plus seulement faire, mais aussi « faire faire ». Produire des discours signifie aussi s'inscrire dans un processus et s'attendre à un certain nombre de contraintes en retour, à des réactions, des suites.

Dans le cas de la presse écrite, il faut également tenir compte de la pluralité des interlocuteurs pour un même acte. A la multitude de destinataires correspondent des statuts « participatifs » différents. Or, si ce qui est dit ou écrit vise à modifier l'attitude de celui qui perçoit, les incidences dépendront bien sûr des « statuts ».

Ce courant s'est également intéressé aux relations interpersonnelles : au cours de l'échange, les interlocuteurs construisent entre eux un certain type de relation, où interviennent des questions de distance, de hiérarchie, de conflit ou de connivence, qui vont évoluer au cours de l'interaction et éventuellement modifier les échanges. Pour les analyses à venir, C. Kerbrat-Orecchioni affirme :

> *« Une part importante du matériel produit au cours de l'interaction se justifie surtout par sa valeur relationnelle (quête d'un*

rapprochement ou d'une suprématie, souci de protéger sa face, de ménager celle d'autrui, ou de la lui faire perdre…), même si cette valeur est généralement plus dissimulée, car moins « officielle », que le contenu informationnel. »[201]

L'étude linguistique se lance donc dans la traque des « relationèmes » qui se cachent plus ou moins dans un échange, fruit de « négociations ». Pour reprendre une formule de C. Kerbrat-Orecchioni « *Les paroles sont aussi des actions* » et ce qui est dit n'est qu'une partie de la relation qui s'est mise en marche. Si cette perspective linguistique, qui observe surtout les relations dialogiques, n'est pas la nôtre, elle nous sera, par moment très utile, notamment pour ce qui concerne la collecte de l'information. Elle permet de rappeler l'importance des aspects relationnels dans les échanges entre les journalistes et leurs interlocuteurs, et de postuler qu'ils auront également un impact sur leurs restitutions écrites. Nous y reviendrons plus loin en tentant de déterminer où se situeraient les limites qui s'imposent au journaliste ou que le journaliste s'impose.

Certaines recherches se sont également rapprochées des champs d'études de la psychologie sociale. Cette fois, l'intérêt se porte sur le contexte socio-institutionnel et sur l'évaluation de ce qui se passe dans les groupes concernés. Pour Chabrol et Bromberg l'observation des discours n'est intéressante que si elle permet de révéler des schémas de constructions sociales :

« Les actes de parole constituent pour les acteurs sociaux des moyens interactifs de maîtriser, de résoudre des problèmes

[201] Kerbrat-Orecchioni Catherine (1995), « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », Cahiers de Linguistique Française 16, Genève, Université de Genève.

« concrets » ou « symboliques », de co-construire une réalité sociale. »[202]

Sur cette même approche, le titre d'un article de C. Chabrol : « *Pour une psycho-socio-pragmatique de l'agir communicationnel* »[203], illustre à quel point cette théorie des actes de parole peut se situer à la confluence de plusieurs disciplines. C'est surtout la question de la réception qui intéresse particulièrement cette recherche adossée à la psychologie sociale. Il propose finalement une démarche ambitieuse qui amènerait à définir, avec les auteurs de discours les intentions, puis d'en analyser avec eux les effets.

> *« Pour échapper à ce destin commun, ni l'érudition, ni la finesse d'analyse ne suffisent. Il faut sortir du champ des méthodes immanentes d'analyse de discours et accepter de poser une démarche interdisciplinaire transversale, pragmatique et psycho-socio-discursive, avec des méthodes multiples, empruntées aussi bien aux sciences du langage qu'aux sciences sociales. Par exemple, il faudra donner l'occasion aux acteurs sociaux qui vont s'engager dans une activité de définir, en entretien* ante, *les enjeux et problèmes pour eux et leurs partenaires dans cette activité, puis de revenir en entretien* post *sur les épisodes enregistrés de leurs interactions au travail ou dans tout autre activité pertinente pour la recherche. »* [204]

Nous ne sommes pas allés jusqu'à mettre en pratique ce projet dans cette thèse qui ne cherche pas à décrypter avec le lecteur et un journaliste le

---

[202] Chabrol Claude et Bromberg Marcel (1999), « Préalables à une classification des actes de parole », Psychologie française 44-4, p. 291-306.
[203] Chabrol Claude (1995), in *Cahiers de Linguistique Française* 26, Genève, Université de Genève.
[204] Chabrol Claude (2006), « « Identités » sociales et discursives », *Questions de communication [*En ligne], 9 | 2006, p. 15-27, consulté le 26 août 2013. URL : http://questionsdecommunication.revues.org/7920.

processus de communication. Mais la démarche pourrait s'appliquer sur une étude à venir.

2.3. L'application aux problématiques de l'implicite

Le travail sur les définitions ou les fonctionnements de l'implicite nourrit notre observation du corpus. L'intérêt de ce détour par l'implicite, notamment chez C. Kerbrat-Orecchioni, réside dans les inventaires et classifications des « tropes illocutoires dérivés », leur statut, leur variété, leur fonctionnement...

Les définitions des contenus implicites (par exemple présupposés et sous-entendus) sont indispensables, pour aborder au mieux les fonctionnements de l'objet d'étude observé. Les présupposés sont :

> *« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif »*

et les sous-entendus :

> *« Toutes les informations susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du système énonciatif ».*

D'autre part, à partir de sa définition des « tropes » utilisés dans l'implicite, elle précise qu'il s'agit de :

> *« Faire entendre autre chose que ce que nous disons, pas forcément le contraire ou une opposition, comme dans l'ironie, mais*

autre chose, qui est caché et que l'auditeur doit pour ainsi dire trouver. »[205]

Par conséquent, le récepteur du trope doit effectuer une forme de « décodage », un surcroît de travail interprétatif : après avoir perçu le sens littéral, il doit le reconnaître comme fallacieux et effectuer, à partir de certains indices, un « calcul ». Le trope est une structure dont l'interprétation (comme la production) exige un certain dédoublement. Or, le *CE*, utilise une grande variété de tropes.

Ce travail nécessite des compétences. L'auteure en distingue quatre : linguistiques, encyclopédiques, logiques et rhétorico-pragmatiques, puis détaille toute une série de principes discursifs généraux. Sans entrer dans cette minutieuse classification, nous nous arrêterons seulement sur quelques unes de ces lois spécifiques. Ainsi, la « *loi d'exhaustivité* » qui veut que le locuteur s'arrange avant tout pour être compris se heurte à l'impossibilité de tout dire, les exigences de clarté s'accompagnent parfois de « *règles d'économie* » : le contenu à la fois très dense et volontairement bref de l'hebdomadaire joue incontestablement avec ces contraintes.

Des lois de discours concernent aussi l'ensemble des comportements sociaux et aboutissent à une sorte de code des convenances (ethnographiques, sociales ou morales). La satire, la caricature jouent avec ces limites.

Enfin se pose la question du statut, de la légitimité de ces discours. L'enjeu n'est plus simplement linguistique, il est aussi philosophique (quelle attitude par rapport à son sujet, son lectorat ?), moral (le souci de vérité par exemple), juridique (loi sur la diffamation, secret de l'instruction), sociologique...

Même dans la réflexion sur la notion d'espace public, cet enjeu est présent et Habermas l'intègre au concept « d'agir communicationnel » :

---

[205]Kerbrat-Orecchioni, 1986, *L'Implicite*, Armand Colin ; chapitre 3

« Outre la forme standard des actions langagières, on admet d'autres formes de réalisation langagière des actes de parole ;

- outre les actions langagières explicites, on admet les expressions implicites, elliptiques, extra-verbales, par rapport auxquelles la compréhension de l'auditeur dépend de la connaissance des conditions contextuelles contingentes, non standardisées ;

- outre les actions langagières directes, on admet les expressions indirectes, figurées et ambiguës, dont la signification doit être tirée du contexte […][206]

Le terme « d'implicite » apparaît donc dans ce récapitulatif, de même que les enjeux liés à l'interprétation de figures et d'éventuelles ambiguïtés. Poursuivant sa présentation, Habermas réaffirme l'importance des contextes (d'énonciation et d'interprétation), des différents processus d'intercompréhension et des stratégies des acteurs :

« - à côté des attitudes de fond objectivantes, conformes aux normes et expressions, on admet une attitude performative, active, afin de prendre en compte le fait qu'avec chaque acte de parole les parties prenantes de la communication se réfèrent simultanément à quelque chose dans le monde objectif, social, et subjectif ;

- outre le niveau des procès d'intercompréhension, i.e. du discours, on inclut le niveau de l'agir communicationnel, i.e. de la coordination consensuelle des plans d'action des parties prenantes individuelles ;

- outre les actions communicationnelles, l'analyse prend enfin en compte les ressources du savoir d'arrière-fond d'où les parties

---

[206] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 336-338.

prenantes de l'interaction alimentent leur interprétation, i.e. les mondes vécus. »[207]

Le recours à l'implicite est donc un procédé complexe. Il repose sur des paradoxes : il transgresse le principe du moindre effort dans une situation de communication, il contredit la loi d'exhaustivité puisque le dire implicite est en quelque sorte un « sous-dire ». Mais l'effort supplémentaire qu'il requiert peut être considéré comme un jeu. La connivence qui s'établit a quelque chose à voir avec un véritable plaisir du décodage.

Décodés ou pas, les actes de langage s'accomplissent aussi lorsque toutes les conditions de réussite ne sont pas réunies. Il n'est rien de systématique dans la perception ni des actes de langage, ni, bien sûr des implicites.

Cet aspect, méthodologiquement difficile à prouver, est cependant une donnée essentielle en réception (mais aussi en production).

3. Connivence, complicité, contrat, co-construction… ?

3.1. Un « contrat » ? Quel contrat ?

3.1.1. La notion de contrat

Les sciences de l'information et de la communication ont travaillé ces concepts de l'implicite, ajoutant, par exemple, celui de contrat. Le contrat de lecture, tel que le définit E. Veron, est, pour utiliser une définition plus littéraire cet « horizon d'attente » du lecteur, codifié par certaines normes textuelles :

---

[207] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 336-338.

« La constitution d'un lectorat suppose la structuration, dans le discours du titre, d'un lien proposé au récepteur sous la forme de ce que j'ai appelé ... un contrat de lecture ». [208]

D'autre part les actes discursifs sont déterminés par les contraintes des situations dans lesquelles ils s'inscrivent. Les discours qui viennent s'y inscrire sont solidaires d'un réseau complexe d'énoncés, d'habitudes qui constituent la « trame historique » du média.

Ce contrat repose donc sur les notions de légitimité, de crédibilité, d'adéquation des discours à des règles et des jeux de langage (notamment dans le cadre de notre support satirique), à l'intérieur d'un discours.

Cette notion de « contrat » a fait l'objet de nombreux ajustements depuis E. Veron. Y. Jeanneret et V. Patrin-Leclère dans un article intitulé « *La métaphore du contrat* » ont fait remarquer que cette tentative de modélisation a vite été récupérée par le champ professionnel, par la communication d'entreprise. Grâce à l'utilisation de ce terme de « contrat », l'économique (et les enjeux de l'achat d'espaces publicitaires, qui pour le coup ne concernent pas notre objet d'étude) serait gommé au profit du moral :

« Le « contrat » a la vertu de transformer la consommation en communication » [209]

Effectivement la presse écrite d'information générale reste une des seules consommations médiatiques payantes, alors que :

« Ces médias[210] *revendiquent dans le même temps de ne pas être des entreprises comme les autres : ils mettent en avant que*

---

[208] Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception, régulation,* P.Charaudeau, éd., Hatier.
[209] Jeanneret Yves et Patrin-Leclère Valérie (2004), « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38, p. 138.

l'information est une mission et le lecteur davantage un citoyen qu'un consommateur. »[211]

Nous adhérons donc ici à la conclusion des auteurs, même s'il nous semble toujours très pertinent, notamment dans le cas de l'étude du *CE*, de définir un modèle de fonctionnement du discours satirique et de réfléchir, dans le même temps, à ses implications et ses enjeux :

« Les SIC gagnent peut-être à déconstruire les contrats plutôt qu'à les modéliser ».[212]

P. Charaudeau décrit la communication comme un ensemble de niveaux de contraintes qui s'autodéterminent pour s'acheminer vers un « contrat de communication » :

« Tout discours se construit à l'intersection d'un champ d'action, lieu d'échanges symboliques organisé selon des rapports de force (Bourdieu), et d'un champ d'énonciation, lieu des mécanismes de mise en scène du langage. Le résultat en est ce que nous appelons un « contrat de communication ».

La prise de parole politique n'échappe pas, bien sûr, à ces contraintes. Elle s'inscrit dans des schémas tellement attendus qu'elle court le risque de n'être ni très audible ni efficace.

« Il en est ainsi du discours politique, et par là s'explique à la fois son hétérogénéité du point de vue des multiples significations qui

---

[210] *Le Canard enchaîné* tient en effet à rappeler régulièrement que sa « mission » ne se résume pas à un acte de consommation (voir quatrième partie sur les métadiscours du journal).
[211] Jeanneret (Yves) et Patrin-Leclère (Valérie), 2004, « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38, page 138
[212] Ibidem

peuvent en sortir et sa stabilité du point de vue des possibilités de comportements énonciatifs dont dispose le sujet politique. De là, les difficultés que pourront éprouver aussi bien les politiques qui voudraient s'assurer que leur discours soit efficace, les citoyens qui voudraient que leur force de contestation ait un impact, que l'analyste qui se lance dans l'entreprise périlleuse d'interpréter ces discours cherchant à en extraire tous les sens possibles. »[213]

Ce contrat est très réactif au contexte, il élabore une identité « dynamique », mais les interprétations des choix effectués sont donc complexes.

3.1.2. Dialogisme et polyphonie

Les termes de dialogisme et de polyphonie renvoient d'abord au champ de l'analyse linguistique et littéraire de M. Bakhtine. Les deux termes se sont depuis chargés de significations assez variées. Mais d'emblée, la définition générale du dialogisme, qui s'attache à déceler la présence de « l'autre » dans le discours, ouvre des perspectives qui intéressent les sciences de l'information et de la communication.

Pour Bakhtine et Volochinov, le dialogue, au-delà du sens qu'il revêt habituellement, se retrouve dans tout type d'échange :

« Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.) » [214]

---

[213]Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 40.

[214] Bakhtine M., Volochinov V. N. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. fr., Paris, Minuit. Cité dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

Considérer le discours comme produit d'un processus d'interactions entre des consciences qui s'inspirent les unes des autres et se répondent, permet d'ouvrir l'analyse des textes, qui ne sont plus observés comme des entités closes.

De façon plus générale, en se rapprochant de problématiques abordées dans les sciences humaines, le dialogisme repose aussi sur une conception des rapports du moi avec les autres, une anthropologie de l'altérité : l'autre est essentiel pour constituer un « moi ». Transposé dans l'univers médiatique, même une parution satirique ne peut se construire et se pérenniser sans tenir compte, de manière plus ou moins consciente et assumée du discours des autres, (S. Moirand[215] distingue par exemple deux types de dialogismes « montrés », mais aussi un dialogisme intertextuel et un dialogisme interactionnel). Deux types de relations sont toujours à l'œuvre : des relations interdiscursives, les énoncés tenant toujours compte d'énoncés produits antérieurement, et des relations interlocutives, qui désignent les jeux de compréhension-réponse avec les destinataires réels ou virtuels[216].

Dans cette conception du dialogisme, il faut tenir compte de la réalité de la parole, constitutive du discours. Le discours émane toujours de la prise en considération d'autrui. L'émetteur adapte son lexique et sa syntaxe en considération du niveau de langue de son interlocuteur. Même la structure argumentative du discours est affectée dans la mesure où l'émetteur anticipe les objections, la part d'autrui. Le discours est donc un perpétuel dialogue avec autrui, ce qui met en question l'unité du sujet qui s'exprime, les discours étant moins une expression autonome et solitaire, totalement subjective, qu'une construction qui s'articule aux autres discours, passés et à venir.

Le terme de « polyphonie » est, lui aussi, associé aux travaux de Bakhtine. Il fut d'abord un outil pour l'analyse littéraire. La linguistique,

---

[215] Moirand Sophie (2001), « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 16 septembre 2013. URL : http://semen.revues.org/2646

[216] Voir à ce sujet l'article « Dialogisme » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

notamment avec O. Ducrot, a ensuite développé sa propre approche de la notion.

En linguistique, la polyphonie résulte de l'observation attentive de l'énoncé. La théorie de Ducrot a permis de distinguer le locuteur du ou des énonciateurs, comme le rappelle le *Dictionnaire d'analyse du discours* :

> *« Le locuteur est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue. Il peut s'associer à certains énonciateurs tout en se dissociant d'autres. Il est important de souligner que tous ces « êtres discursifs » sont des êtres abstraits. Le rapport à l'être parlant réel n'intéresse pas O. Ducrot. »* [217]

Cependant cette théorie linguistique, avec ce sens attribué au terme de polyphonie, est une analyse de la langue et ne s'intéresse donc pas aux interprétations ou emplois possibles des énoncés. Deux acceptions très différentes cohabitent donc, ce qui amène les deux auteurs de l'article à conclure ainsi :

> *« Or le concept reste-t-il le même ? Il est clair que les différentes acceptions divergent sur des points essentiels. La polyphonie linguistique se situe au niveau de la langue, restant ainsi une notion purement abstraite ; la polyphonie de l'analyse de discours est un phénomène de parole et en ce sens concret […] Or rien ne semble empêcher la collaboration des différentes approches. »*

L'étude de l'écriture satirique du *CE* plaide, nous semble-t-il, en faveur de ce rapprochement. Il se forge bien entre la parution hebdomadaire et ses lecteurs une forme de jeu où la polyphonie est à la fois un fait de langue et a beaucoup à voir avec la coopération et l'interprétation des lecteurs.

---

[217] Article « Polyphonie » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

3.2. Avec qui ?

Evidemment s'il s'élabore une forme de contrat avec le journal, il reste à déterminer qui le souscrit du côté du lectorat. L'écriture satirique engendrant une connivence avec le destinataire, il doit avoir un horizon d'attente particulier, un « profil » qui le distinguerait d'autres types de parution.

Nous n'avons cependant pas choisi d'en faire un profil « sociologique ». L'approche par les sciences de l'information et de la communication nous a davantage conduit à tenter de déterminer ce qui était véhiculé par les discours eux-mêmes. Sans être certain que le destinataire interprète les discours dans les significations construites par l'hebdomadaire, l'observation attentive sur une assez longue période ne permet pas de savoir « avec qui » le discours satirique entre en résonance, mais beaucoup plus clairement « avec quoi ».

Nous verrons que les thématiques abordées ont un aspect « prévisible », fondé sur un certain nombre de valeurs ou de positionnements plus ou moins explicités. Le lecteur habituel, l'abonné, « initié », qu'il partage ou non les propos et les jugements construits par le journal, sait très souvent à quoi s'attendre, dès la lecture des titres, notamment ceux de la une.

Comme la presse dite « d'opinion », l'hebdomadaire, bien que satirique, se construit un public qui ne sera pas celui d'autres parutions satiriques. Il est possible de pratiquer la satire et l'ironie sur une multitude de sujets, elle ne s'exercera pas forcément sur les mêmes thèmes.

S'il existe différentes manières de mettre en œuvre le registre satirique (point sur lequel nous reviendrons), l'élaboration du discours satirique dans le *CE* repose aussi sur des « valeurs » que nous préciserons.

3.2.1. Intertextualité et construction avec le lecteur

La réflexion menée sur l'intertextualité, notamment dans le champ littéraire, a contribué à révolutionner l'approche des textes, et elle ouvre également des perspectives intéressantes dans l'approche de la parution satirique. L'interprétation des textes n'est plus envisagée uniquement comme dérivant de ses origines, comme dans les études traditionnelles (ses sources, ses influences…) : le texte est toujours engagé dans un jeu de relations intertextuelles, il est toujours travaillé par tous les autres textes, passés, mais aussi présents, et même futurs comme l'affirmera notamment M. Rifaterre. Alors que les études traditionnelles figeaient le texte comme issu d'une somme d'influences, l'intertextualité l'envisage comme un support en perpétuelle évolution, toujours renouvelé par le « dialogisme » avec d'autres textes.

Ces travaux correspondent donc clairement à des enjeux « communicationnels ». La traduction d'un texte par les lecteurs, ses enjeux, ses variantes, ses obstacles, sont des objets d'études en sciences de l'information et de la communication.

En France, les travaux de J. Kristeva, qui se présentent comme inspirés de ceux de M. Bakhtine installent le terme d'intertextualité dans le champ de l'étude des textes. Les travaux, en Allemagne de Hans Robert Jauss[218] et Wolfgang Iser[219], fondateurs d'un groupe de recherche littéraire connu sous le nom d'école de Constance remettent également en question la théorie traditionnelle de la production et de l'imitation littéraires. Ils y opposent une théorie de la réception qui fait du lecteur un protagoniste essentiel de la communication littéraire. Des courants d'interprétation que l'on dénomme esthétique de l'effet (chez Iser) ou esthétique de la réception (chez Jauss) vont se développer.

Cette approche par l'intertextualité interroge aussi l'identité et les limites d'un texte, en même temps qu'elle appelle une redéfinition des pratiques de lecture. Enfin l'activité de recherche et le commentaire sont

---

[218] Jauss Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, col. « Tell ».
[219] Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

également remis en question, car se pose de manière accrue la question de l'interprétation.

La question du rapport au lecteur, de l'interprétation des textes nous semble d'autant plus pertinente pour notre objet d'étude que l'écriture satirique joue sur cette connivence avec le lecteur, dont on sollicite sans cesse les « compétences ».

Dans *Lector in Fabula*, U. Eco[220] insiste sur le rôle du lecteur. Il coopère pour interpréter le texte. Une relative liberté s'offre à lui, mais certaines caractéristiques structurelles règlent l'ordre des interprétations. Cette approche se veut donc pragmatique et se doit de tenir compte de la réception.

De même, M. Riffaterre, se réclamant de la poétique de la réception, souligne la diversité des associations possibles dans la mémoire des lecteurs : certaines associations seraient délibérément induites par l'auteur (intertextualité obligatoire) car :

> *« L'intertexte laisse dans le texte une trace indélébile, une constante formelle qui joue le rôle d'un impératif de lecture, et gouverne le déchiffrement du message. »*[221]

D'autres seraient liées à la culture et la mémoire (intertextualité aléatoire) et leur occultation ne suspendrait pas la compréhension générale du texte.

Dans ce processus d'élaboration du sens, U. Eco rappelle l'importance du contexte de la situation d'énonciation dans la prise de décision interprétative, ce qui l'amène à distinguer contexte et co-texte.

> *« Les sélections contextuelles prévoient des contextes possibles, lorsqu'ils se réalisent, ils se réalisent dans un co-texte. »*[222]

---

[220] Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula*, ou *La Coopération interprétative dans les textes narratifs* trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».
[221] Riffaterre Michael (1980), « La trace de l'intertexte », in *La Pensée* n°215, Paris, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6202171q.

Certains termes prennent donc sens selon les circonstances d'énonciation car il y a co-occurrence avec d'autres termes d'un même système.

Le texte, selon U. Eco, est une « *machine paresseuse* », qui exige un travail de coopération du lecteur. Sans cet effort, le texte reste réticent, à l'état virtuel, il est dans l'attente de son actualisation par le lecteur. W. Iser préfère parler du texte comme d'un *« potentiel d'action »,* expression qui nous ramène plus directement au champ disciplinaire des SIC. Le texte n'est pas la reproduction de quelque chose qui serait « donné », mais le produit d'une création. Il propose même le terme de « *lecteur implicite* », sans réelle existence, mais qui ajoute à la structure textuelle, une structure d'acte. Plutôt que de déchiffrer des sens, il est plus éclairant, selon W. Iser, d'appréhender les facteurs qui rendent possibles la constitution du sens. Le texte propose des pistes, des projets auxquels l'acte de lecture va proposer une réalisation.

Cependant, ce schéma de fonctionnement induirait un lecteur au savoir encyclopédique. Or, la compétence du lecteur peut être différente de celle de l'émetteur. Pour éviter d'être trop hermétique, le texte met en place une stratégie pour remédier à diverses « carences » du lecteur. Ce faisant, l'auteur prévoit donc un lecteur « modèle » (et non pas « idéal »), capable de coopérer à l'actualisation du texte.

Auteur et lecteur sont donc producteurs de stratégies textuelles mises en œuvre à partir des intentions virtuellement contenues dans l'énoncé.

Enfin, la théorie d'U. Eco postule que le lecteur en arrive finalement à construire des « mondes possibles », une construction culturelle à partir d'un « topic » textuel indiquant au lecteur quelles propriétés doivent être prises en considération, lesquelles peuvent être délaissées.

---

[222] Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula*, trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».

« Générer un texte signifie mettre en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre. » [223]

Lorsque la structure contient des jugements de valeurs ou des oppositions axiologiques, une idéologie, le lecteur, par ses choix, va décider des grandes oppositions axiologiques.

3.2.2. Interdiscours

Les sciences de l'information et de la communication ont adopté le terme d'interdiscours, qui est bien dans la lignée des travaux menés dans les champs de la linguistique, des sciences du langage ou dans certaines approches littéraires, comme le rappellent Charaudeau et Maingueneau :

« Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. Ce dernier est au discours ce que l'intertexte est au texte. »[224]

La conservation de ces deux termes d'intertexte et d'interdiscours, ouvre même des perspectives intéressantes en SIC, et pour l'étude d'une parution satirique. Ainsi, dans le même dictionnaire, les auteurs apportent la précision suivante :

« De son côté, P. Charaudeau voit dans « l'interdiscours » un jeu de renvois entre des discours qui ont eu un support textuel mais dont on n'a pas mémorisé la configuration ; par exemple, dans le slogan « Maggi fait le potage de vos grand-mères », c'est

[223] Ibidem
[224] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

l'interdiscours qui permet les inférences du genre « les grand-mères font la cuisine de façon traditionnelle en restant des heures devant les fourneaux ». En revanche, « l'intertexte » serait un jeu de reprises de textes configurés et légèrement transformés, comme dans la parodie. »

L'étude à laquelle fait référence cette citation s'intitulait justement : « *Des conditions de la mise en scène du langage* ».[225]

Le terme de « parodie » fait écho à certaines pratiques du *CE*, comme la reprise, la prolongation, poussée parfois jusqu'à l'absurde, des propos de certains politiques. Une rubrique à la « une », revenant régulièrement s'intitule même : *« Les interviews (presque) imaginaires du « Canard »»*.

A titre d'exemple, en janvier 2010, une fausse interview de D. de Villepin est titrée : « *Je serai bientôt à la barre* ». Le titre fait à la fois référence à l'actualité judiciaire, le verdict du procès de l'affaire Clearstream étant attendu dans la semaine, et aux velléités supposées de l'ex Premier ministre de se présenter à la future élection présidentielle.

Comme nous le préciserons plus loin dans un chapitre consacré aux « petites phrases », cette aphorisation, satirique, vient amplifier des traits de caractère habituellement attribués à D. de Villepin. Se présentant comme passionné de poésie, il aurait un ego surdimensionné (il se prend dans cette interview pour le Général de Gaulle entrant en résistance depuis Londres), il serait devenu l'ennemi irréconciliable (allusion au « croc de boucher » que lui aurait promis N. Sarkozy) de celui qu'il méprise (allusion à sa petite taille). Dans cet exemple, une bonne partie du sens de l'énoncé et de son potentiel ironique échappe au lecteur qui ne suit pas l'actualité politique française, ou ne s'est pas familiarisé avec certains indices qui se sont construits semaine après semaine dans le *CE* même (avec des jeux d'échos dans les dessins ou dans l'autre référence de la satire politique *Les Guignols de l'info*). C'est le cas pour les indices du croc de boucher ou l'allusion à la différence de taille entre les deux ennemis politiques. Quant à l'allusion à l'ethos du Général de Gaulle,

[225] Charaudeau, Patrick (1993), "Des conditions de la mise en scène du langage", L'esprit de société, Mardaga, Bruxelles.

cible récurrente du *CE* qui le représente en roi soleil entouré de sa cour (voir dessin de Moisan en figure 14), elle nécessite quelques compétences historiques.

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Dominique de Villepin :
"Je serai bientôt à la barre"

L'EX-PREMIER MINISTRE nous reçoit quelque part en banlieue, dans une cave transformée en studio radio.

VILLEPIN (au micro). – *Les Français parlent aux Français. En 2007, nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre. Tante Irma a des rhumatismes…*

QUESTION. – Nous ne sommes plus en 1940 !

V. – Moi, Galouzeau de Villepin, j'entre en résistance dans le 9-3, la cité est mon maquis. Après le gaullisme, vive le galouzisme !

Q. – Le verdict du procès Clearstream tombe ce 28 janvier…

V. – Si je suis condamné, je serai un martyr. Si je suis blanchi, je serai un héros. Donc pour moi c'est gagnant-gagnant.

Q. – Quels sont vos objectifs ?

V. – Un petit 2 % à la présidentielle de 2012 suffira à planter Sarkozy… J'y travaille avec ardeur.

Q. – Donc vous n'avez pas jeté la rancune à la rivière…

V. – Je n'ai rien contre sa personne. Si je dois pendre l'Imposteur de l'Elysée, ce sera seulement à un portemanteau de maternelle.

Q. – Mais où sont vos troupes ?

V. – Ici ! Dans ma bibliothèque… Rimbaud, René Char, Mallarmé… (il reprend le micro). *Ici l'ombre ! Sarkozy ment, Sarkozy est allemand… Sarkozy ? Aboli bibelot d'inanité sonore…*

Propos (presque) recueillis par Frédéric Pagès

Le Canard enchaîné 27/01/2010

Figure 17:Parodie- Les interviews (presque) imaginaires du "Canard"27/01/2010

Ces difficultés d'interprétation, nous les constatons très régulièrement en observant des publics d'étudiants découvrant (c'est le cas pour l'immense majorité[226]) l'hebdomadaire : problème d'identification des indices, absence de repères historiques (certains confondent en 2010, dans les dessins, les

[226] Le public d'étudiantes et d'étudiants auquel nous proposons la découverte de l'hebdomadaire est constitué, le plus souvent, de DUT première ou deuxième année en Chimie ou GEII. Ils se sont engagés dans des cursus scientifiques et technologiques, et n'évoluent pas dans un environnement de spécialistes des questions d'information et de communication.

représentations de De Gaulle et de J. Chirac par exemple), absence de repères dans l'actualité politique …

Il ne fait pas de doute non plus que la lecture régulière du support facilite considérablement la compréhension de certains dessins, l'interprétation de certains titres et la lecture des articles. Quand un étudiant ou une étudiante est familiarisé avec ce support, il accompagne les groupes dans l'interprétation et se délecte de ce rôle de passeur de sens.

3.3. Quel type de « socialisation » ?

Il reste à évaluer quel type de rapport au monde implique ce choix de la médiation satirique, pour l'émetteur, comme pour le lecteur.

Si l'on postule avec Mead que la communication est une interaction qui permet la socialisation : *« Il faut être membre d'une communauté pour être soi »*, il est intéressant de s'interroger sur les particularités d'une socialisation qui emprunterait le « biais » satirique. Mead précise en outre :

> *« Le langage n'est pas seulement médium d'intercompréhension et de transmission de savoir culturel, mais il sert à la socialisation et à l'intégration sociale. »* [227]

Ces éléments de réflexion empruntés à la sociologie sont utilement complétés par des analyses et des références philosophiques. Au cœur de l'intérêt porté par des lecteurs au *CE*, pourrait exister la volonté de s'extraire de la masse, du « on » qui efface la personnalité :

> *« Car ce milieu du Mitfasein est ce que Heidegger nomme le on. Le on est, pour l'existence quotidienne de l'être, puissance*

[227] Cité par Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 2, Paris, Fayard, p. 32.

d'anonymat. L'être-en-compagnie est en effet tenaillé par une distance qui tient le soi propre à distance de soi, et contre laquelle le soi propre doit reconquérir son authenticité…Ce qui signifie que le Dasein se tient, en tant qu'être-en-compagnie quotidien, sous l'emprise des autres, que son être est confisqué par les autres. » [228]

Il s'agit donc d'échapper à la « *dictature du « on »* ». Citant à plusieurs reprises Heidegger, l'auteur évoque la nécessité de « *s'extraire de la grande masse pour conquérir son authenticité contre l'emprise du commun.* »

« Récusant au contraire toute interrogation, elle se révèle « réfractaire à toute différence de niveau et à l'authenticité (...) La publicité noie tout dans sa grisaille et fait passer ce qu'elle a ainsi mis sous le boisseau pour bien connu et accessible à quiconque.»[229]

Que l'hebdomadaire joue de ce positionnement, en marge des principaux médias d'information, ne fait pas de doute. Comme nous aurons l'occasion de le montrer pour l'année 2010, c'est même parfois une revendication explicite. Il reste que cette volonté de s'extraire du commun est aussi une manifestation publicisée de cette révolte, et que les lecteurs appartiendraient aussi à une forme particulière de communauté.

De manière beaucoup plus concrète, l'éditorial du 23/6/2010, sur lequel nous reviendrons, rappelle à quel point, pour le *CE*, la construction du discours satirique est issue du jeu des interactions d'acteurs sociaux divers :

« Plus simplement des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus

[228] Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris, CNRS Editions.
[229] Ibidem

observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques et des petits arrangements avec la morale publique. » CE 23/6/2010

La parution satirique se présente donc comme indissociable, presque « dépendante », de toute une série de sources qui trouveront peut être dans l'hebdomadaire un écho public. Cette particularité fait de l'hebdomadaire une construction complexe car elle va permettre l'insertion d'un discours potentiellement subversif dans un dispositif qui ne l'est absolument pas. L'intrusion d'un discours de contestation dans un univers qui se doit plutôt d'être le garant de l'ordre social constitue justement l'intérêt et l'originalité de ces discours.

3.3.1. L'horizon d'attente

Les études de réception postulent donc que les œuvres sont polysémiques et vont prendre différents sens selon le contexte, l'époque, le lecteur, même si toutes les lectures ne se valent pas. Mais personne n'est en mesure d'actualiser en permanence la totalité des ressources qu'un texte est supposé receler.

Chaque lecteur, selon Jauss, se crée donc un « horizon d'attente », qui dépend des compétences linguistiques et métalinguistiques du lecteur. Selon Iser[230], ce sont même précisément ces « blancs », c'est-à-dire ce qui appelle un travail du lecteur qui cherche à combler les lieux d'indétermination, qui sont le centre de l'échange, de la dialectique entre le texte et son lecteur.

La réception dépend de l'horizon d'attente littéraire mais aussi social du public. L'écart entre l'horizon d'attente du public et l'œuvre doit se tenir dans certaines limites. Les auteurs de l'école de Francfort y ajoutent des considérations sur les caractères artistiques, qui ne sont pas notre propos ici.

[230] Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

Mais toute la contextualisation et la réflexion sur les processus d'interprétation des textes est aussi du ressort des sciences de l'information et de la communication, et tout particulièrement sur l'objet d'étude qu'est le *CE*. Ce sont justement dans ces attentes et ces « vides » à combler que se construit l'acte de lecture. Or cette relation est par essence déséquilibrée *:*

> *« L'asymétrie entre texte et lecteur se manifeste dans le manque d'une situation commune et de données concernant un cadre relationnel commun »*[231]

Mais ce manque est aussi fondamentalement lié au désir de lire, comme le précise Y. Gilli, empruntant le vocabulaire de W. Iser :

> *« Ce manque est en fait un stimulus. Il représente un vide qui sert de moteur à la communication, de « matrice élémentaire » à l'interaction entre texte et lecteur. Il se manifeste par un certain nombre de « trous » qui représentent autant de points d'incertitude pour le lecteur et qui apparaissent aux deux niveaux du texte que nous avons souvent eu l'occasion d'évoquer : celui du répertoire et celui des stratégies. »*[232]

Cette nécessité d'interpréter et de maîtriser des références peut être source d'angoisse pour un certain nombre de lecteurs estimant, à tort ou à raison, qu'ils ne comprennent pas un certain nombre d'implicites qu'ils ont pourtant détectés. Le risque est donc d'opposer des lecteurs savants et des lecteurs ordinaires, gênés par le « répertoire » ou les « stratégies ».

---

[231] Ibidem

[232] Gilli Yves, « Le texte et sa lecture. Une analyse de l'acte de lire selon W. Iser », *Semen* [En ligne], 1 | 1983, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 29 août 2013. URL : http://semen.revues.org/4261

3.3.2. Le plaisir du texte

Si la question du plaisir du texte semble nous éloigner du champ des sciences de l'information et de la communication, relevant davantage de recherches en littérature, en sémiologie, en psychologie ou en esthétique du discours, il nous semble qu'il serait tout aussi artificiel et hypocrite de nier l'importance des liens particuliers qui se tissent entre les rédacteurs de la parution et les lecteurs fidèles de l'écriture satirique de l'information.

L'expression « plaisir du texte » est connotée depuis les travaux de R. Barthes. Le court ouvrage de R. Barthes, constitué de fragments, cherche à formuler, souvent à partir d'exemples littéraires, les enjeux émotionnels des actes d'écriture et de lecture. Evoquant son travail d'écrivain, il affirme :

> *« Ce lecteur, il faut que je le cherche (que je le « drague »), sans savoir où il est. Un espace de la jouissance est alors créé. Ce n'est pas la « personne » de l'autre qui m'est nécessaire, c'est l'espace : la possibilité d'une dialectique du désir, d'une imprévision de la jouissance : que les jeux ne soient pas faits, qu'il y ait un jeu. »*[233]

Si le travail d'écriture du journaliste est différent de celui de l'écrivain, nous aurons l'occasion de confirmer que l'aspect « jeu » est indissociable de l'écriture satirique dans le *CE*.

Peu d'études ont été consacrées au plaisir de la lecture, notamment des médias écrits. Lorsque les chercheurs se penchent sur la question de l'intertextualité, ils s'attachent davantage à décrypter le travail intellectuel, même lorsqu'ils se situent dans les théories de la réception.

L'aspect « émotionnel », la dimension affective du rapport au texte, si difficiles à déterminer et à évaluer scientifiquement, n'en sont pas moins importants dans les liens qui se tissent entre le lecteur et certains médias écrits.

---

[233] Barthes Roland (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil., p. 10.

Or, le jeu sur l'implicite, caractéristique de l'écriture satirique, ne peut que renforcer cette tendance à créer avec les lecteurs une forme de complicité.

Le lecteur fait appel à sa mémoire et sa culture pour interpréter. Une forme d'accoutumance aux mécanismes de l'écriture satirique (dont nous développerons quelques « modèles » un peu plus loin), aide, bien sûr, le lecteur à entrer en connivence avec les textes, et contribue au plaisir qu'il prendra à saisir toutes les allusions. Pour l'hebdomadaire, le pire serait que le lecteur se décourage ou se désintéresse, frustré de ne pouvoir décrypter les références, de se sentir finalement exclu d'un monde dont il ne maîtrise pas suffisamment les codes culturels.

Or, le succès de l'hebdomadaire, même s'il tient à la « qualité » de ses informations, ne peut être dissocié du travail sur la forme, sur la présence de la satire qui induit un rapport au texte différent.

Le travail d'interprétation fourni par le lecteur est personnel, « intime », et débouche sur une forme de satisfaction. L'implication intellectuelle est liée à l'implication affective dans ce processus de lecture du texte satirique. Reconnaître les allusions ou l'intertexte est une gratification pour le lecteur. En plus de la satisfaction intellectuelle d'avoir identifié des allusions ou des jeux, le lecteur est récompensé par un surcroît d'émotion.

La complicité avec le rédacteur des textes augmente également : rédacteur et lecteur partagent des références historiques, culturelles et linguistiques communes. Les lecteurs fidèles peuvent avoir le sentiment d'appartenir à un cercle privilégié et vont contribuer, en retour, à conforter une certaine cohérence de l'écriture satirique, dont nous verrons qu'elle fait, au sein du journal, l'objet d'un traitement particulier qui vise justement à assurer une forme d'homogénéité.

Le lecteur habituel, récompensé par une complicité accrue, se retrouve régulièrement en terrain familier et y pénètre avec davantage de bienveillance.

Nous n'avons pas, dans ce travail, poursuivi une des pistes qu'il serait intéressant de croiser avec les travaux récemment réalisés par M. Coulomb-Gully : celle du « genre ». Une étude complémentaire pourrait s'intéresser à la

construction du discours satirique en liaison avec cette problématique du genre. Si l'univers de l'hebdomadaire est, depuis longtemps, très masculin dans son fonctionnement et dans ses propos, il faudrait vérifier si ce traitement induit finalement, en réception, la constitution d'un public majoritairement masculin, comme l'affirme M. Coulomb-Gully :

> *« De fait on rit moins ici avec les femmes qu'on ne rit d'elles, la communauté des rieurs s'instaurant entre hommes. Rien d'étonnant à cela, puisque le lectorat du CE est très majoritairement masculin, un lectorat dont l'entre-soi est ici conforté par un humour qui plonge ses racines dans des formes satiriques ancestrales. »* [234]

Dans quelle mesure le discours satirique est-il un discours qui reproduit des logiques de « genres » ? Un numéro de la revue *Ridiculosa*, portée par le laboratoire de recherche EIRIS (Equipe interdisciplinaire de recherche sur l'image satirique), était récemment consacré à cette problématique dans la caricature : ***«*** *De la guerre des sexes à la guerre du "genre" dans la caricature »*. L'appel à contribution pour ce numéro à paraître proposait cette problématique, qui pourrait aussi permettre d'interroger ce qui se construit dans et autour de la caricature dans le *CE :*

> *« Notre objectif est de réunir des contributions analysant cette guerre des sexes et/ou du genre dans les caricatures […] Quels sont les motifs exploités, les procédés graphiques privilégiés, voire les outils de déconstruction de l'adversaire ? Quels sont les enjeux identitaires, sociaux, politiques, religieux, économiques ou encore familiaux soulevés par ces œuvres ? […] Si hommes et femmes peuvent rire de soi, des stéréotypes du masculin et du féminin, rire*

---

[234] Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». *Communication et langages*, n°177, *Les langages du genre : sémiotique et communication*, Necplus.

contre les hommes ou contre les femmes peut-il alors changer les choses et ainsi contribuer à la quête de l'égalité ? »[235]

Peut-être même pourrait-on y ajouter un paramètre supplémentaire : celui du discours politique. La production très « masculine » du *CE*, selon M. Coulomb-Gully, est-elle avant tout liée à certaines pratiques satiriques ou est-elle davantage une conséquence de la focalisation sur l'univers politique ?

Si l'on pose l'hypothèse d'un « genre » du discours politique[236], c'est-à-dire des manières différentes d'appréhender le politique, qui seraient les reflets de comportements sociaux construits historiquement et évoluant avec lenteur, alors, à l'arrivée, le traitement satirique du politique ne pourrait être perçu de façon identique par des publics « genrés » qui d'abord, n'ont pas la même approche du politique.

III. La mécanique satirique : stratégies de l'attaque « ad hominem »

La maquette de l'hebdomadaire, comme nous l'avons rappelé, est extrêmement stable et se répète invariablement sur le même schéma. La disposition et la répartition des informations sur la page ne change pas (à part quelques variantes secondaires) de toute l'année 2010. Elle est d'ailleurs bien plus ancienne : une première observation sur l'année 2008 avait abouti au même constat et il est possible de remonter bien plus loin dans le temps pour

[235] Appel à contribution pour le numéro 21 de *Ridculosa*

[236] Voir sur ce sujet les travaux de la même auteure : Coulomb-Gully Marlène **et** Rennes Juliette**,** « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* », in *Mots. Les langages du politique*, 94 | 2010.

certaines rubriques ou pour l'organisation générale de l'hebdomadaire et de sa une.

A la « une », le nom du journal est surmonté d'un bandeau, la plupart du temps scindé en deux blocs. Le plus souvent les deux titres, qui renvoient en pages 2 à 4, alternent l'encre rouge pour l'un, dans un cadre de dimension légèrement supérieure, et noire pour l'autre. Il est difficile d'y déceler une forme de hiérarchisation selon l'importance des contenus ou d'y trouver une quelconque correspondance thématique. Deux « oreilles » agrémentent des dessins historiques de canards qui encadrent le nom du journal et proposent un jeu de mots ou un calembour lié à l'actualité politique, économique ou sociale (essentiellement française) de la semaine.

Sous le nom du journal, un titre en tribune occupe toute la largeur de la page (sur les sept colonnes). Il est bien sûr lié à l'actualité, mais ne renvoie pas précisément à un article en page intérieure. Un éditorial, pratiquement toujours signé Erik Emptaz occupe le ventre de page. Trois à six articles (parfois sous une rubrique, elle aussi historiquement très ancienne : « *La noix d'honneur* », « *Le mur du çon* » ou plus récemment « *Le journal de Carla B.* ») se partagent le reste de la surface de la une avec trois à cinq desssins, et parfois une publicité pour le supplément maison *« Les Dossiers du Canard enchaîné »*.

Or, l'observation approfondie de la une du *CE* fait également apparaître (mais il fallait s'y attendre) une réelle stabilité des contenus. La première évidence est une forme de persistance rétinienne autour de Sarkozy. Le nom, souvent abrégé en Sarko apparaît très régulièrement dans les titres et se retrouve souvent en écho dans les dessins de la une.

Que faire de cette persistance ? Sans s'engager sur des analyses qui relèveraient, par exemple, des sciences politiques, quels sont les sujets abordés à travers cette mise en scène ? Il faut bien en passer par une analyse de contenu pour établir une description détaillée du fonctionnement de cette mise en visibilité. Alors seulement nous pourrons entrevoir les « horizons d'attente » du lecteur, habitué de cette mise en forme.

Est-ce le traitement satirique de l'information qui renforce cette tendance, ou s'agit-il d'une approche spécifique de l'hebdomadaire de ce qu'il

considère comme l'actualité principale de la semaine ? A travers le relevé et l'observation des occurrences, nous cherchons à déterminer comment fonctionne la « mécanique satirique », quelle est l'ampleur et quelles sont les régularités de ce discours ?

1. Le Président de la République à la une en 2010 : occurrences visibles dans les titrailles

L'examen attentif des unes de l'hebdomadaire sur l'année 2010 permet de constater très concrètement la fréquence des apparitions en une du Président de la République, en complément ou en plus de l'évocation des politiques gouvernementales.

Cette classification souffre évidemment du fait que la titraille ne saurait être seule révélatrice des contenus. Si l'on mesure assez facilement l'intention, parce qu'elle est omniprésente dans la parution, d'une mention claire du Président dans un titre, son absence ne signifie pas forcément que cet « objet » récurrent ne soit pas aussi présent dans bien d'autres articles. Ainsi en sera-t-il des articles évoquant des ministres, des décisions ou des lois qui sont en lien direct avec les politiques impulsées par le gouvernement mis en place par le Chef de l'Etat, par exemple dans cette une du 24/2/2010 *« Total : la « raffinerie » gouvernementale au bord de l'explosion »* et *« Affaire Banier-Bettencourt : l'Elysée a peur de voir l'Oréal devenir suisse »*.

Tout au moins pourra-t-on déjà mesurer la fréquence de des occurrences ostensiblement présentées comme des événements en fonction de cette référence claire. Nous reproduisons donc ci-dessous ce tableau des occurrences.

Le Président de la République à la une en 2010 Occurrences visibles dans les titrailles	
janv.-10	Seguela se moque du petit Nicolas 6/1
	Sarko et son moi double 27/1
févr.-10	Clearstream : la journée infernale de Sarkozy 3/2
	Sarkozy dévoile en privé son plan pour les retraites 10/2
mars-10	Ecoutes téléphoniques : la discrète réforme imposée par l'Elysée 3/3
	Veillée funèbre à l'Elysée – Sarko veut y croire encore 17/3
	Sarko a décidé de déshabiller Villepin 24/3 ; Sarko sept fois vainqueur 24/3
	Sarko se fiche (de paie) des profs 31/3 + Carlita Rockefeller
avr.-10	Rumeurs : la colère de Carla contre « les branquignols autour de mon mari » 14/4
	La fondation de Carla : une si jolie baudruche 21/4
	Carla fait interdire un concert de rock à la Pyramide du Louvre + Ciel, ma femme défend la polygamie 28/4
mai-10	Document : l'émission de télé qui se prépare à l'Elysée 26/5
	Tapie repreneur de Sarko 26/5
juin-10	Le prix payé par Sarko pour calmer Christine Boutin 9/6
	Sarkozy condamne ses ministres à prendre le train de vie de l'Etat… en deuxième classe ! 30/6
juil.-10	Sarko en plein désarroi 7/7
	Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosse facture 28/7
	Woerth-Bettencourt, l'Elysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie 28/7
	Les drôles de guerres de Sarkozy 28/7
août-10	Nice : balade au royaume d'un sarkozyste de choc 4/8
	Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase 4/8
	Les déchus du Sarkozysme 11/8
	Cap-Nègre : Sarko incapable d'offrir le tout-à-l'égout à la maman de Carla 18/8
	Sarko au violon ? 18/8
	Affaire Woerth La main de Sarko dans la Légion d'honneur de Maistre 25/8
	Sarko n'écoute pas assez son papa 25/8
sept.-10	Sarko et la rentrée sociale : « C'est un quitte ou double » 1/9
	Sarko travaille du chapeau 15/9
	Sarko épingle une grosse décoration au revers d'un gros donateur 22/9
	Fier de son plan anti-pauvreté Sarko essaie de se faire porter …ONU ! 22/9
	Sarko fait front 29/9
	Fillon, Sarko, Borloo, la guéguerre des mentors 29/9
	Le mentor a fait fort 29/9
oct.-10	Du sarkatholicisme 6/10
	Retraites : les angoisses de l'Elysée et les hésitations des syndicats 14/10
	Contestataire en chef 14/10
	Qu'a demandé Sarko au Pape ?...Des stock-onctions ! 14/10
	Sarkozy : « Jean-Louis Borloo, Premier ministre à 99% » 20/10
	Jeux subtils des syndicats face à l'Elysée et au reflux des grèves 27/10
nov.-10	Sarko supervise l'espionnage des journalistes 3/11
	La bagarre Villepin-Sarko…un vrai sac d'haineux ! 10/11
	Sarko K.O. sur la scène mondiale 10/11
	Les interviews (presque) imaginaires du « Canard » Hu Jintao-Sarkozy : « Entre nous, pas de tabou » 10/11
	Sarkozy n'a pas fini d'épuiser …le Fillon ! 17/11
déc.-10	Le Sarko circus 1/12 ; Neuilly capitale de la drogue ! 1/12
	Voyage en Inde : plus de promesses que de contrats fermes Sarko a encore…Bombay le torse ! 8/12
	Sarkozy redivorce ! 15/12
	Bigard, le couillon de Sarko 22/12
	Du Sarkozyl dans le Mediator 29/12
Total	**Total Sarkozy : 8 Total Sarko : 27** Total néologismes sur le patronyme : 4 ; Recours à une métonymie (dont l'Elysée 6 fois) : 8 + Une seule occurrence de « Nicolas » + « Carla » : 5 occurrences sur l'épouse du Président entre fin mars et avril

Figure 18: Le Président de la République à la une en 2010

A la une en 2010, 27 titres font donc clairement référence au président de la République en exercice. Rien ici de surprenant ni de déterminant dans l'aspect quantitatif. Dans un hebdomadaire qui traite en priorité de l'actualité politique française, dans un contexte, souvent rappelé par le journal lui-même, où ce président cherche à occuper le devant de la scène politique publique, l'apparition de son nom dans environ une « une » sur deux (27 sur 52) au cours de l'année 2010, n'a, en soi, rien d'étonnant. Elle pourrait tout au plus confirmer que cette volonté d'être un « omniprésident » régulièrement évoquée par le journal est à la fois une réalité et une stratégie assumée, et finalement efficace, de N. Sarkozy.

Cette observation se confirme avec l'examen des tribunes sur l'ensemble de l'année, reproduit dans le tableau suivant.

Titres en tribune Présence de la référence au Président de la république, Nicolas Sarkozy en 2010
Encore une Sarkozerie au coin du peu « *Face aux Français sur TF1* » 27/1
Sarko verse tous ses dommages et intérêts pour résorber la dette publique ! *Affaire Clearstream* 3/2
Sarko cherche comment déplacer les fiouls ! Menace sur le carburant à l'approche des régionales 24/2
Tempêtes : Pourvu que ce ne soit pas du vent ! *Sarko promet une aide financière et un plan digue* 3/3
Sarko se met aux leurres d'été Voyage mondain aux USA, sécurité, vote anti-burqa 31/3
Sarko est d'une rumeur massacrante Il provoque une enquête de la justice sur les potins de la République 7/4
« Sarko va en voir des Woerth et des pas mûres » *Réforme des retraites : les syndicats très remontés* 14/4
Sarkozy : « Cette fois au moins, c'est pas moi qui vous enfume ! » *Eruption du volcan 21/4*
Sarkozy renonce à sa carrière de géant vert Le Grenelle de l'environnement passé à la moulinette 5/5
La retraite aux lambeaux ! Sarkozy prépare une nouveauté pour le défilé du 14 juillet 26/5
Les futurs retraités vont prendre un coût de vieux ! *Sarkozy a tranché 16/6*
Sarkozy englué dans la marée Woerth ! Révélation après révélation, la polémique enfle dans l'affaire Bettencourt 30/6
« Eteindeeeeez le feu ! » Johnny vole au secours de son ami Sarkozy 7/7
Eric Woerth recalé à l'Oréal de rattrapage Sarko contraint son ministre à quitter le poste de trésorier de l'UMP14/7
Tourmalet : Sarkozy déjà détenteur du maillot à poisse ! Violences urbaines, affaire Blanc, Joyandet, Bettencourt-Woerth, etc.…21/7
Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine Après les championnats d'Europe d'athlétisme 4/8
Hortefeux assure le service après-vent. Depuis le discours sécuritaire de Sarkozy 11/8
« Vous reprendrez bien un coup de Roms ? » *Sarkozy aux électeurs lepénistes : 18/8*
Sarko : « Je m'étais pourtant donné beaucoup de Pen » Levée de boucliers, de la droite au plus haut des cieux, contre la politique sécuritaire 25/8
Sarko-Magnon dans la grotte jusqu'au cou ! Ecoutes, sondages, mesures anti-roms…visite à Lascaux 15/9
Merkel : « Sarko est le plus grand mentor du monde ! » Mensonges à Bruxelles, promesses de miracles à la tête du G20 22/9
Sarko, Besson, Hortefeux : une bande de maniaco-répressifs ! *Quatrième loi anti-immigrés depuis 2007 29/9*
Hortefeux : « Je fais raser ce Vaticamp de Roms, chef ? » *A la veille de la rencontre de Sarkozy avec le pape 6/10*
Sarkozy prêt à courber l'échine ! Pour signer des contrats avec Pékin, il oublie les droits de l'homme 3/11
Sarkozy se fait du mauvais centre ! Après le départ de Borloo, Morin, etc., et le retour du RPR 17/11
Au Maroc, chez Mohammed VI Sarkozy profite de la galette du roi ! *Pendant ce temps-là… 29/12*
Total Sarkozy : 13 Total Sarko : 11 Total néologismes sur le patronyme : 1

Figure 19: Tribunes: le Président à la une en 2010

Même forte présence donc de la mention au chef de l'Etat en tribune (24 occurrences au total), qui vient s'ajouter au relevé précédent. Il reste à compléter avec les représentations sous forme de dessins de presse, dans le tableau ci-dessous.

Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom)	
Mois de l'année 2010	Nombres d'occurrences
Janvier	6
Février	5
Mars	15
Avril	5
Mai	9
Juin	7
Juillet	9
Août	8
Septembre	9
Octobre	7
Novembre	8
Décembre	5
Total 2010	**93**

Figure 20: Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom)

Ainsi, l'omniprésence de la référence à N. Sarkozy viendrait, en quelque sorte, confirmer sa volonté d'être omniprésent sur le devant de la scène politique française. Le traitement de l'information politique effectué par l'hebdomadaire repose donc sur un paradoxe. Il vient à la fois confirmer cette stratégie de communication présidentielle, en dénonçant, comme nous le verrons plus loin, les aspects considérés comme les plus grossiers, mais le *CE* contribue lui-même fortement à cette « sur-représentation » médiatique du président par la place qu'il accorde à ses interventions et l'écho qu'il leur

donne. Le journal contribue donc paradoxalement à construire l'image que son discours dénonce.

Le décalage entre la stratégie d'accès à la visibilité médiatique de l'action présidentielle et la présentation qu'en fait l'hebdomadaire se manifeste donc non pas dans les faits mais dans leur interprétation satirique. L'un des signes est ce passage du nom de famille au diminutif « Sarko », très largement majoritaire dans la titraille (une fois sur deux environ pour les titres en tribune (11 fois sur 24) et pour l'ensemble de la « une » (27 sur 49 mentions).

Ainsi, dans le dessin de presse que nous reproduisons en tête de cette deuxième partie, la légende indique « *Sarko menace Fottorino, patron du « Monde »* ». Il confirme cet ethos présidentiel construit par l'hebdomadaire : cet omniprésident veut tout faire, être présent partout, se mêler de tout, sans retenue. Il intervient donc dans les choix internes du journal *Le Monde* et le personnage hurle : « *Ce n'est pas parce que je n'ai pas le temps de diriger le Monde, que vous allez pouvoir faire n'importe quoi !* ». On notera que l'ambiguïté de la formulation (le nom du journal est cité sans guillemets) renforce une représentation mégalomaniaque du président.

2. De Sarkozy à Sarko. Stratégies de l'attaque *ad hominem*.

Ce relevé de la « une » fait donc clairement apparaître un nombre important et surtout très régulier de mentions au chef de l'Etat, et ce, quelle que soit l'actualité. Peut-être faut-il y voir aussi une interprétation clairement revendiquée : dans la 5ème république, et notamment sous cette présidence-là, c'est un homme qui fixe l'agenda des événements ou c'est le compte-rendu de ces choix qui constitue l'actualité principale selon le *CE*.

La première caractéristique est le passage majoritaire du patronyme seul « Sarkozy » (au total : 21 mentions) au diminutif « Sarko » (au total : 38 mentions), le recours à des métonymies (notamment « l'Elysée ») étant minoritaire. Il n'y aurait rien à en déduire de péjoratif, cette abréviation étant

également utilisée avec sympathie par ses partisans, sans les allusions qui s'en suivent.

Les néologismes, qui sont aussi des jeux de mots sur le diminutif sont, quant à eux, connotés péjorativement « *Sarkatholicisme* (6/10), *Sarkozerie* (27/1), *Sarko-Magnon* (15/9), *Sarkozyl* (29/12) ». Chacun d'eux fait référence à une actualité, dont l'hebdomadaire critique le « traitement » politique et/ou communicationnel effectué par le président de la République. Même « sarkozystes » et « sarkozysme » prennent une connotation péjorative par le contexte, par un effet de système, l'ensemble des autres occurrences véhiculant des critiques de sa personnalité et de ses initiatives politiques.

C'est une contamination par l'actualité du *« scandale du Mediator* » qui vaut le néologisme de *« Sarkozyl »* pour désigner le président dans ce titre du 29/12/2010 : *« Du Sarkozyl dans l'affaire du Mediator… »*. L'invention de cette dénomination permet de transformer l'abréviation en terme à connotation médicale : le surnom créé ressemble lui aussi à un nom de médicament. Le contenu de l'article explicite cette assimilation linguistique : il rappelle à quel point le président a, par le passé, vanté les mérites de ce patron modèle qu'était Jacques Servier. Voici l'attaque de l'article :

> *« Encore lui ! L'étau se resserre autour de Servier et, patatras ! l'omniSarko déboule dans le décor pour exiger « toute la transparence »**[237] sur le scandale du Mediator, mais surtout comme ami de trente ans de Jacques Servier, le modeste pédégé du laboratoire pharmaceutique, 9ème fortune de France avec 3,8 milliards d'euros en banque. Cette manie d'être copain avec les grands patrons…*
>
> *Depuis que le scandale a éclaté, Nicolas Sarkozy n'a pas eu un mot méchant sur l'attitude du labo, qui savait que le Mediator bousillait la santé mais ne l'a jamais retiré du marché.» CE 29/12/2010*

[237] C'est le journal qui souligne en caractère gras les citations.

L'accusation est grave et elle se double même d'un scandale financier, le gaspillage de l'argent public, autre cheval de bataille de l'hebdomadaire est évoqué en fin d'article :

> *« Le labo n'a plus qu'à arroser la Sécu : depuis 1976, le Mediator a coûté 1,2 milliards d'euros en remboursements, estime le député PS Gérard Bapt. Sans compter la facture à venir pour repérer les nouvelles victimes –par ici, les échographies cardiaques !- et soigner les dégâts. Ca va être marrant quand Sarko va devoir –vraiment- commenter tout ça… » CE 29/12/2010*

La chute de l'article met également l'accent sur le décalage entre des propos et des actes, autre thème récurrent des commentaires de l'hebdomadaire. A l'affirmation de faire « *toute la transparence* » est opposée la nécessité de s'expliquer « *vraiment* » sur les causes d'un dysfonctionnement aux conséquences humaines dramatiques et aux incidences financières très importantes.

Cet article est signé Isabelle Barré. Nous pouvons constater, dans sa rédaction, plusieurs similitudes avec des articles signés par d'autres journalistes, notamment les éditoriaux d'Erik Emptaz. Il ne s'agit pas seulement du même registre satirique en général, mais de l'utilisation d'un certain nombre d'images ou expressions que l'on retrouve fréquemment. Ainsi en est-il de l'emploi du diminutif Sarko, du néologisme « *omniSarko* », variante de « *l'omniprésident* » cher à l'éditorialiste. La construction des phrases également, notamment les tournures impersonnelles : « C'est que », ou « Ca ».

Dans la méthode également qui consiste à revenir sur des déclarations antérieures : *« Vous êtes un homme fidèle, claironnait Sarko, le 7 juillet 2009…»*, et parfois même des citations déjà parues dans des éditions du *CE :*

« Conclusion du barbouze-recruteur, publiée à l'époque par « Le Canard » (8/12/1999) ».

Nous retrouvons ici ce rôle de « surveillance » vigilante des propos tenus dans l'espace public et de trace mémorielle qui s'inscrit dans la durée, grâce aussi au journal lui-même.

Enfin, une référence au passé du président, permet de faire une allusion à une autre thématique forte de l'hebdomadaire : l'affairisme, la confusion des intérêts publics et privés et la collusion entre sphère politique et intérêts financiers privés :

> *« C'est que notre président comprend le business. Comme l'a raconté Libé (23/12), Servier est vite devenu l'un de ses plus gros clients lorsqu'il a monté son cabinet d'avocats d'affaires, en 1987. Nico le conseillait pour « payer le moins d'impôt possible » et transformer le groupe pharmaceutique en fondation de droit… néerlandais. Rien que ça ! » CE 29/12/2010*

Le titre « *Du sarkatholicisme* » (6/10/2010) figure en ventre de page sur trois colonnes. Ce néologisme, formé sur une contraction qui associe le diminutif « Sarko » et une religion, permet de créer un mot qui sonne comme le nom d'une nouvelle doctrine (de l'église), notamment dans ce titre « à l'ancienne », imitation des titres de chapitres des ouvrages savants du 18ème par exemple.

En fait de doctrine, l'article évoque plutôt comment le président utilise certaines thématiques catholiques, en fonction des circonstances :

> *« Au début de son mandat, Sarko-catho est bien allé à Rome lancer sa grande idée de la « laïcité*

positive ». [...] Mais le sarkatholicisme est un corps de doctrine trop évolutif par rapport aux positions archiconservatrices du Vatican... » CE 6/10/2010

Le « *sarkatholicisme* », loin d'être une application stricte de la religion catholique, se caractériserait donc par des mises en scène qui auraient peu de choses à voir avec la foi, mais beaucoup avec des stratégies, des calculs, de l'opportunisme. Trois extraits de l'article les évoquent :

« En plein « désamour » avec l'électorat catholique (dixit Boutin), Sarkozy a opportunément honoré d'une « visite privée » le 30 septembre la basilique romane de Vézelay. Eglise qu'il n'avait jamais admirée jusqu'ici, lui le chantre du « long manteau de cathédrales qui recouvre la France » ! CE 6/10/2010

Les guillemets de « *visite privée* » font écho à l'adverbe « *opportunément* » : tout est calculé dans cette démarche, et des médias couvriront ce déplacement « *privé* ». Le rappel d'une citation particulièrement hyperbolique (et peut-être pas très heureuse) de sa campagne de 2007, renforce encore l'aspect emprunté, bien peu subtil, de ce que le journal comprend comme une opération de récupération de l'électorat catholique.

Un peu plus loin, l'hebdomadaire ironise sur une « *divine surprise* » : une nouvelle rencontre avec le Pape. Deux sous-entendus supplémentaires évoquent des arrière-pensées : *« et pour sa réélection ? »* et *« L'Elysée tente au passage de faire croire que Benoît XVI était demandeur de cette entrevue »*

« Une divine surprise ne venant jamais seule, voilà que le chef de l'Etat s'apprête en outre, ce vendredi 8 octobre, à rencontrer pour la troisième fois en trois ans le pape, qui doit le recevoir en audience au

Vatican. L'occasion pour lui de se joindre à une « prière pour la France » (et pour sa réélection ?) dans la basilique Saint-Pierre ! L'Elysée tente au passage de faire croire que Benoît XVI était demandeur de cette entrevue… » CE 6/10/2010

Non seulement, ce rapprochement avec la religion catholique est présenté comme une stratégie de communication, mais le chef de l'Etat en serait même venu à des comportements hypocrites : c'est un « *tartufe* » qui parlait de retraite spirituelle après son élection en 2007 et aurait filé, dès l'objectif atteint, sur le yacht du milliardaire Bolloré :

« *Comme au plus beau temps de sa campagne de 2007, où il prenait la pose au Mont-Saint-Michel, et laissait dire que, sitôt élu, il ferait une retraite dans un monastère (à Pierre-qui-Vire ? en Corse ?). Au lieu de quoi il a fait le voyage de Malte, non pour se faire adouber pieux chevalier, mais pour s'y faire dorer la pilule sur le Yacht de Bolloré ! Comment dit-on tartufe en maltais ?* » CE 6/10/2010

Le jeu de mots *Sarko-Magnon* (15/9/2010) figure dans un titre de tribune qui occupe toute la largeur de la page. Il ne renvoie pas précisément à un article, et c'est la manière habituelle de travailler l'actualité à la une du *CE*. Cependant ce titre fonctionne comme un condensé de l'actualité présente sur la une de la semaine : « Sarko-Magnon dans la grotte jusqu'au cou ! *Ecoutes, sondages, mesures anti-roms…visite à Lascaux* ». C'est aussi un récapitulatif des thèmes récurrents abordés quand il est question du président de la République.

Tout d'abord le jeu sur le diminutif habituellement utilisé « Sarko » se renouvelle ici par la contamination avec une actualité récente : la visite

officielle de la grotte de Lascaux. Dans un premier niveau d'interprétation, le néologisme créé est un calembour qui substitue le diminutif à la racine « Cro »[238] de l'homme de Cro-Magnon. Dans un second temps, l'association ainsi créée ne se limite pas à un calembour facile lié à ce déplacement en Dordogne : le surtitre la situe dans un contexte de mesures régressives. L'ensemble véhicule donc une image particulièrement péjorative du président en rapprochant son nom de celui d'un homme préhistorique.

Dans ce même numéro du 15 septembre 2010, ce titre en tribune trouve sa justification dans l'actualité présentée à la « une ». Il est une sorte de caisse de résonance : il synthétise et amplifie non seulement l'actualité de la semaine, mais aide aussi à donner un sens, une cohérence à des événements disparates. L'explication se retrouve concentrée sur une personnalité et sur un calembour censé résumer l'ensemble.

Les « mesures anti-Roms » seront évoquées en page 3, comme l'annonce le titre du bandeau de gauche : *« Roms : le cabinet de Besson avait avalisé la circulaire »*. Les « écoutes » donnent lieu à une sorte de second éditorial : *« A l'écoute du* Monde », signé L-M Horeau, sur lequel nous reviendrons en analysant les propos tenus sur les pratiques journalistiques. Enfin, le déplacement à Lascaux est traité dans un article de pied-de-page, titré : *« Sarko travaille du chapeau »*.

A travers l'exemple de la visite en province d'un site historique, l'hebdomadaire cherche à montrer la vraie personnalité de « Sarko ». Tout y est prétexte. Ainsi l'attaque de l'article est-elle consacrée au fait que le président se soit dispensé du port d'une « *charlotte* » :

> *« Sarko a un problème de couvre-chef, c'est clair. Dimanche à Lascaux, il était dispensé de charlotte, ce délicat accessoire posé sur le crâne pour empêcher la pollution capillaire. » CE 15/9/2010*

[238] *Cro* ou *Cros* vient du patois périgourdin qui signifiait l*e trou*, *le creux*. *Magnon* est un patronyme courant dans la région. http://www.hominides.com/html/lieux/cro-magnon-abri.php. Page consultée le 19/2/2012.

Quelle interprétation donner à cette entorse au règlement sanitaire imposé pour ceux qui passent dans la grotte ? Le *CE* a son interprétation, et elle ne saurait se limiter au déplacement à Lascaux ; c'est un symbole supplémentaire :

> *« La question n'est pas anodine car derrière elle c'est toute une conception du chef qui se révèle. Un chef doit-il montrer l'exemple ou se distinguer ? Echapper à la règle commune ou s'y soumettre ? Porter le chapeau ou être dans l'impunité ? Sarko, visiblement, est pour se situer au-dessus du commun. » CE 15/9/2010*

Filant la métaphore, l'article fait le rapprochement avec un article et une caricature parus dans *The Economist.* Dans la caricature, le président est affublé d'un bicorne napoléonien qui l'écrase : *« Encore un problème de couvre-chef. Sarko disparaît sous le bicorne, vu qu'il a rétréci, qu'il est la* ***« version diminuée »*** *de ce qu'il était. »*

Une dernière pirouette permet d'évoquer un jugement critique émis cette fois, non par un « *hebdo libéral* » (citation de l'article) mais par Fidel Castro qui, à propos des expulsions de Roms a affirmé que le président devenait « fou » :

> *« De l'avis de Fidel Castro, pourtant plutôt spécialiste du béret guévariste, Sarko, en fait, travaille du chapeau. » CE 15/9/2010*

Plusieurs images et expressions structurent l'article autour de ce symbole du couvre-chef : « *En résumé, Sarko a dû avaler son chapeau* » par exemple, jusqu'à sa chute : « *Castro a beau être un cas, il faut convenir que*

rares sont aujourd'hui les chefs d'Etat étrangers qui tirent leur chapeau à Sarko. Eux aussi en ont ras la casquette ? »

L'analyse de cet exemple illustre les liens étroits entre écriture satirique et argumentation, point que nous développerons dans la troisième partie. Si le plaisir de jouer avec les mots, les expressions, les métaphores est tout à fait évident dans cet article, il se présente, dans le même temps comme un « exercice de style », une variation sur une thématique et une argumentation qui restent, elles, redoutablement stables : ce président *« n'en fait qu'à sa tête, une fois de plus » (CE 15/9/2010),* et l'on trouve partout matière à le brocarder ou dénoncer des choix politiques scandaleux que les critiques émanent de la presse « libérale » ou de son opposé sur l'échiquier politique.

Les jeux de mots peuvent faire référence aux exercices de prise de parole publique du président : comme nous le confirmerons plus loin dans le contenu de certains articles, l'ironie dénonce des stratégies de communication employées lors d'interventions dans l'espace public. La « *Sarkozerie* » est une contraction qui associe au diminutif « Sarko » les « causeries au coin du feu » qu'avait initiées historiquement le président américain Franklin Delano Roosevelt, imité ensuite par le président Valéry Giscard d'Estaing. La contraction souligne, en incluant le diminutif, le caractère emprunté et de peu d'envergure de l'initiative de « Sarko », en particulier en comparaison de son illustre exemple américain. Ce titre en tribune, qui barre toute la « une » du 27/1/2010, « *Encore une Sarkozerie au coin du peu.* « *Face aux Français sur TF1 »* dénonce donc la vacuité de l'exercice de communication et son caractère répétitif (« *Encore* »).

Les titres sont essentiellement des commentaires sur les actes ou propos du Président, commentaires forcément dévalorisants. Le plus souvent le nom ou le diminutif, Sarko, est sujet d'un verbe d'action : « *Sarko dévoile en privé son plan…2/10, Sarko épingle une grosse décoration…9/10, Sarko condamne ses ministres... (6/10)* ».

L'omniprésence médiatique se justifie ici par une omniprésence sur le terrain ou dans le choix effectué concernant la présentation des décisions ou des choix du gouvernement en place.

Dans les autres titres se glissent un jeu de mots ou une image dévalorisante : « Du Sarkozyl dans le Mediator. 12/10, Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine. 8/10, Merkel : « Sarko est le plus grand mentor du monde ». 9/10… ».

D'autre part ses proches, son entourage politique d'élus, conseillers ou amis sont autant d'occasions de le brocarder : « Bigard, le couillon de Sarko. 12/10 ; Ciel, ma femme défend la polygamie. 4/10 ; Le prix payé par Sarko pour calmer Boutin. 6/10 ; Sarko, Besson, Hortefeux, une bande de maniaco-répressifs. 9/10 ; Seguela se moque du petit Nicolas 1/10 ».

Enfin, d'autres titres, sous la forme plus traditionnelle, dans l'écriture de presse, de phrases nominales, ironisent sur le même sujet : « *Sarko K.O. sur la scène mondiale. 11/10 ; Les déchus du sarkozysme. 8/10 ; Les drôles de guerre de Sarkozy 7/10 ; Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosses factures. 7/10* ».

Ce constat pose un certain nombre de questions.

Dans un premier temps, il s'agissait d'évaluer la part d'improvisation, de créativité et la part des répétitions « mécaniques » dans le fonctionnement de l'écriture satirique.

Il existe donc dans le traitement satirique du *CE* ces caractéristiques évidentes : la répétition et la régularité. Elles participent de ce que l'on pourrait appeler ici une modélisation de la montée en dérision. La comparaison avec ce que l'on dénomme en dramaturgie le comique de répétition s'impose d'emblée. Mais elle ne doit pas faire oublier que l'essentiel est dans le renouvellement des sujets sur lesquels va s'exercer la satire.

En effet, les créations satiriques que l'on vient d'évoquer n'ont rien d'un simple jeu : elles sont au service de nouvelles critiques et s'intègrent plus globalement à ce qu'il faudra bien considérer comme une forme d'argumentation.

Cette omniprésence d'un sujet à la une d'un hebdomadaire n'est pas du tout courante dans le monde de la presse d'information, où l'on se ferait plutôt fort, au contraire, d'adopter des présentations et des sujets forcément variés puisqu'ils sont censés rendre compte d'une actualité en mouvement perpétuel.

La focalisation sur un sujet, le chef de l'Etat, serait-elle alors, uniquement et simplement, la marque du discours satirique ? Comment peut-on sinon justifier que, semaine après semaine, le même thème se retrouve monté en événement sur la première page de l'hebdomadaire ? A un endroit ou un autre, cela représente en effet la quasi-totalité des 52 possibilités : dans la titraille, une caricature, une mention très importante dans l'éditorial.

3. La répétition, l'allusion et la métonymie au service d'une connivence et de la construction d'une cohérence

L'hypothèse que nous essayons de valider ici est que le discours satirique se construit peu à peu, le plus souvent semaine après semaine. Il repose sur une connivence qui s'est établie grâce à une relation « dans le temps » entre les journalistes et leurs lecteurs. La lecture de bien des articles s'enrichit donc d'une sorte d'effet « palimpseste » : un certain nombre de détails, de références, d'images ont été utilisés précédemment et reviennent au détour d'un titre ou d'une allusion dans les semaines suivantes.

Par exemple, le 10 mars 2010, le titre *« Trop malpoli pour être talonnette »* sur la une, doit évoquer Nicolas Sarkozy. L'évocation de ce détail associé aux chaussures, et donc par métonymie, au Président de la République, fonctionne comme un appel, un clin d'œil dans un titre à la une. Le lecteur habituel sait que l'article ironisera, à nouveau, sur le Président.

D'ailleurs, sur la une, quatre dessin relatifs à la campagne électorale des régionales sont défavorables au Président en place, le titre principal sur sept colonnes aussi : *« Dernier bulletin météo de l'UMP : Alerte aux blackboulés de mars »*, l'éditorial était titré : *« Un passage à bide »*. Ainsi le titre contenant

l'appel « talonnette » s'inscrit-il dans une série spatiale et temporelle. D'autres articles et d'autres sources parfois (*Les Guignols de l'info* sur *Canal Plus* par exemple) ont déjà ironisé sur ce détail. Mais il prend aussi sens dans ce contexte de la une qui annonce, de façon redondante dans la titraille et les dessins, un traitement satirique particulier à l'égard du chef de l'Etat.

Chômage : ces prévisions que cache le gouvernement

Document : le casier judiciaire d'Ali Soumaré

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Dernier bulletin météo de l'UMP :

Alerte aux blackboulés de mars !

Un Passage à Bide

Trop malpoli pour être talonnette

Régionales, suivez la trace...

Eh ben digues donc !

Figure 21: Redondances- La une du CE 10/3/2010

Avant d'entrer dans la lecture de l'article, le lecteur habituel sait donc que l'angle satirique va s'exercer sur la cible privilégiée en une. Le sujet, à la limite, en devient parfois secondaire, comme cet article qui remonte à une chronique tenue par N. Sarkozy dans le journal *Les Echos* en… 1995 dans laquelle il se moquait d'une statue d'Omar Bongo à Libreville à laquelle le Président gabonais *« avait demandé au sculpteur de rajouter dix centimètres ».*

Cet exemple illustre à quel point la satire, sans se départir d'un objectif partout avéré, la critique du Président en exercice, peut s'écarter du fond pour se focaliser sur des détails qui entrent au service de la mécanique satiriste.

Cette une du 10 mars 2010 est particulièrement redondante : quatre articles évoquent essentiellement Nicolas Sarkozy, qu'il s'agisse de son passage au salon de l'agriculture, des conséquences de la tempête Xynthia mises en regard de déclarations préalables du Président actuel, de la statue d'Omar Bongo à Libreville ou de la non-implication du Président dans la campagne des élections régionales.

Dans cette « rédaction composée » consacrée au Président constituée par la mise en page de cette une, les redondances construisent l'image de la « cible ». De l'ensemble se dégage finalement une cohérence. Ce Président dirait tout et son contraire : déclarations anciennes au sujet de la nécessité de « déréglementer » les lois concernant les restrictions de construction sur le littoral qui s'opposent à la formulation présente de son incompréhension que l'on ait laissé construire dans la ville submergée, de ne pas s'impliquer dans la campagne des régionales, contredite par ses déplacements en province et le lapsus du secrétaire général de l'UMP X. Bertrand qui a assuré : « *Ce que je peux vous dire, pour en avoir parlé à plusieurs reprises avec le Président, c'est qu'il n'évoque jamais le sujet. »,* qui fait écho à la caricature où un journaliste affirme : *« Je vous remercie d'avoir choisi* Le Figaro *pour ne pas vous impliquer dans la campagne* », et le Président répond : « *C'est tout naturel* ». Nous reviendrons en dernière partie sur l'implicite concernant les stratégies de communication dans ce dessin qui figure dans l'en-tête de la quatrième partie.

Comme l'indique le texte d'un article signé J-M. T. : *« Régionales, suivez la trace… »,* la mise en page de l'actualité par l'hebdomadaire s'attache à débusquer derrière des propos, des apparences, une réalité qui se cache ou est déniée. Par exemple, au sujet de son absence d'implication dans la campagne, l'article, après avoir énuméré les déplacements organisés avec des élus UMP locaux, se conclut de cette manière :

« Le soir, pour mesurer l'état du sarkozysme qui ne s'occupe pas des régionales, il faudra donc regarder les scores de l'UMP à la Martinique, en Guyane, à la Réunion, dans le Centre, en Picardie, à Paris, en Poitou-Charentes, en PACA, en Franche-Comté, en Corse, soit la moitié des Régions de France où Sarko a posé les pieds sans, bien sûr, mettre sa patte. Des fois que ses déplacements aient déplacé des voix, sans qu'il ait eu l'intention de s'en mêler. »CE 10/3/201

Le traitement satirique ne se construit pas seulement avec de bons mots ou des images percutantes, il est aussi l'aboutissement d'une observation et d'une forme de « mise en cohérence » de la réalité. Et l'un des facteurs déterminants est la répétition.

Un autre exemple dans la même édition : dans l'éditorial d'Erik Emptaz, la reprise d'une expression utilisée par le Président de la République, lors du Salon de l'agriculture, à propos de l'écologie qui pourrait être un frein à l'agriculture : *« Ça commence à bien faire* », est la base de la construction de l'article.

Cette expression se transforme en symbole du sarkozysme et permet de bâtir un portrait cohérent, un « portrait-type », un peu à l'image du travail d'un romancier comme Balzac. La répétition à cinq reprises de l'attaque à la chute de l'article du « ça *commence à bien faire* » permet de balayer l'actualité politique de la semaine, mais aussi de l'insérer dans un champ plus vaste. Après trois ans de présidence, l'article dresse un bilan très négatif en déclinant cette formule, qui se retourne finalement contre son auteur.

4. Une cohérence d'ensemble, de la tonalité de l'éditorial à la titraille, des articles aux dessins

La cohérence d'ensemble est confirmée par l'éditorial, qui balaie l'ensemble de l'actualité politique française hebdomadaire et l'inscrit dans une série plus longue. Après avoir choisi les informations montées en une, l'hebdomadaire par le traitement satirique des contenus, bâtit son monde, son interprétation de la réalité, sa vérité sur les hommes et les événements (nous développons ce point dans la partie suivante).

La une de la semaine suivante du 17 mars 2010 est aux trois-quarts consacrée aux résultats des élections régionales. Le titre sur sept colonnes à la une est un clin d'œil au récent décès de Jean Ferrat, chanteur historiquement engagé aux côtés du Parti Communiste Français : « *Régionales – Les électeurs rendent hommage à Jean Ferrat – « Que la mandale est belle » ».*

Quant à l'éditorial, il prolonge et affine le portrait esquissé précédemment. La confirmation concerne notamment l'aptitude qu'aurait le Président de la République à nier des réalités dérangeantes. Le thème du déni structure l'article titré : « *A côté de la claque* ». Le terme « déni » apparaît à deux reprises *: « Place au déni »* et *« le déni de la dégelée »*. D'autres formules viennent confirmer ce refus d'admettre une réalité : *« Il s'agit, pour l'Elysée, de faire comme si la majorité n'avait pas reçu la sévère claque… »*, comme le néologisme ironique de « *Méthode Sarkoué* » dans lequel le nom du Président est associé à cette méthode d'un psychologue du début XXème (*La maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente* d'Emile Coué paraît en 1926) qui prône l'adhésion du sujet aux idées positives qu'il s'impose.

La répétition de l'expression « *Pas question de…* » scande cette fois l'éditorial d'Erik Emptaz : (« *Pas question de reconnaître…* », *« Pas question non plus…* », « *Et encore moins question de se demander si…* », « Pas question, enfin et surtout… »). La dénégation porte successivement sur l'échec de la volonté de « *réhabiliter la politique* » : le taux d'abstention est de 53,64 % ; l'objectif de « *siphonner* » l'électorat du Front National; la stratégie du parti unique ; la reconnaissance d'un désaveu personnel.

Le portrait se conforte et se précise ainsi de semaine en semaine, notamment à la lumière des comportements révélateurs lors des élections régionales.

Cette cohérence d'ensemble s'explique également par les pratiques d'écriture de l'hebdomadaire. Cet éclairage nous a été apporté à l'occasion d'un entretien avec Jean-François Julliard, journaliste au *CE*.

La réunion du mercredi, qui rassemble une quinzaine de journalistes sur les vingt-cinq permanents de l'hebdomadaire, permet de tracer le premier canevas de l'hebdomadaire qui doit effectuer le bouclage pour le lundi suivant.

La cohérence d'ensemble, l'unité de ton revendiquée comme satirique dans la manchette du journal est le fruit d'une élaboration collective. Avant de paraître, l'article a déjà eu plusieurs lecteurs et « re-lecteurs », qui proposeront différentes corrections ou modifications au premier rédacteur de l'article.

Ainsi les papiers d'enquête des pages trois et quatre et parfois cinq, sont relus par un rédacteur en chef : en 2010, Claude Angeli, Louis-Marie Horeau ou Claude Roi. Le travail effectué concerne autant la forme que le fond (par exemple changer le « plan » de l'article). Puis l'article est soumis à un « re-writer » professionnel, Philippe de la Genardière en 2010. L'article revient ensuite vers son auteur initial pour validation[239]. Vient ensuite le passage au « réviseur » ou correcteur qui assure les corrections syntaxiques, grammaticales et orthographiques et vérifie également les noms propres. Enfin, une relecture est assurée par le directeur de la publication, Michel Gaillard en 2010.

La mise en forme, avec l'inclusion de dessins dans les modalités que nous avons évoquées en ce début de seconde partie, contribuera à cette cohérence. Ce travail très « collectif » selon le terme employé par J-F Julliard contribue, sans nul doute à construire une écriture de l'actualité qui assume un travail du fond et de la forme.

---

[239] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

Conclusion partielle

Le *CE* sollicite la culture médiatique, politique et littéraire de ses lecteurs. Encore une fois, même si tous ne saisissent pas cette opportunité supplémentaire de créer du sens, cela ne les empêchera pas de capter l'essentiel. Mais, d'autres auront, au passage glané un surcroît d'interprétation qui vient confirmer le message essentiel.

Ainsi, dans un article que nous utilisons en quatrième partie, les guillemets qui entourent la citation sont-ils un clin d'œil au lecteur (nous les soulignons ici en caractère gras). Il est question du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

> *Et rien ne permet de mettre en doute sa parole. Parce qu'un mensonge ou un démenti qui prend ceux auxquels il s'adresse pour des abrutis, « **c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ».** Et il se pourrait bien que ce soit le cas ! » CE 15/9/2010*

Seuls les lecteurs habituels du *CE* (parce qu'il a plusieurs fois évoqué le dérapage), ou se tenant au courant de l'actualité politique de 2010, peuvent retrouver l'écho de propos enregistrés par un téléphone portable lors d'une université d'été de l'UMP en 2009. Le ministre y déclarait face à un militant qui lui est élégamment présenté comme « *notre petit arabe* » : « *Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes* ». Ces propos lui vaudront une condamnation[240] en juin 2010. Ce qui est dénoncé, dans cet article (qui évoque les écoutes téléphoniques) est sa capacité à nier des évidences (il s'emmêlera beaucoup dans ses explications pour « expliquer » ses

240 www.lemonde.fr/politique/article/2010/06/04/brice-hortefeux-condamne-pour-injure-raciale_1367948_823448.html. L'attaque de l'article annonce: « Le ministre de l'intérieur Brice Hortefeux a été condamné, vendredi 4 juin, à 750 euros d'amende et 2000 euros de dommages et intérêts pour injure à caractère raciale, après une conversation sur le ton de la plaisanterie, en 2009 à l'université d'été des jeunes UMP à Seignosse, dans les Landes.

propos de 2009) et même à mentir. Ce point-là, tous les lecteurs l'identifient. L'allusion aux propos racistes vient confirmer un autre angle d'attaque, contre la politique d'immigration et les dérives sécuritaires (nous préciserons dans la partie suivante).

Cette question de l'implicite est donc essentielle pour appréhender ce qui se met en œuvre entre l'écriture de l'information et son interprétation par les lecteurs. La mécanique satirique est, au *CE*, un travail qui s'appuie sur une construction d'ensemble rigoureuse qui recherche une cohérence d'ensemble. La régularité des procédés utilisés, leur répétition, permettent de fluidifier l'interprétation des allusions, renforçant une forme de connivence avec les lecteurs habituels, mais elle n'en exclut pas pour autant les publics qui suivent l'actualité économique, politique et sociale. Les plus avertis (et ceux qui ont les compétences historiques et littéraires pour en apprécier les effets d'intertextualité) seront récompensés par l'ouverture de réseaux de sens supplémentaires qui participent, sans aucun doute du « plaisir du texte ».

Nous ne pouvions épuiser les ramifications d'un tel matériau, même si nous avions limité le corpus à une celle année, et recentré sur la une. Il n'est bien entendu pas exclu que nous soyons passé dans ce travail, à côté de réseaux de sens supplémentaires à l'occasion des commentaires sur des articles, des titres ou des dessins.

TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DISCURSIVES, STRATEGIES D'ARGUMENTATION DU DISCOURS SATIRIQUE.

Un tsunami de lois inonde le Parlement

Une inquiétude, une polémique, un fait divers : Sarko promet une nouvelle loi. Et oublie de la faire voter.

L'EXAMEN d'une nouvelle version de la loi sur la taxe carbone s'annonce plutôt compliqué et ne va pas faciliter le travail parlementaire. Mal ficelés, inutiles ou même inapplicables, projets et propositions de loi s'accumulent par dizaines sur les bureaux de l'Assemblée et du Sénat. Une véritable inondation. Dans les derniers jours de l'année, le site du Palais-Bourbon recensait, toujours en attente, 77 lois « organiques » ou « ordinaires », 40 lois de ratification d'ordonnances et plusieurs dizaines d'accords internationaux. Une impressionnante progression : en juin 2008, les députés en avaient compté trois fois moins.

Ce n'est pourtant pas faute de siéger : le 22 décembre, le président du Sénat, Gérard Larcher, s'est apitoyé, à la tribune, sur l'état de fatigue de ses troupes. En 2009, a-t-il gémi, leur temps de travail a augmenté de 46,7 % par rapport à une année 2008 qui avait déjà battu des records. Il ne faut rien exagérer : les sénateurs, comme les députés, siègent souvent de nuit, mais ils ne sont alors qu'une poignée.

N'empêche : le travail est bâclé, et les parlementaires se montrent unanimes pour désigner Sarko comme responsable de cet embouteillage sans précédent. Au gré d'une émotion populaire, au hasard d'une marotte personnelle, le Président impose une nouvelle priorité législative. Lundi, l'écologie. Mardi, les crimes sexuels. Mercredi, le Grand Paris. Jeudi, la violence dans les banlieues. Vendredi, de nouveau l'écologie, à moins que ce ne soient les chiens méchants. Chaque fois, Sarko promet le vote d'une nouvelle loi, urgente, indispensable, décisive. Tout comme l'était la précédente, sitôt oubliée. L'humeur présidentielle change plus vite qu'un ciel d'avril. A tel point que les cabinets de Fillon et du ministre des Relations avec le Parlement, Henri de Raincourt, n'en peuvent plus.

A l'occasion des voeux présidentiels du Nouvel An, « Le Canard » a dressé un petit inventaire des foucades élyséennes les plus spectaculaires…

● **Au sommet de Copenhague,** Sarko a présenté la France comme l'élève modèle de la lutte contre le réchauffement climatique. *« Nous allons entraîner le monde entier à prendre des engagements pour protéger l'avenir de la planète »*, avait-il prophétisé, quelques semaines plus tôt (« Le Figaro », 16/10). En fait d'entraîner le monde, le projet de loi dit « Grenelle II », qui devait mettre en musique la nouvelle politique de l'environnement, est en rade depuis un an. Le texte, déposé en janvier 2009, a été examiné en octobre par le Sénat. Et il n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

● **Un projet de loi destiné** à réduire *« le risque de récidive criminelle »* sera déposé *« rapidement »* au Parlement, annonce un communiqué de l'Elysée, le 4 juin 2008. *« Rapidement »* est écrit en lettres capitales dans le texte officiel. Cette initiative fait suite à une série d'affaires de meurtres et de viols qui ont fait la une. Pour apaiser l'émotion populaire, vite une loi.

Le texte promis est déposé sur le bureau de l'Assemblée cinq mois plus tard, le 5 novembre 2008 précisément. Puis rien jusqu'à l'été 2009. Le président de la commission des Lois de l'Assemblée, l'UMP Jean-Luc Warsmann, s'inquiète alors du retard accumulé et demande à l'Elysée d'inscrire ce texte à l'ordre du jour de la session extraordinaire prévue au mois de septembre. Aucune réponse jusqu'au 1er octobre 2009. Ce jour-là, Sarko reçoit la famille de Marie-Christine Hodeau, une jeune femme enlevée et assassinée par un récidiviste.

Aussitôt, la fameuse loi sort de la naphtaline. Le Président annonce aux parents qu'elle sera *« examinée en priorité par le Parlement avant la fin du mois d'octobre »*. Coup d'accélérateur : elle est votée par l'Assemblée le 17 novembre. Puis nouvel accès de langueur. Faute d'un bon crime, bien atroce, elle n'est toujours pas inscrite au programme du Sénat. Messieurs les assassins, un petit effort.

● **Les** *« bandes violentes »* sont un phénomène contre lequel il faut lutter, toutes affaires cessantes. Comment ? Par une loi. Le 18 mars 2009, Sarko est en visite à Gagny (Seine-Saint-Denis), où un lycée a été attaqué par des jeunes armés de matraques. Désormais, le simple fait d'appartenir à une bande sera puni *« de 3 ans d'emprisonnement »*, claironne le Président.

Tout au long de la campagne des européennes, Sarko vante les mérites de cette future loi. Le 1er avril, sur Europe 1, à Jean-Pierre Elkabbach, qui lui demande si elle sera bientôt votée, il répond : *« Oui, c'est tellement proche qu'à la fois le garde des Sceaux et le ministre de l'Intérieur défendront ce texte. »* Trois semaines plus tard, à Nice, il promet que cette initiative permettra d' *« engager une lutte sans merci contre les voyous »*. Ce qui reste à démontrer, personne n'ayant compris comment sera établie l'appartenance à une « bande ». Le 30 juin, l'Assemblée vote la loi en première lecture.

Depuis, la navette avec la bande du Sénat avance à un rythme d'escargot. Adoption définitive en avril 2010, au plus tôt. Si la bande des députés n'a rien de mieux sur le feu…

● **Champion autoproclamé** de la lutte contre l'insécurité, le gouvernement serait-il coupable de laxisme rampant ? La proposition de loi sur la lutte contre l'inceste envers les mineurs traîne depuis mars 2009. Le gouvernement avait pourtant décrété que son examen bénéficierait de la *« procédure accélérée »* (une sorte de superpriorité). Un autre texte, destiné à faciliter la saisie des biens des délinquants et proposé par l'UMP Jean-Luc Warsmann, se trouve lui aussi quasiment gelé depuis novembre 2008.

● **La loi d'orientation sur la sécurité intérieure** (dite « Lopsi 2 ») est annoncée depuis la fin de 2007. Le 14 janvier 2009, en présentant ses vœux aux policiers et aux pandores, Sarkozy martèle : *« Le vote de cette loi va intervenir rapidement. Vous ne pouvez plus attendre, à la fois pour des raisons juridiques et pour des raisons financières. »* Le texte a été déposé quatre mois plus tard, le 27 mai 2009, mais aussitôt bloqué par le nouveau ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Il souhaite *« remanier »* certains passages. Depuis, rien ne bouge.

● **La lutte contre les paradis fiscaux** avait été élevée, elle aussi, au rang de priorité absolue par Sarko. Vingt-trois conventions ont été signées en 2009 entre la France et des pays étrangers pour faciliter les échanges d'informations. Mais une seule a été ratifiée par le Parlement. Les vingt-deux autres restent *« en instance »*, selon le terme consacré. Jusqu'à la saint-glinglin ?

● **Pas moins de quatre lois** organiques doivent permettre d'appliquer la réforme constitutionnelle de juillet 2008. L'une d'elles est stratégique : elle dresse la liste des 41 postes de hauts fonctionnaires (gouverneur de la Banque de France, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, patron de la SNCF…) dont les nominations par le président de la République doivent être soumises au Parlement. Mais, aujourd'hui, l'Elysée ne semble plus guère pressé de faire adopter cette loi. On se demande bien pourquoi.

● *« Les choses sont parfaitement claires dans mon esprit,* déclare Sarko le 1er avril dernier. *Il y aura, à l'été, un projet de loi d'origine gouvernementale pour que les salariés qui ont contribué à la création de richesses dans l'entreprise participent davantage à la distribution des bénéfices qu'ils ont créés par leur industrie. Il me semble que c'est une question de morale. »*

Aujourd'hui, l'été est loin, les partenaires sociaux ne se sont mis d'accord sur rien, et la promesse de Sarko est passée directement à la poubelle…

Hervé Liffran

Le plombier de l'Elysée

POUR déboucher la tuyauterie parlementaire, l'Elysée envisage d'utiliser les grands moyens. Le gouvernement pourrait, grâce à une petite astuce, suspendre la nouvelle règle qui permet aux sénateurs et aux députés d'organiser leurs travaux comme bon leur semble une semaine sur deux.

Au nom du renforcement des droits du Parlement, Sarko avait lui-même introduit cette disposition dans la réforme de la Constitution votée en juillet 2008. Mais une petite phrase, ajoutée à l'époque dans le texte constitutionnel – et injustement passée inaperçue –, prévoit que le Parlement perde tous ses droits sur l'ordre du jour si le gouvernement veut faire voter des textes déjà adoptés par l'une des deux Chambres depuis *« six semaines au moins »*.

« Ce serait la négation de la réforme de 2008. Déjà que le Parlement est en ébullition, s'alarme une vedette de la majorité, *là, ça ira très mal. La droite va devenir ingérable. »*

Vite, une loi contre les sautes d'humeur de l'UMP…

Figure 22: Des paroles et des actes. CE 6/1/2010

I. Le discours satirique du Canard enchaîné peut-il être considéré comme une forme d'argumentation ?

L'une des ambiguïtés originelles du discours satirique réside dans ses rapports à l'argumentation, à produire des arguments, c'est-à-dire selon la définition du *Petit Robert :* « *un raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition, et par ext. preuve à l'appui ou à l'encontre d'une proposition.* ».

Dans quelle mesure peut-on considérer l'écriture satirique de l'hebdomadaire comme une forme d'argumentation ?

L'approche de l'argumentation dans la communication peut être envisagée à deux niveaux : l'argumentation et son déploiement dans l'espace public et, dans une approche plus « technique », les classifications et analyses du fonctionnement des argumentations.

Un grand nombre d'ouvrages consacrés à l'argumentation font un lien historique avec l'émergence de processus démocratiques. Ces enjeux, qui impliquent la possibilité de s'exprimer plus ou moins librement et d'entrer en discussion voire en opposition par rapport aux institutions et pouvoirs en place, restent d'ailleurs, aujourd'hui encore, primordiaux. Cependant, les formes et les limites ont évolué et sont régulièrement interrogées. C'est vrai également pour les discours tenus dans notre support sur l'année 2010.

Selon P. Breton[241], l'argumentation se distingue de *« la palabre ou de la parole hiérarchique »* dans la mesure où elle contribue à construire des relations plus symétriques entre hommes (et femmes plus récemment). Pour qu'il y ait argumentation, il faut que « *l'opinion soit conçue comme un objet de débat public et que celui-ci devienne une institution* ».

[241] Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.

1. L'argumentation comme recul critique

Lorsque J. Habermas donne la définition d'une personne rationnelle, il apparaît clairement que l'on peut ranger le travail effectué par *Le Canard enchaîné* dans cette catégorie de l'argumentation :

> *« Personne qui interprète la nature de ses besoins à la lumière des valeurs standard culturellement en vigueur ; mais plus encore si elle peut adopter une attitude réflexive à l'égard des valeurs standard elles-mêmes qui interprètent les besoins. »*[242]

De même lorsqu'il distingue quelques pages plus loin trois aspects du discours argumentatif, cette classification peut-elle servir pour l'analyse des discours satiriques. Il est possible d'envisager le discours argumentatif en tant que processus (et de s'intéresser notamment à la rhétorique), en tant que procédure (comme forme de l'interaction réglée spécifiquement, et donc de s'attarder sur les aspects dialectiques), en tant que production d'arguments pertinents (et donc d'aller sur le terrain de la logique).

Si une « analyse sémantique des formes d'énoncés » essaie d'évaluer « les prétentions à la validité implicitement élevées quant à la vérité, la justesse, la convenance ou l'intelligibilité ou encore la bonne formation », il faudra aussi prendre en compte les « *implications pragmatiques du concept de validité* » car « *Ce n'est qu'au regard des conditions dans lesquelles on honore des prétentions à la validité que peut être expliqué ce que veut dire fonder la validité des énoncés.* »[243]

Ainsi, à l'image des travaux de Piaget qui ont montré que nos apprentissages ne sont pas seulement de contenus, mais aussi de structures, des

---

[242] Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 36.
[243] Ibidem, p. 55.

« *poussées de dévalorisation* » se font jour qui ne sont plus liées aux raisons elles-mêmes mais au « type » de raison.

Le concept de « *monde vécu* », explicité par Habermas nous est apparu tout à fait pertinent pour aborder le corpus du *CE*. Il peut être activé sur deux strates de l'analyse. D'abord il peut venir confirmer la construction d'un public spécifique au *CE*, qui est, à présent, héritier d'une parution centenaire. La seconde strate est constituée par le discours satirique qui vient mettre à jour, « à nu », ces phénomènes de reproductions mécaniques de convictions préétablies chez des groupes d'acteurs sociaux.

> *« Je veux ici introduire le concept de monde vécu en le présentant d'abord comme le corrélat des procès d'intercompréhension. Les sujets qui agissent de façon communicationnelle s'entendent nécessairement à l'horizon d'un monde vécu. Leur monde vécu s'édifie à partir d'un arrière-fond de convictions plus ou moins diffuses, qui n'est jamais problématique. Cet arrière-fond du monde vécu sert de source pour définir des situations, dont le caractère non problématique est présupposé par les participants.*
>
> *Le monde vécu engrange le travail d'interprétation effectué par les générations passées ; il est ce contrepoids conservateur face au risque de dissensus qui naît avec chaque procès d'intercompréhension actuel. »*[244]

Ce qu'implique, d'autre part, la tradition culturelle selon Habermas, c'est également la possibilité d'exercer un regard critique sur les énoncés. Ici encore, l'interprétation fonctionne à deux niveaux : elle permet de décrire le travail de recherche à effectuer sur notre corpus, mais elle désigne également le travail effectué régulièrement, de manière pragmatique, par l'hebdomadaire.

---

[244] Ibidem, p. 86

« La tradition culturelle doit autoriser une relation réflexive à elle-même ; elle doit être dépouillée de son dogmatisme de façon à permettre que les interprétations alimentées par la tradition soient fondamentalement mises en question et soumises à une révision critique. […] Des activités cognitives se développent dans deux ordres : dans les domaines de la pensée objectivante, d'une part, dans ceux de la compréhension morale-pratique et de l'appréhension esthétique d'autre part ; dans ces deux ordres il s'agit de procès d'apprentissage régis par des hypothèses et filtrés par des argumentations. »[245]

Cette « tradition culturelle », qui prend l'habitude de mettre en perspective les discours, nous renvoie aux travaux de M. Foucault, précédemment évoqués. Habermas y ajoute une dimension « esthétique » dont il nous semble très important de tenir compte dans l'examen de notre objet d'étude : le « plaisir du texte », qui ne peut être totalement évacué de bon nombre de discours sociaux, est clairement travaillé dans l'écriture satirique.

2. Argumentation et rhétorique

La construction d'un savoir sur l'argumentation pose d'autres questions. En effet, des savoirs empiriques ont toujours accompagné les pratiques argumentatives. Aujourd'hui encore, même si elle est à nouveau l'objet de programmes d'enseignement, cela représente bien peu de choses par rapport à la multitude de situations d'argumentation que chacun rencontre quotidiennement.

Pendant longtemps, ce qui a rapport avec l'art du discours et les différentes techniques utilisées par ceux qui cherchent à convaincre, apparaîtra

[245] Ibidem, p. 92

sous le nom de « rhétorique ». Le terme, hérité de l'Antiquité grecque va évoluer au cours des siècles et va étendre son « empire » pour reprendre la terminologie de R. Barthes ou de Perelman en 1977 dans *L'Empire rhétorique*[246] *; Rhétorique et argumentation*.

Le terme est depuis tombé en désuétude car la rhétorique est souvent assimilée à un « ornement » et non un instrument de raisonnement. Le terme d'argumentation va le supplanter, notamment dans les années 1970 avec les travaux de Perelman notamment. La définition de la théorie de l'argumentation qu'en donnent Olbrechts-Titeca et Perelman est alors la suivante : « *L'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* ».[247]

Le but de l'argumentation est de tenter de modifier les représentations d'un interlocuteur. Dans leur *Dictionnaire d'analyse du discours*, pour l'entrée « Argumentation » Charaudeau et Maingueneau s'appuient également pour faire leur synthèse sur la définition de Grize :

> *« Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée. »*[248]

Cette définition, qui ne se fonde pas, comme d'autres approches de l'argumentation, sur une conception formelle, se rapproche davantage de l'argumentation envisagée comme un dialogue ou une interaction. Si l'on peut envisager l'écriture satirique comme une forme particulière d'argumentation,

---

[246] Perelman Chaïm (1977), *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.
[247] Perelman Chaïm., en collaboration avec Olbrchets-Tyteca Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.
[248] Grize J-B., (1990), *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

c'est cet aspect interactionniste dans la recherche d'une connivence ludique, qui offre les pistes les plus intéressantes.

Sur la question des normes du discours argumentatif, le même article du *Dictionnaire d'analyse du discours* en distingue quatre : la cohérence textuelle qui s'attache à évaluer la cohérence du discours de manière descriptive, l'efficacité, la véridiction qui évalue l'élaboration des prémisses jusqu'à la conclusion, et la rectitude éthique où *« le bon discours est celui qui est conforme à un système de normes politico-morales ou religieuses »*. Or, dès que l'on ne s'attache plus seulement à une cohérence textuelle, se fonde *« la possibilité d'une critique du discours argumentatif »*. Ce recul « critique » est indispensable pour aborder nos problématiques.

La conclusion de l'article s'applique, sans doute possible, à notre objet d'étude :

> *« Appliqué à la lettre, ce programme d'une argumentation sans rhétorique ferait du discours décontextualisé, alexithymique (« sans mot pour exprimer l'émotion »), l'idéal du discours argumentatif. Il ne permet évidemment pas l'analyse du discours ordinaire, où l'argumentation est toujours située et vécue par des sujets porteurs d'intérêts, de passions et de valeurs. »*[249]

Même dans les approches littéraires des textes, l'analyse du discours s'est parfois considérablement rapprochée des perspectives des sciences de l'information et de la communication. Ainsi cette introduction à une étude sur un ouvrage autobiographique évoquant la Première Guerre mondiale, mais rédigé par une infirmière, voulant notamment attirer l'attention sur les contextes de production et de parution :

---

[249] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

« En effet, l'argumentation dans le discours nécessite la prise en compte du dispositif d'énonciation inhérent à la parole, d'une part, et de la situation de discours dans ses composantes socio-historiques, d'autre part. Le premier niveau concerne les instances discursives qui participent à l'échange verbal : d'une part, le locuteur, souvent dans sa dimension polyphonique, et l'ethos qu'il construit dans son discours ; d'autre part l'allocutaire ou, dans la terminologie rhétorique, l'auditoire, qui est une construction du locuteur et auquel celui-ci doit s'adapter. […] Cependant ces instances et ces images discursives ne peuvent être dissociées des personnes qui participent à l'échange dans des circonstances particulières : il faut prendre en compte la situation de discours. Il faut connaître le statut et l'image préalable du locuteur, la nature du public réel qu'il vise, les circonstances précises de l'échange, les débats dans lesquels s'inscrit l'objectif de persuasion poursuivi et ses enjeux sociaux. » [250]

C'est bien dans cette perspective que nous abordons la dimension argumentative de notre corpus. Nous avons déjà évoqué la dimension polyphonique des textes précédemment et nous aurons l'occasion de revenir sur le concept d'ethos, les rapports au public visé et les enjeux sociaux.

3. Perspective « communicationnelle »

Pour analyser notre corpus, dans les définitions des études sur l'argumentation, plusieurs points nous semblent très pertinents dans la perspective des sciences de l'information et de la communication.

1 / P. Breton, dans un passage intitulé « Argumenter, c'est communiquer » effectue cette mise au point : il faut sortir du schéma linéaire de transmission d'un message de l'émetteur vers le récepteur, hérité des

[250] Ruth Amossy, (2006) « Argumentation, situation de discours et théorie des champs : l'exemple de Les hommes de bonne volonté (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire », *COnTEXTES* [.URL : http://contextes.revues.org/43 ; DOI : 10.4000/contextes.43

travaux de Shannon. Le triangle argumentatif qu'il théorise comporte cinq niveaux : l'opinion de l'orateur, l'orateur, l'argument, l'auditoire et le contexte de réception.

Ce dernier nous intéresse particulièrement. Le contexte de réception est défini comme :

> *« L'ensemble des opinions, des valeurs, des jugements que partage un auditoire donné, qui sont préalables à l'acte d'argumentation et qui vont jouer un rôle dans la réception de l'argumentation, dans son acceptation, son refus ou l'adhésion variable qu'il va entraîner. »251*

Dans ce schéma, l'objectif recherché est qu'une opinion s'intègre dans un contexte de réception. On pourrait donc envisager l'argumentation comme *« un acte visant à modifier le contexte de réception, en d'autres termes les opinions de l'auditoire »*.

Les dimensions sociales et historiques sont inhérentes à toute prise de parole, comme l'ont défendu T. Todorov ou M. Bakhtine :

> *« Il est impossible de comprendre comment se construit un énoncé quelconque, eût-il l'apparence de l'autonomie et de l'achèvement, si on ne l'envisage pas […] comme un « événement social qui consiste en une interaction verbale» pour reprendre une formulation de Bakhtine. »*[252]

Dans la mesure où l'écriture satirique introduit une forme de distanciation, puisque le message n'est plus aussi clairement identifiable mais nécessite, comme nous le rappellerons, un certain nombre de compétences afin

---

[251] Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris, p.19.

[252] Todorov Tzvetan (1981), *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, p. 288.

d'être interprété, s'intéresser au contexte de réception s'avère d'autant plus indispensable.

2/ Un second point mérite également toute notre attention. Dans un chapitre intitulé « *Argumenter, une question d'éthique* », P. Breton rappelle que l'argumentation s'exerce dans le cadre de certaines limites : le seul critère de l'efficacité est insuffisant car il peut mener à la manipulation. Si l'argumentation sert à convaincre et peut être vue comme une alternative à la violence physique, ce discours n'est pas forcément dénué de violence, comme l'ont prouvé par exemple les propagandes du XXème siècle. Trois questions se posent donc :

> *« - Tout est-il argumentable ?*
>
> *- Tous les arguments sont-ils bons pour défendre une opinion ?*
>
> *- Existe-t-il des limites à l'action que l'on peut exercer sur l'auditoire ? »*[253]

Ces questions soulèvent donc des enjeux d'ordre éthiques sur lesquels nous nous attarderons en quatrième partie.

3/ Argumenter, c'est raisonner et tenter de faire adhérer un public en lui proposant une opinion. L'argumentation n'est pas universelle comme peut l'être une théorie mathématique.

Derrière la tentative de définir ce qu'est un argument, nous nous inscrirons également dans une approche communicationnelle qui accorde une grande importance au contexte de production et de réception, et ne considère pas qu'un argument puisse être convaincant en lui-même.

Breton distingue quatre grandes familles d'arguments : les arguments qui s'appuient sur une autorité, ceux qui font appel à des présupposés

[253]Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.

communs, une sorte de « *communauté de communication* » pour prendre cette fois la terminologie de Maingueneau, ceux qui s'attachent à cadrer (ou recadrer) le réel et les arguments fondés sur une analogie. Nous pourrons vérifier que cette classification permet d'envisager des discours satiriques contenus dans notre corpus comme des arguments.

Il existe cependant, dans le cas de l'écriture satirique un hiatus fondamental. L'utilisation d'arguments d'autorité est peu compatible avec le travail de transposition, avec les stratégies de détournement et d'ironie. Comme nous le constatons dans le traitement réservé au Président de la république en 2010, les trois autres types d'arguments (présupposés communs d'une communauté de communication, recadrage du réel et analogie) sont bien plus fréquents.

Enfin, le rappel de Breton de l'importance d'un accord préalable dans toute argumentation, la recherche d'un point d'appui dans l'auditoire, font écho aux constructions particulières du public d'un support satirique et nous nous attarderons sur ces enjeux.

P. Charaudeau a cherché à évaluer ces argumentations sous l'angle de leur influence. Un des intérêts majeurs de cette approche est d'obliger à travailler des concepts et à utiliser des outils venant de plusieurs disciplines comme la psychologie sociale, la sociologie et les sciences du langage :

> *« Pour traiter les actes de langage dans une problématique de l'influence, il faut répondre à deux questions qui sont complémentaires l'une de l'autre : quel est l'enjeu psychologique et social d'un acte de langage ? Quels processus langagiers participent de cet acte d'influence ? »* [254]

[254] Charaudeau Patrick (2008), "L'argumentation dans une problématique de l'influence", Revue *Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne (http://aad.revues.org), URL: http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html.

Surtout, cette problématique de l'influence cherche à démonter des mécanismes de fonctionnement, des « mises en scène », ce qui correspond à notre approche du discours satirique, et, comme nous aurons l'occasion de le développer, à un travail effectué très régulièrement dans la parution satirique que nous étudions :

> *« Toujours est-il que l'analyse du discours n'a pas à se donner pour objet la découverte de la Vérité, mais la découverte des jeux de mise en scène de la vérité comme « croire » et « faire croire ». C'est ce que j'appelle une problématique de l'influence. »*[255]

Ainsi, l'argumentation n'est-elle plus envisagée sous des angles littéraires (comme le repérage des figures de rhétorique) ou plus « juridiques », dans lesquels on étudierait davantage les mécanismes qui cherchent à démontrer la vérité pour persuader l'autre. Prenant davantage en compte les interactions à l'œuvre dans la construction, la diffusion et la réception des discours, l'auteur propose un schéma qui rend compte de la complexité des processus :

[255] Idem

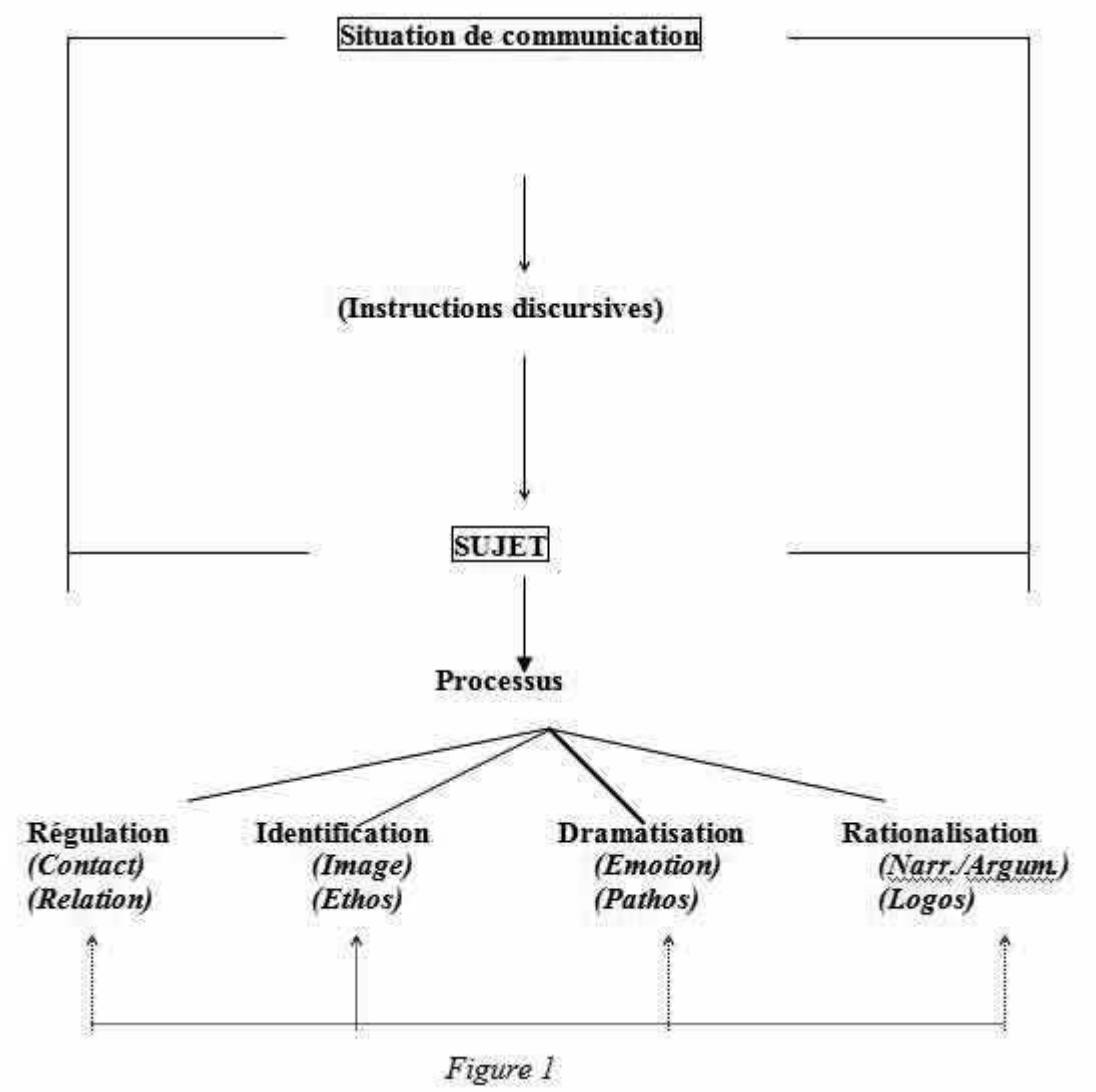

Figure 23: Processus d'argumentation, un schéma de Charaudeau

Les quatre pôles de ce processus seront abordés dans notre approche du corpus. Nous sommes plus précisément dans une partie consacrée au « logos », après avoir déjà évoqué la question de la relation au lecteur et la recherche de l'émotion, en l'occurrence le plaisir lié à la fréquentation régulière du discours satirique. Nous aurons l'occasion en dernière partie de revenir sur la « régulation » en évoquant la question du rapport aux sources d'information et d'essayer d'évaluer les enjeux relevant de l'ethos.

Il reste à articuler l'argumentation au travail spécifique de l'écriture satirique. Dans les différentes définitions de la rhétorique et de

l'argumentation, la question de l'utilisation de figures est envisagée de manière très diverse. Reprenant des distinctions très anciennes, une rhétorique des figures éprouve parfois beaucoup de mal à s'articuler à une rhétorique des arguments. En utilisant le vocabulaire aristotélicien, nous pourrions schématiser ainsi : d'un côté *l'elocutio* est une question de langage, associée à *l'actio*, elle ne ferait que mettre en mots des données construites par *l'inventio* et la *dispositio*. Ainsi, certaines théories ont finalement délaissé l'aspect « ornemental » du discours, dénonçant même des dérives fallacieuses. La véritable argumentation ne s'encombrerait pas de ces artifices et s'attacherait à l'essentiel : la construction du discours et l'efficacité des arguments.

Le travail effectué par l'écriture satirique est une illustration de l'impossibilité d'opposer argumentation d'un côté et figures ou « ornements » de l'autre. Sans remettre en question les traités d'argumentation, il s'agit, d'enrichir les perspectives d'analyse du discours en considérant que : «*Dans leur contexte rhétorique originel, les figures sont un constituant primordial du discours »*. Cette formule, C. Plantin la développe dans un article consacré à cette question de la « place » des figures dans l'argumentation :

> *« Les figures, véhiculées par une riche, même si parfois chaotique, tradition offrent un excellent angle d'attaque permettant d'approcher la question du langage dans l'argumentation. Les figures s'analysent comme une théorisation de la notion de stratégie discursive. La plupart des observations faites sur les figures peuvent s'intégrer à des modules plus larges d'analyse du discours. Les modules émotionnel, objectal, interactionnel-dialogiques, fournissent de premiers pôles intégrateurs robustes.[…] Ces trois modules ne sont pas les seuls : on pourrait penser, ou rêver, à un module mémoire qui traiterait des facilitateurs de mémorisation ; la persuasion se concrétise dans la répétition de formes linguistiques, bons mots et mots à la mode, buzzwords, soundbites et slogans. On peut supposer*

que des figures de son, de rythme, de parallélisme y contribuent, sans pour autant en être les seuls constituants. »[256]

Le chapitre que nous venons de consacrer à la mécanique satirique a apporté un certain nombre d'illustrations de ces phénomènes de répétition et les jeux avec les « bons mots » sont bien un des ressorts de l'écriture satirique. L'analyse des unes et des éditoriaux permettra de confirmer que ces figures sont au service de, ou fonctionnent avec, une argumentation.

II. Choix de mise en forme et stratégies du refus, quelles logiques communicationnelles ?

1. Le choix des formes brèves

Exceptés quelques articles plus longs en pages 3 et 4 surtout (encore s'agit-il souvent d'une rédaction composée, qui comporte plusieurs articles dans un grand encadré), le choix de l'hebdomadaire est celui des formes brèves.

Si cette brièveté se justifie aisément lorsque l'article est fondé sur une courte citation comme en page 2, sur l'ensemble de l'hebdomadaire ce choix est délibéré. D'autres journaux ont fait ce choix (il est par exemple clair dans les gratuits). Il est donc possible d'y reconnaître un travail d'écriture journalistique. Il peut se justifier par le souci de ne pas perdre un lecteur pressé dans de longs développements.

Cette interprétation ne nous semble pas suffisante dans le cas de cette parution satirique. Puisque chez les spécialistes de l'analyse du discours (voir le

[256] Plantin Christian (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], URL : http://aad.revues.org/215

Dictionnaire[257]de Chareaudeau et Maingueneau déjà cité), l'on rappelle que *« la réflexion sur ironie ou satire accompagne philosophie et rhétorique depuis ses origines »*, c'est en retournant vers les distinctions établies par Vladimir Jankélévitch qu'il nous a semblé entrevoir des éléments de réponse pertinents :

> *« L'ironie est laconique. L'ironie est discontinue...Elle sait qu'on n'a pas besoin de tout dire et elle a renoncé à être exhaustive : elle fait confiance à l'auditeur pour soulever le sens avec le levier du signe, à la perception pour compléter avec des souvenirs les signaux de la sensation.... Elle rompt avec la manie énumérative ; elle aime mieux être caractéristique que complète, et sa manière n'est pas encyclopédique, mais elliptique. »*[258]

Cette définition du fonctionnement de l'ironie s'applique très largement au travail d'écriture du *CE*. Elle éclaire bien mieux le choix de ces formes brèves. L'écriture satirique refuse l'emphase et les longueurs. Parfois le sens reste en suspens et ne réapparaît qu'à la suite d'une succession de touches.

La représentation du discours de l'autre peut se limiter à une simple expression (certains linguistes utilisent le terme de « mention »). Le terme, dont on ne sait plus clairement qui le revendique peut encore être signalé par un changement typographique, encadré par des guillemets ou en italique.

Mais surtout, la mention, dans la mesure où elle cherche à marquer la distance entre l'instance citante et l'instance citée, se prête particulièrement bien à la manifestation de l'ironie. L'ironie peut ainsi être considérée comme une mention à travers laquelle l'instance citante exprime une évaluation contradictoire avec l'instance citée.

---

[257] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.
[258] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion. Page 91

En ce sens, l'ironie est donc une forme de dialogisme : deux voix se mêlent dans un acte de locution unique, mais les évaluations contradictoires nous permettent de déceler la présence de deux points de vue différents.

2. Le refus de la dissertation

A contrario, les journalistes du *CE* refusent ce que De La Haye[259] nomme la « dissertation ». Plutôt que de tout mettre en balance, de peser sans cesse le pour et le contre, de pratiquer comme dans cet exercice « la mesure des démesures », on pourrait voir dans ces choix d'écriture la volonté, tout au contraire, d'exprimer la ou les démesures. L'exercice de rédaction de ces articles brefs exclut les longues et savantes digressions, les citations distinguées et la dialectique de la dissertation.

Autre conséquence : l'hebdomadaire recherche moins le consensus, l'expression d'un bon sens qui se voudrait objectif, que la quête du juste. Si l'on peut soupçonner le journaliste de se faire plaisir ce ne sera pas dans son habileté d'argumentateur, mais dans la recherche (trop systématique diront les détracteurs) de la fulgurance des associations, des images ou des jeux avec le langage.

Encore une fois si l'écriture, pour reprendre la métaphore de De La Haye, est une « *seconde cuisson* », elle ne se fera pas *« à l'étouffée* » comme dans la dissertation, ni en cuisson rapide comme dans le récit ou le fait divers, ni à feu doux en entretenant l'illusion de l'objectivité. L'écriture satirique assume son travail de réécriture : il est visible et le singularise nettement des autres parutions.

Cette caractéristique ne dédouane pas totalement l'hebdomadaire, et n'empêche pas de chercher à voir en quoi il appartient ou s'écarte des formes de discours dominants.

---

259 De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.

Cela n'exclut pas non plus le maintien d'un certain nombre d'ambiguïtés. Par exemple, le portrait en *Prises de Bec* ne ressemble pas si souvent à un pamphlet ni même à un réquisitoire ironique.

Le traitement satirique renforce donc l'expression d'un discours marqué par la forte présence de propos à caractère évaluatif ou axiologique. Le refus de développements de type dialectique ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas d'argumentation, comme nous essaierons de l'illustrer. Nous aborderons dans la dernière partie la question du type d'engagement de ce discours dans l'espace public français.

3. Le choix des citations

Dans l'écriture journalistique se pose sans cesse la question de la prise en compte de la parole d'autrui.

L'écriture satirique à l'œuvre dans l'hebdomadaire accorde une grande place aux citations. La page 2, intitulée « *La mare aux canards* » est ainsi un inventaire hebdomadaire de citations en discours direct d'élus, de responsables politiques français, de leurs entourages chargés des dossiers ou de la communication.

De manière plus générale, chaque semaine, les trois principaux types de discours rapportés sont présents dans les colonnes de l'hebdomadaire discours direct, indirect, indirect libre. Mais la problématique liée aux discours rapportés déborde de cette simple classification. L'utilisation de guillemets, de l'italique lors de simples mentions, la modalisation par renvoi à un autre discours, les multiples formes d'allusion à d'autres discours (voir plus haut les développements sur interdiscours, intertexte, dialogisme et polyphonie) sont également à prendre en compte.

Parmi les nombreuses études consacrées à cette prise en charge de la parole de l'autre, nous retiendrons, dans celle menée par J. Auhier-Revuz[260], parce qu'elle nous paraît très pertinente dans le cas de l'écriture satirique, la distinction faite entre les représentations explicites de la citation et celles qui supposent un travail interprétatif. Point que confirme le *Dictionnaire d'analyse du discours* :

> *« C'est parfois au récepteur de déterminer, en s'appuyant sur le contexte, quelle est cette source et la raison pour laquelle l'énonciateur s'est mis à distance. […] l'identification du discours indirect libre s'appuie sur de nombreux indices linguistiques, tandis que le repérage des allusions ou des citations cachées fait appel essentiellement à la culture du récepteur, ce qu'il sait du locuteur, du genre de discours dont relève l'énoncé, etc. »* [261]

Si la prise en compte de la parole d'autrui que nous évoquions précédemment est de forme différente, son exploitation par le traitement satirique dans le *CE* aboutit parfois à des résultats similaires.

Dans les citations en discours direct des responsables politiques, l'objectif n'est quasiment jamais d'accorder du crédit aux propos rapportés. Le discours d'autrui est nettement isolé du propos de celui qui le rapporte et la « chute », par exemple des brèves de « *La mare aux canards* », apporte un commentaire satirique qui vient systématiquement déstabiliser le message.

Le discours indirect apporte une modification formelle. La modalité énonciative est modifiée mais le contenu du message reste clairement identifiable et distinct du propos de celui qui relate, même si l'on peut, cette fois, davantage mettre en question la fidélité de la « traduction » du propos,

---

260 Authier-Revuz Jacqueline (1992), Repères dans le champ du discours rapporté (I), in *L'information grammaticale*, n°55, oct.92, p.38-42. (1993), Repères dans le champ du discours rapporté (II), in *L'information grammaticale*, n°56, janv. 93, p. 10-15.

261 Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Discours rapporté ».

puisque ce ne sont pas les termes exacts qui se retrouvent dans la reformulation.

Enfin, l'utilisation du discours indirect libre se prête davantage à ce dialogisme évoqué plus haut, comme le rappelle le linguiste O. Ducrot[262] qui évoque *« deux voix qui se disputent un seul acte de locution* ». L'absence de repère énonciatif (pas de guillemets, ni de verbe exprimant un acte de locution) entretient une ambiguïté.

Au-delà d'un traitement strictement linguistique du discours qui serait insuffisant et peu éclairant, nous envisagerons donc une relative continuité de cette prise en charge dans le genre particulier de l'écriture satirique, en adhérant à la conclusion de l'article « Discours rapporté » de Charaudeau et Maingueneau :

> *« La manière dont une parole est attribuée à une autre source énonciative est solidaire des caractéristiques de l'ensemble du discours citant. »*[263]

Or, l'exploitation de citations est le cœur de l'écriture d'un grand nombre d'articles : la quasi totalité de la page 2 (*La mare aux canards* et *Minimares)*, de certaines chroniques comme *Zig-Zag* en page 5 ou *Vite-dit* en page 8, par exemple. Elles peuvent émaner de sources très différentes : des citations de confrères (essentiellement de la presse écrite), de personnalités connues ou d'un certain nombre de collaborateurs. Elles peuvent enfin provenir d'individus dont on conserve sciemment l'anonymat, même si des indications souligneront son statut de témoin privilégié (voir la question des sources en quatrième partie).

Le travail de catégorisation effectué par D. Laroche-Bouvy dans un article sur la fonction des citations[264] distingue sept types : le souci d'authenticité, le témoignage, le « bon mot », la « couleur locale », la

---

[262] Ducrot Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. Minuit.
[263] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Discours rapporté ».
[264] Laroche-Bouvy Danielle "Emergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation", *Langage, discours et société, n° 4*, 1988, Ed. Didier Erudition

familiarité, le dialogue, l'accroche. Les citations sont largement utilisées dans la presse écrite d'information. Elles permettent aussi d'aérer la page, d'animer le texte et sont souvent accompagnées d'une ponctuation plus riche. L'intérêt journalistique de ces ruptures dans le corps d'un article est évident. De toute façon, le rédacteur opère une mise en scène supplémentaire de la parole, du discours cité.

L'écriture satirique effectue un travail bien particulier de mise en scène. Relevant dans un premier temps l'abondance de citations d'hommes politiques, d'acteurs reconnus de la vie sociale et culturelle, il reste à mesurer la spécificité de leur prise en compte, de leur prise en charge par la satire. Cette utilisation, qui s'apparente souvent à une sorte de détournement, ne peut être détachée des objectifs, des intentions du locuteur et du support écrit qui l'accueille en général. C'est pourquoi nous reviendrons ensuite sur ces enjeux.

M. Mouillaud et J-F Tétu dans *Le Journal quotidien*[265] consacrent tout un chapitre aux stratégies de la citation. Ils rappellent la méfiance que « doit » entretenir le journaliste envers ces paroles extérieures.

Comme l'avait déjà souligné Habermas, tout actant a un intérêt stratégique à intervenir dans le jeu des interactions de l'espace public. Les hommes politiques, les grandes institutions sont rompues à ces types d'exercices de communication. A chaque parution de décider de la place que l'on accordera à ces discours rapportés. Les légitimer ? Les mettre à distance ? Conserver au discours rapporté son « authenticité » ou transférer la dominante du discours au commentaire qui l'accompagne ? Le discours de la presse écrite dispose de plusieurs moyens d'interaction.

Chaque acteur du système médiatique effectue des choix dans cette polyphonie : chacun se fait l'écho de voix qu'il n'est absolument pas tenu à intégrer comme siennes. Dans le cas du *CE*, l'écriture satirique permet de clairement distinguer des paroles rapportées, un discours à transmettre, d'un discours qui sert à la transmission. Les commentaires omniprésents sur la validité des paroles rapportées sont bien une caractéristique de l'hebdomadaire qui s'attache à remettre en cause une sorte de « *ritualisation*

[265]Opus cité

communicative »[266] à l'œuvre dans la presse d'information générale dans laquelle les paroles des dirigeants politiques élus, des experts, des leaders d'opinion seraient trop souvent présentées comme incontestables.

Le recours aux paroles extérieures n'a donc que rarement la fonction habituelle de légitimation du discours journalistique. Le CE observe aussi la manière dont les acteurs se présentent et construisent une « représentation légitime du réel.

> *« Dans une perspective rhétorique, dire d'où l'on parle, c'est alors poser les conditions de recevabilité et de validité des discours, en les référant à un principe supérieur commun qui constitue à la fois, un enjeu de légitimation, une mise en jeu de sa légitimité, et une entrée dans le jeu de la médiatisation, définie comme la construction d'une représentation légitime du réel. »* [267]

Mais il s'agira bien rarement de l'avaliser dans l'hebdomadaire. La position « interlocutive », le statut du locuteur, ne sauraient à eux seuls justifier leur légitimité. Il sera, au contraire, l'occasion de marquer des discordances, de « refigurer » ou « reconfigurer » les discours tenus en les faisant apparaître dans un autre espace social.

Entre différents types de légitimité, le *CE* a fait le choix de la mise à distance ou de la stratégie de l'aveu. Les citations très souvent discréditent les propos, ceux qui les profèrent ou les faits qu'ils seraient censés refléter fidèlement. Ainsi l'éditorial de la une qui revient inlassablement sur le Président de la République cherche-t-il constamment à relever les décalages entre des propos et des faits.

---

[266]Tavernier Aurélie, 2004, Thèse de Doctorat : Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures, Université de Lille III, page 88

[267]Tavernier Aurélie (2004)**,** « « Mais d'où ils parlent ? ». L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif. », *Études de communication* [En ligne], 27 | 2004, mis en ligne le 26 juin 2010, consulté le 31 août 2014. URL : http://edc.revues.org/212.

Avoir la possibilité de prendre la parole dans l'espace normatif de la scène médiatique est une forme de reconnaissance des rôles et des identités socio-discursives normées. Mais leur retranscription dans un espace médiatique pose toujours un problème de « traduction » : il s'agit toujours d'un discours sur un discours. Or, cette mise en scène de la parole rapportée est un élément majeur de scénarisation du réel médiatique.

L'accès à la scène médiatique de l'hebdomadaire semble échapper en grande partie aux acteurs reconnus de l'espace public. L'utilisation hors normes, et le plus souvent à contre-emploi de leurs propos, est plutôt la règle de l'écriture satirique.

4. Autour des « petites phrases »

La recherche en sciences de l'information et de la communication s'est beaucoup intéressée à ce que certains ont finalement dénommé « les petites phrases », ces courts résumés ou citations censées représenter tout un discours ou permettant de révéler d'autres discours. La revue *Communication et langages* y consacre ainsi un numéro en 2010 : « *Les « petites phrases » en politique* ». La présentation de cette tentative de poser les petites phrases en objet d'étude est rédigée par A. Krieg-Planque[268], qui a orienté ses recherches sur la construction de ces formules qui parsèment les discours sociaux[269].

D. Maingueneau, dans un ouvrage récent[270], distingue plusieurs scènes d'aphorisation, et s'arrête également sur les « petites phrases » et leur interprétation. Son analyse des mécanismes qui favorisent le « détachement » de certains énoncés et leur accession au statut d'aphorisme ou de « petite phrase » est une approche communicationnelle et permet d'affiner l'approche des discours satiriques du *CE*.

---

[268] Krieg-Planque Alice (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*, 2011, pp 23-41.
[269] Krieg-Planque Alice (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, PU de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires ».
[270] Maingueneau Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

Un article du même auteur était consacré en 2011 à Nicolas Sarkozy. Un premier schéma[271] permet de distinguer l'énonciation qui a vocation à rester dans un texte et l'aphorisation, par nature ou détachée du texte.

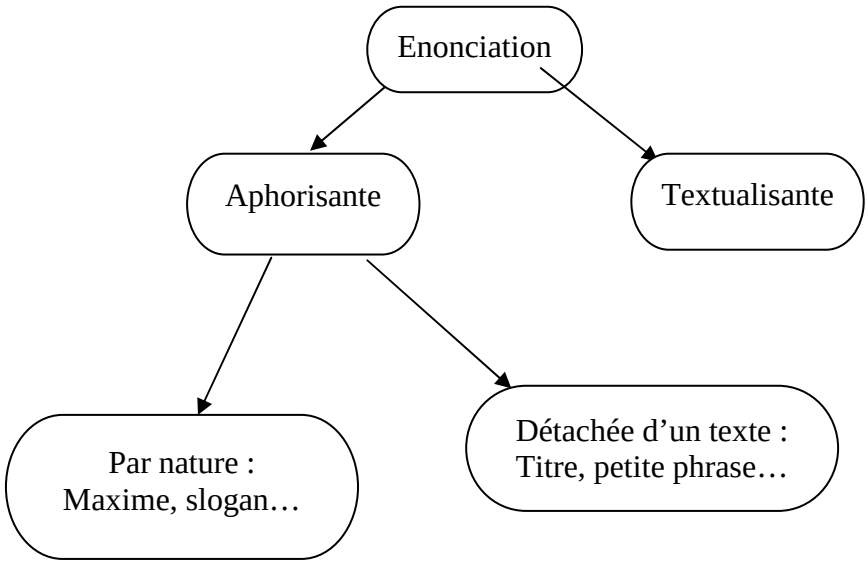

Figure 24: Petites phrases, schéma d'après Maingueneau

Avant tout, D. Maingueneau, rappelle que le processus qui amène à « extraire » une petite phrase d'un ensemble n'a rien d'un hasard. Deux facteurs entrent en ligne de compte : il faut de « bons candidats » et des intérêts idéologiques qui poussent des acteurs de la vie publique à traquer et répercuter d'éventuels « dérapages ».

Le simple fait de la choisir puis de la présenter comme détachable est déjà un procédé de « s*urassertion* ». Un certain nombre de marqueurs viennent renforcer ce choix : typographique, prosodique (avec des formules d'insistance), syntaxique (avec le recours à des tropes), lexical (avec des connecteurs de reformulation, de type « autrement dit », « c'est-à-dire »).

[271] Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.

La définition qu'il donne des « petites phrases » insiste sur les dynamiques de production. Elles sont le fruit de nombreuses interactions et sont porteuses de nombreux autres discours d'interprétation en aval.

> *« Cette notion de « petite phrase » n'est pas une catégorie fondée sur un savoir académique ou créée par les locuteurs du français, mais un terme coproduit par des communautés restreintes : professionnels des médias, acteurs politiques et spécialistes de communication. »*[272]

Le mécanisme d'aphorisation amène à s'adresser à un auditoire universel, il permet très souvent d'énoncer des « vérités », des valeurs, des principes, qui n'auraient pas à être soumis à la négociation. Mais le locuteur originel a parfois été transformé en « aphoriseur » sans le vouloir, ou pas de la manière qu'il aurait souhaitée. C'est ainsi une spécialité du *CE* de détourner des aphorismes des hommes politiques dans l'exercice satirique. Un exemple parmi une multitude d'autre, présente l'intérêt de pratiquer une double ironie : la « petite phrase » attribuée à Elisabeth II qui vient de demander une augmentation de sa pension royale, est un détournement d'un slogan de la campagne de N. Sarkozy en 2007, « *Travailler plus pour gagner plus* ». L'interview « *(presque) imaginaire* » assume le détournement et invente un nouvel aphorisme dans les propos d'Elisabeth II : « Rég*ner plus pour gagner plus* ».

[272] Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Elisabeth II :

"Régner plus pour gagner plus"

POUR 2010, la reine d'Angleterre demande à ses sujets une augmentation de sa pension. Gênée, elle nous reçoit à Buckingham sans une tasse de thé.

QUESTION. – Majesté, le royaume est en pleine récession et vous demandez une cassette mieux remplie. Mais vous touchez déjà un peu plus de 40 millions d'euros par an.

ELISABETH II. – C'est-à-dire beaucoup moins que votre président bling-bling, qui se paie un nouvel Airbus et plein de sondages toute l'année ! Et un budget estimé à plus de 100 millions d'euros. Une pension « magnifical », comme il dit. Une reine comme moi coûte moins cher qu'un président comme lui !

Q. – Mais lui gouverne et vous régnez…

E. – Bullshit ! J'ai des frais énormes. Mes chapeaux en particulier… Pensez que depuis des années je porte la même couronne. De quoi ai-je l'air ? Et mon grand fils qui ne travaille toujours pas…

Q. – Mais le Royaume-Uni est surendetté, Majesté ! Encore plus que la France !

E. – Fuck the froggies ! Avec Sarkozy Ier, vous êtes beaucoup plus monarchiques que nous. D'ailleurs je peux vous vendre ma devise, pour vous aider à rembourser votre emprunt. Je verrais bien au fronton de l'Elysée : « Honni soit qui mal y dépense ! »

Propos (presque) recueillis par Frédéric Pagès

Le Canard enchaîné 6/01/2010

Figure 25: Détournement d'une "petite phrase" CE 6/1/2010

Les jeux d'échos qui se développent autour de ces « petites phrases », reprises dans les médias sont, à l'heure d'internet, des commentaires sur les sites d'information, des blogs, de Twitter, en pleine expansion : une véritable « panaphorisation », pour D. Maingueneau.

Enfin, l'analyse du cas d'une petite phrase attribuée à Nicolas Sarkozy sur l'intelligence de José Luis Zapatero («*Zapatero n'est pas très intelligent* ») nous intéresse à plusieurs titres.

D'un point de vue théorique tout d'abord, le fait que le choix de termes mis en exergue cacherait très souvent bien davantage et fonctionnerait comme une énonciation « figurale », notamment sous la forme d'une litote.

Ainsi, les petites phrases sélectionnées viennent confirmer un éthos stabilisé dans le discours médiatique. La preuve avancée nous renvoie aux analyses effectuées sur les attaques *ad hominem* à l'encontre de N. Sarkozy dans le *CE*. La petite phrase qui lui est attribuée vient confirmer l'image d'un Président « bling-bling », satisfait de lui-même et méprisant son entourage et la plupart de ses homologues. Les discours sur N. Sarkozy, dont nous avons effectué le relevé dans le *CE* pour l'année 2010, ont, sans nul doute, contribué à conforter cette image.

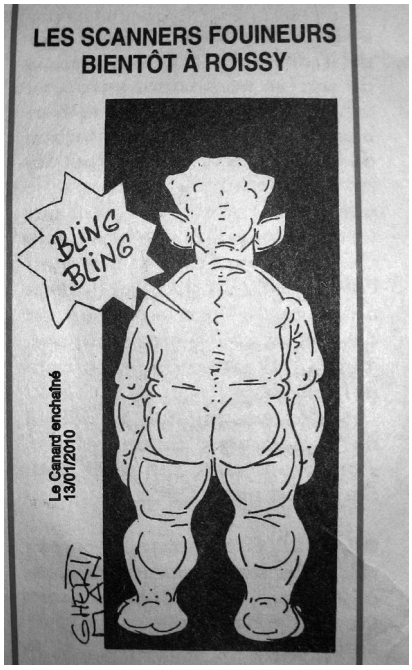

Figure 26: Dessin de N. Sarkozy, président "bling-bling"CE 15/10/2010

Le travail assuré par le *CE* sur les petites phrases est spécifique. Le recours à des tropes, notamment les analogies et métaphores, est, nous l'avons rappelé, caractéristique de l'écriture satirique. Cependant, contrairement à l'utilisation qui peut en être faite par les auteurs de discours dans l'espace public (notamment donc les hommes politiques et leurs conseillers en communication), prêts à rechercher de nouveaux espaces de représentation le travail principal de l'hebdomadaire est de décrypter cette fabrication de petites phrases, quitte ensuite à les détourner et en fabriquer d'autres.

La présence d'hommes politiques dans ces émissions de divertissement aurait finalement tendance à favoriser la création de ces « petites phrases » et pas du tout à libérer la parole comme il était espéré au départ :

> *« Ainsi, tout en induisant par leur dispositif une propension au relâchement et à l'affaiblissement du contrôle de la parole politique, les émissions de divertissement peuvent paradoxalement constituer pour les politiques des tribunes particulièrement adaptées à une*

production verbale – contrôlée – susceptible de rencontrer un écho important dans l'univers médiatique. »[273]

La reprise, dans le *CE* de ces « petites phrases » n'a jamais ce statut de simple caisse de résonance. Ce sont, au contraire, autant d'occasions d'appuyer et d'illustrer le discours satirique.

Ainsi, lorsque le *CE* commente en janvier 2010, une intervention du chef de l'Etat à la télévision, les « petites phrases » sélectionnées sont systématiquement commentées et décrédibilisées. Le titre principal à la « une » en tribune était déjà « *« Face aux Français » sur TF1. Encore une Sarkozerie au coin du peu !* ». Le titre de l'éditorial d'Erik Emptaz annonçait, lui aussi, l'absence d'intérêt de l'exercice de communication présidentiel : « *En plein dans le vide* ».

> *« Pour le reste, il a rhabillé ses vieux slogans de campagne – « **Il faut permettre aux gens de travailler plus** [274]» - ou ses élans d'autosatisfaction –« **Convenez que nous avons sauvé l'industrie automobile française** ». Un grand trémolo là-dessus à propos des retraites [...] et notre omnicompassionnel estime avoir tout fait pour se montrer au plus près des Français en difficulté. »*
>
> *CE 27/1/2010*

Et le chute de l'éditorial d'insister sur un décalage irréconciliable entre le discours de compassion et les actes du président.

[273] Leroux Pierre and Riutort Philippe (2011). « Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases ? ». *Communication & langages*, 2011, pp 69-80.
[274] Nous insistons sur les citations avec des caractères gras.

> *« Sarko a « compris » les Français en difficulté qui l'ont interrogé, mais eux et les nombreux téléspectateurs qui les ont regardés ont également saisi qu'en matière de proximité il restait un omniprésident plus proche des 23 premiers salaires de France que des 400 euros de M. Berthelot. »*
>
> *CE 27/1/2010*

Cet exemple confirme également le point évoqué précédemment. Les « petites phrases » retenues viennent confirmer un éthos présidentiel que le *CE* a contribué à fixer, semaine après semaine : fier de lui-même, fasciné par l'argent et le « *bling-bling* », omniprésent sur la scène médiatique.

Ces observations sur la construction du *CE* récapitulent quelques caractéristiques formelles. Il reste à les articuler au discours que l'hebdomadaire tient sur ses propres pratiques en observant de plus près les justifications explicites et implicites.

Cette tâche semble s'imposer d'elle-même parce qu'il nous est apparu que le journal possède cette propension, plus que d'autres, à tenir des discours sur les discours en général, et sur son propre discours. Si le travail spécifique de l'écriture satirique compte beaucoup dans ces explications, il n'explique pas de manière aussi évidente la présence d'un métadiscours. Nous détaillerons en quatrième partie les justifications proposées par l'hebdomadaire.

III. Argumentation de la « une » en 2010 : modalités de construction de l'événement médiatique et constantes

1. Evénementialisation et construction du sens

1.1. L'événement et les processus de « choix »

Dans un numéro consacré à « l'événement », E. Neveu et L. Quéré effectuent la mise au point suivante :

> *« Premier constat : pour qu'il y ait événement, il faut que les faits soient connus. Or cette connaissance, ce sont désormais les médias qui la garantissent. Ceux-ci sont la condition même d'existence des événements dans le type d' « événementialité » que nous connaissons depuis un siècle. Mais ils n'assurent pas tous cette condition de la même façon. »*[275]

Reprenant le travail de l'historien P. Nora dans un article de la revue *Communications*[276] en 1972, les deux auteurs soulignent sa pertinence, plus de vingt après, et citent à plusieurs reprises l'auteur qui a utilisé l'expression « événement monstre » :

> *« Le résultat de cette association des événements aux médias est que « les mass media ont rendu l'événement monstrueux » : de par*

---

[275] Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.

276 Nora Pierre (1972). « L'événement monstre ». In: *Communications*, 18. L'événement. pp. 162-172. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272

leur logique de fonctionnement, ils contribuent à alimenter une insatiable « faim d'événements » ; ils poussent à fabriquer en permanence du nouveau ; et ils ont mis en place un gigantesque système de détection de tout ce qui peut retenir l'attention publique. Il y a bien production des événements par les médias, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont créés artificiellement par eux. »[277]

En 2014, la fulgurance de circulation de l'information grâce au numérique ne fait que renforcer la puissance de ce « *système de détection* » planétaire. Nous évoquerons plus loin, avec le traitement de l'affaire « Wikileaks » à quel point les supports d'information traditionnels, comme la presse écrite, sont amenés à réinterroger cette capacité décuplée de fabriquer du nouveau ou/et de contribuer à sa circulation.

Pour autant, il n'est pas question de considérer que la presse fabrique de toutes pièces les événements mais bien d'essayer de comprendre comment des processus de choix, de sélection et de mise en forme influent sur la construction des lectures de l'actualité. E. Neveu et L. Quéré considèrent ainsi la constitution des événements comme l'aboutissement de toute une série d'interactions et de stratégies :

« Les événements publics sont les produits ou les résultats des activités, des pratiques routinières et des stratégies d'un certain nombre d'acteurs sociaux, intéressés à un titre ou un autre par le façonnement des événements. »[278]

D'autres travaux, comme ceux de Charaudeau, présentent l'événement comme procédant d'un processus combinant mécanismes d'ordonnancement, de perception et de reconnaissance. Il existe donc un « *potentiel d'actualité, de sociabilité et d'imprévisibilité* ».

---

[277] Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.
[278] Neveu Erik et Quéré Louis (1996), « Présentation », in *Réseaux, n° 75*.

« L'événement médiatique sera réinterprété en fonction du potentiel de prégnance du récepteur, c'est-à-dire son aptitude à recatégoriser dans son système d'intelligibilité, et à redramatiser dans son système émotionnel. »[279]

L'intérêt de cette vision de « *l'événement médiatique* » est de rappeler l'importance de l'écho qu'il peut rencontrer ou ne pas rencontrer dans l'espace public, en fonction du moment et/ou de récepteurs plus ou moins disposés à l'appréhender comme événement d'importance majeure.

1.2. La mise en forme

D'autre part, un certain nombre d'apports théoriques sur l'écriture de presse nous permettent d'appréhender de manière plus efficace la mise en page du *CE*. Ainsi P. Charaudeau considère-t-il la presse écrite comme *« une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes »* [280] dont la combinaison fait sens[281]. C. Jamet et A-M Jannet insistent quant à eux sur une reconstruction locale, un « instantané » constitué de faits hétéroclites :

« Des faits qui se produisent à divers moments de la journée, dans divers points du monde se retrouvent co-localisés dans un espace organisé… Cette organisation doit être considérée comme un langage ».[282]

---

[279] Charaudeau Patrick (1997), Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social, Paris, Nathan-INA, p.109.
[280] Charaudeau Patrick (1997), Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social, Paris, Nathan-INA
[281] Charaudeau Patrick (1999), « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation », in *Etudes de communication*, n° 22, p. 73-92.
[282] Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.

La classification ensuite en « rubriques » est forcément arbitraire et témoigne d'une activité de configuration de l'information afin de produire ce que Mouillaud et Tétu appellent, en faisant référence à un article célèbre de R. Barthes[283] « *l'effet de réel* »[284]. Pour J-F Tétu, l'information présentée dans le média est d'abord le résultat d'une sélection, d'un « prélèvement » :

> *« Au départ, elle est un prélèvement sur une expérience, sur l'activité d'acteurs sociaux qui, de toute façon reste hors-texte même si, par l'effet de citations sonores, visuelles ou textuelles, elles offrent comme la caution du réel d'où l'information est prélevée. »*[285]

S'opère dès lors une double opération : l'information est à la fois « fragmentée » car forcément extraite d'une totalité bien plus vaste, et elle change de nature puisque elle passe du statut d'acte social à celui de représentation d'un acte :

> *« Dans ce mouvement de prélèvement, une double opération se produit : celle de la fragmentation d'abord, ou de l'extraction d'une partie seulement de ce qui dans l'expérience, est vécu comme totalité ; celle d'un changement de nature ensuite puisque l'information, de nature essentiellement symbolique, vise l'élaboration des représentations et rompt par là avec l'activité pratique des "acteurs" ou des "agents" sociaux. »*[286]

En définitive, l'information est toujours une matière langagière, «le miroir, la scène ou l'écran (selon les variables des chercheurs) où s'élabore le

---

[283]Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. http://www.persee.fr/web/revues/
[284] Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François, 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, P.U. Lyon.
[285] Tétu Jean-François (1994), « L'actualité, ou l'impasse du temps », In *Sciences de l'information et de la communication, Textes essentiels*, Larousse, Paris.
[286] Idem

sens, négocié sans cesse par les dits agents sociaux.»[287], un miroir « équivoque » pour Quéré.

Selon J-F Tétu, l'effet de réel se manifeste essentiellement sous deux formes. La première, manifestée par l'usage des citations, consiste à déléguer la parole : un « *débrayage énonciatif* » qui permet de mieux imiter la réalité. Le journaliste s'efface et propose un « réel brut ». La seconde forme est celle de la description, ce que R. Barthes appelait la "*notation insignifiante*" dans la description, un ancrage local qui a pour fonction de poser le discours dans un « réel concret » qui le justifie.

Nous pourrons également nous appuyer sur la distinction opérée par ces mêmes auteurs entre pages « ouvertes », c'est-à-dire l'extérieur du journal et pages « fermées », l'intérieur. Il s'opère dans ce travail de mise en scène de l'actualité une distinction fondamentale : alors que l'intérieur obéit à des règles de classification selon la « nature » des informations, ce qui apparaît, notamment en première page reflèterait bien davantage la « valeur » accordée aux informations du jour.

Cette « *fragmentation sémantique de l'espace* » rédactionnel offre une multiplicité d'entrées possibles. Les procédés de configuration de la réalité sont bien un travail de mise en sens de la réalité de la part de l'instance énonciatrice, soumis au lecteur qui va contribuer également à l'interprétation.

Il est possible d'effectuer des interprétations plus ou moins politiques de ces constructions de sens. Ainsi, selon Quéré, le point le plus important de la théorie d'Habermas de régulation sociale par la technologie est que ce procédé permet de :

> *« … détourner les citoyens du débat éthique et politique en remplaçant une activité motivée par du sens par une activité motivée par des intérêts, et en particulier par des valeurs d'usage.*

[287] Ibidem

L'abstention politique du citoyen est en quelque sorte garantie, en même temps que compensée, par un « privatisme » qui consiste à l'orienter vers une stratégie utilitariste que le système peut satisfaire par ses propres moyens : développement de l'intérêt pour la consommation, pour les loisirs, pour la carrière professionnelle… »[288]

Si certains médias peuvent correspondre à ce glissement vers un « détournement » des citoyens des débats éthiques et politiques, l'existence dune presse de « divertissement » n'est pas une nouveauté. Cela n'empêche pas non plus la coexistence de supports qui affichent plus clairement des opinions, mais qui ont du mal à conserver leur lectorat (voir plus haut le déclin du tirage de la presse quotidienne d'information générale). Quant au *CE*, même si des attaques reviennent épisodiquement sur son positionnement (ou son absence d'engagement véritable), il ne peut entrer dans cette catégorie des supports qui favorisent une « *stratégie utilitariste* ».

Le processus de construction à l'œuvre dans l'écriture satirique est complexe. Ce sont très souvent dans le *CE* des **constructions à partir d'un discours institutionnel** : discours sur un discours et sur le discours (il existe parfois clairement formulée, une dimension autoréflexive du processus d'appropriation).

1.3. Les niveaux de lecture

La construction du discours présentant l'actualité et sa mise en forme (sur la « une » ici en particulier) résulte de la combinaison de diverses tensions et interactions, internes et externes. C. Jamet et A-M Jannet rappellent que ces « strates » sont partie intégrante de l'information :

[288] Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

« Une des caractéristiques du discours de presse est la stratification qui correspond à des moments et des niveaux de lecture… Chaque strate est une écriture –ou réécriture- plus ou moins développée d'un même fait ; l'ensemble constitue l'information. »[289]

La « une » donne à lire ce que l'hebdomadaire considère comme le fait de la semaine, il est l'occasion du travail principal de mise en récit et de mise en scène. Elle présente aussi une représentation professionnelle de ce qui a été considéré comme l'urgence lors d'une réunion au cours de laquelle doit se dégager une forme de consensus.

La une propose donc une hiérarchie des problèmes publics apparaissant sur l'agenda. Fruit de négociations internes, elle est forcément propre à chaque support de presse. Ayant consacré un travail de thèse aux choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005), N. Hubé résume ainsi l'enjeu de l'étude de cette première page :

« S'intéresser aux « Unes » permet donc, tout à la fois, de comprendre les règles professionnelles à partir desquelles agissent les journalistes et de chercher à saisir les représentations de ce qui peut « importer » dans l'espace social, les codes de représentation de la politique, les normes linguistiques, les manières de parler de/des politiques. »[290]

Cette introduction au travail qu'il a mené sur la presse quotidienne est également pertinente pour aborder notre objet d'étude. Les unes du *CE* amènent à interroger les règles professionnelles de ses journalises et ce qu'ils estiment digne d'être présenté en priorité. Nous avons cependant déjà pu évoquer précédemment le travail tout à fait particulier effectué sur les « normes linguistiques » puisque, en tant que parution satirique, il s'inscrit d'emblée

---

[289] Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 29

[290] Hubé Nicolas (2008), *Décrocher la « Une »*, Presses Universitaires de Strasbourg, p.8.

comme s'évertuant à se tenir à l'écart de ces normes. De ce fait, les propos politiques, les codes de représentation et propos des politiques, ou sur les politiques, surgissent dans un espace qui n'est pas régi par les mêmes règles ni les mêmes *habitus*.

Ce qui reste cependant commun à toutes les unes est leur fonction commerciale. La manchette du journal ou de l'hebdomadaire cherche, à travers les choix effectués à se démarquer de la concurrence. Et « l'exercice de style » qui construit le titre principal de la semaine, répond, en même temps qu'il contribue à la construction du public de la publication satirique, à ce même objectif d'attraction du lecteur.

Un autre niveau de lecture concerne toutes les parutions : le politique. Qu'une ligne éditoriale affirme plus ou moins clairement une politisation de la parution, les choix effectués sont, dans le positionnement adopté semaine après semaine, des positions « politiques », au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « *qui concerne les citoyens, l'Etat* ». Si le sens actuel s'est restreint à désigner ce qui est « *relatif aux affaires de l'Etat et à leur conduite* », une précision *du Dictionnaire de l'Académie française* ouvre une perspective qui fait écho à la vigilance exercée par l'hebdomadaire sur le thème : « *Ne s'emploie plus guère que dans l'expression* Économie politique*, science qui étudie les faits relatifs à la production et à la répartition des richesses d'une nation.* »[291]

La précision linguistique apportée par le *TLF* est, par ailleurs, particulièrement intéressante et permet d'avoir un aperçu plus large de ces sujets qui sont : *« Relatifs à la vie collective d'une communauté d'hommes vivant sous les mêmes lois.* Pour Aristote, l'homme est un « animal politique. ». La liste des syntagmes qui suit cette définition ouverte propose un éventail très varié de l'utilisation de l'adjectif « politique » associé régulièrement à certains substantifs :

> **«** *SYNT. Agitation, appui, avantage, aventure, bouleversement, changement, circonstance, conditions, conflit, conjoncture, contexte,*

[291] *Dictionnaire de l'Académie française*, 9ème édition, article « politique ».

crise, difficulté, division, entente, équilibre, évolution, fait, intérêt, mœurs, mouvement, obstacle, pression, problème, réalité, révolution, rivalité, transformation politique(s). »[292]

Compte tenu de la diversité de ces syntagmes et de l'attachement de l'hebdomadaire aux fonctionnements et à la circulation des discours sociaux (que nous détaillerons en dernière partie), la lecture des événements par le *CE* est très politique.

2. L'éditorial

2.1. Statut de l'éditorial dans la presse écrite

L'éditorial est un espace, au sein d'un journal, dont on s'accorde généralement à reconnaître et accepter la dimension argumentative (en tant que « genre » journalistique qui permet de l'assumer).

Nous aborderons ici la notion de « genre »[293] en restant essentiellement attentif à la dimension argumentative et à son articulation avec le registre satirique. Des précisions sont nécessaires pour distinguer le travail effectué dans le *CE* de la définition habituellement attribuée à ce que certains qualifient de « genre » journalistique de l'éditorial.

Le monde professionnel lui-même est partagé sur les définitions de ces genres journalistiques et ce qu'ils impliquent tant sur le plan formel que sur les contenus. Nous conserverons, en accord avec F. Jost, une définition, (à l'origine davantage orientée vers les productions télévisuelles), qui l'envisage davantage comme une « promesse », un contrat, qui doit encore être validé par son récepteur.

---

[292] Dictionnaire des Trésors de la Langue française, article « politique ».
[293] Deux numéros de revues, notamment, ont détaillé cette question : la revue *Pratiques*, n°94 en juin 1997, « *Genres de la presse écrite* », et la revue *Semen*, n°13 en 2001, « *Genres de la presse écrite et analyse du discours* ».

« Le genre est au cœur d'un affrontement de l'émetteur, qui impose sa sémantisation au document audiovisuel par divers moyens para- ou épitextuels (titre, générique, dossier de presse, autopromotion, etc.), je préfère le considérer comme une promesse qui entraîne chez le spectateur des attentes, que la vision du programme met à l'épreuve (l'écart entre les deux expliquant parfois la différence entre l'audience d'une émission et son indice de satisfaction. »[294]

La part « d'attente » du lecteur qui aborde un éditorial du *CE* nous paraît constituer un facteur déterminant, comme nous avons eu l'occasion de le développer dans la seconde partie de ce travail : le travail de l'écriture satirique renforce cette recherche d'une connivence.

Le statut de l'éditorialiste dans la presse d'information générale se caractérise surtout par la possibilité qui lui a été accordée de pratiquer une sorte de mise à distance, voire de détachement par rapport à l'actualité immédiate. L'éditorial extrait un événement d'une rubrique spécifique et lui accorde un traitement particulier qui, très souvent, constitue une montée en généralité. Son auteur est davantage autorisé à prendre du recul, à pratiquer un journalisme « à froid », selon la définition que propose P. Riutort :

« Les éditorialistes, en raison de la position élevée qu'ils occupent au sein de l'espace journalistique, sont en principe préservés de l'irruption des événements qui s'impose d'ordinaire à la plupart des professionnels de l'information. » [295]

Son statut lui permet donc de se poser en « traducteur » des événements, et on lui autorise aussi, dans la forme, davantage d'effets de style. Mais il cherche aussi à se muer en porte-parole, à incarner une opinion.

---

[294] Jost François (1997), « La promesse des genres », in *Réseaux* n°81.
[295] Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux n°76*, pp. 61-81.

Finalement, l'éditorial de la presse d'information générale oscille entre la nécessité de rencontrer un public avec lequel il cherche à se retrouver en phase et la possibilité d'exprimer une « opinion », comme le formulent certains manuels de journalisme.

L'implication individuelle est plus ou moins marquée (avec l'utilisation de la première personne) et l'éditorialiste a davantage recours à des pronoms désignant un « collectif », le nous inclusif (associant tantôt la communauté du journal ou une communauté de lecteurs), ou le pronom personnel indéfini « on » dont il est encore plus difficile de déterminer les contours. Des tournures impersonnelles comme « il faut que… » permettent également l'expression de la subjectivité dans la mesure où elle est associée à une généralisation. Evoquant les éditoriaux de la presse en 1997, Dubied A. et Lits M. constataient déjà cette tension :

> *« Il y a une certaine contradiction entre l'affirmation forte d'un énonciateur, par la présence de son nom en capitales grasses et de sa photo, dont le regard fixe le lecteur, affirmation confortée par l'usage de plusieurs déictiques en ouverture, et le relatif effacement derrière un discours qui privilégie ensuite les tournures impersonnelles ou qui se réfugie derrière un "nous" collectif, dont le locuteur ne serait que le porte-parole. »*[296]

L'éditorial est aussi cet espace spécifique du média écrit dans lequel s'exprimerait une certaine communauté de vue au sein de la rédaction d'une parution. Dans la lignée des travaux de P. Bourdieu[297], la légitimité acquise par l'éditorialiste dans un journal peut être comparée à la détention du « skeptron », cet objet symbolique qui autorise le locuteur à s'exprimer. Il s'agit, sans aucun doute, d'une position privilégiée à partir de laquelle s'exerce

---

[296] Dubied Annik, Lits Marc (1997), « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive? », in *Pratiques*, n°94, pp. 49-61.

[297] Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard. Bourdieu Pierre & B. Thompson John (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

la reconnaissance d'une forme de pouvoir. L'éditorialiste assume également une responsabilité intellectuelle : on lui reconnaît un savoir-faire, cautionné par l'ensemble de la rédaction.

A ce titre, il ne peut être, s'il est bien une « représentation » emblématique du journal et de certaines de ses postures ou prises de position, qu'une construction complexe qui est le fruit de délibérations et de tractations qui, elles, nous échappent.

D'autre part, la tendance à utiliser cet éditorial comme une stratégie de démarcation correspond parfaitement aux relevés effectués dans notre corpus.

> *« Son activité quotidienne consiste alors à tenter de se démarquer des définitions ordinaires élaborées avant son intervention. La nécessité dans laquelle l'éditorialiste se trouve d'apporter une sorte de plus-value substantielle à l'événement le conduit souvent à se lancer dans une entreprise de disqualification de ses confrères. »*[298]

L'éditorial du *CE* répond à cette nécessité parce qu'il tient à tenir sa place en tant que source d'information, quand bien même sa mise en forme est satirique.

2.2. Fonctions de l'éditorial dans la mise en scène de l'actualité du *CE*

L'éditorial assure une continuité dans le traitement satirique, continuité à la fois formelle et thématique. Des images sont récurrentes, un vocabulaire spécifique au sujet traité se met en place, le registre plus familier, un style d'écriture plus proche du langage oral vient « dégonfler », désamorcer voire contredire des discours officiels. Particulièrement attentif aux décalages entre

[298] Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux n°76*, pp. 61-81.

les paroles et des actes, il observe et commente les différentes formes de communication officielles, et s'efforce d'en déceler les stratégies latentes, cachées.

L'observation des éditoriaux à travers le prisme de cet angle « communicationnel » confirme la récurrente utilisation d'un vocabulaire qui s'attache, a minima, à désigner des actes de communication, et, dans un second temps, à contribuer au « dévoilement » d'une stratégie plus ou moins latente. Ainsi l'article va-t-il dénoncer une « *apparente concession* », ou encore un « *coup de bluff* », voire des mensonges en évoquant un « *concours de tartufferies* » (17/2/10). Un relevé exhaustif de ces occurrences prouve qu'il s'agit bien d'une caractéristique de l'éditorial satirique, dont nous trouverons des « échos » sur l'ensemble de la « une », puis dans les articles auxquels ils renvoient dans l'hebdomadaire.

Au fil des semaines, et des années, se construit donc avec le lectorat un canevas, un vocabulaire et une continuité. L'éditorial, presque toujours consacré en 2010 au Président en exercice, est un feuilleton. Le protagoniste s'y retrouve chaque semaine dans de nouvelles situations, et le lecteur, peut-être dans la plupart des cas déjà au courant de l'actualité récente grâce à d'autres supports de communication, s'attend déjà un peu à ce qu'il fera ou dira. Cette « compétence » sur le fond des faits relatés dans l'éditorial non seulement n'est pas un frein, mais constitue un atout supplémentaire. C'est bien à un traitement particulier de l'information auquel le lecteur habituel se prépare. Le canevas s'est élaboré sous ses yeux.

L'éditorialiste se charge de le resituer dans un continuum historique, qui conforte la construction d'un personnage. La satire vient en éclairer les aspects et renforce, par son vocabulaire et ses images, la cohérence générale des critiques portées sur l'exercice du pouvoir.

Sur notre année d'observation, notamment des « unes » et éditoriaux, nous avons tenté d'établir quels sont les choix de « mise en visibilité ». Il faut rappeler au passage que les « unes » sont la seule partie du journal mise en ligne et archivée sur le site du *CE*.

L’observation des éditoriaux d’Erik Emptaz (seuls cinq éditoriaux sont signés par un journaliste différent sur les 52 de l’année 2010) permet de dégager la permanence d'un discours.

Le procédé ironique consiste aussi, régulièrement, à se mettre, à penser, à la place de la cible. L’éditorial expose ce que « Sarkozy », son entourage ou ses communicants veulent faire, ce qu’ils pensent. Les commentaires qui suivent dénoncent les supercheries et prédisent, très souvent, l’échec (voir éditorial du 16/6/2010).

Le vocabulaire et les tournures plus familières utilisés dans l’écriture satirique du *CE*, rompent avec la norme de l’écriture couramment utilisée dans la presse écrite d’information générale.

Cette rupture, caractéristique du travail d’écriture satirique aboutit à deux effets notoires.

Tout d’abord, une « désacralisation » du sujet traité, soudain ramené par le langage à une image, un « type » qui le tourne en dérision. La désacralisation concerne des femmes et des hommes à l’œuvre dans l’exercice du pouvoir et non les institutions dont ils ont momentanément la charge, comme se plaît à le rappeler l’hebdomadaire, utilisant par exemple fréquemment l’expression « *le locataire de l’Elysée* » pour désigner Nicolas Sarkozy.

D’autre part, un rapprochement s’effectue, tout à coup, avec le monde réel. Le travail satirique crée un « effet de réel » qui passe par un vocabulaire et une syntaxe beaucoup plus courants, voire des tournures et images que les dictionnaires signaleront comme « familières ».

Ainsi la page 2 de l’hebdomadaire constituée de ces brèves de couloir ou de coulisses des lieux de pouvoir (assemblées, Elysée, gouvernement, ministères …) nous rappelle chaque semaine qu’au quotidien ces élites sont aussi des femmes et des hommes qui utilisent un langage bien moins policé que lors de leurs apparitions dans les sphères publiques.

Cette désacralisation va de pair avec la volonté de révéler des stratégies cachées, comme nous allons le détailler ci-dessous.

2.3. Fonctionnement de l'éditorial du *CE*

2.3.1. L'appel ironique des titres de l'éditorial

Les titres des éditoriaux de la une en 2010 sont des appels qui vont conjuguer exercice satirique et présentation de l'actualité hebdomadaire. Ils sont quasiment tous signés Erik Emptaz (4 exceptions seulement sur l'année) et obéissent à quelques principes de fonctionnement très stables. Le titre est constitué de 2 à 7 mots (2 fois seulement en 2010, le 10 février et le 23 juin), la moyenne tournant plutôt autour de 3 mots. La grande majorité de ces titres propose un jeu de mots, un « calembour » pour introduire un bilan de la semaine d'actualité politique, économique et sociale, avant tout française. E. Emptaz nous a confirmé que le titre n'était pas issue du travail de relecture, mais qu'il lui venait souvent dans l'écriture de l'article, ou était parfois choisi dans la réunion du lundi, après quelques essais à la volée, et dans une ambiance de franche rigolade[299].

La définition de ce terme de calembour est souvent chargée d'une connotation péjorative : ce peut être « un mauvais jeu de mots », et la tendance à les multiplier peut agacer, voire être violemment dédaignée (« *Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole* » pour Victor Hugo dans *Les Misérables*).

> « *Jeu d'esprit fondé soit sur des mots pris à double sens, soit sur une équivoque de mots, de phrases ou de membres de phrases se prononçant de manière identique ou approchée mais dont le sens est différent.* »[300]

Parfois, le titre relève effectivement de la paronomase : « *Un passage à bide* » avant les élections régionales, *« A côté de la claque* » après les échecs

[299] Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.
[300] http://www.cnrtl.fr/definition/calembour

de l'UMP aux élections régionales, *« La tasse carbone* » pour l'abandon de la taxe du même nom, « *Le Pirée devant nous* » anticipe les problèmes français après ceux de la Grèce, « *Foot de mieux* » pour évoquer l'espoir des gouvernants dans l'équipe de France de football. Au-delà du calembour, l'éditorial développe à chaque fois, souvent en filant la métaphore, les échecs du gouvernement en place, et, en particulier, du chef de l'exécutif. « *O mots lavent plus blancs* » (*CE* du 14/7) est un piètre calembour par allusion à une marque de lessive, mais va permettre de décrypter les stratégies de communication du pouvoir en place.

La polysémie de certains mots permet de créer des titres qui amorcent la critique à venir. Le mot « front », associé au président en exercice, permet d'embrayer sur l'accusation récurrente de dérive vers les thèmes du Front National, dans « *Sarko fait front* » (*CE* du 29/9) ou « *Silence sur le front* » (*CE* du 3/11).

Il s'agit aussi, le plus souvent, du détournement d'une expression lexicalisée courante, comme « un effet bœuf » (c'est-à-dire considérable ou surprenant), qui, par association avec l'actualité, se transforme en une nouvelle expression imagée, dont l'article va développer l'explication. «*Un effet Bluff* », le 17 février va détailler la stratégie gouvernementale pour éviter le conflit dans l'adoption d'une réforme des retraites. L'expression se transforme d'ailleurs en antithèse : l'effet « considérable » de l'expression originale devient une tactique mensongère. C'est exactement le même détournement qui transforme l'expression « en plein dans le mille » en « *En plein dans le vide* », cette fois pour fustiger la vacuité d'une intervention du Président de la République à la télévision (*CE* du 27 janvier) ou encore le « *Se voiler la farce* » (*CE* du 28/4) qui va dénoncer les dérives d'un gouvernement cherchant à « siphonner » l'électorat tenté par les thématiques stigmatisant l'immigration de l'extrême-droite. « *Messie pour tout* » *CE* 12/5/2010, est un titre qui fonctionne également sur ce modèle du détournement de l'expression courante « merci pour tout », doublée d'une antiphrase puisque l'article développera le thème de l'inefficacité des déclarations présidentielles : il n'est pas le sauveur de la Grèce ni de rien d'autre d'ailleurs, selon E. Emptaz. La chute de l'éditorial est

là pour lever toute ambiguïté : « *Le « sauveur » n'a sauvé que la face. Le plus dur reste à faire pour sauver la situation !* ».

Nous avons, dans le tableau ci-dessous, listé l'ensemble des titres des éditoriaux de 2010, en essayant de résumer en quelques mots, le sujet principal du propos.

Les éditoriaux à la une en 2010		
Date	**Titre**	**Sujet principal**
06-janv.	Comme un coup de vœux	Les vœux présidentiels
13-janv.	Banque à tout-va	Les profits revenus pour les banques
20-janv.	Etat de choc et Chocs d'Etat	Après le tremblement de terre en Haïti
27-janv.	En plein dans le vide	Intervention du Président sur TF1
03-févr.	Enjeu de rôles	Sarkozy et l'affaire Clearstream
10-févr.	L'euro et les cinq petits cochons	Plans de rigueur en Europe
17-févr.	Un effet Bluff	Délai pour la réforme des retraites
24-févr.	Le coût de la panne	Grève des raffineries
03-mars	Comme un digue-bang	Après la tempête Xynthia en Vendée
10-mars	Un passage à bide	Avant les régionales, l'énervement du Président
17-mars	A côté de la claque	Après le 1er tour des Régionales
24-mars	La tasse carbone	Remaniement après le 2ème tour
31-mars	Si la photo est bonne	Le Président rencontre Obama aux USA
07-avr.	Un sujet très balancé	A propos des pratiques de l'émission « Les infiltrés »
14-avr.	Calamiteux clapots	Les rumeurs et le « désamour » des électeurs
21-avr.	Coût de cendres	Conséquences économiques du principe de précaution face aux nuages de cendres
28-avr.	Se voiler la farce	Burqa, polygamie, déchéance de nationalité : contradiction dans les déclarations gouvernementales
05-mai	Le Pirée devant nous	Plan de rigueur en Grèce, avant la France ?
12-mai	Messie pour tout	Le Président se présente en sauveur de la Grèce
19-mai	En flagrant déni	Libération d'une otage en Iran, bouclier fiscal, gel des dépenses de l'Etat
26-mai	La guerre de soixante ans	Réforme des retraites
02-juin	Tsahal affaire	Raid aérien sur la « flottille de la paix »
09-juin	Foot de mieux…	Espoirs des politiques dans l'équipe de France de football
16-juin	Prise de tests…	A propos de la réforme des retraites
23-juin	On n'y voit que du bleu	Le « désastre moral » de l'équipe de France de football et la « France irréprochable »
30-juin	Un déni, des deniers…	Exemplarité et « l'affaire Woerth »
07-juil.	Le bal des pompiers	Gaspillage de l'argent public, mélange des genres au gouvernement
14-juil.	O mots lavent plus blanc Jean-Michel Thénard	Stratégie de défense du Président dans les médias
21-juil.	Moustiques et requins Jean-Luc Porquet	L'affaire Woerth-Bettencourt, « Neuilly est au pouvoir »
28-juil.	Liliane et l'Odyssée	L'affaire Woerth-Bettencourt (suite)
04-août	Le guerrier du Cap-Nègre	La politique sécuritaire
11-août	Les déchus du Sarkozysme Frédéric Pagès	La politique sécuritaire (suite)
18-août	Grand concours à Facho-plage Jean-Luc Porquet	La politique sécuritaire (suite)
25-août	Vade retro	La politique sécuritaire (suite) : surenchère après les propos du pape
01-sept.	Drôle de brame…	Affaire Woerth-Bettencourt ne se dégonfle pas
08-sept.	Un homme de méforme	Chute de popularité et nouvelles manifestations (retraites)
15-sept.	Boniments ministériels	Circulaire anti-roms, Hortefeux, Woerth, Elysée
22-sept.	La surenchère est faible	Hortefeux veut durcir le système judiciaire
29-sept.	Sarko fait front	Instrumentalisation du sujet de l'immigration (6ème loi)
06-oct.	Actions de disgrâce	Visite au Vatican et tentative de reprendre l'électorat catho
13-oct.	En mode mineur	Vers l'adoption de la réforme des retraites et ses effets secondaires
20-oct.	Contrecoup de pompes	Poursuite des grèves et conséquences
27-oct.	Des placebos et des bas	Des promesses « sociales » pour sortir des retraites
03-nov.	Silence sur le front	Vote de la loi sur les retraites et promesses d'être à l'écoute
10-nov.	Passer entre l'écoute Louis-Marie Horeau	Les écoutes illégales. Ecoutes et journalistes
17-nov.	Remaniement ou reniement	Peu de changements dans le remaniement
24-nov.	Vestiges en eaux troubles	Rétrocommissions et campagne électorale de Balladur
01-déc.	Droit de fuites	Wikileaks diffuse 250000 télégrammes confidentiels
08-déc.	Ca tourne Bettencourt	Réconciliation chez les Bettencourt. Woerth victime.
15-déc.	Dérapeur contrôlé	Hortefeux accuse les juges de laxisme. Politique sécuritaire
22-déc.	Médiator partagé	Défaillances graves dans notre système de médicaments
29-déc.	Décote d'Ivoire	Gbagbo s'accroche au pouvoir

Figure 27: Titres des éditoriaux du CE à la une en 2010

2.3.2. Du titre au contenu

La cible récurrente des éditoriaux en 2010 est également le Président de la République, Nicolas Sarkozy. La quasi totalité des éditoriaux (presque toujours signés Erik Emptaz) exerce sa verve satirique sur « Sarko » (diminutif utilisé des dizaines de fois), des membres de son gouvernement, ses conseillers ou porte-parole, des élus issus de sa formation politique, l'UMP.

Pourtant, la lecture des titres des éditoriaux ne mentionne qu'exceptionnellement le nom du président (une fois « Sarko » le 29/9, « *Les déchus du sarkozysme* » le 11/8).

Mais ce qui est évident à la lecture des contenus est que, quelque soit le sujet d'actualité retenu, le raisonnement ramène de manière quasiment systématique à la critique de l'exercice du pouvoir actuel, en mentionnant directement le président Nicolas Sarkozy, les réformes engagées sous son mandat, ou les difficultés rencontrées par l'un ou l'autre de ses ministres (Woerth, Hortefeux, notamment en 2010) ou ses alliés politiques (Balladur dans la campagne 1995).

L'actualité de la semaine est donc traitée sous un angle bien particulier. Les interventions du président ou ses déplacements et rencontres officielles permettent aisément les commentaires. Lorsque des faits marquants de la semaine sont très éloignés de son mandat, la gageure consiste à trouver l'analogie (dans l'ordre de l'argumentation) ou la « pirouette » dans le jeu avec la langue, qui permettra d'y revenir, par exemple dans la chute de l'article. L'éditorial consacré au fiasco de l'équipe de France de football en Afrique du Sud s'achevait ainsi :

> *« En plus de ternir l'image de la France, nos footballeurs maltraitent sa croissance (l'article venait d'évoquer les pertes publicitaires pour les comptes de TF1, le Crédit agricole, ou GDF-Suez après l'élimination précoce des « bleus »). Tout cela est proprement* ***« inacceptable »,*** *comme l'a dit notre*

président de la République en plein sommet franco-russe à Saint-Pétersbourg. Traiter un coach avec des mots aussi triviaux que ceux employés dans le vestiaire n'est pas supportable et méritait l'exclusion. : Anelka, ***«casse-toi, pôv'con»,*** *ne salis pas plus longtemps l'aura d'un sport qui est* ***« une réponse à la crise ».*** *Même si la propre crise de ce sport fait oublier l'autre.*

Il est temps de mettre fin à ce ***« désastre moral ».*** *Allons z'enfants du ballon rond, nous voulons pour l'avenir une équipe de France aussi irréprochable que la* ***« France irréprochable »*** *qui lui donne des leçons. » CE 23/6/10*

Outre le grand écart qui consiste à rapprocher cette équipe de France de football de la politique menée par le président de la République, nous avons, dans cet exemple, souligné en caractère gras des propos rapportés du président. Si le premier est clairement d'actualité et prononcé lors d'un déplacement à l'étranger, les autres citations sont un « montage » de différents propos, déjà commentés précédemment. L'un par exemple (le *«casse-toi, pôv'con»)* remonte à des propos tenus lors du salon de l'agriculture en février 2008. Quant à l'allusion à la « République irréprochable », c'est une des formules clés de la campagne présidentielle du candidat Sarkozy en 2007.

Le traitement satirique brouille ici les repères temporels et les locuteurs. Des passages au style indirect libre entretiennent l'ambiguïté, l'insulte du président paraît s'adresser directement à Anelka, l'exhortation grotesque « *Allons z'enfants du ballon rond* » aux joueurs concernés. L'expression «Allons z'enfants » est une allusion au roman de Yves Gibeau, paru en 1952 ou à l'adaptation en film d'Yves Boisset. Les deux œuvres résolument antimilitaristes renforcent l'ironie du propos nationaliste supposé du président.

2.4. Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial

Nous avons observé avec une attention particulière les répétitions et les constantes dans les discours de l'éditorial à la « une » du *C.E.*

A l'aide de la grille présentée ci-dessous, nous avons passé au crible l'ensemble des éditoriaux de 2010. Nous présentons, à titre d'exemple l'analyse de l'éditorial du 24 février 2010. Il a l'intérêt de montrer que l'ensemble des critères que nous avons finalement sélectionnés est présent dans de nombreux éditoriaux. Certaines caractéristiques liées au registre satirique de l'écriture du *CE* ont déjà été évoquées précédemment, notamment la présence d'un vocabulaire « référent », le recours à une langue, des expressions ou des images que les dictionnaires qualifient de « familier ». Le descriptif de l'éditorial du 24/2 ci-dessous en cite quelques unes à titre d'exemple, mais nous retrouvons dans presque tous les items de ce tableau des exemples supplémentaires.

Editorial du 24/2/2010	Nous signalons **en caractère gras** les occurrences
Un vocabulaire référent	« notre omniprésident » (deux fois) SuperSarko
Langage familier	« ou son **superministre** de l'Environnement »« ou son **superministre** de l'Environnement »
Des images	« Une panne d'essence à trois semaines des régionales, voilà qui est fâcheux pour notre omniprésident. » « La **mécanique SuperSarko** ne carbure plus comme avant, elle a du plomb dans l'aile. » (…) « le moteur fait toujours grand bruit mais il tourne dans le vide et n'accroche plus. »
Citer et commenter	« Le lyrique Estrosi n'hésite pas à lancer : « Au chœur des pleureuses nous avons substitué le cœur des combattants ». Mais les « combattants » se contentent de gesticuler et ne font peur à personne »
Observation de la communication	« Les grands mots sont de plus en plus sans effet. » « Le mode plus posé du discours n'a rien changé… » « C'est toujours la même vieille recette… »
Dévoiler les stratégies « cachées »	« Il s'agit de faire du bruit médiatique en tapant du poing et de proférer de grandes phrases pour gagner du temps. » « Des formules définitives destinées à durer au moins jusqu'aux élections régionales. »
Décalage déclarations et faits	« Mais « les combattants » se contentent de gesticuler, et ne font peur à personne. » « Mais, au-delà de la nécessité d'avoir l'air de ne pas laisser faire, ces rodomontades ne changent pas grand-chose, évidemment, à une logique industrielle et économique libérale que, par ailleurs, le gouvernement soutient. » « D'où un double discours, un rien schizophrène, où l'on défend à la fois les lois du marché tout en houspillant les pratiques qu'elles engendrent. » « Surtout en matière sociale où « le président du pouvoir d'achat (….), rattrapé par le décalage total entre ses promesses et la réalité, est de moins en moins crédible. » Dans le cas de Total… s'ajoute une autre grosse contradiction. » « Peut-on d'un côté (…) inciter à consommer de moins en moins de carburant), et, de l'autre, faire mine de s'insurger quand les pétroliers parlent (…) de fermer des raffineries ? » « une fois qu'il en aura fini avec les coups de menton ou avec ceux de ses affidés pour masquer son incapacité à enrayer une désindustrialisation… » « il serait bon qu'il trouve autre chose que ses sempiternels numéros de communication. »
Rappels historiques	« C'est toujours la même vieille recette… » « Avec Total, comme avec Philips ou Renault auparavant… »
Jugement de valeur ou argument sans formulation satirique	NEANT dans cet éditorial

Figure 28: Grille d'observation de l'éditorial du 24/2/2010

L'utilisation d'un vocabulaire redondant constitue sans conteste un des ressorts de l'écriture satirique, comme nous avons pu le confirmer en

observant les propos tenus à la « une » sur le Président de la République. L'examen des titrailles montre que l'omniprésence du traitement politique s'accompagne de l'utilisation de diminutifs, surnoms et jeux de mots que le lecteur retrouve de semaine en semaine.

Cette caractéristique se confirme dans l'écriture des éditoriaux. Il n'y a que neuf éditoriaux sur l'ensemble de l'année (52 donc) dans lesquels ne figurent pas un des diminutifs ou autres surnoms. Le plus fréquemment utilisé est le diminutif « *Sarko* », avec quelques dérivés (« la *Sarkozye* » une dizaine de fois) ou variantes ironiques : « *SuperSarko* », la « *Sarko Company* », « *Sarko and Co* », « *Air Sarko (One)* », ou le « *chanoine Sarko* ».

Il faut ajouter à cette liste une dizaine d'emplois de l'expression « *omniprésident* », quelques « *hyperprésidents* » ou autres images dépendant du contexte de parution : le « sauveur » au moment de la crise grecque ou le « *Clausewitz du Cap-Nègre » (CE 4/8/10)* à propos de ses interventions concernant une résidence familiale (celle de sa belle-mère) dans le sud de la France.

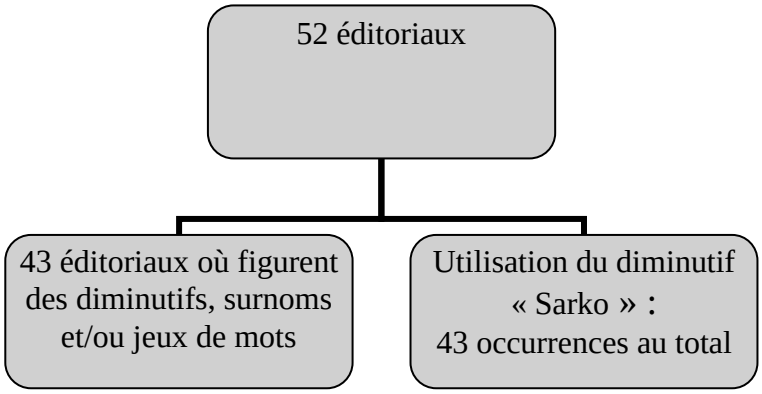

Figure 29 : Schéma récapitulatif des dénominations du Président de la république

La connivence avec le lecteur recherchée dans l'écriture satirique s'appuie également **sur un vocabulaire plus « familier »**[301] que celui de la

[301] Nous utilisons ce terme, par commodité, et parce qu'il correspond encore à certaines normes lexicographiques des dictionnaires contemporains et qu'il reste donc utilisé dans la

presse écrite d'information traditionnelle. Cette liberté va de l'emploi des surnoms précédemment évoqué à l'utilisation d'images plus ou moins provocantes. L'éditorial utilise donc abondamment, lui aussi, ces caractéristiques d'écriture. Ainsi le 6/1/2010, utilise-t-il ces deux techniques, les expressions *« ramollo du volontarisme »*, *« Que demande le peuple ? »* ou *« coller aux semelles »* font partie de ces expressions familières imagées, les jeux de mots sur les vœux du Président s'enchaînent : *« En vœux-tu, en voilà !»*, *« Ne bousculez pas, il y aura des vœux pour tout le monde.* », et les images complètent le tableau, comme ce « *Désormais, Sarko est amour* » qui parodie les prières catholiques.

La tendance dans le *CE* en général, mais aussi dans l'éditorial, à citer les prises de paroles portées dans l'espace public, ou portées, pour la première fois, par le *CE* dans cet espace public (notamment dans la page 2 de « *La mare aux canards* »), suivies d'un commentaire lapidaire qui vient en détourner ou décrédibiliser le contenu a été développée dans le second chapitre de cette troisième partie où sont évoqués l'utilisation des citations et le choix des formes brèves.

Nous avons d'abord, pour l'étude de l'éditorial dans sa dimension argumentative, constaté la présence, puis été particulièrement attentif au retour régulier de quatre « angles » dont les problématiques sont liées à l'information et la communication. Les trois premiers interrogent les fonctionnements des processus de communication : le relevé des décalages entre les faits et la réalité ; la volonté de « recadrer » l'argumentation dans un temps plus long en s'affirmant comme « mémoire » médiatique adepte des rappels historiques ; le recours au métalangage dans le *CE*, c'est-à-dire le discours sur les discours.

Le quatrième point fonctionne très souvent comme une conclusion « naturelle » des discours tenus dans ces interrogations ou ces dysfonctionnements relevés dans des processus de communication : il s'agit de

---

transmission des pratiques d'écriture scolaire et professionnelle. Nous sommes conscient qu'il est peu satisfaisant linguistiquement et franchement désuet en SIC.

la capacité à s'extraire, par instant, du registre satirique pour affirmer des jugements de valeur, des argumentations très explicitement formulées.

52 éditoriaux en 2010	**Décalage entre faits et réalité**	**31** éditoriaux
	Des rappels historiques	**15** éditoriaux
	Observation et critique de la « communication »	**36** éditoriaux
	Des jugements de valeur	**27** éditoriaux

Figure 30: Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial du CE

1/ Notre premier relevé significatif concerne les critiques portées dans **l'éditorial sur le décalage entre des propos précédemment tenus et des réalités ou des faits actuels (en 2010).** A l'emphase des discours sera opposée l'absence de passage à l'acte.

L'article que nous nous reproduisons dans l'en-tête de cette partie « *Un tsunami de lois inonde le Parlement* », est une illustration de ce décalage entre l'avalanche de propositions de lois, voire de lois, qui, faute de décrets d'application, finissent par rester lettre morte. Les grandes annonces et des débats parlementaires parfois très longs ne se traduisent finalement jamais en actes, et cette stratégie est délibérément utilisée par le pouvoir en place, qui maîtrise ainsi l'agenda médiatique.

Evidemment cette critique va de pair avec la mécanique satirique appliquée au « personnage » de Nicolas Sarkozy, dont on retrouve un écho dans le dessin de Cabu, dans lequel le soldat Sarko mitraille de lois le Parlement.

Cet angle d'analyse des processus de communication apparaît dans 31 éditoriaux, qui comportent même parfois plusieurs mentions de ce décalage entre des paroles et des faits. Il s'agit donc bien d'une constante du discours satirique de l'éditorial. L'observation de l'exercice du pouvoir s'effectue donc à travers ce prisme. Très régulièrement le discours politique est donc confronté aux décisions finalement prises, différées ou « oubliées ». Cette surveillance est en corrélation avec la constante évoquée dans notre point suivant : l'entretien et la prise en charge par le discours satirique d'une « mémoire ».

L'éditorial du 24/2, précédemment évoqué (voir tableau ci-dessus) propose une palette très importante de ces formules qui soulignent le décalage, qualifié de « *total* » ici entre des paroles et des actes, titre d'une émission d'information télévisée qui apparaîtra en 2011 (*Des paroles et des actes* est une émission de télévision politique mensuelle diffusée sur *France 2* le jeudi soir).

Première « anomalie » relevée : la suractivité et la véhémence, une frénésie de communication. On « *fait du bruit* » en « *tapant du poing* ». Les « *combattants* » « *houspillent* », « *gesticulent* », « *font mine de s'insurger* », le Président et ses « *affidés* » multiplient les « *coups de menton* »

Il faut y ajouter une emphase qui s'apparente, dans le vocabulaire du journal, à une grande vacuité : « *les grands mots* », « *de grandes phrases* », « *des rodomontades* » qui ne sont finalement que du « *bruit médiatique* » destiné à « *gagner du temps* »

Il y a donc « double discours » et il est déjà question de « *schizophrénie* », vocabulaire venu de la psychiatrie, pour désigner cette distorsion. L'écart récurrent entre discours et actes est présenté comme relevant de la maladie.

Nous insérons l'exemple du 19/5, qui annonçait, dès le titre « *En flagrant déni* », la volonté de mettre en exergue l'inadéquation d'un exercice qualifié de « communication » et d'une réalité totalement différente. Se référant, à nouveau, au vocabulaire de la maladie mentale, l'éditorialiste souligne un *« activisme forcené »*, et a recours au concept de « déni », qu'il situe dans la sphère de la « *psychiatrie* », pour affirmer que : « *Ce refus*

pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante » est une caractéristique forte de la « *communication sarkozyste* ».

Editorial du 19/5/2010	« En flagrant déni »
Un vocabulaire référent	La Sarkozye La communication sarkozyste
Langage familier	« Mais tous ceux qui s'aventureront à penser que le bouclier fiscal, emblème de la Sarkozye, vient de se prendre une flèche dans le blason… » « … mais pas de ça dans notre beau pays. »
Des images	« …emblème de la Sarkozye, vient de se prendre une flèche dans le blason»
Citer et commenter	« Nous sommes « très loin d'une politique de rigueur » martèle Fillon, tandis que les chantres de l'UMP répètent en chœur… »
Observation de la communication	« Nous sommes « très loin d'une politique de rigueur » martèle Fillon, tandis que les chantres de l'UMP répètent en chœur, (…) que ces mesures ne ressemblent vraiment, mais alors vraiment en rien à tout ce qui pourrait s'apparenter à de la rigueur ou de l'austérité. » « Et c'est très exactement la nouvelle façon de communiquer, c'est-à-dire dans son cas de gouverner du locataire de l'Elysée. » « Sarkozy, lui, passe de la méthode Coué au flagrant déni. » « S'il est battu en 2012, ses communicants pourront toujours lui répéter qu'il a gagné. »
Dévoiler les stratégies « cachées »	« Mais il n'y a pas plus de lien de cause à effet qu'il n'y a eu de marchandage entre Paris et Téhéran. C'est juste un pur hasard de calendrier, promis-juré par le ministre des Affaires étrangères, la main sur le cœur.» « Trois cas cliniques de ce que la psychiatrie appelle le déni. »
Décalage déclarations et faits	« Ce refus pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante. » « Jusque-là, il s'agissait, par un activisme forcené, voire en affirmant tout et son contraire, de courir plus vite que les réalités. » « Maintenant qu'elles l'ont rattrapé, dès qu'une de ces réalités est susceptible de faire du tort au président, la communication sarkozyste n'a de cesse de la nier. »
Rappels historiques	Néant dans cet éditorial
Jugement de valeur ou argument sans formulation satirique	Néant dans cet éditorial

Figure 31: Grille d'observation de l'éditorial. Analyse du contenu du 19/5//2010

2/ Pour développer ses observations, l'hebdomadaire **doit s'appuyer sur des faits référencés, une « mémoire »**. Le rappel, dans le cours de

l'éditorial, de faits ou dires antérieurs est une des régularités de l'argumentation dans l'éditorial du *CE*. Ainsi le 29/9/2010, l'hebdomadaire déplore dans « *Sarko fait Front* » une nouvelle loi sur l'immigration (*« Et hop ! Une nouvelle loi sur l'immigration ! »*) et revient sur les promesses de campagne de 2007 du candidat Sarkozy :

> *« Quand il était au plus haut des sondages, en 2007, le même prônait : « une politique d'immigration maîtrisée et une politique de développement ambitieuse ». » CE 29/9/2010*

Ou le 4/8/2010, sur le sujet de l'immigration associée à la délinquance, cette mise en perspective :

> *« En 2002, il proclamait déjà « la guerre contre l'insécurité » ; en 2005, c'était la « guerre contre la racaille » ; en 2008, celle contre les « trafiquants » ; en 2009, contre les « bandes », juste avant la « guerre sans merci contre la criminalité… » CE 4/8/2010*

Le 22/12/2010 il établit un parallèle entre l'affaire du Médiator et l'affaire du sang contaminé :

> *« Et ce scandale qui commence rappelle aussi un air trop entendu lors de l'affaire du sang contaminé de la part des politiques concernés par le dossier. » CE 22/12/2010*

L'hebdomadaire n'hésite d'ailleurs pas à se citer comme source principale d'information, comme ce même 22/12/2010 lorsqu'il évoque le scandale sanitaire du Médiator :

> *« Comme « Le Canard » en établit cette semaine l'accablante chronologie (voir p. 3), on découvre que, depuis près de trente ans, tous les systèmes d'alerte de la dangerosité du Médiator ont mal fonctionné ou sont restés lettre morte …. » CE 22/12/2010*

L'éditorial du 30/6/2010 dresse même une sorte de bilan récent de ses interventions dans l'espace public et de ses conséquences :

> *«Ce serait pure mauvaise foi de la part du « Canard », qui, par la révélation des dérapages de Christine Boutin, Christian Blanc, Christian Estrosi, Fadela Amara et compagnie, et l'émoi que ces affaires ont suscité, se sent quelque peu responsable de ce soudain élan vertueux. » …*
>
> *«Pas question de revenir sur l'augmentation de 170% du salaire présidentiel, ni de reporter à des jours meilleurs Air Sarko et sa facture de 180 millions d'euros. » CE 30/06/2010*

Les rappels historiques servent donc l'argumentation et installent la parole de l'hebdomadaire satirique dans une continuité. Ils permettent également de construire une légitimité dans la dénonciation d'un certain nombre de «dérapages », terme que le journal utilise pour évoquer des anomalies, des irrégularités voire de potentiels délits dans les fonctionnements de la vie politique française, pour les cas que nous venons de citer.

L'hebdomadaire se présente comme le média qui a porté (c'est une « *révélation* ») ces informations dans l'espace public, et impulsé un certain nombre de réactions, de corrections devant « *l'émoi suscité*».

3/ Le discours sur les discours a été l'objet, dans ce travail, d'une vigilance particulière. Il s'agissait de quantifier et d'analyser avec précision, ce que nous percevions nettement dès les premiers relevés : l'angle d'attaque privilégié des discours satiriques est cette attention permanente portée aux discours politiques, sociaux et économiques, et donc à des stratégies de communication. L'observation et les commentaires sur les discours des acteurs principaux de l'espace public sont l'objet de l'attention de 36 éditoriaux sur 52.

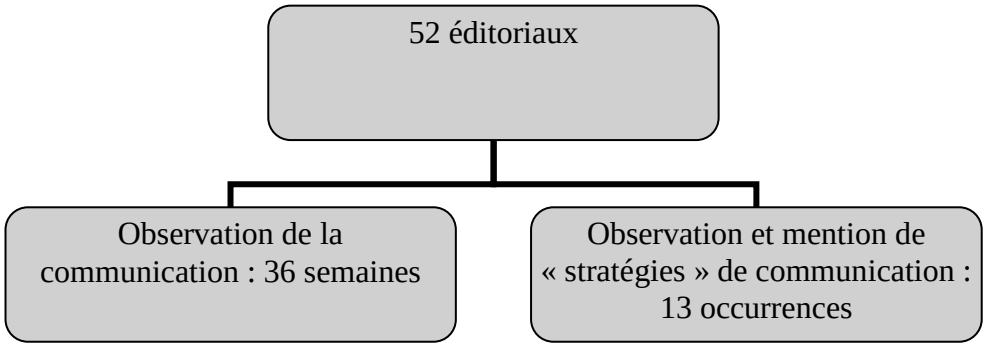

Figure 32 : Schéma récapitulatif de l'observation de la « communication » dans l'éditorial

La « surveillance » des médias et de leurs pratiques (7/4, 14/4, 1/12, 10/11) ou des stratégies de communication (6/1, 27/1, 31/3, 14/7) sont au centre de huit autres éditoriaux. Nous y consacrerons de plus longs développements en analysant les pratiques de justifications ou de « légitimation » de l'hebdomadaire dans une partie ultérieure.

Ainsi, dans l'éditorial du 31/3, consacré au déplacement du président aux Etats-Unis, l'angle retenu n'est pas tant les motifs officiels : *« la Russie, l'Iran, l'Afghanistan et sur le peu de cas qu'Obama fait de l'Europe. »*. Selon l'hebdomadaire, l'essentiel est ailleurs, il est question de faire oublier un échec électoral (les élections régionales de mars 2010), la côte de popularité en berne du Président et les interrogations que tout ceci suscite au sein de sa propre majorité :

> *« Mais dans ce genre de repas, ce ne sont pas les plats de résistance que l'on retient, c'est la photo qui immortalise la scène. Et, par les temps qui courent, on en conviendra, elle est beaucoup plus utile à Sarko qu'à Obama. […] le président américain est au mieux de sa cote après avoir bataillé et mené à bien sa réforme des services de santé. Alors que son invité, après une claque électorale magistrale, des sondages aux tréfonds du désamour, est au 36ème dessous, avec un Premier ministre dont la popularité l'agace et des troupes qui commencent à s'interroger sur la suite, et à le faire savoir, comme Juppé. » CE 31/3/10*

Le paragraphe suivant est un bon exemple de ces tentatives de décryptage des intentions « communicantes » du pouvoir en place. Pour l'éditorialiste la page internationale sert à éviter d'épiloguer sur les déboires de la situation dans le pays, c'est une « *vieille recette* » :

> *« Il n'en reste pas moins que, même en pareil cas, les vieilles recettes restent les bienvenues : un peu de planétaire pour oublier le terre-à-terre en parlant d'aura internationale plutôt que de bérézina régionale ne peut pas faire de mal. » CE 31/3/10*

Dans le registre de l'observation et de la critique des processus de communication, l'éditorial du 27/1 commente le passage du Président de la République dans une émission télévisée « face aux Français ». Pour l'hebdomadaire, l'exercice de présentation de la parole de « vrais Français » était totalement artificiel. Il n'y avait pas de véritable échange, juste une mise en scène d'un pouvoir « à l'écoute ». La critique de l'hebdomadaire porte sur une mise en scène qui aurait cherché l'émotion au détriment d'une véritable

argumentation rationnelle. Elle correspondrait au pôle « pathos » du schéma de Charaudeau évoqué plus haut, accentué dans l'article par l'image péjorative de la « *guimauve* » qui en décrédibilise totalement la sincérité :

> *« Leurs préoccupations ont vite été enrobées d'une guimauve compassionnelle… d'où il ressort surtout que l'omniprésident avait bien révisé ses chiffres sur chaque sujet proposé à l'avance. » CE 27/1/10*

L'éditorialiste insiste et conclut avec cette formule :

> *« Mais Marguerite la chômeuse longue durée, M. Berthelot et ses 400 euros de pension, et tous les autres, ont été promptement englués dans cette empathie de « proximité » aussi artificielle que préfabriquée. » CE 27/1/10*

Des éditoriaux entiers sont consacrés à ce travail de décryptage de la communication gouvernementale. Nous avons inséré plus haut l'exemple du 19/5, qui annonçait, dès le titre « *En flagrant déni* », la volonté de détourner de l'essentiel et de la réalité de l'actualité.

Le terme de « manœuvre » ou de « stratégie » pour désigner des prises de paroles publiques et les choix de procédés de communication sont utilisés régulièrement (à une quinzaine de reprises dans les éditoriaux de 2010).

Dans ce premier exemple, le mot « manœuvre » est employé avec cette connotation péjorative que le langage courant, ou celui du droit, peut véhiculer, comme le rappelle cette précision du *Dictionnaire de l'Académie* :

> *« Absolt. Péj. Action entachée de ruse et d'artifice. C'est à force de manœuvres qu'il s'est rendu maître de cette affaire. • DROIT.*

Moyen, agissement destiné à tromper. La présentation de faux documents, l'usurpation d'identité sont des manœuvres frauduleuses. »[302]

En effet, le sens du terme est chargé, à la fois, de son acception traditionnelle associée aux stratégies militaires, mais aussi de la dénonciation d'une activité de diversion, dont nous avons relevé de nombreuses occurrences.

> *« Et c'était un peu le but de la manœuvre : les empêcher, en faisant passer le délai pour une concession et ces propos lénifiants pour des propositions, de trop monter sur leurs grands chevaux avant les régionales. » CE 17/2/10*

Les expressions « *stratagèmes de communication* » ou « *coup de bluff* » viennent qualifier le traitement du dossier des retraites par le Président et son gouvernement dans le même éditorial du 17/2. Les éditoriaux du 28/7 et du 4/8/10 dénoncent tous deux des opérations de « diversion » de la part de N. Sarkozy et des membres du gouvernement Dans le premier cas, il s'agirait d'éviter que l'espace public continue de s'intéresser aux suites de l'affaire Bettencourt, stratégie qui ne parviendrait pourtant pas à empêcher que « *l'opinion* » veuille en savoir davantage :

> *« Tout est bon pour détourner l'attention… Botter en touche et parler des retraites au journal de 20 heures, « partir en guerre » contre la délinquance, stigmatiser les gens du voyage ou « menacer » Al-Qaida de représailles n'empêche en rien*

[302] http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/manoeuvre

l'opinion d'attendre chaque jour les nouveaux rebondissements du feuilleton. » *CE 28/7/2010*

Dans le second, la surenchère sécuritaire permettrait de détourner l'attention de ses « *nombreux ennuis* » :

« *S'il monte ainsi au front et au feu, quitte à y carboniser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis.* » *CE 4/8/2010*

Mais cette fois encore, l'éditorialiste ironise sur « *cette haute stratégie* » qui n'atteindrait pas son objectif :

« *Le problème, c'est qu'au-delà de son côté aussi grossier que nauséabond cette opération de diversion ne marche pas.* » *CE 4/8/2010*

L'éditorial de la semaine suivante utilisera, à nouveau, le terme de « stratégie » de manière ironique pour moquer, par antiphrase, les supposés initiateurs du durcissement des discours, les élus du sud de la France « *obsédés par les scores du Front national* » :

« *A l'origine de cette fine stratégie, on trouve ceux qu'on surnomme à droite les « pizzaiolos », les Estrosi, Mariani, Ciotti, élus UMP du Sud…* » *CE 11/8/2010*

Les titres de beaucoup d'éditoriaux illustrent cette attention portée au langage utilisé dans les stratégies de communication : *« Boniments ministériels » CE 15/9,* « *La surenchère est faible » CE 22/9* ou encore « *O*

mots lavent plus blancs » CE 14/7 et *« Des placebos et des bas » CE 27/10* consacré aux promesses « sociales » pour sortir des tensions liées à la réforme des retraites.

4/ Enfin, comme nous tenterons de le développer vers la fin de cette étude, il nous faut aussi tenir compte de ces passages qui, bien que globalement intégrés à des discours satiriques, **n'en constituent pas moins des jugements de valeur et des argumentations très clairement formulés.**

Ces passages sortent en quelque sorte du moule satirique, pour énoncer, sur le mode assertif la défense de valeurs républicaines et démocratiques, sur lesquelles nous nous attarderons dans la quatrième partie.

Nous serons amenés à revenir sur ces propos, dont le statut pose question car ils sont soudain rendus très « sérieux » par l'absence de traitement satirique. Ainsi, à propos de « l'affaire » Woerth-Bettencourt qui prend de l'ampleur courant juillet 2010, le C.E. finit-il par affirmer :

> *« Cette histoire… très vite devenue l'affaire Woerth, puis une affaire d'Etat, est en train de devenir une affaire de chef de l'Etat ! » C.E. 7/7/2010*

Et l'explication de cette formule quelques lignes plus loin relève sans aucun doute du jugement de valeur et ne comporte pas non plus d'ironie :

> *« Car, si les écarts de ces deux-là avec l'argent public ont valeur hautement symbolique pour l'opinion, nous entrons, au fil des révélations, dans des symboles autrement plus toxiques et salissants. » C.E. 7/7/2010*

Le traitement satirique de l'information n'est donc pas seulement un exercice formel, se revendiquant comme source de première importance dans certaines interventions dans l'espace public (certaines « révélations » sont

revendiquées par l'hebdomadaire), il délivre un avis sans ambiguïté sur certains dérapages de la vie politique.

3. Constantes de l'argumentation de la « une » du CE

Si, effectivement, l'éditorial donne le « ton », il contribue également à la construction de la mise en scène de l'actualité en « une »

Les études sur l'agenda setting, notamment anglo-saxonnes, sont nombreuses[303], et ont été prolongées par des approches ethnographiques, permettant d'observer au plus près les interactions à l'œuvre au sein d'une rédaction. Certaines études, notamment du côté des sciences politiques ont cherché à distinguer en « une » des discours politiques relevant du « jeu » et ceux davantage centrés sur les « enjeux ».

> *« Le jeu concerne la description, la relation, le récit, la citation des comportements ou déclarations des acteurs et leurs effets tels qu'ils sont élaborés par les journaux […] Les enjeux sont repérés comme des prises de position par les acteurs sur des questions de politiques publiques. »*[304]

La construction de l'agenda médiatique du *CE* ne peut être éclairée par cette catégorisation. Ce qui distingue la parution d'autres publications délivrant des informations d'actualité générale est justement le refus de n'en rester qu'à l'exposé des « jeux » sans apporter des commentaires ni resituer des « enjeux ».

Ainsi, ce qui aura été abordé en éditorial se retrouve pratiquement toujours en échos sur la « une », qui elle-même renvoie, notamment avec les

---

[303] Sur cette « fabrication » de l'actualité, citons notamment les travaux de : Tuchman Gaye (1978), *Making the News*, New York, The Free Press.

[304] Gerstlé Jacques , Duhamel Olivier, Davis DennisK. (1992), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection présidentielle de 1988 aux Etats-Unis et en France », in *Pouvoirs*, (63), Campagne Electorale, PUF, 1992. http://www.revue-pouvoirs.fr/IMG/pdf/Pouvoirs63_p53-69_medias.pdf

deux bandeaux de haut de page, à des articles en page intérieure. Si cette démarche n'est pas spécifique au *C.E.*, la multiplicité de ces échos sur un même sujet dès la « une », puis en page intérieure, en fait bien une parution qui n'a pas d'équivalent dans ce choix de la redondance.

Il ne s'agit pas de retrouver ce que le journal « pense » de telle ou telle actualité, mais de relever avec méthode et précision, ce que l'hebdomadaire considère, à ces moments-là, comme la « bonne actualité », celle aussi qui est susceptible de répondre aux attentes des lecteurs tels que l'hebdomadaire se les représente. La manchette, la mise en page de cette « une » illustre un cadrage spécifique et présente un travail de réécriture de l'actualité (c'est encore plus flagrant en la proclamant « *satirique* »).

Les « unes », issues d'un travail collectif de mise en forme, ont une influence sur le travail des autres, et la stabilité de leur construction contribue fortement à l'identité de l'hebdomadaire. Ce qui vaut pour la presse écrite en général, vaut bien sûr pour le *CE*, même si le contexte de ce que J. Charron et J. De Bonville appellent « l'hyperconcurrence »[305], ne s'exerce pas de la même manière dans une parution qui refuse les publicités et ne dépend pas d'un « propriétaire »

> *« La production de l'actualité, c'est-à-dire […] la rédaction de textes par des journalistes et leur mise en forme par des « éditeurs » (du secrétaire de rédaction au propriétaire), cristallise un ensemble de normes professionnelles, de préférences esthétiques, de valeurs sociales, de relations de pouvoir, etc.»*[306]

Ces processus de production collective ont leur propre rationalité, professionnelle, économique et informationnelle, qui est le fruit d'une histoire

---

[305] Charron Jacques, De Bonville Jean (2004), "Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de – 2004, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval

[306] Charron Jacques, De Bonville Jean (1996), « Journalisme en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, vol. 17, p. 41.

et de réajustements permanents. Les choix s'effectuent en tenant compte de nombreuses interactions, endogènes ou exogènes, et les interactions avec les sources (sur lesquelles nous reviendrons dans la dernière partie), sont, au *CE*, très complexes.

3.1. Cinq thématiques récurrentes

Outre les processus d'événementialisation autour du président de la République, de certains choix politiques considérés comme emblématiques telle la politique sécuritaire, ou des « affaires », mais conservant avec eux un lien très étroit, les sujets présentés en « une » ont également une régularité et une forme de cohérence.

L'observation détaillée des thèmes abordés en 2010 permet de dégager un certain nombre de constantes, tant dans le choix des sujets que dans l'angle de traitement. Derrière ces choix, il est possible de retrouver des logiques liées à la défense de valeurs. Les sujets économiques, notamment sur les flux financiers et les enjeux de justice sociale, les échos des tensions liées à la recherche ou l'exercice de pouvoirs politiques ou/et économiques occupent la majorité de la « une » et viennent, en creux, rappeler à quel point l'on s'éloigne d'une république démocratique « idéale », d'un Etat de droit irréprochable.

Pour rendre compte de la quasi-totalité des sujets abordés en « une », nous les avons regroupés en cinq grandes thématiques : l'observation du politique, l'observation de la politique économique, l'observation du « vocabulaire » du politique, l'observation des fonctions régaliennes et de l'indépendance du système judiciaire, l'observation des médias.

1/ L'observation du politique

Ces choix sont d'abord politiques au sens général du terme : « *Relatif à la cité, au gouvernement de l'Etat* », selon *le Petit Robert.* En nombre

d'articles et en surface occupée à la « une », les sujets politiques sont très largement majoritaires. Les « affaires politiques », c'est-à-dire des événements dans lesquels la justice est amenée à enquêter sur les agissements d'hommes politiques (en particulier en 2010, E. Woerth, E. Balladur ou D. de Villepin)…sont présents à 19 reprises.

Les sujets abordant le gaspillage de l'argent public, notamment pour des intérêts personnels et non liés aux missions électives sont nombreux, à l'image d'exemples emblématiques révélés les années précédentes (de l'affaire des diamants de Bokassa offerts à Valéry Giscard d'Estaing (1979) à celle, plus récente, du logement de fonction d'Hervé Gaymard (2005), qui le contraindra à la démission). Les dérapages des élus qui confondent frais de fonctionnement ou avantages en nature et confort ou enrichissement personnel, sont restés l'objet d'une attention particulière : 23 articles à la « une ». Nous présentons le cas du logement du ministre Georges Tron, un ministre « mal logé » dans un HLM de 118 m², pour un prix moitié moindre que la prix du marché. Le dessin de Cabu, inséré dans l'article, fait le rapprochement avec trois autres élus, qui eurent également droit à leurs articles dans le *CE* concernant les abus que constituaient leur logement de fonction. Jean Tibéri (*Libération* reprend l'information ainsi : « *La révélation, hier par le Canard enchaîné, que les deux enfants du maire de Paris, Jean Tiberi, sont chacun locataires de logements sociaux de la Ville de Paris alors qu'ils sont propriétaires d'appartements qu'ils louent au prix du marché, a provoqué une réaction indignée de Tiberi*. »[307], Hervé Gaymard (*Métro* précise le « *Le Canard enchaîné a été le premier à enfoncer un peu plus le clou en assurant que le Groupement foncier français (GFF, administrateur de biens qui a géré ce dossier) « a dépensé au total 150 000 euros pour remettre le duplex en état » avant l'arrivée des Gaymard.* »[308], Alain Juppé (qui avait affirmé à la télévision le 28 juin 1995, « *Je n'ai pas l'intention de me laisser mettre à la porte par les campagnes du* "*Canard Enchaîné*" ! »).

---

307 Extrait de *Libération*, 15/6/1995: http://www.liberation.fr/france/1995/06/15/jean-tiberi-s-insurge-contre-les-revelations-sur-les-logements-sociaux-de-ses-enfants_137448.

308 Extrait de *Métro* ; le 4/3/2006, http://www.20minutes.fr/article/46696/France-L-appartement-qui-met-Gaymard-en-pieces.php.

Nous citons à dessein les reprises dans d'autres médias de l'époque afin d'illustrer la variété des médias concernés.

Splendeurs et misères d'un ministre Tron bien logé

Georges Tron s'empêtre dans ses démentis et pleurniche sur son sort de locataire accablé par son loyer et ses charges. Vite, une quête...

TIBERI, JUPPÉ ET MOI GAYMARD, ON TE SOUTIENT, TRON... TOI QUI AVAIT FAIT LE SACRIFICE D'HABITER DANS UN LOGEMENT SOCIAL !

C'EST BIEN LA PEINE D'ÊTRE PRÈS DU PEUPLE

Locataire brimé

Piston chiraquien

Figure 33: Gaspillage de l'argent public CE 31/3/2010

La page 3 du 26/5/2010 (reproduit dans les annexes), épingle les ministres Rachida Dati, Christian Estrosi, mais aussi les dépenses somptuaires, au détriment de l'Etat gabonais, de Ali Bongo. Un article, « *Lamentations de mal-logés* » récapitule, lui aussi, les scandales révélés dans le *CE* avec des intertitres très clairs, qui ont en commun de souligner, à nouveau, les écarts entre des paroles ou des postures et des actes : *« Le plus culotté ; Le plus droit dans ses bottes ; Le plus maladroit ; Le plus cynique ; Le plus baratineur ; Le plus discret ; Le plus coupeur de cheveux en quatre* ».

Il faut ajouter deux articles sur les sondages, 9 sur les tractations et querelles d'ego, à l'occasion d'un remaniement ministériel notamment.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
La vie politique	« Affaires politiques » Financement occulte des partis politiques ou des campagnes électorales / Balladur et les sous-marins pakistanais (Karachi), les rétrocommissions, candidate PS à Paris ; affaire Woerth / Bettencourt ; Woerth et l'hippodrome de Compiègne (+édito du 1/9), finances « foutoir » du PS Les coups bas et mensonges entre politiques : Clearstream, casier judiciaire d'un candidat socialiste (A. Soumaré) Arrangement procès Chirac / UMP / PS Gestion des déchets à Marseille (+élu PS) : Connivences A. Guérini / Proglio	3/2 + 10/3 + 28/4 + 5/5 + 12/5 + 23/6 + 21/7 (X2 dont édito) + 28/7 (édito) + 25/8 + 1/9 (X2) + 27/10 + 3/11 + 24/11 (X3) + 1/12 + 15/12	19
	La politique africaine Balkany, le Niger ? La Françafrique, Cote d'Ivoire (+édito 31/12), Egypte	3/2 + 24/2 + 3/3 + 8/12 (X2) + 31/12	6
	Gaspillage de l'argent public, notamment pour des intérêts personnels et non liés aux missions électives Logements de fonction, cigares, voiture de fonction, salaires : Dati, Blanc, Estrosi, Joyandet, Bougrab … Arrangement Tapie / Sarko ? Les 210 millions Musée imaginaire de Lyon Notes de frais en GB Les élus en France / étranger Airbus du Président Site France.fr (11 & 18/8) Déplacement de Sarkozy à Clermont-Ferrand Gestion des déchets à Marseille (+élu PS) Protection du patrimoine des élus	31/3 + 7/4 + 19/5 + 26/5 (X2) + 2/6 (X2) + 9/6 + 16/6 (X2) + 23/6 (X2) + 30/6 (X3) + 28/7 + 11/8 + 18/8 + 8/9 + 15/9 + 1/12 + 8/12 + 31/12	23
	Les sondages : multiplication et contradictions	17/2 + 17/3	2
	Les nominations, les tractations et les « égos ». Ex : Borloo ou non ?	24/3 (X3) + 9/6 + 29/9 + 14/10 + 20/10 + 10/11 + 17/11	9
	Vie privée / vie publique ? Train de vie de C. Bruni Sarkozy / Bruni et les rumeurs Fondation C. Bruni Sarko / Cap nègre	31/3 + 7/4 + 21/4 + 18/8	4
Total			**63**

Figure 34: La vie politique à la une en 2010

Des sujets revenant sur la politique africaine de la France, la poursuite d'une « Françafrique » figurent à 6 reprises sur la « une ». Mais ils se retrouvent régulièrement évoqués en bas de page 3, comme nous l'avons déjà précisé, sous la signature de Claude Angéli. La signature des sujets concernant la politique africaine du gouvernement français est celle de Jean-François Julliard.

Seuls 4 articles posent la question des limites entre vie publique des personnels politiques et vie privée. Les quatre articles sont liés à l'épouse du Chef de l'Etat. Cette proportion est donc infime sur toute une année d'information. Encore s'agit-il d'évoquer non pas des rumeurs mais les conséquences de rumeurs véhiculées par d'autres acteurs sociaux et médias (voir l'éditorial « *Calamiteux clapots* » du 14/4), ou de possibles « mélange des genres » entre les sphères publique et privée.

Rien à voir donc entre la parution satirique et une presse « à scandale »[309], mais c'est un point qui nécessite des précisions, notamment sur ce que pourrait être cette limite entre vie privée et vie publique : nous y reviendrons en dernière partie, car il relève évidemment de positionnements éthiques, que l'hebdomadaire a eu l'occasion de rappeler en 2010.

Par contre, comme nous l'avons développé en Deuxième partie, les propos de Nicolas Sarkozy sont observés à la loupe, comme dans les deux exemples supplémentaires ci-dessous, qui ont paru à la « une ». « *Sarko sept fois vainqueur* » est une nouvelle antiphrase qui revient sur les stratégies politiques annoncées par le président qui ont débouché sur « l'échec » électoral selon le *CE*, des régionales de mars 2010. « *Sarko et son moi double* » dénonce notamment le mélange des genres dans les nominations aux postes à responsabilité sous sa présidence.

[309] Voir partie suivante pour le commentaire de cette expression, couramment véhiculée par les médias d'information générale, qui en font une ligne de fracture dont les contours ne sont pas si clairement définis, comme pourrait en attester le traitement de « l'affaire Strauss-Kahn » à partir de 2011.

Sarko sept fois vainqueur

CE n'est pas parce que la droite subit son pire score depuis 1981 que le président de la République y est pour quelque chose. « **A élection régionale conséquence régionale** », a-t-il dit. Sarko a raison, il n'est en rien concerné par les résultats du 21 mars. La preuve par sept.

1. – Ce n'est pas parce que les vingt ministres et secrétaires d'Etat en lice ont échoué qu'il faut y voir une mise en cause de sa politique. Au contraire. C'est le signe qu'elle est si appréciée que les électeurs ne veulent pas que les ministres se laissent distraire par une autre activité, fût-ce celle, prestigieuse, de président de Région.

2. – Ce n'est pas parce que Sarko s'était vanté après la présidentielle d'avoir éradiqué l'extrême droite qu'il a échoué. Certes, le FN renoue avec des scores importants : 22,20 % dans le Nord-Pas-de-Calais pour Marine Le Pen, 22,87 % pour son père en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une remontée certaine dont Besson veut bien « **prendre sa part de responsabilité** » même s'il ne pense pas y être pour quelque chose avec son débat sur l'identité nationale. Si Besson n'y est pour rien et Hortefeux encore moins, pourquoi Sarko devrait-il se sentir responsable ?

3. – Ce n'est pas parce qu'avec son Grenelle de l'environnement Sarko voulait séduire les écolos qu'il a échoué. Certes les Verts se sont alliés avec les socialistes dans toutes les Régions, sauf une. La gauche est en passe de redevenir plurielle et Sarko reste seul. Mais il y gagne plus qu'il n'y perd : il laisse ainsi à l'adversaire la perspective de futures divisions fratricides…

4. – Ce n'est pas parce qu'avec sa politique d'ouverture Sarko voulait grignoter des voix à gauche qu'il a échoué. Au contraire. Que la gauche n'ait jamais réalisé un aussi gros score depuis 1981 montre bien que les électeurs veulent encore plus d'ouverture. Au point de souhaiter bientôt que le gouvernement soit totalement de gauche, comme Chirac avait su le faire en 1997 ?

5. – Ce n'est pas parce qu'avec sa stratégie du parti unique Sarko voulait une UMP qui s'impose dès le premier tour qu'il a échoué. Au contraire. L'UMP est désormais seule à droite, sans alliés et sans réserve de voix. Cela confirme Sarko dans l'idée qu'il faut passer à un scrutin encore plus majoritaire et supprimer le second tour. Avant d'abandonner le premier ?

6. – Ce n'est pas parce que Sarko voulait la rupture avec Chirac qu'il a échoué. Certes, au lendemain des régionales, sa seule réponse est de réintroduire au gouvernement le meilleur des chiraquiens et le plus tronc des villepinistes. Cela ne veut pas dire qu'il laisse tomber la rupture. Juste qu'il sait aussi plier quand il ne rompt pas.

7. – Ce n'est pas parce que 58 % des Français, selon Ipsos, ne souhaitent pas le voir briguer un second mandat que Sarko a échoué. Au contraire, plus il est détesté, plus son bilan est critiqué, plus le FN monte et plus il a des chances de créer la surprise pour 2012, comme Chirac avait su le faire en 2002.

Bref, au sortir de ces régionales, Sarko n'a vraiment que des raisons de se féliciter de sa stratégie sept fois gagnante.

J.-M. Th.

Sarko et son moi double

SARKO a toujours vu grand, genre taille patron. Et, en ce moment, il voit double, c'est clair. Double job, par exemple, pour Henri Proglio, qui cumule la présidence d'une entreprise publique et d'une autre privée. Du jamais-vu qui se solde par un double salaire que le nouveau numéro un d'EDF doit abandonner sous une double pression, celle de l'opposition et celle d'une partie de la droite. Cela oblige Christine Lagarde à tenir un double langage, à défendre le double salaire qu'elle condamnait, puis à le condamner après l'avoir défendu ! Le problème, avec les doubles, c'est qu'on s'y perd.

Sarko, lui, joue double jeu, qui prétend qu'il n'y avait qu'une doublette capable de succéder à Pierre Gadonneix : Proglio ou son ami Patrick Kron (le PDG d'Alstom). Deux hommes sur 65 millions de Français, c'est dire si les grands patrons sont une espèce en voie de disparition qu'il faut doublement protéger.

Sarko a vu double aussi pour le poste de Premier ministre. Il y a l'officiel Fillon et l'officieux Guéant, qui se permet d'annoncer que le premier sera maintenu en fonctions après les régionales alors que le second n'est pas en mesure de dire quoi que ce soit sur le maintien de son double.

Pareil pour le poste de ministre des Affaires étrangères qu'occupe le même Guéant, secondé, hors dossiers sensibles, par un certain Kouchner, agent double qui après avoir servi la gauche et la droite risque de se retrouver doublement tricard à l'issue du remaniement. A noter que, si Sarko voit double, Guéant, lui, voit triple puisqu'il occupe, en réalité, trois fonctions, dont celle de secrétaire général.

Dès son arrivée à l'Elysée, Sarko avait aussi doublé son salaire de président et le nombre de premières dames. Il a encore fait voter le double quinquennat et il est probable qu'il aimerait doubler le sien. Le site Internet de l'UMP accueille déjà un groupe de soutien pour sa candidature en 2012. S'il s'est pris de passion pour Musset, c'est qu'avec Alfred il a trouvé son double : « **Je tâche d'y voir double, afin de me servir à moi-même de compagnie.** »

Sarko est ainsi en train de créer une mode. Air France envisage de faire payer double les sièges de ses avions pour les obèses et certains opticiens offrent deux paires de lunettes pour le prix d'une. Sans doute pour permettre à tout un chacun d'y voir plus clair dans le moi double du Président.

J.-M. Th.

Un cent fautes

COMME l'a claironné Sarko, lundi soir, sur TF1 : « **Si on dit plus qu'est-ce qui va et qu'est-ce qui va pas…** » Qu'est-ce qu'où va-t-on ? Toujours plus loin avec l'Alain Rey de l'Elysée, qui a encore fait reculer les frontières de la linguistique pendant ses deux heures d'intervioeuve. Sarko a ainsi inventé le « **repliement communautaire** », qui ne fait pas un repli. Il n'a pas eu peur de conjuguer ses idées au pluriel : « **Ce sont nos principals concurrents, nos principals partenaires.** » Et au féminin : « **L'apprentissage, elle a** [plein de vertus] ». Avant d'oser ce double salto : « **Nous sommes la dernière génération qui peuvent sauver le monde.** »

Pour le sauvetage du français, il est déjà trop tard !

Figure 35: La vie politique française sous "Sarko" CE 27/1 et 24/3/2010

2/ L'observation de la politique économique

L'hebdomadaire ne sépare pas le monde économique du monde politique. Nous avions déjà souligné dans les spécificités de l'hebdomadaire, ce rejet des rubriques traditionnelles. Trois pages de « *Canardages* » succèdent aux deux premières pages de « *La mare aux canards* » et ne nous renseignent guère sur les contenus. Le lecteur habituel s'y retrouve sans aucun doute car

l'ordre de présentation est invariable et finalement très rigoureux. Pas de surtitre « Politique, « Economie », « Société », ou autre « Planète » qui pourrait correspondre aux articles du « *Plouf* » de Jean-Luc Porquet en page 5, ou « Education » pour des articles de Jean-François Julliard. Nous avons utilisé l'expression « politique économique » pour distinguer des articles où il est essentiellement question de choix économiques, mais il s'agit bien, dans les présentations qui nous en sont faites, des conséquences de choix politiques.

Les articles en « une » présentent régulièrement des critiques qui soulignent les inégalités sociales, les salaires et bonus indécents de grands patrons, l'évasion fiscale, les dérives du monde de la finance, le jeu trouble de certains lobbys (pharmaceutique par exemple), les conséquences néfastes de politiques de rigueur pour les plus modestes ou les stratégies de contournement de l'impôt des plus riches (comme l'article reproduit en annexe « *Miracle fiscal chez les Bettencourt* » sous-titré « *La femme la plus riche de France est imposée au même taux qu'un cadre moyen : 9%* » *CE* 21/7/2010)… La liste est longue : au total 65 articles en « une » en 2010, et les renvois à des articles détaillés en page intérieure sont très nombreux.

Dans le registre économique, trois éditoriaux s'inquiètent des « plans de rigueur » (10/2, 5/5) et signalent par ailleurs les profits démesurés des banques («*Banque à tout-va »* 13/1).

Dans l'actualité de 2010, la réforme des retraites, les débats et les grèves qui l'accompagnent sont évoqués à 9 reprises (17/2, 24/2, 26/5, 16/6, 8/9, et quatre consécutives les 13/10, 20/10, 27/10 et 3/11, c'est-à-dire jusqu'au vote final à l'Assemblée nationale).

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Fréquence**
Politique économique	Décryptage des « vices cachés » des nouvelles lois ou réformes Ravages de la « déréglementation » en Vendée Non respect des lois par les élus (Vendée) Coups de vice du rapport de Bercy SFR et EDF incapables de protéger les données privées de leurs clients	13/1 + 10/3 + 31/3 + 14/7 + 1/12	5
	Les promesses non tenues, les mensonges ? (chiffres du chômage…) Moraliser le capitalisme, la régulation financière Thon rouge / écologie La langue « verte » « Jusqu'ici tout va bien » La « rilance » de C. Lagarde Erreurs de calcul ou erreurs calculées (chiffres de Sarko) Statistiques supprimées (délinquance du 14/7) La France attractive et productive («# discours officiels)	3/2 + 10/2 + 10/3 + 5/5 + 30/6 + 7/7 + 14/7 (X2) + 21/7 (X2)	10
	Les salaires et profits des grands patrons Les grandes fortunes / Bouygues Affaire Wendel / Saint-Gobain	6/1 + 1/12 + 15/12	3
	Les marchés financiers qui repartent comme avant la crise de 2008, profits des banques ; spéculation sur l'euro ; les déficits européens ; éloge de la spéculation dans *le Figaro*, les mots qui affolent le marché ; la condamnation de Kerviel à 400000 années de SMIC, retour des bonus ; l'appel de Cantona à retirer l'argent des banques Les délocalisations des entreprises du CAC 40 Les ententes illégales (assurances, manœuvres pour contrer les lois sur la concurrence arnaques bancaires) Les lobbys : en médecine (12/5) ; pharma, les dangers du Mediator connus depuis 2006 + édito du 22/12 Commission sur les conflits d'intérêts (20/10)	13/1 + 24/2 + 17/3 + 28/4 + 12/5 + 19/5 + 26/5 + 9/6 + 6/10 + 20/10 (X2) + 1/12 + 3/11 + 10/11 + 1/12 (X2) + 8/12 + 22/12 (X3) + 31/12	21
	Les injustices pour les plus démunis Luttes sociales, licenciements (Sodimatex, Poly Implant Prothèse…) Grèves et pénurie d'essence La politique de rigueur : Grèce & France	27/1 + 7/4 + 14/10 + 5/5 + 20/10	5
	Impôts, fiscalités, taxes : évasion fiscale, bouclier fiscal, taux d'imposition des + riches (Bettencourt), Johnny et le fisc	13/1 + 7/4 (X2) + 5/5 + 21/7 + 8/9 + 6/10 + 14/10	9
	Réforme des retraites Manifestations inutiles	17/2 (x2) + 16/6 (édito) + 1/9 + 8/9 (édito) + 29/9 14/10 (édito) + 27/10 (X2) + 3/11 (édito)	10
	Gaspillage argent public ex : vaccins / grippe, pub pour réforme des retraites	6/1 + 14/4	2
Total			**65**

Figure 36: L'actualité économique à la une en 2010

3/ L'observation du « vocabulaire » du politique

Nous pouvons ajouter cet angle très particulier, dont nous venons de montrer l'importance dans les éditoriaux du *CE* : l'intérêt porté au vocabulaire utilisé par les acteurs sociaux, notamment les hommes politiques.

Affichant dès la manchette sa volonté d'utiliser un discours « travaillé » par le registre satirique, le *CE* prête également une très grande attention au langage des acteurs dont les propos sont relayés dans l'espace public. Le « vocabulaire » politique est donc l'objet de nombreux commentaires et même d'une bonne vingtaine d'articles à la « une » en 2010. Comme nous l'avons relevé dans l'argumentation récurrente de l'éditorial, cette vigilance est

l'occasion de dénoncer la « langue de bois », les décalages entre des promesses et des actes, voire des mensonges.

Ces mises au point régulières vont de pair avec la propension, affichée clairement dans les éditoriaux, à mettre en lumière des « stratégies » de communication, plus ou moins dissimulées, dont l'hebdomadaire soupçonne les aspects retors. Nous en analyserons quelques autres exemples dans la dernière partie.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Vocabulaire de la vie politique	Vocabulaire politique : La « langue de bois » voire les mensonges des annonces poli Non-implication de Sarko dans les régionales Interprétation de l'abstention Le mot « rigueur », mot qui fâche L'après Xynthia France, amie d'un dictateur (Noriega) Libération de C. Reiss Bertrand et l'évasion fiscale La « République irréprochable » (édito) « O mots lavent plus blancs » (édito) « Outrance » collusion politico-médiatico-trotskiste ?! « Collabo show » : vocabulaire de la 2ème GM Les « bloqueurs » (27/10) Les « guerres de Sarko » Dati et le social Propos d'Hortefeux sur la « gauche milliardaire » Le modèle social vanté par Woerth et Kouchner Sarko vu par la presse étrangère Sarko et la retraite à 60 ans ou son financement Juppé / mairie de Bordeaux Le remaniement de Sarkozy 17/11 Météo, police, justice : les gaffes de la semaine (15/12)	6/1 + 10/3 + 17/3 + 24/3 + 21/4 +28/4 + 12/5 + 19/5 (X2) + 7/7 + 14/7 (X2) + 28/7 + 11/8 + 25/8 + 1/9 + 15/9 + 22/9 + 29/9 + 27/10 + 17/11 (X2) + 15/12	23 occurrences

Figure 37: Le vocabulaire de la vie politique à la une en 2010

Les commentaires portent aussi bien sur les « éléments de langage » des politiques lors des soirées électorales, que sur l'utilisation de certains termes (« rigueur », « bloqueurs » ou « modèle social » en 2010) ou des polémiques liées à des amalgames historiques pour désigner des faits actuels.

4/ L'observation des fonctions régaliennes

L'observation du fonctionnement, notamment **des déviances dans l'exercice des fonctions régaliennes de l'Etat** revient systématiquement en « une ». En plus des éditoriaux, qui traitent directement de ces sujets ou y font régulièrement allusion, 13 articles évoquent la justice et la séparation nécessaire des pouvoirs.

Les commentaires satiriques s'exercent sur l'exercice de la justice, notamment sur l'indépendance de ce pouvoir judiciaire.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Fréquence**
Justice : indépendance, rapport au pouvoir	Indépendance du procureur La révolte du monde judiciaire Avenir des juges d'instruction ? Respect des directives européennes / réforme du juge d'instruction Propos de Pasqua sur la justice Indépendance du procureur Courroye (X3) Sarko, justice, Woerth Intervention de la garde des sceaux (R/ Dati) X 2 Les politiques et la robe d'avocat	13/1 + 20/1 + 3/2 + 3/3 + 31/3 + 21/4 + 7/7 + 14 /7 + 28/7 + 8/9 + 6/10+ 14/10 + 27/10	**13 occurrences**

Figure 38: L'indépendance de la justice à la une en 2010

En 2010, notamment en début d'année, la réforme de la justice en cours qui vise à revoir le rôle du juge d'instruction fait débat. Un article annoncé en « une » : « *La révolte du monde judiciaire gagne même la cour de cass'* », occupe une demi-page (page 3) sous le second titre : « *La douloureuse agonie du juge d'instruction* ». L'enjeu démocratique essentiel que constitue la séparation des pouvoirs et donc la nécessaire indépendance des procureurs fait l'objet de plusieurs articles.

8 articles évoquent la police et ses pratiques (notamment les écoutes en 2010), 6 les honneurs et décorations de la république, 5 la religion et ses rapports avec l'Etat, 4 le monde de l'enseignement, 3 l'armée et les ventes d'armes, d'autres articles, plus « économiques » reviennent sur les entreprises

publiques ou semi-publiques, où l'Etat est actionnaire (majoritaire ou très influent), ou encore sur les anciennes entreprises publiques privatisées.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises « Fonctions régaliennes »			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Fréquence**
Enseignement	-Intervention de l'Elysée sur les programmes - Baisse des moyens X 2 - Militaires forment les enseignants	17/2 + 15/9 + 10/11 + 22/12	4
Armée & armement	-Débat sur intervention en Afghanistan aux Pays-Bas, mais pas en France - Armée et religion - Vente d'armes au Brésil et influence sur la politique internationale	24/2 + 3/3 + 26/5	3
Police	Ministère et syndicats policiers Garde à vue : tartufferies du gouvernement Les écoutes téléphoniques (liberté publiques / Sarko et les « grandes oreilles » Les « flics » piétinent la loi sur les écoutes Hortefeux / les écoutes Ecoutes :Chefs de la police contre Matignon Comment les contre-espions « visitent » les ordinateurs Fisc et gendarmes se gavent de « fadettes »	20/9 + 17/2 + 3/3 + 22/9 + 6/10 + 17/11 + 24/11 + 8/12	8
Honneurs et décorations	Attribution des médailles et décorations officielles Patron de Mme Woerth Rosette et amis du pouvoir Fausse demande de Jérôme Canard Sarko, De Maistre / Woerth (X2)	14/7 + 28/7 + 18/8 + 25/8 + 1/9 + 22/9	6
Religion, laïcité de la République	Menaces religieuses Sarko et la religion (édito) X 3 Eglise / préservatif	2/6 + 25/8 + 6/10 (X2) + 15/12	5
Politique économique	**Les anciennes entreprises publiques,dans lesquelles l'Etat reste très présent** Renault et délocalisation Nominations (Proglio /EDF) Tarifs EDF Total (conflit social) GDF + salaire du PDG Profits des autoroutes privatisées	20/1 + 27/1 + 24/2 + 14/4 + 19/5 + 30/6	6
Total			**32**

Figure 39: Les fonctions régaliennes à la une en 2010

5/ L'observation des médias

L'observation des médias (25 articles) et les justifications du *CE* sur ses propres pratiques (9 articles) représentent, au total, un nombre d'occurrences très significatif. Quant aux contenus de ces articles, ils nécessitent, dans le cadre de notre approche en sciences de l'information et de la communication, une analyse très attentive que nous mènerons dans la partie suivante.

3.2. Construction de la une

Le premier éditorial de l'année 2010 est un bon exemple des mécanismes de construction de la « une » dans le *CE.* Intitulé *«Comme un coup de vœux* », il évoquait l'exercice de communication du Président de la République dans l'exercice traditionnel des vœux à la Nation. Sur le choix de la thématique, une « stratégie de communication » du Président de la République, il s'agit déjà du cœur de cible habituel. Mais ce sera finalement quasiment toute la « une » qui se trouvera en écho de cette analyse ironique des propos présidentiels, avec des articles portant, à nouveau sur le Président, dans le « *Journal de Carla B.* », « *Séguéla se moque du Petit Nicolas* » ou « *Tout va de mieux en mieux* » qui évoque la langue de bois des « *sarkozystes* ». Viennent ensuite ses ministres ou secrétaire d'Etat, notamment Roselyne Bachelot qui a droit au titre principal « *Premier grand spectacle de l'année : Roselyne triomphe dans « les monologues du vaccin »* » et un bandeau qui annonce un document : « *Le trucage de Bachelot sur les commandes de vaccins annulées* », « *Le mur du çon* » enfin pour Nadine Morano qui dérape lors d'une intervention sur « l'identité nationale ». Enfin sur les quatre caricatures, dont 3 mettent en scène « Sarko », les deux autres sa ministre de la Santé et la commande des vaccins.

Dans les jeux de la titraille en « une » de l'hebdo se manifeste, comme dans les autres parutions, cette volonté d'accrocher le lecteur et de l'amener « à l'intérieur » du support écrit.

DOCUMENT : le trucage de Bachelot sur les commandes de vaccins annulées

Ces grands patrons qui ont liquidé leurs stock-options à la veille de Noël

Le Conseil constitutionnel spécialiste en...

Le Canard enchaîné

... tacle carbone

Journal satirique paraissant le mercredi

Premier grand spectacle de l'année : Roselyne triomphe dans "Les monologues du vaccin"

LES SOLDES

COMME UN COUP DE VŒUX

VACCINS CONTRE LA GRIPPE A : SOLDES D'HIVER

Seguela se moque du petit Nicolas

Tout va de mieux en mieux

L'HYPERPRÉSIDENCE EN 2013

La noix d'honneur

le journal de Carla B.

Pour enterrer joyeusement 2009...

LE GRAND BÊTISIER

SARKO, UN HOMME QUI NE RENONCE PAS À LA PREMIÈRE DIFFICULTÉ

EN DANSER, JE CHANGE LA TYPE CAPÉSIENNE ET EN FOUTRE, JE CHANGE CONSTITUTIONNEL !

Le mur du con

Figure 40: Construction de la une, le 6/1/2010

Ainsi, en écho aux principales thématiques des éditoriaux, la une propose des « rebonds ». Plusieurs articles sur le même sujet se retrouvent en première page et les bandeaux en annoncent d'autres en pages intérieures.

Nous pouvons illustrer ce processus de reprise en observant l'exemple du traitement du thème de l'immigration dans l'édition du 4 août qui y consacre son éditorial (détail plus haut). Mais, la « une » comporte encore quatre articles sur la question, la tribune traite du même sujet : « Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine *Après les championnats d'Europe d'athlétisme* ». Un bandeau est titré : *« Le palmarès des propositions bidons sur la sécurité et l'immigration »* et renvoie en page 3. Enfin deux dessins sur quatre sont dans le même registre.

Le palmarès des propositions bidons sur la sécurité et l'immigration

Nice : balade au royaume d'un sarkozyste de choc

La marée noire aurait disparu

BP triomphe !

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

"On n'a fait qu'une petite boulette !"

Après les championnats d'Europe d'athlétisme

Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine

SARKO FAIT LE POINTAGE

Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase

LE GUERRIER DU CAP-NÈGRE

DERNIER CONSEIL DES MINISTRES DE LA SAISON

Double peine et double langage

Le mur du con

Hortefeux devra laisser du temps aux Gitans

En couple réglé

L'anti-France au pouvoir

LES TESTS MÉDICAUX DE SARKOZY SONT EXCELLENTS !

Rubrique bipède

Figure 41: Jeux d'échos sur la une CE 4/8/2010

Les quatre articles mentionnent le nom du président (dont un dans le titre).

« Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase » évoque d'abord des succès sportifs tricolores, après la déception de l'équipe de France en juin en Afrique du Sud, pour finir par ironiser sur ces louanges : *« Enfin des fils et filles de l'immigration, des enfants de Villiers-le-Bel ou de Franconville qu'il ne traite pas de '**racailles**'.».* La flamme bleue est bien sûr une allusion au Front National, dont l'emblème est une flamme tricolore.

« Hortefeux devra laisser du temps aux Gitans » revient sur l'inscription aux Monuments historiques d'un camp « d'individus sans domicile fixe, nomades et forains » internés durant la deuxième guerre mondiale. Un historien voit dans ce fait : *« un joli pied de nez à l'actualité, après les déclarations de Sarkozy sur les Tsiganes et les Roms, une population souvent malmenée. ».* Dans les références intertextuelles accessibles aux

cinéphiles, « *Le Temps des Gitans* » est le titre d'un film d'Emir Kusturica (1989) qui narre le destin tragique d'un Tsigane.

Double peine et double langage

QUI a dit « **A chaque délit, à chaque crime il doit y avoir une réponse pénale ferme. Mais celle-ci ne peut varier selon que l'on est, sur sa carte d'identité, français ou non** » ? Nicolas Sarkozy. Et encore : « **La nationalité française doit pouvoir être retirée à toute personne d'origine étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un fonctionnaire de police ou d'un militaire de la gendarmerie ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique** » ? Le même. Comme disait le vieil Edgar Faure, ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent.

Illustration : dans le premier cas, on est en 2004, Sarko est un vibrionnant ministre de l'Intérieur. Tous les matins, en se rasant, après avoir ratissé à droite, il cherche une idée pour plaire à « l'ouverture ». L'abolition de la double peine, c'est-à-dire de l'expulsion à l'issue d'une peine de prison, en est une. En réalité, les innombrables lois sur l'immigration et la sécurité qu'il a fait voter depuis neuf ans n'ont pratiquement rien changé, mais l'annonce était du meilleur effet.

Dans l'autre cas, on est en 2010, Sarkozy est président. Il ne vibrionne plus, il dévisse dans les sondages. A court d'idées sympas, tous les matins, il rase gratis.

Sarko piquant les recettes de Le Pen, c'est ça aussi la double peine.

Hortefeux devra laisser du temps aux Gitans

GRÂCE à un historien, Jacques Sigot, qui y a consacré sa vie, les vestiges d'un camp pour « **individus sans domicile fixe, nomades et forains** » viennent d'être inscrits aux Monuments historiques. Du 8 novembre 1941 au 16 janvier 1945, quelque 2 500 Tsiganes y furent internés à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). Et Jacques Sigot voit dans cette consécration « **un joli pied de nez à l'actualité, après les déclarations de Sarkozy sur les Tsiganes et les Roms, une population souvent malmenée** ». A quand un classement historique des camps roms démantelés par Hortefeux ?

Figure 42: Dérive sécuritaire à la une CE 4/8/2010

« *Double peine et double langage* » reprend une citation du président en 2004 et l'oppose à une citation de 2010 qui contredit la précédente : il s'agit, à présent, de retirer la nationalité française à toute personne étrangère qui aurait porté atteinte à un policier ou un gendarme. L'explication selon l'hebdomadaire : « *Dans l'autre cas, on est en 2010, Sarkozy est président. Il ne vibrionne plus, il dévisse dans les sondages… Sarkozy piquant les recettes de Le Pen, c'est ça aussi la double peine.* »

Nous sommes ici dans un rôle classiquement assumé par le journal de « surveillance » des discours sur des périodes plus longues.

Enfin, *« L'anti-France au pouvoir »* s'amuse à compter les ministres et secrétaires d'Etat *« **d'origine étrangère** »* et en dénombre douze. L'attaque de l'article rappelle même que : « *Lui-même issu d'un père immigré de Hongrie et d'un grand-père maternel immigré de Salonique, Nicolas Sarkozy songe désormais à retirer la nationalité française aux « **délinquants d'origine étrangère** » ».*

En page intérieure (page trois), l'article annoncé s'intitule : *« Le terrifiant pistolet à bouchon du cow-boy de l'Elysée »*. Le chapeau de l'article fait à nouveau le lien entre la baisse de la cote de popularité du président dans les sondages *(« Après son intervention sur France 2 le 12 juin, 60% des sondés ne l'ont pas trouvé convaincant dans ses rodomontades sécuritaires… »)* et son discours du 30 juillet 2010 à Grenoble. La moitié de la page trois va être consacrée à détailler ces propos et leurs conséquences.

L'article n'est pas signé, mais on y retrouve un certain nombre des expressions et images utilisées (« *rodomontades* », « *Café du commerce* »…), dans l'éditorial précité de Erik Emptaz.

> *« C'est une sorte de caricature qui s'est exprimé le 30 juillet à Grenoble : Sarko faisant du Sarko. Du gros, du lourd, du bien épais. Puisque ses sondeurs préférés venaient de lui glisser à l'oreille que son discours habituel ne mordait plus sur l'opinion, il fallait bien monter d'un registre. Et c'est à une consternante descente que l'on a assisté. Inutile d'épiloguer sur les fortes qualités morales du propos. Toutes les barrières ont été franchies, les tabous brisés : assimilation claire entre délinquance et immigration, désignation des ennemis : étrangers, nomades, jeunes, racailles. Rien ne manquait au registre des mauvais jours du Café du commerce à l'heure du cinquième pastis.*

Chacun aura compris que Sarko n'en a cure. La seule question est : l'électeur va-t-il aimer le ragout. » CE 4/8/2010

L'hebdomadaire souligne le fait que le problème posé n'est pas seulement « moral » ou une *« dérive vers les thèses de l'extrême droite »*. Il tient aussi au décalage entre les propos et la réalité du moment.

« Les mesures concrètes annoncées sont de trois sortes : certaines sont déjà en vigueur depuis des lustres ; quelques-unes sont d'une inefficacité garantie et éprouvée ; d'autres, enfin, carrément inapplicables, inconstitutionnelles ou contraires au droit européen. » CE 4/8/2010

L'article comporte cinq paragraphes distincts intitulés : « Etrange origine étrangère », « La nationalité fait de la résistance », « L'art de lever les camps », « Les Roms en Roumanie », et « Les parents terribles ».

Cette critique est emblématique du travail effectué par l'hebdomadaire. Tout d'abord, comme nous l'avons relevé, ce thème des politiques liées aux flux migratoires est très régulièrement traité.

Le registre satirique reste bien sûr présent. Dans un titre qui infantilise le président transformé en *« cow-boy »* qui joue avec un *« pistolet à bouchon »* et se voudrait *« terrifiant »*. Certaines images ou comparaisons pourraient valoir à toute autre parution une plainte en diffamation, ainsi de cette comparaison utilisée pour évoquer des mesures envisagées sur les « origines » des délinquants :

« Il n'existe qu'un seul texte qui se soit aventuré dans ce marécage. Daté de 1941, il n'a pas laissé de bons souvenirs. » CE 4/8/2010

Mais il s'agit aussi d'une argumentation dont nous relèverons ici trois variantes.

La première se situe sur le terrain de l'éthique. *« Qu'est qu'un Français d'origine étrangère ? »*, la question qui constitue l'attaque de l'article, pose clairement la problématique de l'égalité devant la loi et des dérives que comporterait toute distinction avec des « *Français de souche* ». De même la possibilité d'emprisonner des parents de mineurs délinquants inquiète sur les conséquences sociales pour les autres enfants ou le reste de la famille…

La seconde variante est plus classique et porte sur le fond des choix retenus : ils seraient inefficaces. La déchéance de nationalité pour les criminels « d'origine étrangère » par exemple :

> *« En réalité, vu le nombre de condamnés pour meurtre ou tentative de meurtre contre les forces de l'ordre, et, parmi ces condamnés, la proportion de naturalisés, si cette loi touche une ou deux personnes par an, ce sera un succès. » CE 4/8/2010*

Les Roms expulsés ?

> *« Une fois la frontière passée, l'expulsé (citoyen européen, faut-il le rappeler ?) est libre de revenir. Et de se faire expulser à nouveau… » CE 4/8/2010*

Même scepticisme sur la possibilité de rédiger un texte statuant sur « l'origine étrangère » d'un Français ou l'enfermement de parents de mineurs délinquants.

La troisième variante est une des spécialités du travail effectué dans les colonnes du journal : le rappel de ce qui a déjà été dit ou fait auparavant, une contextualisation et l'exercice d'une certaine vigilance.

Ici, des lois existent déjà. Ainsi pour l'expulsion des Roms : « *La preuve : Besson la met en application tous les jours… A eux seuls, les Roms représentent un bon tiers des quotas.* ». La possibilité de déchoir quelqu'un de sa nationalité existe déjà également : « *Selon le Ministère de l'Immigration, cité* par La Croix (*3/8), il n'y a eu que cinq cas en 2006, aucun depuis lors.* »

Ces réformes entreraient même en contradiction avec des lois existantes, notamment européennes. La libre-circulation des citoyens ne peut exclure certains d'entre eux, comme l'a rappelé la commission européenne le 2 août 2010.

Enfin des lois existent, ne sont pas respectées et enclenchent cette spirale infernale des « démantèlements » de camps et des expulsions :

> *« Et où vont-ils, les démantelés ? Sur un autre terrain, tout aussi « illicite », en attendant le prochain « démantèlement ». Et ainsi de suite. Une politique qui a fait ses preuves et qu'il convient de poursuivre sans relâche.*
>
> *Car la loi qui oblige les villes à aménager des aires pour les caravanes des Roms ou des gens du voyage n'est pas appliquée. Les communes en infraction ne risquent aucune sanction. Et aucune « guerre impitoyable » n'est envisagée contre elles. »*
> *CE 4/8/2010*

L'antiphrase « *une politique qui a fait ses preuves et qu'il convient de poursuivre sans relâche* » inscrit enfin ces choix politiques dans un temps plus long, d'autres articles, précédemment, avaient dénoncé cet acharnement à continuer une politique d'immigration considérée comme inhumaine, absurde et inefficace. Enfin, plusieurs dessins de presse, dont celui de Cabu, reproduit ci-dessous, viennent en appui des articles, pour en confirmer et illustrer

l'absurdité. « Sarko » comptabilise les vainqueurs français « de souche » et « d'origine étrangère ».

Figure 43: Sarko pointe les vainqueurs français de souche CE 4/8/2010

3.3. Des jeux d'échos d'une édition à l'autre

Le suivi de certains sujets ou de certaines thématiques s'exerce également d'une semaine à l'autre ou se retrouve plusieurs fois à la une en quelques mois. La cohérence des discours est donc une construction à plusieurs strates : la première se construit sur la surface de la une chaque semaine, elle est déjà le fruit d'une construction spatiale, une mise en forme de l'actualité : de l'éditorial aux articles de la une et aux renvois en pages intérieures, l'hebdomadaire établit des « ponts », des cohérences. Le travail de l'écriture satirique vient renforcer cette lecture de l'actualité, il n'est pas une simple juxtaposition d'exercices de styles ironiques.

Une strate supplémentaire s'ajoute avec la reprise, dans le temps cette fois, de thématiques. Le tableau se complète ainsi de semaine en semaine, et renforce sa lecture de l'actualité par une persistance temporelle. Les mêmes expressions reviennent, les mêmes objets de critique, les mêmes critiques, le suivi de la dénonciation de certaines dérives, la persistance dans le temps, confirment l'inscription des discours satiriques dans leur dimension argumentative. La forme se justifie aussi par le fond, sur lequel l'hebdomadaire revient pour corroborer ou justifier des discours antérieurs.

3.3.1. La politique sécuritaire comme révélateur

En 2010, certaines thématiques se retrouvent plusieurs fois dans l'éditorial. Ce sont les mêmes que celles relevées sur l'ensemble de la « une ». Nous reviendrons sur ce phénomène de persistance et parfois de « droit de suite », autre pratique journalistique dont l'enjeu est très important

Le tableau suivant illustre les reprises, d'une semaine à l'autre, sur l'ensemble de la « une », d'une même thématique, poursuivant les mêmes critiques sur la dérive sécuritaire voire raciste (propos de B. Hortefeux).

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Fréquence**
Politique de l'immigration : Dérapages et excès à l'ère du nouveau ministère de l'immigration et de l'identité nationale	Politique à l'égard des expulsions d'étrangers, et notamment en 2010 celle des Roms, édito : 4/8, 11/8, 18/8, 25/8, 15/9, 22/9, 29/9 Aires d'accueil à Paris Sans papiers et employeurs « protégés » par la justice Une femme battue expulsée Immigration, burqa, polygamie et propos de C. Bruni Hortefeux : propos racistes Sarko et les athlètes d'origine étrangère Double peine pour les délinquants d'origine étrangère Hortefeux / Gitans Gouvernants « d'origine étrangère » Champion d'Europe / vigiles à Lille Kouchner a failli démissionner Propos « extrêmes » (édito 15/12)	10/2 + 31/3 + 28/4 + 9/6 + 4/8 (X5) + 11/8 (X2) + 18/8 + 25/8 + 1/9 + 8/9 + 15/9 (X2) + 22/9 + 29/9 + 15/12	**20 occurrences**

Figure 44: La politique de l'immigration à la une en 2010

La « politique sécuritaire » du gouvernement est plusieurs fois l'objet central du développement de l'éditorial. La série débute au mois d'août, à partir d'une circulaire qui mentionne spécifiquement les Roms, dans la volonté de reconduite dans leur pays d'origine d'étrangers en situation irrégulière. Deux séries en deux mois : quatre éditoriaux consécutifs (4, 11, 18 et 25/8), puis trois autres en septembre (15, 22 et 29/9), un le 28/4, un dernier le 15/12 dénoncent la dérive.

Le premier éditorial de la série (4 août 2010) est, à bien des égards, représentatif de la manière dont l'hebdomadaire va présenter les déclarations récentes du président concernant l'immigration :

> *« Si, entre sa stigmatisation des Roms et ses menaces de « déchéance de la nationalité française » pour les délinquants « d'origine étrangère »*

engendrées par « cinquante ans d'immigration insuffisamment régulée », il fait ses courses idéologiques du côté du régime de Vichy et du Café du commerce, c'est pour se ménager un brin de répit. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons utilitaires. S'il monte ainsi au front et au feu, quitte à y carboniser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis. Aux relents délétères de l'affaire Woerth-Bettencourt qui continue de lui donner des chaleurs, au débat sur les retraites qui s'annonce tendu et à sa cote de popularité descendue aussi bas que le niveau du discours qu'il tient sur la sécurité. Des rodomontades de guerrier pour des préoccupations d'épicier ! » CE 4/8/10

Si l'ironie est présente à plusieurs reprises dans l'ensemble de l'éditorial, la dénonciation des propos tenus par le président n'en est pas moins très clairement formulée : les termes de « stigmatisation », de « surenchère », l'accusation « d'amalgamer » délinquance et immigration, l'allusion au régime de Vichy.

Cependant, l'article s'attache, dans le même temps à replacer ces propos dans un contexte, une série, comme le confirmeront les huit éditoriaux répertoriés qui suivront.

Il s'agit déjà de souligner la permanence de cette « *surenchère sécuritaire* », elle survient « *une fois de plus* ».

Elle vient surtout faire diversion, selon l'hebdomadaire : *« il faut allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis »*, ennuis évoqués dans des éditoriaux précédents : affaire Woerth-Bettencourt *« aux relents délétères »* (30

juin, 21 et 28 juillet), réforme des retraites (trois éditoriaux précédemment). Ces deux sujets sont d'ailleurs les plus fréquemment traités en éditorial.

L'ensemble crée donc une unité de sens, une « lecture guidée » de l'activité durant le mandat.

L'interprétation, comme nous aurons l'occasion de le montrer à nouveau, s'achemine vers les prémices d'une chute annoncée : dans les sondages, dans l'opinion. Ses adversaires politiques ne se laisseraient pas embarquer dans la polémique. Le paragraphe suivant du même éditorial affirme :

> *« Le problème, c'est qu'au-delà de son côté aussi grossier que nauséabond cette opération ne marche pas. » CE 4/8/10*

Le registre satirique s'exerce essentiellement dans la qualification des propos et de la personnalité du chef de l'Etat : il *« fait ses courses idéologiques », « gesticule »*. Plusieurs expressions insistent sur le fait qu'il ne serait pas à la hauteur de sa tâche et de sa fonction : il *« carbonise un peu plus la fonction présidentielle »*. Ses propos sont dignes du *« Café du commerce »*, ce sont *« des rodomontades de guerrier pour des préoccupations d'épicier ! »*. Le même éditorial ridiculise l'agenda de ces déclarations :

> *« A priori, les vacances en pleine guerre peuvent sembler un peu bizarres, voire friser la schizophrénie. Il n'en est rien, nous sommes dans la haute stratégie ! Si le Clausewitz du Cap-Nègre déclare la guerre, c'est justement pour déclencher un fracas qui lui permettra de prendre des vacances. » CE 4/8/10*

L'autre caractéristique intéressante de l'argumentation développée est son penchant à effectuer, au passage, une analyse des discours et surtout des

stratégies de communication présidentielles, comme nous venons de le développer pour d'autres thématiques liées à l'actualité de 2010.

Ainsi, ces discours musclés sur l'immigration seraient-ils une diversion, pour *« des raisons utilitaires »*, il *« allume un contre-feu »*. La violence des propos tenus à l'encontre de la population immigrée serait non seulement nauséabonde, mais une stratégie de diversion. Les mesures préconisées sont inconstitutionnelles et contraires au droit européen, elles proviendraient *« du même tonneau avarié »* que le débat sur l'identité nationale. D'ailleurs, le président lui-même aurait failli lorsqu'il n'était encore « que » ministre de l'Intérieur en 2002. Les déclarations de « guerre » se sont succédé en 2005 (contre la « racaille »), 2008 et 2009 : *« beaucoup de guerres mais peu de résultats »* selon le *CE*.

L'éditorial se conclut en se demandant si : « la lourdingue stigmatisation de l'origine étrangère, au-delà de sa lamentable instrumentalisation à des fins électorales ou de sauvetage de popularité, est d'une quelconque utilité. »

L'hebdomadaire décrypte donc une stratégie de communication gouvernementale et porte un jugement sur son absence d'efficacité.

3.3.2. Le mélange des genres, autre figure emblématique.

« L'affaire » Woerth-Bettencourt est l'objet de 5 éditoriaux (30/6, deux consécutifs les 21/7 et 28/7, le 1/9, le 8/12). Le suivi de cette « affaire » par l'hebdomadaire est particulièrement emblématique de sa manière de fonctionner et de « traiter » l'information. Liliane Bettencourt, première actionnaire du groupe l'Oréal et l'une des trois plus grandes fortunes de France est soupçonnée de fraude fiscale, et, au travers de diverses implications, le ministre du Travail de l'époque, Eric Woerth, est suspecté d'avoir engendré des « conflits d'intérêts » dans le présent et le passé.

L'observation de l'évolution de ce sujet dans notre corpus est intéressante à plus d'un titre. Nous y retrouvons, en effet, une série de

caractéristiques du traitement de l'information dans l'hebdomadaire. Nous avons relevé huit points particulièrement représentatifs du travail effectué.

Contrairement à un certain nombre « d'affaires » précédentes dont l'hebdomadaire se déclare à l'origine du déclenchement, d'autres médias ont déjà, en date du 30 juin 2010, soit fait des révélations (notamment le site *Mediapart* dès le 16 juin en publiant des extraits de conversations enregistrées clandestinement), d'autres en relayant voire précisant ces premières informations (notamment *Le Monde*).

1/ « L'affaire» Woerth-Bettencourt est replacée dans une séquence plus longue, dans une série.

Le premier éditorial qui lui est consacré la replace tout de suite dans une perspective bien plus vaste. Ce n'est même qu'en toute fin d'article qu'une première mention apparaît, alors qu'une pleine page intérieure (page 3) viendra détailler les enjeux. L'éditorial revient ainsi d'abord sur la République « irréprochable » annoncée par le candidat Nicolas Sarkozy dans la campagne présidentielle 2007. En voici l'attaque :

> *« « L'EXEMPLARITE » après la « République irréprochable » ! Voilà un bain de vertu qui nous rafraîchit des températures caniculaires. Et qui va rendre plus respirable un fond de l'air devenu délétère par l'accumulation d'affaires ces dernières semaines. […]*
>
> *La République ayant tardé à être aussi « irréprochable » que le promettait son président en 2007, ses ministres et représentants seront, promis-juré et certifié par une missive au Premier d'entre eux, « plus que jamais » les rois de « l'exemplarité ». » CE 30/6/2010*

L'éditorial rappelle d'ailleurs un certain nombre d'affaires dont il se dit à l'origine et auraient contribué à cette reprise en main de l'Elysée que l'hebdomadaire approuve avec ironie :

> *« Ce serait pure mauvaise foi de la part du « Canard », qui, par la révélation des dérapages de Christine Boutin, Christian Blanc, Christian Estrosi, Fadela Amara et compagnie, et l'émoi que ces affaires ont suscité, se sent quelque peu responsable de ce soudain élan vertueux. » CE 30/6/2010*

2/ Le *CE* poursuit sa propre enquête et recueille des informations originales.

Elles sont annoncées dans le bandeau de la « une » : des photocopies de documents officiels sont présentées en page 3. La rédaction composée de la page intérieure comporte quatre articles qui retracent cette fois le parcours professionnel et politique du ministre du Travail.

Le travail effectué par le journal (les articles de la page sont signés par trois journalistes : Alain Guédé, Hervé Martin et Jean-François Julliard) consiste à montrer une certaine continuité dans la carrière d'Eric Woerth, notamment, comme nous le relevons ensuite, dans cette tendance à être proche de très gros enjeux financiers, et à être suspecté de « mélange des genres ».

Le premier septembre 2010, la « une » annonce à deux reprises de nouvelles révélations : dans le bandeau qui annonce un « *document qui interdisait la vente de l'hippodrome de Compiègne »*, et dans l'éditorial dont le second paragraphe précise : *« Voilà de nouvelles preuves… ».* Quant à l'article de la page 3, signé Jérôme Canard, le titre qui barre le haut sur les sept colonnes est le suivant : *« Woerth n'avait pas le droit de vendre la forêt de Compiègne. La preuve… ».* L'article est accompagné d'une photocopie de lettre officielle signée du Ministre de l'Agriculture de l'époque (signée Hervé Gaymard ! Jusque là le *CE* ne l'avait pas vraiment présenté à son avantage) qui confirmait l'impossibilité de vendre une partie d'une forêt domaniale : « *Dans*

un courrier tombé dans le bec du « Canard », c'est un ancien ministre de l'agriculture, et ami politique de Woerth, qui lui taille une casaque sur mesure.».

Au sujet d'Hervé Gaymard, la chute de l'article évoque d'autres enquêtes menées par l'hebdomadaire :

> *«Il n'est pas certain que cela fasse plaisir à l'ancien ministre de conforter ainsi les informations et l'analyse de l'infernal palmipède. En 2005, un funeste article du « Canard » sur son logement de fonction l'avait contraint à la démission. Ce n'est pas à Eric Woerth qu'arriverait pareille mésaventure.» CE 1/9/2010*

Menant ses propres investigations, l'hebdomadaire cherche donc parfois à influer sur les événements. Il ne souhaite pas se limiter à suivre l'agenda des autres médias ou celui de ses interlocuteurs (politiques ici). Il rappelle avec une certaine fierté que, par le passé, des démarches comparables ont pu amener un certain nombre de conséquences très concrètes (comme la démission d'un ministre).

L'hebdomadaire acte donc du fait qu'il ne se borne pas à un simple rôle de critique ou d'observation, mais que ce travail peut mener à des actes. Il s'affirme donc, et se revendique comme acteur dans l'espace public et social.

3/ Le *CE* privilégie un angle dès le départ : celui du conflit d'intérêt, du « mélange des genres ». La chute de l'éditorial du 30 juin 2010 est très claire :

> *« Répéter qu'il n'y a pas conflit d'intérêts quand on est à la fois ministre et trésorier du parti majoritaire et qu'on a une épouse ayant travaillé sous les ordres de*

gros contribuables qui l'ont clairement engagée pour ses liens matrimoniaux ministériels plus que pour ses indéniables capacités ne tient pas la route un instant. Ces dénégations relèvent d'un déni, ce n'est pas d'un conflit d'intérêts qu'il s'agit, mais de deux. Et l'écrire n'est en rien attenter à la présomption d'innocence. Woerth serait d'autant plus présumé innocent s'il ne s'était pas mis, par ce fâcheux mélange des genres, en position d'être soupçonné ! C'est aussi et même d'abord cela, « l'exemplarité » ! » CE 30/6/2010

En page intérieure de ce même numéro, le titre qui couvre l'ensemble de la page confirme l'angle choisi : « La carrière de Woerth dédiée au mélange des genres ». Un long résumé en caractère gras présente les quatre articles de la page, les quatre caricatures exceptionnellement en rapport avec le même sujet et même une photographie de 1987, ainsi légendée *: « De gauche à droite, Louise-Yvonne Casetta, la « banquière » du RPR, plusieurs fois condamnée, Jean-François Mancel, alors secrétaire général du RPR, également condamné, et Eric Woerth, blanc comme neige… »*.

Deux extraits du même résumé dirigent le lecteur vers cette interprétation, malgré les dénégations du ministre lors d'une récente émission (le « Grand-Jury RTL-Le Monde » du 27/6/2010, référence citée dans l'article) :

« « Le Canard » fait, ci-dessous, le portrait d'un discret conseiller du ministre qui, entre mondanités, business et réseaux d'influence, collecte des fonds pour l'UMP. Il nous faut croire, sur parole, que les généreux donateurs n'obtiennent, ni n'espèrent, la moindre indulgence fiscale. Comme nous sommes invités à avaler que le dossier Bettencourt a été traité

sous le regard indifférent d'un ministre du Budget dont l'épouse touche un salaire annuel de 180 000 euros net pour ses bons et loyaux services dans la gestion de la fortune de … Liliane Bettencourt. […]

A la faveur, si l'on ose dire, de ces interrogations, le passé ressurgit, et parfois cruellement. Avant d'être trésorier et ministre, Woerth était, dans son jeune temps, cornaqué par un premier prix de vertu : Jean-François Mancel. Il travaillait avec la célèbre Louise-Yvonne Casetta, spécialiste des fausses factures au RPR. Et il dirigea un organisme public dont la gestion lui a valu, de la part de la chambre des comptes, une mémorable volée de bois vert, avec des accusations de dangereux mélange des genres. Tiens, déjà ?… » CE 30/6/2010

Quelques semaines plus tard, les dénégations du ministre persistent, mais les suspicions se multiplient, l'éditorial constate : « *Pas une semaine ne se passe sans qu'une nouvelle affaire le concernant ne vienne défrayer la chronique.* ». Sur la « une » de ce numéro du premier septembre, un bandeau rubriqué « Affaire Woerth » (notons au passage la disparition du « Bettencourt » qui lui était jusque-là associé) renvoie à deux articles en page trois : « *Le document qui interdisait la vente de l'hippodrome de Compiègne* » et *« La découverte des flics sur la Légion d'honneur de Maistre »*. L'attaque de l'éditorial ironise cette fois sur les images utilisées par le ministre pour illustrer l'acharnement médiatique dont il serait l'objet.

« Eric Woerth ne se contente pas de mélanger les genres, il emmêle aussi volontiers les métaphores. Le ministre du Travail s'estime ainsi à la fois victime d'un « lapidation médiatique », d'une « chasse à

l'homme » et d'une « chasse à courre ». Il se voit en « cerf » et en « bouc émissaire ». […] Tout cela fait beaucoup pour un seul homme ! Mais ce sont surtout les soupçons de prise illégale d'intérêt ajoutés à ceux de favoritisme qui commencent à faire plus que trop pour ce même homme qui fut en même temps trésorier du parti au pouvoir et ministre du Budget. » CE 1/9/2010

Répondant donc aux accusations du ministre qui ne s'adressent pas uniquement au *CE*, le journal poursuit son travail d'interprétation sous le même angle du « mélange des genres ». L'éditorial du 21 juillet 2010 prédit des conséquences très négatives pour le ministre et les « sarkozystes »:

« Ce dont les sarkozystes ne se rendent pas compte, c'est que, malgré toutes leurs tentatives de colmatage, les dégâts sont irréversibles. Même si Woerth réussit par miracle à sauver sa tête de ministre, personne n'oubliera sa femme si chic à 200 000 euros par an , les chevaux de Chantilly et les amis de l'hippodrome, la Légion d'honneur décernée au financier de « Madame », la cagnotte de l'UMP et les soirées si select du Premier Cercle pour attirer les riches donateurs (tellement désintéressés), bref les noces endiablées de la politique et de l'argent ; allez proposer aux millions de retraités de faire des sacrifices, avec tout ce ramdam. » CE 21/7/2010

L'exemple du ministre Eric Woerth est bien celui d'un rapprochement coupable du pouvoir politique et d'un monde « de l'argent ». Au-delà du rappel sur les confusions entretenues par le ministre et son couple, qui relèvent

davantage d'attaques *ad hominem,* il est présenté comme le symbole d'un système que l'hebdomadaire dénonce. Ce positionnement moral est évident dans l'ultime comparaison avec le sort des millions de retraités.

4/ L'hebdomadaire s'écarte à un moment du traitement de certains de ses confrères car il refuse de cautionner certaines pratiques.

A partir d'octobre, certaines évolutions amènent l'hebdomadaire à prendre ses distances avec les « sources » ou les pratiques de quelques confrères. Un article en « une », signé L.-M. H., paraphrase un slogan célèbre du groupe l'Oréal : « *Parce que ça le vaut bien ? »*. Prenant ses distances, non sans ambiguïté, avec l'affaire, l'hebdomadaire signale la dérive de la presse « respectable » vers le sensationnel, le « voyeurisme » :

> *« Encore ! Encore ! Depuis des semaines, l'affaire Bettencourt offre aux lecteurs de la « grande » presse, c'est-à-dire d'ordinaire fréquentable, une imprenable position de voyeurs. » CE 20/10/2010*

Parce que des hommes politiques apparaissaient dans ce dossier, la presse « sérieuse » s'est lancée dans les révélations, utilisant au passage des méthodes et portant dans l'espace public des informations relevant habituellement de « l'autre » presse, la presse « people », « à scandale », « à sensations » :

> *« En principe, ce sont les lecteurs de « Paris Match », « Gala », « Voici », ou « Closer » qui se régalent. Mais un nouvel ingrédient est venu pimenter la sauce : la politique, le financement de la campagne de Sarko et du parti majoritaire.*
>
> *Cela change tout. Adieu l'affaire Bettencourt, bonjour l'affaire Woerth-Bettencourt. « Le Monde »,*

« Libé », « Le Figaro » entrent dans la danse. « Le Canard » aussi. Jusqu'à cet événement inattendu qui bouleverse à nouveau la donne : la publication par le site « Mediapart », « Le Monde » et des hebdos des transcriptions d'enregistrements clandestins réalisés par le majordome de Liliane Bettencourt. Bienvenue dans le salon de l'hôtel particulier de Neuilly. Comme si vous y étiez, l'œil au trou de la serrure. » CE 20/10/2010

Dans le rôle habituel de « surveillance » des pratiques médiatiques, le journal en profite pour rappeler ses principes (nous y revenons plus largement dans la partie consacrée aux « métadiscours ») et reconnaître la difficulté de l'exercice quand des informations ont commencé à circuler. Intervenir dans l'espace public implique aussi de tenir compte des discours recueillis et tenus par d'autres acteurs. Il est parfois impossible de feindre d'ignorer certaines informations. Il est hors de question pour autant de tout cautionner comme le précise ce passage :

« Qui peut défendre le procédé consistant à voler des conversations privées ? Sûrement pas « Le Canard », qui peut se prévaloir de quelques titres pour dénoncer les écoutes clandestines en tout genre. Mais la posture vertueuse et les moues dégoutées ont aussi leur limite. Une fois la canaillerie accomplie, et les enregistrements versés au dossier judiciaire, est-il tenable de les ignorer ? Et peut-on, sans hypocrisie, prétendre ne pas s'en délecter ? Les digues se sont rompues et le flot des révélations a même emporté des vieilleries démodées comme le secret du dialogue entre l'avocat et son client. » CE 20/10/2010

Cependant, la publication cette fois de comptes rendus médicaux sur la santé de Liliane Bettencourt, les documents « balancés » par les avocats des deux camps dans leur intégralité servent d'outils dans chaque camp, et la presse, ainsi instrumentalisée, se comporte en *« bon petit soldat »* (*CE 20/10/2010*) et se prête au jeu des révélations contre révélations. La chute de l'article tourne en dérision le prétendu travail d'enquête effectué par certains journaux :

> *« Plusieurs articles récemment publiés sur cette affaire Bettencourt ont de quoi soulever le cœur. Et aussi de quoi conduire à quelques instants de réflexion sur la merveilleuse évolution du métier de journaliste. En fait « d'investigation », mot dont se gargarise la profession, la matière –c'est bien le mot- est publiée sans réflexion, et par pages entières, pour la seule et très bonne raison que les lecteurs adorent, et en redemandent.*
>
> *Mais où sont donc passés les déontologues professionnels ? » CE 20/10/2010*

L'ironie porte sur les postures très sérieuses d'une presse qui se veut « de référence » dans l'espace public, mais s'accommoderait de pratiques dignes des journaux à scandale dont elle veut se distinguer. Le néologisme « déontologue » renforce l'idée que derrière des discours grandiloquents sur l'éthique de la profession et des journalistes, tenus par des spécialistes qui en font profession, apparaissent au grand jour des faits qui entrent complètement en contradiction avec ces idéaux.

L'accusation de « servir » aux lecteurs des informations indignes parce qu'il en est friand demande également une analyse plus approfondie. Nous reviendrons sur les implicites de cette formulation dans la partie sur les discours tenus par le journal sur ses pratiques.

5/ L'enquête « dévie » ensuite sur les pratiques policières et la question de la protection des sources.

La première alerte se retrouve à la « une » du 15 septembre 2010 sous le titre « A l'écoute du « Monde » ». Ici, à nouveau, l'attaque de l'article remet en perspective l'événement qui vient de survenir en rappelant que l'hebdomadaire avait déjà écrit sur la probable inefficacité d'une nouvelle loi sur la protection des sources :

> *« Il ne fallait pas se faire trop d'illusions, mais tout de même, le réveil est brutal. La belle loi sur la protection des sources des journalistes qui sent encore le neuf vient de prendre un sacré coup de vieux. En vigueur depuis le 4 janvier dernier [...] elle n'a pas eu le moindre effet sur l'enquête de police qui a conduit à l'identification de la source d'un journaliste du « Monde ».*
>
> *La publication de longs extraits des procès-verbaux, venant tout droit de la brigade financière, chargée de l'affaire Bettencourt, avait prodigieusement énervé l'Elysée. Surtout quand ces PV mettaient Eric Woerth en fâcheuse posture. Beaucoup moins quand d'autres PV, publiés cette fois par « Le Figaro » le dédouanaient.»*
>
> *CE 15/9/2010*

Si l'Elysée va démentir très fermement être intervenu, l'implication de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur) dans la recherche des sources du journaliste du « Monde » ne fait pas de doute pour l'hebdomadaire. Et la DCRI, service de contre-espionnage, est dirigée par Bernard Squarcini, *« grand pote de Sarko » (CE 15/9/2010).*

Après cet article, les interventions du *CE* sur l'affaire Woerth-Bettencourt vont se déplacer sur ce terrain de la protection des sources, autre grande thématique de l'hebdomadaire. Six articles à la « une » vont se succéder jusque début décembre : nous les détaillons par ailleurs dans la partie de notre étude consacrée aux sources. L'article s'achève sur le conflit *« structurel, dialectique »* qui oppose tout gouvernement qui cherche à *« mettre le nez dans les secrets de la presse »*.

6/ **Le « mélange des genres », pour l'hebdomadaire, c'est également l'intrusion du pouvoir exécutif dans le pouvoir judiciaire.**

Nous retrouvons donc la vigilance revendiquée de l'hebdomadaire à l'égard du bon fonctionnement des principes démocratiques, en l'occurrence la nécessaire séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, et les limites des fonctions régaliennes de l'Etat.

Le fait que le dossier soit « récupéré » par le procureur Courroye constitue pour l'hebdomadaire un sérieux risque de dérapage, même s'il signale un peu plus loin qu'il ne sera pas seul, et que sa tâche s'annonce délicate : *« Pour remplir sa mission sans se ridiculiser, il va lui falloir jouer serré : ce n'est pas gagné »*. L'hebdomadaire suivant de près les enchaînements judiciaires de l'affaire en arrive, le mois suivant, à suspecter l'Elysée d'être très embarrassé par le dossier et donc à chercher à retarder certaines enquêtes.

A la « une » du 28 juillet 2010, l'affaire Woerth-Bettenecourt est omniprésente : quatre caricatures y font référence, le titre de la tribune sur toute la largeur de la page annonce ironiquement une exclusivité : *« Eric Woerth craque devant la brigade financière : « Ca suffit, allez vous faire Maistre » »*, un bandeau annonce pour la page 3 : *« L'Elysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie »*. En page 3, l'article intitulé *« La haute voltige du procureur Courroye »* détaille l'implication de l'Elysée dans le traitement de cette affaire :

« Pour l'Elysée, la réponse ne souffre pas de discussion. Placé à la tête du parquet de Nanterre par la seule volonté du prince, et contre l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Courroye est là pour servir et éteindre le feu. Accablé d'honneurs et de marques de considération par Sarko, le magistrat ne doit qu'à ses propres maladresses, notamment dans la gestion de son conflit avec la juge Prévost-Desprez, de ne pas être procureur de Paris. A son poste actuel, il a donc, aux yeux du Château, un devoir et un seul : protéger le Président et son ministre Eric Woerth. Tout le reste est littérature. » CE 28/7/2010

7/ L'hebdomadaire n'oublie pas « l'arrière-plan » politique qui constitue sa ligne directrice en 2010 : il s'agit d'un ministre de N. Sarkozy.

L'éditorial du 30 juin « Un déni, des deniers... » vise à nouveau très explicitement le président :

«Certes, il est difficile de chiffrer, même approximativement, les économies que vont engendrer ces sages sacrifices sarkozyens. Ils s'attaquent à la gestion ministérielle, mais, à l'exception de la garden-party et des chasses présidentielles, épargnent le budget élyséen. Pas question de revenir sur l'augmentation de 170% du salaire présidentiel, ni de reporter à des jours meilleurs Air Sarko et sa facture de 180 millions d'euros. Le message aux ministres est clair : les économies sur le train de vie de l'Etat, c'est vous, le roi, c'est moi ! » CE 30/6/2010

De même que les discours sur l'affaire Woerth-Bettencourt sont à replacer dans une séquence plus longue, le lien avec le mandat du président en exercice est à l'arrière-plan et régulièrement évoqué, comme dans l'extrait précédent. A tel point que, comme dans cet exemple, le sujet de départ paraît n'être qu'un prélude pour en venir à l'essentiel : ici le train de vie de l'Elysée, comparé à celui d'un monarque qui loge au « Château » (voir extrait précédent, *CE 28/7/2010).* On songe évidemment à la formule qu'aurait prononcée Louis XIV devant le Parlement : « L'Etat, c'est moi. ».

L'éditorial du 24 novembre 2010 est titré : *« Vestiges en eaux troubles »*. A nouveau centré sur le président de la république, il est largement consacré à une autre affaire qui refait surface, l'affaire « Karachi », objet d'une pleine page intérieure (page 3) où elle côtoie un nouvel article sur Eric Woerth : « *Dangereuse course d'obstacles pour Woerth »*. La fin de l'article va effectuer des rapprochements entre les affaires :

> *« Au-delà de son aspect rétro, cette affaire des sous-marins de Karachi est surtout une sorte de salmigondis putrescent et confus d'informations, de supputations et d'amalgames où l'on peut trouver non pas son bonheur, mais plutôt le malheur du camp auquel on entend nuire. Ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont les preuves. Et aucune, dans l'état actuel des investigations et du dossier, ne vient étayer l'implication du président de la « République irréprochable ». Le problème est ailleurs. Car, si embrouillée et trouble qu'elle soit, cette affaire est une affaire d'Etat. Et à ce titre, au moins, le chef de l'Etat en question ne peut se dédouaner en se contentant de la qualifier de « fable ». […] Derrière les dénis déjà multipliés tout au long de l'affaire*

Bettencourt, ce genre de défense, surtout quand on se targue de « transparence », ne peut qu'alimenter toutes les suspicions. Et, pour revenir dans le rétro, ne peut que rappeler les aspects les plus délétères d'un Etat-RPR qu'il vient, si l'on ose dire, de remettre aux affaires.» CE 24/11/2010

L'hebdomadaire reconnaît donc les limites de ces informations qui seraient susceptibles de mettre en cause le président. La critique porte davantage sur la manière dont il répond à ces interrogations et le climat que tout ceci engendre.

La dénonciation récurrente du décalage entre des discours tenus par le chef de l'Etat sur la transparence et la « République irréprochable » et des faits particulièrement « embrouillés » est renforcée ici par une série de termes qui en sont l'exacte antithèse : « salmigondis », « amalgames ». La violence de l'adjectif « putrescent » pour qualifier ce nouveau climat, faisant écho au caractère « délétère » du gouvernement (l'Etat-RPR) précédent met l'accent sur une atmosphère particulièrement malsaine de décadence.

La frontière ici entre registre satirique et dénonciation violente d'un système qui polluerait l'ensemble de la vie politique et sociale du pays est difficile à établir.

8/ Un jugement d'ordre « moral » conclut l'enquête.

La fin de l'éditorial du 21 juillet 2010, signé cette fois Jean-Luc Porquet, va au-delà de la personne du président.

« Argument ressassé ces dernières semaines par les sarkozystes aux abois : dénoncer ces jeux troubles des politiques avec l'argent, c'est entonner le refrain du « tous pourris » qui fait le lit du populisme. Mais non, voyons : ce que met à nu l'affaire

> *Bettencourt, c'est l'existence de ce tout petit monde, celui d'où vient Sarkozy, où il a mené l'essentiel de sa carrière politique : Neuilly. On l'avait presque oublié depuis son abandon du style bling-bling, mais voilà que ça nous revient : Neuilly est au pouvoir. Cette caste des beaux quartiers n'a certes aucune « détestation de l'argent ». On y vit entre soi, ministres, financiers, héritières, avocats fiscalistes, requins de haut rang, moustiques plus ou moins piquants. On se revendique de la « droite décomplexée ». On grenouille plus pour gagner plus. Et si les domestiques n'écoutaient pas aux portes, le monde serait parfait. » CE 21/7/2010*

Les analyses dépassent « l'affaire Bettencourt ». Replacée dans une série d'événements, comme nous l'avons illustré précédemment, dépassant également la « cible » habituelle que constitue le président Nicolas Sarkozy, l'éditorial voit dans l'affaire en question un symbole du quinquennat, celui d'une *« droite décomplexée »*.

L'essentiel de la critique est d'ordre moral : les puissances de l'argent sont à présent totalement imbriquées avec le pouvoir politique. Un petit monde issu du même moule aurait l'habitude de mener grand train parce que le monde politique au pouvoir actuellement les protège. Avec cette métaphore de Neuilly en grande maison bourgeoise où des domestiques en sont réduits à « écouter aux portes » pour éventuellement comprendre voire dénoncer les ententes les plus grossières, c'est donc une société profondément injuste et marquée par l'ascendant d'une forme de caste qui se confirmerait.

Le premier septembre, les nouvelles révélations apportées par le journal se justifient également dans l'éditorial en termes axiologiques. Les mots utilisés par le ministre pour sa défense sont repris entre guillemets pour accentuer le décalage entre des propos et des actes. Il s'agit d'une autre constante des analyses effectuées par l'hebdomadaire :

> *« Tout cela ajouté aux autres « turpitudes » rend la situation de plus en plus intenable pour un ministre censé délivrer au pays des leçons d'égalité et de « raison » sur les retraites. » CE 1/9/2010*

L'enquête occupant toute la page 3 du 30/6/2010, surtitrée « *La carrière de Worth dédiée au mélange des genres* » est très représentative de la mise en cohérence de l'information pratiquée dans le discours satirique. Des rappels historiques sur des affaires précédentes viennent confirmer la trajectoire d'un ministre qui a finalement toujours entretenu des ambiguïtés entre des fonctions électives ou des postes à responsabilité et des enjeux économiques et financiers qui ne relèvent pas de l'intérêt général.

La Mare aux Canards

La carrière de Woerth dédiée au mélange des genres

LISSE, bon élève, toujours propre sur lui et jamais un mot plus haut que l'autre, Eric Woerth ne semble pas avoir pris la mesure de l'affaire d'Etat dont il est désormais l'épicentre. « *Je n'ai rien à me reprocher* », a-t-il martelé, inlassablement, au cours du « Grand-Jury RTL-"Le Monde" » (27/6). Comme si, en politique, il suffisait d'être innocent. Dans la tradition anglo-saxonne, on exige d'un juge qu'il soit non seulement impartial, mais qu'il donne l'apparence de l'impartialité. Innocent, irréprochable, Woerth ? L'avenir le dira. Mais ce n'est pas le sujet.

Est-il possible d'être à la fois trésorier du parti majoritaire et ministre du Budget, avec autorité sur l'administration fiscale ? « *Je n'interviens jamais* », proclame Woerth. « Le Canard » fait, ci-dessous, le portrait d'un discret conseiller du ministre qui, entre mondanités, business et réseaux d'influence, collecte des fonds pour l'UMP. Il nous faut croire, sur parole, que les généreux donateurs n'obtiennent, ni n'espèrent, la moindre indulgence fiscale. Comme nous sommes invités à avaler que le dossier Bettencourt a été traité sous le regard indifférent d'un ministre du Budget dont l'épouse touche un salaire annuel de 180 000 euros net pour ses bons et loyaux services dans la gestion de la fortune de... Liliane Bettencourt.

Il faut, décidément, avoir la foi pour se convaincre encore que nulle intervention n'est venue perturber l'affaire Wildenstein, autre énorme histoire de succession, dont certains protagonistes ont des liens avérés avec Woerth, toujours lui. « Liens » ne veut pas dire complicité. Mais l'innocent Woerth a tout de même quelque chose à se reprocher : s'être fait une spécialité de ce mélange des genres qui laissent partout s'insinuer le poison du soupçon. Même au sein de la majorité. Juppé vient de désapprouver ce cumul des fonctions, et Lagarde appelle de ses vœux une « clarification » dans la répartition des rôles.

A la faveur, si l'on ose dire, de ces interrogations, le passé ressurgit, et parfois cruellement. Avant d'être trésorier et ministre, Woerth était, dans son jeune temps, cornaqué par un premier prix de vertu : Jean-François Mancel, il travaillait avec la célèbre Louise-Yvonne Casetta, spécialiste des fausses factures au RPR. Et il dirigea un organisme public dont la gestion lui a valu, de la part de la chambre des comptes, une mémorable volée de bois vert, avec des accusations de dangereux mélange des genres. Tiens, déjà ?...

Un rabatteur de fonds auprès du ministre

C'EST un homme de l'ombre. Un proche collaborateur d'Eric Woerth, membre de son cabinet au ministère du Budget, qui l'a suivi Rue de Grenelle, au Travail, mais qui ne figure sur aucun organigramme officiel.

La nomination d'Eric de Sérigny – c'est son nom – n'a jamais été publiée au « Journal officiel », contrairement à celles des autres membres des différents cabinets de Woerth. Sa fonction, indiquée sur sa carte de visite ornée du logo tricolore de la République – « *Relations avec le monde économique* » – est vague à souhait. Mais son rôle, lui, est stratégique : rabattre, grâce à son somptueux carnet d'adresses, de généreux donateurs à l'UMP. Pas grand-chose à voir avec le Travail ou l'Emploi. Passons...

Conseiller d'un ministre qui pratique le mélange des genres, Eric de Sérigny a suivi son exemple. Il était, en même temps, « senior advisor » (conseiller principal) chez un gestionnaire de fortune. Expliquait-il a ses riches clients qu'un don à l'UMP serait un placement rentable ?

Comme Eric Woerth, son patron, Sérigny pratique le mélange des genres. Ce chasseur de fonds pour le compte du ministre-trésorier est, lui aussi, à cheval sur deux mondes : conseiller de Woerth, il est, dans le civil, gestionnaire de portefeuilles de clients fortunés. Hier chez Richelieu Finances, aujourd'hui au service du financier Bernard Lozé. Quelle que soit sa casquette – politique ou business (*voir documents ci-contre*) – il fréquente les mêmes gens, dans les mêmes salons dorés.

Filière d'aristos

Eric Le Moyne de Sérigny – son patronyme complet – est l'infatigable animateur du « Premier Cercle ». Ce club regroupe un millier des plus généreux donateurs ayant versé leur obole (7 500 euros par an au maximum) au parti de Sarkozy. Son trésorier – surprise – n'est autre qu'Eric Woerth.

– *C'est l'homme-orchestre qui s'occupe de mettre en relation les industriels avec le ministre* », commente un financier – lui-même contributeur de l'UMP – qui l'a beaucoup fréquenté. Sérigny se dépense sans compter en repas et réceptions de toutes sortes. Un jour, il réunit au très aristocratique Jockey Club, auquel il appartient, les membres les plus fortunés pour un déjeuner présidé par Woerth et destiné à recueillir des dons pour l'UMP. Une autre fois, c'est un dîner à Bercy, toujours en présence de son cher ministre. Mais avec seulement une poignée de convives bien disposés à l'égard de l'UMP. – *La, je n'avais pas le niveau, je n'ai pas été invité* », commente notre financier, fort dépité.

Tout-Paris argenté

Il faut dire que Sérigny connaît par cœur la haute société. Agé de 64 ans, portant beau – « *un séducteur* », de l'avis de tous, amis comme ennemis –, il est le fils de l'ex-directeur de « L'Echo d'Alger », Alain de Sérigny. Il a commencé dans la vie avec une cuillère en argent dans la bouche, fréquentant la très chic école des Roches puis la fac de droit de Paris avant de devenir directeur de banque, notamment chez Rothschild. Il rencontre ceux qui comptent dans le Tout-Paris des affaires. Marié un temps à Sophie Desmarais – la fille de l'homme d'affaires canadien, associé au baron belge Albert Frère, chez qui Sarko aimait à passer des vacances –, il a gardé d'excellentes relations avec son richissime ex-beau-père.

Ses amis, parmi lesquels Patrice de Maistre, le fondé de pouvoir de Mme Bettencourt, sirotent en sa compagnie un drink au Polo de Paris, dans le bois de Boulogne. Ou fument un cigare à l'Association d'entraide de la noblesse française. Ou chassent en Sologne, en Russie et en Afrique. Ou encore exhibent leur chapeau lors du Prix de Diane (sponsorisé par Hermès, dont Mme Woerth vient d'intégrer le conseil de surveillance), sur les pelouses de Chantilly. Woerth est le maire de la commune des princes de Condé, où son épouse a monté une écurie avec d'autres dames argentées. Echange de bons procédés entre amis, Sérigny, à l'occasion, est de bon conseil pour souffler à son ministre les noms des citoyens méritants qui rêvent de la Légion d'honneur.

Complétement faux, a répondu en substance Sérigny au « Canard ». Les réunions qu'il reconnaît organiser le sont dans le cadre de sa « *mission totalement bénévole* » et « *en aucun cas pour le compte de l'UMP* ».

Il s'agit seulement, précise-t-il, de permettre au ministre « *d'appréhender la situation économique et financière des sociétés françaises à travers des exemples concrets* ». Avec un pareil mentor, Woerth est sauvé !

Hervé Martin

L'enfance d'un chef trésorier

UN oubli, sans doute : dans la biographie officielle d'Eric Woerth sur le site Internet du gouvernement, le ministre du Travail (et des retraites) indique qu'il a bossé chez Peugeot de 1982 à 1990. En réalité, entre 1987 et 1990, il ne travaillait plus chez le géant de l'aluminium. « Le Canard » s'est permis de reconstituer sa carrière et de mettre son bec dans ces trois années qu'il semble vouloir cacher. Ce qui serait dommage.

Car, tout petit, Eric Woerth affichait déjà un amour particulier pour le pot de confiture. Trentenaire en 1987, il est recruté par Jean-François Mancel, le très honnête président du conseil général de l'Oise et secrétaire général du RPR, qui lui confie la direction de l'Agence de développement de l'Oise (ADO). Woerth embauche alors comme adjointe Louise-Yvonne Casetta, la célèbre « banquière » de la Chiraquie dans les années 80 et 90. Proposée aux fausses factures et aux célèbres mallettes de billets du RPR pendant six ans, celle-ci a besoin d'un point de chute tranquille et moelleux

Etudes délirantes

Le jeune Woerth va bientôt réaliser des prouesses, saluées, en 1992, par la chambre régionale des comptes. En deux ans, il augmente son propre salaire de 44 %, s'attribue une voiture de fonction (qui n'était pas prévue dans son contrat initial). Et, surtout, il fait régler par l'ADO ses frais d'avocat pour un litige qui, toujours selon les magistrats, « *n'avait qu'un caractère personnel* ». Sans oublier des honoraires illégaux au directeur adjoint du département et d'énormes dépenses de Jean-François Mancel en voyages à l'étranger et déjeuners dans de très sélects restaurants parisiens. Woerth passe aussi des marchés publicitaires juteux à une boîte qui a le bon goût de sauver de la faillite une petite entreprise appartenant... à Jean-François Mancel.

Le futur ministre manifeste également un goût précoce pour les travaux d'expertise commandés à des sociétés privées. Ainsi demande-t-il une étude sur les « *comportements face à la brosse à cheveux* », problématique décisive pour le développement de l'Oise. De même, il confie à un intervenant extérieur une mission sur la valorisation des « *déchets et rebuts de pommes* ». Il était trognon, ce jeune dirlo. Une autre étude est jugée de « *qualité médiocre* » par les magistrats. Mais elle a un mérite : elle a été commandée au cabinet Bossard Consultants. Celui-là même qui va recruter Woerth aussitôt après son départ de l'Agence de développement de l'Oise.

Le futur trésorier de l'UMP se distingue aussi en réservant dix places (à 300 euros le menu) au « *dîner pour la France* », organisé en 1988 et destiné à faire cracher au bassinet de la campagne présidentielle de Chirac. Droit dans ses bottes, le fringant Woerth se justifie auprès de la chambre des comptes en expliquant que ce dîner a pu « *contribuer à l'amélioration de la performance des entreprises de l'Oise* ».

A son départ de l'ADO, en 1993, Woerth est nommé trésorier du RPR (où il retrouve son amie Louise-Yvonne Casetta), puis directeur financier de la campagne de Chirac à la présidentielle de 1996. Il a vite appris.

Alain Guédé

● **Jean-François Mancel** (l'ancien mentor d'Eric Woerth, a réussi une éblouissante reconversion après sa condamnation pour « prise illégale d'intérêt » dans la gestion du conseil général de l'Oise. Constamment réélu député, il siège désormais à la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée, chargée de vérifier la saine gestion des fonds publics. Et ses collègues s'apprêtent à l'élire, le 6 juillet, au poste de rapporteur de la commission d'enquête sur les mécanismes de la spéculation. Sûrement à l'unanimité.

Trois membres de l'état-major de l'Agence de développement de l'Oise figurent sur une plaquette éditée en 1987. De gauche à droite : Louise-Yvonne Casetta, la « banquière » du RPR, plusieurs fois condamnée, Jean-François Mancel, alors secrétaire général du RPR, également condamné, et Eric Woerth, blanc comme neige (deux autres innocents salariés de l'ADO ont été floutés sur ce document).

UNE RÉUNION DE DONATEURS DE L'UMP ANNULÉE

Woerth abuse de la crème de Chantilly

UN patrimoine évalué à plusieurs milliards d'euros. Un conflit entre héritiers qui révèle une gigantesque évasion vers des paradis fiscaux. Et un ministre du Budget et des Impôts... parfaitement apathique. Le dossier Bettencourt ? Non, l'affaire Wildenstein, du nom du célèbre collectionneur et marchand de tableaux décédé en 2001, laissant en friche une fabuleuse succession.

Lorsque son mari, Daniel, disparaît, Sylvia Wildenstein se croit presque ruinée. Les deux fils du milliardaire ont affirmé à leur belle-mère qu'il n'avait plus un radis. Il faudra quatre ans d'efforts à son avocate pour se rapprocher de la vérité. Un expert réévalue le patrimoine. Un conflit d'héritiers qui révèle une gigantesque évasion vers des paradis fiscaux. Et un ministre du Budget et des Impôts... parfaitement apathique. Le dossier Bettencourt ? Non, l'affaire Wildenstein, du nom du célèbre collectionneur et marchand de tableaux décédé en 2001, laissant en friche une fabuleuse succession.

Lorsque son mari, Daniel, disparaît, Sylvia Wildenstein se croit presque ruinée. Les deux fils du milliardaire ont affirmé à leur belle-mère qu'il n'avait plus un radis. Il faudra quatre ans d'efforts à son avocate pour se rapprocher de la vérité. Un expert réévalue l'estimation des tableaux recensés dans le patrimoine familial. Celui-ci, initialement estimé à 42 millions d'euros, s'établit désormais entre 120 et 380 millions. Un fabuleux stock de 180 toiles de Bonnard avait par exemple été « oublié »... L'expert mentionne aussi « *l'existence de trusts familiaux dans lesquels une part substantielle du patrimoine des Wildenstein serait transférée* ».

Au fur et à mesure des recherches effectuées par le clan Sylvia Wildenstein et par un administrateur judiciaire, les estimations explosent : elles se chiffrent maintenant en milliards. Les fameux « *trusts familiaux* » – des entités juridiques anonymes, situées dans des paradis fiscaux, auxquelles on confie un bien pour les soustraire soit à la vue du fisc, soit à la curiosité d'associés ou de parents – abritent des merveilles.

Des chefs-d'œuvre de Van Gogh, Renoir, Picasso, Rembrandt, etc., mais aussi un îlot (baptisé Xanadu) dans les îles Vierges, des bateaux, des avions. S'ajoutent aussi à cet héritage une écurie de courses, un château dans l'Essonne, une résidence en Suisse, des immeubles à New York, des galeries à Londres et à Tokyo, et un modeste ranch de 30 000 hectares au Kenya...

Revancharde, les avocats de Sylvia Wildenstein alertent aussitôt le fisc et citent les noms de plusieurs refugés, comme le Sylvia Trust, aux Bahamas, et le David Trust, à Guernesey. Sans succès. La justice, elle, prononce, en 2008, une étonnante décision.

Selon la cour d'appel de Paris, les fils de Daniel Wildenstein ne sont pas responsables des montages inventés par leur père et leur grand-père, fondateur de la dynastie, même s'ils en bénéficient. Et « *l'évasion du patrimoine dans des sociétés étrangères et des trusts, conforme à la tradition familiale de transmission des biens aux héritiers directs, ne leur est pas imputable* ».

Pirates des Caraïbes

La tranquille indulgence de ce jugement pour « *la tradition d'évasion du patrimoine* » ouvre aux riches indélicats un boulevard qui aurait dû conduire l'administration fiscale à réagir. Dirigé depuis un an par Eric Woerth, le ministère du Budget ne demande pas à la garde des Sceaux de former un pourvoi en cassation « *dans l'intérêt de la loi* ». « *Je n'ai pas d'informations concernant une enquête diligentée sur ces trusts* », indique une proche du ministre, interrogé par « La Canard ».

Tout récemment, le 16 juin, la même cour d'appel a rejeté une demande de révision de l'arrêt de 2008, fondée sur l'apport d'éléments inédits au sujet de deux nouveaux trusts, Sona Trust (Guernesey) et Delta Trust (îles Caïmans). Et, malgré les vraies déclarations de Woerth sur la lutte contre les paradis fiscaux, le fisc reste léthargique.

Cette inaction risque d'être (sournoisement) commentée à la lumière des liens dudit Woerth avec Guy Wildenstein, 76 cadet du collectionneur... Membre fondateur de l'UMP, Guy rencontre fréquemment son ministre d'ami à Chantilly, où les Wildenstein entretiennent des chevaux de course. Ou rue La Boétie, à Paris, l'Institut Wildenstein jouxtant le siège du parti présidentiel.

Sarko lui-même ne parle-t-il pas de son « *ami Guy* » ? Lors de sa campagne de 2007, Wildenstein a joué les agents électoraux pour lui : résident newyorkais, il portait le titre pompeux de « *délégué de l'UMP pour la côte Est des Etats-Unis* ». A ce titre, il a reçu (en mars) Woerth, alors trésorier de la campagne, de même que Devedjian et Donnedieu de Vabres, officiellement venus visiter leurs compatriotes outre-Atlantique. Avec l'idée d'obtenir quelques voix, mais aussi quelques oboles ?

Jean-François Julliard

BAL MASQUÉ CHEZ LILIANE

Des trous dans la défense de Bercy

LORS de ses investigations, l'administration fiscale a mis un sérieux coup de pied dans la fourmilière française de comptes bancaires au Liechtenstein. Finalement Banier sera (modérément) « *redressé* » pour quelques largesses accordées à des proches. A l'époque, les agents des Impôts n'enquêtent pas sur les dons de Mme Bettencourt à son photographe préféré.

Deuxième épisode : en janvier 2009, le procureur de Nanterre signale à Bercy une odeur persistante d'argent pas clair qui flotte autour de la plainte d'« abus de faiblesse » dont aurait victime Mme Bettencourt. Selon Philippe Parini, le procureur Courroye citait, dans son courrier, « *le seul nom de Banier* (...). *Il n'y a pas de Mme Bettencourt* ». Aucune allusion, notamment, à l'île d'Arros, aux Seychelles, que la femme la plus riche de France a détenue, un moment, sans jamais la déclarer au fisc, et dont l'existence est pourtant évoquée dans le dossier de Courroye.

C'est seulement huit mois après avoir être alerté par le parquet de Nanterre que le fisc demande la communication du dossier. Et il en faut encore six pour que celui-ci atterrisse dans les services fiscaux. Soit quatorze bons mois de retard à l'allumage. Comme disait Eric Woerth, alors ministre du Budget, la lutte contre la fraude fiscale ne souffre aucun délai.

Figure 45:Le mélange des genres CE 30/6/2010, page 3

Conclusion partielle

L'exemple du traitement de l'affaire politique Woerth-Bettencourt est emblématique du travail hebdomadaire de la parution satirique. Le cheminement de l'argumentation ici évoqué se répète régulièrement dans le traitement d'autres affaires et démontre que la dimension satirique, dans cette parution, est indissociable d'un positionnement éthique dont nous détaillerons, en dernière partie les enjeux.

Il faut tout de même distinguer dans la teneur de ces argumentations, ce qui relèverait d'une prise de position réellement « engagée » (nous préciserons dans la partie suivante cette formule), et le travail habituel du journaliste, au *CE* comme dans d'autres parutions d'ailleurs. Le discours sur l'univers politique du *CE* se refuse à être le lieu de « *querelles partisanes ou dogmatiques* »[310]. Lors de nos entretiens, J-F Julliard réduisait à 10 ou 15 % le nombre d'articles où s'exprimait réellement une opinion (pour une centaine d'articles rédigés chaque année). Ce qui ne signifie pas, dans l'acception que nous avons redéfinie dans cette partie, que les autres articles ne relèvent pas de l'argumentation.

Le travail d'analyse de la une, et de l'éditorial en particulier, a permis de dégager des thématiques récurrentes dans le discours satirique sur l'actualité politique, économique et sociale. Nous ne sommes guère étonné de constater que l'observation de la politique française et des politiques économiques est constante, et porte sur des thématiques liées aux respects des institutions républicaines (la séparation des pouvoirs, le fonctionnement du monde judiciaire, les fonctions régaliennes…) et d'un certain nombre de valeurs (la défense des plus fragiles économiquement et socialement, pas de mélange des

[310] Notamment lors de notre entretien du 15/4/2010.

genres entre monde économique et politique, surveillance des conflits d'intérêts…). Mais nous avons aussi mis en évidence l'attention portée au « vocabulaire » de la politique, à l'observation du fonctionnement des médias et des processus de communication des politiques et du monde médiatique. Cette dimension réflexive sera l'objet essentiel de notre dernière partie.

C'est justement en observant et en repérant les éléments de langage des uns et des autres, les plans médias, les plans de communication, que l'hebdomadaire assoit son argumentation[311]. Elle comporte une critique de la communication qui est aussi au service d'une argumentation plus générale.

[311] Cette constatation est confirmée par l'entretien avec J-F Julliard, le 15/4/2010.

QUATRIEME PARTIE : UNE PLACE A PART DANS L'ESPACE PUBLIC ?

Figure 46 : Décrypter les stratégies de communication politique CE 10/3/2010

I. Sur le fil : le jeu sur les limites, caractéristique du discours satirique

1. Le secret révélé

Le travail d'enquête des journalistes, et notamment celui sur lequel insistent les journalistes du *CE* lorsqu'ils sont amenés à évoquer leurs pratiques, les amène à effectuer un tri, des choix, entre ce qui doit paraître dans l'espace public et ce qui doit rester secret. Cette mise en visibilité suscitera des remous, de « l'émotion ». L'hebdomadaire en souhaite des reprises dans d'autres médias. Il tente même de les anticiper et de les susciter depuis quelques années par le réseau social *Twitter* qui lance des « alertes », dès le mardi, sur les articles qui vont paraître le lendemain.

Lors de nos entretiens avec les journalistes du *CE* (Jean-François Julliard, Erik Emptaz), dans les propos tenus sur la définition de leur place dans l'espace public (notamment Claude Angeli, lors d'entretiens récemment radiodiffusés)[312], il nous est très clairement apparu que, pour l'hebdomadaire, l'essentiel se trouvait bien dans ces enquêtes et la révélation de certains aspects restés cachés jusque là. A tel point que la dimension satirique de la parution en paraissait finalement secondaire. Or, c'est justement dans ce décalage entre un discours sur les pratiques très solidement argumenté et l'image parfois bien plus légère que l'on attribue à la satire et la caricature, que réside le point le plus intéressant de notre approche des enjeux en sciences de l'information et de la communication.

[312] Nous aurons l'occasion de citer précisément certains de leurs propos dans les pages suivantes.

1.1. Secret et rumeur

La révélation de « secrets » dépend aussi de la « valeur » de cette information. Est-elle fondée, vérifiée ? Sinon, ces secrets relèvent davantage du commérage ou de la rumeur.

Or, nous sommes loin, avec le *CE*, du fonctionnement des rumeurs, et même si des analyses comme celles de Paillart sont tout à fait intéressantes dans la réflexion sur la publicisation, nous avons pu constater que cette dérive vers la rumeur (et en particulier sur la vie privée des acteurs sociaux) était une limite que les journalistes de l'hebdomadaire ne voulaient absolument pas franchir. La définition de la rumeur comme « système » illustre bien, à l'issue du travail effectué sur l'hebdomadaire, ce qui constituerait la liste des approximations expliquant la différence entre la rumeur et le travail d'information, fondé sur des preuves.

> *« Car elle est un système d'idées, simple sans doute, mais, néanmoins, système. Ce sont toujours des motifs rudimentaires qui se colportent, leur pauvreté permettant leur diffusion. Mais ce sont bien des idées reliées les unes aux autres par toutes les ressources de la raison naturelle. La rumeur utilise autant la déduction que l'induction. Elle spécule sur des faits invérifiés en arguant de leur vraisemblance et de leur plausibilité. Elle se laisse entraîner par des analogies, par des associations, par des correspondances. Elle bricole avec des faits partiels, avec des suppositions, avec des hypothèses, avec des mises en relation d'éléments dispersés et hétérogènes. Elle construit un système explicatif qui donne cohérence à ce qui, à première vue, paraît ne pas en avoir. Par la combinaison de raisonnements, elle se construit en transformant de simples indices en preuves. »*[313]

[313] Paillard Bernard (2009), La rumeur, ou la preuve ordinaire. In: *Communications*, 84, 2009. Figures de la preuve [Numéro dirigé par Rafael Mandressi] pp. 119-135.

La rumeur finit par présenter comme des preuves, l'aboutissement de toute une série d'amalgames. Elle aboutit, de manière artificielle, là où le travail du journaliste commence. Sans trace, sans fait vérifié, sans document, la publication d'une information ne peut être envisagée au *CE*. Il s'agit, à la fois, d'une règle déontologique et de la pérennité de sa légitimité en tant que source d'information (nous étayerons ce point dans le chapitre suivant).

1.2. Public / Privé

L'une des limites, à la fois légale et déontologique, est à établir dans la séparation entre ce qui relève de la sphère privée et ce qui appartient à la sphère publique.

Or les hommes politiques français contemporains, à l'image de ce qui s'était dessiné aux Etats-Unis, par exemple, depuis longtemps déjà, ont contribué à brouiller les pistes. M. Lits évoque cette « contamination » de l'information par le « people ». Sans jeter l'anathème sur cette évolution, il constate la complexité de ces mélanges et leurs conséquences.

> *« Ce nouvel espace public a partie liée avec l'émergence forte du divertissement, de la marchandisation de l'information, de la spectacularisation, dont la presse people serait la quintessence. Désormais, presque tout peut être dit et montré dans l'espace public, y compris ce qui relève du privé, de l'affectif, de l'émotionnel. Ce qu'a bien compris ce grand communicateur qu'est Nicolas Sarkozy. Tout projet politique doit intégrer, dès le départ, une stratégie de communication dans laquelle la présence médiatique, y compris dans la presse people, sera déterminante. Dès lors, l'homme politique acceptera souvent les propositions qui lui sont faites de mettre en*

scène sa vie privée, s'il pense par là toucher un public qui s'est distancié de la politique, qui s'en méfie. »[314]

Il est même possible d'y voir une évolution positive : l'homme politique descendu de son piédestal redevient un citoyen comme les autres, dont on peut découvrir des aspects plus « humains », qu'ils lui soient favorables ou beaucoup moins. M. Lits préfère s'attarder à l'étude de la construction de ces personnages people, à ces transformations du rôle classique des médias, plutôt qu'à déplorer ces évolutions.

Avant lui, Sennett ou Quéré avaient pressenti ce glissement, qui s'amplifie avec les possibilités offertes parles médias électroniques :

« Sennett développe à ce sujet la théorie de « l'incivilité » des hommes politiques contemporains. Ils sont « incivils » dans la mesure où « ils pèsent sur les autres de tout le poids de leur personnalité » [315]*. Ils suscitent l'adhésion en séduisant les citoyens, c'est-à-dire en se faisant juger exclusivement sur leurs sentiments, leurs intentions et leur capacité de produire des chocs émotifs, de « faire impression ». Une telle modalité de l'action politique exclut à la fois le jugement et l'action. Impossible de confronter les déclarations à la réalité des actes. Impossible aussi de fonder la pratique politique sur un échange d'arguments rationnels destinés à valider des énoncés normatifs. Les médias électroniques sont les principaux instruments d'une telle exclusion. Ils accroissent « l'intérêt pour la personnalité » des leaders politiques, c'est-à-dire pour leurs motivations, leurs sentiments, leurs intentions et souvent pour leur vie privée. La facilité engendrée par cet exhibitionnisme des leaders « incivils » et par la psychologisation*

---

[314] Lits Marc (2009), " La construction du personnage dans la presse *people* ", *Communication*, Vol.27/1, p. 124-138, mis en ligne le 23 avril 2010. URL : http://communication.revues.org/index1292.html

[315] Senett Richard.(1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil.

des processus sociaux contraste avec les exigences d'une communication démocratique. »[316]

Cette « *psychologisation des processus sociaux* » a donc rebattu les cartes. Exposant davantage ce qui relevait auparavant de la sphère privée, les politiques qui prennent ce risque incitent aussi des médias à s'y intéresser, comme ils avaient pris l'habitude de le faire avec des « stars » du monde cinématographique, sportif, télévisuel (les émissions de téléréalité et certains animateurs)… Certes, ces informations paraissaient avant tout dans ce que l'on appelle en France, la presse « people ». Mais que cette même presse finisse par juxtaposer dans ses parutions des images « volées » de stars et des reportages sur l'accouchement d'une ministre (Rachida Dati) ou une sortie dans un parc d'attraction du Président de la République avec une nouvelle compagne, a aussi poussé la presse d'information générale à évoquer davantage cette vie privée.

Ces nouvelles habitudes dans la circulation de l'information ont une incidence sur le traitement de l'information politique dans le *CE* dans notre corpus de l'année 2010. Si, sur le fond, la volonté de ne pas mélanger vie privée et vie publique est une valeur fortement revendiquée par le journal (voir à ce sujet le traitement de « Wikileaks », ou les enregistrements du majordome des Bettencourt, avec lesquels le *CE* prend ses distances), les allusions sont fréquentes, au détour d'un article (y compris de l'éditorial) à ce qui s'étale de la vie privée de certains, par ailleurs, dans la presse. Le dessin de presse, notamment, joue ce rôle allusif, mettant régulièrement en scène le couple Sarkozy/Bruni dans l'intimité de leur vie privée. Dans le corpus textuel, l'exemple le plus ambiguë est le « *Journal de Carla B.* », parodie d'un hypothétique journal de l'épouse du Président de la République.

Ces constatations vont dans le sens des analyses de Charaudeau :

« En tout cas, c'est à partir de la deuxième moitié du XXème siècle, celle de la médiatisation, que commence de s'abolir la

[316] Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

frontière entre public et privé. Les instances du politique et du civil sont prises dans les mêmes rets, ne sachant plus vraiment où se trouve le vrai pouvoir, la société médiatisée s'étant emparée progressivement de tout l'espace privé : celui de la vie domestique qui devrait rester dans le premier cercle des activités internes à la maison ; celui de la vie quotidienne de monsieur Tout-le-monde qui se déroule dans un espace collectif (dans la rue, à la poste, au restaurant, au bureau, dans le métro, etc.) en réglementant de plus en plus le comportement individuel ; celui enfin de la vie des sentiments qui devrait être complètement préservée du regard public, et qui pourtant se trouve sous les feux de la rampe télévisuelle. »[317]

Parmi les accusations fréquemment portées à l'égard de certains traitements médiatiques, revient finalement régulièrement celle de fabriquer de l'artificiel, de feindre l'authentique, en mêlant justement vie privée et vie publique, au détriment de cette dernière.

*« Non seulement les médias arrachent les individus dont ils parlent à l'effectivité de leur rapport au monde et encouragent chez eux le souci inauthentique de « se vendre » et de « se montrer », mais encore, ils produisent chez les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, l'illusion d'une proximité et d'une spontanéité qui, étant jouées et mises en scène, ne sont jamais, affirment les critiques, que des « **simulacres** » et des **« malversations du réel.** » »*[318]

Cette participation à la fabrication d'images artificielles est plus difficilement portée à l'encontre de l'hebdomadaire. C'est au contraire en

---

[317] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 19.

[318] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 62. Les deux expressions en caractère gras proviennent de : Baudrillard Jean (1991), *La Guerre du Golfe n'a pas eu lieu*, Paris, Galilée.

tentant de mettre au jour un certain nombre de ces dérives que s'élaborent certains articles. Ainsi avons-nous pu évoquer les articles visant à démystifier l'image de la « Première dame de France » investie efficacement dans des œuvres humanitaires : « *La fondation de Carla : une si jolie baudruche* » 21/4. Dans ce cas, la désacralisation du secret sur les activités de l'épouse du Président, amplifiée par le traitement satirique et cette métaphore de la « baudruche », cherche justement, comme c'est une constante dans les articles « politiques » du *CE*, à souligner le décalage entre une image positive que les conseillers en communication veulent promouvoir et la réalité des actes.

Si le prénom « Carla » est utilisé, il s'agit bien de souligner des activités ou interventions publiques de l'épouse du Président. Plus qu'une marque du machisme régnant au *CE*, comme l'affirme M. Coulomb-Gully dans un article récent[319], nous pouvons aussi y lire une imitation de la manière dont N. Sarkozy la dénomme, y compris en public (habitude moquée dans *Les Guignols de l'info,* à la même époque). S'il y a incontestablement, en arrière-plan, des implicites sur le fonctionnement « normal » ou mal équilibré d'un couple, dans lequel le mâle se devrait d'être dominant (ce qui est bien une caractéristique de l'ethos établi par le *CE*, comme l'indécision et l'improvisation seraient caractéristiques du président François Hollande), cet objet de recherche n'est pas le nôtre ici. En effet, si l'approche par les *gender studies* permet d'éclairer certaines tendances historiques de l'hebdomadaire, elle ne doit pas occulter, dans la perspective qui est la nôtre, les thèmes de la critique. Et ces thèmes, qui ont peut-être aussi à voir avec les questions de genre, sont d'abord les thèmes de prédilection du *CE*, tels que nous les avons rappelés au chapitre précédent, notamment ici le mélange des genres (une intervention de Carla Bruni-Sarkozy aurait été déterminante dans une décision d'un ministre et d'un préfet d'annuler un concert de rock) et le décalage entre des discours et des faits. Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'une preuve décisive, soulignons toutefois que le second article est signé par une journaliste : Dominique Simonnot, ancienne de *Libération*, qui signe la plupart

[319] Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». Communication et langages, n°177, *Les langages du genre : sémiotique et communication*, Necplus, p 75-91.

du temps la chronique *Coups de barre*, en page 5, consacrée aux affaires judiciaires. Cette charge d'une journaliste femme contre l'épouse du Président vient au moins relativiser une interprétation uniquement fondée sur le genre.

Ici aussi le discours satirique s'inscrit dans le temps. Les articles, très différents sur le fond (d'ailleurs issus de deux enquêtes signées par des journalistes différents), se succèdent sur deux semaines consécutives (21 et 28/4/2010). Les dessins de presse sont signés du même auteur : Cabu. Les mêmes jeux d'échos, caractéristiques du discours satirique, apparaissent dans le dessin (allusion au couple de « retraités » Chirac, dont le *CE* a moqué le penchant à profiter des largesses du patron de LVMH, Bernard Arnault, allusion à l'hyperactivité de « Sarko », transformé en derviche tourneur), ou la titraille (allusion à la résidence d'été de la famille de Carla Bruni au Cap Nègre, et certaines interventions de N. Sarkozy évoquées en 2010).

La fondation de Carla, c'est du genre Cap Maigre...

La première dame devait cajoler "la France qui souffre". Mais sa fondation fait surtout beaucoup de mousse avec peu de savon.

LA presse unanime avait salué la nouvelle princesse de l'humanitaire. L'UMP s'était extasiée. Voilà un an, en avril 2009, la première dame de France, Carla Bruni-Sarkozy, créait sa fondation et affichait ses fortes ambitions : « *Nous allons soutenir des projets pour les sans-abri, le milieu carcéral et les handicapés.* » Quelques mois plus tard, la même s'indignait à la une de « Macadam », le journal des SDF : « *Il y a trop de bla-bla dans la philanthropie !* » Qu'on se le dise : avec ses Pièces jaunes, Bernadette pouvait se rhabiller. Carla, elle, retrousserait ses manches l'or pour aller au chevet de « *la France qui souffre* » si chère à « *Mon Mari* ». Et ce serait du sérieux !

Depuis, sa fondation est régulièrement encensée par les gazettes Lagardère (« Match », « Elle ») et Dassault (« Le Figaro »). Le 27 mars, « Madame Figaro » consacrait encore six pages à cette faramineuse entreprise de bonnes œuvres. Et pourtant...

La Fondation Carla Bruni-Sarkozy, c'est d'abord un siège social. Une simple plaque apposée dans l'entrée du 20 *bis* de la rue La Boétie, à Paris, à deux pas de l'UMP. A l'étage, juste un petit bureau, loué dans les locaux d'une autre fondation (Sommer), qui se consacre aux animaux, avec laquelle les troupes de Carla partagent une salle de réunion. Les troupes en question ? Une vraie « task force » humanitaire : deux salariées. Une secrétaire et « la » responsable de la fondation, Cléa Martinet, une ex du cabinet de Michel Barnier. Et Carla ne met quasiment jamais les pieds rue La Boétie...

Mécénat au petit pied

Côté statuts, c'est également du solide. Un simple contrat sous seing privé, signé sur un coin de table, pas de structure juridique propre, pas de compte à la banque ni de comptes à publier : la fondation de Carla, qui n'en est pas vraiment une (il faudrait un décret en Conseil d'Etat et tout le tintouin), est placée sous l'égide de la Fondation de France. C'est cette dernière qui gère la paperasserie et l'oseille... Son président, l'ex-Lagardère-boy Yves Sabouret, méritait bien une petite récompense pour ce service : il a été élevé au rang de commandeur de la Légion d'honneur et décoré par Sarko.

Les caisses de la fondation, elles, ne sont pas complètement vides. En tout et pour tout, quatre « grands » mécènes se sont manifestés. D'abord, Carla elle-même, avec une mise de départ de 200 000 euros. La richissime Américaine Sheila Johnson, qui a fait fortune dans la télévision et s'occupe aujourd'hui de sport, a versé 150 000 euros. Lancôme a ensuite promis 500 000 euros par an pendant trois ans. Et, enfin, un requin de la finance newyorkaise, John Paulson (*voir l'encadré*), 45e fortune mondiale (12 milliards de dollars), allonge la même somme. Les sans-abri et les taulards peuvent se frotter les mains ? Pas tout à fait...

Balades avec Lancôme

Pour l'instant, les malheureux n'ont pas vu la couleur d'un euro. L'argent du sieur Paulson est destiné à financer des bourses d'échanges pour étudiants d'écoles d'art françaises et américaines. Quant au reste, attachez vos ceintures : le seul vrai programme lancé par Mère Carlita répond au chic nom de « Révélations Lancôme », ou comment aider 170 gamins de lycées défavorisés à embrasser une carrière d'artiste. Sur le site Internet de la fondation (payé par l'Elysée à hauteur de 50 000 euros), le programme est tonitruant : « *Découverte des métiers de la création* », « *organisation d'ateliers* », « *master-class* », « *préparation aux concours* », etc. Sur le terrain, il a démarré en trombe : le mois dernier, un architecte-designer d'établissements huppés, Patrick Jouin, est allé expliquer son métier à une classe de terminale à Dreux. C'est déjà très impressionnant. Mais il y a mieux : une sortie de lycéens a aussi été organisée dans les musées parisiens. Le genre de journée que tous les bahuts montent sans fondation, avec juste un bus et une quête auprès des parents d'élèves.

Soyons justes et complets, les centaines de milliers d'euros de la fondation accomplissent d'autres miracles. Une dizaine d'associations, qui développent des activités culturelles en milieu rural et dans les quartiers, ont aussi reçu un petit chèque de Carla, entre 7 000 et 28 000 euros. Le département de la Creuse n'aurait pas fait mieux.

Et notre bienfaitrice nationale ne ménage pas non plus sa peine pour arpenter l'arrière-pays, à la rencontre des miséreux. Un déplacement a particulièrement marqué l'action de la première dame de France : au mois de février dernier, elle s'est rendue – par le train, s'il vous plaît – en Anjou, et y a rencontré des bénévoles auxquels elle a versé 7 000 euros pour lutter contre l'illettrisme dans une usine. Une visite express de deux heures, un quart de page dans l'édition locale d'« Ouest France ». Tremblez, Bernadette Chirac, Bill Clinton et Bill Gates !

« *Carla, c'est surtout l'ambassadrice*, explique Cléa Martinet. *Quand elle se déplace, on ne prévient pas la presse, pour éviter la cohue des journalistes.* » Et, surtout, éviter les fous rires ?

Raid sur la banlieue

Parfois, la visite est plus médiatisée, comme le 24 novembre, quand Sarko, avant les régionales, est allé faire un grand numéro sécuritaire en Seine-Saint-Denis. Surprise : deux jours plus tard, Carla déboulait dans une école de Bondy. Un conseiller de l'Elysée l'avoue au « Canard » : « *Le projet était dans l'air depuis plusieurs semaines. La visite du Président a tout précipité. C'était l'occasion...* »

Aux mauvais esprits qui prétendent que la fondation de Madame sert surtout Monsieur, Cléa Martinet le jure : « *Carla a envie de continuer la fondation quand son mari aura quitté l'Elysée.* » On la croit sur parole, même si ses financements sont assurés jusqu'en 2012. Difficile d'imaginer que Mère Carlita pratique le « *bla-bla dans la philanthropie* »...

Hervé Liffran et Christophe Nobili

Un bienfaiteur de choix

LORS du dernier voyage du couple élyséen à New York, fin mars, Carla a déniché un nouveau donateur pour sa fondation. Il s'agit de John Paulson, un grand philanthrope, pas vraiment désintéressé : il vient de se lancer dans les affaires, en Europe, et il a pris, à Noël, 2 % du capital de Renault. Si ça peut mettre un peu d'huile dans le moteur de son business...

Paulson, alias le « *sultan des subprimes* », est aussi tout un symbole. Patron d'un des plus gros fonds spéculatifs américains, il est l'homme que tous les financiers de la planète vénéraient pour avoir anticipé la crise et parié sur la dégringolade de l'immobilier. Résultat, son fonds s'est gonflé de 15 milliards de dollars, dont 6 pour lui seul en 2007-2008. Bref, l'archétype du profiteur de la crise qui incarne tout ce que Sarko dénonce dans sa croisade pour moraliser le capitalisme mondial...

Gag : ce milliardaire est, depuis quelques jours, au cœur du scandale Goldman Sachs, la banque américaine accusée d'avoir sciemment vendu des actifs pourris à ses clients et favorisé, notamment, l'enrichissement de Paulson. Sarko va sûrement s'en indigner.

Carla interdit le rock au musée du Louvre

Et c'est Frédéric Mitterrand qui s'est chargé d'annoncer la mauvaise nouvelle.

UN diktat de Carla Sarkozy et de Frédéric Mitterrand pour interdire un concert à Paris, est-ce possible, venant de deux artistes dans l'âme ? Et pas une rave ni une fête sauvage, un vrai concert payant, organisé par « Les Inrocks » devant la Pyramide du Louvre, édifiée par le célèbre tonton du ministre sarkozyste. Charlotte Gainsbourg, Mika, Phoenix et Vampire Weekend devaient s'y produire, les 18 et 19 juin prochain. Le spectacle est annulé, comme l'a révélé le site du « Point », et par Carla en personne, comme l'a découvert ensuite « Le Canard ».

Les équipes de Dominique Revert (Production Alias) travaillaient sur le projet avec celle des « Inrocks » depuis février dernier. Le président du Louvre, Henri Loyrette, se disait alors enthousiaste :

« La direction du musée était ravie de rajeunir son image, d'attirer d'autres publics que ceux qui, habituellement, assistent aux concerts de musique de chambre. Il fallait juste fermer à minuit », raconte Louis Dreyfus, numéro deux des « Inrocks ». Et à la Mairie de Paris, Christophe Girard, adjoint à la Culture, jugeait aussi *« l'idée très belle »*.

Spectacle à l'eau

Le producteur Dominique Revert se montrait confiant : *« Juste avant Pâques, le directeur de cabinet du préfet nous avait donné son accord tacite, en présence des responsables des commissions de sécurité et des pompiers. On nous a simplement demandé de réduire le public de 20 000 à 15 000… »*

Le Louvre, « Les Inrocks » et Production Alias s'apprêtent alors à annoncer l'événement et à vendre les billets à partir du 3 mai. Le 19 avril, Le Louvre envoie aux organisateurs une lettre de confirmation. Mais le même jour tombe l'ordre ministériel et comminatoire : le concert est interdit. Voilà le spectacle à l'eau et un beau paquet de fric foutu en l'air, pour l'organisation, les plans, les avances aux fournisseurs, locations de sono… Et que dire des artistes *« qui ont refusé d'autres contrats pour être là et sont furieux »*, se plaint le producteur. Certains songeraient même à attaquer Frédéric Mitterrand.

Fumasse, elle aussi, la direction des « Inrocks » apprend que l'interdiction vient de Carla Bruni-Sarkozy. Pour la bonne cause, comme il se doit. Celle de Solidarité Sida, dont le concert Solidays se tiendra le 25 juin, et pourrait pâtir de la concurrence des « Inrocks ». Aussitôt, les dirigeants de l'hebdo appellent Carla. Selon les confidences recueillies par « Le Canard », l'échange téléphonique est abrupt. L'epouse de Sarko s'étonne que la préfecture ait autorisé du rock au Louvre et promet qu'elle va vérifier.

Préfet à la rescousse

Une demi-heure plus tard, Louis Dreyfus reçoit un appel d'un proche du préfet. Le concert est retoqué par la préfecture à son tour. Une coïncidence, certainement. Pas du tout, proteste le directeur de cabinet du préfet auprès du « Canard » : *« Un concert avec tant de monde était trop risqué, trop dangereux dans ce lieu : je n'ai jamais été d'accord. »* A en croire les organisateurs, il l'était encore voilà quelques jours.

Quant à Pierre Hanoteau, directeur de cabinet de Frédéric Mitterrand, il était *« entièrement d'accord »*, la semaine dernière, jure Louis Dreyfus. Cela n'empêche pas le même Hanoteau d'assurer, lundi 26 avril, au « Canard » : *« Le Louvre ne nous a jamais saisis, et Matthieu Pigasse* (le patron des « Inrocks ») *m'a averti, il y a à peine quinze jours ! »* C'est seulement à ce moment-là que Mitterrand aurait découvert l'affaire : inquiet de *« possibles dégradations »* et *« des dangers encourus, avec 15 000 personnes dans la cour Napoléon »*, il a dit non. *« Au surplus*, ajoute Pierre Hanoteau, *le ministre trouve très ringarde l'idée d'opposer* (sic) *un monument à la musique actuelle. »* Et, argument fatal : *« C'est le jour de la célébration de l'Appel du 18-Juin : le ministre juge malvenu un concert ce jour-là. »* Il est vrai que Frédéric Mitterrand a toujours été très à cheval sur les convenances…

Dominique Simonnot

Figure 47: CE "Carla" 21 et 28/4/2010

1.3. La culture de la preuve

Plus que la recherche du «scoop » à tout prix, ou d'un scandale qui fait vendre, il nous semble que l'on s'approche ici du cœur de ce traitement satirique. Le travail effectué par l'écriture satirique a quelque chose à voir avec une stratégie de dévoilement. Le secret des sources va de pair avec le secret de certaines révélations. Comme le rappelle V. Jankélévitch:

« Il existe toujours une aristocratie du secret, avec ses privilégiés, ses emblèmes, sa mythologie et ses serments. »

Et l'hebdomadaire doit choisir ce qu'il va révéler, et à quel moment :

« La chose certaine est qu'il y a toute une déontologie du vrai qui repose sur la saisie irrationnelle de l'occasion opportune et, comme nous dirions volontiers, de la flagrante conjoncture. La véridicité ou diction de la vérité est un événement historique. »[320]

Dans l'écriture des articles, et déjà dans la titraille réapparaissent fréquemment des termes qui évoquent cette mise en visibilité d'informations tronquées ou occultées. Dans notre corpus de 2008, sur une même page de l'hebdomadaire (page 3 du 21/5/08), figuraient les titres suivants : « *La hausse en trompe l'œil du pouvoir d'achat* », « *Un homme de paille pour l'Unedic* », « *L'Elysée oublie de régler leurs comptes aux manifs* », « *Epais brouillard sur Clearstream* ». La « posture » adoptée par le journal est redondante : des faits ou des informations sont « oubliées », manipulées (à deux reprises ici par le gouvernement actuel) ou particulièrement confuses. Tous ces titres soulignent des dysfonctionnements. Le registre plus ou moins satirique des titres va de pair avec le fait que l'hebdomadaire se pose en « éclaireur ». L'objectif commun de ces articles, comme tant d'autres sera de faire émerger d'autres réalités, d'autres explications, de déjouer et décrypter certaines informations.

Les informations "cachées", les bruits de couloir sont utilisés comme des révélateurs. Ils ne sont pas simplement anecdotiques, mais ont foncièrement quelque chose à voir avec le « vrai » tel que le définit V. Jankélévitch[321]. La petite phrase, l'anecdote, le petit écart sont considérés comme des révélateurs de la vraie personnalité d'un élu, d'un haut-fonctionnaire, d'un grand patron de l'industrie, du commerce ou des services, d'un leader d'opinion. Elles sont à interpréter comme un signe enfin visible de ses réelles intentions (il fallait décrypter ou démasquer l'implicite) ou une preuve de ses mensonges.

Ces révélations obligent à entretenir un réseau d'informateurs (dont on se doute qu'ils ont intérêt à ce que ces informations sortent d'une plus ou moins grande clandestinité). Ils doivent, pour que l'hebdomadaire conserve sa

---

[320] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion,, page 49 et 51.
[321] Ibidem, page 51.

volonté de pratiquer une forme de journalisme exigeante, qui entretient sa réputation auprès de ses lecteurs, fournir des faits vérifiables, des pièces à conviction, des “preuves”. La « légitimité » ne se situe donc pas dans le recours à des paroles extérieures, mais dans le travail de recherches d’informations et de preuves et le commentaire du journaliste.

A titre d’exemple la production d’un fac-similé de document officiel, plus ou moins confidentiel ou à “usage interne”, dans une entreprise ou un service, est souvent un élément déclencheur : il sera au cœur du papier produit par le journaliste. Sur l'année 2010 (nous avions fait la même constatation par ailleurs pour l’année 2008), la production de ce type de preuve est très conséquente : chaque semaine, des articles des pages 2 à 4 s'articulent sur un document, souvent très confidentiel, le plus souvent annoncé dans un bandeau dès la « une ». Dans le premier exemple ci-dessous, le bandeau annonce la preuve à venir : une note manuscrite, dans une affaire judiciaire, qui prouverait l’intervention de la ministre de la justice, Rachida Dati. La règle républicaine de la séparation des pouvoirs aurait donc bien été bafouée.

Retraites : les angoisses de l'Elysée et les hésitations des syndicats
P. 2-3
Document : la preuve de l'intervention de Dati dans une enquête
P. 2
Exclusif :
Qu'a demandé Sarko au pape ?
Le Canard enchaîné
Journal satirique paraissant le mercredi exceptionnellement le jeudi
Des stock-onctions !

Figure 48: Bandeau annonçant la preuve 14/10/2010

Dans cet autre exemple, le bandeau signale, et c’est une des constantes de l’hebdomadaire que nous avons relevées, la collusion entre le pouvoir politique et des journalistes pour une intervention télévisée à venir du Président.

Document : l'émission de télé qui se prépare à l'Elysée

P. 4

Estrosi ne sait plus où il habite

P. 3

Jet de bouteille contre Sarko à Beauvais

Horteleux : "C'est un coup de la...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... bande à bonne eau !"

Figure 49: Preuve: L'émission se prépare à l'Elysée 26/5/2010

La copie du document est parfois insérée intégralement ou partiellement dans le corps d'un article, selon le modèle présenté ci-dessous : la page 4 d'un numéro d'octobre 2010. L'extrait copié provient d'une étude interne de la Direction générale de l'administration de la fonction publique. Les résultats, trop « flatteurs » de l'absentéisme des fonctionnaires, inférieur au secteur privé, auraient été « enterrés » par le ministre. Sur la même page 4 de ce numéro, même insertion d'un extrait de document (ici aussi une note de service émanant du directeur de la Police aux frontières) dans un article dénonçant, à nouveau, la politique d'immigration du gouvernement et sa volonté d'afficher des « chiffres » importants d'expulsés pour montrer sa fermeté : les chiffres sont artificiellement gonflés par de fausses expulsions.

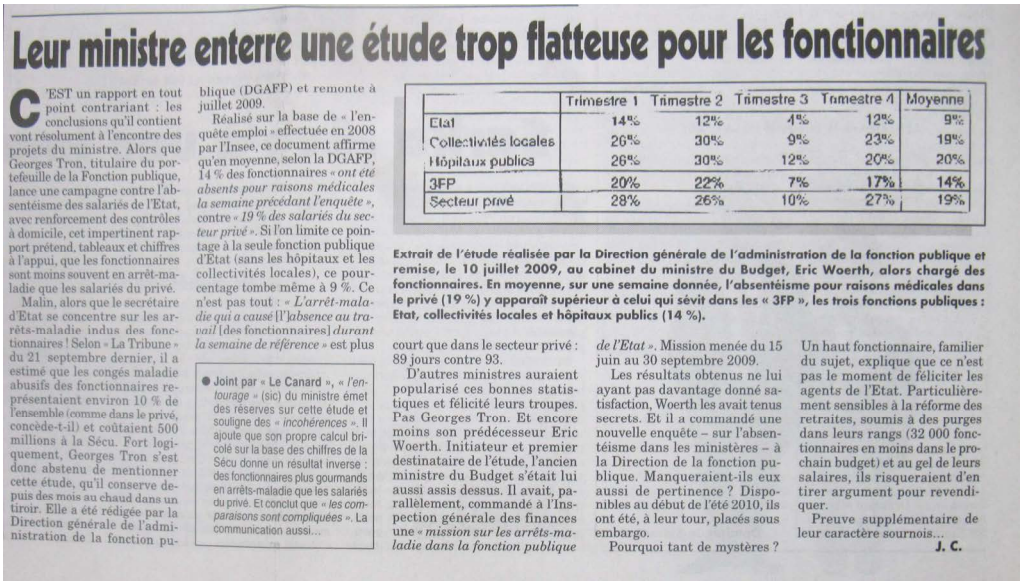

Leur ministre enterre une étude trop flatteuse pour les fonctionnaires

C'EST un rapport en tout point contrariant : les conclusions qu'il contient vont résolument à l'encontre des projets du ministre. Alors que Georges Tron, titulaire du portefeuille de la Fonction publique, lance une campagne contre l'absentéisme des salariés de l'Etat, avec renforcement des contrôles à domicile, cet impertinent rapport prétend, tableaux et chiffres à l'appui, que les fonctionnaires sont moins souvent en arrêt-maladie que les salariés du privé.

Malin, alors que le secrétaire d'Etat se concentre sur les arrêts-maladie indus des fonctionnaires ! Selon « La Tribune » du 21 septembre dernier, il a estimé que les congés maladie abusifs des fonctionnaires représentaient environ 10 % de l'ensemble (comme dans le privé, concède-t-il) et coûtaient 500 millions à la Sécu. Fort logiquement, Georges Tron s'est donc abstenu de mentionner cette étude, qu'il conserve depuis des mois au chaud dans un tiroir. Elle a été rédigée par la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP) et remonte à juillet 2009.

Réalisé sur la base de « l'enquête emploi » effectuée en 2008 par l'Insee, ce document affirme qu'en moyenne, selon la DGAFP, 14 % des fonctionnaires *« ont été absents pour raisons médicales la semaine précédant l'enquête »*, contre *« 19 % des salariés du secteur privé »*. Si l'on limite ce pointage à la seule fonction publique d'Etat (sans les hôpitaux et les collectivités locales), ce pourcentage tombe même à 9 %. Ce n'est pas tout : *« L'arrêt-maladie qui a causé* [l']*absence au travail* [des fonctionnaires] *durant la semaine de référence »* est plus court que dans le secteur privé : 89 jours contre 93.

D'autres ministres auraient popularisé ces bonnes statistiques et félicité leurs troupes. Pas Georges Tron. Et encore moins son prédécesseur Eric Woerth. Initiateur et premier destinataire de l'étude, l'ancien ministre du Budget s'était lui aussi assis dessus. Il avait, parallèlement, commandé à l'Inspection générale des finances une *« mission sur les arrêts-maladie dans la fonction publique de l'Etat »*. Mission menée du 15 juin au 30 septembre 2009.

Les résultats obtenus ne lui ayant pas davantage donné satisfaction, Woerth les avait tenus secrets. Et il a commandé une nouvelle enquête – sur l'absentéisme dans les ministères – à la Direction de la fonction publique. Manqueraient-ils eux aussi de pertinence ? Disponibles au début de l'été 2010, ils ont été, à leur tour, placés sous embargo.

Pourquoi tant de mystères ? Un haut fonctionnaire, familier du sujet, explique que ce n'est pas le moment de féliciter les agents de l'Etat. Particulièrement sensibles à la réforme des retraites, soumis à des purges dans leurs rangs (32 000 fonctionnaires en moins dans le prochain budget) et au gel de leurs salaires, ils risqueraient d'en tirer argument pour revendiquer.

Preuve supplémentaire de leur caractère sournois...

J. C.

● **Joint par « Le Canard »**, *« l'entourage »* (sic) du ministre émet des réserves sur cette étude et souligne des *« incohérences »*. Il ajoute que son propre calcul bricolé sur la base des chiffres de la Sécu donne un résultat inverse : des fonctionnaires plus gourmands en arrêts-maladie que les salariés du privé. Et conclut que *« les comparaisons sont compliquées »*. La communication aussi...

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Moyenne
Etat	14%	12%	4%	12%	9%
Collectivités locales	26%	30%	9%	23%	19%
Hôpitaux publics	26%	30%	12%	20%	20%
3FP	20%	22%	7%	17%	14%
Secteur privé	28%	26%	10%	27%	19%

Extrait de l'étude réalisée par la Direction générale de l'administration de la fonction publique et remise, le 10 juillet 2009, au cabinet du ministre du Budget, Eric Woerth, alors chargé des fonctionnaires. En moyenne, sur une semaine donnée, l'absentéisme pour raisons médicales dans le privé (19 %) y apparaît supérieur à celui qui sévit dans les « 3FP », les trois fonctions publiques : Etat, collectivités locales et hôpitaux publics (14 %).

Figure 50: Copie de document 10/6/2010, page 4- Fonctionnaires

La joyeuse fabrique policière de faux expulsés

Pour gonfler ses statistiques de sans-papiers renvoyés par avion, le ministère de l'Immigration a trouvé une combine, elle aussi gonflée.

BRICE HORTEFEUX et Eric Besson, nos deux champions de « *l'éloignement* » de sans-papiers, annoncent depuis trois ans un nombre mirobolant d'expulsés, mais ils nous avaient caché le meilleur. Pour gonfler les statistiques des reconduites à la frontière (près de 30 000 par an), ils ont trouvé une combine ébouriffante : ils expulsent les étrangers... qui rentrent chez eux tout seuls ! Quel talent.

Cette bonne blague – entre autres réjouissances internes de la maison poulaga – est racontée par une ex-fliquette de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport d'Orly, Sihem Souid, dans un livre à paraître le 14 octobre, « Omerta dans la police » (Le Cherche Midi).

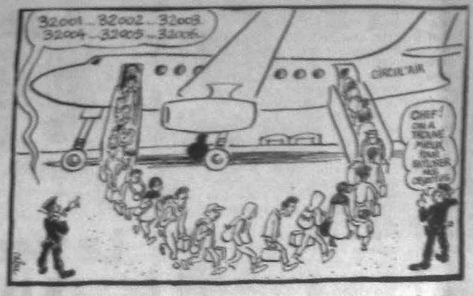

Préfet à la manœuvre

A l'origine de cette géniale trouvaille, le flamboyant ministère de l'Immigration est parti, dès sa création en 2007, d'un constat désespérant : chaque jour, à l'aéroport d'Orly, les policiers contrôlaient des étrangers rentrant au pays avec un visa dont la date de validité était dépassée. Or ces vilains fraudeurs se voyaient délivrer un simple « *visa de régularisation* », assorti d'une amende de 198 euros. Mais ils ne laissaient aucune trace dans les statistiques du ministre de l'Immigration. Un vrai gisement inexploité : 1 500 personnes de plus chaque année rien que pour l'aéroport d'Orly.

Fin 2007, les services d'Hortefeux et ceux de l'Intérieur, qui se partagent la tutelle de la PAF, ont donc décidé de remédier au plus vite à cette intolérable situation ! Sur « *instructions verbales* » (on n'est jamais trop prudent) du bon préfet du Val-de-Marne de l'époque, Bernard Tomasini, un sarkozyste pur sucre issu des réseaux Pasqua, un nouveau système a discrètement été mis en place. Baptisé « *procédure judiciaire simplifiée* », il tient notamment dans une note de service signée, le 26 novembre 2007, par le dénommé Alain Bianchi, alors patron de la PAF d'Orly. Dans ce document musclé de trois pages (*voir extrait ci-dessous*), le grand chef flic détaille ainsi la nouvelle marche à suivre : remplacer désormais le « visa de régularisation » par un bon vieil « arrêté préfectoral de reconduite à la frontière ». Et, depuis, c'est la fête à Orly.

Chaque jour, dans les zones d'embarquement, les flics de l'aéroport guettent le bon client, assis dans leur guérite. Dès qu'un passager se pointe au contrôle avec un visa touristique de trois mois ou un visa long séjour (professionnel, de réunification familiale, etc.) périmé depuis « *au moins soixante jours* », hop ! les poulets lui mettent le grappin dessus. Ils avisent ensuite le préfet de leur pêche miraculeuse, lequel s'efforce de pondre dans un temps record son arrêté de reconduite à la frontière. Du travail de pros.

Mieux : à l'origine, les flics d'Orly disposaient carrément d'arrêtés d'expulsion vierges et préignés par le préfet du Val-de-Marne, qu'il suffisait de remplir sans même en aviser le représentant de l'Etat. Les malheureux s'étaient en effet rendu compte que, si un contrevenant se présentait moins d'une heure avant le départ de son avion, la préfecture n'avait pas le temps de déclencher la procédure. Or la fameuse note de service de novembre 2007 le martèle en caractères gras : « *L'étranger en situation irrégulière ne devra pas manquer son vol.* » Surtout pas !

Départs à la va-vite

Il y a trois ans, la mise en place de ce système à Orly avait reçu, en prime, la bénédiction de l'ex-procureur de Créteil Jean-Jacques Bosc. Au « Canard », ce dernier, promu depuis procureur général sous les cocotiers de la Martinique, rectifie, un brin gêné : « *Il s'agissait d'une procédure administrative dont je n'avais pas à juger le bien-fondé.* » Bernard Tomasini, lui, aujourd'hui préfet de la très surveillée Région Poitou-Charentes, a perdu la mémoire : « *Je n'ai pas souvenir d'avoir donné la moindre instruction écrite. Et les seules instructions verbales que je donnais aux services de police étaient de respecter la réglementation* », lâche-t-il au « Canard ». Et de conclure : « *Nous avions certes des objectifs nationaux, mais la question des statistiques n'a jamais été la motivation de mes instructions.* » On le croit sur parole ?

A l'époque, la Direction générale de la police nationale avait envisagé de généraliser cette remarquable combine à d'autres aéroports, comme Roissy et Marignane. Hortefeux et son digne successeur Besson auraient bien tort de s'en priver.

Christophe Nobili

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE — Orly le 26/11/2007

DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES

Pour remédier à cette situation, à la demande de la direction centrale de la police aux frontières, sur instructions verbales de Monsieur le Préfet du Val de Marne, et l'accord permanent de Monsieur le Procureur de la République de Créteil ayant été obtenu par lettre du 20 novembre 2007, une procédure judiciaire sera mise en place permettant de constater l'infraction au séjour suivie d'une procédure administrative donnant lieu à la délivrance d'un arrêté préfectoral de reconduite frontière (APRF) sans rétention administrative.

Extrait de la note de service du 26 novembre 2007 pondue par Alain Bianchi, à l'époque patron de la police aux frontières d'Orly, pour « *remédier à cette situation.* » Il est vrai qu'elle était embarrassante : « *La PAF d'Orly découvre quotidiennement des étrangers en situation irrégulière qui mettent fin à leur séjour en quittant volontairement le territoire de leur propre initiative* », écrivait au début de sa note le grand chef flic. Or ces « étrangers » n'étaient pas comptabilisés dans les statistiques des expulsés. Heureusement, les « *instructions verbales* » du préfet Bernard Tomasini, un grand sarkozyste, ont permis d'arranger les choses...

Figure 51: Copie de document 10/6/2010, page 4 - Expulsions

C'est parfois toute une page d'enquête qui se fonde sur cette « pièce à conviction ». Ainsi dans le cas de la suspicion d'une vente illégale d'une partie de la forêt domaniale de Compiègne par le ministre en exercice Eric Woerth, la production d'un courrier officiel de l'ancien Ministre de l'Agriculture lui signifiant l'impossibilité de vendre.

La Mare aux Canards

Woerth n'avait pas le droit de vendre la forêt de Compiègne. La preuve...

DUNE simple ruade, Eric Woerth a écarté toutes les critiques sur la vente d'un bout de la forêt domaniale de Compiègne à l'association qui gère l'hippodrome de cette ville. Dans « Le Figaro » du 31 août, il triomphe sans modestie : « *Tout s'est dégonflé en une demi-journée.* » Circulez, il n'y a rien à voir qui ne soit parfaitement légal. Mais voici un nouveau coup de pied de l'âne, inattendu et plutôt divertissant.

Dans un courrier tombé dans le bec du « Canard », c'est un ancien ministre de l'Agriculture, et ami politique de Woerth, qui lui taille une cassque sur mesure. Hervé Gaymard avait, il y a tout juste sept ans, été sollicité pour vendre ce même morceau de forêt domaniale à la même société de courses. Et il avait alors sèchement répondu qu'une telle cession était impossible, « *compte tenu de la législation* ». Laquelle législation n'a pas changé d'un iota. Conclusion : Woerth a bel et bien contourné la loi de façon cavalière. Pour la plus grande satisfaction du président de la Société des courses de Compiègne, également dirigeant de France Galop, l'association qui s'honore de compter parmi ses membres une certaine Florence Woerth, épouse du ministre, et dont on peut, à l'occasion, admirer le chapeau à voilette sur le champ de courses de Compiègne. Comme le monde du cheval est petit. Mais solidaire...

La lettre écrite par Hervé Gaymard, le 13 août 2003 (*notre document*), montre d'abord que les gestionnaires de l'« hippodrome du Putois », joli nom du complexe hippique de Compiègne, ont de la suite dans les idées. Ce terrain, ils voulaient vraiment l'acheter à l'Etat propriétaire.

Leur première offensive remonte donc à 2003. Le président de la société, à l'époque un certain Armand de Coulange, propose au ministère de l'Agriculture d'acheter les 58 hectares que l'hippodrome occupe depuis de nombreuses années comme locataire. Réponse du ministre en personne : impossible. Et pourquoi ? « Le Canard » l'écrivait dès le 14 juillet dernier : « *La loi soumet au vote du Parlement toute cession d'une parcelle forestière...* » A vrai dire, il n'est pas nécessaire d'être un fin juriste pour comprendre le sens de l'article 3211-5 du Code général de la propriété des personnes publiques. On peut y lire : « *Les bois et forêts de l'Etat ne peuvent être aliénés qu'en vertu d'une loi.* » Les dérogations possibles ne concernent que les massifs d' « *une contenance inférieure à 150 hectares* », ce qui n'est pas exactement le cas de la forêt domaniale de Compiègne, l'une des plus anciennes de France, qui s'étend sur 14 000 hectares.

Le nouveau président de la Société des courses de Compiègne, Antoine Gilbert, ne pouvait ignorer cet épisode et la réponse opposée à son prédécesseur. N'importe, il est remonté au créneau cette année, et a trouvé auprès de Woerth et de ses collaborateurs des oreilles plus attentives, et pour tout dire complaisantes. Car le ministère de l'Agriculture, et de la forêt, lui, n'a pas changé de point de vue. Bruno Le Maire a bel et bien tenté de s'opposer à cette vente illégale. Mais, solidarité gouvernementale oblige, il a fait savoir, après la parution du « Canard », que l'opération s'était faite, finalement, « *en pleine accord* » avec ses services. Lesquels en auraient, de rage, bouffé toute une moisonneuse-batteuse.

Gaymard, lui, ne peut pas rétropédaler. Les écrits restent. Questionné par « Le Canard », il se souvient de la lettre par laquelle il s'opposait à cette vente. Les motifs juridiques sont-ils toujours d'actualité ? Aujourd'hui président de l'Office national des forêts, Gaymard répond qu'il n'a pas été saisi de cette affaire. « *Demandez à l'actuel ministre de l'Agriculture...* » Il n'est pas certain que cela fasse plaisir à l'ancien ministre de conforter ainsi les informations et l'analyse de l'infernal palmipède. En 2005, un fumeux article du « Canard » sur son logement de fonction l'avait contraint à la démission. Ce n'est pas à Eric Woerth qu'arriverait pareille mésaventure.

Jérôme Canard

ERIC WOERTH : "C'EST UN PEU UNE CHASSE À L'HOMME, COMME IL EXISTE ICI DES CHASSES À COURRE. SAUF QUE C'EST MOI QUI JOUE LE RÔLE DU CERF."

– Il a une tête qui ne passe plus les portes...

République Française

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

Paris, le 13 AOUT 2003

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur la société des courses de Compiègne que vous présidez.

Cette société souhaiterait devenir propriétaire du terrain d'une superficie d'environ 58 hectares, qu'elle occupe en forêt domaniale de Compiègne.

Compte tenu de la législation concernant les forêts domaniales, je vous informe qu'une cession par vente n'est pas possible. En revanche, un échange serait envisageable si la société des courses de Compiègne offrait un terrain forestier de la même importance et d'une valeur suffisante.

Or la société des courses de Compiègne ne dispose pas actuellement d'un tel patrimoine foncier, c'est pourquoi une telle opération ne peut être réalisée, sauf, bien sûr, à trouver une offre équivalente au regard de ce type de transaction.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Hervé GAYMARD

La lettre de Gaymard adressée à Armand de Coulange, alors président de la Société des courses de Compiègne, est sans appel : la cession n'est pas possible. Une pierre dans le jardin d'Eric Woerth, qui affirme le contraire, et a donné son accord pour une transaction illégale. La porte de sortie que suggère Gaymard : un échange, qui n'est pas expressément interdit par la loi, et apparaît donc possible – a été envisagée trois ans plus tard, en 2006. Mais, finalement, c'est une simple vente qui a été réalisée. Sans appel d'offres, à bas prix et en violation de la loi. Tellement plus simple...

Construction au grand trot

LA vente de l'hippodrome de Compiègne est, avec l'octroi de la Légion d'honneur à Patrice de Maistre (*lire ci-contre*), un épisode qui intéresse le procureur général près la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal. Le haut magistrat a le pouvoir de s'autosaisir d'une infraction commise par un ministre, et sur laquelle n'importe quel citoyen peut attirer son attention. Or c'est bien en tant que ministre que Woerth a autorisé la vente d'un morceau de forêt domaniale. Et, en dehors de l'illégalité manifeste de la transaction, le prix dérisoire (2,5 millions) pose aussi un petit problème. Surtout que l'argument massue utilisé par Woerth, à savoir que le terrain est inconstructible, ne tient pas. La preuve : en septembre 2005, le maire de Compiègne a délivré un permis pour l'ajout d'une aile au joli petit hippodrome. Qui ne demande qu'à devenir grand...

Le ministre du Travail ficelé dans un ruban rouge

LES enquêteurs de l'affaire Woerth-Bettencourt qualifient le document de « *bombe* ». Ils ont mis la main sur un courrier d'Eric Woerth à Nicolas Sarkozy qui lui demandait d'accorder la Légion d'honneur à Patrice de Maistre, le gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt. Cette lettre est agrémentée d'une mention manuscrite à l'attention du « *Cher Nicolas* », alors ministre de l'Intérieur. On savait, depuis juin dernier, que Woerth lui-même avait décoré l'employeur de sa femme le 23 janvier 2008, au cours d'une émouvante cérémonie et après un discours chaleureux. « *Il a remis la décoration à de Maistre, mais il ne l'a pas proposée* », avait-il alors fait répondre par son cabinet au « Nouvel Observateur » (23/6).

Daté du 12 mars 2007, ce courrier, qui prouve exactement le contraire, est adressé à Sarko, candidat à l'Elysée et ministre de l'Intérieur pour encore deux semaines. Woerth, lui, porte la casquette de grand argentier de la campagne, car il écrit sur papier à en-tête de l'association de soutien à la candidature de Sarko. Message clair : le demandeur mérite sûreté de la patrie, mais peut-être aussi du tiroir-caisse. En quelques mots très administratifs, Woerth transmet le curriculum vitae de Patrice de Maistre. Puis il prend la plume et ajoute au touche personnelle : ce serait bien de faire droit à la demande de cet ami qui souhaite recevoir la Légion d'honneur...

Délicat calendrier

Cette lettre va changer la tonalité de l'enquête que poursuit le procureur Courroye. Même s'il démentait mollement, la semaine dernière, qu'une deuxième audition du ministre soit envisagée, il est désormais acquis que Woerth devra s'expliquer à nouveau devant les enquêteurs. Quand ? Cette audition aura lieu à son heure, à une échéance « *ni lointaine ni précipitée* », précise avec prudence l'entourage du procureur de Nanterre.

Car la question du calendrier devient cruciale. Les policiers craignent que les échéances politiques, en particulier le débat sur les retraites, ne fassent se télescoper leurs actes, qui prêteraient ainsi le flanc à des interprétations difficiles à gérer. En un mot, avant le débat parlementaire du 7 septembre, ou après, au moment du remaniement ? Evidemment, cela change tout. Car une deuxième audition de Woerth n'a pas du tout le même sens que la première, qui pouvait n'être que de pure forme. Si un nouvel interrogatoire est nécessaire, c'est bien que l'enquête a progressé et qu'est venu le temps du soupçon.

Quel soupçon ? Celui d'un éventuel échange de bons procédés, de renvoi d'ascenseur entre de Maistre et Woerth. Le Code pénal peut appeler « *trafic d'influence* » ces amabilités réciproques. Au centre des préoccupations du procureur, la faveur Légion d'honneur. Pour preuve, l'audition de Patrice de Maistre par les policiers, mercredi 25 août, a porté – pendant près de six heures ! – sur le cheminement de cette décoration, sur la lettre de Woerth à Sarko et, surtout, sur la troublante chronologie.

Légion baladeuse

Au printemps 2006, Patrice de Maistre, soucieux d'améliorer son standing auprès de ses amis du Polo de Paris et du Jockey Club, se met en tête d'obtenir la Légion d'honneur. Il en parle d'abord à Jacques Rossi, un avocat, ancien directeur général du groupe Bolloré, qui se fait fort d'actionner « *un député bien placé* ». Mais, quelques mois plus tard, sans nouvelle de sa breloque, il décide de changer de cheval.

Ca tombe bien. Nous sommes en novembre 2006. Patrice de Maistre vient juste d'entrer en contact avec Eric Woerth pour lui annoncer que les Bettencourt souhaitent participer au financement de la campagne de Nicolas Sarkozy. Il rencontre à trois reprises le trésorier. Et aussi son homme de confiance, Eric de Sérigny, qu'il côtoie depuis quinze ans. Au même moment, Woerth explique à de Maistre que sa femme, Florence, cherche du travail. Celle-ci lui transmet son CV. Le 12 mars, Woerth écrit à Sarko la lettre décisive.

Six semaines plus tard, Sérigny lui apporte la bonne nouvelle : « *Tu es dans la promotion du 14-Juillet.* » Sur le contingent de Jean-Louis Borloo, ophélémère ministre de l'Economie. Et donc sans lien officiel avec Woerth, ministre du Budget, ce qui permet à celui-ci d'affirmer : « *Je la lui ai remise à sa demande, je ne l'ai pas obtenue.* »

En octobre, Patrice de Maistre embauche Florence Woerth dans la société Clymène, qui gère les placements de Liliane Bettencourt.

C'est un calendrier ou un réquisitoire ?

Hervé Martin

WOERTH : "C'EST UNE SORTE DE LAPIDATION MÉDIATIQUE"

COPAIN DE DE MAISTRE !
MARI DE FLORENCE
AMI DES CAMARADES
TRESORIER LE PIS FESSES !
VALET DES BETTENCOURT
AFFAIRISTE À LA NOIX
ECOLE-CUL À LA GOMME
MINISTRE DE SARKOZY
PANTIN DE L'ORÉAL
SGRITTER DE BERCY
CRÈME DE CHANTILLY
NUL EN CHEF NUL
INVENTEUR
VIEUX

Figure 52: Woerth, forêt de Compiègne: la preuve 9/1/2010

Le risque est sans doute bien supérieur pour l'auteur de la fuite que pour l'hebdomadaire. Souvent, la source de la révélation est présentée par le journal comme fiable mais « *souhaitant garder l'anonymat* », comme « *l'un des responsables du chantier de Vinci à l'université Paris VII* », ou cet « *enseignant qui suit le dossier de près* » (*CE* 14/10/2010, page 4, « *Vinci veut construire une fac aux planchers branlants* »). Dans chaque institution, le *CE* entretient des relations avec des acteurs sociaux, élus ou hauts fonctionnaires, Claude Angeli a ainsi son « réseau » notamment auprès des militaires, de la DCRI… Le 3/2/2010, ses informations sur l'Afghanistan émanent d'un « *haut fonctionnaire du Quai d'Orsay* ».

Cette mise en visibilité dans l'espace public d'un document à usage interne est un choix lourd de conséquences. La source « utilisée » par le journal a dû mesurer les conséquences de son acte et espère de cette événementialisation des répercussions qui seraient susceptibles de lui éviter d'être lourdement sanctionné en cas de découverte de son identité. L'hebdomadaire protège donc sa source, comme nous venons de l'évoquer dans la chapitre précédent, avec, par exemple, cette formule qui revient régulièrement : ces documents sont « *tombés dans le bec du Canard* », comme ce courrier qui attesterait que E. Woerth savait qu'il n'avait pas le droit de vendre « un bout de la forêt domaniale de Compiègne » (*CE* 1/9/2010, page 3) ou le recours a une formulation qui omet de signifier la nécessité d'une complicité : « *Dans le compte rendu que Le Canard s'est procuré* », écrit ainsi J-F Julliard à propos d'une « *Réunion de conspirateurs pour contrer les gendarmes de la concurrence* » *CE* 20/10/2010, page 3.

Se pose également la problématique de l'instrumentalisation possible des supports médiatiques d'information. Discerner qui, au bout du compte, a le plus grand intérêt dans « l'exhumation » de telle ou telle information tenue secrète s'avère un exercice extrêmement difficile et auquel on ne pourrait répondre (éventuellement) qu'au cas par cas. Il suffit pour notre problématique de constater que ces « révélations » sont le fruit d'interactions très complexes, mais qu'à un moment donné l'hebdomadaire décide que l'intérêt de sa mise en visibilité est au moins aussi grand que d'éventuels intérêts individuels ou collectifs.

Que les secrets finissent par apparaître dans le *CE* plutôt qu'ailleurs n'a donc rien de surprenant : la révélation du secret dépend de ce tissu d'acteurs sociaux prêts à franchir le pas, et du lieu dans lequel cette mise en scène aura lieu. Certes, il n'est pas seul à le faire et des interactions existent depuis longtemps, notamment avec des journaux comme *Le Monde* ou *Libération.* Les effets de reprise peuvent être réciproques comme lors de l'affaire du Rainbow Warrior dans laquelle *Le Monde* joue le rôle de déclencheur. Il est alors dirigé

par Edwy Plenel dont nous avons évoqué la concurrence qu'il a apportée sur ce terrain des révélations avec la création du site *Médiapar*t.

Le *CE* a renforcé depuis les années 1970, ce travail d'enquête et la fiabilité des informations qu'il relaie (voir sur ce sujet la sixième partie de l'ouvrage de L. Martin « La mue du *Canard enchaîné*, 1969-1981 »[322]). Les révélations, comme d'éventuelles « manipulations », touchent, à l'arrivée, des personnels politiques de droite, comme de gauche lorsque celles-ci accèdent davantage aux postes à responsabilité (affaires des « Irlandais de Vincennes », du « Rainbow Warrior » sous le premier septennat de François Mitterrand, Bérégovoy en 1993 ou Cahuzac en 2013…). Nous aborderons cette question du rapport au politique dans le chapitre suivant.

2. Affaire ou scandale ?

On a d'ailleurs coutume d'évoquer, lorsqu'il est fait référence au *Canard enchaîné*, un certain nombre « d'affaires » qu'il aurait permis de rendre visible. Ses détracteurs préfèrent parler de « scandale » ou de « rumeur » (voir développement ci-dessus). Il est donc nécessaire de procéder à un éclaircissement de ces mots et pratiques, quitte à laisser ensuite la possibilité d'utiliser un terme ou l'autre en fonction des contextes.

L'hebdomadaire lui-même recourt régulièrement à l'utilisation du terme « affaire » pour évoquer des sujets qu'il a précédemment traités ou certains événements qui ont marqué son histoire (l'affaire des diamants de Giscard, des avions-renifleurs, des micros au siège du *Canard*…). C'est d'ailleurs ce terme « d'affaire », plutôt que celui de « scandale » que choisit d'utiliser le directeur Claude Angeli, lors d'un entretien radiodiffusé en août 2011 sur *France Inter*. Interrogé sur celles qui ont marqué ces derniers mois, il reprend la journaliste, à plusieurs reprises, en début d'émission pour préciser :

---

[322] Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique* (1915-2005), Paris, Ed. Nouveau monde, p. 381.

« Dans nos colonnes, on ne parle pas de scandale, on parle de l'affaire Tapie, de l'affaire Woerth-Bettencourt., de n'importe quelle affaire politico-économique, politico-financière, mais pas de scandale. Nous ne sommes pas une « presse à scandale ». La presse à scandale, c'est les tabloïds britanniques, c'est les histoires sur les people, leurs coucheries ou leurs histoires bizarres.»[323]

C'est l'utilisation du syntagme « presse à scandale », pour désigner un certain nombre de revues (mais pas de quotidiens) et ses connotations péjoratives, tant pour une bonne partie de la profession de journaliste que pour bon nombre de lecteurs français, qui motive ce rejet. Invité dans la même émission, le sociologue Cyril Lemieux, qui a beaucoup utilisé le mot « scandale » dans ses recherches doit rappeler quelle acception, bien plus inspirée de l'anthropologie, peut recouvrir le mot. L'affaire signifie pour lui que l'on porte la contradiction dans l'espace public (les tribunaux, les médias), mais pour qu'il y ait affaire, il faut qu'il y ait d'abord « scandale », c'est-à-dire un événement, révélé, dont une majorité considère qu'il transgresse une norme et qu'il faut « punir » rapidement.

Résumant en quelques mots ses travaux dans cette émission radio, Lemieux distingue trois grandes fonctions du scandale dans l'espace public. Il permet :

1/ De se rappeler collectivement des normes.

2/ De faire tomber un « grand ». En ce sens, il provoque une véritable effervescence, une « excitation ».

3/ De faire parler car il suscite beaucoup d'émotion. Le scandale a une fonction de sociabilité très importante, il amène beaucoup d'acteurs sociaux à s'exprimer, à formuler ces « normes » considérées comme justes.

Le *CE* s'est installé historiquement dans ce rôle de révélateur d'affaires cachées. Même si les journalistes éprouvent une grande méfiance à l'égard du terme de « scandale », ce positionnement fait écho à cette citation que la revue

---

[323] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

Politix choisit de mettre en exergue d'un numéro intitulé « A l'épreuve du scandale »[324] :

> *« La surdité au scandale est sans doute l'une des plus graves menaces qui pèse sur le monde. Le scandale est la fontaine de Jouvence où l'humanité va rincer la crasse de ses habitudes, le miroir où la société, la famille, l'individu, découvrent l'image violente de leur vie. Si ces enseignements venaient à manquer, ce serait l'asphyxie de toute morale et le monde entrerait dans un état de somnolence et d'abrutissement. »*[325]

Pas de connotation péjorative ici dans cette nécessité de faire paraître les « scandales » dans l'espace public, au nom justement des règles morales qu'elles contribuent à réactiver. Cette fonction, en quelque sorte cathartique, de l'exposition de scandales évite de sombrer dans une société qui serait totalement apathique.

Or l'une des critiques récurrentes portées contre l'hebdomadaire, et notamment ceux qui se retrouvent soudain sous les feux de son » actualité, est cette accusation d'appartenir à une « mauvaise presse ».

Claude Angeli, lorsqu'il précise, dans la même émission, le travail du journaliste du *CE* fixe comme objectif le refus de tomber dans cet état de « *somnolence et d'abrutissement* » :

> *« Le travail, c'est d'enquêter et de révéler aux gens ce qu'on veut leur cacher, ce que les pouvoirs politiques, économiques, financiers, militaires, syndicaux ou autres veulent garder pour eux et ce que des lecteurs ou des auditeurs doivent savoir, pour comprendre*

---

[324] Présentation signée du comité éditorial « À l'épreuve du scandale », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), p. 3-7. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.
[325] Aymé Marcel (1938), *Silhouette du scandale*, Paris, Éditions du Sagittaire.

un peu dans quelle société ils vivent. Après, ils réagissent et ils agissent comme ils veulent. »[326]

2.1. Le scandale en sociologie

La sociologie s'est, depuis longtemps, intéressée au « scandale » et un article de Eric de Dampierre proposait en 1954, une théorie du fonctionnement qui reste pertinente pour aborder les distinctions opérées ici. L'événement scandaleux heurte des valeurs « morales » socialement reçues :

> *« Par là, l'étude du scandale se rattachera à celle des stéréotypes moraux, des symboles et des modèles, comme aux autres paliers de la réalité sociale, allant des niveaux les plus organisés, qui s'assurent un certain degré de conformisme, aux niveaux les moins organisés, où la spontanéité tant individuelle que collective secoue, et combien rudement parfois, ce même conformisme. »*[327]

L'autre point essentiel en termes d'enjeux de communication, est la nécessité d'un public pour qu'il y ait scandale, ce qui nous ramène aux enjeux et fonctionnement de l'espace public que nous évoquions en première partie de ce travail :

> *« La troisième hypothèse de travail sera que pour constituer un scandale, l'événement scandaleux ne suffit pas ; il faut lui trouver un public. Il n'est pas de scandale sans public, sans diffusion de l'événement scandaleux dans le public qu'il contribue à former, sans*

---

[326] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

[327] de Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9e année, N.3 pp. 328-336. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

mass communication. L'étude du scandale se relie par là à l'étude de la rumeur, du potin et du bobard ; mais aussi et surtout à celle du public et de l'opinion publique. »[328]

Le public, ou plutôt « les » publics, car un des effets du scandale est justement sa tendance à diviser en deux camps (au moins) : ceux qui cherchent à « étouffer » le scandale, souvent au nom de la nécessité de rétablir l'ordre établi, et ceux qui « exploitent » le scandale afin de renouveler les comportements. Dampierre évoque le pouvoir potentiellement subversif du scandale : « *Le scandale est souvent l'apéritif de la révolution* ».

Mais il contribue aussi, paradoxalement, au maintien du fonctionnement général de nos sociétés. Car il est créateur d'émotions et de comportements collectifs :

« Le scandale crée son public, crée ou active un « nous », et rend manifeste ce nous par une communion, une fusion partielle des consciences. »[329]

Or, nous verrons dans le chapitre suivant qu'il s'agit justement d'un reproche fréquemment fait à la satire en général, et au *CE* assez régulièrement (c'est le cas dans les deux ouvrages les plus récents sur l'hebdomadaire). Ainsi, à force de connivence, la révélation de quelques « scandales » ne ferait finalement que confirmer l'univers politique français dans son fonctionnement.

« Parmi les effets de l'événement scandaleux sur les valeurs reçues, certains sont pour le moins inattendus. S'il exerce une action dissolvante dans la mesure où il montre que les valeurs socialement reconnues ne sont ni absolues ni respectées par tous à un égal degré,

---

[328] Idem

[329] de Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9e année, N.3 pp. 328-336. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

donc matière à discussion, d'un autre côté, il renforce ces mêmes valeurs par le fait même qu'il les sape ; en vérité, il est la pierre de touche de ces valeurs, ce test qui montre que ces valeurs ne sont pas indifférentes, qu'elles se survivent toujours comme valeurs. Le scandale qui tombe dans l'indifférence n'est plus un scandale (l'a-t-il jamais été ?) Fonction comparable à celle du crime qui contribue au maintien des lois en leur fournissant l'occasion de se manifester et de renouveler leur perpétuité et leur efficacité. »[330]

Autre référence fréquemment utilisée dans cette réflexion sur le scandale, l'ouvrage de Boltanski et Thévenot, qui proposait une typologie des registres de justification[331]. Elle se présente comme une approche sociologique qui étudie les différentes logiques d'action, variant selon les situations. Dans leur approche « socio-pragmatique », De Blic et Lemieux insistent sur les décalages entre une attitude publique et des comportements personnels qui constitueraient des écarts par rapport aux normes d'une « grammaire politique » et seraient à l'origine de « scandales » :

« Comme le montrent ces auteurs, dénoncer un scandale consiste le plus souvent, dans nos sociétés, à révéler publiquement une contradiction entre des exigences de désingularisation et l'entretien de liens singuliers. La dénonciation du scandale, en ce sens, n'arien d'arbitraire, puisqu'elle repose sur des attentes liées à une certaine grammaire politique plus ou moins partagée (celle que les auteurs appellent la « cité civique ») : le dénonciateur entreprend de « dévoiler le particulier sous le général, la personne singulière sous le représentant ou le magistrat, l'intérêt particulier caché sous la proclamation d'une adhésion à l'intérêt général qui n'est que de surface, les liens personnels secrets qui sous-tendent des relations

---

[330] Idem

[331] Boltanski Luc et Thévenot Laurent (1991), *De la justification*, Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

données comme officielles : le magistrat a été vu dînant au restaurant avec le prévenu ; le promoteur immobilier qui construit un nouveau quartier est, en fait, le cousin du maire qui lui en a fourni l'autorisation »[332]

Nous avons pu constater, en effet, que ce décalage entre des discours et des actes était une constante de l'argumentation du *CE*, dès l'éditorial. Il ne fait aucun doute qu'une bonne partie du travail d'enquête dans l'hebdomadaire consiste à dévoiler ainsi la dérive d'un intérêt particulier qui prend le pas sur, ou se substitue à, l'intérêt général.

Bien entendu, du côté de celui qui prend l'initiative de « dénoncer », la possibilité que les révélations soient le fruit d'une manipulation ne peut jamais être écartée. Il est aussi possible de s'intéresser aux stratégies du scandale, notamment les choix de mise en visibilité, de publication. Mais De Blic et Lemieux rappellent également que les effets de ces révélations restent aléatoires : un individu ne peut décider seul de ce qu'est la norme ou sa transgression :

« Plus précisément, si construction il y a (pour qui tient absolument à ce terme), il est crucial de reconnaître qu'elle ne repose pas sur rien mais sur des normes partagées.

Force est d'admettre que l'insistance sur l'agir régulé par des normes (ainsi que le dénomme Habermas) permet au chercheur de rendre un compte plus exact de l'aspect émotionnel et irréfléchi de l'indignation soulevée par le scandale ou encore, de l'aspect doxique de la clause d'égalité entre adversaires dans l'affaire. Toutefois, ce type d'approche peut facilement conduire à sous-estimer l'existence d'un agir téléologique (au sens, toujours, de Habermas), c'est-à-dire de calculs, de manipulations et de feintes, ou d'instrumentalisations

---

[332] De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3.

de la norme officielle […] Il sous-estime en revanche grandement le fait qu'un individu, dans un univers social donné, n'a jamais les moyens de définir à lui seul, et encore moins d'imposer aux autres, ce qu'est une norme et ce qu'est sa transgression. »[333]

D'ailleurs, les auteurs évoquent « l'épreuve du scandale », une épreuve dont l'issue est toujours incertaine. La dénonciation publique peut aussi se retourner contre son initiateur, et les rapports de force se modifier. Il n'y a pas de développement « linéaire » du processus engendré par l'apparition d'un scandale, ce « drame de la dissimulation et du dévoilement » : l'inquiétude et l'incertitude peuvent concerner l'auteur du scandale, mais aussi ceux qui révèlent les secrets. Il s'avère impossible d'établir une véritable échelle de la gravité des transgressions ; qui permettrait d'expliquer le déclenchement du scandale.

2.2. Le journaliste face au scandale

Nous avons beaucoup utilisé l'ouvrage de C. Lemieux dans cette sous-partie, non pas pour l'approche sociologique en tant que telle, mais parce que la trame de son ouvrage, *Mauvaise presse,* faisait largement écho aux aspects dérangeants que l'on retrouve dans le discours satirique du *CE*. D'autre part, cette partie de la thèse essaie d'approcher de plus près les enjeux des pratiques professionnelles spécifiques de la parution et ses règles déontologiques. Les entretiens réalisés auprès de J-F Julliard et E. Emptaz, ont permis d'affiner et, généralement, de conforter les passages cités. Ce sont bien les enjeux liés à la collecte et la circulation de l'information qui sont restés notre centre d'intérêt.

La critique et la méfiance à l'égard des journalistes n'est absolument pas un phénomène nouveau. La possibilité que s'octroieraient quelques individus de rendre publics des faits susceptibles de faire vaciller des

[333] De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-9.htm.

institutions ou de ruiner l'honneur de certains acteurs sociaux, a un aspect forcément dérangeant, voire inquiétant. Pour se poursuivre, ce travail a régulièrement besoin de se légitimer, ce que nous avons pu constater pour le *CE* et sera développé en dernière partie. Cette posture est instable et ne va pas du tout de soi. Elle n'est guère facile à établir, elle est toujours susceptible d'être remise en cause :

> *« On mesure mal à vrai dire le niveau d'autocontrainte, le degré de civilisation, qu'il faut avoir atteint pour trouver justifié et naturel l'usage d'un pareil droit de nuisance. Il est également vrai, quelques violences sont là périodiquement pour le rappeler, que les journalistes ne sont jamais garantis que leurs contemporains leur reconnaissent complètement ce droit. »*[334]

Il paraît en effet illusoire de ne s'appuyer que sur une déontologie de la profession (qui n'a d'ailleurs pas de traduction légale, professionnelle – pas d'ordre des journalistes comme chez les médecins par exemple-) qui reposerait sur le droit et la morale (laquelle ?). La plupart des journalistes peuvent également être influencés, de manière plus ou moins consciente, plus ou moins assumée, par des motifs économiques ou politiques. Depuis longtemps déjà, ils ont appris à composer avec les limites juridiques et morales, jusqu'à se permettre parfois quelques distorsions. Reste, à chaque fois, à justifier ces écarts.

Aux accusations très anciennes de « prétention intellectuelle » était souvent associée l'offense publique. Si ces deux reproches n'ont pas du tout disparu, certains recours ont été mis en place depuis longtemps déjà. La loi sur la liberté de la presse de 1881 permettra ainsi le recours aux tribunaux dans un procès en diffamation.[335]

---

[334] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 23.
[335] Nous revenons dans le chapitre suivant sur l'encadrement législatif.

Cependant, plus récemment, « l'explosion médiatique » qui débute dans les années quatre-vingt voit revenir des critiques un peu similaires : certains journalistes seraient devenus irresponsables. Des informations confidentielles se retrouveraient bien trop rapidement, sans les vérifications, le recul et la prudence nécessaires, divulguées publiquement : des confidences médicales, de magistrats, d'avocats, de militaires, de religieux apparaissent et viennent semer le trouble.

> *« Au fur et à mesure que les journalistes intervenaient ainsi davantage dans les processus de hiérarchisation et de consécrations internes aux différents secteurs sociaux, leurs partis pris, leurs préférences et les liens de collusion qui les liaient à certains informateurs devenaient plus dénonçables par ceux à qui pareille intrusion portait préjudice. De même, la superficialité et la prétention intellectuelle avec laquelle ces journalistes tentaient parfois d'arbitrer, de l'extérieur, des questions techniques et complexes posées depuis longtemps à l'intérieur de ces espaces, devinrent des reproches courants. »* [336]

Paradoxalement, en recueillant de plus en plus de confidences, d'informations sensibles auprès d'acteurs sociaux « institutionnels » et/ou experts, les journalistes sont suspectés d'instrumentaliser leurs informations ou leurs sources, ou d'être eux-mêmes instrumentalisés. Nous développerons ces soupçons à propos du *CE* dans le dernier chapitre de ce travail.

> *« On pouvait aussi plus facilement confronter ces journalistes à l'accusation de manipulation, car de l'intérieur comme de l'extérieur des espaces où ils essayaient de pénétrer, il était possible de reconstituer les stratégies utilisées par certaines sources pour les instrumentaliser. (A moins qu'à l'inverse, ce ne soient ces journalistes*

[336] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.

qui ne se mettent en situation d'être accusés d'avoir instrumentalisé leurs sources pour leur extorquer des informations).»[337]

Ces propos, de toute évidence, restent d'actualité pour l'année 2010 : le même type d'accusation ou de suspicion a encore cours, et l'hebdomadaire n'hésite pas à répondre et justifier à nouveau ses pratiques. Nous distinguons deux types de réponses : tout d'abord, à l'accusation de « collusion », le journal a tendance à opposer le secret des sources, d'autre part, à la confusion de l'espace de la confidence et de l'espace public, il répondra plutôt anticipation et fiabilité avérée des informations.

D'autre part, les hommes politiques ont appris à faire la politique à travers les journaux et cherchent en permanence le contact avec les médias. Ce fut le cas dès le début de la carrière de Nicolas Sarkozy, qui entretenait un carnet d'adresses très fourni, dès 22 ans. Cette attitude a contribué à faire vendre des journaux politiques, « *y compris le CE, qui est avant tout politique* » selon J-F Julliard.[338] Si donc le Président de la République est régulièrement éreinté, comme nous l'avons illustré en seconde partie, ce traitement satirique, lors de l'année 2010, participe aussi à la bonne santé de l'hebdomadaire, ce qui ne devait sûrement pas être son choix de stratégie médiatique.

Dans l'avant-propos de *Mauvaise presse*, sous-titré « *Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses pratiques* », C. Lemieux rappelle la nécessité de prendre en compte la « pluralité des logiques » qui sous-tend le travail journalistique.

Si, dans le cas de l'hebdomadaire étudié, les logiques capitalistes, la « logique marchande », qui accompagnent forcément l'exercice démocratique de la liberté d'expression apparaissent moins prégnantes dans le cas d'une parution qui refuse la publicité et met en avant son indépendance, on peut accepter le postulat selon lequel :

---

[337] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.
[338] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

« On pourra reconnaître que ce qui prépare le terrain pour la formulation de critiques vraiment efficaces d'une activité donnée (le journalisme par exemple), c'est toujours une compréhension en profondeur des valeurs que cherchent à honorer ceux qui s'adonnent à cette activité. »[339]

Sans avoir pour objectif de chercher les « fautes journalistiques » et permettre de « réformer certaines attitudes », le travail effectué doit nous amener à mieux contextualiser ce qui serait un « hors-champ » des bonnes pratiques journalistiques selon le *CE*.

Ces fautes ne sont pas à analyser en tant qu'acte individuel, c'est le processus qui amène à ce dérapage qu'il est intéressant d'observer :

« Le processus collectif qui a progressivement amené la production d'un tel acte, convaincu que c'est seulement dans le cours de ce processus que pourront être repérés les attitudes réciproques, les modes de relation institués et les dispositifs matériels qui portent les individus vers des comportements dont certains leur seront difficiles plus tard à justifier devant des tiers. »[340]

Aux accusations de trahison, de tromperie, notamment à l'égard des personnes interviewées ou encore d'impudeur, les professionnels répondent par la nécessité de « faire de l'info ». Plutôt que de porter un jugement moral globalement négatif sur certaines pratiques journalistiques, C. Lemieux rappelle :

« De telles ruptures peuvent avoir en effet un sens suffisamment positif dans la grammaire publique. Elles permettent

---

[339] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.
[340] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.

aux journalistes de dérober des informations compromettantes, de filmer des scènes scandaleuses et de mobiliser l'opinion autour d'une situation dramatique. Ceux qui parlent à la première occasion d'immoralité feraient donc bien de considérer que si d'aventure, les journalistes n'avaient pas la possibilité d'enfreindre les règles de la grammaire naturelle, ils deviendraient si liés à leurs sources que nulle information ne pourrait plus être publiée sans le consentement explicite de celles-ci. Beaucoup de persécuteurs, à travers le monde, y trouveraient leur compte. Mais les persécutés ? »[341]

L. Martin évoque, quant à lui, une sorte de civisme incivique[342], c'est-à-dire la nécessité de prendre parfois, pour le journaliste, quelque distance avec la légalité. Il en a établi la permanence dans l'histoire du *CE* qui s'est même fondé en réaction contre des discours et comportements hégémoniques[343]. Par définition, une information « confidentielle », notamment ce qui relève du secret judiciaire ou du secret défense, ne transite pas par des voies légales jusque dans un support médiatique. Il reste à la parution à évaluer si les valeurs qu'elle souhaite défendre peuvent justifier la publication du secret et si les conséquences légales de l'infraction ne sont pas rédhibitoires.

A contrario, dans un univers où la presse écrite a peu de moyens et de temps à consacrer à l'enquête, ce sont paradoxalement les sources qui prennent une importance considérable. Et cette inversion des rôles pose des questions sur les intérêts qui peuvent justifier la volonté de révéler telle ou telle affaire. C. Lemieux résume ainsi :

« Les journalistes, à part ceux du Canard et quelques autres n'ont guère les moyens et le temps de mener des enquêtes […] ce qui nous arrive dans les médias, c'est une proportion infime…Ca donne

---

[341] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 365.
342 France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire», avec le journaliste Jean Lebrun. « *Le Canard enchaîné* ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688.
[343] Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique* (1915-2005), Paris, Ed. Nouveau monde.

aux sources d'information une initiative incroyable… Il y a une sorte de division du travail qui fait qu'il y a des risques « d'instrumentalisation de la presse » par certaines sources qui ont, à un moment, intérêt à faire sortir un scandale, ou, la plupart du temps, à ne pas le faire sortir. »[344]

Il aura l'occasion d'évoquer ensuite le « marketing » du scandale et de préciser les contraintes, en termes d'exigence déontologique et d'exigence de travail d'enquête, pour étayer des effets d'annonce. Chercher à capter l'attention du public pour vendre, faire du « marketing » des scandales et révélations n'est ni nouveau, ni surprenant, ni choquant déontologiquement : tout dépend de la qualité de l'information qui l'accompagne.

Enfin, les retombées d'un scandale sont toujours incertaines. Certes, ils peuvent initier des initiatives destinées à instaurer davantage de contrôle et de transparence Elles dépendent bien sûr des relais judiciaires, médiatiques et dans l'espace politique. Mais l'émotion suscitée est bien difficile à prévoir : les scandales financiers ont parfois eu bien moins d'échos que de nos jours, comme l'affaire du Crédit Lyonnais[345], selon C. Angeli. D'autre part, l'espoir que les choses changent après les scandales est aussi souvent déçu. Les scandales peuvent avoir comme effet d'inciter à la prudence et de développer de nouvelles stratégies d'évitement.

3. Quelles règles éthiques ?

3.1. Morale, éthique, déontologie

[344] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

345France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

Si l'écriture satirique exerce a priori sa liberté d'ironiser et de critiquer un certain nombre d'individus ou d'institutions, cela n'empêche pas qu'il y ait aussi des choix à effectuer dans la collecte et le traitement des informations, et des vérifications qui déterminent ensuite les décisions de monter en « événement » ce qui méritait d'être présenté dans ses colonnes.

Le statut de parution satirique n'exonère pas *Le Canard enchaîné* de toute responsabilité quant aux contenus de ses discours. Nous postulons même que les questions déontologiques s'y posent au moins aussi souvent, et au moins aussi crucialement que dans la presse d'information institutionnelle, « sérieuse ». Les enjeux communicationnels dans le cas de cette parution satirique ont également une dimension « morale ». Encore faut-il s'accorder sur la signification du mot, tout au moins tel que nous l'emploierons dans ce travail.

Dans la très longue et détaillée définition du Dictionnaire *Trésor de la Langue Française*, nous retenons le second sens attribué à la « morale » :

« *b) Qui concerne les règles ou principes de conduite, la recherche d'un bien idéal, individuel ou collectif, dans une société donnée* »[346]

Il faut en effet détacher de ce terme les connotations religieuses qu'il peut avoir, même s'il s'agit, au fond, de distinguer *« ce qui peut être apprécié ou jugé selon les notions de bien et de mal [P. oppos à amoral*]», comme le propose le second sens du dictionnaire, en l'opposant cette fois à « l'amoral ». Cette première précision sémantique est d'autant plus importante qu'elle amènerait à considérer la satire, non comme un exercice de style plus ou moins nihiliste ou purement provocateur, mais comme une variante argumentative dont la « morale » ne serait pas absente mais porterait, en filigrane, ses propres valeurs.

Enfin par « morale », nous n'entendons pas non plus « de bonnes mœurs », comme le précise plus loin la définition du *TLF*, en l'opposant cette fois à « l'immoral ». Nous venons justement de relever à quel point les

[346] TLF. http://www.cnrtl.fr/definition/morale.

questions de vie privée sont tenues à distance, tant dans le corpus étudié sur cette année 2010, que dans les métadiscours sur les pratiques journalistiques au sein du *CE*. Il y aurait par contre, dans cette opposition à l'immoralité, deux précisions qui incitent à s'interroger sur l'arrière-plan des critiques portées par l'hebdomadaire. La première : *« Qui est conforme aux principes, à l'idéal de la conduite*.» nous invite à considérer qu'il y a, en arrière-plan, « un idéal de conduite », dans l'exercice du pouvoir notamment. La seconde : *« Qui a pour but l'éducation, l'élévation du sens moral. » ouvre la perspective de « l'intentionnalité* ». Dans cette acception, le *CE* aurait aussi un objectif « moral » en fustigeant ce qui lui paraît être contraire à certains principes.

Dans la traduction professionnelle de ces questions, sont utilisés les termes d' « éthique » ou, bien plus encore, de « déontologie », ce qui aurait l'avantage d'éviter les confusions possibles dont nous venons d'évoquer quelques exemples, et surtout de déplacer l'enjeu du champ de la philosophie et du comportement social vers celui de règles qui encadrent les « bonnes pratiques » d'une profession.

Avec le terme d' « éthique », nous restons dans le champ de la philosophie, comme le rappelle le TLF, même si le mot peut désigner des enjeux professionnels : «*A.− PHILOS. Science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale*.». C'est donc davantage le sens courant de « déontologie » qui s'est imposé pour tenter historiquement de définir des règles de fonctionnement de la profession de journaliste : « *B.− P. ext., cour. Ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou les rapports sociaux de ses membres.* »[347]

La déontologie, en journalisme, est cet « *ensemble de règles de bonnes conduite, de morale appliquée* »[348], qui véhicule un discours identitaire et conduit à définir la profession pour soi et au regard des autres. Elle a bien sûr évolué et continue de connaître ajustements et transformations, en fonction des

[347] http://www.cnrtl.fr/definition/ethique
[348] Dictionnaire de l'Académie française, http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/deontologie

périodes historiques et des contextes économiques, politiques, sociaux et culturels. En France, il n'existe finalement que peu de textes « officiels » et contraignants, en-dehors de limites qui relèvent de la loi sur la diffamation (nous précisons un peu plus loin le cadre législatif). Sont enseignées dans des écoles de journalisme ou transmises par des pairs un certain nombre de règles communes qui définissent la profession. Le fait qu'il n'y ait pas de réel code écrit s'imposant à tous induit donc aussi des distorsions. La manière dont travaille le *CE*, observateur attentif de ce qu'il considère comme des écarts, s'accompagne de certains discours qui précisent la version « satirique » de cette morale, mais pas seulement à cause du changement de registre.

La Charte de Munich de 1971 a pourtant proposé un socle commun et une tentative officielle de responsabilisation des professionnels par eux-mêmes. Elle est sous-titrée : « Déclaration des droits et devoirs du journaliste ». Les principes généraux posent la nécessité de « respecter la vérité (…) en raison du droit que le public a de connaître la vérité », de « défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique », de « ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents » ou encore de « ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents » [349]. Les Chartes internes dont s'équipent certains médias s'en inspirent largement. Elles précisent, entre autres éléments, la ligne éditoriale à suivre, les règles typographiques et les pratiques permises, mais n'ont aucune valeur juridique et ne peuvent servir de preuve formelle de la responsabilité sociale du média concerné, puisqu'elles sont optionnelles. Sans organe de sanction, ces chartes sont dénuées de pouvoir autre que symbolique. Ce qui ne signifie pas que cette déontologie « théorique » n'est pas respectée ou n'a aucune influence sur les pratiques. Ainsi, l'observation et les commentaires qu'effectuent certains médias sur les pratiques de leurs concurrents sont une forme de contrôle, et constituent aussi une forme de

[349] Citations extraites des articles 1,2 3 et 4 de la Charte de Munich, rédigée et approuvée à Munich, les 24 et 25 novembre 1971. Elle a été adoptée depuis par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ) et par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe.

régulation. Nous aurons l'occasion de l'illustrer, dans notre dernière partie, avec le *CE*.

Malgré quelques tentatives par le passé, la question de la « régulation » des propos de la presse par une instance supérieure, de type « Ordre des journalistes » n'a jamais pu s'installer en France. Pas d'équivalent donc de l'Ordre des Médecins ou de celui des Avocats, avec un texte de référence et des possibilités de sanctionner ceux qui s'écarteraient de l'exercice considéré comme « normal » de sa profession. C'est donc finalement au sein de chaque rédaction, quelque soit le média, son modèle économique et ses rapports aux pouvoirs économiques et politiques, que les arbitrages se font au quotidien. Début 1990, Michèle Cotta, alors directrice de l'information sur TF1 affirmait :

> *« La déontologie, elle se fait au jour le jour. Elle se fait avec des gens plus âgés dans les rédactions par rapport aux plus jeunes, elle se fait suivant les problèmes qui se posent. Encore une fois, nous n'arrêtons pas de parler de déontologie. »*[350]

Cette absence de régulation par une instance supérieure n'est pas forcément négative puisqu'il oblige chaque média à élaborer ses règles :

> *« L'avantage de ce mode de régulation déontologique fortement « décentralisé » est sans doute en effet de préserver la liberté de la presse des ombres que pourrait porter sur elle un système corporatiste classique ou un syndicat unique contrôlant l'accès du marché au travail. »*[351]

Cependant cette absence complique la tâche et la vigilance de chacun :

---

[350] Sur France Inter, 27 juin 1990, citée par C. Lemieux dans *Mauvaise presse* (opus cité).
[351] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.

« Mais le problème qu'il pose est évident : c'est la très grande variété des niveaux d'exigence morale qui peut exister, au sein d'une profession de plus en plus éclatée et fragmentée, entre des unités de production qui n'ont pas les mêmes traditions et ne sont pas soumises aux mêmes contraintes, ni orientées vers les mêmes segments du marché. En somme, chaque rédaction développe son style moral propre qui la distingue des concurrents, chacune se fixe un certain nombre d'exigences et de routines d'action qui ne sont pas nécessairement celles des concurrents. »[352]

Sur ce flottement, D. Ruellan parle même d'un « *professionnalisme du flou* »[353]. Mais ce terme de « flou » ne constitue pas un jugement péjoratif, ni même évaluatif : il s'agit non pas d'un signe de défaillance, mais de la preuve que le travail sur les règles éthiques peut et doit être considéré comme un travail structurel, de création et d'ajustements permanents.

Finalement, l'instance régulatrice serait notamment le regard et la surveillance des autres :

« Dans ce contexte, s'il doit exister un quelconque mécanisme d'alignement des différents niveaux d'exigence morale entre les rédactions, celui-ci ne peut que difficilement venir d'un effort de codification « par le haut » -par exemple d'une charte qui s'appliquerait inconditionnellement (c'est-à-dire avec des sanctions égales et systématiques pour les contrevenants) à tout journaliste professionnel. Il est plus probable que ce mécanisme vienne des luttes concurrentielles à travers lesquelles les rédactions se rappellent mutuellement à l'ordre, en cherchant par exemple à montrer au public

---

[352] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.
[353] Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble.

la défaillance morale d'un concurrent ou d'un type de presse différent. »[354]

Cette dernière phrase notamment, qui souligne les interactions existant entre différents médias paraît encore mieux convenir au travail effectué fréquemment par le *CE*. Nous avons ainsi relevé en 2010, dès la « une », cette volonté de commenter les pratiques des confrères ou de justifier les siennes à une bonne vingtaine de reprises (nous y revenons dans le chapitre suivant).

3.2. Préciser le cadre avec le lectorat

La suspicion des Français à l'égard des journalistes en général[355], concerne donc également le *CE* dont les lecteurs habituels savent, et les lecteurs occasionnels (un public d'étudiants qui découvre la parution, par exemple) pressentent rapidement que quelque chose se joue dès l'accès à certaines informations.

Ainsi en est-il de cet écart entre journalistes et « profanes » : L'asymétrie se cristallise autour des questions de droit. Alors que le journaliste veille à respecter certaines règles, le lecteur peut, quant à lui, ressentir certaines frustrations :

> *« Aux yeux de beaucoup, les journalistes semblent bénéficier d'une sorte de « morale d'exception » qui leur permet de se soustraire aux conditions auxquelles ils soumettent les autres. Cette asymétrie se traduit par un écart entre le sens de la justice des journalistes et celui des « profanes ». Les premiers considèrent avoir agi, en telle ou telle occasion, en conformité avec le droit ? Ils n'ont peut-être pas tort, mais ceci n'efface en rien la frustration de tous ceux qui leur reprochent d'avoir commis, en cette occasion, ce que nous avons*

[354] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.
[355] Ce point a été évoqué au début, dans le cadrage général.

appelé des fautes post conventionnelles (suivisme, superficialité, acharnement médiatique, etc.). »[356]

De leur côté, les journalistes craignent les recours juridiques et s'inquiètent des difficultés de protéger leurs enquêtes et leurs sources :

« Certains journalistes se plaignent qu'on cherche à limiter leurs prérogatives en abusant contre eux de sanctions juridiques ? Peut-être ont-ils raison de craindre cette menace, mais les « blessés de la presse » ne peuvent les entendre, eux dont la réputation et le statut, la vie parfois, ont été brisés par les médias. Certains journalistes, enfin, affirment qu'il règne parmi les membres de leur rédaction une haute conscience morale et que chacun s'efforce, sous le contrôle de l'autre, de respecter au mieux les règles de la profession ? Ils disent sans doute vrai, mais en quoi leur attitude garantit-elle au public, dans une profession où aucune instance ne centralise les pouvoirs de sanction, que leurs confrères d'autres unités de production ne maltraiteront pas leurs interlocuteurs et ne les soumettront pas, eux, à des traitements contraires à l'éthique professionnelle ? »[357]

Pour tenter de rassurer et de renouer les fils de la confiance, deux instances régulatrices ont fini par se développer : « le citoyen-consommateur » et « le journaliste ouvert à la critique ». Ouvrant la possibilité au public de se manifester, des espaces de confrontation s'organisent à l'image des services « après-vente » ou « qualité » du monde de l'entreprise.

Ainsi, pour répondre à cette asymétrie qui donnait trop d'importance au discours journalistique, se seraient développées en contrepartie des espaces de discussion où les journalistes sont amenés à s'expliquer et à justifier leurs

---

[356] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 93.
[357] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 93.

pratiques. Le phénomène, comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer précédemment, est flagrant dans les versions électroniques de la presse écrite payante (et même gratuite). Les rapports entre règles techniques, juridiques, éthiques, mais aussi commerciales pourront au moins être formalisés.

Mais la participation à ces débats nécessite l'acceptation d'un certain « cadre ». Si les journalistes reçoivent les critiques et apprennent à y répondre, c'est parce qu'elles se doivent d'être un minimum éclairées, c'est-à-dire qu'elles devraient prendre en compte les contraintes de leur profession. Sont rejetées comme irrationnelles et accusées de pratiquer des amalgames douteux, les critiques portant sur ce cadre : ce fut le cas, par exemple, de l'ouvrage de Serge Halimi, *Les chiens de garde*, en 1997[358].

Le statut très particulier du *CE* dans la presse écrite française, le rôle qu'il s'attribue de vigie des pratiques de ses confrères médiatiques, l'amène à fournir d'autres types de justifications ; comme nous avons pu le constater précédemment, les réflexions portent aussi sur les cadres de production de l'information.

3.3. La notion de grammaire

Il est possible pour aborder ces questions éthiques d'avoir recours à la notion de « grammaire ». Cette dénomination, inspirée des travaux de la linguistique (Chomsky notamment), ne désigne pas seulement « *un ensemble de règles à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires de l'action. »*, mais aussi *« ce qui se lit dans la pratique, à travers des usages interdits ou exemplaires*.» [359] J-F Tétu rappelle d'ailleurs à quel point cette grammaire est une construction du réel par les journalistes, avec l'accord tacite de ses destinataires :

[358] Halimi Serge (1997), *Les Nouveaux Chiens de garde*, Paris, Liber Editions.

[359] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 110.

« Des médias, l'opinion attend qu'ils lui fassent connaître jour après jour ce qui se passe dans le monde. Cette apparente évidence comporte un certain nombre de présupposés dont nous ne signalerons ici que le premier. Il est admis, entre l'énonciateur de l'information et son énonciataire, une relation telle que le premier soit en mesure de déterminer l'existence d'un événement et son importance, et qu'il soit en mesure également de le raconter, de l'expliquer avec des moyens propres au support d'information considéré. C'est dire, pour aller très vite, que la réalité du monde que procure l'actualité est produite, construite, avec des signes et non pas avec la matérialité du monde. Cette construction du réel, de nature symbolique puisque faite de signes, comporte des règles dont on peut tenter d'esquisser une sorte de grammaire. Une telle grammaire d'ailleurs est forcément incomplète, et forcément évolutive puisque les constructions symboliques sont la marque d'une culture en mouvement. »[360]

Le travail d'ajustement est quotidien dans les pratiques des journalistes. Il est le fruit de réflexes ou réflexions individuelles, mais aussi de positionnements sous le regard des autres. Il est guidé par trois grands principes : la solidarité, la rationalité et l'actualité. La « grammaire » du journaliste est ce qui paraît acceptable par rapport aux différents partenaires de l'action.

A une grammaire « naturelle », il convient d'ajouter selon C. Lemieux des « attractions » et des « répulsions », c'est-à-dire un certain nombre de règles dérivées qui ne sont pas seulement professionnelles. Ainsi la personnalité de l'interlocuteur permet ou non de créer du lien avec le journaliste. Des affinités peuvent se construire, parfois en-dehors des interlocuteurs officiels que sont par exemple aujourd'hui les responsables de communication. Elles vont parfois jusqu'à une forme d'intimité lors de

---

360Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), La mise en scène de l'information, Paris, L'Harmattan, p. 1-17.

rencontres hors des cadres institutionnels ou lors d'entretiens sans témoins (appels téléphoniques, échanges de courriels).

Des deux côtés se sont généralisées des grammaires du « off »[361] : l'interlocuteur accepte de délivrer un certain nombre d'informations qui ne seraient pas censées devenir publiques. Ce jeu, sans réelles contraintes formelles, complique singulièrement les règles de restitution. Il repose sur une « intimité » plus ou moins intéressée des protagonistes.

Un dessin du *CE* résume bien la complexité de ces entretiens en « off ». Le conseiller en communication de N. Sarkozy y prononce une phrase très ambiguë sur des consignes présidentielles de silence qu'il est en train de violer. Le dessin évoque aussi des rumeurs sur le couple, qui avaient mis en fureur l'Elysée, selon d'autres articles du *CE*, évoqués par ailleurs dans ce travail.

Figure 53: A propos du "off", CE 14/4/2010

361 Legavre, Jean-Baptiste (1992), « Off the record, mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix.* Revue des sciences sociales du politique, 19, pp. 135-157 [OpenURL Query Data] [Google Scholar].

Nous sommes ici au cœur des interrogations sur le *CE*.

L'intérêt de ces explications est de relativiser des modèles de comportements qui se reproduiraient de façon systématique. En effet si la subordination aux règles permet ce que les sociologues appellent une « intégration sociale », il ne faut pas mésestimer des aptitudes individuelles à « changer de grammaire » :

> *« On doit rompre, de ce point de vue, avec l'image d'un moi uniforme et cohérent, agissant d'une seule pièce : les changements d'atmosphère et de situation, et le travail d'adaptation qu'ils appellent, en plaçant les individus devant des contradictions grammaticales parfois très intenses, sont régulièrement pour eux la source de tiraillements internes et d'inquiétudes face à ce qu'il convient de faire. C'est le cas, en particulier, lorsque des situations passées les ont liés à quelqu'un ou quelque chose qui se révèle incompatible avec la solidarité due aux partenaires actuels. »*[362]

Des principes d'actualité priment parfois sur la raison et des « *élans ou des attentes* » perturbent parfois les grammaires instituées. L'auteur y étudie particulièrement ces écarts par rapport aux normes sous l'angle des « *fautes grammaticales* », ce qui n'est pas notre objet d'étude. Mais sans aller jusqu'à la détection de la « faute », les processus qui amènent à décider ce qu'est une « *action correcte et acceptable* » ou franchir certaines limites, certaines normes habituelles, sont évidemment des objets d'étude très pertinents dans l'analyse en sciences de l'information et de la communication du *CE*.

Sur ces écarts pèse toute une série de suspicions voire d'accusations.

Le journaliste est parfois accusé de tromperie ou d'impudeur par les personnes interviewées. Ce fut manifestement le cas à plusieurs reprises dans le cas de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, comme le rappelle

---

[362] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 121.

Lemieux[363]. Ces dérives ne sont que très exceptionnellement reprochées au *CE*. Si, dans son ouvrage sur l'histoire du journal satirique, L. Martin consacre un chapitre intitulé « Le temps des affaires » à ce qu'il considère comme un tournant dans la vie de l'hebdomadaire à partir de 1970[364], c'est pour évoquer des « affaires » politiques et financières, qui ne reposent pas sur ce type de « tromperie » ou relèverait d'une forme d'impudeur. Le suicide de Pierre Bérégovoy (février 1993) et le rôle qu'aurait pu jouer le journal dans ce dénouement dramatique fut probablement « le » grand moment où l'hebdomadaire fut accusé d'avoir eu ce type de dérive en enquêtant sur un prêt personnel du ministre. Lors de son enterrement, le président François Mitterrand avait dénoncé l'acharnement de la presse en évoquant « *l'honneur d'un homme livré aux chiens* ».

Les reproches peuvent porter aussi sur la partialité ou la superficialité dans le traitement de l'information, la sélection et la mise en forme notamment. La presse d'opinion considérée comme trop discriminante est supplantée par une presse généraliste qui revendique des approches neutres, équitables et objectives. Ces règles qui évitent d'exclure quiconque ont d'ailleurs une intention surtout commerciale et vont de pair avec des routines plus formelles comme le respect des formats de production et de diffusion : il faut que les informations entrent dans un format (le cas le plus flagrant étant l'information télévisée). Dans les pratiques, elles se traduisent par la généralisation de la règle polyphonique et de séparation des faits et des commentaires.

La polyphonie dans l'écriture journalistique veut qu'en cas de conflit d'interprétations, figurent dans un même discours des opinions divergentes, auxquelles le journaliste n'apporterait pas de préférence. Sans entrer dans une analyse de la difficulté de tenir en permanence ce type de « posture », nous nous limiterons ici à rappeler que ce n'est en aucun cas le parti du support étudié.

Séparer faits et commentaires implique pour les journalistes de contenir des émotions spontanées pour ne laisser apparaître qu'une sorte d'indifférence

---

[363] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, chapitre 8.
[364] Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique* (1915-2005), Paris, Ed. Nouveau monde.

professionnelle. Ce travail de distanciation, largement relayé dans des écoles de journalisme ou dans l'approche revendiquée par certains médias de masse est un exercice tout aussi difficile, interrogé depuis longtemps par les analyses en sciences de l'information et de la communication ou en sociologie, comme le rappelle C. Lemieux :

> *« Les observateurs, sociologues en tête, se font forts de montrer que le journaliste « sans point de vue » est une chimère et que sa socialisation primaire, lourde de toutes sortes de préjugés (de classe, sexuels, raciaux, nationaux, etc.), affleure en permanence, y compris à son insu, dans le professionnel qui se veut ou se croit objectif. »*[365]

De toute façon, comme nous l'avons rappelé et constaté par l'étude d'un grand nombre d'articles et d'éditoriaux, cette règle de séparation ne concerne guère le travail effectué par les journalistes du *CE*. Les analyses portent donc davantage sur les limites qu'ils se fixent dans l'exercice du commentaire de l'information.

En revanche, les impératifs de formats qui orientent les discours, avec des préoccupations qui sont aussi « commerciales » concernent tout type de publication. Le *CE* qui porte des discours « discriminants », comme les médias d'information qui s'évertuent à ne pas laisser clairement s'afficher des partis pris, essaient de maintenir cette posture qui a rencontré son public et ne souhaitent pas le perdre.

3.4. L'encadrement par la loi

Le rôle régulateur de l'Etat actuellement en place en France, qui fixe les limites et intervient pour sanctionner le non-respect d'un certain nombre de lois

---

[365] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, chapitre 8.

s'est tout d'abord constitué avec les lois « sur la liberté de la presse » de 1881. Il régit d'abord la possibilité de punir l'offense publique. D'inspiration libérale, les lois ne prévoient pas de limiter l'extension du capitalisme dans l'univers de la presse. Ce n'est qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, avec les ordonnances de 1944 qu'un certain nombre de mesures vont tenter de contenir la menace de monopoles privés dans les entreprises de presse. Il justifiera paradoxalement l'établissement d'un monopole d'Etat sur la radiodiffusion.

Mais les ordonnances mettent en place des aides, qui pour beaucoup subsistent en 2010 : la gestion par des organismes paritaires des messageries et de l'approvisionnement en papier, des subventions, des tarifs postaux préférentiels…Ces mesures se présentaient comme favorables à une égalité de traitement et d'accès aux ressources entre les différents titres et devaient permettre de garantir le pluralisme et la libre concurrence face aux tentatives de concentration des entreprises de presse.

Si l'on s'attarde sur les conséquences pratiques dans l'exercice de sa profession, les lois de 1881 prévoient que le journaliste peut être poursuivi devant les tribunaux pour diffamation. Le droit français ne lui impose pas de prouver complètement la vérité de ses propos. Il est même possible, dans certains cas, qu'on lui interdise formellement de le faire. La loi protège de la diffamation en examinant la « vérité des faits » uniquement quand il s'agit des institutions, les « corps constitués » [366]. Ainsi, l'offense au Président de la république peut être sévèrement sanctionnée, au titre de l'article 26 :

> ***Article 26*** *L'offense au Président de la République par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 est punie d'une amende de 45 000 euros. Les peines prévues à l'alinéa précédent sont applicables à l'offense à la personne qui exerce tout ou partie des prérogatives du Président de la République.*

[366] Bilger P et Prévost B (1989, 4e éd. 2003), *Le Droit de la presse*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1989, p. 64.

Le *CE* n'a pourtant jamais été poursuivi pour ce type « d'offense ». Cela traduit donc une liberté d'expression, soit respectée par le Président et ses conseillers, soit la difficulté d'engager un procès contre une parution qui revendique régulièrement sa bonne foi, associée, de plus, à la liberté de ton d'une parution qui continue à se déclarer « satirique ». Ou encore, un peu des deux à la fois : le Président N. Sarkozy a toujours cultivé des liens particuliers avec la presse, à la fois très conscient de l'intérêt d'occuper en permanence l'agenda médiatique, et susceptible de s'agacer ou de dénigrer avec véhémence certains médias ou journalistes, et le *CE* reconnaît que N. Sarkozy était une « formidable machine à vendre » pour reprendre l'expression de J-F Julliard.[367]

A contrario, il n'est pas question pour les tribunaux de statuer sur la vérité du fait diffamatoire « lorsque l'imputation vise la vie privée de la personne ».

Ce qu'il doit cependant à coup sûr prouver, est le fait qu'il n'était pas de « mauvaise foi » quand il a opéré sa dénonciation publique (articles 35 et 35bis de la loi de 1881)[368]. Il s'agit donc davantage d'évaluer des raisons d'agir (qui peuvent être jugées illégitimes) que de statuer sur la véracité ou non des faits incriminés.

---

[367] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*. Lors de l'entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014, ce point avait été confirmé, l'éditorialiste reconnaissant qu'accrocher le lecteur avec François Hollande était bien plus difficile.

368Article 35
La vérité du fait diffamatoire, mais seulement quand il est relatif aux fonctions, pourra être établie par les voies ordinaires, dans le cas d'imputations contre les corps constitués, les armées de terre, de mer ou de l'air, les administrations publiques et contre toutes les personnes énumérées dans l'article 31.
La vérité des imputations diffamatoires et injurieuses pourra être également établie contre les directeurs ou administrateurs de toute entreprise industrielle, commerciale ou financière, dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou offerts au public sur un système multilatéral de négociation ou au crédit.
La vérité des faits diffamatoires peut toujours être prouvée, sauf :
a) Lorsque l'imputation concerne la vie privée de la personne ;
b) Lorsque l'imputation se réfère à des faits qui remontent à plus de dix années ;
c) Lorsque l'imputation se réfère à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite, ou qui a donné lieu à une condamnation effacée par la réhabilitation ou la révision […]

Article 35 bis
Toute reproduction d'une imputation qui a été jugée diffamatoire sera réputée faite de mauvaise foi, sauf preuve contraire par son auteur.

Ainsi, la fiabilité des sources, la vérification des informations, l'importance du travail d'enquête évoquées précédemment doivent permettre d'éviter l'accusation de publication de « nouvelles fausses » telles qu'envisagées dans l'article 27 et lourdement sanctionnées :

> ***Article 27*** *La publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle aura troublé la paix publique, ou aura été susceptible de la troubler, sera punie d'une amende de 45 000 euros. Les mêmes faits seront punis 135 000 euros d'amende, lorsque la publication, la diffusion ou la reproduction faite de mauvaise foi sera de nature à ébranler la discipline ou le moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation.*

A titre d'exemple, dans l'article, de Didier Hassoux et Dominique Simonnot sur les écoutes des journalistes que nous évoquions plus haut, le *CE* envisage avec délectation le « déplacement » de cette affaire de l'espace public médiatique vers les tribunaux :

> *« Ensuite, Guéant et Squarcini ont déposé plainte, à leur tour, respectivement contre « Mediapart » et contre « Le Canard », qui les accusent de surveiller les journalistes d'un peu près. Le directeur de cabinet de Fillon devient ainsi l'un des futurs témoins vedettes de ce procès, que l'on attend avec gourmandise. « Tiens, Monsieur Faugère, pourquoi diable avez-vous cru nécessaire d'adresser ce ferme rappel à l'ordre ? », demandera notre avocat. On va bien rigoler. » CE 17/11/2010*

3.4.1. La satire « en plus » ?

Jonglant sans cesse avec les limites légales (loi sur la diffamation, loi sur l'injure...), les réponses seront dans ce cas apportées devant un tribunal. Non seulement le journal ne s'en inquiète pas, mais il annonce s'en réjouir : « *On va bien rigoler* ». Ayant déjà anticipé des suites juridiques, il pense pouvoir, par l'intermédiaire de son avocat, prouver devant un tribunal au moins sa « bonne foi » dans cette enquête, au vu des éléments qu'il a rassemblés. S'il ne pourra pas forcément prouver la véracité des faits (ce sur quoi les tribunaux statuent rarement), il aura joué ce qu'il considère comme son rôle, comme rappelé dans les éditoriaux précédemment cités.

Les propos étaient donc suffisamment dérangeants pour que le gouvernement les porte de l'espace public vers les tribunaux. Pour le journal, sûr de son fait, il s'agit déjà d'une sorte d'aveu. S'il obtient, comme il précise en être persuadé, que la justice lui reconnaisse, a minima, le travail de « bonne foi » des journalistes, peut-être renforcé par l'affichage satirique de la parution, il pourra donc se targuer les semaines suivantes d'avoir eu raison, au moins sur la forme, même si ce n'est pas forcément sur le fond.

A titre de comparaison, dans un jugement rendu en mars 2012, un article signé du nouveau rédacteur en chef de l'hebdomadaire, Louis-Marie Horeau, intitulé « *Bouygues débouté, condamné et content* » illustre cette « habitude » prise par l'hebdomadaire d'aller jusque devant les tribunaux défendre l'exercice de ce qu'il considère comme le cœur de son métier. L'attaque de l'article, en page 3 se réjouit de l'issue :

> *« Quelle raclée ! Non seulement le groupe Bouygues n'a pas obtenu le premier sou des 9 millions qu'il avait eu l'imprudence de réclamer au « Canard », mais c'est lui qui est condamné à verser 6000 euros au titre du remboursement*

des frais que nous avons dû engager pour notre défense. Ce n'est pas une défaite, c'est une débâcle. » CE 21/3/2012

Surtout, à cette occasion, l'hebdomadaire s'appuie sur le jugement rendu (en caractère gras ci-dessous) pour justifier et confirmer ses pratiques :

« Ne boudons pas notre plaisir, les juges rendent un hommage appuyé au travail des journalistes du « Canard ». « ***Le sérieux de l'enquête****, écrivent-ils,* ***est établi, en premier lieu, par le nombre de journalistes et de sources différentes ayant confirmé ces informations et, en second lieu, par la présence d'autres éléments confirmant l'existence de cette information judiciaire portant sur les conditions d'attribution du marché de construction du Ministère de la défense. »*** *Comme l'exige la loi, le tribunal examine également le ton employé par les auteurs de l'article.* ***« Les propos poursuivis, peut-on lire dans le jugement, ont été exprimés avec une prudence et une mesure compatibles avec les exigences de la bonne foi.*** *» Et de souligner, comme l'avait fait à l'audience notre avocat Antoine Comte, que « Le Canard » avait pris la peine de préciser que l'enquête était loin d'être close, et que la culpabilité de Bouygues n'était pas établie. » CE 21/3/2012*

Il n'est nullement fait mention ici de la dimension « satirique », ni dans les attendus du jugement, ni dans les justifications du rédacteur en chef de l'hebdomadaire. La seule allusion au « ton » examiné par le tribunal porte en fait sur la « prudence » dont les journalistes doivent faire preuve en l'absence de jugement rendu par des tribunaux.

La présence de la dimension satirique se manifeste par la présence d'une caricature de M. Bouygues, une titraille ironique jouant de l'oxymore

« *débouté, condamné et content* », des calembours : « *Pauvre Martin pécheur* » ou « *Crise de bonne foi* » pour ridiculiser le combat perdu selon le journal, mais gagné selon le communiqué officiel du groupe, voire la provocation avec le détournement d'un ancien slogan concernant les élections : « *Diffamation, piège à cons* ». L'utilisation enfin d'un vocabulaire plus familier que celui de la presse traditionnelle (« *Quelle raclée !* »), de sous-entendus défavorables aux plaignants ou au pouvoir en place (« *Pour cause d'élection ?* »), de jeux de mots ironiques qui parsèment aussi l'article (« *Truelle destin* »).

Il est cependant très clair que l'essentiel n'est pas là, notamment concernant la plainte de M. Bouygues, mais porte bien sur le fond. C'est aussi, dans le compte rendu qu'en donne le journal, l'interprétation qu'en a fait le tribunal.

Même si ces extraits ne font pas partie de notre corpus principal et que ces propos sont ultérieurs à l'année étudiée, ils illustrent parfaitement les tensions qui existent depuis longtemps dans l'espace public et le combat sur l'interprétation des « limites », qui se trancheront finalement devant des tribunaux lorsque sont mis en cause des institutions, des organisations, des pouvoirs.

L'hebdomadaire revendique le sérieux de ses enquêtes, la fiabilité de ses sources, le recoupement des informations par plusieurs journalistes et la prudence de ses allégations, dans l'attente que les affaires soient effectivement jugées. Il en fait d'autre part un argument fort de crédibilité pour ses lecteurs. En amont, il a su résister à l'autocensure et a eu le courage de mettre dans l'espace public ce qui lui semblait nécessaire. En aval, il assume sa responsabilité des semaines durant et va jusqu'au tribunal défendre ses choix. En prime, il en sort grand vainqueur comme l'annonce triomphalement un bandeau en « une » : « « *Le Canard » terrasse la maison Bouygues devant la justice* ».

3.4.2. « Diffamation, piège à cons »

L'intertitre provocateur « *Diffamation, piège à cons* » dans l'article du 21 mars 2010, annonce une mise au point de cette qualification de « diffamation » dans les tribunaux. Au passage, le choix de cette expression, référence au slogan de mai 1968 « Elections, pièges à cons », est une nouvelle illustration de ce travail de connivence avec des lecteurs qui apprécieront d'autant mieux l'expression revisitée qu'ils y retrouvent l'écho d'une période de très forte contestation du pouvoir en place[369]. Il est parfaitement possible de donner à l'expression un sens satisfaisant, sans maîtriser le clin d'œil. Il ne fait pas de doute non plus qu'un autre niveau de lecture, celui d'un lecteur ayant quelques compétences historiques et politiques supplémentaires, permet d'apprécier davantage encore en y décelant l'allusion.

Prenant le contrepied d'une explication commune qui voudrait voir dans ce terme le signe indubitable qu'une limite a été franchie et que l'auteur en est forcément condamnable, L-M Horeau assume la diffamation et la revendique comme partie intégrante du travail du journal. Il précise également à l'adresse de ses lecteurs, qui auraient pu être troublés par un communiqué du groupe Bouygues « *presque triomphant* » qui titrait *« Les propos du « Canard enchaîné » reconnus diffamatoires* ».

> *« Mais oui ! Les propos du « Canard » étaient bien diffamatoires, comme le souligne le tribunal. Dans le langage courant, la diffamation est trop souvent confondue avec la calomnie et donc avec le mensonge. En droit, la diffamation est simplement l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur. […] Mais le tribunal déclare que le sérieux de notre travail rend cette atteinte, cette « diffamation », légitime. Et légale. » CE 21/3/2010*

Cette précision sémantique et « systémique » qui renvoie l'interprétation pertinente au monde juridique est déterminante. La question des

[369]Voir sur ce sujet des slogans et tracts, l'ouvrage de Mouillaud Maurice & Tournier Maurice (1975), *Des tracts en mai. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.

limites posées aux publications des journalistes est bien sûr au cœur de la déontologie de la profession, et, au-delà, des enjeux démocratiques fondamentaux.

Cette affaire, qui vient d'être jugée, a valeur d'exemple. Elle permet, pour le journaliste, de réaffirmer ce qu'il estime être le rôle de la presse, du « vrai » journalisme. Il convoque d'ailleurs la mémoire du symbole, pour la profession, que constitue Albert Londres :

> *« Pour lever toute ambiguïté, prenons un exemple simple. [...] Il s'agit, à l'évidence, d'une atteinte à son honneur, et donc, au sens juridique, d'une « diffamation ». Mais elle est parfaitement légitime. Depuis quand les journaux seraient-ils tenus de ne dire que du bien des sociétés, des hommes politiques, des institutions ? Porter atteinte à l'honneur chancelant des puissants, « porter la plume dans la plaie », disait Albert Londres, fait partie du métier. CE 21/3/2010*

Rassuré sur son positionnement par le verdict, L-M Horeau en conclut que « *Le tribunal considère que « Le Canard » a fait son travail*. »

II. Les discours de justification des pratiques journalistiques

1. les métadiscours à la loupe

Comment le discours satirique se présente-t-il lui-même ? Quels sont les discours tenus sur les pratiques ?

Même si notre corpus s'intéressait avant tout aux productions écrites du *CE* apparaissant dans l'espace public, les explications des journalistes produisant ces discours ont constitué un apport précieux dans notre tentative de mettre en évidence les mécanismes de fonctionnement du discours satirique.

Les entretiens ont permis de répondre à un certain nombre de questions très précises, tant sur l'organisation interne que sur le travail d'écriture ou encore la question sensible des sources et des règnes déontologiques. Nous avons joint un guide d'entretien (semi-directif), qui visait à organiser les réponses attendues. Nous avons obtenu des réponses à toutes ces questions, et, bien sûr, elles ne correspondaient pas forcément à ce que nous attendions. Cela nous a obligé à réorganiser nombre de passages de ce travail.

Nous avions choisi de ne pas enregistrer ces entretiens, mais de simplement prendre notes des réponses. Cependant pour la présentation de ces entretiens, nous avons préféré utiliser cette matière dans la construction même de la thèse, plutôt que de livrer sans commentaires ni structure véritable, les propos recueillis lors de nos entretiens.

1.1. Cadrage général du métadiscours sur la présentation de l'information

La publication d'une analyse et de justifications de ses pratiques n'est pas l'apanage du *CE*, même si l'exercice est quand même rare dans la presse écrite. Elles émergent par le biais de la parution d'un courrier des lecteurs, ou dans une chronique, de caractère exceptionnel, qui viendra tenter de mettre fin à des critiques qui prendraient trop d'ampleur.

Certains journaux (nous pensons notamment au *Monde* et sa « *Chronique du médiateur* ») ont instauré l'intervention d'un « médiateur » dans leurs colonnes. Pour la quasi-totalité des parutions qui prolongent les éditions papier avec une version Internet, les rubriques « commentaires » et autres « blogs » se sont systématiquement développés, apportant en permanence leurs

flots de remarques ou reproches auxquels elles auront loisir de répondre ou non.

Les émissions radio ont multiplié les prises de parole, en présence, plus ou moins modératrice, d'un animateur. L'exercice de médiation a également connu quelques grands exemples à la télévision. Le travail de cadrage de J. Noyer[370] sur les enjeux de ces discours de justifications des pratiques professionnelles nous a été particulièrement utile.

Il n'y a, bien sûr, pas de médiation (terme sur lequel nous reviendrons en fin de travail), présentée en tant que telle dans le *CE*, les dispositifs ne sont pas comparables. Mais l'apparition d'un discours sur les pratiques rendu public, au détour de certains articles, témoigne tout de même des tensions qui peuvent apparaître au sein d'une rédaction, dans le traitement de certaines informations ou de la nécessité ressentie de préciser le positionnement des journalistes de l'hebdomadaire, de ses confrères et d'autres acteurs de l'espace public. Les *« hiatus et les différends* » deviennent visibles. S'il n'y pas, comme dans les émissions télévisées de type « *L'hebdo du médiateur* » sur France 2 d'échanges et de mise en scène de paroles contradictoires, le choix d'expliciter certaines pratiques est bien le résultat d'une interaction : les journalistes tiennent compte des enjeux liés à certains sujets et certaines pratiques professionnelles et les portent à la connaissance de leurs publics de lecteurs et d'acteurs sociaux, plus ou moins directement concernés.

L'autre élément fondamentalement différent est l'absence du « tiers » qui caractérise pour certains auteurs le concept de « médiation », permettant ainsi de sortir d'une logique binaire de tentative de résolution de conflit. Pas d'extériorité donc dans cet acte d'évaluation et :ou de recadrage.

Si l'on utilise ce terme de médiation, c'est en situant l'exercice du discours satirique de l'hebdomadaire dans l'ensemble des espaces sociaux dans lesquels les médiations peuvent survenir. La médiation à l'œuvre doit donc finalement s'entendre comme le travail d'ajustement entre les limites

---

[370] Noyer Jacques (2009), *Quand la télévision donne la parole au public*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

judiciaires, un tiers symbolisant et le maintien d'un positionnement qui se construit avec les lecteurs.

Comme nous allons l'illustrer, l'hebdomadaire a élaboré, comme tout support médiatique, des règles, plus ou moins formalisées. L. Quéré utilise l'expression « *tiers symbolisant* » qui recouvre :

> *« des structures cognitives et des cadres normatifs, des repères de discrimination et des critères d'évaluation, des modes d'appréhension du temps et des dispositions vis à vis du changement, des règles de choix et des propositions définissant des façons de procéder (technologies), des modes de représentation et des schémas d'action ; et, à un autre niveau, des jeux de rôles et des catégories de la pratique, des affirmations considérées comme vraies et des normes tenues pour justes, des croyances et des figurations. »*[371]

Nous avons eu l'occasion de développer dans la première partie « *les propositions définissant des façons de procéder* » par rapport à l'accès de l'hebdomadaire à la technologie numérique, et nous attardons dans cette dernière partie sur les « *schémas d'action* » et les « *normes tenues pour justes* ». L'étude des discours de justifications des pratiques dans le corpus de l'année 2010 permet déjà de distinguer certains cadres et critères d'évaluation.

Si dans un certain nombre de cas le travail de médiation vise à éviter d'aller jusqu'à la confrontation judiciaire, lui substituant d'autres formes de régulation, nous constatons, au contraire, dans les discours du *CE* la volonté de porter régulièrement les conflits liés à l'exercice de la nécessité d'informer jusqu'à son terme, c'est-à-dire la reconnaissance par le modèle judiciaire de sa «bonne foi ».

[371] Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 84.

L'impératif de communication s'est immiscé partout et une nouvelle « *idéologie de la transparence* »[372] s'est peu à peu imposée Sans obliger personne à se soumettre, simplement en marginalisant et dévalorisant ceux qui souhaitent rester à l'écart, refusent le « dialogue ».Cette caractéristique relativement récente est liée à l'explosion des médias.

> *« A l'intérieur des administrations et des entreprises (y compris d'ailleurs des entreprises de presse), ce même impératif de communication allait être utilisé pour remettre en cause l'existence de lignes hiérarchiques jugées désormais trop pesantes pour permettre une transmission satisfaisante de l'information et une évaluation correcte des performances individuelles et collectives. »*[373]

Au sujet, en particulier des opérations de justifications de leurs pratiques par les divers médias et les journalistes, l'auteur y voit une conséquence logique de la logique de l'impératif de communication et de transparence évoquées précédemment. Il est devenu « normal » de laisser place à des espaces de discussion, de remise en cause des travaux effectués et les journalistes se doivent de prendre l'habitude d'expliquer et légitimer leurs choix :

> *« Concernant l'impunité avec laquelle, selon leurs détracteurs, les médias bouleversent certains univers sociaux et broient des personnalités, un premier principe régulateur est aujourd'hui avancé : c'est l'idée qu'il existe une morale de la communication que chacun doit respecter. Cette idée est en somme une façon de prévenir tout usage asymétrique de l'impératif de communication. Dans les médias,*

---

[372] Cette expression apparaît dans un essai, fruit de la collaboration de la journaliste F. Aubenas et d'un philosophe qui observent les modifications des pratiques journalistiques travaillées par une « idéologie de la communication ». Aubenas Florence et Benasayag Miguel (1999), *La fabrication de l'information*, Les journalistes et l'idéologie de la communication, Paris, La Découverte.

[373] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 63.

elle signifie notamment une capacité de justification également partagée par les journalistes, leurs interlocuteurs et le public, tous capables de discuter ouvertement des discussions dans lesquelles l'information doit être produite et diffusée. Il s'agit notamment, dans cette optique, de savoir dans quelle mesure le journaliste est lui aussi capable de donner publiquement les raisons de son comportement et d'expliquer la façon dont il procède. Les atteintes à la morale professionnelle deviennent dès lors susceptibles de mises en discussion entre membres du public et journalistes, ou entre les journalistes et leurs supérieurs hiérarchiques. »[374]

Ce qui apparaît donc aussi caractéristique dans l'hebdomadaire est cette habitude de mettre en scène dans l'espace public des discours sur les pratiques journalistiques en général, en rappelant en filigrane, ou très explicitement, les siennes. Si la satire, de façon très attendue remplit cette fonction de critique plus ou moins acérée du monde qu'elle observe, elle ne s'accompagne pas obligatoirement ou ne cohabite pas si facilement avec une argumentation clairement formulée ou une forme de « morale ».

L'entreprise de « désacralisation » des personnalités, de leurs discours, des institutions est non seulement un exercice salutaire mais il se présente même comme une interaction nécessaire. Dans l'univers des grands groupes médiatiques, cette petite voix discordante assure un rôle de décryptage des enjeux sous-jacents. L'angle satirique vient finalement souligner les écarts et non les désamorcer.

---

[374] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 64.

1.2. L'observateur critique du monde de l'information et de la communication

Il peut paraître tout à fait paradoxal que le discours satirique ait à justifier ses sujets et ses choix. Le choix du registre satirique ne lui permet-il pas de s'exonérer de laborieuses explications auxquelles sont tenus ceux qui traitent l'information de manière sérieuse ?

Pourquoi serait-il encore redevable puisqu'il s'affiche d'abord comme un discours « autre » ? Ainsi, dans la manchette du *Canard enchaîné*, juste sous le titre de l'hebdomadaire, figure bien cette précision, que nulle autre parution pérenne ne propose dans la presse écrite : « *Journal satirique paraissant le mercredi* ». Pourtant, une des caractéristiques récurrentes du discours satirique est d'avoir régulièrement à s'auto-justifier, s'auto-légitimer, à mettre à jour ses pratiques.

1.2.1. La régularité discursive dans le discours sur les pratiques journalistiques

Des rubriques régulières

En pages intérieures, nous pourrions citer toutes ces brèves de la page 5, celles de la dernière page où nous distinguons facilement par le changement de typographie – le passage à l'italique - le très grand nombre d'emprunts à différents supports médiatiques, notamment de la presse écrite. Il faut ajouter les rubriques de page 7 : « *Rue des Petites Perles* » ou « *A travers la presse déchaînée* », les articles sur la télévision : « *Canard Plus* » ou « *La Boîte aux Images* ».

Bien sûr toutes ces occurrences ne sont pas des exemples de métadiscours sur la presse, mais ils témoignent au moins de cette attention

portée aux « concurrents ». A l'exception du relevé des « perles », il s'agit en tout cas presque toujours de commenter autrement le sujet traité.

L'hebdomadaire contient deux rubriques spécifiques : *Canard Plus* et *La boîte aux Images* dont les thématiques essentielles sont les enjeux de pouvoir, les nominations à des postes-clés, la critique du fonctionnement de certains médias.

« *La Boîte aux Images* », cette rubrique dont la dénomination désuète fait référence aux diffusions télévisées choisit, chaque semaine, de rendre compte d'une émission, très généralement un documentaire. Le choix se porte, dans la très grande majorité des cas, sur un documentaire « engagé », dont l'hebdomadaire fait l'éloge. Par exemple celui sur Stéphane Hessel en novembre 2010, dont le journaliste salue la capacité à s'indigner encore, à près de 90 ans. Il peut aussi être très critique comme ce compte rendu consacré à un documentaire sur l'épouse du Président de la République en octobre. Nous y retrouvons les mêmes griefs qu'évoqués précédemment sur le décalage entre la réalité et des faits et la volonté de dénoncer des stratégies de communication en trompe l'œil (« *Tout pour le grimage* »). L'article se conclut, en outre, par l'antiphrase « *C'était une émission non publicitaire du service public* » qui souligne la collusion entre le monde politique et celui d'une certaine presse.

La Boîte aux Images

L'enjôleuse de l'Elysée

MAIS non, elle n'est pas frivole, Carla ! Cela saute à son œil bleu dans le documentaire de Marc Berdugo que diffusait France 3, dimanche soir 3 octobre. Une œuvre authentique authentifiée, dans la mesure où l'on peut être certains que pas une image, pas une attitude de notre héroïne nationale n'a échappé à la vigilance des gardiens de la communication du Château. On y voit même, vers le début, un Seguela tout réjoui s'immiscer dans le couple présidentiel : puisque, après tout, il sera entré dans l'Histoire de France comme le marieur des comédies de Molière, témoin numéro 1 de leur rencontre.

Carla ? Une vraie pro. *« Moi, je ne veux pas me prendre au sérieux, c'est trop triste »*, lance-t-elle entre deux grimaces à la caméra : *« Madame la Présidente, quelle angoisse ! »*

Et en effet, au détour de chaque séquence, surgissent ses armes secrètes, qu'elle enfouit illico dans son réticule : les petits pinceaux et les bâtons de rouge, de rose, de couleurs pâles. Tout pour le grimage. On connaissait la Pompadour, née Poisson. Nous avons la Pomponnée, née coiffée. A moins que ne surgissent à point nommé les affidés de sa garde rapprochée maniant peigne, ciseaux, matériel à Brushing. Pas une seconde de distraction. Une mèche de travers et tout serait foutu.

Pas un instant de répit. Tout est pensé. En déplacement sur un théâtre d'opérations lointain, au Burkina Faso, par exemple, elle peut sortir de son havresac trois ou quatre paires de pompes différentes, de la bottine pour la boue des chemins à l'escarpin de réception. Il ne manque pas un bouton à ses tenues. Et elle a bien raison d'ajouter : *« Je suis la cerise sur le gâteau qui ferait honneur à ce gâteau. »* Applaudie en cela par un fin connaisseur de la sucrerie, Michel Drucker : *« C'est très flatteur pour la France... »*

On ne saurait en vain se vouloir essentiellement futile. Reconnaissante en outre à une position qui lui a permis de découvrir, grâce à son Fonds mondial de lutte contre le sida, logé sous les lambris de l'hôtel Marigny, la vraie pauvreté sur laquelle elle n'avait guère eu l'occasion de s'appesantir. Et nous voyons l'icône, après avoir répété que son arme principale était son image, en mission chez les esclaves noirs du Koweït, dans les bidonvilles d'Afrique, sur un trottoir de Paris avec le Samu social de Xavier Emmanuelli, où elle s'extasie devant ces gens qui aident les SDF : *« Le plus noble et le plus bouleversant dans leur travail, c'est de tenir leurs mains, même s'ils sont pleins d'alcool. »*

Lui, le petit Nicolas, est plein d'admiration, là-bas, lors d'un concert à New York à l'occasion d'un anniversaire de Nelson Mandela, noyé dans le public, il la dévore des yeux quand elle monte sur scène. Il a la foi. Elle chante : *« Oui, quelqu'un m'a dit que tu m'aimais encore... »*

Chouchou sait, lui, comment elle va sauver le monde. Sans fadaises, sans paillettes et sans élever la voix. Tellement qu'elle est fortiche, sa femme. C'était une émission non publicitaire du service public.

B. Th.

SALON DE L'AUTO : TRIOMPH

– Tu me refais le coup de la
– Oui, tous les 100 km quan

A travers la Presse déchaînée

Ça plante pour lui

Dans « La Tribune de Genève » (14/9) :

« Au G20 de trancher et de, peut-être, se rapprocher du pieu discours du président français. »

La Boîte aux Images

Son grain d'Hessel !

SON nom figure sur la liste des morts du typhus au camp de Buchenwald : l'un des titres de gloire de cet homme de 93 ans. Il avait 7 ans quand sa drôle de famille a quitté Berlin pour Paris. Sa mère, on la connaît par le film de François Truffaut « Jules et Jim », tiré du livre d'Henri-Pierre Roché : elle aimait deux hommes en même temps. Cela les rendait heureux. Ils ne s'en cachaient pas. Son père était l'un d'eux. Stéphane Hessel est né en 1917.

Une enfance française qui se nourrit de rencontres avec Marc Chagall, Duchamp, Picasso et la langue française. Le bac à 15 ans : *« J'avais réussi à épater ma mère. »* Voilà pour le côté bonheur. Il aurait pu n'explorer que cette rive-là. Mais il y a tant à raconter après : ce que fait le document terriblement émouvant de Sophie Lechevalier et Thierry Neuville (vendredi dans « Empreintes », sur France 5). Des hommes comme celui-là, combien en naît-il par siècle ? La guerre survient. L'Occupation. La tête pleine de rêves et de poèmes, il s'engage dans la Résistance. Va voir de Gaulle à Londres. Raflé en 1944 à Montparnasse. Juif, en plus. Entassé avec d'autres dans des chambres de bonne de l'avenue Foch. Torturé puis expédié à Buchenwald.

Là, un détenu, médecin dans le civil, Eugen Kogon, a une idée audacieuse d'évasion. Il choisit trois condamnés, les entraîne au bloc des victimes du typhus, où gisent trois jeunes Français décédés. Echange les identités, les corps. Les vivants sont munis du nom des aryens. Lui, c'est Michel Boitel. Transféré dans d'autres camps, dont le dernier sera Dora, il s'évadera à nouveau en 1945. *« Je suis content d'avoir subi ce que je pouvais endurer sans être anéanti »*, conclut-il.

A 30 ans, en 1947, cet homme sans haine se retrouve à New York aux Nations unies, en compagnie de Robert Schuman, en train de se passionner pour la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 à l'unanimité, au palais de Chaillot. Il y croit toujours. *« Nous avions vécu l'avilissement avec Hitler. Nous voulions rétablir la dignité de l'être humain. »* Il ajoute, citant le Prospero de Shakespeare : *« Nous sommes de la substance dont sont faits les rêves. »* La poésie l'a aidé à survivre dans les camps, et il n'a jamais cessé d'en écrire. Signe du destin, parmi tant d'autres, le traducteur allemand de son dernier recueil n'est autre que le fils de ce docteur Kogon qui lui a sauvé la vie à Buchenwald.

En 1977, nommé ambassadeur de France à l'ONU, il consacre son énergie, quels que soient nos gouvernements, à tenter d'*« apporter une réponse au sous-développement »*. C'est difficile.

Mais, à plus de 90 ans, il continue à s'indigner. Un jeune homme comme on n'en fait plus.

B. Th.

15 MILLIARDS DE CONTRATS SIGNÉS

Le Canard enchaîné
1,20 € (TVA 2,10 %)
☎ 01.42.60.31.36
FAX : 01.49.27.97.87
redaction@lecanardenchaine.fr
173, rue St-Honoré - 75051 Paris Cedex 01

SA Les Éditions Maréchal-Le Canard enchaîné
Capital : 100 000 € (durée : 99 ans)
Président-directeur général et directeur de la publication : Michel GAILLARD
Principaux associés : Michel GAILLARD, André ESCARO, Nicolas BRIMO, Erik EMPTAZ et des salariés du journal.
Rédacteurs en chef : Claude ANGELI, Erik EMPTAZ.
Fondateurs : Maurice et Jeanne MARÉCHAL.
Anciens directeurs : R. TRÈNO et André RIBAUD.
Composition : Publications-Élysées, Paris. Impression : P.O.P., Paris - M.O.P., Vitrolles - Ouest Print, Bournezeau, Nancy-Print.
N° CPPAP : 0113 C 82612 - ISSN 0008-5405
Printed in France - Diffusion N.M.P.P.
Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales et téléphoniques. Les manuscrits et documents

Figure 54: La Boîte aux Images, 6/10 et 10/11/2010

L'autre rubrique régulière, « *Canard Plus* », est constituée d'une rivière de brèves consacrées à l'observation du fonctionnement des médias et, plus particulièrement, de l'audiovisuel français. Elle peut être comparée à « *La*

mare aux canards » de la page 2, les directeurs d'antennes, PDG de chaînes, journalistes ou animateurs y remplacent les élus politiques. Des « fuites » recueillies par les journalistes du *CE* donnent une idée des tensions, des luttes de pouvoir et d'ego dans le monde de l'audiovisuel.

Des occurrences régulières concernant la question des sources d'information, notamment dans la presse écrite.

Comme nous avons eu l'occasion de le relever dans la partie consacrée à l'argumentation dans l'hebdomadaire, l'une des caractéristiques du *CE* est cette attention portée aux processus de collecte, de diffusion et de circulation de l'information. En 2010, vingt-cinq articles figurant sur la une donnent lieu en priorité, à des critiques ou des mises au point. Nous reprendrons notamment dans la partie suivante consacrée au métadiscours, les faits liés au problème des « écoutes » des journalistes et à la protection des sources.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Total des occurrences**
Observation du fonctionnement de la presse	Défense des libertés publiques (loi sur les écoutes tél, (les « fadettes »)	13/1 + 6/1 +20/1+ 19/5 + 26/5+ 30/6	**25**
	Protection des sources des journalistes	27/1 (x4) + 24/2 + 31/3	
	La « surveillance » des médias et de leurs pratiques (7/4, 14/4, 1/12, 10/11) ou des stratégies de communication (6/1, 27/1, 31/3, 14/7)	7/4 + 14/4 + 14/7 (X2) + 29/9 (X2) + 3/11 + 10/11 + 17/11 + 24/11 + 01/12 + 22/9 + 18/8	

Figure 55:Observation du fonctionnement de la presse à la "une" en 2010

En dehors des rubriques attitrées, Le *CE* fait très régulièrement référence à ses concurrents et leurs "défauts". La « surveillance » des pratiques des médias et leur traitement de l'information est un sujet de prédilection. Plus de 80 articles (nous utiliserons en particulier les 25 du tableau ci-dessus et les 9

du tableau suivant), en plus des rubriques régulières, viennent confirmer ce rôle de sentinelle des dérives. En filigrane, ou parfois clairement formulé, l'indépendance dans le traitement de l'information.

Ce « sous-corpus » nous intéresse d'autant plus qu'il met en exergue les discours tenus sur les médias et aborde les principales thématiques des études en sciences de l'information et de la communication sur le système médiatique. Bien des articles, en dehors des éditoriaux dont c'est également un sujet récurrent, pointent des anomalies dans les rapports ou plutôt les collusions entre médias et élus politiques.

L'hebdomadaire accorde une très grande vigilance à la protection des sources, point déterminant sur lequel nous reviendrons un peu plus loin. Ainsi, en 2008, en plus des réponses apportées à certaines accusations, il aura l'occasion de le rappeler à l'occasion d'un projet de loi sur le secret des sources, puis en fin d'année par le biais d'un éditorial intitulé « *Mandale d'amener* » (3/12 page 1) sur l'interpellation musclée d'un ancien directeur de *Libération*. Le jeu sur les registres de langue qui amène à la substitution du mot « mandat » par la « mandale » contribue à confirmer la déconsidération de la démarche policière. En 2010, nous avons trouvé trace des mêmes rappels, dont nous allons détailler les contenus.

1.2.2. Deux constantes

Deux constantes reviennent régulièrement dans ces articles qui observent l'accès à l'information, sa circulation et sa diffusion dans l'espace public.

1/ Tout d'abord la volonté du *CE* de relayer au grand jour, le mélange des genres (les connivences et interactions entre responsabilités politiques et services d'information, entre intérêts économiques et information)

Canard Plus est l'occasion de dénoncer certaines pratiques journalistiques, notamment le « mélange des genres », entre information et publicité, entre journalistes et responsables politiques, entre responsables d'antennes (publiques) et pouvoir politique en place.

Le 6/1/2010, une brève épingle un reportage de J-P Pernaut sur TF1, qui mélange les genres et s'avère même mensonger : « J-P Pernaut a proposé un joli sujet auto promotionnel sur « la semaine de l'emploi » organisée par TF1 et le Pôle emploi.». Un chômeur y aurait décroché un travail en moins de 24 heures. En réalité, six jours plus tard, « le même a été viré sèchement ».

TF1 est la chaîne présentée comme la plus complaisante à l'égard du pouvoir en place. Mais, comme l'illustre cet article du mois de mai, le Président cherche aussi à utiliser France 2 pour « *humaniser l'image du couple présidentiel* ». Le titre est très clair sur la trop grande proximité entre un responsable politique et ce média : il est coproducteur d'une émission. Au passage, relevons, à nouveau l'utilisation du diminutif Sarko, l'utilisation d'un document interne qui vient attester de la réalité des faits, la présence de « Carla » dans le dessin de Cabu, dans ce rôle de représentation, dénoncé par ailleurs.

Sarko coproducteur d'une émission de télé

Objectif : lancer sur France 2 un "grand loto humanitaire". Pour humaniser l'image du couple présidentiel ?

MAIS non, voyons, Nicolas Sarkozy n'intervient jamais sur le contenu des programmes de la télé publique. Et voici la preuve. Le 20 avril dernier, le chef adjoint de son cabinet, Grégoire Verdeaux, par ailleurs conseiller de Carla, a expédié un courriel à une dizaine de personnes pour les convier à une réunion de la plus haute importance *(notre document)*. Ce discret conciliabule s'est tenu quelques jours plus tard, le 5 mai, à l'Elysée même. A cette occasion, Verdeaux était secondé par une autre collaboratrice de la Présidence : Consuelo Remmert, membre de la cellule diplomatique et, accessoirement, demi-sœur de Carla. Décidément...

Au menu des discussions : un dossier international des plus sensible ? La crise économique ? Que nenni. Autour de la table se trouvait, notamment, le patron des programmes de France Télévisions, Philippe Vilamitjana, flanqué de l'animateur-producteur de France 2 Frédéric Lopez. A l'ordre du jour, tout bonnement la préparation, d'une future émission vedette de France 2.

Solidarité bien ordonnée

Son titre : « Parions pour un monde meilleur ». Son principe : un « loto humanitaire », organisé en début de soirée avec le concours de la Française des jeux. Une partie des gains serait reversée au profit des miséreux de la planète *(voir encadré)*.

Sarko a tout de suite compris l'intérêt du projet pour son image. Dès le 27 mars dernier, juste avant de s'envoler avec Carla vers les Etats-Unis pour son premier dîner aux chandelles avec le couple Obama, il a pris le temps de recevoir Frédéric Lopez dans son bureau. Cet animateur vedette avait déjà discuté, en 2009, avec la Française des jeux et ses ministres de tutelle, Eric Woerth et Christine Lagarde. Sa loterie de la solidarité n'est pas commode, en effet, à mettre sur pied : il faut, primo, que le ministre du Budget autorise la société nationale des jeux à organiser un second loto ; deuzio, qu'il ponde un décret pour changer l'affectation d'une partie des gains. Mais, comme Bercy ne voulait pas trop se mouiller et que l'affaire s'éternisait, Frédéric Lopez, en fin connaisseur du service public, est allé frapper à la porte du grand chef élyséen.

Sarko a illico prié Bercy de se pencher sur la question. Et il a confié à Grégoire Verdeaux le soin de superviser l'opération. D'où la petite réunion secrète du 5 mai à l'Elysée...

Rogne des patrons télé

« *On ne fait pas la grille des programmes, on ne dicte rien* », jure pourtant Verdeaux. Et de préciser au « Canard » : « *Il fallait changer un texte et Bercy voulait être couvert* (sic). *Nous interviennes comme simple facilitateur du projet.* » Quant à Frédéric Lopez, il se contente d'affirmer : « *Je n'ai pas senti de récupération politique.* » Bien sûr...

Pas franchement potes avec Sarko, ces derniers temps, Carolis et Duhamel, les pédégé et patron des antennes de France Télévisions, ont, semble-t-il, l'odorat plus fin. Résultat : ils n'ont toujours rien signé. Le loto estampillé Elysée, prévu dans le courant 2010, est reporté à la fin de l'année, voire au-delà. Aux considérations politiques s'ajoute un différend commercial : le groupe public ne souhaitait acheter qu'une seule émission, au prix maximum de 600 000 euros. La société de Lopez (Adenium) veut en produire quatre par an, à plus de 1 million pièce.

Que les malheureux de la planète se rassurent, le mandat des mauvais coucheurs Carolis-Duhamel arrive à échéance cet été. Le nouveau loto de France 2 pourrait alors s'enrichir encore. Pourquoi pas le fils compositeur Pierre Sarkozy à la musique, le papa peintre Pal Sarkozy au décor et, comme marraine de l'émission, la nouvelle petite mère des pauvres Carla Bruni-Sarkozy ? Tous réunis pour la bonne cause, en simples « *facilitateurs du projet* »...

Christophe Nobili

Bonjour,

Monsieur Grégoire VERDEAUX organise une réunion :

Objet : **Loto humanitaire**

Mercredi 05 mai 2010 à 16h00
au Palais de l'Elysée - salle de réunion

Extrait de la convocation de Grégoire Verdeaux (chef de cabinet adjoint de Sarko et conseiller de Carla) adressée, le 20 avril, à une dizaine de partenaires, parmi lesquels : le patron des programmes de France Télévisions, Philippe Vilamitjana, l'animateur de France 2 Frédéric Lopez, le directeur de cabinet adjoint du ministre du Budget, Ludovic Guilcher, le pédégé de la Française des jeux, Christophe Blanchard-Dignac, etc. Autour de la table, également Consuelo Remmert, demi-sœur de Carla, employée à la cellule diplomatique de l'Elysée. Une spécialiste jusqu'alors méconnue, de l'audiovisuel public.

ET LE SUPER GAGNANT DE CE SUPER LOTO EST...

cabu

Loto providence

L'ÉMISSION « Parions pour un monde meilleur » devrait être diffusée en direct sur France 2 à 20 h 30, agrémentée de variétés et d'un défilé de pipoles au grand cœur. Côté pratique, tout est déjà réglé comme du papier à musique.

La Française des jeux va éditer de nouvelles grilles spéciales du Loto à 2,30 euros, qui seront mises en vente chez les buralistes. Pour chaque ticket validé, 2 euros rejoindront la cagnotte à gagner, les 30 centimes restants allant à des actions humanitaires. Dans les pays pauvres, c'est l'Agence française de développement, donc l'Etat, qui se chargerait des programmes d'aide. En France, sur recommandation de l'Elysée, la mission serait confiée à la Fondation de France, bien connue de Sarko pour gérer les affaires de la Fondation Carla. On reste entre personnes de confiance.

Figure 56: Sarko coproducteur TV 26/5/2010

L'hebdomadaire propose même un « *Manuel du petit interviewé* » et annonce une « *explication de texte* » du « numéro » de communication du Président (« *un vrai festival* ») dans une émission télévisée du mois de novembre. Cette fois, trois chaînes étaient mobilisées : *TF1*, *France 2* et *Canal Plus*, et trois journalistes les représentaient. Le chapeau est extrêmement sévère

sur les décalages que nous signalions en troisième partie entre les discours et les faits :

> *« Quel beau numéro, cette grande interview de Sarkozy par trois journalistes « vedettes » ! Pendant près de deux heures, ce mardi 16, le Président s'est amusé à plastronner, à humilier ses intervieweurs, et ce devant 12 millions de téléspectateurs. Enfumeur, c'est un métier. Voici ses six meilleurs trucs. » CE 24/11/2010*

Le journaliste J-L P. (pour Jean-Luc Porquet, rédacteur habituel de la rubrique *Plouf*, en page 5), énumère donc ces six points, qui correspondent bien au portrait satirique de N. Sarkozy détaillé dans la seconde partie de ce travail. Il se caractérise notamment par son aptitude à nier les évidences et à inverser les rôles. Il n'est plus « interviewé », mais le véritable metteur en scène de sa propre parole politique. « *Nier l'évidence, Jouer les matamores, Faire la nique aux journalistes, Bidonner un maximum, Entourlouper tout le monde, Et ne pas oublier un gag d'anthologie* ». Les journalistes concernés, des « vedettes », avec les guillemets pour signaler le premier problème, sont ridiculisés dans ce dispositif tout à la main de la Présidence et de ses conseillers en communication. Le « gag » final est un lapsus du Président affirmant : « *Ma détermination n'a rien changé* » et cette chute de l'article résume parfaitement la teneur de la critique principale du *CE*.

Manuel du petit interviewé

A la télé, Sarko nous a offert un vrai festival. Explication de texte.

Quel beau numéro, cette grande interview de Sarkozy par trois journalistes « vedettes » ! Pendant près de deux heures, ce mardi 16, le Président s'est amusé à tordre le cou au réel, à inventer des chiffres, à plastronner, à humilier ses intervieweurs, et ce devant 12 millions de téléspectateurs. Enfumeur, c'est un métier. Voici ses six meilleurs trucs.

1.- Nier l'évidence

● *« Ce n'est pas un gouvernement partisan. »* Bien sûr, la preuve : Kouchner, Boorlo, Morin, Amara, représentants de « l'ouverture », ont été virés, et plus de la moitié des trente ministres sont d'anciens RPR.

● Viré aussi, Eric Woerth : *« Lui-même m'a dit qu'il serait plus simple de se défendre s'il n'était plus ministre. »* Faux : Pujadas lui rappelle d'ailleurs que, le matin même, le triste ministre aux casseroles assourdissantes a déclaré sur RTL : *« J'ai toujours dit que je désirais rester. »* Sarkozy : *« Non, non ! »* Puis, essayant de noyer le poisson : *« Il y a aussi la peine personnelle que l'on peut avoir. »* Snif…

● Borloo : *« Il a jugé lui-même qu'il serait plus utile, y compris à moi, en redevenant parlementaire. »* D'ailleurs, l'ex-ministre écolo se réjouit tellement de ne pas avoir décroché le poste de Premier ministre qu'il a annoncé haut et fort la Grande Vengeance Centriste.

● *« Le nombre de ministres est en diminution de 30 %. »* Faux : l'équipe ministérielle est passée de 37 à 30, soit 19 % de moins. Mais il est vrai que, pour calculer pareil pourcentage, il faut une intelligence plus que *« normale »*…

● *« Dans un pays qui fait de la présomption d'innocence un principe cardinal, mon Dieu, comme tous ceux qui ont parlé ont bafoué ce principe ! »* Lui le premier : voilà un an, en septembre 2009, alors que s'ouvrait le procès Clearstream, il avait lâché à la télé sur Villepin une petite phrase qui avait fait scandale : *« Deux juges indépendants ont estimé que les coupables devaient être traduits devant un tribunal correctionnel. »* Villepin était alors simple prévenu. Il est aujourd'hui relaxé (le parquet a fait appel).

2.- Jouer les matamores

● *« Les autorités chinoises ont eu une influence sur la junte birmane parce que je lui en ai parlé* (au président chinois), *voilà ! »* : si Aung San Suu Kyi, l'opposante aux tyrans birmans, a été libérée, c'est grâce à qui ? A bibi ! Ben voyons, on te croit sur parole… Et si le Prix Nobel chinois croupit toujours en taule, c'est aussi sur conseil de Sarko à Hu Jintao ?

● *« Deux carreaux de cassés »*, c'est tout ce qu'a vu Sarkozy cet été lorsque des gens du voyage se sont attaqués à la gendarmerie de Saint-Aignan. Et d'accuser les médias d'avoir gonflé l'événement. Les 500 militaires envoyés sur place doivent être contents d'apprendre qu'ils se sont déplacés pour des prunes.

● *« Dans le discours de Grenoble, il n'y a pas une outrance. »* Déclarer ouverte la chasse aux *« indésirables »* et stigmatiser les *« Français d'origine étrangère »*, c'est juste du Le Pen pur sucre.

● *« J'aurais d'ailleurs préféré qu'il restât »* : oh ! le bel imparfait du subjonctif pour évoquer le douloureux cas Borloo. On se croirait dans « La princesse de Clèves » !

● *« Le devoir des étrangers, c'est de respecter, dit le pape, je cite expressis verbis, de respecter la loi des pays d'accueil »* : « expressis verbis », comme c'est chic ! Ça veut juste dire « dans les mêmes termes ». « Je la ramenum in peu beaucum », c'est aussi dans les pages du Larousse ?

3.- Faire la nique aux journalistes

● *« Vous créez vous-mêmes, les médias, des situations de stigmatisation. »* Jouer les pyromanes en désignant dans son discours de Grenoble les Roms à la vindicte publique, puis accuser aujourd'hui les médias d'avoir jeté de l'huile sur le feu : la pauvre Claire Chazal n'en est toujours pas revenue.

● *« Oui ou non, madame Chazal, la Commission a-t-elle dit que ce qu'a fait la France est légal ? Oui ou non ? »* Jouant au prof tyrannique confronté à un cancre pris en faute, Sarkozy a méchamment triomphé. Chazal n'a pas répliqué : il lui aurait pourtant suffi de rappeler la circulaire du dircab' d'Hortefeux qui visait nommément *« les Roms »*, et qui a été supprimée en catastrophe pour éviter justement une condamnation de la part de Bruxelles. Le silence de la présentatrice de TF1 a permis à Sarko d'en rajouter, trois secondes plus tard : *« Je n'ai pas entendu votre réponse. »* Si en plus vous pouviez me lécher les talonnettes…

● *« Vous me prêtez une intelligence normale, moyenne ? »*, demande Sarkozy à Denisot. Belle question piège ! Répondre « limitée » et voir l'effet produit aurait été un grand moment d'émotion.

UN EXÉCUTIF SOUDÉ

Tu as entendu mon discours de politique générale ?

depuis quand je devrais écouter quand tu parles ?

4.- Bidonner un maximum

● *« Jusqu'en 2020, le régime de retraites sera excédentaire »* : plus c'est gros, plus ça passe ! Le système sera lourdement déficitaire jusqu'en 2018, prévoient les chiffres officiels, puis équilibré… seulement jusqu'en 2020. C'est dire si la réforme est bonne.

● *« Les socialistes allemands ont supprimé il y a quelques années l'impôt sur la fortune »* : eh non, c'est Helmut Kohl, conservateur garanti sans colorant, qui l'a fait.

● L'euro a été introduit *« à parité avec le dollar »* : raté, il a été introduit à 1,18 dollar.

● Il est *« monté à 1,42 dollar »* : raté, en juillet 2008, il a frôlé 1,60 dollar. On comprend que les comptes de la nation soient mal tenus…

● La France serait la championne des impôts *« de tous les pays européens »* : *« Nous avons même dépassé la Suède et le Danemark. »* Faux, d'après le rapport de juin dernier sur les tendances fiscales en Europe, au classement des taux d'imposition, la France est 6e (avec l'Italie), derrière le Danemark, la Suède, la Belgique, la Finlande et l'Autriche.

● *« Les lycéens d'aujourd'hui, il y en aura un sur deux qui vivra jusqu'à 100 ans. »* D'après certains chercheurs très optimistes, oui. Mais nombre d'autres estiment que seuls 11 % des enfants nés en 2000 finiront centenaires.

5.- Entourlouper tout le monde

● *« Le chômage reculera l'année prochaine. Il n'y a pas de fatalité. Il y aura un engagement total sur ce front-là. »* On sait ce qu'a donné *« l'engagement total »* du quinquennat : en mai 2007, la France comptait 2 036 600 chômeurs (de catégorie 1). Aujourd'hui il y en a 700 000 en plus.

● *« Jamais, à aucun moment, d'aucune façon, je me préoccupe* (sic), *de près ou de loin, des téléphones, des lieux et des rencontres des journalistes français, étrangers ou européens. »* Ha, ha, ha ! Il s'occupe seulement de leurs sources.

● *« Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts »* : juste, pour le budget 2011, une augmentation de 10,9 milliards d'impôts due à la suppression de certaines niches fiscales…

6.- Et ne pas oublier un gag d'anthologie

● *« Ma détermination n'a rien changé. »* On allait le dire.

J.-L. P.

BIENTÔT DES JURYS POPULAIRES DANS LES CORRECTIONNELLES ?

Et si les chômeurs, on en faisait tous des jurés ?

KARACHI : VILLEPIN ATTÉNUE SES PREMIÈRES DÉCLARATIONS

Pour tout ce qui concerne de près ou de loin Sarko, tu prends les calmants !

Figure 57: Manuel du petit interviewé, CE 24/11/2010, page 5

Un autre article, en page 3 du 14/4/2010, s'intitule *« Sarko fait des pieds et des Minc à la télé »*. Son sous-titre insiste sur la mainmise élyséenne dans la gestion de ce média de service public : « *Carolis a suspendu la privatisation de la régie publicitaire destinée à l'ami Courbit, offrant à l'Elysée un excellent prétexte pour lui trouver un remplaçant* ».

La presse de droite (en l'occurrence *Le Figaro*) est jugée forcément plus que complaisante à l'égard du président en exercice, comme en témoigne le dessin reproduit dans l'en-tête de cette quatrième partie. Derrière l'extrême courtoisie des propos qui félicitent le président de sa mise en retrait dans une campagne électorale des régionales (« *Je vous remercie d'avoir choisi Le Figaro pour ne pas vous impliquer dans la campagne* », *CE* 10/3/2010), il y a l'absurdité de la situation. De fait, à nouveau, dans la présentation de l'ethos du personnage que construit la mécanique satirique de l'hebdomadaire, « Sarko » est en train de faire l'inverse de ce qu'il dit.

Autre exemple, représentatif cette fois des pressions du pouvoir sur les chaînes publiques avec les conséquences d'une chronique de Stéphane Guillon qui a ulcéré le ministre de l'intérieur Eric Besson :

> *Eric Besson a donc obtenu, le 22 mars, des excuses inédites de la part du pédégé de Radio France, Jean-Luc Hees. Depuis le parking de la radio, il a appelé illico J-L Hees. D'abord pour le menacer de ne pas venir au micro de la station, puis accepter mais sous conditions : d'abord pouvoir répondre à Guillon ; ensuite obtenir des excuses publiques. » CE 24/3/2010*

L'hebdomadaire aura l'occasion de revenir, les semaines suivantes sur cet accrochage, puisque Stéphane Guillon sera licencié de *France Inter* en juin 2010[375]. Dans les motifs, cette chronique sera, à nouveau, évoquée.

Les conflits d'intérêt qui interagissent sur l'indépendance journalistique sont évoqués très régulièrement. Trois brèves, de décembre 2010 sont reproduites ci-dessous, à titre d'exemple car les occurrences étaient plus nombreuses

[375] Nous revenons sur cet épisode dans le dernier chapitre.

A M6, par exemple, l'éloge de la réussite de Xavier Niel, par ailleurs un des gros annonceurs de la chaîne, est présenté comme très intéressé, sur une chaîne dont on signale l'habitude de « caviarder » les reportages « *contrariant les annonceurs de la chaîne* ». Un portrait, dans la rubrique *Prises de bec* de la même édition du 29/12, du patron de téléphonie et fournisseur d'accès à Internet souligne également les interactions entre le monde économique et le monde de la presse. Il vient de « débarquer » assez brutalement le directeur du journal *Le Monde*, dont il est devenu le nouvel actionnaire majoritaire.

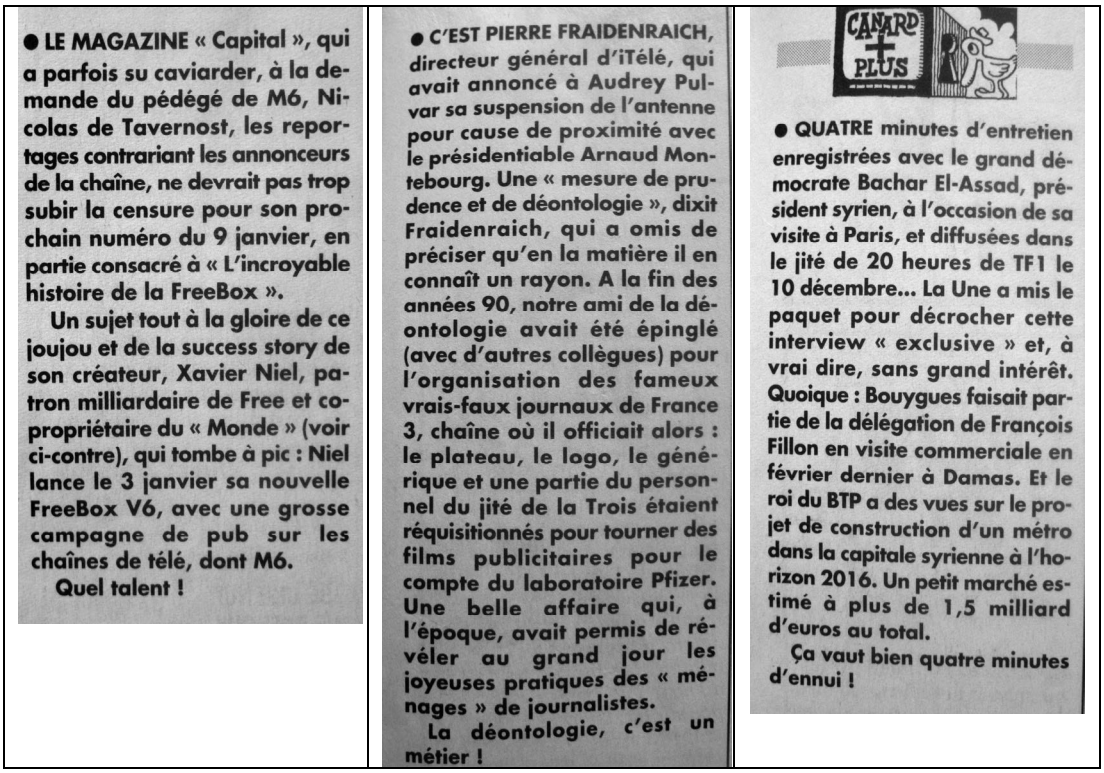

● LE MAGAZINE « Capital », qui a parfois su caviarder, à la demande du pédégé de M6, Nicolas de Tavernost, les reportages contrariant les annonceurs de la chaîne, ne devrait pas trop subir la censure pour son prochain numéro du 9 janvier, en partie consacré à « L'incroyable histoire de la FreeBox ».

Un sujet tout à la gloire de ce joujou et de la success story de son créateur, Xavier Niel, patron milliardaire de Free et copropriétaire du « Monde » (voir ci-contre), qui tombe à pic : Niel lance le 3 janvier sa nouvelle FreeBox V6, avec une grosse campagne de pub sur les chaînes de télé, dont M6.

Quel talent !

● C'EST PIERRE FRAIDENRAICH, directeur général d'iTélé, qui avait annoncé à Audrey Pulvar sa suspension de l'antenne pour cause de proximité avec le présidentiable Arnaud Montebourg. Une « mesure de prudence et de déontologie », dixit Fraidenraich, qui a omis de préciser qu'en la matière il en connaît un rayon. A la fin des années 90, notre ami de la déontologie avait été épinglé (avec d'autres collègues) pour l'organisation des fameux vrais-faux journaux de France 3, chaîne où il officiait alors : le plateau, le logo, le générique et une partie du personnel du jité de la Trois étaient réquisitionnés pour tourner des films publicitaires pour le compte du laboratoire Pfizer. Une belle affaire qui, à l'époque, avait permis de révéler au grand jour les joyeuses pratiques des « ménages » de journalistes.

La déontologie, c'est un métier !

CANARD + PLUS

● QUATRE minutes d'entretien enregistrées avec le grand démocrate Bachar El-Assad, président syrien, à l'occasion de sa visite à Paris, et diffusées dans le jité de 20 heures de TF1 le 10 décembre... La Une a mis le paquet pour décrocher cette interview « exclusive » et, à vrai dire, sans grand intérêt. Quoique : Bouygues faisait partie de la délégation de François Fillon en visite commerciale en février dernier à Damas. Et le roi du BTP a des vues sur le projet de construction d'un métro dans la capitale syrienne à l'horizon 2016. Un petit marché estimé à plus de 1,5 milliard d'euros au total.

Ça vaut bien quatre minutes d'ennui !

Figure 58: 3 brèves de Canard Plus en décembre 29/12, 1/12 et 15/12/2010

Beaucoup plus cruel, quand on met en regard de la guerre civile qui n'en finit pas de dévaster le pays depuis 2011, une brève évoque la collusion entre TF1, Bouygues et Bachar El-Assad. Les 4 minutes d'interview exclusive à la gloire du président syrien sont liées, dans la brève, à l'espoir de Bouygues, actionnaire majoritaire de TF1, de décrocher la construction d'un métro à Damas.

Enfin, le terme de déontologie apparaît trois fois dans une brève consacrée au directeur général d'I-télé. Le *CE* rappelle qu'une vingtaine d'années plus tôt, celui qui se targue aujourd'hui de respecter une déontologie, pratiquait allègrement le mélange des genres et la « *joyeuse pratique des ménages des journalistes* ».

Dans un corpus de l'année 2008, nous avions effectué un recensement d'une teneur et d'une ampleur comparables. Un exemple parmi bien d'autres le 10/12/2008. La rubrique *Canard Plus* ne comporte que deux brèves. La première évoque le limogeage d'un journaliste de France 24 (Ulysse Gosset), filiale de l'AEF (Audiovisuel Extérieur de la France) pour « cause de crime de lèse-Kouchner ». La directrice générale de RFI est Christine Ockrent. Le journal avait consacré plusieurs brèves pour dénoncer la nomination au pôle général de l'épouse du Ministre des Affaires étrangères. Il a dénoncé le despotisme de certains dirigeants ou responsables, les pressions, les censures qui s'exerceraient sur des journalistes dans des structures publiques ou privées : « *La Reine de France 24* » (23/1 page 5).L'autre brève évoque les remous au sein de la rédaction du *Journal du Dimanche* qui a : « *expédié une missive à Lagardère pour dénoncer la dérive éditoriale sarkozyste de l'hebdo.* ». En 2008, toujours, d'autres dérives « sarkozystes » : « *Quand TF1 fait la loi au Parlement* » (26/11 page 3), « *Bolloré, yacht amiral de la pub d'Etat* », (3/12 page 3), l'intervention de l'Etat ou du gouvernement dans les médias, notamment de service public comme lors de la réforme des chaînes publiques audiovisuelles : « Annus hypocrisis » (10/12 page 1) évoque la future nomination par le Président de la République du PDG de France Télévisions. Les relations notamment du Président N. Sarkozy avec les médias faisaient déjà l'objet d'une attention particulière : «*Sarko et le journalisme de cour : au secours !* » (16/1 page 8), « *Télé-Sarko : du fric pour TF1 et du flou pour F2* » (27/2 page 4), «*Sarkopains d'abord* » à propos de TF1 et LCI (9/7 page 7), « *Sarko et la presse, une vraie caricature* » (14/5 page 8)...

Dans un registre assez proche, l'hebdomadaire soulignait la confusion des genres entre information et communication politique : « Une dépêche de

l'UMP » (30/7 page 8), ou commerciale « Sanofi-Aventis, géant de la pharma, prescrit un remède contre la presse » (30/4 page 4).

Dégagé de la pression financière, il observait ses conséquences chez les confrères :« *Un Monde sous contrôle* » (16/1 page 8) à propos des déficits et des exigences des actionnaires, et la bataille autour de la manne publicitaire, surtout après leur suppression le soir sur les chaînes publiques : « *Touche pas à mon spot* » (26/11 page 1), note , dans cette guerre commerciale la possible arrivée d'une agence de presse « au rabais » : « *Agence de presse* «low cost en phase de décollage » (3/12 page 5). Enfin les difficultés des gratuits le réjouissent « *Ruineux naufrage des gratuits* » (19/11 page 4).

Sur l'espace d'un seul mois (celui de décembre 2010 en l'occurrence), une dizaine d'articles épinglent ce type de « mélange »

La rubrique *Prises de bec*, portrait d'un acteur social, responsable politique ou décideur économique, peut aussi être l'occasion de développer l'argument du mélange des genres.

2/ L'autre constante est la formulation d'une indispensable vigilance sur les pratiques de « surveillance» des Etats, notamment la circulation des données sur Internet et les écoutes téléphoniques. L'hebdomadaire réaffirme, à plusieurs reprises, nous aurons l'occasion de le préciser, la nécessité de se tenir sur ses gardes face à des dérives possibles d'un Etat qui aurait une tendance naturelle à vouloir tout surveiller, de façon intrusive et compulsive, adepte du « *vidéoflicage* ». Ce discours est un discours fondateur, constitutif de l'identité du *CE*.

Dans « *La Boîte aux Images* », toujours en page 7, le journaliste a choisi, le 13/1/2010, de détailler le contenu d'un documentaire consacré à la NSA (National Security Agency) diffusée le dimanche précédent sur Arte. Le contenu anticipe le scandale des écoutes « planétaires » de l'agence américaine, qui éclatera en octobre 2013. Le Monde titrera le 21/10/2013 : «*Comment la NSA espionne la France* », puis le 18/3/2014 : « *Comment la NSA a mis sur écoute un pays entier* ». Or la chute de l'article du *CE* mettait en garde contre «

le monstre qui a prospéré », notamment sous couvert de la lutte antiterroriste depuis le 11 septembre 2001 :

> *« On en est là. Aéroports envahis de machines à scanner, avions interdits aux sales gueules des habitants de 14 pays, passagers examinés à poil. Nous sommes moins libres. Mais plus sécurisés ? On a de quoi, malgré Obama, être perplexe.» CE 13/1/2010*

Dans la même édition du 13/1/2010, un article dans la rubrique *Plouf* en bas de page cinq, s'alarme du souhait du gouvernement d'installer des portiques de sécurité à l'entrée des lycées. Le journaliste établit un parallèle avec les aéroports, « *les endroits les plus « sanctuarisés » de la planète* ». Dans « *Partout des portiques* », la chute de l'article peut être rapprochée des inquiétudes formulées dans l'article de « *La boîte aux Images* » évoqué précédemment :

> *«Voyez Thales, société dont l'Etat est le premier actionnaire, et qui qualifie sa dernière avancée du doux nom d'Hypervisor, « d'avancée majeure ». Il s'agit, à l'échelle d'une ville, de mettre en réseau des tas de systèmes de contrôle, dont la variété est évidemment infinie (vidéoflicage, drones de surveillance, puces communicantes RFID, outils de géolocalisation par satellite, bornes biométriques […]*
>
> *Lecteur atypique, gare à toi ! Hypervisor, « architecture informatique de nouvelle génération », traitera en temps réel l'énorme masse de données qui remontera de ces mouchards électroniques. De quoi « conduire à une véritable transformation de la sécurité urbaine », en clair : on pourra fliquer électroniquement une ville entière. Ca ne suffira pas, dites-vous ? On trouvera mieux… » CE 13/1/2010*

L'édition de cette semaine-là compte 4 dessins de presse sur le thème de la surveillance électronique (à la une, page 3, deux en dernière page), les associant à d'autres sujets d'actualité, dans la grande tradition des dessins de presse : les polémiques sur le port de la burqa (la manchette titrait : *« La droite agite le voile en tous sens / Cette histoire de burqa, qu'est-ce que ça cache* ? », l'argent du comité d'entreprise d'Air France, les scanners des aéroports, Sarkozy (voir reproduction en figure 26).

Figure 59 : Dessins à la une et page 4 du CE 13/1/2010

La méfiance exprimée par le *CE* face aux dérives possibles de l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux informatiques réapparaît donc, sous divers angles et dans différentes rubriques avec beaucoup de régularité. Elle est en cohérence avec le refus d'entrer dans le réseau de circulation des informations sur Internet que nous avons évoqué en première partie de ce travail. Lors d'une précédente étude sur un corpus constitué de l'année 2008, nous avions effectué le même type de relevé et les mêmes constatations.

Plutôt qu'une mise en garde, que le journal serait bien en peine de faire suivre d'effets, on peut y retrouver cette volonté de porter dans l'espace public des interactions peu visibles ou considérées comme « anormales » dans

l'exercice de la transmission des informations. Ainsi en est-il de cette intervention du Président de la République dans les choix de la direction du journal *Le Monde,* dont nous avons commenté le dessin (reproduit dans l'en-tête de la seconde partie), qui fait peser de lourdes menaces sur l'indépendance d'un journal d'information avec lequel le *CE* entretient plutôt de bonnes relations. Le titre de l'article en une était : « *Bientôt la fin d'un « Monde »* » (*CE* 16/6/2010).

1.3. Les interventions métadiscursives du *Canard enchaîné* en 2010

A l'occasion d'un certain nombre de polémiques liées à l'exercice de leur profession de journaliste, « d'accrochages » à propos des pratiques journalistiques en général, et de celles qui sont considérées comme valables au *CE,* il s'agissait d'observer les discours de justifications émanant des auteurs, des acteurs de ce discours et les principales accusations qui leur sont adressées.

Si l'on peut considérer, eu égard aux définitions que nous avons rappelées, que les « accrocs » sont finalement inévitables et en quelque sorte consubstantiels à l'exercice du discours satirique, qui s'est construit pour déranger, il reste à observer de plus près quand surviennent ces « couacs », pour reprendre l'intitulé d'une rubrique du Canard, et surtout ce qu'il peut éventuellement ajouter pour commenter ces réactions.

Quels sont les sujets de discorde, les sujets de fond sur lesquels la polémique finit par enfler ?

Quelles justifications propose-t-il alors à ses lecteurs, à ses adeptes ou ses détracteurs ? Quelle est sa légitimité et comment la formule-t-il ? En plus de la vingtaine d'articles évoquée précédemment, qui étaient l'objet d'autant d'ajustements, nous avons identifié 9 articles, sur la une, qui proposaient une argumentation plus générale et amenaient des discours de justifications du *CE* sur ses pratiques et celles de ses confrères.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	**Sujets traités**	**Dates**	**Fréquence**
Justifications du *Canard* sur ses pratiques ou les pratiques journalistiques des confrères	(notamment) Enquête interne à la DCRI : qui a parlé au Canard ? Wikileaks (édito)	7/4 +16/6 + 23/6+15/9+ 20/10+27/10+ 10/11(x2 dont un édito) + 1/12	**9 occurrences**

Figure 60: Les interventions métadiscursives du CE en 2010

C'est, notamment, sur l'ensemble de ce sous-corpus que nous avons travaillé pour proposer les constatations qui suivent. Dans la logique des arguments les plus fréquemment utilisés que nous venons d'évoquer, en 2010 deux sujets, étroitement liés, conduisent le *CE* à expliciter ce qu'ils disent concevoir de leur métier de journaliste : d'une part les « écoutes » en général et celle des journalistes en particulier, d'autre part la protection des sources.

2. La question des sources

L'information qui apparaît finalement dans l'espace public est d'autant plus intéressante que la source, fiable, est à l'origine d'une « révélation ». La question donc du rapport aux sources d'information, fondamentale dans le journalisme en général, l'est également pour le *CE*. Dégagé des soupçons d'influences d'ordre économique, puisque la publicité est absente et que le journal dégage des bénéfices, il reste à gérer le rapport aux influences « politiques ».

La suspicion, qu'elle soit justifiée ou non, existe d'une trop grande connivence ou d'une trop forte sympathie d'un journal ou de journalistes et de responsables politiques, et l'exercice place souvent le média dans une « situation contradictoire », selon Charaudeau :

« Les médias quant à eux se trouvent dans une situation contradictoire. Ils sont étroitement liés au monde politique pour la recherche d'information : les journalistes sont pour une part dépendants de sources d'information, officielles ou non, qui s'imposent à eux ; ils fréquentent les repas, banquets et autres réunions publiques –et même privées- qui rassemblent des hommes et femmes politiques ; ils établissent et utilisent des réseaux d'informateurs et se dotent de carnets d'adresses qui leur permettent d'obtenir des renseignements plus ou moins secrets, suscitent des confidences, etc. Cependant les médias, pour des raisons de crédibilité, cherchent à se distancier du pouvoir politique. Ils diversifient les sources, procèdent à des enquêtes et investigations de tous ordres. Ils révèlent les dessous de certaines affaires, voire interpellent les responsables politiques, pour prouver au citoyen qu'ils sont indépendants et hors de toute influence politique, car existe toujours le soupçon du journaliste aux ordres d'un pouvoir étatique. »[376]

Analysant dans le détail ce qui peut amener les journalistes à commettre des « fautes », C. Lemieux, après avoir interrogé plusieurs journalistes du Monde, en tire cette conclusion :

« Dans cette perspective « réaliste » de la relation aux sources, le professionnalisme des journalistes se définit non pas comme une conformation totale à la grammaire publique dans les situations publiques, mais plutôt comme une conformation minimale qui doit garantir par ailleurs les chances de réinvestir, dans la

[376] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir,* Paris, Vuibert, p. 22.

séquence d'action suivante, la grammaire naturelle avec l'informateur. »[377]

L'équilibre est donc fragile et nécessite même une « intelligence tactique ». Il faut préserver sa source, parfois en intégrant le fait qu'il n'est pas possible de tout écrire, des autocontraintes qui apparaissent aussi, à l'inverse, pour assurer un échange tout de même utile avec des informateurs pour lesquels il éprouve peu d'intérêt voire de l'aversion.

L'ambiguïté est même constitutive : se poser en critique extérieur, exigeant une totale transparence et une totale disjonction entre les contacts professionnels et leurs « pendants » tout simplement humains, relève de l'utopie :

> *« Ce dernier point trahit chez certains critiqueurs une parfaite candeur sociologique (ou si l'on préfère, une méconnaissance profonde de l'homme). Il correspond à l'utopie d'un monde où l'ensemble des rapports sociaux, sans exception, se situeraient sous la dominante de la grammaire publique et où, par conséquent, les individus n'entreraient en relation les uns avec les autres qu'à travers des actes de distanciation. On peut appeler « pur », « totalitaire » ou « infernal » un tel univers où la personnalité, l'intimité et la restitution seraient bannis. On peut l'appeler aussi tout simplement « impossible », l'enclenchement de cycles d'engagement et de restitution et la production d'amitiés qui en découle, n'étant pas le genre de choses dont les êtres humains peuvent « décider » de se passer. »*[378]

Certes, les « *distanciations imparfaites* » doivent être relevées. Elles peuvent se traduire par exemple par une trop grande connivence en public ou

---

[377] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 178.
[378] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 182.

par des défauts de recoupement d'une information fournie par une source. Les deux reproches récurrents envers les journalistes sont justement ce soupçon de collusions coupables ou celui de se faire manipuler par des sources. Les deux ont à voir avec un devoir d'indépendance vis-à-vis des sources d'information.

Mais parvenir à établir un contact fiable et fructueux est indispensable. Or, les échecs sont aussi nombreux et tout aussi humains. L'absence de confiance réciproque ne permet pas d'obtenir ce lien qui va au-delà de la fonction et d'éviter la langue de bois, « *cette technique qui empêche l'enclenchement des cycles d'engagement et de restitution entre les individus* »[379].

D'un journal à l'autre, d'une époque à l'autre, les grammaires peuvent également évoluer : il n'y a pas de dogme pour régir en permanence et pour toujours le fonctionnement du travail de journaliste. Il existe des « écarts de style » dans chaque groupe humain, dans l'acceptation de règles ou de jugements moraux, ce que démontrent les analyses de C. Lemieux sur les évolutions des rapports entre journalistes et personnels politiques sur quelques décennies. De même, l'éclairage des pratiques journalistiques françaises par la comparaison avec quelques pratiques d'autres pays (Angleterre, Allemagne, Etats-Unis ou Italie) confirme la relativité de certaines règles et l'adoption de différents modus vivendi. Une tendance générale en France se dessinerait dans la pratique d'un journalisme plus déférent, peut-être lié à un penchant plus marqué à « l'intimité », mais qui serait aussi plus littéraire, voire plus affaire d'intellectuels (issus souvent des mêmes grandes écoles).

A l'inverse, le *CE* sera amené à poser des limites concernant le recueil des informations. Puisque le journal dénonce l'espionnage et les pratiques des écoutes des journalistes, il prend aussi ses distances avec la pratique des journalistes « infiltrés », notamment pour une émission télévisée diffusée sur *France 2*. « *Un sujet très balancé* » y déplore un dévoiement de la profession de journaliste, confondant son rôle « avec celui d'un policier ».

---

[379]Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 174.

UN SUJET TRÈS BALANCÉ

« ON ne dénonce pas, on signale », se justifie Hervé Chabalier, producteur de l'émission controversée de France 2 « Les infiltrés », pour expliquer qu'un reporter ait livré à la police les noms de 22 pédophiles présumés sur lesquels il enquêtait. On croirait entendre le mythique Raoul Volfoni des « Tontons flingueurs », très récemment rediffusés sur la même chaîne, lancer son anthologique *« J'balance pas, j'évoque »* ! Sauf que, là, ce n'est pas du cinéma, et que les intéressés ne se contentent pas d'évoquer. On peut à l'infini jouer sur les mots, mais chacun sait que ce genre de cosmétique du vocabulaire ne sert qu'à tenter de rendre plus présentable le fait de se retrouver dans un dilemme poisseux : dénoncer de potentiels criminels ou prendre le risque de laisser des crimes se commettre.

« On ne va pas s'empêcher de dénoncer un violeur de mineurs parce qu'on a sa carte de presse », argue David Pujadas, le présentateur de l'émission incriminée. Certes, mais on peut, on doit d'abord s'empêcher d'utiliser sa carte de presse pour se mettre en pareille situation, celle d'un fâcheux mélange de genres et surtout de fonctions. Car le problème n'est pas tant de parler de *« citoyen »* plutôt que de *« balance »*. Pas d'employer un mot pour un autre, mais d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de flic ou de justicier à la place de celui de journaliste.

Or c'est très exactement le concept des « Infiltrés » : dissimuler sa fonction de journaliste et sa caméra en se faisant passer pour un autre. Et c'est être en contradiction avec deux règles de base du métier de journaliste : ne pas *« invoquer un titre ou une qualité imaginaire »* et, plus grave, ne pas confondre son rôle *« avec celui d'un policier »*.

Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'information-spectacle, sur ces vieux mais sains principes, « Les infiltrés », en s'abritant derrière leur bonne conscience de « citoyens », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentables.

Bien sûr, même si le pape, quand elle concerne ses troupes, la considère comme sujet de *« jacasseries »*, la pédophilie est révoltante. Et on peut évidemment, comme le font les défenseurs des « Infiltrés », dire que, pendant qu'on se lance dans un débat de plus sur le journalisme, le vrai débat, *« c'est qu'aujourd'hui les enfants sont à la merci de prédateurs sur Internet »*.

Pour autant, ce n'est pas la fonction d'un journaliste que de les provoquer et d'en dénoncer, dans ce cadre, les coupables présumés. C'est d'informer sur le sujet, pas de jouer les informateurs. Comme dirait encore Raoul Volfoni : « Chacun son métier et les pédophiles seront bien gardés ! »

Erik Emptaz

Figure 61:Les journalistes infiltrés CE 7/4/2010

La question est, à nouveau pour l'éditorialiste Erik Emptaz, celle d'un coupable « *mélange des genres* ». Il est hors de question « *d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de flic ou de justicier à la place de celui de journaliste.* ». D'autant que ces pratiques mettent aussi en péril, et c'est un point essentiel que nous développons dans ce chapitre, la protection des sources. Elles sont, en plus, motivées par des objectifs d'audience, et d'une transformation de l'information en « *information-spectacle* »:

> *« Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'information-spectacle, sur ces vieux mais sains principes. « Les infiltrés » en s'abritant derrière leur bonne conscience de*

> *« citoyens », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentables. » CE 7/4/2010*

La question des sources d'information est présentée, dans le *CE*, comme la clé de voûte du travail journalistique.

Certains articles sont de véritables « scoops » et vont être repris, dès la veille de la parution, dans les autres médias écrits, versions numériques et papier, les journaux télévisés ou radio. Car, il s'agit très souvent d'informations (politiques), vue des coulisses. Elles proviennent des acteurs sociaux détenteurs de pouvoirs ou de leurs entourages : membres de cabinets ministériels, hauts-fonctionnaires, conseillers, renseignent des journalistes du *CE.* Sous le couvert de l'anonymat, garanti par une culture de la protection des sources, que nous allons préciser dans ce chapitre, certains acceptent de dévoiler certaines informations encore secrètes ou d'évoquer des tensions internes. Cette grammaire du « off » répond, également à des objectifs plus ou moins dissimulés : l'hebdomadaire présente de l'inédit, l'informateur y trouve son intérêt, à titre personnel, ou au nom du respect d'un certain nombre de principes républicains.

La faiblesse du système est l'anonymat des sources, qui permet facilement de contester la véracité supposée des affirmations : les propos rapportés n'ont-ils pas été déformés ? L'autre accusation, la plus fréquente, est celle de « manipulations ». Nous développerons ce point dans le dernier chapitre.

Il est cependant essentiel de distinguer ici ces « off », censés donner une version plus brutale (et plus réelle diront beaucoup) des tensions politiques, et le travail d'enquête, qui, s'appuyant également sur l'anonymat des sources, s'appuie, quant à lui sur la culture de la preuve, évoquée précédemment.

Le rédacteur en chef, Claude Angeli, évoque lors d'un entretien radiodiffusé en août 2011 sur France Inter, l'originalité des sources de l'hebdomadaire : les fuites et révélations auraient pour origine, sans écarter parfois des motifs plus intéressés et plus stratégiques, des réactions morales, « civiques », de citoyens, d'élus, heurtés par certaines dérives. Revenant sur cet événement de « l'affaire des micros » au *CE*, dont nous rappelons dans la sous-partie suivante, à quel point, l'hebdomadaire entretient cette mémoire:

> *« Quand, en 1974, le contre-espionnage, c'est-à-dire la DST a tenté de poser des micros dans les bureaux du Canard, comment nous l'avons su ? Par quelqu'un de la DST qui a eu une réaction morale, civique pour nous informer que c'était la DST. Quand nous avons sorti les faux électeurs du 5ème arrondissement… c'est un haut-fonctionnaire qui nous a dit : « il y a 3000 faux électeurs dans le 5ème ». On a travaillé trois mois et demi, on a fait du porte à porte […] Qui nous dit qu'il y a une instruction de Sarkozy pour espionner des journalistes ? Et que c'est la DCRI qui pratique la capture des fadettes. Qui nous dit ça ? Ce sont des gens de la DCRI eux-mêmes, qui trouvent que, quand même, c'est un peu fort de café d'espionner des journalistes qui travaillent sur Woerth, sur Bettencourt, sur Karachi, les rétrocommissions…Ce sont des gens qui n'ont pas un intérêt personnel, politique, ce ne sont pas des opposants, ce sont des gens qui ont une réaction morale, civique et ça c'est très important. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des fois des conflits et des choses… mais c'est quand même des informations provenant de l'UMP sur l'UMP. »*[380]

Trois ans plus tard, en avril 2014, après de nouveaux procès autour de cette question de protection des sources, il reviendra, en compagnie du

[380] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

journaliste du *Monde*, Gérard Davet (celui qui avait été mis sur écoute, notamment en 2010), expliquer les enjeux et les dangers sur France Inter, invités par la journaliste Pascale Clark[381].

2.1. Les « écoutes » des journalistes : le danger majeur.

Une des occasions d'évoquer les pratiques journalistiques en général, et celle du Canard en particulier, s'impose en 2010 au sujet des conséquences du travail d'un journaliste du *Monde* en relation avec « l'affaire Woerth-Bettencourt ». Un article du 15 septembre 2010 donne l'alerte. Intitulé « *A l'écoute du « Monde »* », il cherche à déterminer comment la publication d'un article dans le quotidien a pu mener à des sanctions « politiques » pour la source de ces informations :

> *« En deux temps trois mouvements, la taupe a été identifiée et sanctionnée. Magistrat, membre du cabinet de la garde des Sceaux, le coupable, déjà placardisé, va être envoyé … à Cayenne, ça ne s'invente pas, pour préparer l'installation de la cour d'appel. » CE 15/9/2010*

Très vite, l'implication du plus haut sommet de l'Etat dans une affaire d'écoute illégale des sources d'un journaliste ne fait guère de doute pour l'hebdomadaire, qui affirme un peu plus loin que c'est là un « *penchant naturel* » de tout gouvernement :

[381] France Inter, le 17/4/2014, « Comme on nous parle » Pascale Ckark reçoit Claude Angeli et Gérard Davet http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=883008

> *« Une enquête –faut-il s'en étonner ?- a été menée discrètement pour savoir qui « balançait » les documents au « Monde ». L'Elysée dément fermement avoir demandé quoi que ce soit. Dénégation à prendre d'autant plus au sérieux que ladite enquête a été conduite par la DCRI, service de contre-espionnage dirigé par Bernard Squarcini, grand pote de Sarko. » CE 15/9/2010*

L'antiphrase qui débute par « *Dénégation à prendre d'autant plus au sérieux* » vient souligner les liens historiques qui unissent la création de ce service par le président Nicolas Sarkozy (suite à la fusion de la DST –Direction de la Surveillance du Territoire- et des RG -Renseignements Généraux-) et la nomination de son Directeur Central, qui relève des prérogatives du président en exercice. L'aval de l'Elysée dans cette affaire ne fait donc pas l'ombre d'un doute et l'hebdomadaire cherche à savoir comment il a pu parvenir à ses fins.

Se pose alors rapidement la question des limites légales des recherches effectuées lorsqu'elles remontent jusqu'au journaliste qui divulguera des informations qui relèveraient de la violation du secret professionnel pour son émetteur :

> *« Comment les limiers de la DCRI sont-ils arrivés à ce brillant résultat ? A vrai dire c'est toute la question. Car la nouvelle loi sur la protection des sources ne saurait interdire à une administration de chercher à savoir qui se rend coupable de violation du secret professionnel. Ce qui est prohibé, ce sont les activités sur l'activité d'un journaliste dans l'exercice de son métier. » CE 15/9/2010*

Le recoupement semble avoir été possible grâce à l'examen des factures détaillées des conversations téléphoniques. La facilité avec laquelle il serait

possible de demander ces « fadettes » aux opérateurs de téléphonie pose problème pour la préservation des sources des journalistes. L'hebdomadaire va revenir à plusieurs reprises dans les semaines suivantes sur cet enjeu :

> *« Au cœur de cette subtile distinction, les factures détaillées, les fameuses « fadettes » que conservent les opérateurs de téléphonie, et qui permettent de savoir qui appelle qui. Il ne fait guère de doute que le confrère du « Monde » a vu ses relevés téléphoniques épluchés. Facile d'affirmer ensuite que ce sont ceux de la taupe qui ont fait l'objet d'un examen attentif. » CE 15/9/2010*

Dans l'éditorial habituel signé Erik Emptaz du même jour, titré « *Boniments ministériels* », qui débute avec les dénégations du ministre de l'Immigration sur une circulaire qui viserait spécifiquement la communauté Rom, les mêmes suspicions viennent en fin d'article. Plus précis que l'article de L-M Horeau, dont nous verrons ensuite la portée bien plus généralisante, les discours tenus sont repris et le nom du fonctionnaire concerné est cité, le journaliste procède à une véritable critique sémantique des propos de justification tenus à cette occasion (en gras ci-dessous). Elle débute, elle aussi, par une antiphrase :

> *« Il ne s'agit pas d'une atteinte à la protection des sources journalistiques. La DCRI, dirigée et diligentée, c'est une coïncidence, par des très proches de Sarko, a juste, on est prié de le croire, procédé à une « **brève et ponctuelle vérification technique** » qui a permis de « **rendre vraisemblable un renseignement** ».*
>
> *Le « vraisemblable » est d'ailleurs une vraie préoccupation dans cette affaire. Le fonctionnaire du*

*Ministère de la Justice, David Sénat, conseiller pénal de la garde des Sceaux, soupçonné d'être la source, a été immédiatement viré de son bureau de la place Vendôme et installé dans un placard en attendant une mutation à Cayenne. Mais tout cela n'a « **rien à voir** » avec l'affaire, jure MAM, la mutation expresse de son conseiller n'est pas une sanction, c'est juste « **un retour sur le terrain, demandé depuis longtemps** ». Voilà qui coule de source ! » CE 15/9/2010*

Cet éditorial se conclut ironiquement sur le refus d'accepter des explications officielles sans recul et la nécessité d'en souligner les mensonges :

*« Malveillants que nous sommes de moquer les propos de notre aimable garde des Sceaux. Il n'y a pas d'affaire. « **Il n'y a eu aucune demande de l'Elysée, à quelque niveau que ce soit** » jure Brice Hortefeux. Et rien ne permet de mettre en doute sa parole. Parce qu'un mensonge ou un démenti qui prend ceux auxquels il s'adresse pour des abrutis, « c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ». Et il se pourrait bien que ce soit le cas ! » CE 15/9/2010*

Dans l'article, l'hebdomadaire en appelle surtout à la vigilance et en profite pour réaffirmer le rôle que la presse doit, selon lui, tenir : celui d'un contre-pouvoir face à des gouvernements qui, fondamentalement, structurellement, auront tendance à chercher à savoir qui informe qui dans leurs organigrammes :

Cette histoire a le mérite d'inviter la presse à moins de naïveté. La loi la plus protectrice n'est pas d'un grand recours quand elle est violée. Et c'est bien la pente naturelle de tout gouvernement de mettre son nez dans les secrets de la presse.

Le conflit est structurel, dialectique, et durera ce que dure le journalisme. D'un côté les pouvoirs, soucieux de protéger leurs secrets, parfois leurs abus voire leurs turpitudes. De l'autre, les journaux, dont le premier devoir est de briser ces secrets et de retourner les cartes.

Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées. » CE 15/9/2010

Signé Louis-Marie Horeau (qui deviendra en mars 2012 rédacteur en chef de l'hebdomadaire), ce second éditorial de la « une » propose donc explicitement une définition du journalisme, ou s'efforce en quelques lignes d'en poser le « nœud » structurel. Il est bien question de relation au pouvoir. Le journalisme doit (c'est un « devoir ») « retourner les cartes », mettre à jour un certain nombre de secrets ou de dérives inhérents à l'exercice des pouvoirs. Il ne peut qu'entrer en conflit avec eux et il lui faut veiller de son côté à garder ses propres secrets qui le mettent sur la piste des dérives qu'il va faire apparaître dans l'espace public.

Un mois et demi plus tard, à la même place sur la « une » du journal, un article signé L-M H. (ostensiblement le même journaliste) revient sur le même sujet. L'article intitulé « *Retour aux sources* » poursuit son interprétation de la nouvelle « *belle loi sur la protection des sources* » :

« Fauchée en pleine jeunesse ! Avant même d'avoir vécu… La belle loi sur la protection des sources des journalistes n'aura pas fait illusion bien longtemps. Il y a quelques semaines, c'étaient les services de renseignement qui s'asseyaient dessus en obtenant, de façon illégale et sous couvert de « secret-défense », les factures détaillées du téléphone d'un journaliste du « Monde ». Ce qui les a conduits tout droit à la source présumée. » CE 27/10/2010

Le journal en profite pour rappeler la méfiance qu'il avait manifestée lorsque la loi avait été discutée devant le Parlement. Certaines formulations étaient sujettes à interprétation :

> *« Lors de sa discussion devant le Parlement, la nouvelle loi avait été critiquée par de nombreux juristes car son article un prévoit une exception à la règle : il peut être porté atteinte au secret « si un motif prépondérant d'intérêt public le justifie ». Formule que l'on croyait ambiguë. Elle ne l'était pas. Un motif prépondérant d'ordre public, c'est, par exemple, la rancune du procureur Courroye contre sa collègue Prévost-Desprez. Ce peut être l'assouvissement d'une petite vengeance mesquine. L'identification d'une vilaine rumeur sur le couple présidentiel. Ou, pourquoi pas, demain, la recherche d'un voleur de poules. » CE 27/10/2010*

Les journalistes, dont ceux du *CE*, souhaitaient depuis longtemps un texte qui protège très clairement le secret de leurs sources. Si, dans le cas de cette enquête sur le journaliste du *Monde*, la cour de Cassation validait l'interprétation précédemment évoquée « d'un motif prépondérant d'intérêt public », la nouvelle loi prouverait son inefficacité et cette affaire constituerait une bien néfaste jurisprudence.

L'enjeu est présenté comme fondamental pour l'avenir de la profession. Sans protection des sources, le travail du journaliste se réduira à reproduire de l'information « officielle » et l'absence de réaction de la profession n'est pas un bon signe :

« Ne pas protéger les sources, c'est les tarir, et donc ne fournir aux citoyens que la mauvaise soupe de l'information officielle.

Nous voilà revenus à la case départ. Dans un silence assourdissant. Les journalistes ont ceci de particulier qu'ils sont les mieux placés pour faire un maximum de bruit. Leur indignation peut faire un potin du diable. Allô ? Il y a quelqu'un ? »

CE 27/10/2010

L'interpellation finale marque bien la différence entre le *CE* et ses confrères, selon son éditorialiste. Il serait bien seul à s'inquiéter des dérives actuelles et des menaces qu'elles laissent planer sur l'avenir de la profession de journaliste.

Le 3 novembre 2010, un bandeau sur la « une » annonce « *Sarko supervise l'espionnage des journalistes* » et renvoie à un article de Claude Angeli en page 3. La mise en cause du chef de l'Etat dans les dérives d'espionnage du travail des journalistes est présente dès l'attaque de l'article :

« Depuis le début de l'année, au moins, dès qu'un journaliste se livre à une enquête gênante pour lui ou pour les siens, Sarkozy demande à Bernard Squarcini, patron du Service de Renseignement intérieur (DCRI), de s'intéresser à cet effronté. En clair, de le mettre sous surveillance, de recenser ses relations et, surtout, ses informateurs. Pourquoi le Président se priverait-il d'agir ainsi puisque l'Etat, la police et les services du Renseignement sont à sa disposition ?

[…]En confiant le cas du journaliste concerné, comme il l'a déjà fait pour d'autres, à un groupe monté à cet effet au

sein de la DCRI. A savoir, plusieurs anciens policiers des RG, experts en recherches discrètes, ou présumés tels.

Avant de pousser plus loin, si leur enquête le nécessite, ces braves gens se procurent les factures détaillées du poste fixe et du portable du journaliste à espionner. « Les opérateurs [de téléphonie mobile] sont d'une grande complicité avec nous », dit-on à la DCRI. » CE 3/11/2010

La pratique dévoyée de la consultation des relevés de conversations téléphoniques privées (la communication aux services de renseignement des « fadettes ») est donc à nouveau dénoncée. Mais il y a plus grave encore : des proches du Président ne s'en cacheraient même plus et l'un d'eux aurait affirmé vouloir « cadrer » les journalistes.

« Dans l'équipe élyséenne -pourquoi se gêner…-, certains ne font guère mystère de ces mauvaises manières. Ainsi, peu avant l'été, Henri Guaino, conseiller spécial du Président, affirmait, en présence de diplomates, et sans le moindre complexe : « Les journalistes, on les cadre… ». Exact. Et de préciser qu'il ne faisait pas seulement référence aux enquêtes menées par la DCRI sur l'origine des rumeurs visant le couple présidentiel ou sur les sources du « Canard » ». CE 3/11/2010

2.2. L'affaire des micros et la « storytelling » [382] du *CE*

Nous utilisons avec prudence ce terme de « storytelling », qui apparaît davantage aujourd'hui dans la communication des organisations. Nous en conservons le sens premier de mise en récit. Les travaux antérieurs, sur ce sujet du récit, émanant davantage des études littéraires ou philosophiques, de P. Ricoeur[383] ou de L. Marin[384], que nous utilisons plus loin, comportaient déjà des analyses tout à fait pertinentes en sciences de l'information et de la communication. Dans cette référence aux micros, comme dans un certain nombre de rappels historiques, le *CE* donne ce qu'il estime être l'histoire emblématique de la parution.

L'hebdomadaire rappelle sa vigilance à l'égard des pratiques « *barbouzardes* », consubstantielles aux pouvoirs en place selon lui. Le problème est replacé, ici aussi, dans une série, un temps plus long, en l'occurrence le second mandat du Président Jacques Chirac (2002 / 2007). Ce rappel est d'autant plus pertinent qu'il revient sur un événement précédent dont le Président N. Sarkozy aurait lui-même été victime. Ce n'est donc pas seulement l'individu qui est visé à travers les accusations du journal concernant les agissements de la DCRI dans l'enquête qui touche un journaliste, mais aussi des pratiques qui se perpétuent, voire s'amplifient alors que les dirigeants ont changé.

> *A ceux qui s'étonneraient de voir le Président désigné comme ordonnateur de ces pratiques barbouzardes, il faut sans doute rappeler que votre hebdomadaire favori a une petite expérience en ce domaine. Quand il s'évertue à protéger ses sources,*

[382] Salmon Christian (2007), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.
[383] Ricœur Paul (1981) *Temps et récit*, Paris, Le Seuil.
[384] Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.

lorsqu'il empêche un juge de perquisitionner ses bureaux, ou quand une équipe élyséenne est à l'origine d'une surveillance « électronique ». Un exemple : le 23 mars 2005, « Le Canard » publiait un article au titre fort explicite : « Sarkozy mis sur écoute ». Alors patron de l'UMP et futur candidat à l'Elysée, l' « écouté » refusera de s'exprimer publiquement sur cette opération, qu'il attribuait, en privé, au « couple Chirac-Villepin ». Lesquels ne s'insurgeront ni contre l'article ni contre l'accusation. »

CE 3/11/2010

Les dérives sont jugées suffisamment graves et coïncident avec une série de vols de matériels chez les journalistes.

« Durant ces dernières semaines, des cambrioleurs se sont intéressés à leur manière à des journalistes travaillant sur l'affaire Bettencourt. Vol d'un ordinateur et d'un GPS au domicile de Gérard Davet (« Le Monde »), de l'ordinateur d'Hervé Gattegno dans les bureaux du « Point », et de deux autres ordinateurs au siège de « Mediapart ».

Ces opérations pourraient avoir été confiées à des officines et non –sous réserve d'inventaire- à la DCRI. Dans quelle intention perverse ? Découvrir dans ces ordinateurs des noms, des numéros de téléphone et des documents ? Intimider d'autres journalistes et leurs informateurs ? Ou simplement faire peur ? Tout à la fois, peut-être. » CE 3/11/2010

L'absence de réaction du chef de l'Etat, qui, interrogé par un journaliste, a déclaré : « *Je ne vois pas en quoi cela me concerne* » ne fait que confirmer les inquiétudes. Non seulement la loi n'a pas protégé le secret des sources des journalistes, mais les recherches effectuées pour identifier leurs sources franchissent allègrement les limites et relèvent, selon l'hebdomadaire, de l'intimidation.

La semaine suivante, le 10 novembre 2010, un éditorial exceptionnel occupe le côté gauche de la une, en plus du « traditionnel », signé E. Emptaz, une fois encore centré sur la « Sarkozye », consacré au dernier remaniement ministériel et intitulé « *Tout ça pour ça* ». Il est titré « *Passer entre l'écoute* » et signé Louis-Marie Horeau. Se situant, une fois encore, dans une perspective temporelle plus longue, il dénonce le double langage des gouvernements. Les candidats au pouvoir fustigent les gouvernants en place et leurs tendances à espionner les adversaires, ils assurent qu'ils mettront fin à ces agissements. Parvenus au pouvoir, les mauvaises habitudes reviennent vite :

> *« Installés sous les ors des palais nationaux, les mêmes, encore, sont pris d'un doute : ne faut-il pas défendre les institutions, surtout ceux qui les incarnent, contre de sournoises attaques et tentatives de déstabilisation ? Et savoir ce que mijote untel, qui tel adversaire rencontre en catimini et, éventuellement qui couche avec qui ?*
>
> *Pour cela il faut des moyens. Des surveillances, des filatures et, bien sûr, des écoutes. » CE 10/11/2010*

L'hebdomadaire dont nous avons pu lire à plusieurs reprises qu'il considère cette dérive comme une tendance « naturelle » de tout pouvoir envers la presse, tire également cette certitude de sa propre expérience, replaçant les événements récents dans des perspectives temporelles plus amples : de 1973 à 2010, les gouvernements successifs vont avoir recours, malgré des déclarations

rassurantes aux mêmes tentations de surveiller tout ce et tous ceux qui pourraient leur « nuire » :

Ainsi, un numéro daté du 10/12/2008, revenait-il sur un événement qui est considéré au sein de la rédaction comme emblématique de la lutte de l'hebdomadaire pour son indépendance et contre le pouvoir en place, élément majeur de sa « storytelling » : l'affaire des « micros », en 1973. « *La Boîte aux Images* » revenait, à l'occasion de la télédiffusion d'un documentaire, sur la tentative de mise sur écoute des locaux du journal en 1973. Cet événement fait partie des grands moments de l'histoire du journal et rappelle à quel point le véritable travail d'information peut déranger un pouvoir en place et nécessite la plus grande vigilance : « *L'affaire des micros du « Canard » dont le gouvernement voulait identifier les informateurs, vient d'éclater* ».

En mai 2014, Claude Angeli et Stéphanie Mesnier publient un ouvrage *Les micros du Canard*[385], sous-titré, pour bien marquer la pérennité et la persistance du problème des écoutes jusque sous Sarkozy : « *Et aussi Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy.* ». Un article en fait l'éloge dans la rubrique *Plumes de Canard,* dont nous reproduisons le haut de page.

Plume de Canard

"Les plombiers du Canard", ou le fiasco de l'opération "palmes

Il y a quarante ans, des agents de la DST tentaient de "sonoriser" nos bureaux... Dans "Les micros du Canard" (Les Arènes), Claude Angeli et Stéphanie Mesnier raconte

LE 3 décembre 1973 est une date qui compte pour le Volatile (et donc pour la République). Ce soir-là, à 22 h 15, André Escaro, administrateur et dessinateur du « Canard », surprend de drôles de plombiers en train de poser des micros dans les futurs locaux de l'hebdomadaire satirique. Qui sont-ils ? Pour qui travaillent-ils ? Claude Angeli revient sur l'enquête éclair qu'il avait menée à l'époque. En compagnie de Stéphanie Mesnier, il en dévoile les dessous et raconte comment il a remonté la piste jusqu'à la DST et jusqu'à Raymond Marcellin, le ministre de l'Intérieur. Un vrai polar politique...

« Canard » avec une mallette pleine de documents terriblement compromettants. Des combines immobilières en tout genre sont mises en lumière

aux Renseignements généraux n'a pas été concluante. Aucun des informateurs importants du « Canard » n'a été identifié. Cette fois, ce sont les ser-

troisième version sera bien distillée par ce même Me mer : la DST a eu raison vouloir espionner « Le C nard » car celui-ci est un n d'espions. Certains journa listes de l'hebdomadaire, ar ciens communistes, seraient en réalité, des espions au ser vice des pays de l'Est. Que ça L'opinion ne retient rien. Sauf le ridicule.

Pour la première fois de son histoire, « Le Canard » porte plainte. Sans illusions. Il ne sera pas déçu : avant qu'un tribunal ne décrète la prescription, la bataille judiciaire durera sept ans. Ponctuée de quelques fleurs de rhétorique. Ainsi, un premier juge d'instruction note que l'hebdoma-

Figure 62: Les Plombiers du Canard, CE 5/6/2014

[385]Angeli Claude et Mesnier Stéphanie (2014), *Les micros du Canard*, Paris, Les Arènes.

L'article de notre corpus de 2010 évoquait déjà cet *« éternel recommencement.* »

> *« « Le Canard » a vécu bien des épisodes de cet éternel recommencement. Et d'abord celui des micros posés dans nos locaux en 1973 par une équipe de branquignols de la DST, qui espérait ainsi identifier nos informateurs. » CE 10/11/2010*

Sont rappelées ensuite les écoutes de personnalités sous le président F. Mitterrand, sous le Président J. Chirac et son Premier Ministre D. Villepin qui s'intéressèrent de près « *aux menées d'un ambitieux nommé Sarkozy* ». « *Des pratiques indignes* » que le candidat à la présidentielle de 2007 avait promis d'éradiquer.

Mais, invariablement, la tentation de savoir qui informe qui finit par l'emporter et trouve facilement sa légitimation dans un intérêt « supérieur » à défendre : « *Et tout cela, bien sûr, pour la meilleures des raisons : la sureté de l'Etat* » ou de façon générale des « impératifs de sécurité ».

L'accusation porte même directement sur le Président N. Sarkozy, en novembre : « *Sarko supervise l'espionnage des journalistes* ». Le dessin de Cabu, inséré dans un article du 3/11/2010 est un clin d'œil évident (pour le lecteur habituel du *CE*) à cet épisode considéré comme emblématique des relations des journalistes au pouvoir. Déguisé en plombier (la pose des micros au *CE* en 1973 avait été interrompu par Escaro qui ne comprenait pas la présence de « plombiers » dans les locaux du journal en pleine nuit), le dessin de Cabu laisse apparaître, sous la casquette, le profil de « Sarko ». Le chapeau de cet article précisait : *« Il demande personnellement à Bernard Squarcini, directeur central du Renseignement intérieur, de surveiller tel ou telle membre de la presse. Et une petite équipe d'anciens des RG se met aussitôt en chasse.* »

Sarko supervise l'espionnage des journalistes

Il demande personnellement à Bernard Squarcini, directeur central du Renseignement intérieur, de surveiller tel ou telle membre de la presse. Et une petite équipe d'anciens des RG se met aussitôt en chasse.

DEPUIS le début de l'année, au moins, dès qu'un journaliste se livre à une enquête gênante pour lui ou pour les siens, Sarkozy demande à Bernard Squarcini, patron du service de Renseignement intérieur (DCRI), de s'intéresser à cet effronté. En clair, de le mettre sous surveillance, de recenser ses relations et, surtout, ses informateurs. Pourquoi le Président se priverait-il d'agir ainsi puisque l'État, la police et les services du Renseignement sont à sa disposition ?

« *Ce rôle ne plaît guère à Squarcini* », jurent plusieurs de ses subordonnés, qui estiment que leur grand chef a beaucoup mieux à faire (avec le terrorisme, l'espionnage industriel, les trafics divers, par exemple…). Mais Squarcini se doit d'obéir et de passer à l'acte. En confiant le cas du journaliste concerné, comme il l'a déjà fait pour d'autres, à un groupe monté à cet effet au sein de la DCRI. A savoir, plusieurs anciens policiers des RG, experts en recherches discrètes, ou présumés tels.

Conseiller trop bavard

Avant de pousser plus loin, si leur enquête le nécessite, ces braves gens se procurent les factures détaillées du poste fixe et du portable du journaliste à espionner. « *Les opérateurs* [de téléphonie mobile] *sont d'une grande complicité avec nous* », dit-on à la DCRI.

Dans l'équipe élyséenne – pourquoi se gêner… –, certains ne font guère mystère de ces mauvaises manières. Ainsi, peu avant l'été, Henri Guaino, conseiller spécial du Président, affirmait, en présence de diplomates, et sans le moindre complexe : « *Les journalistes, on les cadre…* » Exact. Et de préciser qu'il ne faisait pas seulement référence aux enquêtes menées par la DCRI sur l'origine des rumeurs visant le couple présidentiel ou sur les sources du « Canard ».

Un an plus tôt, en avril 2009, en déposant une plainte contre X, Bernard Kouchner avait en effet espéré découvrir qui, au Quai d'Orsay, fournissait des informations confidentielles et des télégrammes diplomatiques au « Canard ». Un bon nombre de membres du Quai d'Orsay ont alors été convoqués au siège de la DCRI. Un juge avait été désigné pour la forme, alors que l'enquête était déjà lancée. Mais elle a fait long feu. Depuis, comme on le sait, des journalistes du « Monde » et du site « Mediapart » qui s'intéressaient trop à l'affaire Woerth-Bettencourt ont été victimes de ces actions illégales et de cet espionnage sans limites.

A ceux qui s'étonneraient de voir le Président désigné comme ordonnateur de ces pratiques barbouzardes, il faut sans doute rappeler que votre hebdomadaire favori a une petite expérience en ce domaine. Quand il s'évertue à protéger ses sources, lorsqu'il empêche un juge de perquisitionner ses bureaux, ou quand une équipe élyséenne est à l'origine d'une surveillance « électronique ». Un exemple : le 23 mars 2005, « Le Canard » publiait un article au titre fort explicite : « *Sarkozy mis sur écoutes* ». Alors patron de l'UMP et futur candidat à l'Elysée, l'« écouté » refusera de s'exprimer publiquement sur cette opération, qu'il attribuait, en privé, au « *couple Chirac-Villepin* ». Lesquels ne s'insurgeront ni contre l'article ni contre cette accusation.

Durant ces dernières semaines, des cambrioleurs se sont intéressés à leur manière à des journalistes travaillant sur l'affaire Bettencourt. Vols d'un ordinateur et d'un GPS au domicile de Gérard Davet (« Le Monde »), de l'ordinateur d'Hervé Gattegno dans les bureaux du « Point », et de deux autres ordinateurs au siège de « Mediapart ».

Etranges cambrioleurs

Ces opérations pourraient avoir été confiées à des officines et non – sous réserve d'inventaire – à la DCRI. Dans quelle intention perverse ? Découvrir dans ces ordinateurs des noms, des numéros de téléphone et des documents ? Intimider d'autres journalistes et leurs informateurs ? Ou simplement faire peur ? Tout à la fois, peut-être.

Interrogé sur ces cambriolages par un journaliste, le 29 octobre à Bruxelles, lors du Conseil européen, Sarkozy a benoîtement répondu… après de longues secondes d'hésitation : « *Je ne vois pas en quoi cela me concerne.* » Un peu court. Le Président avait pourtant, ce jour-là, la possibilité de condamner l'action de ces étranges délinquants.

Plusieurs conseillers de l'Elysée ont regretté cette trop évidente maladresse, mais sans oser lui en faire part.

Claude Angeli

● **Lors de sa campagne présidentielle,** Sarkozy a déclaré : « Le président de la République, c'est l'homme de la nation. Ce n'est pas l'homme d'un parti, ce n'est pas l'homme d'un clan. » Parole d'honneur ?

Figure 63: Sarko espion, CE 3/11/2010, p. 3

La crainte de discours imprévus, incontrôlés et potentiellement embarrassants déclenche enquêtes, surveillances et écoutes. Revenant aux faits d'actualité (des « rumeurs », qui ne sont pas le fait du *CE*, auraient circulé sur le couple Sarkozy-Bruni), l'éditorialiste actualise la démonstration :

> *« Mais ces chiens de journalistes ne reculent devant rien. Ils sortent des informations et des documents confidentiels. Et puis il y a ces rumeurs sur le couple présidentiel. Qui les colporte ? Il faut se renseigner. Et prendre quelques libertés avec la loi en se faisant communiquer les factures téléphoniques. »*
> *CE 10/11/2010*

Mais il s'agit bien d'une difficulté pérenne. La vigilance se doit d'être permanente et il est hors de question de s'habituer, de s'accommoder de ces dérives, d'autant que des progrès techniques, qualifiés de « terrifiants », les rendent plus intrusives encore. « *Les Grandes Oreilles se branchent aussi sur les ordinateurs* » précise un autre article, « *En toute illégalité, évidemment.* »

Les Grandes Oreilles se branchent aussi sur les ordinateurs

Au dernier étage de la Direction centrale du renseignement intérieur, des pirates du contre-espionnage sont à l'écoute… En toute illégalité, évidemment.

LA salle de « lecture » se situe au dixième et dernier étage du 84 rue Villiers à Levallois-Perret… Bien au chaud (ou au frais : il y a la climatisation !), les pirates de la DCRI peuvent se connecter sur n'importe quel ordinateur. Un courriel envoyé ? Un site consulté ? Un article rédigé ? Un simple logiciel espion permet de tout consulter en temps réel. Même une conversation téléphonique – via Internet et le logiciel Skype – est « *écoutable* », avoue une petite oreille de la DCRI : « *Il nous manque juste l'image.* » Et l'odeur ?

« *Tout cela est très simple*, reconnaît l'un de ses collègues officiers formé à l'école de la DST. *Il suffit de se connecter sur le flux d'Internet. C'est d'ailleurs moins lourd technologiquement que de procéder à des écoutes téléphoniques. C'est même moins contraignant juridiquement.* » Sous-entendu : on peut se passer de l'autorisation de la Commission nationale des interceptions de sécurité (Cnis).

Pourtant, comme les banales écoutes téléphoniques d'antan, la surveillance informatique est soumise aux mêmes règles. Selon un expert, la Cnis a accordé, l'an passé, un peu moins de 5 000 interceptions informatiques. Bien moins que pour les écoutes de portables (28 000) ou de téléphones fixes (environ 8 000).

« *Mais*, reconnaît un hacker de la DCRI, *la plupart du temps, on travaille "off", directement avec un opérateur. On lui demande gentiment l'adresse informatique de l'ordinateur à ausculter. Et on se branche… Personne n'en sait rien.* »

La technologie – relativement nouvelle – laisse penser aux tenants de la loi qu'elle n'est pas totalement maîtrisée par les pirates. Et aux piratés potentiels que leurs ordinateurs sont inviolables. Un laisser-aller dont les contre-espions profitent…

Cela dit, les barbouzes de la DCRI ou de n'importe quelle officine ont de plus en plus de mal à ouvrir la porte d'un ordinateur. D'abord, parce qu'ils redoutent que leurs intrusions ne soient repérées, surtout lorsque les serveurs informatiques sont protégés, comme c'est le cas dans certains journaux. Ensuite, parce que les pirates ne trouvent pas toujours la clé d'entrée. Les petits malins – journalistes comme terroristes – disposent, en effet, de moyens fort simples d'empêcher toute pénétration abusive. Il leur suffit de chiffrer leurs conversations. Des logiciels de cryptographie qui garantissent confidentialité et intégralité des échanges sont disponibles gratuitement sur la Toile. « *On finit par y arriver*, témoigne un expert de la DCRI. *Mais cela peut prendre du temps.* » D'où la tentation de certaines officines d'accélérer le mouvement…

Cela explique peut-être pourquoi, ces temps derniers, plusieurs rédactions et domiciles de journalistes ont été « visités ». Ce qui n'empêche pas un grand chef de l'Intérieur de claironner : « *Voler un ordi, c'est ridicule… Vous croyez qu'on en a besoin pour savoir ce qu'il y a dedans ?* » Merci du tuyau…

Didier Hassoux et Dominique Simonnot

Figure 64 : Les Grandes Oreilles surveillent les ordinateurs, CE 24/11/2010, page 4

Nous pourrions encore citer un article intitulé : « *La police a tué la loi sur les écoutes » CE 22/9/2010, page 4* qui confirme que la police multiplie les « *branchements illégaux* » et que la Commission de contrôle qui a alerté le gouvernement n'a pas réussi à faire évoluer les choses, ou encore la demi-page «*La loi sur les écoutes en lambeaux » CE 8/12/2010, page 3,* ou la demi-page « *La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon » CE 29/9/2010, page* 3. Le *CE* suit avec une attention toute particulière l'élaboration d'une loi qui risque fort d'être très insuffisante pour garantir les droits des journalistes, de leurs sources

d'information, et des citoyens en général, d'autant qu'elle est régulièrement contournée ou bafouée.

La nécessité pour la profession, dans un premier temps, de résister à « la tentation du pouvoir » est un enjeu crucial, d'autant que celui-ci pourrait agir « *sans scrupule* ».

> « *Pour un peu on s'habituerait à ce cycle perpétuel. Mais c'est justement un regard blasé qui serait la pire erreur. La tentation du pouvoir est toujours la même. Mais ses moyens ont changé de nature. Le contrôle de n'importe quel citoyen, et pas seulement d'un journaliste impertinent, est devenu simple, peu coûteux et extrêmement précis. Pour un pouvoir sans scrupule, il est possible de savoir qui téléphone à qui, mais aussi où se trouve, en temps réel, le porteur de téléphone. Même les écoutes téléphoniques ont fait de terrifiants progrès : un ordinateur peut balayer en quelques secondes des heures de conversations et en extraire, grâce à des mots clefs, les passages sensibles.* » CE 10/11/2010

L'alerte vaut donc aussi au-delà de la profession de journaliste. Ils sont certes une « cible privilégiée », mais pas la seule. Le traitement qui leur est réservé est susceptible de s'étendre rapidement à l'ensemble de la société.

Cet impératif lié à la préservation du secret des sources est donc un enjeu démocratique fondamental. La presse, qui porte dans l'espace public des informations considérées comme indésirables par le pouvoir en place, est en première ligne et son rôle, comme le démontre cette série d'articles et d'éditoriaux, est de rendre visible également ces pressions exercées, sans espérer qu'elles se régulent d'elles-mêmes et disparaissent enfin.

2.3. La protection des sources

2.3.1. « *Qui a parlé au Canard ?* » : les tensions professionnelles portées sur le devant de la scène

Non seulement la pratique des « écoutes », et cette volonté des acteurs sociaux détenteurs d'un pouvoir de retrouver les sources des journalistes est un « glissement » et une dérive contre laquelle l'hebdomadaire exerce toute sa vigilance, mais il considère comme une nécessité de rendre visible ces tensions en les évoquant, dans un certain nombre de cas emblématiques, dans une prolongation plus « théorique » des fonctionnements de processus de communication.

Dans la même édition du 10 novembre 2010, un bandeau, sur la une, annonçait le glissement de cette affaire des écoutes sur le travail effectué par Le *CE* : « *Enquête de la DCRI : qui a parlé au « Canard* ?» ».

La Mare aux Canards

Qui a parlé au « Canard » ?

UNE enquête est en cours, à Levallois, au siège de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Objectif : tenter de découvrir qui, *en parlant au* « Canard », lui a permis *d'écrire « Sarko supervise l'espionnage des journalistes »*. Et un cadre de cet important service que dirige Bernard Squarcini décrit ainsi l'ambiance délétère qui règne *chez* les contre-espions : *« Un climat de suspicion généralisée. La "botte" s'est figée.* » Et il confirme ce que « Le Canard » *précisait*, la semaine dernière : *« Ce rôle* [de surveillance des journalistes] *ne plaît guère à Squarcini.* » Autre preuve de cet évident malaise : des réunions de « synthèse », selon le jargon utilisé par certains, ont été reportées. Et un collaborateur du patron de la DCRI de s'alarmer, car cette méchante affaire est, à l'en croire, *« plus inquiétante que la gestion des prises d'otages ou les menaces terroristes, car elle concerne le président de la République* ».

Cette réaction d'un homme de métier et ses propos trop alarmistes expliquent, à l'évidence, le déchaînement de l'équipe Sarkozy tout au long de la semaine passée. Un spectacle qui a provoqué cette remarque ironique d'un vieux routier de la communauté barbouzarde, s'exprimant, lui aussi, à titre privé : *« Contrairement à ce qu'ils disent tous, politiques et fonctionnaires, on n'a jamais rompu avec les bonnes habitudes, le renseignement politique.* »

Concert de démentis

Le mercredi 3 novembre, une certaine hésitation était manifeste. Après le communiqué de l'Elysée qualifiant de « *farfelu* » l'article du « Canard », Brice Hortefeux, interrogé par l'AFP, refusait de s'exprimer. Viendra ensuite la mobilisation générale. Bertrand, Copé, Chatel, Hortefeux (enfin prêt), Alliot-Marie, etc., se lancent. Déclarations vindicatives contre l'article du « Canard », jugé « *grotesque* » ou relevant du « *n'importe-quoi* ». Un flagrant délire, un concert de démentis, sous la baguette du chef d'orchestre élyséen.

Ensuite est annoncé un prochain dépôt de plainte par Bernard Squarcini. Dans la soirée du 2 novembre, à l'instar des journalistes ou des ministres, le patron de la DCRI avait en main un exemplaire du « Canard » qui allait être mis en vente le lendemain. Il téléphone alors au signataire de l'article, dont il conteste et le titre et le contenu. Conversation détendue, sans la moindre colère ni menace d'une quelconque poursuite. Squarcini affirme « *ne pas s'intéresser aux journalistes, mais à leurs "sources" lorsqu'elles sont haut placées dans des cabinets ministériels* ». Une pratique des plus acrobatiques. Et cette remarque, un passant : « Le Canard » a mis en cause la responsabilité de Sarko, qui laisse à Squarcini, un haut fonctionnaire tenu de lui obéir, le rôle de plaignant.

Car c'est à croire que, certains jours, la République est en danger. En 2008, par exemple, quand paraît dans « Le Figaro », le 18 juin (date choisie pour le symbole), un texte signé « Surcouf » qui taille en pièces le Livre blanc de la défense concocté à l'Elysée. Ce réseau « Surcouf » regroupe des généraux, amiraux et colonels en activité ou à la retraite, tous contraints à l'anonymat. D'où, quelques semaines plus tard, une perquisition à l'Ecole militaire, dans les locaux du Collège interarmées de défense et au Cherm, l'« aile militaire » de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Là, plusieurs ordinateurs d'officiers sont embarqués pour être « auscultés » dans l'espoir de découvrir les noms des membres ou des complices de « Surcouf ».

La République est encore en danger quand, plus récemment, la DCRI est chargée d'enquêter sur l'origine des rumeurs désagréables visant le couple Sarkozy. Rachida Dati est, semble-t-il, soupçonnée. Dans « Le Figaro », le 5 novembre, elle vient d'affirmer avoir décelé « *des choses troublantes* » dans l'affaire des « fadettes », et elle évoque un éventuel dépôt de plainte.

Même intention de sauver la République quand Bernard Kouchner veut découvrir les noms des effrontés qui fournissent informations et documents confidentiels au « Canard ». Des dizaines de diplomates sont interrogés au siège de la DCRI, mais en vain. Et toujours cet honorable prétexte « républicain » quand des journalistes du « Monde » et de « Mediapart » s'intéressent beaucoup trop à l'affaire Woerth-Bettencourt et aux éventuelles rétrocommissions encaissées après la livraison de sous-marins au Pakistan. Deux dossiers où ne peut plus gémants pour l'Elysée. Les fadettes de ces confrères seront, aussi, ciblées, comme l'ont été les ordinateurs d'officiers saisis à l'Ecole militaire.

Sollicité par plusieurs médias, Bernard Squarcini croit avoir découvert une explication à tout ce tintamarre : « *On tente de déstabiliser la boutique* [la DCRI] *à un moment où la menace terroriste n'a jamais été aussi forte.* » Il a tort. Nombre de journalistes espèrent le voir s'intéresser aux méchants poseurs de bombes, plutôt qu'à eux.

Claude Angeli

La conspiration de l'Elysée contre la loi sur les écoutes

SARKO ne se contente pas de superviser l'espionnage des journalistes. Il pousse le dévouement jusqu'à s'occuper des « problèmes d'intendance » rencontrés par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) pour accomplir cette délicate mission. A l'automne 2009, le Président et son état-major ont ainsi mis les mains dans le cambouis. Pour tourner la loi, ils ont monté une incroyable usine à gaz juridique qui a permis au contre-espionnage d'accéder, sans aucun contrôle, aux données téléphoniques confidentielles des personnalités ciblées par l'Elysée.

Ces documents, baptisés « fadettes » (pour « factures détaillées »), constituent une fabuleuse mine de renseignements. La liste des appels reçus et émis, la durée des communications, le lieu où se trouve l'abonné au moment d'un coup de fil, tout cela permet de savoir qui parle à qui, à quel moment et à quel endroit. Idéal pour une surveillance politique.

Branle-bas au Château

Dans le passé, un certain laisser-aller avait déjà facilité la consultation par le Château et le ministère de l'Intérieur de ces précieux documents. Mais, catastrophe, en juillet 2009, leur accès est brutalement coupé. Les opérateurs téléphoniques reçoivent, cet été-là, une lettre comminatoire de Jean-Louis Dewost, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). Le patron de cette autorité administrative indépendante, chargée de contrôler les écoutes, leur rappelle fermement la loi : les « fadettes » relèvent de son autorité, et Orange, Bouygues ou SFR doivent rejeter toutes les demandes de la police qui n'ont pas été autorisées par la commission qu'il préside ou ordonnées par un magistrat (« Le Canard », 29/9).

« *Du jour au lendemain, les opérateurs ont arrêté de fournir des fadettes* », se souvient un collaborateur de Sarko. Une vraie catastrophe pour l'Elysée, soudain privé d'une inavouable mais irremplaçable source de renseignements. La Présidence réagit alors au quart de tour. Dès septembre 2009, à la demande de Claude Guéant, une réunion de crise est convoquée à Matignon. Y participent un conseiller de Sarko, un membre du cabinet de Fillon, des représentants de la DCRI, de la Direction générale de la police et du GIC (le Groupement interministériel de contrôle, chargé de l'exécution technique des écoutes de sécurité).

Principal objet de ce conciliabule : comment contourner le veto de la commission de contrôle ? Les hommes de l'Elysée et de la DCRI disposent déjà d'un plan de bataille. Il s'agit de bidouiller l'interprétation d'un article de la loi de 1991 sur les écoutes. En lui faisant dire que si « *l'intérêt supérieur de l'État* » est en jeu, la commission n'a pas voix au chapitre. Pure escroquerie juridique : cet article 20 ne concerne que la surveillance aléatoire de l'opinion hertzien. Mais, quelle chance ! « la rédaction un peu obscure et grandiloquente de ce texte peut impressionner les néophytes et les convaincre d'exiger sans discussion les demandes policières.

Magistrat comme il faut

Pour passer à l'acte, l'Elysée doit être sûr que la CNCIS fermera les yeux sur la manip'. Coup de bol : Jean-Louis Dewost, l'intraitable président de cette commission, vient d'achever son mandat. Le 3 octobre 2009, Sarko lui trouve un remplaçant autrement plus « accommodant », en la personne d'Hervé Pelletier.

Proche de l'UMP et surnommé au Château « Avec lui, jamais de pépin », ce magistrat doit une partie de sa carrière à Sarko, qui a appuyé sa nomination à la présidence de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Hervé Pelletier présente aussi d'excellents états de service. Directeur de cabinet de Jacques Toubon au ministère de la Justice, c'est lui qui avait envoyé, en 1996, un hélicoptère dans l'Himalaya à la recherche d'un procureur en vacances, seul capable de bloquer les poursuites judiciaires déjà lancées contre Xavière Tiberi.

A peine installé à la tête de la CNCIS, en octobre 2009, Pelletier est convoqué à une surprenante réunion. Le patron de la DCRI, Bernard Squarcini, a reçu l'ordre du cabinet de Sarko de le rencontrer sans tarder. Avec cette consigne claire et nette : la route des « fadettes » doit être rouverte coûte que coûte.

Elus roulés dans la farine

Une savante combine, imaginée à la suite de cette conférence au sommet, est mise en œuvre le 21 janvier 2010, lors de la réunion plénière annuelle de la CNCIS. Ce jour-là, Pelletier soumet à ses collègues une étrange « *recommandation* ». Au détour d'une phrase et sans raison apparente, elle souligne que l'article 20 de la loi de 1991 échappe à la compétence de la commission. Les deux autres membres de la CNCIS, le député socialiste Daniel Vaillant et le sénateur UMP Hubert Haenel (aujourd'hui au Conseil constitutionnel), se laissent rouler dans la farine. Ils votent le texte sans broncher, et sans comprendre que cet ajout anodin va se transformer en machine de guerre.

Pour Sarko et Hortefeux, la partie est gagnée. « *La commission a changé de jurisprudence !* » claironne Frédéric Péchenard, directeur général de la police et ami d'enfance de Nicolas Sarkozy. Un mois plus tard, des courriers officiels arrivent chez Orange, Bouygues et SFR. Une lettre du ministère de l'Intérieur accompagne la recommandation frelatée de la CNCIS : les opérateurs téléphoniques sont priés de reprendre sans délai et sans rouspéter la transmission des fadettes.

« *On avait des doutes sur la légalité de cette utilisation de l'article 20, mais après l'avis du ministère de l'Intérieur, nous avons décidé de répondre positivement à leurs demandes* », explique un ancien cadre d'une société de téléphonie.

Depuis, tout baigne : plusieurs dizaines de fadettes de journalistes et de leurs sources supposées ont repris en toute impunité le chemin de la DCRI. Les rapports affluent à l'Elysée, et Sarko a de la lecture pour ses longues soirées d'hiver...

Hervé Liffran et Dominique Simonnot

Figure 65: Qui a parlé au Canard ? CE 10/11/2010 p. 3

Deux articles occupent la moitié de la page 3 : « *Qui a parlé au « Canard »* ?» et « *La conspiration de l'Elysée contre la loi sur les écoutes* ». L'article débute ainsi :

> *« Une enquête est en cours, à Levallois, au siège de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Objectif : tenter de découvrir qui, en parlant au « Canard », lui a permis d'écrire « **Sarko supervise l'espionnage des journalistes** ». Et un cadre de cet important service que dirige Bernard Squarcini décrit ainsi l'ambiance délétère qui règne chez les contre-espions : « Un climat de suspicion généralisée. La « boîte s'est figée. Et il confirme ce que « Le Canard » précisait, la semaine dernière : « **Ce rôle [de surveillance des journalistes] ne plaît guère à Squarcini.** » CE 10/11/2010*

Poursuivant sa propre enquête, à partir d'une affaire dont il n'est pas ici à l'origine, comme dans le cas de l'affaire Woerth-Bettencourt que nous avons évoqué, l'hebdomadaire se confronte à nouveau aux pouvoirs en place.

Autre caractéristique de ce nouveau développement, le *CE* procède à une mise en scène de son propre rôle : citation du journal comme source, « autocitations » d'extraits déjà parus (en gras dans l'extrait ci-dessus) et confirmation au passage de la présence d'un informateur au sein même d'un service de contre-espionnage.

Le journal dénonce un « *déchaînement de l'équipe Sarkozy* », qui fait presque passer au second plan « *la gestion des prises d'otages ou les menaces terroristes* » parce que les révélations de la semaine précédente mettent en cause le Président de la République, selon les propos d'un collaborateur du

patron de la DCRI. L'article du « Canard » a été qualifié de « farfelu » par l'Elysée et un « *Concert de démentis* » (intertitre de ce premier article) a débuté le 3 novembre de la bouche de quatre ministres et du patron de l'UMP, J-F Copé.

Plus surprenant encore, la prise de contact du patron de la DCRI avec l'hebdomadaire après qu'il a annoncé un prochain dépôt de plainte :

> *« Dans la soirée du 2 novembre, à l'instar des journalistes et des ministres, le patron de la DCRI avait en main un exemplaire du « Canard » qui allait être mis en vente le lendemain. Il téléphone alors au signataire de l'article, dont il conteste et le titre et le contenu. Conversation détendue, sans la moindre colère ni menace d'une quelconque poursuite. Squarcini affirme « ne pas s'intéresser aux journalistes, mais à leurs « sources » lorsqu'elles sont haut placées dans des cabinets ministériels ». Une pratique des plus acrobatiques. Et cette remarque en passant : « Le Canard » a mis en cause la responsabilité de Sarko, qui laisse à Squarcini, un haut fonctionnaire tenu de lui obéir, le rôle de plaignant. »*
>
> *CE 10/11/2010*

Comme le souligne l'article, le ton affable du directeur central ne change guère le fond du problème, le «cœur » du conflit reste cette identification des sources. Se confirme également l'intervention du Président à travers le relais d'un fonctionnaire sous sa responsabilité directe.

Car, la DCRI a déjà mené ce type d'enquête. L'hebdomadaire relate ainsi trois précédents, replaçant ses accusations dans une série qui débute en 2008 autour de « Surcouf », ce collectif issu de l'armée qui avait critiqué la politique de Défense, l'enquête sur des rumeurs concernant le couple

présidentiel, celle demandée par B. Kouchner pour retrouver les informateurs du « Canard ». Conclusion identique :

> *« Et toujours cet honorable prétexte « républicain » quand des journalistes du « Monde » et de « Médiapart » s'intéressent beaucoup trop à l'affaire Woerth-Bettencourt et aux éventuelles rétrocommissions encaissées après la livraison de sous-marins au Pakistan. Deux dossiers on ne peut plus gênants pour l'Elysée. »*
>
> *CE 10/11/2010*

Au centre de cette dernière affaire, la question de l'accès aux « fadettes » et des règles légales. Le second article titre sans ambiguïté « *La conspiration de l'Elysée contre la loi sur les écoutes* ». Une interprétation dévoyée de la loi sur les écoutes émanerait directement du Président :

> *« Sarko ne se contente pas de superviser l'espionnage des journalistes. Il pousse le dévouement jusqu'à s'occuper des « problèmes d'intendance » rencontré par la DCRI pour accomplir cette délicate mission. […] Pour tourner la loi, ils ont monté une incroyable usine à gaz juridique qui a permis au contre-espionnage d'accéder, sans aucun contrôle, aux données téléphoniques confidentielles ciblées par l'Elysée. »*
>
> *CE 10/11/2010*

En juillet 2009, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) rappelle par courrier la loi : les opérateurs (Orange, Bouygues et SFR) ne peuvent fournir des « fadettes » qu'après

autorisation de la Commission ou ordonnées par un magistrat. « *Une vraie catastrophe pour l'Elysée, soudain privé d'une inavouable mais irremplaçable source de renseignement* » selon le *CE*, qui affirme qu'une réunion de crise a eu lieu en septembre 2009, avec pour objectif principal de trouver un moyen de contourner le veto de la commission de contrôle. Une faille juridique devrait permettre de repartir de plus belle :

> « *Il s'agit de bidouiller l'interprétation d'un article de la loi de 1991 sur les écoutes. En lui faisant dire que si « l'intérieur supérieur de l'Etat » est en jeu, la commission n'a pas voix au chapitre. Pure escroquerie juridique : cet article 20 ne concerne que la surveillance aléatoire de l'espace hertzien. Mais –quelle chance !- la rédaction un peu obscure et grandiloquente de ce texte peut impressionner les néophytes et les convaincre d'exaucer sans discussion les demandes policières.* »
>
> *CE 10/11/2010*

Le vocabulaire utilisé pour désigner le travail effectué par un des principaux conseillers du chef de l'Etat, (C. Guéant) et des hauts fonctionnaires des services de renseignement est pour le moins péjoratif (« *bidouiller* ») voire clairement réprobateur : le *CE* y voit une « *escroquerie juridique* » qui ne peut qu'inquiéter si les interprétations des textes s'effectuent de cette manière au sommet de l'Etat. Mêmes accusations pour la manière dont un texte sera finalement présenté devant la Commission qui va entériner la « nouvelle lecture » de la loi de 1991 : le *CE* évoque une « *savante combine* » et l'intertitre est « *Elus roulés dans la farine* ».

Encore fallait-il que le président de la commission accepte cette interprétation. L'opération devient plus aisée au moment du renouvellement de cette présidence :

> *« Sarko lui trouve un remplaçant autrement plus « accommodant », en la personne d'Hervé Pelletier.*
>
> *Proche de l'UMP et surnommé au Château « Avec lui, jamais de pépin », ce magistrat doit une partie de sa carrière à Sarko, qui a appuyé sa nomination à la présidence de la chambre criminelle de la Cour de cassation. » CE 10/11/2010*

Que le pouvoir en place choisisse des hommes et femmes de confiance n'a rien de bien nouveau, ni même de scandaleux. Aucun gouvernement ne s'est mis en place sans un certain nombre de nominations censées favoriser de nouvelles orientations ou décisions.

Ce qui dérange le *CE* dans ce cas et le porte à utiliser un vocabulaire à connotation péjorative (« *accommodant* » pour désigner le travail d'un magistrat, ou encore la devise « *Avec lui, jamais de pépin* » qui accompagne sa nomination mais n'est pas adaptée non plus pour qualifier le travail d'un représentant du pouvoir judiciaire), est, à nouveau, le mélange des genres. L'Elysée devient le « *Château* » qui fait et défait les carrières de représentants du pouvoir judiciaire et en manipule quelques uns pour garder des façades légales.

> *« Une savante combine, imaginée à la suite de cette conférence au sommet, est mise en œuvre le 21 janvier 2010, lors de la réunion plénière annuelle de la CNCIS. Ce jour-là, Pelletier soumet à ses collègues une étrange « recommandation ». Au détour d'une phrase et sans raison apparente, elle souligne que l'article 20 de la loi de 1991 échappe à la compétence de la commission. Les deux autres membres de la*

commission, le député socialiste Daniel Vaillant et le sénateur UMP Hubert Haenel (aujourd'hui au conseil constitutionnel), se laissent rouler dans la farine. Ils votent le texte sans broncher, et sans comprendre que cet ajout anodin va se transformer en machine de guerre. » CE 10/11/2010

Parvenus à leurs fins, des courriers officiels vont être envoyés un mois plus tard aux opérateurs de téléphonie, accompagnés d'une lettre du Ministère de l'Intérieur leur enjoignant de « *reprendre sans délai la transmission des fadettes* ».

Revenant donc sur ce qui a pu amener les services de renseignement à s'estimer en droit d'observer les factures téléphoniques détaillées de journalistes, le journal confirme qu'il ne s'agit pas tant d'un dérapage de caractère exceptionnel, mais de l'aboutissement d'une politique tout à fait volontariste. Le pouvoir en place a fait en sorte que ce type d'enquête redevienne possible, allant même jusqu'à modifier les cadres d'intervention légaux de ses services de renseignement. Il ne fait aucun doute, pour l'hebdomadaire que les surveillances ont repris, en « *toute impunité* » et non pas en toute légalité, sous l'impulsion de son initiateur : « Sarko » :

« Depuis, tout baigne : plusieurs dizaines de fadettes de journalistes et de leurs sources supposées ont repris en toute impunité le chemin de la DCRI. Les rapports affluent à l'Elysée, et Sarko a de la lecture pour ses longues soirées d'hiver. » CE 10/11/2010

La semaine suivante, le 17 novembre 2010, un bandeau en première page est, à nouveau, consacré à ces suspicions d'espionnage ; le titre « *Ecoutes : la fureur des chefs de la police contre Matignon* » annonce un rebondissement du traitement de cette affaire au sein même du gouvernement.

L'article de la page 3 va, tout d'abord permettre au journal de « s'auto-féliciter » : un courrier interne, du directeur de cabinet du Premier ministre confirme les propos du *CE* des semaines précédentes. Cette lettre qui constitue une forme de « rappel à l'ordre » devait rester secrète. Elle ne l'est pas restée bien longtemps et jette le doute sur des pratiques antérieures à cette mise au point.

> *« Le bon apôtre leur rappelle les strictes conditions dans lesquelles les services peuvent réclamer des factures téléphoniques détaillées (« fadettes ») aux divers opérateurs : « La loi interdit aux services de renseignement de se procurer directement les factures détaillées auprès des opérateurs de téléphone », écrit Faugère. Il ajoute : « L'article 20 de la loi de 1991 sur les interceptions de sécurité ne peut être invoqué pour recueillir des données personnelles. » Une manière de reconnaître comme « Le Canard » l'écrivait dès le 29 septembre dernier, que la DCRI a plusieurs fois franchi la ligne blanche. » CE 17/11/2010*

Des fonctionnaires se sentent donc « lâchés » par leurs supérieurs hiérarchiques, d'autant qu'ils auraient reçu précédemment du même interlocuteur, un courrier stipulant exactement l'inverse.

:

> *« Et elle enfonce les contre-espions, visés par une plainte du quotidien « Le Monde», dont plusieurs journalistes ont fait l'objet d'investigations illégales. Si le cabinet du Premier Ministre prend la peine de rappeler ces fonctionnaires au respect de la loi, c'est bien qu'ils ont dû faire preuve, au minimum, d'un peu*

de désinvolture… Du coup, les malheureux reconnaissent en privé qu'ils risquent fort une condamnation. » CE 17/11/2010

Tous ces « dérapages » sont l'aboutissement inévitable de la politique initiée par le gouvernement.

2.3.2. A propos des « fuites » : le cas de Wikileaks

Un dernier éditorial, le premier décembre 2010 évoque les questions de confidentialité des sources. Intitulé « Droit de fuites », il n'est plus consacré à la même affaire des écoutes dont auraient été victimes des journalistes, mais au cas « Wikileaks ».

Un soldat américain aurait réussi à réaliser « la plus grande fuite de l'histoire des Etats-Unis » : 250 000 télégrammes diplomatiques confidentiels avaient été enregistrés, avant de se retrouver en ligne. L'événement réjouit plutôt l'éditorialiste, qui pose cependant d'emblée quelques réserves, le site œuvre tout de même dans « une certaine opacité », et les télégrammes publiés sont fiables mais le contenu assez décevant. Pourtant, il ne s'agit pas de rumeurs ou de ragots mais bien de documents officiels, qui ont fait l'objet, avant publication d'extraits dans certains journaux, d'attentives vérifications.

« La transparence, on en veut, on en redemande et on ne va pas se plaindre, surtout ici, d'une telle manne. La politique étrangère directement du producteur au consommateur est une denrée rare. Et, en plus, ces télégrammes sont garantis triés, évalués, recoupés par les journaux réputés sérieux qui les ont publiés. Le « New York Times » a ainsi pris des précautions supplémentaires concernant les personnes

dont la publication de ces documents pourrait mettre en danger la sécurité. » CE 1/12/2010

La profusion soudaine d'informations laisse l'hebdomadaire perplexe, « *tel le caviar qui devient moins bon à la pelle qu'à la petite cuiller* ». Il craint notamment que les réactions de protection se fassent en retour, encore plus nombreuses.

Et l'hebdomadaire en revient dans cet éditorial à la politique française et à l'Elysée en particulier :

> « *Comme si trop de transparence tuait la transparence qui de toute façon, vu les précautions que vont prendre désormais les gouvernements pour protéger l'information, ne va pas aller en s'éclaircissant.*
>
> *Et cette indigestion donne déjà beau jeu de se défiler à ceux qui défendent l'opacité. Ainsi l'Elysée ne se prive pas de réflexions outrées et de mines de dégoût à l'égard de ce « scandaleux » déballage. Cette affaire tombe à point nommé pour essayer de noyer au passage, dans cette démarche « illégitime et dangereuse », la très légitime exigence de transparence sur les soupçons de rétrocommissions de Karachi.* » CE 1/12/2010

Il est en effet assez évident que des télégrammes confidentiels qui mentionnent un président N. Sarkozy « susceptible et autoritaire » n'apportent rien de fondamental dans l'espace public et que l'essentiel reste de faire la lumière sur des faits précis.

Il reste donc à l'éditorialiste, en conclusion, à rappeler ce qui constitue selon lui « *l'exigence de transparence* » et ses éventuelles limites pour éviter

de prêter le flanc à des critiques dénonçant une sorte de dictature de l'information totale, qui se révèlerait finalement contre-productive : elle porterait dans l'espace public des éléments sans intérêt ou qui n'y auraient pas leur place, et provoqueraient, en réaction, de la part des institutions et pouvoirs en place, une volonté de retenir davantage d'informations encore.

> *« Pour autant, tout gouvernement, comme tout un chacun, a droit, en dehors de la sphère publique, de pouvoir s'exprimer, discuter, négocier, réfléchir avec une part de confidentialité. L'exigence de transparence ne doit évidemment pas confiner à la tyrannie. Mais, ce qui inquiète le plus, avant pareilles extrémités, c'est évidemment au-delà des interrogations sur les motivations de Wikileaks, le fait qu'un pays comme les Etats-Unis, censé avoir les systèmes informatiques les mieux protégés du monde, soit à la merci des facéties d'un simple soldat qui s'ennuie. Et que ce ne soit pas du cinéma. » CE 1/12/2010*

Cette mise au point rejoint aussi, d'une certaine manière, les distinctions établies plus haut entre secret et rumeur ou vie publique et vie privée. Elle confirme également que l'objectif de l'hebdomadaire n'est pas une « transparence totale » sur tout et n'importe quoi, ni même la violation systématique des secrets pour la seule et suffisante raison qu'ils sont des secrets. Le processus qui amène à la publication d'un « secret » doit comporter un travail d'enquête et de vérification, et doit faire l'objet d'une évaluation de son intérêt à paraître dans l'espace public.

III. Un autre espace de représentation des discours politiques pour une autre forme de médiation ?

1. Le discours satirique : engagement ou détachement ?

Que le politique ait besoin des médias pour être audible, plus personne n'en doute ni ne s'étonne de voir se multiplier des « conseillers en communication », dont on entrevoit pourtant parfois mal la légitimité, les stratégies ou les compétences. Faut-il considérer pour autant que la politique soit « sous l'influence des médias » pour reprendre le titre d'un ouvrage de J. Mouchon[386] ?

Le discours politique est ici considéré, comme une pratique sociale qui l'inscrit dans l'organisation de la vie en société comme porteur d'un « idéal », comme dans la définition suivante qu'en donne Charaudeau :

> *« Qu'en-est-il du propos du discours politique ? Il concerne tout ce qui touche à l'organisation de la vie en société et du gouvernement de la chose publique. Or, on l'a vu lors de la description du dispositif, ce qui définit le contrat du discours politique est que l'instance politique et l'instance citoyenne partagent un même idéal de société, l'instance politique en la proposant, l'instance citoyenne en la revendiquant. L'objet de quête de l'action politique est un « souverain bien » qui relie ces deux instances dans un pacte de reconnaissance d'une « idéalité sociale » qu'il faut vouloir atteindre, et pour l'obtention de laquelle il faut se donner les moyens. Le discours politique a donc pour tâche de déterminer à travers son*

[386] Mouchon Jean (1998), *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.

propos cette idéalité des fins comme quête universelle des sociétés. »[387]

Le discours satirique, qui a vocation à tourner en dérision, critiquer voire contester, ne peut que perturber cette volonté du discours politique de présenter des idéaux. Comment s'articulent la satire et les pouvoirs « institutionnels » économiques et politiques qu'elle a vocation à critiquer voire remettre en cause ? S'agit-il également d'une prise de position, d'un engagement « politique » ou le discours satirique se caractérise-t-il uniquement par son détachement, cette mise à distance ironique ?

1.1. Le propos du politique

La question du positionnement « politique » de l'hebdomadaire doit aussi être abordée, même si ce travail ne relève pas des « sciences politiques ». Si le positionnement satirique de l'hebdomadaire en fait un objet d'étude particulier, il faut quand même tenter d'évaluer sa place dans le paysage médiatique ainsi défini par J-F Tétu :

> *« Les grands médias de masse répondent au départ à une exigence de nature politique : l'organisation d'un espace de débat des intérêts publics et privés, et d'un espace public de constitution de l'opinion. A ce titre, ils constituent une composante essentielle de notre vision du monde.»*[388]

Car, paradoxalement, les reproches adressés à l'hebdomadaire disent tout et son contraire, surtout après l'essai de journalistes dans *Le Vrai*

---

[387] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 146.
[388] Tétu Jean-François, 1999, "Introduction", in C. Jamet et A-M Jannet *La mise en scène de l'information*, Paris : Ed. L'Harmattan

Canard[389], à l'origine d'une vive polémique que nous préciserons plus loin. Les deux journalistes l'accusent d'être trop favorable au pouvoir et au Président en exercice. D'autres lui reprocheront d'être systématiquement « à gauche » et de couvrir certaines personnalités ou actes condamnables. C. Ysmal, dans un article assez ancien de la revue *Esprit* estimait qu'il participait finalement à une forme de dépolitisation du débat public, tout à fait nocive pour la démocratie, car elle encourageait l'acceptation en refusant de s'engager clairement, reproche dont nous verrons qu'il s'avère assez récurrent dans la critique de la satire en général, du *CE* parfois. :

> *« Cette lucidité ne débouche sur rien et les appels à la liberté, à la vérité et au savoir ne conduisent pas à plus de responsabilité ou d'engagement. […] Nulle pratique politique, nulle action politique – et le Canard s'en féliciterait certainement – ne peut sortir d'une lecture du Canard enchaîné. Aussi peut-on se demander si ce journal qui a des moyens si variés et efficaces d'agir sur ses lecteurs n'a pas surtout celui de les stériliser »*[390]

Quels faits et quels discours peut-on relever en 2010 pour tenter de clarifier un peu cette question ?

Tout d'abord, un positionnement clair l'assimilerait à un journal d'opinion politique et impliquerait qu'il ne soit principalement lu que par des lecteurs du même "bord". Or quel est clairement ce "bord" et où serait-il exprimé ? Au fil des numéros sur l'année 2010, tous les partis politiques (de l'extrême droite à l'extrême gauche) auront droit à un traitement satirique. L'évaluation ne pourrait se faire qu'en terme de fréquence des occurrences, mais aussi en parvenant à établir clairement qu'une satire sur des responsables de tel ou tel bord politique est plus ou moins virulente que sur tel autre..

---

[389] Laske Karl et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris : Ed. Stock.

[390] Ysmal Colette (1971), « *Le Canard enchaîné* ou les pièges de la lucidité », *Esprit*, n°2, février 1971, p. 242-243.

En 1991; P. Champagne présentait ainsi l'hebdomadaire, dont la verve satirique se traduisait d'abord par des prises de position « anti », et une tendance libertaire qui persistait :

> *« L'"esprit Canard" était fait de non-conformisme, d'antiparisianisme, de pacifisme, d'anticléricalisme et d'antimilitarisme, bref d'un anarchisme encore présent aujourd'hui chez certains rédacteurs »*[391]

L'historien L. Martin, spécialiste de l'histoire du *CE* confirme surtout pour la période actuelle (jusque 2000), l'impossibilité de le « classer » :

> *« […] Le Canard enchaîné est un OPMI, un « objet politique mal identifié ». Sa ligne politique a fait l'objet d'un débat depuis sa fondation en 1915, plus vif toutefois parmi les historiens et politologues qu'au sein de la rédaction. Si l'image d'un journal anarchisant ressort de la majorité des analyses, d'autres mettent l'accent sur le républicanisme du Canard ou bien sur ses liens avec le communisme ».*[392]

Ce qui est incontestable est le lien avec l'actualité des pouvoirs politiques : ceux que l'on évoquera en priorité appartiennent à la majorité actuellement au pouvoir, à la tête de l'Etat. Une rapide comparaison avec des périodes antérieures ou postérieures (depuis l'élection de François Hollande en mai 2012) où la majorité était autre (PS - PC- EELV) permet de confirmer cette focalisation sur l'exercice du pouvoir en place, avec bien sûr beaucoup de nuances à apporter sur les critiques portées.

---

[391] Champagne Patrick (1991), « *Le Canard enchaîné*, de la satire politique à la défense de la morale publique » *Liber/Actes de la Recherche en Sciences sociales*, supplément au n° 89, septembre 1991, p. 7.

[392] Martin Laurent (2003), *Le Canard enchaîné*, un « objet politique mal identifié », Revue d'Histoire moderne et contemporaine 50-2, avril-juin 2003, p. 73-91.

Dès lors, la cible privilégiée de ces articles nous paraît davantage être les écarts par rapport à une nécessaire indépendance dans les traitements médiatiques de l'information ou, bien plus généralement, par rapport à certaines valeurs “morales” de la république, du fonctionnement de ses institutions et des faits et gestes de ses représentants.

1.2. Faire l’opinion

En sciences de l’information et de la communication, l’expression « faire l’opinion » est associée à l’ouvrage éponyme de P. Champagne. L’ouvrage s’attache à analyser le fonctionnement du champ politique dont les responsables cherchent à conquérir des postes de « pouvoirs publics » par la mobilisation électorale. La lutte symbolique du politique vise à faire triompher « sa » vérité. Aujourd’hui entouré de nombreux conseillers et communicants, la fin du XXème voit aussi s’affirmer une catégorie d’experts, de « politologues » qui se chargent de l’analyse mais aussi de la « fabrication » de l’opinion.

Cette prolifération des intermédiaires entre la source (responsable politique ou autre acteur social détenant quelque fonction et pouvoir) ne facilite pas forcément la tâche du journaliste, qui dans un contexte de restrictions des moyens et des coûts a moins l’occasion de prendre le temps de l’enquête.

Elle pose, d’autre part, la question de l’objectif recherché par ceux qui souhaitent diffuser telle ou telle information, et voient dans les médias de simples relais. Le risque est donc de voir se développer des stratégies de « manipulation ».

Dans son introduction, P. Champagne y voit la création d’un nouvel espace social influent :

> *« On essayera de montrer que ce qui existe en réalité, ce n’est pas « l’opinion publique », ni même « l’opinion mesurée par les sondages d’opinion », mais, en fait, un nouvel espace social dominé*

par un ensemble d'agents – les marchands de sondage, les politologues, les conseillers en communication et en marketing politique, les journalistes, etc. – qui utilisent des technologies modernes comme l'enquête par sondage, le minitel, les ordinateurs, la radio et la télévision, etc. – et donnent par là une existence autonome à une « opinion publique », qu'ils ont eux-mêmes fabriquée, en faisant seulement profession de l'analyser et de la manipuler, transformant du même coup profondément l'activité politique… »[393]

Le travail hebdomadaire du *CE* est, comme nous venons de le montrer par l'analyse des métadiscours évoquant les stratégies de communication, une parution qui s'est spécialisée dans le décryptage de cette fabrication du discours politique.

Qu'il puisse, ce faisant, participer lui-même à la fabrication, voire la « manipulation » pour reprendre le terme de P. Champagne, de l'opinion publique ne change rien à notre propre recherche. Il ne s'agit pas de chercher à dire qui dit le vrai ou qui « manipule », mais de replacer le fonctionnement de ce discours satirique dans l'espace public, sa spécificité, mais aussi son articulation par rapport aux autres intervenants.

« D'autres études évoquent les transactions collusives entre les journalistes et certains de leurs interlocuteurs en termes d'indépendance tactique, plaçant généralement l'éclairage sur des relations de marchandage et de négociation de l'information (ou d'autres valeurs d'échange) que les partenaires ont chacun un intérêt spécifique à entretenir ou encore, sur les risques de rupture de la coopération que le journaliste n'a pas d'intérêt (notamment matériel) à prendre. »[394]

---

[393] Champagne Patrick (1990), *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de minuit.
[394] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 299.

Légitimer sa place dans l'espace médiatique implique également pour les journaux et les journalistes de garder un minimum de maîtrise de l'agenda, de pouvoir conserver parfois l'initiative et d'éviter ainsi les reproches de « suivisme », sans tomber dans l'excès inverse de « l'artificialisme » pour reprendre les dénominations de C. Lemieux.

La présentation des événements, notamment montés en une est un exercice qui doit permettre de se distinguer, sans toutefois trop s'éloigner de ce que traitent les autres. A tel point que ces reproches de « suivisme » sont assumés par les entreprises de presse qui ne peuvent pas ne pas aborder tel ou tel sujet à partir du moment où des concurrents le font. Conscients de ces inévitables redondances, des stratégies se mettent en place dans l'espace public pour pousser des médias à rendre visible une action ou un discours : des chargés de communication apprennent à mettre en concurrence les médias et à pré-formater le traitement de l'information pour parvenir à leurs fins.

L'information « à contretemps » est malvenue et la difficulté est de décider ce qui est l'actualité, *Deciding what's news* pour reprendre le titre de H. Gans. Les journalistes sont à la recherche d'une « saillance ». Le fait va être extrait d'une continuité temporelle : il doit comporter un degré d'inattendu et de rupture par rapport à une conjoncture routinière. Il revient au journal de « construire » cet événement comme le montre E. Veron[395] ou encore Tuchman dans *Making news*[396].

A l'opposé de ce suivisme, il y aurait l'appropriation par le journaliste de l'affaire traitée. C. Lemieux a étudié cette dérive lors de la couverture par la presse du meurtre de Grégory Villemin. Certains journalistes ont entretenu de tels liens avec certains protagonistes de ce fait divers que leur attitude a influé sur leur comportement. Leurs « intimes convictions » les ont amenés à anticiper sur le travail de l'enquête puis des décisions judiciaires. A l'arrivée, avec un meurtre supplémentaire, la désignation à la vindicte populaire de l'une

[395] Veron Eliséo (1981), *Construire l'événement,* Paris, éd. Minuit.
[396] Tuchman Gaye (1978), *Making news, A study in the construction of reality*, UC, Free Press.

(Christine Villemin), puis l'autre et un procès qui n'a jamais permis de faire toute la lumière sur les faits[397].

1.3. A propos des représentations sociales et des systèmes de pensée

L'engagement, les partis-pris reprochés par certains à l'hebdomadaire doivent tout d'abord être mesurés à l'aune de la manière dont tout un chacun essaie d'appréhender le monde. Ainsi, Charaudeau évoque-t-il la « triple dimension » des représentations sociales. Elles sont l'aboutissement non seulement de ce que nous percevons (dimension cognitive), de l'interprétation du réel (dimension symbolique) et de la prise en compte de valeurs et de normes (dimension idéologique) :

> *« Le premier de ces points est que l'individu se trouve pris entre des pratiques sociales concrètes, dans lesquelles il est amené à échanger avec d'autres, et une activité de conceptualisation qui a pour but de rendre le monde intelligible en lui attribuant des valeurs. Cette activité de conceptualisation repose à la fois sur une conscience affective du fait du rapport de désirabilité que le sujet entretient avec les objets du monde, et sur une conscience raisonnée du fait des discours de justification qu'il produit à propos de son expérience du monde en s'appuyant sur les connaissances qu'il a pu acquérir et sur les jugements dont il a hérité. De là que les représentations sociales comportent une triple dimension : cognitive (organisation mentale de la perception), symbolique (interprétation du réel), idéologique (attribution de valeurs jouant le rôle de normes sociétales). »*[398]

---

[397] Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, chapitre 8.
[398] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir,* Paris, Vuibert, p. 151.

Difficile donc d'en rester à une simple opposition entre traitement objectif ou subjectif des informations. Inévitablement, un travail d'interprétation du monde est à l'œuvre dans les processus de communication, d'autant plus pour le journaliste s'attache à transmettre un message cohérent aux publics de lecteurs ou d'auditeurs.

Un autre apport important pour l'analyse des discours a été la prise ne compte de « l'interdiscursivité »[399], notamment dans l'approche de la parole politique. Depuis les années 80, l'analyse de discours s'est attachée à suivre le sens dans les traces de l'interdiscours. Or, les « *préconstruits idéologiques* » ont évolué, et donc le sens des mots aussi :

> *«… Avec Pêcheux, pour qui le sens des mots dépend d'un certain « préconstruit », c'est-à-dire d'univers de discours déjà constitués et présents lors de la profération de la parole politique, ce qui devrait interdire d'interpréter les mots sans les rapporter à leur « interdiscursivité », qui les surdétermine. La prise en compte de cette interdiscursivité montrerait qu'à une certaine époque (années 70), les mots étaient chargés de préconstruits idéologiques particuliers, fortement marqués au sceau d'une partition gauche/droite, alors qu'à l'époque actuelle ce préconstruit est celui d'une idéologie abolissant les clivages du passé et mettant en avant des valeurs universelles (par exemple, la « sécurité des peuples ») »*[400]

Cette absence d'engagement, parfois revendiquée comme une conséquence d'un engagement déontologique par lequel le journaliste veut continuer à jouer le jeu de l'objectivité, peut aussi être la manifestation de ce que Charaudeau et Maingueneau appellent « l'insécurité discursive ». Le

---

[399] Nous avons également développé les concepts d'interdiscours et d'intertextualité en Première partie.

[400] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 27.

journaliste, médiateur, se retrouve confronté à une multiplicité de discours sociaux dont il ne parvient plus à maîtriser les tenants et les aboutissants.

> *« Ne sachant plus très bien faire la part des informations et des opinions concernant des faits scientifiques non encore établis, soumis à des données parfois contradictoires sur des faits qu'il n'a ni le temps ni les moyens d'évaluer, exposé à une grande diversité de paroles et de textes, issus de communautés discursives éparpillées souvent à travers le monde, il se trouve réduit à insérer et à entremêler dans ses textes des bribes de paroles empruntées aux uns et aux autres, qu'il préfère souvent citer plutôt que reformuler : ce qui l'amène à saturer ses énoncés d'hétérogénéité. »*[401]

Le refus de faire partie des journalistes « embarqués » est également un positionnement revendiqué par l'hebdomadaire. Cette expression de journaliste « embarqué », utilisée par J-F Julliard lors de notre entretien[402], est aussi révélatrice de la volonté de l'hebdomadaire de ne pas se mettre dans la position de simple « transmetteur » d'une information sur laquelle il n'aurait plus prise. Le terme utilisé est une métaphore militaire, la définition « professionnelle » qu'en donne la DGLF[403] est la suivante : « Journaliste intégré, sur la base d'un accord contractuel, à une unité combattante en opération. Équivalent étranger : embedded journalist ».

Cette terminologie ne correspond donc pas au travail effectué par les confrères journalistes qui couvrent l'actualité politique, économique et sociale. Cette analogie avec la situation d'un journaliste « intégré sur la base d'un accord contractuel à une unité combattante » souligne la suspicion de « récupération », même quand il s'agit de la vie « civile ». Recueillir lors d'une

---

[401] Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Insécurité discursive ».

[402] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

[403] Délégation générale à la langue française et aux langues de France. http://www.dglf.culture.gouv.fr/motmois/mot_mois.htm

conférence de presse ou lors d'un déplacement officiel les mêmes informations que tous les autres médias n'intéresse pas les journalistes du *CE*. Ils cherchent une information « différente ».

Pourtant, leur quête d'informations auprès des acteurs sociaux détenteurs de pouvoirs politiques, économiques et sociaux, amène, paradoxalement, les journalistes à tisser des liens particulièrement étroits.

1.4. Faire et dire, langage et action

De manière plus générale, sur le *CE*, comme sur d'autres supports, P. Charaudeau rappelle également que tout acte de langage « *émane d'un sujet qui ne peut se définir que dans sa relation à l'autre* ». L'intention « *d'agir sur l'autre* », est régie par les principes d'altérité, d'influence et de régulation.

> *« Ainsi, on peut dire que tout acte de langage est noué à l'action à travers les rapports de force qu'entretiennent les sujets, rapports de force qui construisent en même temps du lien social. »*[404]

Et l'on voit bien comment ce rappel est pertinent dans le cas de l'action politique et de ses discours.

Observant le « spectacle » des journalistes au balcon commentant chaque prise de parole des députés, C. Lemieux récapitule, après les avoir interrogés sur leurs pratiques, quelques règles de « grammaire publique » censées régir l'exercice de la profession de journaliste. L'inventaire établi permet de mieux appréhender la complexité de la construction des discours lors de la transmission des informations issues des contacts avec le monde politique. C'est une sorte de cas d'école de l'élaboration d'un espace public, de ses interactions et de ses possibles dévoiements.

---

[404] Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 12.

La première question est celle de la distanciation et constitue, sans nul doute, un champ d'exploration très pertinent dans le cas du *CE*. La distanciation serait la « *capacité pour un individu d'appuyer son action ou son jugement sur une raison partageable par le public, et plus généralement par un tiers étranger à la situation* » [405]. Distanciation « énonciative » tout d'abord : au cœur de la tension les relations entre le journaliste et l'interviewé, puis la transcription écrite. Les journalistes du *Monde*[406] ont relaté leurs soucis de « mettre à distance » celui qui est susceptible de délivrer l'information : les « postures » sont présentes avant, pendant et après les échanges. Avant, car il est nécessaire de garder la possibilité de prendre les initiatives et non d'attendre toujours que l'information vous soit délivrée, il faut donc aussi gérer les sollicitations parfois abusives. Pendant, parce que les échanges peuvent dériver sur des aspects plus personnels : remontrances et compliments peuvent faire partie de l'entretien et ne doivent pas perturber la collecte et le traitement de l'information. Après, parce que les demandes de « relecture » des interviews avant parution sont fréquentes et que le principe de base du journaliste est le recoupement des informations.

Quelque soit le journal, des journalistes cherchent à conserver un recul critique, voire à poursuivre des démarches plus ou moins militantes qui transparaissent dans leur approche et leur pratique professionnelles. Un travail effectué sur la presse quotidienne régionale par C. Frisque[407] a ainsi tenté une typologie des « postures » possibles : institutionnelle, ambitieuse, critique ou désengagée.

Les journalistes « critiques » se démarqueraient notamment par un rejet d'un certain nombre de logiques de routinisation :

> *« Les journalistes critiques s'investissent particulièrement dans un effort de maîtrise de l'information et de mise à distance du*

---

[405] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 140.
[406] Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, chapitre 4 « Les journalistes du Monde face aux hommes politiques ».
[407] Frisque Cégolène (2002), *L'activité journalistique au quotidien : Travail relationnel, identitaire et rédactionnel des journalistes de la presse quotidienne régionale*, Thèse pour le doctorat de science politique, sous la direction de Michel Dobry, Paris-X Nanterre, 941 p.

discours des sources institutionnelles, qui suppose de contrer la logique de routinisation professionnelle et la tendance à la reproduction du discours promotionnel des institutions dominantes. »[408]

La résistance aux discours institutionnels n'est pas l'apanage du *CE* ni sa seule particularité. La volonté de maintenir cette « posture » dans une parution qui n'est pas satirique est d'ailleurs un enjeu de taille, complexe dans sa gestion au quotidien. La reproduction d'un discours « majoritaire » est, en effet, fréquente, comme a pu le démontrer E. Veron en étudiant la construction de l'événement de l'accident de Three Mile Islands[409]. Des journalistes « de terrain », comme F. Aubenas, reporter de guerre pour *Libération* puis *Le Monde*, ont parfois déploré ces constructions artificielles, cette « fabrication de l'information »[410].

2. Entre engagement et médiation

En ce qui concerne les rapports entre discours satirique et information, l'étude de l'évolution du statut et du rôle « social » du journaliste aide à mieux discerner les enjeux. Ainsi la culture de la relation des faits bruts, de l'objectivité, n'a-t-elle pas toujours constitué un idéal, bien au contraire, comme le rappelle D. Bougnoux[411]. A la naissance des premiers journaux à grand tirage en France au milieu du 19ème correspond ce conflit entre des journalistes écrivains qui conçoivent leur rôle comme celui d'un « guide » éclairé et tiennent dans le plus grand mépris ceux qui se borneraient à recopier une bouillis informe de faits disparates. Déjà l'on regrette la disparition des

---

[408] «Frisque Cégolène (2010), Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », in D. Ruellan et S. Levêque (dir), *Journalistes engagés*, Presses universitaires de Rennes.

[409] Véron, Eliseo (1981), *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris, Éditions de Minuit.

[410] Aubenas Florence & Benasayag Miguel (1999) , *La fabrication de l'information*, Paris, L'Harmattan.

[411] Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, p. 103.

grandes tribunes, des critiques éclairées, des débats, face aux déferlements de flots d'informations :

> *« Le flot déchaîné de l'information à outrance a transformé le journalisme, tué les grands articles de discussion, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place au dépêches, aux nouvelles grandes et petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers.»*[412]

Le réel apparaît davantage comme ce dont il faut se méfier, car il nécessite une interprétation. Cette « fracture » se retrouverait, selon D. Bougnoux, dans le partage qui perdure actuellement dans l'activité journalistique entre le commentaire et l'information, ou encore entre la fonction éditoriale et le journalisme d'investigation.

Faut-il finalement considérer le discours satirique du *CE* comme un discours « engagé » ? Dans quelle mesure ?

Il faut ici dissocier deux types de discours « satirique ». L'un fondé sur le retraitement, le changement d'angle et de registre du discours sur des informations relativement récentes mais déjà connues et ayant déjà « circulé ». Ce type de discours, cette « médiation» là n'est pas exempte de conflits possibles. Nous serions ici dans une forme de retraitement de l'information, un commentaire satirique sur... La totalité des discours satiriques à la télévision et à la radio sont à classer dans cette catégorie. Mais la majeure partie des occurrences sur Internet relève aussi de ce travail de réécriture de l'information[413].

L'autre se refuse à dissocier information et satire, contrairement à toute une tradition, notamment anglo-saxonne, des pratiques journalistiques qui se veut garante d'une séparation claire entre « information » et « commentaire ». C'est évidemment cette « posture » qui dérange le plus, puisqu'à la liberté de

---

[412] Zola Emile (1888), Préface de *La Morasse*, Paris, Marpon et Flammarion.
[413] Voir la première partie de ce travail sur le refus du *CE* de passer en version numérique, jusqu'à présent.

ton s'ajoute la revendication d'effectuer un véritable travail d'enquête, qui institue au sein même de ses pratiques le traitement satirique associé à la révélation, la « production » d'informations « neuves », inédites, issues d'enquêtes et de sources autonomes. Dans cette catégorie, figure en première place Le *Canard enchaîné*, dans une moindre mesure Charlie-hebdo et quelques sites Internet.

Pour le rédacteur en chef, Claude Angeli, le *CE* est un « supplément nécessaire » dans l'univers de la presse d'information française, écrite et audiovisuelle :

> *« Le journal, à 1 euro 20, apparaît comme un supplément nécessaire au lecteur, aux auditeurs qui écoutent la radio, qui regardent la télévision, qui achètent un journal. »*[414]

2.1. Approche par le concept de « médiation

Faut-il utiliser le terme de médiation, de dispositif, de formation discursive, de structure pour évoquer le discours satirique ?

Le terme de « structure » induirait l'existence d'un moule originel dans lequel viendrait prendre forme ce discours. Il renvoie aux courants structuralistes dont nous nous avons pu utiliser bien des références dans ce travail de thèse, notamment dans le cadrage de la première partie, dans l'approche du fonctionnement de la satire dans la seconde, ou le travail de M. Foucault auquel nous allons, à nouveau, faire référence. Le terme de « dispositif » accorderait davantage d'attention aux variations, mouvances, ajustements, recompositions à l'œuvre dans la construction voire le fonctionnement de ce discours tenant compte de situations inter-communicationnelles. Les « cadrages » effectués précédemment ont, nous

[414] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

l'espérons, contribué à expliciter les mécanismes de fonctionnement du discours satirique dans le *CE*.

A ce stade de la tentative de positionnement de l'hebdomadaire satirique dans l'espace public, il nous a paru intéressant de convoquer les travaux autour du concept de « médiation », en effectuant quelques mises au point terminologiques.

La revue *MEI,* « *Médiations et information* », interroge régulièrement ce concept, notamment dans un numéro consacré aux « *Médiations et médiateurs* » en 2003, et, comme le rappelle J. Davallon, les flottements dans les définitions et la diversité de l'emploi de ce terme, sont un signe de l'évolution de la manière de penser la communication.

Des usages courants se sont multipliés pour désigner des instances de régulation sociale (médiateur de la République, médiateur familial, médiateur social…) sans réflexion scientifique sur l'utilisation de ce terme. C'est une différence importante avec les courants actuels qui s'intéressent aux médiations culturelles.

> *« Les premières sont des instances de régulation sociale entre des personnes en conflits ou ayant des intérêts divergents –des instances en position tierce qui sont à la fois neutres et dotées d'une autorité et dont l'action consiste à rendre possible une compréhension entre les acteurs dans l'espoir de leur permettre de sortir d'une situation de conflit. Rien de tel dans la médiation culturelle. Aucune situation de conflit, tout juste un manque, un écart. »*[415]

Or, dans le travail effectué dans l'hebdomadaire satirique, ces deux types d'acception du terme de médiation ne sont pas aussi antinomiques.

J. Davallon distingue même plus précisément trois types d'usage de ce terme de « médiation » dans les sciences de l'information et de la communication. Le premier sens évoqué se rapproche du sens courant et

[415] Davallon Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », MEI : *Médiations et Information*, n° 19, Paris, L'Harmattan, p. 37-59.

comporte l'idée d'une conciliation voire d'une réconciliation, mais est peu utilisé dans l'écriture scientifique. Cependant, la nécessité dans cette acception d'un intermédiaire, qui ne se résume pas à une relation ou une interaction, mais est à l'origine d'une production, intéresse davantage la recherche en SIC.

Certains auteurs considèrent d'ailleurs le travail du journaliste comme une forme de médiation. Ainsi, P. Breton évoquant les fonctions de médiation des médias écrit-il :

> *« Ils sont conçus pour aider les hommes à mieux communiquer. Ils sont la réponse à la conscience aiguë que nous avons d'une séparation sociale, d'un éloignement les uns des autres, couplé à une soif de rapprochement. »*[416]

Le journaliste, qui retraite et retranscrit les propos de son interlocuteur lors d'un entretien est donc un médiateur, un intermédiaire entre la personne et le public qui peut, plus ou moins transformer la parole du premier.

Il est effectivement possible, d'utiliser ce terme de « médiateur » pour évoquer le travail des journalistes, comme le fait Lamizet[417] par exemple. Le partage de l'information met les citoyens en mesure d'évaluer l'exercice du pouvoir, et cette médiation par les journalistes est différente de la médiation politique. En ce sens, très classiquement, la médiation est une sorte de relais, sur lequel on peut certes essayer de mesurer des influences, mais dont la fonction essentielle et première est avant tout la transmission.

Considérer d'emblée les médias comme des acteurs de la socialisation, participant et construisant une signification partagée, c'est leur accorder une autre dimension. Les médias deviennent des acteurs de la construction du sens. Cette perspective constructiviste est développée par B. Delforce. Si les uns s'inscrivent dans un système « positiviste » qui croit à l'existence de faits « bruts »…

---

[416] Breton Philippe (1997), *L'utopie de la communication : le mythe planétaire*, Paris, La Découverte.
[417] Lamizet Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan.

« Les autres s'inscrivent, au contraire, dans un système conceptuel qu'on appellera « constructiviste » : la réalité sociale, et donc l'information, sont conçues comme étant inévitablement le résultat de « constructions » et non comme de simples données de l'observation. Ces « constructions » ne sont pas individuelles mais sociales. Elles résultent tout à la fois des logiques professionnelles et sociales qui marquent les conditions concrètes d'exercice du métier, ou la place et le rôle joué par la presse dans le champ social…mais elles résultent aussi des schèmes de perception concurrents, socialement disponibles, à travers lesquels on donne sens à ce qui nous entoure, ainsi que des mises en forme langagières propres à la presse, qui contribuent elles aussi à « construire » l'information. »[418]

Cette perspective va jusqu'à évoquer une co-construction du sens, ce qui dans le cas de l'appréhension du discours satirique nous semble encore plus pertinent.

« L'approche par la notion de « discours sociaux » invite à voir les processus de construction plutôt comme des processus de « co-construction » entre journalistes et acteurs sociaux, voire entre acteurs sociaux eux-mêmes, dont les discours se configurent et se reconfigurent, de façon dialogique, dans des stratégies de rapprochement/différenciation mutuelles. »[419]

2.2. Médiation et gestion des ambiguïtés

---

[418] Delforce Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », in *Les Cahiers du journalisme,* n° 2, p.16-33.
[419] Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication,* n°6, p. 111-134.

Pour Quéré, la position du journaliste est fondamentalement ambiguë. Alors qu'il paraît plus proche du public que du Pouvoir (« *Il pense le pouvoir qu'il n'a pas* » selon la formule de De Certeau), il s'en est considérablement éloigné en acceptant de « traduire » pour un public.

> *«Une complicité insue relie ainsi le Pouvoir et ceux qui ont pour mission de raconter, sous forme d'information, tout ce qu'on lui voit faire, dire, penser. Le premier a « besoin » des seconds. S'il participe à leurs jeux c'est parce qu'il trouve pleinement sa figure dans leurs récits et qu'il ne peut la trouver nulle part ailleurs dans cette perfection…Mais les seconds ont aussi « besoin » du premier. Ils ne peuvent le représenter que s'il les accrédite dans leur mission de montrer ce qu'il a fait, fait ou va faire ; que s'il les habilite à le mettre en scène ; que s'il leur donne matière à information. Cependant le contrat qui les oblige mutuellement doit rester tacite, sous peine de faire émerger les intérêts politiques et pratiques qui lui sont sous-jacents (neutralité ou objectivité de l'information).*
>
> *On entrevoit ici la complexité de la structure énonciative qui sous-tend l'écriture de presse. La loi du quiproquo y règne.»*[420]

A cette ambiguïté fondamentale, consubstantielle au travail du journaliste, il faut ajouter dans le cas du *CE*, le travail de distanciation satirique. Le quiproquo est plus grand encore, puisque l'hebdomadaire semble se mettre très fréquemment à la recherche de la matière non habilitée à être délivrée, c'est-à-dire reposant sur des propos qui n'étaient pas, a priori, destinés à paraître dans l'espace public, ou des documents, « *tombés dans le bec du canard* » qui, étaient plus ou moins confidentiels, à usage interne ou qui devaient rester « secrets ».

---

[420] Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.166.

Les images utilisées par Quéré font également référence à la représentation théâtrale et à la pédagogie : il n'est plus « avec » le public, il cherche à lui représenter quelque chose. :

> *« En réalité cette apparente proximité masque une grande distance : celle qui précisément positionne le public en spectateur. Et cette distanciation théâtrale se mue infailliblement en rapport pédagogique. Le témoin se fait didactique. Son acte de parole se métamorphose en acte d'autorité. Il se fait l'apôtre des Lumières. »*[421]

Cette approche du processus de communication s'inspire du structuralisme. Tenter de produire « l'effet de réel » qu'évoquait R. Barthes[422], est un travail dont on peut considérer qu'il concerne autant l'écrivain, la littérature, que le journaliste. Historiquement d'ailleurs, la période d'apparition des mass medias, des journaux à gros tirage, au XIXème, est très représentative de cet amalgame journaliste-écrivain, comme l'ont démontré les travaux d'A. Wrona, sur Zola[423] par exemple ou sur des « genres », à la fois littéraires et journalistiques comme le portrait[424].

> *« Représenter, c'est mettre en scène des fragments de situations, d'actions et d'événements pour qu'en conceptions, en images ou en figures elles soient converties et retenues. Dans son analyse du pouvoir du récit, L. Marin a bien mis en évidence qu'il n'y a jamais coïncidence entre le référent du discours adressé et celui du discours reçu, et que c'est dans la capacité de maintenir cet écart que réside le secret du pouvoir de la représentation…*

---

[421] Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.163.
[422] Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. http://www.persee.fr/web/revues/
[423] Wrona Adeline (2012), *Zola journaliste*, anthologie, présentation, annotation avec publication d'un important inédit, Flammarion, 2012.
[424] Wrona Adeline (2007), « Usages médiatiques du portrait », *Communication & langages*, no 152, juillet 2007, p. 35-40.

Une telle structure est à l'origine de ce que Barthes a appelé « l'effet de réel » Elle fait présupposer que les faits rapportés parlent d'eux-mêmes. Il suffit donc de les restituer. Celui qui les rapporte donne l'illusion de se contenter d'enregistrer le réel dans son surgissement. Et cette « illusion référentielle » confère au récit l'apparence de vérité qui détermine sa crédibilité. »[425]

C'est pourquoi la métaphore théâtrale revient régulièrement pour illustrer le travail de distanciation à l'œuvre dans l'acte de communication, y compris, bien sûr, s'il s'agit de journalisme, et le terme de « représentation » permet de développer certaines analogies. Ainsi en est-il de la volonté de l'auteur de « dissimuler sa présence » dans le discours, et de construire son propos pour un lecteur « idéal ».

« Un « contrat énonciatif » selon De Certeau, est ainsi posé d'entrée de jeu, qui marque une frontière et une dissymétrie. Mais la hiérarchisation qu'il introduit est totalement dissimulée. D'une part le narrateur s'efface de son récit pour garantir une « illusion référentielle ». D'autre part il substitue à l'énonciataire ainsi minorisé un lecteur-simulacre qui vient occuper la position d'un partenaire « égal et symétrique » dans un acte de communication réciproque. On connaît bien cette rhétorique journalistique du « lecteur » qui sert à définir la position représentative de l'informateur. Ce lecteur n'est pas le lecteur-sujet historique. Il est un mannequin confectionné par la rhétorique journalistique et par l'économie narrative (sa conséquence pragmatique). »[426]

La présentation de l'information sous une forme satirique rend d'autant plus évident ce processus de distanciation. Même si les journalistes refusent

---

[425] Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.170
[426] Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.171

aujourd'hui de se considérer comme des écrivains, selon les propos de J-F Julliard[427], il n'en demeure pas moins que le travail stylistique opéré par l'écriture satirique implique une prise de conscience de cet effort de distanciation. Il le rend également davantage visible. Il assume donc la « représentation », bien plus clairement que d'autres parutions.

2.3. Question de distance

Assumant une présentation critique des informations, la médiation assurée par les journalistes du *CE*, revendique une indépendance économique et politique, une capacité à contester et résister aux tentatives de récupérations des pouvoirs institutionnels, comme nous en trouvons plusieurs preuves dans les discours de justification de ses pratiques que nous détaillons dans la dernière partie de ce travail. C'est ce que rappelle C. Angeli en 2011, dans une émission radio, pour répondre à une question de la journaliste sur les « garanties éditoriales » de l'hebdomadaire. Les quelques phrases vont à l'essentiel et mêlent modèle économique, indépendance, réussite économique et perspectives d'avenir. Les conditions de production permettent l'indépendance des journalistes sur les mêmes bases :

> *« Le Canard appartient à ses journalistes, à ses employés et à ses dessinateurs et leurs enfants n'hériteront pas. Il continuera à être la propriété de ceux qui le font. Pas de publicité, une très bonne vente (actuellement, ça tourne autour de 470 000 exemplaires vendus) et nous allons publier, comme chaque année notre bilan avec les bénéfices de l'année précédente. »*[428]

---

[427] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

[428] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

De toute façon, l'adhésion claire à un parti politique n'a jamais été effective dans l'existence de l'hebdomadaire. Sa traversée du XXème siècle et des engagements politiques marqués par les dictatures, puis par la guerre froide, ont bien sûr occasionné des positionnements plus ou moins engagés (comme le refus de paraître sous l'occupation allemande), mais, des dissensions internes étaient également inévitables, puisqu'il n'y a pas d'affiliation définitive à tel ou tel courant politique[429].

La mise à distance à l'œuvre dans le discours satirique reste un enjeu primordial et de tous les instants. L'écriture satirique met à distance les sujets qu'elle aborde, mais sa diffusion, sa mise en visibilité pose également des questions de distance « adéquate ».

Les polémiques de juin 2010 concernant les quelques chroniques satiriques diffusées sur des chaînes publiques de radio illustrent à nouveau la difficulté de l'exercice et la complexité des interactions. Elles rappellent les difficultés de tenir des discours satiriques, à quel point le contexte de diffusion et la situation de communication sont déterminants. Il ne s'agit pas seulement du degré d'impertinence, mais aussi du lieu d'où elle émane.

> *« Tous les caricaturistes -depuis Daumier et son Louis-Philippe en tête de poire- déforment exagèrent, grossissent. Mais l'époque est frileuse. Et le métier satirique périlleux. » CE 31/3/2010*

Un article, en mars, ironisait déjà sur la réaction furibonde du Ministre Eric Besson à la suite d'une chronique de Stéphane Guillon. Fidèle à son traitement habituel de l'information, le *CE* fait référence à l'actualité politique de l'époque dans un titre qui fait écho au « Grenelle de l'environnement » de Nicolas Sarkozy, qui est, bien sûr, lui aussi mentionné trois fois. Un « *Grenelle*

[429] Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre 2000, pp. 43-54.

de la caricature » sera-t-il nécessaire pour permettre à la satire de pouvoir continuer à exister ?

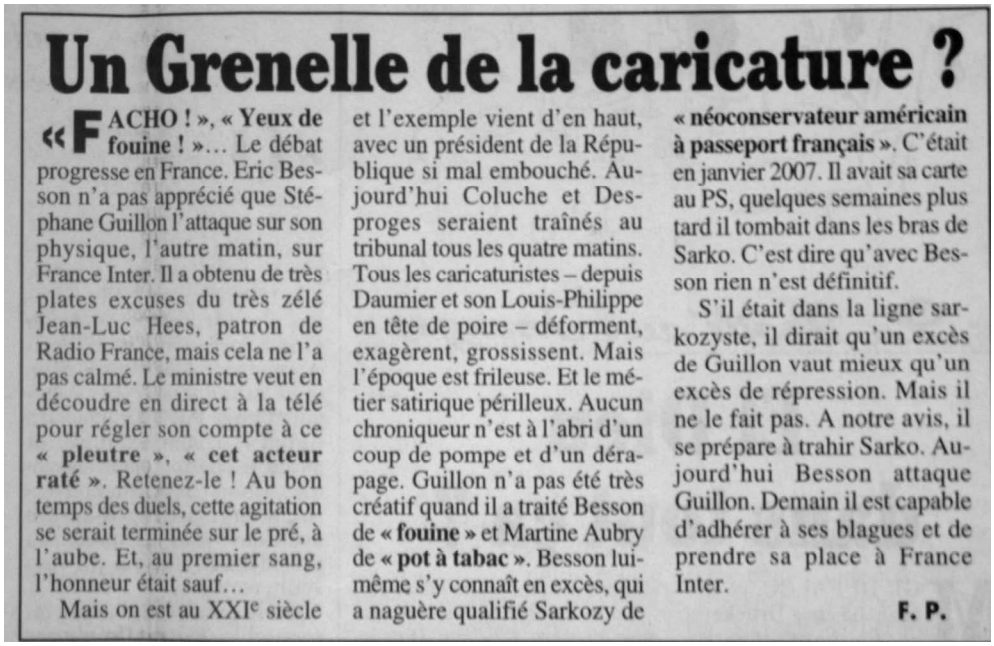

Un Grenelle de la caricature ?

« **FACHO !** », « **Yeux de fouine !** »… Le débat progresse en France. Eric Besson n'a pas apprécié que Stéphane Guillon l'attaque sur son physique, l'autre matin, sur France Inter. Il a obtenu de très plates excuses du très zélé Jean-Luc Hees, patron de Radio France, mais cela ne l'a pas calmé. Le ministre veut en découdre en direct à la télé pour régler son compte à ce « **pleutre** », « **cet acteur raté** ». Retenez-le ! Au bon temps des duels, cette agitation se serait terminée sur le pré, à l'aube. Et, au premier sang, l'honneur était sauf…

Mais on est au XXIe siècle et l'exemple vient d'en haut, avec un président de la République si mal embouché. Aujourd'hui Coluche et Desproges seraient traînés au tribunal tous les quatre matins. Tous les caricaturistes – depuis Daumier et son Louis-Philippe en tête de poire – déforment, exagèrent, grossissent. Mais l'époque est frileuse. Et le métier satirique périlleux. Aucun chroniqueur n'est à l'abri d'un coup de pompe et d'un dérapage. Guillon n'a pas été très créatif quand il a traité Besson de « **fouine** » et Martine Aubry de « **pot à tabac** ». Besson lui-même s'y connaît en excès, qui a naguère qualifié Sarkozy de « **néoconservateur américain à passeport français** ». C'était en janvier 2007. Il avait sa carte au PS, quelques semaines plus tard il tombait dans les bras de Sarko. C'est dire qu'avec Besson rien n'est définitif.

S'il était dans la ligne sarkozyste, il dirait qu'un excès de Guillon vaut mieux qu'un excès de répression. Mais il ne le fait pas. A notre avis, il se prépare à trahir Sarko. Aujourd'hui Besson attaque Guillon. Demain il est capable d'adhérer à ses blagues et de prendre sa place à France Inter.

F. P.

Figure 66: Un Grenelle de la caricature? CE 31/3/2010

La polémique est, à nouveau, évoquée dans l'édition du *CE* du 30/10/2010. C. Nobili déplore les évictions des deux « humoristes », en resituant d'emblée la particularité de *France Inter*, et ses liens avec le pouvoir en place :

> *« Treize mois à peine après avoir été nommés par Sarko à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux humoristes qui cognaient le plus sur le pouvoir sarkozyste et faisaient grimper l'audience, le tout à deux ans de la présidentielle. » CE 30/6/2010*

Pour le journaliste, il ne fait donc aucun doute que ce sont les critiques du « pouvoir sarkozyste » en place qui sont le motif principal de l'éviction des deux humoristes.

Bal tragique à France Inter : deux morts

ILS peuvent retourner l'affaire dans tous les sens, courir autant de plateaux télé qu'ils veulent, enchaîner les interviews et balancer des communiqués à la pelle pour se justifier, les faits sont là. Treize mois à peine après avoir été nommés par Sarko à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux humoristes qui cognaient le plus sur le pouvoir sarkozyste et faisaient grimper l'audience, le tout à deux ans de la présidentielle. Il fallait le faire.

Le fait que Hees et Val se revendiquent « hommes de gauche » et arrivent tout droit de « Charlie Hebdo » (on l'a oublié, mais Hees chroniquait à « Charlie ») n'enlève rien à l'exploit, bien au contraire. La jouissance ne doit être que plus forte du côté de l'Elysée. Et voir ces deux acrobates s'empêtrer dans leurs explications bidons est un pur délice. Il faut le reconnaître, ils ont déployé des trésors d'inventivité.

Le 20 avril, dans « Le Monde », Val explique que **« le problème ce n'est pas Stéphane Guillon en soi, c'est sa place. Il n'est écrit nulle part que l'humour doive intervenir à 7 h 55. Jusqu'où peut-on aller dans ce mélange sans nuire à l'information ? »**. Rebelote le 14 juin dans « Télé Loisirs » : **« Dans une tranche matinale vouée à l'information, il n'est pas utile de sortir son nez de clown. C'est déplacé. »** Et le 26 juin dans « Le Parisien », une fois Porte et Guillon virés, surprise : **« Il y aura toujours de l'humour dans la matinale d'Inter, il est dans l'ADN de la station. »** Tout et son contraire : joli numéro !

Pirouette numéro deux, l'argument juridique qui tue. Val : **« Cela fait un an qu'on dit qu'il y a des limites à ne pas dépasser, celles de la loi. L'injure et la diffamation sont sanctionnées. »** Ah bon, Porte et Guillon ont été attaqués en justice ? Pas une seule fois en dix ans pour le premier, en deux ans et demi pour le second.

Pirouette numéro trois, la déloyauté : **« Je ne m'appelle pas Raymond Domenech ! »**, lâche Hees dans « Le Monde » (24/6). Bigre ! Porte et Guillon auraient dit à Hees ce qu'Anelka a dit au sélectionneur des Bleus ? Pourtant, aucun **« traître »** n'a jamais rapporté cette anecdote des vestiaires de France Inter.

Pirouette finale et triple saut périlleux : **« Quel patron d'une grande entreprise accepterait de se faire insulter par un de ses salariés sans le sanctionner ? »**, demande Hees. Hormis quelques rares vannes, Porte n'évoquait ni Val ni Hees dans ses chroniques. Il avait même défendu son pédégé (« Télérama », 27/6/09) : **« Je ne vois pas Hees en coupeur de têtes, ni France Inter en Radio Sarko. N'insultons pas l'avenir ! »** Guillon non plus n'a jamais « insulté » ses patrons. Mais, c'est vrai, il les a copieusement allumés, contrairement à leurs prédécesseurs. Lorsque Val, par exemple, en décembre 2009, convoque la rédaction d'Inter pour se plaindre du traitement réservé à l'Elysée : **« France Inter est une radio qui coûte cher à l'actionnaire, qui n'est pourtant pas très bien traité par la station. »** Ou lorsque Hees présente ses plates excuses publiques à un Eric Besson…

Bon, eh bien, il reste quoi, finalement ? Un joli cadeau fait à « l'actionnaire » Sarko ? **« Non, tout cela n'est pas politique ! »**, s'est étranglé Val. **« On accuse sans preuve. Ni Jean-Luc Hees ni moi n'avons subi de pression. Pourquoi ne pas émettre, au contraire, l'hypothèse que le PDG de Radio France a été choisi par le président de la République pour son indépendance ? »**

Tiens, Val retrouve le sens de l'humour.

Christophe Nobili

FRANCE INTER : VAL NE VEUT PAS D'HUMOUR À 7 H 55

Figure 67: Bal tragique à France Inter CE 30/6/2010, à la « une »

Le choix du titre : « *Bal tragique à France Inter* » est aussi très emblématique du travail effectué par l'hebdomadaire sur la forme et sur le fond, dans sa présentation des informations. Il fait écho au titre « *Bal tragique à Colombey : 1 mort* » de *L'Hebdo Hara-Kiri* (numéro 94), en novembre 1970. Le rapprochement dans ce titre entre les cent-cinquante morts dans l'incendie d'une discothèque et la mort, quelques jours plus tard, du Général De Gaulle, valut à l'hebdomadaire une interdiction d'exposition pour « pornographie », conséquence de dessins dans des éditions antérieures. Mais, comme l'écrit Bernard Joubert, *"personne ne voulut croire à une pareille coïncidence: l'arrêté avait été antidaté et il s'agissait d'une censure politique. À droite comme à gauche, rares furent les éditorialistes qui ne manifestèrent pas leur réprobation..."*[430]

Ce titre rappelle également les démêlés des parutions satiriques avec Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur de 1968 à 1974. En effet, ce fut sous le mandat du même que survint l'affaire des micros du *Canard*, dont nous avons rappelé à quel point, elle est devenue une pierre angulaire de la « storytelling » du *CE*.

[430] Joubert Bernard (2007*), Dictionnaire des livres et journaux interdits par arrêtés ministériels de 1949 à nos jours, Paris*, Éd. du Cercle de la Librairie, p. 412.

Enfin, il y est aussi question de « diffamation », celle qui justifierait, selon P. Val, l'éviction des deux humoristes.

> *« Val : « Cela fait un an qu'on dit qu'il y a des limites à ne pas dépasser, celles de la loi, L'injure et la diffamation sont sanctionnées ». Ah bon, Porte et Guillon ont été attaqués en justice ? Pas une seule fois en dix ans pour le premier, en deux ans et demi pour le second. » CE 30/6/2010*

Pourtant, l'une des chroniques de Guillon, sur Eric Besson, avait déjà débouché sur la démarche inédite d'excuses publiques de la part du Directeur de la chaîne, J-L Hess[431].

Le *CE*, à qui il arrive de se retrouver devant un tribunal, sait à quel point ce type de procès intenté pour « injure » ou « diffamation » à des médias satiriques ou à des « humoristes », comme la télévision ou la radio a tendance à les appeler, a peu de chance d'aboutir. Les conseillers juridiques des acteurs sociaux concernés évitent de prendre ce risque, comme l'attestent l'absence de procès pour les deux employés licenciés, ou le peu de plaintes officielles portées contre le *CE*, malgré la virulence de certains propos.

Les deux licenciements sont donc « politiques », c'est-à-dire issus de liens trop présents entre le gouvernement et cette chaîne de radio, affirme avec ironie la fin de l'article, rappelant au passage une réunion de la rédaction d'Inter en 2009, au cours de laquelle Val affirmait : « *France Inter est une radio qui coûte cher à l'actionnaire, qui n'est pourtant pas très bien traité.* »

A cette proximité institutionnelle, il faut ajouter, pour ces chroniques radio, la dimension interactive supplémentaire que constitue la présence ou l'arrivée imminente de l'individu concerné. La distanciation à l'œuvre dans la parution de l'hebdomadaire évite les difficultés de la prise de parole *in praesentia*. Les polémiques suscitées par les chroniques de Stéphane Guillon et

---

[431] http://www.arretsurimages.net/breves/2010-03-22/Guillon-Eric-Besson-taupe-du-FN-Hees-s-excuse-id7550

Didier Porte ont été d'autant plus virulentes qu'elles se doublaient d'une proximité, physique et/ou dans le temps.

A titre de comparaison, le *CE*, a, au moins, une semaine pour préparer son éventuelle réponse, lorsque qu'un acteur social conteste les allégations contenues dans ses articles. Si les informations sont définitivement parfaitement exactes, il n'y aura aucun droit de réponse accordé. Lorsque le journaliste reconnaît finalement quelques inexactitudes, elles seront corrigées dans une brève surtitrée *Pan sur le bec*, qui moque l'étourderie du confrère.

Si un droit de réponse est, exceptionnellement, accordé, il risque fort de poursuivre la veine satirique. Ainsi, en est-il de celui accordé à Denis Olivennes, deux semaines après l'article « *Le nénuphar de la pensée* » dont le chapeau du portrait en *Prises de bec* résumait la carrière avec une ultime métaphore peu flatteuse :

> « *Après la FNAC, et Le Nouvel Obs, le voilà à Europe 1, Paris Match et au JDD. Cet énarque normalien mondain passe d'un poste à l'autre comme une grenouille change de nénuphar*»
>
> *CE 8/12/2010, page 7.*

S'estimant « *gravement (mis) en cause* » *(* dans une rubrique *Prises de bec* qui justifie donc parfaitement son nom et respecte son objectif), le ton comminatoire de son « *Salutaire rappel à l'ordre* » et à la déontologie n'ont guère impressionné les journalistes (un pluriel est utilisé dans la réponse). Tout d'abord, l'hebdomadaire reste fidèle à son « angle » de surveillance des pratiques journalistiques dans l'espace public français, et souligne, à nouveau, l'étrangeté, selon lui, de ce jeu de chaises musicales dans les directions des médias. Rappelant son installation dans l'espace médiatique « *que depuis 1915* », le quotidien, après avoir rectifié deux informations sans réelle importance, finit par confirmer l'essentiel En l'occurrence la validité de ses informations contre les pratiques de « caviardages » qui ont cours dans ses publications et, autre angle privilégié par le *CE*, la connivence avec le pouvoir

politique, voire les « *pressions* » exercées sur certains médias, notamment celles émanant de la Présidence de la République. Il maintient donc, dans une ultime pirouette, le calembour du nénuphar. Et s'assure, au passage, le « dernier mot » : il ne sera plus question du courroux du personnage brocardé dans les éditions suivantes du *CE*.

> *« Mais, désolés, camarade Olivennes, nous ne retirons rien du reste. Rien des informations vérifiées et recoupées sur le caviardage des portraits de Carla Bruni et du feuilleton sur Nicolas Sarkozy, rien des amicales pressions pour faire figurer la compagne en bonne place, et rien des nénuphars. »*
>
> *CE 22/12/2010, page7.*

On écrit au "Canard"

A la suite de la publication dans « Le Canard » du 8 décembre 2010 d'une « *Prise de bec* » intitulée « *Denis Olivennes, le nénuphar de la pensée* », ce dernier, estimant que notre « *quotidien* » (sic) le mettait « *gravement en cause* », nous a adressé cette lettre :

« Cher Canard,

J'entends réagir aux propos parus dans vos colonnes le 8 décembre 2010 dans un article qui me met en cause sous le titre "Denis Olivennes Le nénuphar de la pensée".

J'ai admiré que vos journalistes prennent une chrysler break pour une 4x4, ce qui vaut mieux que des vessies pour des lanternes.

J'ai été impressionné par leur créativité arithmétique : sachant que j'ai fréquenté 4 entreprises en 18 ans, ils en concluent que j'ai passé en moyenne deux ans dans chacune d'entre elles. S'ils n'ont pas le Pulitzer, qu'ils réclament la médaille Field !

Ils se sont aussi aperçus, eux, que je ratais tout alors que les pauvres François Pinault, Claude Perdriel ou Arnaud Lagardère, n'y ont vu que du feu et se sont obstinés à me recruter.

Ils ont révélé les immenses retards scolaires d'Henri Weber qui, quoique né en 1944, a réussi à être au lycée avec moi qui suis né en 1960 ! En revanche, ils n'ont pas signalé que j'avais été en primaire avec Mendès-France, en maternelle avec Jean Jaurès ou au jardin d'enfant avec Robespierre.

Je suis dans mes petits souliers (Roger Vivier) : j'aurais essayé, en vain, bien sûr, d'obtenir des papiers dans l'Obs sur ma compagne. J'en déduis qu'elle a sûrement un fiancé à Elle, un autre au Figaro Magazine, un troisième à Match qui lui ont consacré récemment leur couverture, sans compter un jules au New York Times, un amant au Wall Street Journal, un petit ami au Corriere de la Sera et un soupirant à El Pais (je ne m'attarde pas sur son harem dans les émissions de télévisions ou de radios et les autres journaux) !

Oui, bien sûr, j'ai caviardé à des fins politiques des portraits de Carla Bruni et des feuilletons sur Nicolas Sarkozy ! Et si discrètement que la Société des Rédacteurs ne s'en est même pas aperçue et n'a pas protesté ! Appelez-moi Majax ! Je suis confus d'avoir interviewé, en compagnie du directeur de la rédaction, le président de la République, comme avant moi mes prédécesseurs avaient interviewé Pompidou, Giscard, Mitterrand et Chirac.

Je crois, en vérité, qu'au moment où je m'apprête à prendre la direction du Pôle Information de Lagardère, vous avez jugé utile de me donner une vraie leçon de déontologie : comme le dit la charte du SNJ, un "journaliste digne de ce nom (...) tient la calomnie, les accusations sans preuves, (...) la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles". Salutaire rappel à l'ordre dont je vous remercie ».

Notre « quotidien », qui n'est hebdomadaire que depuis 1915, est sincèrement navré d'avoir froissé Denis Olivennes en attribuant deux roues motrices supplémentaires à sa Chrysler. Elles auraient pu s'avérer utiles par les intempéries actuelles, mais nous les retirons bien volontiers. Nous admettons de même qu'une coupe malencontreuse de l'article a rajeuni Henri Weber en le faisant fréquenter le même lycée que lui, à la même époque, alors qu'il s'agissait seulement du service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire. Mais, désolés, camarade Olivennes, nous ne retirons rien du reste. Rien des informations vérifiées et recoupées sur le caviardage des portraits de Carla Bruni et du feuilleton sur Nicolas Sarkozy, rien des amicales pressions pour faire figurer ta compagne en bonne place, et rien des nénuphars.

Avec nos salutations déontologiques et confraternelles.

Figure 68: Droit de réponse, CE 22/12/2010, page 7

Le cadre dans lequel survient la satire n'a donc rien à voir avec la solitude de l'humoriste à la radio ou la télévision. Le *CE* a le recul historique d'une parution installée dans l'espace médiatique. Il peut prendre le temps de choisir sa riposte face à des réactions plus ou moins virulentes (il y avait beaucoup de dédain dans la lettre de l'énarque D. Olivennes à l'égard des journalistes du *Canard*) et cette réponse est collective : les journalistes ont le

soutien des directeurs de rédaction et de publication, puisque les informations ont été vérifiées.

Ces enjeux de « distance » reposent, très régulièrement, la question de la **place** du discours satirique dans le système médiatique et démocratique

3. Retour sur les questions de légitimité et d'identité du discours satirique

La question de la place des journalistes et de la manière dont ils pensent ou disent se situer dans l'espace public est évidemment centrale dans la tentative d'interprétation du travail effectué sur le *CE*.

Les processus de construction et de « reconduction » des identités sociales influent sans aucun doute sur les discours tenus dans les médias[432]. Certains travaux en sociologie se sont attachés à montrer comment les identités professionnelles s'élaborent en intégrant des habitus, et sont à la fois le fruit de multiples et divers compromis aboutissant à des constructions individuelles mais aussi collectives. Le fait que les sujets traités soient souvent « politiques », avec le parti-pris satirique, ne fait que renforcer cette dynamique propre à un groupe qui veut se construire en décalage par rapport à la presse institutionnelle (même si, à l'arrivée, il finit par en faire en quelque sorte partie).

Se pose également de manière très ambigüe pour le discours satirique la question de sa légitimité.

Dans l'approche sociologique de P. Achard, les divers systèmes d'opérations énonciatives sont des constructions d'écarts et les locuteurs qui interviennent dans un même « registre » y recherchent leur légitimité.

---

[432] Dubar Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

« Tout locuteur qui prend la parole dans le registre se donne alors comme légitime, et son discours comporte des traces d'opération : la présence du droit re-matérialise la possibilité d'opérer dans le registre, et l'effectivité du discours attesté (sa circulation) met à l'épreuve la prétention à la légitimité de ce discours particulier dans le registre. De ce fait, chaque attesté modifie de façon infinitésimale le champ du registre, renforçant ou affaiblissant sa cohérence, ce qu'on peut représenter, au niveau des formations discursives, comme une structure d'attracteurs. »[433]

De façon beaucoup plus générale, H. Arendt prenait en compte la reconnaissance et la visibilité des acteurs. Il s'agit tout d'abord de s'extirper de contextes trop locaux pour que des objets se transforment en quelque chose qui soit digne d'apparition publique. Sans scène de visibilité publique, pas d'action « politique » , au sens général du terme, ni donc de public.

« C'est la puissance qui assure l'existence du domaine public, de l'espace potentiel d'apparence entre les hommes agissant et parlant…La puissance est toujours, dirions-nous, une puissance possible, et non une entité inchangeable, mesurable et sûre, comme l'énergie ou la force. »[434]

La légitimité n'est donc pas un « statut », mais l'expression d'une tension. Si l'hebdomadaire est considéré actuellement comme une véritable source d'information, ce n'est pas seulement parce qu'il a été à l'origine d'un certain nombre de révélations qui eurent parfois des conséquences politiques ou sociales, mais surtout parce qu'il veut garder sa capacité d'agir, de continuer à porter dans l'espace public ce regard critique.

---

[433] Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95. .http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_

[434] Arendt Hannah (1961), C*ondition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, p.260.

« C'est cette insistance sur l'acte vivant et le verbe parlé comme possibilités suprêmes de l'être humain qui s'est conceptualisée dans la notion « d'energeia » (« actualité ») dans laquelle Aristote rangeait toutes les activités qui ne poursuivent pas de fin et ne laissent pas d'œuvre mais épuisent dans l'action elle-même leur pleine signification […] l'œuvre n'est pas ce qui suit et qui éteint le processus, elle y est incrustée ; c'est l'acte qui est l'œuvre. »[435]

3.1. Un discours suspect ?

Aucune parution ne peut se targuer d'être unanimement reconnue pour ce qu'elle déclare être, aussi louable soit son discours et ses justifications. Si nous avons détaillé les métadiscours du *CE* pour tenter d'en éclaircir les logiques de fonctionnement, nous tenons également compte des critiques qui se sont élevées ou s'élèvent encore de nos jours. Comme toute parution, elle peut être l'objet de préjugés voire de fantasmes, notamment sur les connivences qu'elle met en place entre les journalistes et leurs informateurs, soupçonnée d'instrumentaliser ou d'être un outil d'instrumentalisation.

En cent ans d'existence, l'hebdomadaire a eu l'occasion de se constituer de solides inimitiés et de voir revenir certaines critiques. Nous sommes ici au cœur des interrogations sur *Le Canard enchaîné.* C'est aussi l'angle privilégié des critiques portées à son encontre. Sans surprise, les attaques les plus virulentes ont souvent émané d'anciens journalistes du *CE* : ce fut le cas pour les deux derniers ouvrages parus.

Le 26 novembre 2008, suite à la parution du livre *Le Vrai Canard*[436], M. Gaillard, PDG et Directeur de la publication de l'hebdomadaire, signe l'article le plus long de l'année. C'est une réponse aux accusations portées dans l'ouvrage. Ce discours tenu sur les pratiques, les « révélations », les

---

[435] Arendt Hannah (1961), C*ondition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, p.267.
[436] Laske Karl. et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris, Ed. Stock.

« sources », les justifications apportées après le livre à charge contre l'hebdomadaire, nous l'observons comme un métadiscours, une mise au point du support écrit sur ses propres pratiques, sur son positionnement, politique et éthique dans l'espace public.

L'accusation principale porte sur les supposées « connivences » de l'hebdomadaire avec le monde politique, qui porteraient atteinte à son indépendance, connivences qui ne seraient donc pas « économiques » mais idéologiques. L'ouvrage dénonce les connivences des journalistes « *triés sur le volet* » et de leurs informateurs, lors d'un banquet annuel « somptueux ».

Le sujet est sensible car c'est là un reproche récurrent que fait l'hebdomadaire à ses concurrents, notamment aux responsables des publications. Le journal ne publierait que deux sortes d'informations : « *de fausses « par tombereaux » et quelques vraies, toutes manipulées par le pouvoir...ou l'opposition (?)* ».

M. Gaillard en profite donc pour apporter quelques démentis et précisions concernant les « sources » et surtout les rapports des journalistes à ces sources. Mais on n'imaginait pas non plus le *CE* sans une nuée d'informateurs très bien placés. Ce que confirme l'éditorial : oui les journalistes rencontrent des hommes politiques « *comme des journalistes sportifs rencontrent des sportifs* », ils s'entretiennent avec *« des parlementaires (majorité et opposition), des conseillers ministériels, des fonctionnaires, des syndicalistes, des lecteurs, et même d'autres journalistes* ». Il n'est bien sûr pas question de « donner » des noms, contrairement aux deux rédacteurs du livre qui « *balancent, comme on dit aux RG, des dizaines de noms d'informateurs, vrais ou supposés*».

Le *CE* se présente donc comme « intransigeant » quant à la nature de ses relations avec les hommes politiques et conservant une position constante : « *être assez près du pouvoir pour savoir, mais assez éloigné pour être libre d'en parler* ». Cette définition est d'ailleurs toute proche de celle que V. Jankélévitch donne de l'ironie. Elle rejoint aussi la question de la « distance » nécessaire que nous évoquions précédemment.

En novembre 2013 paraît un roman satirique signé J-F Viollier[437] qui est une transposition des conditions d'exercice de l'auteur, journaliste au *CE* pendant 20 ans. Interviewé par le site ACRIMED, il confirme ce qu'il présente comme des dérives, notamment organisationnelles et politiques de l'hebdomadaire. Organisationnelles parce que l'on ne signe pas, selon lui, de contrat de travail au *CE,* et que le droit du travail (par exemple l'existence de délégués du personnel ou d'un comité d'entreprise) y serait finalement encore moins bien respecté que « dans les journaux de droite ». Politique, parce que, comme dans l'ouvrage de 2008 précédemment cité, une fascination pour Nicolas Sarkozy se serait imposée en 2007 dans la rédaction. Surtout, les journalistes, issus d'écoles prestigieuses et chères seraient sociologiquement de plus en plus issus de classes sociales privilégiées et auraient beaucoup de mal à s'intéresser à « l'enquête sociale ».

Cependant, après avoir souhaité de sérieuses modifications, l'ancien journaliste conclut, de manière plutôt élogieuse sur le travail de fond :

> *« Même si Le Canard n'est pas le journal le plus démocratique du monde, il reste indispensable à la presse française. Exemplaires à plus d'un titre, les pages trois et quatre, où paraissent les enquêtes, constituent une référence, un contre-modèle à l'air du temps.*
>
> *Un Claude Angeli, qui dirigeait ces pages, savait « perdre » du temps quand il le fallait. La force du Canard c'est de prendre du temps avant de publier une info. Sur Dominique Baudis et Patrice Allègre par exemple, Angeli a dit : « On a le temps ». Au prix parfois de scoops diffusés par la concurrence. L'enregistrement de Cahuzac, Le Canard l'avait mais n'a pas cru à sa véracité. Fabrice Arfi de Mediapart y a cru. Mieux vaut passer à côté d'une info que de se*

[437] Viollier Jean-Yves (2013), *Un délicieux canard laquais*, Paris, Editions du Toucan.

précipiter sur une promesse de scandale sans prendre le recul nécessaire. »[438]

Les arguments d'E. Darras sur les mécanismes à l'œuvre dans « *Les Guignols de l'info* » nous paraissent également révélateurs des reproches fréquemment portés à l'encontre des discours satiriques en général, et qui pourraient rejoindre les critiques de certains sur le *CE*. Relativisant très clairement le pouvoir subversif de l'émission, en rappelant notamment comment elle s'est inscrite dans le champ médiatique, l'auteur souligne le caractère équivoque de cette expérience télévisuelle « *Avant-gardiste, sans être affranchie des expériences télévisuelles précédentes, politique et artistique mais aussi commerciale et médiatique, outrageante tout en restant au service de l'ordre politique et médiatique* »[439].L'ambiguïté du discours satirique trouble les repères et surtout, ses « effets » contestataires seraient très limités.

« L'émission satirique contribue ainsi à renforcer les stéréotypes politiques: le pouvoir politique est un réel pouvoir; le jeu politique est un lieu ou l'on parle mais ou l'on n'agit pas ; c'est un microcosme de profiteurs ; la lutte politique est redevable d'une lutte d'opinions et non d'une lutte des classes... »[440]

La satire dans l'émission n'est qu'une *« illusion critique* », qui ne fait finalement que confirmer le cadre très conservateur dans lequel l'émission prend place. Ces quelques minutes de « Guignol » ne fond pas trembler l'édifice sur ses bases, ici, en l'occurrence, la très libérale antenne *Canal Plus*. Elle participerait même, tel un produit d'appel, à la construction publicitaire

---

[438]ACRIMED (2013), « Romancer pour dénoncer ? ». Entretien avec Jean-Yves Viollier, ancien journaliste au Canard enchaîné. http://www.acrimed.org/article4223.html

[439] Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, La politique ailleurs, Paris, PUF, p. 153.

[440] Idem, p. 175.

d'une chaîne qui se présente comme novatrice et un peu rebelle, attirant un public différent des chaînes généralistes.

> *« L'interprétation des Guignols par analogie avec les rituels d'inversion revêt certainement le charme scientifique de l'explication iconoclaste : les humoristes apparaissant "au grand jour" au service de la domination qu'ils prétendent dénoncer. L'illusion critique serait ici repérable à au moins trois niveaux. D'abord, les auteurs font le procès superficiel des hommes et des journalistes politiques (mortels, fragiles, vulnérables...) et des perversions du système mais pas ou peu du système politique lui-même; en retour la "démocratie représentative", au fond, en ressort grandit. Significativement les auteurs des Guignols contribuent d'eux-mêmes à promouvoir le sens du devoir civique avec leurs slogans successifs: "Attention ne pas voter peut provoquer un maire grave" puis "Attention ne pas voter peut provoquer un président grave" ».*[441]

En introduction d'un ouvrage consacré à « La politique ailleurs », une présentation de Darras intitulée : « *Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique* » résume ainsi la problématique des formes de politique « non traditionnelles » :

> *« Le problème de la (dé-)légitimation de l'action politique non conventionnelle par les responsables politiques comme par les journalistes (mais aussi des juges, des savants) ne se pose pas en terme de cynisme ou de mauvaise foi mais bien de cadres d'interprétation ou de codages historiquement constitués et actualisés*

---

[441] Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 151-177.
http://www.upicardie.fr/labo/curapp/revues/root/42/eric_darras2.pdf_4a09397011b77/eric_darras2.pdf

par et pour la pratique du journalisme sous la double dépendance de contraintes économiques et politique. »[442]

L'essentiel réside donc dans le « cadre ». C'est justement la revendication de son indépendance économique et son refus de se marquer politiquement comme défenseur de tel ou tel parti, qui permet au *CE* de s'imposer, malgré tout, dans l'espace public, sans être un acteur politique institutionnel.

Enfin, si nous considérons, comme L. Marin, que tout récit est un piège[443], il ne fait aucun doute que l'on puisse aussi considérer le lecteur du *CE* comme « captif » :

> *« Comme les histoires drôles, les rumeurs ou les "scandales" consacrés aux "puissants de la terre" -notamment quant à leur sexualité - se montrent ambivalents, à la fois outrageant et glorifiant (virilisant). Nombre de ces discours politiques non conventionnels a priori dévalorisants sont ainsi à double fond, […] C'est le paradoxe de la caricature "art de la charge, de l'outrance, par là connoté au subversif (prise dans) son besoin existentiel d'immersion dans une doxa, des stéréotypes »*[444]*. Parce que tout récit est un piège, nombre d'autres formes non conventionnelles d'action politique rencontrent inévitablement cette équivoque. »*[445]

---

[442] Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, La politique ailleurs, Paris, PUF, p. 5-31.
443 Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.
444 Cette définition figurait dans la présentation du numéro de *Mots* consacré à la caricature politique. Delporte Christian, Milliot Vincent, Neveu Erik. Présentation. In: *Mots*, septembre 1996, N°48. pp. 7-14. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2096
445 Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, La politique ailleurs, Paris, PUF, page 27.

Cependant si la construction du récit dans l'Ancien Régime piège l'historien qui tente d'en rendre compte quelques décennies plus tard[446], ce qui permet à Marin d'utiliser cette image du piège, tant l'hégémonie de la communication « politique » de l'époque était un fait, la transposition de cette métaphore à l'époque contemporaine, concernant notre objet d'étude en particulier, nécessite d'importantes corrections. Ainsi, le lecteur contemporain peut-il aisément sortir du piège pour entrer dans d'autres. A l'hégémonie d'un récit s'est substituée la multiplicité des récits du pouvoir, même si tous les récits ne sont pas aussi faciles d'accès ou aussi bien implantés dans l'espace public.

D'autre part, rien ne permet de prouver, scientifiquement, que le lecteur ne consent pas, dans la majeure partie des cas, à devenir « captif », et capable de se libérer facilement s'il le souhaite. D'autant qu'il s'agit d'un discours qui se présente comme satirique.

Sur cette question de l'influence possible de la satire dans l'espace public, M. Coulomb-Gully s'est attachée à comparer les traitements satiriques de deux émissions concurrentes sur les chaînes de télévision française : *Les Guignols de l'info* (GDI) sur Canal Plus et le *Bébête-show(*BBS) sur TF1. Elle remet sérieusement en question l'idée que ces émissions aient pu peser sérieusement sur des décisions ou des événements politiques importants.

> *« Rappelons tout d' abord que ce type d'accusation est récurrent. Selon les médias, E. Cresson, Premier ministre de F. Mitterrand, aurait dû au BBS d' avoir été relevée de ses fonctions en 1992 ; ce sont aussi ces émissions et leur présentation de 1' affaire du prêt Pelat, qui auraient poussé le Premier ministre P. Bérégovoy au suicide en 1993; et en 1995, c'est aux GDI que J. Chirac aurait du d'avoir été élu président de la République ... Toutes ces accusations sont fondées sur le même postulat d'une relation linéaire et*

446 Marin Louis (1979), « Pouvoir du récit et récit du pouvoir ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 25, janvier 1979. Le pouvoir des mots. pp. 23-43. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_25_1_2621

instrumentale entre medias et réalité, dont toutes les études sérieuses démontrent pourtant le caractère erroné. [447].

Quant à Collovald et Neveu, après avoir posé la question d'un espace de formalisation des rapports malheureux au politique qui trouverait son aboutissement dans ces émissions satiriques, ils finissent par resituer ce désenchantement dans un univers beaucoup plus large. Et cette constatation peut aussi être parfaitement juste pour désigner le rapport de certains lecteurs au *CE*.

> *« De tels rapports et humeurs « désenchantés », « désidéologisés » au politique, ce possible rêve d'une politique « déprofessionnalisée » ne sont pas une invention ou une offre interprétative née des seuls échanges du trio Delépine-Gassio-Halin. Ils constituent des réponses, des modes de gestion de rapports inconfortables à la représentation politique qui s'observent avec une force particulière dans les catégories démographiques, professionnelles, scolaires qui constituent le cœur du public de l'émission. Dès lors, la question du «pouvoir» des « Guignols » est d'abord liée à leur capacité à donner une expression construite et systématique à des humeurs et représentations qui existent indépendamment de la télévision. »* [448]

Ce serait accorder une importance démesurée au discours satirique, y compris celui du *CE*, parce que très critique et présentant une image souvent bien peu flatteuse de responsables politiques, que de considérer qu'il est en

---

[447] Coulomb-Gully Marlène (2001), « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle » L'exemple des Guignols de l'Info et du Bébête Show ». *Hermès*, La Revue, 2001/1 n° 29, p. 33-42.

448 Collovald Annie, Neveu Erik (1996), Les « Guignols » ou la caricature en abime. In: Mots, septembre 1996, N°48. Caricatures politiques. pp. 87-112. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2101

mesure, à lui seul, de faire, et surtout défaire, des carrières, avoir une influence « automatique » (laquelle d'ailleurs ?) sur les élections ou enclencher un mouvement de dépolitisation.

Pour ce qui est du « désenchantement », qui peut correspondre à la vision d'une certaine « catégorie de lecteurs », nous ajouterons cependant, au moins, cette autre catégorie constituée de citoyens vigilants et attentifs aux fonctionnements des institutions démocratiques en général. Comme nous avons eu l'occasion de l'illustrer, cet objectif est régulièrement formulé dans l'hebdomadaire.

Enfin, et cette distinction sur deux traitements satiriques de l'information nous paraît essentielle, il n'y a pas, au *CE*, comme dans *Les Guignols* cette « vidange du réel » à laquelle conclut Coulomb-Gully : le monde de l'image, du simulacre y a eu raison de l'autre monde.

> *« N'y figurent pas, en effet, d'un côté le réel et de l'autre sa représentation, d'un côté la réalité des pratiques politiques et de l'autre leur reprise médiatique. La politique et sa représentation se trouvent confondues, à tous les sens du terme, la seule réalité désormais accessible étant de l'ordre de l'image. »*[449]

L'étude des discours de l'hebdomadaire a montré, au contraire, l'objectif permanent de ne pas confondre des discours politiques, leur reprise médiatique et la réalité des faits, des actes ou des décisions. Et le traitement de l'information politique, économique et sociale dans la parution satirique ne se résume pas à un simulacre.

Cependant, les mises au point sont continues, comme en témoigne l'éditorial « *Haut les chœurs* » de juin 2010. Nous y retrouvons, clairement formulées, les tensions accompagnant la publication des informations dans le *CE*, qui commence par l'antiphrase et l'ironie ? L'accusation de participer au

[449] Coulomb-Gully, Marlène. (1994), Les «Guignols» de l'information: une dérision politique. *Mots Les langages du politique*, 1994, 40(1), p.53–65.

désenchantement du monde et de pratiquer un amalgame « *tous pourris !* » qui ferait le lit de l'extrême droite.

> « *L'infernal volatile n'est pas pour rien dans la déprime générale qui ravage le pays. [...] Par bonheur, l'autre semaine, il s'est trouvé quelques âmes vertueuses pour nous rappeler à nos devoirs ... Ah oui, vraiment, joli travail qui fait le lit de l'abstention, du scepticisme et du front national réunis.* » CE 23/6/2010

Haut les chœurs !

BEURK ! Franchement, vous ne trouvez pas ça dégoûtant, toutes ces petites histoires sordides de ministres ou de proches du pouvoir qui vivent sur la bête ? Estrosi et ses trois maisons, Rama Yade et son cinq-étoiles, Boutin et sa mission, Fadela Amara et son appartement, Joyandet et son permis de construire, Blanc et ses havanes... On en oublie, ça va comme ça, parlons d'autre chose. De l'équipe de France de foot, par exemple. Non, mauvaise idée. Du beau temps alors, de l'été. N'importe quoi de positif.

Car le moment approche où, au « Canard », il faudra bien se livrer à un petit examen de conscience. L'infernal volatile n'est pas pour rien dans la déprime générale qui ravage le pays. Pire qu'une déprime, un dégoût, une saturation. Par bonheur, l'autre semaine, il s'est trouvé quelques âmes vertueuses pour nous rappeler à nos devoirs. Le nez pincé de l'élégante qui trouve son filet de merlan un peu fatigué, plusieurs commentateurs ont dénoncé le « *populisme* » de ce palmipède qui poursuit les élus et les élites jusqu'à les discréditer et les confondre dans un commun opprobre : tous pourris !

Ah oui, vraiment, joli travail qui fait le lit de l'abstention, du scepticisme et du Front national réunis. Car, chacun le sait, les plus coupables ne sont pas ceux qu'on croit. Si les journalistes se tenaient tranquilles, la France et son gouvernement peuplé de privilégiés à la petite semaine ne seraient pas la risée de toute la presse internationale.

Mais il faut tout de même nous accorder des circonstances atténuantes. Si toutes ces « affaires », grandes et petites, parviennent jusqu'au malfaisant palmipède, ce n'est pas l'effet de quelque sombre complot contre la démocratie. Plus simplement, des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus, observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques et des petits arrangements avec la morale publique. Les mêmes écoutent à longueur d'année les déclarations ronflantes sur l'Etat modeste, la République irréprochable, la rigueur budgétaire. Et puis, soudain, arrive en plus l'austérité. Il faut se serrer la ceinture, chacun doit faire un effort, ça va être dur mais juste : haut les cœurs !

Et là, soudain, c'est juste un poil trop. Ces observateurs, d'ordinaire muets, sortent de leur réserve. Les mauvais penchants du « Canard » font le reste. Voilà toute l'histoire. Ce qu'il faudrait, pour une société idéale, ce serait un journal satirique et d'information qui, par devoir civique, s'imposerait une règle de fer : ne publier ni satire ni information. Ce serait la fin du populisme, et le retour triomphant de la démocratie.

Figure 69:Défense de la satire et de l'information CE 23/6/2010

Les « *âmes vertueuses* » en question réagissaient à la multiplication des révélations sur les pratiques illicites, et/ou du gaspillage de l'argent public, de la part de membres du gouvernement : « *Estrosi et ses maisons, Rama Yade et son cinq-étoiles, Boutin et sa mission, Fadela Amara et son appartement, Joyandet et son permis de construire, Blanc et ses havanes… On en oublie…* ». La mise au point se veut cinglante, et réinscrit le *CE* en tant qu'acteur social vigilant, relayant les inquiétudes ou réprobations d'autres acteurs sociaux :

> *« Si toutes ces « affaires », grandes et petites, parviennent jusqu'au malfaisant palmipède, ce n'est pas l'effet de quelque sombre complot contre la démocratie. Plus simplement des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus, observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques. Les mêmes écoutent à longueur d'année les déclarations ronflantes sur l'Etat modeste, la république irréprochable, la rigueur budgétaire. » CE 23/6/2010*

La métaphore théâtrale, *« la comédie des mœurs politiques »* vient souligner, comme d'habitude le décalage entre des propos et des faits, et l'expression réelle de la démocratie s'exerce dans la dénonciation de ces écarts relevés par ces acteurs sociaux citoyens.

3.2. Sous le regard des autres

Le positionnement satirique du *CE* en fait donc un observateur critique du monde (politique) comme il va. Et, si cela paraît comme une évidence aux lecteurs habituels, il n'allait pourtant pas de soi que la critique s'exerce aussi et surtout sur les processus de communication. Car si le dessin de presse permet facilement d'épingler un dérapage ou une maladresse, le décryptage des

interactions et des stratégies de communication des acteurs sociaux, nécessitent la production d'un discours argumenté. Ce travail est un fil conducteur, et, ne s'arrête pas, à la simple raillerie (notamment ces « *mares aux canards* » de la page 2). Il faut aussi les considérer comme des « traces » d'une vigilance bien plus générale sur le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Peu importe finalement qui informe : il ne fait plus de doute que les informations proviennent de « fuites », de l'intérieur de ces lieux de pouvoir dont les arbitrages, atermoiements, renonciations… n'auraient pas « dû » accéder à l'espace public.

La question de la connivence entre certains acteurs sociaux et journalistes du *CE* est une fausse question. L'essentiel est la circulation de ces informations qui auraient dû rester secrètes, et cette possibilité, soudain évidente, de révéler des dysfonctionnements. C'est cette pression de l'éventualité de l'apparition de certains propos ou certains actes dans l'espace public, qui est l'enjeu principal.

Dans sa leçon inaugurale au collège de France en 1970, M. Foucault affirmait la nécessité d'analyser ces discours qui se posent comme « vrais », traversés par une volonté de vérité :

> *« Ainsi n'apparaît à nos yeux qu'une vérité qui serait richesse, fécondité, force douce et insidieusement universelle. Et nous ignorons en revanche la volonté de vérité, comme prodigieuse machine destinée à exclure »*[450]

L'écriture satirique de l'hebdomadaire s'attache à remonter aux sources des actes de parole et à mettre à nu les « *volontés de vérité* » qui motivent les discours. Elle contribue à « déconstruire » des discours qui cherchent à construire des continuités idéales, il s'agit de traiter les discours comme « des séries régulières et distinctes d'événements », sans en chercher à tout prix une cohérence.

---

[450] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 22.

« Ce mince décalage, je crains bien d'y reconnaître quelque chose comme une petite (et odieuse peut-être) machinerie qui permet d'introduire à la racine même de la pensée, le hasard, le discontinu et la matérialité. Triple péril qu'une certaine forme d'histoire essaie de conjurer en racontant le déroulement continu d'une nécessité idéale. »[451]

Cette attention portée à la singularité des discours, leur part de hasard et de contingences, le souhait de retrouver derrière des propos la part de « matérialité » qui a contribué à son élaboration puis son apparition dans l'espace public, nous la retrouvons dans le travail de l'écriture satirique.

« L'analyse du discours ainsi entendue ne dévoile pas l'universalité d'un sens, elle met au jour le jeu de la rareté imposée, avec un pouvoir fondamental d'affirmation. Rareté et affirmation, rareté, finalement, de l'affirmation et non point générosité continue du sens, et non point monarchie du signifiant. »[452]

D'autre part, la « réception » des discours ne peut plus être envisagée, en sciences de l'information et de la communication, comme une transmission linéaire, d'un émetteur (ici un média écrit, version papier), en direction d'un récepteur (le lecteur), recevant un message. Le courant des « Cultural studies », a, par exemple, montré la complexité de l'appropriation des médias de masse par la culture populaire. Dans la préface d'un ouvrage Martin-Barbero, G. Lochard et B. Ollivier rappelaient l'importance, pour ce chercheur de sortir d'une vision trop « médiacentrique », et « *de se pencher sur les divers modes*

---

[451] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 61.
[452] Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 72.

d'appropriation par les individus ou les groupes sociaux des discours émis par ces institutions sociales. »[453]

La production des discours satiriques de l'hebdomadaire et leur diffusion dans l'espace public ne sauraient pourtant garantir les effets qu'ils vont produire. Les affaires ou scandales révélés peuvent déboucher parfois sur des sanctions ou des rectifications, y compris sous forme de décrets ou de projets de lois. Mais elles peuvent aussi rester lettre morte. Cette année 2010 riche en révélations sur les comportements de six ministres, débouche sur des démissions et sur une loi qui doit prévenir les « conflits d'intérêts ». Le *CE*, par ses enquêtes, a probablement contribué à amener le Président de la République à intervenir et il déclare :

> *« Trop de mauvais habitudes ont été prises. Ces mauvaises habitudes, il faut y mettre un terme", reconnaissait-il en juillet 2010, annonçant qu'il allait demander à une commission de "réfléchir à la façon dont on doit ou non compléter ou modifier la loi pour éviter dans l'avenir toute forme qui pourrait déboucher sur un conflit d'intérêts."*[454]

Pourtant, un an plus tard, un journaliste du *Monde*, après avoir resitué le contexte et les enjeux démocratiques, assiste à un débat qui va enterrer, les réformes envisagées.

> *« C'était au cœur d'un été où l'affaire Woerth-Bettencourt défrayait la chronique. En septembre 2010, une commission de réflexion sur la prévention des conflits d'intérêts était constituée, sous la présidence de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat. Celle-ci remettait au chef de l'Etat, le 26 janvier, un rapport intitulé*

---

[453] Martin-Barbero Jesus (2002) *Des médias aux médiations*, Paris, CNRS Editions.
[454] Le Monde, 2/12/2011, « Conflits d'intérêt : un projet de loi aux oubliettes » par P. Roger

"Pour une nouvelle déontologie de la vie publique" formulant un ensemble de recommandations destinées à prévenir les conflits d'intérêts et, le cas échéant, à les sanctionner. »[455]

Même si l'affaire rencontre, à certains moments « l'émotion » qui la consacre comme une véritable affaire, quand d'autres ne parviennent pas à ce statut (C. Angeli déplore par exemple que l'on ait très peu repris et vite oublié l'affaire d'espionnage du Général Desportes en 2010, affaire révélée dans le *CE* du 5/1/2011[456]), la possibilité qu'elle se traduise effectivement par des décisions politiques ou judiciaires ne relève plus du journal et n'est pas du tout une évidence.

Le *CE* compte, bien sûr, beaucoup sur les reprises dans d'autres médias. L'accès, en avant-première, pour les médias aux articles de l'hebdomadaire qui paraîtra en kiosque le lendemain, est un élément important. Avec les alertes sur le compte *Twitter*, ce sont les principales tentatives de l'hebdomadaire d'accélérer et de favoriser les mentions de son travail dans d'autres supports médiatiques. Il n'existe pas, à proprement parler de culture marketing (pas d'étude de marché pour tenter de mieux cibler le lectorat par exemple), comme c'est le cas, selon J-F Julliard pour un site comme *Mediapart*[457]. Quant à développer les réactions et commentaires de lecteurs, à offrir la possibilité d'héberger des blogs où les internautes échangeraient, sur le modèle de *Médiapart*, il n'en est pas question au *CE*. L'hebdomadaire continue à recevoir beaucoup de courriers et de courriels : il n'y a pas une semaine sans demande de rectification. La règle qui s'applique est celle du droit de réponse dans le droit de la presse, et ces conditions sont très cadrées (emplacement, taille…). Mais l'hebdomadaire se refuse à publier l'expression des affects, des réactions épidermiques, à héberger des forums qui ouvrent le débat à des individus qui n'apportent rien, qui n'ont pas d'arguments, résume J-F Julliard.

---

[455] Le Monde, 2/12/2011, « Conflits d'intérêt : un projet de loi aux oubliettes » par P. Roger.
[456] France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905
[457] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

Conclusion partielle

M. Mouillaud a problématisé de manière métaphorique le travail de mise en récit du réel :

> *« La vérité n'est pas cachée quelque part dans le réel. C'est le réel qui fait rhizome. Chaque figure est un élément pour une autre figure qui l'efface. La figure dans le tapis n'est autre que le tapis. Qu'est-ce alors que rendre visible ? Qu'est-ce qui fait « figurer » le réel ? »*[458]

Chaque tentative de transmission d'une information impliquera donc des choix, afin de raconter le réel à sa façon, de raconter sa version de l'histoire :

> *« L'intrigue suppose un choix arbitraire des données et chacun des choix induit une histoire différente. De multiples autres scénarios restent virtuels et ne seront jamais écrits. »*[459]

Au *CE*, J-F Julliard insiste sur la nécessité de « *raconter une histoire* ». Il faut être compris et attractif. Il ne s'agit pas seulement de donner de l'information, le journaliste doit aussi faire preuve de pédagogie, « *comme un professeur ne peut se contenter de lire un cours dans un manuel* ». Et de conclure : « *Le lecteur, c'est notre surmoi permanent* »[460]

---

[458]Mouillaud Maurice**,** « L'information ou la part de l'ombre », *Études de communication* [En ligne], 15 | 1994, mis en ligne le 26 décembre 2011, consulté le 27 août 2013. URL : salutaire travail de décryptage, notamment de la langue de bois et des stratégies de http://edc.revues.org/2676

[459] Idem

[460] Entretien avec Jean-François Julliard, le 15 avril juillet 2014.

La particularité de ce discours qui évoque les actualités politiques, économiques et sociales est donc essentiellement dans la revendication d'un regard sur l'actualité et non sa prétention à « coller le réel ». Au contraire, l'habitude est prise de souligner à quel point le réel peut se cacher derrière une communication efficace ou un traitement qui se dit « objectif » de l'information.

Le discours satirique du *CE* prétend donc mettre en œuvre un véritable décryptage de la « langue de bois » et de la« séduction politique »[461]. Il construit un autre circuit d'élaboration, puis de restitution de l'information. Il met en place une forme de médiation, au service du lecteur. Le *CE* est un intermédiaire qui cherche à donner du sens à ce qui est caché, il initie une dynamique de mise en compréhension, qu'il appartient, *in fine*, au lecteur de valider et aux acteurs sociaux en général, élus politiques, médias, citoyens, de relayer, d'amplifier ou d'écarter et d'oublier.

Il ne s'agit pas d'autres formes de journalisme, d'autres types de journalistes. Peu importe leur formation ou l'absence de formation professionnelle spécifique, ils se sont libérés d'un certain nombre de pratiques journalistiques normées et socialement attestées comme « justes », pour en valoriser d'autres. Eux aussi ont défini leur propre « grammaire », notamment en apprenant à gérer la montée en puissance des communicants, dans un processus que J-B Legavre décrit comme celui « *d'associés-rivaux* »[462]. Il n'y pas de vainqueur définitif, ni à coup sûr, dans cette cohabitation forcée, comme l'avait déjà rappelé F. Bourricaud :

> *« Ce sont des acteurs qui ne parviennent ni à s'entendre, ni à s'éliminer, ni même à se séparer »*[463]

---

461 Ces deux aspects ont fait l'objet de publications récentes de la part de Christian Delporte. Delporte Christian (2009), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, Champs histoire. Et Delporte Christian (2009), *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

[462]Legavre Jean-Baptiste (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n°167, p. 15-22.

[463] Bourricaud François (1961), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, p. 35.

Mais ces tensions sont indispensables pour permettre aux citoyens que nous sommes d'avoir accès à une information qui n'émane pas d'une seule source et qui se résume à une stratégie de communication institutionnelle, sans aucun recul critique.

Dans la grande tradition de l'utilisation de l'antiphrase pour souligner l'absurdité des accusations portées contre lui, l'éditorial du *CE* détaillé dans le chapitre précédent s'achevait ainsi :

> *« Ce qu'il faudrait, pour une société idéale, ce serait un journal satirique et d'information qui, par devoir civique, s'imposerait une règle de fer : ne publier ni satire ni information. Ce serait la fin du populisme, et le retour triomphant de la démocratie. »CE 23/6/2010*

Le *CE* ne dissocie pas satire et information, ce qui, renforce son aspect « perturbateur ». Mais que gagnerait une démocratie à ne plus voir apparaître de discours dérangeants dans son espace public ? N'est-ce pas, justement, prendre le risque de la voir s'éteindre, disparaissant derrière l'hégémonie d'un seul discours ? Ce choix de venir perturber des stratégies de communication qui présentent « *N'importe quoi de positif* » et ces convictions sont régulièrement formulés dans un métadiscours qui justifie la conception de l'hebdomadaire du travail de journaliste dans l'espace public.

CONCLUSION GENERALE

Ce parcours de l'année 2010 dans *Le Canard enchaîné* n'a pas la prétention de fournir des révélations sur les contenus et les formes, mais il nous a paru intéressant de situer à nouveau cet objet singulier dans le système médiatique actuel afin d'essayer de mieux en appréhender les enjeux. Dans un contexte assez anxiogène pour la presse écrite version papier, il a confirmé le positionnement particulier de l'hebdomadaire, jusque dans son refus de paraître en version électronique, choix exceptionnel dans la presse d'information et manifestation tangible de cette volonté de maîtriser à sa manière les enjeux contemporains de circulation de l'information.

Il fallait, pour y parvenir, rappeler les spécificités de la satire en général, la distinguer des autres formes d'humour et préciser l'usage que le *CE* en faisait. Cette clarification a été le fruit d'une mise au point sémantique et conceptuelle (en première et seconde partie), mais elle prend tout son sens en tenant compte également de sa dimension argumentative et de la place particulière que l'hebdomadaire continue de tenir dans l'espace public contemporain. Son installation depuis une centaine d'années dans le paysage médiatique français, son fonctionnement économique sans ressource publicitaire ni aide de l'Etat, constituent, à l'arrivée, un objet d'étude suffisamment singulier pour que l'on puisse engager un certain nombre de réflexions.

L'écriture satirique, le recours à l'ironie et l'implicite établissent une connivence avec le lecteur. Sa spécificité réside donc dans la part encore plus grande de la dimension « contextuelle » du discours. L'hebdomadaire entretient l'idée d'indépendance tous azimuts, de la critique politique et économique à la critique dans le domaine culturel et médiatique. Cette revendication fonctionne comme une sorte de pacte passé entre le lecteur et les journalistes, ce qu'E.Veron dénomme le "contrat de lecture".[464] Ce contrat est implicite. Il est le fruit d'une histoire et de la prise en compte très particulière de l'actualité.

La mise en forme, le travail d'écriture, les régularités participent, mais comme dans la plupart des publications, à l'élaboration de ce "contrat". Le traitement satirique impose un « cadrage » supplémentaire, très visible et omniprésent. L'ensemble, par le travail de réécriture et de mise en forme (dont les dessins de presse choisis dans cette même perspective de construction d'une lecture des événements de la semaine), finit par construire une forme de cohérence dans la lecture de l'actualité, comme nous avons pu l'illustrer avec le cas du traitement par l'hebdomadaire du « personnage » de Nicolas Sarkozy.

Mais il nourrit également un paradoxe : celui de conserver l'objectif d'informer, tout en pratiquant un travail d'écriture, souvent de réécriture, satirique. En effet, le discours satirique sur l'information est un exercice intellectuel qui n'est pas « gratuit ». Il comporte, comme l'a écrit V. Jankélévitch, un travail critique salutaire :

> *« C'est une crise morale, et qui nous sert à discerner le juste et l'injuste... »*[465].

Le « détachement » satirique permet une mise à distance de toute une série de normes et de routines, d'une communication parfois trop stéréotypée qui ne prend plus le temps du recul. La satire n'est pas seulement la possibilité

---

[464] Veron Eliséo " Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", *Langage, discours et société, n° 4,* 1988, Ed. Didier Erudition, p. 11-25.
[465] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, page 123.

de tourner en dérision et de tenir des propos plus ou moins irrespectueux, elle induit un autre traitement de l'information. L'écriture satirique de l'hebdomadaire n'est pas une posture qui tournerait « à vide ».

Reste que le traitement satirique a également souvent recours à l'implicite et nécessite lui-même parfois un travail de décryptage des présupposés et sous-entendus. La lecture du *CE*, qui construit son propre discours sur l'information, suppose donc une connivence particulière. Sans qu'elle soit un obstacle rédhibitoire pour la majorité des lecteurs, l'écriture satirique impose des subtilités dont il est légitime de penser qu'elles ne sont pas saisies ou appréciées par tous.

Mais ce travail d'écriture part à la rencontre d'un public pas aussi homogène qu'on pourrait le supposer, puisque en-dehors du monde politique, des dirigeants et décideurs qu'il évoque, ce contrat de lecture de l'écriture satirique comporte une dimension ludique. La qualité des informations ou la pertinence des argumentations se double de la quête d'un plaisir de la lecture, fruit d'une co-construction entre les journalistes et leurs lecteurs. Sans qu'il soit au fond bien pertinent de décider si la satire permet un regard plus acéré sur la réalité ou si c'est la qualité des informations qui permet à l'hebdomadaire de se permettre le « luxe », en quelque sorte, de les traiter de manière satirique. Une étude complémentaire, qui permettrait de sonder la « réception » de ces discours enrichirait la recherche. Comment le lecteur reçoit-il ce travail du traitement satirique ? Accorde-t-il autant d'importance à l'information elle-même qu'à la manière dont elle lui est proposée ? Quelle serait la part de ce plaisir de lecture par rapport à d'autres sources d'information ?

Les constatations effectuées sur le corpus d'une année, la confrontation de ces remarques avec le discours de quelques journalistes ou rédacteurs en chef ont permis de valider et de préciser le fonctionnement de cette écriture particulière de l'actualité.

La mise en forme satirique, comme tout choix de mise en forme, relève de l'argumentation. Dans un cadre « ritualisé » de manière différente, elle

aboutit également à la production de discours argumentatifs, perçus comme tels par la majorité de son lectorat.

> *« La stratification du journal induit la stratification de la lecture, nous pensons même que c'est dans celle-ci que le journal trouve son mode profond de persuasion. »*[466]

Ce traitement s'apparente très souvent à un travail de réécriture de l'information, qui n'est pas seulement formel. L'hebdomadaire se caractérise par une polyphonie discordante. Les paroles rapportées ne sont pas uniquement données pour ce qu'elles sont, elles font l'objet d'une distanciation critique, la plupart du temps ironique. Or, mises bout à bout, sur l'ensemble d'une année de parution, apparaissent très nettement des constantes et des thématiques récurrentes.

Une des données principales du traitement satirique est "l'irrespect" qui s'exprime à l'évocation d'un grand nombre d'hommes ou de femmes politiques, de leaders économiques ou d'opinion. Cette irrévérence est liée à l'apport régulier des preuves de leurs entorses aux grands principes républicains ou démocratiques. Un jugement moral, éthique, s'y exprime de manière explicite ou implicite.

Le traitement satirique, non seulement n'est pas un exercice ludique de « défoulement », mais il entre donc totalement dans le champ de l'argumentation. La légitimité de sa présence dans l'espace médiatique se construit avec un discours de légitimation : l'hebdomadaire se permet de pratiquer la satire parce qu'il se pose en observateur critique des discours des autres et que derrière certains discours, il entrevoit des stratégies de communication qui s'éloignent de ce qu'il considère comme la réalité de certaines informations. En soulignant ironiquement ces distorsions, il opère aussi un travail de « décryptage » des processus de communication. Il souligne

---

[466] Gouazé Jean, Mouillaud Maurice, Tétu (Jean-François) (1979), *Stratégies de la presse et du droit*, Lyon : P.U.Lyon.

les mensonges et manipulations, les «secrets »[467]. En ce sens, il apparaît comme l'exact opposé de la propagande (qui se doit de valoriser ceux qui l'ont commandée).

L'hebdomadaire brouille les normes discursives habituelles de la presse (écrite) d'information, dans le registre, mais aussi dans les formes. Il déjoue ce que D. Ruellan[468] dénomme « la routine de l'angle ». Moins focalisé sur « l'actualité » que sur l'intelligibilité des informations, l'hebdomadaire revient fréquemment en arrière pour tourner en dérision, mais aussi éclairer les propos ou les faits.

Le *CE* entretient donc une relation avec un public de lecteurs dont les horizons d'attente sont assez différents : certains trouvent ainsi leur compte dans les subtilités de langage, d'autres dans l'irrespect à l'égard d'acteurs sociaux de premier rang, d'autres encore sont attirés par les révélations d'une affaire qui risque de « faire tomber un grand ». Mais une partie se retrouve aussi dans des positionnements éthiques fortement marqués

A tel point qu'il peut parfois donner l'impression d'utiliser le « prétexte » satirique pour mieux réaffirmer le travail d'information qu'il revendique. Nous avons ainsi été frappé par le sérieux avec lequel tous ces sujets concernant les valeurs sont abordés lors des entretiens que nous avons eus (J-F Julliard[469] insiste sur la dimension « humaniste » de l'hebdomadaire), lors des interventions des journalistes dans les médias, dans les articles qui évoquent les enjeux professionnels de la collecte et de la circulation de l'information.

L'utilisation de la dérision (sur le prétendu « sérieux » des autres) ne saurait se confondre avec l'autodérision : les discours tenus par l'hebdomadaire sur ses informations et ses pratiques sont des argumentations, qui malgré les pirouettes langagières témoignent du plus grand sérieux. Le *CE* revendique sa

---

[467] Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion, page 49.
[468] Ruellan Denis (2006), « La routine de l'angle », in *Questions de communication 10*, p. 369-390.
[469] Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*. Lors de l'entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014, ce point avait été confirmé, l'éditorialiste reconnaissant qu'accrocher le lecteur avec François Hollande était bien plus difficile.

place, à part entière, dans le système médiatique et dans les débats démocratiques. Ce positionnement « autre » est souvent implicite, mais il s'avère, après observation attentive du corpus, qu'il est aussi régulièrement très explicitement formulé : l'hebdomadaire justifie ses pratiques, les met en scène et les défend dans l'espace public. Le relevé (ne serait-ce que dans l'éditorial) des discours à caractère évaluatif, axiologique, prouve, par son homogénéité, qu'il ne s'agit pas seulement d'écriture, mais que le positionnement du *CE* dans le système médiatique français est aussi celui d'un acteur social à part entière. L'approche satirique du *CE* construit au cours des années sa grammaire propre.

Ce positionnement "détaché" a déjà valu à la parution le reproche de participer finalement à une forme de dépolitisation du débat public, tout à fait nocive pour la démocratie. Sans entrer dans ce champ, signalons par ailleurs que ce débat est aussi un sujet de réflexion d'ordre philosophique et plus précisément éthique ou moral. Le détachement à l'égard de ce qui est évoqué procurerait un plaisir "supérieur" qu'il est difficile d'abandonner pour accéder au stade supérieur de l'éthique.

Il est d'ailleurs tout à fait légitime de renvoyer au *CE* les risques de confusion qu'il met en exergue chez d'autres (ce dont ne se privent pas un certain nombre de détracteurs). N'utilise-t-il pas des stratégies de détournement pour parvenir à ce rôle de révélateur ? N'est-il pas susceptible de mener campagne de manière trop partiale contre un acteur social ou une institution (ou d'éviter de mener campagne) ? Ne peut-il être l'instrument d'une manipulation (politique ou économique) qui véhicule des intentions qui n'étaient pas les siennes ou dont il a mal évalué les conséquences ?

Or, il paraît tout aussi possible de défendre la thèse selon laquelle l'ironie n'implique pas forcément le désengagement (l'ironie socratique ne permet-elle pas, au contraire, de faire accoucher de la vérité en feignant le doute ?). C'est en tout cas ce que revendique régulièrement l'hebdomadaire, qui surveille le système médiatique et pointe les carences des uns et des autres, et se positionne explicitement dans ce rôle d'observateur critique et rigoureux sur ses pratiques. La question n'est pas tant celle du positionnement politique de l'hebdomadaire que la revendication d'une posture d'observateur initié, à la

fois « dedans » et « dehors ». Ce qui pose bien entendu question, que ce soit sous l'angle sociologique, ethnographique ou politique, mais s'avère tout de même assez redoutable et capable de générer des retombées spectaculaires, qui ont marqué l'histoire de l'hebdomadaire. Ce que réalise le *CE* est une désintrication des stratégies et ententes apparentes, un questionnement des accords « de surface », au prix de la mise en place de nouvelles intrications (notamment pour accéder à l'information) et dans une nouvelle mise en forme.

En effet, le positionnement satirique du *CE* est une posture difficile (ce qui explique la fréquence d'un métadiscours sur les pratiques), jamais définitif et non dépourvu d'ambiguïtés. La culture de la liberté de ton et de l'indépendance doit s'accommoder d'une nécessaire implication dans l'espace public afin de collecter un certain nombre d'informations. Mais c'est aussi dans cet équilibre précaire que réside son originalité.

Pour exercer toute sa verve satirique, et que le lecteur la savoure, la maîtrise d'informations fiables est déterminante. La nature critique de la satire, les décalages permanents qu'elle occasionne sont des exercices intellectuels non seulement ludiques mais qui peuvent être tout à fait efficaces et pertinents. En ce sens, le traitement satirique de l'information entre bien dans le champ des sciences de l'information et de la communication, avec lequel il partage de façon très visible, des opérations de déconstruction des objets discursifs et de leurs objectifs, afin de construire d'autres discours.

Le discours satirique du *CE* est donc un discours qui interroge et dérange, mais qui possède aussi sa cohérence. Mais il n'y a pas de décryptage possible sans maîtrise des enjeux et des codes. L'hebdomadaire démonte finalement les communications et contrats de lecture des autres avant de construire le sien. Alors seulement la critique des autres discours devient possible voire pertinente et la verve satirique peut prendre son envol.

Le rôle de la parution dans les processus de circulation de l'information peut enfin être considéré comme une forme de médiation, dans la mesure où toute médiation est une stratégie. Cette stratégie implique des choix et elle est indissociable d'une intention qui est plus ou moins implicite. Celle du *CE* est une stratégie de mise en visibilité des stratégies. Spécialiste de l'analyse des

stratégies de communication des autres acteurs sociaux, l'hebdomadaire commente et éclaire le citoyen sur l'utilisation de ces stratégies et les confronte à la réalité de faits avérés.

La dimension ludique, « le plaisir du texte »[470] pour reprendre une expression de Barthes, sont partie intégrante de la connivence qui s'est établie historiquement entre des publics de lecteurs renouvelés et les journalistes. Elle constitue une composante essentielle, mais non suffisante de la construction et du fonctionnement de ce discours. Derrière les jeux sur les mots, les métaphores et analogies se tiennent toujours des argumentations dont les thématiques sont récurrentes. Le plaisir du lecteur réside en partie dans cet exercice d'une forme de liberté qui se marque par le refus d'idéaliser des acteurs sociaux ou des institutions, voire l'irrespect à l'égard de certains hommes et femmes de pouvoir. Mais bien des lecteurs y recherchent également, un souci de respect, impératif celui-là, de certaines règles, principes, « valeurs » républicaines, citoyennes ou humanistes. Ils retrouvent aussi le désir de cultiver une forme d'indépendance. Erik Emptaz, éditorialiste attitré en 2010 (et toujours en 2014) évoque « *un décryptage synthétique et moqueur* » de l'actualité, il s'agit de « *dire des choses sérieuses sans se prendre au sérieux* »[471]

Si son modèle de développement et son fonctionnement n'ont pas l'ambition de devenir un outil de transformation du paysage de l'espace public, ce discours joue souvent le rôle de révélateur ou de catalyseur. Le rôle que s'est assigné la parution satirique est d'envoyer aux acteurs sociaux qui ont accès à l'espace public ce message : « *Nous ne sommes pas dupes* »[472].

Le discours satirique du *CE* est une mise en situation pragmatique d'un certain nombre de champs de recherches en sciences de l'information et de la communication, et la prolongation de ces regards croisés sur les processus de communication nous paraît tout à fait intéressante et productive. Le travail de collaboration pourra être prolongé en essayant d'illustrer comment le processus

[470] Nous développons ce point dans la seconde partie de la thèse.
[471]Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.
[472]Cette expression est aussi tirée de notre entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

se réalise, de la création par le journaliste ou le journaliste dessinateur, jusqu'aux réceptions par différents types de publics de ce matériau porteur de sens implicites et d'intertextualité. D'autre part, l'étude de l'implicite qu'il nous invite à explorer présente également des pistes intéressantes d'études interdisciplinaires, car, comme nous avons pu l'illustrer, des courants davantage inspirés de la sociologie voire de l'ethnographie, les sciences politiques, l'histoire, les sciences du langage ou la psychologie sociale sont déjà venus entrecroiser leurs approches. Elle permet de compléter le panorama des contrats de lecture envisageables dans les situations de communication. Les linguistes, telle J. Authier-Revuz, ont travaillé sur *Ces mots qui ne vont pas de soi*, qu'elle sous-titre « *Boucles réflexives et non-coïncidence du dire* »[473]. Le *CE* illustre que les énoncés non plus « ne vont pas de soi » et que les contextes de production et d'énonciation, jouant sur l'implicite, méritent d'être redéployés : ce qui apparaît clair ne l'est pas toujours et ce qui est caché mérite de venir l'éclairer.

[473] Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas (2012).

BIBLIOGRAPHIE

Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95 www.persee.fr/web/revues.

Angeli Claude et Mesnier Stéphanie (2014), *Les micros du Canard*, Paris, Les Arènes.

Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.

Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin, p. 24-36.

Arendt Hannah (1961), Condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy.

Attias Danielle (2006), « Quel modèle économique pour la presse sur Internet ? », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 143-150. DOI : 10.3917/tdm.006.0143.

Aubenas Florence & Benasayag Miguel (1999), *La fabrication de l'information*, Paris, L'Harmattan.

Austin John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

Authier-Revuz Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté » (I), in *L'information grammaticale*, n°55, oct.92, p.38-42. (1993) « Repères dans le champ du discours rapporté » (II), in *L'information grammaticale*, n°56, janv. 1993, p. 10-15.

Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas (2012).

Aymé Marcel (1938), *Silhouette du scandale*, Paris, Éditions du Sagittaire.

Bakhtine Mikhaïl, Volochinov V. N. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. fr., Paris, Minuit.

Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. http://www.persee.fr/web/revues/

Barthes Roland (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil.

Baudrillard Jean (1991), *La Guerre du Golfe n'a pas eu lieu*, Paris, Galilée.

Benrahhal Serghini Zineb et Matuszak Céline (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », in *Etudes de Communication* n°32, Presses de l'Université de Lille 3, p. 33-49.

Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF.

Berrendonner Alain (1991), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

Bilger P et Prévost B (1989, 4e éd. 2003), *Le Droit de la presse*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1989.

Boltanski Luc et Thévenot Laurent (1991), *De la justification*, Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette.

Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Bourdieu Pierre & B. Thompson John (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

Bourricaud François (1961), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon.

Bregman Dorine, Oayan Daniel, Ferry Jean-Marc, Wolton Dominique (1989), « Le nouvel espace public », *Hermès* 4, 1989, CNRS.

Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.

Chabrol Claude (1994), *Discours du travail social et pragmatique*, Paris, P.U.F.

Chabrol Claude (1995), « Pour une psycho-socio-pragmatique de l'agir communicationnel », in *Cahiers de Linguistique Française 26*, Genève, Université de Genève, p. 197-213.

Chabrol Claude et Bromberg Marcel (1999), « Préalables à une classification des actes de parole », *Psychologie française* 44-4, p. 291-306.

Chabrol Claude (2006), « « Identités » sociales et discursives », *Questions de communication* [En ligne], 9 | 2006, p. 15-27, consulté le 26 août 2013. URL : http://questionsdecommunication.revues.org/7920

Chabrol Claude (2006), « Humour et médias. Définitions, genres et cultures », in *Questions de communication 10*, p. 7-17.

Champagne Patrick (1990), *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de minuit.

Champagne Patrick (1991), « *Le Canard enchaîné*, de la satire politique à la défense de la morale publique » *Liber/Actes de la Recherche en Sciences sociales*, supplément au n 89, septembre 1991.

Champagne Patrick (2001), « L'arroseur arrosé : le « baromètre » sur les Français et les médias », article paru sur *Acrimed*, http://www.acrimed.org/article104.

Charaudeau, Patrick (1993), "Des conditions de la mise en scène du langage", in *L'esprit de société*, Mardaga, Bruxelles.

Charaudeau Patrick (1997), *Le discours médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA.

Charaudeau Patrick (1999), « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation », in *Etudes de communication*, n° 22, p. 73-92.

Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication 10*, p. 19-41.

Charaudeau Patrick (2008), "L'argumentation dans une problématique de l'influence", Revue *Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne (http://aad.revues.org), URL: http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html.

Charon Jean (2010), « De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français », in *Réseaux*, n° 160-161, pp. 256-281, Paris, La Découverte.

Charron Jean, De Bonville Jean (1996), « Journalisme en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, vol. 17, p. 15-49.

Charron Jean, De Bonville Jean (2004), "Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de – 2004, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 219-242.

Collovald Annie, Neveu Erik (1996), « Les « Guignols » ou la caricature en abime ». In: *Mots*, septembre 1996, N°48. *Caricatures politiques.* pp. 87-112. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2101

Coulomb-Gully, Marlène. (1994), Les «Guignols» de l'information: une dérision politique. *Mots Les langages du politique*, 1994, 40(1), p.53–65.

Coulomb-Gully (2001), *La démocratie mise en scènes*. Télévision et élection, Paris, CNRS Editions.

Coulomb-Gully Marlène (2001), « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle » L'exemple des Guignols de l'Info et du Bébête Show. *Hermès*, La Revue, 2001/1 n° 29, p. 33-42.

Coulomb-Gully Marlène et Rennes Juliette (2010)**,** « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* », in *Mots. Les langages du politique*, 94, 2010, p. 175-182.

Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». *Communication et langages*, n°177, Les langages du genre : sémiotique et communication, Necplus, p. 75-91.

Dacheux Eric (2007), « Une nouvelle approche de l'espace public », *Recherches en communication* N°28, p. 11-26.

Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », Présentation générale in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermè*s, Paris, CNRS Editions.

Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 5-31.

Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 151-177.

Davallon Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », *MEI : Médiations et Information*, n° 19, Paris, L'Harmattan, p. 37-59.

De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), p. 9-38. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3.

De Bonville Jean, Moreau Lise, (2004) "Journalistes et magistrats, le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de –, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 317-365.

De Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9e année, N.3 pp. 328-336.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.

Delforce Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », in *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, p.16-33.

Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, p. 111-134.

Delforce Bernard et Noyer Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, 22 | 1999, 13-40.

Delporte Christian (1991), *Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération*, Thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris.

Delporte Christian (1992) « Le monstre bicéphale. L'exécutif dans le dessin du Canard Enchaîné » (1959 - 1981). In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps.* 1992, N. 28. pp. 44-51.

Delporte Christian, Milliot Vincent, Neveu Erik (1996). Présentation. In: *Mots*, N°48. pp. 7-14. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2096

Delporte Christian (2009), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

Delporte Christian (2009), *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

Dubar Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Dubied Annik, Lits Marc (1997), « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? », in *Pratiques*, n°94, p. 49-61.

Ducrot Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. Minuit.

Eco Umberto (1972), *La structure absente, Introduction à la recherche sémiotique*, Paris, Mercure de France.

Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula*, ou *La Coopération interprétative dans les textes narratifs* trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».

Favre Pierre et Neveu Erik (1999), « *Les manifestations de rue entre espaces publics et espaces privés* », in Pierre Favre**,** Olivier Fillieule**,** Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, coll. « recherches », 2007.

Foucault Michel (1966), *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard.

Frisque Cégolène (2002), *L'activité journalistique au quotidien : Travail relationnel, identitaire et rédactionnel des journalistes de la presse quotidienne régionale*, Thèse pour le doctorat de science politique, sous la direction de Michel Dobry, Paris-X Nanterre, 941 p.

Frisque Cégolène (2010), Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », in D. Ruellan et S. Levêque (dir), *Journalistes engagés*, Presses universitaires de Rennes.

Gadamer Hans Georg (1960), *Vérité et méthode*, 4e éd. trad. par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Le Seuil, 2006.

Gerstlé Jacques, Duhamel Olivier, Davis DennisK. (1992), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection présidentielle de 1988 aux Etats-Unis et en France », in *Pouvoirs*, (63), Campagne Electorale, PUF, 1992. http://www.revue-pouvoirs.fr/IMG/pdf/Pouvoirs63_p53-69_medias.pdf

Gilli Yves, « Le texte et sa lecture. Une analyse de l'acte de lire selon W. Iser », *Semen* [En ligne], 1 | 1983, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 29 août 2013. URL : http://semen.revues.org/4261

Goffmann Erving (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_05888018_1979_num_30_1_1446

Grize Jean-Blaise, (1990), *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

Habermas Jürgen (1978), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Halimi Serge (1997), *Les Nouveaux Chiens de garde*, Paris, Liber Editions.

Habermas Jürgen (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.

Halloy Didier (2009), « Construction et fonctionnement d'un discours satirique dans la presse française : l'exemple du *Canard enchaîné* », Mémoire de Master RSIC sous la direction de Jacques Noyer, Université Lille 3.

Horkheimer M. (1974), « Raison et conservation de soi », in *Eclipse de la raison*, Paris, Payot.

Hotier Hugues, « Communication... dérision », *Communication et organisation* [En ligne], 6 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 29 novembre 2013. URL : http://communicationorganisation.revues.org/1746

Hubé Nicolas (2008), *Décrocher la « Une »*, Presses Universitaires de Strasbourg.

Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.

Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion.

Jauss Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, col. « Tell ».

Jeanneret (Yves) et Patrin-Leclère (Valérie), 2004, « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38.

Jones Philippe (1956), « La presse satirique illustrée entre 1860 et 1890 », *Etudes de Presse*, vol. III, n° 14.

Jost François (1997), « La promesse des genres », in *Réseaux* n°81, p. 11-31.

Joubert Bernard (2007), *Dictionnaire des livres et journaux interdits par arrêtés ministériels de 1949 à nos jours*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie.

Kellner C., Massou L., Pierre Morelli P. (2010), « (Re)penser le non-usage des tic », Questions de communication [Online], 18 | 2010, p. 7-20**.**

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1995), « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahiers de Linguistique Française* 16, Genève, Université de Genève, p. 69-88.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1998), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2007), avec H. Constantin de Chanay, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth *et al* . (ed.), *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.

Kergoat Yannick et Balbastre Gilles (2012), « Les nouveaux chiens de garde », (sorti en salle le11/1/2012).

Krieg-Planque Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, PU de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires ».

Krieg-Planque Alice (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*, 2011, pp 23-41.

Laroche-Bouvy Danielle "Emergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation", in Charaudeau Patrick (sous la direction de), *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Érudition, 1988, pp. 113-130.

Lamizet Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan.

Laske Karl et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris : Ed. Stock.

Le Floch Patrick & Sonnac Nathalie (2005), *Économie de la presse*, Paris, La Découverte.

Legavre Jean-Baptiste (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n°167, p. 15-22.

Legavre, Jean-Baptiste (1992), « Off the record, mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*. Revue des sciences sociales du politique, 19, pp. 135-157.

Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.

Leroux Pierre and Riutort Philippe (2011). « Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases ? ». *Communication & langages*, 2011, pp 69-80.

Lits Marc (2009), " La construction du personnage dans la presse *people* ", *Communication*, Vol.27/1, p. 124-138, mis en ligne le 23 avril 2010. URL : http://communication.revues.org/index1292.html

Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod.

Maingueneau Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed.. Points Seuil.

Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy. Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.

Maingueneau Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.

Marin Louis (1979), « Pouvoir du récit et récit du pouvoir ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 25, janvier 1979. Le pouvoir des mots. pp. 23-43. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_03355322_1979_num_25_1_2621

Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre, p. 43-53.

Martin Laurent (2003), *Le Canard enchaîné*, un « objet politique mal identifié », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 50-2, avril-juin 2003, p. 73-91.

Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique* (1915-2005), Paris, Ed. Nouveau monde.

Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », *A contrario*, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne, p. 26-45.

Martin-Barbero Jesus (2002) *Des médias aux médiations*, Paris, CNRS Editions.

Marty Emmanuel. et al. (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux* 6/2012, n°176, p. 27-72 URL:www.cairn.info/revue-reseaux-2012-6-page-27.htm.

Mathien (Michel), 1992, *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Ed. Hachette.

Mercier Arnaud (2001), sous la direction de, *Dérision-Contestation, Hermès n*° 29, Paris, CNRS.

Miège Bernard (1995), « L'espace public : Au-delà de la sphère politique », *Hermès* 17-18, CNRS. p. 49-62.

Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG.

Moirand Sophie (2001), « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 16 septembre 2013. URL : http://semen.revues.org/2646

Mouchon Jean (1998), *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.

Mouillaud Maurice (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots / Les langages du politique* n° 4, Paris : FNSP, p. 69-91.

Mouillaud Maurice & Tournier Maurice (1975), *Des tracts en mai. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.

Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon.

Neveu Erik et Quéré Louis (1996), « Présentation », in *Réseaux*, n° 75, p. 7-21.

Neveu Erik. (1999), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In: *Réseaux*, volume 17 n°98. pp. 17-85.

Nora Pierre (1972), « L'événement monstre » In: *Communications*, 18. *L'événement*. pp. 162-172. url : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272

Noyer Jacques (2009), *Quand la télévision donne la parole au public*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Olivesi Stéphane (1994), « De la politique du discours. Eléments pour une analyse critique du discours politique. », *Quaderni* 24, Paris, EMSH, p. 9-25.

Paillard Bernard (2009), La rumeur, ou la preuve ordinaire. In: *Communications*, 84, 2009. Figures de la preuve [Numéro dirigé par Rafael Mandressi] pp. 119-135.

Padioleau Jean-Paul, (1976), « Systèmes d'interactions rhétoriques journalistiques », in *Sociologie du travail n° 3*, Paris, Seuil, p. 256-282.

Perelman Chaïm, en collaboration avec Olbrechts-Tyteca Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

Perelman Chaïm (1977), *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.

Perrin Laurent (1993), « Opinion et lieu commun dans l'ironie », in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, p. 301-311.

Plantin Christian (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours*, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 25 août 2013. URL : http://aad.revues.org/215.

Présentation signée du comité éditorial « À l'épreuve du scandale », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), p. 3-7 URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.

Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.

Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

Ramrajsingh A. (2011), « Les pure players d'information générale : support technologique, idéal journalistique, structure et discours économiques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/2011, p. 112-131.

Rancière Jacques (2005), *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions.

Rebillard Franck (2011), « Du Web 2.0 au Web2 : fortunes et infortunes des discours d'accompagnement des réseaux socionumériques », *Hermès*, La Revue, 2011/1, n° 59, p. 25-30.

Reboul Olivier (1991), *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

Renault Jean-Michel (2006), *Censure et caricatures*, les images interdites et de combat de l'histoire de la Presse en France et dans le monde, Ed Pat à pan.

Ricœur Paul (1981) *Temps et récit*,Tome I, Paris, Le Seuil.

Riffaterre Michael (1980), « La trace de l'intertexte », in *La Pensée* n°215, p. 4-18. Paris, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6202171q

Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux n°76*, pp. 61-81.

Robert André, Bouillaguet Annick (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

Ruellan Denis (2006), « La routine de l'angle », in *Questions de communication 10*, p. 369-390.

Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble.

Ruth Amossy (2006) « Argumentation, situation de discours et théorie des champs : l'exemple de *Les hommes de bonne volonté* (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire », *COnTEXTES* [.URL : http://contextes.revues.org/43 ; [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 25 août 2013. URL : http://contextes.revues.org/43 ; DOI : 10.4000/contextes.43.

Salmon Christian (2007), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

Senett Richard (1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil.

Sonnac Nathalie (2006), « Médias et publicité ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 49-58. DOI : 10.3917/tdm.006.0049.

Sonnac Nathalie (2009), « L'économie de la presse : vers un nouveau modèle d'affaires », Les Cahiers du journalisme n°20, Automne 2009, p. 22-43.

Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in *Hermès* n° 10, Paris, CNRS Editions p. 23-38.

Tavernier Aurélie (2004), Thèse de Doctorat : *Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures*, Université de Lille III.

Tavernier Aurélie (2004), « « Mais d'où ils parlent ? ». L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif. », *Études de communication* [En ligne], 27 | 2004, mis en ligne le 26 juin 2010, consulté le 31 août 2014. URL : http://edc.revues.org/212.

Tétu Jean-François (1994), « L'actualité, ou l'impasse du temps », In *Sciences de l'information et de la communication, Textes essentiels*, Larousse, Paris.

Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 1-17.

Todorov Tzvetan (1981), *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.

Tuchman Gaye (1978), *Making news, A study in the construction of reality*, UC, Free Press.

Varga Renata (1998), Thèse de Doctorat : *« Analyse linguistique des messages publicitaires en français et en hongrois »*, Le fonctionnement de l'implicite dans la publicité, Université de Grenoble III.

Véron, Eliseo (1981), *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris, Éditions de Minuit.

Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception*, in P. Charaudeau, Paris, Didier Erudtion, p. 11-25.

Viollier Jean-Yves (2013), *Un délicieux canard laquais*, Paris, Editions du Toucan.

Ysmal Colette (1971), « *Le Canard enchaîné* ou les pièges de la lucidité », *Esprit*, n°2, février 1971, p. 233-244.

Wrona Adeline (2007), « Usages médiatiques du portrait », *Communication & langages*, no 152, juillet 2007, p. 35-40.

Wrona Adeline (2012), *Zola journaliste*, anthologie, présentation, annotation avec publication d'un important inédit, Paris, Flammarion.

Zineb Benrahhal Serghini and Céline Matuszak (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, 32 | 2009, 33-49.

Zola Emile (1888), Préface de *La Morasse*, Paris, Marpon et Flammarion.

Quelques références électroniques complémentaires :

Présentation signée du comité éditorial « À l'épreuve du scandale », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), p. 3-7. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.

ACRIMED (2013), « Romancer pour dénoncer ? ». Entretien avec Jean-Yves Viollier, ancien journaliste au *Canard enchaîné*. http://www.acrimed.org/article4223.html

France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

France Inter, le 17/4/2014, « Comme on nous parle » Pascale Ckark reçoit Claude Angeli et Gérard Davet www.franceinter.fr/player/reecouter?play=883008

France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire», avec le journaliste Jean Lebrun. « *Le Canard enchaîné* ». www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688.

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Le CE et ses "concurrents" Dossiers du Canard, n°132, juillet 2014 31
Figure 2: Les comptes du Canard en 2009, CE 25/8/2010 39
Figure 3: Tirage des quotidiens en 2010 45
Figure 4: Tirage des hebdomadaires en 2010 47
Figure 5: Emissions TV à caractère majoritairement humoristique ou satirique 19 au 25/6/2010 61
Figure 6: Page d'accueil sur Internet, CE 11/8/2014 65
Figure 7: http://lecanardenchaine.fr/, page consultée le 13/3/2014. 76
Figure 8: Iconographie de la page d'accueil d'Internet en 2010 (et encore en 2014) 116
Figure 9: Rubriques du Canard enchaîné 119
Figure 10 : Régularité historique, CE 10/10/1990 et 6/10/2010 123
Figure 11: Régularité discursive. Les dessins de N. Sarkozy 20/1/2010 127
Figure 12 : Répartition des articles politiques, édition du CE 23/6/2010 130
Figure 13: Sarko menace le patron du "Monde" CE 16/6/2010, à la une 135
Figure 14: Un dessin de Moisan représentant le général De Gaulle 141
Figure 15: "Quand l'université nous la sort bonne" Dossiers du CE 7/2014 150
Figure 16: Le petit Noël des députés UMP, CE 29/12/2010 171
Figure 17:Parodie- Les interviews (presque) imaginaires du "Canard"27/01/2010 196
Figure 18: Le Président de la République à la une en 2010 207
Figure 19: Tribunes: le Président à la une en 2010 209
Figure 20: Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom) 210
Figure 21: Redondances- La une du CE 10/3/2010 222
Figure 22: Des paroles et des actes. CE 6/1/2010 229
Figure 23: Processus d'argumentation, un schéma de Charaudeau 241
Figure 24: Petites phrases, schéma d'après Maingueneau 252
Figure 25: Détournement d'une "petite phrase" CE 6/1/2010 254
Figure 26: Dessin de N. Sarkozy, président "bling-bling"CE 15/10/2010 255
Figure 27: Titres des éditoriaux du CE à la une en 2010 275
Figure 28: Grille d'observation de l'éditorial du 24/2/2010 279
Figure 29 : Schéma récapitulatif des dénominations du Président de la république 280
Figure 30: Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial du CE 282
Figure 31: Grille d'observation de l'éditorial. Analyse du contenu du 19/5//2010 284
Figure 32 : Schéma récapitulatif de l'observation de la « communication » dans l'éditorial 287
Figure 33: Gaspillage de l'argent public CE 31/3/2010 297
Figure 34: La vie politique à la une en 2010 298

Figure 35: La vie politique française sous "Sarko" CE 27/1 et 24/3/2010 300
Figure 36: L'actualité économique à la une en 2010 302
Figure 37: Le vocabulaire de la vie politique à la une en 2010 303
Figure 38: L'indépendance de la justice à la une en 2010 304
Figure 39: Les fonctions régaliennes à la une en 2010 305
Figure 40: Construction de la une, le 6/1/2010 307
Figure 41: Jeux d'échos sur la une CE 4/8/2010 308
Figure 42: Dérive sécuritaire à la une CE 4/8/2010 309
Figure 43: Sarko pointe les vainqueurs français de souche CE 4/8/2010 314
Figure 44: La politique de l'immigration à la une en 2010 316
Figure 45:Le mélange des genres CE 30/6/2010, page 3 336
Figure 46 : Décrypter les stratégies de communication politique CE 10/3/2010 339
Figure 47: CE "Carla" 21 et 28/4/2010 348
Figure 48: Bandeau annonçant la preuve 14/10/2010 350
Figure 49: Preuve: L'émission se prépare à l'Elysée 26/5/2010 351
Figure 50: Copie de document 10/6/2010, page 4- Fonctionnaires 351
Figure 51: Copie de document 10/6/2010, page 4 - Expulsions 352
Figure 52: Woerth, forêt de Compiègne: la preuve 9/1/2010 353
Figure 53: A propos du "off", CE 14/4/2010 378
Figure 54: La Boîte aux Images, 6/10 et 10/11/2010 397
Figure 55:Observation du fonctionnement de la presse à la "une" en 2010 398
Figure 56: Sarko coproducteur TV 26/5/2010 400
Figure 57: Manuel du petit interviewé, CE 24/11/2010, page 5 402
Figure 58: 3 brèves de Canard Plus en décembre 29/12, 1/12 et 15/12/2010 404
Figure 59 : Dessins à la une et page 4 du CE 13/1/2010 408
Figure 60: Les interventions métadiscursives du CE en 2010 410
Figure 61:Les journalistes infiltrés CE 7/4/2010 414
Figure 62: Les Plombiers du Canard, CE 5/6/2014 428
Figure 63: Sarko espion, CE 3/11/2010, p. 3 430
Figure 64 : Les Grandes Oreilles surveillent les ordinateurs, CE 24/11/2010, page 4 431
Figure 65: Qui a parlé au Canard ? CE 10/11/2010 p. 3 433
Figure 66: Un Grenelle de la caricature? CE 31/3/2010 467
Figure 67: Bal tragique à France Inter CE 30/6/2010, à la « une » 468
Figure 68: Droit de réponse, CE 22/12/2010, page 7 472
Figure 69:Défense de la satire et de l'information CE 23/6/2010 484

TABLE DES ANNEXES

Les 52 « unes » du *Canard enchaîné* en 2010

+ La maquette des 8 pages (Annexes 53 à 60)

+ 4 articles complémentaires (Annexes 61 à 64)

+ 5 articles sur les « écoutes » (Annexes 65 à 69)

Annexe 1: Une du CE 6/1/2010 524
Annexe 2: Une du CE 13/1/2010 525
Annexe 3: Une du CE 20/1/2010 526
Annexe 4: Une du CE 27/1/2010 527
Annexe 5: Une du CE 3/2/2010 528
Annexe 6: Une du CE 10/2/2010 529
Annexe 7: Une du CE 17/2/2010 530
Annexe 8: Une du CE 24/2/2010 531
Annexe 9: Une du CE 3/3/2010 532
Annexe 10: Une du CE 10/3/2010 533
Annexe 11: Une du CE 17/3/2010 534
Annexe 12: Une du CE 24/3/2010 535
Annexe 13: Une du CE 31/3/2010 536
Annexe 14: Une du CE 7/4/2010 537
Annexe 15: Une du CE 14/4/2010 538
Annexe 16: Une du CE 21/4/2010 539
Annexe 17: Une du CE 28/4/2010 540
Annexe 18: Une du CE 5/5/2010 541
Annexe 19: Une du CE 12/5/2010 542
Annexe 20: Une du CE 19/5/2010 543
Annexe 21: Une du CE 26/5/2010 544
Annexe 22: Une du CE 2/6/2010 545
Annexe 23: Une du CE 9/6/2010 546
Annexe 24: Une du CE 16/6/2010 547
Annexe 25: Une du CE 23/6/2010 548
Annexe 26: Une du CE 30/6/2010 549
Annexe 27: Une du CE 7/7/2010 550
Annexe 28: Une du CE 14/7/2010 551
Annexe 29: Une du CE 21/7/2010 552
Annexe 30: Une du CE 28/7/2010 553
Annexe 31: Une du CE 4/8/2010 554
Annexe 32: Une du CE 11/8/2010 555

Annexe 33: Une du CE 18/8/2010 556
Annexe 34: Une du CE 25/8/2010 557
Annexe 35: Une du CE 1/9/2010 558
Annexe 36: Une du CE 8/9/2010 559
Annexe 37: Une du CE 15/9/2010 560
Annexe 38: Une du CE 22/9/2010 561
Annexe 39: Une du CE 29/9/2010 562
Annexe 40: Une du CE 6/10/2010 563
Annexe 41: Une du CE 14/10/2010 564
Annexe 42: Une du CE 20/10/2010 565
Annexe 43: Une du CE 27/10/2010 566
Annexe 44: Une du CE 3/11/2010 567
Annexe 45: Une du CE 10/11/2010 568
Annexe 46: Une du CE 17/11/2010 569
Annexe 47: Une du CE 24/11/2010 570
Annexe 48: Une du CE 1/12/2010 571
Annexe 49: Une du CE 8/12/2010 572
Annexe 50: Une du CE 15/12/2010 : 573
Annexe 51: Une du CE 22/12/2010 574
Annexe 52: Une du CE 29/12/2010 575
Annexe 53: Page 1 CE 14/4/2010 576
Annexe 54: Page 2 CE 14/4/2010 577
Annexe 55: Page 3 CE 14/4/2010 578
Annexe 56: Page 4 CE 14/4/2010 579
Annexe 57: Page 5 CE 14/4/2010 580
Annexe 58: Page 6 CE 14/4/2010 581
Annexe 59: Page 7 CE 14/4/2010 582
Annexe 60: Page 8 CE 14/4/2010 583
Annexe 61: "Quand l'Université nous la sort bonne" Dossiers du CE juillet 2014 584
Annexe 62: La fin d'un "Monde"? CE 16/6/2010 585
Annexe 63: Les mal logés du gouvernement CE 26/5/2010 586
Annexe 64: Miracle fiscal chez les Bettencourt CE 21/7/2010 587
Annexe 65: « La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon » CE 29/9/2010 588
Annexe 66: « La police a tué la loi sur les écoutes téléphoniques » CE 22/9/2010 589
Annexe 67: « Les Grandes Oreilles Se branchent aussi sur les ordinateurs » CE 24/11/2010 590
Annexe 68: « Loi sur les écoutes en lambeaux » CE 8/12/2010 591
Annexe 69: « Qui a parlé au Canard ? » + Loi sur les écoutes CE 10/11/20 592

ANNEXES

DOCUMENT : le trucage de Bachelot sur les commandes de vaccins annulées P. 3

Ces grands patrons qui ont liquidé leurs stock-options à la veille de Noël P. 3

Le Conseil constitutionnel spécialiste en...

Le Canard enchaîné

... tacle carbone

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4654 – 6 janvier 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / P.-L. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,80 £

Premier grand spectacle de l'année : Roselyne triomphe dans "Les monologues du vaccin"

LES SOLDES

Seguela se moque du petit Nicolas

C'EST passé totalement inaperçu, mais il s'est encore bien lâché. l'ami Jacques Seguela. Encore plus fort qu'avec la Rolex ! Invité du « News Show » sur Canal Plus (28/12), le fils de pub s'est fendu d'une nouvelle sortie qui devrait enchanter qui vous savez. Voilà le topo : dans le cadre d'une rétro 2009, l'animateur de l'émission, Bruce Toussaint, rediffuse les images d'Obama improvisant quelques pas de salsa avec la bomba latina Thalia, lors d'une soirée de gala au mois d'octobre dernier. Seguela réagit aussi sec : « **La classe pour le Président, quand même, il a tout, il a tout !** » Un savoureux dialogue s'installe ensuite à l'antenne.

L'un des invités demande à Seguela si Sarko, lui, aurait été capable de se lancer comme Obama dans une danse improvisée en direct à la télé.

Seguela : « **Oui. Mais je ne sais pas s'il aurait eu le même déhanché, parce que ça, c'est inné.** »

Bruce Toussaint : « **Ça dépend, si c'est Didier Barbelivien qui lui avait proposé de venir danser avec lui !** » (rires).

Seguela, très amusé : « **Surtout si ça avait été Mimie Mathy !** »

Bruce Toussaint : « **Ah bon, pourquoi ?** »

Seguela, insistant lourdement : « **Surtout si ça avait été Mimie Mathy qui l'invitait...** » Et le même d'ajouter une phrase qui ce perd dans le brouhaha des rires, et se termine par le mot qui tue : « **tatonnettes** »

Holà, quelle fougue, quelle hardiesse ! Il a le sens de l'humour présidentiel, le Seguela. Et le goût du risque, décidément : sa plaisanterie pourrait coûter au vice-président d'Euro RSCG et employé de Vincent Bolloré, qui travaille tant avec l'équipe Sarko, un peu plus cher qu'une montre de luxe. Tout cela va mal finir.

Dura Rolex, sed Rolex !

Comme un coup de vœux

EN vœux-tu, en voilà ! Sarko présente ses vœux à tout-va. Un jour à ses chers compatriotes, un autre à ses chers ministres. Le lendemain, à Cholet, aux « forces économiques » et plus au monde de la culture avant les vœux aux « forces armées » dans le Morbihan. Joignant le votif au votant dans la perspective des régionales, qui s'annoncent peu festives, il profite du marathon des vœux pour faire campagne en passant.

Ne bousculez pas, il y aura des vœux pour tout le monde (sauf pour la presse, qui n'a pas l'omerta). Notre omniprésident, qui commence l'année aux trémonts de sa cote de confiance et de popularité, est des plus affectueux. Promis-juré, « *2010 sera l'année où nous redonnerons un sens au beau mot "fraternité"* ». Une bonne nouvelle pour les victimes des discours racistes et haineux engendrés par les dérapages de son débat électoraliste sur l'identité nationale, qui commence à lui coller aux semelles. Mieux, le même fait un rêve en forme de vœu : « *Respectons-nous les uns les autres, évitons les mots et les attitudes qui blessent. Soyons capables de débattre sans nous déchirer, sans nous insulter, sans nous désunir.* » Voilà qui ira droit au cœur des « *pov' cons* » invités à « *se casser* », des « *coupables* » promis aux « *crocs de boucher* », des « *nuls* » et des « *incompétents* » de son entourage. Ou encore des « *connards* » du Conseil constitutionnel qui lui ont gâché ses vacances au Maroc en retoquant sa taxe carbone. Désormais, Sarko est amour, et [illegible] « *ceux qui sèment [illegible] aux et demi vont moissonner leurs fruits* », sera paix et fraternité. L'homme qui faisait injonction à ses ministres d'avoir, dans le débat sur l'identité nationale, la légèreté du « *gros rouge qui tache* » ne veut plus pour 2010 que du miel, dans de l'eau tiède !

Mais, attention, notre grand rassembleur omnifraternel n'est pas devenu un ramollo du volontarisme : « *Je ne suis pas un homme qui renonce à la première difficulté.* » Il tient à sa taxe carbone, car « *taxer la pollution et exonérer le travail est un enjeu majeur* ». Il va aussi « *faire reculer le chômage et l'exclusion* », bien que l'un et l'autre ne cessent d'augmenter, mais encore « *réduire nos dépenses courantes* », « *consolider notre système de retraite* » et « *protéger davantage nos libertés* ». Que demande le peuple ?

Nous voilà aimés, choyés et même surprotégés. En attestent les milliards dépensés pour nous vacciner contre la grippe A que nous avons dédaignée et que la valeureuse Roselyne Bachelot est [illegible] solder. Avec tant d'amour et d'attentions, on se demande bien pourquoi des irrespectueux infligent à notre omniprésident des camouflets, des mal-aimants lui plombent les sondages et des ingrats lui laissent des vaccins sur les bras. Ce n'est vraiment pas très fraternel. A moins que, au bout de deux ans et demi de vœux non exaucés, de promesses électorales non tenues et de discours variant au gré du vent, tous ceux-là et quelques autres ne commencent simplement à voir un peu trop les grosses ficelles d'une com' déjà usée.

Erik Emptaz

L'HYPERPRÉSIDENCE EN 2010

La noix d'honneur

EPINGLÉE au revers du veston de la ministre de l'Enseignement supérieur et tête candidate UMP aux régionales en Ile-de-France, Valérie Pécresse, qui, la main sur le cœur et le cœur bien accroché, fait cette forte promesse (« Le Parisien », 5/1) :

« **Si je suis élue présidente de la Région, on me verra dans les gares pour vérifier si les trains sont à l'heure, si c'est propre.** »

Et même pour conduire les RER les jours de grève.

VACCINS CONTRE LA GRIPPE A : SOLDES D'HIVER

Tout va de mieux en mieux

DE même que d'éminents soviétologues se sont penchés sur la langue de bois marxiste-léniniste, montrant que les incrévables formules rituelles de la « Pravda » sur « **l'irrésistible marche en avant des forces démocratiques et populaires** » et « **les grands progrès accomplis chaque jour** » ne servaient qu'à cacher le lent effondrement du système soviétique, un jour des chercheurs se passionneront pour la langue de bois inventée à Sarkoland, dont le but est similaire : enfumer le populo.

Exemple : la suppression de la très mal ficelée taxe carbone par le Conseil constitutionnel. Aussi sec, dans les colonnes du « Figaro », cet échec est transformé en victoire.

Sarkozy « **refuse de baisser les bras** ». Traduire : il est sonné.

Il a « **décidé de faire front** » : il faut sauver les meubles.

« **Il a répété qu'il ne "lâcherai(t) rien"** » : va falloir faire des concessions.

« **Il a décroché son téléphone et chargé Jean-Louis Borloo et la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, de reprendre son message** : "Ecoute, **Jean-Louis, c'est parce que c'est difficile qu'on est là.**" » Traduction : je me serais bien passé de ce merdier.

Borloo se dit « **serein** » : panique à bord.

Et c'est pareil sur tous les sujets. Les 1 137 voitures brûlées la nuit du réveillon, malgré la mobilisation exceptionnelle de la police ? Hortefeux assure : « **Aucun incident important n'a été constaté.** » Et l'UMP ne manque pas de saluer « **l'efficacité des forces de l'ordre** ».

Pour le seizième mois consécutif, le chômage augmente (mais un peu moins que prévu) ? La ministre des caisses vides Christine Lagarde voit dans cette « **hausse contenue** » une « **nouvelle encourageante** ».

Le Grand Débat sur l'Identité Nationale se transforme en Grand Débullage Puant Digne du Front National ? Le ministre Besson y voit « **un immense succès populaire** ».

Et cartera.

Les chercheurs de demain en langue de bois sarkozyste ne manqueront pas de pain sur la planche !

J.-L. P.

Pour enterrer joyeusement 2009...

le journal de Carla B.

BONNE ANNÉE à vous tous et à moi-même ! Que me souhaite-je ? Reprenant les vœux de Mon Mari, je dirais que « *je ne suis pas une femme qui renonce à la première difficulté* ». Oui, en 2010, je vais essayer de le calmer, même si son agenda de janvier est furieusement carbonique. Il a décidé de souhaiter la bonne année à la terre entière : d'abord à Cholet (pourquoi Cholet ?), ensuite à Vannes, puis à l'île de la Réunion puis à Mayotte. C'est bien la peine de répéter : « *Carla m'agace.* » Qu'est-ce que ce serait si je le stimulais ! Il présenterait ses vœux aux manchots de terre Adélie ?

•

Cette année 2010 verra au moins un heureux événement à l'Elysée : Chouchou sera papy pour la première fois, grâce aux œuvres du « Prince Jean », comme le surnommait méchamment nos ennemis. « *Je nommerai ce petit-fils à l'Epad dès que possible* », rugit Chouchou. Je l'incite à la patience et à la procrastination : « *Attends au moins que le petit ait fait ses dents.* »

•

Son autre fils Pierre-le-rappeur a la baraka. En vacances au Brésil, il échappe de justesse à une coulée de boue meurtrière. « *De la boue ? On veut salir ma famille* », s'énerve Chouchou. Moi, je m'inquiète. La presse révèle que Pierre Sarkozy était en vacances dans la villa d'Ivo Pitanguy, célébrissime médecin des stars, spécialiste dans la chirurgie esthétique, « *dont une des patientes n'est autre que la première dame de France Carla Bruni-Sarkozy* » (dixit « Le Point »). Et voilà tous mes lifting et travaux de réfection étalés sur la place publique ! Je crains la réaction des Français : ils ont reproché à Marie-Antoinette le sang autrichien qui coulait dans ses veines, ils pourraient bien m'accuser d'avoir du silicone brésilien dans les bajoues.

•

J'apprends que le point G n'existe pas (*voir page 8*). C'est du moins l'avis de chercheurs anglais, pour qui le déclencheur du plaisir féminin serait pur fantasme. Ma fondation doit-elle se saisir de ce problème ? Chouchou est catégorique : « *C'est un sujet de société qui intéresse tout le monde. Je vais confier une mission à Doc Gynéco.* »

•

En 2010, Sigmund Freud tombe dans le domaine public et on célèbre Albert Camus, mort il y a cinquante ans sur la nationale 6, dans une Facel-Vega. Chouchou s'est fait un gros programme de lectures : « *J'ai été élu pour m'attaquer aux sujets difficiles* », a-t-il annoncé lors de ses vœux télévisés. Une question le tenaille, qu'il me téléphone de Cholet : « *Pourquoi en Facel-Vega ?* »

Carla B.

SARKO, UN HOMME QUI NE RENONCE PAS À LA PREMIÈRE DIFFICULTÉ

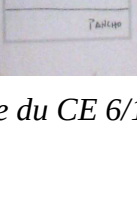

Le mur du çon

FRANCHI au ras de la ligne bleue des Vosges par Nadine Morano, venue parler de l'identité nationale à Charmes, patrie de l'écrivain ultronationaliste Maurice Barrès. Un choix judicieux ? Cette question a rendu furieuse la secrétaire d'Etat à la Famille (« Vosges Matin », 15/12) :

« **Demain, si je vais à Vichy, vous allez me parler de Pétain... Je n'ai pas à me justifier pour venir à Charmes... C'est comme si on disait "L'édit de Nantes a été signé à Versailles. Il a créé la guerre entre catholiques et protestants. On ne vient plus à Versailles.**" »

Primo, l'édit de Nantes, comme son nom l'indique, a été signé à Nantes (par le roi Henri IV). Secundo, il a « créé » non pas la guerre mais la paix entre catholiques et protestants. Deux erreurs historiques en une phrase... Comme a dû Morano au cours du même débat, « il n'y a pas de tabou ». Seulement quelques lacunes...

Annexe 1: Une du CE 6/1/2010

Les dernières colères de Philippe Séguin

P. 2

Taxes locales : les élus découvrent de nouvelles bombes dans la réforme

P. 3

Eric Besson invité sur France 2 avec Marine Le Pen...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... à l'occasion de la quinzaine du blanc ?

99e ANNEE – N° 4655 – 13 janvier 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,80 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,69 £

La droite agite le voile en tous sens

Cette histoire de burqa, qu'est-ce que ça cache ?

LA FRANCE VA TESTER LES SCANNERS CORPORELS

"Les Echos" punis par le Crédit mutuel

LA direction du Crédit mutuel, banque coopérative et premier éditeur de presse régionale, propriétaire de journaux comme « Le Progrès », « Le Dauphiné libéré » ou « L'Alsace », a la rancune tenace.

Le 6 mai dernier, un article des « Echos » couronnait Michel Lucas, directeur général du Crédit mutuel, **« dirigeant de banque le mieux payé de France »**. Petite erreur. Le quotidien économique s'était un peu emmêlé la calculette, gratifiant le patron de 1 305 008 euros annuels alors que le pauvre a l'enargent qu'à 1 105 008 euros. « Les Echos » publient donc un rectificatif dès le lendemain. Fin de l'histoire ? Non.

Au pied, « Les Echos » ! Au piquet, le journal qui ose dévoiler le salaire d'un dirigeant, et avec une erreur, en plus ! On va voir qui commande ici. En représailles, la banque a décidé de résilier ses 1 200 abonnements au quotidien économique, soit près de 2 % de ses abonnés. Et le Crédit mutuel-CIC, premier annonceur du journal, lui a brusquement retiré sa publicité.

Au Crédit mutuel-CIC, pas de commentaires, à part cette boutade : **« Même si vous me passez sur le corps, je ne dirai rien. »** A la direction des « Echos », idem. Le journal ne souhaite pas rendre publique une affaire privée.

Racheter des journaux en grande difficulté d'une main, punir un titre en le fragilisant de l'autre, les petits journalistes vont apprendre à connaître **« la banque à qui parler »**.

S. Ch.

Le pape protège les "êtres humains"

RENDONS grâce à Benoît XVI et à sa stupéfiante découverte, dévoilée, le 10 janvier, à la prière du dimanche : **« L'immigré est un être humain à respecter ! »** Une fois de plus, ce Très Saint-Père a trouvé des mots à la hauteur de la situation : ces scènes de chasse à l'homme qui se sont déroulées, la semaine passée, en Calabre, dans la patrie du Vatican. Une horde sauvage – italienne et catholique – a fondu sur les Africains vivant là, dans des abris de fortune, payés 1 euro le cageot de fruits ramassés. Pour leur peine, ils ont été attaqués à coups de pierre, de fusil de chasse, rossés de coups, menacés d'être brûlés à l'essence. Bilan : au moins 30 blessés. **« Certains n'ont eu la vie sauve que grâce à la police »**, raconte « Le Monde », et ceux qui tiennent encore debout ont fui les lieux, par centaines. Pour parfaire ces images, sorties des plus belles années Ku Klux Klan, des bulldozers ont, ensuite, effacé toute trace de leur présence. On soupçonne la N'drangheta, la mafia calabraise, d'avoir tiré les premiers coups de feu sur les Africains, le 7 janvier, déclenchant une manifestation de protestation, suivie de ces ratonnades.

Grâce à Dieu, donc, il y a l'indignation du pape, avec ses mots forts. Sûr et certain, ses oeuvres si pieuses en tremblent déjà. Et, élevés au grade envié d'« **êtres humains à respecter** », les Africains lynchés y trouveront une immense consolation. D'autant que l'Europe reste muette et que, dans les écoles, Berlusconi compte les enfants d'immigrés pour en réduire le nombre…

BANQUE À TOUT-VA

LES hypocrites ou les inquiets qui, l'an dernier, avaient souhaité à leur banquier une bonne année et une bonne santé ont été exaucés au-delà de leurs espérances. Les banques, responsables de la crise, ont atteint des sommets de profits. Les bonus caracolent à nouveau et les banquiers ne manquent ni d'air ni de liquidités.

Eux qui, au fond du gouffre qu'ils avaient creusé et au plus fort de la crise, juraient, en se faisant renflouer aux frais du contribuable, que plus rien ne serait jamais comme avant n'ont rien fait d'autre que de s'employer à renouer avec les funestes pratiques du passé.

Plutôt que d'assurer leurs arrières et de financer l'économie réelle, les banques profitent de pouvoir emprunter à des taux très bas pour se lancer de nouveau dans des placements à haut risque comme au bon temps d'avant la crise. Au point qu'elles viennent de subir un rappel à la prudence, sinon à l'ordre, de Jean-Claude Trichet, qui, au nom des banques centrales, leur a demandé *« par tous les moyens appropriés »* de calmer le jeu sur les bonus, d'améliorer *« très significativement »* la gestion des risques et de financer l'économie. Obama lui-même s'emporte : *« Cette saison des gros bonus va offenser le peuple américain, elle m'offense, moi ! »*

Face à Wall Street, où les grandes banques américaines s'empressent de rembourser l'Etat pour reprendre au plus vite les pratiques du passé et les bonus faramineux, le président américain menace de les taxer. Chez nous, au pays dont l'immense omniprésident a, comme on le sait, réinventé le capitalisme mondial, c'est déjà fait. La ministre de l'Economie et des Finances, Christine Lagarde, annonce qu'elle va *« frapper fort »*, mais elle explique, d'un autre côté, qu'elle jugera sur pièces de la *« modération »* dont feront preuve les banques. Du coup, les banques ont évidemment une peur assez « modérée » de la taxation. Et les grands mots et les belles résolutions du G20 n'ont que de bien petits effets, qui, à la moindre embellie des comptes, fût-elle très passagère, ont volé en éclats. Quand les taux repartiront à la hausse plus fort que les bonus, le réveil risque d'être brutal pour les banques qui se seront lancées sur des actifs risqués au détriment de la solidité de leurs comptes et de leurs liquidités. Mais les nôtres, en attendant, n'oublient pas d'augmenter les tarifs de leurs services et de leurs produits, pourtant déjà considérés et pointés du doigt comme les plus élevés d'Europe. D'un établissement à l'autre, certains services augmentent jusqu'à 35 %. Et même changer de banque si on n'est pas satisfait de la sienne peut coûter cher en frais de transfert. En revanche, les mêmes banquiers ont une tendance nouvelle et marquée à se séparer de leurs clients trop prudents, qui hésitent à emprunter ou à investir dans leurs produits, et de ce fait ne leur rapportent pas assez d'argent. On ne « refonde » pas le capitalisme mondial avec des timorés.

Erik Emptaz

LES IRRÉDUCTIBLES

La noix d'honneur

ACCROCHÉE au sac de Bernadette Chirac, qui ne souffre pas de voir son Jacquot de nouveau convoqué devant le juge pour ses affaires d'emplois fictifs :

« **Cela me fait très mal**, a tempêté Bernie sur RTL (9/1). **Un président de la République qui a été élu par tous les Français pour cinq ans doit être protégé.** »

La protection rapprochée d'une épouse ne suffit pas ?

SÉGUIN, UN CARACTÈRE...

Nanterrement de première classe pour Courroye

FINALEMENT, trop, c'était trop. Sarko, qui jurait encore il y a peu qu'il passerait outre les jérémiades du monde judiciaire et nommerait son ami Philippe Courroye procureur de la République à Paris, a mis les pouces. Discrètement, l'Elysée avait, auparavant, demandé au Conseil supérieur de la magistrature si une majorité pouvait se dégager pour rendre un avis favorable. Réponse : non. Après les dernières facéties du proc' de Nanterre, et sa demande de sanction contre une juge qui avait eu le culot de cribler son parquet, la cote de Courroye s'est effondrée.

Sarko pouvait encore risquer un passage en force, l'avis du Conseil n'étant que consultatif. Mais ses conseillers ont réussi à l'en dissuader. Après l'épisode du fiston, bombardé à l'Epad, après la nomination de Proglio, avec ses deux casquettes, Veolia et EDF, un nouveau fait du prince aurait commencé à charger la barque. Courroye était d'ailleurs attendu au Palais de Justice de Paris sous le sobriquet de **« Procureur du Roy »**. Il reste, pour l'heure, à Nanterre, avec une consolation : il dépend de la cour d'appel de Versailles.

Du coup, le mouvement des chaises musicales prévu dans la juridiction parisienne est bouleversé. Au lieu de Jean-Claude Marin, qui reste procureur, François Falletti est nommé procureur général. Une promotion méritée pour un magistrat aux convictions bien assises. Dans un ouvrage sur la procédure pénale, paru en 2001, il dénonçait le laxisme de la justice : « **En raison d'une humanisation rampante, le droit pénal a été progressivement délesté de ses mesures les plus coercitives (tortures, bagne et peine de mort).** » Et, plus loin, il précise sa pensée : « **L'alternance de mai 81 sonne le glas de la fermeté** (…). **Dès l'été, plus de 6 000 détenus sont libérés** (…). **La Cour de sûreté de l'Etat est supprimée. Puis vient l'abolition de la peine de mort.** » Et cet humaniste de résumer le désastre : « **En bref, la répression traditionnelle baisse la garde.** »

Ah, nostalgie, quand tu nous tiens…

le journal de Carla B.

OBSÈQUES solennelles et quasi nationales d'un « ami » de Mon Mari. Un ami qui ne nous voulait pas que du bien, ce M. Séguin ! Il pensait que présider la Cour des comptes l'autorisait à vérifier les comptes de la Cour.

*

Je rappelle à Chouchou que son grand et gros ami lui a tout de même cherché des poux sur les frais de fonctionnement de l'Elysée et sur les sondages maison, et qu'il ne méritait peut-être pas, pour cela, tous ces honneurs et ce grand tralala. Histoire de faire des économies, Mon Mari aurait pu faire celle de ce discours si rupteux que lui a rédigé Guaino.

*

« Nous étions habitués à la voix, à les éclats de rire, à tes cris de colère, à ton regard, à ton sourire. » Pas moi. Mais je ne suis pas habituée non plus à ce que Mon Mari me prenne par la main depuis le début de la cérémonie jusqu'à la fin. Peut-être a-t-il peur de trébucher avec ses talons sur les pavés.

*

Mais, engoncé dans son pardessus noir, Nic', qui me tient toujours la main comme si j'étais Hélène Rohr et lui Mitterrand, m'explique qu'il ne pouvait pas faire moins. Que Guaino était un copain de Séguin et que, de toute façon, ce genre de cérémonie, c'est « faux cul et compagnie ». La preuve, on voit même dans la chapelle Chirac et Giscard côte à côte. Il y a aussi Raffarin, Juppé, Pasqua, Toubon et même Tiberi. Je me concentre sur le Brushing de Bernie Chirac. Penser à lui demander l'adresse de son coiffeur pour l'éviter.

*

Quand les militaires entament « La Marseillaise » à cappella, je me dis que je pourrais peut-être enregistrer une version personnelle pour le prochain album de David Bowie, qui, en mai prochain, m'a invitée dans le cadre d'une opération de bienfaisance à participer à un enregistrement à Los Angeles avec lui. Chouchou me dit qu'il est contre les délocalisations et que je ferais mieux de chanter avec Barbelivien.

*

D'un enterrement l'autre, on nous informe de la mort d'Eric Rohmer. Nic' me dit que son ami Clavier doit être très affecté. Je lui demande pourquoi car, à ma connaissance, Clavier n'a jamais tourné avec Rohmer. *« Mais si, dans un film en armure… »*, insiste-t-il. Je m'aperçois qu'il a confondu « Les visiteurs » et « Perceval le Gallois ». Penser à demander les DVD.

Carla B.

Aubry course Besson

LES socialistes sont de retour ! Trente ans après, ils ressortent la 80e des 110 propositions du candidat… Mitterrand. Martine Aubry l'a annoncé, le 12 janvier au matin : le PS va déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales. Quelle audace !

Le parti de la rue de Solférino entend ainsi contrer le ministre de l'Immigration, qui, la semaine dernière, à l'occasion de la sortie de son livre, a prôné la participation des étrangers aux élections locales…

Cours, camarade socialiste, Besson est devant toi !

M 00708 - 4655 - F: 1,20 €

Annexe 2: Une du CE 13/1/2010

La révolte du monde judiciaire gagne même la Cour de cass'

P. 3

Comment l'Intérieur "tient" les syndicats de policiers

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... automan !"

90e ANNÉE – N° 4656 – 20 janvier 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,90 £

Après la catastrophe en Haïti Mieux vaut éviter les mauvais calembours et tout le tremblement

CARLOS GHOSN MAINTIENT LA DÉLOCALISATION PARTIELLE DE LA CLIO

Otages ô défouloir

SURTOUT ne pas diffuser les propos désagréables de Claude Guéant sur les journalistes de France 3 enlevés en Afghanistan. C'est le choix courageux qu'avait fait France Télévisions. Dimanche (17/1), à peine le Mazarin de l'Elysée venait-il de causer sur Europe 1 que la consigne a été passée pour le « 19/20 » et le « Soir 3 » : prière de ne rien nier que la phrase de Guéant confirmant que les otages « **sont en vie** », autrement dit les bonnes nouvelles. Mais interdiction de montrer le reste de l'interview, à savoir les accusations élyséennes sur leur « **imprudence coupable** », « **les risques qu'ils font courir à nos forces armées** », « **le scoop recherché à tout prix** », etc.

Un haut responsable de France 3 l'a dit tout net à ses troupes en réunion : « **La direction ne souhaite pas polémiquer avec l'Elysée.** » Magnifique leçon de journalisme. A l'arrivée, la rédaction de France 3 n'a pas suivi le mot d'ordre. On ne peut décidément pas faire confiance à ces gauchistes. France 2, en revanche, a fait tout bien comme il fallait : une simple brève, deux jours plus tard (19/1), sur la sortie de Guéant. Félicitations. Quant au pédégé du groupe, Patrick de Carolis, si prompt à pondre une lettre d'indignation dans la consternante affaire Peillon, il se montre exemplaire dans celle-ci : il ne pipe mot.

Bien entendu, ce silence, c'est dans l'intérêt des otages. Il faut les protéger, surtout ne pas bouger ! Ce sont les propres consignes de l'Elysée : plus on cause, plus on les met en danger, plus les ravisseurs font monter les enchères. Notre flamboyant ministre de la Défense, Hervé Morin, le martelait encore il y a quinze jours (« Le Parisien », 3/1) : « **Moins on en parle, mieux c'est pour leur sécurité !** »

Seulement voilà : c'est justement l'Elysée qui en parle. Sarko a lancé les hostilités en Conseil des ministres (« Le Canard », 13/1). Son fidèle Guéant en remet une couche, et publiquement. Alors quoi, la présidence joue avec la santé des deux confrères de France 3 ? On sait qu'elle aime faire passer les journalistes pour des irresponsables, mais tout de même. Et elle veut aussi que cette histoire nous coûte un max ? « **Quelques jours seulement après leur disparition, on l'évaluait déjà à un million d'euros** », s'est indigné Guéant. Vous réalisez : c'est le prix dépensé par la justice, à grands coups de descentes policières et de tests ADN, pour retrouver le doux fada qui envoyait des lettres de menaces farfelues à Sarko. Sans parler du nombre de Rolex que ça peut représenter !

C. N.

C'est trop !

COMMENT joindre l'utile à l'humanitaire ? La généreuse ville d'Etampes vient d'envoyer à Port-au-Prince 150 000 masques stockés depuis l'été en prévision de l'épidémie de grippe A. La ville devrait aussi envoyer des vaccins, ça ne se mange pas mais ça se revend bien.

M 00708 4656 F: 1,20 €

JUPPÉ REFUSE DE SUCCÉDER À SÉGUIN À LA COUR DES COMPTES

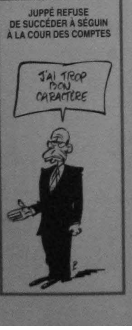

ÉTAT DE CHOC ET CHOCS D'ÉTATS

LA communication sert à tout, même dans les pires situations, mais il arrive qu'elle ne suffise pas, que les mots soient bousculés par les faits. Et c'est ce qui arrive à notre omniprésident, dont les grandes déclarations au lendemain du terrible séisme haïtien n'ont guère eu d'effets assortis, ni sur le terrain ni ici.

Lui qui, dans un bel élan de volontarisme compassionnel, déclarait vouloir partir pour Port-au-Prince et se targuait de réunir promptement un sommet international pour la reconstruction d'Haïti, qu'il se voyait sauver et refonder comme le capitalisme mondial, s'est vu ramené à la hauteur de l'importance que la France accordait jusqu'ici à l'ex-perle des Antilles, c'est-à-dire à peu de chose. Bien que l'île soit francophone et que les deux tiers de son budget proviennent de l'aide internationale, nous n'en faisions pas grand cas. Moins que d'autres ! Obama vient ainsi d'appeler le président brésilien Lula pour lui proposer, en collaboration avec les Etats-Unis et le Canada, *d'« assumer le leadership de la coordination des donateurs avec d'autres intéressés »*. Il a sèchement oublié d'appeler son immense ami Sarkozy, relégué au rang des *« autres intéressés »*, lui préférant son homologue et copain brésilien, *« principal partenaire »* des Etats-Unis avec le Canada en matière de coopération avec Haïti. Le Brésil exerce le commandement militaire de la mission des Nations unies à Haïti et y a envoyé 1 300 militaires alors que l'Europe entière parle encore d'en *« mobiliser 150 »*.

Bien sûr, dans le chaos de cette île tracassée où l'on ne compte plus les milliers de morts qui pourrissent dans les rues, et où l'aide internationale, si elle arrive en masse du monde entier, peine encore à être distribuée aux intéressés, cette guéguerre pour la maîtrise des opérations semble aussi dérisoire que déplacée. Mais, alors que Sarko expliquait encore ce qu'il allait faire, Obama, plus près il est vrai, mais plus prompt, avait déjà envoyé 10 000 soldats, un porte-avions, un navire-hôpital, 100 millions de dollars et pris le contrôle de l'unique aéroport.

Et alors que Besson claironnait, comme s'il faisait le sacrifice de sa vie, *« avoir donné instruction à ses sources de suspendre immédiatement toutes les procédures de reconduite dans leur pays d'origine de ressortissants haïtiens en situation irrégulière »*, Monsieur est trop bon ! Obama, quant à lui, favorisait l'entrée des Haïtiens ayant de la famille aux Etats-Unis. Deux poids, deux démesures !

Pour autant, l'aide française n'est évidemment pas insignifiante. Quant à la promptitude américaine, elle n'a pas que des motivations humanitaires. Certaines sont plus prosaïques. Au moment où le Prix Nobel de la paix est empêtré dans des conflits en Afghanistan et en Irak, tout en menaçant le Yémen et l'Iran, une image de premier sauveteur et constructeur d'Haïti (dont plus de 600 000 ressortissants vivent aux Etats-Unis) n'est pas pour lui nuire. Il faut aussi se souvenir que la dernière fois que les Etats-Unis ont envoyé des GI's à Haïti (deux fois plus) pour *« restaurer la démocratie »*, c'était pour y réinstaller le président Aristide. Un ex-abbé qui a grandement contribué à la déshérence du pays, gangrené par la corruption et l'insécurité. Entre les multiples promesses et les grandes déclarations, on peut rêver, cette fois, que la concurrence effrénée des *« leaders de la coordination »* et des *« autres intéressés »* engendre une véritable reconstruction et ne se cantonne pas à de belles résolutions oubliées dans six mois et à une nuable guerre de communication.

Erik Emptaz

Le mur du con

LÉZARDÉ, mais tranchi au plus haut des cieux, en Guyane, par le très touché prêtre haïtien Jude Momponi, qui a expliqué sur RFO Guyane (13/1), au lendemain du séisme :

« **Imaginons un peu si c'était arrivé, par exemple, à 5 heures du matin, les résultats seraient plus catastrophiques. Dans tout ça, on voit malgré tout la main de Dieu. Dieu a vraiment un amour spécial pour ce peuple.** »

Très spécial en effet, tranchant même !

HÉGÉMONIE AMÉRICAINE À HAÏTI : ÇA S'ARRANGE !

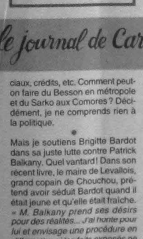

le journal de Carla B.

QUOI QU'ON en dise, j'ai pris un coup de vieille. Me voici grand-mère par alliance ! Jean Sarkozy papa ! Dès la nouvelle connue, les ministres font la queue pour complimenter Chouchou. Comme si c'était lui qui avait accouché ! Tout juste si Fillon ne sonne pas les cloches de Notre-Dame en l'honneur du petit Solal. Je donne mes instructions : surtout pas de « *papy* » ou de « *papounet* » pour le Président. Quant au prénom Solal, je constate que ma politique de civilisation pénètre la famille Sarkozy, où chacun fient d'avoir lu le pavé d'Albert Cohen. Tant mieux ! Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on m'appelle « Belle du Seigneur » au lieu de « mamie Carla » :

*

« *J'ai changé, je me calme, je suis grand-père...* », voilà ce qu'on ne risque pas d'entendre. Plus supersonique que jamais, Chouchou file présenter ses vœux à l'océan Indien. Je l'admire. Il lui suffit de quatre heures d'escale à Mayotte et à peine plus à la Réunion pour promettre nationalité, minima sociaux, crédits, etc. Comment peut-on faire du Besson en métropole et du Sarko aux Comores ? Décidément, je ne comprends rien à la politique.

*

Mais je soutiens Brigitte Bardot dans sa juste lutte contre Patrick Balkany. Quel vantard ! Dans son récent livre, le maire de Levallois, grand copain de Chouchou, prétend avoir séduit Bardot quand il était jeune et qu'elle était fraîche. « *M. Balkany prend ses désirs pour des réalités... J'ai honte pour lui et envisage une procédure en diffamation si les faits exposés ne sont pas immédiatement démentis par l'intéressé* », fulmine Brigitte, sans aller jusqu'à demander sa castration. Pour ma part, je continuerai d'éviter Balkany, de peur que dans son prochain livre il ne prétende m'avoir séduite quand je n'étais pas grand-mère.

*

En Italie, tout le monde dit du mal de moi sauf le romancier Aldo Busi, qui confie à « La Repubblica » : « *Carla Bruni conquiert le vrai pouvoir. En elle je vois la capacité, aujourd'hui en voie d'extinction, d'être viril.* » Ce Busi est connu pour ses provocations, mais j'accepte le compliment. En plus d'être première dame de France, pourquoi pas premier mec, en attendant que Chouchou mûrisse ?

*

Au secours ! Mon beau-père Pal Sarkozy revient avec sa galerie de portraits kitsch, des croûtes pleines de femmes nues, qu'il exposera au mois d'avril à l'Espace Cardin. A 82 ans, ce sémillant Beau-Papa s'agite toujours du pinceau.

*

Vous avez de la chance : dans les médias, la fin de janvier sera plus sarkozyenne que jamais. Le 25 Chouchou occupera TF1, tandis que le 30 RTL me fera commenter l'actualité pendant deux heures. Je serai très claire : pas question de jouer les baby-sitters et les « Belles du Senior » ! Garder le petit Solal le soir ou le week-end ? Il y a des ministres pour ça !

Carla B.

LA CONCURRENCE FAIT RAGE POUR AIDER HAÏTI

La Clio fait beaucoup de fumée

AH, mais ça, on allait voir ce qu'on allait voir ! Ce Carlos Ghosn, pédégé de Renault, il allait entendre parler du pays ! D'ailleurs Sarkozy l'avait carrément fait revenir fissa du Japon et « **convoqué** » à grand tapage à l'Elysée. A deux mois des élections régionales, apprendre par la presse que la production de la Clio IV pourrait être délocalisée en Turquie, y a des limites ! Surtout quand on sait que l'Etat est encore actionnaire à 15 %, et qu'il a deux sièges au conseil d'administration... et qu'en plein krach il a sauvé le constructeur de bagnoles en lui prêtant pas moins de 3 milliards d'euros...

Le Président a donc publiquement tapé du poing sur la table, fait monter en neige la polémique toute une semaine, puis reçu Carlos Ghosn, samedi dernier.

Et rien n'a changé.

Ghosn lui a certes dit que toute la production de la Clio IV ne serait pas délocalisée en Turquie... mais elle le sera quand même en partie. Dans quelle proportion ? Eh bien, on ne sait pas encore. « **Parler aujourd'hui de volume n'est pas très réaliste** », a dit, tranquillos, le pédégé. Mais, a-t-il assuré, ne vous inquiétez pas, on ne va pas fermer l'usine de Flins. Certes. La Twingo est déjà entièrement produite en Slovénie. Renault fabrique déjà les trois quarts de ses bagnoles à l'étranger. Et n'investit quasiment plus en France : la nouvelle usine Renault actuellement en construction, c'est au Maroc qu'elle se trouve. Là où on peut payer les ouvriers au lance-pierres. Garder Flins, c'est bien le minimum...

Bref, cette rencontre au sommet n'a même pas accouché d'un carburateur. Ce qui n'a pas empêché le ministre de l'Industrie naufragée, Christian Estrosi, de clamer sa joie : « **C'est une date historique !** » Et « Le Figaro » de triompher en une : « **L'Etat renforce son contrôle sur Renault** » ! Sous prétexte que Ghosn a promis de créer un « **comité stratégique** » où l'Etat actionnaire aura le droit d'avoir un strapontin.

Du moment qu'ils sont contents d'eux...

J.-L. P.

Et c'est nous qui Peillon les pots cassés !

RÉUNIR les sympathiques Eric Besson et Marine Le Pen pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'être français ? », à 20 h 30, sur France 2 : riche idée d'Arlette Chabot. La patronne de l'info relevait un beau défi : faire passer le ministre UMP, spécialiste de la chasse aux sans-papiers et des charters vers l'Afghanistan, pour un grand modéré à côté du leader d'extrême droite. Et c'est exactement ce qui s'est passé. Merci le service public.

Pourtant, elle s'en sort bien, Arlette. Elle peut, de son côté, dire merci à Vincent Peillon, qui a déporté la polémique avec un coup d'éclat qui n'est pas un coup de maître. Le responsable socialiste aurait débarqué après le duel Besson-Le Pen pour pousser un coup de gueule en direct contre les choix de la télé publique avant de quitter le plateau, il en serait sorti indemne. Voire grandi. Il a préféré planter la chaîne et les téléspectateurs après avoir seulement prévenu Martine Aubry, mais sans lui préciser clairement ses intentions. Pis : en annonçant son renoncement, il a demandé haut et fort la démission d'Arlette. Un responsable politique qui réclame la tête d'une journaliste, même Sarko y serait allé plus mollo.

Résultat de cette pantalonnade : Chabot est passée pour un martyr et les camarades de Peillon se sont désolidarisés. Quant au PS, cette fois, il n'a même pas pu accuser France 2 de servir la soupe à l'Elysée et de tomber dans le piège du debat sur l'identité nationale. Du grand art !

Annexe 3: Une du CE 20/1/2010

Lagarde et l'affaire Proglio : "Ils m'ont prise pour une conne !"

P. 2

Le plus gros employeur de sans-papiers protégé par la justice

P. 3

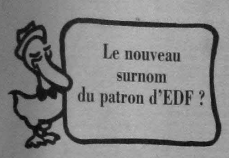

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

93e ANNÉE – N° 4657 – 27 janvier 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,80 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $ - Canada 3,99 Dc - GB 1,50 £

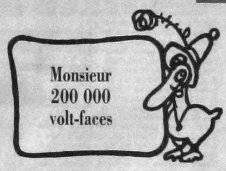

"Face aux Français" sur TF1

Encore une sarkozerie au coin du peu !

SARKOZY RÉCONFORTE PROGLIO

Quel improglio !

QUAND, le 25 novembre dernier, le Conseil des ministres nomme Proglio pédégé d'EDF, boîte publique, et entérine le fait que celui-ci garde son poste de président du conseil d'administration de Veolia, boîte privée, et le gros salaire qui va avec, tout le petit monde sarkozyste applaudit des deux mains.

Et que Proglio ait exigé qu'on augmente de 45 % le salaire du pédégé d'EDF qu'il va être ne choque personne, surtout pas le Premier ministre Fillon : le lendemain, il juge « **parfaitement normale** » la revendication salariale de Proglio. D'ailleurs, « **il faut que les choses soient très claires : on a choisi Henri Proglio parce qu'on en avait besoin** ». A l'époque, pas question que son poste à Veolia soit « **provisoire** » et qu'il s'agisse d'une simple « **transition** » ...

Mais vient la polémique. Le tollé. Et, la semaine dernière, Sarkozy qui force Proglio à renoncer à ses 450 000 euros. Aussi soudainement qu'un banc de sardines changeant de direction en une chorégraphie parfaite, l'ensemble de la Sarkozye vire illico de bord. Renoncer à ce cumul invraisemblable était dans la logique des choses, voyons !

• Le Premier ministre Fillon : « **C'est une décision sage, dont je me félicite.** »

• L'aboyeur de service Frédéric Lefebvre, qui, en novembre, trouvait toutes les excuses à Proglio – « **Sa rémunération cumulée est moins élevée que celle qu'il percevait lorsqu'il était seulement président de Veolia** » –, applaudit cette décision « **pleine de panache** ».

• La ministre des caisses vides, Christine Lagarde, est plus entortillée. Au début, elle explique qu'il n'est « **pas question de cumul des rémunérations** ». Pendant la polémique, elle dit avoir fixé un principe : « **Pas de cumul opérationnel, donc pas de cumul rémunérationnel.** » Gloups ! Puis, une fois le double salaire enterré, elle demande qu' « **on ne passe pas son temps à effeuiller les marguerites du passé** ». Enfin, devant les députés, elle lâche cette phrase historique « **M. Proglio consacrera un peu de son temps à Veolia, tout en étant 100 p. 100 de son temps à EDF.** » Apothéose !

Et on s'étonne que les comptes de l'Etat soient mal tenus...

J.-L. P.

LE PRÉSIDENT FACE AUX FRANÇAIS

EDF, encore un cumul

UN dangereux électricien de Toulouse a été sanctionné pour une faute gravissime : cet employé d'EDF a osé rétablir le courant de son propre chef à une famille de RMIstes qui n'avait pas payé ses factures. Dominique Loi, militant CGT, prétend avoir agi dans l'esprit « Robin des bois ». Electricien et partisan de Robin Hood, ce dangereux cumul lui a valu une mise à pied, d'autant plus nécessaire que l'individu se réclame d' « **une vision du service public à l'opposé de sa privatisation,** [de] **sa logique essentiellement financière et** [de] **son lot d'externalisations** ».

C'est là qu'on voit que le cumul Veolia-EDF d'Henri Proglio est parfaitement légitime : si cette famille de pauvres continue de profiter de l'électricité, on pourra facilement lui couper l'eau !

M 00708 - 4657 - F: 1,20 €

EN PLEIN DANS LE VIDE

LE coup du panel avait déjà servi. En d'autres temps et sous d'autres très bas sondages, Chirac s'y était embourbé. A de jeunes panélistes qui l'interrogeaient, en 2005, il avait alors fini par lâcher : « *Je ne vous comprends pas.* » Rien de tout cela avec Sarkozy, qui n'a cessé de répéter à ses interlocuteurs qu'il les avait compris !

C'est fou ce que notre omniprésident comprend les « *vrais gens* ». Après les avoir écoutés, sur TF1, dans un décor de cafétéria de supermarché, exposer avec plus ou moins d'aisance à leurs problèmes, il a *donné raison* à chacun. Quitte à surjouer l'indignation : « *Ce n'est pas un petit problème, Marguerite, c'est un vrai scandale.* » Ou encore : « *Ce que vous avez vécu, monsieur Berthelot, ne sera plus possible.* » Mais Marguerite la chômeuse longue durée, M. Berthelot et ses 400 euros de pension, et tous les autres, ont été promptement englués dans cette empathie de « proximité » aussi artificielle que préfabriquée.

Leurs préoccupations ont vite été enzobées d'une guimauve compassionnelle et chiffrée – « *corrigez-moi si je me trompe* » – d'où il ressort surtout que l'omniprésident avait bien révisé ses chiffres sur chaque sujet proposé à l'avance. Malheureusement, on ne soigne pas la souffrance sociale *avec des statistiques*.

Qu'importe la proximité feinte, ce panel, qu'il s'agisse de jeunes ou de plus âgés, de salariés des classes moyennes ou de chômeurs, de longue date, montrait un vrai et profond malaise. Un désarroi qui nécessite autre chose qu'une opération de communication de plus pour remonter dans les sondages.

Et, à part ces chiffres ou des promesses de baisse du chômage car il sait les chiffres de décembre moins mauvais que prévu ou des sorties sur ces vilains responsables de la grande distribution qui cassent le prix du lait et empêchent leurs caissières de faire des heures supplémentaires, les interlocuteurs omniprésidentiels, représentants de la France profonde et de la « vraie vie », n'ont pas entendu grand-chose qui leur permette d'espérer des jours meilleurs. Cela qu'ils avaient pris pour « *le pouvoir du pouvoir d'achat* » a juste adouci le fond de sa voix. Pour le reste, il a rhabillé ses vieux slogans de campagne – « *Il faut permettre aux gens de travailler plus* » – ou ses élans d'autosatisfaction – « *Convenez que nous avons sauvé l'industrie automobile française* ». Un grand trémolo par là-dessus à propos des retraites, dont les pensions ne baissent tout pas – « *Elles sont trop basses* » –, et notre omnicompassionnel estime avoir tout fait pour se montrer au plus près des Français en difficulté.

Le problème, c'est que, même impeccablement préparé, le discours qu'il leur adresse sonne nettement plus forcé que son plaidoyer pour la double casquette, devenue soudain « *provisoire* », et les revenus de son ami Proglio, « *23e salaire de France* », ou ceux des patrons du CAC 40. Sarko a « *compris* » les Français en difficulté qui l'ont interrogé, mais eux et les nombreux téléspectateurs qui les ont regardés ont également saisi qu'en matière de proximité il restait un omniprésident plus proche des 23 premiers salaires de France que des 400 euros de M. Berthelot !

Erik Emptaz

LE VRAI CASTING DE JEAN-PIERRE PERNAUT

– Merci, monsieur le Président, de répondre aux préoccupations des vrais Français...

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Dominique de Villepin : "Je serai bientôt à la barre"

L'EX-PREMIER MINISTRE nous reçoit quelque part en banlieue, dans une cave transformée en studio radio.

VILLEPIN (au micro). – *Les Français parlent aux Français. En 2007, nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre. Tante Irma a des rhumatismes...*

QUESTION. – Nous ne sommes plus en 1940 !

V. – Moi, Colonzeau de Villepin, j'entre en résistance dans le 9-3. La cité est mon maquis. Après le gaullisme, vive le galouzisme !

Q. – Le verdict du procès Clearstream tombe le 28 janvier...

V. – Si je suis condamné, je serai un martyr. Si je suis blanchi, je serai un héros. Donc pour moi c'est gagnant-gagnant.

Q. – Quels sont vos objectifs ?

V. – Un petit 2 ¼ à la présidentielle de 2012 suffira à planter Sarkozy... J'y travaille avec ardeur.

Q. – Donc vous n'avez pas jeté la rancune à la rivière...

V. – Je n'ai rien contre sa personne. Si je dois prendre l'Imposteur de l'Elysée, ce sera seulement à un partenariat de maternelle.

Q. – Mais où sont vos troupes ?

V. – Ici ! Dans ma bibliothèque... Rimbaud, René Char, Mallarmé... (il reprend le micro). *Ici l'ombre ! Sarkozy ment, Sarkozy est allemand... Sarkozy ? Abolli libelot d'inanité sonore...*

Propos (presque) recueillis par Frédéric Pagès

ENTRE LES JOURNALISTES ENLEVÉS ET CEUX DE TF1, GUÉANT N'HÉSITE PAS

Sarko et son moi double

SARKO a toujours vu grand, genre taille patron. Et, en ce moment, il voit double, c'est clair. Double job, par exemple, pour Henri Proglio, qui cumule la présidence d'une entreprise publique et d'une autre privée. Du jamais-vu qui se solde par un double salaire que le nouveau numéro un d'EDF doit abandonner sous une double pression, celle de l'opposition et celle d'une partie de la droite. Cela oblige Christine Lagarde à tenir un double langage, à défendre le double salaire qu'elle condamnait, puis à le condamner après l'avoir défendu ? Le problème, avec les doubles, c'est qu'on s'y perd.

Sarko, lui, joue double jeu, qui prétend qu'il n'y avait qu'une doublette capable de succéder à Pierre Gadonneix : Proglio ou son ami Patrick Kron (le PDG d'Alstom). Deux hommes sur 65 millions de Français, c'est dire si les grands patrons sont une espèce en voie de disparition qu'il faut doublement protéger.

Sarko a vu double aussi pour le poste de Premier ministre. Il y a l'officiel Fillon et l'officieux Guéant, qui se permet d'annoncer que le premier sera maintenu en fonctions après les régionales alors que le second n'est pas en mesure de dire quoi que ce soit sur le maintien de son double.

Pareil pour le poste de ministre des Affaires étrangères qu'occupe le même Guéant, secondé, hors dossiers sensibles, par un certain Kouchner, agent double qui après avoir servi la gauche et la droite risque de se retrouver doublement tricard à l'issue du remaniement. A noter que, si Sarko voit double, Guéant, lui, voit triple puisqu'il occupe, en réalité, trois fonctions, dont celle de secrétaire général.

Dès son arrivée à l'Elysée, Sarko avait aussi doublé son salaire de président et le nombre de premières dames. Il a encore fait voter le double quinquennat et il est probable qu'il aimerait doubler le sien. Le site Internet de l'UMP accueille déjà un groupe de soutien pour sa candidature en 2012. S'il s'est pris de passion pour Musset, c'est qui avec Alfred il a trouvé son double : « **Je tâche d'y voir double, afin de me servir à moi-même de compagnie.** »

Sarko est ainsi en train de créer une mode. Air France envisage de faire payer double les sièges de ses avions pour les obèses et certains opticiens offrent deux paires de lunettes pour le prix d'une. Sans doute pour permettre à tout un chacun d'y voir plus clair dans le moi double du Président.

J.-M. Th.

Un cent fautes

COMME l'a claironné Sarko, lundi soir, sur TF1 : « **Si on dit plus qu'est-ce qui va et qu'est-ce qui va pas...** » Qu'est-ce qu'où va-t-on ? Toujours plus loin avec l'Alain Rey de l'Elysée, qui a encore fait reculer les frontières de la linguistique pendant ses deux heures d'interviouve. Sarko a ainsi inventé le « **repliement communautaire** », qui ne fait pas un repli. Il n'a pas eu peur de conjuguer ses idées au pluriel : « **Ce sont nos principals concurrents, nos principals partenaires.** » Et au féminin : « **L'apprentissage, elle a** [plein de vertus] ». Avant d'oser ce double salto : « **Nous sommes la dernière génération qui peuvent sauver le monde.** »

Pour le sauvetage du français, il est déjà trop tard !

A qui profite la clim'

SI les onze questionneurs de Sarkozy réunis en « panel » ont paru frissonner lundi soir, sur le plateau de TF1, ce n'est pas à cause des réponses du Président. Mais à cause de la climatisation. Sarko a tellement peur de transpirer et de tacher sa chemise qu'il avait demandé de pousser la clim'.

A défaut d'avoir fait baisser le chômage, voilà un président qui fait baisser le chauffage...

Annexe 4: Une du CE 27/1/2010

Clearstream : la journée infernale de Sarkozy

P. 2 et 3

Les tribulations africaines de Patrick Balkany

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4658 – 3 février 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Affaire Clearstream Sarko verse tous ses dommages et intérêts[1] pour résorber la dette publique !

LE LANCER DE CROCS DE BOUCHER

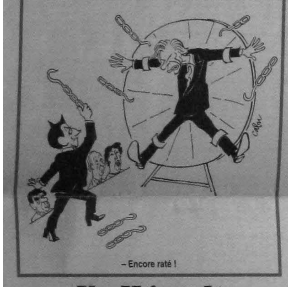

– Encore raté !

Un Hérault pas très discret

LES Arabes, les Noirs et les Juifs. Eh bien voilà. Cette fois, il a fait le tour, Georges Frêche. Un sans-faute, le tiercé gagnant lepéniste dans l'ordre. Raciste, la bête du Languedoc ? Pas du tout, voyons. « **C'est un humaniste, un professeur de droit romain** », s'étonne son ami socialiste Vincent Peillon (« Les Inrocks », 3/2). « **On lui fait un faux procès !** », s'étrangle son colistier communiste Jean-Claude Gayssot (« Europe 1 », 2/2). Et l'intéressé lui-même en a les bras qui tombent : « **Je suis le principal ami des Juifs** », répète Frêche, qui prend même à témoin Fabius, dans l'émouvante lettre qu'il a écrite à l'homme à la « **tronche pas catholique** » : « **Tu connais depuis longtemps mon amitié pour Israël.** » Le Pen, lui, aurait dit « **Ma femme de ménage est noire** »...

Le plus drôle, quand on sait de quoi est capable le fou furieux de « Septimanie », c'est qu'il a été plutôt soft ce coup-ci. Sa sortie sur Fafa, prononcée il y a un mois lors d'une réunion, et bien moins raide, par exemple, que son déchaînement filmé sur les harkis « **sous-hommes** », serait même passée complètement inaperçue si « L'Express » ne l'avait exhumée et remarquablement vendue. Et si Aubry n'avait pas subitement décidé de casser la baraque.

A l'UMP, au moins, quand Hortefeux se lâche sur les Arabes pour la énième fois, tout le monde est derrière lui, solidaire, comme un seul homme, pour jurer la main sur le cœur qu'il parlait des Auvergnats. Ça, c'est un parti ! C'est pourtant pas sorcier : il suffisait aux socialistes d'expliquer tous en chœur que Frêche ne faisait pas référence aux origines de Fabius, mais qu'il parlait des Normands. Et il n'y avait plus d'affaire.

Au lieu de ça, elle est partie au quart de tour, Martine : « **C'est fini !** » D'accord, la fois précédente, en 2007, quand Frêche avait été exclu du PS, c'était déjà fini... au point qu'il a pu monter sa liste aux régionales avec des socialistes et la bienveillante neutralité du parti. Mais là, c'est fini de chez fini ! Aubry n'a pas hésité à déclencher une guerre nucléaire dans tout le Languedoc-Roussillon et que je te monte une improbable liste PS pour dézinguer Frêche, au risque évident de perdre la Région.

La direction du PS a l'indignation bien tardive, mais il faut la comprendre, Martine. Après avoir passé des semaines à s'indigner des propos douteux tenus par les ténors de l'UMP sur les musulmans et tout ce qu'il y a de bronzé, lesquels lui renvoyaient systématiquement à la figure les dérapages de Frêche, elle aura voulu montrer de quel bois elle se chauffe. Quitte à s'enflammer.

C. N.

RECTIFICATIF...

M 00708 - 4658 - F: 1,20 €

Enjeu de Rôles !

« *M'ENGAGER dans la campagne au sens partisan, ce n'est pas le rôle du président de la République.* » On le croit sur parole ! Mais alors, ce doit être le rôle de l'omniprésident. Car ce dernier, qui lançait haut et fort sur TF1, voilà moins de dix jours, cette péremptoire affirmation, ne cesse de faire le contraire de ce qu'il dit. Ce n'est certes pas nouveau puisqu'il en va souvent ainsi depuis le premier jour du quinquennat, mais, à ce rythme, on frise le comique de répétition.

Le président de la République qui n'est pas en campagne » est en visite en province une fois par semaine en moyenne. Et il était hier encore en Corse pour parler de « *développement durable* », mais surtout des régionales dans l'île, où, malgré les divisions de la gauche, l'UMP est à la peine. Mais le « nouveau » Sarko, dont les communicants ne cessent de nous marteler qu'il s'apaise, s'élève et investit chaque jour un peu plus les habits solennels de la fonction présidentielle, n'est pas à une contradiction près. Le nouvel épisode Villepin en est la preuve vociférante.

Quelles que soient les raisons objectives de sa vindicte à l'égard du « *salopard* », du « *coupable* » qu'il entendait pendre à un « *croc de boucher* », est-ce là « *le rôle du président de la République* » que d'instrumentaliser la justice pour une affaire le concernant ? Il l'a fait une première fois sans succès puisque son adversaire a été relaxé, et voilà qu'il recommence. Qu'il essaie d'y mettre les formes et que l'Elysée se livre à ce qu'il pense être de subtiles stratégies ne change rien à l'affaire, bien au contraire. Le fait d'obliger les ministres et même son épouse Carla à répéter la même argumentaire accentue plutôt les soupçons. Quant à démentir avoir donné des ordres au parquet, chacun sait que ledit parquet, par définition obéissant, n'a pas besoin d'un ordre pour faire appel mais d'un contrordre pour tout arrêter. Or, au risque de diviser ses propres troupes et d'apparaître comme un petit revanchard, Sarko a choisi (*voir p. 2 et 3*) de ne pas en rester là. Ce qui permet surtout à son adversaire, qu'il accable déjà depuis deux ans et demi, de se poser en victime. Et même d'enfoncer le clou en théâtralisant à outrance sur ce président « *qui préfère persévérer dans sa haine, plutôt que d'assumer la responsabilité de sa fonction en tant que garant de la justice française* ».

L'Elysée peut bien jouer la sérénité et parler d'« *allégations mensongères* », la stratégie omniprésidentielle est plutôt contre-productive.

Elle n'est pas non plus très glorieuse, ni grandiose pour un chevalier blanc qui prétendait, la semaine dernière à Davos, devant un parterre de grands patrons, « *remettre le capitalisme au service de l'homme* ». On comprend le scepticisme de l'auditoire. Si Sarko s'y prend de la même façon que pour remettre son rôle à la hauteur de la fonction de président de la République qu'il prétend endosser, ce n'est pas gagné !

Erik Emptaz

SARKO A PERDU SES MARQUES

Touche pas à mon Pauthe

ILS ont l'air malins, tous ces oiseaux de mauvais augure qui annonçaient une nouvelle humiliation de la justice. Demandée, exigée, programmée par l'Elysée, la condamnation de Villepin ne faisait aucun doute. Le tribunal n'allait pas rendre un jugement mais un service.

Quel retournement ! Voici la justice réhabilitée : indépendante, courageuse, sourde aux injonctions du pouvoir. Comment expliquer ce miracle ? On ne peut, bien sûr, écarter l'hypothèse d'une simple rigueur juridique des trois magistrats qui ont délibéré. Encore que leur décision ne soit pas exempte de sens politique. Comme aimait à le dire Mitterrand, il n'est pas interdit d'être habile...

Mais il suffit de se rendre au Palais de Justice de Paris pour comprendre que les juges ont été soumis à une autre sorte de « pression ». Le président Dominique Pauthe est aujourd'hui célébré comme un héros. Toute analyse juridique mise à part, son jugement est ressenti par ses collègues comme une fulgurante riposte après trop d'humiliations. Traités comme des domestiques, méprisés avec ostentation par Dati et Sarko, les magistrats jubilent et se sentent un peu vengés.

En a-t-il eu conscience ? Pauthe a été porté par la vague d'exaspération qui touche tout le corps, y compris la droite judiciaire la plus légitimiste. Du coup, en fait de « courage », c'est une bonne affaire pour la nouvelle vedette du Palais. Désormais intouchable, il peut, demain, demander la promotion la plus flatteuse, nul n'y trouvera à redire. Nul doute que le Conseil supérieur de la magistrature déroulera le tapis rouge. Il n'y a que pour la Légion d'honneur qu'il faudra attendre un peu. Dur métier !

L.-M. H.

Jean-Paul II père fouettard

CE n'est pas un mécréant mais Mgr Slawomir Oder, « postulateur », c'est-à-dire défenseur de Jean-Paul II, qui le raconte : le pape polonais se livrait à des pratiques de mortification. Pas seulement en mangeant du poisson le vendredi mais en portant un cilice, ce corset du genre rugueux. Dans le livre intitulé « Pourquoi il est saint, le vrai Jean-Paul II », le prélat raconte que Wojtyla dormait parfois à même le sol et même qu'il s'autoflagellait.

Macération, lacération : sur ces pratiques, « La Croix » (28/1) a interrogé le père Claude Flipo, qui évoque « **un désir, un peu fou, de s'unir à la Passion du Christ** ». Le jésuite précise que « **de telles mortifications, pour éviter tout masochisme, supposent le conseil d'un accompagnateur spirituel** ». Et non pas d'une vigoureuse bonne sœur...

En attendant d'autres révélations sur ce pape qui avait lancé « **N'ayez pas peur !** », plus d'un paroissien fouette !

Le mur du çon

FRANCHI sous les radars par l'ex-sous-ministre Yves Jégo, tête de liste aux régionales en Seine-et-Marne. Dans l'édition départementale du « Parisien » (25/1), il a ainsi commenté le « **saccage** » (un caillou dans la vitrine) de la permanence UMP de Chelles :

« **C'est la même chose que de s'attaquer à un édifice religieux.** »

Heureusement, le martyr a été réconforté par Valérie Pécresse.

LES EFFETS D'ANNONCE DE BRICE HORTEFEUX

Leçon de morale au grand capital

ON le sait, il adore faire son petit effet. Et ça n'a pas raté : à Davos, qui est une fois par an, lors du fameux forum économique, la station la plus chic de la planète, Sarkozy s'est livré, devant le gratin du capitalisme mondial, à son exercice favori, le petit coup de provoc'. Il faut, a-t-il dit, « **refonder et moraliser le capitalisme** ». La tête du gratin, « **Le métier de banquier n'est pas de spéculer,** a-t-il précisé, **c'est de financer le développement de l'économie.** » La tête des banquiers (dont chacun sait qu'ils spéculent aussi naturellement qu'un poisson fait des bulles). « **Comment remettre le capitalisme au service de l'homme ? C'est la grande question du XXIe siècle.** » La tête des capitalistes. « **Il y a des profits excessifs qui ne seront plus acceptés parce qu'ils sont sans commune mesure avec la capacité à créer des richesses et des emplois.** » La tête du pédégé à double casquette Proglio (qui d'ailleurs n'était pas là). Bref, le numéro a bien fonctionné : le parterre s'est figé.

« **Je remercie les deux personnes qui applaudissent** », a grincé Sarkozy. Alors le gratin s'est mis à applaudir un peu plus vigoureusement. Sarkozy était ravi : une fois de plus, il avait dompté son public. Le temps d'un discours...

Bien entendu, parmi toutes ces paroles verbales, aucune proposition concrète, mise à part l'inscription à l'agenda du G8 et du G20 de la « **réforme du système monétaire international** », vers 2011... Et, bien entendu, personne dans la salle ne se souvenait du discours de Toulon, prononcé en septembre 2008 par le même Sarkozy, qui promettait déjà la « **moralisation du capitalisme financier** » et martelait : « **Il y a eu trop d'abus, trop de scandales. Alors, ou bien les professionnels se mettent d'accord sur des pratiques acceptables, ou bien nous réglerons le problème par la loi avant la fin de l'année.** »

Il n'y a plus qu'à attendre le prochain discours de Sarko à Davos, l'an prochain.

J.-L. P.

Salauds de fonctionnaires !

BIEN attrapés, les fonctionnaires ! Ils croyaient bénéficier de la sécurité de l'emploi : c'est fini, le gouvernement vient de pondre un projet de décret qui balaie tout ça. Si ce décret passé, il suffira qu'un bicrave décide de réorganiser un service, de supprimer un poste, d'en profiter pour éjecter le fonctionnaire qui l'occupait, de lui proposer un autre poste « **au sein de la fonction publique** » (c'est d'un vague...), si le gars refuse trois fois, il se retrouvera « **en disponibilité** ». Sans travail ni salaire. « **C'est pire que dans le privé puisqu'il ne touchera même pas le chômage** », dit le cégétiste Vincent Blouet à « Lobé » (2/2). Bon, on imagine qu'il s'agit de tester la réaction des syndicats et de l'opinion publique. Faire régner l'insécurité : un nouveau divertissement en Sarkoland.

LE GRAND PROJET DU XXIe SIÈCLE

(1) 1 euro ! (50 centimes de Jean-Louis Gergorin, 50 centimes d'Imad Lahoud et pas un fifrelin de Villepin.)

Annexe 5: Une du CE 3/2/2010

L'histoire du canular qui a piégé BHL

P. 1

Identité nationale : bouffonneries et engueulades au séminaire de Fillon

P. 2

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95 ANNÉE – N° 4659 – 10 février 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 3,80 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 600 CFA - Autriche, Allemagne 2,00 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Trois mois de "bessonnades" pour redécouvrir "La Marseillaise"...

Un débat qui finit en drapeau de chagrin !

UN CADEAU POUR LA SAINT-VALENTIN

LA BROSSE À RELIURE

ASTIQUÉE, avec une vigueur qui force le respect, par l'hebdo Lagardère « Paris Match » (4/2) sur les escarpins de **« Carla, première dame de cœur »**. Après ce gros titre en couverture, six pages et une dizaine de photos de notre ambassadrice du Fonds mondial de lutte contre le sida en visite au Bénin.

Mais, attention, une ambassadrice qui ne fait pas que sourire aux caméras : **« Cette fois, elle a tranché. Carla est entrée en guerre. L'Afrique, le sida, Haïti et même l'affaire Villepin. »** Bigre ! Elle a d'autant plus de mérite que ça n'est pas évident : **« Être de gauche et mariée à un président de droite, bohème et soumise au protocole, intelligente et obligée de se taire... »** Mais au diable ! l'intelligence est telle qu'elle prend le dessus : **« Carla refuse de truquer. Les convenances l'ennuient. Elle parle plusieurs langues, mais ne se résout pas à en apprendre une, la langue de bois. »**

Pas besoin de leçon pour « Match », en revanche, qui maîtrise toujours aussi bien la langue de la lèche.

Thon rouge tout vert

Et c'est reparti pour la langue de bois ! Verte, évidemment. Voyez les algues vertes. Cet été, le Premier ministre Fillon était allé les fusiller du regard sur la plage de Saint-Michel-en-Grève. Promis-juré, elles n'allaient pas faire long feu. Et, la semaine dernière, le gouvernement a dégainé son plan. Un **« plan quinquennal »**, qui consiste surtout à... ramasser lesdites algues (dues, on le sait, aux engrais azotés utilisés dans l'agriculture). Géniale idée verte ! Ce qui inspire à Jean-François Piquot, porte-parole d'Eau et rivières de Bretagne, ce commentaire : **« Tout ce qui est préventif est remis à plus tard, y compris le respect des directives européennes. »** Et aux ministres Le Maire et Jouanno ce credo : **« Il n'y a pas d'incompatibilité entre développement durable de l'agriculture et respect de l'environnement. »** « Traduction : on continue à saloper, puis on nettoie, donc ça reste propre.

Idem pour le thon rouge, espèce menacée. **« La position de la France est claire »**, a indiqué le ministre Borloo. Traduction : on vous a bien embrouillés, non ? Après moult atermoiements, la France a en effet trouvé le moyen de se déclarer fièrement pour l'interdiction de la pêche au thon rouge (ce quoi compliaire aux écolos grenelle-compatibles, juste avant les régionales), tout en demandant un sursis de dix-huit mois (le temps que tombent deux avis scientifiques qui peuvent remettre cette décision en question), ce qui permet de calmer les pêcheurs.

La vendâre-attitude, c'est tout un art...

La main de Dieu

En français, **« die Scheinheiligen »** se traduit par **« les hypocrites »**. Avec en sous-titre **« l'Église catholique et le sexe »**, le magazine allemand touche un point sensible. Jeux de Germains, jeux de vilains.

C'est pas chez nous qu'on verrait ça.

L'euro et les Cinq Petits Cochons

RAPPELEZ-vous : ce G20-là était his-to-ri-que. Le 2 avril dernier, le gratin mondial, celui qui produit, détient et fait fructifier 90 % des richesses mondiales, s'était réuni à Londres et avait pris des mesures qui allaient non seulement sauver du krach imminent le monde mondialisé, mais aussi *« refonder le capitalisme »*. Après coup, Sarko triomphait : *« Cent pour cent de réussite ! »*, *« Tout ce que je voulais, je l'ai obtenu ! »* On allait faire la nique *aux « actifs toxiques »*, fermer les méchants paradis fiscaux, mettre au pas les agences de notation, mater les banquiers fous, édicter de nouvelles normes et de nouvelles règles, créer par exemple un *« Conseil de stabilité financière »* qui veillerait à pérenniser une *« supervision renforcée des marchés financiers »*. Quelques mesurettes ont certes été prises, et quelques garde-fous posés, mais...

Mais voilà qu'aujourd'hui ces marchés financiers attaquent la Grèce ! Puis le Portugal ! Et l'Espagne ! Et l'Irlande ! Les pays les plus fragilisés par ce krach qu'ils ont eux-mêmes déclenché, ceux où le chômage explose (comme l'Espagne, avec 17,9 % de chômeurs), ceux dont le déficit public est astronomique (comme la Grèce, avec 12,7 % de son revenu national), ce sont ceux-là sur lesquels les marchés tombent à bras raccourcis. Pour leur faire les poches. La technique est simple : comme ces pays sont aux abois, il leur faut renflouer leurs caisses, mais les trois agences privées de notation (ni coulaines hier avec les grosses banques pourtant pourries par les subprimes) dégoupillent sans pitié de mauvaises notes à ces mauvais élèves, lesquelles obligent ces derniers à emprunter à des taux anormalement élevés, ce qui vide encore plus leurs caisses déjà vides. Les financiers de la City n'ont-ils pas surnommé ces pays affublés des « Pigs », acronyme de Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne (*Spain* en anglais) ?

Que fait-on d'un cochon ? On le saigne. Et c'est ainsi que les spéculateurs s'en donnent maintenant à cœur joie. Le Portugal est aujourd'hui la *« proie »* des marchés, s'indigne le ministre portugais des caisses vides. Résistons aux *« tentatives faites pour pousser le pays dans l'abîme »*, a tonné le Premier ministre grec Papandreou. Il s'agit d'un *« mouvement spéculatif, destiné à affaiblir notre économie »*, s'indignera Zapatero. Et, du coup, c'est toute la zone euro qui tremble : l'euro baisse, les Bourses chutent, chacun se demande qui va sauver la Grèce.

Tiraillée et sans vrai gouvernement économique, l'Europe va-t-elle se montrer solidaire avec cette tricheuse qui vit au-dessus de ses moyens ? L'Allemagne va-t-elle accepter de payer pour les mauvais élèves ? Seuls les États-Unis ont le droit de vivre impunément au-dessus de leurs moyens, voyons, puisqu'ils ont le sacro-saint dollar et l'économie la plus puissante du monde. La zone euro va-t-elle finir par exploser ? Un des Pigs va-t-il faire faillite ? Le FMI va-t-il devoir voler à son secours, comme à celui d'un vulgaire pays du tiers-monde ?

En attendant, chacun dans leur coin, les pays exsangues se déménent : plans de rigueur implacables par-ici, recul de l'âge de la retraite à 67 ans par-là, coupes sombres dans les dépenses de santé et d'éducation, gel des salaires des fonctionnaires, etc. Encore faut-il faire avaler ça au populo, lequel ne comprend pas toujours qu'après avoir renfloué les banques il lui faut maintenant renflouer les caisses publiques... que banques et fonds spéculatifs, aujourd'hui revigorés, s'appliquent à vider. Au Portugal, par exemple, le Parlement vient de refuser le plan d'austérité gouvernemental...

Morale de l'histoire ? On se souvient du trader Jérôme Kerviel, flambeur à 5 milliards la noce, affirmant après coup : *« Cela me démange de retourner travailler sur les marchés. »* Et d'ajouter : *« Je ne peux pas être certain que je me comporterais comme un trader raisonnable »* (« Le Canard », 28/1/09). Incorrigible, mais lucide. Les marchés non plus ne sont pas raisonnables. La *« supervision renforcée »* les fait se gondoler. Et pas sûr que la camisole de force...

Jean-Luc Porquet

L'IDENTITÉ NATIONALE N'EXISTE PAS !

Arno Klarsfeld en Haïti : c'est déjà chat...

ARNO KLARSFELD ne sera pas allé en Haïti pour rien. La fameuse **« mission d'information et de proposition relative à l'aide française pour reconstruire »** le pays, que François Fillon lui avait confiée, le 14 janvier, vient de se solder par un exploit humanitaire décisif : l'envoyé spécial de Matignon a rapatrié un chat.

Après quinze jours passés sur l'île, Klarsfeld a repris l'avion pour Paris, le 28 janvier, via la Guadeloupe. Dans ses bagages : aucun programme de reconstruction (les Américains et les Canadiens s'en chargent, merci !), aucun orphelin haïtien, mais Voltaire, le matou du numéro deux de l'ambassade de France à Port-au-Prince, Christophe Quentel.

Celui-ci avait fait évacuer sa petite famille au lendemain du tremblement de terre, mais, dans la panique, le pauvre minou était resté en rade. Du coup, le diplomate a profité de l'occasion pour confier un nouveau rôle de la plus haute importance à Klarsfeld : **« Voltaire manquait cruellement à sa petite fille de 5 ans. Christophe Quentel m'a demandé si je pouvais le ramener à Paris et j'ai accepté »**, confirme au « Canard » le héros, qui a trimballé l'animal avec lui en cabine classe affaires sur Air France. Dans sa lettre de mission, Fillon demandait à son conseiller de Matignon d'**« identifier les problèmes prioritaires à résoudre après une telle tragédie »** : le Premier ministre aura été entendu.

L'action de l'avocat à roulettes ne s'est pas arrêtée à la sauvegarde des félins. Certes, **« aucun rapport écrit n'a été remis »** à Fillon, explique-t-il. Mais **« je lui rends compte chaque jour de ce que j'ai vu »**. Ses suggestions, encore vagues, sont empreintes de bon sens : **« prendre en charge les enfants handicapés et mutilés, leur donner priorité et les faciliter adopter »**, **« lutter contre la corruption de la classe politique haïtienne »**, ou encore **« augmenter l'aide de l'État à l'association Handicap international »**, pour un montant qui **« reste à déterminer »**.

Si Sarko, qui **« doit décider des mesures à prendre »**, ne retient aucune de ces fortes propositions, la France pourra toujours se vanter d'avoir contribué à sauver un chat haïtien. Et Klarsfeld pourra bientôt créer l'association « Minous sans frontières ».

Christophe Nobili

LA BOURSE, C'EST PAS LA VIE

BHL victime d'un auto-entartage

IL n'est pas dans les habitudes du « Canard » d'intervenir dans les questions de haute métaphysique. Mais l'affaire est d'importance. Nous apprenons que Bernard-Henri Lévy est victime d'un grave accident philosophique qui pourrait compromettre la suite de sa carrière. Dans son livre intitulé « De la guerre en philosophie » qui paraît ce mercredi en librairie, il cite, à la page 122, un certain Jean-Baptiste Botul, qui **« a montré, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans sa série de conférences aux néokantiens du Paraguay, que leur héros** [Kant] **était un faux abstrait, un pur esprit de pure apparence »**.

Des néokantiens au Paraguay en 1945 ? Mais de quoi Botul est-il donc le nom ? La vérité est que ce personnage n'a jamais existé. Mais BHL est tellement cultivé qu'il peut citer tous les philosophes, même ceux qui n'existent pas.

Lundi dernier, sur Canal Plus, il a reconnu son erreur, avouant même **« un certain plaisir à** [s']**être laissé piéger par une mystification aussi bien ficelée »**. Mystification ? En deux clics sur Internet, chacun peut savoir que Botul est **« un personnage fictif »**. Quant à **« La vie sexuelle d'Emmanuel Kant »**, le livre a paru en 1999, il y a onze ans déjà, suivi par **« Landru, précurseur du féminisme »** et **« La métaphysique du mou »**, ouvrages dénonnaires publiés sans intention de nuire. BHL s'est donc piégé tout seul, comme un grand. Il s'est même payé le luxe – chapeau, l'artiste ! – de féliciter Frédéric Pagès, le président des Amis de Botul, journaliste au « Canard enchaîné », philosophe de formation et abonné au gaz, votre serviteur.

Une consécration ? Non, plutôt une tuile !

Car, une fois passées l'ovation et l'éclat de rire qui secouèrent lundi la rédaction du « Canard » sur le thème « habemus philosophum », il fallut se rendre à l'évidence : un brevet de « bon philosophe » décerné par BHL est un cadeau empoisonné, pire que la Légion d'honneur. Au « Canard », on a démissionné pour moins que cela...

BHL, lui, ne démissionne jamais. Même pris en flagrant délit de lecture hâtive ou de fiche mal digérée, il est fêté par les télés, choyé par les radios, encensé par les journaux. Cette année, enfin, grâce à Botul, nombre de confrères peuvent exercer leur droit à la rigolade. Cela n'empêche pas notre imperturbable philosophe de mouliner du concept, quitte à se prendre les pieds dans sa rapière. **« Je prends le parti de la Ribuste »**, annonce-t-il fièrement dans « De la guerre en philosophie ».

Le public, qui prendra le parti d'en rire, se demande si, en tant que philosophe, Bernard-Henri Lévy existe vraiment.

Frédéric Pagès

BESANCENOT SE DÉVOILE, LUI AUSSI

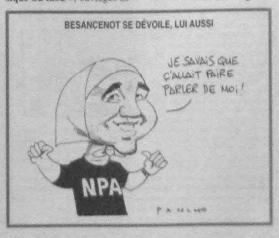

M 00708 - 4659 - F: 1,20 €

Annexe 6: Une du CE 10/2/2010

Sarkozy dévoile en privé son plan pour les retraites

P. 3

Concours de tartufferies autour des gardes à vue

P. 4

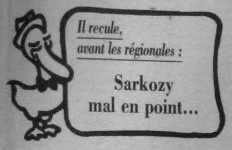

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4660 – 17 février 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Les évêques irlandais au Vatican

Le pape veut en finir avec les histoires de culs-bénits

POLICE : ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS

Les candidats sondent toujours deux fois

LES candidats aux régionales sont priés de garder le cœur bien accroché. Les instituts de sondages leur offrent depuis quelques semaines un éblouissant tour de montagnes russes. Au gré des publications, et parfois en l'espace de quelques heures, la droite remonte en flèche, la gauche explose ses scores et le PS devance les Verts, quand ce n'est pas le contraire...

La Sarkozye a ainsi pu reprendre des couleurs en ouvrant « Le Figaro » du 10 février. Ce jour-là, le quotidien annonçait, pour la Région Paca, le résultat pétaradant d'une étude OpinionWay : **« La liste de la majorité présidentielle devancerait au premier tour de six points, avec 30 % d'intentions de vote, la liste PS-PRG-MRC en perte de sept points avec 24 %. »** L'avenir paraissait presque aussi radieux au second tour, où Thierry Mariani, tête de liste UMP, n'était donné qu'à trois points derrière le socialiste Michel Vauzelle.

Mais le PS n'a dû attendre qu'une journée pour reprendre des couleurs. Dès le 11 février, TNS-Sofres publiait les chiffres d'un autre sondage, qui mettait, cette fois, Vauzelle en tête avec 30 % des voix au premier tour contre 29 % seulement à Mariani. Mieux : le même institut accordait douze points d'avance au second tour pour le candidat socialiste !

En Languedoc-Roussillon, le PS a préféré commander lui-même son propre sondage à l'Ifop pour se remonter le moral en pleine affaire Frêche. Il en a eu pour son argent. Les résultats donnent la candidate socialiste, Hélène Mandroux, devançant de deux points son rival écologiste Jean-Louis Roumégas. Ils lui prédisent même la victoire au second tour dans le cas d'une quadrangulaire (Frêche, PS, UMP, FN). Mais les Verts aiment bien, eux aussi, se doper aux sondages. Une étude OpinionWay, payée par leurs soins et réalisée au même moment, donne des résultats inverses en faveur de la liste écolo du Languedoc-Roussillon.

En Ile-de-France, l'UMP consomme également des sondages pour oublier ses angoisses. Le 7 février, la candidate Valérie Pécresse divulgue une enquête TNS-Sofres qui la place **« dix points »** devant le PS Jean-Paul Huchon au premier tour. Mais, patatras ! le lendemain, un nouveau coup de sonde, réalisé par OpinionWay pour « Le Figaro », ne lui accorde plus que quatre points d'avance et lui promet une défaite par 55 % à 45 % au second tour.

A force de consommer des sondages à haute dose, l'UMP va finir par voir des éléphants roses...

H. L.

INSOUCIANCE...

M 00706 - 4660 - F: 1,20 €

UN EFFET BLUFF !

LA retraite à 60 ans a encore un été devant elle. L'affaire se réglera à l'automne car, promis-juré, par notre omniprésident en personne, *« il n'est pas question de passer en force sur les retraites »*. Le même laissait pourtant entendre le contraire les jours précédents, mais il a fini par être convaincu qu'il était délicat de clamer d'un côté que la question des retraites était l'affaire du siècle et, de l'autre, de l'expédier à la va-vite et à marche forcée. Accessoirement, les évaluations attendues du Conseil d'orientation des retraites ont pris du retard. Faute de boucler le dossier dans les délais qu'il avait fixés, il a donc essayé de tirer parti de ce contretemps en faisant mine de le transformer en décision personnelle. Il a laissé les syndicats commencer à protester sur la précipitation et a joué au « nouveau Sarko » serein et posé en assenant ces fortes vérités : *« Il ne faut pas un délai exagéré mais il faut un délai suffisant. »* Assurément ! Ou encore : *« Il faut que cette réforme soit faite et bien faite, et pas bâclée. »* Nul ne saurait le contredire sur ce point. D'ailleurs les syndicats ne l'ont pas fait. Et c'était un peu le but de la manœuvre : les empêcher, en faisant passer le délai pour une concession et des propos lénifiants pour des propositions, de trop monter sur leurs grands chevaux avant les régionales.

Si Sarko voulait initialement que les discussions soient à tout prix terminées avant l'été, c'était par crainte d'une rentrée sociale houleuse. La encore, il en est maintenant à essayer de « positiver » en expliquant qu'il préfère que l'énervement se focalise sur les retraites en septembre plutôt que sur les salaires, que le *« président du pouvoir d'achat »* a légèrement oubliés depuis le début de son quinquennat.

Mais, au-delà de ces menus stratagèmes de communication, le problème, évidemment, reste entier. Et multiple. Car s'ajoute aux retraites le dossier des personnes dépendantes. Lui aussi repoussé à plus tard *(voir p. 2)*, après avoir été chiffré à 20 milliards, qu'il va falloir trouver. *« On ne peut pas tout faire en même temps »*, explique encore l'homme des grandes vérités. La question des chômeurs en fin de droits et donc de rémunération est également remise à des jours meilleurs. Mais pour les retraites, qui ont sa priorité, sa stratégie est encore affaire d'habillage. Le chiffon rouge de la modification de l'âge légal de la retraite à 60 ans *(voir p. 3)* continue d'être agité. Pourquoi modifier l'âge légal alors que, dans les faits, il est déjà souvent dépassé ? L'allongement de la durée des cotisations aura des effets similaires sans toucher au symbole des 60 ans. Sarko espère donc s'en tirer avec une apparente concession sur l'âge légal, avec laquelle il pense rendre ainsi moins amère aux yeux de l'opinion la potion de la prolongation de la durée de cotisation. Sachant, bien sûr, que du succès ou non de ce coup de bluff dépend la prolongation de son quinquennat ou, forcément, sa mise à la retraite, avant 60 ans.

Erik Emptaz

MISE EN PLACE D'UN CALENDRIER

Des programmes scolaires tamponnés à l'Elysée

LA sortie était passée inaperçue. Auteur, Henri Guaino, invité, le 25 octobre dernier, de l'émission « C Politique » sur France 5. Le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy y avait exposé, comme le signale l'hebdo « Télé Obs » (5/2), sa vision toute bonapartiste de l'élaboration des programmes scolaires. Il s'agit d'un **« choix idéologique et politique »**, s'est emporté Guaino. Il ne faut plus que ces programmes soient **« traités par des spécialistes, des inspecteurs de l'Education nationale »**. Par qui, alors, et où ? demande l'intervioueur, Nicolas Demorand. **« A l'Assemblée nationale ou à l'Elysée ? »** Réponse : **« Les deux ! »**

Démonstration trois mois plus tard. La commission d'experts chargée de réformer l'enseignement de l'économie en classe de seconde a découvert que, dans son dos, des consignes venues d'en haut avaient modifié les contenus. Les sujets (qui fâchent) liés à l'emploi, au chômage, aux revenus, aux inégalités seront tout bonnement éliminés des futurs programmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles le sociologue François Dubet vient de démissionner de cette commission d'experts. Ce n'est qu'un début. Les livres d'Alain Minc, les poèmes de Barbevilien et de Carla Bruni sont bien partis pour devenir obligatoires à la prochaine rentrée.

LA PHRASE À RÉCLUSE

PASSÉE avec une gratitude énamourée par Frédéric Mitterrand sur les talonnettes de son président préféré (« Le Point » du 11/2) : **« Je lui suis reconnaissant de m'avoir nommé. Il a toujours été proche de moi. D'ailleurs, il ressemble beaucoup à mon frère. Comme lui, il est fort, intelligent et généreux, donne l'impression de ne pas écouter mais écoute... »**

Sarko, mon frère, mon héros, mon Zorro ! Pour compliaire au Président, Frédo se dit même prêt, pour lui, à affronter le suffrage universel : **« Je le ferai par amitié, comme un service. »** C'est sûrement dans le même état d'esprit qu'il a bombardé le parrain du fils de Carla inspecteur de la Culture : **« Je ne vais pas faire l'innocent, je le savais, et Carla a dû être contente que je le nomme. »**

Mieux que ça : Frédo, quand vous aurez fini de fayoter, n'oubliez pas de passer le plumeau !

Frais de bouche

ON ne se refuse rien chez Blackwater. Selon deux anciens salariés en litige, l'entreprise de sécurité a facturé au gouvernement américain, qui l'employait en Afghanistan, une prostituée philippine. Ses billets d'avion et son salaire mensuel, racontent « The Guardian », étaient pris en charge au titre de la **« détente pour santé morale »**.

Un coût à double détente.

L'EUROPE NE VEUT PAS PAYER POUR LA GRÈCE ÉTERNELLE

Salade grecque psychologique

C'EST un **« soutien psychologique »** qu'a apporté l'Europe à la Grèce : du coup, les Grecs se sentent beaucoup mieux ! Réunis exceptionnellement la semaine dernière, les Vingt-Sept n'ont décidé, du moins officiellement, aucune mesure concrète en faveur de ce petit pays tellement proche de la faillite que les spéculateurs du monde entier s'acharnent à précipiter sa chute. Mais ils ont pris l'engagement de **« préserver la stabilité financière de la zone euro »** en cas de coup dur : les marchés sont donc prévenus que l'Europe ne laissera pas couler la Grèce.

A condition, du moins, que celle-ci se montre bien sage : en fait, elle est désormais sous tutelle. Si elle ne procède pas à des « réformes », c'est-à-dire si elle ne gèle pas le salaire des fonctionnaires, si elle ne taille pas dans leurs primes, si elle ne recule pas l'âge du départ à la retraite, si elle ne coupe pas dans ses dépenses de santé, bref si elle ne s'inflige pas un plan de rigueur drastique, ça ira mal pour elle ! D'ailleurs, Sarkozy a averti qu'elle sera **« contrôlée mensuellement »**. Et, lundi 15, l'Eurogroupe a donné un mois à la Grèce pour décider de **« nouvelles mesures d'assainissement de ses comptes publics »**... Ça, c'est du soutien psychologique !

Mais comme c'est curieux... on n'a pas entendu un mot sur les faramineuses dépenses d'armements de la Grèce (qui y consacre pas moins de 4,6 % de son PIB, soit presque le double de la France). Et notamment sur les six frégates « multimissions » qu'elle s'apprête à acheter à la France, et pour lesquelles notre vaillant ministre des armées Morin est allé faire une petite visite commerciale, en novembre dernier, à Athènes. Il y en aurait pourtant pour 2,5 milliards d'euros, de quoi plomber encore plus son déficit abyssal (« La Croix », 16/2). Sans compter 15 hélicoptères Super Puma. Sans compter non plus les Rafale que nous espérons lui fourguer. Faut bien ça pour impressionner la Turquie, non ? Conseil d'ami aux Grecs, qui sont les premiers importateurs d'armements français en Europe : taillez dans les retraites mais pas dans votre budget militaire. Etre armé jusqu'aux dents, c'est bon pour le moral des nations.

C'est psychologique.

J.-L. P.

BIENTÔT LE SALON DE L'AGRICULTURE

Annexe 7: Une du CE 17/2/2010

Total : la "raffinerie" gouvernementale au bord de l'explosion P. 2

Affaire Banier-Bettencourt : l'Elysée a peur de voir L'Oréal devenir suisse P. 3

Giscard, Barrot, Charasse... Protestations au Conseil constitutionnel : "Un Auvergnat, ça va...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... c'est quand il y en a beaucoup que ça pose problème"

N° ANNEE – N° 4661 – 24 février 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,61 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,80 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 600 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - Gdl 1,90 €

Menace sur le carburant à l'approche des régionales

Sarko cherche comment déplacer les fiouls !

DUNKERQUE : DÉCISION DE TOTAL REPORTÉE APRÈS LES ÉLECTIONS ?

La noix d'honneur

DÉLICATEMENT apposée sur la nouvelle robe noire de Rachida Dati, qui quelques jours avant de prêter le serment d'avocat, n'a pas craint de déclarer dans « Le Parisien » qu'elle suivait les traces d'augustes prédécesseurs :

« **D'autres élus ont fait le même choix, comme Robert Badinter** (…). **Il n'y a pas de quoi en faire toute une histoire.** »

Il vaut mieux, car la nouvelle perle du barreau a apparemment quelques problèmes avec l'histoire de Robert Badinter, qui, avant d'être élu, était déjà juste un petit peu avocat.

Mais sans importance ni notoriété, pas comme Mr Dati.

En ordre de Batave

ILS sont fous, ces Néerlandais ! Les voilà qui s'étripent à cause de la guerre en Afghanistan. Ils ont 2 000 soldats là-bas. Ils en débattent publiquement. Et ils en débattent tellement que leur gouvernement, déchiré sur la question, vient d'imploser : les ministres travaillistes ayant claqué la porte, de nouvelles élections vont avoir lieu. Pourquoi ne font-ils pas comme nous ?

Juste après le 11 septembre 2001, la France a envoyé là-bas des soldats. C'était sous Chirac-Jospin. Sarkozy en a beaucoup rajouté. Il y en a aujourd'hui près de 4 000. Et l'on dénombre 36 morts. Et on n'en parle guère, ce qui est fort commode. Le dernier débat sur la question remonte au 16 novembre : à la demande des groupes de gauche, le Sénat en a débattu pendant près de deux heures et demie. Et basta. Pas de vote. Tranquillos. Nous faisons la guerre en Afghanistan depuis huit ans, et silence radio. Cette guerre s'éternise, tant manifestement son but et, plutôt qu'éradiquer le terrorisme, donne l'impression de le relancer. Mais chut.

Les États-Unis, qui ont décidé fin 2009 d'envoyer 29 200 hommes sur place, invitent les autres pays de la coalition à suivre le mouvement. Et cela fait partout débat. En Espagne, le Parlement vient de voter l'envoi de 511 hommes supplémentaires. En Allemagne, le Bundestag va lui aussi voter, ce vendredi 26, sur l'envoi de 500 hommes. En Italie, le Sénat a donné, ce mardi 23, le feu vert au budget de la mission italienne. Aux Pays-Bas, c'est parce qu'ils étaient opposés au maintien des troupes que les ministres travaillistes ont claqué la porte. Et en France : renforts ? Retrait ? Maintien, a décrété Sarkozy. Silence dans les rangs !

Au pays des Grands Débats Forums sur l'Identité Nationale, on s'abstient prudemment de parler de ce sujet qui fâche…

J.-L. P.

LE COÛT DE LA PANNE

UNE panne d'essence à trois semaines des régionales, voilà qui est fâcheux pour notre omniprésident. Et d'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement d'une pénurie engendrée par une grève contre la fermeture par Total de sa raffinerie de Dunkerque, mais d'un problème plus sérieux. La mécanique SuperSarko ne carbure plus comme avant, elle a du plomb dans l'aile. Les sondages sont au plus bas depuis deux ans, et les tentatives pour relancer la machine restent vaines. Le mode plus posé du discours n'a rien changé, le moteur fait toujours grand bruit mais il tourne dans le vide et n'accroche plus. Les grands mots sont de plus en plus sans effet. Surtout en matière sociale, où « le président du pouvoir d'achat », le « sauveur » de Gandrange, de Molex et d'autres sites industriels en déshérence, raltrapé par le décalage total entre ses promesses et la réalité, est de moins en moins crédible.

Avec Total comme avec Philips ou Renault auparavant, c'est encore et toujours la vieille vieille recette. Il s'agit de faire du bruit médiatique en tapant du poing et de proférer de grandes phrases pour gagner du temps. Des formules définitives destinées à durer au moins jusqu'aux élections régionales. Ainsi le lyrique Estrosi, ministre de l'Industrie, n'hésite pas à lancer : « *Au chœur des pleureuses nous avons substitué le cœur des combattants.* » Mais les « *combattants* » se contentent de gesticuler, et ne font peur à personne. On « convoque » les patrons à l'Elysée, on annonce qu'il ne sera pas question, jamais au grand jamais, de délocaliser la production ou de fermer les sites. Mais, au-delà de la nécessité d'avoir l'air de ne pas laisser faire, ces rodomontades ne changent pas grand-chose, évidemment, à une logique industrielle et économique libérale que, par ailleurs, le gouvernement soutient. D'où un double discours, un rien schizophrène, où l'on défend à la fois les lois du marché tout en bousillant les pratiques qu'elles engendrent. Dans le cas de Total et des raffineries s'ajoute une autre grosse contradiction. Peut-on d'un côté, à coups de taxe sur les produits pétroliers, de Grenelle de l'environnement et autre taxe carbone, inciter à consommer moins en moins de carburant, et, de l'autre, faire mine de s'insurger quand, la consommation diminuant, les pétroliers parlent, en dépit des bénéfices toujours considérables, de redéployer ailleurs leurs capacités de production et de fermer des raffineries ?

C'est une question à laquelle il serait intéressant que notre omniprésident ou son superministre de l'Environnement apportent quelques éléments de réponse. Une fois, bien sûr, qu'il en aura fini avec les coups de menton ou avec ceux de ses affidés pour masquer son incapacité à enrayer une désindustrialisation qui, certes, n'est pas une spécificité française, mais face à laquelle il serait bon qu'il trouve autre chose que ses semiperlenels numéros de communication. Avec pratiquement les deux tiers du pays contre soi trois semaines avant une élection, il n'est pas très indiqué de manquer à la fois de pétrole et d'idées.

Erik Emptaz

LA PUB ENGROSSE LA RÉPUBLIQUE

PROPOS RAFFINÉS

Très cher Georgelin

GRAND défenseur de la patrie, Jean-Louis Georgelin vient d'achever sa glorieuse carrière en beauté. Dimanche dernier (21/2), à trois jours de la retraite, notre chef d'état-major des armées a tiré à gros boulets sur deux prisonniers français. La fatigue se fait sentir sous le casque. Il était vraiment temps que Georgelin raccroche. Quoique…

Vu les cibles, une fois encore les deux journalistes de France 3 retenus en Afghanistan, cette charge héroïque ressemble fort à une ultime mission en service commandé. Sa teneur laisse même peu de place au doute : « **A l'heure actuelle, nous avons déjà dépensé plus de 10 millions d'euros pour nous occuper de cette affaire** (…). **Je mets en avant le sens des responsabilités** », a canonné le général sur Europe 1, tout en martelant avec un culot d'acier trempé : « **Croyez-moi, ce genre d'opérations, moins on en parle, mieux c'est !** »

Voilà qui nous rappelle quelque chose. Depuis leur enlèvement le 30 décembre, l'Elysée et le ministère de la Défense imposent le silence sur les otages, nous rabâchent qu'en parler ferait monter les enchères et mettrait gravement en péril les négociations pour leur libération. Résultat : le premier qui en a causé et s'est plaint de « **l'imprudence coupable** » de nos confrères s'appelle Nicolas Sarkozy, chef des armées ; le deuxième, Claude Guéant, chef bis de l'Elysée ; le troisième, donc, Georgelin, première gâchette du pays.

Et plus ces hautes autorités dégoisent sur « **ces deux personnages** », comme les appelle Georgelin, plus la facture supposée prend des proportions délirantes. Le 30 janvier, dans la bouche de Guéant, c'était déjà 1 million. Trois semaines plus tard, c'est 10. Si l'affaire s'éternise, elle va mettre la France en faillite ! « Le Canard », qui a demandé à l'état-major des armées le détail de cette coquette dépense mise en avant par son patron, attend toujours.

Tant qu'il y est, juste avant de partir, Georgelin serait aimable de bien vouloir nous fournir l'addition correspondant au sauvetage des infirmières bulgares, aux expéditions grand-guignolesques pour aller récupérer Ingrid Betancourt dans la forêt vierge, et on en passe. Certes, ces otages-là n'étaient pas des journalistes irresponsables, mais maintenant qu'ils sont libres on peut peut-être en parler…

C. N.

Le Niger, coup d'Etat mais bonne mine

LE Niger, vous connaissez ? Un désherité, un sans-rien. Désertique et superbe. Au palmarès du développement humain de l'ONU, ils sont 182e sur 182, derrière l'Afghanistan. Espérance de vie : 50 ans. Taux d'alphabétisation : 28 %.

Le Niger compte beaucoup pour la France. Il représente même une partie de son avenir énergétique grâce à ses immenses gisements d'uranium, qu'exploite Areva. En échange ? Rien ou presque : quelques miettes du « yellow cake » uranifère et un soutien bienveillant de la France. En mars 2009, Sarkozy – un honneur – avait accordé quelques heures au président Tandja, de retour de République démocratique du Congo (autre terre d'uranium), lui donnant du « **Mamadou** » comme à un ami du Fouquet's.

Quelques mois plus tard, quand Tandja (qui avait juré le contraire sur le Coran) annonça qu'il cassait la Constitution limitant à deux ses mandats de chef d'Etat, Paris s'est « mollement réagi : nous avons un milliet de ressortissants sur place. Et l'uranium. Réaction plus digne quand même qu'au Tchad, lorsque le dictateur Idriss Déby avait proclamé la même chose. Le ministre de la Coopération d'alors, Xavier Darcos, s'était précipité à la radio de N'Djamena pour applaudir.

Le 18 février, des militaires ont renversé le peu constitutionnel Mamadou Tandja. La France a condamné sans excès d'indignation. Il y a nos ressortissants. Et puis, l'uranium !

J.-F. J.

KOUCHNER S'EMBALLE SUR LE PROCHE-ORIENT

La banque qui ne dit jamais non

DEVINETTE : qui est suffisamment malin pour avoir le beurre, l'argent du beurre, le sourire de la crémière et la vache en prime ? Les banques. L'info est sortie la semaine dernière, et a écervé jusqu'à la placide Angela Merkel (et un peu Christine Lagarde) : Goldman Sachs, la banque la plus puissante du monde, est fortement soupçonné d'avoir aidé la Grèce à maquiller ses comptes. Les contribuables grecs ne le savaient pas, mais grâce à eux cette banque américaine a empoché 300 millions de dollars pour services rendus : confronté à une dette abyssale, le gouvernement Papandréou a suivi les conseils avisés des Goldman boys, lui permettant d'en camouffler une partie (grâce à des instruments financiers au nom barbare, les « **swaps de devises** »), et donc de dissimuler sa mauvaise santé financière à ses partenaires européens.

Ce n'est pas la première fois que cette banque fournit la Grèce en astuces financières : déjà entre 2001 et 2004, elle l'avait aidée à bidouiller ses comptes, pratique aussi utilisée par l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie… et la France, qui, depuis, s'est montrée plutôt vertueuse en la matière. Mais c'est sans doute la première fois qu'une banque conseille un gouvernement pour mieux l'enfuber plus tard ! En effet, de nombreux indices tendent à prouver que Goldman Sachs est l'un des principaux responsables de l'attaque spéculative qui vient de pousser la Grèce au bord du gouffre. La banque le reconnaît, note « Libé » (20/2) : en même temps qu'elle conseillait le gouvernement grec, elle conseillait à ses clients, principalement les fameux fonds rapaces, les hedge funds, de parier sur la défaillance prochaine de la Grèce. Ce qui a mis en danger toute la zone euro. Et a permis à ladite banque d'empocher ainsi des milliards de dollars.

Le plus admirable, dans l'histoire, c'est que les Grecs, sur qui vient de s'abattre un plan d'austérité sans précédent, restent plutôt stoïques. Pour l'instant…

J. C.

PROVOCATEUR-NÉ

Annexe 8: Une du CE 24/2/2010

Les coups tordus des spéculateurs qui jouent contre la Grèce et l'euro

P. 3

Ecoutes téléphoniques : la discrète réforme imposée par l'Elysée

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4682 – 3 mars 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $. - Canada 3,95 Dc. - GB 1,60 £

TEMPÊTES *Sarko promet une aide financière et un plan digues*

Pourvu que ce ne soit pas du vent !

SOLIDARITÉ APRÈS LA TEMPÊTE

COMME UN DIGUE-BANG

DANS nos contrées, le légendaire calme qui succède à la tempête est toujours de courte durée. La polémique ne tarde jamais à empiéter sur le terrain dévasté. Ainsi, alors que l'on compte encore les morts et que l'on commence à peine à chiffrer l'ampleur des dégâts de la catastrophe qui a ravagé le littoral vendéen et charentais, la colère monte plus vite que le niveau des eaux ne redescend. Les destructions meurtrières causées par le passage de la tempête Xynthia, qui a fait plus de 50 morts, soulèvent une cruciale question, celle de la construction en zones inondables. Le genre de question bête qu'on ne se pose qu'après les catastrophes, qui, c'est bien connu, n'arrivent qu'aux autres.

On s'étonne alors que les zones inondables soient un jour inondées, comme on s'étonnait encore, voilà pas si longtemps, qu'en montagne des avalanches puissent emporter des chalets construits au pied de leurs couloirs. Dans les deux cas, la réponse est bien connue. Elle ne se trouve pas seulement dans les zones hautement dépressionnaires, et autres conjonctions météorologiques exceptionnelles qui déchaînent les éléments, mais aussi dans la pression immobilière et les enjeux économiques qui poussent les maires des communes concernées à gagner du terrain sur la mer et à accorder des permis de construire dans des zones qui présentent des risques naturels.

Certes, en dépit des dispositifs d'alerte, les catastrophes, quand elles surviennent, comportent toujours par définition une part d'imprévisible et de fatalité. Le risque zéro, on le sait, n'existe jamais. Pour autant, un certain nombre de règles de prévention sont depuis longtemps en vigueur, et ne sont pas ou insuffisamment appliquées. Dans les zones ravagées par la tempête Xynthia, les risques étaient non seulement connus, mais répertoriés, comme ils le sont dans 12 000 communes concernées en France par un plan de prévention des risques. Or seulement un peu plus de la moitié d'entre elles s'y conforment. La ruée vers le littoral est propice à une forme d'aveuglement qui, à des degrés divers, ne touche pas que les élus, mais aussi les promoteurs ou leurs clients. A vouloir toujours être au plus près de la côte, on en vient à oublier quelques principes de sécurité élémentaires. Construire au niveau de la mer, ou, pire, au-dessous, présente un risque de se retrouver, un jour ou l'autre, immergé, quel que soit le prix du mètre carré.

La France n'est pas la Hollande, et ses digues, surtout quand elles ne sont pas suffisamment entretenues, peuvent être submergées. *« Ce n'est pas le moment de commencer les polémiques »*, a dit notre omniprésident en mesurant, d'hélicoptère, l'ampleur des dégâts. Sans doute, mais, à l'heure où l'on nous explique que le niveau de la mer ne va cesser de s'élever et où l'on nous martèle le sacro-saint principe de précaution, il y a peut-être urgence à se souvenir des règles basiques de prudence et de bon sens.

Erik Emptaz

XYNTHIA : ON CONSTRUIT N'IMPORTE OÙ...

SALON DE L'AGRICULTURE : SARKO NE VIENDRA QUE POUR LA CLÔTURE

La Françafrique noire est bien repartie

C'EST presque devenu un rite. A chacun de ses voyages en Afrique, Nicolas Sarkozy annonce la fin des réseaux louches et de l'affairisme franco-africain. Il n'y a pas manqué, le 24 février, à Libreville (Gabon), devant le nouveau président Ali Bongo, fils de son père resté quarante ans au pouvoir. Finis donc, a répété Sarko, **« le pré carré »** français, **« les mauvaises habitudes »** de nagère, le colonialisme new look.

Hélas, les spectateurs gabonais et africains auront repéré quelques contradictions. En premier lieu, ce beau symbole qui était la présence, au côté du Président, de son conseiller Robert Bourgi. L'homme qui s'est vanté d'avoir eu, avec l'appui d'Omar Bongo, la tête du ministre de la Coopération Jean-Marie Bockel. Lequel appelait justement de ses vœux la fin de la Françafrique marécageuse. Bourgi s'était également distingué en désignant, avant la présidentielle gabonaise, Ali Bongo comme le **« candidat de la France »**.

Autre symbole marquant, la signature d'un nouvel « accord de défense » (soumis cette fois au Parlement français) entre les deux pays. Et le maintien de la base militaire tricolore sur place. Celle du Sénégal est supprimée, mais – les mauvaises langues l'ont remarqué – ce pays n'a pas les vertus pétrolières du Gabon.

Comme pour enfoncer le clou, Ali Bongo a rappelé que **« la Françafrique est un héritage historique, riche d'aspects positifs et négatifs »**, tandis qu'à l'aéroport un groupe de musiciens chantait à tue-tête : **« Opération Françafrique au beau fixe ! »**

Bourgi n'aurait pas pu les faire taire, ceux-là?

J.-F. J.

Juges et déjà partis

MÊME pas besoin d'une loi pour supprimer le juge d'instruction, c'est déjà fait ou presque. La preuve, ces chiffres du tribunal de Paris – le plus grand de France. En décembre 2007, 5 917 affaires y étaient en cours d'instruction.

Deux ans plus tard, en décembre 2009, il n'y en avait plus que 1 119. Une décrue abyssale. Le nombre d'affaires confiées à un juge d'instruction a été divisé par cinq en deux ans. Car le parquet a décidé, comme il en a le pouvoir, de se les garder et de les traiter lui-même. A ce compte, l'an prochain, on sera à zéro. Sauf pour quelques crimes, bien sûr.

Inutile donc que Michèle Alliot-Marie se fatigue, ces jours-ci, à présenter des prémices de réforme. A quoi bon engager une **« phase de concertation »** avec les magistrats et les avocats ? Et plus la peine non plus de s'étriper à longueur de colloques et de débats sur l'indépendance du parquet ou la schizophrénie d'un juge qui instruit à charge et à décharge. Fini, terminé.

Plus besoin de supprimer les juges, il suffisait de leur supprimer les dossiers !

Du goupillon dans le sable

LES auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sont des petits vernis. L'association qui regroupe les anciens de cet institut chargé de dispenser la bonne parole militaire leur a goupillé, pour la fin mars, un voyage de trois jours à Rome.

Premier jour, le 21 mars, visite à l'Opus Dei, corps d'élite du Vatican, qui, dans sa conquête des âmes, n'hésite pas à soutenir les régimes autoritaires défendant la catholicité. Le lendemain, les apprentis stratèges monteront à l'assaut de la Trinité-des-Monts pour y croiser le verbe avec les frères et sœurs de Jérusalem. Ce jeune ordre monastique a pour mission de s'implanter dans les centres-villes afin de les couvrir de **« macadam de prière »**. Des spécialistes de la guérilla urbaine.

Après une petite visite de courtoisie à l'ambassadeur de France près le Vatican, Stanislas de Laboulaye, histoire de tout connaître des fameuses divisions papales, nos nouveaux mousses-soldats feront une percée jusqu'à l'ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Lequel se voue à la défense de la présence chrétienne en Terre sainte et à la promotion de l'esprit des croisades.

A part ça, la France est toujours un Etat laïque.

Patrick et Alain sont dans la Simca 1000

SACRÉ Vincent Peillon. Pas avare de coups d'éclat, le fringant quinqua du PS, qui avait planté France 2 un soir de débat sur l'identité nationale, vient encore de se distinguer. Et, cette fois, il y avait de l'idée!

Pour dénoncer les fouilles UMP dans le passé judiciaire d'Ali Soumaré, Peillon l'archéologue a exhumé à son tour un article du très lointain « Petit Varois », lequel narrait les exploits, à l'été 1965, de **« deux jeunes dévoyés en vacances à La Croix-Valmer »** : course-poursuite avec les poulets de la côte à bord d'une Simca 1000 volée, après avoir tenté de siphonner le réservoir de la voiture du maire, pipaut des pièces d'identité et autres objets, s'être procuré un petit calibre 6,35, etc.

Les **« dévoyés »** en question étant devenus, depuis, les respectables Patrick Devedjian et Alain Madelin, ministre de la Relance et ex-ministre de l'Economie, Peillon le stratège a cru pouvoir jouer les comiques (LCI, 25/2) : **« Je souhaite véritablement qu'Ali Soumaré fasse une aussi belle carrière. »** Résultat ? Un nouveau bide monumental. A gauche, les tenors du PS ont poussé des hurlements de vierges effarouchées. A droite, Madelin et Devedjian, totalement étrangers à l'histoire Soumaré, ont crié au scandale et annoncé que l'affront se réglerait à la barre.

Le hic, c'est que nos compères, qui les réglaient jadis plutôt à la barre de fer, en ont un peu trop fait. **« Tout est faux, diffamatoire, ce sont des ragots ! »**, s'est étranglé Madelin. Oublié peut-être, mais diffamatoire, sûrement pas. « Le Canard », qui, à l'époque, avait commis beaucoup de papiers sur le duo, en sait quelque chose. L'autre hic : Peillon est allé, comme d'habitude, trop vite en besogne. En exploitant un papier qui circulait depuis des mois sur Internet et dans les rédactions, le bougre a cédé à la facilité !

S'il s'était donné la peine de venir au « Canard » faire une recherche d'archives, il aurait trouvé dix fois plus croustillant que la virée en Simca 1000! Voyons, tout le monde sait que Madelin et Devedjian ont fait les quatre cents coups lorsqu'ils étaient petits et fachos. C'était le bon temps de la fac de droit à Paris et d'Occident, leur groupuscule d'extrême droite qui faisait le coup de poing et castagnait du rouge à la moindre occasion. La belle époque des années 60 et des expéditions punitives à la matraque à l'université de Rouen, où un commando Occident était, par exemple, allé refaire le portrait d'étudiants ennemis.

Pour parfaire sa culture, Peillon aurait pu lire la suite de l'histoire dans « Génération Occident » (Seuil, 2005), de Frédéric Charpier : accusé d'avoir balancé ses potes aux poulets, Devedjian avait passé un sale quart d'heure dans une baignoire, rue Soufflot, avant de s'enfuir par une fenêtre sur les toits, dans son plus simple appareil…

Par pudeur et crainte des homonymies, mais surtout pour cause d'amnistie, « Le Canard » se gardera bien de détailler ici la manière dont toutes ces folles aventures se sont soldées au tribunal. Madelin et Devedjian auraient gagné à plaider, comme Soumaré, l'**« erreur de jeunesse »**. Et vive la réinsertion !

C. N.

LA VENTE DE NAVIRES DE GUERRE À LA RUSSIE

Ceci n'était pas une pipe

TROIS jeunes majeurs, agenouillés à hauteur d'une braguette d'adulte, cigarette aux lèvres et les yeux levés. Destinée à une diffusion restreinte de… 15 000 exemplaires, sur des cartes postales publicitaires, dans des cafés et boîtes de nuit d'Ile-de-France, la campagne de pub réalisée par l'agence BDDP & Fils pour le compte de l'association Droits des non-fumeurs a fait un tabac. Et l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité en a même demandé l'interdiction, la jugeant **« de nature à choquer gravement une partie du public »**.

Choquer ? Evidemment, c'était même le but avoué de cette image. Sauf que l'indignation a été largement pipée, jouant du chabut pour assouvir scandale et sexualité. Car ces images parlaient de violence, pas de sexe. Mais, à force de scruter la cigarette **« explicite »**, la main d'homme qui immobilisait la tête du jeune a largement été occultée. Et avec elle la contrainte. C'est-à-dire le cœur même du message. Parce que, franchement, sans la main, que reste-t-il ?

Tout juste une incitation à la tabagie…

S. Ch.

LE RÉQUISITOIRE D'ALLÉGRE TRUFFE D'ERREURS

M 00708 - 4682 - F: 1,20 €

Annexe 9: Une du CE 3/3/2010

Chômage : ces prévisions que cache le gouvernement

P. 3

Document : le casier judiciaire d'Ali Soumaré

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4663 – 10 mars 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Dernier bulletin météo de l'UMP :

Alerte aux blackboulés de mars !

SARKOZY ATTEND LA SANCTION

Trop malpoli pour être talonnette

QUELLE insolence exceptionnelle ! L'hebdo Lagardère « Match » s'est permis une vraie folie, la semaine dernière : rappeler que Sarko l'a, qui venait d'aller célébrer l'amitié franco-gabonaise à Libreville et faire des courbettes au fiston Ali Bongo, n'a pas toujours témoigné d'un grand respect envers son pauvre père. La preuve : ces fameuses chroniques que Sarko avait tenues dans « Les Échos », à l'été 1995, sous le pseudo de Mazarin.

Dans l'une d'elles, il avait pastiché une lettre de félicitations d'Omar Bongo au tout nouveau président Chirac, se laissant aller à de très petites moqueries : « Cher et très estimé confrère, Guide de l'Afrique et Phare de la pensée, mon frère, mon ami, mon cher Jacques ! ». La place de la Concorde me rappelle la grande place de la Fête-Nationale à Libreville. (...) Au lieu de votre obélisque, notre peuple a souhaité que l'on mette ma statue. Grande nature. Tu sais, comme je suis complexé par ma taille, j'ai demandé au sculpteur de me rajouter 10 centimètres. Tu ne me croiras pas, tout le monde n'y a vu que du feu... »

Ah, c'est beau de se moquer des plus petits que soi !

Le mur du çon

FRANCHI avec une célérité toute déférente par Xavier Bertrand. Interrogé sur Canal Plus, le 7 mars, sur l'hypothèse d'une nouvelle candidature de Sarko à la présidentielle de 2012, le secrétaire général du « Mouvement populaire » (il ne dit plus « UMP ») assure :

« **Ce que je peux vous dire, pour en avoir parlé à plusieurs reprises avec le Président, c'est qu'il n'évoque jamais le sujet.** »

A plusieurs reprises, également ?

Un Passage à Bide

« *PARCE que, là aussi, ça commence à bien faire.* » A chaque Salon de l'agriculture sa formule présidentielle culte. Mais la dernière, lancée pour jeter aux orties *« ces questions d'environnement »*, dont Sarko se targuait pourtant d'être le champion planétaire, est vraiment de saison. A moins d'une semaine du premier tour des régionales, elle est l'expression d'une vraie lassitude générale. Bien sûr, de celle, au premier degré, d'un président agacé de constater que sa conversion à l'écologie ne lui a rien rapporté électoralement. A contretemps, il retourne sa veste en espérant complaire à l'agriculture intensive et aux paysans et s'agace encore en découvrant que ce n'est pas suffisant.

Mais la formule convient aussi à l'énervement de moins en moins contrôlé de ce même président qui voit la popularité de son Premier ministre continuer à grimper alors que la sienne ne cesse de chuter, et trouve que, *« là aussi, ça commence à bien faire »* ! D'autant que Fillon, qu'il cantonnait, par son hyperactivisme présidentiel, au rôle d'ectoplasme et envisageait de sacrifier au bûcher d'un remaniement pour exorciser la défaite annoncée des régionales, est déjà donné « présidentiable » par des malveillants. Ce qui complique la suite et commence, là encore, à plus que bien faire.

D'autant que son Premier ministre n'est pas le seul à mettre le Président sur les nerfs. Ses ministres en campagne, entre leurs divisions et leurs errements, l'irritent fort également. Tout comme l'UMP, qu'il trouve à la traîne et dont les critiques à peine voilées sur la stratégie d'ouverture de l'Elysée continuent, elles aussi, *« à bien faire »*. Du coup, tout en persistant à clamer haut et fort que *« ce n'est pas le rôle d'un président de la République »*, il se dit contraint de faire campagne lui-même en allant sur le terrain, comme il l'a fait hier encore en Franche-Comté, officielle, certes, pour parler d'emploi mais, évidemment, pour soutenir Joyandet, son ministre à la Coopération. Pourtant, les candidats de la majorité en campagne, qui savent que l'impopularité a un prix, évitent prudemment de prononcer le nom de Sarkozy dans leurs discours. Et certains laissent entendre qu'ils trouvent électoralement plus productive une venue de Fillon. Ce qui ajoute encore à l'énervement présidentiel. Mais montre surtout, s'il en était besoin, que même l'électorat UMP commence sérieusement à douter. Si l'on ajoute l'abstention et la ferme intention affichée, même en ordre dispersé, de l'opposition de transformer ces élections régionales en un sévère vote sanction national, cela fait effectivement beaucoup.

Et ce n'est pas un entretien au « Figaro Magazine », juste entre les clôtures officielle de la campagne et le premier tour, qui changera grand-chose. Le Président énervé sait qu'une bonne partie du pays ne manquera pas de lui signifier que, à l'issue de plus de la moitié de son mandat, la com' pour la com', mais surtout l'absence de résultats en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, voire de sécurité, *« ça commence vraiment à bien faire »* !

Erik Emptaz

ON N'ARRÊTE PAS LES PROMESSES DE CAMPAGNE

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DANS LE "FIG-MAG" LA VEILLE DU PREMIER TOUR

Régionales, suivez la trace...

DIFFICILE de juger de l'état du sarkozysme, dimanche 14 mars, au soir du premier tour des élections régionales, puisque Sarko ne s'est pas du tout engagé dans la campagne, à la différence de son courageux Premier ministre, exposé à la mitraille. S'il a repoussé à l'après-régionales la création de la taxe carbone, la réforme territoriale, l'interdiction de la burqa et le rabotage des retraites, ce n'est que coïncidence. S'il a promis aux agriculteurs 800 millions d'euros et annoncé deux commandes aux chantiers navals de Saint-Nazaire, ce n'est que hasard.

Non, Sarko avait prévenu, le 25 janvier sur TF1 : « **Le rôle du président de la République n'est pas de faire campagne pour les présidents de Région.** » Il a tenu parole. Il a fait campagne contre... les 20 présidents socialistes sortants. Soutien à la tête de liste UMP à la Réunion, le 18 janvier, voyage en Corse le 2 février, où il tient un meeting devant 600 militants UMP accompagné de Xavier Bertrand, déplacement dans la Région Centre, le 9, où il accompagne le secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et aux PME, Hervé Novelli, par ailleurs tête de liste UMP dans la Région. Le 18, il visite la Martinique et la Guyane, où Rodolphe Alexandre, maire divers-gauche de Cayenne rallié à l'UMP, espère l'emporter. Le 1er mars, au prétexte de la tempête, il se déplace en Vendée et en Charente-Maritime, et refuse que la présidente de Région, Ségolène Royal, assiste à la réunion de travail organisée à la préfecture. Le lendemain, il reçoit royalement à l'Elysée Valérie Pécresse, candidate UMP en Ile-de-France, puis il part pour la Picardie. Le 4 mars, il est à Marignane, accueilli par le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et le candidat de l'UMP, Thierry Mariani. Le 9, il devait se rendre en Franche-Comté, où la tête de liste de l'UMP est Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la Coopération. Et le samedi 13, veille du scrutin, il donnera une interview au « Figaro Magazine ». Le 14, Sarko laissera les Français voter sans intervenir.

Le soir, pour mesurer l'état du sarkozysme qui ne s'occupe pas des régionales, il faudra donc regarder les scores de l'UMP à la Martinique, en Guyane, à la Réunion, dans le Centre, en Picardie, à Paris, en Poitou-Charentes, en Paca, en Franche-Comté, en Corse, soit la moitié des Régions de France où Sarko a posé les pieds sans, bien sûr, mettre sa patte.

Des fois que ses déplacements aient déplacé des voix sans qu'il ait eu l'intention de s'en mêler...

J.-M. T.

RÉGIONALES... LE FOND EST ATTEINT

Eh ben digues donc !

ET voilà que, l'air grave, Sarkozy lâcha : « **Il faut qu'on s'interroge pour savoir comment en France au XXIe siècle des familles peuvent être surprises dans leur sommeil et être noyées dans leur maison.** » Ce drame est « **incompréhensible** », dit-il. Vraiment ? Depuis des dizaines d'années, après chaque inondation, l'Etat pond des lois : l'eau n'a qu'à bien se tenir.

Après Vaison-la-Romaine (47 morts) en 1992, par exemple : hop, une loi, la fameuse loi Barnier, qui institue les PPRI, les plans de prévention du risque inondation. Lesquels doivent définir les « règles de constructibilité » des zones inondables. Après celles de la Somme et du Gard (23 morts) en 2001 et 2002, hop, la loi Bachelot sur les risques naturels et technologiques, qui « consolide » la loi Barnier, et rend la concertation entre élus et population « obligatoire »...

Il y a aussi la célèbre loi Littoral, concoctée par Huguette Bouchardeau en 1986 et votée à l'unanimité, qui interdit de construire dans les cent mètres à compter du rivage, et réglemente l'urbanisation sur les 5 500 km de côtes françaises (dont seuls 10 % achetés par le Conservatoire du littoral, sont gelés). Il y a la dizaine de décrets, arrêtés, circulaires ministériels sur les digues de protection contre les inondations, ainsi la circulaire du 3 mai 2002 sur la « constructibilité derrière les digues ». Bref, tout est prévu, tout est écrit, l'ennemi ne passera pas. Et pourtant il passe. Cet empilement de lois : une vraie ligne Maginot. Pourquoi ? Parce que si l'Etat est très fort pour pondre à jet continu de magnifiques lois en inox, ses fonctionnaires, petits et grands, le sont aussi pour les appliquer au gré du vent. Et au gré de leurs négociations avec les élus locaux ; ceux-ci veulent bétonner, aménager, faut bien attirer le touriste et le retraité, ça profite aux impôts locaux, ça crée des emplois, et quand le bâtiment va, cher monsieur...

Alors les préfets négocient avec eux l'application de la loi : celle-ci n'est plus, note un juriste spécialisé dans le droit de l'environnement, un « **texte sacré mais une base de discussion à partir de laquelle on multiplie petits aménagements et compromis** ». Et c'est souvent quand des associations locales attaquent en justice, et l'emportent, que les préfets se résignent à imposer aux élus locaux le respect des lois...

Et c'est ainsi que le littoral n'a jamais été aussi bétonné. Et aussi les zones inondables. Un rapport officiel signé en février 2009 par le Commissariat général au développement durable en a d'ailleurs dressé méticuleusement l'inventaire : entre 1999 et 2006, ce sont pas moins de 100 000 logements qui ont été construits dans les zones inondables !

Les lanceurs d'alerte peuvent s'époumoner : en 2008, l'ingénieur Stéphane Raison, alors chef du service maritime et des risques à la Direction départementale de l'équipement de Vendée, publie un rapport démontrant que « **la vulnérabilité du littoral vendéen aux submersions marines ne fait aucun doute** ». Et d'indiquer la zone de La Faute-sur-Mer comme « **la plus dangereuse du département** », et de décrire très précisément le scénario catastrophe, où surviennent en même temps deux phénomènes, une dans l'estuaire du Lay et submersion marine (« Libé », 8/3). Mais rien. Rien n'a été fait. Le nouveau préfet de Vendée, pour se justifier de n'avoir évacué personne avant la tempête, a même trouvé le moyen de ricaner (« Le Monde », 3/3) : « **Est-ce qu'aux Pays-Bas on évacue les populations à chaque tempête ?** »

Le 29 avril dernier, lors de l'inauguration d'une expo sur le Grand Paris bétonné jusqu'au Havre dont il rêve, Sarkozy se lançait dans une belle tirade à sa façon : « **Quel est le problème ? C'est la réglementation. Il faut libérer l'offre.** » Pour mieux bétonner le long de la Seine, il faut « **sortir du respect passif d'une réglementation de plus en plus pesante** ». Oui, ajoutait-il, lyrique, « **il faut déréglementer** » ! « **Il faut rendre constructibles les zones inondables !** »

Sauf, bien sûr, les 53 morts causées par la tempête Xynthia devenaient très compréhensibles.

J.-L. P.

L'ÉTENDUE DES DÉGÂTS

Annexe 10: Une du CE 10/3/2010

Veillée funèbre à l'Elysée • Sarko veut y croire encore • A Matignon, Fillon flingue à tout-va

P. 2

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4664 – 17 mars 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,40 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Le Front national récupère sa capacité de nuisance

L'UMP redoute...

... les dégâts de la Marine !

Régionales

Les électeurs rendent hommage à Jean Ferrat :

"Que la mandale est belle !"

LE BRIEFING DE SARKO AVANT LA SOIRÉE TÉLÉ

Plein les poches !

MESDAMES et messieurs, réjouissons-nous : le plus gros de la crise est derrière nous. Pas pour les chômeurs, certes : le taux de chômage vient de passer les 10 % (du jamais-vu depuis onze ans), les voilà désormais pas moins de 2,7 millions en métropole et ce n'est pas demain qu'ils vont retrouver du boulot.

Mais ce n'est là qu'un détail : l'important est que nos plus grandes entreprises se portent comme des charmes. Les chiffres de l'an dernier viennent de tomber et c'est un bonheur : les quarante plus grosses sociétés cotées en Bourse ont dégagé pas moins de 47 milliards de bénéfices. C'est un peu moins que l'an dernier, certes, mais c'est presque deux fois le déficit de la Sécu prévu pour l'année...

Dans quelles poches va atterrir ce bel argent sonnant et trébuchant ? Eh bien surtout dans celles des actionnaires, car ils méritent d'être récompensés, eux ! En effet, ils ont beau avoir souffert du krach de 2008, la valeur de leurs actions a beau s'être dégonflée comme baudruche, « **ils n'ont pas hésité à mettre la main à la poche à l'occasion des nombreuses augmentations de capital proposées au cours de l'année** », note « La Tribune » (10/3). Eh oui, si l'on veut que ces braves gens continuent à placer leurs petites économies en Bourse, il faut bien leur faire plaisir. Du coup, c'est 35 milliards qu'ils vont se gonfrer, c'est-à-dire près des trois quarts des bénéfs.

On se souvient que Sarkozy, dans sa grande sagesse, avait, il y a pile un an, édicté la « **règle des trois tiers** » : selon lui, la justice sociale et le bon sens réunis imposent un partage des bénéfices en trois parts égales, une pour les salariés, une pour l'investissement, une pour les actionnaires. Résultat : c'est la « règle des trois quarts pour les actionnaires » qui l'emporte !

Et les chômeurs qui essaient de se rassurer en pensant que l'argent restant servira à des investissements, lesquels créeront de l'emploi, se mettent le doigt dans l'œil : c'est, à une écrasante majorité, dans les pays dits émergents que va investir le CAC 40 : 90 % des projets de Lafarge, 80 % de ceux d'Air liquide y seront localisés. Michelin va construire des usines en Chine, en Inde et au Brésil, etc. Nos champions nationaux sont en train d'équiper, d'industrialiser, de moderniser le monde entier, mesdames et messieurs, applaudissons !

Et applaudissons aussi le pédégé du géant pharmaceutique Sanofi-Aventis, qui vient de détrôner Total à la première place du CAC 40, et se trouve donc être l'entreprise la plus rentable de France : en additionnant salaire, bonus et stock-options, il a empoché la somme rondelette de 7,1 millions d'euros dans l'année... Alors que, note le cégétiste Thierry Bodin dans « Le Parisien » (11/3), « **le groupe supprime actuellement 3 000 emplois en France** », chiffre que conteste évidemment la direction, qui évoque des « **départs volontaires** ».

Ah, s'ils sont volontaires...

J.-L. P.

BENOÎT XVI ET LA "MÉTHODE JOSPIN"

M 00708 - 4664 - F: 1,20 €

A CÔTÉ DE LA CLAQUE !

EN Sarkozye, tout va très vite : après la chronique d'une défaite annoncée, après que la défaite s'est avérée comme une des plus sévères déculottées enregistrées par la droite parlementaire sous la Ve République, l'Elysée nous le dit : *« C'est un nouvel épisode qui commence. »* Place au dédi et à la méthode Sarkoué ! Malgré la rose aux joues laissé par l'impact de ce premier tour, il s'agit, pour l'Elysée, de faire comme si la majorité n'avait pas reçu la sévère claque que les électeurs et même une bonne partie de ceux qui se sont abstenus du voter lui ont administrée au premier tour. Sans parler de celle du second, qui, faute de réserve où de recours, risque aussi fort de cingler comme un aller-retour.

Pas question de reconnaître que, pour le sarkozysme offensif qui se targuait de réhabiliter l'action politique, une abstention de 53,64 % incite pour le moins à douter. Pas question non plus pour l'homme qui prétendait avoir *« siphonné »* les voix du Front national de reconnaître que la considérable remontée du parti lepéniste est un mauvais refoulement de siphon dont il est le premier responsable. Pour avoir, entre autres, avec son débat sur l'identité nationale, trop voulu jouer avec les thèses du Front, il a été victime du principe des vases communicants : le siphon a fonctionné dans l'autre sens.

Et encore moins question de se demander si sa grande stratégie du parti unique, en ne laissant à ses électeurs d'autre issue pour exprimer leur mécontentement que l'abstention ou les extrêmes, n'a pas favorisé les deux calamités précitées. Pas question, enfin et surtout, de reconnaître que la claque reçue par la majorité sonne d'abord comme un désaveu personnel.

Après l'euphorie suscitée par des sondages erronés *(voir p. 2)*, après l'abattement face à la réalité, il n'a rien trouvé de mieux que le déni de la dégelée. Et Sarko de faire répéter par ses troupes qu'il s'agit d'un scrutin « régional », alors qu'en plus de 20 de ses ministres il s'est lui-même engagé, et embourbé, dans une campagne nationale. Et de chercher des responsables chez ceux qui n'ont pas voté pour les politiques qui est en la marge [illegible]. Les règlements de comptes après le vote sanction !

La fronde commence à sérieusement monter dans les rangs UMP, qui s'étranglent en l'entendant répéter que la droite va « *sortir renforcée* » de ces régionales, alors qu'elle les vit au 36e dessous.

Pour essayer de calmer le jeu et de rassurer les troupes, qui ne cachent pas qu'elles sont de plus en plus déroutées et inquiétes pour les prochaines échéances, Sarko sort le « *nouvel épisode qui commence* », et leur ressert celui qu'il a déjà raconté dans le « Figaro Magazine » : la « *pause* » dans des réformes dont aucune n'est d'ailleurs aboutie. Une « *pause* » censée rassurer les parlementaires en leur indiquant qu'ils auront plus de temps pour s'occuper de leurs électeurs, qui viennent d'exprimer clairement leurs doutes et leur mécontentement.

Il va devoir nous expliquer rapidement mieux à leur raconter. Car, après cette déroute « régionale » et avec le triple succès du PS, des écolos et du Front de gauche, la prochaine élection « nationale » ne s'annonce plus tout à fait comme un « *nouvel épisode* », mais comme une autre histoire !

Erik Emptaz

LES JEUX NE SONT PAS FAITS ! L'UMP COMPTE SUR LES ABSTENTIONNISTES

SARKOZY AVAIT SIPHONNÉ LE PEN...

... Éric Besson a rendu le carburant !

A chacun son abstention !

QUEL poison, cette abstention ! Non, c'est vrai, ça gâche tout. Lorsqu'on arrive à de tels sommets (53,64 %), l'élection ne veut plus rien dire. La victoire est bidon. Et c'est la preuve de l'échec des sortants. Surtout cette fois-ci. Parce que, bizarrement, la fois d'avant, c'était le contraire. Aux européennes de juin, il y a neuf mois à peine, l'abstention avait été encore plus importante (60 %). Et pourtant, quel contraste saisissant dans les discours ! Extraits, pour le plaisir, et surtout pour mémoire...

Fillon, mars 2010 : « *L'abstention qui a marqué le premier tour ne permet pas de tirer un enseignement national de ce scrutin* (...). *Plus que jamais, la réforme et la simplification de l'organisation territoriale que nous voulons avec le président de la République est plus que nécessaire.* »

Fillon, juin 2009 : « *Tout indique le très bon résultat de la majorité présidentielle* (...). *Ce succès, c'est d'abord la reconnaissance du travail accompli par la présidence française sous l'autorité du président de la République.* » Six Français sur dix partis à la pêche, mais une victoire, donc, à l'époque. Et le sortant Sarkozy félicité par son Premier ministre !

Brice Hortefeux, mars 2010 : « *La participation est de moins de 48 % pour ce premier tour* (...), *cela prouve que la majorité de nos concitoyens n'a pas été convaincue par l'action des conseils régionaux.* »

Brice Hortefeux, juin 2009 : « *Nous avons gagné ! Ce succès a deux explications : le succès de la présidence française et les initiatives que nous avons prises pour lutter contre la crise.* » Encore bravo.

Xavier Bertrand, mars 2010 : « *Une nouvelle élection commence ce soir et ce n'est pas le moment de faire du triomphalisme quand il y a autant d'abstention dans notre pays !* »

Le même patron de l'UMP, juin 2009 : « *C'est la sanction d'une opposition hystérique et obsessionnelle* (...). *C'est un succès important qui nous donne aussi des responsabilités importantes, parce que l'abstention est présente.* » Responsable, mais triomphant !

Et le porte-parole du gouvernement, dans tout cela ?

Luc Chatel, mars 2010 : « *Le fait majeur du premier tour du scrutin, c'est l'abstention historique ; elle doit interpeller tout le monde, y compris les présidents de Région qui n'ont pas su mobiliser autour des compétences du conseil régional.* »

Luc Chatel, juin 2009 : « *C'est la première fois depuis trente ans que les Français placent la majorité présidentielle en tête dans ces élections* (...). *Ce résultat* (...) *traduit aussi, pour les Français, la reconnaissance du travail effectué par le gouvernement.* » C'est même le « *fait majeur* »...

Pour finir, on ne s'en lasse pas, Roger Karoutchi, mars 2010, le ton grave : « *L'abstention est due à l'image de la Région, il faudra revoir sa place et son rôle.* »

Roger Karoutchi, juin 2009 : « *Tout le monde dit "I love you" à Nicolas Sarkozy.* »

A dimanche prochain et bons baisers from Paris !

C. N.

Dures d'urnes

● Et il était où, dimanche soir, notre Eric Besson national ? L'UMP n'avait pas souhaité que le bâtou du grand débat sur l'identité et artisan de la remontée du FN s'affiche sur les plateaux télé. Résultat : entre 21 heures et 22 heures, le ministre des chartres a dû tenir la permanence au siège de l'UMP à Paris, rue La Boétie. Seul représentant du gouvernement et haut responsable du parti privé de studios, Besson a tout de même passé une heure à répondre aux journalistes présents, histoire d'exister un peu.

Il y a quelques semaines, il se voyait Premier ministre, aujourd'hui l'UMP a honte de lui. L'ouverture a ses limites.

● A 21 heures, fraîchement pulvérisé et rattrapé par les caméras de BFM TV dans l'ascenseur de la mairie de Montpellier alors qu'elle tentait de s'éclipser, la pauvre Hélène Mandroux (7 %) affichait de sérieuses séquelles post-traumatiques : « **Ce n'est pas une claque, absolument pas. Je suis ravie !** », répétait Mandroux après sa mandale infligée par Georges Frêche. Et la ravie de s'écrier, le doigt levé : « **Le PS est en tête et Martine Aubry est la future présidente de la République !** »

C'est à cela qu'on reconnaît les vedettes : Mandroux n'est pas au second tour des régionales, mais elle sait déjà qui sera le candidat PS à la présidentielle.

● Les ténors de l'UMP appelés à commenter les résultats sur les plateaux télé avaient bien appris leur leçon à l'Elysée, mais le premier d'entre eux, Xavier Bertrand, l'a retenue plus que les autres. Le fayot en chef de l'UMP n'a pas craint de déclarer : « **Une mobilisation nouvelle va se faire. Ca va se jouer dans un mouchoir de poche.** »

Et c'est un assureur de profession qui le dit. 100 % garantie sérénité !

● L'abstention a fait des ravages jusque dans les rangs des personnalités de la majorité. Ainsi Jean-Marie Cavada, troisième de liste UMP aux européennes et anciens chef de file de la majorité dans le XIIe arrondissement de Paris aux municipales de 2008, n'a pas jugé bon de se déplacer pour aller voter.

Cavada n'a pas précisé s'il voulait ainsi sanctionner Sarko, Jouanno ou Pécresse... ou les trois ?

● Bel exploit du ministre Luc Chatel. L'UMP est sortie, comme d'habitude, en tête en Haute-Marne, sauf dans sa bonne ville de Chaumont, où elle arrive, avec 32,25%, derrière les socialistes (33,32%). Le porte-parole du gouvernement et conseiller régional sortant Chatel ne mettant plus les pieds depuis trois ans aux séances de la Région (tout en continuant à toucher les indemnités) avait décidé de se présenter à la dernière place, non éligible, pour « **pousser** » la liste UMP.

La pousser dans le mur, surtout.

● « Le Monde » le relève : « **Les listes "Non aux minarets" lancées par plusieurs partis issus du FN (Nouvelle Droite populaire, MNR, PDFrance) présentes en Lorraine et en Franche-Comté recueillent 3 % et 2,46 %.** »

Faut-il en déduire que, dans les deux cas, 97 % et 97,54 % des Français sont pour les minarets ?

● L'addition des régionales va être salée pour François Bayrou. Présent dans vingt et une Régions métropolitaines, le MoDem ne dépasse que dans quatre d'entre elles la barre des 5 % exigée pour obtenir le remboursement des frais de campagne.

Bayrou ne va quand même pas mettre ses chevaux de course à l'encan pour régler la facture ?

LA CRAINTE DU GRAND CHELEM

Annexe 11: Une du CE 17/3/2010

Fillon a voulu démissionner • Borloo s'est vu à Matignon • Sarko a décidé de déshabiller Villepin

P. 2

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4665 – 24 mars 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Enterrement de la taxe carbone après la raclée des régionales

Un Grenelle, des Gros nuls !

SARKOZY VA-T-IL SORTIR DE SA BULLE ?

LA TASSE CARBONE

REMANIER a minima en espérant masquer une défaite a maxima... Notre grand stratège de l'Elysée n'a pas trouvé mieux pour essayer de reprendre la main après avoir pris par deux fois celle des électeurs dans le nez. Un Darcos émissaire sacrifié pour expier la sévère déroute de 20 ministres du gouvernement, tous envoyés dans les choux. Et un peu de tambouille pour essayer de calmer les ardeurs de l'UMP : un chiraquien et un centriste pour faire taire les pourfendeurs de « l'ouverture », un ville-pourrie pour dépouiller Villepin, et la taxe carbone envoyée aux orties pour punir les Verts d'avoir voté à gauche. Grandiose réponse d'un Sarkozy qui, lors de la précédente et pourtant moins forte claque de la droite en 2004 (voir p.3), ne demandait pas moins qu'un *« nouvel horizon »*.

A l'époque, à ce nouvel horizon, il ne voyait que lui, mais maintenant qu'il l'occupe et que la ligne s'est gravement assombrie, Sarko est singulièrement moins vindicatif et exigeant. Lui qui réclamait alors une *« nouvelle ambition pour la France »* ne propose aujourd'hui que de piètres ratistolages au service de son ambition personnelle de réélection que cette considérable déroulée régionale vient sérieusement contrarier.

Alors que la droite subit sa pire défaite depuis que le président de la République y est pour quelque chose, « A élection régionale conséquence régionale », a-t-il dit. Sarko a raison, il n'est en rien concerné par les résultats du 21 mars. La preuve par sept.

1. – Ce n'est pas parce que les vingt ministres et secrétaires d'Etat en lice ont échoué qu'il faut y voir une mise en cause de sa politique. Au contraire. C'est le signe qu'elle est si appréciée que les électeurs ne veulent pas que les ministres se laissent distraire par une autre activité, fût-ce celle, prestigieuse, de président de Région.

2. – Ce n'est pas parce que Sarko s'était vanté après la présidentielle d'avoir éradiqué l'extrême droite qu'il a échoué. Certes, le FN renoue avec des scores importants : 22,20 % dans le Nord-Pas-de-Calais pour Marine Le Pen, 22,87 % pour son père en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une remontée certaine dont Besson veut bien « **prendre sa part de responsabilité** » même s'il ne pense pas y être pour quelque chose avec son débat sur l'identité nationale. Si Besson n'y est pour rien et Hortefeux encore moins, pourquoi Sarko devrait-il se sentir responsable ?

3. – Ce n'est pas parce qu'avec son Grenelle de l'environnement Sarko voulait séduire les écolos qu'il a échoué. Certes les Verts se sont alliés avec les socialistes dans toutes les Régions, sauf une. La gauche est en passe de redevenir plurielle et Sarko reste seul. Mais il y gagne plus qu'il n'y perd : il laisse ainsi à l'adversaire la perspective de futures divisions fratricides…

4. – Ce n'est pas parce qu'avec sa politique d'ouverture Sarko voulait grignoter des voix à gauche qu'il a échoué. Au contraire. Que la gauche n'ait jamais réalisé un aussi gros score depuis 1981 montre bien que les électeurs veulent encore plus d'ouverture. Au point de souhaiter bientôt que le gouvernement soit totalement de gauche, comme Chirac avait su le faire en 1997 ?

5. – Ce n'est pas parce qu'avec sa stratégie du parti unique Sarko voulait une UMP qui s'impose dès le premier tour qu'il a échoué. Au contraire. L'UMP est désormais seule à droite, sans alliés et sans réserve de voix. Cela confirme Sarko dans l'idée qu'il faut passer à un scrutin encore plus majoritaire et supprimer le second tour. Avant d'abandonner le premier ?

6. – Ce n'est pas parce que Sarko voulait la rupture avec Chirac qu'il a échoué. Certes, au lendemain des régionales, sa seule réponse est de réintroduire au gouvernement le meilleur des chiraquiens et le plus tronc des villepinistes. Cela ne veut pas dire qu'il laisse tomber la rupture. Juste qu'il sait aussi plier quand il ne rompt pas.

7. – Ce n'est pas parce que 58 % des Français, selon Ipsos, ne souhaitent pas le voir briguer un second mandat que Sarko a échoué. Au contraire, plus il est détesté, plus son bilan est critiqué, plus le FN monte et plus il a des chances de créer la surprise pour 2012, comme Chirac avait su le faire en 2002.

Bref, au sortir de ces régionales, Sarko n'a vraiment que des raisons de se féliciter de sa stratégie sept fois gagnante.

J.-M. Th.

DEBRIEFING

Une balle dans l'impôt !

EN Corée du Nord, on ne plaignante pas avec les réformes ratées. Pour avoir réévalué le won et provoqué un désastre monétaire, le ministre des Finances Pak Nam-ki a été fusillé. Arrêté sur sa chaise lors d'une réunion du Parti, ce « **fils de bourgeois** » (sic) a été conduit au poteau d'exécution.

On lui reproche d'avoir « **convaincu le dictateur de 69 ans, à peine remis d'une hémorragie cérébrale, de réévaluer la monnaie dans des proportions de 1 à 100** ». Le chaos qui s'est ensuivi menacerait même le pouvoir communiste : « **Dans certaines campagnes, Kim Jong-il n'est plus appelé "Soleil du XXIe siècle"** », mais tout simplement « **le grand général** ». On mesure la chute dans l'opinion…

A Bercy, on n'en est pas là. Mais, en pleine tourmente de l'euro, il paraît que Christine Lagarde, qui n'a pas d'origines prolétariennes, se fait du mouron.

Si la réforme des retraites échoue, elle n'exclut pas un scénario à la nord-coréenne. Certains signes ne trompent pas. Déjà le président Sark O-zy n'est plus appelé « **le Soleil de l'UMP** » mais « **le petit général** ». C'est dire !

A Pyongyang, en revanche, on reste serein. La mort du ministre des Finances serait une simple exécution technique.

TRON, DAUBRESSE, BAROIN

Sarko sept fois vainqueur

CE n'est pas parce que la droite subit son pire score depuis 1981 que le président de la République y est pour quelque chose. « **A élection régionale conséquence régionale** », a-t-il dit. Sarko a raison, il n'est en rien concerné par les résultats du 21 mars. La preuve par sept.

1. – Ce n'est pas parce que les vingt ministres et secrétaires d'Etat en lice ont échoué qu'il faut y voir une mise en cause de sa politique. Au contraire. C'est le signe qu'elle est si appréciée que les électeurs ne veulent pas que les ministres se laissent distraire par une autre activité, fût-ce celle, prestigieuse, de président de Région.

2. – Ce n'est pas parce que Sarko s'était vanté après la présidentielle d'avoir éradiqué l'extrême droite qu'il a échoué. Certes, le FN renoue avec des scores importants : 22,20 % dans le Nord-Pas-de-Calais pour Marine Le Pen, 22,87 % pour son père en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une remontée certaine dont Besson veut bien « **prendre sa part de responsabilité** » même s'il ne pense pas y être pour quelque chose avec son débat sur l'identité nationale. Si Besson n'y est pour rien et Hortefeux encore moins, pourquoi Sarko devrait-il se sentir responsable ?

3. – Ce n'est pas parce qu'avec son Grenelle de l'environnement Sarko voulait séduire les écolos qu'il a échoué. Certes les Verts se sont alliés avec les socialistes dans toutes les Régions, sauf une. La gauche est en passe de redevenir plurielle et Sarko reste seul. Mais il y gagne plus qu'il n'y perd : il laisse ainsi à l'adversaire la perspective de futures divisions fratricides…

4. – Ce n'est pas parce qu'avec sa politique d'ouverture Sarko voulait grignoter des voix à gauche qu'il a échoué. Au contraire. Que la gauche n'ait jamais réalisé un aussi gros score depuis 1981 montre bien que les électeurs veulent encore plus d'ouverture. Au point de souhaiter bientôt que le gouvernement soit totalement de gauche, comme Chirac avait su le faire en 1997 ?

5. – Ce n'est pas parce qu'avec sa stratégie du parti unique Sarko voulait une UMP qui s'impose dès le premier tour qu'il a échoué. Au contraire. L'UMP est désormais seule à droite, sans alliés et sans réserve de voix. Cela confirme Sarko dans l'idée qu'il faut passer à un scrutin encore plus majoritaire et supprimer le second tour. Avant d'abandonner le premier ?

6. – Ce n'est pas parce que Sarko voulait la rupture avec Chirac qu'il a échoué. Certes, au lendemain des régionales, sa seule réponse est de réintroduire au gouvernement le meilleur des chiraquiens et le plus tronc des villepinistes. Cela ne veut pas dire qu'il laisse tomber la rupture. Juste qu'il sait aussi plier quand il ne rompt pas.

7. – Ce n'est pas parce que 58 % des Français, selon Ipsos, ne souhaitent pas le voir briguer un second mandat que Sarko a échoué. Au contraire, plus il est détesté, plus son bilan est critiqué, plus le FN monte et plus il a des chances de créer la surprise pour 2012, comme Chirac avait su le faire en 2002.

Bref, au sortir de ces régionales, Sarko n'a vraiment que des raisons de se féliciter de sa stratégie sept fois gagnante.

J.-M. Th.

Cinq colonnes à la une

● **TF1** a mis fin à sa soirée électorale à 20 h 48, vingt minutes avant l'heure prévue (« Libe », 22/3). Evidemment, si l'UMP n'avait pas pris une raclée…

● **Bernard Thibault**, le patron de la CGT, a salué la promotion d'Eric Woerth au ministère du Travail, en espérant avoir face à lui « un ministre et non des ordinateurs de Bercy comme interlocuteur » (« Le Parisien », 23/3). Gare aux bugs !

● **Christine Boutin** défend Xavier Darcos (« Le Figaro », 22/3) : « Pour moi, c'est un homme d'exception. Il n'y a pas de raison que lui seul paie la facture. » Surtout que l'addition est salée…

● **Ce titre** dans « Les Echos » (22/3) : « Ile-de-France : le socialiste Jean-Paul Huchon fait le plein ». Sauf dans son département, les Yvelines, où la liste Pécresse l'emporte.

● **« La Tribune »** (22/3) confirme les calculs de Sarko après le premier tour : « L'UMP aurait gagné des Régions avec le scrutin à un seul tour. » C'est dire s'il est urgent de voter la réforme des collectivités locales et de leur mode d'élection. Au moins pour l'UMP…

● **Jean-Pierre Raffarin**, qui, alors Premier ministre, avait été jugé responsable de la déroute aux régionales de 2004 (« Libé », 22/3), savoure sa revanche : « Les accusés de 2004 reçoivent leur non-lieu ! Il est clair qu'entre 2004 et 2010 la rupture n'apparaît pas évidente. » Sarko a dû apprécier…

● **En pourcentage** de voix, le FN a progressé presque partout où il avait pu se maintenir au second tour. Mais il a perdu 38 élus régionaux par rapport à 2004 : 118 contre 156. C'est déjà ça.

● **Pour la première fois**, la gauche l'emporte sur l'UMP dans le fief de Sarko, les Hauts-de-Seine : 51,06 % contre 48,94 %. Il faudrait peut-être rappeler David Martinon, exilé au consulat de France à Los Angeles.

● **« François Fillon** n'a pas voulu de lui », rapporte « Le Figaro » (23/3). « Lui », c'est Frédéric Lefebvre, le porte-parole de l'UMP, encore laissé à la porte du gouvernement. Lundi, le malheureux se félicitait que Sarko et Fillon, affairés à remanier, « décident de prendre le temps pour ne pas se tromper sur la réponse à apporter aux Français ». Et ils ne se sont pas trompés…

● **Cinq jours** avant le premier tour, Sarko s'était rendu à Pontarlier et à Morteau, dont les maires figuraient sur la liste UMP du Doubs. A Pontarlier, dimanche, la gauche a devancé de 5 % la droite (qui faisait encore 60 % en 2008). Et à Morteau, bastion de droite depuis 1945, les écolos et le PS ont aussi battu la droite. « Mon rôle de chef de l'Etat n'est pas de rentrer dans une campagne », avait déclaré Sarko. Rôle tenu à la perfection.

● **Avec 33,47%** en Seine-Saint-Denis, Bruno Beschizza, patron du syndicat de police Synergie, baptisé par ses collègues « La Voix de son maître », a obtenu trois points de moins que la moyenne nationale de l'UMP. Et pendant ce temps les « délinquants multirécidivistes » comme Ali Soumaré font plus de 50 %…

● **Un village gaulois** résiste fièrement : à Colombey-les-Deux-Eglises, où repose Monsieur de Gaulle, l'UMP fait un carton (66,04 %). Le PS et les écolos (15,58 %) sont même derrière le FN (18,3 %). S'il veut oublier la défaite, Sarko peut s'exiler à Colombey.

● **La commune de Ferrette**, en Alsace, devrait perdre son escadron de gendarmerie mobile, mais, entre les deux tours, son maire « sans étiquette » a fait savoir à Brice Hortefeux qu'il disposait d'un réservoir de 1 100 voix. Et vous savez quoi ? Les pandores resteront à Ferrette. Le vote, c'est simple comme un coup de fil.

● **Moment de vérité** pour Eric Besson, lundi 22 à France Inter : le journaliste Nicolas Demorand l'a malencontreusement intitulé « ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du Développement solidaire ». Il est vrai que les amis se font rares, ces derniers temps…

● **Les chasseurs de CPNT** sont ravis de l'alliance historique que leur promère gâchette, Frédéric Nihous, avait scellée avec l'UMP. Ils espéraient une journée d'eaux. Ils en ont eux, dont Nihous, qui a participé à la douloureuse épopée Darcos en Aquitaine. Nos chasseurs continuent de peiner le lièvre.

● **Dans un édito** intitulé « Le rebond » (22/3), Etienne Mougeotte, patron de la rédaction du « Figaro », nous rassure sur l'avenir : « Nicolas Sarkozy n'est jamais meilleur que dans les situations difficiles. Il l'a prouvé fin 2008, en jouant un rôle personnel déterminant dans le sauvetage du système bancaire et monétaire mondial, comme il avait brillamment réussi à résoudre la crise géorgienne l'été précédent. » Et pour la France, il n'a donc rien fait ?

CHARLES PASQUA : UNE VIE BIEN REMPLIE

Les rois de la prévision

Qui avait déclaré, au siège de l'UMP et sur TF1, au soir du premier tour des élections régionales : « **Il n'y a aucune raison de s'inquiéter pour le second tour** » et « **Ça va se jouer dans un mouchoir de poche** » ?

Réponse : Eric Woerth et Xavier Bertrand. L'un a été promu ministre du Travail et de la Fonction publique, l'autre confirmé au secrétariat général de l'UMP.

Tant de lucidité méritait bien d'être récompensée.

APRÈS LE REMANIEMENT...

M 00708 - 4665 - F: 1,20 €

Annexe 12: Une du CE 24/3/2010

DOCUMENTS Des élus vendéens ont fait pression pour obtenir des permis de construire en zones inondables

P. 3

Réponse au ministre Tron bien logé

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4666 – 31 mars 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,80 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,80 £

Voyage mondain aux USA, sécurité, vote anti-burqa :

Sarko se met aux leurres d'été

SARKO RENCONTRE OBAMA

Un joli parquet cadeau

TOUT le monde est content ! Après la décision de la Cour européenne des droits de l'homme, le ministère de la Justice a fait part de son intense satisfaction puisque la haute juridiction « **ne remet pas en cause le statut du parquet** ». Ouf ! Mais, dans le même temps, les syndicats de magistrats y voient la « **confirmation** » d'une décision de condamnation de la France qui remet en cause le statut du parquet.

Qui croire ? En réalité, la Cour de Strasbourg n'a jamais voulu « **mettre en cause** » le statut du parquet français. Un pays signataire de la Convention a parfaitement le droit d'avoir un parquet aux ordres du pouvoir exécutif. La question est de savoir ce que les procureurs ainsi tenus en laisse ont le droit de faire. Et c'est là que les ennuis commencent. Car la Cour a bel et bien confirmé qu'un procureur français n'était pas une « **autorité judiciaire** » suffisamment indépendante pour ordonner, par exemple, des mesures privatives de liberté. Pour cela, il faut un magistrat libre, c'est-à-dire un juge.

Conséquence, la réforme voulue par Sarko, et qui consiste pour l'essentiel, à transférer aux parquets les compétences du juge d'instruction voué à disparaître risque d'être délicate à mettre en musique. Pour ne pas confier aux procureurs des pouvoirs que la Cour européenne entend réserver à une véritable « autorité judiciaire », il faudra augmenter considérablement les responsabilités du « juge des libertés », au risque de ressusciter… le juge d'instruction.

Cette tuile survient juste au moment où entre en vigueur la possibilité, pour tout citoyen, de contester la constitutionnalité d'une loi. Il y a fort à parier que le principe même de la garde à vue, placée sous la seule responsabilité du parquet, ne va pas tarder à être, par ce biais, contesté. Pour l'heure, la haute juridiction européenne tolère, plus qu'elle n'approuve, le délai de 48 heures pendant lequel un gardé à vue n'est présenté à aucun juge. Mais il est clair que les magistrats de Strasbourg deviennent, sur ce point, de plus en plus chatouilleux. Leurs dernières décisions montrent qu'ils veulent réduire, et peut-être, à terme, supprimer les pouvoirs de coercition d'un parquet non indépendant.

Cela ne pouvait tomber mieux, au moment où la France veut faire de ses procureurs les petites mains de toutes les procédures pénales, y compris criminelles.

L.-M. H.

C'est un préfet abandonnéééééé...

OH, pauvre préfet du Centre, qui a demandé à « **être relevé de ses fonctions** » pour humiliation. Il n'a pas supporté que Sarko ordonne le retour de Najlae, la jeune Marocaine battue par son frère et expulsée par ses soins. Il s'est senti « **abandonné** », nous dit « Le Figaro ». Même Eric Besson n'a pas eu un mot pour ce préfet qui n'avait fait qu'exécuter ses objectifs chiffrés. Quel gros lâcheur, ce ministre, lui qui, avant l'ordre présidentiel, avait défendu, bec et ongles, le rapatriement forcé de Najlae.

Et, pourtant, tous ces drames auraient été évités si seulement ministres et préfets lisaient les recommandations de la Commission nationale de déontologie et de sécurité (CNDS). Car, en 2008, il était arrivé exactement la même histoire. Frappée par son petit ami, une jeune Marocaine se présente à la gendarmerie de Maubeuge pour porter plainte. Elle est sans papiers et hop, expulsée ! D'où de sévères critiques de la CNDS : « **Des victimes de violences se voient interdire, de fait, de déposer plainte** » et. « **l'impunité** » des cogneurs « **est ainsi garantie** ». Bien sûr, il était recommandé, dans ce genre d'affaires, de ne pas « **faire primer la situation irrégulière** ». Et, dans cette histoire-là, on reste sans nouvelle de l'expulsée et de sa plainte.

Que faisait donc Sarko ?

SI LA PHOTO EST BONNE...

QUATRE couverts dans l'East Wing de la Maison-Blanche et un symbole martelé par l'Elysée, celui d'une « *marque d'estime particulière envers la France de la part du président des Etats-Unis* ». C'est beau, c'est simple, mais c'est pour la galerie. Car ce dîner, cette « *première* », ce geste « *sans précédent* » mais avec des prédécesseurs anglais, allemand, turc, grec, suédois, néerlandais, reçus en tête à tête bien avant la famille Sarkozy, c'est surtout l'Elysée qui en fait tout un plat.

Certes, cette rencontre avait pour objet d'arrondir les angles sur la Russie, l'Iran, l'Afghanistan, et sur le peu de cas qu'Obama fait de l'Europe. Mais, dans ce genre de repas, ce ne sont pas les plats de résistance que l'on retient, c'est la photo qui immortalise la scène. Et, par les temps qui courent, on en conviendra, elle est évidemment beaucoup plus utile à Sarko qu'à Obama !

Pourtant ce dîner, depuis si longtemps espéré, est assez mal tombé : le président américain est au mieux de sa cote après avoir bataillé et mené à bien sa réforme des services de santé. Alors que son invité, après une claque électorale magistrale, des sondages aux tréfonds du désamour, est au 36e dessous, avec un Premier ministre dont la popularité l'agace et des troupes qui commence à s'interroger sur la suite, et à le faire savoir, comme Juppé.

Il n'en reste pas moins que, même en pareil cas, les vieilles recettes restent les bienvenues : un peu de plénitude pour oublier le terre-à-terre en parlant d'aura internationale plutôt que de bérézina régionale ne peut pas faire de mal.

Le nouveau meilleur ami d'Obama ne s'est pas privé de profiter de l'occasion et, fidèle à sa manière, n'a pas oublié d'en rajouter. Avant le fameux dîner, il s'est livré à un tout aussi mémorable numéro, en VF, devant les étudiants de Columbia, à New York. Laissant ses problèmes de l'autre côté de l'Atlantique et remonté à l'expresso serré de la machine à café qu'il avait spécialement demandée, l'invité s'est lâché. Avoir reçu une sévère leçon n'empêche pas d'en donner. Hâbleur et plein de forfanterie, comme un franchie franchouillard en vacances, il a lancé, en évoquant la réforme du système de santé de son hôte : « *L'idée que les plus pauvres d'entre vous ne soient pas laissés dans la rue, seuls, sans un centime face à la maladie, s'cusez-moi, nous, ça fait jamais que cinquante ans qu'on a résolu le problème.* » Et, sur sa lancée gogueneurde, il a rejoué au chevalier blanc de la régulation financière et de la moralisation du capitalisme mondial en déplorant la frilosité américaine sur le sujet. La salle a moyennement réagi, mais, s'il a entendu cela, le retraité Antoine Zacharias a dû s'étrangler de rire.

« *Ne soyez pas en retard sur votre président* », a encore dit Sarko aux étudiants. Ce message avait déjà été entendu par ses propres ministres, surtout par le secrétaire d'Etat à la Coopération, qui, pour arriver à l'heure à une conférence sur Haïti à la Martinique, a affrété un jet privé à 116 500 euros TTC. Le fait d'avoir un président « *un peu en avance sur les Etats-Unis* » n'a pas prix. Surtout quand celui-ci y est, avec un sérieux retard, enfin reçu !

Erik Emptaz

FILLON À L'APOGÉE DANS LES SONDAGES...

Sarko se fiche (de paie) des profs

C'ÉTAIT il y a trois ans, autant dire une éternité. A Maisons-Alfort, le candidat Sarkozy regardait les enseignants dans les yeux. « **Je sais quelle a été depuis vingt-cinq ans la dégradation de leurs conditions matérielles et morales** (…), **je m'engage, si je suis élu, à revaloriser leur carrière, si dévalorisée depuis un quart de siècle.** »

La « **revalo** », ont vite traduit les profs, c'est le salaire d'un léger sacrifice : le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Sont une nouvelle « **dégradation des conditions matérielles** » (classes plus chargées, options et travaux en demi-groupe supprimés) due à la destruction de plus de 40 000 postes. Sauf que ladite destruction s'est opérée sans faille, mais sans la contrepartie annoncée. Il y a bien eu le bonus des heures sup', mais, pour beaucoup, il est resté modique et inégalement partagé.

Trois ans plus tard, la revalorisation va enfin entrer en vigueur. En fait, dans six mois. Surprise, elle concerne essentiellement les nouveaux enseignants : 157 euros de plus par mois. Ces jeunes auront – au passage – comment eux aussi un effort : cinq ans de formation au lieu de trois ou quatre auparavant.

A l'arrivée, les trois quarts des profs sont exclus de ce cadeau budgétaire. Consolation, une autre forte pensée du discours de Maisons-Alfort se réalise pour eux : « **Je sais**, avait déploré Sarko, **combien ils sont démoralisés d'avoir le sentiment qu'on ne les respecte pas.** »

Au moins, maintenant, ce sentiment est réciproque.

J.-F. J.

Les USA protègent l'opium du peuple afghan

QUE faut-il faire pour gagner le cœur des populations lorsqu'on est une armée d'invasion ? Avant tout, respecter sa culture. Même lorsque cette culture est illégale. Dans l'ancienne cité afghane de Marjah, reprise aux talibans le mois dernier, les forces américaines et celles de l'Otan prennent garde à ne pas écraser les champs de pavot avec leurs rangers guerriers. « **On ne piétine pas le gagne-pain d'une population qu'on tente de rallier** », explique ainsi au « New York Times » le conseiller personnel du général américain McChrystal (« Le Figaro », 26/3).

L'ordre formel en a d'ailleurs été donné aux Marines : « **On ne touche pas aux plantations de pavot.** » Une politique psychédélique soutenue par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, dont un porte-parole affirme : « **Le grand public aura du mal à accepter des images de soldats de l'Otan qui marchent le long des champs d'opium, mais dans ce cas précis il est judicieux de marquer une pause dans les éradications.** »

Zalmai Afzali, porte-parole du ministère afghan contre la drogue, prévient les yankees : « **Ce sont les talibans qui tirent profit de cette drogue. Vous laissez vos ennemis se renflouer** », mais sa voix est couverte par le murmure ravi des plantes herbacées.

Et dire que certains s'empoignent sur le port du voile.

2012 : JUPPÉ PRÉSENT SI "SARKOZY N'ÉTAIT PAS CANDIDAT"

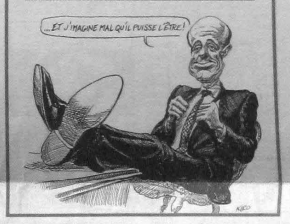

Carlita Rockefeller

PAS DE DOUTE, le message des électeurs aux régionales a été reçu cinq sur cinq à l'Elysée. Monsieur ne change rien et « **maintient le cap** ». Madame tient à s'afficher plus épanouie et richissime que jamais. Un chômage à plus de 10 %, près d'un million de gueux en fin de droits, des plans sociaux à gogo, Continental qui propose 137 euros mensuels à ses ouvriers pour aller se recycler en Tunisie… et, pendant ce temps, que fait la première dame ? Elle baigne dans le bonheur et le luxe sur plus de 120 pages dans le très chic « Figaro Madame » (27/3). Suivez le guide : pour oublier la misère et la crise, rien de tel qu'une virée shopping !

Au rayon souvenirs et « petits secrets », sur le mur de son bureau, à côté des photos de « Mon Mari », Carlita a accroché « **Mon répertoire téléphonique** ». Elle est émue : c'est « **tout ce qui est resté après la vente de la maison de mon enfance à Turin** ». Et c'est tout un symbole : une longue liste de numéros pour téléphoner des chambres aux cuisines, des salles de bains aux salons, des toilettes au terrain de tennis… et sonner le petit personnel.

Au rayon « oui je suis belle », le secret de ses cheveux, c'est Madeleine Cofano, coiffeuse pour stars, Paris VIIIe. Trois fois rien, rappelle le « Fig Madame » : « **Coupe avec Madeleine en tête à tête, 400 €; au cœur du salon, 200 €** ». Avec un mois de salaire à Tunis, un Conti peut espérer s'y faire tailler la frange et dégager une oreille, que demande le bon peuple !

Au rayon « allez-y », Carlita reprend du service comme mannequin, le temps de vanter quelques modestes accessoires de petites boutiques. Extraits : « **Cabas en osier tressé et veau végétal, Vanessa Bruno, 365 €** (…) **Maillot de bain en polyamide peau douce, Erès, 315 €** (…) **Ceinture en veau, Hermès, 550 €** (…) **Tailleur-jupe en laine, Dior, 1 750 et 650 €** (…) **Pochette en veau Swift, Hermès, 2 750 €; Sac New Bamboo en crocodile, Gucci, 11 800 €… »**

Stop ! A 12 000 euros le sac à main, la nouvelle petite mère des pauvres qui se lance dans l'humanitaire en Afrique commence à nous arracher une larme. Dans son interview elle résume les deux années qu'elle vient de passer à l'Elysée : « **Elles m'ont isolée encore davantage peut-être, même si je suis loin d'être coupée du réel. Elles m'ont attendrie aussi. Je vois de plus près le malheur, les difficultés, la réalité des autres.** »

Et derrière ces « **lunettes solaires en acétate et métal, Chanel, 490 €** », on voit très bien…

C. N.

FILLON A RECADRÉ JOUANNO, OU L'INVERSE ?

M 00708 - 4666 - F: 1,20 €

Annexe 13: Une du CE 31/3/2010

L'histoire de la 607 de Dati est devenue une affaire d'Etat

P. 2

Gag : la suppression du bouclier fiscal serait anticonstitutionnelle

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4667 – 7 avril 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,55 £

Il provoque une enquête de la justice sur les potins de la République

Sarko est d'une rumeur massacrante

UNION ! UNION !

Ça sent le gaz...

MAIS pourquoi donc se sont-ils énervés ainsi, les gars de Sodimatex ? Quelle idée de grimper sur le toit de leur usine, de s'y retrancher avec des cocktails Molotov, et de menacer de la faire exploser en mettant le feu à une citerne de gaz ? Brice Hortefeux n'a pas assez d'ennuis comme ça ? Le malheureux a dû leur envoyer un escadron de gendarmes mobiles.

Ils sont 92, à Crepy-en-Valois, dans l'Oise. Ils fabriquent de la moquette pour voitures. Voilà près d'un an, Sodimatex, leur boîte, a annoncé sa fermeture. Bravo ! On connaît des patrons voyous qui déménagent à la cloche de bois : ces patrons-là sont visiblement de bons citoyens qui respectent les lois, les procédures, et les bonnes manières. D'ailleurs ils proposent généreusement à leurs salariés un quart de mois de salaire par année d'ancienneté. Et ceux-ci ont le toupet de râler ! L'un d'eux l'a calculé : ça lui fait 7000 euros pour seize ans d'usine.

Ce qu'ils réclament, c'est une prime de 21 000 euros. Escorbiaut, non ? Certes, cela représenterait 609 fois moins que ce qu'a empoché Zacharias, le pédégé de Vinci, quand il s'est fait virer (12,8 millions sans compter la retraite chapeau et les stock-options), somme qu'un tribunal vient de déclarer tout à fait légale. Mais quand même... A force d'entendre parler de ces pédégés qui se gonflent des pactoles astronomiques, sans doute les gens de Sodimatex ont-ils été pris d'une sorte de folie des grandeurs... Pourquoi ne se contentent-ils pas de ce qu'on leur offre ?

En perdant leur emploi, ils perdent tout : leur revenu, leurs amis, leur expérience (à qui peut bien servir désormais leur savoir faire en moquette de voiture ?). Ils ont une maison sur les bras, des crédits, et un avenir de chômeur devant eux. Tout comme leurs proches voisins de l'Oise, les 1 120 licenciés de Continental, à qui, on le sait, leur ancienne direction vient de proposer d'aller trimer en Tunisie pour 137 euros par mois... Mais, avant de recevoir aujourd'hui ce genre d'aimable proposition, les Conti ont passé des mois à se battre, séquestrant leur direction, occupant l'usine, saccageant une sous-préfecture. Et ont réussi à obtenir une prime de départ de 50 000 euros au lieu des 20 000 euros qu'on leur octroyait. Voilà qui a fait gamberger, chez les Sodimatex : la lutte – fût-elle désespérée – paie. Et le tapage médiatique aussi.

Pendant ce temps-là les syndicats, dépassés par la base et partagés entre fatalisme et réformisme mou, sont aux abonnés absents...

J.-L. P.

Pitié pour les riches

UNE étude qui tombe à pic : en plein débat sur le bouclier fiscal, l'Insee vient de publier les résultats de son enquête sur le 1 % de « **très hauts revenus français** ». Bilan : leur nombre a explosé. Et leurs revenus aussi. En un temps record, entre 2004 et 2007, le nombre de ceux qui empochent plus de 42 000 euros par mois a augmenté de 70 %. Ils sont désormais 600 000. Et ceux qui gèrent très riches sont devenus très très riches. Plus-values d'enfer, hausse des revenus du patrimoine... Ils n'ont même pas eu à travailler plus : ils ont simplement empoché plus, jusqu'à 13 millions par an.

Dans la même étude, les statisticiens de l'Insee remarquent que les revenus des plus riches sont imposés en moyenne à 25 %, alors qu'ils devraient l'être à 36 % : les niches fiscales, c'est pas fait pour les pauvres. Ces derniers d'ailleurs, c'est-à-dire ceux qui ont moins de 908 euros par mois (le seuil de pauvreté officiel), se sont multipliés pendant ce laps de temps, atteignant le nombre de 8 millions.

Mais rassurons-nous : toutes ces études statistiques ont été faites avant le krach. Or, si ceci-ci a fait exploser le chômage, et par conséquent le nombre de pauvres, il a aussi beaucoup fait souffrir les très hauts revenus, dont la valeur des actions et du patrimoine s'est effondrée.

A vot' bon cœur, m'sieurs-dames !

M 00706 - 4667 - F: 1,20 €

UN SUJET TRÈS BALANCÉ

« *On ne dénonce pas, on signale* », se justifie Hervé Chabalier, producteur de l'émission controversée de France 2 « Les infiltrés », pour expliquer qu'un reporter ait livré à la police les noms de 22 pédophiles présumés sur lesquels il enquêtait. On croirait entendre le mythique Raoul Volfoni des « Tontons flingueurs », très récemment rediffusés sur la même chaîne, lancer son anthologique « *J'balance pas, j'évoque* » ! Sauf que, là, ce n'est pas du cinéma, et que les intéressés ne se contentent pas d'évoquer. On peut à l'infini jouer sur les mots, mais chacun sait que ce genre de cosmétique du vocabulaire ne sert qu'à tenter de rendre plus présentable le fait de se retrouver dans un dilemme poisseux : dénoncer de potentiels criminels ou prendre le risque de laisser des crimes se commettre.

« *On ne va pas s'empêcher de dénoncer un violeur de mineurs parce qu'on a sa carte de presse* », argue David Pujadas, le présentateur de l'émission incriminée. Certes, mais on peut, on doit d'abord s'empêcher d'utiliser sa carte de presse pour se mettre en pareille situation, celle d'un fâcheux mélange de genres et surtout de fonctions. Car le problème n'est pas tant de parler de « *citoyen* » plutôt que de « *balance* ». Pas d'employer un mot pour un autre, mais d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de flic ou de justicier à la place de celui de journaliste.

Or c'est très exactement le concept des « Infiltrés » : dissimuler la fonction de journaliste et sa caméra en se faisant passer pour un autre. Et c'est être en contradiction avec deux règles de base du métier de journaliste : ne pas « *invoquer un titre ou une qualité imaginaire* » et, plus grave, ne pas confondre son rôle « *avec celui d'un policier* ».

Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'information-spectacle, sur ces vieux mais sains principes, « Les infiltrés » en s'abritant derrière leur bonne conscience de « citoyens », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentables.

Bien sûr, même si le pape, quand elle concerne ses troupes, la considère comme sujet de « *jacasseries* », la pédophilie est révoltante. Et on peut évidemment, comme le font les détracteurs des « Infiltrés », dire que, pendant qu'on se lance dans un débat de plus sur le journalisme, le vrai débat, « *c'est qu'aujourd'hui les enfants sont à la merci de prédateurs sur Internet* ».

Pour autant, ce n'est pas la fonction d'un journaliste que de les provoquer et d'en dénoncer, dans ce cadre, les coupables présumés. C'est d'informer sur le sujet, pas de jouer les informateurs. Comme dirait encore Raoul Volfoni : « Chacun son métier et les pédophiles seront bien gardés ! »

Erik Emptaz

L'ÉLYSÉE NE PREND PLUS RACHIDA AU TÉLÉPHONE

La noix d'honneur

DÉCERNÉE sur un plateau (télé) à l'écrivain Eric Naulleau, évoquant ainsi son comparse provoc' de l'émission de Ruquier Eric Zemmour, dans « Le Monde » (1/4) :

« **Il n'est pas calculateur, pas cynique, simplement il est de la galaxie de Gutenberg, il n'a pas les codes de la télé. Mais, au fond, c'est un type de gauche.** »

Peut-être que, là aussi, il n'a pas les codes...

ÇA COMMENCE À BIEN VERT

Le vert n'est plus dans le fruit, il est partout. Bâtiments à haute qualité environnementale, aliments bio, voitures propres, même les industries les plus polluantes tentent de se dépeindre en vert. Sarko n'échappe pas au phénomène, qui a tenté l'hiver dernier à Copenhague de devenir le plus vert de tous les présidents de la planète. Depuis les régionales, qui ont gonflé les contingents d'élus écolos, il trouve que « *l'environnement, ça commence à bien faire* »... Tout le monde, il est bio, tout le monde il n'est plus vert ? Le dernier numéro des « Dossiers du "Canard" » qui paraît ce mercredi vous en révèle de vertes et de pas mûres sur le sujet.

« Les profiteurs du bizness écolo », 84 p., 5,35 €.

"Le Canard" se met aux sondages

A LA LONGUE, cela devient humiliant. Un sondage OpinionWay dans « Le Figaro », un BVA dans « Paris Match », un Via Voice dans « Libé » et, tout nouveau tout frais, un institut Obea-Info Forces particulièrement impressionnant vient de débarquer pour le gratuit « 20 minutes ». Et dans « Le Canard » ? Rien ! Pas l'once d'un coup de sonde. Pas un mot de ce que pensent « **les Français** » de la culture du poivron, ou de l'ouverture des maisons closes les jours fériés.

Cela a assez duré. Aussi le palmipède a-t-il résolu d'entrer enfin dans l'ère de la modernité et du calcul scientifique. Notre institut, qui ne travaillera que pour « Le Canard », a pour nom « Opif ». Il dispose déjà d'un réseau mondial de deux enquêteurs (en formation) et d'un puissant ordinateur qui doit nous être livré par Emmaüs dans les tout prochains mois.

D'ores et déjà, le directeur général chargé des analyses et de la prospective est en mesure de brosser un tableau assez précis de l'opinion sur le sujet brûlant des rumeurs colportées sur la vie privée du couple présidentiel. Après examen d'un échantillon représentatif des zincs parisiens, 79,37 % y croient « **beaucoup** » ou « **un peu** », 85,28 % y croient « **peu** » ou « **pas du tout** ». Et 95,58 % sont « **sans opinion** ». En données corrigées des variations d'alcoolémie.

le journal de Carla B.

TOUTE ma vie j'ai rêvé d'être une princesse de l'air ! Hélas ! faute d'examens médicaux, je suis privée de virée en Alpha Jet avec la Patrouille de France, dont je suis la nouvelle marraine. Clouée au sol sur la base aérienne de Salon-de-Provence, je peux quand même enregistrer une émission spéciale avec Michel Drucker, ce merveilleux mou volant. Louer un Alpha Jet privé avec l'argent public ? J'y ai pensé, mais, après l'affaire Joyandet, j'ai eu peur d'être nommée marraine de la Magouille de France. Je me console en pensant que, dans notre couple, il y a un vrai pilote : non seulement Mon Mari porte bien les Ray-Ban, mais, depuis les régionales, il est sur un siège éjectable.

•

Pas de Cap-Nègre non plus pour Pâques ! Les copropriétaires sont toujours en fermentation. A propos du tout-à-l'égout que nous réclamons, « L'Express » ironise : « *La dizaine d'enragés de la fosse septique ont réussi à faire pièce jusqu'à présent aux grands travaux du Président.* » Penser mondial et agir local (à ordures), c'est notre devise. Devant la carte de France, Chouchou est conscient que la reconquête de l'opinion passe par les WC de sa belle-mère.

•

« *Nicolas Sarkozy et Benoît XVI sont tous les deux coincés dans leur buffe* », prétend un de mes bons amis de gauche. Chouchou est flatté par cette comparaison : « *C'est vrai, je suis le pape de l'UMP. Non seulement je ne démissionnerai pas, mais je suis infaillible.* » C'est exagéré, même s'il est le spécialiste des déclarations urbi et zarbi.

•

Les ignobles rumeurs sur notre couple, basta ! La contre-offensive est déclenchée, les têtes vont tomber. Mais qui frapper ? J'observe qu'aucun journal français n'a imprimé de vilenie sur notre compte. Tant pis, c'est la guerre à outrance. Mon conseiller Pierre Charon, expert en ragot-logie, estime que « *la peur doit changer de camp* ». Il va jusqu'à évoquer « *un complot avec des mouvements financiers* ». Chouchou serait-il victime d'un coup de Bourse ?

•

« *Celles qui veulent écarter les cuisses iront chez Endemol* », s'indigne la vertueuse Geneviève de Fontenay, qui menace de fonder son propre concours de Miss France. Certaines de ses ex-lauréates auraient fait des écarts devant les photographes. Mon Mari suit l'affaire de près : « *Au moment où Martine Aubry vante "la gauche qui se serre les coudes", je dois incarner la France qui serre les cuisses. Avec toutes ces jolies chutes de reins, je serai le champion du développement du rrâble.* » Il est formidable. Je lui fais confiance pour être le président de toutes les Miches France.

Carla B.

LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

Annexe 14: Une du CE 7/4/2010

Rumeurs : la colère de Carla contre "les branquignols autour de mon mari"

P. 2

France Télévisions : les manœuvres d'Alain Minc pour imposer son candidat

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNEE – N° 4668 – 14 avril 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,05 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,55 £

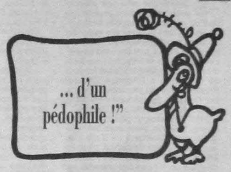

Réforme des retraites : les syndicats très remontés

"Sarko va en voir des Woerth et des pas mûres !"

CARLA DÉMENTIE PAR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

On l'appelle Julie Périnée

UN petit travail du périnée ! Voilà ce qui lui faudrait, à notre couple présidentiel, pour se remettre en forme et, surtout, de ses émotions. Pour cela, plus besoin de faire venir la spécialiste nationale du genre à l'Elysée, il suffit de regarder « Télématin ». Depuis un mois, Julie Imperiali, coach en titre de Sarko et Carla, officie un samedi sur deux sur France 2. Mais sous son nom de jeune fille, Julie Ferrez, note « Le Parisien » (13/4), qui se demande si la malheureuse ne cherche pas à faire oublier que son patronyme est tant lié au périnée présidentiel. En tout cas, si Super Julie a changé de nom, elle n'a pas changé d'obsession.

Première chronique, le 6 mars, exercice de pompes pour avoir de « **beaux bras** » et un « **beau torse** », elle attaque : « **Trois choses hyperimportantes : je descends mes omoplates, je rentre mon nombril et je serre mon périnée. Petit rappel pour le périnée : c'est le plancher anatomique qui se trouve entre nos jambes et c'est lui qui nous fait garder l'équilibre.** » Sauf dans les sondages, mais bon.

Le 20 mars, séance d'abdos pour avoir le ventre plat et rebelote : « **On va expirer en creusant le nombril et en serrant le périnée, qui, je le rappelle, se trouve entre les jambes. C'est le plancher anatomique qui vous permet de garder une bonne posture.** » Pas possible !

Et le 3 avril ? Musculation des triceps, des pectoraux, des épaules et... surprise : « **Trois choses très, très importantes. Avant de commencer, on va penser à descendre ses omoplates, à rentrer son nombril et à serrer son périnée. Son périnée, il est où ?** » Allez savoir, à l'Elysée ? Faux : « **Il est entre les jambes et c'est le plancher anatomique qui va nous permettre de garder le ventre bien rentré.** »

On comprend mieux, désormais, les problèmes de communication de notre pauvre Sarko. Avec pareille coach, il est tellement occupé à serrer son périnée qu'il finit par relâcher tout le reste.

C. N.

CALAMITEUX CLAPOTIS

« TOUT ce petit clapotis n'a pas d'importance ! » C'est la litote que, d'une voix cassée par le jetlag, le président de la République, qui était encore la semaine dernière victime d'une *« ignominie »*, voire *« d'une espèce de complot organisé avec des mouvements financiers »*, utilise pour qualifier aujourd'hui l'affaire des rumeurs infondées sur sa vie privée. Il mobilise les services secrets, sème la panique à l'Elysée et à l'UMP, tempête, menace, sanctionne et prononce la disgrâce d'une ancienne ministre. Il envoie en urgence la première dame, soudain calmée, éteindre l'incendie et jurer qu'il n'y a ni enquête ni affaire, alors qu'au même moment le chef des services de renseignement reconnaît le contraire, ce qui donne l'impression d'un régime où l'on se soupçonne de se faire écouter mais où l'on ne s'entend pas. Il se fait une fois de plus accuser d'abaisser la fonction présidentielle, dont il a tant de mal à endosser les habits. Et Sarkozy nous le dit, tout cela n'est rien qu'un *« petit clapotis »*!

Tous ceux qui s'étonnent de ces contradictions sont priés de se reporter à la formule à graver dans le marbre du grand chambellan Guéant : *« La vérité d'hier n'est peut-être pas celle d'aujourd'hui. »* C'est ce qu'on voit. Néanmoins, cette variation risque un brin de nuire à la vérité de demain et n'augure rien de très bon pour la suite des opérations.

Car, au-delà du ridicule de cette situation et de l'impertie de courtisans qui n'ont fait que donner de l'ampleur à une rumeur que les médias français dans leur ensemble s'étaient bien gardés de relayer, l'affaire *« sans importance »* fait grand désordre. D'autant que celui qui survient du « tréfonds des sondages » du désamour *« avec les électeurs et l'opinion, plus proche du divorce que de la réconciliation.*

Il est bien loin, l'état de grâce où, avec les yeux de l'amour, la moindre promesse en l'air avait l'éclat du vif-argent. Avec l'amour déçu, les grands mots comme les petits clapotis ne passent plus. Et, surtout, on ne passe plus rien à leur auteur.

Ce dernier fera part *« à la fin de l'été ou à l'automne 2011 »* de son intention de se représenter ou non, mais d'ici là il ne va pas être facile de reconquérir un électorat qui, y compris au sein de sa majorité, n'en finit pas, et de plus en plus ouvertement, de douter. Juppé, Villepin, qui se sentent pousser des ailes. Ou encore l'ex-ministre du Budget Lambert, qui estime que *Sarkozy « n'est pas en situation de faire gagner »* la majorité en 2012. Tout cela, sans compter Morin ou Borloo qui ont aussi des velléités, commence à faire beaucoup de clapoteurs dans son propre camp.

Pour arranger le tout, le débat sur la réforme des retraites a plutôt mal commencé, ce qui est gênant pour un président qui table sur un sursaut pour se représenter en se répétant que son *« ami »* Obama s'est refait une santé avec sa réforme réussie des services de santé... Et du côté de France Télévisions, entre Copé qui lui cherche des noises sur la publicité et ceux qui veulent l'empêcher de nommer son ami Bompard, sa gestion de la télé publique est remise en cause. Comme son bouclier fiscal, comme tout ce qu'il fait ou dit désormais.

On l'aura compris, en Sarkozye, tous ces « petits clapotis » finissent par faire un sérieux clapot dans le marigot.

Erik Emptaz

LE PEUPLE POLONAIS NE MANQUE PAS DE RESSOURCES !

Top classe !

ISABELLE BALKANY, première adjointe de son mari Patrick à la mairie de Levallois, est une femme tout en délicatesse. En témoigne la réponse qu'elle vient d'adresser à l'UMP Marie-Claire Restoux, qui a annoncé, le 2 avril, l'abandon de ses fonctions de suppléante du député Patrick Balkany. « **Restoux est siphonnée** (...), **elle est complètement folle. C'est la Bécassine de la politique** », a lâché la dame, en guise de commentaire, au site jdd.fr (6/4).

Ce n'était là qu'un hors-d'œuvre. Marie-Claire Restoux ayant osé se plaindre publiquement de multiples avances sexuelles que lui aurait faites Patrick Balkany, Isabelle s'est montrée encore plus élégante : « **Je crains qu'elle ne prenne ses désirs pour la réalité. Et, entre vous et moi, ses charmes sont limites et surannés.** »

Décidément, le langage de la famille Balkany reste toujours très frais...

RETRAITES : L'ALTERNATIVE

La noix d'honneur

DÉPOSÉE, sur fond de musique funèbre, en haut de page du confrère « Libération » (12/4), qui célèbre ainsi la perte du contrôle financier du journal « Le Monde » par sa rédaction :

« **"Le Monde" ne sera bientôt plus le même. Son indépendance est sur le billot. Les journalistes, son actionnaire de référence, doivent accepter l'évidence.** »

Une « évidence » dont « Libé », racheté par Edouard de Rothschild, connaît déjà la musique !

Ces auteurs qui font Pál figure

FOURNIS par Edistat, les chiffres de ventes des livres sont cruels pour certaines célébrités. Au rayon politique, la malheureuse Valérie Pécresse, tête de liste UMP aux régionales, se retrouve en queue de liste : seulement 269 exemplaires de « Et si on parlait de vous ? ». La prochaine fois, elle parlera d'elle. Les frasques de Patrick Balkany, député-maire de Levallois et intime de Sarkozy, n'intéressent pas grand monde : 3 000 exemplaires vendus de « Une autre vérité, la mienne », c'est une cruelle épreuve de vérité. Quant à Pál Sarkozy, le père du Président, son livre-entretien (« Tant de vie ») ne décolle pas malgré les nombreuses apparitions du terrible et omniprésent papy sur les télés et les radios.

Il paraît que l'Elysée pourrait racheter le stock et le distribuer gratuitement dans le cadre de la politique de civilisation.

Cachez ce sein...

LES prothèses mammaires adoucissent-elles les mœurs ? Pas sûr. Fin mars, les 120 salariés de PIP (Poly Implant Prothèse), à La Seyne-sur-Mer, apprennent que leur boîte est en liquidation judiciaire. Ça faisait déjà quelques mois que la boîte, n° 3 mondial, battait de l'aréole, mais lorsque l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, s'aperçut que certaines prothèses, fabriquées avec une mixture importée des Pays-Bas, fuyaient et décrétait leur retrait du marché, ce fut le coup de grâce...

Non seulement l'usine est terminée-finie, mais 30 000 femmes en France (et 200 000 dans le monde) ont de quoi s'inquiéter. Tête des salariés, syndicats pour la plupart, réduits au chômedu, à la cultpublitéé gaûpoante et à l'impression d'avoir été roulés dans le silicone par leurs patrons : du coup, à l'exemple des salariés de Sodimatex, eux aussi s'énervent et menacent de faire sauter leur usine s'ils n'obtiennent pas une indem' de 15 000 euros par tête de pipe. Ils sont gonflés ! C'est en gros le coût de cinq poses de prothèses mammaires.

Et les Sodimatex ? Dans l'Oise, les 92 ouvriers de ce fabricant de tapis de voiture continuent d'occuper leur usine, réclamant 21 000 d'euros d'indem', mais le groupe Treves rentacle, les négociations patinent, et lundi le ministre Estrosi a dramatisé la situation, prenant prétexte des « **menaces de violence** » (« **L'Etat n'est plus en mesure de jouer son rôle de médiateur** »). Bref, à l'heure où nous imprimons, rien n'est réglé.

Détail : la semaine dernière, l'« Huma » (9/4) a révélé que le groupe a délocalisé en Roumanie une partie de sa production tout en empochant 55 millions d'euros d'aides publiques. De quoi se demander, là aussi, qui est le plus gonflé...

J.-L. P.

De l'oseille dans le gaz

AU fond, à condition de savoir s'y prendre, quand on bosse à la Direction du Trésor, on a des chances de se retrouver carrément les mains dedans. Voyez Jean-François Cirelli, 52 ans aux prunes : après dix années à la Direction du Trésor, il a occupé divers postes de conseiller, effectué un dernier tour de piste au cabinet de Raffarin, lorsque celui-ci était Premier ministre, puis été bombardé, en 2004, pédégé de Gaz de France. Entreprise publique que Sarkozy a décidé d'ouvrir au privé, en promettant de garder une participation de l'Etat d'au moins 70 %.

Aujourd'hui que GDF est privatisé (on dit pudiquement qu'il a « fusionné » avec Suez), et que l'Etat n'en possède plus que 35 %, l'avisé Cirelli, qui en est le vice-pédégé, peut compter joyeusement ses picaillons : sa rémunération a plus que quadruplé depuis la privatisation de juillet 2008 (« Le Parisien », 8/4). Partant d'un revenu modique de 38 186 euros mensuels en 2007, ils est augmenté de 183 % l'année d'après, celle de la privatisation. Et l'an dernier il s'est offert un nouveau petit bonus de 59 %...

Vous me direz, les tarifs du gaz n'ont augmenté que de 9,5 %...

SONDAGES : LE PREMIER MINISTRE BAISSE AUSSI

La retraite en chantant

LA réforme des retraites va donner lieu à une nouvelle et belle campagne de pub du gouvernement pour vanter ses projets : 8 millions d'euros dépensés en spots et messages dans les différents médias. C'est toujours ça que les retraités n'auront pas.

L'affaire ne fait pas que des malheureux, puisque la campagne a été confiée par le SIG (Service d'information du gouvernement) à l'agence BBDO. Une agence dont le propriétaire n'était autre que Jean-Michel Goudard, avant que celui-ci ne devienne conseiller en stratégie de Sarko à l'Elysée.

Le hasard fait parfois bien les choses.

THERMOMÈTRE À PENSER

LE réchauffement climatique, c'est un complot, voyons ! Un complot ourdi par les 2 500 experts du Giec qui ont trouvé la le moyen de décrocher des financements pour leurs recherches bidons ! Le mammouth anti-écolo Claude Allègre s'est tellement répandu sur ce thème vendeur, courbes truquées et multiples erreurs à l'appui, que 607 chercheurs français viennent de lancer contre lui une pétition de protestation : bref, ça chauffe dur dans le réchauffement... Et, s'il n'est pas sûr que l'écologie fournille d'imposteurs, la preuve est faite qu'elle attire nombre de profiteurs et de bonimenteurs, comme le racontent ces Dossiers très frais et certifiés bio !

« Les profiteurs du bizness écolo », 84 p., 5,35 €.

Annexe 15: Une du CE 14/4/2010

Le naufrage gouvernemental après la tempête Xynthia

P. 3

La fondation de Carla : une si jolie baudruche

P. 4

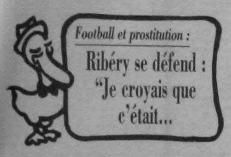

Football et prostitution : Ribéry se défend : "Je croyais que c'était...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4669 – 21 avril 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 800 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

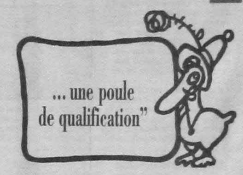

... une poule de qualification"

Eruption du volcan au moins, c'est pas moi qui vous enfume !

Sarkozy : "Cette fois

LE VOLCAN ET LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Prêcheurs d'Islande

APPLAUDISSONS l'imprononçable Eyjafjöll ! Depuis que le volcan islandais s'est mis à fumer comme un pompier, un véritable geyser de pensées fortes et d'expressions enflammées s'est mis à jaillir du cerveau de nos principaux penseurs. Thème décliné à l'infini : la belle leçon d'humilité que Sieur Volcan nous délivre.

Borloo : **« Nous rencontrons les limites de la toute-puissance de l'homme. »** Finkielkraut : **« Nous sommes tous des Islandais. »** Fottorino : **« Nous voilà remis à notre place. Nous ne sommes que ce que nous sommes. »** Et d'y aller d'une belle envolée poétique : **« La planète vient de nous offrir un grand coup de frein sorti des entrailles de la terre et propagé jusque dans la stratosphère »** (exercice : essayez de visualiser la chose…). D'Ormesson : **« Il y a encore et toujours quelque chose de plus puissant et de plus redoutable que l'homme : la nature. »** Picard : **« Cet événement imprévu nous rappelle que l'Histoire n'est jamais écrite et que l'humanité est une force fragile. »** Et cætera.

Plus fort, l'éditorialiste PPDA s'extasie de voir **« comment Dame Nature, agacée des prétentions des terroristes qui veulent se servir de leurs chaussures comme de briquets, s'est rappelée à notre bon souvenir. »** Gloups ! Seul de tous ces poètes, Joffrin, de « Libération », tire de l'énervement du volcan une morale guerrière. Sous le titre **« Naïveté »**, il explique que nous sommes bien stupides d'être obsédés par la protection de Dame Nature, laquelle est au fond bien méchante : **« Terre-Patrie, dit Edgar Morin. Mais aussi Terre ennemie. »**

A bas les volcans ! Honte à la fumée ! Interdisons les nuages !

COÛT DE CENDRES

EYJAFJÖLL… un vrai nom à coucher dehors ! Et c'est bien le cas. Dans le monde entier, des centaines de milliers de passagers aériens ont déjà passé plusieurs nuits dans des salles d'attente d'aéroport ou sur des lits de camp à cause de la fermeture du ciel européen due aux poussières de ce désormais célèbre volcan. Mais, même s'il avait un nom plus facile à prononcer, il serait difficile d'en faire un bouc émissaire. Déplacer les montagnes, à la rigueur, mais s'en prendre à un volcan, non ! Il convient donc de chercher un autre coupable et, dans que le ciel aérien reprend progressivement, même si l'Eyjafjöll continue à cracher cendres, gaz et fumées, pour certains il est déjà tout trouvé : c'est par le sacro-saint principe de précaution que tout est arrivé.

Et il est grand temps, tempêtent les mêmes, de se demander, avec ces cendres qui nous clouent au sol, après la grippe A qui était censée nous enterrer, si trop de prudence ne tue pas la prudence. Et surtout si trop de précautions ne tuent pas l'économie.

Et là, on touche au cœur du problème, car, si la polémique sur l'excès des mesures de sécurité enfle plus vite que ne ralentissent l'afflux des cendres islandaises et les vents qui les poussent, c'est que l'affaire commence, à tous points de vue, à coûter fort cher. Et que, au-delà des passagers en déshérence dans les halls d'aéroport, qui, dans l'ensemble, n'ont pas trop mal pris leur mésaventure, ce sont surtout les compagnies aériennes et le secteur du tourisme qui, les premiers jugeant disproportionnées » les mesures prises par ici ou ailleurs.

Ils chiffrent déjà en millions d'euros et de dollars par jour leurs pertes et leur manque à gagner, et commencent à leur tour à demander à l'Etat des indemnisations qu'ils ont plus ou moins accordées à leurs clients et passagers. Si la situation devait perdurer, ce sont d'autres secteurs dépendant du transport aérien qui seraient à leur tour touchés. Mais peut-on pour autant faire passer les intérêts économiques avant les impérants de sécurité ? Les faire concorder n'est en tout cas pas simple. Ainsi, la direction de British Airways, qui affirmait, lundi, que la fermeture de l'espace aérien était *« inutile »*, annulait ses vols qui auraient dû reprendre mardi, après que la météo eut annoncé que les vents poussaient à nouveau le nuage vers l'Angleterre. La logique de profit s'incline encore, heureusement, devant les aléas de la météorologie. Mieux vaut se plaindre de trop de précautions que de trop d'imprudence. Et, tout en admettant une fois pour toutes que le risque zéro n'existe pas, ne pas oublier que ce principe de précaution, à propos duquel d'aucuns crient aujourd'hui à l'excès de zèle, a été engendré à la suite d'un certain nombre de calamités où, du sang contaminé à la vache folle, on avait justement fait primer le profit au détriment de la sécurité.

Le président de la République, si prompt à intervenir sur tous les sujets, n'est pas encore intervenu à propos de l'Eyjafjöll et de ses rejets. Mais, s'il ne l'a pas fait, sans doute est-ce parce qu'il est lui-même dans le brouillard et trop occupé dans le cadre de la reconquête de son électorat à parler de « sécurité ». Pas de la sécurité dans les airs, pour l'immédiat, lui est plutôt dans le terre-à-terre !

Erik Emptaz

ET QU'EN PENSE CLAUDE ALLÈGRE ?

DES BLEUS AU BORDEL

Vices de buts…

HOLA, HOLA ! C'est quoi, cette nouvelle embrouille ? Après avoir essayé de nous voler la qualification au Mondial, avec une main complètement imaginaire de notre capitaine Thierry Henry, on s'attaque lâchement aux organes de Franck Ribéry ! Comme par hasard le meilleur joueur de l'équipe. Sans parler de ce pauvre Sidney Govou, comme par miracle le chouchou de Raymond Domenech.

Les deux joueurs ont été entendus comme témoins dans une affaire de proxénétisme. Ribéry aurait reconnu des galipettes dans un lupanar des Champs-Elysées avec une péripatéticienne dont il ignorait qu'elle était mineure, il risque la mise en examen… et blablabli et blablabla. A deux mois de la compétition en Afrique du Sud, on voudrait déstabiliser nos Bleus qui font trembler la planète et doucher l'enthousiasme de leur sélectionneur qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Ça sent **« le complot international »**, cette affaire. Et peut-être même avec **« des mouvements financiers »**.

Pierre Charon ne s'est pas encore exprimé sur le sujet, mais c'est au moins un coup monté de nos trois premiers adversaires, l'Afrique du Sud, le Mexique et l'Uruguay réunis. Le Brésil, qui panique à l'idée de retrouver notre équipe nationale en finale, a sûrement aussi apporté sa contribution. Il n'y a qu'à voir comment la presse étrangère se déchaîne. **« Franck Ribery et la fille dans un lupanar de luxe »**, titre l'allemand « Bild ». **« Domenech avait autant besoin de cela que d'une balle dans la tête »**, raille l'anglais « Times ». Et, du côté italien, la « Gazetta dello sport » balance même d'autres noms de joueurs tricolores…

La presse française, elle, tente de ne pas en faire trop, mais ce n'est pas toujours évident. « France-Soir » (20/4), dont la nouvelle formule court après le lecteur, pond une double page sur le sujet, avec ce titre à la une : **« Ribéry dans la tempête »**, avant d'expliquer que son malheureux sponsor ne dort plus la nuit. Il s'agit de Nike. **« qui est aussi celui de Tiger Woods »**.

Au fait, Nike, ça se prononce comment en français ?

C. N.

La noix d'honneur

ACCROCHÉE au T-shirt à paillettes d'Omar Ben Laden, fils d'Oussama, qui raconte dans « L'Express » (19/4) combien le nom de papa est dur à porter :

« Les activités politiques et militantes de mon père suscitent souvent des réactions négatives, en particulier dans les pays occidentaux. »

En tout cas, le fiston a un sens de l'euphémisme bien à lui…

DU VERT À FOCALE VARIABLE

Et hop ! voilà que l'écotaxe - pôle-bourd -, présentée comme la mesure phare du Grenelle, est reportée à la saint-glinglin. Après s'être prétendu le premier des écolos et avoir vu ceux-ci le bouder aux régionales, Sarkozy arrête la gonflette verte : profiter du bizness vert, c'est tout un art ! Ainsi que vous le verrez dans ce numéro des « Dossiers du Canard », qui dégonfle nombre d'autres baudruches vertes, verdâtres, verbeuses et énervantes !

« Les profiteurs du bizness écolo », 84 p., 5,35 €.

M 00706 4669 F: 1,20 €

le journal de Carla B.

GRÂCE au nuage islandais et au blocus aérien, Chouchou a un alibi en or pour zapper les obsèques du président Lech Kaczynski, enterré solennellement à Cracovie avec les rois de Pologne. Cette dernière trouvaille interpelle Nicolito : *« Carlita ! Pourquoi ne pas m'acheter une concession avec les rois de France dans la basilique de Saint-Denis ? »* J'approuve. Au moins personne ne dira qu'il a peur de retourner sur une dalle de bantiveau.

◆

Ce nuage de cendres me vaut des coups de fil bizarres. Christine Boutin me demande si ce panache annonce l'élection d'un nouveau pape. Vaniteux, l'Auvergnat Hortefeux pérore : *« Ces Islandais sont nuls. En France, grâce à moi, les volcans se tiennent à carreau ! »* Intéressée, Roselyne Bachelot veut me fourguer un masque antigrippe A. Pourquoi pas un vaccin contre les annulations de vol ?

◆

Quant à Bernadette Chirac, elle m'explique son entrée au conseil d'administration de LVMH : *« C'est juste pour ramasser quelques pièces jaunes supplémentaires. »* Ne te justifie pas, Bernie ! Je me doute bien que ce n'est pas pour lancer une ligne de sacs à main.

◆

A propos de vrai chic, je trouve dans « Les pensains de Corleone » (John Follain, Denoël) ce moyen de reconnaître un boss mafieux : *« A la chemise de soie. A la voiture, qui doit être parmi les meilleures, s'il ne Mercedes par exemple. La cravate aussi a beaucoup d'importance. Elle doit être voyante, très "italienne". Les bagues aussi, avec un brillant. Et la Rolex. »* Rien à voir avec Mon Mari, même s'il arbore en plus une grande fiancée assise à son côté.

◆

Dans « Voici », Jean-Luc Mélenchon me cire les bottes. Le leader du Parti de gauche loue mon intervention contre les rumeurs : *« Je salue l'attitude de Mme Sarkozy, que je trouve très digne. »* Bienvenue à l'Elysée, Jean-Luc, pour un concert privé, c'est quand tu veux… Un axe Bruni-extrême gauche en 2012 ? *« Ne mélanchons pas tout ! »*, m'avertit Chouchou. C'est vrai que j'ai du mal à cerner les idées de mon nouvel admirateur, le le croyais tribun du peuple, le voici star du people.

◆

Les rumeurs sur la vie privée de Freud, ça suffit ! *« La peur doit changer de camp »*, m'écrit mon conseiller. Charon, qui je ne prends plus au téléphone. Le philosophe Michel Onfray prétend que Freud a couché avec sa belle-sœur Minna mais ne dit pas dans quelle position. En plus, Sigmund aurait eu des puissions incestueuses, mussoliniennes et antisémites. Quelle horreur ! Moi qui aime tant la psychanalyse… Mais Onfray est un cador : il a lu les œuvres complètes de Freud en quelques semaines. Chouchou n'est pas impressionné : *« Cet Onfray, je l'ai roulé dans la farine dans une interview à "Philosophie Magazine". Mais il est bienvenu au prochain "Grenelle de l'inconscient". Quant à Freud, c'est comme Barbelivien, ça se lit vite ! »*

Carla B.

La Cour, prends garde !

MOSSIEU CHARLES est à son affaire. Devant la Cour de justice de la République, Pasqua a montré, dès la première audience, qu'il avait encore assez de punch pour donner du fil à retordre à ses juges. Car, si sa position d'accusé, de sûreté déjà condamné par d'autres juridictions, n'a semblé pas confortable, le vieux rusé est bien décidé à batailler. Et d'abord contre les magistrats.

Première attaque, et descente en flèche du procureur général. A l'époque juge d'instruction, c'est lui qui a renvoyé Pasqua devant la Cour. **« Il ne cherchait pas la vérité, il cherchait les preuves »**, lance Pasqua. Deuxième offensive, contre la juridiction d'exception elle-même. Les trois affaires dont elle est saisie ont déjà été jugées par les tribunaux. Lesquels ont condamné les présumés complices ou coauteurs. Comment la Cour pourrait-elle contredire ces jugements et aller jusqu'à « Et Pasqua d'enfermer ses juges dans cette alternative : ou bien se comporter comme une simple chambre d'enregistrement, sans pouvoir véritable, ou bien bousculer les décisions définitives et prises de **« l'autorité de la chose jugée »**.

De toute façon, une farce dont le dindon n'est pas décidé à se laisser plumer.

Annexe 16: Une du CE 21/4/2010

Carla fait interdire un concert de rock à la Pyramide du Louvre

P. 3

1 milliard d'euros, ces frais que les assureurs facturent deux fois à leurs clients

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4670 – 28 avril 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,90 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,90 £

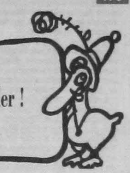

Il s'est emballé dans l'affaire de la conductrice en burqa et de son mari islamiste

Pas de doute, Hortefeux est un vrai polygaffe !

LE "POLYGAME" DE NANTES SE DÉFEND

Ciel, ma femme défend la polygamie !

DEPUIS qu'Hortefeux lui a écrit pour lui demander d'étudier la possibilité d'une déchéance de la nationalité française dans les cas de polygamie, le ministre de l'Immigration Besson, après s'être montré prudent, estime que « **les personnes qui ne respectent pas les valeurs de la République ne méritent pas de conserver la nationalité française** ». Il est partisan d'« **une adaptation législative** » et déclare que « **ce sera au Président et au Premier ministre de changer la loi** » pour déchoir les coupables de polygamie.

Pendant qu'ils y réfléchissent, « Le Canard » leur soumet un cas de polygamie avérée et revendiquée haut et fort par voie de presse. Celui de quelqu'un qui ne se voile pas la face pour déclarer : « **Je suis monogame de temps en temps, mais je préfère la polygamie et la polyandrie.** »

Qui ose ainsi, comme le dit le valeureux Frédéric Lefebvre, encourager « **une forme de traite des êtres humains** » et bafouer les valeurs fondamentales de notre belle République ?

Euh... une certaine Carla Bruni, de nationalité franco-italienne, qui, avant de devenir épouse Sarkozy, se livrait, dans une interview au sulfureux « Figaro Madame » (12/2/07), à cette apologie caractérisée de la multiplication des fiancés.

En attendant de l'expulser en Italie et de la déchoir de sa nationalité française, Besson et Hortefeux envisagent de coller l'impudente au centre de rétention du Cap Nègre ?

SE VOILER LA FARCE

LA « firme » a encore frappé ! On ne se méfie jamais assez de ses amis et, pour l'avoir oublié, le président de la République vient, une nouvelle fois, d'être victime du zèle de ses thuriféraires. Après son conseiller Charon qui croyait bien faire en transformant, à la demande de son employeur, les rumeurs en complot international, voici son ministre Hortefeux qui, voulant devancer les désirs de son ami et maître de récupérer les électeurs du FN retournés au bercail, s'englue et l'empêtre avec lui dans une croquignolette affaire, de niqab, de « polygamie » et de nationalité.

Un amalgame bien gras de populisme, d'électoralisme et de surréalisme... A Nantes, une femme française qui conduit avec une burqa sur la tête prend une contravention à 22 euros et, hop, d'un seul coup le ministre de l'Intérieur surgit en accusant son mari de polygamie et d'escroquerie à l'aide sociale, puis demande au ministre de l'Immigration d'étudier sa déchéance de la nationalité française... On écrirait pareille histoire dans un scénario, ce ne serait pas crédible une seconde, mais le mari est, lui aussi, d'une réalité qui défie la fiction.

Cet ancien libraire devenu boucher s'habille comme un taliban endimanché, et reçoit la télé entouré de deux malabars. Pendant que Besson lausse entendre que, pour le déchoir de sa nationalité pour polygamie, il faudra d'abord changer la loi, car la procédure de déchéance de la nationalité ne prévoit pas le cas de polygamie, même quand il est avéré, l'intéressé se défend. Il déclare qu'il n'est pas polygame, mais « *des maîtresses* », et qu'à sa connaissance « *ce n'est pas interdit en France* ». Il ajoute qu'il se réserve le droit de poursuivre le ministre de l'Intérieur pour diffamation. Le grand numéro d'Hortefeux sur les droits fondamentaux de la République outragée vire au guignol de boulevard !

Une fois encore, à vouloir trop en faire, la Sarko Company obtient l'effet contraire de celui qu'elle escomptait. La loi anti-burqa est elle-même atteinte par cette vaudevillesque zizanie. Car, à tout mélanger, même ceux qui, au nom de la laïcité et des droits élémentaires de la femme, s'opposent fermement au port de ce carcan noir que seule prétend imposer une minorité intégriste et obscurantiste de l'islam se mettent à bêiiter devant cette loi. Une loi qui, par la crise qui court et vu le faible nombre de cas qu'elle concerne, n'est évidemment pas la priorité des priorités. Après que les présidents du Sénat et de l'Assemblée se furent opposés à son passage en force, elle sera soumise en juillet aux députés. L'urgence paraît soudain moins urgente.

En attendant, les porte-flingues et porte-parole de l'UMP ont beau permaster, ils ne font qu'ajouter à la confusion qui, dans leurs propres rangs, afflige plus d'un parlementaire. Il n'est pas certain non plus que ce ramdam grossier rapporte un franc succès chez les électeurs du FN, censés être séduits par l'amalgame. Le Pen lui-même s'interroge sur la nécessité d'une telle loi. Mais, alors que les sondages continuent à mainteuir Sarkozy au tréfonds de l'impopularité, tout ce grand numéro a au moins pour ce dernier l'avantage de faire parler d'autre chose que des 65% d'avis défavorables à son action.

A défaut de cacher le visage des automobilistes nantaises, la burqa peut servir momentanément à masquer le gros problème du locataire de l'Elysée.

Erik Emptaz

L'AFFAIRE DU FONDAMENTALISTE NANTAIS

Le mur du çon

FRANCHI sur le fil par le nouveau patron de l'AFP, l'étonnant Emmanuel Hoog, qui se défend, dans le « Nouvel Obs » (22/4), d'être le candidat de l'Elysée :

« **Dans le monde de l'information, la première valeur (...), c'est l'indépendance. Pourquoi renoncerais-je à ce qui fait la force de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais et dont la vocation est d'aller chercher l'information 24 heures sur 24 ?** »

O rage, ô désespoir, ô Sarkozye ennemie !

QUESTIONS SUR LE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE BALLADUR

Panamá à Paname

BIENVENIDO à Paris, Manuel Noriega ! Et merci d'avance pour le spectacle judiciaire qui s'annonce. Après la guignolade du procès Pasqua devant la Haute Cour de justice, celui de l'ex-dictateur panaméen devrait être l'occasion d'une nouvelle franche poilade. Et surtout d'évoquer de bons souvenirs.

L'ex-général panaméen, 74 piges, n'a pas toujours été l'odieux dictateur narco en cheville avec le cartel colombien de Medellîn que la France a condamné par défaut à 10 ans de trou, en 1999, pour blanchiment d'argent de la drogue. Il s'est même distingué comme grand ami de la nation, élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le 22 janvier 1987. Puis décoré à Paris, s'il vous plaît. Une grande idée du ministre des Affaires étrangères du moment, Jean-Bernard Raimond, pas franchement désapprouvé par son Premier ministre Chirac, ni son président Mitterrand.

A l'époque, Noriega était toujours traité avec une courtoisie particulière par les ambassadeurs de France au Panamá. Il faut dire que l'homme, agent de la CIA à l'occasion, savait aussi se rendre fort utile auprès des services de renseignement français. Tout comme il avait appris à fermer les yeux sur le transit, par le canal de Panamá, des convois nucléaires servant aux tests militaires de Mururoa, dans le Pacifique.

Sans parler de l'implantation sous ses palmiers de filiales de banques françaises, spécialisées dans les opérations financières discrètes, que Noriega a gentiment favorisée. Peut-être bien les mêmes établissements que ceux dans lesquels il avait ouvert quelques comptes bancaires bien garnis, avant d'acheter deux-trois pied-à-terre dans les quartiers chics de Paris.

Rejuger ce vieux camarade pour blanchiment d'argent en France va être une vraie partie de plaisir...

C. N.

T'as pas 100 Ballamou ?

C'EST une histoire de sous-marins. Et de campagne électorale. Une histoire qui remonte à quinze ans, et qui revient aujourd'hui en boomerang. On y retrouve des têtes bien connues, au premier rang celles de Balladur, Premier ministre à l'époque, et de Sarkozy, son ministre du Budget. Et, justement, c'est une histoire de gros sous. On parlait alors en francs. La France venait de promettre au Pakistan trois magnifiques sous-marins, pour la modique somme de 5,41 milliards.

Ce genre de marché, on le sait, se gagne en graissant largement des pattes. En 1992, la très officielle DCN, Direction des constructions navales, avait fait en sorte qu'une officine spécialisée empoche 6,25 % du marché pour amadouer les décideurs pakistanais. Ça en fait, des millions à distribuer... Mais voilà qu'en 1994, raconte « Libé » (26/4) documents à l'appui, le gouvernement Balladur se mêle de l'affaire, impose qu'une commission supplémentaire de 4 % soit versée à deux intermédiaires amis de la société Mercor Finance, en théorie pour corrompre mieux encore les acheteurs pakistanais. Soit 216 millions de francs de dessous-de-table... dont la société Mercor Finance, les documents le prouvent, a touché au moins le quart avant que Chirac, élu président en 1995, ne stoppe carrément ces versements, anti-balladurisme oblige...

Cette histoire d'argent noir ne serait que bêtement compromettante si un drame et un gag ne venaient en rehausser l'intérêt. Le drame : en mai 2002, à Karachi, un kamikaze fait exploser un bus rempli de salariés et ingénieurs qui travaillaient à la construction des fameux sous-marins : 14 morts, dont 11 Français. Depuis, la justice s'interroge sérieusement : cet attentat terroriste est-il lié à l'arrêt du versement des commissions, lequel aurait frustré quelques corrompus du cru ? Peu d'éléments probants pour l'instant.

Quant au gag... Au moment où les intermédiaires empochent les 54 millions de commissions, l'association qui finance la campagne électorale de Balladur empoche d'un coup un peu plus de 10 millions en liquide. Un document envoyé en février dernier à l'avocat des familles des salariés tués à Karachi le prouve : c'est sous la forme de quatre sacs emplis en grande partie de billets de 500 F que cette belle oseille a atterri dans les locaux du Crédit du Nord. Mais alors, d'où diable viennent ces gros billets ? S'insurgeant qu'on puisse le soupçonner d'avoir organisé un système de rétrocommissions, Balladur s'est fendu, mardi 27, d'une tribune dans « Le Figaro ». Sa défense est simple : je n'y suis pour rien, le financement de ma campagne est tout ce qu'il y a de plus légal et validé par le Conseil constitutionnel, jamais je n'ai reçu une rétrocommission, dégagez, manants ! Belle posture, mais qui laisse intacte la question : d'où diable viennent ces gros billtons ? Ces fameux quatre sacs dûment attestés par un document bancaire du Crédit du Nord ?

Certains petits malins avancent une hypothèse : s'ils ne viennent pas de rétrocommissions liées aux sous-marins vendus au Pakistan, c'est qu'ils viennent d'ailleurs. Et si Balladur reste muet sur leur origine, c'est que celle-ci est difficilement avouable. Et de quels fonds a-t-on du mal à parler franchement dans ce contexte ? Des fonds secrets auxquels avait alors légalement droit tout Premier ministre. Mais reconnaître les avoir utilisés pour financer une campagne électorale, ça la ficherait un peu mal...

Rassurons-nous : Sa Suffisance Ballamou ne se serait certainement pas laissée aller à pareille extrémité. Lui faire pareil procès est donc très indélicat. Et puis, tout ça, c'est de l'histoire ancienne, non ? Cette histoire de vente d'armes, de corruption orchestrée au plus haut niveau, d'intermédiaires pas nets, de commissions et de rétrocommissions ne pourrait plus avoir lieu aujourd'hui, puisque de très officielles instances s'assurent que les engins de mort que nous vendons allégrement à l'étranger (et 2010 s'annonce comme une excellente année !) ne s'accompagnent que de dessous-de-table tout à fait raisonnables et profondément éthiques. Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes surarmés.

Jean-Luc Porquet

M 00708 - 4670 - F: 1,20 €

Annexe 17: Une du CE 28/4/2010

Enfin une rapatriée fiscale : la compagne du ministre du Budget

P. 4

Des bétonneurs financent le journal de la dauphine de Delanoë

P. 3

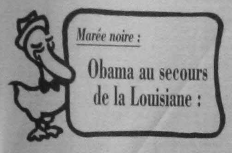

Marée noire :
Obama au secours de la Louisiane :

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4671 – 5 mai 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dz - GB 1,50 £

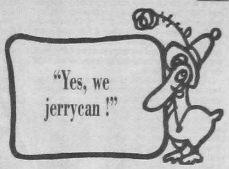

"Yes, we jerrycan !"

Le Grenelle de l'environnement passé à la moulinette

Sarkozy renonce à sa carrière de Géant vert

LA GRÈCE S'EN SORTIRA-T-ELLE ?

La langue de bois est de plus en plus verte

RÉINVENTER la langue de bois, c'est tout un art : le ministre écolo Borloo le maîtrise à la perfection. Voyez le Grenelle 2 : avant même de faire ses premiers pas ce mardi 4, ce projet de loi est pulsquement mort. Non seulement Sarkozy a décrété que « **les questions d'environnement, ça commence à bien faire** », mais ce qui devait être le couronnement législatif du Grenelle a été vidé de son contenu. Même l'organe central de la propagande sarkozyste, « Le Figaro » (4/5), reconnaît que « **le climat s'est refroidi pour le Grenelle 2** » depuis la pâtée aux régionales et l'écoscepticisme montant à l'UMP. Enterrement de première classe de la fameuse taxe carbone. Report à des jours meilleurs de l'écotaxe poids lourds. Coup d'arrêt donné au développement des éoliennes. Feu vert pour les monstrueux poids lourds de 44 tonnes. Abandon de l'étiquetage « bilan carbone » des produits de consommation. Multiples dérogations accordées aux affiches publicitaires. Sans parler de ce rapport de deux sénateurs UMP publié la semaine dernière, qui remet en cause l'engagement du Grenelle de diviser par deux l'usage des pesticides d'ici dix ans, nous promettant l'apocalypse agricole et alimentaire. N'en jetez plus !

Mais, pour le fringant Borloo, tout va bien. De France Inter aux « Echos » (4/5), il se répand partout pour expliquer que « **sur l'écologie il n'y a aucun recul politique** ». A l'en croire, l'écologie sarkozyste vole de triomphe en triomphe et le Grenelle 2 s'annonce une vraie partie de plaisir. « **Aucun gouvernement en Europe n'a engagé une métamorphose irréversible en si peu de temps** ». Et d'aligner une série de chiffres à la soviétique : « **Sur 273 engagements du Grenelle, plus de 90 % sont déjà réalisés ou en cours de réalisation !** » Le Grenelle, croyez-le sur parole, c'est « **440 milliards d'euros d'investissements privés et publics** », carrément ! C'est « **600 000 emplois** », croix de bois croix de vert ! C'est « **10 milliards d'euros dans le cadre du grand emprunt** » ! C'est « **une hausse de 600 % du solaire photovoltaïque en deux ans** » ! C'est « **17 000 exploitations agricoles converties en bio** » ! Et on dit que ça patine ? Au contraire, ça va trop vite : c'est comment qu'on freine ?

Petit rappel historique : juste avant de s'effondrer comme on sait, l'URSS ne cessait de claironner que les objectifs du Plan étaient atteints, et même dépassés, et que l'avenir radieux lui pendait au nez…

J.-L. P.

LE PIRÉE DEVANT NOUS

MERCI les Grecs ! Oui, bien sûr, on peut considérer que c'est d'abord à eux qu'il revient de remercier l'Europe et le FMI de prêter à leur pays dans une noire moussaka économique et financière de quoi rester dans la zone euro. Ils le font d'ailleurs, même si les négociations pour se décider à leur venir en aide ont un peu duré. Et surtout même si ce prêt de 110 milliards en tout, dont 16,8 par nous, est conditionné pour eux à un impitoyable plan d'austérité qui taille à la tronçonneuse leurs salaires, leurs retraites et avantages sociaux, tout en les assaisonnant de nouvelles taxes et d'une rafale de hausses d'impôts. Mais, s'il convient à nos dirigeants de leur dire merci, comme l'a fait DSK, le directeur général du FMI, « *admiratif de l'extrême rigueur choisie à Athènes* », ce n'est pas seulement pour leur capacité à devoir marquer de nouveaux crans à leur ceinture afin de pouvoir la serrer plus fort que jamais. C'est d'abord pour leur valeur d'exemple, ou plutôt de contre-exemple.

Non que notre beau et grand pays doive faire comme la Grèce, dont les gouvernements précédents ont eu la main lourde sur le maquillage des comptes, ont laissé filer les déficits, favorisé la corruption, et pat une gestion catastrophique ont mené l'économie du pays dans un gouffre plus profond que la mer Egée. Mais, par comparaison, nos propres turpitudes semblent soudain mineures. Grâce aux errements grecs, notre dette publique de 85 % du PIB, que l'on considérait comme abyssale, n'est plus rien face aux 125 % athéniens. Nos déficits publics de 8 % pour 2010 s'effacent à côté des 14 % hellènes. Quant à notre « suivre croissance de 1,5 % », elle devient pétillante au regard de leurs moins 2 %. Mais, encore merci les Grecs !

Même si nos gouvernants ont encore l'effusion modeste et restent dans la posture de ceux qui attendent d'être eux-mêmes remerciés pour leur geste, sachez qu'ils n'en pensaient pas moins. Car, pour eux, les avantages de la comparaison ne s'arrêtent pas à celles de leurs mécomptes avec les vôtres. La résignation du peuple grec face aux mesures d'austérité auxquelles il se retrouve soumis ne manquera pas, le cas échéant, de leur servir aussi. Si jamais la France devait, pour les raisons précitées, se retrouver à son tour soumise à un plan de rigueur, Sarko and Co., même s'ils se défendent de devoir en venir un jour à de telles extrémités, auront beau jeu de dire que tout cela n'est rien à côté de ce que les Grecs subissent et n'ont pas fini d'endurer.

Et, sans aller jusque-là, il ne serait pas étonnant que, dans les actuelles négociations sur la réforme des retraites, les partenaires sociaux qui bataillent pour le symbole de l'âge légal à soixante ans s'entendent opposer l'exemple de la Grèce, où pour les femmes il vient, d'un coup, de passer de 50 à 60 ans, tandis que la durée de cotisation est rallongée de trois annuités pour les hommes et que les déjà retraités se voient contraints de sacrifier deux mois de pension… Woerth ne manquera pas d'établir des comparaisons, et gageons que Sarko, pas mécontent que l'actualité se focalise sur les ennuis hellènes plutôt que sur les siens, s'en resservira lui aussi pour éviter d'être envoyé se faire voir chez les Grecs !

Erik Emptaz

LES COURBETTES DE SARKO ET BORLOO DEVANT HU JINTAO

On achève bien les chenaux

COMME toujours, ils font mieux que nous. La marée noire américaine s'annonce comme la mère de toutes les marées noires. Un puits de pétrole en folie à 70 km des côtes de la Louisiane. 800 000 litres lâchés par jour, mais ça empire et les experts craignent un débit vingt fois plus fort. Une nappe de 1 000 kilomètres. 400 espèces en danger (crevettes, huîtres, poissons, tortues, lamantins, pélicans bruns, etc.).

Et des solutions techniques à la Cecil B. De Mille : des dizaines de kilomètres de barrières flottantes ; le feu mis à la nappe ; des robots sous-marins pour essayer de colmater la brèche ; à pas moins de 1 800 mètres de fond, la pose d'un couvercle de béton de 70 tonnes, dont la construction devrait prendre de six à huit jours, et dont on espère en croisant les doigts qu'il suffira à boucher le puits… mais le ministre de l'Intérieur a annoncé que contenir les fuites pourrait prendre trois mois. Une facture de plusieurs milliards de dollars.

Et, bien sûr, la recherche des responsabilités. On sait déjà qu'en septembre dernier BP avait refusé de renforcer la sécurité sur cette plate-forme, comme le lui avait demandé l'agence fédérale. Un accident lui paraissait alors « **improbable** »…

Bon. Obama a pris les choses en main. Il va renforcer les contrôles des plates-formes pétrolières. Impossible de faire moins : l'affaire tombe juste au moment où, c'était ce 31 mars, il avait décidé, à la grande fureur des écolos, la fin du moratoire qui s'exerçait depuis vingt ans sur les forages en haute mer. Mais pas de panique : cette marée noire ne ralentira pas une seconde l'exploitation offshore. La part du brut extrait en mer représentant désormais près du tiers de la production mondiale, pas question de mollir. Nous pomperons jusqu'à la dernière goutte avant la fin du siècle, c'est promis !

La noix d'honneur

ACCROCHÉE au fume-cigarette de Philippe Sollers l'interrogé par « L'Humanité » (29/4) :

« **N'êtes-vous pas un écrivain avant tout comme l'étaient Céline, Hemingway, Nabokov ?** »

Réponse du modeste Sollers : « **Exactement.** »

Les jurés du prix Nobel savent ce qu'il leur reste à faire…

LA DETTE GRECQUE

PLUS DE GRENELLE À MOUDRE

CELA devait être la mère de toutes les réformes, aussi marquante, annonçait-il, que « *l'abolition de la peine de mort* » : l'empreinte (carbone) que Sarko comptait laisser dans l'Histoire. Mieux, « *l'acte fondateur d'un New Deal écologique en France, en Europe et dans le monde* » : Roosevelt et Obama n'avaient qu'à bien se tenir !

Mais pas plus qu'il n'a sauvé le capitalisme ou la paix mondiale, Sarko ne restera comme le fondateur d'une nouvelle ère écologique. Alors que débuté à l'Assemblée, l'examen du projet de loi Grenelle 2, il a cessé de se repindre en Vert, balance aux orties la taxe carbone et la taxe poids lourds, et laisse le champ libre aux députés bleu horizon qui se hâtent de « *revenir aux fondamentaux* » agricoles, sur la défense des pesticides ou l'obstruction contre les éoliennes. Pour tout savoir sur ce revirement et ces contraintes écologiques « qui commencent à bien faire », le dernier numéro des « Dossiers du Canard » vous dit tout.

« Les profiteurs du bizness écolo », 84 p., 5,35 €.

DSK maître (de tous les malheurs) du monde

EN voilà un qui n'a pas intérêt à ce que le monde tourne rond. Plus c'est la crise et plus ça roule pour lui. Il est déjà septième homme le plus influent de la planète, selon l'hebdomadaire « Time », à quatre places d'Obama soi-même. Le pauvre Sarko n'est pas même sur la liste… La récession a vraiment du bon pour le directeur général du FMI, salué par la presse américaine pour « **son flair et sa main sûre** ».

Depuis que la crise a frappé, l'organisation monétaire internationale a retrouvé du lustre et un patron de l'influence, selon l'adage : qui allonge le pognon dicte sa loi. Le voici qui s'attribue le mérite du sauvetage de la Grèce, sans que les 27 osent y redire. « **J'ai convaincu les Européens qu'il fallait cet effort massif** », a-t-il raconté le 3 mai au « Monde ». A lui tout seul, DSK, qui parle la langue de Goethe, a surtout trouvé les mots pour soumettre l'Allemagne. « **La situation s'est débloquée quand j'ai persuadé les différents groupes parlementaires allemands que ce n'était pas seulement la stabilité de la zone euro qui était menacée, mais son existence même et aussi les comptes de l'Allemagne.** » Avec Strauss, Berlin marche au pas et les Grecs ne font plus de salades. Il faut dire qu'il a des arguments : « **C'était ça ou les salaires des fonctionnaires et les retraités n'étaient plus payés le mois prochain.** » Le patron du FMI ne sera pas bonne poire avec les Hellènes, mais il n'en abjure pas sa fibre sociale pour autant. « **Le Fonds a obtenu que les baisses des salaires des fonctionnaires et des pensions épargnent les plus bas revenus.** » Les Grecs ont bien de la chance d'avoir un grand argentier de gauche ! D'ici à ce que la France rêve elle aussi d'être dégradée par les agences de notation et mise sous tutelle du FMI…

DSK en deviendrait alors le président de fait sans même avoir eu besoin d'en passer par une primaire socialiste. Il s'épargnerait une campagne qui peut toujours mal tourner en s'entendant avec Sarko pour lui laisser son job de président qui compte pour du beurre. DSK le tiendrait sous tutelle de Washington. Les Français, qui adorent la cohabitation, seraient ravis d'avoir deux patrons, un polyglotte et un monobloc. Strauss est déjà la personnalité politique la plus populaire de France à égalité avec Chirac, quand Sarko pointe à la 40e place du baromètre Ifop…

Bref, quand DSK dit n'avoir pas d'ambition présidentielle en France, il faut le croire. A se présenter dans un seul pays, il a tout à perdre, alors que si les Etats continuent à perdre beaucoup il sera bientôt le maître du monde.

J.-M. Th.

BP : NOUVELLES DU FRONT…

M 00708 - 4671 - F: 1,20 €

Annexe 18: Une du CE 5/5/2010

Pakistan : sept magistrats sur la piste des commissions politiques

P. 4

Comment Merkel et Trichet ont mangé leur chapeau

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNEE – N° 4672 – 12 mai 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,80 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GR 1,90 €

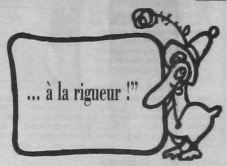

Mondial : la liste de Domenech est incomplète

23 joueurs, 1 entraîneur, mais combien d'entraîneuses ?

LE FONDS D'URGENCE EUROPÉEN ET LES ÉCHÉANCES

Le mot qui fâche

SURTOUT ne me parlez pas de rigueur. La rigueur, vous dis-je, on voilà un truc dégoûtant ! Le Premier sinistre Fillon a bien choisi son jour pour ne pas parler de rigueur : c'est le 6 mai, anniversaire des 3 ans de Sarkoland, qu'il a annoncé le gel immédiat des dépenses de l'Etat pour les trois ans à venir, la diminution de 10 % des dépenses de fonctionnement et, pour faire passer la pilule, le rabotage de quelques niches fiscales. Et, bien sûr, il n'a pas prononcé l'affreux mot qui fait peur. Il a même précisé qu'on était « **très loin d'un plan de rigueur** ».

Mais la presse a reçu le message 5 sur 5 : « **La rigueur, enfin !** », s'est réjoui l'éditorialiste du « Figaro » (7/5), organe central du sarkozysme. Et tous les médias d'annoncer en chœur trois ans de rigueur. Et l'opposition de dénoncer ce plan de rigueur « **qui n'ose pas dire son nom** »

Contre-offensive immédiate des rigoureux gardiens UMP de la langue de bois, affolés à l'idée que l'annonce de Fillon ne rappelle le fameux et douloureux « plan de rigueur » de 1983. Xavier Bertrand : « **Il n'y a pas de tournant de la rigueur !** » Henri Guaino : « **La rigueur, c'est l'ajustement économique par la baisse du pouvoir d'achat. Or ce n'est pas du tout la politique du gouvernement.** » L'abyoeur Frédéric Lefebvre : « **En langage économique, le mot rigueur veut dire augmentation généralisée des impôts.** » Et Sarkozy de lâcher, ce lundi 10 : « **Nous devons mener non une politique de rigueur, mais une politique responsable.** » Première nouvelle.

Mais voilà que trois gros malins de l'UMP s'empressent de lâcher le mot qui fâche. Jean-François Copé : « **Moi, le mot que j'utilise, c'est le mot de rigueur.** » Alain Juppé : « **Et si nous arrêtions nos circonlocutions autour du mot rigueur ?** » Villepin : « **La rigueur, aujourd'hui, est nécessaire.** » Et, certes, tailler dans les dépenses sociales (dès ce lundi, Sarkozy annonçait l'enterrement de la prime de 150 euros à 3 millions de familles modestes), et augmenter quelques impôts, c'est de la rigueur.

Mais, puisque le mot effarouche, pourquoi ne pas le contourner grâce à d'habiles expressions métaphoriques ? On pourrait ainsi évoquer le plan de serrage de ceinture généralisé. La grande toute de printemps. Le retour de la douloureuse. L'amputation sans anesthésie. Le tour de vis durable. La Grande Saignée qui devrait marcher. Le coup de trique mais c'est pour son bien.

Bref, il va falloir expliquer aux Français que, si le plan de sauvetage européen rend les marchés « **euphoriques** », cas n'ont aucune raison de l'être, vu qu'on va bientôt tailler dans leurs dépenses d'éducation (déjà 12 000 postes de prof par an en moins : on peut mieux faire), de santé, de retraites, etc. Il suffira donc de mettre quelques agences de com' sur le coup. Après tout, ça fait trois ans que ça marche...

J.-L. P.

MESSIE POUR TOUT

UNE seule Grèce suffit pour que notre président dans les choux redevienne le Messie : « *En Grèce, on m'appelle "le sauveur", ça me change de ce qu'on dit en France* », se targue, tout béroï, l'intéressé en contemplant le (léger) frémissement de sa cote de popularité qui avait atteint les tréfonds presque aussi abyssaux que la dette hellène.

La crise grecque et le marathon européen qui s'est ensuivi pour tenter de la juguler afin d'éviter la contagion et de sauver l'euro ont requinqué l'ancien « infondateur du capitalisme mondial ». Il essaie en tout cas d'endosser la même combinaison de superhéros qu'il s'était taillée tout seul en 2008 lors de la crise financière mondiale. Sauver l'Europe quand on a déjà sauvé le monde. C'est quasiment de la routine pour un sauveur professionnel qui a ressorti à l'extérieur les mêmes armes et la même tactique pour tenter de reprendre la main sur la scène politique intérieure.

En 2008, il déclarait la guerre aux traders. En 2010, haro sur la spéculation et les agences de notation ! Et qu'importe que le même Sarko qui pourfendait hier le capitalisme dérégulé après l'avoir prôné avant-hier dise un peu tout et son contraire. L'important, c'est de le dire vite, fort et en mouvement. Pas le temps ainsi de remarquer que celui qui, dans un grand trémolo, lançait en 2008 à Toulon : « *Le marché tout-puissant qui a toujours raison, c'est fini* » met aujourd'hui, pour rassurer ce marché plus « puissant » que jamais, la même véhémence et la même énergie qu'il mettait alors à prétendre le faire plier. Comme on dit à l'Elysée, la vérité d'hier n'est pas forcément celle d'aujourd'hui. Et, côté authenticité, ce sauveur ne manque pas non plus de vanter son « leadership » dans la crise. En 2008, il avait profité d'un Bush finissant et d'un Obama pas encore en fonction et de sa présidence de l'Union pour tirer la couverture médiatique à lui. Cette fois, il profite des Anglais en crise politique, des Espagnols pas au mieux de leur forme et d'une Angela Merkel qui a essuyé une défaite électorale pour poser en leader incontesté de la réaction européenne dans le sauvetage de l'euro. Il fait répéter qu'Obama l'a appelé pour lui « *rendre hommage* » en oubliant au passage de dire que ce dernier a aussi largement contribué à convaincre Merkel d'infléchir sa position vis-à-vis de la Grèce. Mais un sauveur ne s'embarrasse pas de détails !

Le temps presse et il en profite tout en s'en défendant pour vendre dans la foulée un plan de rigueur qu'ne veut pas dire son nom. « *Je veux m'inscrire en faux contre cette interprétation* », car, promis-juré la main sur le cœur, il ne faut pas confondre notre beau pays avec « *un certain nombre de nos partenaires les plus menacés d'austérité* » qui, lui, ont les mots peut avoir quelques effets sur une cote de popularité mais a malheureusement peu d'incidence sur la réalité. Les circonlocutions ne vont ni réduire d'un coup d'ici à 2013 les 1 500 milliards de la dette française ni jugular les 139 milliards de déficits publics. Et encore moins adoucir la rigueur pour ceux qui n'ont pas fini de la subir. La crise est loin d'être terminée. Le « sauveur » n'a sauvé que la face. Le plus dur reste à faire pour sauver la situation !

Erik Emptaz

QUESTION DE CHOIX...

Domenech à cash-cash

A L'heure où « Le Canard » sortait des rotatives, l'événement n'avait pas encore eu lieu, mais il s'annonçait déjà considérable. Avec Raymond Domenech, on est rarement déçu.

Comment pouvait-il en être autrement ? Dévoiler la liste des joueurs sélectionnés pour la Coupe du monde de foot en direct et au 20 heures, le tout le jour de la Sainte-Estelle, prénom de Mme Domenech, quelle grande idée ! A TF1, on a très soif d'audience, mais on a surtout le goût du risque. L'astrologue de Clairefontaine est du genre à demander à sa brune devant des millions de téléspectateurs de lui faire un troisième enfant...

Mais, bon, les affaires sont les affaires. TF1 a lâché 87 millions d'euros en droits de retransmission pour s'adjuger tous les matchs des Bleus, les demi-finales et la finale, il faut donc démarrer fort pour rentabiliser l'investissement. Un bon gros tunnel de pub avant le jité, un autre après, c'est tout bénef'. Le Domenech, beau joueur, n'a jamais été un ennemi du business. Et l'exercice est tellement naturel pour ce grand professionnel de la communication. Aisance et décontraction à l'antenne, spontanéité, sourire et convivialité garantis : le Catalan ouvrilleux est connu pour crever l'écran.

« **TF1 mériterait ce scoop** », a résumé l'émouvant Jean-Pierre Escalettes, le patron de la Fédération française de foot, avant d'ajouter : « **On a pensé que ce ne serait pas une mauvaise idée de faire une petite fleur à notre diffuseur fidèle. On a peut-être tort.** » Pas du tout, voyons. Le foot, le commerce, les millions et les copains, c'est indissociable. On n'étonne même que, pour son show, TF1 n'ait pas envisagé, au moment de l'annonce de la sélection de Ribéry, une coupure pub pour glisser un spot du labo Bayer, qui, ces jours-ci, offre 50 % de rabais sur le prix de sa pilule de l'érection Levitra. Il faut savoir bondir sur le temps de cerveau très disponible !

C. N.

SUPERSARKO

Tumeur de rire

TREMBLEZ cellules malignes, mélanomes et autres carcinomes, « Le Nouvel Observateur » (5/5) a découvert « **Le vrai régime anticancer !** » dans un livre du même nom signé par le Pr David Khayat (éd. Odile Jacob), toubib très couru des stars du showbiz et de la politique.

Les patients, pardon, les consommateurs, sont priés de « **nettoyer au savon** » tous les fruits et légumes avant de les avaler. Y compris fraises, latues et poireaux ! Et ceux-ci doivent être consommés en fonction de la couleur de leur peau à des moments précis de la journée. L'on conseille qu'on déguste du brocoli (vert) au déjeuner et de l'aubergine (violet) au dîner le fait au péril de sa vie !

Autre consigne : vider de son sang chaque morceau de viande rouge avant de le consommer. Prière également d'« **éviter le saumon, le thon rouge et l'espadon** » et autres poissons gras suspectés d'être contaminés par des métaux lourds.

« **Hérésie !** », « **Blasphème scientifique !** », affirme de son côté le psychiatre David Servan-Schreiber. Ce toubib, tout aussi médiatique, vante dans d'autres livres et magazines ses propres recettes culinaires censées combattre le cancer.

A l'écouter, un bon citoyen soucieux du budget de la Sécu doit manger sans modération et sans se poser de questions les fameux poissons gras décriés par son cher collègue. Et quand Khayat recommande d'avaler à hautes doses « **les produits industriels fabriqués à base de tomates car plus concentrés en lycopène** », Servan-Schreiber accuse ce genre de préparations culinaires de conduire directement au cancer... C'est dire si le couillon de lecteur ne se sent plus dans son assiette. Non seulement il ne sait plus quoi manger, mais, en plus, il a une indigestion de conseils contradictoires.

PLAN DE SAUVETAGE : TOUT S'ACCÉLÈRE

M 00708 - 4672 - F: 1,20 €

le journal de Carla B.

ENCORE une odieuse rumeur, mais cette fois en provenance des Etats-Unis ! Jonathan Alter, journaliste à « Newsweek », colporte mes prétendues confidences à Michelle Obama. Je me serais vantée d'avoir fait attendre un chef d'Etat pour cause de partie de galipettes avec Mon Mari : « *Bruni voulait savoir si, comme les Sarkozy, Michelle et le Président avaient déjà fait attendre quelqu'un de cette manière. Michelle a ri nerveusement et a répondu non.* ». Je démens formellement, et nerveusement. Les Américains doivent confondre avec DSK. Si Nicolito a sauvé si vite l'Europe le week-end dernier, c'était pour ne pas faire attendre sa Vénus callipyge.

•

C'est vrai que la crise financière l'excite, mais son vrai plan pour redresser sa cote, c'est le Mondial de foot : « *Tu vois, Carlita, les 23 sélectionnés de l'équipe de France, ce n'est pas Domenech qui les a choisis, c'est moi* », se vante-t-il devant son nouveau poste de télévision. « *Je l'ai acheté parce que je suis sûr qu'on ira en finale et que je serai remboursé.* » Cette pub d'une grande surface lui donne une idée : « *Si les Bleus gagnent la Coupe du monde, le gouvernement vous rembourse vos impôts !* »

•

La France a une première dame de fer et ne le sait pas. C'est moi, et c'est dans « Match » (6/5) : « *Il faut vivre cette expérience : serrer la main* (à Carla), *Une poigne de fer dans un gant de velours.* » Je suis donc mûre pour les plus hautes fonctions : sous un sourire enjôleur, bonjour le plan de rigueur !

Lors de son récital au Casino de Paris, le chanteur Benjamin Biolay n'a pas hésité pas à balancer mon nom au milieu d'une chanson. Ce qui a mis le public en délire ! Sacré Benjamin : il a porté plainte contre la rumeur de notre liaison mais sur scène il en joue. Un vrai pro !

•

Je n'en dirais pas autant de Michel Sardou, le nouveau député sarkozyste : « *Y a d'tout, je n'y crois plus* », se lamente-t-il. Dans son nouvel album, intitulé « *Etre une femme 2010* », Sardou-la-girouette chante : « *Ce sont toutes des femmes accomplies / Sans vraiment besoin d'un mari.* » Il n'a rien compris : être une femme moderne, c'est se marier, mais uniquement avec un président de la République.

Carla B.

AU FAIT, POURQUOI UN SECOND QUINQUENNAT ?

Annexe 19: Une du CE 12/5/2010

Les deux appartements de fonction du ministre Estrosi

P. 3

EDF : la hausse déjà programmée des factures

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4673 – 19 mai 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Les retraites vont coûter cher à tout le monde :

Quel gouvernement de hauts ponctionneurs !

SURENCHÈRE CIBLÉE

La rigueur est-elle bien orthodoxe ?

C'EST non sans mal que le FMI et la Commission européenne ont pu imposer à la Grèce une baisse de son budget militaire, le plus élevé d'Europe, comme l'a souligné Daniel Cohn-Bendit. L'armée grecque a dû ainsi consentir une coupe de 500 millions d'euros dans ses programmes d'équipement.

En revanche, la mise en cause par le même Cohn-Bendit du financement du clergé orthodoxe est passée plus inaperçue : **« Environ 300 millions d'euros du budget grec va à l'Église orthodoxe. »** En effet, comme dans la France d'avant 1905, c'est l'État qui paie les prêtres, considérés comme des fonctionnaires. Interrogé par « Le Canard », Cohn-Bendit précise que **« l'Église orthodoxe grecque reste un des plus gros propriétaires fonciers du pays »**. Or elle a longtemps joui d'un statut fiscal dérogatoire, son taux d'imposition venant tout juste d'être péniblement porté à 20 % par le gouvernement en raison du plan d'austérité.

Il faut dire que la Constitution de 1975 qui régit la République grecque depuis le renversement des colonels est rédigée **« au nom de la Trinité sainte, consubstantielle et indivisible »**. Elle consacre dès son article 3 **« l'Église orthodoxe de Grèce, reconnaissant comme chef notre Seigneur Jésus-Christ »**. Et affirme même que **« le texte des Saintes Écritures est inaltérable »**. Heureusement qu'« athée » est un mot grec... Mais aucune mention, dans le texte constitutionnel, du sacro-saint budget de l'Église !

Si la Grèce sabrait vraiment dans ses dépenses de sabre et de goupillon, elle éviterait peut-être d'étrangler financièrement ses millions de citoyens, qu'ils soient fonctionnaires ou modestes salariés...

D. F.

Le chouchou de Chouchou

« LES chiffres dont nous disposons aujourd'hui montrent qu'il y a des personnes qui reviennent en France grâce au bouclier fiscal, et qu'il y en avait qui partaient, beaucoup plus nombreuses, avant le bouclier fiscal. » Il faut au moins un cabot d'ex-agent d'assurances de Saint-Quentin dans l'Aisne pour oser balancer une énormité pareille.

Relevée par « Libé » (14/5), cette perle est effectivement signée Xavier Bertrand, lors d'un récent échange avec une militante sur le site Internet de l'UMP. L'impayable patron du parti qui gouverne le pays devait être en vacances, le 6 avril, quand le propre ministre du Budget, François Baroin, a livré ce chiffre très officiel devant l'Assemblée nationale : en 2008, première année de l'application du bouclier fiscal, 821 nouveaux contribuables fortunés se sont fait la malle à l'étranger, alors qu'ils étaient 710 l'année précédente. C'est dire comme il y avait **« beaucoup plus »** d'expatriés avant la réforme vedette de Sarko.

Ce serait plutôt tout le contraire, mais, lorsqu'il s'agit de cirer les mouseaux du chef, Bertrand est le meilleur des boucliers.

M 00708 - 4673 - F: 1,20 €

EN FLAGRANT DÉNI

ALI VAKILI RAD, l'Iranien assassin de Chapour Bakhtiar, ancien Premier ministre du shah, est libéré à l'issue de la partie incompressible de sa peine, juste deux jours après le retour en France de Clotilde Reiss, retenue en Iran. Mais il n'y a pas plus de lien de cause à effet qu'il n'y a eu de marchandage entre Paris et Téhéran. C'est juste un pur hasard de calendrier, promis-juré par le ministre des Affaires étrangères, la main *sur le cœur. Il n'y a eu « aucune transaction », et tous ceux qui le laissent entendre* se livrent à une *« scandaleuse »* interprétation.

La veille, le ministre du Budget, dans son document d'orientation sur la réforme des retraites, écrit noir sur blanc qu'il envisage une *« contribution sur les hauts revenus et les revenus du capital »* et qu'elle ne *« donnera pas droit à restitution au titre du bouclier fiscal »*. Mais tous ceux qui s'aventurèrent à penser que le sacro-saint bouclier fiscal, emblème de la Sarkozye, vient de se prendre une flèche dans le blason n'ont encore rien compris. Le bouclier n'est pas lézardé, s'emporte l'intrépide porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, *« il est renforcé »* !

Quelques jours plus tôt, le Premier ministre annonçait le gel immédiat pour trois ans des dépenses de l'Etat et laissait subodorer dans la foulée qu'il allait falloir rogner partout et que *« tous les Français seront concernés »*. Dans le même temps, nos partenaires européens évoquaient ou adoptaient tous des plans de rigueur, mais pas de ça dans notre beau pays. Nous sommes *« très loin d'une politique de rigueur »*, martèle Fillon, tandis que les chantres de l'UMP répètent en chœur, à l'exception des casse-pieds Juppé et Copé, que ces mesures ne ressemblent vraiment, mais alors vraiment en rien à tout ce qui pourrait s'apparenter à de la rigueur ou de l'austérité !

Trois cas cliniques de ce que la psychiatrie appelle le déni. Ce refus pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante. Et c'est très exactement la nouvelle façon de communiquer, c'est-à-dire dans son cas de gouverner, du locataire du Palais-Bourbon.

Jusque-là, il s'agissait, par un activisme forcené, voire en affirmant tout et son contraire, de courir plus vite que les réalités. Maintenant qu'elles l'ont rattrapé, dès qu'une de ces réalités est susceptible de faire du tort au Président, la communication sarkozyste n'a de cesse de la nier, fût-elle l'évidence. Au moment où, partout ailleurs en Europe et dans le monde, la crise fait parler le langage du réalisme, Sarkozy, lui, passe de la méthode Coué au flagrant déni. S'il est battu en 2012, ses communicants pourront toujours lui répéter qu'il a gagné.

Erik Emptaz

LES PREMIERS MOTS DE CLOTILDE REISS DE RETOUR EN FRANCE

Contreparties d'en rire

DES contreparties ? **« Aucune »**, foi de Kouchner, si heureux de jouer les utilités au côté de Clotilde Reiss dans la cour de l'Élysée ! Des coïncidences ? Ah que non ! Le hasard ? Même pas ! Il n'y a aucun lien d'aucune sorte entre le retour à Paris de la jeune chercheuse et la libération, deux jours après, d'Ali Vakili Rad, incarcéré en France pour l'assassinat de l'ex-Premier ministre iranien Chapour Bakhtiar. Le tribunal d'application des peines devait examiner, le 18 mai, sa demande de libération conditionnelle, une formalité avant son embarquement sur un vol d'Iran Air. L'arrêté d'expulsion a été signé la veille par Brice Hortefeux, toujours prompt dès qu'il s'agit de mettre dehors. Jamais condamné n'a été libéré aussi vite après une période de sûreté de dix-huit ans. D'ordinaire, d'Arton directe à Abdallah, ils doivent attendre plusieurs années et non pas quelques mois. Interrogé par « Le Canard », le Chancellerie a beau faire les fonds de tiroir, elle n'a aucun exemple à fournir.

Sans doute Ali doit-il cette clémence à sa grande humanité, lui qui avait tué au couteau de cuisine ce redoutable ennemi des mollahs de 82 ans.

En prison, il s'est montré exemplaire, selon « Le Figaro », qui a de bonnes sources. Il a travaillé à la confection des uniformes et des chaussures des surveillants et pris des cours de français pour être guide touristique à Téhéran. **« Il avait surtout, aux yeux des services de réinsertion, pris conscience de ses actes »**, écrit le quotidien. On comprend que les juges aient fondu.

Car il faut être bien ignorant des usages pour imaginer que la justice ait pu céder à d'amicales pressions... Le président Ahmadinejad avait à peine déclaré, le 18 décembre, que la solution de l'affaire Reiss dépendait de **« l'attitude des dirigeants français »** dans le dossier Rad que Sarko lui réglait son cas : **« Suis-je homme à aller échanger l'assassin de Chapour Bakhtiar contre une jeune étudiante dont le seul crime est de parler la langue de l'Iran et d'aimer la civilisation perse ? »** Et Kouchner de surenchérir : **« Quand bien même on le voudrait on ne le pourrait pas »**, car la justice est indépendante en France. Eh oui, mon cher Mahmoud !

Aucune contrepartie, donc. Ce n'est vraiment pas le genre de la France de libérer des terroristes. Ni dans sa tradition. Si Pasqua a élargi les assassins iraniens de l'opposant Kazem Radjavi en 1993, si Mitterrand a gracié Anis Naccache en 1990, premier à tenter d'assassiner Chapour Bakhtiar, c'était par bonté d'âme. Face à la diplomatie iranienne de la prise d'otage, la France ne se couche pas, elle s'allonge. Clotilde Reiss a été libérée contre une simple amende de 200 000 euros. Un beau succès pour la diplomatie française et pour Sarko, qui espère que sa popularité va grimper, en contrepartie.

J.-M. Th.

FILLON, TROIS ANS À MATIGNON

La noix d'honneur

ACCROCHÉE aux revers (nombreux) d'Alain Minc, qui, dans une contribution remarquée sur l'éventuelle participation des plus riches à l'effort national sur les retraites (« Le Parisien », 17/5), à dressé ce constat gonflé :

« Il vaut mieux des rustines qui comblent la moitié du trou plutôt qu'un trou qui double. »

Mais, dans les deux cas, il reste un poireau à plat.

A l'asile, les marchés !

On le sait, que ce sont les marchés qui mènent aujourd'hui le monde. Mais depuis un mois, depuis que la Grèce a montré des signes de faiblesse, ces marchés ont révélé leur véritable état mental : ils sont complètement cyclothymiques !

Au début, tout va bien (**« Le Figaro », 13/4**) :

> Les marchés rassurés par le plan d'aide à la Grèce

Très vite, ça se complique (**« Le Figaro », 27/4**) :

> Merkel pose ses conditions, les marches s'inquiètent

Et il suffit que deux agences de notation dégradent les dettes grecque et portugaise pour que le mot soit lâché (**« Le Figaro », 30/4**) : **« Grèce, Portugal : panique sur la zone euro »**

Mais l'Europe annonce un plan de sauvetage historique de 110 milliards, et hop ! (**« Le Figaro », 30/4**) :

> L'aide à la Grèce revue à la hausse, les marchés rebondissent

La Grèce est désormais sous haute surveillance : ses sauveurs lui imposent une cure d'austérité. Mais, apparemment, ça ne suffit pas... (**« Le Figaro », 4/5**) : **« Les marchés restent sceptiques devant l'ampleur du sacrifice demandé à Athènes »**

Et la panique gagne à la vitesse d'un feu de brousse (**« Les Échos », 5/5**) :

> Après la Grèce, l'Espagne fait plonger les marchés

Trois morts en Grèce lors d'une manif contre le plan d'austérité, et voilà un nouvel accès de folie (**« Libé », 6/5**) :

> L'Europe perd la boussole, les marchés s'affolent

Toutes les Bourses décrochent ! Délire total ! (**« Le Parisien », 8/5**) :

> Panique en Europe

Vite, un électrochoc ! Le malade est guéri : il lui a fallu pas moins de 750 milliards d'euros (**« La Tribune », 11/5**) :

> PLAN HISTORIQUE, MARCHÉS EUPHORIQUES

Mais les marchés sont d'authentiques paranos : sitôt obtenue la rigueur qu'ils réclament, elle les inquiète (**« Le Monde », 12/5**) : **« L'entrée dans la rigueur risque de compromettre la sortie de crise »**

Maman, j'ai peur ! ça recommence ! (**« Le Monde », 16/5**) :

> La crise de la dette et les doutes sur l'avenir de l'euro affolent les marchés

Et mardi 18, à l'heure où nous bouclons, nos amis les marchés ont toujours l'entonnoir sur la tête (**« Le Parisien », 18/5**) :

> La chute de l'euro perturbe toujours les marchés

Bref, dès que ça va bien c'est encore pire, et plus ça va mieux plus ça va mal...

Annexe 20: Une du CE 19/5/2010

Document : l'émission de télé qui se prépare à l'Elysée

P. 4

Estrosi ne sait plus où il habite

P. 3

Jet de bouteille contre Sarko à Beauvais

Hortefeux : "C'est un coup de la..."

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... bande à bonne eau !"

N° ANNÉE – N° 4674 – 26 mai 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,65 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,00 £

Sarkozy prépare une nouveauté pour le défilé du 14-Juillet :

La retraite aux lambeaux !

EN CAS DE VICTOIRE, "LE PS RÉTABLIRAIT LA RETRAITE À 60 ANS EN 2012"

LA GUERRE DE SOIXANTE ANS

A DÉFAUT d'avoir le mérite de la transparence, le débat sur la réforme des retraites a au moins celui d'une certaine clarté. Pas celle de la communication, qui, sur le sujet, est aussi divergente que brouillonne, mais sur la réalité d'une remise en cause de l'âge légal de 60 ans, déjà arbitrée par l'Elysée alors que le ministre du Travail est toujours censé en discuter avec les partenaires sociaux.

Les décisions ne seront officiellement prises qu'à la mi-juin, mais celle d'un report progressif de l'âge légal est déjà, du côté de la majorité, considérée comme acquise. Les « rigueur », on le sait, est un mot qui ne fait pas partie de la langue de bois dont se chauffe l'exécutif de notre beau pays. Mais son président, fortement encouragé en ce sens par Fillon, ne s'interdit pas d'arguer des plans d'austérité de nos voisins, qui remettent eux aussi l'âge de départ à la retraite, pour en faire autant.

« Le gouvernement veut augmenter la durée passée au travail dans une vie », a euphémisé Woerth. Et, bien que Sarkozy ait demandé instamment à ses troupes de ne pas trop en faire sur cet âge qui lâche, ils se sont lâchés. Le ministre de l'Industrie Estrosi, plutôt que de recompter ses trois maisons, a parlé d'une *« augmentation de l'âge de la retraite, qui devrait dépasser les 60 ans »*. Et Bertrand, le chantre du l'UMP, d'en rajouter tout en essayant, sans convaincre, de démentir que l'Elysée ait déjà tout arrêté alors que la concertation est censée se poursuivre. Ces confirmations d'un secret de Polichinelle donnent aux syndicats un motif clair et rassembleur pour manifester jeudi contre cette remise en cause, qui est pour eux un casus belli.

Les positions de chacun se radicalisent et se clarifient. Mais compter les annuités n'empêche pas de compter ses troupes pour 2012. Et, chez ceux qui furent sous Mitterrand les inventeurs de cette sacro-sainte retraite à 60 ans, on part en guerre pour la défendre. Martine Aubry, en se gauchissant en vue des primaires socialistes, en a promptement fait le principal cheval de bataille de sa « reconquête ». Elle défend désormais bec et ongles les 60 ans, et martèle que, si elle arrive au pouvoir, elle s'empressera de rétablir ce seuil intransgressible si la droite venait à y toucher. Du côté de Strauss-Kahn, au contraire, on balaie ce « dogme », en expliquant que, *« si on arrive à vivre 100 ans, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60 ans »*. Des propos qui ont reçu le soutien de l'aile droite du PS, mais qui, évidemment, n'ont pas échappé à l'Elysée. Sarko s'est illico engouffré dans la brèche en faisant ouvrir de louanges par ses ministres et par l'UMP le président du FMI pour montrer les divergences de ses adversaires... La guerre est lancée.

On ne sait encore si les 60 ans passeront à 61, 62, 63 ou plus, mais, on l'aura compris, si certains salariés concernés envisagent de prendre leur retraite à la campagne, d'autres ne les ont pas attendus pour partir en campagne avec leurs retraites!

Erik Emptaz

LE FINANCEMENT DES RETRAITES

Spécule et chemise

BEL effort du « Figaro Magazine » (21/5), qui consacre sa une aux spéculateurs avec photo d'un arrogant beau gosse à cigare et boutons de manchette posant devant un tableau électrique bourré de chiffres. Titre en énormes caractères : **« Les spéculateurs »**. Surtitre : **« Ils n'ont pas renoncé à couler l'euro... »**. Sous-titre : **« Qui sont-ils ? Comment agissent-ils ? Et s'ils étaient utiles ? »**.

Qu'elle est belle, habilement glissée, cette dernière question ! En pages intérieures, l'hebdo sarkozyste insiste : **« Et s'ils n'avaient, finalement, pas tout à fait tort ? »** Puis en rajoute une louche, avec ce joli titre : **« Nous sommes tous (un peu) spéculateurs »**. Puisque nous le sommes tous un peu (même ceux qui n'ont qu'un Livret A ?), pourquoi irions-nous critiquer ceux qui le sont beaucoup ? Et le dossier de se terminer sur une pleine page consacrée à l'économiste le plus libéral sur le marché des économistes libéraux, Pascal Salin, pour qui les spéculateurs ne sont que de malheureux boucs émissaires : la crise et tout ça, ils n'y sont pour rien, car tout est la faute des méchants Etats et de leurs **« folies dépensières »**.

Vive la spéculation ! A bas les services publics ! Vive le « Fig-Mag » !

LA RÉDUCTION DES DÉFICITS

Tapie repreneur de Sarko

AU secours, Tapie revient ! Il est partout. Dans les affaires, il cherche à faire son trou sur la Toile. Avec son fiston Laurent, il voulait monter nanard.com ; il a trouvé moins racoleur, bernard.tapie.com, pour vendre de tout moins cher : des billets d'avion, des voitures, des chambres d'hôtel, etc. Il y a même un forfait téléphonique à 0 euro qui laisse perplexe. D'autant qu'on peut le commander par téléphone contre la modique somme de 0,12 euro la minute !

Tapie sur l'Internet, juré, c'est pour faire **« gagner du pouvoir d'achat »** aux Français, comme l'avait promis Sarko pendant sa campagne de 2007. Tapie, en fait, est le repreneur du candidat UMP. Il solde sur le Net ses promesses non tenues et racheté son slogan de 2007 pour trois fois rien : **« Ensemble, tout devient moins cher »**. Problème, si ses promesses sont à l'encan de celles de Sarko, le consommateur n'est pas près d'y gagner. C'est pour ça que le Nanard n'a pas lésiné sur la pub télé qui le montre négociant à la baisse une voiture avec un vendeur et annonçant au balcon le montant de la remise à une foule qui l'acclame. On croirait voir Berlusconi.

Le Nanard songe aussi à réinvestir le foot. Depuis que l'OM est redevenu champion de France, il retoucherait bien le ballon et ses ronds. Selon « Le Parisien », il a des vues sur le PFC (Paris Football Club), pas sur le PSG. Mais il vise aussi le PRG, son ancien Parti radical de gauche. Il a repris sa carte **« dans un but purement militant et sans recherche de fonction type ministre, député »**. D'autres ont de l'ambition pour lui.

Comme Sarko qui confiait récemment à un ministre qu'il aimerait bien que Tapie entre sérieusement en piste pour la prochaine présidentielle. S'il foutait le bordel à gauche, ça rendrait bien service à l'Elysée. C'est sans doute pourquoi Jean-Michel Baylet, l'actuel président du PRG, a accueilli **« très chaleureusement son retour »**. Ce même Baylet à qui Sarko a fait miroiter à plusieurs reprises un poste de ministre et à qui il répète qu'il ferait un très bon président du Sénat.

Sarko voit loin qui a toujours joué la conciliation entre Tapie et le Crédit lyonnais. Ça a coûté cher au contribuable, et Sarko espère que lui, au moins, sera remboursé de son investissement. A défaut de faire gagner du pouvoir d'achat aux Français, Nanard peut au minimum aider Sarko à gagner des voix...

J.-M. Th.

ETA aurait perdu la tête ?

JEUDI 20 MAI à 6 heures du matin, Mikel Karrera Sarobe, « chef militaire d'ETA », était arrêté à Bayonne, et son « bras droit » avec lui, accusé d'avoir participé au meurtre d'un policier français, le 15 mars dernier à Dammarie-les-Lys.

Pour immortaliser cette interpellation historique, rien de tel qu'un bon coup de projecteurs. C'est ainsi, selon « Le Journal du Pays basque » (21/5), que la télévision espagnole et quelques journalistes venus avec leurs Thermos faisaient le guet dès 4 heures du matin devant la cache des etarras présumés, attendant tranquillement l'intervention de la police française et de la garde civile.

« Décapitée ! » C'est l'image choc choisie par bon nombre de gazettes pour claironner une nouvelle fois la fin d'ETA, après cinquante et un ans d'existence, tandis que marianne.fr – qui sait le poids des mots – lui a préféré le terme plus sylvestre d'**« étêté »**.

Sauf que voilà. Il y a moins de trois mois, le 28 février 2010, les policiers avaient déjà levé leurs verres à l'arrestation du numéro 1 d'ETA, Ibon Gogeascoechea Arronategui, interpellé en Basse-Normandie. Un peu plus tôt, le 19 octobre 2009, avec l'arrestation d'Aitor Elizaran, ETA perdait un autre numéro 1. Sept mois auparavant, le 18 avril, c'est Jurdan Martitegi, coincé dans les Pyrénées-Orientales, qui était présenté à son tour comme le numéro 1. En 2008, avec les arrestations de « Thierry », à Bordeaux, « Txeroki » et « Gurbitz » dans les Hautes-Pyrénées, ETA perdait son numéro 1 par trois fois, alors que quatorze autres numéro 1 les avaient précédés dans les geôles françaises, depuis l'accord franco-espagnol de coopération antiterroriste de 1987.

Voilà donc une organisation exclusivement composée de chefs suprêmes, dont les « bras droits » se reproduisent à la vitesse d'une mèche courte et à l'infini, comme autant de bandits manchots. Ce n'est plus un groupe clandestin, c'est l'hydre de Lerne et Vishnu à la fois. D'ailleurs, les flics ont déjà mis le champagne au frais pour la prochaine décapitation.

Prêts ? Allez, faites entrer le numéro 1 suivant !

S. Ch.

Les Rafale, c'est trop de la bombe !

C'EST bien simple : les pays occidentaux veulent empêcher l'Iran du très énervé Ahmadinejad d'avoir la bombe. Du coup, ils multiplient les sanctions pour qu'il stoppe son programme nucléaire. Mais voilà que la Turquie et le Brésil, **« puissances émergentes »**, comme on dit, donc désireuses de se lancer dans la grande diplomatie, signent avec l'Iran un accord sur l'envoi par l'Iran d'uranium enrichi en Turquie. Triomphe des médias iraniens, ravis de faire la nique aux Occidentaux.

Fureur des Etats-Unis, qui annoncent de nouvelles sanctions, décidées en commun avec la Russie et la Chine. Et, comme c'est curieux, communiqué radieux de l'Elysée.

Lequel, ce 18 mai, félicite vivement Lula, le président du Brésil. C'est un **« pas positif »** ! La France exprime sa **« reconnaissance »** ! Elle affirme son **« plein soutien au président Lula pour les efforts qu'il a accomplis »** !

Pourquoi faire ainsi les yeux doux à Lula ? Pourquoi tant d'amour soudain pour le Brésil ? Parce que c'est le premier pays au monde qui va, qu'on verrait, imminemment, annoncer, qui s'apprête à, qui se prépare à, qui ne peut que, bref, à qui on devrait réussir à fourguer des Rafale, l'avion de chasse le plus invendable qui ait jamais survolé la terre. Trente-six Rafale, pas moins ! Peu après le communiqué de l'Elysée, comme le rapporte « Le Monde » (21/5), à Madrid, une **« source anonyme au sein de la présidence française »** déclarait à l'AFP que la France était **« confiante »** pour cette vente de Rafale. A Madrid, où, justement, Sarko venait de s'entretenir avec Lula.

Le risque nucléaire ne pèse pas lourd face à notre balance commerciale et à notre réputation de 4e exportateur d'armes dans le monde...

J.-L. P.

Le mur du con

FRANCHI par la fine gâchette Rama Yade, sous-ministre des Sports, évoquant la policière municipale abattue à Villiers-sur-Marne (Radio Classique, 21/5) :

« Il y a des polices municipales en France qui ne sont pas armées, et je pense qu'il faut les armer. Qu'est-ce que c'est, un policier municipal sans arme ? C'est un lion sans dents. »

Et avec armes, c'est une bête à pattes.

Silenzio dans les rangs

LE décoît jamais, ce Berlusconi. En plein scandale de pots-de-vin – l'un de ses ministres et plusieurs potes à lui sont gravement soupçonnés –, Il Cavaliere a trouvé la solution à ces assommantes affaires : pour éradiquer la corruption, il suffit d'interdire... les écoutes judiciaires ! Des écoutes qui ont permis aux juges de lever le dernier scandale en date – un promoteur arrosait quelque 400 personnalités, dont le ministre du Développement économique, pour décrocher des marchés publics... Pour en finir avec ces enquêtes enquiquinantes, Berlu fait donc planer le Sénat sur un projet de loi : les juges ne seront plus autorisés à sortir leurs grandes oreilles... qu'en cas d'**« indice grave de délit »**. Plus d'écoutes sans preuves ! Mais sans écoutes les juges n'en ramasseront plus, de preuves... Fini, les scandales ! Quant à ces foutueurs de journalistes qui révélaient trop souvent le contenu des enregistrements, ils ne pourront plus le faire avant la tenue d'hypothétiques procès. Sitôt, gare aux amendes mahoussses ! Va la fronde. Sus l'éminence s'est finalement fouchue, lundi, d'un geste magnanime : le projet de loi reverra – un peu – à la baisse les amendes prévues contre la presse. C'est beau, un président du Conseil à l'écoute...

CHEFTAINE MARTINE, DE LA PATROUILLE "CARE"

M 00798 - 4674 - F: 1,20 €

Annexe 21: Une du CE 26/5/2010

Lyon : le musée imaginaire qui a déjà coûté 61 millions

P. 4

Le coup de chaud d'Israël contre les six rafiots

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4675 – 2 juin 2010 – 1,20 €

Antilles-Reunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,80 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3,3 - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Assaut meurtrier contre les bateaux pour Gaza

Dans l'armée de Netanyahou, seul le canon raisonne

SÉGOLÈNE REVIENT DANS LE CIRCUIT

Allah santé des cathos

DE nombreux candidats au bac 2010 vont devoir plancher sous le signe de la croix ou sous une image de la Vierge. Les écoles privées cathos qui ont été réquisitionnées pour servir de centres d'examen refusent, en effet, d'enlever les symboles religieux affichés dans les salles de classe. La direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris a même dénoncé, dans un communiqué de presse daté du 21 mai, « **la volonté de certains laïcistes** » de faire la chasse aux crucifix.

Début mai, le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, s'était pourtant campé dans le rôle du défenseur intransigeant de la laïcité. En répondant à une question d'un député PS, il avait rappelé que « **les épreuves écrites, comme les épreuves orales, doivent se dérouler dans des salles où aucun signe religieux extérieur ostentatoire ne doit être mis en avant** ». Mais, depuis, l'Eglise a fait les gros yeux et le ministre a prudemment fait une croix sur ses consignes.

Pourtant, question entorse à la laïcité, les patrons de l'enseignement catho passent pour de tendres agneaux en comparaison des islamistes radicaux, qui ont réussi à empêcher, le 18 mai, la tenue d'un débat sur le voile intégral organisé à Montreuil par l'association Ni putes ni soumises (« Charlie Hebdo », 26/5). Cette fois, pas d'aimables blablaentre gens bien élevés. Les inconscients qui ont osé critiquer la burqa ont eu droit à une avalanche d'injures, genre « **sale pute** » ou « **sale pédé** ». A une cascade de menaces, style « **Pour moi, t'es comme du porc. On t'a pris en photo, on va te retrouver** ». Et, pour finir, à une grêle de coups qui ont obligé les organisatrices à appeler la police à l'aide.

Mais l'intégrisme est une maladie contagieuse. Les délires des islamistes semblent désormais contaminer certains cathos, qui rêvent à leur tour de taper dans le tas. Récemment, un bataillon de jeunes cathos a aussi pu jouer aux petits talibans en essayant de tabasser des homos qui s'embrassaient sur la bouche non loin de Notre-Dame. Le tout sans déclencher la moindre protestation de l'archevêché. Peut-être qu'un petit stage de perfectionnement chez les barbus…

H. L.

BAISSE DE L'EURO...

M 00708 4675 - F: 1,20 €

TSAHAL AFFAIRE

L'ENQUÊTE « *rapide et impartiale* » sur le raid israélien contre la « flottille de la paix » propalestinienne qui s'est soldé par le bilan de 9 morts et 52 blessés n'est encore qu'un souhait du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'une bonne partie de la presse israélienne. Si elle s'ouvre, cette enquête dira peut-être s'il s'agit d'un acte de « piraterie », d'une bavure inadmissible ou d'une sanglante erreur d'appréciation. Mais elle sura plus de mal à trouver à Netanyahou et à ses faucons des circonstances atténuantes. Et si tant est qu'il en existe, on n'est certainement pas dans les lamentables justifications du Premier ministre israélien et de ses porte-parole qu'ils les trouveront.

Plaider la « légitime défense » pour s'être livré à une opération qui revient à écraser des moustiques au canon, c'est non seulement se moquer du monde, mais aussi avouer, au-delà de la disproportion meurtrière et absurde, une déplorable impéritie. Car, aussi vrai que l'on vient plus efficacement à bout d'un insecte à la main qu'au fusil-mitrailleur ou à l'artillerie lourde, on n'envoie pas des commandos surentraînés à la guerre calmer un mouvement de protestation d'une ONG propalestinienne sur un vieux rafiot turc escorté de barcasses dont les occupants se sont rendus vaine-dirent-ils, d'abord armés parmi les « pacifistes » palestiniens qui étaient à bord du « Mavi Marmara » est riposté, armés de tournevis, de clés à molette, de couteaux de cuisine et de manches de pioche, et ont, comme l'affirme le Premier ministre israélien, « *délibérément attaqué les soldats* », leur revendication relevait de la protestation, pas d'un acte de guerre.

De plus, l'abordage du bateau de cette hétéroclite flottille humanitaire, même si des liens de certains de ses membres avec le Hamas sont avérés, a eu lieu dans les eaux internationales et non dans les eaux israéliennes ou celles de la bande de Gaza sous blocus de l'Etat hébreu. C'est dire que, avant d'invoquer la « légitime défense », les commandos envoyés par Netanyahou se sont, jusqu'à preuve du contraire, livrés, au regard du droit international, à une illégitime attaque. C'est celle-ci, bien sûr, et la façon lamentable dont elle a été menée, qui, excepté la remarquée modération américaine, lui valent l'indignation et la condamnation unanimes du reste de la communauté internationale. Il est certes déjà arrivé, par le passé, que des bateaux livrent des armes au Hamas, mais là, l'armée, avec le spectaculaire déploiement de ses moyens maritimes et aériens (*voir p. 3*), savait, depuis le début de cette opération, que ce n'était pas le cas. Avec sa flottille humanitaire et le soutien des Turcs, l'ONG incriminée ne luttait que contre le blocus imposé depuis trois ans par le gouvernement israélien à Gaza. Un blocus qui, dans cette bande de terre déjà vouée par sa situation géographique au confinement, a condamné sa population à une forme de détention qui ne dit pas son nom. Rien n'obligeait donc à une telle démonstration de force pour arraisonner sans dommage ces bateaux.

Quant à dire, comme l'ont encore fait Netanyahou et ses défenseurs, que l'opération humanitaire était un piège qui consistait à pousser Israël à la faute, l'hypothèse n'est pas à écarter, mais, dans ce cas, on voit mal pourquoi, s'ils le savaient, ils se sont empressés avec les militaires de tomber dans ce traquenard de la plus révoltante et imbécile des manières.

Erik Emptaz

Le mur du çon

FRANCHI à toute blinde par le visionnaire Bernard Kouchner. Le 16 avril dernier, lors d'un séminaire des pays du bassin occidental de la Méditerranée, réunis à Tunis, il fait part, dans son point presse, de son optimisme pour le Proche-Orient :

« **Nous avons très bien parlé politique. Il est normal de ne pas être d'accord tout le temps, mais, là, nous étions vraiment très proches d'un accord complet à propos de ce qui se passe à Jérusalem et du conflit israélo-palestinien.** »

Euh… après l'assaut de l'armée israélienne sur la flottille humanitaire, il va falloir faire encore un effort, camarade !

L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE

NETANYAHOU EST RENTRÉ D'URGENCE

Le gouvernement britannique sacrifie son "intégrité"

SAMEDI dernier, le secrétaire au Trésor, David Laws, présentait sa démission à David Cameron, Premier ministre britannique. Rattrapé par le « scandale des notes de frais », qui avait éclaboussé la classe politique britannique il y a un an, le politicien libéral-démocrate a avoué s'être fait rembourser 40 000 livres par le contribuable pour payer un loyer à son propriétaire et petit ami.

Ainsi, après seize jours d'exercice, cet ancien banquier d'affaires richissime surnommé « **Mister Intégrité** » a été obligé de reconnaître sa faute et de rendre publique sa vie privée.

« **Vous êtes un homme bon et honorable** », a gémi David Cameron, Premier ministre conservateur, avant de le mettre à la porte. « **J'ai un immense respect pour notre collègue** », a juré Nick Clegg, son adjoint libéral-démocrate, tandis que les membres de leur gouvernement regardaient leurs chaussures en sifflotant, comme autant de complices…

Il faut dire qu'Andrew Lansley, ministre de la Santé, a rénové une magnifique chaumière avec l'argent public avant de la revendre l'équivalent de 509 000 euros. Michael Gove, ministre de l'Education, a prélevé 8 200 euros pour meubler sa maison. Alan Duncan, chargé des dépenses au Parti conservateur, a présenté une facture de jardinage s'élevant à 8 000 euros. Pour 2 356 euros, le président de groupe a remplacé un tuyau qui foyait sur son court de tennis.

Le secrétaire d'Etat à l'Université, lui, a piqué 117 euros pour faire changer 25 ampoules électriques à domicile. Même la ministre pour le pays de Galles a régalé son chien avec des croquettes payées par le contribuable.

Et David Cameron ? Le chef du Parti conservateur a fait perdre 25 000 euros au petit peuple, en l'obligeant à financer une hypothèque sur sa maison pour rembourser un emprunt. Quant à Nick Clegg, il s'était contenté de refaire sa cuisine, son jardin, d'acheter des meubles Ikea et un plat à tarte…

Mais tout cela est aujourd'hui oublié. Les élus ont fait amende honorable. « **Ce système a eu tort et nous y avons pris part** », s'était d'ailleurs excusé Cameron. David Laws comme les autres. Mais son « **erreur** » n'a été dévoilée que samedi dernier.

Dans un casse, c'est bien connu, il ne faut jamais rester à la traîne…

S. Ch.

le journal de Carla B.

« ON a *ga-gné !L'Euro est sauvé* », exulte Chouchou en se rassant. Il ne parle pas de monnaie unique mais de la Coupe d'Europe de foot, que la France organisera en 2016. « *C'est grâce à mon coup de main déterminant. Je suis le Thierry Henry de la politique !* » Impossible de le calmer ! Il prétend qu'il est obligé de se représenter en 2012, sinon les Bleus risquent de perdre. Dans ces conditions, je demande qu'on remplace mon conseiller Charon par un vrai coach qui m'expliquera la règle du hors-jeu et cette fameuse disposition des joueurs en 4-3-3, qui n'a rien à voir, paraît-il, avec une position amoureuse.

•

Ce conseiller pourrait être l'excellent et docile Michel Drucker, dont je médite les conseils en lisant « Sarkozy côté vestiaires » : « *Il ne sait pas se cacher dans le peloton quand il y a du vent… Le problème est que Sarkozy veut gagner toutes les courses. Le Tour de France comme la moindre kermesse de village. S'il veut durer, il doit apprendre à gérer ses efforts. Je lui dis souvent : "Regarde Armstrong comme il fait" » Armstrong, un modèle pour Chouchou ? Je dis non. Pas question qu'il se gave de chocolats fourrés à l'EPO !*

•

Côté cervelle, il n'a pas besoin de dopage. Quelle érudition ! A la Faculté protestante de Paris, mon Chouchou vante l'enseignement de la théologie. « *une connaissance et un savoir qui représentent un trésor de l'humanité* ». Comme il ne parle que de ce qu'il connaît, j'en déduis qu'il a lu tout saint Thomas d'Aquin, sans oublier Hans Küng. Le soir, sur l'oreiller, il me confie son amné secrète contre les syndicats : « *la retraite spirituelle à 65 ans* ».

•

Martine Aubry ose la comparer à Madoff, l'escroc américain. Comparaison inopte parce que Madoff est en prison et Mon Mari en liberté… A mon avis, l'acaritère Tifine-Marielle est vexée parce que, au cours d'une rencontre avec des députés UMP, Chouchou s'est moqué de son couple en les baptisant « *Martine et Martin* » (même si son mari s'appelle Jean-Louis). « *Manière de remarquer qu'il n'y a rien à dire du côté de la vie privée de la première secrétaire du PS* », commente « Libération ». C'est vrai ! Même pas capables d'étaler leur vie privée, ces Aubry ! Pas une photo dans « Voici » et ça voudrait gouverner la France !

•

J'adore les agences de notation, si pratiques pour savoir quel pays passe dans la classe supérieure. Il faut croire que Madoff a « AA+ », mais la France de Mon Mari obtient le maximum : « AAA ». Comme le remarque un financier, dans « Le Monde », « *la France voyage en première classe avec un ticket de seconde classe* ». Bravo, mais après cela allez expliquer aux jeunes qu'il ne faut pas frauder dans les transports !

Carla B.

LUC CHATEL : PETIT PROBLÈME DE POLITIQUE CHIFFRÉE

Annexe 22: Une du CE 2/6/2010

DOCUMENT **Le prix payé par Sarko pour calmer Christine Boutin** P. 2

Le ministre Christian Blanc persécuté par le fisc P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

La défense de Kerviel à son procès "J'ai agi..."

... pour la satiété générale"

95e ANNÉE – N° 4676 – 9 juin 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,60 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,60 £

Le Mondial en Afrique du Sud Toute la France derrière son équipe : "Allez les bœufs !"

TEMPÉRATURE

Un bougnat des bougnoules ?

Il est bien loin, le temps où une simple mise en examen obligeait un ministre à démissionner. Voici venue l'époque heureuse de la présomption d'innocence. Brice Hortefeux en a bénéficié avant d'être condamné pour injure raciale par le tribunal correctionnel de Paris. Il en bénéficie à nouveau, puisqu'il a fait appel. Et quand la cour se sera prononcée, si par malheur il est encore condamné, il lui suffira de se pourvoir en cassation pour rester un innocent présumé. Rendez-vous dans deux ans minimum, après 2012.

Les socialistes sont allés un peu vite en besogne en réclamant sa démission. Comme si un ministre de l'Intérieur n'attendait pas que tous les recours soient épuisés pour expulser un sans-papiers ; une telle hypothèse est tout simplement impensable ! Quelques belles voix, dont celle de Julien Dray, spécialiste éminent de la présomption d'innocence, se sont élevées pour défendre Hortefeux et proclamer hautement qu'il n'était pas raciste. Protestations doublement inutiles.

D'abord parce qu'il n'est pas définitivement condamné. Mais surtout parce que ce pauvre Hortefeux a quasiment avoué son dérapage. Les juges constatent en effet qu'il est un gros menteur. Il a bel et bien dit que quand il y a un Arabe, ça va. Et que « **c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes** ». Ses désopilantes explications sur les Auvergnats n'ont convaincu ni le parquet ni le tribunal, qui observe que l'enregistrement est sans ambiguïté. Mais pourquoi diable le ministre a-t-il menti ? Pour une seule raison. Il a tout de suite – mais tout de même un poil trop tard – compris que la boutade était en dehors des clous. L'habillage auvergnat est aussi clair qu'un aveu : Hortefeux juge lui-même la plaisanterie raciste.

Du coup, la tâche de la cour d'appel va devenir délicate. Les juges devront choisir entre deux solutions : passer pour des héros en condamnant le ministre, ou pour des imbéciles en avalant le coup des Auvergnats. Quel métier !

L.-M. H.

Les mots affolent le marché

PAS facile de rendre crédible l'économie française en ces temps troubles. Le 30 mai, sur Canal Plus, le ministre du Budget, François Baroin, avait estimé, on le sait, que conserver le fameux AAA – décerné par les agences de notation aux meilleurs élèves – était pour la France un « **objectif tendu** ». « **Tendu** » ? En français, « **qui menace de se dégrader, de rompre** ». Une belle gaffe ! Dès le lendemain, l'euro perd quelques centimes, pendant que l'entourage du ministre s'emploie à rectifier le tir, expliquant que « **tendu** » signifiait « **aucun risque** » !

Le 4 juin, c'est François Fillon en personne qui s'est planté : au cours d'une conférence de presse, il a affirmé qu'il ne voyait que « **des bonnes nouvelles dans la parité entre l'euro et le dollar** ». Les agences de presse anglophones se sont régalées. Parité ? « Parity ». L'égalité au sens strict. Comme si le Premier ministre français appelait de ses vœux l'équivalence 1 euro = 1 dollar. Une traduction approximative qui a contribué à une nouvelle attaque contre la monnaie européenne.

Économie de mots et rigueur de la langue ne seraient pas de trop.

S. Ch.

MONDIAL : ODIEUX CHANTAGE

M 00708 - 4676 - F: 1,20 €

FOOT DE MIEUX...

PARCE que ce ne sont pas les contribuables qui en font les frais, les logements de fonction des footballeurs tricolores en Afrique du Sud choquent sans doute moins le commun des mortels que ceux des ministres à Paris. Mais ils heurtent la fibre économique et sociale de la sous-ministre des Sports Rama Yade, qui, avant de se rendre jeudi auprès des joueurs, s'est émue du tarif moyen (589 euros) de leurs suspentes cinq étoiles du Pezula Resort au bord de l'océan Indien. Le tarif le plus élevé des résidences réservées par les équipes du Mondial.

Au nom de la « décence en temps de crise », elle les a avertis qu'elle attendait d'eux qu'ils nous « éblouissent plus » par « *leurs résultats* » que par le « *clinquant des hôtels* ». Sortie peu diplomatique qui a énervé jusqu'à l'Élysée. Ce qui peut se comprendre. Le président de la République, qui a commencé son mandat dans la suite présidentielle d'un hôtel de luxe, le Fouquet's, et dont les résultats, comme en attestent aujourd'hui ses calamiteux sondages, n'ont manifestement été à la hauteur ni du prix de sa chambre ni des attentes de ses supporters, ne pouvait que mal prendre une telle indexation frisant l'attaque personnelle. De plus, il voit dans le football une « *réponse à la crise* », comme il l'a dit lors de l'attribution de l'Euro 2016 à la France.

Rama Yade a donc aussitôt été tancée par Roselyne Bachelot, sa ministre de tutelle (*voir p. 2*), attendue dans le même hôtel, mais aussi par ses bons camarades du gouvernement. Car, au-delà de la part de pessimisme que contiennent les propos de l'imprudente et imprudente Rama, ils ne sont pas non plus de nature à améliorer la cote présidentielle. On le sait depuis la glorieuse année 1998, tout ce qui est bon pour l'équipe de France au Mondial est aussi dans la foulée, pour le pouvoir exécutif du pays, et pour le parti au-même, une victoire à tout de vous requinquer des sondages en dépérience, de revitaliser un moral des ménages en berne, de faire refleurir une croissance dans les choux et de vous repeindre en bleu-blanc-rouge une identité nationale. Mais l'inverse risque de fonctionner également.

Et, si tel est le cas, une défaite alors que tous les indicateurs sont déjà au plus bas aura une incidence des plus dévastatrices sur l'économie du pays et sur l'avenir électoral de celui qui le préside. Appeler des footballeurs à la rigueur au moment où justement Sarkozy s'efforce d'en faire oublier le mot par le pays relève donc, à ses yeux, d'une faute politique majeure. Alors qu'il met tous ses espoirs dans nos pousseurs de ballon pour qu'on parle plus de leur premier match du Mondial, ce vendredi, contre l'Uruguay que de ses sondages vertigineux, de la dette ou de ses bisbilles avec Angela Merkel sur les mesures d'austérité, pareil impair relève carrément du défaitisme en temps de guerre.

Le problème est que l'optimisme n'est guère de mise. À en croire un sondage, pire encore que ceux de la popularité présidentielle, seuls 2 % des interrogés s'aventurent à imaginer la France victorieuse en finale. Difficile donc d'espérer les effets bénéfiques de 1998. Mais le match de vendredi n'en éclipse-t-il pas moins le reste de l'actualité. En temps de crise, on se contente de ce qu'on a. Et, en cas de défaite prématurée, il restera au moins à l'équipe de France, n'en déplaise à Rama Yade, le record du prix de la nuitée.

Erik Emptaz

L'HÔTEL DE LUXE DES BLEUS SUSCITE LA POLÉMIQUE

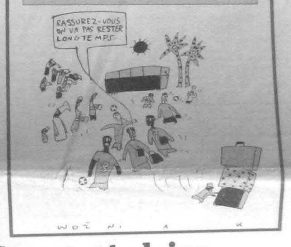

Ma Coupe est pleine

par Raymond Domenech

Samedi 5 juin. – La presse glose sur notre défaite contre la Chine. Dessailly en rajoute dans sa chronique du « Sunday Times » sud-africain : « **J'ai vu la France jouer et il n'y a aucune chance qu'elle gagne la Coupe du monde.** » C'est bien. Plus les vieux de 98 nous tombent dessus, plus ça motive les gars. Le président Sarko m'a félicité pour mon sens de la diplomatie. Ma cohabitation avec lui est au mieux.

« **Raymond,** m'avait-il dit avant le match, **il faut à tout prix raffermir nos liens avec la Chine. J'ai fait ce qu'il fallait en avril avec ma visite d'Etat au président Hu Jintao. A toi de faire un geste.** »

Anelka n'a pas eu à forcer son talent pour ne pas marquer. Et Lloris a pu invoquer le ballon fabulani (en zoulou, être joyeux) pour expliquer sa toile : il flotte et nous on coule. L'important, c'est que la presse chinoise était aux anges : « **Le plus grand jour de fierté** », depuis la qualification pour la Coupe du monde 2002, a écrit Dong Lu, leur star du journalisme sportif. D'ici à ce que les Chinois me proposent de les entraîner en 2016!

Dimanche 6 juin. – Je n'aurai jamais dû donner mon numéro de portable à Sarko. Depuis notre discrète rencontre à l'Élysée en janvier, il me harcèle. Il m'inonde de textos pour me fourguer ses conseils tactiques. Il m'a piqué ma devise de 2006 : « **On vit ensemble, on meurt ensemble.** »

« **Raymond, notre sort est lié.** m'avait-il dit lors de notre tête-à-tête. **Si la France est éliminée prématurément, tu quitteras l'Histoire par la petite porte et je plongerai encore dans les sondages. Si tu fais un beau parcours, tu seras intouchable et j'en tirerai bénéfice pour rebondir. Travaillons ensemble.** »

Je ne pensais pas que, disant cela, il chercherait à me piquer mon job. Fillon m'avait pourtant prévenu :

« **Avec Sarko, il n'y a jamais de travail d'équipe, il joue toujours en 1-1-1. Lui en défense, au milieu et en attaque, et les autres sur le banc de touche.** »

Lundi 7 juin. – Rama Yade m'attaque sur le choix de notre hôtel en Afrique du Sud. Un peu de « **décence** », dit-elle. J'ai hésité à lui répondre sur le ton de la provoc' : vaut-il mieux un bel hôtel qui coûte cher pendant pas longtemps plutôt que des logements de fonction ministériels dont on abuse pendant un quinquennat ? Elle pousse un peu, la secrétaire d'Etat. Comme si elle n'était pas au courant depuis six mois de notre choix. Comme si personne ne lui avait dit que c'est le président Sarko lui-même qui avait décidé du lieu de notre villégiature.

« **Raymond, en cette période de crise, les Français ont besoin de rêver. Il ne faut pas qu'ils aient l'impression que la rigueur s'installe aussi dans le sport. Il faut aussi que tu aies un terrain d'entraînement qui échappe au regard des curieux afin que tu puisses tester en toute sérénité mes schémas tactiques.** »

Mardi 8 juin. – Je relis Jean-Luc Godard : « **La révolution en France, rien de plus facile, vous supprimez le football à la télévision et les gens descendent dans la rue.** » J'ai toujours été de gauche, mais, si la France était éliminée en poule, je n'aimerais pas qu'on promène ma tête en haut d'une pique en chantant : « **Domenech à la lanterne et Sarko aussi.** »

Je relis Thierry Roland pour préparer notre premier match vendredi contre l'Uruguay. « **La défense de l'Uruguay n'est pas la Sécurité sociale** », a-t-il écrit. Dois-je comprendre qu'elle n'assure pas ou au contraire qu'elle n'a aucun trou ?

Sarko m'a réveillé pendant ma sieste pour m'annoncer qu'il n'assisterait pas, le 22 juin, à France-Afrique du Sud. Un signe du destin ? Je viens de rêver que le match se terminait par une victoire pour Mandela et une mandale pour moi.

Intercepté par Jean-Michel Thénard

CARLA BLUES

– Et après le Mondial, ce sera le Tour de France !

L'actu philo

Dieu nous lâchera-t-il les crampons ?

« PEUT-ON croire à un miracle ? », demande le magazine « Tele-Star » à propos de l'équipe de France. C'est une curieuse question. Peu de gens croient en Domenech, mais est-ce une raison pour croire en Dieu ? Car un miracle est une intervention divine et ce serait offenser Sa dignité que de Le déguiser en supporteur, en confondant bonnettes du Jugement dernier et cornes de brume. Comme le disait Voltaire, « croire en la réalité des miracles, c'est déshonorer la Divinité ».

Pourquoi l'Être suprême, en effet, chamboulerait-il le bel ordre de l'univers qu'il a créé ? Pourquoi sa grâce tomberait-elle sur les Français plutôt que sur les Uruguayens ? Le « miracle », s'il faut utiliser ce mot, serait qu'il ne punisse pas les lorceuses de la Fédération qui vivent dans le luxe et la luxure.

À sa place, on se méfierait, depuis qu'un Diego Maradona, marquant de la main en 1986, eut le culot d'invoquer « **la main de Dieu** » Zidane, au mêmo, terrassant Materazzi d'un coup de tête, n'a pas commis l'impiété d'invoquer « **la boule de Dieu** ».

Contre la « footisation des esprits », il faut réaffirmer bien haut que les seuls dieux du foot sont les petits dieux du stade. Et si on être prétend jouer l'infaillible et l'omniscient, qu'il s'attende au cri blasphématoire et libérateur bien connu : « **Aux chiottes, l'arbitre !** »

Frédéric Pagès

56 % DES FRANÇAIS VEULENT ARMER LES POLICIERS MUNICIPAUX

Annexe 23: Une du CE 9/6/2010

CÔTE D'AZUR

Le ministre qui s'est bétonné un permis de construire illégal

P. 3

DOCUMENTS

L'Etat a payé 12 000 euros de cigares à Christian Blanc

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4677 – 16 juin 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Sarkozy a tranché Les futurs retraités vont prendre un coût de vieux !

CHACUN SA VUVUZELA

Ma Coupe est pleine

par Raymond Domenech

Samedi 12 juin. – Le président Sarko m'a réveillé à l'aube : « **Tu as vu, Raymond, les chaussures de Thierry Henry sont arrivées à l'heure, trois heures avant le match. J'avais mis tout le gouvernement là-dessus. La prochaine fois que les douanes sud-africaines te font des misères, n'hésite pas à m'appeler, je suis là pour t'aider. On forme une équipe, tu sais, et on ne va pas se laisser marcher sur les pieds.** »

4-3-3, 4-2-3-1, 4-4-2, 3-5-2? Le Président m'épuise avec ses questions. Je lui dis de ne pas se perdre dans les combinaisons et que notre 0-0 contre l'Uruguay est un excellent score puisqu'en 2006 on avait commencé pareil et qu'on avait terminé en finale. Il m'interrompt : « **Raymond, me prends pas pour un niais : à l'Euro 2008, vous aviez commencé par un 0-0 et vous avez fini éliminé au premier tour.**

– **Il est toujours possible de perdre sans défaite mais impossible de gagner sans victoire.** – **Raymond, n'essaie pas de m'embrouiller en faisant le philosophe, garde ça pour tes gars. Je ne veux pas te donner de conseils, mais les attaquants il faut qu'ils fassent le job, c'est comme mes ministres.** » Je lui rétorque qu'il est bien placé pour savoir que le pire dans le foot c'est les attaquants qui marquent contre leur camp. Et je me retiens de lui citer Rama Yade...

Dimanche 13 juin. – Tout le monde s'excite sur les vuvuzelas qui égratignent les oreilles occidentales. Je lis que leur bruit aurait déconcerté les joueurs, qui ne s'entendraient pas sur le terrain. Conneries que tout ça. Anelka et Ribéry n'ont pas besoin de vuvuzelas pour pas s'entendre avec Gourcuff. Et y a pire que les vuvuzelas, c'est le bourdonnement des anciens de 98 qui me tourne autour. « **Il n'y a pas eu de jeu d'équipe**, a encore dit Zidane sur Canal Plus, **un problème lié au sélectionneur. C'est lui le sélectionneur, c'est lui qui commande.** » Et c'est moi qui lui ai dit en 2006 de donner un coup de boule à Materazzi pour nous faire perdre la Coupe du monde !

Lundi 14 juin. – Les gars ont été secourus par leur visite au township de Knysna « **Cela doit nous faire comprendre à quel point nous sommes des privilégiés** », a dit Patrice Evra devant les gamins pieds nus sous la pluie. C'est là où l'on mesure que nos stars ont du cœur. J'ai vu Titi Henry ne pas hésiter à refiler à un gosse le parapluie que venait de lui prêter la fédé. Quel beau geste !

Escalettes a eu la peur de sa vie : il a confondu une grande Notre avec Rama Yade, qu'il ne voulait pas croiser : « **Elle n'est quand même pas arrivée en avance !** », a-t-il sursauté.

Le premier entraînement ouvert au public est un four. 150 personnes présentes sur 400 invitées. Heureusement, on peut invoquer les grosses averses tombées en milieu de journée. Les gars sont repartis en bus sans signer d'autographes. Toujours cette difficulté chez eux à mouiller le maillot.

Mardi 15 juin. – Je suis inquiet avant l'arbitrage de Sarko sur les retraites. Moi qui fera valoir mes droits à la fin de la Coupe du monde, j'espère qu'un sort à part va être fait aux métiers pénibles comme le mien. Qu'on en juge : Roselyne Bachelot doit passer la nuit à notre hôtel après France-Mexique, et j'ai peur qu'elle nous épuise. Si elle nous chante toute la nuit « Mexico, Mexico », on n'est pas couchés. Sauf si Sarko nous a porté la poisse et que face aux Mexicains on a dû battre en retraite.

Intercepté par Jean-Michel Thénard

La noix d'honneur

ECRASÉE à coups de casque de chantier par Tony Hayward, patron de BP. Observant la nappe de fioul qui endeuille la Louisiane, il déclarait au la chaîne britannique Skynews (19/5) que « l'impact environnemental de ce désastre sera probablement très très modeste ». Très, effectivement. D'ailleurs, Barack Obama a comparé cette mini-marée noire au 11-Septembre, estimant qu'elle allait obliger les Etats-Unis à « repenser leur politique environnementale et énergétique pour les années à venir » (« Politico », 13/6). Le président des Etats-Unis voit vraiment tout en noir...

M 00708 - 4677 - F: 1,20 €

Prise de Tests...

A L'HEURE où « Le Canard » était en cours de bouclage, l'avant-projet de réforme des retraites, annoncé ce mercredi matin, était encore en plein bricolage. Rien n'était vraiment décidé. Le projet phare du gouvernement en était toujours au stade des tâtonnements. La magistrale réforme que le Président était censé avoir concoctée, pensée, soupesée depuis des mois, se bidouillait au téléphone. Les conseillers de l'Elysée et de Bercy ont passé toute leur journée de lundi et une bonne partie de celle de mardi à tester auprès des responsables syndicaux des ajouts de dernière minute ou des mesures sorties du chapeau afin de savoir si elles relevaient du casus belli et étaient susceptibles de provoquer un séisme social.

Car Sarko, grand ami du sondage à tout-va et qui a mis ses troupes au régime du testing, craint par-dessus tout une montée en puissance de la mobilisation syndicale avant le passage de la réforme au Parlement en septembre. La manif du 24 juin servira de test sur le terrain. Mais, en attendant, lui qui tablait sur le Mondial pour la faire passer en douce, sinon en douceur, en est réduit à jouer aux ballons d'essai.

C'est ainsi que le texte dont Woerth assume ce mercredi la paternité n'est que provisoirement définitif. Et qu'il est encore susceptible de nouveaux ajustements. Raymond Soubie, le conseiller social de Sarko, a longuement assuré aux leaders syndicaux que le texte pourrait être encore amendé en fonction de leurs réactions. Pas question de risquer un tsunami social à la Juppé, ou un désastreux effet CPE à la Villepin. Les arbitrages pourront donc être revus et corrigés, promis-juré !

Le sujet est d'autant plus sensible qu'à l'heure où Fillon revendique « *une vraie réforme des retraites et des symboles politiques forts* » il va s'agir aussi de se pencher sur la symbolique retraite des politiques ! Mais en lumière par « Le Canard » avec la retentissante affaire Boutin, la possibilité pour les ministres en exercice, anciens parlementaires de plus de 60 ans de cumuler leur retraite de député ou de sénateur avec leur traitement ministériel est un symbole qui dérange fort ceux qui sont invités par le gouvernement à « *travailler plus, à travailler mieux et dépenser moins* » tout en se faisant raboter leur retraite.

Surtout à l'heure où pas moins de 5 membres du gouvernement sont concernés, alors que Fillon clame encore qu'« *aucun écart ne sera permis* » *en matière d'économies sur les dépenses publiques !*

Du coup, le président de l'Assemblée comme celui du Sénat se mettent à expliquer qu'ils planchent depuis longtemps sur une réforme tendant à rendre les régimes de retraite des parlementaires plus égalitaires. Et à leur suite Fillon vient d'ajouter à la hâte, lors de la réunion du groupe UMP, qu'il ne serait plus question de cumul emploi-retraite pour les ministres. Mais là, plus encore que pour la réforme des retraites, il s'agit évidemment d'un bricolage au dernier moment en fonction des réactions. La méthode est décidément très à la mode au gouvernement.

Erik Emptaz

SARKO HÉSITE SUR L'ÂGE DE LA RETRAITE

Va pas te faire soigner chez les Grecs

« **NOUS sommes obligés d'arrêter la vente de nos médicaments modernes en Grèce** », a reconnu, peiné, un des patrons de Novo Nordisk, un gros labo danois. « **Obligés** », c'est le mot. Le gouvernement grec, pressé de faire des économies, ayant décidé de baisser de 25 % le prix des médicaments, il fallait faire un exemple. Imaginez que ça fasse jurisprudence en Europe et que d'autres se permettent de taquiner les marges des labos. Les Grecs seront donc privés des 17 médicaments antidiabétiques les plus récents. Les insulines les plus modernes, ils s'en passeront. De toute façon, avec le plan de rigueur imposé par le FMI, ils ne sont plus à ça près. Et quand on a la chance d'avoir si près de chez soi tous les ingrédients pour un petit régime crétois, grand éradiqueur de cholestérol, il n'y a pas de quoi en faire une maladie !

Bientôt, la fin d'un "Monde"...

DANS une démocratie irréprochable, jamais un président n'aurait osé faire ça. Et s'il l'avait fait, de toute part auraient jailli des cris indignés. Un président n'a pas à se mêler des affaires de presse. Il n'a pas à appeler au téléphone le directeur du quotidien dit « de référence », puis à le convoquer à l'Elysée, pour le menacer sous prétexte de sauver son journal. C'est pourtant la fine manœuvre à laquelle vient de se livrer Sarkozy avec « Le Monde ».

Ce journal existe depuis 1944. Il a longtemps été, et il l'est encore en partie, l'honneur de la presse française : il est – « Le Canard » mis à part – le seul dont la rédaction ait voix au chapitre. Par l'intermédiaire de la Société des rédacteurs associée aux sociétés de personnels, ses journalistes possèdent la minorité de blocage. Ils disposent d'un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Et d'un droit de veto sur le choix du directeur.

Mais « Le Monde » est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan. On n'entrera pas ici dans les détails, on ne racontera pas la gestion calamiteuse qui, depuis vingt-cinq ans, l'a mené au bord du gouffre, les crises à répétition, la dette qui gonfle, etc. Il suffit de savoir qu'il a perdu 2 millions d'euros par mois en 2009, qu'il a besoin de 10 millions d'euros immédiatement sous peine de cessation de paiement dès juillet. Et qu'il est couvert de dettes, 69 millions d'ORA (obligations remboursables en actions) et 25 millions empruntés à la BNP. Du coup, il est à vendre, et vite.

Quatre acheteurs s'étaient mis sur les rangs : l'Italien Benedetti, qui édite « L'Espresso », s'est retiré. L'Espagnol Prisa, qui édite le quotidien de gauche « El País », se tâtera encore. Restent, pour l'instant, d'un côté Claude Perdriel avec son groupe « Le Nouvel Observateur » ; de l'autre l'homme d'affaires Pierre Bergé, associé avec le banquier Matthieu Pigasse et Xavier Niel, le fondateur de Free.

SARKO MENACE FOTTORINO, PATRON DU " MONDE"

Mais voilà que mercredi 9 juin, en pleine discussion, surgit à la surprise générale un troisième larron, l'opérateur Orange, dont l'Etat est le premier actionnaire qui dirige aujourd'hui Stéphane Richard, ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde, un obligé de Sarkozy. Et comme c'est bizarre, le jour même, le même Sarkozy convoque à l'Elysée Eric Fottorino, le directeur du « Monde ». Drx jours auparavant, il lui avait déjà passé un coup de fil pour lui expliquer que le trio Bergé-Pigasse-Niel, il n'en veut absolument pas. Ce dernier n'a-t-il pas le toupet de financer deux sites Internet anti-sarkozystes, Mediapart et Bakchich ? Comme Xavier Niel a commencé à faire fortune avec le minitel rose, le très délicat Sarkozy en parle à Fottorino comme de l'« **homme du peep-show** ». C'est Bigard qui doit se marrer.

Ce mercredi-là, à l'Elysée, Sarkozy revient à la charge, déconseillant à Fottorino de vendre « Le Monde » à ce « **drôle d'attelage** ». Et de se livrer carrément à un chantage : si ce trio l'emportait, alors l'Etat renoncerait à apporter, via la Caisse des dépôts et consignations, les 20 millions d'euros qu'il s'apprête à lâcher pour participer au sauvetage de l'imprimerie du « Monde » en pleine débâcle. Ça, c'est du brutal. Ça, c'est de « l'Etat irréprochable » : celui que nous a promis Sarkozy.

Dans cet Etat-là, on ne peut rien reprocher au Président. Il se croit tout permis. Il se permet tout. Personne ou presque ne moufte : silence dissuadfant des partis, des philosophes autoproclamés, des postillonneurs professionnels, des lanceurs de grands débats bidons. Sarkozy a déjà à sa botte les directions de TF1, du « Figaro », d'Europe 1, du « IDD », etc. Il a aidé à imposer le milliardaire Bernard Arnault à la tête des « Echos ». Il a fait en sorte, par l'entremise de son fidèle Guéant, que le moribond « France-Soir » atterrisse dans les mains d'un opaque oligarque russe. Il a nommé à la tête de Radio France deux joyeux zigues ennemis des humoristes qui ne rigolent pas dans le sens du poil. Il va bientôt désigner le patron de France Télévisions. Complétez la liste (avec « Le Parisien », peut-être ?)...

Bref, ça se voit comme le nez au milieu de la figure : Sarkozy prépare à sa manière le terrain pour sa réélection de 2012. Pour lui, un bon média est un média aux ordres. Qu'on démocratie la presse soit un contre-pouvoir : impensable ! Qu'une rédaction soit indépendante : intolérable ! Que les journalistes du « Monde », qui ont eu le toupet d'évincer en 2007 son bon ami Alain Minc, alors président du conseil de surveillance, décident aujourd'hui de choisir à qui ils vont confier leur journal ; bolchevik ! Et pourtant, ceux-ci le savent, c'est la dernière fois qu'ils peuvent encore exercer ce pouvoir, puisqu'une fois le journal vendu la minorité de blocage leur échappera (ils ne seront plus actionnaires majoritaires).

Si Sarkozy voulait se les mettre à dos et les pousser à choisir le trio Bergé-Pigasse-Niel, il n'aurait pas agi autrement. S'il veut, en intervenant sur la désignation du repreneur du « Monde », réussir le même coup qu'avec France Inter, où désormais toutes les décisions de Val et Hees apparaissent comme téléguidées par le pouvoir, c'est bien parti. Et s'il rêve d'une rédaction aux ordres, il risque d'être déçu. Car si les entreprises de presse sont fragiles et tombent souvent sous le coup des puissances d'argent (ou du pouvoir politique), nombre de journalistes, eux, ont ceci de curieux : la liberté d'expression, ils n'y sont pas complètement indifférents...

Jean-Luc Porquet

FILLON : "NOUS ALLONS RABOTER LES NICHES FISCALES". PRÉSENTATION DU RABOT

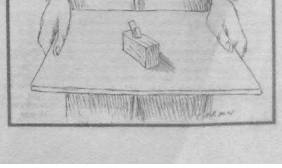

Annexe 24: Une du CE 16/6/2010

Le document qui démolit le bâtisseur Joyandet

P. 3

Affaire Bettencourt : Woerth le ministre-trésorier de l'UMP fait aux pattes

P. 3

Affaire Bettencourt

Le ministre du Travail contraint son épouse...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4678 – 23 juin 2010 – 1,20 €

Antilles Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,55 £

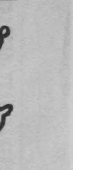

... à prendre sa préretraite

Après Anelka, escalade de grossièreté chez les Bleus

Ribéry : "Si c'est comme ça je retourne jouer au foutre !"

Mme BETTENCOURT S'INQUIÈTE

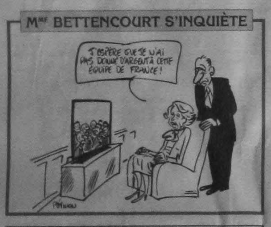

Haut les chœurs !

BEURK ! Franchement, vous ne trouvez pas ça dégoûtant, toutes ces petites histoires sordides de ministres ou de proches du pouvoir qui vivent sur la bête ? Estrosi et ses tronçonneuses, Rama Yade et son cimetière, Boutin et sa mission, Fadela Amara et son appartement, Joyandet et son permis de construire, Blanc et ses bavasses... On en oublie, ça va comme ça, parlons d'autre chose. De l'équipe de France de foot, par exemple. Non, mauvaise idée. Du beau temps alors, de l'été. N'importe quoi de positif.

Car le moment approche où, au « Canard », il faudra bien se livrer à un petit examen de conscience. L'infernal volatile n'est pas pour rien dans la déprime générale qui ravage le pays. Pire qu'une déprime, un dégoût, une saturation. Par bonheur, l'autre semaine, il n'est trouvé quelques âmes vertueuses pour nous rappeler à nos devoirs. Le nez pincé de l'élégante qui trouve son filet de merlan un peu fatigué, plusieurs commentateurs ont dénoncé le « populisme » de ce palmipède qui pourrait les choquer et les clôtures jusqu'à les discréditer et les confondre dans un commun opprobre : tous pourris !

Ah oui, vraiment, joli travail qui fait le lit de l'abstention, du scepticisme et du Front national réunis. Car, chacun le sait, les plus coupables ne sont pas ceux qu'on croit. Si les journalistes se tenaient tranquilles, la France et son gouvernement peuplé de privilégiés à la petite semaine ne seraient pas la risée de toute la presse internationale.

Mais il faut tout de même nous accorder des circonstances atténuantes. Si toutes ces « affaires », grandes et petites, parviennent jusqu'au malfaisant palmipède, ce n'est pas l'effet de quelque sombre complot contre la démocratie. Plus simplement, des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus, observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques et des petits arrangements avec la morale publique. Les mêmes écoutent à longueur d'année les déclarations outrées sur l'Etat modeste, la République irréprochable, la rigueur budgétaire. Et puis, soudain, arrive en plus l'austérité. Il faut se serrer la ceinture, « chacun doit faire un effort, ça va être dur mais juste ! » haut les cœurs !

Et là, soudain, c'est juste un poil trop. Ces observateurs, d'ordinaire muets, sortent de leur réserve. Les mauvais penchants du « Canard » font le reste. Voilà toute l'histoire. Ce qu'il faudrait, pour une société idéale, ce serait un journal satirique et d'information qui, par devoir civique, s'imposerait une règle de fer : **ne publier ni satire ni information.** Ce serait la fin du populisme, et le retour triomphant de la démocratie.

ON N'Y VOIT QUE DU BLEU

NON contents d'être responsables de tous les maux du pays, les Bleus ont eu l'impudence de jouer contre l'Afrique du Sud. A l'heure où « Le Canard » est en cours d'impression. Ces « *arrogants* », ces « *impoteurs* », ces « *égoïstes* », ces « *gâtés sous-éduqués* » et autres aimables qualificatifs que leur piètre conduite leur a valu d'endosser ajoutent ainsi une calamité horaire au « *désastre moral* » que Roselyne Bachelot, ministre des Sports et mater dolorosa du ballon rond, a déploré d'un solennel sanglot.

Impossible donc, au moment d'écrire ces lignes, de savoir si, après ses excès d'indignité, l'équipe de France de football aura, par miracle, réussi à réduire la marque du déshonneur dont elle est accusée d'avoir frappé le pays. Mais soyons positifs et gageons que, quel que soit le résultat, ces mauvais citoyens auront retenu la leçon. Et qu'ils sauront désormais que de la précision de leurs adducteurs et de leurs crampons ne dépend pas seulement leur prime de match, mais aussi, pour le même prix, l'image, l'économie, la politique, la morale et les enfants de la patrie.

Et, s'ils n'ont pas entendu le message, c'est qu'en plus d'être « *incapables* » ils sont complètement sourds tant la leçon leur a été sermonnée haut et fort par des professeurs de vertu et de morale qui savent de quoi ils parlent, et le font en pesant leurs mots.

Prenez Eric Woerth. Affligé par le comportement inadmissible des Bleus, il réclame un « *bilan sans indulgence* » de leurs pratiques. De fortes paroles qui ne peuvent qu'aller droit au cœur et aux pieds des joueurs. Ils ne manqueront pas d'apprécier l'exemplarité morale d'un ministre et trésorier de l'UMP dont on sait, avec la rocambolesque histoire Bettencourt, au cœur de laquelle est financièrement mêlée son épouse, qu'il n'est pas homme à confondre explications de vestiaires et conflits d'intérêts !

« *On a envie d'aimer les gens qui donnent* », a-t-il encore déclaré. Il parlait des footballeurs, pas de la riche et généreuse héritière ! Ni des ministres qui donnent des leçons. Il n'est pas le seul dans ce cas. Toute la classe politique, qui ne se montre guère « *solidaire* » à son égard, et ne commet jamais, c'est bien connu, d'écart de langage, n'a pas de mots assez durs pour tancer « *l'inqualifiable comportement* » des Bleus. Ces derniers, qui redouten beaucoup les « *traîtres* », gravéront également dans le marbre la déclaration du ministre transfuge Besson : « *La priorité, c'est la reconquête de l'honneur.* » Forte parole d'expert !

La reconquête des sponsors a aussi son importance. « *Au vu des derniers événements* », le Crédit agricole vient d'indiquer qu'il stoppait sa campagne télé avec les Bleus. « *Au vu* » des résultats catastrophiques de ses placements basardeux dans les subprimes ou dans des actifs très périlleux en Grèce, la banque aurait été moins radicale, mais il ne s'agissait pas de football.

Quant à GDF-Suez, cet autre sponsor, il se déclare, lui, « *atterré* » par le comportement des Bleus, avec qui il parle de réviser son contrat. L'héritier de la Lyonnaise des eaux, connu pour ses pratiques très morales avec les municipalités, se doit d'être sans pitié.

Ces publicités en moins plombent les comptes de TF1, dont l'action a déjà vacillé par la faute des Bleus. Tout comme celles des marchands de bière et de pizzas. En plus de ternir l'image de la France, nos footballeurs maltraitent sa croissance. Tout cela est proprement « *inacceptable* », comme l'a dit notre président de la République en plein sommet franco-russe à Saint-Pétersbourg. Traiter un coach, avec des mots aussi triviaux que ceux employés par un joueur dans les vestiaires n'est pas supportable et mériterait l'exclusion : Anelka, « *casse-toi, pôv' con !* », ne salis pas plus longtemps l'aura d'un sport qui est une « *réponse à la crise* ». Même si la propre crise de ce sport fait oublier l'autre.

Il est temps de mettre fin à ce « *désastre moral* ». Allons n'enfants du ballon rond, nous voulons pour l'avenir une équipe de France aussi irréprochable que la « *France irréprochable* » qui lui donne des leçons !

Erik Emptaz

BACHELOT FAIT LA LEÇON AUX BLEUS

WOERTH EST EN COLÈRE

Heureux comme un élu en France

S'IL y en a qui devraient se réjouir d'être français, ce ne sont ni les joueurs ni les supporteurs des Bleus, mais bien les ministres et autres politiques mis en cause dans différentes affaires pour la plupart sorties par « Le Canard » ces dernières semaines. Le site NouvelObs.com a fait une intéressante revue des correspondants de la presse étrangère en poste à Paris. Et le verdict est sévère.

Pour ses 12 000 euros de cigares en dix mois offerts par le contribuable, Christian Blanc n'aurait pas fait long feu, selon Gero vom Randow, correspondant de « Die Zeit » à Paris : « **En Allemagne** (...), **des lors qu'il y a enrichissement privé, c'est toujours la démission.** » Et de rappeler que le couperet est tombé sur un ministre allemand qui était simplement parti en vacances dans sa berline de fonction, ou sur un député Vert ayant utilisé ses « miles » à titre privé. Et au Royaume-Uni ? « **Christian Blanc serait au chômage. C'est absolument sûr !** », juge Charles Bremner, correspondant du « Times », qui cite le scandale à Londres des frais parlementaires : « **Les élus concernés ont dû se retirer même pour des sommes mineures.** »

Même topo pour Christine Boutin, cumulant sa retraite de parlementaire avec une mission rémunérée 9 500 euros (auxquels elle vient de renoncer). « **Aux Etats-Unis, sa vie politique serait terminée,** juge l'essayiste Ted Stanger. **Mais en France l'opposition y va mollo** » en raison des scandales dans son camp... Et de pointer le « **pacte social** » à la française : « **Les puissants profitent du système, tout en laissant aux "petits" une part du magot** (...). » A l'unisson, le correspondant du « Times » renchérit : « **En France, il y a une tradition de privilèges** (...). **Les Britanniques font davantage le lien entre les dépenses publiques et l'impôt.** »

Et pourtant, de ce côté-ci de la Manche comme de l'autre, c'est quand même « **nous qui payent** » à chaque fois, selon le mot de Coluche !

PEUT-ON SAUVER LES BLEUS ?

M 00706 - 4678 - F: 1,20 €

Ma Coupe est pleine

par Raymond Domenech

Jeudi 17 juin. – J'avais raison de redouter la présence de Roselyne Bachelot à notre hôtel, la semaine dernière, elle nous a mis un bordel... A la mi-temps de France-Mexique, elle voulait aller dans les vestiaires pour chanter du Guy Béart. Heureusement, les gars ont tous des casques sur les oreilles. J'ai félicité Ribéry pour son rôle de meneur de jeu et insisté pour qu'il passe le ballon. J'ai suggéré à Anelka de jouer en pointe pour ne pas gêner Lloris dans ses sorties. Il a percuté, je l'ai entendu se motiver sur le dos de l'adversaire : « **Vais te faire reculer, sale fils de but.** » Je l'ai sorti de crainte qu'il n'éclate un Mexicain par excès de motivation. On se prend une praline en deuxième mi-temps sur un hors-jeu flagrant. Décourageant. Dieu a choisi son camp. Je suis aussi innocent que Florence Cassez et, pourtant, je sais bien que c'est moi qui vais porter le sombrero.

Vendredi 18 juin. – La presse moque notre « pelle » du 18 juin et le président Sarko m'appelle de Londres. J'étais étonné qu'il ne me téléphone pas hier, s'en voulant sans doute d'avoir mis le paquet sur les retraites deux jours avant le match : qui parle de retraite récolte la défaite, disait Mandela.

« **Tu sais Raymond, le "On vit ensemble, on meurt ensemble", c'était une image**, me dit-il. **Tu n'es plus rien, Raymond, et ce qui m'ennuie, c'est qu'avec tes conneries tu vas plomber le moral des Français, ralentir la croissance, faire chuter l'action de TF1, ruiner les pizzaïolos et c'est moi qui vais payer. Franchement Raymond, tu sais combien je me fous des Bretons, mais sortir Gourcuff parce qu'il a une gueule qui ne plaît pas à Trappes ou à Boulogne-sur-Mer, c'était pas mieux. Des clans dans une équipe, c'est très mauvais. Regarde comme j'ai ouvert mon gouvernement, moi, je suis allé jusqu'à y mettre des villepinistes. Des villepinistes, Raymond, ces fils de pute qui peuvent aller se faire enculer... »**

Samedi 19 juin. – Escalettes me réveille. Il paraît que « L'Equipe » titre : « **Va te faire enculer, sale fils de pute.** » Je lui réponds, c'est étrange que le quotidien fasse sa une sur les commentaires du président Sarko sur Villepin et sa République solidaire. « **Raymond, arrête de déconner, y a quelqu'un qui a rapporté à "L'Equipe" qu'Anelka t'a insulté dans les vestiaires et la Fédération est dans le pétrin, il va falloir l'exclure.** » Je me gratte de lui répondre, je ne veux pas passer pour un con, sourd en plus.

Le téléphone sonne.

« **Raymond, tu te laisses marcher dessus sans rien dire, tu as tort,** me jette le président Sarko. **Regarde-moi, je ne laisse personne m'insulter, je le fais moi-même. Mon "Casse toi, pauv' con" est passé à la postérité. Tu aurais dû commencer par cogner les journalistes qui te crachent dessus et prononcer des mines de vierges effarouchées quand l'un de tes joueurs les imitent ! Dis à tes pleureuses qui traquent le "traître" que moi aussi je cherche celui qui descend mes ministres, chaque semaine, et je le trouverai. La traîtrise, ça me connaît, demande à Besson.** »

Dimanche 20 juin. – C'est la fête des Pères et surtout la mienne. Le matin Riberytemkine me vole la vedette sur « Téléfoot » dans un grand numéro de faux-cul : « **C'est la France qui est en train de souffrir et je vous dis honnêtement, je suis en train de souffrir, tout le monde est en train de se foutre de nous.** » Il se prend pour Nietzsche dans « Ainsi parlait Zahra-thoustra ».

Les joueurs se sont mis en grève cet après-midi, on atteint le fond et c'est moi qui écope. Arriver à faire vibrer la fibre revendicatrice de milliardaires qui palpent plus de 400 000 euros par mois, il fallait le faire. Je pourrais toujours me recycler à la cellule agit-prop de la CGT. Comme Benoît, en plein retour d'âge, applaudit le triomphe de l'autogestion. Il n'a pas vu qu'en 2006 l'équipe s'autogérait déjà. J'ai quand même aidé les joueurs à traduire leur communiqué du Ribéry en français.

J'ai eu ma mère au téléphone. Elle pleure et elle en veut à Anelka. Je la console en lui disant qu'avec son langage Val n'acceptera jamais qu'il remplace Stéphane Guillon dans la matinale de France Inter.

Lundi 21 juin. – Les gars ont repris l'entraînement. Tout plutôt que de rester à l'hôtel. Ils ne supportent plus Bachelot qui poursuit Escalettes dans les couloirs pour lui vendre sa charte déontologique.

Sarko continue de me harceler, je suis à deux doigts de saisir la Halde.

« **Raymond, y en a qui commencent à dire que tout ce bordel chez toi, c'est le reflet de mon quinquennat, de mon arrogance, mon individualisme, mon obsession de l'argent. Raymond, fais quelque chose pour moi : rappelle que tu es de gauche et que si tu as merdé, c'est à cause du collectif et pas l'inverse.** »

Roselyne Bachelot a parlé aux joueurs. Elle les a fait pleurer quand elle leur a parlé de leurs enfants qui ne pourront plus manger gratuit chez Quick à cause d'Anelka.

Mardi 22 juin. – J'hésite à faire la grève pour le match contre l'Afrique du Sud, mais je me raisonne. L'équipe aurait triomphé sans moi, cela aurait été la preuve que j'étais le problème. J'ai parlé chez un bookmaker britannique que nous allons remporter la Coupe du monde. La cote est si élevée que si on gagne je serai plus riche que la Bettencourt. Je prendrai Mme Woerth pour gérer ma fortune. Parce que je le vaux bien.

Intercepté par **Jean-Michel Thénard**

Annexe 25: Une du CE 23/6/2010

Woerth et ses riches amis • Rama Yade, une touriste trop dépensière • Les sacrifices de Blanc, Joyandet et Bougrab

P. 2, 3 et 4

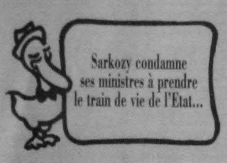

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

90e ANNÉE – N° 4679 – 30 juin 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

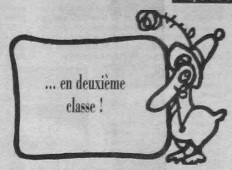

Révélation après révélation, la polémique enfle dans l'affaire Bettencourt

Sarkozy englué dans la marée Woerth !

LA VIE DES COUPLES : LES WOERTH

Jusqu'ici, tout va bien...

LA rigueur, où ça ? Une crise économique, ah bon ? Du chômage massif : vous rêvez ? Une offensive généralisée contre les services publics ? Mais non, voyons, tout va bien. Petit tour d'horizon.

● **COUPER, RABOTER.** A peine la réforme des retraites est-elle dans les tuyaux que tout le monde dit qu'elle ne va pas assez loin. Ainsi Didier Migaud, président de la Cour des comptes et ancien député socialiste, qui vient de pousser ce grand cri : la dette est en train de s'emballer ! Et le déficit n'est pas dû à la crise, à la relance, aux mesures du jour : il est structurel pour les deux tiers. Faut donc couper, tailler, raboter ! Oui, mais dans quoi ? Dans les niches fiscales ? Dans le cadeau de 7 milliards par an offert aux restaurateurs ? et que même Baroin, le ministre du Budget, dit trouver scandaleux ? Non : dans ses services publics. Geler les salaires. Virer des tas de profs et de fonctionnaires. 100 000 pour les trois prochaines années. Voilà ce que nous promet Fillon et que va plaire au populo. La manif du jeudi 24 a été la plus grosse de l'année ? Un détail…

● **DÉPENDANCE.** Ah, les vieux : sont bien pratiques ! Comme ils ont le trouper de vivre longtemps, et que nombre d'entre eux sont dépendants, et que cela coûte cher (ils sont 1,1 million à toucher l'allocation personnalisée d'autonomie, ce qui fait 5 milliards d'euros par an), eh bien les députés UMP ont imaginé un beau montage : faire payer cette dépendance aux retraités, en augmentant leur CSG, et par la même occasion rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance privée. **A « 15 euros par mois »**, précise l'UMP Valérie Rosso-Debord. Détricoter la Sécurité sociale en se servant de la dépendance, il fallait y penser : bravo !

● **MUR DE LIQUIDITÉS.** Avec un grand luxe de détails, il avait décrit le krach trois ans avant qu'il ne se produise. Désormais plutôt pris au sérieux, l'économiste américain Nouriel Roubini remet ça aujourd'hui dans un bouquin où il explique qu'une nouvelle crise mahousse arrive, et qu'elle est due aux mesures antérieures : le « **mur de liquidités** » exigé par les banques centrales, lesquelles ont mis sur le tapis une montagne d'argent frais pour relancer l'économie, a conduit les investisseurs à prendre de nouveaux risques fous. D'où une nouvelle bulle qui devrait bientôt exploser…

● **CAPITALISATION.** Pour financer les retraites, ce que la réforme en cours ne suffira pas à faire, « **la capitalisation est incontournable** », répètent les lobbyists décomplexés comme Hervé Novelli, le secrétaire d'Etat aux PME (« Le Figaro », 23/6). Le jour est proche, espèrent-ils, où les salariés placeront leur pognon chez les assureurs privés et dans les fonds de pension pour s'offrir un complément de retraite. Dire ça juste au moment où la marée noire au large de la Louisiane fait s'effondrer de moitié le cours de BP, qui garantissait aux fonds de pension britiches le sixième de leurs revenus, et du coup jette dans la panique des millions de retraités anglais, c'est impeccable…

● **UN SOMMET TRÈS PLAT.** Grandes puissances et pays émergents se sont réunis, à Toronto, de G8 en G20, et ont juste réussi à produire un petit filet d'eau tiède contenant quelques déclarations de principe sur la réduction des déficits. Réguler les marchés financiers ? Instaurer une taxe sur les transactions financières ? Rien ! Histoire de donner une impression de mouvement, Grande-Bretagne, Allemagne et France vont passer leur petite taxe bancaire à eux, qui a déclenché de grands cris indignés des banquiers… avant qu'ils se calment soudain : la taxe envisagée n'est pas bien méchante, du coup la City est soulagée (« La Tribune », 24/6). Là, « **refondation du capitalisme** » n'est pas pour demain. La rigueur, oui.

J.-L. P.

M 00708 4679 - F: 1,20 €

UN DÉNI, DES DENIERS...

« L'*EXEMPLARITÉ* » après la « *République irréprochable* » ! Voilà un bain de vertu qui nous rafraîchit des températures caniculaires. Et qui va rendre plus respirable un fond de l'air rendu délétère par l'accumulation d'affaires ces dernières semaines. Sus aux sous-ministres bouffeurs de cigares, aux croqueuses de double rémunération, aux profiteurs de logement de fonction, aux gaspilleuses de junior suite et aux adeptes ministériels de jets privés… Un vent « *rigoureux* » de probité souffle désormais de l'Elysée sur le train de vie de l'Etat en général, et sur celui des ministres en particulier.

La République ayant tardé à être aussi « *irréprochable* » que le promettait son président en 2007, ses ministres et représentants seront, promis-juré et certifié par une missive au Premier d'entre eux, « *plus que jamais* » les rois de « *l'exemplarité* ». Et s'ils venaient à s'écarter de l'exemple de rigueur, de vertu, d'abnégation et d'économies qu'ils sont tenus d'incarner, ils seront passibles de « *sanctions* ». Loin de nous l'idée de moquer pareilles bonnes résolutions. Ce serait pure mauvaise foi de la part du « Canard », qui, par la révélation des dérapages de Christine Boutin, Christian Blanc, Christian Estrosi, Fadela Amara et compagnie, et l'émoi que ces affaires ont suscité, se sent quelque peu responsable de ce soudain élan vertueux.

Des ministres qui empruntent « *les transports ferroviaires en limitant le nombre de personnes qui les accompagnent* » au lieu de prendre un jet privé pour être à l'heure à un apéro sarkozyste ou qui paient leur loyer, leurs cigares et no bicoles pas leur permis de conduire, ce sont autant d'affaires en moins. Mais de deniers en plus pour la République, où, désormais, qu'on se le dise, chaque « *euro public doit être un euro utile et légitime* ». Même s'il est permis de voir là l'aveu flagrant que ce n'était pas le cas avant, on ne peut que se réjouir de pareilles bonnes résolutions.

Certes, il est difficile de chuffer, même approximativement, les économies que vont engendrer ces sages sacrifices sarkozystes. Ils s'attaquent à la gestion ministérielle, mais, à l'exception de la garden-party et des chasses présidentielles, épargnent le budget élyséen. Pas question de revenir sur l'augmentation de 170 % du salaire présidentiel, ni de reporter à des jours meilleurs Air Sarko et sa facture de 180 millions d'euros. Le message aux ministres est clair : les économies sur le train de vie de l'Etat, c'est vous, le roi, c'est moi !

Et, si les consignes sont fermes, leur application, entre la baisse du nombre de véhicules et de logements de fonction pour les agents publics et les économies de cigares et de petits-fours d'ici à 2012, reste encore assez floue. La vertu n'a pas que des objectifs comptables. Outre le fait de devoir s'édulcorant à l'inévitable rigueur à venir, ces mesures censées plaire ont aussi le mérite de faire écran à un scandale ministériel en passe de devenir une affaire d'Etat. Celle qui touche Eric Woerth, un ministre que le vertueux de l'Elysée n'entend pas sacrifier sur le bûcher de « *l'exemplarité* ».

Malgré le soutien désormais appuyé du Président et du gouvernement au grand complet, la position de Woerth devient de plus en plus intenable. Répéter qu'il n'y a pas conflit d'intérêts quand on est à la fois ministre et trésorier du parti majoritaire et qu'on a une épouse ayant travaillé sous les ordres de gros contribuables qui l'ont clairement engagée pour ses liens matrimoniaux ministériels plus que pour ses indéniables capacités ne tient pas la route un instant. Ces dénégations relèvent d'un déni, ce n'est pas d'un conflit d'intérêts qu'il s'agit, mais de deux. Et l'écrire n'est en rien attenter à la présomption d'innocence. Woerth serait d'autant plus présumé innocent s'il ne s'était pas mis, par ce fâcheux mélange des genres, en position d'être soupçonné ! C'est aussi et même d'abord cela, « *l'exemplarité* » !

Erik Emptaz

SARKO EXIGE DES ÉCONOMIES

LES INSOMNIES DE WOERTH

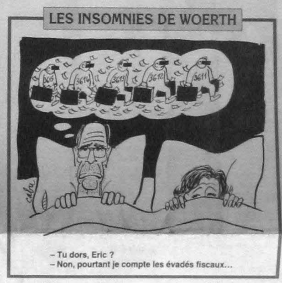

– Tu dors, Eric ?
– Non, pourtant je compte les évadés fiscaux…

Roulez, profits

C'EST fou, ces autoroutes. Plus elles sont amorties, plus elles coûtent cher à ceux qui les empruntent. Depuis 2005, le tarif des péages a grimpé plus vite que les cyclistes dopés sur le Tour : + 7,8 % sur les axes exploités par Cofiroute, + 11 % pour les Autoroutes du sud de la France (ASF). Et encore, c'est une moyenne. Car les sociétés d'autoroute ont trouvé une combine en or, explique « Le Parisien » (27/6). Une fois la hausse autorisée par l'Etat, elles sont libres de la répartir comme elles veulent : deux fois moins d'augmentation sur les tronçons déserts, deux fois plus de matraquage sur les tronçons pris d'assaut. Jackpot ! En 2009, les trois principaux exploitants (Cofiroute, ASF et Sanef) se sont pointés : 1,3 milliard de bénef' à eux trois et des nèfles pour l'Etat. Merci Villepin, bravo Chirac ! En 2005, nos duettistes ont privatisé ces sociétés, au moment même où elles se transformaient en vache à lait ! Bonne autoroute quand même !

Le mur du çon

FRANCHI à la vitesse d'un coup de feu par Jacques Myard, député UMP des Yvelines, volant ainsi tout en finesse au secours d'Eric Woerth :

« **Ces amalgames sont honteux, Bérégovoy s'est tiré une balle dans la tête pour des raisons semblables.** »

Et, avec une défense pareille, Woerth n'en finit pas de se tirer une balle dans le pied !

UN G20, ÇA SERT À RIEN

Bal tragique à France Inter : deux morts

ILS peuvent retourner l'affaire dans tous les sens, courir autant de plateaux télé qu'ils veulent, enchaîner les interviews et balancer des communiqués à la pelle pour se justifier, les faits sont là. Treize mois à peine après avoir été nommés par Sarko à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux humoristes qui cognaient le plus sur le pouvoir sarkoyoyste et faisaient grimper l'audience, le tout à deux ans de la présidentielle. Il fallait le faire.

Le fait que Hees et Val se revendiquent « hommes de gauche » et arrivent tout droit de « Charlie Hebdo » (on l'a oublié, mais Hees chroniquait à « Charlie ») n'enlève rien à l'exploit, bien au contraire. La jouissance ne doit être que plus forte du côté de l'Elysée. Et voir ces deux acrobates s'empêtrer dans leurs explications bidons est un pur délice. Il faut le reconnaître, ils ont déployé des trésors d'inventivité.

Le 20 avril, dans « Le Monde », Val explique que « **le problème ce n'est pas Stéphane Guillon en soi, c'est sa place. Il n'est écrit nulle part que l'humour doive intervenir à 7 h 55. Jusqu'où peut-on aller dans ce mélange sans nuire à l'information ?** ». Rebelote le 14 juin dans « Télé Loisirs » : « **Dans une tranche matinale vouée à l'information, il n'est pas utile de sortir son nez de clown. C'est déplacé.** » Et le 26 juin dans « Le Parisien », une fois Porte et Guillon virés, surprise : « **Il y aura toujours de l'humour dans la matinale d'Inter, il est dans l'ADN de la station.** » Tout et son contraire : joli numéro !

Pirouette numéro deux, l'argument juridique qui tue. Val : « **Cela fait un an qu'on dit qu'il y a des limites à ne pas dépasser, celles de la loi. L'injure et la diffamation sont sanctionnées.** » Ah bon, Porte et Guillon ont été attaqués en justice ? Pas une seule fois en dix ans pour le premier, en deux ans et demi pour le second.

Pirouette numéro trois, la déloyauté : « **Je me m'appelle pas Raymond Domenech !** », lâche Hees dans « Le Monde » (24/6). Bigre ! Porte et Guillon auraient dit à Hees ce qu'Anelka a dit au sélectionneur des Bleus ? Pourtant, aucun « **traître** » n'a jamais rapporté cette anecdote des vestiaires de France Inter.

Pirouette finale et triple saut périlleux : « **Quel patron d'une grande entreprise accepterait de se faire insulter par un de ses salariés sans le sanctionner ?** », demande Hees. Hormis quelques rares vannes, Porte n'évoquait ni Val ni Hees dans ses chroniques. Il avait même défendu son pédigré (« Télérama », 27/6/09) : « **Je ne vois pas Hees en coupeur de têtes, ni France Inter en Radio Sarko. N'insultons pas l'avenir !** » Guillon non plus n'a jamais « insulté » ses patrons. Mais, c'est vrai, il les a copieusement allumés, contrairement à leurs prédécesseurs. Lorsque Val, par exemple, en décembre 2009, convoque la rédaction d'Inter pour se plaindre du traitement réservé à l'Elysée : « **France Inter est une radio qui coûte cher à l'actionnaire, qui n'est pourtant pas très bien traité par la station.** » Ou lorsque Hees présente ses plates excuses publiques à un Eric Besson…

Bon, eh bien, il reste quoi, finalement ? Un joli cadeau fait à « l'actionnaire » Sarko ? « **Non, tout cela n'est pas politique !** », s'est étranglé Val. « **On accuse sans preuve. Ni Jean-Luc Hees ni moi n'avons subi de pression. Pourquoi ne pas émettre, au contraire, l'hypothèse que le PDG de Radio France a été choisi par le président de la République pour son indépendance ?** »

Tiens, Val retrouve le sens de l'humour.

Christophe Nobili

FRANCE INTER : VAL NE VEUT PAS D'HUMOUR À 7 H 55

Annexe 26: Une du CE 30/6/2010

Fillon : "La situation n'est plus tenable" • Le drôle de jeu du procureur Courroye • Sarko en plein désarroi

P. 2, 3 et 4

Blanc viré à cause de ses cigares...

Le Canard enchaîné

... un écran de fumeux !

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4680 – 7 Juillet 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 800 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Johnny vole au secours de son ami Sarkozy :

"Eteindeeeeez le feu !"

"L'ARGENT DE LA VIEILLE" (LE REMAKE)

Morts de rire

C'EST une bonne nouvelle pour tous les lecteurs du « Canard ». Et pour les autres aussi : plus on est mort de rire, moins on meurt. Le sens de l'humour améliore l'espérance de vie. Et pas d'un petit rien : il fait chuter la mortalité de 20 %, selon une étude norvégienne publiée dans l'« International Journal of Psychiatry in Medicine ». On savait que le rire est une chose sérieuse avec laquelle il ne faut pas plaisanter. Ça se confirme. On saisit aussi pourquoi on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui : si on rit avec tout le monde, tout le monde va gagner en espérance de vie et la planète va se retrouver surpeuplée, ce qui n'aurait rien de drôle.

On comprend surtout pourquoi Sarko, bientôt le plus impopulaire des présidents, s'évertue aujourd'hui à faire rire les Français avec le devenir de ses promesses de campagne. On a la rate qui se dilate avec sa République « **irréprochable** » qui se délite au fur et à mesure que Blanc fume ses cigares, que Joyandet trafique ses permis de construire, que Boutin se pose en missionnaire, que l'affaire Bettencourt révèle un clan obsédé par l'argent ; on se gondole avec son « **travailler plus pour gagner plus** » qui prend l'eau alors que le chômage n'a jamais été aussi haut. Le Président a compris qu'il devait faire se marrer les foules pour résoudre la crise. Plus il prête à rire – un prêt à taux zéro –, plus les Français vont avoir la pêche, plus les dépensés de santé vont baisser, le déficit des caisses d'assurance-maladie se réduire, les finances publiques se redresser, mieux le pays va aller, c'est mécanique. Bref, plus il devient la risée, plus la France va être pliée en deux, et plus il la mettra dans sa poche.

Sarko parie sur le sens de l'humour de ses concitoyens pour se refaire une santé. Le seul risque, c'est que la plaisanterie échappe à quelques-uns car l'humour n'est pas toujours la chose la mieux partagée. « **Il vient tout seul à l'homme comme les poils pubiens** », disait Desproges. Le problème, c'est que si tout le monde a des poils, sauf ceux qui se rasent, tout le monde n'est pas drôle, surtout ceux qui rasent. Les chercheurs de l'Université des sciences et technologies de Norvège ont posé trois questions à leur échantillon de 53 500 personnes pour mesurer leur sens de l'humour. On ne reproduira pas les questions en norvégien, mais traduites en français elles se résument en gros à la suivante : à force de cumuler les revers, Sarko est-il sur le chemin d'une réélection assurée puisque, comme disait Churchill, « **le succès consiste à aller d'échecs en échecs sans jamais perdre son enthousiasme** » ?

La réponse à cette question permettra à chacun de mesurer son sens de l'humour.

J.-M. Th.

Le Bal des Pompiers

ATTENTION, chef-d'œuvre en péril ! Il y a le feu au Château et les pompiers n'ont, pour le circonscrire, que de misérables seaux d'eau ! C'est d'autant plus insuffisant qu'avec la flambée des révélations de cette affaire Bettencourt, démarrée comme un fait divers, chaque contre-feu se voit aussitôt balayé par un nouveau foyer. Parti des sous-sols, le sinistre n'en finit pas de prendre de l'ampleur et de monter dans les degrés de la gravité et de la hiérarchie. Au sommet, cela commence à sentir sérieusement le roussi. Cette histoire d'une pauvre petite fille riche et de sa mère, très vite devenue l'affaire Woerth, puis une affaire d'Etat, est en train de virer à une affaire de chef de l'Etat !

Un chef désormais cerné par les flammes méphitiques d'un brasier d'été qui s'étend à la vitesse d'un incendie de forêt corse. Et pour lequel il manque cruellement de Canadair. Le pompier en chef est désemparé car toutes les techniques habituelles d'extinction ou d'étouffement s'avèrent inopérantes.

Sans parler du pathétique écran de fumée de ses piètres communicants essayant de faire croire qu'il n'y avait pas le feu et que l'affaire se réglerait en octobre par un remaniement. Les tentatives échouent les unes après les autres de façon aussi lamentable que celles de BP pour colmater la marée noire du golfe du Mexique. Le pompier forcé des sous-ministres les plus attentifs pour protéger leur collègue Woerth qui ne doit pas l'être a fait long feu. L'immolation de Blanc et de ses onéreux cigares comme celle de Joyandet, de son jet privé et de son permis de construire fait mais, n'ont sauvé personne. Et n'ont pas apporté le moindre bol d'air à l'affaire. Au contraire, elles ont accentué le fond délétère et vénéneux d'une atmosphère de plus en plus irrespirable. Car, si les écarts de ces deux-là avec l'argent public ont valeur hautement symbolique pour l'opinion, nous entrons, au fil des révélations, dans des symboles autrement plus toxiques et salissants.

Même s'il s'agit d'une « *calomnie qui n'a qu'un but, salir sans aucune espèce de réalité* », le soupçon de versements en liquide mettant en cause non seulement « *l'honnêteté faite homme* » Eric Woerth mais aussi Nicolas Sarkozy fait désordre. Les enveloppes de billets sont emblématiques d'une époque et de pratiques illégales de financement que le président de « *la République irréprochable* » affirmait révolues. Et dont il se targuait d'être un virulent pourfendeur. Et cela est d'autant plus fâcheux pour lui que ces accusations, et les soupçons qu'elles engendrent, surviennent pile au moment où il se pare, une nouvelle fois, des atours vertueux de Monsieur Propre par-dessus son uniforme de super-pompier pour faire la leçon à son gouvernement sur la « *morale publique* ». Les deux superhéros en un sont fatigués ! Et dépassés par les événements. Sarko n'est plus maître ni du jeu, ni du calendrier, ni de la justice, qu'il croyait pourtant à sa botte, mais à qui l'odeur de brûlé donne des velléités de s'émanciper.

« *Sur ce genre de chose, il ne faut pas réagir à chaud* », assurait-il encore voilà quelques jours. Cette fois, nous ne sommes plus dans le « *chaud* » mais dans le franchement brûlant.

Erik Emptaz

AMBIANCE CHEZ LES WOERTH

Christine, fais tes mots-valises !

BELLE acrobatie verbale de la ministre des caisses vides Christine Lagarde : pour montrer que la catastrophe économique en cours est sous contrôle, elle vient d'inventer le mot « **rilance** », avec ce commentaire : « **Relance ou rigueur, ce n'est pas un nœud gordien pour moi.** » Et d'expliquer que la politique « **menée en France actuellement, c'est une politique de rilance** ».

Tout et son contraire, voilà sans cesse un seul mot l'essence du sarkozysme, bravo ! Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Bichtôt, il n'y aura plus riches ni pauvreté, mais « pauchesse ». Au lieu de partir à la retraite, on ira au « retravail ». On évoquera la « décroissance durable ». Au lieu de « sauver la Sécu », on la « saucoulera ». Plus de « réformisme », mais de « l'immobiformisme ». On n'est pas en pleine « crise » : « le cralme règne », etc.

Voilà qui, comme jeu estival, pourra remplacer avantageusement le Scrabble…

DÉVELOPPEMENTS...

Lutte des classes chez les Bettencourt

IL y a des gestes forts qui ne trompent pas et de grands enseignements à tirer des largesses de Liliane Bettencourt et de son regretté époux, « Dédé ». La brave dame aux enveloppes avait un sens particulier de la répartition et des priorités. L'amour avant tout.

A son ami François-Marie Banier, elle a lâché un milliard d'euros. Le petit personnel ensuite ! A sa comptable virée, la désormais célèbre Claire T., elle a donné 500 000 euros d'indemnités. A son loufiat, pardon à son majordome, elle a allongé un petit chèque de 200 000 euros… Mais, à Sarko et Woerth, elle n'aurait consenti que 150 000 euros.

Franchement, à leur place, on se sentirait tout petit.

Blanc de masse

DEPUIS la démission de Christian Blanc, le dossier du Grand Paris a été attribué par Sarko au ministère de l'Espace rural, détenu par le Nouveau Centre Michel Mercier. Ce chantier phare de Sarko, qui rêvait de dépasser – en matière d'urbanisme – l'œuvre de Napoléon III et de De Gaulle réunis, se trouve donc désormais sous la coupe du ministre des chemins vicinaux et des places de village.

Mettre les villes à la campagne, c'est simple comme un décret présidentiel…

DEUX MINISTRES PARTIS

Le mur du çon

PASSÉ avec onction par le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, dans une interview au « Figaro Magazine » (3/7) :

« **Un honnête homme comme Eric Woerth ne songe pas à prendre des précautions parce que la tentation du conflit d'intérêts ne traverse même pas son esprit.** »

Pas plus qu'il n'y a des milliardaires qui distribuent généreusement des enveloppes en liquide.

M 00708 - 4680 - F: 1,20 €

EN CE MOMENT, L'ARGENT A UNE ODEUR

La noix d'honneur

DÉCERNÉE, dans une amère volute de havane, à Christian Blanc, l'ex-secrétaire d'Etat au Grand Paris, pour ce brillant exercice d'introspection paru dans lexpress.fr (5/6) :

« **Avant, les cigares avaient une dimension romantique. Aujourd'hui, ils sont synonymes de puissance et d'arrogance. En revanche, le sexe ou la cocaïne, personne ne s'y intéresse.** »

Diable ! Certains ministres et personnalités proches du chef de l'Etat utiliseraient donc des cigares à la manière d'un Bill Clinton et d'autres préféreraient les rails de cocaïne à la fumée des havanes !

Des noms, des noms !

CALAMITAS !

PRIS dans la tornade des affaires de pédophilie, submergé par une kyrielle de scandales financiers, désavoué par une partie de ses propres fidèles… Benoît XVI est dans les tourments. Pour arranger le tout, la Cour suprême des Etats-Unis n'est même mise de la partie en décrétant que le Vatican pouvait être responsable financièrement des agissements de ses prêtres pédophiles. Une décision qui pourrait coûter plusieurs milliards de dollars au Saint-Siège. Et, calamité des calamités, ce n'est pas la lecture des « Dessous du Vatican » qui risque de le consoler. Ce numéro mène l'enquête. Il revient sur les affaires sulfureuses, visite les appartements privés du pontife. Il dévoile également les penchants coupables de Benoît pour la messe en latin, les chasubles dorées et l'extrême droite de Dieu. Et révèle ses étonnantes relations avec notre Sarko national.

« Les Dessous du Vatican », le nouveau numéro diabolique des « Dossiers du « Canard », est en kiosque dès cette semaine. 76 p., 5,35 €.

Annexe 27: Une du CE 7/7/2010

Le drôle de jeu du proc' Courroye • Les coups de vice du rapport de Bercy • L'histoire de la décoration du patron de Mme Woerth

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4681 – 14 juillet 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,60 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Pas de garden-party de l'Elysée

Faute de s'attaquer vraiment aux traders, Sarko punit...

... les traiteurs !

Sarko contraint son ministre à quitter le poste de trésorier de l'UMP

Eric Woerth recalé à L'Oréal de rattrapage

LES WOERTH

Erreurs de calcul ou erreurs calculées ?

Le social n'est manifestement pas la matière forte de Sarko. Sans être corrigé par David Pujadas, il a commis au moins deux erreurs, lors de son show télévisé sur France 2, lundi 12 juillet.

Son intervieweur ayant évoqué un taux de chômage de 10 %, Sarko l'a rectifié avec un petit air malin : il atteint seulement 9,5 %. Erreur : selon l'Insee, ce taux s'élève à 9,9 %. Il ne tombe à 9,5 % que si abstraction est faite des chiffres de l'outre-mer. Evidemment, si Sarko a déjà donné leur indépendance aux DOM-TOM...

L'hôte élyséen a aussi claironné que la possibilité offerte aux salariés occupant un emploi pénible de partir toujours à 60 ans « **n'existait pas avant** ». Là encore, erreur : Giscard l'a fait bien avant lui en accordant la retraite à 60 ans à tous les ouvriers effectuant un boulot pénible dans certains secteurs, comme le bâtiment ou la métallurgie, sans les contraindre à un passage humiliant devant la médecine du travail. Cette mesure s'est éteinte de sa belle mort en 1993, dès la mise en place de la retraite à 60 ans par la gauche.

Après l'Inspection générale des finances, Sarko devrait demander un rapport sur les statistiques à l'Inspection générale des affaires sociales.

Il faut aussi se résoudre à l'horrible vérité : malgré ses études d'avocat, malgré sa fonction de président de la République censée garantir l'indépendance de la justice, Sarkozy devrait relire ses manuels de base.

Quand David Pujadas lui demande, à propos de l'affaire Bettencourt : « **Faut-il laisser cette enquête sous la seule responsabilité du procureur, qui a un lien hiérarchique avec l'exécutif ?** », le chef de l'Etat se goure une première fois : « **Comme c'est curieux, lorsque au début de la semaine dernière les éléments étaient à charge contre Eric Woerth personne ne posait cette question, comme par hasard les juges étaient indépendants...** » Hélas, le journaliste de France 2 ne lui parlait pas d'un juge, dont l'indépendance est théoriquement attachée à la fonction, mais d'un procureur, dépendant de la Chancellerie.

Dix secondes après, Sarko se plaint encore : « **Maintenant que l'honnêteté d'Eric Woerth éclate, le même juge devient quelqu'un dont il faut soupçonner la partialité... – Euh... Le même procureur !** tente de corriger Pujadas. – **Pardon, c'est un juge**, persiste Sarko, toujours plus insistant, **c'est un magistrat...** »

Nouvelle récidive, moins d'une minute plus tard : « **Vous croyez que ce serait indépendant de dire** (sic) **"Ce serait bien qu'un change de juge, qu'on en mette un autre" ? Ce n'est pas ma conception de l'indépendance de la justice !** »

Il reste une hypothèse que « Le Canard » ose à peine soulever : et si Sarko avait volontairement mélangé juges, procureur et magistrats pour mieux embrouiller les téléspectateurs ?

A. G. et D. S.

Ô MOTS LAVENT PLUS BLANC

SARKO est satisfait de lui : il s'est félicité d'avoir *« éteint le feu »* qui, parti de l'hôtel particulier des Bettencourt à Neuilly, menace de réduire en cendres son quinquennat. Il a mis le paquet : organisé avec sa garde rapprochée un pilonnage hystérique de la presse et de l'opposition, traités de *« fascistes »* et de *« trotskistes »*, suprêmes injures dans le vocabulaire UMP. Il a attendu pour intervenir à la télé et jouer les calmes un rapport expresse de l'Inspection générale des finances et la rétractation partielle de la comptable par qui le scandale arrive, après nos révélations à répétition par la presse. Il a eu envie de jeter le petit personnel. *« Il n'est pas de gouvernement qui ne soit coupable. Par ce qu'il couvre »*, disait Montherlant, la nouvelle passion littéraire de Sarko. Le chef de l'Etat couvre donc Woerth, et d'abord lui-même. On calomnie son ministre du Travail pour l'empêcher, lui, de... devinez quoi ? réformer les retraites ! Le mobile est des plus crédibles. Et le public aurait mauvaise grâce de ne pas le croire. Qui est ce « on » qui le jette en pâture ? Des salariés qui refusent de cotiser jusqu'à 63 ans ? Non, des *« officines »*, a-t-il dit, sans plus de précision. Il n'a cité à personne, mais il savait bien de qui il parlait. Sarko voit des complots partout, même chez les Bettencourt. *« Ce n'est pas la première fois qu'on veut me coller un scandale financier sur le dos »*, avait-il confié à ses troupes, la semaine dernière.

Bien placé pour savoir qu'en politique plaie de pognon peut être mortelle, Sarko a décidé d'enterrer l'affaire à lui tout seul. Woerth accusé de financement politique illégal ? *« Son honneur est lavé, les soupçons sont levés. »* Le rapport de l'IGF sous tutelle du ministre du Budget qui ne traite pas ce sujet suffit au Président. A sa lecture, Woerth, lui-même, a été *« énormément soulagé »* ! Pourquoi, il craignait le pire ?

Il ne reste que des questions secondaires : les soupçons de prise illégale d'intérêt ou la fraude fiscale révélée par les écoutes. Sarko y va au culot, comme Chirac avec son *« abracadabrantesque »* ! Sa contre-attaque est au kacher. Il n'a eu qu'un moment de faiblesse. Cette phrase lâchée sur France 2, lundi soir : *« J'essaie toujours de dire la vérité, et tout d'un coup on me dit : "Tu bouges pas, tu ne bouges pas" »*.

Mais, s'il blanchit son ministre plus vite que son ombre, Sarko met plus de temps que le commun à se rallier au bon sens. Woerth est tellement irréprochable qu'il l'a poussé, lundi soir, à abandonner sa fonction de trésorier de l'UMP, comme tout le monde le lui conseillait depuis des mois. Voilà le Sarko d'aujourd'hui piégé dans un grave conflit d'intérêts avec celui d'hier.

Jean-Michel Thénard

LA VRAIE VÉRITÉ

Pourquoi je ne démissionne pas

PETIT texte retrouvé dans le tiroir d'Eric Woerth :

« **Bien sûr que je vais rester trésorier de l'UMP ! Il ne manquerait plus que ça. Comme je le dis depuis le début de cette affligeante affaire, il n'y a aucune incompatibilité entre mon job de ministre du Travail et celui de trésorier de l'UMP. Quand j'étais ministre du Budget, pareil ; j'ai toujours su faire la différence entre la cagnotte de l'UMP et le budget de l'Etat ! Quand, par exemple, j'organise les grandes soirées chic pour donateurs au parti sarkozyste, dans ce "Premier Cercle" où se pressent toutes les grandes fortunes de France, eh bien, je reste droit dans mes bottes : car je n'ai pas une tête à vivre un conflit d'intérêts, voilà tout. Je ne démissionnerai pas parce que je suis transparent. Je ne démissionnerai pas car démissionner serait reconnaître que j'ai quelque chose à me reprocher, or je n'ai rien à me reprocher. Je ne démissionnerai pas car mon ami Claude Guéant l'a déclaré, la semaine dernière : *"Un honnête homme comme Eric Woerth ne songe pas à prendre des précautions parce que la tentation du conflit d'intérêts ne traverse même pas son esprit."* Je vous le dis tout net, et tous ceux qui m'ont soutenu jusqu'ici, mon ami Frédéric Lefebvre, mon ami Fillon et tous mes amis ministres et tous mes amis de l'UMP et tous mes amis donateurs et toute ma tripotée d'amis désintéressés, tous ceux qui ont dit et répété cette simple vérité vraie, qu'avoir ces deux jobs en même temps ne pose aucun problème, le savent : démissionner, ça ne me traverse même pas l'esprit.** »

Mardi en fin de matinée, Eric Woerth a annoncé sa démission de trésorier de l'UMP : il venait de s'apercevoir qu'il n'avait pas une tête de trésorier !

Jean-Luc Porquet

Outrance

LE chœur des fidèles réuni, la semaine dernière, à l'Elysée sous la férule de Claude Guéant a été chargé d'accabler les médias pour discréditer les accusations de l'ex-comptable de Liliane Bettencourt. Xavier Bertrand a critiqué des « **méthodes totalement antidémocratiques** », Nadine Morano, une « **collusion politico-médiatico-trotskiste** », fine allusion au passé trotskiste du patron de Mediapart, Christian Estrosi a dénoncé le « **populisme ambiant qui favorise les montées de l'extrême droite comme on l'a vu à d'autres époques de notre pays** ». Et Frédéric Lefebvre s'est surpassé en fustigeant, dans une tribune à « France-Soir » sobrement titrée « **J'accuse** », « **l'alliance immonde** » de l'opposition avec des « **médias aux relents d'extrême droite et de trotskisme** ».

On a les Zola qu'on mérite.

SARKO A L'ŒUVRE

Réguler, qu'ils disaient

MORALISER le capitalisme financier tous ensemble-ouais ! On le sait et ça fait des mois que nos dirigeants nous bassinent avec ça. L'Europe se veut à la pointe de la « **régulation financière** », seule façon, dit-on, de nous éviter un nouveau krach économique. Mais, lundi, qu'aux Etats-Unis la réforme de Wall Street, certes pas révolutionnaire mais plutôt ambitieuse, est dans les tuyaux, les 27 patauginent.

Michel Barnier, le commissaire européen aux Finances, essaie de justifier cette lenteur inertie : « **Les Américains ont eu une démarche plus visible, une loi globale, qu'il va leur falloir détailler ; les Européens ont privilégié une approche point par point.** » Ce qui énerve Nicolas Véron, économiste (« Le Monde », 8/7) : « **La rhétorique visant à dire que l'Europe est plus allante sur la réforme du système financier est maintenant absurde.** » En effet, c'est seulement cette semaine que les eurodéputés doivent valider le principe d'un encadrement plus strict des bonus versés aux traders, petite mesurette utile peut-être mais marginale. Quant aux deux principaux chantiers, concernant les fameux « produits dérivés » qui font ressembler la finance à un casino, et les hedge funds, ces fonds rapaces qui pratiquent la spéculation à grande échelle, eh bien Londres, Paris et Berlin ne cessent de se crêper le chignon à leur propos. Et prévoient de commencer à s'attaquer bientôt à ce chantier. Fabriquer des garde-fous, un boulot qui rend dingue...

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE PLAINT

BENOÎT D'HONNEUR

PARIS dans la tornade des affaires de pédophilie, submergé par une kyrielle de scandales financiers, désavoué par une partie de ses propres fidèles... Benoît XVI est dans les tourments. Pour arranger le tout, les comptes du Vatican sont dans le rouge pour la troisième année consécutive. Pis : les dons des fidèles allemands – compatriotes du pape – sont désormais en chute libre. Et, calamité des calamités, ce n'est pas la lecture des « Dessous du Vatican » qui risque de le consoler. Ce numéro en vente dès aujourd'hui mène l'enquête. Il revient sur les affaires sulfureuses, visite les appartements privés du pontife. Il dévoile également les pourboires coupables de Benoît pour la messe en latin, les chasubles dorées et l'extrême droite de Dieu. Et révèle ses étonnantes relations avec notre Sarko national.

« Les Dessous du Vatican », le nouveau numéro diabolique des « Dossiers du Canard », sont en kiosque. 76 p., 5,35 €.

M 00708 - 4681 - F: 1,20 €

Annexe 28: Une du CE 14/7/2010

AFFAIRE BETTENCOURT-WOERTH

Liliane a un taux d'imposition inférieur à celui d'un cadre P. 3

La comptable avoue avoir touché des deux côtés : 500 000 euros de la mère et 400 000 de la fille P. 3

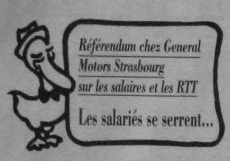

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4682 – 21 juillet 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Violences urbaines, affaires Blanc, Joyandet, Bettencourt-Woerth, etc.

Tourmalet : Sarkozy déjà détenteur du maillot à poisse !

ÇA SE COMPLIQUE...

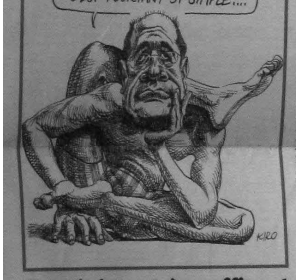

Un ministre très suffisant

QUEL roc ! A côté de Woerth, le Phénix du haut Poitou Jean-Pierre Raffarin et le très droit dans ses bottes Alain Juppé étaient des premiers communiants.

Chaque semaine, notre vaillant ministre du Travail reçoit une tonne de révélations sur le crâne, mais il reste **« très serein »**. Sa recette : ne pas répondre, ou à côté, en revanche conjuguer à toutes les sauces le verbe « suffire » et marteler qu'il faut que ça cesse.

L'argument est un peu court, mais le refrain connaît des variantes intéressantes et, surtout, une impressionnante montée en puissance.

Le 6 juillet, jour du fameux témoignage de l'ex-comptable des Bettencourt, Woerth le dit tout net dans les couloirs de l'Assemblée : **« Ça suffit ! »** Un peu plus tard, il durcit le ton sur iTélé : **« Moi, je commence à en avoir assez ! Je le dis avec une certaine véhémence parce que, maintenant, ça commence à bien faire. »** Il est de plus en plus temps que ça cesse, et Woerth le rappelle quelques minutes plus tard, en guise de conclusion : **« Ça commence à suffire, maintenant ! »**

Mercredi 14 juillet, c'est le jour où « Le Canard » sort l'affaire de l'hippodrome de Compiègne. Sur Europe 1 : **« Vraiment, ça suffit ! »** Et sur iTélé : **« Vraiment, ça commence à bien faire, quoi ! »** On dirait même plus : il serait vraiment grand temps que ça s'arrête.

Lundi 19 juillet, voilà Patrice de Maistre qui balance que l'ex-ministre du Budget lui a demandé de rencontrer sa femme. Woerth : **« Je trouve qu'il y a un moment donné où ça commence vraiment à bien faire... »** Et quand y a plus de limites, ça dépasse les bornes !

Mardi 20, en attendant la prochaine révélation, la vedette résume la situation sur Europe 1 : **« Je suis un vrai punching-ball, on a décidé de m'en mettre plein la figure, dans tous les sens, en inventant sans arrêt des histoires. »**

Dernière minute : la presse annonce que Courroye s'apprête à entendre les époux Woerth...

Alors maintenant, vraiment-vraiment, ça suffit de chez suffit, parce que ça commence carrément à très bien faire !

C. N.

La noix d'honneur

DÉCERNÉE au « Figaro » (19/7), constatant une **« hausse de la popularité »** (51 %) de François Fillon :

« Presque autant que Michel Rocard au moment de son départ. »

C'est rassurant pour le Premier ministre !

MOUSTIQUES ET REQUINS...

CHAQUE jour, on en apprend une bien bonne. Un jour, on découvre qu'après enquête longue et circonstanciée, et garde à vue de quatre protagonistes de l'affaire Bettencourt, les enquêteurs ne savent toujours pas à qui appartient l'île d'Arros, ce petit paradis privé aux Seychelles. Le jour d'après, l'un des propriétaires supposés, le désormais fameux dandy François-Marie Banier, lequel a largement bénéficié de la générosité de la milliardaire (1 milliard, justement), lâche que cette île paradisiaque l'indifère, car elle est pleine *« de moustiques et de requins »*, de comble de la vulgarité, n'est-il pas ? Puis c'est Carlos, l'intendant de l'île, se décrivant comme *« bouddhiste et quelqu'un de très spirituel »*, qui dit avoir demandé à « Madame » de se porter caution bancaire pour lui, pour un prêt de 7 millions d'euros, car il voulait s'acheter une petite bicoque, mais « Madame » a refusé et lui a proposé à la place un cadeau de 2 millions d'euros : *« Finalement, j'ai accepté. »* Ce bouddhiste déteste mécontenter son prochain.

La fois d'après, c'est Patrice de Maistre, le financier personnel de « Madame », qui affirme avoir reçu l'épouse Woerth sur l'insistance de l'ex-réprochable ministre Woerth, pour la conseiller sur sa carrière, et qu'en guise de conseil il l'a embauchée illico. Ça, c'est du coup de foudre professionnel... Puis c'est à nouveau Banier racontant comment, sa chère Liliane tenant absolument à le couvrir de bijoux, et lui s'y refusant résolument, elle a lancé : *« Eh bien, je les jetteral par la fenêtre ! »*, et ajouté : *« Et je demanderai à François-Marie de passer dessous. »* Chez ces gens-là, monsieur, on sait rigoler...

A force de les voir s'étaler, se justifier, clamer leur probité, expliquer qu'ils n'ont fait qu'accepter des petits cadeaux pas méchants et rendre des petits services très gentils, ça saute aux yeux : ils ne pensent qu'à ça, ils ne se rendent plus compte, l'argent fou les a rendus fous, ils tournent autour de la première fortune de France comme les moustiques et les requins d'Arros. Mais s'il n'y avait que les domestiques et les salariés et les amis désintéressés des Bettencourt, ça ne croquer ! Le pire est que les politiques aussi tournent autour du pot de confiture. Un jour, on apprend que Woerth a dîné chez « Madame » à plusieurs reprises, et Sarkozy aussi, et on sait bien que les enveloppes pleines de liquide s'inscrivent dans la grande tradition gaulliste, et qu'il est d'ailleurs fort probable que ce soit la seule chose que le sarkozysme ait gardée du gaullisme. *« Mais qu'est-ce que c'est depuis quelques semaines que cette attitude vis-à-vis de l'argent ?*, s'est emporté Sarkozy face à Pujadas. *J'entends des gens qui disent leur détestation de l'argent ! Mon Dieu ! L'argent corrompt, oui, ça c'était la formule de M. Mitterrand, je m'en souviens*, a-t-il ajouté, pour apprécier cette formule, car au fond la seule chose qu'il ait gardée du mitterrandisme, c'est le neveu...

Ce dont les sarkozystes ne se rendent pas compte, c'est que, malgré toutes leurs tentatives de colmatage, les dégâts sont irréversibles. Même si Woerth réussit par miracle à sauver sa tête de ministre, personne n'oubliera sa femme si chic à 200 000 euros par an, les chevaux de Chantilly et les amis de l'hippodrome, la Légion d'honneur décernée au financier de « Madame », la cagnotte de l'UMP et les soirées si select du Premier Cercle pour attirer les riches donateurs (tellement désintéressés), bref les noces endiablées de la politique et de l'argent ; allez proposer aux millions de retraités de faire des sacrifices, avec tout ce ramdam.

Même si l'affaire en reste là, personne n'oubliera la réception du financier de « Madame » à l'Elysée, les 30 millions d'euros remboursés grâce au bouclier fiscal, les énormes évasions fiscales en Suisse sur lesquelles le fisc n'a longtemps vu que du feu, le soutien sans faille de Sarkozy au ministre Woerth et le taux d'imposition sur les revenus de « Madame », qui atteint à peine celui d'un cadre moyen (contempler en page 3 ce miracle fiscal). Tout cela est-il légal ? L'avoir fiscal qui en 1972 avait permis à Chaban de ne pas payer un sou d'impôt, c'était aussi parfaitement légal...

Argument ressassé ces dernières semaines par les sarkozystes aux abois : dénoncer ces jeux troubles des politiques avec l'argent, c'est entonner le refrain du « tous pourris » qui fait le lit du populisme. Mais non, voyons : ce que met à nu l'affaire Bettencourt, c'est l'existence de ce tout petit monde, celui d'où vient Sarkozy, où il a mené l'essentiel de sa carrière politique : Neuilly. On l'avait presque oublié depuis son abandon du style bling-bling, mais voilà que ça nous revient : Neuilly est au pouvoir. Cette caste des beaux quartiers n'a cartes aucune *« détestation de l'argent »*. On y vit entre soi, ministres, financiers, héritières, avocats fiscalistes, requins de haut rang, moustiques plus ou moins piquants. On se revendique de la *« droite décomplexée »*. On grenouille plus pour gagner plus. Et si les moustiques n'écoutaient pas aux portes, le monde serait parfait.

Jean-Luc Porquet

ILE D'ARROS : L'APPORT DE FRANÇOIS-MARIE BANIER

GOLFE DU MEXIQUE : L'ENTONNOIR N'ARRIVE PAS À STOPPER LA FUITE

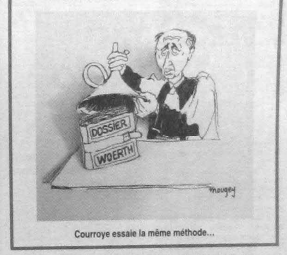

Courroye essaie la même méthode...

Attractif, attractif...

C'EST un scandale ! Alors que, les sarkozystes ne cessent de le répéter, la France est au bord du gouffre, ses entreprises sont écrasées par les charges sociales, entravées par les horribles 35 heures, les prélèvements fiscaux, les jours fériés, les grandes vacances, les fonctionnaires parasites, les grèves à répétition, les affreux syndicats (auxquels Copé vient d'interdire l'entrée dans les petites entreprises de moins de 11 salariés, ouf !), bref, alors que les agences de notation nous ont dans le collimateur et menacent de dégrader notre sacro-sainte note, voilà qu'une très sérieuse étude de l'Agence française pour les investissements internationaux le montre : la France est un des pays les plus attractifs du monde. Seuls les Etats-Unis et la Chine nous devancent !

Pourquoi les investisseurs étrangers viennent-ils mettre leur pognon en France en comptant bien qu'il leur rapporte (pas moins de 49 milliards l'an dernier, pour 639 projets créateurs d'emplois) ? Parce que la productivité horaire du salarié français est l'une des meilleures au monde et qu'elle progresse à un rythme supérieur à celui de la zone euro.

Et à cause d'autres rutilants attraits (traitement fiscal des investissements en recherche-développement, faiblesse des coûts d'implantation, infrastructures, services publics, etc.).

Et cela ne date pas de l'ère Sarkozy, puisqu'en 2008, rappelle « La Croix » (20/7), la France était encore mieux placée : deuxième, juste derrière les Etats-Unis.

Encore un effort...

ÉRIC WOERTH N'A JAMAIS AIDÉ SA FEMME

Hortefeux crame les stat'

QUEL petit futé, ce Hortefeux ! Pour en finir avec les voitures brûlées chaque 14-Juillet, le ministre de l'Intérieur a trouvé la solution : planquer les statistiques. Il suffisait d'y penser ! Et d'user : **« Aucun chiffre ne sera communiqué »**, a décidé Brice Hortefeux, **afin de mettre fin à cette tradition malsaine consistant à valoriser, chaque année à la même époque, des actes criminels. »** Tant qu'il y est, Brice devrait aussi enterrer les chiffres des vols, des agressions et de toute la délinquance. Halte à la **« valorisation »** du crime ! Et halte aux statistiques qui la fichent mal pour un Sarko en poste, à l'Intérieur puis à l'Elysée, depuis 2002...

Avec sa chouette idée, Hortefeux éteint déjà la polémique sur le nombre des bagnoles brûlées : chaque année, le ministère pondait un chiffre à 6 heures du matin, alors qu'une partie des sinistres n'était pas encore déclarée, histoire d'alléger un bilan chaque fois pire que le précédent. Manque de bol, la « flambée de violence » à Grenoble a tout foutu par terre. Il a fallu recompter les bagnoles cramées : entre 50 et 60, sans compter les balles perdues.

A quoi ça sert que Brice se décarcasse...

TRAITÉ DE PAPE AU LOGIS

PARIS dans la tornade des affaires de pédophilie, submergé par une kyrielle de scandales financiers, désavoué par une partie de ses propres fidèles... Benoît XVI est dans les tourments. Les comptes du Vatican sont dans le rouge pour la troisième année consécutive. Dans un document baptisé « Normes sur les délits les plus graves » et publié le 15 juillet, le Vatican juge que *« la tentative d'ordination des femmes »* est *« un délit grave contre la foi »*. Et, calamité des calamités, ce n'est pas la lecture des « Dessous du Vatican » qui risque de le consoler. Ce numéro mène l'enquête. Il revient sur les affaires salfureuses, visite les appartements privés du pontife. Il dévoile également les penchants coupables de Benoît pour la messe en latin, les chasubles dorées et l'extrême droite de Dieu. Et révèle ses étonnantes relations avec notre Sarko national.

« Les Dessous du Vatican », le nouveau numéro diabolique des « Dossiers du Canard », sont en kiosque. 76 p., 5,35 €.

M 06708 4682 - F: 1,20 €

Annexe 29: Une du CE 21/7/2010

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

98e ANNÉE – N° 4683 – 28 juillet 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Marée noire

Le patron de BP viré :

"Forage ô désespoir !"

Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosse facture

P. 4

WOERTH-BETTENCOURT

L'Elysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie

P. 3

EXCLUSIF

Eric Woerth craque devant la brigade financière :

"Ça suffit, allez vous faire Maistre !"

LES CYCLISTES FRANÇAIS REÇUS À L'ÉLYSÉE

L'été en pente raide

LES pauvres ministres, c'est affreux ! Obligés de se cotiner des vacances de crise, du moins ils le claironnent, histoire de faire proche du peuple. Histoire de faire oublier, surtout, les Woerth, les milliardaires, les évasions fiscales, les îles aux Seychelles et cette UMP qui rime avec fric.

Devinez où va, cet été, le ministre du Budget, le successeur de Woerth, le grand argentier du pays, François Baroin ? Dans… la Creuse. Vraiment, ça relève de la maltraitance. Le symbole est fort, certes, mais on n'en demandait pas tant. On est gâté. On espère au moins que le malheureux n'est pas hébergé dans une ferme sans électricité au fin fond de la cambrousse. Non, impossible, sinon il l'aurait dit.

Ce que raconte, en prime, « Le Journal du dimanche » (25/7) est insupportable. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, l'a annoncé : pour lui, cette année, ce sera l'Eure. Pour sa collègue de la Recherche, Valérie Pécresse, bonjour la Corrèze, youpi ! Et pour Nathalie Kosciusko-Morizet (Economie numérique), cap sur la Manche et le Cotentin. O joie ! On est loin de 2007 : juste après la présidentielle, le premier avait mis les voiles vers la Grèce, la deuxième était allée faire bronzette à La Baule, et la troisième, sur les côtes de Sicile. Eh oui, à l'époque, Sarko et son gouvernement n'étaient pas en lambeaux, le fringant président lâchait à ses troupes : **« Prenez de vraies vacances ! »**, avant de s'envoler lui-même vers Wolfeboro, dans sa villa américaine de millionnaire les pieds dans l'eau. C'était le bon temps, avant le Cap-Nègre de belle-maman.

Désormais, la tendance, c'est cette photo de la France modeste, toujours dans le « JDD » : le patron de l'UMP, Xavier Bertrand, son petit sac à dos à l'épaule, dans les rues de l'Hérault, en train d'acheter des cartes postales à 80 centimes. Bouleversant. Pourtant, il existe encore quelques audacieux. La tête brûlée Benoist Apparu (Logement) ose prendre l'avion jusqu'en Grèce. Heureusement, il s'est empressé de le préciser : il emporte avec lui le bouquin de Florence Aubenas « Le quai de Ouistreham ». C'est beau, un ministre qui garde le contact avec la France qui souffre…

Et puis il y a Borloo, qui partait jadis en Toscane, mais ne communique plus sur le sujet. Chez Christine Lagarde, on gémit : **« On n'est pas dans un trip vacances du tout, on est encore boulot-boulot. »** Nadine Morano, elle, n'a même **« pas eu le temps d'y penser »**. On craint que la retardataire ne nous annonce qu'elle opte pour le camping-car au pied de la centrale du Tricastin.

Et l'ami Eric Woerth, dans tout cela ? Un deux-étoiles à *La Courneuve* ? Une tente au bord de l'étang de Berre ? Un cabanon le long de la station d'épuration de Tourcoing ? Pire : il a choisi son appartement de Chamonix. Le fameux. A la frontière suisse. Il y en a qui aiment vraiment se faire du mal.

Christophe Nobili

LILIANE ET L'ODYSSÉE

C'EST un feuilleton dans le feuilleton, l'histoire de ceux qui s'agitent pour que le récit haut en couleur et en douleur de cette affaire Bettencourt qui n'en finit pas de passionner les foules et de les méduser se tasse, s'enlise et les lasse. L'Elysée ne cesse ainsi, épisode après épisode, de répéter que *« les Français sont fatigués de l'affaire Bettencourt »*.

Il faut au plus tôt, c'est-à-dire avant la rentrée, calmer le jeu. En finir avec tout ce qui peut ressembler à des connexions un peu trop sonnantes et très trébuchantes entre les grosses sommes en liquide qui circulaient chez les Bettencourt et le financement de la campagne électorale du chevalier blanc de *« la République irréprochable »*, Nicolas Sarkozy.

Tout est bon pour détourner l'attention, et les sujets ne manquent pas, mais jusque-là cela n'a pas suffi. Botter en touche et parler des retraites au journal de 20 heures de France 2, *« partir en guerre »* contre la délinquance, stigmatiser les gens du voyage ou *« menacer »* Al-Qaïda de représailles n'empêche en rien l'opinion d'attendre chaque jour les nouveaux rebondissements du feuilleton. Du coup, le Château met beaucoup d'espoir dans les investigations du procureur Courroye (voir p. 3), qui s'active en multipliant les actes de procédure pour parer au plus pressé.

Sarko, qui a personnellement décoré le juge de l'ordre national du Mérite, rêve évidemment au plus vite d'une série de classements sans suite des sujets les plus brûlants. Mais ouvrir des enquêtes, même si c'est dans un souci cosmétique, c'est toujours prendre le risque de trouver. D'autant que la présidente du tribunal de Nanterre, Prévost-Desprez, peut, de son côté, poursuivre son supplément d'information. La Sarkozye tout entière n'en espère pas moins que la justice se focalise sur les écarts fiscaux de l'ex-première contributrice de France plus que sur les générosités de la maison à l'égard de sa trésorerie.

Restent les auditions. Celle de Mme Bettencourt n'a rien apporté de neuf. *« Sur le financement des partis politiques, elle a confirmé que ça n'a jamais été son centre d'intérêt, c'était plutôt celui de son mari »*, a déclaré son avocat. L'audition de Woerth, pour qui le financement a plutôt été le *« centre d'intérêt »*, risque de relever du même dialogue de sourds. L'Elysée compte évidemment bien y trouver une nouvelle occasion d'affirmer que le feuilleton ou du moins l'épisode le concernant est bel et bien terminé. Nous sommes priés de prendre cette affirmation pour argent comptant !

Comme les 400 000 euros en liquide qu'à en croire son « homme de confiance » Liliane Bettencourt réclamait *« pour s'acheter une bague »*. Chacun n'aura pas manqué d'apprendre, à l'occasion de cette très crédible déclaration, que les bagues de prix se paient toujours en liquide !

A l'inverse des politiques, qui eux, c'est bien connu, n'acceptent que les chèques, dans la limite des 7 500 euros réglementaires. Car, dans notre « République irréprochable », c'est l'Etat qui finance la politique, pas les enveloppes de cash, ni les microparts et associations qui permettent de contourner les dons… Sauf que tout cela, relève du roman, comme on peut s'en rendre compte grâce au feuilleton !

Erik Emptaz

ALORS, OÙ EST LE PROBLÈME ?

La noix d'honneur

EPINGLÉE au col amidonné de Brice Hortefeux, tout fâché que le député-maire (PS) de Grenoble Michel Destot ait pris l'initiative d'organiser un Grenelle de la sécurité après les canardages contre les policiers. Dans « Le Figaro » (21/7), le ministre boudeur le dit tout net :

« Nous n'avons pas besoin de "grenelliser" une nouvelle fois. »

Transmis à ses collègues qui ont organisé le Grenelle de la mer, de l'environnement, des ondes, de la violence scolaire…

PATRICE DE MAISTRE PEUT TOUT EXPLIQUER

Les drôles de guerres de Sarkozy

LA guerre se déclare une seule fois. La convoquer à tout propos relève de la rodomontade. **« C'est une véritable guerre que nous allons livrer aux trafiquants et aux délinquants »**, a tonné Sarkozy, le 21 juillet. Rien à voir avec **« le combat »** contre la spéculation, **« la bataille »** contre le piratage ou **« la lutte »** contre la fraude. Une guerre, cette fois. Une vraie, pour répondre aux émeutes de Grenoble et de Saint-Aignan, déclenchées après la mort d'un braqueur tué par les policiers et d'un jeune gitan sédentarisé blessé à mort par les gendarmes.

Seulement voilà. Comme le relève lemonde.fr (21/7), cette virile déclaration avait déjà été placardée sur les murs de France le 27 juin 2002, lorsque Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, lançait à 2 000 cadres de la police nationale : **« Nous allons gagner la guerre contre l'insécurité ! »**

Reprise, au milieu de voitures calcinées, le 24 octobre de la même année à Strasbourg, cette proclamation hostile avait déjà des airs de refrain. **« Il faut aller chercher les délinquants là où ils se trouvent. Il faut qu'on leur mène la guerre. »** Six mois plus tard, le 14 avril 2003, Sarko déterre la hache une fois encore, psalmodiant : **« La guerre aux trafiquants doit se poursuivre. »** En 2005, désormais rompu à l'exercice, karcher en main et **« racaille »** en bouche, le général prépare le pays à une toute nouvelle mobilisation.

Elle sonnera triomphalement le 8 février 2008, décidée par un Sarkozy désormais chef des armées. **« Dès demain, c'est une guerre sans merci qui sera engagée à l'endroit des trafics et des trafiquants, et j'en assumerai pleinement la responsabilité »**, lance-t-il. **« Dès demain »** ? Le microgénéral à certainement lu Clausewitz, qui suggère, en bon stratège militaire, que le repos doit impérativement précéder la tension.

Un an plus tard, le 18 mars 2009, le président galonné ressort le tambour, fait le tour des popotes et déclare cette fois **« la guerre aux bandes violentes »**. Mieux, il ouvre un second front, annonçant le 29 septembre qu'il entame **« une guerre sans merci contre le décrochage scolaire »**. La guerre des boutons.

Le 26 mai 2010, après la mort d'une policière municipale, retour tactique aux fondamentaux. Chef Sarko public un bref communiqué militaire indiquant qu'il s'est engagé dans **« une guerre sans merci contre la criminalité »**.

Deux mois plus tard, deux morts, un village saccagé par la colère et la police grenobloise cueillie à l'arme automatique. La guerre fait des victimes, c'est son but.

« Il ne faut pas avoir peur du mot », a déclaré Frédéric Lefebvre, porte-parole casqué de l'UMP, le 22 juillet sur RTL. Se portant bravement au côté de son chef, il a ajouté : **« Chacun doit assumer ses responsabilités, et Sarkozy assume les siennes… »**

Présentez… armes !

Sorj Chalandon

SARKOZY SOUTIENT SANS FAILLE ÉRIC WOERTH

– Heureusement que je ne suis pas préfet.

La rosette, nous voilà !

QUELQUES confrères s'étaient déjà amusés, voilà un an, à relever qu'un bon quart de la cinquantaine d'invités de la fameuse nuit du Fouquet's avaient été dûment décorés de la Légion d'honneur par leur ami-président Nicolas Sarkozy. Les Bolloré-Balkany-Reno-Clavier et Cie, tantôt officier tantôt chevalier, mais aussi, tout de même, deux autres potes, élevés au plus haut rang, celui de la grand-croix : les milliardaires Paul Desmarais et Albert Frère.

Depuis, Sarko, distributeur de rubans et de rosettes à tout-va, a bien élargi le cercle des méritants de la nation. Il y a, par exemple, eu la dénommée Nicole Choubrac, magistrate chaudement récompensée pour avoir prononcé le divorce de Nicolas et Cécilia. Ou encore l'un des derniers en date, qui gagne à être connu et reconnu (« L'Express », 21/7) : un certain Franck Albert Nahmani, « spécialiste des plus beaux cachemires (…), virtuose de l'élégance masculine », son site Internet dixit. Quel service éminent cet ami du fil de luxe a-t-il rendu au pays ? Il est l'auteur de ces costumes qui mettent tant en valeur la silhouette présidentielle. Chapeau bas.

Le tour d'un autre virtuose du sur-mesure, le cordonnier de Sarko, ne devrait pas tarder.

QUAND UN MINISTRE DÉFEND SA FEMME...

M 00708 - 4683 - F: 1,20 €

Annexe 30: Une du CE 28/7/2010

Le palmarès des propositions bidons sur la sécurité et l'immigration

P. 3

Nice : balade au royaume d'un sarkozyste de choc

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99 ANNÉE – N° 4684 – 4 août 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € – Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € – Suisse 2,60 FS – Espagne / Port. Cont. 1,60 €. – Maroc 10 DH. – Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 800 CFA – Autriche, Allemagne 2,00 €– USA 3 $. – Canada 3,00 Dc – Cd. 1,50 £

La marée noire aurait disparu

BP triomphe !

"On n'a fait qu'une petite boulette !"

Après les championnats d'Europe d'athlétisme

Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine

SARKO FAIT LE POINTAGE

Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase

L'anti-France au pouvoir

LE GUERRIER DU CAP-NÈGRE

ON connaissait le *repos du guerrier*, pas le coup de l'homme qui *« déclare la guerre »* et qui part en vacances. C'est une innovation hardie que nous devons à Nicolas Sarkozy. Après avoir, le verbe haut et le doigt menaçant, déclaré à Grenoble *« une guerre sans merci »* (une attaque de policiers de plus et c'était la guerre mondiale) aux *« voyous »* et aux *« délinquants »*, surtout à ceux *« d'origine étrangère »*, il s'en va, dès ce mercredi, goûter au Cap-Nègre à trois semaines de vacances *« méritées et sportives »*. Du sang, des larmes mais des congés payés, tel est le nouveau cri de guerre du locataire de l'Elysée !

A priori, les vacances en pleine guerre peuvent sembler un peu bizarres, voire friser la schizophrénie. Il n'en est rien, nous sommes dans la haute stratégie ! Si le Clausewitz du Cap-Nègre déclare la guerre, c'est justement pour déclencher un fracas qui lui permettra de prendre des vacances.

Si, entre sa stigmatisation des Roms et ses menaces de *« déchéance de la nationalité française »* pour les délinquants *« d'origine étrangère »* engendrées par *« cinquante ans d'immigration insuffisamment régulée »*, il fait ses courses idéologiques du côté du régime de Vichy et du Café du commerce, c'est pour se ménager un bras de repli. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons unilatérales. S'il monte ainsi au front et se fait, quitte à y carbonisser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour se ménager un bras de repli. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons unilatérales. S'il monte ainsi au front et se fait, quitte à y carbonisser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour se ménager un bras de repli. Après avoir, le verbe haut et le doigt menaçant, déclaré à Grenoble *« une guerre sans merci »* (une attaque de policiers de plus et c'était la guerre mondiale) aux *« voyous »* et aux *« délinquants »*, surtout à ceux *« d'origine étrangère »*, il s'en va, dès ce mercredi, goûter au Cap-Nègre à trois semaines de vacances *« méritées et sportives »*. Du sang, des larmes mais des congés payés, tel est le nouveau cri de guerre du locataire de l'Elysée !

A priori, les vacances en pleine guerre peuvent sembler un peu bizarres, voire friser la schizophrénie. Il n'en est rien, nous sommes dans la haute stratégie ! Si le Clausewitz du Cap-Nègre déclare la guerre, c'est justement pour déclencher un fracas qui lui permettra de prendre des vacances.

Si, entre sa stigmatisation des Roms et ses menaces de *« déchéance de la nationalité française »* pour les délinquants *« d'origine étrangère »* engendrées par *« cinquante ans d'immigration insuffisamment régulée »*, il fait ses courses idéologiques du côté du régime de Vichy et du Café du commerce, c'est pour se ménager un bras de repli. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons unilatérales. S'il monte ainsi au front et se fait, quitte à y carbonisser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour se ménager un bras de repli. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons unilatérales. S'il monte ainsi au front et se fait, quitte à y carbonisser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour se ménager un bras de repli.

Après avoir, le verbe haut et le doigt menaçant, déclaré à Grenoble *« une guerre sans merci »* (une attaque de policiers de plus et c'était la guerre mondiale) aux *« voyous »* et aux *« délinquants »*, surtout à ceux *« d'origine étrangère »*, il s'en va, dès ce mercredi, goûter au Cap-Nègre à trois semaines de vacances *« méritées et sportives »*. Du sang, des larmes mais des congés payés, tel est le nouveau cri de guerre du locataire de l'Elysée !

A priori, les vacances en pleine guerre peuvent sembler un peu bizarres, voire friser la schizophrénie. Il n'en est rien, nous sommes dans la haute stratégie ! Si le Clausewitz du Cap-Nègre déclare la guerre, c'est justement pour déclencher un fracas qui lui permettra de prendre des vacances.

Si, entre sa stigmatisation des Roms et ses menaces de *« déchéance de la nationalité française »* pour les délinquants *« d'origine étrangère »* engendrées par *« cinquante ans d'immigration insuffisamment régulée »*, il fait ses courses idéologiques du côté du régime de Vichy et du Café du commerce, c'est pour se ménager un bras de repli. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons unilatérales. S'il monte ainsi au front et se fait, quitte à y carbonisser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour se ménager un bras de repli.

DURCISSEMENT : HEUREUSEMENT, IL Y A TOUJOURS CARLA POUR CONSOLER SARKO

DÉSOLÉ, CARLITA. JE SAIS QUE TU VEUX PAS LE TOUT-RÉPRESSIF...

C'EST VRAI, CHOUCHOU. MAIS TU NE SAIS PAS FAIRE AUTRE CHOSE...

En couple réglé

Le mur du çon

DERNIER CONSEIL DES MINISTRES DE LA SAISON

Double peine et double langage

Hortefeux devra laisser du temps aux Gitans

LES TESTS MÉDICAUX DE SARKOZY SONT EXCELLENTS !

OH HÉ... ON NE FAIT AU MOINS PAS POINTE COMME AVEC MITTERRAND !

Rubrique bipôle

Annexe 31: Une du CE 4/8/2010

L'histoire foldingue du petit paradis de Liliane Bettencourt

P. 3

Champion d'Europe d'athlétisme et interdit de boîte de nuit

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4685 – 11 août 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,90 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,80 £

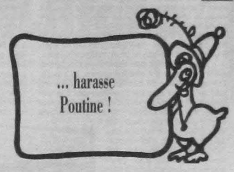

Depuis le discours sécuritaire de Sarkozy

Hortefeux assure le service après-vent

VIEILLERIES

– Les vide-greniers ça donne le cafard, hein, Chouchou?

La Dati nouvelle est arrivée

FOIN de souliers Prada ou de robes Dior, Rachida Dati se balade désormais avec un sac à l'effigie de Che Guevara, et c'est dans « VSD ». Cette nouvelle icône de la Révolution, révélée en plein mois d'août, s'épanche aussi dans « Grazia » (6/8), et pas pour complimenter le gouvernement : **« Quelque chose n'a pas marché. Depuis trois ans, les atteintes aux personnes augmentent et elles sont encore plus violentes qu'avant!** » Ah bon ? Mais il y a trois ans n'avait-elle pas, comme garde des Sceaux, tout réglé à coups de pentes planchers et de déclarations guerrières ? Tant pis ! Virant de bord avec un bel aplomb, l'ancienne Mme Tapie Dur de la Chancellerie réclame désormais tout le contraire : **« une réelle politique de prévention de la délinquance, revoir la politique d'intégration, se préoccuper concrètement des cent mille jeunes qui sortent tous les ans du système scolaire sans qualification ni formation et aider les familles en difficulté… ».** Autant clamer que le gouvernement rate tout et ne fait rien… D'ailleurs, l'ex-égérie de Sarko se paie Hortefeux, son vieil ennemi. **« Choquée »** par sa sortie prétendument humoristique sur **« les Auvergnats »**, elle n'oppose qu'un bruyant silence à la question de « Grazia » **« Hortefeux est-il raciste ? ».** Et ce n'est pas tout, la Rachida d'antan posait à la une de « Match », la nouvelle avoue son penchant pour l'humble hebdomadaire « Femme actuelle », dans lequel elle dévore **« les conseils pratiques pour les femmes en difficulté ».** Plus émouvant encore, **« chaque matin** » elle pense à la **« solidarité »** et aux **« personnes âgées et vulnérables ».** Et aussi au président du groupe UMP Jean-François Copé, avec cette déclaration enflammée : **« Je le soutiens, il a des convictions.** (…) **Il a une vision pour notre pays. »** Comme le Che, la nouvelle idole de Rachida ?

Un rapport très préventif

ENTRE deux moulinets sur les parents de délinquants qu'il faudrait coller en prison, Sarko a été pris d'une subite inspiration. A la veille de partir en vacances, le 3 août, il a confié au – toujours – secrétaire d'Etat à la Justice, Jean-Marie Bockel, une mission sur la **« prévention de la délinquance juvénile ».** Explication de Sarko à ses conseillers : **« Il faut montrer qu'il n'y a pas que la sanction et la répression, et qu'il y a aussi la prévention. »**

Bockel, qui doit rendre son rapport en octobre, n'aura pas à chercher ses idées trop loin. Il dispose déjà sur son bureau d'un rapport sur le même sujet – **« La prévention de la délinquance des mineurs »** – qu'il avait lui-même commandé et qui lui a été remis le 18 février dernier. L'auteur de ce pavé, un certain Jean-Yves Raetsch, chef du service Prévention citoyenneté à la mairie de Mulhouse, la ville de Bockel, y formulait 60 propositions.

Deux rapports pour le prix d'un, c'est bien la preuve que ce gouvernement s'occupe vraiment de prévention.

VILLEPIN A PAYÉ SA COTISATION DE 100 EUROS A L'UMP

– 7 500 euros pour le premier cercle des amis de Sarkozy, 100 euros pour le dernier cercle.

LES DÉCHUS DU SARKOZYSME

AU Top 50 des personnalités préférées des Français, pas un seul homme politique en activité ! Les deux seuls nommés sont Simone Veil (21e) et Jacques Chirac (41e), ce qui ne rajeunit personne. En revanche, tout le monde se lève pour les humoristes : *« Le rire, sous toutes ses formes, est omniprésent »*, constate « Le Journal du dimanche » (8/8), saluant les performances des Mimie Mathy, Dany Boon, Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Florence Foresti et Anne Roumanoff. Dans les quinze premiers, huit humoristes ! Et pas un seul sarkozyste !

C'est une injustice, au regard aux efforts déployés depuis des semaines par la folle troupe des Hortefeux et autres Estrosi ou Lefebvre. Il est vrai que leurs textes ne brillent pas par leur légèreté. Lefebvre dénonce *« les liens entre immigration et délinquance »*, tandis qu'Estrosi est le seul à rire de sa dernière blague : *« Français ou voyou, il faut choisir. »* Dans le rôle du bouffon, Bruno Gollnisch s'invite et ajoute à la farce : *« Si on expulsait tous les délinquants étrangers, on viderait les prisons des deux tiers. Ça ferait de la place aux voyous bien de chez nous. »* Avec label rouge et poursuivis par des poulets de Louis ?

Sur le devant de la scène, Hortefeux en fait des tonnes. Impossible d'allumer la télé sans le voir gonfler le torse au milieu d'une patrouille de police. Téléguidé depuis le Cap-Nègre par Sarkozy en personne, qui lui dicte dans l'oreillette ses déplacements et ses répliques, le ministre de l'Intérieur vante sa recette miracle : déchoir de leur nationalité caïds, truands et grosse racaille. Quelques mauvais Français en moins et la République sera sauvée ! Que les citoyens de souche, qui peuvent afficher quatre quartiers de gaulitude sur leur blason, ne se sentent pas menacés : ces veinards pourront se permettre de « délinquer » sans perdre leur passeport.

Pendant ce temps-là, le Premier ministre Fillon a choisi de se taire, tout comme Alliot-Marie, pourtant ministre de la justice. Du bout des lèvres, Eric Besson revendique *« le droit à la nuance »* – un rôle à contre-emploi pour le gardien de « l'identité nationale » –, tandis que l'ex-chouchoute Dati s'interroge perfidement sur le bilan du sarkozysme : *« Quelque chose n'a pas marché. »*

Surtout, quelque chose ne va pas marcher qui concerne la réalité. Déchoir les délinquants de leur nationalité ? Comment, combien ? Mettre les parents des mineurs délinquants en prison ? Comment, combien ? A l'origine de cette fine stratégie, on trouve ceux qu'on surnomme à droite les « pizzaiolos », les Estrosi, Marini, Ciotti, élus UMP du Sud, nouveaux idéologues du sarkozysme en péril, obsédés par les scores du Front national, échauffés par un sondage paru jeudi dernier dans « Le Figaro ». 80 % des Français seraient favorables au retrait de la nationalité pour les étrangers braqueurs, polygames, exciseurs.

La preuve, selon Hortefeux que *« le sarkozysme n'est pas en phase avec les élites, mais l'est avec la société »*. La *« société »* demande à voir. Si la question posée aux sondés avait été : « Pensez-vous que la politique de Sarkozy, ministre de l'intérieur pendant sept ans et président depuis trois ans, a fait la preuve de son efficacité ? », les résultats auraient provoqué à droite moins de cris victorieux.

Quant au Parti socialiste, il a trouvé le moyen inégalable de ne pas s'enumêler dans les arguments sarkozystes : ne rien dire et rester au frais. Rue de Solférino, les volets sont clos. C'est vrai que le PS manque d'une forte voix, d'une personnalité qui fasse autorité sur ces problèmes. Ressortir Daniel Vaillant ? Il manque aussi d'une politique claire en matière de sécurité. Un exemple : quel bilan les maires socialistes tirent-ils de la vidéosurveillance ?

Heureusement, pour contrer Sarkozy, l'opposition a des alliés inattendus. *« Nicolas Sarkozy, qui aime être appelé Sarko l'Américain, attise dangereusement les passions anti-immigrés pour des calculs politiques à court terme »*, juge le « New York Times ». Une attaque d'autant plus sournoise que son auteur, étranger, ne peut même pas être déchu de la nationalité française.

Frédéric Pagès

SARKO S'EST ARRÊTÉ MANGER UNE PIZZA

Un peu de Rom ?

METTRE du Rom pour faire mentir la sauce, Sarko nous ressert une vieille recette.

En novembre 2005, devant le congrès des maires de France, il reconnaissait (et ne s'en vante pas aujourd'hui) qu'**« il faut que des aires d'accueil voient le jour là où elles n'existent pas encore ».** Mais il ajoutait : **« Il me semble nécessaire d'accélérer la procédure d'évacuation forcée des résidences mobiles prévue par la loi du 5 juillet 2000. J'ai proposé au garde des Sceaux de réduire à quarante-huit heures le délai donné aux tribunaux pour statuer sur toute demande d'évacuation présentée par un maire. »**

Pile-poil un an plus tard, toujours devant les mêmes maires, il rajoutait une louche et tonnait : c'est **« sous vingt-quatre heures »** que les préfets devraient pouvoir « **faire procéder à l'évacuation forcée des caravanes des gens du voyage en stationnement illégal. Je le ferai voter ».**

La loi est effectivement votée en 2007 et, en 2010, le délai est toujours de quarante-huit heures. Quel laxisme !

PAS DE TRÊVE ESTIVALE POUR LES CAISSES DE L'ÉTAT

La noix d'honneur

DÉCROCHÉE du haut des murailles du palais des Papes par Marie-Josée Roig, la députée-maire UMP d'Avignon, qui se vante, dans « La Provence », des conseils dont elle abreuve Sarko :

« Après les régionales, j'ai dit au Président : "Les Français savent que vous êtes un homme qui court, il faudrait être à présent un homme qui marche." »

Et, demain, un homme qui recule ?

Eradiquer Zahia ?

ON connaissait le plan Vigipirate, le plan Orsec, le plan Rouge, l'alerte Amber, le plan antigrippe… Il faut aujourd'hui y ajouter le **« plan anti-Zahia »**, à en croire « Le Parisien » (6/8), qui explique les mesures prévues contre ce terrible fléau qui frappe nos meilleurs footballeurs. A l'origine de son nom, il y a Zahia, l'« escort » qui on ne présente plus et qui a agrémenté certaines soirées de notre élite footballistique. Auteur de ce **« plan anti-Zahia »**, Laurent Blanc, nouveau sélectionneur de l'équipe de France, a décidé de prendre les taureaux par les cornes, et même un peu plus bas (« Le Parisien », 6/8) : **« Je trouve un peu anormal, même si j'ai pu en profiter à mon époque, que les joueurs s'évaporent après les matchs dans Paris ou ailleurs. Il est préférable qu'ils soient récupérés par le club juste après les rencontres. Cela engage des frais mais on évite quelques problèmes extrasportifs. »**

Allez les Bleus, au lit à 22 heures et seulement avec vos épouses légitimes ! Quant à Zahia, elle doit être ravie de cette consécration. Avant elle était seulement un bon plan, maintenant c'est un plan national.

Une Iranienne attend qu'on lui jette la pierre

CONDAMNÉE à la lapidation pour adultère, Sakineh Ashtiani risque la mort. Les officiels iraniens ont prononcé la suspension temporaire de sa peine, le Brésil a proposé de lui donner asile, mais elle est toujours enfermée à la prison de Tabriz. **« Le jour où j'ai été fouettée en face de mon fils, Sajjad, j'ai été anéantie, ma dignité et mon cœur ont été brisés »**, écrit-elle dans une lettre récente, avouant être **« tombée dans un trou sans fond »** en apprenant que les pierres allaient succéder au fouet.

« Au fait, comment la lapidation se déroule-t-elle ? », se demande Slate.fr (6/8). Le site explique que l'homme **« est enterré jusqu'à la taille, une femme jusqu'à la poitrine ».** Les projectiles doivent être soigneusement choisis. **« De taille moyenne »**, selon le code pénal islamique. **Pas trop grands pour qu'un ou deux ne suffisent pas à tuer, mais pas trop petits pour qu'on puisse les appeler des cailloux. En d'autres termes, à peu près la taille d'une mandarine. »** Qui jette les pierres ? Le juge du tribunal lance la première s'il s'agit d'un aveu. Lorsque la condamnation est fondée sur des témoignages, ce sont les témoins qui commencent, avant d'être rejoints par les juges et les flics. **« Toute la procédure prend moins d'une demi-heure. »**

Répondant aux détracteurs de la lapidation dans « Le Monde » (10/8/02), Hani Ramadan, frère de Tariq et directeur du Centre islamique de Genève, expliquait que pendant ce massacre il était **« interdit d'insulter le coupable ».** Mieux encore : **« Après sa mort, on prie pour lui. »** Ça change tout.

S. Ch.

LA TRANQUILLITÉ POUR LILIANE

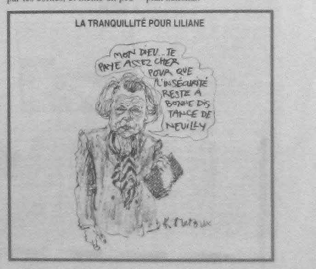

Annexe 32: Une du CE 11/8/2010

"France.fr", le site du gouvernement est en toc et a déjà coûté 4 millions

P. 3

Cap-Nègre : Sarko incapable d'offrir le tout-à-l'égout à la maman de Carla

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4686 – 18 août 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,80 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,66 € - USA 3,5 - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

A la demande de grâce pour l'Iranienne menacée d'exécution

L'Iran répond...

... de façon lapidaire !

Sarkozy aux électeurs lepénistes :

"Vous reprendrez bien un coup de Roms ?"

ESTROSI SE DÉCHAÎNE

Sarko au violon ?

LE Président devrait se méfier. Si la police française s'avisait de reconduire à la frontière tous les Roms, Gitans et autres Tsiganes, il pourrait bien se retrouver, sinon en Hongrie, du moins dans l'Autriche voisine. En 1979, Christian Bernadac signalait dans « L'Holocauste oublié : le massacre des Tsiganes » la présence d'une famille « Scharkösi », issue d'un village autrichien, dans la communauté tsigane déportée au camp de Dachau dès l'été 1938 (p. 331, éditions France-Empire). A propos du camp d'Auschwitz, où étaient également « **concentrés** » des milliers de Tsiganes, Bernadac cite des travaux d'historiens attestant la présence « **dès 1674** », dans le village autrichien d'Unterwalt, du « **chef tsigane Martin Sarkösi** » (note 1, p. 171). Nulle mention là-dedans d'un titre aristocratique à la Nagy-Bocsa ! Les experts généalogistes trancheront…

Mais si on se souvient que Cécilia, ex-épouse de Sarko, d'ascendance roumaine par son père, a pour nom de jeune fille Ciganer (« Tsigane »), on conviendra que le dossier présidentiel est chargé. D'autant que ce président nomade qui voyage à tout bout de champ peut être facilement rangé dans la catégorie « gens du voyage »… Que fait la police d'Hortefeux ?

Pour le moment, c'est surtout une cellule d'assistance psychologique qui devrait être mobilisée par tant de haine de soi.

F. P.

Stupéfiante Vierge Marie

LA Vierge fumerait-elle la moquette au lieu de s'occuper de ses fidèles ? Le 15 août, elle n'a pas levé le petit doigt pour sauver le traditionnel pèlerinage de Lourdes. Un mauvais plaisantin venait de faire croire à la police qu'il avait réussi à placer quatre bombes dans le sanctuaire où 30 000 fidèles étaient rassemblés. Quelques jours plus tôt, la Madone n'avait pas bougé non plus pour éviter une enquête de la brigade des stups sur les cohortes de pèlerins qui déferlent sur la cité mariale.

Le 10 août, la police catalane a ainsi annoncé qu'elle avait démanteler une filière de cocaïne passant par la grotte de Massabielle, où la Vierge est censée être apparue à Bernadette Soubirous. Pour tromper douaniers et policiers, des trafiquants sud-américains avaient imaginé de mêler leurs passeurs à des groupes de fidèles. Une fois arrivés à Lourdes et après avoir poussé quelques Ave Maria, les « mules » (du pape) bifurquaient sur Barcelone avec leur précieuse cargaison.

Pour la plus grande gloire de Dieu, bien entendu…

H.L.

RÊVE DE PHOTOGRAPHES...

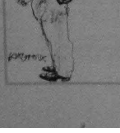

M 00708 - 4686 - F: 1,20 €

GRAND CONCOURS À FACHO-PLAGE

AQUI le tour ? De quel cerveau chauffé à blanc va jaillir l'idée géniale coiffée d'un képi qui subjuguera les foules ? Qui va gagner le grand concours ficatoire de l'été ? Rappelons les règles de ce grand concours : tout dignitaire sarkozyste peut y participer. Il suffit de s'inspirer du Chef. Depuis que celui-ci s'est mis à cogner sur les Roms et à les expulser plus vite que son ombre. A promettre la déchéance de nationalité pour les Français pas de souche qui auront tiré sur un flic. A déclarer une « *guerre nationale* » à la délinquance…

Depuis, donc, cette grande offensive sécuritaire et décomplexée qui relance le vieux débat sur les origines des méchants (salauds d'immigrés !), plusieurs ministres et va-de-la-gueule se sont lancés courageusement. Chacun d'entre eux connaît bien sûr les objectifs du concours : essayer de remobiliser les électeurs de droite, et même du Front national, qui ont boudé Sarkozy lors des calamiteuses régionales ; essayer de faire oublier la calamiteuse affaire Woerth-Bettencourt ; essayer de faire oublier le calamiteux bilan de Sarkozy en matière de sécurité (les violences aux personnes ne cessent d'augmenter), et aussi le calamiteux chiffre du chômage (on en est à 2,6 millions, soit six cent mille de plus que le jour où Sarkozy a été élu) ; essayer de faire remonter la calamiteuse cote de popularité du Président, qui glougloute au fond du gouffre ; essayer de piéger la gauche… Pas gagné, n'est-ce pas ? Il faut donc ratisser large. Cogner fort. Du. Spectaculaire.

L'apprenti premier flic Hortefeux ses premiers défi veut faire dechoir les Français d'origine pas française de la nationalité française ! Le député Eric Ciotti : faut foutre deux ans en prison les parents d'enfants délinquants qui refusent les obligations du juge ! Le ministre de l'Industrie Estrosi : faut infliger une amende salée aux maires qui se montrent « *laxistes face à l'insécurité* » ! Pas mal, les gars, bel effort. Mais vous pouvez faire mieux.

Certes, une petite difficulté vient épicer le jeu : en huit ans d'activité ficatoire, d'abord comme premier flic de France, puis comme hyperprésident donc hyperflic autoproclamé, Sarkozy a déjà dégainé un max d'idées s'appantes. Pas moins de 33 lois sécuritaires : contre les récidivistes ! contre les mineurs récidivistes ! contre les « *étrangers indésirables* » ! contre le mariage blanc ! contre les malades mentaux qui ont une « *dangerosité potentielle* » ! contre les chiens dangereux ! contre les cagoules ! contre les faux chômeurs ! contre les trafiquants ! contre les bandes ! contre les parents d'enfants absentéistes ! Et on en oublie.

Difficile d'innover. Le concours devient ardu. Il faut se creuser le citron, surtout en l'absence de fait divers déclencheur. Ah, si un Français pas de souche se décidait à violer une bonne sœur ! Un ministre quelconque, Woerth par exemple, ou Kouchner (tiens, on ne l'entend guère), pourrait proposer la déchéance de nationalité pour les Français pas de souche violeurs de bonne sœur. Ça ferait débat. Ça ferait polémique. Les sarkozystes pourraient se moquer des socialistes qui reclignent à approuver cette loi ; haro sur les belles âmes hypocrites et anti-bonnes sœurs ! Ça serait chouette. Et Le Pen rigolerait : depuis le temps qu'il le dit, que les Français pas de souche sont des sauvages… D'ailleurs Le Pen rigole déjà. Sa fille encore plus. Toutes les idées du grand concours de l'été figuraient déjà dans leur programme. Les voir ainsi légitimées par la droite prétendument propre sur elle, quel plaisir ! De quoi redonner une nouvelle jeunesse au Front national.

C'est l'engouement des médias pour l'affaire Woerth-Bettencourt qui nourrit le populisme, affirment les hiérarques sarkozystes ? Mais non : ce sont eux et leurs idées à matraque et à chasse au faciès. Au fond, ce qui gâche le plaisir du grand concours survolté de l'été, c'est qu'on craint de connaître déjà le nom du gagnant : notre facho national 100 % d'origine française.

Jean-Luc Porquet

HORTEFEUX : TOURNÉE SÉCURITAIRE D'ÉTÉ EN HÉLICO

Moi aussi, j'veux ma Légion d'honneur !

Cher Eric Woerth,

Nous venons de l'apprendre grâce à Mediapart : Il y a deux ans, vous avez remis la Légion d'honneur à Bernard Godet. Ce garçon est un expert-comptable. Il a eu droit à cette distinction honorifique pour ses « **trente-cinq ans d'activités professionnelles** ». Je me permets de vous signaler que moi aussi, j'ai trente-cinq ans d'activités professionnelles. Certes, Bernard Godet a un avantage sur moi : il vous connaît bien, puisqu'il a certifié début 2009 l'exercice du votre microparti, l'Association de soutien à l'action d'Eric Woerth.

Moi aussi, je suis prêt à soutenir votre action ! Et à la certifier ! Et à jurer que je suis bien persuadé que vos comptes sont nickel ! Après tout, vous êtes homme d'argent et de comptes et de bilans : trésorier de l'UMP pendant des lustres, ministre du Budget, bref, vous êtes forcément nickel. La preuve, c'est que votre association avait reçu un chèque de 7 500 euros signé Liliane Bettencourt, ce qui est exactement le montant maximal fixé par la loi, à l'euro près. Quelle précision ! Quelle connaissance des textes !

A l'occasion, je remarque que vous avez aussi décerné la Légion d'honneur à Patrice de Maistre. Lui aussi un homme d'argent. C'est lui, on le sait, qui gère le pognon de Liliane Bettencourt, la femme la plus riche de France. C'est chez lui que vous aviez envoyé votre femme pour qu'il la conseille sur sa carrière, et il l'avait embauchée tout de go. Je l'avoue : je ne suis pas dans la finance. Mais si vous m'aviez envoyé votre femme pour la conseiller sur sa carrière, je lui aurais déconseillé d'entrer au service de la Bettencourt par de Maistre interposé : vous avez vu le patauqès que ça a donné ?

Résumons : je suis de bon conseil ; je suis prêt à donner 7 500 euros à votre microparti. Mon seul tort est de ne pas être dans la finance. Mais maintenant que vous êtes ministre du Travail, vous allez peut-être arrêter de distribuer des Légions d'honneur aux gens de la finance. Vous allez distinguer des travailleurs, j'imagine.

Distinguez-moi ! Décorez-moi ! Je vous le jure : je suis prêt à partir à la retraite à 67 ans, et même à 77 ans, et même jamais s'il le faut. Merci d'avance !

Jérôme Canard

● Rappelons qu'un des grands principes, ses « Canard », est de refuser toutes les décorations, sinon on est vite !

L'ONU DÉNONCE LA POLITIQUE SÉCURITAIRE DE SARKO

Blondes et fausses blondes... à droite, toutes !

A L'HEURE des sondages de plages, « Causette » (juillet/août 2010), journal de filles qui définit sa ligne éditoriale comme « **plus féminine du cerveau que du capiton** », a tenté de comprendre pourquoi les blondes étaient politiquement à droite. Car, à en croire le pourcentage de cheveux dorés ayant avoué leur préférence au magazine, le fait est largement avéré.

Ainsi, sur 924 blondes spécialement interrogées par l'Ifop entre le 29 juin et le 1er juillet, 27 % déclarent avoir des affinités à droite, contre 19 à gauche. Bigre ! Cela fait quand même 54 % de sans-opinion ? Le FN compte 30 % de blondes dans ses instances dirigeantes et l'UMP 48 % pour seulement 13 % au PS. Même préférence capitaire chez les élues aux régionales de 2010, avec 62 % au FN, 55 % à l'UMP et seulement 25 % chez les socialistes. La précision est diabolique…

Pour l'auteur de l'article « poivre et sel », « **la majorité des blondes se teignent** (…) » et se disent : « **J'assume mon rôle qui consiste à séduire les hommes** (…). **Une vision traditionnellement conservatrice, donc plutôt de droite** », les femmes de gauche refusant d'« **être vues comme un objet sexuel…** ». Parole d'homme.

Mais cette « **enquête socio-politique exclusive** » aurait certainement gagné en précision si son auteur avait balayé le nuancier des couleurs. Différencier le blond californien du cendré, le doré du vénitien, de l'oxygéné ou du platine aurait certainement permis d'affiner les résultats et de déterminer scientifiquement les courants au sein des partis, les alliances en vue et les revirements à venir.

Ou achever définitivement de couper les cheveux en huit…

S. Ch.

FILLON VEUT AMÉLIORER L'IMAGE DE LA FRANCE

Annexe 33: Une du CE 18/8/2010

Affaire Woerth

La main de Sarko dans la Légion d'honneur de Maistre

P. 3

Emplois fictifs

Le pacte secret Delanoë-UMP qui doit sauver Chirac

P. 4

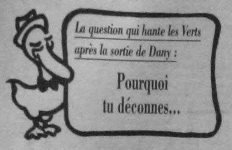

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4687 – 25 août 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Espagne 2,80 PS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 500 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Levée de boucliers, de la droite au plus haut des Cieux, contre la politique sécuritaire

Sarko : "Je m'étais pourtant donné beaucoup de Pen"

À PEINE RENTRÉ, C'EST REPARTI

VADE RETRO...

Il n'est pas si loin, le temps où un nommé Nicolas Sarkozy, chanoine de Latran, tout auréolé d'une audience papale au Vatican, prenait des airs de télévangéliste. N'hésitant pas à écorner la séparation de l'Église et de l'État, il paslmodiait à grands moulinets : *« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé. »*

C'était à Rome, le 20 décembre 2007. Mais, depuis, le pieux Nicolas a révisé son appréciation personnelle du bien et du mal. Et il s'est mis à dos non seulement l'instituteur, mais aussi le pasteur et le curé. Et surtout le pape en personne, qui a lancé *urbi et orbi* le chanoine Sarkozy. Le pontife, qui ne prêche pourtant pas à *« Saint-Germain-des-Prés »*, a sacralisé le chœur des protestations qu'élèvent du monde entier, des États-Unis à la Chine en passant par le sein même de l'UMP, contre la stigmatisation présidentielle des gens du voyage et la menace de déchéance de nationalité des Français *« d'origine étrangère »* à des fins grossièrement électoralistes. Pire calamé, en plus du pape, de la presse internationale, d'un curé qui renvoie ses médailles et lui souhaite un sanctus infarctus, il aurait à un sermon meurtrier de celui qu'il vouait encore voici peu au *« croc de boucher »*, jouant au maquisard de l'UMP Villepin, dans une tribune et dans des interviews, ne fait pas de quartier. Récupérant, au passage, le malaise de Juppé ou de Raffarin, le silence de Villon, les contorsions de Dati et les anathèmes de Boutin, le mutisme d'Alliot-Marie sur le sujet, il ne lésine pas sur le « usage [illegible] *droits de l'homme* », *« ce n'est une tache de honte sur notre drapeau »*. Il emploie des mots propres à fédérer l'électorat gaulliste et catholique, méfiant à l'égard des écarts et du style Sarko. Du coup, le chanoine président, qui n'a pas rallié les électeurs FN qu'il espérait et risque de voir les gaullistes et les cathos s'éloigner, ordonne à ses sbires, qu'il poussait à en rajouter dans la surenchère sécuritaire, de lever le pied. *Vade retro*, Hortefeux ! Au pied, Estrosi ! Calmos, Lefebvre ! Après avoir été invités à en faire trop, il s'agit d'y aller mollo.

D'autant que l'opération est un complet fiasco. Le ramdam populiste n'était pas qu'électoraliste. Il s'agissait de masquer les échecs en matière de sécurité et de faire oublier l'affaire Woerth. Mais le nauséabond numéro sur les Roms s'est révélé aussi indigne qu'improductif. Il n'a pas tenu lieu, comme escompté, d'écran de fumée, mais a continué à carboniser une cote de popularité déjà sérieusement grillée. Il faudra donc trouver autre chose. À la niche, les molosses !

C'est Guéant qui s'y colle désormais pour essayer de [illegible] les débordements sécuritaires et les valeurs cathos. Et pour essayer de calmer le jeu, qui commence à faire de sérieux ravages dans les rangs de la majorité. En attendant, entre ces effets secondaires, la rigueur qui s'impose, la bataille sur les retraites qui s'annonce, l'affaire Woerth, le chanoine Sarko n'en est plus à parler de la distinction entre *« le bien et le mal »* dans un sermon. Il en est seulement réduit, en rentrant, à faire d'urgence le tri entre le très mauvais et le pas bon.

Erik Emptaz

CLIMAT

Bras de fer entre les deux Chambres

Dans moins d'un mois, l'Assemblée nationale devrait se pencher à nouveau sur la réforme territoriale. Un grand projet sarkoyste qui s'annonce très délicat à faire voter.

À la fin du printemps, en effet, le Sénat a déjà examiné cette réforme et l'a taillée en pièces, infligeant un camouflet au gouvernement. Les sénateurs ont vidé le texte de sa substance : ils ont rejeté le mode de scrutin choisi par l'Élysée pour faire élire les futurs conseillers territoriaux ainsi que la répartition des compétences entre communes, départements et Régions.

Que va-t-il se passer ? On sait que, selon la Constitution, ce sont les députés qui ont le dernier mot en cas de désaccord entre les deux Chambres et après la réunion de la commission mixte paritaire, qui comprend sept députés et sept sénateurs.

Or Gérard Larcher, président du Sénat, qui sent toujours un vent de fronde, propose que ce projet soit considéré comme une loi organique et voté dans les mêmes termes par les deux Assemblées. Autrement dit, que les navettes entre le palais du Luxembourg et le Palais-Bourbon se poursuivent jusqu'à plus soif et jusqu'à consensus.

« **Si l'Assemblée cherche à passer en force**, plaide-t-il, **le texte sur les collectivités locales** (filles du Sénat) **sera fragile.** »

Fragile comme celui sur les retraites ?

J. C.

HORTEFEUX ET LES ROM

La noix d'honneur

Décrochée sans forcer par le fringant ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, qui, interrogé sur les déclarations du prêtre lillois Arthur Hervet, lequel avait souhaité à Sarko une crise cardiaque, a fait cette tonitruante envolée (France 2, 23/8) :

« **Tout ce qui est excessif est malheureusement insignifiant.** »

Tout est dans le « **malheureusement** ». Vouloir emprunter une citation de Talleyrand (« **Tout ce qui est excessif est insignifiant** »), c'est bien ; mais en rajouter, c'est malheureux.

Quand il y a un milliardaire, ça va...

C'est la marque du sarkozysme : plus c'est gros, plus ça passe. Enfin... ça passait au début. Désormais, ça passe de moins en moins. Et lorsque c'est un lieutenant de Sarko qui se prend pour Sarko, là, ça ne passe pas du tout.

Le flamboyant Hortefeux avait déjà essayé de nous faire avaler que sa sorte fachо contre un jeune militant UMP d'origine marocaine s'adressait en réalité aux Auvergnats. Hilarant, mais énorme. Résultat : un procès, une condamnation pour injure raciale et un « Auvergnat » en question qui vient de claquer la porte de l'UMP pour filer chez Villepin. Encore bravo.

Mais voilà que notre Dupont-la-Joie des monts d'Auvergne se surpasse. Pas gêné, Brice piaule maintenant le vocabulaire lepéniste et emprunte la rhétorique des frontistes sans demander la permission. Son interview musclée au « Monde » (22-23/8) est un modèle du genre. Ce « **petit milieu politico-médiatique parisien** », ces « **bien-pensants** », ces bobos de « **Saint-Germain-des-Prés** » qui s'émeuvent des rafles de Roms alors que la « **société française** », elle, la vraie, en redemande... Du Jean-Marie pur porc dans le texte. La lepénisation des esprits vient de passer la quatrième, hourra !

Le reste, en revanche, c'est du pur Hortefeux et ça se voit. Ah, ça passe. Enfin... ça passait au début. Désormais, ça passe de moins en moins. Et lorsque c'est un lieutenant de Sarko qui se prend pour Sarko, là, ça ne passe pas du tout.

Le flamboyant Hortefeux avait déjà essayé de nous faire avaler que sa sorte fachо contre un jeune militant UMP d'origine marocaine s'adressait en réalité aux Auvergnats. Hilarant, mais énorme. Résultat : un procès, une condamnation pour injure raciale et un « Auvergnat » en question qui vient de claquer la porte de l'UMP pour filer chez Villepin. Encore bravo.

Mais voilà que notre Dupont-la-Joie des monts d'Auvergne se surpasse. Pas gêné, Brice piaule maintenant le vocabulaire lepéniste et emprunte la rhétorique des frontistes sans demander la permission. Son interview musclée au « Monde » (22-23/8) est un modèle du genre. Ce « **petit milieu politico-médiatique parisien** », ces « **bien-pensants** », ces bobos de « **Saint-Germain-des-Prés** » qui s'émeuvent des rafles de Roms alors que la « **société française** », elle, la vraie, en redemande... Du Jean-Marie pur porc dans le texte. La lepénisation des esprits vient de passer la quatrième, hourra !

Quant à l'ex-gauche caviar, il semble qu'elle figure en bonne place dans l'organigramme du gouvernement d'ouverture et de ses médias. A l'image des Kouchner-Ockrent par exemple, ce petit couple fidèle de Saint-Germain-des-Prés qui dispose de son rond de serviette à la très chic Closerie des Lilas, dans ce VI e arrondissement de Paris qui, Brice devrait plutôt le remercier, a voté à 61,27 % pour Sarko en 2007.

Les bien-pensants sont aussi des bien-votants.

C. N.

HORTEFEUX DANS LE TEXTE

GUÉANT A SA PETITE IDÉE POUR MATIGNON...

M 00708 - 4687 - F: 1,20 €

Sarko n'écoute pas assez son papa

Avant de sonner la charge contre les Roms, Sarko aurait dû relire – lire ? – l'œuvre de son papa, Pál. « Tant de vie » raconte l'arrivée en France de Pál, jeune Hongrois, « **sans un sou, les pieds protégés par des chiffons tenus par de la ficelle** », qui dort dans le métro. Déjà amusant, quand on sait qu'aujourd'hui ce genre de gars est impitoyablement renvoyé dans son pays, mais Pál a fait encore mieux.

Voulant « **rendre à ses enfants leur part de mémoire hongroise** », il chante toutes les vingt pages son amour pour « **les Tsiganes** », « **victimes de l'occupation nazie, ils restent chers à ma mémoire** ». À Paris, sa nostalgie est telle qu'il mêle « **larmes et rires** » à l'évocation de « **nos soirées avec les Tsiganes** ». Ses nièces avec Dadu, la mère du Président, sont fêtées dans un resto hongrois « **où nous avons enchaîné les chansons tsiganes aux pieds de ma femme** ». Et, en 2009, papa Sarko n'a qu'une idée : « **entendre les Tsiganes et chanter avec eux** ». Tant de tendresse n'a rien empêché : le fils fiche dehors tous les « chers Tsiganes » du père !

On n'avait rien compris, ce n'est pas de la politique trash, c'est un drame de la psychanalyse...

Le mur du çon

Pulvérisé par les flèches puissantes de la « fille adoptive » des Chirac, Anh-Dao Traxel, qui, dans « France-Soir », ajoute à son intéressante pensée aux torrents de fleurs déversés, ces derniers jours, par les thuriféraires du Président.

Selon cette enfant très éveillée, les Roms « **n'ont pas d'avenir en France, non seulement ils n'y trouvent pas de travail, mais ils ne cherchent pas à s'intégrer, ils ne parlent pas notre langue, ils n'ont pas de quoi vivre et ils n'éducquent pas leurs enfants...** »

Pas comme l'ex-boat people, qui, elle, a reçu une excellente éducation, lui permettant d'observer les Roms avec tact et charité : « **ils vivent comme des rats et c'est intolérable de fermer les yeux là-dessus.** »

En revanche, mieux vaut fermer les yeux sur la situation de ses « **parents de cœur** », des sans-logis obligés de vivre dans un appartement prêté par des étrangers, les milliardaires libanais Hariri, pour que ces malheureux ne vivent pas « **comme des rats** »...

Corse à reluire

Pauvre Franck Louvrier ! L'été n'est pas franchement de tout repos pour le Monsieur Communication de Sarko, qui doit se lamenter chaque jour un peu plus en découvrant la presse française et étrangère. Heureusement, un journal, « Corse-Matin » (20/8), lui redonne du baume au cœur. Le quotidien Hersant, qui l'a croisé le temps d'un séjour sur les plages du sud de l'Ile, l'a manifestement trouvé très flambard et lui consacre un portrait cire-tongs de toute beauté.

« Corse-Matin » a même vu des choses étonnantes dans le regard du conseiller élyséen, que personne n'avait jamais discernées jusque-là. Attention, c'est du lourd : « ... **le Breton aime la Corse. Et réciproquement. Ce lien lointain mais quasi passionnel, on en voit scintiller les filaments dans les yeux de Franck Louvrier lorsqu'ils reflètent la lumière de Palombaggia et la grâce avec laquelle la plage turquoise déroule au gré des souffles marins sa soyeuse écharpe de sable blanc autour des pins qui se contorsionnent les pieds dans l'eau.** » Par la force du figatellu ! On ignore si le poète auteur de ces lignes avait forcé sur l'alcool de myrte, mais ça fait l'effet d'une châtaigne.

T'as de beaux yeux, tu sais, Louvrier, et personne ne le savait !

Annexe 34: Une du CE 25/8/2010

Affaire Woerth

Le document qui interdisait la vente de l'hippodrome de Compiègne

La découverte des flics sur la Légion d'honneur de Maistre

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4688 – 1er septembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Dominique Dord, le nouveau trésorier de l'UMP, a travaillé chez L'Oréal :

le veau Dord est toujours debout !

Fillon, Morin, Kouchner, Amara critiquent la politique sécuritaire

Dans la majorité, c'est la rentrée des clashes !

PAS TOUS CONTENTS À L'UMP D'AIDER CHIRAC

Pour Chirac, souscrivez !

COMMENT ne pas être ému en apprenant que l'ancien maire de la capitale s'est engagé à rembourser à la Ville de Paris, pour cause d'emplois fictifs, 550 000 euros ?

Une somme faramineuse pour ce modeste citoyen ! Avec ses retraites et pensions cumulées de magistrat de la Cour des comptes, de député, de président de conseil général, de maire de Paris, de président de la République – sans oublier ses indemnités de membre du Conseil constitutionnel –, cet indigent doit se contenter d'environ 31 000 euros par mois. Est-ce ainsi que les hommes d'Etat vivent ? Preuve de sa pécunité : sans logement parisien, il échappe aux intempéries grâce à la générosité de la famille Hariri, qui lui prête un modeste 396-m² quai Voltaire. Les vacances ? On l'a encore vu cet été dépendre entièrement de la générosité de son ami milliardaire François Pinault, qui l'a hébergé à Saint-Tropez puis à Dinard. Quelle humiliation ! Son épouse Bernadette, née Chodron de Courcel, est obligée de siéger au conseil d'administration de LVMH.

Pour aider ce couple dans le besoin, pour assurer à Jacques Chirac ce que Fillon a appelé si délicatement sa **« fin d'existence »**, il faut ouvrir une souscription nationale. Les Français montreront ainsi qu'ils sont solidaires et pas rancuniers pour un sou.

Oui, aidez Chirac ! Envoyez vos dons à la fondation Pinault, qui transmettra. Les pièces jaunes sont acceptées.

DRÔLE DE BRAME...

ERIC WOERTH ne se contente pas de mélanger les genres, il emmêle aussi volontiers les métaphores. Le ministre du Travail s'estime ainsi à la fois victime d'une *« lapidation médiatique »*, d'une *« chasse à l'homme »*, et d'une *« chasse à courre »*. Il se voit en *« cerf »* et en *« bouc émissaire »*. Et même en Georges Pompidou, en cible de *« l'affaire Markovic »*, du nom d'un sulfureux garde du corps d'Alain Delon, mystérieusement assassiné à la fin des années 60... Tout cela fait beaucoup pour un seul homme ! Mais ce sont surtout les soupçons de prise illégale d'intérêt ajoutés à ceux de favoritisme qui commencent à faire plus que trop pour ce même homme qui fut en même temps trésorier du parti au pouvoir et ministre du Budget. Et qui doit, dans moins d'une semaine, défendre la réforme des retraites à l'Assemblée, alors qu'une bonne partie du pays sera dans la rue pour manifester contre son projet. Pas une semaine ne se passe sans qu'une nouvelle affaire le concernant ne vienne détraqueer la chronique.

Voilà de nouvelles preuves *(voir p. 3)* de son intervention personnelle pour l'obtention de la Légion d'honneur par Patrice de Maistre. Voilà aussi qu'un ancien ministre confirme que la vente d'un bout de la forêt domaniale de Compiègne à une société de courses était illégale. Et s'est effectuée alors qu'Eric Woerth, ministre-trésorier et vendeur, était informé de cette illégalité. Tout cela ajouté aux autres *« turpitudes »* rend la situation de plus en plus intenable pour un ministre censé délivrer au pays des leçons d'égalité et de *« raison »* sur les retraites.

Il peut bien s'enfermer dans un déni de plus en plus schizophrène. Il peut bien s'abriter derrière le soutien forcé de Sarkozy, pour la campagne duquel il a œuvré, contraint de répéter qu'une *« accumulation de rumeurs et de calomnies ne fait pas une vérité »*. C'est l'accumulation des faits qui lui sont reprochés qui pose problème ! Elle est telle qu'elle suscite même l'intérêt de la Cour de justice de la République, instance qui ne saisit rarement d'affaires qui se *« déroulent en une demi-journée »*.

Or l'affaire Woerth-Bettencourt ne se dégonfle pas, au fil des révélations elle ne cesse d'enfler et de devenir de plus en plus explosive pour le ministre concerné, mais aussi pour le Président et l'UMP. Les contre-feux sur les Roms et la sécurité allumés pendant l'été pour faire diversion n'ont pas fonctionné. Non seulement ils n'ont pas servi longtemps d'écran de fumée, mais ils ont allumé un autre incendie qui étend ses ravages jusqu'au sein même de la majorité et du gouvernement, où, dans l'atmosphère délétère de cette rentrée et avant un remaniement annoncé, la solidarité sent le roussi.

Woerth, lui, répète en boucle que sa réforme des retraites est une réforme *« de raison »*. Même si Sarko répète qu'il le maintiendra en poste jusqu'à l'adoption de cette réforme, il se voit, chaque jour un peu plus, contraint de se demander si le départ de Woerth ne serait pas également une raisonnable décision.

Erik Emptaz

APRÈS L'ACCORD AVEC LA MAIRIE DE PARIS, LES CHIRAC SE REPOSENT CHEZ PINAULT À DINARD

ÇA SE GÂTE POUR WOERTH

Cher manifestant,

RESTE chez toi. Ce mardi 7, le fatigue pas. Range tes banderoles, celles où tu avais inscrit ton refus de la retraite à 62 ans, celle où était écrit : **« Pas besoin de travailler plus, exigeons de travailler tous »**. Manifester ne sert à rien ; la preuve, lors de son intervention télé du 12 juillet, Sarkozy a dit que le nombre de manifestants n'aurait aucune influence sur sa détermination. C'est à prendre ou à laisser, les 62 ans ! Il n'y a rien à négocier, à part deux-trois virgules sur les textes concernant la pénibilité. Que vous soyez 3 ou 5 millions dans les rues, Sarkozy s'en bat l'œil, sois-en sûr : le Président est droit dans ses bottes à talonnettes !

Ou du moins il essaie de le faire croire. Le cégétiste Bernard Thibault l'a bien noté, raillant sa **« fébrilité »**, notant qu'il agite des **« petits extincteurs »** recul sur les aides au logement pour les étudiants et risette aux agriculteurs. Et il suffit de se souvenir qu'en 2006, après la mobilisation des lycées sur le CPE (le fameux contrat première embauche de Villepin), il avait le premier sonné la retraite et demandé la **« non-application »** du texte.

Manifestant, ne complique pas la vie du Président. Cette réforme des retraites est socialement injuste. Elle frappe d'abord les salariés et elle est fondée sur des projections démographiques hasardeuses, mais là n'est pas l'important : l'important est de garder notre note AAA. Les trois agences de notation privées qui font la pluie et le beau temps sur la planète financière ont averti que si les pays autant endettés que le nôtre ne se serraient pas la ceinture elles dégraderaient la fameuse note qu'elles nous décernent aimablement : du coup, on devrait emprunter à des taux plus élevés, et continuer à s'endetter deviendrait difficile. Manifestant, tu ne veux quand même pas que la France cesse de s'endetter et de vivre au-dessus de ses moyens, quand même !

Certes, toi personnellement, tu n'as sans doute pas l'impression de vivre au-dessus de tes moyens. Et pourtant si. Demande au ministre Woerth qu'il t'explique. Il est bien placé pour ça. Il connaît les soucis de fin de mois, les ennuis financiers, les gens qui ne savent plus où aller en vacances, maintenant que même les îles paradisiaques sont infectées de moustiques et de requins.

Reste chez toi, c'est plus sûr. D'ailleurs, tu sais bien que, à peine aurais-tu fermé la porte, des Roms viendront par la fenêtre pour te cambrioler !

J.-L. P.

Le mur du con

EXPLOSÉ par le député-maire UMP de Dreux, Gérard Hamel, qui n'a pas eu peur d'ajouter sa note subtile au concert de propos hautement mesurés du moment, en livrant à « La République du Centre » (18/8) cette forte analyse de la pauvreté :

« Il n'y a pas de grande misère à Dreux, explique l'élu, **car l'économie souterraine est là. Pendant la campagne, j'ai été interpellé par une famille africaine qui voulait me demander de l'aide. Au domicile de cette famille, j'ai constaté qu'il y avait tout le confort. Et mieux que le confort avec home cinéma et ce qui va avec, téléphonie mobile, vêtements de marque... Il faut ouvrir les yeux. Contrefaçon, trafic de drogue, prostitution. Les gens se débrouillent. »**

Sûr ! Et c'est sûrement par pure rédimerie que tous ces faux pauvres vont bouffer aux Restos du cœur...

Les réceptions de l'ambassadeur...

C'EST la politique du dernier quart d'heure au Quai d'Orsay. Kouchner, qui se sait sur un siège éjectable, défend bec et ongles son bilan et sa réforme du ministère. Ainsi, le 26 août, lors de la traditionnelle Conférence des ambassadeurs, il a déployé son habituelle fougue :

« Personne comme moi ne s'est battu pour le Département (petit nom du Quai d'Orsay dans le jargon des télégrammes diplomatiques). **Je suis très fier de ma réforme. Un grand désir de France est palpable dans le monde aujourd'hui.** (...) **On a plus de moyens que les Anglais et les Allemands. »**

KOUCHNER NE DÉSERTERA PAS

Là, les quelque 150 excellences réunies ont failli pouffer, malgré leur degré diplomatique : c'est sans doute pourquoi l'Allemagne drague de plus en plus d'étudiants étrangers... Dans une tribune sévère au « Monde » (6/7), les anciens ministres des Affaires étrangères Juppé et Védrine, qui ont laissé un meilleur souvenir que Kouchner, ont dénoncé un **« affaiblissement sans précédent des réseaux diplomatiques et culturels de la France »**, rappelant la baisse historique du budget du Quai d'Orsay de 20 % en vingt-cinq ans, record de tous les ministères, qui n'a fait que s'amplifier sous Kouchner.

Ce budget ne représente en outre que 1 % des dépenses publiques et 0,2 % du PIB, ont rappelé en chœur trois anciens secrétaires généraux du Quai d'Orsay. Les 140 centres culturels français dans le monde fonctionnent avec une dotation équivalant à celle du seul Opéra de Paris...

Eric Woerth a achevé de faire se marrer les excellences en leur lançant : **« Vous êtes les ambassadeurs du modèle social français ! La France entend défendre la clause sociale et favoriser la défense du socle de la protection sociale internationale... »**

Le gouvernement actuel constitue en effet un **« modèle social »** pour le monde entier : paquet fiscal, retraites allégées, médicaments déremboursés, conflits d'intérêts... Et Woerth à lui tout seul est un exemple moral de portée internationale, qui fait rayonner la France de belle façon !

D. F.

La mue Kouchner

IL faut bien que jeunesse se passe. A 71 ans tout juste, il était temps que Bernard Kouchner le sache. En confiant, sur RTL le 30 août, avoir **« pensé à démissionner »** du gouvernement puis s'être ravisé parce que **« s'en aller c'est déserter »**, il a incontestablement fait preuve d'une grande maturité. Pas comme il y a vingt et un ans. Le 11 septembre 1989, le quinquagénaire était alors modeste secrétaire d'Etat chargé de l'Action humanitaire du gouvernement Rocard. Ce jour-là, il était en goguette du côté de Rouen. Visite ministérielle banale. Sur place, il venait d'apprendre que 300 Roms survivaient dans des conditions sanitaires déplorables sous le viaduc de l'autoroute A13. A peine arrivé, le French doctor avise le préfet qu'il souhaite se rendre sur place. Juste avant les journaux télévisés du soir, flanqué de caméras et de micros, Koukouche fait la tournée des popotes et assure les Roms, pour certains victimes de Ceaucescu, de son soutien. Mieux : il ordonne et obtient que des aides matérielles d'urgence soient débloquées.

S'il ne les avait pas obtenues, il aurait démissionné. Là, il a juste **« failli »**, c'est cela, la maturité.

La noix d'honneur

DÉCERNÉE avec décorde au député UMP du Tarn Bernard Carayon. Dans une lettre ouverte, envoyée le 28 août à Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, le parlementaire lui reproche vertement d'avoir dérapé en comparant – de façon un peu hardie il est vrai – les expulsions de Roms et la déportation des Juifs par les nazis. Puis Carayon dérape à son tour :

« Parlons plutôt des Roms avec sérénité et sans démagogie. Observons ensemble qu'ils ont choisi de s'exclure de la vie sociale de leur propre pays, la Roumanie. » C'est bien connu : la Roumanie déborde d'affection pour ses Roms, travaille d'arrache-pied à leur intégration et n'a jamais toléré le moindre comportement raciste...

CHASSE À LA NICHE FISCALE

M 00708 - 4688 - F: 1,20 €

Annexe 35: Une du CE 1/9/2010

Tapie va toucher 210 millions du Trésor

P. 2

Sarko et la rentrée sociale : "C'est un quitte ou double"

P. 2

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4689 – 8 septembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Le refrain du ministre du Travail devant les flics et l'Assemblée

Woerth : "Non, rien de rien, non, je ne retraite rien !"

AFFAIBLI, ÉRIC WOERTH PEUT-IL ENCORE DÉFENDRE LA REFORME DES RETRAITES ?

– Vas-y, Eric ! Oublie tes problèmes perso et fonce !

Un Homme de Méforme

L'IMPOPULARITÉ du locataire de l'Élysée ne se mesure plus seulement au 36e sous-sol des sondages, elle ne cesse de se concrétiser, de visu, au nombre des manifestants dans la rue. Le défilé contre sa réforme des retraites, après les manifs contre sa politique de sécurité, montre que la Sarkoryo est cabossée.

Ce n'est pas tant cette réforme des retraites, considérée comme plus ou moins inéluctable, qui suscite l'hostilité, c'est Sarko qui l'incarne. D'affaire Woerth-Bettencourt en surenchère sécuritaire douteuse, qui non seulement s'avère improductive mais heurte et divise sa propre majorité, il a réussi à plomber ce qu'il présente comme la réforme phare de son quinquennat. Même s'il est assuré de la faire voter à l'Assemblée, c'est dans l'opinion que, sur la forme comme sur le fond, elle a et aura du mal à passer.

Il peut bien accélérer le processus de vote parlementaire et faire des « *propositions supplémentaires* » sur la pénibilité ou les longues carrières. Il peut marteler la « *nécessité* » de sa réforme et miser sur l'effilochement du mécontentement une fois qu'elle sera votée. Il peut encore, comme il a commencé à le faire, se camper, en insistant sur les difficultés, dans la posture du capitaine courageux qui réforme contre vents contraires et marées d'impopularité. Il va lui falloir pourtant trouver plus convaincant pour se refaire une image présentable pour 2012.

Et ce n'est pas gagné. D'abord, parce que les recettes de com' dont il a tant usé et abusé sont désormais éventées à peine les a-t-il formulées. Ensuite, parce que les marques de défiance dans la rue peuvent cristalliseur à l'encontre de Sarko et de son gouvernement d'autres mécontentements. En attendant, faute de mieux, il feint la sérénité. Le calme de celui qui regarde plus loin que ses ennuis. Il se rengorge sur sa réforme en répétant qu'elle « *colorera* » tout son quinquennat. Comme si, en une seule couche, cette réforme contestée allait dissimuler toutes les erreurs qui entachent déjà ses trois ans de mandat. Celle du Fouquet's, celle du yacht de Bolloré, celle du bling-bling, celles encore et toujours de l'affaire Woerth-Bettencourt. Autant de taches qui ont fait de lui le « président des riches », alors qu'il s'était vendu comme celui du pouvoir d'achat.

Il prétend pourtant se repeindre une image plus sociale et électoralement avenante grâce à une nouvelle entaille dans son bouclier fiscal. Grâce aussi à son remaniement claironné en juin pour octobre, voire novembre, avec les effets secondaires démobilisants que l'on sait. Il va nommer, dit-il, un « *gouvernement de conquête* ». Un recomposition sémantique peut être dans son cas plus approprié. Mais le problème est qu'il n'a pas encore arrêté son choix. Garder Fillon ou le changer ? Le remplacer par Borloo, faire entrer des nouveaux « offensifs », mais lesquels ?

Le petit jeu fait se courber les lèche-bottes et s'étriper les courtisans. Il permet aussi de détourner l'attention en occupant le terrain médiatique un moment. Mais cela risque fort de n'être pas suffisant pour enrayer ce que Sarko appelle un « *désamour* » et qui ressemble plutôt à un désaveu cinglant.

Erik Emptaz

MANIFESTATIONS : CES CHIFFRES QUI FONT MAL...

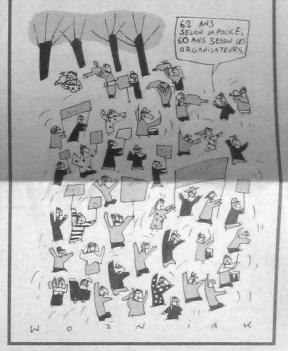

Tous présumés coupables sauf...

IL s'appelle Monsif Chabbour. Les flics l'ont cherché pendant des semaines. Ils le soupçonnent d'avoir été le complice du braqueur de casino d'Uriage, qu'ils ont tué cet été lors d'une fusillade dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble. Fin août, ils l'alpaguent enfin, l'interrogent, le juge d'instruction le met en examen pour « **vol à main armée** » et « **tentative d'homicides volontaires** ». Mais le juge des libertés le remet en liberté.

Et aussitôt ça se déchaîne. « **Acte de forfaiture !** », hurlent les flics du syndicat Synergie. « **Inadmissible, intolérable, scandaleux !** », s'époumonent les flics du syndicat Alliance. Et le premier flic de France Hortefeux d'embrayer : il clame sa « **très vive indignation** ». Et l'ancien premier flic de France Sarkozy d'en rajouter, cette décision du juge étant, dit-il, « **difficilement compréhensible** ».

Petit problème : l'ancien premier flic de France est aujourd'hui président. En France, le Président est, dit la Constitution, garant de l'indépendance de la justice. Qu'il la critique, et on n'est plus en France. On est en Italie, sous Berlusconi, celui qui voit des « **juges rouges** » partout. Monsif Chabbour est-il innocent ou coupable des faits qui lui sont reprochés ? On n'en sait fichtre rien. Le juge qui l'a remis en liberté affirme qu'il l'a fait « **en son âme et conscience** ». Il a jugé, disent ses confrères (« Le Monde », 4/9), qu'il y a « **des charges dans le dossier mais pas d'éléments matériels, pas d'aveux et pas de témoins directs** ». Et ceux qui nous gouvernent n'ont pas à se mêler de cette décision. Ils n'ont pas à prendre le parti des flics contre la justice.

Partout sauf dans leur camp. Dès que la justice s'intéresse à un sarkozyste, mettons au hasard le ministre à la triste figure Eric Woerth, alors là, on assiste au mouvement inverse : cet homme, cet honnête homme évidemment, cet ami, ce courageux réformateur du système de retraites est forcément innocent ! Et on voit même le ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie, le défendre publiquement bec et ongles. Dans une interview hallucinante donnée à « Paris Match » (2/9), elle le répète : il n'a rien fait. « **On a dit tout et n'importe quoi sur Eric Woerth** (...). **De quoi voudrait-on qu'il soit coupable ?** » Un procureur de la République et une présidente de tribunal correctionnel ont ouvert plusieurs enquêtes sur Woerth, et la garde des Sceaux nous explique que toute cette agitation est vaine. C'est plié : Woerth n'est pas seulement « **présumé innocent** », il est tout simplement innocent. On en est là.

J.-L. P.

A nos lecteurs

Le mouvement national de grève du 7 septembre a eu pour effet de retarder l'impression et la distribution de ce numéro du « Canard ». Il ne parviendra donc que jeudi, au lieu du traditionnel mercredi, chez les marchands de journaux ou dans les boîtes aux lettres.

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser, sans oublier de les remercier pour leur fidélité.

M 00708 - 4689 - F: 1,20 €

Pour retrouver la frite

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, il faut faire vite. Profiter de la fenêtre de tir. Vous n'avez plus de projet pour la France. Votre popularité est au plus bas. Sabrer dans les retraites ne remonte le moral à personne. Il y a 4 millions de chômeurs.

Envahissez la Belgique ! Elle est au bord de la partition. Flamands et Wallons n'arrivent plus à se parler, le roi des Belges vient de confier une mission de la dernière chance, une « mission de médiation », aux présidents de la Chambre et du Sénat. Ça sent la discussion sur le tracé des futures frontières.

Prenons-les de court ! Notre vaillante armée saura mieux y faire qu'en Afghanistan ! Elle pourra pousser jusqu'à Bruxelles. On fera peur aux Flamands. Hervé Morin servira enfin à quelque chose. Kouchner pourra enfin démissionner. La France deviendra enfin un grand pays. L'occasion est historique. En plus, les agences de notation apprécieront. Toutce qui peut relancer le commerce, elles adorent. Or la guerre, c'est toujours bon pour les affaires.

A l'attaque !

Le démon de Bernie

UNE vie de patachon ! Dans une interview accordée à « Elle » (3/9), Bernadette Chirac révèle à quel point elle s'éclate : « **Le soir j'aime sortir. Les gens pensent que je passe ma vie de soirées caritatives en pensums divers... Mais non ! je ne suis pas une religieuse, j'ai besoin de m'amuser ! Je sors volontiers pour aller au concert ou pour dîner avec des amis, généralement sans mon mari, qui me demande souvent : "Et moi, je peux venir ? – Non, Jacques, vous n'êtes pas invité.** » »

Mais alors que fait Chirac ? Epoux de Bernadette... encore un emploi fictif ?

WOERTH VA DÉFENDRE LE DOSSIER DES RETRAITES

Aires d'accueil baladeuses

PARIS, avec ses 2,2 millions d'habitants, ne dispose toujours pas de la moindre aire d'accueil pour les gens du voyage. En pleine polémique sur les Roms, l'affaire fait plutôt désordre pour Delanoë, qui s'était justement fait élire à la Mairie sur le slogan « **Changeons d'ère** ». Et qui était au premier rang, le 4 septembre, à la manif de soutien aux Roms.

Depuis plusieurs années, la Ville a bien prévu des crédits pour faire des travaux d'aménagement. Elle a même choisi un premier terrain (de taille modeste, sa capacité serait limitée à 30 places) sur un lopin coincé entre le boulevard périphérique et le siège de France Télévisions. Pas de bol : le ministère de la Défense, qui prévoit de construire juste à côté son « *Pentagone à la française* », s'y oppose formellement. Pas pour des raisons de sécurité, mais pour une question de standing : « **Vous imaginez une trentaine de caravanes à l'entrée de ce site de prestige ?** », ose Philippe Goujon, le député-maire UMP du XVe arrondissement (« Le Parisien », 2/9).

Le maire de Paris oublie de protester. Et les gens du voyage sont priés d'aller s'épanouir au-delà du périphérique. De préférence sur les terrains vagues des banlieues non « prestigieuses »...

Johnny, retiens la money !

DANS l'île de Malte, donc, au large de laquelle Sarko avait fêté son élection sur le yacht de Bolloré, la France est fort bien représentée. Elle dispose là-bas d'un ambassadeur original, l'infatigable Daniel Rondeau, qui vient de recueillir la fameuse confession chez de son ami Johnny, publiée dans « Le Journal du dimanche » (5/9). Voilà un diplomate qui a le sens des priorités internationales. Il n'a pas hésité à abandonner momentanément ce poste dans ce haut lieu stratégique pour venir en aide au chanteur en exil.

A voir l'avalanche médiatique qui a suivi cette mission, on comprend qu'elle était de première nécessité tant le coup de mou du rockeur, sa dépressive femme et le toutim demeurent le centre d'intérêt majeur des Français.

Le report de l'âge de retraite de Johnny passerait avant le leur ! D'ailleurs, l'intéressé le dit lui-même : « **On m'a raconté que, quand j'étais au plus mal, la France s'est arrêtée. Je ne savais pas que j'étais autant aimé.** » Ah, que je t'aime, que je t'aime !

Du coup, le même explique : « **C'est amour me crée des obligations. Je dois mon succès aux Français, ils sont rouspéteurs, râleurs, mais c'est le public le plus fidèle du monde.** » Holà, sous le coup de l'émotion, il va nous lâcher qu'il a décidé de revenir payer ses impôts à Paris ? Que dalle ! « **La vie quotidienne est compliquée pour moi en France. Beaucoup de choses me sont interdites. C'est pour cette raison que j'aime vivre ailleurs, mais je ne vais pas quitter la France, ni vendre ma maison de Marnes.** »

Ah, que c'est sympathique ! Laisser à la France les taxes foncières et d'habitation de Marnes, le contribuable suisse Johnny est trop bon !

C. N.

Annexe 36: Une du CE 8/9/2010

Roms : le cabinet de Besson avait avalisé la circulaire

P. 3

Le nouveau yacht que la République a "offert" à Tapie

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4690 – 15 septembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 2,60 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 800 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Ecoutes, sondages, mesures anti-Roms... visite à Lascaux

Sarko-Magnon dans la grotte jusqu'au cou !

SARKOZY À LASCAUX

A l'écoute du "Monde"

Il ne fallait pas se faire trop d'illusions, mais tout de même, le réveil est brutal. La belle loi sur la protection des sources des journalistes qui sent encore le neuf vient de prendre un sacré coup de vieux. En vigueur depuis le 4 janvier dernier, défendue par Rachida Dati alors garde des Sceaux et votée par l'actuelle majorité, elle n'a pas eu le moindre effet sur l'enquête de police qui a conduit à l'identification de la source d'un journaliste du « Monde ».

La publication de longs extraits des procès-verbaux, venant tout droit de la brigade financière, chargée de l'affaire Bettencourt, avait prodigieusement énervé l'Elysée. Surtout quand ces PV mettaient Eric Woerth en fâcheuse position. Beaucoup moins quand d'autres PV, publiés cette fois par « Le Figaro », le dédouanaient.

Une enquête – faut-il s'en étonner ? – a été menée discrètement pour savoir qui « balançait » les documents au « Monde ». L'Elysée dément fermement avoir demandé quoi que ce soit. Dénégation à prendre d'autant plus au sérieux que ladite enquête a été conduite par la DCRI, service de contre-espionnage dirigé par Bernard Squarcini, grand pote de Sarko. En deux temps trois mouvements, la taupe a été identifiée et sanctionnée. Magistrat, membre du cabinet de la garde des Sceaux, le coupable, déjà placardisé, va être expédié… à Cayenne ça ne s'invente pas pour préparer l'installation de la cour d'appel.

Comment les limiers de la DCRI sont-ils arrivés à ce brillant résultat ? A vrai dire, c'est toute la question. Car la nouvelle loi sur la protection des sources ne saurait interdire à une administration de chercher à savoir qui se rend coupable de violation du secret professionnel. Ce qui est prohibé, ce sont les investigations sur l'activité d'un journaliste dans l'exercice de son métier. Au cœur de cette subtile distinction, les factures détaillées, les fameuses « **fadettes** » que conservent les opérateurs de téléphonie, et qui permettent de savoir qui appelle qui. Il ne fait guère de doute que le confrère du « Monde » a vu ses relevés téléphoniques épluchés. Facile d'affirmer ensuite que ce sont ceux de la taupe qui ont fait l'objet d'un examen attentif. Ce qui revient à prétendre que l'enquête avait déjà abouti, avant même de commencer… Mieux, le délégué général de la commission chargée de contrôler la transmission de tels documents à la police vient d'émettre des réserves sur la procédure utilisée dans des termes d'une vigueur inhabituelle (« Le Parisien »).

Cette histoire a le mérite d'inviter la presse à moins de naïveté. La loi la plus protectrice n'est pas d'un grand recours quand elle est violée. Et c'est bien la pente naturelle de tout gouvernement que de mettre son nez dans les secrets de la presse. Le conflit est structurel, dialectique, et durera ce que durera le journalisme. D'un côté, les pouvoirs, soucieux de protéger leurs secrets, parfois leurs abus voire leurs turpitudes. De l'autre, les journaux, dont le premier devoir est de briser ces secrets et de retourner les cartes.

Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées.

Louis-Marie Horeau

L'IRAN DU XXIe SIÈCLE

M 00708 - 4690 - F: 1,20 €

BONIMENTS MINISTÉRIELS !

« *Je connaissais pas cette circulaire, elle ne m'était pas destinée* » : c'est la défense du ministre de l'Immigration Besson à propos du texte du ministre de l'Intérieur, qui, en flagrante contravention avec le droit international, visait « *en priorité* » les Roms. Ce document qui nous vaut, outre les réactions internationales que l'on sait, une admonestation de l'ONU et une procédure d'infraction de Bruxelles, fait d'autant plus désordre qu'il contredit les propos du même Besson, qui ne cessait de clamer, dans le même temps que la France « *n'avait pas à rougir* » vis-à-vis de la « *politique de la France à l'encontre des Roms* ». Deux dénégations, mais aussi deux mensonges !

Car, si le texte de chez Hortefeux rend caduques les propos de Besson, ce dernier ne dit pas la vérité en affirmant qu'il n'était pas informé, puisque (*voir p. 3*) un représentant de son ministère était bien présent Place Beauvau lors de la rédaction, le 4 août dernier, du fameux texte à juste titre incriminé.

C'est pas moi, m'sieur, c'est « *le directeur de cabinet d'Hortefeux* » ! Besson n'est pas le seul à se dédouaner et à user du déni, aussi enfantin que grossier. Dans ce gouvernement, tout le monde use du même procédé, c'est quasiment devenu une marque de fabrique.

Hortefeux se fait filmer en plein récital de plaisanteries racistes de fin de banquet UMP, ce n'est même pas vrai. Promis juré : en disant « *Quand il n'y en a qu'un, ça va* », il ne pensait pas des Arabes et ne faisait « *pas référence à une origine ethnique* », il parlait des « *Auvergnats* ». Comme [illegible] sa femme, les directrices de Légion d'honneur et des ventes de parcelles de forêt domaniale, ne cesse de voir ses affirmations démenties par les faits, voire par des documents qu'il a lui-même signés. Ce n'est pas lui, on ne fait mieux vouloir le salir et le calomnier. Il continue, contre l'évidence, à camper dans le déni de la réalité, à s'enfermer dans des négations que même un gamin de 5 ans prise la main dans le pot de Nutella n'oserait servir à ses parents.

Mais le syndrome touche aussi l'Elysée. Accusée par « Le Monde » (*voir ci-contre*) d'avoir utilisé les services de renseignement pour une enquête parallèle sur une source du journal dans l'affaire Woerth-Bettencourt, la présidence fait donner sa garde pour assurer que c'est pure vilenie. « *Nous ne sommes intervenus ni de près ni de loin dans cette affaire.* » Il ne s'agit pas d'une atteinte à la protection des sources journalistes. La Direction centrale du renseignement intérieur (DRCI), dirigée et diligentée, n'est une coïncidence, par des [illegible] de Sarko, n'aurait, on est prêt de le croire, procédé à « *une brève et ponctuelle vérification technique* » qui a permis de « *rendre vraisemblable un renseignement* ».

Le « *vraisemblable* » est d'ailleurs une vraie préoccupation dans cette affaire. Le fonctionnaire du ministère de la Justice, David Sénat, conseiller pénal de la garde des Sceaux, soupçonné d'être la source, a été immédiatement viré de son bureau de la Place Vendôme et installé dans un placard en attendant une mutation à Cayenne. Mais tout cela n'a « *rien à voir* » avec l'affaire, jure MAM, la mutation expresse de son conseiller n'est pas une sanction, c'est juste « *un retour sur le terrain, demandé depuis longtemps* ». Voilà qui coule de source !

Malveillants que nous sommes de moquer les propos de notre aimable garde des Sceaux. Il n'y a pas d'affaire, « *il n'y a eu aucune demande de l'Elysée, à quel-que niveau que ce soit* », jure Brice Hortefeux. Et rien ne permet de mettre en doute sa parole. Parce qu'un mensonge ou un démenti qui prend ceux auxquels il s'adresse pour des abrutis, ça va, « *c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes* ». Et il se pourrait bien que ça soit le cas !

Erik Emptus

CIRCULAIRE, Y A RIEN À VOIR !

Sarko travaille du chapeau

SARKO a un problème de couvre-chef, c'est clair. Dimanche à Lascaux, il était dispensé de charlotte, ce délicat accessoire posé sur le crâne pour empêcher la pollution capillaire. Même Carla en portait une qui lui allait à ravir, ce qui va de soi vu que Charlotte c'est aussi un prénom dérivé de Charles, comme Carlotte ou Carla. Sarko était donc tête nue, alors que l'Unesco s'inquiète de l'état sanitaire de la grotte préhistorique et menace de sonner l'alerte rouge sur ce patrimoine mondial de l'humanité. Le cuir chevelu présidentiel est-il moins porteur de germes, moins propice au méchant champignon noir dévoreur de peinture rupestre que celui de son épouse ?

La question n'est pas anodine car derrière elle c'est toute une conception du chef qui se révèle. Un chef doit-il montrer l'exemple ou se distinguer ? Echapper à la règle commune ou s'y soumettre ? Porter le chapeau ou être dans l'impunité ? Sarko, visiblement, est pour se situer au-dessus du commun. Lascaux ne se visite plus, il la visite. La conservatrice voulait 8 personnes pas une de plus, ils sont venus à 10. Pas plus de 35 minutes sur place. Sarko est resté 50. L'homme de Cro-Magnon a peint Lascaux, Sarko attribue son œuvre à son ancêtre, le « **brave Neandertal** », qui avait disparu de la région quelques milliers d'années avant que le camarade Cro-n'y mette les pieds. Bref, Sarko n'en fait qu'à sa tête, une fois de plus.

Une tête qu'il a perdue sur la couverture que lui consacre cette semaine l'hebdomadaire britannique « The Economist ». Derrière une photo de Carla en pied suivent deux courtes jambes chaussées de mocassins noirs à talonnettes supportant un énorme bicorne napoléonien. Encore un problème de couvre-chef. Sarko disparaît sous le bicorne, vu qu'il a rétréci, qu'il est « **la version diminuée** » de ce qu'il était. Il promettait la lune, la rupture, il « **n'est plus que l'ombre du réformateur qu'il était sur le plan économique et une caricature du dirigeant coriace qu'il était sur les questions sociales** », juge l'hebdo libéral. En résumé, Sarko a dû avaler son chapeau.

De l'avis de Fidel Castro, pourtant plutôt spécialiste du béret guévariste, Sarko, en fait, travaille du chapeau. Les expulsions de Roms montrent qu'il est en train de devenir « **fou** », a alerté lundi l'ex-Lider Maximo, qui craint du coup le mauvais usage qu'il pourrait faire de l'arme nucléaire tricolore.

Castro a beau être un cas, il faut convenir que rares sont aujourd'hui les chefs d'Etat étrangers qui tirent leur chapeau à Sarko. Eux aussi en ont ras la casquette ?

J.-M. Th.

ASSEZ DE STIGMATISATION !

Système éducatif : des moyens moyens

JUSQU'ICI l'argument servait surtout à flétrir les syndicats : « Réclamer plus de moyens pour l'Education, c'est ringard, corpo, simpliste. Commençons d'abord par réduire les gaspillages, supprimons 16 000 postes de profs par an jusqu'en 2013 et tout ira mieux. » Or, cette fois, c'est l'Inspection générale de l'Education qui, dans un rapport – gardé secret depuis trois mois par le ministre mais révélé par « L'Humanité » (10/9) –, manie la référence financière. « **Les restrictions budgétaires vont créer des tensions et préparent assez peu l'avenir** », écrivent ces mal-éduqués. Et de dénoncer aussi la « **baisse des moyens de remplacement** », l'insuffisance des crédits « **pour financer la formation** » des débutants ou le recours croissant (+ 31 % par rapport à l'année 2008-2009) aux vacataires, emplois précaires et révocables à volonté.

Comme par mimétisme, le président de la République se met lui aussi à célébrer les vertus d'une Education bien dotée. Il a, le 10 septembre, inauguré l'« internat d'excellence » de Marly-le-Roi (Yvelines), doté d'un parc de 9 hectares, d'équipements modèles et de classes réduites. En proclamant qu'il fallait « **donner plus à ceux qui ont moins** ».

Et allez donc ! Le bouclier fiscal et la retraite à 62 ans aux orties, c'est pour quand ?

Le mur du çon

FRANCHI sabre au clair par l'actuel président UMP de la commission de la Défense à l'Assemblée, Guy Teissier, qui, miné par les restrictions budgétaires imposées aux militaires, a lancé, solennel (« Le Figaro », 13/9) :

« **Les armées sont prises entre le marteau de la réforme et l'enclume de la mission.** »

Quant à Teissier lui-même, il raisonne comme une enclume et s'exprime comme un manche… de marteau.

MARTINE ET SÉGOLÈNE ONT TROUVÉ UN TERRAIN D'ENTENTE

Annexe 37: Une du CE 15/9/2010

Comment les flics piétinent la loi sur les écoutes

P. 3

Sarko épingle une grosse décoration au revers d'un gros donateur

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

55e ANNÉE – N° 4691 – 22 septembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,65 € - Italie 1,90 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,50 € - USA 3,5 $ - Canada 3,95 Ds - CD 1,20 E

Mensonges à Bruxelles, promesses de miracles à la tête du G20

Merkel : "Sarko est le plus grand mentor du monde !"

WOERTH SE VERRAIT BIEN RESTER AU GOUVERNEMENT APRÈS LE REMANIEMENT

Collabo show

« C'EST une injure. C'est une blessure. C'est une humiliation. C'est une outrance... » N'en jetez plus ! Entre ici, Jean Moulin-Sarkozy ! **« Les mots qui ont été prononcés »** par Viviane Reding, **« c'est quelque chose qui nous a profondément choqués »**, a martelé, grandiloquent, le modéré de l'Élysée en réponse à la sortie de la commissaire européenne sur la France, les Roms et la **« Seconde Guerre mondiale »**.

Oui, ces « mots » ont un poids terrible. Ces termes choisis sont insoutenables. Ces références purement scandaleuses. On ne s'amuse pas, dans nos pays qui ont connu ce qu'ils ont connu, à ressortir ce genre de comparaisons abjectes avec les heures les plus sombres de notre Histoire ! Après Sarko, ses conseillers ne se sont pas privés d'appuyer à leur tour là où ça fait mal : **« Ces propos ne sont tout simplement pas acceptables. »**

Et ses ministres ont en remis une couche en chœur. Pierre Lellouche, sous-ministre des Affaires européennes : **« Ce genre de dérapage n'est pas convenable. »** Éric Besson, qu'on ne présente plus : « [Viviane Reding] **utilise une expression qui est à la fois choquante, anachronique et qui procède d'amalgames. »** Etc.

Tout cela est bien vrai. Pourquoi pas, tant qu'on y est, balancer que Sarkozy est un SS, qu'il utilise des méthodes fascistes, qu'il n'est qu'un collabo et qu'il nous rappelle les années 30 et 40 ? Peut-être tout simplement parce que ce vocabulaire-là, ces expressions-là, ces belles références sont réservés à l'usage exclusif des ministres UMP.

Petit rappel : il y a deux mois, le site « Mediapart » lançait l'affaire Woerth-Bettencourt en publiant les écoutes réalisées par le majordome de la milliardaire. Réactions à l'époque ? Xavier Bertrand, patron du parti présidentiel, haut et fort, le 6 juillet : **« Certains médias, notamment un site, utilisent des méthodes fascistes à partir d'écoutes qui sont totalement illégales** (...). **Mais dans quel monde on est, dans quel monde on est! »** On se le demande, monsieur, surtout quand, le lendemain, Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, lâche sur France Info : **« Ce fameux site, qui rappelle dans son comportement une certaine presse des années 30... »** Et lorsque, dans la foulée, Nadine Morano s'indigne dans la cour de Matignon, devant les caméras : **« Aujourd'hui, ce sont des méthodes des années 30 avec des sites Internet qui utilisent des méthodes fascistes. C'est vrai, il faut le dire! »** Si c'est une ministre qui le dit...

Mercredi 15 septembre à l'Assemblée, en plein débat sur les retraites, Eric Woerth a traité la députée PS Catherine Coutelle, qui venait de lui lancer que mentir était sa seconde nature, de **« collabo »**.

Mais, dites-moi : c'est une injure, c'est une blessure, c'est une hû-mi-lia-tion, c'est une outraaaaance !!!

C. N.

DE RETOUR DES ÉTATS-UNIS

– Comme Merkel, Obama m'a dit qu'il allait démanteler des camps de Roms !

M 00708 - 4691 - F: 1,20 €

La Surenchère est Faible...

TREMBLONS ! Après les Roms qui volent nos poules, voici les terroristes islamistes qui menacent la tour Eiffel et notre sécurité. Mais, heureusement, notre Président et son ministre de l'Intérieur veillent. L'un enlève bnévement, à New York, son costume de « président des riches » pour mieux pourfendre l'extrême pauvreté dans le monde. Puis il écourte son voyage pour revenir, tel son ex-ami Bush, faire face à la *« menace terroriste »*.

L'autre, Brice Hortefeux, pourfendeur patenté des bohémiens et des *« Auvergnats »* quand *« il y en a beaucoup »*, répète que *« cette menace est réelle »* mais que ses services sont sur le coup. Et il s'occupe dans le même temps de faire *« des propositions »* pour durcir le système judiciaire français, où, à cause d'*« une minorité de magistrats »*, les *« réponses pénales »* ne sont pas à la mesure des *« souffrances des victimes »*.

Certes, la justice sous Sarkozy a déjà été maintes fois renforcée et *« durcie »*, une nouvelle loi ou presque à chaque fait divers, mais l'heure est grave. Et, bien sûr, Brice Hortefeux n'est pas garde des Sceaux mais ministre de l'Intérieur. A ce titre il devrait peut-être s'occuper en priorité de l'augmentation des violences crapuleuses que relèvent les dernières statistiques plutôt que d'une énième réforme du système judiciaire.

Mais cet homme du devoir n'écoute que sa conscience et la voix de son maître. Or sa conscience lui dit que MAM, garde des Sceaux et « Premier magistrat », ne gêne le sociologue depuis qu'un de ses principaux conseillers, David Sénat, est plus que soupçonné d'avoir informé « Le Monde » dans l'affaire Woerth-Bettencourt. Il s'engouffre donc dans ses plates-bandes. Et la voix de son maître Sarkozy, dont il est aussi le *« meilleur ami »*, lui intime d'en faire des tonnes dans le populisme sécuritaire pour occuper le terrain médiatique et détourner l'attention des nombreux sujets qui fâchent. Il lui conseille d'en rajouter sur la sécurité pour tenter de faire oublier que, depuis plus de huit années qu'il gesticule sur le sujet, les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous. Et de susciter la polémique pour qu'on parle moins également des services de renseignement utilisés *(voir p. 3)* de façon illégale et fordue pour traquer la rumeur ou confondre un informateur de la presse dans l'affaire Woerth.

Et si le ramdam suscité par ces propositions d'un populisme aussi lourdingue qu'inapplicable détourne également l'attention à propos du mensonge ridicule sur un soutien d'Angela Merkel sur les Roms, Hortefeux sera félicité. Alors il se lâche, réclame des jurys populaires partout quand MAM entend restreindre ceux qui existent déjà, parle de justice où *« on marche sur la tête »* et s'en prend au laxisme des juges, dont il n'y a pas si longtemps, pourtant, il déplorait, dans l'affaire des *« Auvergnats »*, la sévérité à son égard.

Pendant que son ministre s'agite, Sarko, après New York, attend impatiemment sa présidence du G8 puis du G20 pour redorer son blason. Pour tenter, comme il l'a déjà fait par le passé, d'user de son exposition médiatique internationale afin d'améliorer son image nationale. Le problème est que cette image, à l'extérieur comme à l'intérieur, est si détériorée que l'affaire s'annonce pour le moins compliquée.

Mais en cas de nouveau camouflet, Vigipirate pourra toujours passer du niveau rouge au niveau « écarlate ». Et Hortefeux, parallèlement essayer de réclamer le rétablissement de la peine de mort et le remplacement de la guillotine par le croc de boucher.

Erik Emptaz

UN MAROCAIN, À L'ARRACHÉ !

Six balayeurs traînés dans la poussière

« UN complot musulman pour tuer le pape ! », « Six terroristes islamiques arrêtés ! » Le 17 septembre au matin, du « Sun » au « Daily Mail », la presse populaire britannique explose ses sites Internet. La police vient d'arrêter cinq balayeurs dans la rue, âgés de 26 à 50 ans, et un sixième chez lui. Employés par le conseil municipal de Westminster, ils sont salariés de la société française Veolia Environnement et chargés de nettoyer l'itinéraire que le pape Benoît XVI doit emprunter le lendemain. Un journal les dit **« algériens »**, un autre **« marocains »**. Peu importe : **« Ils sont musulmans »**, explique « The Telegraph », et c'est bien suffisant.

Au fil de la journée, la machination se précise. En exclusivité, le « Daily Mirror » révèle qu'ils avaient projeté de cacher leurs bombes dans des poubelles, **« piégeant ainsi des milliers d'innocents »**.

D'un bout à l'autre de la planète, la galaxie Internet s'emballe. **« Ils seraient entrés illégalement au Royaume-Uni »**, annoncent les gazettes. Le site extrémiste américain « Danger d'Allah » explique : **« Déguisés en balayeurs – on craint qu'ils ne soient liés à Al-Qaïda –, ils avaient planifié le massacre de centaines de pèlerins. »**

Et puis tout s'effondre aussi vite. Le 19 septembre, les balayeurs sont relâchés. On ne leur reproche rien. **« Ils n'aiment vraiment pas le pape, mais c'est tout »**, dira un enquêteur. La police évoque prudiquement le **« principe de précaution »**. Circuler, il n'y a plus rien à voir.

Retour en arrière. Le jeudi 16 septembre, les cinq employés ont terminé leur service. Ils ont rangé leurs balais et prennent le thé à la cafétéria du dépôt de Marylebone, dans le centre-ville. Ils parlent haut en rigolant. **« Ça doit pas être facile de fliguer le pape, avec sa bagnole blindée !**, dit l'un. – **Ah ouais ? Et ben moi je te parie qu'un lance-roquettes transperce ça sans problème ! »**, répond l'autre. A une table voisine, n'écoutant que son courage, un sujet de Sa Majesté file à l'anglaise et dévoile le plan machiavélique à la police.

Le lendemain à 5 h 45, les cinq compères reprennent leur service. **« Haut les mains ! Personne ne bouge ! »** La police cerne le dépôt. Menottes pour tout le monde. Et les premiers flashes crépitent.

Le pape, lui, s'est restauré d'une tourte au bœuf et d'un pudding du Yorkshire. Pour accompagner le festin, il a souhaité un Fanta. – **« sa boisson favorite »**, ont révélé les journaux.

Et cet attentat culinaire est passé totalement inaperçu...

S. Ch.

COMMENT DÉJOUER LA MENACE ?

Trotski serait mort...

La nouvelle a mis un an à être connue : Robert Barcia est mort. Si ce nom ne vous dit rien, c'est normal : « Hardy » – c'était son pseudonyme pour les militants de Lutte ouvrière – a toujours cultivé la clandestinité.

Fondateur de l'Union communiste, cet homme de l'ombre est décédé le 12 juillet 2009. Si ses petits camarades ont caché la nouvelle, c'est, paraît-il, pour respecter ses dernières volontés : **« Hardy nous avait demandé explicitement et solennellement de ne rien dire »**, a déclaré Arlette Laguiller, ex-porte-parole de Lutte ouvrière, organisation transparente, qui, pour montrer qu'elle n'a rien d'une secte, laisse entendre que Léon Trotski aurait de sérieux problèmes de santé...

Vade (c'est) retro

« JE suis plus fort que le Diable. Quand il me voit, il se fait pipi dessus. » Le père Amorth, exorciste officiel du Vatican, 84 ans sonnés, s'est confessé dans « Le Parisien » (17/9) ! Et ce cauchemar vivant du Malin n'est pas menacé de chômage technique. Depuis son embauche par le diocèse de Rome, il a procédé à 70 000 exorcismes. Et il raconte la naissance de sa vocation dans des Mémoires, qui paraissent jeudi :

« J'étais prêtre et je suis allé voir l'archevêque, qui m'a fait rencontrer un grand exorciste. J'ai trouvé qu'il arrivait à apporter un vrai secours à des personnes en perdition. »

S'il veut passer les Alpes malgré son grand âge, il y a du boulot pour lui. Sa présence est requise au Château, juste en face Place Beauvau, mais aussi chez le ministre de l'Immigration, où l'on a renoué avec les vieux démons. Mais ce n'est pas gagné :

« On ne chasse pas les démons à tous les coups. Souvent les gens résistent. Une personne m'a déjà craché à la figure. »

D'ici à ce qu'un possédé lui balance un **« Casse-toi pauv' con ! »**.

LE BOUCLIER FISCAL COÛTE 120 MILLIONS DE PLUS QU'EN 2009

Annexe 38: Une du CE 22/9/2010

La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon

P. 3

Fillon, Sarko, Borloo, la guéguerre des mentors

P. 2

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4692 – 29 septembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,90 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,80 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3,5 - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Quatrième loi anti-immigrés depuis 2007 !

Sarko, Besson, Hortefeux : une bande de maniaco-répressifs !

DURCISSEMENT SUR L'IMMIGRATION

L'art de passer entre l'écoute

FORTICHES, nos grands flics ! Un peu trop, peut-être ? Voilà quelques semaines, déjà, que de nombreux journalistes se demandent comment les limiers de la DCRI, nouveau service de Remengnement, ont pu si vite identifier le présumé informateur du « Monde » dans l'affaire Woerth-Bettencourt. Et sans écoutes téléphoniques, promis-juré, a répété Frédéric Péchenard, patron de la police. Juste quelques « **vérifications techniques** ».

Dans son précédent numéro, « Le Canard » a donné à nos lecteurs l'explication de ce mystère : les policiers se font communiquer par les opérateurs de téléphonie la liste des numéros appelés par qui leur chante. Et cela sans aucun contrôle, sans aucune limite. Ils ont tout simplement court-circuité la loi de 1991 sur les écoutes téléphoniques.

Ah ! la belle ouvrage que cette loi votée dans l'enthousiasme général, droite et gauche confondues. Elle mettait fin, souvenez-vous, à une ère d'obscurantisme, un temps révolu où les libertés publiques étaient foulées au pied, puisque les écoutes téléphoniques s'effectuaient hors de tout cadre légal.

Un tel progrès ne pouvait faire plaisir à tout le monde. Chacun sait que la logique policière est partout la même, et que la maintenir dans les limites de ses prérogatives légitimes est un combat sans fin. A l'évidence, quelques batailles ont été gagnées dans l'ombre par les tenants de la logique sécuritaire. Ce n'est guère surprenant, par les temps qui courent. Ce qui l'est davantage, c'est l'indifférence dans laquelle « Le Canard » a pu révéler que le ministère de l'Intérieur s'était bricolé, sur un coin de table, une interprétation de la loi qui la réduit quasi à néant. Et, comme on n'arrête pas le progrès, il apparaît aujourd'hui que la Commission de contrôle elle-même a mis la main à la pâte, acceptant de laisser les factures détaillées, des documents particulièrement sensibles, à la libre disposition des services de police. Avec, seulement, la vague menace d'un contrôle à posteriori, mis en œuvre toutes les trois éclipses de Lune. Et le tout sous le couvert de directives estampillées du sceau « confidentiel-défense », couteau suisse des canailleries barbouzardes.

Comme ministre de l'Intérieur, et au début de son quinquennat, Sarko prenait volontiers la posture du défenseur des libertés publiques. Il dénonçait avec vigueur les enquêtes crapuleuses sur la vie privée, confiait son aversion pour les « notes blanches » des RG et annonçait leur suppression. Avec l'usure, la logique du pouvoir semble rejoindre tout doucement la logique policière. Il paraît que tout savoir sur son prochain, écouter des conversations privées est une drogue dure. Mitterrand en serait lui-même devenu dépendant. Sarko n'en est pas à sa première dose. Avec Clearstream, Karachi, Woerth, l'accoutumance est déjà là...

Louis-Marie Horeau

SARKO FAIT FRONT...

Ethop ! une nouvelle loi sur l'immigration ! Une de plus, la sixième soumise à l'examen de l'Assemblée et du Sénat depuis 2003, quand on aime on ne compte pas. Et Sarkozy adore ce sujet qui fâche. Il s'en sert chaque fois qu'il le juge nécessaire. Or depuis son fameux discours de Grenoble, le 30 juillet dernier, nul ne l'ignore, ce sont « *cinquante années d'immigration insuffisamment régulée* » qui sont à l'origine de tous nos ennuis en matière de sécurité. « *Il faut se réveiller* » : dehors les Roms, haro sur les sans-papiers ! Et déchéance de la nationalité française pour ces gens « *d'origine étrangère* » qui tuent des fonctionnaires ou des policiers. Qu'importe que pareil cas ait statistiquement une chance à peu près nulle de se produire. Et que la valeur dissuasive d'une telle mesure reste à prouver, il faut une loi d'urgence pour venir durcir les précédentes. Qu'on se le dise, notre omniprésident est en campagne. Il est en « guerre » contre la délinquance, donc contre l'immigration, pour lui, les deux sont intimement liées, et il est sur tous les fronts, y compris, et même surtout, le Front national !

Car il s'agit évidemment, comme avec l'identité nationale et les Roms, de ratisser des voix d'extrême droite, et donc de compliaire au Café du commerce. C'est pour cette noble cause qu'il faut encore restreindre les droits des immigrés, affaiblir les recours, limiter leur accès aux soins, diminuer les régularisations et augmenter les possibilités d'expulsion, même si l'on n'en a pas les moyens. L'essentiel, c'est de faire du bruit et de cogner fort pour séduire l'électorat de la famille Le Pen ! Sarko comme Besson ou Hortefeux, ses porte-cotons, se moquent des conséquences déplorables pour les intéressés. Et peu leur importe que les associations se désolent, que l'ONU s'émeuve ou qu'un commissaire européen parle d'« *illustration inquiétante des limites de ces pratiques qui déshumanisent les procédures de rapatriement des migrants* ». Rien n'a d'importance du moment que l'opération paie électoralement.

Or les sondeurs de l'Elysée assurent à Sarkozy que c'est le cas, mais que, s'il pique des électeurs dans les rangs populistes, il perd dans le même temps des voix dans son propre camp, celles d'électeurs atterrés par cette dérive grossière qui n'en finit pas. Sarkozy ne veut pas voir non plus qu'il ne cesse, de stigmatisations de Roms en politique au canon contre l'immigration, d'entacher pour de triviales considérations électorales une image déjà gravement dégradée par cette fuite en avant sécuritaire qui consiste à masquer ses échecs par de la surenchère. Quand il était au plus haut des sondages, en 2007, le même prônait une « *politique d'immigration maîtrisée et une politique de développement ambitieuse* ». Mais, au niveau où il a chuté, la « maîtrise » et l'« ambition » ne sont plus d'actualité.

L'immigration n'est plus un problème qu'il s'agit, dans l'intérêt général, de résoudre sans angélisme mais avec humanité. Pour Sarko, reparti en campagne aux trétonds de l'impopularité, c'est juste, de lois en lois toujours plus répressives, un sujet grossièrement instrumentalisé au profit de minables intérêts particuliers.

Erik Emptaz

Le mur du çon

EXPLOSÉ sans airbag par l'infatigable Alain Minc. Dans « Paris Match » (23/9), l'homme qui chuchote tout et n'importe quoi à l'oreille des patrons et des politiques s'emporte sur un sujet qu'il connaît bien :

« **En France, l'intellectuel peut s'exprimer sur n'importe quel sujet, quitte à dire n'importe quoi.** »

Et d'ajouter :

« **Dans les dernières décennies, ceux qui se sont exprimés dans le débat public ont dit un lot astronomique de conneries.** »

Et, en plus, à l'inverse d'un certain Minc Alain, ils l'ont fait pour pas un rond.

SIGNATURE DE L'ACCORD D'INDEMNISATION MAIRIE DE PARIS-UMP-CHIRAC

FILLON S'ÉMANCIPE ?

Le mentor a fait fort

C'EST une très courte compil, pas plus d'une minute, qui fait sensation sur le Net, et ça se comprend : on y voit Sarkozy répéter, marteler, avec la force de conviction qu'on lui connaît, que jamais il ne touchera à la retraite à 60 ans.

1. Le 22 janvier 1993, tout jeunot, équipé d'une oreillette, : « **Moi, j'ai voté pour le RMI, et j'ai voté pour la retraite à 60 ans, que les choses sont claires** (sic). »

2. Dans un entretien du « Monde » daté du 22 janvier 2007, à la question « **Faut-il garder la retraite à 60 ans ?** », cette réponse : « **Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer, etc.** »

3. Face caméra, le 2 mai 2007, ponctuant ses phrases d'un mouvement de mains décidé : « **Le financement des retraites est équilibré jusqu'à l'horizon 2020.** »

4. Le même jour, dans le studio de RTL, Christophe Hondelatte l'interroge sur la suggestion de Laurence Parisot, la patronne du Medef, de faire passer la retraite à 63 ans et demi : « **Elle dit : "Si on fait pas ça, à un moment donné, on pourra plus payer les pensions." Vous dites banco ?** » Réponse du candidat Sarkozy : « **Elle a le droit de dire ça. Je dis que je ne le ferai pas. Pour un certain nombre de raisons, et la première c'est que je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle. Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français. Je n'ai donc pas de mandat pour faire cela.** (Un temps d'arrêt théâtral.) **Et ça compte, vous savez, pour moi.** »

On connaît la suite.

Quand on n'a que Lamour

JEAN-FRANÇOIS LAMOUR, 54 ans, ancien ministre de Chirac et député UMP, déplore, dans « La Tribune » (23/9) : « **A 62 ans, je n'aurai jamais tous mes trimestres.** » L'ancien escrimeur est entré dans la vie active « **assez tard** ». Et quand il s'arrêtera il sera « **plus proche des 65-67 ans que des 62 ans** ». Mais, si « **sa génération stresse énormément** », lui ne se fait pas trop de soucis, il a la chance d'exercer un « **métier passionnant où** [il] **ne compte ni les heures ni les jours** ». Faites passer le message à tous ces ronchons qui manifestent.

Pour ne pas trouver le temps long, il suffit d'avoir un bon job de ministre ou de député !

RACHIDA CONFOND INFLATION ET FELLATION

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Rachida Dati

"Nous allons au casse-pipe !"

QUESTION. – Rachida, cette déclaration impromptue, dimanche dernier sur CanalPlus... tout le monde en parle !

RACHIDA DATI. – Qu'est-ce que j'ai dit de mal ?

Q. – Je vous cite : « *Ces fonds d'investissement étrangers n'ont pour seul objectif que la rentabilité financière à des taux excessifs. Moi quand je vois certains qui demandent des rentabilités à 20,25 % avec une fellation quasi nulle* (...). » Quel terrible lapsus !

R. D. – Pas du tout ! Ma langue n'a pas fourché ! J'ai dit « fellation » et je confirme. Il faut plus d'érotisme dans le sarkozysme, il faut redresser ce pays, nous avons besoin d'un coup de bragnette magique ! Alors n'ayons pas la langue de bois !

Q. – Mais s'agissant d'économie, de délocalisations...

R. D. – Inflation, fellation, c'est la même chose ! Dans les deux cas, les Bourses sont chahutées ! Décroissance, détumescence, quelle différence ?

Q. – C'est un message que vous adressez au président Sarkozy ?

R. D. – Affirmatif ! Même si Hortefeux a le gourdin, je ne jouerai pas les pompiers !

Q. – C'est confus comme agenda...

R. D. – Pas du tout ! Avec la gauche, les Français devront se serrer la ceinture. Avec nous, ils la desserreront !

Q. – Vous voulez dire que la politique d'ouverture...

R. D. – ... se poursuivra jusqu'au bout ! Jusqu'aux communistes ! Allez ! Ciao ! (elle part en chantant, le poing levé). C'est la turlutte finale...!

Propos (presque) recueillis par Frédéric Pagès

LA DURE RENTRÉE DU PROCUREUR COURROYE À NANTERRE

– Jusqu'à nouvel ordre, c'est Sarko qui m'a dit que c'était moi le chef, ici !

Annexe 39: Une du CE 29/9/2010

Loi sur les écoutes

Hortefeux se planque derrière le "secret-défense"

P. 3

Rachida Dati prise la main dans un dossier judiciaire

P. 3

Réforme des retraites :

A droite, on remanie...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4693 – 6 octobre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,80 € - USA 3,5 - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

... A gauche, on re-manif !

A la veille de la rencontre de Sarkozy avec le pape

Hortefeux : "Je fais raser ce Vaticamp de Roms, chef ?"

TOUJOURS LE REMANIEMENT

Fatal bouclier

Le sarkozysme touché au cœur et Sarko qui laisse faire ! On augmente les impôts et le bouclier fiscal n'est plus un « **tabou** ». C'est François Fillon qui l'a dit à la télévision le week-end dernier. Après Christine Lagarde, qui avait prévenu le 29 septembre : le bouclier fiscal « **va changer** ». Et de préciser : « **Le président de la République nous a demandé de travailler sur un projet. Le principe, c'est la convergence fiscale avec l'Allemagne.** » Or, outre-Rhin, il n'y a ni bouclier fiscal ni impôt sur la fortune, c'est François Baroin, le ministre du Budget, qui vient de le découvrir lors d'un récent voyage d'études à Berlin. Tout ça alors que depuis trois ans Sarko sert l'exemple allemand pour justifier son fameux bouclier.

Le 24 mars 2009 à Saint-Quentin, par exemple : « **Ne pas prendre par l'impôt direct plus de 50 % du revenu d'un ménage, c'est un principe de liberté qui en Allemagne est inscrit dans la Constitution.** »

Il remet ça le 5 mai 2009 : « **On ne peut pas vouloir faire l'Europe et refuser le bouclier fiscal, que l'Allemagne a inscrit dans sa Constitution.** »

Le 13 janvier 2010, il réexplique pourquoi il tient tant à son grand œuvre : « **Parce que notre principal concurrent, notre principal voisin a le bouclier fiscal.** »

Et d'enfoncer le clou encore le 12 juillet à la télé publique : « **J'admire le système allemand. Le bouclier fiscal existe là-bas depuis plus de vingt ans.** »

Pauvre Sarko si mal conseillé, si mal entouré, si mal renseigné qu'il ne s'aperçoit qu'aujourd'hui que le bouclier fiscal allemand n'existe pas, même pas dans la Constitution ! Un arrêt de la Cour de Karlsruhe, en 1995, avait certes donné gain de cause à un contribuable qui estimait illégale son imposition à plus de 50 %, mais, en 2006, les juges ont indiqué que le droit à la propriété ne saurait justifier de limiter à 50 % l'imposition directe.

Sarko s'est donc abrité pendant trois ans derrière un bouclier fiscal allemand fantôme pour justifier son chef-d'œuvre et argue aujourd'hui qu'il n'y en a pas pour revenir dessus. Beau symbole du sérieux de sa gestion.

Exit, donc, le bouclier fiscal originel, la mère des réformes, le « mangeur » du sarkozysme, la promesse d'une nouvelle société où le travail paie, où l'Etat ne prend pas tout, où les exilés fiscaux n'ont plus de raison de fuir, où l'ami Johnny n'est plus condamné à se les geler à Gstaad. Sarko avait promis de ne jamais revenir sur ce formidable instrument de justice sociale, il a suffi que des sondages le fassent apparaître comme le président des riches et que sa majorité grogne pour qu'il batte en retraite. Sarko tentera donc de se faire réélire en 2012 en combattant ce sur quoi il s'est fait élire en 2007. Habile.

Que les riches, eux, se rassurent, l'emblématique bouclier ne sera pas touché dans le budget 2011. Jusqu'en 2012, 90 % des sommes continueront donc à profiter à des foyers disposant d'un patrimoine supérieur à 7,36 millions d'euros. Ce n'est pas parce que le président des riches veut se faire refaire le profil que les riches doivent trinquer tout de suite.

J.-M. Th.

EMPLOIS FICTIFS : NON-LIEU REQUIS

Actions De Disgrâce...

Avé mon pape, exit mon bouclier, hardi mes sénateurs ! A 26 % de « populanité », si ce mot a encore un sens à ce stade, l'heure est grave ! Et tout est bon pour essayer de remonter, même aller à confesse, ou se renier. Même faire mine de battre en retraite. Pas question de chercher à finasser, au nom de l'urgence, et au fond des sondages le Président en campagne continue dans le grossier !

Une petite pause dans la vulgate sécuritaire pour aller rassurer le Saint-Père, qui aime les Roms mais pas les bébés-éprouvette. L'Elysée vaut bien une messe. Après Vézelay, le Vatican, il s'agit de rallumer l'électorat catholique du centre-droit, qui a moins apprécié le discours de Grenoble que les votants du Front national auxquel il s'adressait en priorité. Une onction papale et une jolie photo sans Bigard ni Carla est censée tout arranger et faire oublier que le pape lui-même s'était inquiété de ce discours populiste et stigmatisant. S'il a le temps, peut-être que le pénitent Sarkozy pourra parler aussi de l'apostasie, qui consiste, on le sait, à renier ce que l'on a chéri.

Pour le président de « *la France qui se lève tôt* » devenu le « *président des riches* », affirmer tout et son contraire avec la même opiniâtreté n'est certes pas une nouveauté, mais cette fois il touche au sacré. Le voilà prêt à jeter au bûcher son bouclier fiscal. Ce symbole de son quinquennat déjà fissuré n'est plus « *intouchable* ». S'en prendre à son totem n'est plus « *tabou* ». Par les temps, les Bettencourt et les maîtres qui comptent, cet emblème d'un président qui « *dérange* » est devenu trop facile à vivre difficilement vendable, et surtout, encombrant électoralement.

Du coup, il n'est plus question de bouclier mais de réforme fiscale. Promis juré, Fillon l'a annoncé, on va gommer les inégalités fiscales et moderniser l'imposition du capital en 2012. Juste avant la présidentielle c'est, là encore, un peu gros, mais les campagnes électorales ne se font pas dans la dentelle !

Et, au-delà du reniement personnel, ce numéro appuyé s'inscrit dans une stratégie grâce à laquelle l'homme au bouclier s'est installé à l'Elysée. Il entend user de la même pour y rester. Du marial et du social. D'abord un cannonage sécuritaire pour séduire les classes populaires, puis une posture de pourfendeur des inégalités, même s'il a contribué à les renforcer.

Il laisse ainsi dire et entendre qu'au Sénat les rudesses du projet de réforme des retraites sont éducorées. Même s'il n'est question que d'aménagements sur la retraite des femmes qui ne remettent en rien en question le noyau dur, ni le fond de la loi votée à l'Assemblée, ni ses conditions d'application. Le but est de gagner du temps en donnant l'impression de faire des concessions et de miser sur l'essoufflement du mouvement social et des défilés à répétition, qui, même réduits au comptage policier, n'en finissent pas de le préoccuper.

Pour l'instant, il n'a rien trouvé de mieux que cette stratégie réchauffée et une tentative de victimisation en posant au martyr de l'antisarkozysme primaire pour essayer de prendre la main et enrayer sa débâcle. C'est un peu léger, mais, en plus d'une indulgence électorale du pape, il devrait, après le Vatican, essayer Lourdes sans trop tarder pour demander un miracle dans la foulée.

Erik Emptaz

COMPTAGE DES MANIFESTANTS : LA POLÉMIQUE CONTINUE...

Du sarkatholicisme

En plein « **désamour** » avec l'électorat catholique (dixit Boutin), Sarkozy a opportunément honoré d'une « **visite privée** » le 30 septembre la basilique romane de Vézelay. Eglise qu'il n'avait jamais admirée jusqu'ici, lui le chantre du « **long maintenu de cathédrales qui recouvre la France** » ! Et le vibrion présidentiel a même pris le temps d'y écouter une messe de Scarlatti, si, si ! Avant de se faire projeter le lendemain le film « Des hommes et des dieux », consacré aux moines de Tibhirine – qu'il avait déjà cités en exemple lors de sa campagne de 2007...

Une divine surprise ne venant jamais seule, voilà que le chef de l'Etat s'apprête en outre, ce vendredi 8 octobre, à rencontrer pour la troisième fois en trois ans le pape, qui doit le recevoir en audience au Vatican. L'occasion pour lui de se joindre à une « **prière pour la France** » (et pour sa réélection ?) dans la basilique Saint-Pierre ! L'Elysée tente au passage de faire croire temps de sa campagne de 2007, où il prenait la pose au Mont-Saint-Michel, et laissait dire que, sitôt élu, il ferait une retraite dans un monastère (à La Pierre-qui-Vire ? en Corse ?). Au lieu de quoi il a fait le voyage de Malte, non pour se faire adouber pieux chevalier, mais pour s'y faire dorer la pilule sur le yacht de Bolloré ! Comment dit-on tartufe en maltais ?

Au début de son quinquennat, Sarko-catho est bien allé à Rome lancer sa grande idée de la « **laïcité positive** ». Un concept repris aussi sec par la diplomatie vaticane sous le nom de « **saine laïcité** »... Mais le sarkatholicisme est un corps de doctrine trop évolutif par rapport aux positions archiconservatrices du Vatican, qui vient encore de condamner le Prix Nobel de médecine Robert Edwards pour avoir inventé la fécondation in vitro... Voilà qui tombe à pic pour Sarko !

D. F.

CONFIT D'INTÉRETS

En trois ans, Sarko a peint son quinquennat aux couleurs de l'argent. Il voulait être le président du pouvoir d'achat, il est devenu le président des riches. Il a décoré ses riches parrains, défendu les intérêts de ses amis patrons, placé ses collaborateurs à la tête d'établissements financiers, volé au secours des banques sans contrepartie et étendu le bouclier fiscal. Sans parler de son ex-ministre du Budget qui veillait aux finances de l'UMP tout en soignant la douloureuse des contribuables français, dont celle de Mme Bettencourt, la femme la plus riche de France. Ce mélange entre fric et politique valait bien que « Les dossiers du Canard » s'y arrêtent. Et reviennent sur les multiples conflits d'intérêts au cœur de la Sarkozye. A l'heure où le Président songe à réformer un bouclier fiscal trop voyant, un numéro qui ne manque pas d'intérêt.

« Fric et politique, la descente aux affaires », le nouveau numéro des « Dossiers du Canard », est en kiosques. 84 p., 5,35 €.

LA BATAILLE DES RETRAITES CONTINUE...

Les 400 000 prochaines années s'annoncent dures pour Kerviel...

Ainsi, c'est jugé : la Société générale n'a aucune responsabilité dans le krach de Jérôme Kerviel. Le tribunal de Paris en a implicitement décidé ainsi en demandant au trader de rembourser à la banque l'intégralité du préjudice qu'il lui a causé. Sous 0 d'euros. La demande est extravagante : le dédommagement représente près de 400 000 années de smic, soit le temps écoulé depuis la domestication du feu par l'homme. A moins de décrocher quarante fois de suite le plus gros lot jamais versé à l'Euromillion, on voit mal comment Kerviel pourrait s'acquitter de sa dette. Sans compter que quelque 250 millions d'intérêts de retard vont venir s'y ajouter mécaniquement chaque année.

Le jugement, aussi, s'assied allègrement sur une éventuelle responsabilité de la Générale dans ses propres malheurs, qui auraient abouti à une réduction des dommages et intérêts auxquels elle pouvait prétendre. Cette responsabilité avait pourtant été reconnue par tous, les malversations de Kerviel n'ayant été rendues possibles que par le laxisme de la banque. La Générale l'avait elle-même implicitement reconnu en versant la quasi-totalité de son état-major, le patron Daniel Bouton en tête, dans les semaines ou les mois qui ont suivi. C'est à ce titre encore que la banque s'est vu infliger, le 4 juillet 2008, une amende de 4 millions par la Commission bancaire de la Banque de France pour « **carences graves dans le contrôle interne** ».

Autant d'éléments qui n'ont pas trop ému le tribunal. Espérons pour la Générale que les plaintes d'actionnaires déposées aux Etats-Unis dans le cadre de l'affaire Kerviel seront traitées avec la même bienveillante efficacité.

H. M.

Annexe 40: Une du CE 6/10/2010

Retraites : les angoisses de l'Elysée et les hésitations des syndicats

P. 2-3

Document : la preuve de l'intervention de Dati dans une enquête

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi exceptionnellement le jeudi

90e ANNÉE – N° 4694 – 14 octobre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,90 £

Décidément, il ne comprend rien ! Hortefeux : "Grèves reconductibles, oui ! Mais à la frontière"

RETOUR DU VATICAN : PROJET DE FRESQUE POUR LA CHAPELLE SARKOZYNE

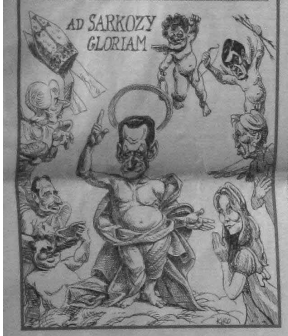

Borloo ferrugineuse

ATTENTION, risque d'avalanches de gags ! Jean-Louis Borloo est premier-ministrable, il en veut et ça se voit. Gros titre de « L'Express » (6/10) : **« Borloo, opération Matignon »**. « Paris Match » (7/10) : **« Matignon : l'hypothèse Borloo »**. « France-Soir » (12/10) : **« Borloo tient la corde »**, etc.

Pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, le ministre de l'Ecologie est en campagne. Et que met en avant notre VRP d'Etat pour se vendre ? Le beau bilan de son Grenelle de l'environnement ? Il ne vaut mieux pas. Ses meilleurs amis, à commencer par un certain Tapie, qui se gonfrent pendant que les Français dévissent ? Surtout pas ! Ses fameuses maisons à 100 000 euros, qui devaient pousser comme des champignons du côté de la France d'en bas ? Encore moins.

Non, ce qu'il faut montrer et que les gazettes reprennent en chœur, c'est le principal : Borloo a les cheveux coupés, Borloo maîtrise le nœud de cravate, Borloo fait repasser ses costards, Borloo rebouronne ses chemises et, surtout, contrairement à ce que racontent les gens méchants et sa marionnette des « Guignols », Borloo a bon pied bon œil, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est qu'à Matignon un Premier ministre rend des dizaines et des dizaines d'arbitrages par jour : il faut avoir la santé !

Du coup, tout le plus cool du candidat est résumé dans ce papier choc du « JDD » (10/10) : **« Borloo : "J'ai pris de bonnes résolutions cet été" »**. Le hic, c'est que son entourage n'y met guère du sien : **« Un tsunami de la majorité préféré, lui, "un maximum d'emmerdes avec Borloo" »**, complète le « JDD », tandis que l'affaire se corse dans « Match » …

Dans cette autre publication Lagardère, l'intéressé le précise tout net : **« Je ne bois plus une goutte de vin depuis trois mois. »** Et Super-Borloo n'est même mis à la **« musculation intensive »** : **« J'ai un coach deux fois par semaine. »** Bigre, Borloo soulève de la fonte, tous aux abris ! Un peu plus, et ce grand sportif va se mettre au footing présidentiel et dévoiler chaque matin en jogging dans les allées du jardin du Luxembourg… Cependant qu'un « **ministre** », qui préfère garder l'anonymat, et on le comprend, vient casser l'ambiance : **« Il abuse du rosé. »** Ah, le traître !

Et il n'est pas le seul à gâcher la fête. Un odieux **« député UMP »** ricane dans « Le Parisien » (10/10) : **« C'est le Borloo nouveau, cuvée septembre 2010. »** Alors que, dans « L'Express », la sous-ministre au Commerce extérieur, Anne-Marie Idrac, détaille innocemment les tête-à-tête qu'il organise avec ses grands supporters : **« Nous avons passé en revue toutes les grandes questions pendant une heure et demie, c'est toujours très agréable. Cela se passe autour d'un verre de vin blanc et d'un paquet de cigarettes. »** Hips !

C. N.

EN MODE MINEUR…

L'ÉLYSÉE veut le croire et ne cesse de le faire répéter : une fois la réforme des retraites votée, il suffira d'un remaniement ministériel dans la foulée, et tout va changer. Sarko, le réprouvé, le désaimé, le martyrisé des sondages, remontera triomphant des tréfonds de l'impopularité, comme un mineur chilien retrouvant l'air libre après deux mois, pour respirer. Le problème, c'est que, comme souvent avec les scénarios écrits trop à l'avance, le film ne se déroule pas tout à fait comme prévu. Et c'est ce qui n'en finit pas d'arriver avec la mobilisation contre la réforme des retraites. Avant ce happy end rêvé, l'Elysée, qui a accéléré l'examen au Sénat et multiplié la communication sur de menues concessions, tablait sur un « *baroud d'honneur* » et un « *essoufflement* ». Or le baroud succède au baroud et l'essoufflement n'était pas au rendez-vous.

La détermination est toujours là et surprend même (voir p. 3) les responsables des syndicats. Les reconductions de grève, de la SNCF aux raffineries, se multiplient. Et ni les signes de croix au pape ni les prières à Sainte-Pétronille n'ont empêché ce que le Tartuffe de l'Elysée redoutait comme une calamité : la participation massive des jeunes aux manifs. Même si Sarkozy aura pas loin de cent ans quand ceux-là seront en âge de faire valoir leurs droits à la retraite, cette participation n'est évidemment pas de bon augure pour lui. Au-delà des risques de radicalisation du mouvement et de ses craintes réitérées « d'*embrasement* », elle montre, s'il en était encore besoin, que le malaise dépasse la réforme des retraites. Une réforme qui, même quand elle est considérée comme difficilement évitable, n'en continue pas moins, pour cause de Woerth-Bettencourt, d'être chaque jour un peu plus perçue comme une flagrante et profonde injustice : celle d'un « *président des riches* » qui fait payer les plus démunis.

Du coup, « *l'injustice* » devient un mot qui revient régulièrement dans l'Elysée le ministre du Budget vient à employer lui-même pour l'appliquer au bouclier fiscal. Le fer de lance de la politique sarkozyenne est désormais officiellement considéré comme un « *symbole d'injustice* ». Et promus-juré-claironné, il y aura « *un rééquilibrage entre la fiscalité du travail et celle du capital* ». Mais si, pour des considérations électoralistes, Sarkozy cède sur le bouclier, pour les mêmes raisons il ne le fera pas sur les retraites, faute de quoi il ne resterait pas grand-chose de son quinquennat. La réforme sera dans quelques jours inexorablement votée. Pour autant cette « victoire », guère contre-carrée par le projet un peu flou d'un PS minoritaire et gêné aux entournures par les positions divergentes du président du FMI et de la première secrétaire du parti, risque néanmoins d'avoir pour Sarkozy de fâcheux effets secondaires. Car, même si le mouvement social en vient à « *s'éteindre* » pour les raisons précitées, le sentiment d'injustice ne se dissipera pas du même coup. Il sera toujours là en 2012.

Ce genre de sentiment ne s'efface pas avec des effets d'annonce ou de manche. Comme on dit au plus bas des sondages ou dans les mines du Chili, ce n'est pas une question de communication, c'est un problème de fond !

Erik Emptaz

Contestataire en chef

SARKOZY ne cédera pas, qu'on se le dise ! Il restera inflexible sur **« le cœur de la réforme »** ! Cette réforme des retraites est la mère de toutes les réformes ! Elle va sauver le système… du moins jusqu'à la prochaine. C'ar il est toujours bon de se remémorer cette réplique de Sarkozy à Ségolène Royal, lors du débat d'entre deux tours, le 2 mai 2007 : **« Madame, permettez-moi de vous le dire, vous faites une erreur, le financement des retraites est équilibré jusqu'en 2020** (…). **Ce n'est contesté par personne. »** Sauf aujourd'hui, par lui et tous les siens… Du coup, quand il affirme qu'après sa merveilleuse et si courageuse réforme **« les Français se diront : "On n'a pas de souci à se faire pour la retraite" »**, on le croit sur parole…

IL Y AVAIT FOULE DANS LA RUE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le mur du çon

EXPLOSÉ à coups de sandalettes par le père dominicain Philippe Verdin, coauteur en 2004 d'un bouquin avec Sarko, qui n'a pas peur de chanter haut les louanges de notre Président :

« **C'est un homme qui a une grande quête spirituelle** », « **un homme qui prie** », nous apprend le prieur dans « Le Parisien » (8/10) : **« Il est très soucieux de rendre grâce à Dieu. Je suis sûr qu'il a remercié Dieu pour lui avoir permis de rencontrer Carla Bruni » (sic).**

Et le curé d'en rajouter une louche dans le bénitier : **« Il a une grande foi en l'au-delà, il croit en la résurrection. »**

Et en sa résurrection dans l'électorat catho ?

ÉTAT DE LA FRANCE

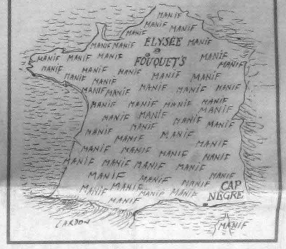

Raboter les riches

CHUUUUT ! Ne dites surtout pas à Sarkozy que les impôts sont en train d'augmenter ; il croit dur comme bel argent qu'ils baissent, puisqu'il a été élu pour ça, et qu'il n'a cessé de le répéter : **« Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts. »** Ne lui mettez pas sous les yeux le projet de loi de finances publié par Bercy la semaine dernière : il y est dit tout crû que le taux de prélèvements obligatoires, actuellement de 41,9 % du PIB, va passer à 42,9 % l'an prochain, et à 43,2 % l'année d'après – cette fameuse année 2012 où Sarkozy va essayer de se faire réélire en clamant partout qu'il a baissé les impôts et qu'il n'est pas homme à faire le contraire de ce qu'il dit.

Laissez-le croire les affirmations de Christine Lagarde, selon laquelle la hausse de ces prélèvements est juste **« conjoncturelle »**. Elle non plus n'est pas au courant, et pourtant ce sont ses propres services qui l'affirment et l'écrivent : cette hausse sera due à 90 % aux mesures que vient de prendre le gouvernement auquel elle appartient.

Ne dites pas non plus au président des riches, ou alors mezza voce, qu'une centaine de députés UMP veulent supprimer le bouclier fiscal : c'était son joujou, son dada, sa fierté, ce cadeau aux hyper-riches offert lors de ses débuts bling-bling. Il a dit et répété que jamais il ne reviendrait dessus : jamais en France un surtaxique surcouxu d'or ne sera imposé à plus de 50 % ! Mais le bouclier fiscal reste tellement coincé dans la gorge de l'opinion que même Sarko envisage de l'enterrer *(lire p. 2)*.

Ne dites pas non plus au Président que le Conseil des prélèvements obligatoires, annexe de la Cour des comptes présidée par l'hypercomptable Didier Migaud, vient de pondre un rapport, comme on dit, explosif. Lequel établit que les entreprises françaises bénéficient d'exonérations fiscales et sociales à la fois trop nombreuses, peu efficaces et terriblement coûteuses : pas moins de 172 milliards d'euros, soit un manque à gagner égal à, excusez du peu, près de la moitié du budget de la France ! Et le pire, c'est que, depuis 2002, ces cadeaux sonnants et trébuchants aux entreprises, les gouvernements successifs (et de droite) en inventent une douzaine de plus chaque année : du coup, il coûte aujourd'hui bel très exactement 384 mesures d'allégements des charges, d'exemptions de cotisations ou de prélèvements sociaux, de réductions d'impôts et de crédits d'impôts…

Migaud en pointe notamment deux, qui coûtent les yeux de la tête et sont parfaitement inutiles : il s'agit de deux mesures-phares de Sarkozy. Un, les allégements de charges sur les heures supplémentaires, une niche à 2,9 milliards ; deux, la TVA réduite à 5,5 % dans la restauration, une niche à 3 milliards. Ces exorbitants cadeaux visant à faire « **travailler plus** » coûtent plus cher qu'ils ne rapportent : en bon comptable, Migaud propose de les rabiboiser.

Ne dites pas à Sarkozy que ses plus brillantes trouvailles en matière d'emplois et de pouvoir d'achat ont fait plouf. Ça lui plomberait le moral. Or, le 12 novembre, il prend la présidence du G20. Il s'apprête à aller sauver la planète. On dit qu'il a plein d'idées…

J.-L. P.

JUSQUE-LÀ, ÇA VA…

BOUCLIER FINAL

APEINE ce nouveau numéro des « Dossiers du Canard » est-il en vente dans tous les bons kiosques que Sarko promet une grande réforme fiscale aux députés UMP à l'occasion d'un collectif budgétaire en juin 2011. Et le ministre du Budget, François Baroin, parle du bouclier fiscal comme d'« *un symbole d'injustice* ». C'est dire si la lecture des « Dossiers » sur le mélange des genres entre fric et politique peut dessiller les yeux sur un quinquennat qui a pris la couleur de l'argent. En trois ans et demi, Sarko est devenu le président des riches, ce qui ne fait pas son affaire pour redevenir, en 2012, le candidat du pouvoir d'achat. Un numéro des « Dossiers » qui ne manque vraiment pas d'intérêt.

« Fric et politique, la descente aux affaires »
84 p., 5,35 €.

A nos lecteurs

Le mouvement national de grève du 12 octobre a eu pour effet de retarder la sortie de ce numéro du « Canard ». Il n'est donc parvenu que le jeudi, au lieu du traditionnel mercredi, chez les marchands de journaux ou dans les boîtes aux lettres.

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

M 00708 - 4694 F: 1,20 €

Annexe 41: Une du CE 14/10/2010

Sarkozy : "Jean-Louis Borloo, Premier ministre à 99%"

P. 2

Document : les manœuvres des pédégés pour contrer les lois sur la concurrence

P. 3

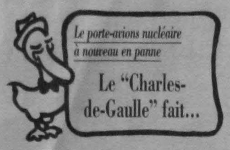

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4695 – 20 octobre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg : Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,00 € - USA 2 $ - Canada 2,95 Dz - GB 1,60 £

La pénurie d'essence s'étend

Il n'y a que les manifs qui font le plein !

LE ROSAIRE DU PAPE

Parce que ça le vaut bien ?

ENCORE ! Encore ! Depuis des semaines, l'affaire Bettencourt offre aux lecteurs de la « grande » presse, c'est-à-dire d'ordinaire fréquentable, une imprenable position de voyeurs. Cela a commencé gentiment, par le récit d'une querelle familiale. Elle n'aurait pas valu trois sous s'il n'y avait eu, justement, beaucoup de sous dans le décor. Pas des millions : des milliards. La mère, la fille, le photographe et le gros pognon. C'est déjà un début de scénario. Qui abuse de la faiblesse de qui ? Passionnante question. En principe, se sont les lecteurs de « Paris Match », « Gala », « Voici » ou « Closer » qui se régalent. Mais un nouvel ingrédient est venu pimenter la sauce : la politique, le financement de la campagne de Sarko et du parti majoritaire.

Cela change tout. Adieu l'affaire Bettencourt, bonjour l'affaire Woerth-Bettencourt. « Le Monde », « Libe », « Le Figaro » entrent dans la danse. « Le Canard » aussi. Jusqu'à cet événement inattendu qui bouleverse à nouveau la donne : la publication par le site « Mediapart » « Le Monde » et des hebdos des transcriptions d'enregistrements clandestins réalisés par le majordome de Liliane Bettencourt. Bienvenue dans le salon de l'hôtel particulier de Neuilly. Comme si vous y étiez, l'œil au trou de la serrure.

Qui peut défendre le procédé consistant à voler des conversations privées ? Sûrement pas « Le Canard », qui peut se prévaloir de quelques titres pour dénoncer les écoutes clandestines en tout genre. Mais la posture vertueuse et les moues dégoûtées ont aussi leur limite. Une fois la cinaillerie accomplie, et les enregistrements versés au dossier judiciaire, est-il tenable de les ignorer ? Et peut-on, sans hypocrisie, prétendre ne pas s'en délecter ? Les digues se sont rompues et le flot des révélations a même emporté des vieilleries démodées comme le secret du dialogue entre l'avocat et son client.

Le sommet est atteint quand les documents « balancés » par les avocats des deux camps sont publiés tels quels, bruts de décoffrage. Révélation contre révélation. La guerre fait rage, les journalistes sont de bons petits soldats. Dernier épisode, la publication des comptes rendus médicaux sur la santé d'une vieille femme dont le plus grand tort est d'être milliardaire. A quand une vidéo de son auscultation ?

« **Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limite** », disait le sapeur Camembert. Plusieurs articles récemment publiés sur cette affaire Bettencourt ont de quoi soulever le cœur. Et aussi de quoi conduire à quelques instants de réflexion sur la merveilleuse évolution du métier de journaliste. Un fait d'« investigation », mot dont se gargarise la profession, la matière – c'est bien le mot – est publié sans réflexion, et par pages entières, pour la seule et très bonne raison que les lecteurs adorent, et en redemandent.

Mais où sont donc passés les déontologues professionnels ?

L.-M. H.

JUPPÉ TENTÉ DE REVENIR AU GOUVERNEMENT

– Pour que les Français sachent quelle tête a la rigueur.

M 00708 - 4695 - F: 1,20 €

CONTRECOUP DE POMPES

QUAND la jauge d'essence clignote au rouge, deux solutions s'offrent à celui qui tient le volant : soit rouler doucement pour consommer moins et tenir plus longtemps. Soit au contraire appuyer fort sur l'accélérateur afin d'arriver plus vite à la prochaine station. Enervé de nature, le conducteur du char de l'Etat a évidemment choisi la seconde solution, presser le champignon.

Il joue la montre et la fermeté, répète que rien ni personne ne saura stopper sa réforme des retraites ni sa détermination. Et *(voir p. 3)* il somme les sénateurs d'accélérer le mouvement, quitte à faire des heures supplémentaires pour que l'affaire soit réglée de toute urgence afin que, dès le milieu de la semaine prochaine, il puisse venir sur TF1 chanter le grand air du président sévère mais juste et de la réforme douloureuse mais nécessaire.

Tout est déjà prévu et le plan de com' déjà calé. L'Elysée n'a donc qu'un seul mot d'ordre : il faut foncer ! Qu'on se le dise, Sarko est tellement remonté qu'il *« mettra des réformes sur la table jusqu'à la dernière minute de son quinquennat »*. Qu'importe que lesdites réformes aient de grandes chances de rester sur la table, l'argent est de s'agiter et d'essayer de reprendre la main et le mouvement !

Il ne reste-t-il aux événements qu'à s'opposer aux jolis plans de l'Elysée sans les contrecarrer. Le problème est que, pour l'instant, la rue continue, de manifs en défilés, à faire plus facilement le plein que les automobilistes. Et que la protestation contre la réforme des retraites mais aussi contre tout le système Sarkozy semble nettement moins menacée de pénurie que les stations-service du pays.

Le carburant manque, les trains circulent mal, les vols sont perturbés, les routiers bloquent, les lycéens sont dans la rue, les casseurs cassent et le mécontentement est de plus en plus patent mais, dès que la réforme des retraites sera votée, tout va miraculeusement s'arranger. Notre président mal aimé en est persuadé. Les vacances scolaires auront raison des lycéens en colère et le vote au Sénat de la réforme des retraites marquera le retrait de la rue et des syndicats. Un petit discours et un remaniement par là-dessus, et on n'en parlera plus !

Aucune raison donc de changer de stratégie, il suffit de foncer et de jouer l'essoufflement des syndicats et du mouvement. Sauf que, chaque manif a beau être annoncée par l'exécutif comme la dernière, comme un baroud d'honneur, la mobilisation ne s'érode pas. Et, même une fois que tout sera rentré dans l'ordre, ce mouvement social – et la manière brusque et précipitée du pouvoir pour tenter d'y mettre fin – laissera des traces. Et ce ne sont ni des discours à la télévision ni une énième opération de diversion médiatique qui les estomperont. Elles dépassent le cadre de la réforme des retraites et risquent fort d'être toujours là quand celui qui veut aujourd'hui *« débloquer les raffineries »* aura en 2012 grand besoin de faire le plein de voix. Il n'est plus à l'abri ce jour-là d'un mauvais coup de pompe.

Erik Emptaz

LE DÉBAT SE TEND

La noix d'honneur

DÉCERNÉE devant une station d'essence bloquée à Franck Louvrier, conseiller en com' de l'Elysée, très résolu face aux blocages dans les raffineries et les dépôts de carburant :

« **On va suivre l'affaire hectolitre par hectolitre. Si besoin, il y aura des dépôts rouverts** » (« Le Monde », 19/10). C'est quand le prochain stage d'initiation au comptage des hectolitres, chef ?

PLAIE D'ARGENT

CE nouveau numéro des « Dossiers du Canard » est à peine en vente dans tous les bons kiosques que lycéens et étudiants sont dans la rue aux côtés des salariés pour pousser Sarko à battre en retraite. C'est dire si la lecture des « Dossiers » sur le mélange des genres entre fric et politique peut éclairer sur les grands enjeux de société. Et sur un quinquennat où les conflits les plus nombreux sont les conflits d'intérêts entre l'exécutif sarkozyste et l'argent. Sarko, devenu le président des riches, doit maintenant soigner sa retraite avant la fin de son quinquennat. Un numéro des « Dossiers » à consommer sans modération et sans limite d'âge.

« Fric et politique, la descente aux affaires »
84 p., 5,35 €.

Le coût de la panne

VOUS aviez aimé ses erreurs de conception, son pont d'envol trop court, sa légère surcharge pondérale de 4 000 tonnes, son hélice cassée, la mauvaise vibration de sa ligne d'arbre alors qu'il venait de passer dix-huit mois sur cale pour un gros contrôle technique. Vous allez adorer son petit problème de soupape. Voilà que « Charles-de-Gaulle » nous refait le coup de la panne. Y avait longtemps ! Parti triomphant de Toulon pour quatre mois épaulé – avec ses 10 Rafales, ses 12 Super Etendard, etc – les soldats de l'Otan qui baroudent en « Afgh », il a effectué un demi-tour piteux. L'opération, nom de code « Agapanthe », est à l'eau.

Mais c'est provisoire. Le fleuron de la Royale ne sera immobilisé que quelques semaines. Et, promis, juré, ce n'est pas grave : « **Juste quelques impératifs liés à la législation en matière de sûreté nucléaire.** » Les Américains ont peut-être douze porte-avions, mais franchement le nôtre, grâce à ses pannes, est beaucoup plus célèbre. Et il est vraiment unique !

DEUX MILLE CINQ CENTS STATIONS-SERVICE EN RUPTURE DE CARBURANT...

Ça sent le confit d'intérêts...

A PEINE entrée en activité, la semaine dernière, la « **Commission de réflexion sur les conflits d'intérêts** » fait déjà rigoler. L'un de ses trois membres, Jean-Claude Magendie, ancien premier président de la cour d'appel de Paris, le tait soigneusement dans sa biographie, mais il cachetonne depuis le 1er mai au conseil de surveillance du groupe Lagardère. Banal, les grands groupes étant très demandeurs de hauts magistrats, retraités ou détachés, dont l'entregent et les relations dans le monde judiciaire peuvent rendre tant de services en cas de problème.

Moins banal quand on vient d'être intronisé nouveau déontologue, par décret de Fillon et sur ordre de Sarkozy. D'autant que Magendie a vu passer, dans son tribunal, pas mal d'affaires concernant Lagardère. Raison de plus pour le charger – aux côtés du vice-président du Conseil d'Etat, Jean-Marc Sauvé, et de Didier Migaud, le premier président de la Cour des comptes – de « **faire toute proposition pour prévenir ou régler les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles peuvent se trouver les membres du gouvernement, les responsables des établissements publics et entreprises publiques, ainsi que, le cas échéant, les autres agents publics dont la nature particulière des missions le justifierait** ».

Si seulement ça pouvait lui permettre de réfléchir à son propre cas...

Le mur du çon

FRANCHI avec toute l'exubérance et l'anthousiasme dont est capable Eric Besson, qui, lors de l'émission « Mots croisés », sur France 2, n'a pas hésité une seconde à glorifier sa générosité et donc celle de la France :

« **Nous sommes le pays qui accorde le plus la nationalité française !** »

Allez donc chercher pareille bonté ailleurs dans le monde ! Impossible, il n'y a que la France pour « accorder » autant de cartes d'identité françaises, et il n'y a qu'un Besson que le monde entier nous envie !

UNE VALEUR REFUGE ?

Annexe 42: Une du CE 20/10/2010

Gagné !

L'affaire Woerth-Bettencourt ne sera pas jugée avant... 2012

P. 4

Jeux subtils des syndicats face à l'Elysée et au reflux des grèves

P. 3

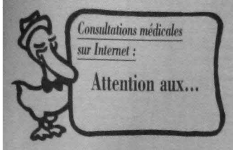

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4696 – 27 octobre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,80 Dc - GB 1,90 £

Favori pour Matignon, malgré son dérapage sur le carburant

Avec Borloo ça n'a pas fini de partir dans tout l'essence !

LA BAGARRE ENTRE LES JUGES COURROYE ET PRÉVOST-DESPREZ

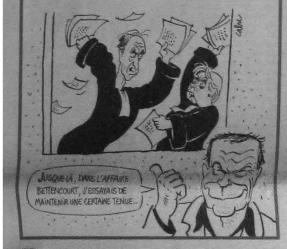

Retour aux sources

FAUCHÉE en pleine jeunesse ! Avant même d'avoir vécu... La belle loi sur la protection des sources des journalistes n'aura pas fait illusion bien longtemps. Il y a quelques semaines, c'étaient les services de renseignement qui s'asseyaient dessus en obtenant, de façon illégale et sous le couvert du « secret-défense », les factures détaillées du téléphone d'un journaliste du « Monde ». Ce qui les a conduits tout droit à la source présumée.

De mieux en mieux : la semaine dernière, on a appris qu'un magistrat, chargé, sauf erreur, d'appliquer la loi, l'écartait d'un revers d'hermine. Philippe Courroye, procureur de Nanterre, a demandé et obtenu d'un opérateur de téléphone mobile les factures détaillées (fadettes pour les initiés) d'un autre journaliste du « Monde ». Également pour remonter à sa source. Il avait, il est vrai, reçu l'aimable aide de Georges Kiejman, avocat et défenseur vigilant des libertés publiques, qui a déposé plainte pour « violation du secret professionnel » au vu d'un article du « Monde ». Ce qui ne pouvait aboutir qu'à une atteinte au secret des sources de ce journal.

Lors de sa discussion devant le Parlement, la nouvelle loi avait été critiquée par de nombreux juristes car son article un prévoit une exception à la règle : il peut être porté atteinte au secret « **si un motif prépondérant d'intérêt public le justifie** ». Formule que l'on croyait ambiguë. Elle ne l'était pas. Un motif prépondérant d'intérêt public, c'est, par exemple, la rancune du procureur Courroye contre sa collègue Prévost-Desprez. Ce peut être l'aboutissement d'une pointe vengeance mesquine. L'identification de l'auteur d'une vilaine rumeur sur le couple présidentiel. Ou, pourquoi pas, demain, la recherche d'un voleur de poules.

Cette brillante interprétation n'a encore été soumise à aucune juridiction. Mais, si elle devait être validée par la Cour de cassation, cela réduirait à néant un texte que tous les journalistes réclamaient depuis des lustres. Et ils le réclamaient, faut-il le répéter, non pour leur petit confort personnel, mais pour pouvoir exercer leur métier : ne pas protéger les sources, c'est les tarir, et donc ne fournir aux citoyens que la mauvaise soupe de l'information officielle.

Nous voilà revenus à la case départ. Dans un silence assourdissant. Les journalistes ont cecé de particulier qu'ils sont les mieux placés pour faire un maximum de bruit. Leur indignation peut faire un petin du diable. Allô ? Il y a quelqu'un ?

L.-M. H.

La manif Batz son plein

MÊME la minuscule île de Batz (Finistère) a eu droit à son défilé pour les retraites, le 16 octobre. Et elle a fait péter les statistiques, s'amuse « Ouest France » (18/10) : « **Ils étaient environ 55, selon les organisateurs, à s'être réunis sur la place de l'église** (...). **Faute de comptage selon la police, nous dirons également une cinquante-cinquaine** (sic) **de participants.** » La guéguerre police-syndicats enfin écornée, au moins à Batz : miracle !

AU SERVICE DE SARKO

M 00708 - 4696 - F: 1,20 €

DES PLACEBOS ET DES BAS

C'EST joué, c'est dit, la réforme des retraites va être adoptée à marche forcée ce mercredi. C'était numériquement inéluctable, mais, même si devant le fait accompli la contestation marque le pas et s'affaiblit, ce passage à l'arraché où le dialogue social a viré de la part de l'exécutif au monologue bute va laisser des stigmates, d'ici à 2012, qui risquent fort de ne pas cicatriser. La « victoire » législative de l'Elysée sur les retraites est donc toute relative, et, des trémolos de son impopulaire Sarkozy va devoir trouver d'urgence un baume efficace pour panser les plaies et réplâtrer un dialogue social polyfracturé.

En attendant, il a déjà ressorti de la pharmacie les vieux remèdes maison. D'abord, la méthode Sarkozy, qui consiste à se répéter que tout va mieux, que la contestation diminue, que l'essence revient et que les syndicats en rajoutent pour la forme. Ensuite, pour tenter de calmer ces derniers et d'accréditer l'amélioration, il n'a pas trouvé d'autre remède que le placebo de l'opération de communication : dire et faire répéter que le « social » est la panacée. Les ministres, comme les premiers-ministrables, n'ont plus que ce mot à la bouche et sont priés de s'en gargariser dès qu'on leur tend un micro.

Record bien sûr pour Borloo, tout auréolé de ce label et dont la cote dans la course à Matignon est maintenue et gonflée, pour les raisons Mérino et Filon (voir p. 2). Actuel occupant des lieux, n'a pas encore dit son dernier mot, Borloo est vendu et survendu comme l'assurance ébouriffante et recoiffée que la prochaine « *séquence* » présidentielle sera « *sociale* » en diable. Car, promis-juré, Guéant ne cesse de le marteler, Borloo est un « *orfèvre* » en la matière. Social, social, social ! L'intéressé constelle, pour le prouver, ses discours du mot autant qu'autrefois ses cravates de taches.

Et, pour ceux qui n'auraient pas compris, Raymond Soubie, conseiller social de l'Elysée, ajoute que celui qui se voit déjà à Matignon après avoir vu de l'essence dans des pompes vides a « *la fibre sociale. Il a été ministre de la Cohésion sociale. Il connaît forcément très bien les problématiques sociales* ». Et il sert aussi les problématiques électorales.

Car, en matière sociale, s'il est possible d'amadouer les syndicats en tenant compte, de façon un rien téléphonée, de propositions « *intéressantes* », comme celle de Chérèque, de la CFDT, sur l'emploi des jeunes et des seniors, applaudie à la fois par le Medef et le secrétaire d'Etat à l'Emploi, on ne calme pas la rue avec des promesses et de grands trémolos sociaux. Surtout à 29 % de confiance d'une population qui voit de plus en plus les grosses ficelles des opérations de communication. Et qui vient, avec la réforme des retraites, de constater ce qu'il en est du dialogue social dans les faits.

Pour parler trivialement, quand on prétend faire du social, il faut de l'argent. Or les caisses sont insondablement vides. Et entre le gouffre des déficits publics à résorber, les 21 milliards et demi du trou de la Sécurité sociale et le coût du prochain dossier, celui des personnes dépendantes et âgées, cela ne va pas s'arranger. C'est dire que, si Sarko entend seulement faire du social en se payant de mots et en enrobant le tout dans un remaniement, il risque d'en entendre reparler dans la rue ou dans les urnes avant longtemps !

Erik Emptaz

BORLOO CONTINUE À SE PRÉPARER

Des politiques accros à la robe

PATRICK DEVEDJIAN, ministre de la Relance et président UMP du conseil général des Hauts-de-Seine, en raconte de belles dans « L'Express » (20/10). A l'entendre, les députés et sénateurs qui cumulent leur mandat avec l'activité d'avocat sont plus sollicités pour leurs capacités à rentabiliser leurs relations que pour leurs compétences juridiques.

Interrogé sur le cas du président du groupe UMP de l'Assemblée, Jean-François Copé, qui est devenu avocat d'affaires pour arrondir ses revenus, Devedjian n'a pu s'empêcher de lâcher une vacherie. L'air de ne pas y toucher, il lance au journaliste : « **On ne peut pas prendre** [Copé] **à chaque fois comme exemple. Prenons plutôt le mien : j'ai exercé le métier d'avocat en même temps que mon mandat parlementaire, il est arrive que certains clients me proposent des honoraires importants pour défendre des dossiers fiscaux où tout le travail avait déjà été fait. Visiblement, on attendait de moi des interventions plus que de l'expertise. J'ai refusé ces dossiers.** »

Avocat au cabinet Gide Loyrette Nouel (l'un des plus gros cabinets d'affaires), Copé a sûrement eu à cœur de suivre l'exemple de son ancien confrère. Il n'est d'ailleurs pas le seul homme politique à essayer de faire fructifier son carnet d'adresses dans les prétoires. Depuis des années, députés, sénateurs et anciens ministres s'empressent d'enfiler la robe d'avocat. Parmi eux, Dominique de Villepin, les UMP Rachida Dati et Catherine Vautrin, le Vert Noël Mamère, les socialistes Ségolène Royal, Christophe Caresche et Hubert Védrine. Et c'est sûrement pour mieux défendre la veuve et l'orphelin...

H. L.

La noix d'honneur

ACCROCHÉE à la casquette du sous-préfet de Brest, Jean-Pierre Condemine, qui nous offre ce grand éclat de rire après la manif sur les retraites du 19 octobre. Ce jour-là, raconte « Ouest France » (20/10), « **des coups de matraque** [sic!] **touche les opposants** ». Mais « **dans les règles de l'art, sans violence** », assure le sous-préfet. Matraque de velours et Flash-Ball ouatine, à Brest, c'est un bonheur de se faire fracasser !

SARKOZY ENTEND LA RUE

ÉLYSÉE : MAÎTRISE ET SÉRÉNITÉ

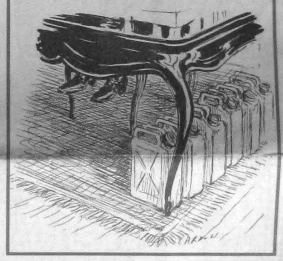

"Bloqueurs" à bloc !

LE grand dictionnaire de la lutte anti-grève se renouvelle sans cesse ! Nos gouvernants, bien aidés par les confrères de la presse, n'ont pas perdu le bon réflexe de comparer les manifestants à d'ignobles « preneurs d'otages ». Mais, cette année, le vocabulaire officiel s'est encore enrichi. Désormais, ne dites toujours pas les manifestants, dites « **les bloqueurs** » !

Un joli mot qu'on ne trouve même pas dans les vrais dicos, où alors dans ceux des amis de l'escalade (« **un bloqueur anti-chute** ») ou dans le grand bazar du parler Internet (« **un bloqueur de fenêtres publicitaires** »), mais qui est tellement approprié. Salauds de « **bloqueurs** » ! Qui bloquent les raffineries. Qui bloquent les trains. Qui bloquent les écoles. Qui bloquent les facs... Bref, qui bloquent la France et le bon Français qui veut aller travailler et faire avancer le pays ! Et voyez comme il rime bien avec « **casseur** », le mot « **bloqueur** ».

Dès le 15 octobre, les « **bloqueurs** » ont commencé à faire leur apparition, ça et là, dans des dépêches de l'AFP sur les premières réouvertures de dépôts de carburants. Dès le lendemain, ils commençaient à se glisser dans les papiers, puis les sous-titres, puis les gros titres de la presse régionale. D'abord entre guillemets et rapidement sans. Enfin, ils ont pris d'assaut la presse nationale, à commencer par ces grands ennemis du pouvoir que sont RTL, « Le Figaro » ou « Le Parisien ».

« **Brice Hortefeux avertit les bloqueurs et les casseurs** », claironnait RTL, le 20 octobre, en sortant de la conférence de presse martiale, Place Beauvau, du premier flic de France. Le même jour, « Le Parisien » trouvait le ton juste, dans un papier sur la tactique du vaillant « **chef de guerre** » Sarkozy : « **Alors que l'opinion semblait majoritairement soutenir les manifestants, l'objectif politique est de retourner l'opinion contre les "bloqueurs" et les "casseurs"** ».

Le quotidien, qui peut finalement se passer d'un rachat par Serge Dassault, en remettait une couche le lendemain : « **Pour l'Elysée, la crise sociale a changé de nature : on n'est plus dans un face-à-face avec les syndicats, divisés et ayant perdu le contrôle, mais dans une bataille de sécurité publique face à la quasi-guérilla des "bloqueurs" et "casseurs"** ».

Jamais en reste, « Le Figaro » (21/10) tambourinait une première fois sur « **Le choix de la fermeté face aux casseurs et aux bloqueurs** ». Puis une seconde (22/10), sondage Opinion-Way tombant comme toujours à pic : « **56 % des Français souhaitent que les grèves cessent** (...). **La réaction du "touche pas à ma voiture" a donc joué à plein contre les "bloqueurs" et les "casseurs", qui privent les Français d'essence ou brûlent leurs voitures...** » Quel talent !

Tiens, sur France 2, lundi soir (« Mots croisés », 25/10), le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, première gâchette chez Sarkozy, en a fait bon usage, du terme « **bloqueurs** ».

Il y a de l'écho, là, non ?

C. N.

Annexe 43: Une du CE 27/10/2010

Document

Le joyeux foutoir des finances du PS P. 2

Sarko supervise l'espionnage des journalistes P. 3

On ne l'appelle plus que Silvio...

Le Canard enchaîné

... Berlusconique !

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4697 – 3 novembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,00 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Pour signer des contrats avec Pékin, il oublie les droits de l'homme

Sarkozy prêt à courber l'échine !

COURROYE FURIEUX D'ÊTRE DESSAISI

Hu Jintao et Jen Pi Raff'

ALORS que le président Hu Jintao entame ce 4 novembre une visite d'Etat de trois jours en France, l'ex-Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin vient d'être appointé véritable ambassadeur de Chine à Paris ! Pardon, « **artisan du rapprochement franco-chinois** », selon le titre officiel que lui décerne le « JDD » (31/10) dans une page qui déroule le « **Tapis rouge pour le président chinois** ».

Interviewé, Jean-Pierre Mandarin, qui se rend quatre fois par an à Pékin, s'extasie sur les quatre voyages en quatre ans effectués par Sarkozy en Chine, et sur les « **sept heures d'entretien** » qu'« a demandées le président Hu Jintao à son homologue français en trois jours de visite ! Tout baigne. Les gros contrats nucléaires et aéronautiques vont pleuvoir...

Sur la question du yuan volontairement sous-évalué, le nouvel ambass' Raffarin le sinisé sert le potage à la pékinoise : « **La France n'a pas de leçons à donner à la Chine sur sa monnaie.** » Et « **la diplomatie ne se fait pas à coups de réprimandes** ». Adieu dalaïlama, Tibet, droits de l'homme ! Tôllé sur le prix Nobel accordé au dissident chinois Liu Xiaobo. Raffarin aboie en Pékinois d'honneur : « **Les Chinois ne veulent pas que cette question soit politiquement instrumentalisée** » (id.).

Elle le sera d'autant moins que Sarkozy a fait en sorte que son homologue ne soit pas interrogé sur cette délicate question (lire en page 2). Comment dit-on en chinois « Les contrats sont à ce prix » ?

SILENCE SUR LE FRONT

CHUUUT ! Surtout ne pas crier victoire. Pas un mot de travers avant la prochaine et dernière manif, celle de samedi prochain. Le passage de la retraite à 62 ans a été définitivement voté, les vacances scolaires se terminent en douceur après la manif du jeudi 28 en décrue, les raffineries se débloquent, la mobilisation s'essouffle et le conflit, répétons-le croix de bois croix de fer, *« touche à sa fin »*... Alors profil bas.

Un seul élément de langage : chut ! L'omniprésident a disparu des radars, des telés, des radios : il se tait. On ne l'a jamais autant entendu se taire. Et ses amis perroquets font comme lui : silence. D'où cette ambiance étrange... Sarkozy vient de livrer la plus grande bataille de son quinquennat. Il vient de prouver aux yeux des agences de notation, de ses électeurs, de la planète financière entière, des marchés, des traders, du Fouquet's, qu'il sait tenir tête aux socialos, aux manifestants, aux grévistes, aux preneurs d'otages, aux syndicats, aux fonctionnaires horrus, aux casseurs, aux bloqueurs, à tous ces mauvais Français qui, depuis trente ans, vivent au-dessus de leurs moyens et s'imaginent que ça va continuer non mais. Et au lieu de triompher à grands cris, lui le matamore qui ne perd jamais une occasion de se pousser du col et de clamer partout qu'il est le seul génie à talonnettes qu'il ait jamais rencontré, le voilà passant discrètement à autre chose : la révision du traité de Lisbonne, la présidence du G20, la visite à Paris du président chinois avec ses beaux contrats juteux, etc.

Pendant ce temps-là, sur le champ de bataille qu'il vient de quitter abruptement, il reste quelques blessés graves : les syndicats, auxquels il n'a pratiquement rien concédé, une miette, pas plus, sur la penibilité ; le prétendu « dialogue social » dans une boîte qui, aujourd'hui en train de se vider de son sang : les jeunes, dont la CFDT affirme que, avant de repousser l'âge de leur retraite à 62 ans, il aurait été malin de commencer par leur trouver du boulot (mais l'infirmière en chef Laurence Parisot promet qu'elle va faire un geste en leur faveur, elle est trop bonne) ; les quatre millions de chômeurs totaux ou partiels, qui se disent que cette réforme leur fait une belle jambe, et l'opinion publique, qui reste persuadée que cette réforme avait beau être nécessaire, elle a été menée en dépit du bon sens, avec morgue et improvisation, et qu'en dernier ressort elle est profondément injuste.

Sur le champ de bataille, il ne reste au fond qu'un type vaillant, content de lui, encore prêt à ferrailler contre tous : Woerth, l'irréprochable Eric Woerth, qui a tenu bon jusqu'au bout. N'a-t-il pas sauvé à lui seul notre « modèle social » en perdition ? S'il est un gars qui mérite d'être bombardé Premier ministre, c'est bien lui ! Acclamations ! Tour d'honneur ! Et pourtant rien. Personne pour le porter en héros. Y a comme un malaise...

Malaise : c'est le seul mot qu'on entende chuchoter ici et là. Cette bataille presque finie laisse en effet un drôle de goût. Le gouvernement, qui pourtant commande un sondage par jour pour connaître l'état d'esprit des Français, n'en est pas revenu : la vigueur des manifestations, leur nombre, les grèves, la rage antisarkoryste qui s'y est exprimée, il ne s'y attendait pas. Les leaders syndicalistes, dépassés, entraînés par leur base, non plus, d'ailleurs. Alors il faut de toute urgence dissiper le malaise. Comment ? Tout ce qu'a trouvé Sarkozy, c'est de promettre qu'il allait se mettre *« à l'écoute »* des Français. Après huit mois de dialogue de sourds, de porte close, de *« je ne céderai pas »* à répétition, c'est exactement le genre de bonimment qu'on n'a pas très envie d'entendre...

Jean-Luc Porquet

Le mur du çon

ENFONCÉ tout Brushing dehors par Jean-Louis Borloo, qui, après avoir planté Fillon au début des grèves en lui assurant qu'il n'y aurait « **pas de pénurie** » de carburant, raconte que finalement on a foiré la cata (« Le Figaro », 25/10) :

« **On est passé à côté d'une crise d'une extrême gravité, à deux doigts de l'asphyxie économique et sociale du pays !** »

C'est Fillon qui doit s'étouffer...

OBAMA VA PERDRE DE SA SUPERBE

– Et moi je vais gagner en stature internationale...

Berlusconi adepte du "bunga-bunga" !

L'ITALIE est en émoi. Une fois encore, après Noemi, Patrizia et quelques call-girls dont est friand Silvio Berlusconi, voici que Karima, une jeune Marocaine, raconte que le Cavaliere s'adonnait à des jeux sexuels pouvant aller jusqu'au « **bunga-bunga** ».

La dernière fois, c'était le 14 février 2010, pour la Saint-Valentin. Selon la jeune femme, alors mineure, le président du Conseil était entouré d'une dizaine de filles nues, payées 5 000 euros, tandis qu'elle-même servait à boire, tout habillée. Un petit boulot très chaste et plutôt bien payé, puisque la Madelon aurait reçu des diamants, des montres, une voiture allemande, l'équivalent de près de 150 000 euros de cadeaux en trois mois. L'affaire aurait dû rester secret d'alcôve, mais Karima a eu des ennuis. Interpellée pour vol, elle a appelé son bienfaiteur, qui a exigé sa libération en la présentant comme nièce du président égyptien Hosni Moubarak.

« **Oui, j'aime les femmes. J'ai besoin de temps en temps de soirées distrayantes pour tenir mentalement, pour me laver le cerveau** », a répondu Berlusconi aux journalistes, en marge du Conseil européen. Décrit comme « **malade et incontrôlable** » par l'hebdomadaire « Famille chrétienne » et appelé à « **la sobriété personnelle** » par les évêques italiens, Berlusconi a transquillement ajouté : « **Cela fait partie de ma personnalité. On ne me fera pas changer.** »

Mais quand même, oxer le « **bunga-bunga** » ! A peine lâché par la jeune femme, le mot a fait le tour de la planète Web avec cette question : « **C'est quoi, au fait ?** » Dans le doute, et se recopiant allègrement, sites et gazettes se sont entendus sur deux éléments présentés comme avérés : Berlu a été initié au « **bunga-bunga** » par le colonel Kadhafi, qui en use dans son harem. Et aussi : « **Tout se termine dans une piscine.** »

D'autres ont été plus loin, découvrant sur le site américain « Urban Dictionary » que le « **bunga-bunga** » était une simple fiction : « **le viol anal en réunion** » pratiqué par une « **tribu africaine** » n'ayant jamais existé. Comme l'explication est un peu décevante, certains n'ont conservé que le raccourci, évoquant la partouze sous le nom de « **gang-bang anal** », comme « La Tribune de Genève » dans sa rubrique « **étymologie** » (29/10).

Mais, la langue évoluant sans cesse et le chien se mordant la queue, « Urban Dictionary » a finalement actualisé le « **bunga-bunga** » : il y a quelques jours en proposant cette nouvelle définition : « **rituel érotique impliquant un chef puissant et plusieurs femmes nues** ».

Nous voilà bien avancés...

S. Ch.

PUBLICITÉ GRATUITE

MANIFS : LA POLICE RESTE VIGILANTE

Wall Street donne un coup de pied à l'âne

DEUX ans après avoir joyeusement enfourché l'âne démocrate, les marchés américains chevauchent désormais l'éléphant républicain. Selon « La Tribune », et alors que son premier plan de relance n'a pas empêché le taux de chômage d'atteindre les 10 %, « **les investisseurs n'apprécient pas du tout la volonté de Barack Obama de mettre un terme aux avantages fiscaux accordés aux mirages déclarant plus de 250 000 dollars de revenus par an** » (29/10).

Critiquant « **le poids de l'Etat** », qui avait pourtant mis les circuits financiers sous perfusion, Wall Street espère une victoire républicaine débouchant sur « **moins de taxes, de dépenses. De régulations, également** »... Subprimes pour tout le monde !

Pour faire bon poids, les analystes ont estimé que, en cas de défaite démocrate au Sénat, l'indice boursier S&P 500 grimperait de 5 à 6 %, mais reculerait de 4 à 5 % si le parti au pouvoir conservait la majorité dans les deux Chambres.

Ce qui a fait trembler les fantômes d'Halloween...

Gbagbo s'en cramponne

EN attendant les résultats définitifs des élections en Côte d'Ivoire, on peut toujours méditer ce splendide aveu de Laurent Gbagbo, président sortant (« Le Nouvel Observateur », 21/10) : « **Si j'avais su qu'il était si facile d'acheter des consciences, je n'aurais pas acheté autant d'armes.** » Belle leçon de sagesse – ou de cynisme – politique, à compléter par sa très franche interview au « Journal du dimanche » (31/10). A la question « **Promettez-vous de ne pas vous accrocher au pouvoir ?** », Laurent le Magnifique répond souverainement : « **Je ne promets rien à personne.** » Les électeurs ivoiriens sont prévenus : après avoir acheté leurs consciences, Gbagbo est prêt à jeter leurs voix.

SARKOZY RENCONTRE HU JINTAO, LE PRÉSIDENT CHINOIS

– Ça fait du bien de ne pas parler avec vous d'acquis sociaux, de pénibilité du travail, de grèves...

Saoudites-moi tout !

LA courageuse journaliste et écrivain libanaise Joumana Haddad réhabilite l'érotisme dans le monde arabe, et voit davantage d'« **obscénité** » dans les dix-huit religions qui se disputent le Liban et dans la « **surexposition publique des croyances** » (le « Nouvel Obs », 28/10) :

« **On met en prison ceux qui font l'amour en public. Pourquoi ne pas punir ceux qui exhibent, comme une menace, leur foi ?** »

A propos de la revue sans tabous « Jasad » (corps, en arabe), qu'elle publie à Beyrouth et qui « **traite de sujets sensibles : l'homosexualité, la violence conjugale, la polygamie, le pénis...** », elle fait cette révélation :

« **La majorité de nos abonnés sont curieusement d'Arabie Saoudite.** »

La libération sexuelle est en marche à Riyad, à La Mecque, et personne n'était au courant !

Annexe 44: Une du CE 3/11/2010

L'ultime chantage de Jean-Louis Borloo

P. 2

Enquête interne à la DCRI : qui a parlé au "Canard" ?

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNÉE – N° 4698 – 10 novembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,05 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

L'amer constat de Jean-Louis Borloo : "Fillon est imbuvable et c'est moi qui trinque !"

PASSER ENTRE L'ÉCOUTE

C'EST un peu comme le mouvement des planètes : un cycle immuable, étrange machinerie qui se répète à l'infini. Lorsqu'ils campent dans l'opposition les hommes politiques dénoncent avec force les dérives du gouvernement qui se laisse aller à espionner ses adversaires, en écoutant les téléphones, en posant des micros... Au seul du pouvoir, les mêmes jurent, la main sur le cœur, qu'avec eux cette page répugnante sera tournée. Finies les officines, les barbouzeries, les grandes ou petites oreilles. Installés sous les ors des palais nationaux, les mêmes, encore, sont pris d'un doute : ne faut-il pas défendre les institutions, surtout ceux qui les incarnent, contre de sournoises attaques et tentatives de déstabilisation ? Et savoir ce que mijote untel, qui tel adversaire rencontre en catimini et, éventuellement, qui couche avec qui ?

Pour cela, il faut des moyens. Des surveillances, des filatures et, bien sûr, des écoutes. Aussitôt, l'opposition dénonce avec force les dérives de ce gouvernement qui piétine les libertés publiques, en écoutant les téléphones... et caetera. (Merci de retourner au paragraphe précédent.)

« Le Canard » a vécu bien des épisodes de cet éternel recommencement. Et d'abord celui des micros posés dans nos locaux en 1973 par une équipe de branquignols de la DST, qui espérait ainsi identifier nos informateurs. Justification officieuse et désopilante fournie par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Raymond Marcellin : « Le Canard » était un nid d'espions soviétiques. Encore une constante de ce mouvement naturel : il y a toujours une bonne et belle raison. Giscard, lui, avait monté une équipe pour trouver les informateurs du « Canard » à l'époque de l'affaire des diamants. Il avait même fait coffrer, quelque temps, Roger Delpey, soupçonné, à tort, de nous avoir fourni des documents. Et tout cela, bien sûr, pour la meilleure des raisons : la sûreté de l'Etat, menacée par une conjuration africano-canard-libyenne.

Avec Mitterrand, tout allait – enfin – changer. C'est même sous son impulsion que la loi réglementant les écoutes administratives, jusque-là illégales, a été votée. Oui, mais il y a – encore – les impératifs de sécurité. Autour de Mazarine, la fille cachée du Président, s'agite un petit groupe de gendarmes excités, chargés de contrer d'éventuelles menaces d'enlèvement et aussi d'empêcher la révélation de son existence. Pour cela, il faut des renseignements, des surveillances et... des écoutes. Beaucoup d'écoutes. C'est le début d'une dérive qui conduira au « branchement » de centaines de personnalités et à un bien joli scandale. Il paraît que Mitterrand était friand de ces conversations volées : une drogue dure dont il redemandait une dose.

Bien sûr, l'opposition de droite a vociféré. Ce n'est pas avec le RPR qu'on verrait une chose pareille. Et Chirac, une fois à l'Elysée, l'a prouvé. Son ministre de l'Intérieur puis Premier ministre Villepin s'est intéressé de très près aux menées d'un ambitieux nommé Sarkozy. Espionné, écouté, comme il l'a lui-même confirmé. Pratiques indignes qu'il ne manquerait pas d'éradiquer dès qu'il serait au pouvoir. Sarko en a même fait des tonnes sur sa volonté de défendre les libertés publiques, d'interdire les « notes blanches » (non signées) des RG, de respecter le secret des sources des journalistes. Beau programme. Mais ces chiens de journalistes ne reculent devant rien. Ils sortent des informations et des documents confidentiels. Et puis il y a ces rumeurs sur le couple présidentiel. Qui les colporte ? Il faut se renseigner. Et prendre quelques libertés avec la loi en se faisant communiquer les factures téléphoniques *(lire page 3)*.

Pour un peu, on s'habituerait à ce cycle perpétuel. Mais c'est justement un regard blasé qui serait la pire erreur. La tentation du pouvoir est toujours la même. Mais ses moyens ont changé de nature. Le contrôle de n'importe quel citoyen, et pas seulement d'un journaliste impertinent, est devenu simple, peu coûteux et extrêmement précis. Pour un pouvoir sans scrupule, il est possible de savoir qui téléphone à qui, mais aussi où se trouve, en temps réel, le porteur de tel téléphone. Mêmes les écoutes téléphoniques ont fait de terrifiants progrès : un ordinateur peut balayer en quelques secondes des heures de conversations et en extraire, grâce à des mots clefs, les passages sensibles.

Le pouvoir qui détient de tels outils devrait s'obliger à renforcer les règles et alourdir les contraintes qui encadrent leur utilisation. On voit, depuis quelques semaines, qu'il fait le contraire. Aidé en cela par l'apathie de bon aloi d'une bonne partie de la presse et des politiques.

Vivement le prochain cycle...

Louis-Marie Horeau

ÉCOUTES : SELON SQUARCINI, LES CABINETS NOIRS N'EXISTENT PAS

BORLOO DE MOINS EN MOINS FAVORI POUR MATIGNON

Sarko K.O. sur la scène mondiale

COUP de gong à New York : le magazine « Forbes » vient de désigner le président chinois Hu Jintao comme **« l'homme le plus puissant du monde »**, devant Barack Obama, inversant l'ordre donné l'an dernier... Et Sarko ? A quel rang figure-t-il dans la deuxième édition de ce classement des « **World's most powerful people** » toutes catégories confondues ?

Même pas dans les dix premiers ! Il n'est que 19e, coincé entre le Premier ministre indien et Hillary Clinton ! Et derrière la nouvelle présidente brésilienne, Dilma Rousseff (16e), qui vient pourtant à peine d'être élue. Pis encore, il n'est même pas le premier dirigeant européen, loin derrière Angela Merkel (6e) et le petit nouveau David Cameron (7e), sans oublier Silvio Berlusconi (14e)... C'est bien la peine, pour Sarko, de se vanter d'être à la tête de la cinquième puissance mondiale, devant l'Angleterre et l'Italie !

Comble d'humiliation, Sarkozy n'est même pas le premier Français listé par le classement : il est enfoncé par Jean-Claude Trichet (15e), le gouverneur de la BCE ! Mais il se trouve tout de même devant DSK (37e) et Bernard Arnault (43e). Micro-dirigeant qui compte visiblement pour « peanuts » sur la scène mondiale, à en croire « Forbes », Sarkozy peut toujours se consoler : il a fait une des plus belles remontées depuis l'an dernier.

Dans la première édition de ce classement « Forbes », en 2009, il était le dernier des quatre Français déjà cités, à la 56e place, sur 67 !

HU JINTAO DE RETOUR EN CHINE

– On restait deux jours de plus avec Sarkozy et on délocalisait la France

Tout ça pour ça

ON change tout puis on reprend les mêmes, ou presque, et on recommence : exit Borloo, revoilà Fillon, le temps passe et on s'englue dans le feuilleton ! Bientôt six mois que s'étirmise et s'enlise la pesante chronique d'un remaniement trop annoncé. Six mois de valse-hésitation, de volte-face, de contorsions. Une demi-année d'un quinquennat à jouer à qui sera ou ne sera pas Premier ministre, et à qui fera ou ne fera plus partie d'un gouvernement qui, promis juré, s'annonce resserré. Et tout cela pour quoi ? Pour pas grand-chose, pour ne pas dire pour rien. Tout cela pour être seulement parvenu jusque-là à dresser l'un contre l'autre le Premier ministre et le deuxième. Et pour voir les courtisans continuer à se tordre les lombaires en courbettes envers l'un ou l'autre des susnommés ou s'étriper dans l'espoir des gyrophares et des lambris dorés.

En Sarkozye, le rôle de Premier ministre a beau ne plus relever du pouvoir exécutif mais du pouvoir exécutant et le rôle des ministres être à l'avenant, cela ne décourage pas les vocations ni les guerres de tranchées. Avec ce remaniement annoncé par Sarkozy dès juin pour la rentrée, puis en octobre, puis après le G20, le gouvernement ne pense plus qu'à cela, et dans les couloirs comme à l'UMP on a ressorti les poignards, le fiel et le poison. Tandis que sa majorité s'entretue, tandis que les parlementaires UMP obtiennent la peau de Borloo et que celui-ci prépare en arrêt-maladie le Grenelle des floués, le souverain, lui, jubile à faire encore durer ce petit jeu un rien pervers mais surtout puéril. À part occuper le terrain médiatique et éviter ainsi que l'on ne s'attarde sur son abyssale impopularité, on se demande parfois s'il sait très bien lui-même quelle partie il entend jouer ainsi et pour quoi. Car, si Sarko parvient à diviser, il n'est pas certain qu'il réussisse pour autant à mieux régner. Mais c'est sans doute secondaire pour lui. Car l'hyperprésident, comme il vient, à Colombey-les-Deux-Églises, de le déclamer face aux mânes de De Gaulle, estime que, si la France l'a « **appelé comme guide**, ce n'est pas pour **présider à son sommeil** ».

Et le « **guide** » n'entend pas seulement réveiller les ambitions ministérielles, il entend aussi secouer le G20 qu'il va présider. Q'importe que les experts répètent que la partie, si elle n'est déjà jouée, se mènera entre Américains et Chinois. Avant de s'envoler jeudi pour la Corée à bord de son rutilant nouveau jouet l'Air Sarko One, notre grand homme a distribué, au petit déjeuner de la majorité, un bon point à Obama pour son voyage indien, expliqué qu'il avait les Chinois dans la poche et annoncé qu'il allait mettre au boulot Medvedev et Cameron...

On comprend mieux pourquoi Sarko prend son temps. Notre « **guide** » doit remanier le monde avant son gouvernement !

Erik Emptaz

PREMIER VOL DE SARKOZY SUR AIR SARKO ONE

Bonus et coutumes

ILS allaient se le moraliser, le capitalisme fou ! N'avaient-ils pas d'ailleurs pondu une mesure qu'ils disaient féroce envers les traders, consistant à « encadrer » les bonus (en gros, ne les verser qu'au bout de trois ans) ? Mais, comme le remarque « La Tribune » (28/10), le premier bilan sur les rémunérations de la finance est « mi-figue, mi-raisin ». Car les banquiers anglo-saxons ont mis au point des tas de trucs pour contourner les nouvelles règles. Pour attirer les traders, ils leur versent à nouveau un « welcome bonus », équivalant à un an de salaire. Et pour dénicher les fausses de fric, non seulement ils offrent un énorme salaire fixe, mais ils proposent de leur payer dès l'embauche les bonus différés qu'ils auraient dû toucher à terme.

Du coup, les banquiers français, plutôt sages jusqu'ici, laissent entendre qu'eux aussi vont se remettre à lâcher des bonus, salaires et avantages mahousses.

Chômeurs, lancez-vous dans la finance...

Bonnet d'âne

ELLE est bonne, celle-là : en faisant le ménage dans ses statistiques, l'Etat a découvert qu'il s'était légèrement gouré dans les effectifs de l'Éducation nationale. Oh, tous fous rien : il avait juste oublié 20 000 « équivalents temps-plein » ! On ne sait pas s'il s'agit de profs, d'administratifs ou de vacataires – il ne faut pas trop en demander... En tout cas, cet « **affinement** » – c'est le terme officiel du ministère, qui a le sens de l'euphémisme – tombe à pic. L'Etat, qui a supprimé 40 000 postes depuis 2008, prévoit d'en sabrer 16 000 de plus l'an prochain. Ça commence à faire lourd. Et à regimber, y compris chez les parents les moins gauchistes...

Mais, avec ces emplois miraculeusement retrouvés, le nouveau coup de rabot ne va même pas se voir. Tout en faisant les économies prévues, l'Etat va pouvoir afficher une légère hausse des effectifs. Tout bénéf' ! Un peu trop, même... Dans son rapport sur le budget 2011, la commission des Finances du Sénat émet ce vilain soupçon : l'Etat n'aurait-il pas « gonflé » ces corrections « **afin** (...) **d'afficher des résultats avantageux** » ? Insolents, va...

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Hu Jintao-Sarkozy
"Entre nous, pas de tabou"

C'EST inédit : un président chinois en visite d'Etat n'aura donné aucune conférence de presse. Pas question d'évoquer en public les sujets qui fâchent ! Mais, en privé, *« on a parlé de tous les sujets, sans tabou »*, a juré Sarkozy. La preuve, cet enregistrement clandestin !

SARKOZY. – Président Hu, vous connaissez la comédienne Chantal Nobel ? Non ? Ce n'est pas grave ! L'important, c'est que j'ai prononcé le mot « Nobel »...

HU (hilare). – *Président français très malin !*

SARKOZY. – Et « Tintin au Tibet », vous l'avez lu ? Non ? Pas grave, on aura parlé du Tibet. En toute franchise et sans concession.

HU. – *Hi hi ! Président français a de longues oreilles... Lui très sage !*

SARKOZY. – Et maintenant un sujet superdélicat ! À propos des Airbus, les droits de l'homme d'affaires...

HU. – *Droits de l'homme... C'est dit, j'ai compris !*

SARKOZY. – J'en ai une dernière ! La liberté de la presse... Un bon journal, je le dis comme je le pense, c'est un canard laquais !

HU. – *Hi hi ! Président français plus drôle que Tintin !* (Il se tourne vers son assistant.) *Lui capable de diriger G20 ! Signes autorisation !*

SARKOZY (courbé). – Merci, Super-Hu ! Avec votre aide, je continuerai à écraser les pris !

Propos (presque) enregistrés par Frédéric Pagès

M 00708 - 4698 - F: 1,20 €

Annexe 45: Une du CE 10/11/2010

Jean-Louis Borloo se voit à Matignon... dans 4 mois

P. 2

Ecoutes : la fureur des chefs de la police contre Matignon

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4699 – 17 novembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,85 Dc - GB 1,50 £

Après le départ de Borloo, Morin, etc., et le retour du RPR

Sarkozy se fait du mauvais centre !

DES MOTS POUR CONSOLER WOERTH

A qui perd gagne

SARKO l'a toujours professé, on ne gagne pas une présidentielle sur un bilan, et rien de pire que la position de favori, qui, par le passé, a tant coûté à Giscard ou à Balladur. C'est à cette aune qu'il faut interpréter le dernier remaniement. Pour réussir un sans-faute, Sarko se devait de multiplier les erreurs. Démonstration.

1. Il a vraiment trop tardé pour remanier.

Entre l'annonce du remaniement en juin et sa réalisation, il s'est déroulé cinq mois de télé-réalité pendant lesquels les ministres ont passé plus de temps à faire campagne pour se maintenir en poste qu'à travailler. Un gouvernement qui ne travaille plus et dont les membres se tirent dans les pattes, rien de mieux pour perdre du crédit et permettre à l'adversaire d'en recouvrer. Sarko, toutefois, n'a pas réussi le carton plein puisque la réforme des retraites a été adoptée.

2. Tout ça pour ça.

Sarko s'est ridiculisé en prenant autant de temps pour renommer Fillon. Il est affaibli parce qu'il semble moins l'avoir choisi que subi. Mais l'avantage, c'est que Fillon, désormais hyper-Premier ministre, paraît presque aux commandes. Au Sarthois de prendre les coups pour permettre à Sarko de se refaire une virginité.

3. Avec Fillon, rien ne change.

Sarko est le roi de l'illusion d'optique. Fillon donne l'impression que rien ne change alors que plus rien n'est pareil. Sarko a rompu avec la rupture, tué l'ouverture, piétiné la diversité, enterré le ministère de l'intégration nationale, toutes choses qui symbolisaient son arrivée. Le maintien de Fillon cache tous ses renoncements.

4. Le retour de Juppé, ou la restauration chiraquienne.

C'est l'inverse. Juppé était l'une des voix les plus critiques à droite. Sur les Roms. Ou l'Otan. Maintenant, il va la boucler. Dès son arrivée, il a expliqué qu'il n'avait « **pas du tout envie de voir la gauche arriver au pouvoir en 2012** ». Pareil pour la chiraquienne Marie-Anne Montchamp, porte-parole de Villepin. Le 17 août 2010, elle fustigeait la « **position démagogique de l'Elysée** » sur les Roms. Désormais elle l'applaudit. Sarko a réduit le nombre de ses ennemis à droite en faisant mine de leur céder.

5. Il divise son camp en humiliant les centristes.

Borloo est furieux, ses amis piaffent et parlent de se rebeller. Sarko ne craint pas cette mutinerie. Il connaît les centristes. Entre Morin, Borloo, Bayrou, de l'eau va couler dans les bénitiers avant qu'ils se mettent d'accord sur un chef de file. Sarko veut faire croire à l'adversaire PS que les centristes sont à prendre, alors qu'ils négocieront leur ralliement avant le premier tour. A qui perd gagne, il se croit le meilleur. Un vrai jeu de con ?

J.-M. Th.

RAMA YADE ET LE "DISCOURS DE DAKAR"

M 00708 - 4699 - F: 1,20 €

REMANIEMENT OU RENIEMENT

ON connaissait depuis Bañuel l'obscur objet du désir, avec Sarkozy on s'interroge maintenant sur l'obscur objet du remaniement.

Il est électoral, sûrement, mais, au-delà de ce constat d'évidence, la stratégie qui le sous-tend n'est pas d'une franche clarté. D'autant qu'il a fallu pas loin de six mois pour arriver à ce non-événement qui ne satisfait pas grand monde. L'Elysée mouline en boucle qu'il s'agissait d'élaborer un gouvernement « *resserré* » composé de « *professionnels* ». Ce qui *revient* en creux à admettre que, jusque-là, le travail a été accompli par une troupe d'amateurs. En n'en faire croire que c'est le cas puisqu'on a comme l'impression qu'à l'image de Pénélope, l'homonyme mythologique de l'épouse de Fillon, qui défaisait la nuit la toile qu'elle tissait le jour, ils s'agit désormais, dans la seconde partie du quinquennat, de détricoter une bonne partie de ce qui a été fait ou dit dans la première. Comme si le remaniement était aussi un reniement.

Les exemples ne manquent pas, à commencer par le rôle du Premier ministre. Le renommé Fillon le théorisait lui-même et l'hyperprésident comme ses conseillers le lui rappelaient à tout instant : dans l'exécutif selon Sarkozy, le locataire de Matignon est un exécutant. Et voilà que, maintenant, ce serait le contraire. Fillon, maintenu à l'instigation des parlementaires UMP, prétend avoir obtenu l'assurance d'être un acteur et non plus un simple « *collaborateur* ». Il faudra voir.

Autre dogme présidentiel détricoté, celui du rassemblement des forces de droite, dont celles du centre. Sarkozy les avait en grande partie absorbées en appelant ses représentants au gouvernement. Il se les met maintenant à dos et risque de parvenir à les fédérer contre lui après les avoir virés sans ménagement ou laissés partir comme il l'a fait avec Borloo, à qui il avait tout promis. Il peut bien sûr se rassurer en disant qu'il faudra du temps avant que Borloo, Morin et Bayrou n'en viennent un jour à reconstituer, en dehors de l'UMP, un fort parti centriste. Néanmoins, s'il vient à tous ceux-là l'idée de se présenter, ils peuvent, même sans parvenir à s'unir, faire du tort au premier tour à un Sarkozy pour lequel toutes les voix compteront. Et lui faire courir le risque d'un 21 avril à l'envers.

Tout cela pour détricoter une « *rupture* » qu'il se targuait d'incarner au début du quinquennat. Et pour rétablir, d'Alliot-Marie en Baroin et Juppé, « l'Etat RPR » qu'il était censé honnir. Faire et défaire tout et son contraire. Comme si Sarko s'ingéniait à donner du pouvoir à ses contre-pouvoirs et à fâcher ceux qu'il s'était attaché à séduire. Dehors les centristes, exit l'ouverture, adieu la diversité et rebonjour l'Etat RPR ! Adieu aussi l'écologie, qui « *commençait à bien faire* » et dont, sous une apparente promotion, la ministre perd la maîtrise de l'énergie... Une sacrée « *révolution* », comme dit Lagarde.

Parmi les « grands chantiers » qu'il annonçait, il va encore s'agir de défaire ce qui était considéré comme le Grand Œuvre de la première partie du quinquennat, le fameux bouclier fiscal, qui ne va pas résister à la réforme programmée de la fiscalité. Peut-être a-t-on tort de chercher une stratégie là où il n'y a que de petits arrangements de circonstance. Mais si stratégie il y a, elle apparaît au moins aussi compliquée que la suite des « grands chantiers ». Car, de l'emploi à la dépendance, avec une dette et un déficit publics qui ont explosé, et pas loin de 1 million de chômeurs de plus qu'au début du quinquennat, Hyper-Premier ministre ou pas, l'affaire ne s'annonce pas gagnée d'avance.

Eric Empfaz

EXIT BORLOO

Le double mur du çon

FRANCHI, avec son moteur à deux temps, par la grande communicante et ex-ministre de l'Economie, Christine Lagarde, qui a résumé mieux que personne le remaniement (France Info, 15/11) :

« **Il est totalement révolutionnaire** », s'est écriée la marquise de Bercy, avant d'expliquer, pour les nuls : « **Le principe de la révolution (...) c'est que vous faites un tour complet à 360 degrés.** »

Une révolution copernicienne, peut-être, et un retour circulaire à la case départ qui donne le tournis !

Toujours aussi droit dans ses bottes

DÉJÀ droit dans ses bottes, Juppé vient d'ajouter à la longue liste de ses multiples qualités celle d'être un homme de parole. Le « **meilleur d'entre nous** » ne lançait-il pas aux Bordelais, après son élection à l'hôtel de ville, en mars 2008 : « **Je serai un maire à plein temps** (...) **pour toute la durée de mon mandat** (...) **quel que soit le chant des sirènes...** » ?

Les sirènes du gouvernement pouvaient continuer à sonner, elles ne connaissaient pas le Juppé ! C'est qui répète depuis deux ans : « **Je n'irais pas au gouvernement, même si on me le proposait, parce que je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire à Bordeaux.** » Et c'est qui cette antienne beaucoup sur son blog, comme l'a rappelé « Le Figaro » (15/11) : « **Je lis, ici ou là, que je préparerais mon retour au gouvernement. Alors, soyons clair : ce n'est pas mon intention. Je me suis engagé, vis-à-vis des Bordelais, à exercer pleinement la fonction de maire. Or, il y a, à mes yeux, incompatibilité entre cette fonction et un poste ministériel.** » Des lignes qui ne sont pas si anciennes, elles datent du mois... d'avril 2009.

A l'époque, notre anticumulard convaincu justifiait ainsi cette idée définitive : « **Quelque chose a fondamentalement changé à Bordeaux, c'est la ville...** », et elle avait un fort besoin de lui. Même cuiot, au lendemain du remaniement, du nouveau maire-ministre : « **Je recomais avoir dit tout cela, mais les circonstances ont changé.** »

Il n'y a que Juppé, finalement, qui ne change pas.

La noix d'honneur

DÉCROCHÉE aux accents gaulliens du « Monde » (16/11), où l'on peut lire, à propos de la nomination du maire-ministre de Bordeaux à la Défense :

« **En acceptant d'entrer au gouvernement, Alain Juppé, 65 ans, peut se prévaloir d'épouser le même destin que Michel Debré, qui fut Premier ministre du général de Gaulle avant de devenir ministre de la Défense de Jacques Chaban-Delmas en 1969, un autre Bordelais célèbre.** »

Debré dont le grand destin s'acheva, en 1981, avec 1,66 % des voix à la présidentielle...

DÉJÀ DE L'AGITATION SOCIALE

Aux remaniés inconnus

IL n'y a pas eu que des grands drames à l'occasion de ce remaniement du dimanche : celui de l'ouverture refermée, de la diversité raplatie ou du soldat Woerth sacrifié sur l'autel de la vertu... Une multitude de tragédies sont restées secrètes. Tous ces ministres dont personne ne s'est aperçu qu'ils avaient été éjectés car personne ne savait qu'ils étaient encore au gouvernement ! Double humiliation : virés sans même que cela se voie.

Pas un mot dans les bistrots ni dans les journaux d'Hubert Falco, sous-ministre aux Anciens Combattants, qui a profité du 11-Novembre pour prononcéquoi que le remaniement aurait lieu le lundi... Rien de rien non plus sur Anne-Marie Idrac, qui, au Commerce extérieur, était parvenue à disparaître tout à fait des écrans radars. D'où peut-être notre déficit commercial record ? Commis dans l'ombre au charcutage électoral et territorial, Alain Marleix, l'autre sarkozyste auvergnat, semble être tombé dans la gueule d'un volcan. Malgré le resserrement du gouvernement à droite, le sous-ministre libéral de choc Hervé Novelli a disparu sans laisser de traces.

Dans la cohorte des oubliés, ou presque, Patrick Devedjian, qui, au Plan de relance, juge sa mission accomplie (sic), malgré la croissance infinitésimale et l'envol du chômage ! Il a préféré se replier sur son fief des Hauts-de-Seine, où, hasard du calendrier, il vient de se faire dépouiller du poste de patron local de l'UMP...

Qui a remarqué le vidage des borloostes Valérie Létard, restée transparente aux Technologies vertes et aux Négociations sur le climat, et Marc-Philippe Daubresse, qui, à la Jeunesse, n'a de nouveau dansé qu'un seul été (comme au Logement il y a six ans) ? Mais le plus doué de tous reste sans conteste le centriste Michel Mercier : bombardé contre toute attente garde des Sceaux, il parvient à faire croire qu'il est tout neuf et vient d'arriver... tant ce ministre cancre avait réussi à se fondre dans le décor, depuis un an et demi qu'il végétait au ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire !

Chapeau bas, monsieur le Ministre indétectable !

D. F.

Liste très noire

LA concurrence est toujours rude entre la Corse et Marseille, mais cette dernière a repris des couleurs depuis le début de l'année et elle fait même la course en tête. Grâce à une rafale de kalachnikovs, c'est une quinzième victime, pas moins, qui, sur la Canebière, vient d'être trop tôt arrachée à l'affection des siens. Une hécatombe record, sur fond de trafic de stup', qui ne surprend ni la maison poulaga ni les autorités judiciaires locales, mais qui laisse toutefois fort perplexe le procureur de Marseille, Jacques Dallest, quant à l'identité du flingué (« Libé », 13-14/11) : « **Franck Notta n'était pas repertorié comme pouvant être la cible d'une exécution.** »

Prière de communiquer au plus vite la liste de ceux qui sont répertoriés, ça pourrait les intéresser.

LE BLUES DE FADELA AMARA

Annexe 46: Une du CE 17/11/2010

Enquêtes sur Karachi : faits, soupçons et fantasmes

P. 3

Comment les contre-espions "visitent" les ordinateurs

P. 4

Préservatif : Benoît XVI : "Je ne serai pas intolérant...

Le Canard enchaîné

... jusqu'au bout !"

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNEE – N° 4700 – 24 novembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,30 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,60 Ca - GB 1,60 £

Pour comprendre l'affaire des sous-marins, le théorème de Karachi :

"Tout corps plongé dans du liquide en ressort mouillé"

LA GUERRE TOTALE : CLEARSTREAM CONTRE KARACHI

CROC DE BOUCHER CONTRE TAPETTE À RATS !

L'argent des commissions

NE pas confondre commissions et commissions ! Bien distinguer corruption et corruption. C'est la leçon de morale (mais si !) que chacun doit tirer de l'affaire des sous-marins de Karachi.

D'abord, les bonnes commissions. Pour vendre de la quincaillerie militaire, chacun sait qu'il faut graisser la patte de quelques hommes politiques, dictateurs ou généraux corrompus. Sinon, pas de contrat. C'est ainsi, dans ces contrées lointaines et aux mœurs si étranges. D'ailleurs, comment peut-on être pakistanais ?

Depuis l'an 2000, l'OCDE a interdit formellement ces commissions occultes. Mais bon ! ce sont des versements patriotiques. Pour le bien de l'économie, pour donner du travail à nos ouvriers, pour rester dans la compétition internationale. Que de bonnes et louables raisons. Le marchand d'armes paie. C'est la vertu qui triomphe.

Les autres commissions, dites « rétro », mieux vaudrait ne jamais en parler. Elles sont la honte de notre beau pays. Des hommes politiques, parfois des cadres d'industrie, demandent et obtiennent de l'argent de ceux qu'ils ont corrompus. Cela se passe à peu près ainsi : **« Cher général, je vous file, avec mon lot de blindés, 10 millions d'euros pour vos œuvres, à condition que vous en versiez 1 sur mon compte au Liechtenstein. Tope là ? »** Cet argent sert parfois, c'est du moins ce qui se murmure, à alimenter des campagnes électorales ou des caisses politiques. Peut-être, sans doute, est-ce un fantasme ? La preuve : la justice enquête toujours et ne trouve jamais. Que les étrangers, qui vivent si loin et parlent des langues tellement étranges, soient sauvages et cupides, c'est dans l'ordre des choses. Mais ici, en France, à Paris, qui peut le croire ? Pas « Le Canard », en tout cas.

L.-M. H.

VESTIGES EN EAUX TROUBLES

A TOUS les sens du terme le malaise est profond. Au moment où Sarkozy remonte de quelques points (de 29 à 32 %) des sombres abysses de l'impopularité, voilà qu'une méchante affaire de sous-marins en eaux troubles risque de l'y faire replonger. Une affaire qui ne date pas d'hier et qui, au-delà des soupçons sur ces fameuses « rétrocommissions », nous ramène dans le rétro tout court.

D'abord aux temps reculés où Balladur, Premier ministre de cohabitation, trahissait, en 1995, Chirac, son *« ami de trente ans »*. Et ce avec la complicité et la duplicité aussi de celui que Chirac appelait alors *« le petit salaud »*, un certain Nicolas Sarkozy, qui fut le porte-parole du candidat Balladur après avoir été son ministre du Budget. On connaît la suite, la victoire de Chirac, aidé par un certain Dominique de Villepin. La guerre a laissé des traces. Et même si en quinze ans les clans ont évolué, le combat entre Villepin et Sarkozy n'a jamais cessé depuis. Alimenté par d'autres affaires, il s'est poursuivi à coups de boules puantes, de livres incendiaires, de suites judiciaires, de déclarations intempestives et de menaces de croc de boucher.

Rétro encore car, alors que Balladur, soupçonné d'avoir financé sa campagne avec de grosses coupures provenant de « rétrocommisions », n'en finit pas de ressortir des oubliettes, la guéguerre entre balladuriens et chiraquiens redevient doublement d'actualité. Car le pouvoir UMP, mais aussi au gouvernement remanié, où le président de la rupture vient de restaurer l'Etat RPR avec Juppé, MAM et consorts, autant de ministres chiraquiens qui le soutiennent face aux attaques de Villepin.

Rétro toujours car, au fil de cette sombre histoire, Sarkozy retrouve aussi, avec ces sulfureux sous-marins, un juge qu'il a déjà, en d'autres temps, maudit. Van Ruymbeke, celui de la ténébreuse affaire Clearstream. Avec déjà Villepin à la manœuvre et le Luxembourg pour terrain, où des documents seraient censés l'impliquer dans l'implantation de la société Heine au cœur des soupçons de rétrocommissions.

Au-delà de son aspect rétro, cette affaire des sous-marins de Karachi est surtout une sorte de salmigondis putrescent et confus d'informations, de supputations et d'« amalgames » où l'on peut trouver non pas son bonheur, mais plutôt le malheur du camp auquel on entend nuire. Ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont les preuves. Et aucune, dans l'état actuel des investigations et du dossier, ne vient étayer l'implication du président de la *« République irréprochable »* dans cette histoire d'argent électoral. Le problème est ailleurs. Car, si embrouillée et trouble qu'elle soit, cette affaire est une affaire d'Etat. Et à ce titre, au moins, le chef de l'Etat en question ne peut s'en dédouaner en se contentant de la qualifier de *« fable »*. Ou en s'énervant « off » devant quelques journalistes auxquels il demande l'effet que cela leur ferait si, sans preuves, on les accusait d'être *« pédophiles »*. Derrière les dénis déjà multipliés tout au long de l'affaire Bettencourt, ce genre de défense, surtout quand on se targue de « transparence », ne peut qu'alimenter toutes les suspicions. Et, pour revenir dans le rétro, ne peut que rappeler les aspects les plus délétères d'un Etat-RPR qu'il vient, si l'on ose dire, de remettre aux affaires.

Erik Emptaz

TRANSPARENT

LA CAPOTE N'EST PLUS À L'INDEX !

Vraie capote et faux cul

ALLÉLUIA ! Vingt-neuf ans après l'apparition, non pas de la Vierge mais des premiers cas de sida, et après des millions de morts causées par l'épidémie, le Vatican a fini par découvrir que le préservatif ne se met pas à l'Index. Benoît XVI reconnaît, du bout des lèvres si l'on peut dire, l'utilité des capotes dans son livre « Lumière du monde », réalisé avec un de ses proches, le journaliste allemand Peter Seewald (qui ne tutoie pourtant pas le pontife).

« Il peut y avoir des cas particuliers, par exemple lorsqu'un prostitué utilise un préservatif », confesse ainsi le pape. Bizarrement, le Saint-Père ne parle que des hommes qui font le tapin. Il n'évoque aucune autre situation. Ni celle des femmes prostituées, ni celle des partenaires d'un soir, ni celle des couples où l'un des partenaires est séropositif. Et encore moins des prêtres tenaillés par le *démon de la chair*.

En guise de justification, le pape se contente de ce très jésuitique commentaire : **« Cela peut être un premier pas, une moralisation, un premier élément de responsabilité permettant de développer à nouveau une conscience du fait que tout n'est pas permis. »** En somme, ce n'est pas pour des raisons sanitaires que Benoît XVI admet la capote mais pour des motifs de moralité religieuse. Son utilisation par un gigolo représenterait quasiment « le premier pas » vers le salut de ce pauvre pécheur ! Les prémices de la lumière divine rayonneraient à partir de ce morceau de latex qui – replié – présente à peu de chose près le diamètre et l'épaisseur d'une hostie !

Effrayé par sa propre audace, le pape s'est pourtant empressé de freiner des quatre fers. A sa demande expresse, le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, a tenté de dégonfler l'affaire. Il a insisté, le 21 novembre, sur le caractère **« exceptionnel »** du recours au préservatif pour lutter contre un virus qui n'a pourtant rien d'« exceptionnel ».

La veille, le pontife avait dû, il est vrai, affronter le vent de fronde qui a agité une partie du Sacré Collège, qui compte des prélats encore plus « tradi » que Sa Sainteté. Surtout parmi les cardinaux africains : comme l'a montré France 2 (21/11), la plupart de ces éminences, qui représentent pourtant le continent le plus frappé par l'épidémie, entendent continuer à combattre, voire à interdire, toute utilisation des préservatifs.

Et faire capoter l'opération papale...

H. L.

Rivarol ne se fout pas de l'an 40 !

LES francisques volent bas, dans la presse d'extrême droite. Vaillant défenseur de Bruno Gollnisch pour la conquête du Front national, l'hebdomadaire « Rivarol », notamment, puise dans ses vieux classiques pour lapider Marine Le Pen, la traitant de **« Golem inactif, décoloré, trépané »**, de **« femme de petite vertu »** et de **« révulsion totale »**. Mais, dans ces milieux-là, lorsqu'on est désigné comme **« le démon »** et **« l'ennemi absolu »**, la suite ne se fait pas attendre.

Ainsi, comme le relève « Libération » (19/11), la fille Le Pen est aussi accusée de **« connivence avec la Ligue de Défense juive »**, **« Une gourgandine sans foi ni loi, sans doctrine, sans idéal, sans colonne vertébrale »**, éructait Jérôme Bourbon, directeur de « Rivarol », le 16 octobre, sur un site catholique traditionaliste, ajoutant qu'elle était **« un pur produit des médias dont l'entourage n'est composé que d'activistes forcenés, de juifs patentés et d'invertis notoires »**.

Quelques heures plus tard, l'expression **« juifs patentés »** était retirée du site, remplacée par trois points entre parenthèses, pour bien signifier que la phrase avait été pommée sous la pression mais qu'il en demeurait trace. Tandis qu'un peu plus loin la Shoah était qualifiée de **« religion officielle de la Ve République »**.

Un point de détail dans le combat des chefs ?

S. Ch.

PATRICK DEVEDJIAN : "ENTRE MOI ET LUI, IL Y A SON FILS..."

M 00708 - 4700 - F: 1,20 €

Les Irish sont pauvres

ILS n'en faisaient qu'à leur tête, les Irlandais. Eh bien c'est fini. En 2008, ils avaient voté non à l'Europe. On les avait fait revoter oui. La semaine dernière encore, ils refusaient à tout prix l'aide de l'Europe : pour eux, qui ne sont libérés du joug anglais que depuis 1922, au prix du sang, appeler au secours c'est la honte. Le retour de la soumission. Ce week-end, leur gouvernement a craqué. Il a accepté les prêts de 100 milliards d'euros que tiennent à tout prix à leur offrir l'Europe, le FMI et les Anglais. Jamais cadeaux n'ont été reçus avec autant de pincettes...

Il faut dire que ce bel argent est avant tout destiné à sauver les banques irlandaises. Banques qui ont tellement spéculé, tellement distribué de crédits immobiliers genre subprimes, et se sont tellement gavées, ont tellement enflé qu'elles sont aujourd'hui en état de faillite virtuelle. Et risquent de plomber méchamment les banques britanniques, allemandes et françaises, lesquelles sont mouillées jusqu'au cou en Irlande, appâtées qu'elles étaient par ce pays de cocagne à l'économie entièrement dérégulée, montré en exemple par Wall Street et la City – 7 % de croissance annuelle entre 2000 et 2007 ! – où l'on pouvait jouer au riche sans avoir un sou, en s'endettant à mort et en croisant les doigts, jamais il n'y aura de krach, voyons...

Sauver les banques, donc. En contrepartie, faire les poches des 4,5 millions d'Irlandais. Déjà, une bonne partie d'entre eux sont ruinés. Au chômage (14 %!). Leurs logements saisis. Et furieux contre les « banksters » (contraction de banquiers et gangsters). Déjà, ils subissent depuis deux ans une des plus sévères crises d'austérité du continent. Ayant injecté des milliards pour sauver ses banques, l'Irlande connaît un déficit public abyssal, équivalant au tiers de son PIB.

Du coup, ses dirigeants ont sabré les salaires des fonctionnaires, réduit les allocations familiales, taillé dans les indemnités de chômage. Ils s'apprêtent aujourd'hui à faire pire. On peut toujours faire pire, comme virer un tiers des 320 000 fonctionnaires, par exemple, repousser l'âge de la retraite ou rétrécir le salaire minimum. C'est un bon moyen pour rassurer les marchés. Ceux-ci ont d'ailleurs applaudi le sauvetage de l'Irlande... et l'agence de notation Moody a illico décidé de dégrader sa note. Quand un pays a un genou à terre, les marchés adorent en profiter !

Heureusement, en France, tout va bien. Les prochains pays européens prêts à s'écrouler sont, dixit les analystes, le Portugal et l'Espagne, pas nous. Certes, il y a Nouriel Roubini, célèbre pour avoir prédit la crise des subprimes, qui a lâché, vendredi dernier (« Le Monde », 23/11) : **« La France, par certains aspects essentiels, n'a pas l'air en bien meilleur état que la périphérie** (de l'Europe). »

Oui, mais ce qu'il oublie, c'est que, nous, on a Sarkozy.

J.-L. P.

Le mur du çon

FRANCHI à la vitesse d'un Sukhoï survolant le camp français de Bouaké par le président ivoirien Laurent Gbagbo commentant en ces termes le second tour qui l'oppose à l'Alassane Ouattara (« Libé » du 22/11) :

« Cette élection est un symbole. C'est le jour contre la nuit, c'est le bien contre le mal. »

En attendant, les électeurs tirent le diable par la queue !

À PEINE INSTALLÉ, JUPPÉ DOIT TRAITER LE DOSSIER KARACHI

Annexe 47: Une du CE 24/11/2010

Document

Les dangers du Mediator étaient connus depuis 2006

P. 3

SFR et EDF incapables de protéger les données privées de leurs clients

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99e ANNEE – N° 4701 – 1er décembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,60 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,85 Dc - GB 1,50 £

Elle grille la politesse à ses camarades et promet, sans rire, Matignon à DSK

Ségolène se prend pour la primaire supérieure !

LE PS EN ÉTAT DE MARCHE POUR LA VICTOIRE

Un euro, des Europe

CHRISTINE LAGARDE, la ministre française de l'Economie, a le sens de la formule opportune. Alors que la spéculation se déchaîne contre l'euro, malgré l'annonce du plan d'aide européen en faveur de l'Irlande, elle a déclaré, le 29 novembre : **« L'Europe est difficile à comprendre pour les marchés.** » Confidence pour confidence, elle l'est aussi pour les citoyens.

Commençons par le dernier épisode en date : la crise irlandaise. Elle a deux origines : un déficit budgétaire abyssal – 32 % du PIB ! – et un appareil bancaire au bord de la faillite, malgré une quasi-nationalisation. Il y a six mois, tous les établissements financiers européens avaient subi des « crash-tests » pour mesurer leur capacité de résistance. Les Irlandais avaient passé l'examen sans heurts. Mais peut-être trop facilement, puisque aujourd'hui l'Europe, l'Angleterre et le FMI doivent leur prêter en catastrophe 85 milliards. Les autorités économiques européennes en sont réduites à annoncer une nouvelle série de « crash-tests » dans les prochains mois. Avec, cette fois, la prise en compte d'autres hypothèses économiques !

Pour calmer les marchés et essayer de casser la spéculation, les dirigeants européens ont certifié, ce week-end, que le déficit irlandais repasserait sous la barre des 3 % dès 2015. Seul problème : ce plan de rigueur, pour devenir effectif, doit être voté par le Parlement de Dublin, le 7 décembre, et son adoption n'est toujours pas assurée. Mieux, ou plutôt pire encore, le jour même où Paris et Berlin, sans oublier la BCE et le FMI, tentaient de rassurer le monde sur le sérieux du plan imposé à l'Irlande, la Commission européenne rendait publiques ses prévisions économiques pour les pays de la zone euro. Elle y démontrait les chiffres annoncés la veille par Dublin. En 2011, son déficit budgétaire ne s'élèvera pas à 9,1 % mais à 10,3 % !

Jour après jour, la politique européenne apparaît de moins en moins cohérente. Les dirigeants de la zone euro ne cessent de répéter que le sauvetage de la monnaie commune passe par une meilleure coordination de leurs règles fiscales. L'Irlande vient pourtant d'être autorisée à conserver un taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés à 12,5 %. Soit près de trois fois moins que les taux pratiqués en France ou en Allemagne. Depuis des mois, les mêmes dirigeants assurent que la lutte contre les paradis fiscaux est essentielle, mais le président de l'Eurogroupe, qui rassemble les ministres de l'Economie, n'est autre que Jean-Claude Juncker, le Premier ministre du grand-duché du Luxembourg, où se sont réfugiées bon nombre de sociétés européennes soucieuses de fuir les rigueurs du fisc de leur pays d'origine. Histoire de compliquer le tout, certains journaux économiques affirment que des banques et des compagnies d'assurances européennes participent gaiement aux attaques contre l'euro, pour leur plus grand profit, évidemment.

Pour échapper à l'effet domino qui, après l'Irlande, pourrait atteindre le Portugal et même l'Espagne, les dirigeants européens en sont réduits à multiplier les déclarations apaisantes. Le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, a ainsi estimé, le 29 novembre, que la spéculation contre l'euro était **« bien peu rationnelle ».** Tandis que la lutte contre ladite spéculation, menée par les Européens, est, elle, tellement « rationnelle ».

N. B.

DROIT DE FUITES

QUEL beau pitch pour un film hollywoodien ! Bradley Manning, un petit soldat américain qui s'ennuie dans un bureau en Irak en écoutant Lady Gaga, réussit avec un CD et une simple clé USB « *la plus grande fuite de l'histoire des États-Unis* » : 250 000 télégrammes diplomatiques confidentiels, de quoi mettre en émoi les gouvernements du monde entier. Succès planétaire assuré ! D'autant que cette manne est ensuite diffusée par WikiLeaks, un site de Robins des bois du Net qui œuvrent bénévolement, quoique dans une certaine opacité, au nom de la « *plus totale transparence* ». Tout pour plaire !

La transparence, on en veut, on en redemande et on ne va pas se plaindre, surtout ici, d'une telle manne. La politique étrangère directement du producteur au consommateur est une denrée rare. Et, en plus, ces télégrammes sont garantis triés, évalués, recoupés par les journaux réputés sérieux qui les ont publiés. Le « New York Times » a ainsi pris des précautions supplémentaires concernant les personnes dont la publication de ces documents pourrait mettre en danger la sécurité. Pourtant, devant cette soudaine profusion, tel le caviar qui devient moins bon à la pelle qu'à la petite cuillet, on en vient presque à trouver le résultat décevant. On fait la fine bouche en se demandant si on avait vraiment besoin de WikiLeaks pour savoir que Sarkozy est « *susceptible et autoritaire* », que Berlusconi a « *un penchant pour la fête* », que Medvedev est « *le Robin du Batman joué par Poutine* », ou que Chávez « *est fou* », ou encore que les pays du Golfe en veulent à mort aux Iraniens... Les milliers d'autres télégrammes non encore exploités réserveront, à n'en pas douter, quelques surprises des chefs, mais, en les attendant, c'est un peu comme si la multitude de ces 250 000 télégrammes en minimisait le contenu en le banalisant. Comme si trop de transparence tuait la transparence qui de toute façon, vu les précautions que vont prendre désormais les gouvernements pour protéger l'information, ne va pas aller en s'éclaircissant.

Et cette indigestion donne déjà beau jeu de se défiler à ceux qui défendent l'opacité. Ainsi, l'Elysée ne se prive pas de réflexions outrées et de mines de dégoût à l'égard de ce « *scandaleux* » déballage. Cette affaire tombe à point nommé pour essayer de noyer au passage, dans cette démarche « *illégitime et dangereuse* », la très légitime exigence de transparence sur les soupçons de rétrocommissions de Karachi.

Pour autant, tout gouvernement, comme tout un chacun, a droit, en dehors de la sphère publique, de pouvoir s'exprimer, discuter, négocier, réfléchir avec une part de confidentialité. L'exigence de transparence ne doit évidemment pas confiner à la tyrannie. Mais, ce qui inquiète le plus, avant pareilles extrémités, c'est évidemment, au-delà des interrogations sur les motivations de WikiLeaks, le fait qu'un pays comme les Etats-Unis, censé avoir les systèmes informatiques les mieux protégés du monde, soit à la merci des facéties d'un simple soldat qui s'ennuie. Et que ce ne soit pas du cinéma.

Erik Emptaz

WIKILEAKS DIFFUSE LES APPRÉCIATIONS DES AMÉRICAINS SUR SARKO

Le Sarko circus

UNE petite visite dans un élevage du Bourbonnais pour montrer que le Président aime ses agriculteurs ? Oui, mais en Sarko One ou rien. Et, outre le nouvel Airbus présidentiel, un Falcon pour l'intendance. Problème : l'aéroport de Clermont-Ferrand n'est pas équipé pour ce type d'appareil. L'Airbus A330 ne sert jamais pour couvrir une si courte distance. Pas grave, les services du Château ont aussitôt fait acheminer, grâce à l'aimable concours d'Aéroports de Paris, sur des camions, tout le matériel nécessaire à cette visite de deux heures. Soit un **push-back** (sorte de tracteur à pousser les avions), plus une passerelle adaptée à ce modèle d'Airbus, plus une grue permettant de charger les engins décrits ci-dessus.

Las, les portes de l'aéroport étant condamnées, les passagers canalisés, les abords neutralisés à coups de barrières, rubans bleu, flics en civil, compagnies de CRS et escadrons de gendarmerie, Robocop et autres frères d'élite, rares sont ceux qui auront eu la chance de profiter de ce déplacement à grand spectacle. Et à grands frais.

Il y a ceux qui se serrent la ceinture et ceux qui se contentent de l'attacher.

Bienvenue au yacht club !

OH, quel beau joujou ! Et il appartient à qui, ce gros engin ? Ce n'est pas le « Paloma » de Vincent Bolloré, ni l'« Amadeus » de Bernard Arnault, et il ne ressemble pas non plus au « Reborn », la récente acquisition de 70 mètres de long de Nanard Tapie (« Le Canard », 15/9). Non, l'heureux nouveau propriétaire de ce rafiot-là, déboulé par le mensuel « Capital », s'appelle Martin Bouygues.

Ce « **frère** » de notre cher président, qui ne connaît manifestement pas la crise et vivra une douce retraite, tenait absolument à faire son entrée dans le cercle très fermé des fiers détenteurs de yacht. Pour acquérir cette barcasse de 62,5 mètres, il vient d'allonger 65 millions d'euros. A plus de 1 million le mètre, le confort minimum est au rendez-vous : six ponts, sept cabines, piscine, Jacuzzi, solarium et piste de danse, sans oublier la suite nuptiale de 100 m². Côté matériaux : marbre, bois précieux et cuir à tous les étages. Et, pour l'entretien, l'équipage et le moteur, quelques menues dépenses : 6 millions par an, sachant que Bouygues va, à l'occasion, *louer son palace* flottant 455 000 euros la semaine.

Le nom de ce gadget de milliardaire : « Baton Rouge » (la ville natale de Mme Bouygues en Louisiane). Amis électeurs, retenez bien ce nom ! Si Sarko est réélu en 2012, sûr que « Baton Rouge » ira fêter l'événement en croisant au large de Malte, avec Nicolas et Carlita en maillot de bain à bord...

LAGARDE EXCLUT TOUT RISQUE DE CONTAGION

Juppé gonflé à blog

C'EST un scoop sur l'affaire des sous-marins pakistanais. Et il est passé inaperçu. **« Quant aux rétrocommissions, versées à des personnes, morales ou physiques, françaises, elles ont toujours été prohibées et réprimées. Si, dans l'exercice de mes fonctions, j'en avais eu connaissance, j'aurais évidemment saisi sur-le-champ la justice. Le cas ne s'est jamais produit. »**

L'auteur de cette confidence ? Alain Juppé, qui, le 30 octobre 2009, un peu désœuvré, noircissait son blog d'avis sur tous sujets. Ainsi, Juppé, Premier ministre de 1995 à 1997, n'était au courant de rien ? Alors que le président de la République, Jacques Chirac, chargeait son entourage de « nettoyer » des contrats d'armements douteux, signés par son ami Balladur entre 1993 et 1995. Alors que le ministre de la Défense, Charles Millon, plaçait sur écoute plusieurs proches de l'ex-ministre de la Défense François Léotard.

Le blogueur Juppé, qui ne pensait pas se retrouver lui-même, un an plus tard, au ministère des armées, poursuivait sur sa lancée : **« Je ne vois donc pour ma part aucune objection à la levée du "secret-défense". »** Un homme si peu informé n'aurait peut-être pas dû s'avancer autant...

Neuilly capitale de la drogue !

NON, ce n'est pas Neuilly-sur-Marne ni Neuilly-Plaisance, mais bien Neuilly-sur-Seine ! 110 kg de cocaïne ont été saisis dans un appartement vide qui servait de planque... Une prise record, qui fait dire au « Figaro » : **« Cette marchandise devait irriguer toute l'Ile-de-France. »**

Ainsi, la patrie de Sarkozy, d'Hortefeux et du CAC 40 serait une plaque tournante de la « neige » ! A Neuilly, on n'a pas de HLM mais on a une économie souterraine florissante. Cette découverte, qui pourrait renforcer la solidarité entre banlieues chics et moins chics, est d'autant plus désespérante que, selon un enquêteur, la cocaïne n'est plus une drogue de riche ou d'artiste : **« aucun milieu n'est épargné... pas même celui de la politique »**, « **cette drogue donne un sentiment de toute-puissance »**, précise le même commissaire. Pourvu que la filière remonte pas jusqu'à l'Elysée et à son personnel, où, depuis trois ans, s'agite, selon la rumeur, un personnage politique qui se croit tout-puissant.

SERGE DASSAULT DÉPOSE PLAINTE

Annexe 48: Une du CE 1/12/2010

Le fisc et le gendarme de la Bourse se gavent aussi de "fadettes"

P. 3

Marseille : en fouillant les poubelles, les flics tombent sur 6 millions en Suisse

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4702 – 8 décembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

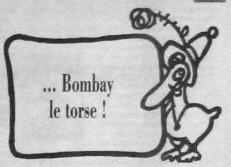

Réconciliation-surprise des Bettencourt et fin de l'extravagant feuilleton

Pour un peu, on regretterait ce Banier de crabes!

LES BETTENCOURT : C'EST BEAU UNE FAMILLE UNIE !

Côte d'Ivoire et cote d'alerte

DEUX présidents. Le premier sans pouvoir, le second sans légitimité. Deux pays en un. Un Sud « loyaliste » et pourtant tenu par le Président déclaré battu dans les urnes. Un Nord « rebelle » et néanmoins acquis au président reconnu comme régulièrement élu…

La situation ferait sourire dans une opérette. Mais la Côte d'Ivoire, hélas, c'est du sérieux. Pas question, pour l'instant, d'un finale où les rivaux s'embrassent. Leur contentieux est lourd et ancien. En 1992, l'un des deux, Alassane Ouattara, Premier ministre du « président à vie » Houphouët-Boigny, fit jeter en prison (six mois) l'autre, Laurent Gbagbo. Lequel, en 2000, approuva une loi raciste qui écarta des candidats à la présidentielle son adversaire Ouattara. Gbagbo l'emporta et s'installa pour dix ans.

Dix ans et une guerre civile plus tard, l'élection tant de fois repoussée et tant attendue est à l'image du pays, confuse et sans issue. Les fraudes ont fleuri dans les deux camps, mais à parts égales, ont estimé les observateurs internationaux. Qui ont donc approuvé les chiffres annoncés par la Commission électorale indépendante, gratifiant Ouattara de 54,1 % des voix.

Les partisans du sortant-sorti préfèrent, eux, insister sur l'ampleur des bourrages d'urnes au Nord, toujours contrôlé par les ex-rebelles. Une accusation en forme d'aveu d'échec : depuis 2002 – date du putsch manqué venu du Burkina –, Gbagbo a fait la paix mais s'est révélé impuissant à unifier le pays. Un fiasco imputable aussi, en partie, à l'ONU et à la France : ses milliers de Casques bleus et de soldats de l'opération Licorne ont stoppé l'extension de la guerre civile mais aussi figé la partition du pays. Depuis le scrutin de novembre, la crispation nationaliste et xénophobe, nourrie par les médias d'Etat et par les critiques venues de l'étranger, ont encore accru cette tension. Or, si une étincelle ne fait pas tout exploser (Amnesty recense déjà 20 morts), Gbagbo, majoritaire dans le Sud, notamment à Abidjan où tout se décide, a les moyens de s'incruster. Une armée divisée mais qui lui reste pour l'instant loyale. Des richesses agricoles et des ports pour les embarquer. De prometteuses découvertes de pétrole en mer…

Même si la communauté et les institutions internationales le sanctionnaient, Gbagbo compte sur le soutien chinois et celui de quelques autres pays pas trop délicats. Sans oublier les entreprises – comme les français Bouygues, Bolloré ou Veolia – qui n'ont pas eu à se plaindre du régime.

Ouattara, qui, pour l'heure, refuse de pousser à l'affrontement, est en présidence surveillée. Son plus grand espoir est peut-être qu'un de ces évangélistes chers à Gbagbo ramène à la lumière cette âme égarée…

J.-F. J.

Victoire pharaonique

EN Egypte aussi, les dernières élections ont été gratinées. Le parti de l'inamovible Moubarak – 82 ans, dont trente dans son fauteuil – a raflé quasiment tous les sièges aux législatives : 95 % des voix. Mais là, pas d'indignation internationale, de fracas, de rodomontades. Sarko, l'ONU, Obama ont gardé leurs remontrances pour la Côte d'Ivoire. Pas question de fâcher l'Egypte, leur principal allié au Moyen-Orient, pour si peu : des urnes bourrées jusqu'à la gueule. Des émeutes autour des bureaux de vote. Le fils d'un candidat indépendant tué dans la furie. Une participation risquée : 10 % selon les opposants ! Et les deux principaux partis d'opposition – les Frères musulmans et le Wafd, libéral et laïque – qui boycottent le second tour tellement l'élection vire à la bouffonnerie. Dimanche 5 décembre, les candidats du PND, le parti de Moubarak, affrontaient… les candidats du PND. « **C'est la pire élection du régime Moubarak** », a soupiré le syndicat des journalistes égyptiens.

Les attaques de requins en mer Rouge, c'était pour faire diversion ?

I. B.

M 00708 - 4702 - F: 1,20 €

ÇA TOURNE BETTENCOURT

ET soudain triompha l'amour. La méchante fille redevint gentille, elle retrouva sa vieille et si généreuse maman. Son mari devint Prince charmant, ils n'eurent pas beaucoup d'enfants, mais ceux qu'ils avaient déjà entrèrent au conseil d'administration… C'est ainsi que le croustillant et crapoteux feuilleton politico-financier de l'été se termine en conte de Noël. Et que l'affaire Bettencourt, son parfum de scandale et son odeur d'argent se noient dans un torrent de bons sentiments, *d'« harmonie familiale », d'« entente retrouvée » et de « bien commun »*.

On essuie certes une douce larme d'émotion en voyant ce bel épilogue à la si sombre histoire d'une famille tant éprouvée. Mais, malveillants que nous sommes, nous ne pouvons retenir non plus une autre larme de déception à voir cette saga si délétère se terminer soudain, non pas en eau de boudin, mais noyée dans une dégoulinade d'eau de rose. Car, au-delà de la frustration des adeptes de cette série où la réalité dépassait en noirceur toutes les fictions, l'accord passé entre Françoise Bettencourt-Meyers et sa mère, s'il met fin au contentieux familial, n'empêche pas de se poser quelques questions.

A commencer par celle-ci toute bête, mais fondamentale, à propos de Liliane Bettencourt et de sa santé mentale. Considérant que sa mère n'avait pas toute sa tête, Françoise Bettencourt demandait sa mise sous tutelle. Or voilà qu'elle signe un accord avec cette mère qu'elle juge elle-même affaiblie. Alors, de deux choses l'une, soit sa demande de mise sous tutelle n'était pas justifiée et toute cette affaire n'avait pas lieu d'être, soit elle l'était, auquel cas l'accord d'aujourd'hui s'apparente, lui aussi, à un abus de faiblesse de même nature que celui qu'elle reproche à François-Marie Banier.

On peut aussi, dans la foulée, tout en se réjouissant de ce dénouement que L'Oréal considère comme *« très positif »* pour le groupe, se demander s'il l'est autant pour la justice, qui s'est beaucoup dépensée dans cette niche affaire. Car ce feuilleton Bettencourt, outre pas moins de 60 enquêteurs choisis parmi les meilleurs, a mobilisé le ban et l'arrière-ban de l'appareil judiciaire : la Cour de cassation, plusieurs cours d'appel en passant par le tribunal de Nanterre, où se sont écharpés les meilleurs avocats, tandis que deux magistrats s'entre-déchirent à grand spectacle, au point d'y entacher leur image et d'y perdre l'affaire après avoir perdu leur sang-froid… Tout ça pour ça?

C'est ce que doit se dire ce pauvre Woerth, qui, si cette affaire n'avait pas éclaté et mis au jour ses arrangements de trésorier dévoué de l'UMP et d'époux prévenant, serait peut-être aujourd'hui, allez savoir, à Matignon à la place de Fillon plutôt qu'à Chantilly. Son avocat redoute, un rien amer, qu'il ne serve de *« lot de consolation dans une affaire imaginaire »*. Le problème reste que les faits qui lui sont reprochés ne sont pas inventés, mais, du majordome à la comptable en passant par le gigolo et même les conseillers généreusement remerciés, tous les autres personnages des trois ans de ce furieux feuilleton s'en tirent mieux que lui au terme de ce petit arrangement entre ennemis.

On ne sait encore exactement ce qui subsistera de toutes les actions judiciaires une fois ce lourd volet familial refermé, mais Françoise Meyers-Bettencourt devrait, peut-être, faire un geste de dédommagement pour Eric Woerth. Même si son épouse n'est plus collaboratrice du groupe, et même s'il n'est plus, lui, ministre ou trésorier du parti de la majorité. Car c'est un peu à cause d'elle que l'affaire Bettencourt est devenue l'affaire Woerth-Bettencourt, et c'est encore par sa faute, après cet accord, qu'elle risque de devenir l'affaire Woerth tout court.

Erik Emptaz

LE CASSE-TÊTE BUDGÉTAIRE ET L'INITIATIVE DE CANTONA

Canto, touche pas à mon dépôt!

A L'HEURE où nous mettons sous presse, le capitalisme est toujours debout, malgré l'appel d'Eric Cantona à vider nos comptes bancaires, tous ensemble, le même jour, mardi 7 décembre. L'appel de l'ex-Diable rouge de Manchester a fâché Christine Lagarde, ministre des Finances (« **Il faut intervenir dans ses compétences** »), ainsi que Baudouin Prot, patron de la BNP (une recommandation « **insécuritaire** »). Consternés, les syndicats des banques pourtent « **une fausse bonne idée** », tandis que Besancenot (salué de la Banque postale) botte prudemment en touche et que Lutte ouvrière défend les banques « **bien utiles** ». Quant au camarade Mélenchon, il retrouve ses accents de sénateur : « **Je me représente** [la politique] **autrement, avec des élections, un programme.** » Cantona, footballeur, peintre, écrivain, acteur et maintenant révolutionnaire, on aura tout vu ! Après Che Guevara, Che Cantona ?

Ce type est irresponsable. Solder son compte bancaire est en effet dangereux. Surtout pour l'honnête déposant, videur de banque, qui va se faire braquer à la sortie. Oui, cet appel du 7 décembre est ubuesque; abracadabrantesque, cantonesque. Mais il pose d'assez bonnes questions : pourquoi est-on obligé d'avoir son salaire chez le banquier ? Pourquoi la banque rend-elle cet argent de si mauvaise grâce ? Combien de milliards d'euros le gouvernement prêtera-t-il à Baudouin Prot et à ses confrères au prochain séisme ? Pourquoi ne pas nationaliser les banques renflouées ? Question subsidiaire : que fera Cantona des faramineux 1 500 euros qu'il a rétirés, selon l'AFP, à la BNP d'Albert, dans la Somme ? Les mettra-t-il dans les caisses de LCL, la banque dont sa compagne, la comédienne Rachida Brakni, fait en ce moment la publicité ?

Après la réforme des retraites, voici la révolution des retraits. Pour l'instant, le mur de l'argent reste solide. Comme on dit à Bercy, l'essentiel, ce n'est pas Cantona, c'est Zidane. Lequel a touché 1 million d'euros pour avoir aidé le Qatar à décrocher l'organisation de la Coupe du monde 2022. Pas de panique ! Tant que Zizou continue à mettre son argent à la banque…

F. P.

le journal de Carla B.

NAMASTE ! A l'indienne, les mains jointes, votre meilleure représentante de commerce vous salue bien bas. Ce voyage officiel en Inde le confirme : je suis le meilleur argument de vente de Mon Mari. Sans moi, il ne signait aucun vague accord pour fourguer des centrales nucléaires… Je savais que j'étais une bombe, mais pas à ce point ! Lisez ce télégramme intercepté par « WikiLeaks » : déjà l'an dernier un diplomate américain estimait que *« Sarkozy tire un avantage complet de la popularité de Carla Bruni et de celle de leur couple pour faire avancer les intérêts nationaux français au Brésil »*. Vous avez compris ? Pour vendre des Rafale et des sous-marins nucléaires, une seule adresse : Carlatomique.

*

De ces quatre jours en Inde, Nicolito ne rapporte pas grand-chose, hormis un nouveau surnom donné par le « Daily News and Analysis » : *« 5 pieds, 5 pouces »*. Traduction française : 1,65 m. N'est-il pas encore plus mignon en anglais, mon Tom Pouce ? Les Indiens ont craqué, comme le raconte le « nouvelobs.com » : *« Le bureau du protocole s'est activé intensément après avoir reçu un tuyau de l'ambassade de France selon lequel leur président pourrait ne pas apprécier d'être entouré de personnel de sécurité de grande taille. »* Des gorilles nains, c'est dur à trouver, mais c'est vrai que le Taj Mahal m'a paru plus petit que je ne l'imaginais. Les Indiens l'auraient-ils retrécis pour nous ? En tout cas, ils ont bien fait les choses : le site était bouclé depuis la veille, et tant pis pour les touristes ! Les nouveaux intouchables, c'est nous !

*

Cantona ne m'en voudra pas : je n'ai pas retiré mon argent en liquide de ma banque car il m'aurait fallu réserver plusieurs semi-remorques. Mais un ami m'a donné une excellente adresse de banque mutualiste et éthique au Liechtenstein. Ce sera ma façon d'être solidaire de ceux qui n'ont rien à retirer.

*

Pour les 20 ans de « La règle du jeu », la revue de Bernard-Henri Lévy, il y avait, au Fiore, le Tout-Paris qui chante et qui pense. Pour cette fête de l'intelligence, il ne manquait que moi… Mais quelle peur rétrospective ! Quelques bouteilles de champagne empoisonnées, et la France était décapitée.

*

Ce jeudi, on nous appelle à ne pas nous servir de notre lave-linge à 19 heures. Justement mon jour de lessive… Renseignement pris, c'est le gouvernement qui veut économiser l'électricité. Ouf ! je croyais que c'était un appel de Cantona contre le blanchiment d'argent.

Carla B.

CARLA ET SARKO DEVANT LE TAJ MAHAL

CÔTE D'IVOIRE

Annexe 49: Une du CE 8/12/2010

Météo, police-justice : la dure semaine des serial gaffeurs

P. 3

Le gendarme de la Bourse empêtré dans l'affaire Wendel/Saint-Gobain

P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4703 – 15 décembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 €. - Italie 1,80 €. - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 €. - USA 3 $. - Canada 3,95 Du - GR 1,60 €

Il obtient à nouveau la confiance du Parlement

Berlusconi soulagé: "C'était juste...

... une mauvaise passe !"

Neige, circulation, défense des policiers délinquants

Hortefeux ne rate pas une floconnerie !

LA VENTE DES RAFALE AU BRÉSIL EST COMPROMISE

"Faut se les faire, hein !"

DÉSOPILANT, le petit échange téléphonique entre Henri Proglio, pédégé de Veolia jusqu'à la semaine dernière et pédégé d'EDF depuis l'an dernier par la grâce de son ami Sarkozy, et Alexandre Guérini, frère du président du conseil général des Bouches-du-Rhône, en prison depuis le 1er décembre pour « détournement de fonds et biens publics, recel, blanchiment, abus de biens sociaux, corruption active, trafic d'influence », n'en jetez plus. Le 7 décembre, l'Ambiou Proglio appelle son pote Guérini pour lui raconter sa rencontre avec Michel Vauzelle, président PS de la Région Paca, auquel il veut fourguer un centre de formation pour apprentis estampillé Veolia, et la police enregistre la conversation (« JDD », 12/12).

Ça vole haut. Proglio raconte que Vauzelle ne veut pas visiter le campus Veolia, sous prétexte qu'il n'a pas le temps :

Guérini – **« Hahahaha, le con, hahahaha !**

Proglio – **Putain mais c'est… Alexandre, faut se les faire, hein !**

A. G. – **Le con !** (…) **Et alors, heu, bon, il me dit putain, ce con-là il s'oppose à la création de ce centre.**

H. P. – **C'est fou, hein.**

A. G. – **Il dit c'est vraiment un con, Jean-Noël est d'accord, Jean-Noël pousse pour qu'on le fasse et lui, ce con, il veut pas. Il me dit, il paraît qu'il a été reçu par M. Proglio…**

H. P. – **Non, il n'a pas été reçu, c'est moi qui ai fait le déplacement, je suis allé lui cirer les pompes à l'Assemblée nationale pour pas qu'il pense que je faisais pas l'effort d'aller le voir. »**

Un peu plus loin, Proglio : **« Bien sûr, sinon on est le roi des cons. »** Et ça continue sur ce ton-là.

Dans cet échange, on apprend au minimum une chose : les amis de nos président sont, eux aussi, décomplexés…

Le fauteuil n'était pas contaminé

DÉCIDÉMENT, les dirigeants chinois ont le Nobel en travers de la gorge. Fous de rage à l'idée que le dissident Liu Xiaobo, dont le grand crime est de réclamer une Chine plus démocratique, ait reçu le Nobel de la Paix, ils ont tout fait pour empêcher que la cérémonie de remise de prix, le vendredi 10 décembre à Oslo, n'ait quelque retentissement.

D'abord, ils ont gardé Liu Xiaobo en prison ; il en a pour onze ans… Puis, comme le président du comité norvégien a placé le diplôme et la médaille sur la chaise vide qu'aurait dû occuper le lauréat, ils ont bloqué sur Internet plusieurs mots clés affirmant dangereux comme **« fauteuil vide »**, **« tabouret vide »**, **« Oslo »**, etc. Ensuite, ils ont coupé les images sur la BBC, sur CNN et TV5 dès le début de retransmission de la cérémonie… Et ils ont fait un tel chambard sur l'étiquette de ce prix scandaleux qu'une quinzaine de pays ne voulant pas s'attirer leurs foudres se sont soigneusement abstenus d'y envoyer un représentant. Il faut noter les noms : Iran, Kazakhstan, Cuba, Soudan, Russie, Maroc, Pakistan, Vietnam, Afghanistan, Arabie Saoudite, Irak, Égypte, Venezuela. Que des amis de la démocratie !

RIPOSTE "PROPORTIONNÉE"

M 00708 - 4703 - F: 1,20 €

DÉRAPEUR CONTRÔLÉ

LE dérapage est de saison. Le ministre de l'Intérieur, après avoir patiné sur la neige en Ile-de-France, se lance dans des glissades hardies sur le tribunal de Bobigny. Un grand écart en a insurgeant publiquement contre les juges qui ont condamné de façon *« disproportionnée »* des policiers. Ces honnêtes fonctionnaires, pour couvrir un collègue, avaient juste inventé une histoire et falsifié des procès-verbaux pour faire accuser un innocent, qu'ils avaient tabassé auparavant. Ce dernier ne risquait pas plus de 15 ans de prison…

Les flics, eux, étaient passibles des assises pour *« faux en écriture publique »*, *« dénonciation calomnieuse »* et *« violences volontaires aggravées »*. Ils écopent, en correctionnelle, de 6 à 12 mois de prison ferme. Et Hortefeux vocifère comme les policiers qui manifestent devant le tribunal de Bobigny. Du jamais vu ! Et il persiste et signe malgré les protestations très « proportionnées » de son collègue garde des Sceaux et le recadrage tardif du Premier ministre. Normal, même si un ministre chargé de faire respecter l'ordre et la loi n'est pas censé s'en affranchir, et encore moins encourager les fonctionnaires qui le font, le dérapage du pourfendeur des *« Auvergnats »* est contrôlé de plus haut. Si Horteleux en fait des tonnes et s'égosille sur le vieil air de la justice laxiste qui condamne les policiers mais libère les dealers, c'est tout simplement qu'il est en service commandé par son maître et ami Sarko.

Il s'agit ainsi de contrer une autre adepte du dérapage qui fait de gros scores à la loterie et est créditée de 18 % dans les sondages : Marine Le Pen, et le FN, dont les préfectorales commencent à inquiéter du côté de l'Elysée, où l'on prétendait pourtant avoir *« asséché »* le parti d'extrême droite.

L'asséchement se révèle apparemment plus compliqué que prévu. D'autant que la stratégie consistant à s'aventurer sur les pentes glissantes de l'extrême droite dans l'espoir d'en retenir l'électorat s'est avérée jusque-là aussi casse-gueule qu'improductive. L'amalgame délétère identité nationale-immigration puis le désastreux numéro sur les Roms et les *« délinquants étrangers »* ont fait fuir plus d'électeurs modérés de l'UMP qu'ils n'en ont ramené du FN. Les demandeurs de discours populistes ne vont pas chez les distributeurs, ils achètent en gros et se méfient des imitations. Mais, en dépit de ce fiasco tactique, les stratèges de la majorité comme ceux du Château n'ont pas trouvé mieux que la surenchère sécuritaire pour contrer la concurrence de l'héritière Le Pen et, accessoirement, pour masquer leur absence de résultat sur la sécurité.

On ressort le même programme et les mêmes grosses ficelles en se lamentant que, même si elles sont déjà usées, elles finiront bien par fonctionner. Même discours à l'UMP, où Copé, pour contrer « Jean-Marine » Le Pen en répétant que la fille c'est *« son père »*, parle, en plus du discours sécuritaire, de remettre l'identité nationale au goût du jour et en rajoute sur la laïcité après les sorties, elles aussi très calculées, de l'héritière frontiste sur les musulmans en prière qui lui font *« penser à l'Occupation »*. L'hiver sera froid et la campagne glissante !

Erik Emptaz

HORTEFEUX DEFEND L'HONNEUR DES POLICIERS

La noix d'honneur

DÉCROCHÉE à l'atterrissage par Nathalie Kosciusko-Morizet, qui rentrait de Cancún. A propos des intempéries, qu'elle n'avait pas endurées puisqu'elle était au soleil du Mexique, la ministre de l'Ecologie et des Transports a lancé ce pertinent commentaire, provoquant les rires de ses collègues et l'ire de Fillon :

« **Quand la neige tombe, il faut attendre qu'elle soit tombée pour la ramasser.** »

Et quand une ministre se ramasse, on fait quoi ?

Sarkozy redivorce !

UN article du tabloïd américain « New York Post » (30/11) est passé curieusement inaperçu, malgré ce titre fracassant : **« Le couple Sarkozy dans une querelle new-yorkaise »** ! Et l'article de décrire par le menu le divorce houleux des époux Sarko qui se disputent les biens du couple. Heureusement, à la lecture du papier, on se rassure pour le sort de Carla et l'humeur du Président : il s'agit d'Olivier Sarkozy, 41 ans, le jeune demi-frère de Sarko qui est parti réussir aux Etats-Unis, accomplissant le vœu de leur père Pál, et pas du raté qui squatte l'Elysée…

Olivier Sarkozy, lui, a fait fortune comme directeur financier pour le groupe Carlyle (cher à la famille Bush…) après être passé au Crédit suisse et chez UBS, et il mène la vie de nabab dont Sarko rêve. Avec, entre autres propriétés, un appart' de 790 m² sur quatre étages, estimé à 11 millions de dollars, qui fut le studio du photographe Richard Avedon, dans l'Upper Eastside de Manhattan. Et une collection de tableaux de Basquiat ou Keith Haring…

Vu ces richesses, sa femme Charlotte préférerait que la séparation de biens soit tranchée par la justice américaine, qui pourrait lui en attribuer la moitié. Tandis qu'Olivier s'en tient mordicus au contrat de mariage signé en France, qui lui est plus favorable. D'où une querelle de chiffonniers sur la validité de leur mariage, célébré en 1997, successivement sur l'île américaine de Nantucket, puis en France : **« La cérémonie à Neuilly-sur-Seine a été présidée par le maire d'alors, Nicolas Sarkozy, mais n'avait pas de valeur légale »**, avance l'avocat de madame, qui parle carément de **« faux mariage »** !

Bref, en plein divorce de la **« première belle-sœur »** de France, voilà le président français accusé d'avoir célébré un mariage blanc… Que fait Hortefeux ?

"LA PAGAILLE NE PASSERA PAS"

La capote papale dégonflée par des évêques

POUR les esprits simples, la cause paraît entendue : depuis novembre dernier l'Eglise ne voue plus au diable la capote. Benoît XVI n'a-t-il pas écrit, dans son nouveau livre « Lumière du monde » : **« Il peut y avoir des cas particuliers, par exemple lorsqu'une prostituée utilise un préservatif** (…) **dans l'intention de réduire le risque de contamination »** ? Eh bien non!

Une bonne partie de la Curie romaine rejette catégoriquement le nouveau credo papal. Le cardinal kényan John Njue et les 24 évêques de ce pays, pourtant particulièrement touché par le sida, ont publié une note le 29 novembre pour souligner que **« l'utilisation du préservatif reste comme toujours inacceptable »**. Prétendre le contraire serait même une **« offense à l'intelligence du pape et une manipulation gratuite de ses propos »**. Bigre !

A Rome, un autre cardinal, l'Américain Raymond Burke, préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique (une sorte de superjurdiction à la mode du Vatican), jure de son côté que les propos de son pape ont été **« mal interprétés »**. A l'entendre, **« il serait très regrettable »** de croire que Benoît XVI a troqué la posture du croisé anti-capote pour la position du missionnaire pro-préservatif. D'autres bons chrétiens jurent leur grand Dieu que les propos du pontife ont été déformés par son porte-parole, **« Le pape n'a jamais justifié l'usage du préservatif »**, a tonné un jésuite américain très en cour au Vatican (« La Croix », 8/12).

Certains bons pères avouent qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer. A défaut de s'abandonner aux tourments de la chair, ces vaticanistes distingués ne cessent de se prendre latex avec d'interminables réflexions casuistiques. Sur le thème : qu'est-ce qui est le pire ? Violer le sixième commandement (« Tu ne tueras point » – en refilant le sida à ton partenaire) ou piétiner le septième commandement (« Tu ne commettras pas d'adultère » – avec ou sans capote) ? Quant au pape, Il ne pipe plus mot.

H. L.

Une année d'argent

Les dossiers du Canard enchaîné 2010 2011

LE GRAND BÊTISIER

L'année Canard

LE « Bêtisier » nouveau est arrivé ! Pour ceux qui auraient raté des épisodes dans les feuilletons Bettencourt ou Karachi, ce **bloc concentré de « Canard »** est le moyen idéal de rattraper un an d'actualité, sans craindre l'indigestion. Entre violente crise monétaire et régime budgétaire drastique appliqué à certains pays, 2010 ne restera pas dans les annales comme une année en or, mais comme une année d'argent sous toutes ses formes, liquide de préférence : des coupures d'enveloppe versées par la milliardaire Bettencourt à l'embauche de l'épouse du ministre Woerth, des commissions aux rétrocommissions sur les sous-marins vendus à Karachi, des cigares fumés aux frais du contribuable par le sous-ministre Blanc au permis de construire de la villa de son collègue Joyandet, c'est un an d'affaires, petites et grandes, narrées par le menu, brocardées et dessinées par l'équipe du « Canard ».

- Le grand bêtisier 2010-2011 », en kiosque dès cette semaine, 104 p., 5,35 €.

Annexe 50: Une du CE 15/12/2010 :

L'arnaque à deux milliards sur les découverts bancaires

P. 4

L'histoire du Mediator, qui rend amnésiques experts et ministres

P. 3

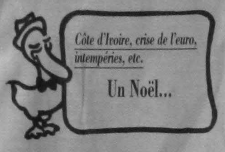

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4704 – 22 décembre 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,50 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 $ - Canada 5,95 Dir - DOM 1,60 €

Dix ministres et une kyrielle de hauts fonctionnaires pataugent dans le Mediator

Arriveront-ils à noyer le poison ?

EFFICACITÉ DU MEDIATOR...

MEDIATOR PARTAGÉ

D'ORDINAIRE, à pareille époque, il est moins question de médicaments que de chocolats. Mais les sachets de Mediator, avec à leur actif entre 500 et 2 000 morts, même si la molécule était utilisée dans les régimes amaigrissants, font passer la pharmacie avant la confiserie dans l'actualité de cette fin de l'an.

L'affaire de ce médicament inefficace et meurtrier est en train de ressembler chaque jour un peu plus au fameux scandale du sang contaminé. Aussi bien dans la forme que dans le fond. Comme « Le Canard » en établit cette semaine l'accablante chronologie (*voir p. 3*), on découvre que, depuis près de trente ans, tous les systèmes d'alerte de la dangerosité du Mediator ont mal fonctionné ou sont restés lettre morte, soit par négligence, soit par souci de ne pas heurter les intérêts d'une industrie pharmaceutique omniprésente dans notre système de santé, où les labos rétribuent trop souvent les experts. Plusieurs fois, les risques inhérents à la molécule du Mediator ont été signalés, de même que son inefficacité a été soulignée. Mais le Mediator a continué à être vendu, et en 2006 Xavier Bertrand, actuel ministre de la Santé, qui l'était également à l'époque, maintenait à 65 % le remboursement de ce médicament dont un rapport l'informait qu'il ne présentait *« aucun intérêt »*. Il aura fallu attendre 2009 et un livre boycotté pour qu'enfin ce médicament soit retiré.

Et ce scandale qui commence rappelle aussi un autre au trop méconnu bureau de l'alimentaire du sang contaminé de la part des politiques concernés par le dossier. Tous les anciens ministres de la Santé, quel que soit leur bord, affirment l'un après l'autre ne pas avoir été au courant des risques mortifères de ce médicament « Responsable mais pas coupable », on connaît la chanson, et, de Martine Aubry à Bernard Kouchner en passant par Roselyne Bachelot ou Xavier Bertrand, tous ont commencé à l'entonner.

Une nouvelle fois le problème de la fiabilité de notre système de pharmacovigilance est posé. Aussi bien en termes d'efficacité que de dépendance à l'égard des laboratoires, comme le montre la bienveillance dont a bénéficié le laboratoire Servier, fabricant du Mediator. *« Il y a de fortes présomptions de défaillances graves dans notre système de médicaments »*, dit désormais Xavier Bertrand, qui connaît le problème. On ne saurait le contredire sur ce point. En attendant de savoir comment il entend tout changer, une mission d'information parlementaire et une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) ont été diligentées. Sans vouloir mettre en doute leur fiabilité, elles ne vont pas ressusciter les morts. Et si leurs conclusions sont aussi entendues que les mises en garde contre le Mediator, il est permis de s'inquiéter de leur efficacité à empêcher que ce type de scandale de santé ne puisse une nouvelle fois éclater.

Erik Emptaz

DEUX PRÉSIDENTS POUR UN SEUL PAYS...

Sabreurs de profs !

QUAND les militaires sont entrés dans la salle, les enseignants ont cru à **« une caméra cachée »**, comme l'un d'eux l'explique sur le site « Rue89 » (15/12). Nous sommes au lycée Gustave-Eiffel de Bordeaux, le 3 décembre, lors d'une réunion de formation des professeurs stagiaires. Ils n'ont pas encore eu de cours sur la discipline, ils pataugent dans leurs classes, et on leur envoie la cavalerie. Voilà donc deux officiers, un inspecteur pédagogique et un professeur d'histoire, commandant de réserve, qui prennent position.

Sur fond de photos martiales, comme ces gamins casqués, le doigt sur la détente, les intervenants vantent les mérites des banks, des sous-marins et de l'école de pilotage des hélicoptères de l'armée de terre à Dax. **« Grâce à Dieu, nous connaissons la paix en Europe depuis soixante ans »**, explique un soldat. **« La paix a été préservée grâce à la bombe nucléaire »**, ajoute un autre. Sidérés, les enseignants commencent à déserter. **« Mademoiselle, vous n'avez pas le droit de quitter la salle, vous êtes payée pour suivre ces formations ! »**, aboie l'inspecteur. Tandis que le réservoiste balance : **« En salle des profs, on entend des conversations d'intellectuels qui ne servent à rien alors que nous, dans l'armée, on est dans l'action pour la nation. »**

Plus de glaive, moins de princesse de Clèves !

MEDIATOR : XAVIER BERTRAND, MINISTRE DE LA SANTÉ EN 2006, VEUT COMPRENDRE CE QUI E'EST PASSÉ

Gbagbo et la République des (pas) partis

PAS de doute, dans le camp Gbagbo, on ne plaisante pas avec l'alternance. Fin octobre, avant les élections, le président sortant répondait à une question du « Journal du dimanche » : **« Si vous perdez, promettez-vous de ne pas vous accrocher au pouvoir ? »** Réponse : **« Mais je ne promets rien à personne. »** Le 19 décembre, c'est Charles Blé Goudé, nouveau ministre de la Jeunesse, qui, tout en accusant l'ONU de préparer **« un génocide »**, a affirmé : **« Gbagbo ne partira pas et ne partira jamais. »**

En revanche, pour l'Oscar du meilleur acteur de parodie démocratique, Gbagbo est très partant !

De la neige plein les écrans

« NEIGE en novembre, Noël en décembre », le vieil adage n'amuse plus personne. Et surtout pas les journaux télévisés, qui rivalisent de mines sombres et de mots guerriers – offensive, chaos, pagaille – pour rendre compte d'un phénomène tout à fait exceptionnel en hiver : **« eau congelée dans les hautes régions de l'atmosphère, et qui tombe en flocons blancs et légers »** (Le Robert).

Dimanche 19 décembre, les chaînes sortent le gros sel. Il faut dire qu'elles avaient été un peu timides la veille, avec treize minutes d'intempéries au JT de 20 heures sur TF1 et seulement douze sur France 2. Cette fois, TF1 consacre plus de vingt minutes à la poudreuse. **« Ça patine dans l'Aisne »**. **« Les naufragés de la route »**, **« Calme résigné à Roissy »**, **« Les enfants heureux »**... Cinq minutes pour les grincheux, cinq minutes pour les poètes, un journal familial. Puis Claire Chazal contourne la Côte d'Ivoire en tirefesses (2'15) et survole le décès de Jacqueline de Romilly en télésiège (3'19).

« On a les genoux mouillés, les gants trempés, mais on va s'en sortir », explique un témoin héroïque dans le 20 heures de France 2. Quatre envoyés spéciaux et dix-sept minutes plus tard, Laurent Delahousse annonce **« 50 morts et 500 blessés en Côte d'Ivoire »**, avec trois minutes et quelques secondes d'explications royalement offertes à son reporter.

Lundi 13 heures, même avalanche. Près de vingt minutes sur TF1, un peu plus de dix-huit sur France 2, qui, sous le titre vaguement las **« La neige encore ! »**, raconte **« les joies d'une veillée à la chandelle d'une commune de Loire privée d'électricité »**.

Et privée de télé ? Quel malheur !

Avalanche de gags pour Noël

BORLOO carbonisé par sa taxe carbone ; Bachelot croulant sous les vaccins inutilisés ; Carla faisant sauter un concert de rock au Louvre ; BHL piégé par une plume de « Canard » ; ou Sarkozy faisant un caprice pour avoir son joujou volant avant Noël : son Air Sarko One rien qu'à lui...

L'année 2010 n'a pas été fertile seulement en affaires d'Etat et gravissimes soupçons de corruption ; elle a aussi été riche en gags de toute nature. Redécouvrez-les, joyeusement narrés et dessinés par l'équipe du volatile, et faites-les partager pour les fêtes dans ce « Grand Bêtisier » grand millésime, où se trouve concentré le meilleur de l'année « Canard ».

« Le Grand Bêtisier 2010-2011 », 106 p., 5,35 €.
Un cadeau qui fait toujours plaisir, à offrir ou à s'offrir pour Noël ou le jour de l'an !

Bigard, le couillon de Sarko

ON croyait Bigard papiste et sarkozyste, erreur, il est parapiste du tout et prie même pas pour Sarko. En fait, le Président l'piège, confie-t-il à « VSD » du 16 décembre. **« Je me suis fait happer par Sarkozy. J'ai demandé un service : aider des petites gens à obtenir leurs papiers pour travailler, service qu'il m'a rendu immédiatement. J'étais redevable. »** Et c'est comme ça que Sarko l'a traîné jusqu'au Vatican, le 20 décembre 2007. **« Le pape, j'en ai rien à branler. Mon désir était juste de visiter les fouilles sous la basilique : on venait de retrouver les restes de saint Pierre. »** Et voilà comment M. Grosses Couilles qui en a plein les fouilles s'est retrouvé à baiser l'anneau de Benoît XVI. **« Sarkozy, me présentant au Saint-Père, lui a dit : "Jean-Marie est un homme de Dieu. Il donne aux bonnes œuvres." Et il a rajouté : "Il est le seul humoriste à avoir fait rire les 52 000 spectateurs du Stade de France." »** On notera la délicatesse de Sarko, qui n'a pas dit que Bigard avait « bouré » Saint-Denis. A ce stade, Sarko a la France, Bigard a la gaule et le général en a deux, comme papa.

Parti à confesse, le drôle de paroissien conclut : **« Voilà toute la vérité, Nicolas, je l'ai rencontré que trois fois dans ma vie. »** Mais il lui a pourri l'existence : **« On n'en veut pas à Johnny d'être le copain de Nicolas, mais, quand un humoriste s'affiche comme je l'ai fait, on le lui reproche. Ça m'a d'ailleurs coûté cher et ça a même troublé mon image. »**

Et paf, comme Faudel, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Didier Barbelivien, Gilbert Montagné, Doc Gynéco, Christian Clavier, voilà Bigard victime de la malédiction : qui a soutenu Sarko perd son public. **« J'ai fait fortune. Mais j'ai tout donné aux impôts et à ma femme, dont je divorce. Je repars de zéro avec un bébé de 16 mois. Sur cette affaire, "Le Canard enchaîné" et "Charlie Hebdo" se sont bien occupés de moi. Si j'arrête la scène, je meurs, je suis comme une fleur qu'on n'arrose plus. »** Qui veut la mort du pécheur ? Sûrement pas « Le Canard ». Allez, Jean-Marie, on va s'en jeter un pour arroser ta conversion à l'opportunisme : **« Croyez-moi, j'aimerais que la gauche se retape. Une femme chef de l'Etat, pourquoi pas ? Mais pas Ségolène. »** Et pourquoi pas un **« lâcher de salopes »** pour trouver la candidate ?

J.-M. Th.

REVALORISATION DU SMIC DE 1,6 %

LE COUP DE POUCE DE XAVIER BERTRAND

M 00708 - 4704 - F: 1,20 €

Annexe 51: Une du CE 22/12/2010

Patrimoine des élus : les manœuvres des députés UMP pour rétrécir la loi P. 3

Les coups des barbouzes israéliennes contre le nucléaire iranien P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

99 ANNÉE – N° 4705 – 29 décembre 2010 – 1,20 €
Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,50 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3,5 - Canada 3,95 Dc - Dom 1,30 €

Pendant ce temps-là... Au Maroc, chez Mohammed VI Sarkozy profite de la galette du roi !

LA REVENTE DES CADEAUX DE NOËL

DÉCOTE D'IVOIRE

LE « boulanger » Laurent Gbagbo, qui affectionne ce surnom honorant ses talents à rouler ses adversaires dans la farine, n'en est pas moins dans le pétrin. Soumis non seulement à une pression diplomatique internationale, mais aussi à des menaces économiques et militaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le président sortant mais toujours pas sorti de Côte d'Ivoire risque de perdre aussi son avion privé et son ambassadeur à Paris. Pour autant, Gbagbo, qui, au four et au moulin, donne en même temps deux interviews « exclusives » au « Figaro » et au « Monde », ne se sent pas atteint, même s'il est de plus en plus isolé. C'est que ce grand démocrate dont le maintien a déjà fait, au pas mot, 173 morts, a la certitude d'être un élu de droit divin. Dieu, même en multipliant les bulletins comme les pains, reste pour lui un électeur plus sûr que les Ivoiriens.

En chœur, les sondeurs d'Euro RSCG lui avaient promis-juré qu'il allait gagner dès le premier tour. Alors si Dieu, Stéphane Fouks et Seguela l'ont dit, le suffrage universel peut aller se rhabiller. Dieu soutient Gbagbo, car ce grand mystique est entouré d'évangélistes, et Havas et Euro RSCG sont ses apôtres, parce que, comme l'a confessé Seguela, « *Vincent Bolloré* (patron d'Havas et d'Euro RSCG) *a des intérêts en Afrique* ». Du coup, ainsi que le « proclame » lui-même l'élu de Dieu et des sondages : « *Gbagbo, il a le droit avec lui.* »

Et si le droit venait à manquer, il lui reste l'armée. En tout cas tant qu'il a les moyens d'en payer les soldats et les « ninjas ». Pour l'immédiat, avec l'argent accumulé du cacao et du pétrole, c'est toujours le cas. Une armée de 20 000 hommes pas mal équipés et plutôt bien entraînés qui vont, même à en croire Amnesty International, jusqu'à menacer le personnel hospitalier pour qu'il ne soigne pas les blessés du camp adverse. Une armée d'autant plus redoutable que pour Gbagbo l'hypothèse de faire couler le sang pour se maintenir à tout prix en dépit du verdict des urnes n'est qu'une éventualité comme une autre. « *Il y aura peut-être une guerre civile en Côte d'Ivoire, parce que nous n'allons pas laisser piétiner notre droit!* », lance sans rire le divin boulanger en rejetant les menaces militaires que font peser sur lui ses voisins et en réinvoquant une nouvelle fois le droit, sur lequel il s'assoit.

Dans le même temps, pour compenser son isolement sur la scène internationale, il entonne le grand air du complot étranger ourdi contre lui et son clan. Il espère évidemment ainsi faire de Ouattara l'élu de l'extérieur et faire vibrer la fibre nationaliste de son côté. En attendant, il s'accroche à son trône comme à ses certitudes. Il n'ignore pas que Ouattara redoute une guerre civile, que les sanctions économiques ou diplomatiques n'ont pas d'effets immédiats, et que la France comme les Etats-Unis ou l'ONU ne peuvent pas grand-chose contre lui. Il reste donc agrippé au pouvoir quels qu'en soient les risques, et nul ne sait combien de temps cela va durer. Même pas un sondage de chez Euro RSCG.

Erik Emptaz

GBAGBO ET SON ARMÉE

RÉVEILLON CHEZ LILIANE BETTENCOURT

– Ils se proposent de remplacer M. Banier pour égayer votre réveillon...

Un procès poutinien

« **TOUT voleur doit aller en prison** (...). **Pour des crimes analogues,** [l'Américain Bernard] **Madoff a été condamné à 150 ans de prison!** » Avant même la fin du nouveau procès ubuesque intenté à l'ex-oligarque russe Mikhaïl Khodorkovski, déjà en taule depuis sept ans, Poutine avait tranché et donné le verdict à suivre au cours d'une émission de fin d'année. Encore plus fort que Sarko décrétant Villepin « **coupable** » en direct avant le procès Clearstream !

Sitôt dit par le vrai maître de la Russie, sitôt exécuté : les magistrats de Moscou ont jugé Khodorkovski coupable, le 27 décembre, d'un abus de biens sociaux gigantesque, hénaurme : avoir détourné six ans durant la totalité des millions de tonnes de pétrole exploitées par son entreprise Ioukos, en blanchissant au passage 18 milliards d'euros (« Libé », 27/12)... Comme si le groupe Ioukos avait pu survivre sans aucune rentrée, en payant ses 170 000 salariés !

Peu importe que l'accusation soit monstrueusement incohérente, et que le procureur ait dû revoir en cours de route d'un tiers à la baisse le volume du pétrole prétendument « **volé** »... C'est tout le charme d'un procès de Moscou à la manière de Staline remis au goût du jour par Poutine. L'accusé, le tournant en dérision, s'est d'ailleurs payé le luxe de dire qu'il avait « **pitié** » de Poutine... Suspense insoutenable : il va falloir attendre la fin de la lecture de l'acte d'accusation de 230 pages pour savoir s'il va bien prendre 14 ans de plus à l'ombre.

L'essentiel pour le vrai maître du Kremlin est de maintenir en prison sa bête noire, qui risquait de ressortir en cette nouvelle année, à un an de la présidentielle. Dans ce dessein, le nouveau tsar, terrorisé par les éventuelles ambitions politiques de Khodorkovski, est prêt à « **poursuivre les terroristes jusque dans les chiottes** », et les oligarques déchus jusque dans leur cellule...

David Fontaine

Du Sarkozyl dans le Mediator...

ENCORE lui ! L'étau se resserre autour de Servier et, patatras ! l'omniSarko déboule dans le décor pour exiger « **toute la transparence** » sur le scandale du Mediator, mais surtout comme ami de trente ans de Jacques Servier, le modeste pédégé du laboratoire pharmaceutique, 9e fortune de France avec 3,8 milliards d'euros en banque. Cette manie d'être copain avec les grands patrons...

« **Vous êtes un homme fidèle,** claironnait Sarko, le 7 juillet 2009, en remettant la grand-croix de la Légion d'honneur à Jacques Servier. **Vous êtes un homme qui ne retire pas son amitié.** » Et réciproquement. Depuis que le scandale a éclaté, Nicolas Sarkozy n'a pas eu un mot méchant sur l'attitude du labo, qui savait que le Mediator bousillait la santé mais ne l'a jamais retiré du marché.

C'est que notre président comprend le business. Comme l'a raconté « Libé » (23/12), Servier est vite devenu l'un de ses plus gros clients lorsqu'il a monté son cabinet d'avocats d'affaires, en 1987. Nico le conseillait pour payer « **le moins d'impôt possible** » et transformer le groupe pharmaceutique en fondation de droit... néerlandais. Rien que ça !

Pas à dire, il était poilant, ce discours-hommage de Sarko à Servier : « **En tant qu'entrepreneur,** roucoulait l'homme de l'Elysée, **vous critiquez** [l'administration], **l'empilement des mesures, des normes, des structures, et vous avez raison.** » Sûr ! le labo a eu beaucoup trop d'emblèches : seulement trente-trois ans qu'il faisait gober son Mediator par pelletées.

En grande forme, Sarko n'avait pas oublié de saluer « **l'attention toute particulière** » portée par Servier à ses « **collaborateurs** ». Une attention à laquelle « Le Canard » avait rendu hommage dès 1999 : pour recruter ses collaborateurs, Servier avait monté une équipe de barbouzes ! Trente anciens de la DGSE et de la DST enquêtaient sur tous les candidats au recrutement, du balayeur au cadre sup', avant de pondre des rapports croquignolets : « **La candidate a des convictions socio-politiques de gauche très marquées.** » Pire, « **elle a scandalisé son milieu en épousant un Noir rencontré en Afrique** ». Conclusion du barbouze-recruteur, publiée à l'époque par « Le Canard » (8/12/99) : « **J'imagine mal Mme X qui vit ses convictions tiers-mondistes représenter notre société.** »

Quel talent !

Et quel génie du lobbying politique : « **Servier a pratiqué un arrosage fin, à droite comme à gauche** », rigole un sénateur ancien ministre. Le labo n'a plus qu'à arroser la Séca : depuis 1976, le Mediator a coûté 1,2 milliard d'euros en remboursements, estime le député PS Gérard Bapt. Sans compter la facture à venir pour repérer les nouvelles victimes – par ici, les échographies cardiaques ! – et vaquer les dégâts. Ça va être marrant quand Sarko va devoir – vraiment – commenter tout ça...

Isabelle Barré

L'honneur perdu de Billy the Kid

TOUT fout le camp, même les belles légendes de l'Ouest américain. C'est ainsi que le jeune Henry McCarty, qui se faisait appeler « Billy the Kid », s'avère finalement n'avoir été qu'une balance, une chiffe molle, un informateur qui a vendu ses copains pour échapper à la pendaison. Et c'est ce traître à la mauvaise cause que le Nouveau-Mexique s'apprête aujourd'hui à réhabiliter (« Libération », 22/12).

En 1877, Billy a 17 ans. Un homme lui crache au visage, alors il le tue. C'est la première encoche sur la crosse de son revolver, qui en comptera probablement vingt et une. Membre de la bande des « **Regulators** », qui mènent une guerre de territoire pour le bétail, le jeune homme assiste à l'assassinat d'Huston Chapman, un avocat. Des bandits qui lui avaient demandé de danser, il a refusé. Une balle dans le dos, une autre dans le ventre, avant d'être brûlé en pleine rue. Lew Wallace, gouverneur du Nouveau-Mexique, apprend que « le Kid » a tout vu. Il le rencontre secrètement et lui fait une proposition : son témoignage contre l'amnistie totale, notamment concernant sa participation à l'assassinat du shérif William Brady. « **Vous repartirez libre et pardonné** », lui dit Wallace.

Et Billy accepte, témoignant publiquement contre ses copains tueurs. Seulement voilà. A peine le Kid transformé en Judas, le gouverneur oublie sa promesse. Emprisonné, Billy lui écrit trois lettres furieuses, puis s'évade après avoir tué les deux adjoints du shérif Pat Garrett, son ancien copain chasseur de bisons. Qui le poursuivra jusqu'à ce que mort s'ensuive, à 22 ans, le 14 juillet 1881 à Fort Sumner.

« **Une promesse est une promesse** », écrit aujourd'hui M Randi McGinn dans un mémoire diffusé sur le site officiel des touristes du Nouveau-Mexique. Commissionnée par l'actuel gouverneur de l'Etat, l'avocate estime qu'il est temps de réparer la faute commise par la justice américaine envers l'un de ses informateurs. La famille du Kid applaudit, les descendants de Pat Garrett font la grimace et la population locale est invitée à se prononcer comme lors d'un jeu télévisé. Et ce n'est qu'un début.

Bientôt, nous apprendrons que Davy Crockett avait peur des lapins et que Calamity Jane se repoudrait en cachette...

Sorj Chalandon

CE QU'IL POURRAIT NOUS DIRE

M 00708 - 4705 - F: 1,20 €

Complètement givrés

ILS ont toujours le mot pour rire, chez Aéroports de Paris (ADP). Des centaines d'avions cloués au sol pour Noël, des milliers de passagers en rade qui ont rouplillé à Roissy, un sous-ministre – Thierry Mariani – qui fait la toupie, un boxon indescriptible sur fond de pénurie de glycol, le produit miracle qui dégivre les zincs... Et voici ce que les passagers pouvaient encore lire, dimanche dernier (26/12), dans les salles d'attente de Roissy, sur les écrans pub imaginés par les impayables communicants d'ADP *(voir ci-contre)*.

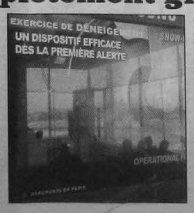

Cette plaisanterie n'est pas la moindre des provocations. Sur les téléviseurs défilaient aussi d'autres slogans promotionnels vantant les grands mérites de ce fameux exercice de déneigement : « **une mise en place rapide** » ; ou, encore mieux, « **en cas de neige, tout est prévu** » !

C'est ce qui s'appelle prendre les voyageurs pour des congères.

SARKO A REMIS LA LÉGION D'HONNEUR À SERVIER EN 2009

Annexe 52: Une du CE 29/12/2010

Rumeurs : la colère de Carla contre "les branquignols autour de mon mari"

P. 2

France Télévisions : les manœuvres d'Alain Minc pour imposer son candidat

P. 3

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95e ANNÉE – N° 4668 – 14 avril 2010 – 1,20 €

Antilles-Réunion-Guyane 1,80 € - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche, Allemagne 2,05 € - USA 3 $ - Canada 3,95 Dc - GB 1,55 £

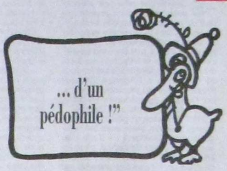

Réforme des retraites : les syndicats très remontés

"Sarko va en voir des Woerth et des pas mûres !"

CARLA DÉMENTIE PAR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

CALAMITEUX CLAPOTIS

« *TOUT ce petit clapotis n'a pas d'importance !* » C'est la litote que, d'une voix cassée par le jetlag, le président de la République, qui était encore la semaine dernière victime d'une *« ignominie »*, voire *« d'une espèce de complot organisé avec des mouvements financiers »*, utilise pour qualifier aujourd'hui l'affaire des rumeurs infondées sur sa vie privée. Il mobilise les services secrets, sème la panique à l'Elysée et à l'UMP, tempête, menace, sanctionne et prononce la disgrâce d'une ancienne ministre. Il envoie en urgence la premiers dame, soudain calmée, éteindre l'incendie et jurer qu'il n'y a ni enquête ni affaire, alors qu'au même moment le chef des services de renseignement reconnaît le contraire, ce qui donne l'impression d'un régime où l'on se soupçonne de se faire écouter mais où l'on ne s'entend pas. Il se fait une fois de plus accuser d'abaisser la fonction présidentielle, dont il a tant de mal à endosser les habits. Et Sarkozy nous le dit, tout cela n'est rien qu'un *« petit clapotis »*!

Tous ceux qui s'étonnent de ces contradictions sont priés de se reporter à la formule à graver dans le marbre du grand chambellan Guéant : *« La vérité d'hier n'est peut-être pas celle d'aujourd'hui. »* C'est ce qu'on voit. Néanmoins, cette variation risque un brin de nuire à la vérité de demain et n'augure rien de très bon pour la suite des opérations.

Car, au-delà du ridicule de cette situation et de l'impertie de courtisans qui n'ont fait que donner de l'ampleur à une rumeur que les médias français dans leur ensemble s'étaient bien gardés de relayer, l'affaire *« sans importance »* fait grand désordre. D'autant que celui qui survient au trébuchet des sondages et du désamour *« avec les électeurs et l'opinion, plus proche du divorce que de la réconciliation.*

Il est bien loin, l'état de grâce où, avec les yeux de l'amour, la moindre promesse en l'air avait l'éclat du vif-argent. Avec l'amour déçu, les grands mots comme les petits clapotis ne passent plus. Et, surtout, on ne passe plus rien à leur auteur.

Ce dernier fera part *« à la fin de l'été ou à l'automne 2011 »* de son intention de se représenter ou non, mais d'ici là il ne va pas être facile de reconquérir un électorat qui, y compris au sein de sa majorité, n'en finit pas, et de plus en plus ouvertement, de douter. Juppé, Villepin, qui se sentent pousser des ailes. Ou encore l'ex-ministre du Budget Lambert, qui estime que *Sarkozy « n'est pas en situation de faire gagner »* la majorité en 2012. Tout cela, sans compter Morin ou Borloo qui ont aussi des velléités, commence à faire beaucoup de clapoteurs dans son propre camp.

Pour arranger le tout, le débat sur la réforme des retraites a plutôt mal commencé, ce qui est gênant pour un président qui table sur un sursaut pour se requinquer et se répétait que son *« ami »* Obama s'est relancé une santé avec sa réforme réussie des services de santé... Et du côté de France Télévisions, entre Copé qui lui cherche des noises sur la publicité et ceux qui veulent l'empêcher de nommer son ami Bompard, sa gestion de la télé publique est remise en cause. Comme son bouclier fiscal, comme tout ce qu'il fait ou dit désormais.

On l'aura compris, en Sarkozye, tous ces « petits clapotis » finissent par faire un sérieux clapot dans le marigot.

Erik Emptaz

LE PEUPLE POLONAIS NE MANQUE PAS DE RESSOURCES !

On l'appelle Julie Périnée

UN petit travail du périnée ! Voilà ce qui lui faudrait, à notre couple présidentiel, pour se remettre en forme et, surtout, de ses émotions. Pour cela, plus besoin de faire venir la spécialiste nationale du genre à l'Elysée, il suffit de regarder « Télématin ». Depuis un mois, Julie Imperiali, coach en titre de Sarko et Carla, officie un samedi sur deux sur France 2. Mais sous son nom de jeune fille, Julie Ferrez, note « Le Parisien » (13/4), qui se demande si la malheureuse ne cherche pas à faire oublier que son patronyme est tant lié au périnée présidentiel. En tout cas, si Super Julie a changé de nom, elle n'a pas changé d'obsession.

Première chronique, le 6 mars, exercice de pompes pour avoir de « **beaux bras** » et un « **beau torse** », elle attaque : « **Trois choses hyperimportantes : je descends mes omoplates, je rentre mon nombril et je serre mon périnée. Petit rappel pour le périnée : c'est le plancher anatomique qui se trouve entre nos jambes et c'est lui qui nous fait garder l'équilibre.** » Sauf dans les sondages, mais bon.

Le 20 mars, séance d'abdos pour avoir le ventre plat et rebelote : « **On va expirer en creusant le nombril et en serrant le périnée, qui, je le rappelle, se trouve entre les jambes. C'est le plancher anatomique qui vous permet de garder une bonne posture.** » Pas possible !

Et le 3 avril ? Musculation des triceps, des pectoraux, des épaules et... surprise : « **Trois choses très, très importantes. Avant de commencer, on va penser à descendre ses omoplates, à rentrer son nombril et à serrer son périnée. Son périnée, il est où ?** » Allez savoir, à l'Elysée ? Faux : « **Il est entre les jambes et c'est le plancher anatomique qui va nous permettre de garder le ventre bien rentré.** »

On comprend mieux, désormais, les problèmes de communication de notre pauvre Sarko. Avec pareille coach, il est tellement occupé à serrer son périnée qu'il finit par relâcher tout le reste.

C. N.

RETRAITES : L'ALTERNATIVE

La noix d'honneur

DÉPOSÉE, sur fond de musique funèbre, en haut de page du confrère « Libération » (12/4), qui célèbre ainsi la perte du contrôle financier du journal « Le Monde » par sa rédaction :

« **"Le Monde" ne sera bientôt plus le même. Son indépendance est sur le billot. Les journalistes, son actionnaire de référence, doivent accepter l'évidence.** »

Une « évidence » dont « Libé » rachetée par Edouard de Rothschild, connaît déjà la musique !

Ces auteurs qui font Pál figure

FOURNIS par Edistat, les chiffres de ventes des livres sont cruels pour certaines célébrités. Au rayon politique, la malheureuse Valérie Pécresse, tête de liste UMP aux régionales, se retrouve en queue de liste : seulement 269 exemplaires de « Et si on parlait de vous ? ». La prochaine fois, elle parlera d'elle. Les frasques de Patrick Balkany, député-maire de Levallois et intime de Sarkozy, n'intéressent pas grand monde : 3 000 exemplaires vendus de « Une autre vérité, la mienne », c'est une cruelle épreuve de vérité. Quant à Pál Sarkozy, le père du Président, son livre-entretien (« Tant de vie ») ne décolle pas malgré les nombreuses apparitions du terrible et omniprésent papy sur les télés et les radios.

Il paraît que l'Elysée pourrait racheter le stock et le distribuer gratuitement dans le cadre de la politique de civilisation.

Top classe !

ISABELLE BALKANY, première adjointe de son mari Patrick à la mairie de Levallois, est une femme tout en délicatesse. En témoigne la réponse qu'elle vient d'adresser à l'UMP Marie-Claire Restoux, qui a annoncé, le 2 avril, l'abandon de ses fonctions de suppléante du député Patrick Balkany. « **Restoux est siphonnée** (...), **elle est complétement folle. C'est la Bécassine de la politique** », a lâché la dame, en guise de commentaire, au site jdd.fr (6/4).

Ce n'était là qu'un hors-d'œuvre. Marie-Claire Restoux ayant osé se plaindre publiquement de multiples avances sexuelles que lui aurait faites Patrick Balkany, Isabelle s'est montrée encore plus élégante : « **Je crains qu'elle ne prenne ses désirs pour la réalité. Et, entre vous et moi, ses charmes sont limités et surannés.** »

Décidément, le langage de la famille Balkany reste toujours très frais...

Cachez ce sein...

LES prothèses mammaires adoucissent-elles les maux ? Pas sûr. Fin mars, les 120 salariés de PIP (Poly Implant Prothèse), à La Seyne-sur-Mer, apprennent que leur boîte est en liquidation judiciaire. Ça faisait déjà quelques mois que la boîte, n°3 mondial, battait de l'aréole, mais lorsque l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, s'aperçut que certaines prothèses, fabriquées avec une mixture importée des Pays-Bas, fuyaient et décrétait leur retrait du marché, ce fut le coup de grâce...

Non seulement l'usine est terminée-finie, mais 30 000 femmes en France (et 200 000 dans le monde) ont de quoi s'inquiéter. Tête des salariés, syndicats pour la plupart, réduits au chômedu, à la cultpublité gâ-pomte et à l'impression d'avoir été roulés dans le silicone par leurs patrons : du coup, à l'exemple des salariés de Sodimatex, eux aussi s'énervent et menacent de faire sauter leur usine s'ils n'obtiennent pas une indem' de 15 000 euros par tête de pipe. Ils sont gonflés ! C'est en gros le coût de cinq poses de prothèses mammaires.

Et les Sodimatex ? Dans l'Oise, les 92 ouvriers de ce fabricant de tapis de voiture continuent d'occuper leur usine, réclamant 21 000 d'euros d'indem', mais le groupe Treves rentacle, les négociations patinent, et lundi le ministre Estrosi a dramatisé la situation, prenant prétexte des « **menaces de violence** » (« **L'Etat n'est plus en mesure de jouer son rôle de médiateur** »). Bref, à l'heure où nous imprimons, rien n'est réglé.

Détail : la semaine dernière, l'« Humo » (9/4) a révélé que le groupe a délocalisé en Roumanie une partie de sa production tout en empochant 55 millions d'euros d'aides publiques. De quoi se demander, là aussi, qui est le plus gonflé...

J.-L. P.

De l'oseille dans le gaz

AU fond, à condition de savoir s'y prendre, quand on bosse à la Direction du Trésor, on a des chances de se retrouver carrément les mains dedans. Voyez Jean-François Cirelli, 52 ans aux prunes : après dix années à la Direction du Trésor, il y occupe divers postes de conseiller, effectué un dernier tour de piste au cabinet de Raffarin, lorsque celui-ci était Premier ministre, puis été bombardé, en 2004, pédégé de Gaz de France. Entreprise publique que Sarkozy a décidé d'ouvrir au privé, en promettant de garder une participation de l'Etat d'au moins 70 %.

Aujourd'hui que GDF est privatisé (on dit pudiquement qu'il a « fusionné » avec Suez), et que l'Etat n'en possède plus que 35 %, l'avisé Cirelli, qui en est le vice-pédégé, peut compter joyeusement ses picaillons : sa rémunération a plus que quadruplé depuis la privatisation de juillet 2008 (« Le Parisien », 8/4). Partant d'un revenu modique de 38 186 euros mensuels en 2007, ils est augmenté de 183 % l'année d'après, celle de la privatisation. Et l'an dernier il s'est offert un nouveau petit bonus de 59 %.

Vous me direz, les tarifs du gaz n'ont augmenté que de 9,5 %...

SONDAGES : LE PREMIER MINISTRE BAISSE AUSSI

La retraite en chantant

LA réforme des retraites va donner lieu à une nouvelle et belle campagne de pub du gouvernement pour vanter ses projets : 8 millions d'euros dépensés en spots et messages dans les différents médias. C'est toujours ça que les retraités n'auront pas.

L'affaire ne fait pas que des malheureux, puisque la campagne a été confiée par le SIG (Service d'information du gouvernement) à l'agence BBDO. Une agence dont le propriétaire n'était autre que Jean-Michel Goudard, avant que celui-ci ne devienne conseiller en stratégie de Sarko à l'Elysée.

Le hasard fait parfois bien les choses.

THERMOMÈTRE À PENSER

LE réchauffement climatique, c'est un complot, voyons ! Un complot ourdi par les 2 500 experts du Giec qui ont trouvé là le moyen de décrocher des financements pour leurs recherches bidons ! Le mammouth anti-écolo Claude Allègre s'est tellement répandu sur ce thème vendeur, courbes truquées et multiples erreurs à l'appui, que 607 chercheurs français viennent de lancer contre lui une pétition de protestation : bref, ça chauffe dur dans le réchauffement... Et, s'il n'est pas sûr que l'écologie fournille d'imposteurs, la preuve est faite qu'elle attire nombre de profiteurs et de bonimenteurs, comme le racontent ces Dossiers très frais et certifiés bio !

« Les profiteurs du bizness écolo », 84 p., 5,35 €.

Annexe 53: Page 1 CE 14/4/2010

La Mare aux Canards

Les coups de rame de l'Elysée pour changer la tempête en "clapotis"

« SQUARCINI m'a fait passer pour une conne. Les gens autour de mon mari sont des branquignols. » C'est la première réaction de Carla Bruni-Sarkozy quand elle a appris, le 6 avril, que Bernard Squarcini, patron de la Direction centrale du renseignement intérieur, venait de confirmer à l'Agence France-Presse qu'il avait enquêté, en mars, sur l'origine des rumeurs visant la vie privée du couple présidentiel.

Effet dévastateur garanti. Quatre heures plus tôt, Carla avait été catégorique sur Europe 1 : « Il n'y a eu aucune enquête de police, c'est tellement imaginable de dire une chose comme ça... On ne fait pas une enquête sur des commérages... Pas d'enquête de police, pas d'enquête tout court. »

Et Carla de parler de « rumeurs insignifiantes » qui ont pris des « proportions ridicules ». C'est bien là tout le problème : le ridicule. Dans l'art de se prendre les pieds dans le tapis, les gouvernements de la V° République (et les autres avant) avaient déjà montré quelques facultés. Mais, cette fois, Chouchou, Carlita, Claude Guéant, Pierre Charon et Thierry Herzog, l'avocat du Président, ont réalisé une sorte de chef-d'œuvre : transformer une histoire de ragots dérisoires, qui allait probablement s'éteindre d'elle-même, en une affaire d'Etat ravageuse pour eux.

Depuis Washington le 13 avril Sarkozy, après Carla, a tenté, d'une voix d'outre-tombe, de calmer à nouveau le jeu :

« Tout ce petit clapotis n'a pas d'importance pour nous. Les Français veulent qu'on les sorte de la crise... Je suis toujours désolé quand, autour de nous, les gens s'excitent trop... Cela n'a pas d'importance. »

Mais qui donc a « excité les gens » ? Qui a mandaté son conseiller Pierre Charon pour découvrir les propagateurs de ces potins « sans importance » ? Qui a autorisé ce même Pierre Charon à s'interroger publiquement, le 3 avril, sur l'existence d'une « espèce de complot organisé avec des mouvements financiers » ? Qui a permis, trois jours plus tard, le 6 avril, à son avocat Thierry Herzog de faire état à son tour d'« une machination soit par intérêt personnel, soit par intérêt financier » pour « tenter de déstabiliser la vie du couple Sarkozy » ? Sans parler de Brice Hortefeux, qui au lendemain des régionales avait évoqué devant des journalistes « une tentative de déstabilisation internationale contre Sarkozy ».

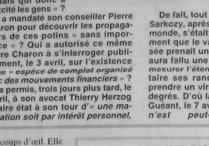

Jusqu'à Claude Guéant, le secrétaire général de l'Elysée, connu pour sa pondération, qui, interrogé par « Le Canard » ce même 6 avril, a reconnu que « le président de la République ne veut plus voir Rachida Dati ».

De fait, tout s'est passé comme si Sarkozy, après avoir algaliéno son monde, s'était rendu compte subitement que le vaudeville joué à l'Elysée prenait un tour calamiteux. Il lui aura fallu une bonne semaine pour mesurer l'ampleur des dégâts, faire taire ses rancœurs et décider de prendre un virage stratégique à 180 degrés. D'où la formule sibylline de Guéant, le 7 avril : « La vérité d'hier n'est peut-être pas celle d'aujourd'hui. » D'où la décision d'envoyer Carlita à Europe 1 avec mission d'éteindre l'incendie. C'est que le feu avait pris un peu partout : à l'Assemblée, par exemple, où les députés de la Majorité, le 7 avril, « ne parlent que de ça ».

Les commentaires des parlementaires sont sans concession. Du genre : « C'est encore une histoire médiocre à la Sarko, qui se préoccupe de ses petites histoires privées alors que les Français vivent une crise sans précédent. » Ou : « Décidément, ce n'est pas la politique du Président qui est en cause, mais son style personnel et son entourage. Il veut remettre le paquet sur la sécurité et le voilà qui privatise à son profit les services de police. »

Les enquêtes d'opinion parvenues à l'Elysée sont aussi désespérantes. Interrogés par les instituts, les groupes de sondés sont unanimes ou presque. Extraits : « C'est incroyable de mobiliser les services de l'Etat pour des histoires de rumeurs dont on se fout. », « Après l'affaire Jean Sarkozy à l'Epad, la famille Sarkozy, ça commence à bien faire ». Et il y en a des tonnes comme ça.

Un « petit clapotis » que Sarko a lui-même transformé en tsunami.

Le martyr de l'Elysée

Avant de partir pour les Etats-Unis et d'y évoquer le « petit clapotis », Sarkozy avait paru très affecté par cette histoire de cornecul.

« En ce moment, chacun s'applique à me faire passer pour un doux dingue, a-t-il confié à des visiteurs. Si je n'avais pas autant d'expérience, je trouverais cela injuste. »

« Je suis la victime de ces rumeurs. Ma femme est traînée dans la boue, et c'est moi qu'on accuse. »

A croire que les fameux « comploteurs internationaux » ont finalement gagné la partie.

Une actrice qui monte

Avant de parler sur Europe 1, Carla a participé à une réunion de crise autour de Sarko et des communicants du Château pour établir des « éléments de langage », comme ils disent. Des éléments inscrits noir sur blanc sur le carnet de notes que l'épouse de Chouchou a posé devant son micro en arrivant dans le studio et qu'elle a brillamment recrachés en n'y jetant que de brefs coups d'œil. Elle devait faire passer trois messages : primo, les rumeurs n'ont aucune importance au regard de la crise que vivent les Français ; deuxio, la police n'a pas été mobilisée au service du couple présidentiel puisqu'il n'y a pas eu d'enquête ; tertio, Rachida Dati est toujours « [leur] amie ».

C'est sur ce dernier point que les talents de comédienne de Carla se sont pleinement exprimés, quand on connaît l'amour que se vouent les deux femmes.

On comprend que Woody Allen ait voulu tourner un film avec l'épouse du Président.

Panne de transistor

Pourquoi Bernard Squarcini, homme de confiance de Sarko, a-t-il ridiculisé Carlita en la démentant publiquement ? C'est la question que beaucoup se posent. Et pas seulement dans les commissariats.

La raison est toute simple. Squarcini n'avait pas entendu l'interview de Carla diffusée par Europe 1 quelques jours plus tôt et n'en avait pas été informé. C'est du moins ce qu'il a confié à ses poulets.

Preuve que le patron du renseignement est moins bien renseigné qu'un auditeur d'Europe 1.

Embrouille au sommet

Petit déjeuner des dingeants de la majorité, le 8 avril, à l'Elysée. La réunion est sur le point de se terminer quand l'ancien ministre Gérard Longuet, président du groupe UMP au Sénat, aborde le sujet que tout le monde a évité jusque-là celui de « l'affaire des rumeurs ».

« Je pense que je traduirai ce que pensent beaucoup de gens autour de cette table, dit-il. Je te demandai de transmettre nos félicitations à Mme Bruni-Sarkozy. Sa déclaration d'hier soir était vraiment parfaite. On a tous beaucoup apprécié. »

Réponse de Sarko à ce coup de lèche :

« Je transmettrai à l'intéressée. En revanche, je n'ai pas compris certaines déclarations. Qu'est-ce qu'on a besoin d'apporter son soutien à Rachida Dati comme l'a fait Jacob, qui au demeurant est quelqu'un que j'aime bien ? »

Le 4 avril, l'ancien ministre chiraquien Christian Jacob, député de Seine-et-Marne et président lieutenant de Copé à l'Assemblée, avait dénoncé la « campagne calomnieuse » dont était victime, selon lui, l'ex-garde des Sceaux.

C'est à n'y rien comprendre. Jacob a défendu Rachida de la même façon que le fera Carla quatre jours plus tard à la radio.

Crise de lucidité

Ministre de l'Education et porte-parole du gouvernement, Luc Chatel a expliqué sur l'Télé, le 8 avril, que l'« affaire » des rumeurs sur le couple présidentiel était « close » après l'intervention, la veille, de Carla Bruni-Sarkozy.

« Toute cette affaire sent très mauvais, a-t-il affirmé un peu plus tard, en petit comité. Ça n'atteint pas seulement Sarko. Ça nous atteint tous, ce genre de connerie. »

Chiche que Chatel le répète au prochain Conseil des ministres.

La mémoire de Rachida

Commentaire d'un ministre, intime de Sarko, après l'intervention musclée de Rachida Dati sur RTL, le 7 avril, exigeant que cessent les attaques contre elle :

« Dati, qui était intime de Cécilia ex-Sarkozy, s'est occupée d'un certain nombre de dossiers sensibles auprès de Sarko aussi bien au ministère de l'Intérieur qu'au conseil général des Hauts-de-Seine et à la Chancellerie. Elle sait donc beaucoup de choses. »

Elle en a de la chance.

Retour de bâton

Un autre ministre a tiré devant ses amis la leçon de cette histoire de « branquignols », comme dit Carla.

« Même Claude Guéant a commis une erreur en mettant de l'huile sur le feu. C'est la preuve qu'il est, comme nous tous, fatigué, exténué et qu'il a perdu sa capacité de jugement. »

Et le même de conclure : « On vient de refouler l'affaire Clearstream. Sarkozy, c'est la victime et c'est l'Elysée qui en fait un système. Aujourd'hui, Rachida est passée du statut de coupable à celui de victime, et Sarkozy a fait le chemin inverse. C'est une réussite complète. »

Et c'est le mot de la fin (provisoire).

Château en morceaux

L'affaire des rumeurs a braqué les projecteurs sur les luttes de pouvoir qui s'exercent au sein de l'Elysée, favorisées par la faiblesse présidentielle. Tel conseiller du Château, par exemple, s'en prend, anonymement bien entendu, au tout-puissant Claude Guéant : « Le plus ridicule, c'est lui : un secrétaire général de l'Elysée qui dit que la vérité d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui, quelle crédibilité peut-il avoir ? »

Et Sarko de tenter à faire remarquer que l'Elysée a été coupé en deux dans cette histoire : le clan Charon-Louvrier, soutenu par Brice Hortefeux, s'opposant à Guéant, qui soutient plutôt Rachida Dati.

La suite aux prochaines rumeurs...

Pas de gogo à la présidence

Toujours auprès des journalistes qui l'accompagnaient en Haute-Savoie, le 8 avril, Sarkozy. Devant les s'est payé Alain Juppé, qui a pris la pose, la semaine dernière, d'un possible candidat à la présidentielle, et qui a été l'un des premiers à demander l'assouplissement du bouclier fiscal : « C'est lui qui a mis en place la CRDS en 1996. Il disait à l'époque que c'était du provisoire. Vous avez vu le provisoire ! »

Et Sarko, montrant son front, de s'écrier : « Y a pas marqué gogo sur ça ! » Non, il y a marqué « Fouquet's ».

Les méchants chiraquiens

L'interview d'Alain Juppé publiée par « Le Monde » (11-12/4) dans laquelle il déclare, comme « Le Canard » l'avait annoncé, sa possible candidature en 2012 a fait un tabac à l'Elysée.

« Ce qu'il fait n'est pas correct, s'est écrié le locataire actuel du Château. Il tente d'accréditer l'idée que je pourrais ne pas me représenter. »

Avant de s'en prendre à d'« autres chiraquiens », Raffarin et Villepin, experts eux aussi en coups de poignard dans le dos.

A l'époque du gaullisme, les barons avaient baptisé les traîtres potentiels du doux nom d'« ennemis de l'intérieur ».

Fillon aux abonnés absents

Après une forte présence médiatique au soir et au lendemain des élections régionales, François Fillon s'est à nouveau fait très discret. Il est parti cinq jours autour du week-end de Pâques, et depuis on ne l'a guère entendu.

« Il s'est mis aux abonnés absents, peste Sarko. Il s'est fait faire de bons papiers et de bonnes couvertures d'hebdos, et maintenant il se planque ! »

Or le locataire de l'Elysée aurait bien aimé, pour une fois, que celui de Matignon monte en première ligne pour le défendre pendant l'affaires des rumeurs et pour contrer les multiples offensives de Copé, sur la burqa ou sur la pub à la télé.

« Copé impose ses vues, constate Sarko, et Fillon laisse faire. »

Peut-être parce que ce sont aussi les vues de Fillon...

Sarko contre les technos

A la fin du Conseil des ministres du 7 avril, Sarkozy a mis en garde le nouveau ministre du Budget, François Baroin, contre l'administration de Bercy.

« Fais attention, François. Nous sommes en avril. Tu vas donc recevoir une note de ton administration très alarmiste. C'est normal, elle prépare l'élaboration du prochain budget. »

Et Sarko de raconter : « La première fois que j'ai reçu cette note, c'était en 1993, quand j'étais ministre du Budget. Je n'en ai pas dormi de la nuit. Et, le lendemain, j'ai demandé à voir la note de l'année précédente. C'était la même. Puis de l'année d'avant. C'était encore la même. »

Conclusion de Sarko : « Il faut faire la part des choses. Ce sont ces notes-là qui nous font toujours faire des conneries. »

Une allusion à la dissolution de 1997 pour Chirac, Juppé et Villepin, les ex-mentors de Baroin...

Déjà, le préfet Dubois...

L'EMPLOI du même mot, « complot », le même genre de rumeurs, les mêmes acteurs aux commandes. Le 6 juin 2005, Claude Guéant vire Gérard Dubois, sous-préfet chargé de la com' à la préfecture de police de Paris depuis douze ans. Faute impardonnable, il aurait « réagi dans les dîners en ville » des déboires amoureux de Sarkozy avec son épouse d'alors, Cécilia, et « comploté » avec l'ex-préfet chiraquien Philippe Massoni, ennemi juré de la Sarkozye. Guéant est alors directeur de cabinet de Sarkozy, ministre de l'Intérieur. Lequel fulmine :

« Je vais régler mes comptes, il y en a qui doivent mal dormir ! »

Pierre Charon, déjà à la manœuvre à l'époque, a contribué à la chute du sous-préfet. En deux heures, Dubois est débarqué, privé de voiture et de portable.

Une certaine Rachida Dati doit en avoir quelques souvenirs. A l'époque, elle était conseillère au ministère de l'Intérieur...

Feu sur Hortefeux

BRICE HORTEFEUX n'est pas à la fête ces derniers temps. Son ami de trente-trois ans lui en fait voir de toutes les couleurs.

« J'ai tué le job ! » le ministre de l'Intérieur pour longtemps », s'était extasié Sarko devant les députés, le 31 mars, en l'absence de l'intéressé (« Le Canard », 7/4).

Il a remis le couvert les jours suivants, cette fois devant Hortefeux. Le 7 avril, en Conseil des ministres, Sarkozy commente en ces termes la nomination de Christian Lambert, « un type formidable », comme préfet de Seine-Saint-Denis :

« Je vais m'occuper de la sécurité. Comme Brice est mon ami, ça ne le gêne pas. Cela ne pose pas de problème que je m'occupe directement de l'Intérieur. »

Deuxième charge le lendemain, 8 avril, devant les dirigeants de la majorité :

« J'ai nommé Lambert en Seine-Saint-Denis, vous allez voir, ça va bouger. Avec Luc Chatel, on va s'occuper de la sécurité dans les lycées les plus difficiles, et, avec Brice, on va s'occuper de la sécurité dans les transports. »

Et Sarko de lancer : « Je vais m'occuper de la sécurité. Hein, Brice ? »

« Brice » n'a pas été transporté de joie. Allez savoir pourquoi...

Le calvaire d'Hortefeux s'est poursuivi, le 9 avril, devant les secrétaires départementaux reçus à l'Elysée. Sarko leur a aussi parlé sécurité.

« Les médecins, les agriculteurs, tout le monde veut un lien privilégié avec moi, a-t-il lancé sans fausse modestie. Les Français veulent que je m'occupe personnellement de la sécurité, alors je vais m'en occuper personnellement. »

Sarko semble alors se souvenir de l'existence de son ministre de l'Intérieur :

« Je sais que vous aimez beaucoup Brice. Moi, que voulez-vous, il n'est pas moi. »

Commentaire de Fillon :

« Quand je pense que certaines disaient qu'il n'y avait pas de Premier ministre ! Le problème, c'est qu'il n'y a pas de ministre de l'Intérieur. »

Ni de ministre des Affaires étrangères, du Travail, de l'Ecologie, de la Défense...

Les points sur les i(dentités nationales)

FRÉDÉRIC MITTERRAND était l'unique ministre français (il y avait aussi l'Italien Franco Frattini) à assister au colloque organisé, le 8 avril, par Eric Besson pour tenter de relancer son débat sur l'identité nationale. Les autres membres du gouvernement s'étaient dédités.

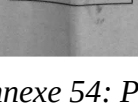

Mais les 100 personnes (à peine) qui assistaient à cet événement planétaire en eut en pour leur argent.

Ils ont eu droit à un exposé du ministre de la Culture sur « l'importance de la virgule dans la langue française et comme élément de fonds identité nationale ».

Et le point final à ce débat, c'est pour quand, point d'interrogation.

minimares

- **Le nouveau ministre du Travail**, Eric Woerth, a suspendu les discussions de la commission de simplification du droit du travail, instituée par son prédécesseur, Xavier Darcos (« Les Echos », 9/4). Motif : « Ce n'est pas un chantier prioritaire au regard des autres chantiers à mener. » Sauf pour les utilisateurs du Code du travail.
- **Hervé Morin** se dit prêt à accueillir tout le monde au Nouveau Centre (« Le Parisien », 11/4) : « Il ne s'agit en aucun cas d'exclure qui que ce soit, qu'ils viennent du MoDem ou de l'UMP. Nous avons les bras très ouverts. Ils sont les bienvenus. » Et, en plus, la cotisation est moins chère qu'à l'UMP.
- **Le même Morin** ne veut pas changer le mode de scrutin pour interdire les triangulaires lors des législatives (« Les Echos », 8/4). « Passer un thermomètre pour ne plus sentir la température n'a jamais fait avancer les choses. » Ni guéri le malade.
- **Brice Hortefeux**, le ministre de l'Intérieur, est du même avis (« Les Echos », 8/4) : « Le danger de réformer les modes de scrutin maintenant serait de faire le lien avec les régionales. » Sans blague !
- **Le sous-ministre du Commerce**, Hervé Novelli, a des principes (« Le Figaro », 6/4) : « La hausse des prélèvements obligatoires serait insupportable. Nous nous sommes engagés à ne pas y recourir, et nous avons acquis une vraie crédibilité dans ce domaine. Si nous y renoncons, nous aurons balayé tout notre corpus de valeur. » Et, en plus, sans bouclier pour se défendre.
- **Du député UMP** Claude Goasguen, au sujet d'une possible candidature à la Mairie de Paris de la sous-ministre de l'Ecologie, Chantal Jouanno (« Le Figaro », 10/4) : « Il nous faut une personnalité qui puisse aller sur les territoires de l'Est concurrencer le PS sur l'électorat populaire, pas une bobo. » Rappelons que Goasguen est maire du « populaire » XVI° arrondissement.
- **François Baroin**, le tout nouveau ministre du Budget, n'a pas eu le choix de son directeur de cabinet et s'est vu imposer Didier Banquy, ex-directeur adjoint de Sarko aussi bien au Budget qu'aux Finances (« Le Point », 8/4). L'ouverture aux chiraquiens a ses limites...
- **Fadela Amara** estime que la question d'une suppression du bouclier fiscal est compliquée (« Le Parisien », 9/4) : « Des amis riches disent : je taire le nom m'ont dit : "Si on l'enlève, on repart." » D'authentiques patrons, évidemment.
- **Marie-Anne Montchamp**, députée villepiniste, se déchaîne contre le bouclier fiscal (« Libé », 8/4) : « Les gens retiendront qu'il y a une crise sociale, 100 milliards d'euros de déficit cumulé et que notre unique préoccupation est de défendre les intérêts des plus riches. » Précision : Marie-Anne Montchamp a voté le bouclier fiscal sous Villepin et sous Sarkozy.
- **De l'ancien Premier ministre** de Chirac Alain Juppé, à propos d'une éventuelle disparition de l'impôt de solidarité sur la fortune (« Le Monde », 11/4) : « Le sujet est casse-gueule. On a perdu les élections, en 1988, après avoir supprimé l'impôt sur les grandes fortunes et celles de 1997 après avoir supprimé le plafonnement de l'ISF. » Certes, mais le mêmé « on » a assisté dissous l'Assemblée.
- **Dominique de Villepin** se montre sceptique sur l'ouverture à la mode Sarko (« Paris Match », 8/4) : « L'ouverture, c'est sur des idées, des projets. Ce n'est pas mettre de nouveaux scalps à sa ceinture. » Question scalps, Villepin n'en a pas encore récupéré beaucoup parmi les députés ou les sénateurs UMP.
- **Jean-Jacques Aillagon**, ex-ministre de la Culture, actuellement président du château de Versailles, reduite que Xavier Darcos ne lui pique la place et a demandé à ses amis de créer un groupe de soutien sur Facebook (« Paris Match », 8/4). A quand la manifestation de ses partisans devant les grilles de Versailles ?
- **Pronostic de Marielle de Sarnez**, numéro deux du MoDem (« Les Echos », 9/4) : « La gauche se gauchise et la droite se droitise. L'espace au centre est toujours là, et même plus important qu'avant. » Mais pas dans les urnes des régionales.
- **Cécile Duflot** affirme ne pas penser à 2012 (« Le Point », 9/4) : « Il faut avoir une espèce de feu sacré que je n'ai pas vis-à-vis de l'élection présidentielle. » Elle serait bien la première de son espèce.
- **Daniel Cohn-Bendit** ne croit pas une minute aux démégitions de la présidentielle des Verts (« Le Point », 8/4) : « Elle sait intelligemment jouer de la pseudo-naïveté. C'est une femme de pouvoir. Elle veut le pouvoir. » Cette fois, c'est plus clair.
- **Manuel Valls** s'efforce d'enfiler le costume d'un présidentiable (« Le Point », 8/4) : « J'ai réfléchi à la fonction présidentielle, aux responsabilités que cela confère. Je suis plus grave. » Et encore plus modeste.
- **Laurent Fabius** déplore que Sarko ne prépare pas l'avenir (le « JDD », 11/4) : « Il pratique une politique de coups, de deals, comme s'il était une sorte d'avocat d'affaires gouvernant par saccades et même par foucades. » Sans oublier les tocades.
- **Député-maire** PS de Grenoble, Michel Destot fait campagne pour DSK (« Le Point », 1/-4) : « Je peux ramener à Dominique bon nombre de patrons du CAC 40. » Confidence pour confidence : DSK les connaît déjà tous.
- **Dilemme** du patron du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon (« Le Monde », 10/4) : « Je suis trop petit pour bouger seul et trop gros pour me faire. » Il va donc continuer à parler.
- **Critique** de Raoul Marc Jennar, membre démissionnaire de la direction du NPA d'Olivier Besancenot (« Libé », 9/4) : « C'est toujours l'avant-garde éclairée qui a raison toute seule. » Normal, puisqu'elle est éclairée, camarade !
- **Le président** de la commission des Finances, le député PS Jérôme Cahuzac, s'inquiète (« Les Echos », 8/4) : « Le risque est que le gouvernement maintienne le paquet fiscal et continue à taxer les classes moyennes et modestes. » Pure calomnie.

SONDAGES : SARKO AU PLUS BAS

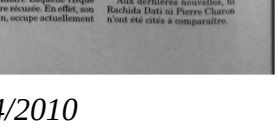

Charlie et le fils de la sénatrice

CONDAMNÉ définitivement le 8 avril à 18 mois de prison avec sursis pour financement illégal de sa campagne des européennes de 1999, Charles Pasqua n'en a pas fini avec la justice. Pour cette même affaire dite du casino d'Annemasse et deux autres où il est question d'abus de biens sociaux et de corruption, Charlie, 83 ans tout juste, doit comparaître à partir du 19 avril devant la Cour de justice de la République.

Cette juridiction, créée en 1993, juge les crimes et délits de ministres « dans l'exercice de leurs fonctions ». Elle est composée de trois magistrats de la Cour de cassation, de six députés et six sénateurs élus par leurs pairs. Une Cour qui rendra son verdict – hasard total – dans l'incestueux de la première chambre du tribunal de grande instance de Paris. La même où Villepin a comparu dans l'affaire Clearstream...

Parmi les juges de Charlie figure la sénatrice PS de Paris Bariza Khiari. Laquelle risque bien d'être récusée. En effet, son fils, Amin, occupe actuellement les fonctions de directeur général du Pôle universitaire Léonard-de-Vinci, appelé communément « fac Pasqua ».

Si, par cette proximité avec le prévenu, elle est récusée, Bariza Khiari va manquer un joli spectacle. Du beau monde est en effet, invité à se présenter à la barre. Notamment Philippe

de Villiers, ex-complice électoral de l'ex-ministre de l'Intérieur. Mais aussi Pierre Falcone, ex-complice, tout court, de Charlie dans l'affaire de l'Angolagate. Et encore le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, et le vice-président du Conseil d'Etat, Jean-Marc Sauvé.

Aux dernières nouvelles, ni Rachida Dati ni Pierre Charon n'ont été cités à comparaître.

Annexe 54: Page 2 CE 14/4/2010

La Mare aux Canards

Sarko fait des pieds et des Minc à la télé

Carolis a suspendu la privatisation de la régie publicitaire destinée à l'ami Courbit, offrant à l'Elysée un excellent prétexte pour lui trouver un remplaçant.

LA privatisation de la régie pub de France Télévisions vire à la farce d'Etat. Patrick de Carolis a fait voter mardi 13 avril, par son conseil d'administration, la suspension du processus. Tant pis pour le tandem Courbit-Publicis, seul repreneur encore en lice. Pour justifier sa position, Carolis disposait de deux arguments. Primo, le changement de paysage : les députés UMP, Copé en tête, ont annoncé la semaine dernière envie de revenir sur l'interdiction de la pub avant 20 heures. Deuxio, le « *problème déontologique* », selon l'expression du ministre Mitterrand, que pose la candidature de certains. Stéphane Courbit est en effet confronté à un « *conflit d'intérêts* » en tant que producteur, de même que son associé Publicis, en tant qu'acheteur d'espaces publicitaires. Comme chacun sait, dans le business, la morale, c'est sacré…

Bompard bon partant

La preuve : l'homme d'affaires Courbit, conseillé par le ruré Alain Minc, n'entend pas en rester là. Il a des relations haut placées (*lire p. 7*). Le 12 avril au soir, Sarko a enjoint aux représentants de l'Etat au conseil d'administration de France Télévisions de voter contre le gel de la privatisation de la régie. L'actionnaire principal de la télé publique s'est ainsi trahi en jouant officiellement Courbit contre Carolis.

Mardi 13 avril, une demi-heure avant l'ouverture du conseil, Sarko et ses représentants changent de pied. Ils ne s'opposent plus à la suspension de la privatisation, mais réclament qu'elle soit bouclée avant le 30 octobre. Carolis refuse ce calendrier imposé et met au vote. L'Etat actionnaire est largement battu. Sarko n'est pas maître de la télé publique. Il n'a plus qu'à démettre Carolis et à lui trouver un successeur s'il veut imposer sa loi. Minc a justement un nom, celui d'Alexandre Bompard, actuel pédégé d'Europe 1. Ça tombe bien, c'est lui que Sarko a en tête et s'apprête à nommer.

La semaine dernière, devant plusieurs de ses ministres, le chef de l'Etat a fait l'éloge de cet inspecteur des Finances de 38 ans, ancien de Canal Plus, passé par le cabinet de l'ex-ministre des Affaires sociales François Fillon : « *Je veux avoir des gagnants autour de moi, et Bompard en est un. Il a magnifiquement redressé Europe 1, et il faut le tester ailleurs* », a-t-il dit. A la stupéfaction générale, Frédéric Mitterrand, lundi 12 avril, a assuré que son avis « *concordait* » avec celui du Président.

Courbit, lui, est aux anges car il s'entend à merveille avec Bompard. A peine arrivé à Europe 1, en 2008, ce dernier confisque la matinale de la station à Marc-Olivier Fogiel, dont Courbit, alors patron d'Endemol, avait racheté la boîte de production pour plusieurs dizaines de millions d'euros. Il a aussi débauché Nagui de RTL, l'un des fleurons de Banijay, la maison de production de Courbit. Europe 1 a encore passé une alliance avec BetClic, pour les paris sportifs, société dont Courbit est l'actionnaire principal. Autant dire que Bompard n'est pas prêt d'avoir un « *conflit d'intérêts* » avec Courbit.

Minc à la barre

Sa nomination devrait aussi tirer des larmes de bonheur à Alain Minc. Celui-ci, tout à sa joie, n'a pas résisté à la tentation de téléphoner, samedi 10 avril, à Didier Quillot, le patron de Lagardère Active, pour lui annoncer qu'il va avoir à trouver d'ici peu un nouveau pédégé pour Europe 1. Du coup, l'Etape a dû se fendre, dimanche 11, d'un communiqué pour expliquer qu'aucune décision n'avait encore « *été prise* ». Incorrigible Minc, qui se veut le directeur en chef des ressources humaines du régime sarkoziste.

Voilà un peu plus d'un an, le 20 mars 2009, il dévoilait déjà son jeu en confiant combien il était fier d'avoir pris sous son aile « [son] *quatre bêtes Sarko* ». Et il expliquait au site Internet de « L'Express » : « *Comme il y a eu dans le domaine des affaires et du monde de l'entreprise une génération Mitterrand, il y aura une génération Sarkozy* ». Et de citer Bruno Patino, patron de France Culture, Jacques Veyrat, directeur du groupe Robert-Louis Dreyfus, Stéphane Courbit et Alexandre Bompard. Il promettait une belle ascension à ce dernier, qui, disait-il, « *allie l'intelligence à la quintessence de la technocratie, avec une dose de rouhlardise propre au milieu du football* ». Et, déjà, il évoquait l'hypothèse de la succession, le moment venu, de Patrick de Carolis.

De là à croire que Minc, l'homme qui a vendu au Président, en janvier 2008, l'idée de supprimer la pub sur le service public, exerce une influence déterminante sur la politique audiovisuelle de l'Elysée… Ce conseiller, en tout cas, n'a pas que des idées, il a aussi de la suite dans les idées. Et le don de placer ses pions aux endroits stratégiques d'une République qui se confond de plus en plus avec celle de l'amicale du Fouquet's.

Jean-Michel Thénard

SARKOZY : RETRAITE CHAPEAU POUR TOUT LE MONDE !

Sarko craint d'être sonné par les retraites

« *SARKOZY n'est pas vraiment en état d'aller jusqu'où il souhaite, compte tenu du résultat des régionales et du risque d'explosion sociale* », Bernard Devy, spécialiste des retraites à FO, n'est pas le seul à risquer cette analyse. La plupart des responsables syndicaux partageraient la même impression, lundi 12 avril, au sortir de leur entretien avec Eric Woerth.

En écho, une experte de la question à TOCDE, Monica Queisser, rappelle malicieusement au « Canard » que, selon ses compatriotes allemands, « *c'est bien à cause de ses réformes des retraites que Gerhard Schröder a perdu les élections de 2005* ». Le plan Schröder avait alors consisté à reporter l'âge de la retraite à 65 ans et la durée de cotisation à 45 ans. Exactement les mesures réclamées aujourd'hui par Laurence Parisot.

Le COR fait un couac

Ce précédent fâcheux, outre-Rhin, n'a pas découragé Raphaël Hadas-Lebel, président du Conseil d'orientation des retraites (COR), le « labo » gouvernemental. Le 23 mars, cet ancien dirigeant du CNPF (ancêtre du Medef) annonçait qu'il allait mettre à l'étude les propositions de sa copine Laurence. Mais, deux jours plus tard, Hadas-Lebel a dû mettre une sourdine : il s'était fait chapitrer par l'Elysée. Après ce couac, l'alignement sur le modèle allemand ne figure plus dans le rapport du COR.

En réalité, nulle part l'âge légal de la retraite ne correspond à l'âge réel de départ. Dans notre belle France, l'âge moyen de liquidation des pensions est aujourd'hui de 61,5 ans pour un âge légal de 60 ans. L'exemple allemand, là encore, fait réfléchir le Château : en mars 2007, Angela Merkel a porté cet âge légal à 67 ans. Un record. Moyennant quoi, dans ce pays admiré pour son sens de la discipline, l'âge moyen de départ se traîne aussi à 61,5 ans.

Du coup, est-il nécessaire et urgent de faire voter une loi à l'automne prochain ? Bernard Devy (FO) trouve que cette marche forcée prend des allures bizarroïdes. « *La loi Fillon de 2003 prévoyait de nouvelles rencontres avec les syndicats en 2012. C'est sous la pression de Laurence Parisot et celle des agences de notation que Sarkozy a avancé le calendrier de deux ans.* » Or les futurs négociateurs s'accordent à dire qu'il n'y avait pas vraiment le feu au lac. Les gros soucis démographiques ne sont pas attendus « s'ils arrivent vraiment » avant les années 2030-2050.

Vive la crise !

Pour l'heure, c'est la crise qui pose quelques problèmes de fin de mois. La Caisse nationale d'assurance-retraite (le régime général de la Sécu) prévoit un trou de 10 milliards en 2010, après celui de 9 milliards l'an dernier. Dans son rapport, le COR y ajoute 10 milliards au titre des régimes publics et spéciaux, *qui ne sont pourtant pas* concernés par la future réforme. Henri Sterdyniak, le spécialiste des retraites à l'Observatoire français des conjonctures économiques, relativise : « *La quasi-totalité de ce déficit attendu en 2010 est imputable à la crise, qui entraîne une baisse mécanique des cotisations. Il serait donc exagéré de lancer une réforme définitive à partir de données conjoncturelles* ».

Plusieurs syndicats, dont FO, ont fait leurs comptes. Si l'Etat supprimait une partie des 35 milliards d'exonérations en tout genre accordées aux boîtes, et s'il élargissait l'assiette des cotisations à des revenus jusqu'alors moins taxés que les salaires (intéressement, participation ou valeurs mobilières), le problème serait réglé pour un bon moment. Mais, sur le sujet, Woerth est fermé comme une huître et enviseage surtout de siphonner une partie des 34 milliards d'euros du fonds de réserve que Jospin avait créé pour alimenter les besoins à partir de 2020. Comme quoi il n'y avait pas que du mauvais dans l'héritage des socialos.

La « *contribution additionnelle* » évoquée par l'Elysée le 9 avril pourrait n'être qu'hosnéopathique. Et les syndicats sont persuadés que cette douceur est avant tout destinée à faire passer la pilule que sera l'allongement de la durée d'activité donnant droit à une retraite à taux plein. Encore un insupportable procès d'intention.

Alain Guédé

Le fonds d'indemnisation des sinistrés de Xynthia est à zéro

LA tempête Xynthia du 28 février n'en finit pas de faire des ravages. Après les 53 morts, 1 310 maisons doivent désormais être détruites, dont 915 en Vendée et 595 en Charente-Maritime. Le 9 avril sur France 2, le secrétaire d'Etat au Logement, Benoist Apparu, a tenté de rassurer les futurs expropriés. « *Que ce soient les assureurs ou le fonds Barnier, on va prendre en charge l'ensemble du coût de la maison, y compris le terrain, le foncier, et on va indemniser les gens sur la valeur de la maison avant la tempête* ». Il estime, à la louche, que chaque foyer recevra 250 000 euros en moyenne. Sortant sa calculette, son ministre de tutelle, Jean-Louis Borloo, confirme : le montant global de la facture est compris « *entre 300 et 400 millions d'euros* ». Les préfectures concernées parlent, elles, d'un demi-milliard. Et s'accordent à dire que l'Etat ne lâchera pas le moindre fifrelin…

Car, si l'utilisation du fonds dit « Barnier » de prévention des risques naturels majeurs est gérée par l'Etat, il est alimenté par une ponction sur les polices d'assurances des voitures et motos de tout un chacun. Créée en 1995 par Michel Barnier, alors ministre de l'Environnement, cette réserve de pognon devait d'abord servir à « *libérer les zones de danger* » par des expropriations ou acquisitions à l'amiable. Puis son utilisation a été étendue : financement d'études, actions de communication… Résultat, comme le confie un ministre : « *On est aujourd'hui proche de zéro.* » Au moment où il faudrait sortir 400 millions, au minimum, cela fait un peu juste.

Une enquête de l'Inspection générale de l'environnement, réalisée en 2007, constatait que, « *jusqu'en 2005, les dépenses imputées sur le fonds sont restées inférieures à ses recettes, permettant ainsi la constitution d'une réserve importante (118 millions à la fin de 2006)* ». Mais, ensuite, cette « *cagnotte Barnier* » a été utilisée « *en substitution de crédits budgétaires* ». « *Un mode de gestion totalement inadapté à la situation* », dénoncent les enquêteurs. En clair, un véritable pillage. Pour tenter de renflouer ce fonds, le taux de prélèvement sur les contrats d'assurance a été porté, en 2008, de 4 à 12 %. Bon au mal an, cela représente 150 millions de recettes. Mais, malgré cela, le fonds Barnier touche le fond…

De quoi inquiéter les sinistrés. Une minorité d'entre eux a décidé d'entrer dans un long et coûteux bras de fer juridique pour contester la carte des zones à risques établie par l'Etat. D'autres, décidés à lever le camp, redoutent d'être spoliés.

Tous vont devoir attendre avant d'espérer toucher des indemnités. « *Au maxu, ils percevront leur argent d'ici trois ans* », reconnaît un membre du gouvernement. A moins que l'Etat ne mette au pot ? Ce qui est certain, précise le pseudo : c'est que « *Xynthia va assécher le fonds Barnier* ». Les prochaines victimes d'avalanches, de glissements de terrain, inondations et autres catastrophes naturelles n'auront plus que leurs yeux pour pleurer.

Didier Hassoux

MANAGEMENT PLUS HUMAIN À FRANCE TÉLECOM

Le vent du boulet après la tempête

LE 12 AVRIL, Sarko a soufflé dans les bronches de Fillon pour mettre un terme à la cacophonie ministérielle dans la gestion de l'après-Xynthia. Il a demandé au Premier ministre de réunir dès le lendemain les ministres « *concernés* ». Dans le collimateur, en particulier, le secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique Bussereau. Lequel, après l'annonce de la destruction de 1 510 maisons construites en zone classée désormais « *noire* », n'a cessé de dégoiser contre « *le zèle* » qui « *pressure de l'Etat qui est allé trop vite* ». Mieux, le 12 avril, en tant que président du conseil général de Charente-Maritime, il a fait adopter une motion légèrement insolente réclamant à Sarkozy « *une estimation des moyens pouvant (…) assurer la protection des habitants* ».

Bussereau s'était pourtant invité, le 1er avril, à une réunion d'arbitrage interministérielle à Matignon au cours de laquelle il n'avait pas contesté le « *zèle* ».

Mais, comme dirait Guéant, la vérité d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui…

Fillon nous défait des niches (fiscales)

C'EST reparti ! Pour la sixième fois en sept ans, le gouvernement annonce qu'il va lancer un implacable plan de chasse aux niches fiscales. François Fillon l'a dit, le 8 avril, devant l'Assemblée : il proposera « *le plafonnement ou la suppression* » d'un certain nombre des ces gâteries. Il y en a 456, au total, qui privent les finances publiques de quelque 110 milliards de recettes. Soit plus de trois quarts du déficit budgétaire (150 milliards) enregistré l'année dernière.

Bercy s'est engagé auprès de la Commission européenne à supprimer, ces quatre prochaines années, pour 9 milliards de niches. Cinq à dix milliards en tout, a précisé le 11 avril Georges Tron. Espérons que ce calcul est plus sincère que celui de son loyer.

En 2008 déjà, Christine Lagarde avait fait la chasse aux niches fiscales. Bilan : moins de 200 millions récupérés. Aujourd'hui, plusieurs solutions sont à l'étude pour limiter les effets des différentes sortes de niches. Pour celles qui allègent directement les impôts d'un contribuable, il est question d'abaisser le montant total dont chacun peut bénéficier. Celui-ci est actuellement fixé à 20 000 euros, plus 8 % du revenu imposable par ménage. Soit un « bonus » potentiel de 28 000 euros pour un foyer percevant 100 000 euros. Autre solution : réduire de 5 à 10 % le plafond de toutes les niches qui diminuent l'impôt direct. Exemple : la déduction pour l'emploi d'un salarié à domicile ne pourrait alors dépasser 4 500 euros (contre 5 000 aujourd'hui).

Lagarde à table ?

Pour une autre variété de niches, comme les allégements de taxes, la ministre de l'Economie aura sans doute un peu de mal à expliquer pourquoi elle souhaite s'attaquer à la réduction de la TVA qu'elle a accordée aux restaurateurs (coût : 3 milliards par an) voilà neuf mois.

Sarkozy – qui a créé une bonne douzaine de niches en deux ans – a déjà fait savoir qu'il n'était pas question de toucher à ses préférées : bouclier fiscal à 50 %, heures supplémentaires, déduction des intérêts d'emprunt, etc., qui coûtent au total 10 bons milliards par an. Comment revenir sur les 20 milliards d'abattements de charges consentis aux entreprises pour financer les 35 heures ? Et sur les 4 milliards de la prime pour l'emploi ? Et le spectant fumiat ? Ou sur la réduction de la TVA dans le bâtiment, qui a entraîné la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois ? Pour ne citer que quelques exemples.

Pas grave, l'essentiel est de montrer que le gouvernement s'agite pour boucher les trous.

Hervé Martin

RACHIDA ESSAIE LE VÉLIB' POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES GENS

Encore des missiles US contre l'Airbus et le Rafale

PEU avant le dîner du couple Sarkozy avec les Obama, à la Maison-Blanche, EADS avait remis une note sur l'hostilité rencontrée par Airbus aux Etats-Unis. Toujours en débat, depuis neuf ans et après l'annulation de deux appels d'offres, un premier marché de 179 avions ravitailleurs destinés à l'US Air Force (USAF), avec, en perspective, la fourniture prochaine de 450 citernes volantes. Objectif de cette note : fournir au Président des arguments pour défendre le dossier Airbus face à Obama. Et demander que cette compétition commerciale se déroule dans la « *transparence* », sans que Boeing ni le Pentagone mettent revoir sur les 20 milliards d'abattements de charges consentis aux entreprises pour financer les 35 heures ? Et sur les 4 milliards de la prime pour l'emploi ? Et le spectant fumiat ? Ou sur la réduction de la TVA dans le bâtiment, qui a entraîné la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois ? Pour ne citer que quelques exemples.

Pas grave, l'essentiel est de montrer que le gouvernement s'agite pour boucher les trous.

Difficulté supplémentaire, le Pentagone n'accorde que 60 jours de délai à Airbus pour présenter son offre définitive, alors que le groupe européen en demandait 90. Raison invoquée par EADS : il lui faut du temps pour conclure un accord de partenariat avec la firme américaine L-3 Communications afin de remplacer Northrop, qui a renoncé au combat face à Boeing. Et aussi le temps de rendre l'Airbus A300 conforme aux conditions fixées notamment par le général Norton Schwartz, patron de l'US Air Force.

Client syrien exclu

Rien que de très normal dans cette note, selon la direction d'EADS. Pourtant, certains membres du cabinet de Louis Gallois, patron du groupe, citent un autre contrat où les Américains barrent encore la route à l'avion européen. En 2008, lors de la visite à Paris de Bachar el-Assad, un protocole d'accord avait été signé pour une vente de 14 Airbus. Provoquant une réaction hostile de Washington, car ce bel avion contient certains composants électroniques américains. Sarko avait alors claimé qu'il en faisait son affaire. Rodomontade et effets de manches. Deux ans plus tard, cette vente d'Airbus est toujours bloquée. Reçu, le 20 février dernier, à Damas, par le président syrien et ses collaborateurs, Fillon a essuyé les reproches de ses clients déçus. Et l'on ne saurait dire si, depuis, Sarkozy a convaincu Obama que ces composants électroniques ne mettaient guère en danger la sécurité des Etats-Unis.

Le Rafale est lui aussi dans le collimateur. Le président brésilien Lula avait montré sa préférence pour l'achat du Rafale face au F/A 18 de Boeing, les dirigeants américains ne cessent de multiplier manœuvres et pressions pour l'en dissuader. Car il ne s'agit pas d'un banal contrat : 36 avions à fournir au Brésil pour commencer, et 100 au total.

Dernier exemple en date, le 12 avril, de ce jeu d'influence américain. A Washington, le patron du Pentagone, Robert Gates, et Nelson Jobim, ministre brésilien de la Défense, ont signé un « *partenariat de sécurité* » entre les deux Etats. Au menu : recherche et développement d'équipements militaires, technologies en matière de sécurité, etc.

Câlins au Brésil

Ces bonnes manières destinées aux militaires et à l'opposition, avant la prochaine élection présidentielle, ont tout pour inquiéter Dassault et l'Elysée. D'autant que les chefs de l'armée de l'air française affirment que le Brésil va bientôt accorder aux Etats-Unis l'utilisation d'une base aérienne.

Deux interprétations à cette offensive de charme. Et d'une, très optimiste : Lula offre ainsi un lot de consolation à Washington, avant d'opter pour le Rafale. Et de deux, plus pessimiste : la semaine dernière, une note de la Direction du renseignement militaire laissait entendre que cet accord Brésil-USA pourrait aller jusqu'à remettre en cause l'achat du Rafale. Avant d'ajouter qu'une victoire de l'avion Dassault sur celui de Boeing serait une « *catastrophe* » pour l'industrie américaine. A dire vrai, elle est tout de même assez solide et riche pour s'en remettre.

Claude Angeli

Annexe 55: Page 3 CE 14/4/2010

Vinci veut construire une fac aux planchers branlants

Dans certains locaux, la résistance des sols a presque été divisée par deux par rapport aux exigences initiales. L'architecte qui s'en est ému a été aussitôt viré.

Le groupe Vinci, numéro un mondial des travaux publics, se prépare à construire des bâtiments à la sécurité gravement défectueuse. C'est ce que nouvelent Philippe Blandin, architecte chargé de concevoir l'un des quatre édifices qui accueilleront, dans deux ou trois ans, une partie des 30 000 étudiants de l'université Paris-VII, dans le XIIIe arrondissement. Et il ne s'agit pas d'un chantier de poche, puisqu'il s'étendra sur 45 000 m² et coûtera 273 millions.

Philippe Blandin a découvert que Vinci prenait quelques libertés avec le cahier des charges. Dans le projet de bâtiments universitaires approuvé par la direction de la fac, la résistance offerte par les planchers est de 400 kilos par mètre carré. Or, dans le contrat finalement présenté par le bâtisseur à ses architectes, cette résistance se retrouve, dans certains locaux, réduite à 250, voire 150 kilos par mètre carré.

Effondrements interdits

Ces valeurs, estime le trouble-fête, sont beaucoup trop faibles pour des immeubles destinés à recevoir du public. Mieux, elles exposent certaines zones à des risques – limités, mais réels – d'effondrement. D'autant plus que trois des quatre bâtiments construits au-dessus de voies TGV seront soumis à d'exquises vibrations ferroviaires. Pour éviter tout « mitage » (variation des charges), explique l'architecte, il est impératif de respecter partout la norme de 400 kilos par mètre carré.

Approuvé par l'université, le projet prévoyait des locaux « *flexibles* », capables de changer d'affectation : un labo devenant une salle de classe, un bureau, un lieu de réunion, etc. Une volonté martelée tout au long des documents signés par les responsables de Paris-VII. Ainsi, usant de toutes les déclinaisons possibles, les bâtiments devaient être « *modulables* », « *réversibles* », « *multifonctionnels* », « *adaptables* », « *modulaires* » ou « *évolutifs* », ce qui implique, comme l'indique le programme approuvé par la fac, la nécessaire « *résistance des planchers homogènes dans une même zone* ».

En échec, dans un courriel adressé le 24 mars dernier à l'architecte trublion, le bureau de contrôle Qualicontrôl précise que dans les locaux « *la surcharge devra de toute manière être au minimum égale à 400 kg/m²* ».

Mais alors pourquoi Vinci s'assied-il sur cette consigne ? Un affreux soupçon se profile. « *Cette formule à planchers hétérogènes permettrait moins cher à Vinci* », explique l'un des responsables du chantier, qui préfère rester anonyme. Avant d'ajouter : « *Et, surtout, la généralisation de la norme de 400 kilos obligerait le groupe à renforcer les structures porteuses des immeubles. D'où un très gros surcoût.* » Excusé, le plus petit des quatre bâtiments repose sur une poutre de béton dont chaque point d'appui peut supporter une pression de 570 tonnes. Avec la norme « 400 kilos par mètre carré », la poutre devrait être renforcée à grands frais pour admettre une pression de 700 tonnes.

Qu'en pensent les responsables de Paris-VII chargés de suivre le chantier ? L'un d'eux, qui réclame lui aussi l'anonymat, affirme qu'« il fait confiance » au constructeur, tout en précisant quand même : « *L'idéal aurait été qu'on fasse 600 ou 650 kilos par mètre carré partout. Mais il y a des problèmes de coût. Si le cahier des charges n'est pas respecté, ce n'est pas nous... ou on changera la destination des locaux.* » Et pourquoi ne pas penser les étudiants ?

Contacté par *Le Canard*, Vinci n'a pas souhaité réagir. Il faut donc se contenter de la version officielle du groupe : tous les locaux n'auront pas vocation à recevoir des étudiants. Les bureaux et les logements de fonction, par exemple, peuvent supporter des charges plus légères. Et l'on frémit d'avance à l'éventualité de 600 étudiants occupant, en sautillant, un lieu qui ne leur était pas destiné. Ou encore au déménagement d'équipements lourds d'une pièce vers un plancher léger, dans quinze ans, quand la mémoire des sols sera éteinte.

Poids lourds s'abstenir

Fin février, Philippe Blandin, l'architecte mécontent, a vu son contrat annulé par Vinci. Il est bien seul. Ses collègues participant au projet n'ont pour l'instant pas pipé mot, tandis que la Setec (bureau d'études) admet désormais que les locaux soient « *à flexibilité limitée* » (sic).

Flexibilité limitée ? L'expérience a déjà merveilleusement porté ses fruits. Un enseignant qui suit le dossier de près rappelle que la direction de Paris-VII avait « *fait confiance* » à un autre bétonneur, Eiffage, lors de l'aménagement universitaire des Grands Moulins, dans le même quartier de Paris.

Au sommet de l'immeuble avait alors été installé un superbe jardin coréen, inauguré en 2007 par le Premier ministre de Corée du Sud soi-même. Hélas, les accès à ce jardin ne supportaient qu'une résistance de 250 kilos par mètre carré au lieu des 400 réglementaires. Jusqu'à nouvel ordre, ce délicieux espace ne sera donc accessible qu'au personnel de maintenance...

Difficile à avouer à nos amis asiatiques qui viennent d'inviter le président de Paris-VII au pays du Matin-Calme.

Jean-François Julliard

ALLÉGRE PERSISTE...

Les mécanos "suisses" des avions de Sarko

La société aérienne Easyjet a été condamnée, le 9 avril, à verser 1,4 million au Pôle emploi. Le tribunal de Créteil l'a reconnue coupable de travail dissimulé pour avoir employé, sous statut britannique, quelque 170 salariés à l'aéroport d'Orly. La compagnie suisse Jet Aviation pourrait bien subir le même sort. Avec l'étonnante complicité du gouvernement français. Et même celle de l'armée.

Comme en attestent contrats de travail et feuilles de paie que s'est procurés « Le Canard », une douzaine de mécanos de la flotte aérienne gouvernementale, basée à Villacoublay, sont en effet sous contrat helvétique avec Jet Aviation. Jusqu'en 2008, la plupart d'entre eux travaillaient pour la société Dassault Falcon Service. Mais la succursale du sénateur UMP a perdu l'appel d'offres. Bon prince, le patron du « Figaro » a offert un parachute (pas doré) à ses employés. Il a ensuite suggéré au repreneur de les recaser, et le petit suisse ne s'est pas dérobé...

L'Etat français y a même apporté un peu de sucre. Luc Chatel, alors secrétaire d'Etat à l'Industrie, avait d'ailleurs cautionné l'opération, comme il l'a avoué, le 24 juin 2008, en réponse à une question de la députée PC Marie-George Buffet.

Les ex-salariés de Dassault ont ainsi reçu un nouveau contrat, signé à Bâle, rédigé en anglais et précisant, entre autres, que la durée hebdomadaire maximale du temps de travail était de « *42,5 heures par week* » (contre 35 heures en France). Et leur salaire est versé sur un compte bancaire en Suisse.

Autre « exportation » possible de mécanos : le 2 mars 2010, le ministère de la Défense a lancé un appel d'offres public pour « *la mise en œuvre du sol et le maintien en condition opérationnelle* » des six Falcon 10 de la marine nationale basés à Landivisiau (Finistère). Jusqu'à présent, Dassault Falcon Service faisait voler et réparer ses coucous grâce à une demi-douzaine de techniciens. Si l'aviomonsieur perd une nouvelle fois le marché décennal, estimé à 10 millions d'euros par an, Serge va-t-il mettre le feu au lac ? On finirait par en piquer sur Genève ?

Didier Hassoux

Coup de cass' sur la réforme de MAM

Une nouvelle et grosse gifle de plomb va s'abattre sur la réforme de la justice, qui fait déjà l'objet d'un tir nourri de la part des syndicats de magistrats et d'avocats. Cette fois, la salve vient d'en haut, partie de la Cour de cassation. A la demande de MAM, une vingtaine de magistrats de la plus haute institution judiciaire planchent, depuis quelques semaines et en grand secret, sur le projet de loi. Leur analyse a tout du réquisitoire et ressemble comme une sœur jumelle à celle des manifestants antiréforme. Selon les confidences recueillies par « Le Canard », les membres de la Cour de cassation se voient qu'usine à gaz et incohérence totale dans ce projet, rédigé à la va-vite, à coups de copier-coller, au point que d'un article à l'autre les termes juridiques changent et se mélangent. Et sans le moindre exposé des motifs ni étude d'impact. « *Nous y travaillons* », a fait savoir le ministère quand s'est ébruité l'étonnement des magistrats. Un peu tard...

Conseillers et avocats généraux s'attaquent même au cœur de la réforme, et pointent l'étrangeté qu'il y aurait à confier les pouvoirs du juge d'instruction indépendant à un procureur qui ne l'est pas. Un coup à se faire fusiller par la Cour européenne. Tout aussi farfelue, à leurs yeux, est la création d'un « décret de désobéissance » des membres du parquet au cas où les ordres de leur hiérarchie ne leur paraîtraient pas fondés.

Quant aux victimes, en principe objet de toutes les attentions, les magistrats prévoient une révolte de leurs associations, puisque tout concourt à restreindre leur possibilité de mettre la justice en marche contre l'avis du procureur.

Pour compléter la douche froide, les vedettes de la Cour de cassation ont même calculé que si le texte était voté en 2011, ce qui serait miraculeux, il faudrait quatre ans, au bas mot, pour qu'il entre en application.

Le 16 avril, une assemblée générale réunira les magistrats du siège et du parquet de la Cour : leurs avis, qui ne devraient pas être très différents, seront fusionnés, et la synthèse transmise à la garde des Sceaux.

Laquelle répète que l'essentiel de sa réforme n'est « *pas négociable* ». Mais enterrable ?...

Dominique Simonnot

Des chasseurs de primes pillent les aides aux entreprises

Dans la jungle des milliers de dispositifs, ils traquent les bonnes affaires et se servent au passage.

Le beau métier de chasseur de primes est de retour. Sans coll et sans cheval, de nombreux aventuriers en costume-cravate partent chaque jour à la conquête d'un fabuleux magot de 65 milliards d'euros. C'est cette somme que versent ensemble, tous les ans, l'Europe, l'Etat et les collectivités locales pour venir en aide aux entreprises françaises. Mais, pour recevoir une part de cet appétissant gâteau, les chefs d'entreprise ont intérêt à s'accrocher. L'Ouest américain n'était qu'une promenade de santé en comparaison du maquis infernal de lois, décrets, directives, circulaires.

En janvier 2007, un audit, mené notamment par l'Inspection générale des finances, a tenté de recenser les différentes aides disponibles sur le territoire. Bilan : 6 000 dispositifs, dont 650 pour les seules collectivités d'Ile-de-France. Un système kafkaïen qui emple des mécanismes soit redondants, soit contradictoires, et souvent d'une extrême complexité. Par exemple, le rapport comptabilise pas moins de 42 dispositifs différents d'allégement de charges sociales pour les jeunes, uniquement. Bon courage aux patrons de PME pour s'y retrouver...

Mercenaires payés au rendement

Des petits malins ont compris qu'il y avait là une bonne source de profits, et ils se sont transformés en chasseurs de subventions. Leurs cabinets d'experts se chargent de traquer les aides à la place des entreprises. En contrepartie, ils prennent un pourcentage sur leurs prises. L'argent public se trouve ainsi détourné, en partie, de sa destination d'origine. « *Une pratique courante dans la profession* », selon Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé du cabinet Sogedev, qui fait autorité dans ce business.

La pour-centage récupéré varie selon l'importance et la nature de la subvention accordée. Il tourne généralement autour de 20 à 30 %. Mais descend parfois sous les 10 %, notamment lorsque cette subvention dépasse plusieurs centaines de milliers d'euros.

Les subsides ainsi recueillis peuvent en effet être consistants, les petits patrons n'étant pas les seuls à recourir aux services de ces mercenaires. Parmi leurs clients, on trouve du beau monde. Par exemple EDF, qui reconnaît monter, depuis le fin de l'année 2009, avec le cabinet parisien Ad Consultem une « *expérimentation sur les aides à l'embauche de personnes éloignées de l'emploi* » dans sa centrale nucléaire de Gravelines (Nord). Ces experts aident que l'embarras du choix, entre les subventions pour la formation au sein de l'entreprise et les contrats aidés, comme le CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi). Dans ce dernier cas, c'est l'Etat qui prend en charge un montant pouvant atteindre 95 % du smic horaire. Une aubaine pour les employeurs de personnel peu qualifié, dont le recrutement ne coûte finalement pas bien cher.

Mais le nouvel eldorado des « chasseurs de primes », c'est plutôt le crédit impôt recherche (CIR). Cette niche fiscale autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable les dépenses de « recherche et développement ».

Jackpot de la recherche

Les cabinets spécialisés dans la prospection de fonds pour l'innovation, comme la Sogedev, en font leur miel. Le but du jeu, pour eux, est de savoir jusqu'où ils peuvent tirer sur la corde, et récupérer un maximum d'argent. « *La définition de la recherche et développement est une matière molle*, dit poétiquement Charles-Edouard de Cazalet, *car elle est explicite de manière très schématique dans les textes.* » Un risque pour les entreprises en cas de contrôle fiscal, mais surtout une chance pour les plus audacieuses. Car, si les inspecteurs des Impôts viennent à froncer les sourcils, tout est prévu : « *Nous préparons à l'avance de nos clients des dossiers de justification pour le fisc* », assure Charles-Edouard de Cazalet.

Les montants en jeu valent de prendre quelques risques. En 2004, le CIR n'avait coûté que 480 millions à l'Etat. Mais la machine s'est emballée. En 2009, il en aura coûté quelque 2 milliards. A cela s'ajoutent les dispositions du plan de relance de Sarko, qui permettent un remboursement anticipé du crédit impôt recherche aux entreprises. Au total, 5,8 milliards sont sortis des caisses de l'Etat en 2009. Une salutaire bouffée d'oxygène pour l'innovation ? Hélas, selon le rapporteur général du Budget, le député UMP Gilles Carrez, cette manne profite surtout aux grandes entreprises, celles qui n'avaient pas besoin de ces aides pour financer leurs projets de recherche.

Face à cette inflation incontrôlée, il aux soupçons d'« optimisation fiscale », les députés commencent à s'inquiéter. Avec son collègue socialiste Alain Claeys, le député UMP Jean-Pierre Gorges, chargé d'une mission d'évaluation, n'a pas manqué de repérer les agissements des chasseurs de subventions. Il a d'ailleurs l'intention de « *faire quelques remarques sur eux* » dans le rapport qu'il doit remettre avant l'été. « *Leur mode de rémunération pose problème* », déclare-t-il sobrement. Et les 6 000 différents dispositifs d'aide aux entreprises, ils « *posent problème* » ?

Jérôme Canard

LA QUESTION QUI TUE

Compliqué comme une loi de simplification

Malgré son intitulé aguichant, la « loi de simplification du droit », entre autres, totalement embroullé le très sensible domaine de la tutelle des mineurs. Environ 6 000 cas d'enfants orphelins, abandonnés ou dont les parents ont été déchus de leur autorité étaient jusqu'à présent confiés aux juges d'instance. Voté le 12 mai 2009, le texte a transféré cette compétence aux juges aux affaires familiales. Le 1er janvier 2010, donc, tous les dossiers devaient être transmis aux tribunaux de grande instance.

Léger problème : ce transfert est impossible, et pour un bon moment. Le ministère de la Justice et les chefs de juridiction se sont readu compte que les juges aux affaires familiales « JAF » – étaient incapables de faire face à un tel afflux de nouveaux dossiers, auxquels ils ne connaissaient rien ou pas grand-chose.

C'est alors qu'a germé l'idée de contredire la loi par voie de circulaire. Idée totalement farfelue, absolument illégale, mais il faut bien remédier aux complications d'un texte de simplification...

Le 4 août 2009, une circulaire, taillée sur mesure, transférait ainsi les juges d'instance au juges aux affaires familiales. Le tour est joué, les dossiers restent où ils sont, juges par les mêmes magistrats mais affublés d'une fausse casquette de « JAF ». La circulaire annonce même « *le prochain rapport* » de l'entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 2011. « *C'est odieux*, observe Stéphanie Kass-Danno, coprésidente de l'Association nationale des juges d'instance. *A peine un texte est d'adopté que l'on dit : "Ah non, c'est trop compliqué, ne l'appliques pas !" Et ceux qui nous demandent de ne pas respecter la loi sont ceux qui sont chargés de la faire respecter.* »

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Le 2 décembre 2009, une nouvelle « loi de simplification du droit », adoptée en première lecture, prévoit que le transfert des tutelles aura lieu le 1er janvier 2011. Et ce n'est pas fini. Le 23 décembre 2009, dernier gag : un décret fixe à nouveau au 1er janvier 2010 l'entrée en vigueur de cette loi. Un professeur de droit a qualifié cette épopée de « *pétaudière* ».

Il est bien poli, ce juriste.

D. S.

À CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE

Contredanse du ventre

Enceinte jusqu'aux yeux, Hélène prend le bus en banlieue parisienne. Surveillant quatre contrôleurs, flanqués de quatre policiers. « *Zut ! j'ai oublié de poinçonner mon ticket* », se dit la jeune femme, qui avoue sa grande faute. « *Veuillez descendre, demande* l'un des agents de la RATP. « *Pourquoi ?* Je suis d'accordéoniste pour l'amende » s'étonne Hélène, qui est crevée et n'a aucune envie de se lever. Elle sort d'un rendez-vous à la maternité où la sage-femme lui a remis un arrêt de travail : à sept mois de grossesse, Hélène a des contractions et doit se reposer. Mais notre fine équipe, elle, s'envie de se déployer ses jambes : « Veuillez descendre », répète l'agent.

Voilà la femme enceinte sur le trottoir, entourée des quatre flics « Vous n'avez qu'à appeler *l'amide tant que vous y êtes !* » Sous l'ambrous, le contrôleur rédige tranquillement le PV. Hélène n'a plus qu'à poireauter vingt minutes avant l'arrivée du prochain bus...

Une semaine plus tard, pompon sur la layette : arrive au courrier une seconde prune de la RATP... pour « scandale ou trouble de l'ordre et de la tranquillité dans l'autobus ». Soit 72 euros dans les dents. Ne manque plus qu'un procès-verbal pour vente prolonnion. Cette fois, Hélène refuse de payer. Mais la RATP ne veut rien savoir : « *Votre comportement n'a pas été de nature à permettre un bon déroulement de l'intervention* », lui répond le « Département bus ».

En mars, Hélène a reçu un courrier du Trésor public : l'amende, majorée, est passée à 375 euros. Elle n'a plus qu'à payer la douloureuse. Sans périnatale...

Charles doit remplacer un petit carreau chez lui, à Paris. Il demande un devis à une entreprise : il lui en coûterait la bagatelle de 570 euros, dont 245 euros de verre « épaisseur simple 3 mm ». Cela fait cherot, alors Charles décide de faire lui-même le boulot.

A la quincaillerie la plus proche, notre bricoleur du dimanche en a eu « facturiste à l'appui » pour 4,85 euros de mastic... et 6,55 euros de verre. Soit trente-huit fois moins cher que le verre du devis pour la même épaisseur et la même dimension. C'est ce qu'« appelle exploser les tins...

Isabelle Barré

Annexe 56: Page 4 CE 14/4/2010

Zigzag

Petit pied de guerre

Le ministre de la Défense suisse pousse un cri d'alarme : « Les forces aériennes suisses ne survoleront plus le territoire qu'aux heures de bureau » (« L'Hebdo », 8/4). Faute de crédits, la couverture du ciel est ouverte de 8 heures à 17 heures moins la pause de midi. Et personne en cas d'attaque hardie !

Tout tout le camp : après la fin du secret bancaire, la fin du secret militaire ?

TROIS ANS APRÈS, DÉJÀ LA FIN DE RÈGNE...

Ecole et faux cols

Les apéros géants chez les jeunes attirés par Facebook se multiplient en Bretagne, dans un esprit de compétition. Après Bennes, c'est Brest qui a accueilli des milliers de saiffards vendredi dernier, mais le record des camas éthyliques n'a pas été battu (« Le Parisien », 10/4). De son côté, Nantes nous apprend que, le 12 mai prochain, plus de 13 000 personnes ont annoncé leur présence « pour décapiter les bières ».

C'est la cuite finale !

Identité bessonale

Quand « Le Journal du dimanche » (11/4) demande à Luc Besson s'il est le cousin du ministre Eric Besson, le réalisateur des « Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec » s'irrite : « Non, pas du tout. Je crois d'ailleurs que je vais changer de nom: me faire appeler Rorchid Bessonn. »

Il a intérêt à avoir ses nouveaux papiers en règle s'il ne veut pas se retrouver à Kaboul...

Pan sur le bec !

Rendons à Dany Carrel ce qui Erik Emptaz, dans son article du dernier « Canard », prêtait à Bernard Blier. La réplique « *J'balance pas, j'évoque* », signée Audiard, se prévaut pas des célèbres « Tontons flingueurs », elle est préférée dans « Le Pacha », comme nous l' ont rappelé de nombreux lecteurs. Le coupable « *évoque* » quelques cinéphiles mais son qui l'ont induit en erreur, mais il ne les a pas « *balancés* ». Ils seront jeuts condamnés avec lui à offrir leur tournée.

Sarko fait de la résistance

COMME c'est curieux : la pause ne prend pas. C'est la quatrième fois que Sarkozy se rend en pèlerinage sur le plateau des Glières. La première fois, c'était comme candidat UMP, le vendredi 7 mai 2007, soit quarante-huit heures avant le second tour de la présidentielle, et les sotos *fous comme présidents tout ce qu'il y a de plus officiel de la République française*. Mais, régulièrement, on n'y croit guère. Bizarre, ce ratage de cible pour un as de la cible ? Pourtant, les Glières, ça devrait être sa Roche de Solutré à lui : tout un symbole. La Résistance, la première grande bataille contre l'armée allemande, les 189 maquisards qui y ont trouvé la mort... Mais, pluf loupé médiatique proche de zéro, à part quelques images telé de l'homme en manteau noir emporé sur fond de neige, raide comme un piquet face à une gerbe aux couleurs de la République. Après s'être gravement penché sur la question, « Le Canard » a trouvé deux faulbes bénates dans la cam de l'opération Glières.

1) C'est avec sa bande de courtisans, les Hanin, Lang et compagnie, que Mitterrand quadalait la Roche de Solutré. Il assumait le côté farouche-moiado de la chose. Aux Glières, Sarko vient tout seul, genre je suis au-dessous de la mêlée, mais, en fait, les seuls « vrais gens » qu'il y rencontre sont certaines pilles UMP. La preuve, ce communiqué publié par avant-va venue sur le site du député-sarkozyste Lionel Tardy : « *Pour ceux qui désirent être présents à la Nécropole nationale de Morette pour la cérémonie du 10/4/10, nous vous proposons des invitations transmises par la préfecture, que vous pourrez obtenir en les retirant à la Permanence départementale UMP à Annecy (59, avenue de Genève). Ces invitations seront qu'une pièce d'identité seront indispensables pour accéder à la Nécropole.* » Sarkozy se rendant ensuite au Petit-Bornand-Les-Glières (plaque de la Mairie pour y déjeuner, le député fait le rappel des troupes : « *Comme cela a toujours été le cas, nous nous devons d'être nombreux pour l'accueillir et lui manifester notre soutien.* »

Les cinq députés du coin étant tous UMP et ayant tous invité leurs affidés, la foule présente aux Glières ne forme qu'une grande et belle famille de droite. Le hic est que ça se sent.

2) Aux Glières, Sarko a beau essayer de « faire président », il rame. Après s'être recouillé dans la crypte, le voilà qui discute avec le fils de Tom Morel (le héros des Glières), la fille du commandant Anjot et une poignée de journalistes. Il s'essaie au lyrisme. La phrase se trouvera dans « Le Dauphiné » (9/4) : « *Imagine, a-t-il lancé en désignant les alentours, les conditions dans lesquelles ont pu vivre ces hommes retranchés ici en plein hiver. Ils se sont sacrifiés. Et ceux qui s'en sont sortis ont pour beaucoup été déconnoés.* Leur histoire, c'est un condensé de l'héroïsme et de la lâcheté. »

Mais « Le Dauphiné » n'a pas tout dit et c'est bien dommage. Une fois prononcées ces fortes (et approximatives) paroles, Sarko brode un chouia sur le froid : « *Il fait 4-5 °C aujourd'hui ! Vous vous rendez compte ici et en avril... Vous pensez qu'ils étaient là entre janvier et mars, à une époque où il y avait plus de neige... Ils en ont bavé.* » Et de se retrouver à court d'inspiration.

Devinette : de quel autre sujet se met alors à parler Sarko au sortir du monument des Glières ? Du sport. Et là, le voilà intarissable : « *J'aime beaucoup le ski alpin, je veux parler pas de Carla, elle c'est Turin ! J'aime aussi le ski de fond... et tant que je suis président... et ma conjointe du ski de fond !* (Rires). » Puis, parlant cyclisme : « *Le Dauphiné, la course, ça existe toujours !... Vous savez Armstrong ?* » Passant au golf : « *Vous aurez bientôt le tournoi de golf féminin !* » Rebondissant sur le foot : « *Vous croyez qu'Evian va monter en L2 ?* » (L'équipe d'Evian étant celle de son copain Franck Ribéraï.) Dégagerait vers les JO : « *La candidature d'Annecy, vous y croyez ? Je trouve que le choix de Grosjean est vraiment un bon choix.* »

Juste au pied du monument, debout dans la neige, Sarko essaie de prédire de la hauteur...

J.-L. P.

Un accident pour des prunes

EN survenant son courrier, à la fin du tour dernier, « Voici » Tuupin manque de s'étouffer. La trésorerie générale des amendes lui demande 200 € pour des PV impayés et donc non-payés. C'est après les radotiez, d'ordinaire placide, se mettant de ne pas décéder le papier. Il sort de trois mois et demi de rééducation dont trois en fauteuil roulant après un grave accident. Il boite toujours. On souvenir, justement, de ce jour où ce mauvais sitcom a coupé de trois amendes qu'il s'obtine à ne pas régler.

Le 30 septembre 2009, avec un passager, il roule à scooter sur le périph' parisien. A 15 h 40, à la hauteur de la porte d'Auteuil, une voiture l'envoie valser. Il est éjecté et s'aplatit sur le tarmadam. Les pompiers sont là très vite et s'affairent à son chevet. Le prometteur vital n'est pas engagé. Mais le conducteur du scooter est très mal en point. Les radius vrombrent 14 fractures, dont 11 au poignet, une au tibia, une au poignet, une à l'épaule. C'est alors que débarquent les policiers de la compagnie du périphérique, une création de la préfecture de police. La chef du patrouille prend illico la direction des opérations. Et ça démarre fort : la flaquette ordonne à ses deux acolytes de déplacer le blessé, toujours sur le bitume. Tout le monde – sauf elle – sait que c'est « LA » chose à ne pas faire avec un accidenté de la route. Les pompiers s'interposent. Mais force doit rester à la loi. S'approchant du gisant dans les vapes, la représentante de l'ordre interroge : « *Vous avez les papiers du véhicule ?* » La voix pâteuse, Yvon Tuupin souffle : « *Oui, dans la poche arrière de mon pantalon.* – *Vous pouvez me les donner ?* » L'apostrophé se tord de douleur sur la chaussée. Avec sa fracture à l'épaule, impossible d'atteindre son portefeuille. Un pompier intervient : « *L'administratif après, pour l'instant on soigne Monsieur, vous pourrez voir tout ça à l'hôpital.* » Après quelques secondes, nouvelle offensive de la gardienne de la loi : « *Vous êtes sûr dans le bidon ?* » Tout négard.

La police nationale hot une nouvelle fois en retraite. Les sauveteurs six-zoufistes pour immobiliser Tuupin dans une sangle rigide. Morphine, perfusion, il est fin prêt pour l'hôpital, direction Ambroise-Paré, à Boulogne.

Bilan ? Alors que le fourgon des pompiers s'apprête à démarrer, la policière, dont le sens des responsabilités est un exemple pour chacun, revient à la charge : « *Monsieur, veuillez signer le procès-verbal.* » Complètement cheuté, Tuupin parvient, on ne sait comment, à griffonner une signature. Et, avant de laisser partir l'ambulance et de tourner les coupons, l'ange en bleu joue délicatement sur la couverture de survie trois PV. Le premier à 11 € pour « *non-présentation immédiate par le conducteur d'un véhicule du permis de conduire de catégorie A* », le deuxième, également à 11 €, « *pour non-présentation de la carte grise* », le troisième, « *pour non-présentation d'assurance d'un véhicule terrestre à moteur* ». Et là, c'est 135 €!

Le jour même, pendant que les chirurgiens passent quatre heures à réparer Tuupin sur le billard, son passager, heureusement indemne, fasse tous les documents demandés. Plus d'infractions ? PV annulés ? Pas du tout : interrogée par « Le Canard », la PP a expliqué sérieusement que « *c'était la procédure* ». Et la justice suit son cours. Quant à la flaquette, elle mériterait d'être sanctionnée pour n'avoir pas relevé le dépôt de scooter hors d'usage sur la voie publique, la dégradation de la chaussée par taches de sang, et peut-être l'outrage à agent : qui sait ce que Tuupin a voulu dire, avec ses grommellements inarticulés ?

Brigitte Rossignoux

Le péril jeûne

Le Mission antisecte (Miviludes) s'inquiète de la mode du jeûne et des stages où l'on se « détoxine » (« Le Parisien », 7/4) : « On ne mange pas, on boit de l'eau et de la tisane, portés par vaillance de nuit, en cas de faiblesse, et en cendrée. » En prime, des conférences sur les bienfaits de sept jours de purge, animer du thème : « La neurotiere est une addiction de l'être humain. Nous n'avons pas besoin de manger, n'est un monique que nous crions. » Tranquille aux pays où l'on crève de faim.

Drôles de Zigs

❑ **ANTOINE BERNHEIM, 85 ans, ne digère pas son éviction de la présidence de l'assureur Italien Generali. Il mesure, dans « Le Figaro » (9/4) : « Quand on a, comme moi, été mis à la porte d'un magistral coup de pied, on est plutôt tenté de ripouter. »**

Avec des bombonnes de gaz pour faire sauter la banque ?

❑ **MAURICE LÉVY, patron de Publicis, veut « refaire aimer l'entreprise aux Français » (« Le Journal du dimanche », 11/4). Tâche difficile à l'heure des salaires mirobolants de certains grands patrons. Mais Lévy promet : « Il est malvenu d'afficher que tous gagnent trop. Il suffit de comparer avec ce que gagnent les stars du sport. »**

Lesquelles, de surcroît, sont à la retraite à 35 ans !

❑ **TIGER WOODS, le Casanova du golf, est salué par la chaîne CBS Sports. Son retour sur les greens ? « Avec l'investiture de Barack Obama, il s'agit du plus grand événement depuis que la chanteuse Janet Jackson a dévoilé un sein à la mi-temps du Super Bowl 2004 » (« Le Parisien », 7/4).**

Une comparaison dangereuse : Tiger est capable de sauter sur Janet...

CHARON APRÈS L'AFFAIRE DES RUMEURS

Un coup de poker à la Poste

A TOULOUSE, La Banque postale a eu une idée bluffante : organiser un « *séminaire de travail* » au casino Barrière. Clou de cette frimation matinale, une « *initiation au poker* ».

Une salle a été réservée, les 29 et 30 avril, pour 70 cadres locaux, qui consoreront produits financiers dans la journée. Avant de se détendre autour du tapis vert avec des « cocktails » de poker. Manque plus qu'une formation au baccarat pour les conseillers en placement. Et une roulette aux guichets postaux...

La location de la salle (3 800 euros) était déjà négée, mais l'appel du « Canard » « *a attiré l'attention de la direction* », tousse une porte-parole.

Du coup, La Banque postale fait machine (à sous) arrière : « *Nos clients pourraient être choqués. Nous allons chercher une autre salle, même si celle du casino était la moins chère.* » La banque va peut-être récupérer sa mise au strip-poker ?

Guet-apens d'Afghans

TOUS les moyens sont bons pour expulser les Afghans, et même plus besoin de charter pour Kaboul : il suffit de squizzer les juges et leur sensibilerie dénoncée par Besson. Le 7 avril, Me Christophe Poulet – bien connu des services de police pour son habileté à arracher ses clients des centres de rétention – rencontre cinq Afghans. Convoqués à la préfecture, ils n'en mènent pas large, car il leur est indiqué qu'une mesure de rétention les attend. Mais ils sont bien contraints d'y aller. Le droit des étrangers est devenu si tortueux qu'il est impossible de ne pas se rendre à ces rendez-vous préfectoraux, sous peine d'être accusé de « *fuite* » et de se voir ôter, à jamais, toute chance de recours.

Tout leur espoir réside dans la cour d'appel de Paris, qui, depuis deux mois, libère les étrangers dans leur cas, estimant « *déloyale* » ces arrestations au guichet, en raison de la « *complicité de la procédure* ». La cour n'a jamais vu les cinq Afghans. Arrêtés au guichet, emmenés en rétention, ils ont été expédiés dans d'autres pays européens – Bulgarie, Grèce, Italie –, au petit matin. Sans aucun recours. Besson, qui clame partout sa rage contre les juges, a restreint leurs pouvoirs dans son dernier projet de loi. Pour que faire, et les expulsions se font sans eux ?

COUPS TOUT TIRARRE

"Ne le relâchez pas !"

Tribunal de Bobigny

CHOUCHOU rose et joues rouges, Sarah est sur la chaise des plaignants et son mari dans le box. Il l'a frappée avec une rallonge électrique, elle s'est enfuie, il s'est enfermé avec les enfants, les policiers sont arrivés et il a crié : « *Bande d'enculés, je vous fume, grosses merdes !* »

« *Depuis un an*, raconte un des juges, *madame reçoit des claques périodiquement... Mais elle souhaite reprendre la vie commune et veut juste que vous vous soignez...* » Pierre, un fluet vendeur ambulant, gémit : « *Je regrette profondément, nous avons de gros problèmes de voisinage, on ne dort pas depuis un an, et on a plein de chèques impayés, alors on s'est disputés... C'est pas une excuse, je sais...* » Sarah a eu sept jours d'arrêt de travail, elle le défend : « *C'est vachement compliqué de vivre avec ces gens au-dessus qui font des activités illicites, font du bruit toute la nuit, et sont très menaçants !* » Le procureur hausse les épaules : « *Elle veut reprendre la vie commune ? Grand bien lui fasse !* » L'avocate plaide : « *Pardon, maître...* ». Interrompt la présidente en arrivant un type affalé au fond de la salle : « *Monsieur, si vous êtes fatigué, reposez-vous là, le tribunal ne vous retient pas !* » « *J'aime ma femme !*», conclut Pierre, qui prend 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve.

Et voilà Saidi, 21 ans, étudiant mauritanien sans papiers, qui a refusé de monter dans l'avion l'expulsant à Nouakchott « *en hurlant et en se débattant violemment* ». Saidi veut un délai pour préparer sa défense : « *Vous en comprenez les conséquences, monsieur ? Le tribunal va décider si, en attendant, il vous envoie en prison ou s'il vous remet en liberté.* – *Je sais...* » Et le juge lit : « *Il est arrivé en France à 15 ans, son père ayant été tué à la guerre, sa mère étant morte en prison. Ici, il est malraidement, aidé par sa famille qui est en France. Il a un CAP de menuisier, mais s'est mal débrouillé à sa majorité pour les papiers et se trouve frappé d'un arrêté de reconduite à la frontière...* »

Le procureur est jeune et malpoli : « *Merci, monsieur le Juge, votre rapport était extrêmement long !* » *Il est inutile...*, glousse une avocate. « *La France lui a signifié que sa présence était indésirable, mais il n'a aucun respect de cette décision !*», poursuit le gros', tonnant aux juges : « *Ne le relâchez pas ! Sinon, d'une certaine façon, vous participerez à son infraction...* » Les avocats rigolent et les juges se regardent, roulant des yeux ébaubis et moqueurs. L'avocate supplie : « *Il a un oncle à Rennes qui s'occupe de faire tous les recours ! Son oncle, sa tante, son amie, toute sa vie est ici. Ne l'envoyez pas en prison !* » *Quoi qu'il arrive, je ne quitterai pas la France !*, ajoute Saidi. Délibéré. Jugement dans un mois. « *Si vous ne revenez pas, ce sera un mandat d'arrêt !*», prévient la présidente. Et l'avocate sort en sautillant : « *Oh que je suis heureuse !* »

Dominique Simonnot

CONFLIT DE CANARD

Un effet bœuf

« **CETTE** viande a subi une stimulation électrique. » Il n'y a aucune chance pour que cette précision figure sur l'étiquette de votre barquette de bœuf. Pourtant, la « stimulation électrique des carcasses » fait depuis peu tomber dans les abattoirs. Objectif : attendrir la viande et la rendre bien juteuse. Sitôt abattu, l'animal est électrifié. Une électrode plantée dans le cou envoie pendant dix à trente secondes, dans toute la carcasse, des décharges électriques à basse tension (moins de 100 volts) la rendant fait chuter l'acidité de la viande, qui a vite fait de vous transformer un steak en semelle. Et pour cause, des que le bœuf a tourné de l'acid, les cellules des muscles se dégradent, libérant de l'acide lactique qui s'accumule. Et plus l'animal a été stressé pendant le transport et l'arrivée à l'abattoir, plus on aura dans l'assiette une viande acide, dure à mâcher et paisseuse. Surtout, le choc électrique permet dans les bons minutes qui suivent de refroidir ultra rapidement les carcasses pour les congeler. Faute de quoi l'abattoir doit laisser reposer la bête pendant dix heures à 10 °C avant de pouvoir la ranger au frigo. Ce qui ralentit les cadences. Rien d'étonnant si les ofendrisseurs électriques, inventés il y a deux ans au Danemark, se vendent depuis le début de l'année comme des petits pains dans les abattoirs français. Près de la moitié des steaks qu'on nous fait avaler ont été tatiés dans des « vaches de réforme ». Des tabées, véritables usines sur pattes, qui après avoir fourni en six ans 60 000 litres de lait arrivent lessivées à l'abattoir. Avec une viande à l'avenant. Pas grave, puisqu'il y a l'attendrisseur.

ROSELYNE BACHELOT POUR LA VENTE DE MÉDICAMENTS SUR LE NET

Pfeuf!

Complètement ouf !

VOILÀ une grande amie de l'humanité : députée UMP, Marie-Anne Montchamp se passionne pour la folie, la « santé mentale » , les « *personnes fragilisées* ». Admirable, car le sujet, on le sait, n'est pas facile. Lorsque le réalisateur Philippe Borrel, auteur d' « Un monde sans fous ? » (1), la rencontre, elle est en train d'animer « Sciences Po » un colloque sur le thème : « Les troubles psychiques dans l'entreprise ». Et ce qu'elle dit est passionnant. Aujourd'hui, affirme-t-elle, « *une personne sur quatre dans notre pays traverse un épisode dépressif* ». Affreux ! Horrible ! Scandaleux ! C'est bien le signe que cette société technico-industrielle est malade, non ? Non, Marie-Anne Montchamp voit ça autrement : pour elle, ancienne DRH dans la banque, l'assurance et la grande distribution, le scandale réside dans le fait que « *si nous mettons ainsi entre parenthèses un quart de notre ressource humaine, nous nous disqualifions totalement dans la compétition économique* ».

Oui, nous avons dans les dépressifs les suicidaires les mal dans leur peau plombent l'économie française ! Ils coûtent cher à nos entreprises et à la société ! Celles-ci doivent donc remédier à leur « *incapacité de tirer parti des personnes fragilisées* » ! Il est urgent de « *tirer les tabous* ». D'avoir des « *vrais chiffres* ». Du mettre en place « *tout un quadrillage, si je puis dire* », du « *centres ouverts à cette de chez soi, ouverts dans la ville, faciles à trouver* », où les « *personnes fragilisées* » pourraient consulter, c'est d'ailleurs ce à quoi s'attelle la puissante fondation Fondamental, dont elle est la présidente.

Et ce qui est épatant, c'est que la députée UMP compte beaucoup sur les avancées de la technoscience : non seulement dans les laboratoires pharmaceutiques produisant « *des molécules configurées ou adaptées à des situations quasi individuelles* » mais, comme l'explique le neurologue Yves Agid, on devrait pouvoir « *placer sur le crâne des pseudo qui enverraient des fréquences très particulières* », et du coup « *moduler les circuits cérébraux* » des ecmures de la vie, c'est génial ! Mieux : le feu ne sera plus moitre du doigt, car Marie-Anne Montchamp et ses amis ont déjà commencé un travail sur les mots et les représentations : finie la « *folie* », désormais il faut parler de « *santé mentale* ». Chacun pourra donc avoir un petit épisode dépressif et en parler comme d'une simple angine. Chouette ! Nous serons tous fous et fiers de l'être, car, étant sous pays où mélecin, nous ne plomberons plus la compétitivité nationale.

Dans le domaine de la santé, « *on peut en gagner de l'argent à l'heure actuelle* ? », demande le Pr Roland Gori, initiateur de l'Appel des appels. La réponse est simple : « *Les actionnaires des labos ne peuvent plus facilement en gagner le jour dans d'autres spécialités, dont les pouvoirs d'extension sont limités.* » Une bonne nouvelle, vite gâchée par le rapport plus un kopeck, présenté par Jean-Luc Mouton, dépriméo chronique due à un boulot pourri... La psychiatrie version Marie-Anne Montchamp a donc l'avenir devant elle. Et vive la croissance !

Jean-Luc Porquet

(1) Sur Mediapart à partir du 20 avril. A lire aussi : « Un monde sans fous ? », Champ social éditions, 180 p., 18 €, préface par Wozniak.

Annexe 57: Page 5 CE 14/4/2010

CANARDAGES

Le Cinéma

La Prima Linea

(Du plomb dans la tête)

DIMANCHE 3 janvier 1982. Sergio Segio et *quelques militants de* Prima Linea roulent vers la prison de Rovigo, au sud de Venise. Ils vont libérer quatre amies, tirer les cartouches qui restent et allumer la dernière mèche. A l'image de l'extrême gauche italienne armée, leur organisation est à l'agonie.

Le narrateur n'est pas un flic, ni un juge, ni une victime, mais de ceux qui leur ont porté des coups. Ce film est adapté des Mémoires de Sergio Segio, le clandestin italien. Parti risqué. Le résultat aurait pu être lasque de plomb, mais Renato De Maria évite au contraire deux paresses : le romantisme et la caricature. Ni tueurs hystériques, ni regards fous, pas d'ivresse de mort. Mais pas de violons non plus, aucun poing levé les yeux humides, pour redonner en chœur que la lutte est jolie.

« La Prima Linea » est l'histoire crue d'une illusion, d'un combat, d'une défaite. L'histoire d'un rêve radieux devenu réveil sanglant. D'un isolement qui n'avait rien de splendide.

Incarné au plus juste par Riccardo Scamarcio, le personnage de Sergio Segio revient sur ces années de poudre. Ni repenti, ni dissocié, ni exilé, il s'est *brancassé tout au bout de l'impasse*. Et s'il regrette le sang versé, il en assume sa part. Car il est son propre flic, son propre juge et sa propre victime.

Sorj Chalandon

Les films qu'on peut voir cette semaine

Téhéran

Ebrahim longe les files de voitures dans la poussière de Téhéran. Il tapote les vitres, implore une pièce, main tendue et les yeux battus. Dans ses bras, un nourrisson harassé. Ebrahim se dit veuf. C'est faux. Il a loué le bébé pour attirer la compassion.

Tourné sans autorisation, en numérique, à la presque sauvette quand les passdarans regardaient ailleurs, le film de Nader T. Homayoun est un polar très noir et très étonnant. Très noir parce qu'il nous entraîne avec les gueux du crime, les misérables, ceux qui ne craignent plus ni la prison ni les enfers. Très étonnant parce qu'il est rare de voir cette ville arracher ainsi son voile avec les dents. - **S. Ch.**

8 fois debout

Deux voisins de palier. Elle ne paie plus son loyer, pareil pour lui. Il enchaîne les entretiens d'embauche, pareil pour elle. Ils sont expulsés. La vie ricane. Ils se battent à mains nues.

Elsa, Mathieu, Julie Gayet, Denis Podalydès. Elle fait front avec élégance, dort dans sa voiture mais soutient le regard de la rue. Lui esquive, chaloupe, évite les coups, jogging et barbe de nuit. Elle résiste, lui doute. Et les deux sont cassants comme du verre. Pour se protéger de la ville, il y a la forêt. Elle veille sur eux, les protège et ses arbres les cachent. Le film de Xabi Molia est une comédie, un drame et une farce à la fois. La malchance est le personnage principal. A moins que ce ne soit la vie, la vraie, débarrassée de tout artifice. - **S. Ch.**

Nuits d'ivresse printanière

Premier plan du film : deux ou trois fleurs de lotus flottant dans un bac sous la pluie tropicale. Sous le ciel gris laiteux de Nankin, une épouse découvre que son mari la trompe avec un homme. Or l'apprenti détective qu'elle a embauché tombe à son tour amoureux de ce dernier et lui présente sa propre amie…

Fleurs flottantes au fil de l'eau : le triangle amoureux semble se refermer sans cesse dans ce superbe film du cinéaste chinois Lou Ye censuré dans son pays. Comme dans « Une jeunesse chinoise » (2006), il excelle à peindre les passions orageuses, les tempêtes sentimentales, dans le tourbillon de la vie. Ce film à la fois puissant et intimiste, qui dévoile l'homosexualité refoulée dans une Chine underground, est rythmé par des vers mélancoliques tirés de poèmes anciens. - **D. F.**

New York I Love You

Après « Paris, je t'aime » (2005), ce deuxième film collectif célébrant une ville comme écrin amoureux semble moins réussi. Même principe de départ : un réalisateur, un quartier, une brève rencontre…

Mais il y a ici moins de cinéastes sollicités que dans « Paris, je t'aime », et moins de diversité dans les genres et les styles. D'autant que les producteurs ont eu l'idée d'insérer des plans supplémentaires qui font se recroiser les personnages, ce qui noie et affadit le propos. Néanmoins, les courts métrages, tantôt tendres, tantôt humoristiques ou nostalgiques, de Mira Nair, Yvan Attal, Shekhar Kapur ou Natalie Portman sortent du lot par leur finesse. Suite au prochain numéro : « Shanghai, "wo hai ni" » ! - **D. F.**

Les films qu'on peut voir à la rigueur

Domaine

Une fête, la nuit, à la lumière d'un feu, au long des remous de la Garonne : une mathématicienne belle, exigeante et contradictoire fascine un jeune homme, qui est comme une page blanche. Au risque de le vampiriser ? Il se découvre homo ; elle sombre dans l'alcool. C'est en fait sa tante, fort bien interprétée par Béatrice Dalle.

Ce premier film énigmatique de Patric Chiha est construit rigoureusement, comme une épure géométrique, où un concept design évide. Pour mieux tenter de cuter l'ombreux chaos de la psychologie humaine et le trouble des relations ambiguës ? - **D. F.**

Lettres ou pas Lettres

Le Prix Nobel et Madame…

Dans "Vous partez déjà ? Ma vie avec Harold Pinter" (Editions BakerStreet), Antonia Fraser, auteur de la biographie best-seller "Marie-Antoinette", raconte ses trente-cinq années passées avec le dramaturge anglais : duo étonnant.

EN 1975, la nouvelle pièce d'Arnold Pinter « L'anniversaire » est un triomphe. Il a 45 ans, il est marié à l'actrice Vivien Merchant. Au cours d'un fastueux dîner, pour fêter son succès, il croise Antonia Fraser, déjà auteur reconnu, épouse du député conservateur Hugh Fraser, six enfants. A la fin du repas, elle s'approche d'Harold et lui dit : « *La pièce était formidable, les acteurs formidables, et maintenant il faut que je m'en aille* ". *Il m'a regardée avec ses extraordinaires yeux noirs, extrêmement brillants. "Vous partez déjà ?", a-t-il demandé.* » Il la racompagne chez elle : café, champagne. *« Il est resté jusqu'à six heures du matin, avec une témérité folle, mais c'est bien sûr moi qui fus vraiment téméraire.* »

Cette « histoire d'amour » va durer jusqu'à la mort de Pinter, le 24 décembre 2008. Dès le départ, « *les tabloïds ont beaucoup insisté sur la différence de milieu entre nous, sur le jeune homme juif de l'East End issu de la classe ouvrière et l'aristocrate, noble et catholique.* » Ils arriveront pourtant à se marier deux fois… à la mairie et à l'église ! Et, quelque temps avant de mourir, Harold écrira à sa femme : « *Tu me manqueras tellement quand je serai mort.* » Et Pinter de « *s'excuser* » : « *Un vivant qui manque à un mort, c'est original, non ?* »

Original, c'est bien l'adjectif le plus approprié pour définir ce « formidable témoignage » que constitue ce récit – un peu lent, parfois confus (1) – où passent les plus grands artistes de l'époque. Et où les débats politiques – Pinter se situe à l'extrême gauche – sont souvent emportés. Dès le début de la guerre en Irak, il manifeste, et, lors de la venue de Bush à Londres, en novembre 2003, il fait un discours très violent contre le président américain et contre Blair. Dans sa « Conférence du Nobel », en 2005, il écrira : « *Ils* (les Etats-Unis) *ont aussi leur petit agneau bêlant trottant derrière eux au bout d'une laisse, le sirville et pitoyable Royaume-Uni.* » Après le Nobel, Blair prend son temps mais félicite Pinter tout en mentionnant, dans sa lettre, leurs « *désaccords* » !

Le 17 janvier 2007, déjà très malade, l'auteur du « Gardien » reçoit des mains de Dominique de Villepin la Légion d'honneur à l'ambassade de France à Londres. Antonia Fraser est sous le charme : « *Villepin, merveilleuse apparition, n'a pas déjà les attentes des dames, costume d'une coupe exquise, merveilleuse chevelure épaisse d'un gris de fer, nez patricien et teint légèrement olive.* » Et le discours de Villepin est « *formidable* », ajoute Antonia.

Il est un autre homme politique qu'Harold et Antonia fréquentent beaucoup… c'est Václav Havel. Comme dissident et comme président de la République tchèque. Un jour, à Prague, ils sont, la nuit, sur le pont Charles : « *La lune était pleine et des nuages couraient dans le ciel, le château était magnifiquement illuminé derrière nous. Václav : "Voyons voir si le drapeau flotte, s'il flotte toujours c'est que je suis encore président. Sinon, tant mieux, je pourrai retourner au théâtre. Ah, il flotte. Quel ennui.* " » Ennui que « les Pinter » n'ont jamais connu tellement a été frénétique leur existence. Même dans les moments de calme. « *Harold passe beaucoup de temps à écraser les mouches, ce qui est à ses yeux une "activité" créatrice.* » Sa haine hystérique des insectes lui a donné le surnom de « *Moscophobe* ».

Pinter ne chassait pas les princesses, mais elles n'étaient pas sa tasse de thé. Alors que sa femme a, toute la journée, commenté à la radio le mariage du prince Charles et de lady Diana Spencer… il lui pose cette question lorsqu'elle rentre : « *Comment s'appelle la mariée ?* » De toute façon, comme le dit Antonia Fraser, « *Harold mettait toutes les règles en doute, sauf celles du cricket* ».

« Antonia et Harold », la plus belle pièce de Pinter ?

André Rollin

● 406 p., 22 €. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Hussein.

(1) Trop de noms inconnus sans notes en bas de page !

LA POLOGNE PLEURE
LE PRÉSIDENT LECH KACZYNSKI

REPENTANCE EN STÉRÉO

Infidèle jusques au tombeau

J'ai tellement envie de vous

Lettres d'amour (1585-1610) d'Henri IV

(Tallandier)

« *RALLIEZ-VOUS à mon panache blanc !* » Sur la page blanche de l'histoire de France retentit toujours, authentique ou légendaire, le cri de guerre d'Henri IV, roi de France sans royaume, tentant en 1590, lors de la bataille d'Ivry, de reprendre Paris, sa propre capitale, tenue par les catholiques fanatiques de la Ligue. « *Mon âme (…) croyez ma fidélité être blanche et sans tache, il n'en fut jamais de pareille* », écrivait quatre ans plus tôt le même, alors simple roi huguenot de Navarre, à sa maîtresse catholique, la comtesse de Gramont, amie de Montaigne. Ou bien, reprenant le petit nom qu'elle lui donnait : « *Mon cœur nourrisse ceux toujours de Petiot, certes sa fidélité est un miracle.* » Avant le docteur Petiot, la cour du roi Petiot !

« *Un miracle* », en effet, car la comtesse n'était plus dupe de ses serments rituels (faits à toutes ses maîtresses) : « *Vous jurant avec cervit que je (…) vous garderai fidèlet jusques au tombeau.* » Ou plutôt « *infidèlet* », corrige-t-elle rageusement à la plume dans la marge de cette autre missive datant de 1589 !

Le Vert galant aimait trop les femmes pour se montrer infidèle à toutes en les trompant avec une seule… Il leur fait chaque fois ou presque le coup de la promesse de mariage (y compris devant notaire !). Tandis que les familles aristocratiques, un brin maquerelles, vendaient leurs filles à prix d'or et à coups de titres nobiliaires. Cette nouvelle édition de la correspondance amoureuse d'Henri IV fait ainsi défiler les favorites célébres que le roi cueille dans la fleur de leurs 15 à 20 ans au plus. Gabrielle d'Estrées, qui lui inspire une violente passion et qu'il manque épouser pour de bon ; Henriette d'Entragues, plus rouée et stratège, qui complota contre lui mais à laquelle il pardonna toujours ; Charlotte de Montmorency, ultime abaissement érotique, dont l'enlèvement par le prince de Condé, aux Pays-Bas espagnols, faillit déclencher une guerre européenne, à la veille de l'assassinat du roi par Ravaillac ! Rui volages, mais aussi volontiers cocuts, notamment par sa première épouse, la reine Margot, ou par Gabrielle d'Estrées, qui, à cote d'Henri IV garde deux ans durant son bel amant écuyer Bellegarde, attisant la jalousie royale…

Perpétuellement sur deux fronts, le roi qui fait le siège simultané de la ville de Saint-Denis et de la comtesse de La Roche-Guyon se moque galamment de la dévotion religieuse de cette jolie veuve : « *Vous eussiez fait une œuvre plus pie d'envoyer ici votre amour en pèlerinage (…) Mieux l'eussiez que je l'eusse bien reçue !* » (« amour » est féminin à l'époque). « *Si le louar me le permettait, je vous ferais un discours d'une feuille de papier du traitement que je lui eusse fait.* » Bas-Ventre Saint-Gris !

Le roi huguenot qui avait dû abjurer une première fois pour épouser la reine Margot en 1572 recourt ici sans vergogne à la religion pour exprimer sa passion érotique. Et lorsqu'il s'apprête à abjurer pour la seconde fois en 1593, condition obligée pour régner, il recourt à la même image dans une lettre à Gabrielle d'Estrées : « *Ce sera dimanche que je ferai le saut périlleux.* »

Paris valait bien une cabriole religieuse, et quelques cabrioles amoureuses !

David Fontaine

● Edition établie par Françoise Kermina, 352 p., 21 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 925

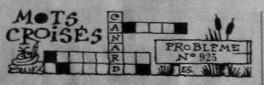

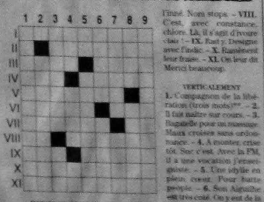

HORIZONTALEMENT

I. Poisson d'Amérique (deux mots)** – II. Ce que le requin cass pénètre. – III. Il fréquente les tuo quartiers ! Ah ! Vent bat. – IV. Elle est l'Adam dos. Mur à cubes. – V. Repas en examens. – VI. Alinaqes terminés. La, les boules en présence pour leur goûter. – VII. Travailler jusqu'à la fin de l'inné. Nom stupa. – VIII. C'est, avec constance, chiots. Là, il s'agit d'ivoire. Ou ! – IX. Rad ! Imaginer avec l'indic. – X. Rapidement leur frapée. – XI. On leur dit Merci beaucoup.

VERTICALEMENT

1. Compagnon de la libération (trois mots)** – 2. Il fait maître sur cours. – 3. Bagnole pour un massage. Mais crosses sans ordonnance. – 4. A inventer, crise tôt. Sur c'est. Avec la FM, il a une vocation j'essaie goûter. – 5. Une idylle en pleine cueill. Pour barre propre. – 6. Son Aiguille en travacol. On y est de la Suisse dans les idées. – 7. On y prend goûter. On n'y voit goutte. – 8. Elle se fait voir chez les Grecs. Omniprésente de César. – 9. Avantages des Skyplus**.

ADN

* Définition trouvée par Roland Gaudron. ** par Pierre Dumas et *** par Jean Mortier.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 924

HORIZONTALEMENT

I. PRÉCOCIÉE. – II. SCALIA. EE. CLAIR. – III. ROMANISTE. – IV. AMBIA. TRI. – V. COIA. RIENT. – VI. EM. ADORER. – VII. TITOTTE. – VIII. ASAM. ARD. – IX. MILES. ACTE. – X. OBIA. OS. RIO. – XI. LANGUEDOC.

VERTICALEMENT

1. PARACHTAMOL. – 2. ECONOMISERA. – 3. DAMIA. TALIAN. – 4. OCAM (Organisation commune africaine et malgache). AIME. – 5. PINARDS. SOC. – 6. RAI. IOTA. SE. – 7. SUVERA. – 8. LUTINE. ECHO. – 9. EZLIC. TRICOR.X.

La Vie aux Chapitres

Ce readez-vous avec la gloire

par Jean-Denis Bredin

(Fayard)

Hector Bouloin « est un petit bonhomme dans l'immense foule des petits bonshommes ». Il est coincé par sa mère : elle le voit notaire. Il fait donc du droit : mais on n'est pas « un chemin » pour lui. Tout simplement il veut la gloire.

Jean-Denis Bredin invente alors une histoire extraordinaire. Hector Bouloin va rencontrer la gloire de quelle manière ? Avec un livre ? Avec un magnéto ?

Avec l'auteur de l'admirable « Trop bien élevé » (2007), on est assuré de se détacher d'une écriture toujours harmonieuse. Impossible. Et c'est très agréable.

A. Ro

● 120 p., 12 €.

A travers la Presse déchaînée

Coup de bar

Dans « La Marseillaise » (3/4) :

« *La majorité repoussa toute proposition tendant à pressoirer les ouvriers.* »

Pas question de les pressurer en leur mettant la pression !

Ma liberté de glisser

Dans « Nice-Matin » (1/4), à propos de Florence Pagny :

« *Le vous qui apparaît drapé dans les long manteau de cuir noir sur un snakboard.* »

Sur son skateboard (planche à roulettes), il a fait ses adieux en chantant : « Snake qu'un au revoir. »

Distillons cette info !

Dans « La République de Seine-et-Marne » (5/4) :

« *Voilà quatre ans que je circule avec cet alambic à vapeur, je ne l'alimente qu'au bois, je trouve que c'est plus sain.* »

C'est sain et cela évite les angines de poitrine.

Frime et châtiment

Dans « France-Soir » (27/3) :

« *C'est établissement est proche d'un quartier sensible mais il ne pause pas de problème.* »

Il n'en pose pas, même à Cliché-sous-Bois !

Epi c'est tout !

Dans « Le Progrès » (1/4), sous le titre « Hommage de maïs à la main » :

« *Plus de moissonneuse mais une douzaine de copains avec un sécateur à la main.* »

Tout ce travail avec un seul : l'addition sera scellée !

DOCS EN STOCK

Comme en quarante…

Comment perdre une bataille

d'Alistair Horne

(Tallandier)

IL arrive parfois à un éditeur d'avoir une bonne idée. Pour « célébrer » le soixantième anniversaire de la défaite de juin 40, les éditions Tallandier ont décidé de rééditer, en poche, l'ouvrage, devenu introuvable, d'Alistair Horne : « Comment perdre une bataille ». Un classique de l'histoire militaire dont l'état-major de l'armée israélienne a depuis longtemps fait son livre de chevet.

La défaite de l'armée française, vingt-deux ans seulement après la victoire de 1918, est d'abord une débâcle de l'intelligence : les capitaines victorieux de 1918 sont devenus les généraux gâteux de 1940. Ils rejouent la même pièce et s'imaginent que leur ligne Maginot va les sauver comme les forts de Verdun ont arrêté, en 1916, la marche de l'armée allemande. Ils ne découvriront qu'au lendemain de la défaite que les avions doivent agir en coordination avec les chars, que les transmissions sont essentielles pour faire manœuvrer efficacement des troupes sur le terrain et qu'une bataille se gagne d'abord avec une organisation sans faille et une capacité permanente d'adaptation.

Grâce notamment à des archives britanniques inédites, Alistair Horne trace un tableau terrifiant de l'improvisation des troupes. Des troupes qui doivent faire face à une armée allemande qui, elle, a retenu toutes les leçons de sa défaite en 1918, qui a choisi l'offensive éclair et qui fera preuve d'intelligence tactique. Au point qu'en moins de cinq jours la défaite de l'armée française sera scellée.

Pour mener à la déroute « *la plus puissante armée du monde* », il aura aussi fallu un Paul Reynaud qui s'imaginait vaincre parce qu'il était le plus fort et qui s'empêtrait dans les intrigues de sa maîtresse, Un Edouard Daladier qui se faisait passer pour « *le taureau du Vaucluse* » et qui avait signé les accords de Munich. Un général Weygand, appelé pour remplacer le général Gamelin dont le nom sonnait comme une défaite, qui n'avait qu'une idée en tête : faire porter aux civils, aux dirigeants du Front populaire et « *aux salopards* » en conquête « la honte de la demande d'un armistice. Avec, dans l'arrière-cuisine, un Paul Reynaud qui s'était fait piéger et compromettre par le pacte germano-soviétique et un maréchal Pétain qui, avec Pierre Laval, attendait son heure (1).

Dans ces quelques journées où tout s'est écroulé, rares sont ceux qui, comme Georges Mandel, ont su s'en tenir à l'essentiel, comme disait un général à titre provisoire, Charles de Gaulle. L'état-major anglais avait, lui aussi, ses faiblesses mais il y avait de l'autre côté de la Manche un Premier ministre nommé Winston Churchill qui est parvenu à préserver les pilotes de la Royal Air Force et à organiser le remboursement des troupes britanniques à Dunkerque. Des lors, ce fut une autre histoire qui commença.

Nicolas Brimo

● 477 p., 10 €.

(1) Le remarquable livre de Jean-Pierre Azéma – 1940, l'année noire – Editions Fayard, 480 p., 21,50 €- propose un regard « plus français » sur cette année terrible.

KATYN 1940-2010

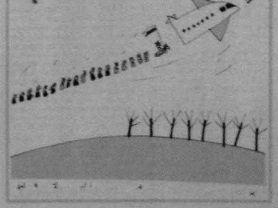

Annexe 58: Page 6 CE 14/4/2010

L'OPÉRA-BLE DE VIE AUGMENTE SANS CESSE...

...OUI MAIS PAS L'ESPÉRANCE DE RÉCITATIF.

La Boîte aux Images

Quand le sage lui montre la lune, le fou regarde la télé

Le télépectateur dominical qui fuit, après le thé ou le café servi par l'œcuménique Catherine Ceylac, les programmes religieux de France Télévisions passe, chaque semaine, à côté d'un quart d'heure de spiritualité tendance et télégénique : « Sagesses bouddhistes » (France 2). Loin des discussions théologiques de routine entre monothéistes de base et des languissantes messes de 11 heures en direct de La Bourboule, « Sagesses bouddhistes » offre, depuis treize ans déjà, un plateau à l'éclairage chaleureux, une hôtesse agréable à la bienveillance neutraliste (Aurélie Godefroy) et un invité calme et souriant. Côté décor, simplicité et efficacité d'abord : un morceau de temple, une théière en fonte et, forcément, plein de vide autour. Il faut dire que le bouddisme a tout pour bien passer à la télé. Des maîtres chauves au sourire énigmatique, des mantras faciles à retenir, une iconographie sympa façon Tortues Ninja, un *dress code* simple mais élégant (lin, soie, sandales...) et même des accessoires décoratifs (bol chantant, éléphant blanc...). Sans oublier un régime alimentaire compatible avec la plupart des régimes antioxydants.

Pour des vérités compliquées à la pompe démodée, si l'on souhaite faire corps avec l'esprit, pas besoin d'attendre sa prochaine réincarnation, il suffit de s'asseoir sur un zafu en « kapok » de yak et de méditer les quelques notions de base qui font l'objet de révisions régulières : l'impermanence, le karma, les trois poisons, les quatre vérités, l'octuple chemin...

On ne pense pas assez au nirvana du dimanche matin.

J. C.

● PRODUCTRICE, associée à Mô, des deux films d'OSS 117 (« Le Caire, nid d'espions » et « Rio ne répond plus »), la société Mandarin Cinéma se lance dans un nouveau projet hardi : le tournage, qui va débuter à la fin de l'année, d'un long métrage sur la campagne présidentielle victorieuse de Sarko en 2007. Avec Xavier Durringer à la réalisation et, dans le rôle du chef de l'Etat, l'acteur Denis Podalydès. Reste à trouver le bon titre.

Par les temps qui courent, « L'Elysée, nid d'espions », voire, d'ici là, « L'Elysée ne répond plus », devrait faire l'affaire à merveille.

● DONNÉE PARTANTE, avec son patron Patrick de Carolis, à l'occasion du remaniement de France Télévisions que prépare Sarko, la patronne de l'info de la télé publique, Arlette Chabot, a montré quelques signes de nervosité, le 10 avril, à l'occasion de la remise des prix littéraires de l'Assemblée. Apprenant que le « Prix des députés » n'avait pas été attribué à la journaliste Florence Aubenas pour son bouquin « Le quai de Ouistreham », qu'elle a manifestement adoré, Chabot a lâché : « Ces politiques, je les déteste, je les supporte de moins en moins. »

Transmis au grand chef des « politiques », qui doit incessamment décider du sort d'Arlette et de ses amis.

● PAS FACILE de succéder à Jean-Pierre Elkabbach à la tête de Public Sénat. Pour fêter les 10 ans de la chaîne, Gilles Leclerc (ex-France 3) a convié la presse la semaine dernière et fait arborer à ses équipes, pour l'occasion, un ravissant tee-shirt « I love Public Sénat ». Elkabbach, papa fondateur de la chaîne et encore présentateur de l'émission « Bibliothèque Médici », a été le seul à ne pas revêtir l'habit de fête.

Leclerc aurait dû faire imprimer une écharpe « I love Nicolas ».

Stéphane Courbit

La loi du coffre et de la demande

Après avoir gagné des millions à Endemol, il utilise son amitié avec Sarko pour faire fructifier ses gains dans la télé et les jeux en ligne.

Encore une victime de ses mauvaises fréquentations... *« Avoir été au Fouquet's le soir de l'élection de Sarkozy, c'est comme porter l'étoile jaune pendant la guerre. Parce qu'on y était, on ne ferait pas d'affaires jusqu'à ? »*, s'indignait le défenseur de Stéphane Courbit. Le Courbit plo mais ne se rend pas. Le voici attaqué de tous côtés, traité comme un malfrat, visé par la rumeur qui lui prête une connivence avec le chef de l'Etat au prétexte qu'il festoyait aux Champs le 6 mai 2007. Le ministère Mitterrand trouve que son rachat de la Régie publicitaire de France Télévisions pose un « *problème déontologique* ». Le Parlement débat-il de l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne, les socialistes jugent que la réforme « *n'a qu'un seul objectif : faire faire des millions de bénéfices à M. Courbit* ». Tout ça parce que Cécilia avait pensé à lui envoyer un carton d'invitation pour trinquer à la santé du nouveau président.

De l'eau de tous, le garçon est rapide, brillant, intelligent, inventif et sans un poil d'humour. A presque 45 ans, ce Drômois a la « *tête d'ange* », yeux bleus et mèche de diplômé d'école de gestion, qui rassure le bourgeois. Ses ennemis divergent : Courbit, « *un salaud avec une tête d'ange* » ou un « *enfoiré avec une tête d'ange* » ?

Quand il quitte Endemol en 2007 avec 240 millions d'euros en poche, il porte plainte en justice pour obtenir un petit supplément de 10 millions. Il part aussi avec les deux coffres-forts de la maison. « *Rien que des affaires personnelles dedans* », explique-t-il avant de renvoyer deux coffres neufs avec leurs étiquettes à son ancienne maison. Après son départ, il manque 7 millions d'euros dans les caisses, la moitié de la somme due par TF1 pour l'émission « Secret Story ». La chaîne a bien payé, mais à une société créée par deux potes de l'ancien patron !...

Courbit adore jouer avec les lignes. Ce fils d'une pastière et d'un cadre du Crédit agricole sait y faire avec les banquiers. Il a une phrase qui les fait se tordre de rire : « *Moi, quand j'avais 20 ans, j'étais nul. Je faisais des faux pour entrer à l'université.* » Il est le seul à savoir qu'il ne plaisante pas. L'ancien étudiant boursier est toujours à la limite, obsédé par l'argent et son intérêt perso. Il s'est fâché avec tous ses proches. En 2004, il licencie Axel Dauroux, alors numéro deux d'Endemol, à quatre mois de l'échéance de son plan de stock-options... La cour d'appel de Paris accordera à ce dernier 12 millions d'euros. Il s'est aussi brouillé avec Arthur, « *l'animateur le plus con de la bande FM* » dont il a fait la star des « Enfants de la télé ». Depuis qu'ils ont gagné des millions avec Endemol, les deux hommes se battent froid. Courbit a liché dans un droit de réponse à « Paris Match » sur l'évasion fiscale : « *Je suis né en France, je paierai mes impôts en France.* » Arthur, né à Casablanca, n'a pas apprécié. Et le boucher fiscal de leur ami Sarko ne les a pas raccommodés.

Ah Sarko ! Courbit le connaît depuis qu'il est nouveau riche. En 1998, il achète une maison en zone non constructible à Neuilly et veut y conduire de menus travaux, genre ajout d'une piscine intérieure. Mais on lui refuse le permis de construire. Le maire lui arrange le coup : « *Tu ne touches pas à l'extérieur, tu fais ce que tu veux à l'intérieur.* » Courbit reconnaissant se rend au Palais des sports en 2005 pour aider Sarko à plaider pour la Constitution européenne. Il a aussi offert un sac Hermès de 4 000 euros à Cécilia. Endemol a réglé la facture...

Courbit ne dîne pas tous les soirs à l'Elysée. Mais il fréquente Pierre Charon, son rumeurologue en chef, et Nicolas Bazire, son frère en balladurisme. Il a aussi Mme pour conseiller, qui lui ouvre beaucoup de portes. Il a pris Anne Méaux pour soigner sa cote contre 250 000 euros l'an, et Denis Olivennes, patron de l'« Obs », l'a porté au temple du conformisme français en l'intronisant membre du Siècle. Il se rêve désormais grand capitaliste. A l'instar des Pinault, Arnault et Belloré. Avec ses millions, il a créé Financière Lola, du nom de ses enfants, Lila, Oscar, Vanille. Lors d'un dîner chez le ministre Mitterrand, il y a quelques jours, une vedette de la télé a fait remarquer qu'il aurait dû l'appeler Val...

Avec Lov, il a complété sa panoplie de nouveau riche en achetant des hôtels à Saint-Tropez et Courchevel, il a investi dans l'électricité avec Direct Energie et lancé Banjuay, boîte de prod' qui cherche à reproduire le modèle Endemol. Il a pour associés Arnault et la famille Agnelli, du beau linge. Mais il n'a décroché qu'une seule vraie tête d'affiche en France, Nagui. Qui a rejoint Europe 1 quand Alexandre Bompard en est devenu président. Hasard, Bompard est un poulain de Minc ! Qui le pousse à la tête de France Télévisions à la place de Carolis, coupable de torpiller la privatisation de la régie. Bompard a aussi signé un accord avec Betclic, la société de Courbit, pour les paris en ligne. Le monde est petit...

« *Les yeux, c'est tout à fait en adéquation avec ce qu'il est : un businessman valforaux qui aussi aime d'aller braconner aux lisières de la légalité* », dit un ancien ami. Allié à la Société des Bains de mer de Monaco, Courbit a mis à profit son amitié avec Sarko pour anticiper un chaugement de législation sur les paris en ligne. Il vient de s'associer avec Christian Bizuss dans une société de droits tele (Sport TG). L'ancien président de la fédé de tennis, condamné en correctionnelle en 2009 pour prise illégale d'intérêt, avait pour directeur général à la FFT Jean-François Villotte, le nouveau patron de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel)...

Bien sûr, Sarko a bien d'autres préoccupations que les affaires de Courbit. Il veille juste à ce qu'elles roulent ! Une régie pour vendre aux annonceurs les productions et faire de la pub pour ses jeux en ligne, c'est génial. Courbit est vraiment bien entouré. Même s'il accumule les revers. En trois ans, il a échoué à racheter Endemol, Sportfive, Telfrance, la régie de France Telés n'est pas encore dans sa poche, et Louis-Dreyfus, le groupe de feu le propriétaire de l'OM, vient de renoncer à entrer dans le capital de sa société Mangas Gaming ! Les temps risquent de devenir plus difficiles pour Courbit or not to bet si la cote de Sarko continue à chuter. Qui prend les paris ?

Jean-Michel Thénard

IL Y AURAIT DES TRACES D'OGM DANS CERTAINS FROMAGES !

LA ? JE LOS VOIS !

AH NON !... CA C'EST DES ASTICOTS !

L'Opéra

Mignon

(C'est le mot)

Ambroise Thomas était le chouchou des abonnés de l'Opéra et de l'Opéra-Comique à l'époque où Mademoiselle Nana se tortillait dans la « Blonde Vénus » aux Variétés. « Mignon », en 1866, et « Hamlet » en 1868 auraient suffi à la réputation de musicien. Hélas ! le public est ingrat, et de « Mignon », inspirée par le roman de Goethe « Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister », après une carrière éblouissante, il ne demeura que deux airs, « Connais-tu le pays où fleurit l'oranger... » et celui de « Philine » « Je suis Titania la blonde... ». Quant à « Hamlet », avec son happy end, c'est tout récemment qu'on en a retrouvé le goût.

Voici « Mignon » de nouveau dans ses meubles à l'Opéra-Comique Favart. Et, il faut l'avouer, elle nous surprend, la gamine ! Evidemment, l'intrigue est assez cucul-la-praline pour faire verser une larme à Margot, mais la musique, assez dans l'humeur de Gounod, est plus que supportable. Il y a du grand air, de l'élégie, de la ritournelle en forme de polonaise, il y a une basse profonde qui vaticine avant que l'on découvre qu'il est le papa de Mignon, des duos, des trios, des sextuors joliment ourlés, bref tout cela sent la bonne maison. François-Xavier Roth dirige l'Orchestre Philharmonique de Radio France avec conviction et face au public. On se demande comment les chanteurs peuvent se fier à sa baguette, mais qu'importe, il n'y eut pas trop de décalage. Marie Lenormand en Mignon est touchante. Son chant est excellent et à la fin on se dit qu'elle le mérite bien, son Wilhelm. En Wilhelm Meister, Ismael Jordi possède du panache dans le timbre. Il y a du pur-sang chez ce ténor quand il chante. Hélas, pour les récitatifs, cela devient un peu de la bouillie de chat. Malia Bendi-Merad est Philine. Elle nous empaquette et nous promène sa Titania la blonde avec style. Les danseuses de Bohême sont affublées de grâce et la mise en scène de Jean-Louis Benoit roule bien. Il laisse voir et entendre. Les décors de Laurent Peduzzi sont parfaits à l'exception du rideau blanc pisseux au début du premier acte. Il y a un grand incendie plein de trouvailles qui nous ramènent au XIXe siècle. Courez à Favart, il y a à boire et à manger mais dans l'ensemble c'est épatant.

Luc Décygnes

● Opéra-Comique Favart : 14, 16 et 18 avril.

Sur l'album de la Comtesse

CARLA VIDE LA COUR DES FAVOTS

Un Charon inepte : « *Fallait pas en parler qu'à la Bruni !* » Laquelle, rêvant de sites sans Sushie que le Guaino porte, conflie : « *Mon petit époussoirail court mal !* » Atteint de phobies en voyant l'élite, obsédé par les magots et les riches, Sarko fustige les gaffes de ses pros.

●

LECTEURS. — « *Cette mauvaise rumeur laisse Sarko sans tic.* » « *Frédo fréquente des gitans bisontins.* » « *Le patron drague un point pour l'équipe.* » « *Le pigiste calligraphe travaille son "2e point".* » « *Les sinistres superbarons dent les bides.* » « *Cette foire-là est en carré.* » En carré et sentant le bulot ?

●

Pub sans tage : « *Foire aux gésiens près du Point P.* » *LU.* — « *Votre carrelage tire sur les verts.* » « *Communiquer et gérer des rentes.* » Menu qui compte : « *Calmar aux bolets.* » « *Je n'y rolls sans dépage.* » « *Des partisans découvrent La Mecque.* » « *Union de chercheur et sites d'heureux en ut.* »

Le Théâtre

Les nouvelles brèves de comptoir

(Tournée générale !)

Jean-Marie Gourio dépose toujours son auréole, pour passer inaperçu, avant de se mettre en station dans un bistro, où il cueillera le prochain neztar tombé de la bouche des clients, dont il fera son miel. Jean-Michel Ribes, le metteur en scène, coauteur de l'adaptation, a dû, quand à lui, plus d'une fois pétiner la sienne de rage tant il lui a fallu de patience pour réunir les mots par thèmes. Et prêter à des personnages physiques les réflexions saugrenues de consommateurs anonymes qu'il aurait pas préférées pour fabriquer des dialogues : il fait même intervenir parmi les clients « normaux » un groupe de touristes bavarois, un trio d'égoutiers, dont un éméché, des infirmières et toutibis de l'hôpital voisin, une sacrée nocce.

Quel boulot pour donner un semblant de structure dramatique, dans le décor superbement mal fagoté d'un grand bar de banlieue, à ces perles jetées au coin d'un zinc aux cochons de votants « *pendant que la bille de la Terre tourne et que le temps passe, passe et repasse, rouge et blanc-cassis* », comme écrivent les deux complices !

Ce sont là les fragments arrachés à l'énorme subconscient collectif où le citoyen tisse et ressasse. C'est le roman d'une surdensée informelle en formation, comme on voit faire aux nuages. Avec des fulgurances fumantes : « *Le blanc, le rouge, le rosé, je bois tout, je suis polyglotte* » : voilà pour l'alchimie créatrice. « *C'est difficile de vivre au quotidien* » : voilà pour la tonalité, désenchantée comme la vie qui s'use. « *Quand on s'est connus, je lui aurais décroché la lune, aujourd'hui je change même plus une ampoule dans la cuisine.* »

Ecolo d'accord, mais plus tellement après le Sommet de Copenhague : « *Moi, je m'en fous de sauver la planète, j'ai pas de jardin.* » Sur le monde se greffe une lucidité politique puisée au fond des verres éclusés : « *C'est difficile de travailler plus dans une usine qui ferme.* » Alors, adieu les lendemains qui chantent : « *La retraite, faut se la prendre quand on est jeune, parce qu'après, on ne sait pas.* » Et bonjour le scepticisme politique : « *Dans ce pays, le prêté sert sur la Bible. Sarkozy c'est sur le menu du Fouquet's.* »

Toutes les rubriques y passent. Ils ont réponse à tout : « *Les vieux, c'est la mémoire de la société, sauf qui ces cons-là, ils se souviennent de rien.* » Le mystère de la science : « *C'est la même mémoire qui sert pour les numéros de téléphone et les camps de concentration ?* » L'amour : « *Mon plus grand chagrin d'amour, c'est que personne m'aime.* » La mort : « *Moi je préfère pas savoir la date de ma mort, celle de ma naissance me fout suffisamment le cafard.* » Le racisme normal, ordinaire, quasi universel : « *La justice n'est pas la même pour tous, si je tue un Noir, je vais en prison, si un Noir me tue, je vais au cimetière. C'est toujours le Blanc qui trinque !* »

L'alcoolisme : « *Boire qu'un seul verre, ça sert à rien. Tu t'abîmes la santé pour rien.* » Le sport : « *L'apéritif du matin, c'est l'épreuve reine.* » La religion : « *Le curé qui garde sa bite, c'est qu'il a une idée en tête.* » La politique : « *Que tu votes à gauche ou à droite, c'est tous les mêmes, alors autant voter à droite !* » Jean-Marie Bigard : « *Quand je vois mon slip, j'ai honte d'être français !* » L'astronomie : « *Sur la lune, c'est de la terre !* » Et Dieu, bien entendu : « *Il nous enterrera tous.* » Et c'est pas juste : « *Tu es poussière et tu retourneras en poussière. Pour une femme de ménage, c'est dur comme idée à accepter.* »

Mais il fallait que ce fût dit, dans un brévisiaire de comptoir. Et on n'est pas une raison pour oublier que la troupe entière, d'Alban Casterman et Laurent Gamelon en passant par Chantal Neuwirth et Annie Grégorio, jusqu'à Alexis Ribes, galope au naturel : on boit leurs répliques.

Bernard Thomas

● Au Théâtre du Rond-Point. Puis en tournée, hien sûr. Le troisième volume des « Brèves de comptoir » est édité comme les précédents aux éditions Actes Sud-Papiers/Julliard.

LES NOUVEAUX BEAUFS SONT MÉFIANTS

MOI, JE ME MÉFIE DES RUMEURS

MICHAEL JACKSON ET ELVIS PRESLEY QUI SERAIENT VIVANTS EN AMÉRIQUE DU SUD...

J'Y CROIS PAS TROP À CETTE RUMEUR...

...NI À LA RUMEUR DU "MASQUE DE FER" AUTREFOIS...

HISTOIRE

...NI À LA RUMEUR D'ORLEANS : DES FEMMES QUI AURAIENT DISPARU

DANS UNE CABINE D'ESSAYAGE ET QU'ON AURAIT RETROUVÉES AU CASINO DE BEYROUTH !

J'AI ÉTÉ DOS DOU... J'ÉTAIS DANS LE CASINO DE BEYROUTH !

...NI À LA RUMEUR DU "COMPLOT DU 13e PILIER" CONTRE LADY DI...

C'EST COMME LA RUMEUR SUR INTERNET QUI DISAIT QUE LA SŒUR DE PAPA BELLE-SŒUR ÉTAIT UNE "SAUTE-AUTRE" !

MAIS C'ÉTAIT DE MAUSSE RUMEUR

VISITE À LA FERME DE VILLEPIN

AVEC VILLEPIN ON A PRÈS CROCS DE BOUCHER

Le Canard enchaîné
1,20 € (TOM & DOM)
☎ 01.42.60.31.36
FAX : 01.49.27.97.87
redaction@lecanardenchaine.fr
173, rue St-Honoré - 75051 Paris Cedex 01

SA Les Editions Maréchal-Le Canard enchaîné
Capital : 100 000 € (dotée : 99 ans)
Président-directeur général et directeur de la publication : Michel GAILLARD
Principaux associés : Michel GAILLARD, André ESCARO, Nicolas BRIMO, Erik EMPTAZ et des salariés du journal.
Rédacteurs en chef : Claude ANGELI, Erik EMPTAZ.
Fondateurs : Maurice et Jeanne MARÉCHAL.
Anciens directeurs : R. TRÈNO et André RIBAUD.
Composition : Publications-Dyalog, Paris. Impression : C.I.P.P., Paris - M.O.P., Vitrolles - Quest Print, Bourneuseu, Nancy-Print.
N° CPPAP : 0113 C 82812 - ISSN 0008-5405
Printed in France - Diffusion N.M.P.P.
Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales et téléphoniques
Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués

ABONNEMENTS
☎ 01.42.60.75.16
173, rue St-Honoré - 75051 Paris Cedex 01
Le Canard enchaîné
FRANCE
1 AN..... 54,90 € | 6 MOIS..... 28,20 €
ETRANGER (UE incluse)
1 AN..... 76,20 € | 6 MOIS..... 38,90 €
Les Dossiers du Canard
France : 4 numéros..... 19,10 €
Etranger..... 25,15 €
ABONNEMENT COUPLÉ
« Le Canard » et « Les Dossiers »,
1 AN..... 73,55 € | Etranger ..... 101 €
Nous tenons à la disposition de nos lecteurs résidant à l'étranger les « tarifs avion ».
Code BIC : BREDFRPPXXX
N° IBAN : FR76 1910 7001 7606 5107 6035 727
Merci de spécifier sur votre courrier : « SERVICE ABONNEMENTS ». Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 1 €.
Les numéros anciens sont en vente au prix actuel.

Une usine de prothèses mammaires menacée de fermeture :
Estrosi prépare...

Le Canard enchaîné

... un implant B

La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

Directeur : Michel GAILLARD.

Rédacteurs en chef : Claude ANGELI, Erik EMPTAZ.

VITE DIT !

UNE enquête récente effectuée pour le compte de la Fédération française de cardiologie montre que 22 % des jeunes de 15 à 20 ans fument régulièrement. Cité par « Le Figaro » (10/4), le président de la Fédération de cardiologie résume ainsi l'attitude des jeunes Français : « *Globalement, la santé ne fait pas partie de leurs préoccupations.* » Décidément irréversibles, ces bons à rien « *ne font plus beaucoup d'exercice (...), mangent trop gras, trop sucré et deviennent obèses...* »

Mais que fait la police ?

●

« EN *fourrière pour avoir livré sur place... de la truison.* » Une commerçante en décoration florale du XVe arrondissement de Paris « *va devoir s'en tirer dans* » Le Parisien » (9/4) à la suite d'un excès de zèle – comme il s'en produit des centaines tous les jours à Paris – des agents verbalisateurs. Elle avait garé sa fourgonnette sur un emplacement « livraison » à une centaine de mètres de l'adresse de son client. Au retour de sa livraison, sa bagnole était partie en fourrière. Au total (prune, enlèvement, taxi pour aller à la fourrière), cette livraison lui a coûté plus de 200 euros.

Dites-le avec des fleurs !

RACHIDA DATI :
FRAÎCHE ÉMOULUE
MAIS TERRIBLEMENT
COMBATIVE

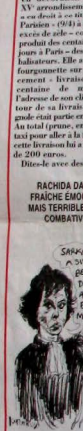

POUR les bateliers de la Volga, on sait pas ! Mais pour ceux du Mékong, c'est clair : « *Ils touchent le fond* », nous apprend un journal de Hongkong, le « South China Morning Post », repris par « Courrier international » (8/4). Suivante millions de personnes vivent le long de ce fleuve qui prend sa source en Chine (... au Tibet), sert de frontière naturelle entre le Laos, la Thaïlande et la Birmanie, traverse le Cambodge et finit sa course en delta au Vietnam. Mais les Chinois ont construit tellement de barrages géants (4 en service, 8 en projet) en amont que le fleuve est à sec en aval. Pas gêné, le représentant de la Chine à une réunion des pays riverains a affirmé, le 5 avril (« Le Monde », 9/4), que cette sécheresse était imputable au climat.

Qu'en pense Claude Allègre ?

●

DANS les histoires d'adoption d'enfants des pays pauvres, on croyait avoir tout vu avec l'achat des gosses haïtiens par des chrétiens fondamentalistes américains. Eh bien non. Une Américaine du Tennessee a fait mieux (« Le Parisien » 10/4) : après six mois de réflexion, elle a renvoyé par le premier avion le gosse de 8 ans qu'elle avait adopté en septembre dernier dans un orphelinat russe. Elle le trouvait « *instable* », bref il ne lui convenait pas.

Désormais les orphelinats russes vont préciser que l'article ne peut être ni repris ni échangé !

LE CHÂTEAU : SOUS LES TAPIS...

L'actualité métaphysique

L'Être et le Guéant

A PROPOS des rumeurs conjugalo-élyséennes, Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée, a déclaré : « *La vérité d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui.* » Une phrase étonnante... Mais est-elle absurde ?

Bien avant le déficit de la Grèce, le grand sophiste Protagoras avait déclaré : « *L'homme est la mesure de toute chose.* » Bien avant l'Union européenne, Blaise Pascal constatait : « *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà.* » Regardons l'histoire des sciences. La vérité géocentrique (« La Terre est au centre de l'Univers ») ne vaut plus un clou aujourd'hui. Même Claude Allègre sait que la vérité physique d'aujourd'hui n'est pas la vérité d'hier.

Donc Guéant n'a pas tort. Ce qui cloche, c'est qu'il est trop pressé. A cause de son patron, il ne donne pas de temps au temps. La vérité du Polonais Copernic a mis quatorze siècles à détrôner la vérité de Claudius Ptolémée, latino-grécoégyptien (comme Dalida). Mais, avec Guéant, la vérité du lundi n'est pas celle du mardi, qui ne présage rien de bon pour celle du mercredi. Peut-être même la vérité sarkozyenne n'est-elle pas la même entre la fin de la matinée et le début de l'après-midi. Mais dire que la vérité définitive n'existe pas, est-ce dire une vérité absolue ?

Pour Guéant, la vérité ne vaut guère mieux qu'une rumeur. Ni absolutiste ni relativiste, c'est un grand rumoriste.

Frédéric Pagès

Amis de la rupture, rompez !

EN France, on peut être rassuré. S'il arrivait malheur à l'avion présidentiel, ils seraient déjà pléthore à droite prêts à prendre le relais, à assumer la rupture. Dominique de Villepin n'arrête pas de visiter des femmes pour dévoiler une célébrité avant son appel du 19 juin (il ne voulait pas le 18 pour ne pas faire d'ombre au Général). Hervé Morin, ministre de la Défense, s'y verrait bien aussi, qui « **ambitionne de rassembler la diaspora centriste** » et de louer une cabine téléphonique pour l'occasion. Borloo est prêt à mettre de l'eau dans son vin s'il faut une candidature radicale, et François Fillon ne cesse de tester la sienne auprès de ses visiteurs à Matignon.

Mais il n'en est qu'un, pour l'heure, qui se soit déclaré officiellement, c'est Alain Juppé. Il sera candidat si Sarko n'y va pas. Et, pour que Sarko n'y aille pas, il a déjà toute une « offre » qu'il a exposée dans « Le Monde » du 11 avril. Son programme, c'est de rompre avec la « rupture ». Tranchant, n'est-il pas ? « **La rupture, je n'y ai jamais cru** », dit-il. Il exagère. Le 22 décembre 2006 à Bordeaux, il disait : « **Des changements profonds – et parfois des ruptures – sont nécessaires** ». Le 9 janvier 2007, il écrivait sur son blog : « **Il est un domaine où une rupture s'impose : le sauvetage de la planète.** » Et, le 8 mai de la même année, il ajoutait : « Nicolas Sarkozy a eu raison de s'attaquer à de vieux tabous. Sur tous ces points, et sur d'autres, son discours de rupture a été salutaire. »

Juppé a donc rompu avec lui-même. Et Sarko devrait se méfier si l'ancien Premier ministre en a profité pour apprendre l'humilité, qui n'était pas son fort : « **Soyons modeste**, professe-t-il, **34 % des Français pensent que je ferais un bon président, 65 % sont d'un avis contraire.** » L'humilité nouvelle de Juppé lui vaut déjà un partisan en la personne d'Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne, qui pense qu'il ferait un meilleur candidat que Sarko. Depuis qu'il a manqué la présidence du Sénat, Lambert a aussi rompu avec la rupture.

Pas de quoi impressionner Sarko, qui, lundi 12 à Washington, a annoncé qu'il ne déciderait qu'« **à la fin de l'été 2011** » ou « **au début de l'automne** » s'il se représente ou non. Il reste, lui, droit dans ses bottes, ce qui n'est pas toujours la meilleure façon de marcher.

J.-M. Th.

Soudan, Kouchner s'est tu...

NOUS sommes en mai 2007 et le nouveau ministre des Affaires étrangères piaffe d'impatience. Bernard Kouchner a fait de la question soudanaise « [sa] **priorité** ». A peine installé, il organise une conférence sur le Darfour, cette immense région de l'Ouest ravagée, depuis 2003, par une guerre civile (plus de 200 000 morts). Depuis des mois, le mouvement Save Darfour, qu'il soutient, réclame la traduction du président soudanais Omar el-Béchir devant la Cour pénale internationale (CPI) pour « crimes contre l'humanité ».

Mars 2009. Ladite CPI prononce l'inculpation de Béchir. Triomphalisme dixcitet au Quai d'Orsay. Mais, dans les mois qui suivent, l'inculpé se montre très actif : le rapprochement – notamment pétrolier – avec la Chine est renforcé. Des ONG sont expulsées. Trois militants français sont victimes de mystérieux enlèvements. Le Quai se tait.

Janvier 2010. Idriss Déby, le président du Tchad soutenu par la France, se rend à Khartoum pour se réconcilier avec son voisin. Et mettre fin à plusieurs années de raids rebelles entre les deux pays. L'Elysée et le Quai applaudissent bruyamment.

Février. Béchir signe un accord de paix avec le principal mouvement rebelle du Darfour aidé jusque-là par le Tchad. Paris fait savoir qu'un représentant du Soudan est invité au sommet France-Afrique de Nice, le 31 mai.

Mars. Les trois otages français sont libérés. L'Elysée remercie Khartoum pour « **son aide particulièrement précieuse dans la gestion de cette crise** ».

10 avril. Premières élections (présidentielle, législatives, locales, etc.) « libres » depuis vingt-quatre ans. C'est une mascarade. Listes électorales bidons, notamment au Darfour, avec ses 2 millions de réfugiés, bulletins non traduits, etc. L'opposition annonce que cette parodie risque de compromettre, en janvier prochain, le référendum sur l'indépendance du Sud. Et de relancer la guerre avec le Nord. La précédente avait duré vingt-cinq ans et fait près de 2 millions de morts.

Kouchner n'a pour l'instant pas réagi. Il a bien d'autres « **priorités** ».

J.-F. J.

PRINTEMPS POURRI

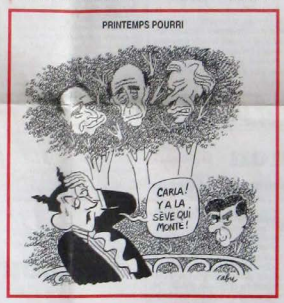

Benoît d'honneur

DÉCIDÉMENT, les journalistes impies n'ont rien compris. Loin d'accumuler les gaffes et les maladresses sur les affaires de pédophilie dans l'Eglise, Benoît XVI est en réalité un « **grand communicateur** ». Giovanni Maria Vian, directeur de l'« Osservatore romano » (l'organe officiel du Saint-Siège), a prêché ce nouvel et improbable évangile le 12 avril devant la presse accréditée au Vatican.

Mieux : le saint homme assure que « **l'Eglise catholique est la seule institution à s'attaquer de manière exemplaire à ce problème** ». Les Etats qui ont multiplié depuis des années les lois répressives et les procès retentissants n'étaient donc que des alliés objectifs des pédophiles...

Emportée par sa fougue purificatrice, la papauté resserre également ses pouvoirs pontifs. Le cardinal Bertone, bras droit de Benoît XVI, a doctement assuré, le 12 avril, à la radio chilienne qu'il n'y avait « **pas de relation entre le célibat des prêtres et la pédophilie** [mais] **qu'il existait un lien entre l'homosexualité et la pédophilie** ». Ben voyons...

Le Vatican a même fini par en perdre son latin – au sens propre de l'expression. Le 12 avril, il a publié sur son site Internet – avec force publicité – un document en anglais et en italien qui expose « **les lignes directrices de la lutte contre la pédophilie** » dans l'Eglise. Mais le diable se niche toujours dans les détails : le texte se contente de reprendre de vieilles résolutions datant de 1981 et de 2001.

Deux citoyens britanniques, athées militants, ne se sont pas laissé attendrir pour autant. Ne doutant de rien et prenant exemple sur l'interpellation, en 1998, de l'ancien dictateur chilien Pinochet par la police anglaise pour crimes contre l'humanité, ces sans-Dieu réclament désormais l'arrestation du Saint-Père lors de sa visite officielle à Londres en septembre 2010.

Après la bulle du pape, le pape au ballon...

H. L.

le journal de Carla B.

« CARLA *a donné une nouvelle fois une leçon de dignité* », répète Chouchou à qui veut l'entendre, fier de mon interview. En épouse dévouée, je suis allée à Europe 1 éclairer l'opinion : « *De même que je ne crois pas aux rumeurs, je ne crois pas aux rumeurs sur les rumeurs.* » C'est plus clair, n'est-ce pas ? Sans rire, j'ai évoqué notre « *amie* » Rachida que j'adore, surtout en poupée vaudoue. Hélas ! Chouchou a la tête ailleurs. A Washington, où il est allé causer désarmement, quand Obama dit « *bombe* », il comprend « Carla ». Les ragots-trottoirs parisiens ? « *Un clapotis.* » Mais qui a déclenché la tempête Xynthia sur l'Elysée ? Décidément, comme porte-parole, je suis meilleure que tous ces communicants. En 2012, une seule candidate à droite : moi !

●

Quant à « *mon ami* » Pierre Charon, il est plus près de la porte que de l'augmentation. Je conseille à ce conseiller d'aller prendre l'air à Chambord, pour amuser les faisans et les buses. Garde-chasse présidentiel, c'est l'une de ses casquettes officielles, après tout... S'il se blesse avec son fusil à tirer dans les coins, cela fera moins de bruit qu'à Paris.

●

Encore une affaire de fuites ! Les prothèses mammaires de l'usine PIP à La Seyne-sur-Mer sont invendables et l'usine va fermer. En signe de solidarité, je vais en commander quelques paires pour moi. Mais faire exploser l'usine, travailleurs, travailleuses, je dis non ! Pourquoi ne pas distribuer gratuitement des faux seins à toutes celles qui en manquent ?

●

Gonflés des pectoraux eux aussi, Juppé, Villepin, Copé multiplient les petites phrases assassines qui énervent Chouchou. Chaque matin en se rasant, il rumine des plans malsains : « *Je vais tous les inviter en week-end au Cap-Nègre et ils prendront le même avion. Un Tupolev polonais !* »

A propos du Cap-Nègre, pourquoi ne pas en faire notre Roche de Solutré ? Ce serait mieux que le plateau des Glières que Mon Mari visite tous les ans. Tout le monde s'en tape, sauf les résistants, qui protestent. C'est toujours pareil : Chouchou se recueille quelques secondes, ensuite il part avec ses souliers de ville dans la neige s'avaler une fondue savoyarde au resto du coin. Bonjour le régime ! Je vois qu'une seule explication à cette sinistre virée : il se prépare à prendre le maquis.

●

J'ai fait un beau rêve cette nuit. A Turin, la ville de mon enfance, je défilais en portant le saint suaire redessiné par Karl Lagerfeld. Comme je suais un peu, cela devenait enfin une vraie relique.

Carla B.

LE PAPE PRÊT À RENCONTRER LES VICTIMES DE PRÊTRES PÉDOPHILES

Juge et victime

D'INTERVIEWS en déclarations, l'ex-juge Eva Joly sonne l'alarme : « **le procureur est aux ordres** », « **la justice est en danger** » ; la voilà maintenant victime de la grande délinquance. Deux redoutables petites Roumaines ont en effet osé s'attaquer à la putative candidate Europe Ecologie à l'élection présidentielle.

C'était le 22 mars devant un distributeur à billets du Ve arrondissement de Paris. Heureusement, la bonne police passant par là a vite interrompu le crime. Et, malgré sa défiance envers la justice, Eva Joly a déposé plainte pour « **tentative de vol aggravé** », les deux mineures agissant « **à plusieurs** ». Après une nuit au dépôt, les deux filles ont été relâchées et devraient être jugées le 22 mai par le tribunal pour enfants. Si elles ne viennent pas, il faudra délivrer une commission rogatoire internationale.

Juste pour qu'Eva Joly reprenne confiance dans la justice de son pays...

Besson sombre

LES humeurs d'Eric Besson ne se sont guère améliorées avec le naufrage de son débat sur l'identité nationale. Et c'est peu dire. La semaine dernière, il a grimpé aux rideaux après l'annonce, par des députés de tous bords, d'un « **audit informel** » sur le coût de sa politique d'immigration. Ah c'est comme ça ? Eh bien Besson va lancer son audit à lui. Voilà, bien fait ! On va voir ce qui coûte cher ! Besson va faire les comptes du coût des sans-papiers : « **le coût de leur hébergement, de leurs soins médicaux, de leur scolarité** », et « **le manque à gagner** » du travail clandestin. Et jusqu'au coût de « **l'assistance juridique fournie** » dans les centres de rétention. Et tac ! bien fait pour la Cimade ! L'association qui critique tout mais qui ramasse l'argent ! Rien de nouveau, en fait. Besson a tout recopié sur le programme du Front national.

Mais chut... il ne faut surtout pas le lui dire, ça l'énerve et après il se venge sur les sans-papiers.

VITE DIT !

LES municipalités de trois patelins de la banlieue de Bruxelles ont décidé d'interdire aux Belges de langue française de venir s'installer sur leur territoire. Pour acheter un logis dans ces bourgades, il faut être « *Flamand flamande* (« Le Figaro », 7/4) : « *Il s'agit de pratiques dignes de l'occupation allemande* », tonne un représentant des francophones. Du calme ! Après tout, en France, il est fréquent qu'un candidat au logement soit recalé quand le propriétaire découvre qu'il a affaire à un black ou à un Maghrébin.

Ils font juste cruise que le logement est déjà pris.

●

VIVANT en France depuis huit ans, sans papiers en règle mais avec femme et enfants, Guillermo Ilunga Azenga, citoyen angolais, était depuis longtemps dans le collimateur du préfet du Rhône. La semaine dernière, l'employé d'Hortefeux et de Besson a bien cru qu'il allait pouvoir virer l'étranger. Mais les associations d'aide aux sans-papiers ont fait du raffut. Dûment sauvissonné par les flics et embarqué de force dans un avion qui allait au Bourget, M. Azenga a bien failli s'envoler pour l'Angola. Mais, nous apprend « Le Monde » (10/4), le Portugal, ancienne puissance coloniale de l'Angola, a refusé le survol de son territoire par l'appareil militaire français. Du coup, écœuré, le préfet a fait libérer le sans-papiers. Mais, vicieux, il a rappelé dans un communiqué que Guillermo était « *reconductible à tout moment* ».

Ce préfet expulseur devrait se méfier : il pourrait être désavoué par Sarko dans un caprice humanitaire.

●

ON s'habitue à tout, même aux gardes à vue totalement illégales. Ainsi on n'a pas entendu les partis de gauche et les associations hurler après l'interpellation de trois lycéens de Marseille, qui ont passé une bonne partie de la journée du 26 mars au commissariat de police de Plan-de-Cuques pour avoir injurié une camarade de classe. « Le Parisien » (7/4), qui raconte l'incident, précise que « *la victime* » est la fille d'une commandante de police de Plan-de-Cuques. La fille a téléphoné à sa mère, qui « *envoyé une escouade de flics au lycée pour arrêter les « coupables »*. Le directeur départemental de la police a précisé que « *les empreintes des jeunes gens n'apparaîtraient pas dans les fichiers informatiques de police* ».

M. le directeur est trop bon.

●

VOILÀ que le président afghan Hamid Karzaï, piqué au vif par la visite éclair, le 28 mars, d'Obama, venu lui faire la leçon, se rebelle. Il se répand en déclarations incendiaires contre son statut de « *marionnette* » des Occidentaux. Selon des témoins, le Président déclaré lors d'une réunion parlementaire à huis clos (avant de démarrer) : « *Si les Etats-Unis continuent de me harceler publiquement* (...), *alors je pourrais bien rejoindre les rangs des talibans.* »

Etait-il dans son état normal ? Le représentant adjoint de l'ONU sur place, Peter Galbraith, a perfidement suggéré sur la chaîne MSNBC que Karzaï n'était pas seulement accro à la corruption et à la fraude électorale : « *Il est coutumier des diatribes, il peut être très émotif, impulsif. En fait, des proches du palais présidentiel disent qu'il a un certain goût pour l'un des produits d'exportation les plus rentables d'Afghanistan.* » C'est-à-dire l'opium...

Défonce de rire !

Jerôme Canard

Annexe 60: Page 8 CE 14/4/2010

Science du rire

Quand l'université nous la sort bonne

Théoriser sur la poilade n'est pas marrant tous les jours.

« *On appelle "humour" le processus psychique opérant dans le champ du Préconscient, étayé sur la dynamique interinstancielle et apparenté à un mécanisme de défense, consistant en une réévaluation inattendue des exigences de la réalité qui en renverse la tonalité affective pénible, offrant ainsi à un Moi triomphant ce gain de plaisir par lequel il affiche un narcissisme invulnérable.* » C'est par cette définition boyautante que l'impayable Jean-Pierre Kamieniak, psy et enseignant à l'université de Rouen, décrit, dans le « Dictionnaire international de la psychanalyse » (Calmann-Lévy), le phénomène qui active les zygomatiques.

C'est toujours pareil. Lorsqu'ils traitent du monde de la rigolade, pardon, de la « matière risible », universitaires, intellos et chercheurs ne sont pas les derniers à nous dérider. Un concept, une théorie, quelques termes bien choisis, et c'est parti pour la bonne humeur ! Un autre exemple ? Selon Margaret Rose, de l'université de Cambridge, la parodie est le « *refonctionnement comique d'un matériau linguistique opérant grâce à son ressort métafictionnel* ». Tordant, non ?

A vrai dire, les plus grands philosophes y sont allés, eux aussi, de leurs analyses hilarantes. Henri Bergson (« Le rire ») et Sigmund Freud ont consacré des livres entiers à la question drolatique. Dans « Le mot d'esprit et ses rapports à l'inconscient », le marrant du divan évoque les drôles d'expressions prononcées par des patients, produits d'une « *économie réalisée sur la dépense d'inhibition ou de répression* ». Exemple : ce charmant « *M. Rothschild m'a traité de façon famillionnaire* ». Ou cet aveu d'un homme qui s'est laissé passer la bague au doigt : « *Je suis marié, c'est épousantable !* »

Lorsqu'ils traitent de la "matière risible", les universitaires ne sont pas les derniers à nous dérider

Badinage et gondolage n'ont pourtant pas toujours bonne presse chez nos penseurs. Au XVIIIe siècle déjà, Emmanuel Kant stigmatisait les Français, qui « *aiment tant la plaisanterie qu'ils lui sacrifient une part de la liberté* ». Pour le gai Baudelaire, le rire est toujours « *satanique* », expression de notre ignorance et de notre faiblesse. Le poilant Verlaine abhorre, lui aussi, le « *rire impur (…), cet ail de basse cuisine* ». Et le jovial écrivain Georges Bataille emprunte à son tour le nez rouge : « *Si tu ris, c'est que tu as peur.* » Dans sa foulée, critiques et psychanalystes associeront le comique, au choix, à la névrose, aux répugnances, aux phobies, à la culpabilité ou à la mort. C'est si bon de s'en payer une tranche…

Heureusement, certains de leurs collègues ne se laissent pas intimider, étudiant le rire dans toutes ses composantes sociales et culturelles. Démonstration par une devinette : à quoi s'applique cette description d'un « *comique attentionnel de la chute relevant du risible devenu objet d'une émission traversée par une présomption d'intentionnalité comique labellisée par la stratégie titulaire de l'émission* » (Marie-France Chambat-Houillon, prof à Paris-III, revue « Humoresques », automne 2008) ? Réponse : à l'émission « Vidéo Gag » ! Autrement dit à ce moment d'élévation télévisuelle (diffusé durant dix-huit ans sur TF1) qui donne à voir ce que des vidéastes amateurs ont filmé pour notre bonheur : la mariée s'étalant sur la piste de danse ou la grand-mère aspergée de bouillabaisse.

Avec la même fulgurance analytique, dans la même revue comique, François Jost, lui aussi prof à Paris-III, « *interroge les limites conceptuelles de la parodie afin qu'elle puisse rendre compte de la complexité sémiotique en jeu dans les programmes télévisuels* ». Qu'il illustre par les œuvres de deux artistes connus pour leur « *complexité sémiotique* », Patrick Sébastien (dans son sketch « Je l'aime à courir ») et Laurent Gerra (« *La cabane au fond du jardin, j'y vais quand j'en ai besoin* »), pastichant tous deux le chanteur Francis Cabrel.

Même « Le Canard » fait l'objet de publications scientifiques et de thèses de doctorat. L'une d'elles – entre mille ! – a été consacrée, en 2010, à la « *construction de l'image présidentielle dans la presse satirique* ». Bâtie « *à partir d'une étude biculturelle (France-Argentine)* », elle-même appuyée sur « Le Canard » et sur la revue « Sátira/12 », elle « *vise à la conceptualisation d'un humour transculturel* » utilisant « *un système d'invariants constitué de codes verbaux et visuels* ».

"Les Français aiment tant la plaisanterie qu'ils lui sacrifient une part de la liberté"
Emmanuel Kant

Plus question, désormais, d'user du calembour le plus potache sans y voir « *un jeu sur le rapport signifiant-signifié des mots homonymes ou polysémiques permettant de passer d'une isotopie de sens à une autre* ». Bientôt « Le Canard » vedette d'un cours au Collège de France ?

Ce serait tout de même plus classe que ces navrantes conférences de pouet-pouetologie ou ces études un peu vaines sur l'épistémologie phénoménologique du coussin péteur. ■

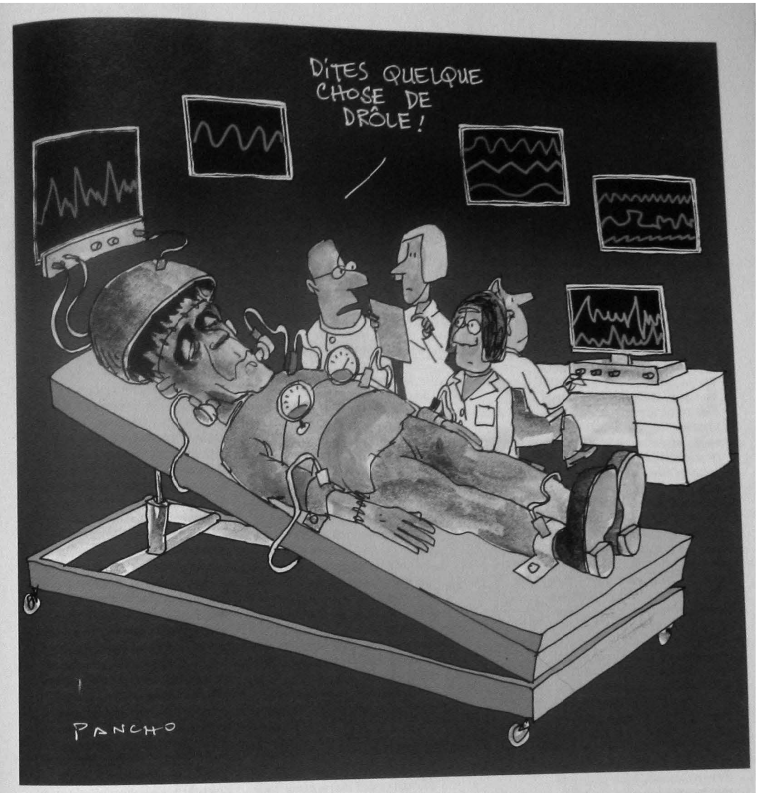

Annexe 61: "Quand l'Université nous la sort bonne" Dossiers du CE juillet 2014

Bientôt, la fin d'un "Monde"...

DANS une démocratie irréprochable, jamais un président n'aurait osé faire ça. Et s'il l'avait fait, de toute part auraient jailli des cris indignés. Un président n'a pas à se mêler des affaires de presse. Il n'a pas à appeler au téléphone le directeur du quotidien dit « de référence », puis à le convoquer à l'Elysée, pour le menacer sous prétexte de sauver son journal. C'est pourtant la fine manœuvre à laquelle vient de se livrer Sarkozy avec « Le Monde ».

Ce journal existe depuis 1944. Il a longtemps été, et il l'est encore en partie, l'honneur de la presse française : il est – « Le Canard » mis à part – le seul dont la rédaction ait voix au chapitre. Par l'intermédiaire de la Société des rédacteurs associée aux sociétés de personnels, ses journalistes possèdent la minorité de blocage. Ils disposent d'un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Et d'un droit de veto sur le choix du directeur.

Mais « Le Monde » est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan. On n'entrera pas ici dans les détails, on ne racontera pas la gestion calamiteuse qui, depuis vingt-cinq ans, l'a mené au bord du gouffre, les crises à répétition, la dette qui gonfle, etc. Il suffit de savoir qu'il a perdu 2 millions d'euros par mois en 2009, qu'il a besoin de 10 millions d'euros immédiatement sous peine de cessation de paiement dès juillet. Et qu'il est couvert de dettes, 69 millions d'ORA (obligations remboursables en actions) et 25 millions empruntés à la BNP. Du coup, il est à vendre, et vite.

Quatre acheteurs s'étaient mis sur les rangs : l'Italien Benedetti, qui édite « L'Espresso », s'est retiré. L'Espagnol Prisa, qui édite le quotidien de gauche « El País », se tâterait encore. Restent, pour

SARKO MENACE FOTTORINO, PATRON DU " MONDE"

l'instant, d'un côté Claude Perdriel avec son groupe « Le Nouvel Observateur » ; de l'autre l'homme d'affaires Pierre Bergé, associé avec le banquier Matthieu Pigasse et Xavier Niel, le fondateur de Free.

Mais voilà que mercredi 9 juin, en pleine discussion, surgit à la surprise générale un troisième larron, l'opérateur Orange, dont l'Etat est le premier actionnaire et que dirige aujourd'hui Stéphane Richard, ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde, un obligé de Sarkozy. Et comme c'est bizarre, le jour même, le même Sarkozy convoque à l'Elysée Eric Fottorino, le directeur du « Monde ». Dix jours auparavant, il lui avait déjà passé un coup de fil pour lui expliquer que le trio Bergé-Pigasse-Niel, il n'en veut absolument pas. Ce dernier n'a-t-il pas le toupet de financer deux sites Internet antisarkozystes, Mediapart et Bakchich ? Comme Xavier Niel a commencé à faire fortune avec le minitel rose, le très délicat Sarkozy en parle à Fottorino comme de l'**« homme du peep-show »**. C'est Bigard qui doit se marrer.

Ce mercredi-là, à l'Elysée, Sarkozy revient à la charge, déconseillant à Fottorino de vendre « Le Monde » à ce **« drôle d'attelage »**. Et de se livrer carrément à un chantage : si ce trio l'emportait, alors l'Etat renoncerait à apporter, via la Caisse des dépôts et consignations, les 20 millions d'euros qu'il s'apprête à lâcher pour participer au sauvetage de l'imprimerie du « Monde » en pleine débâcle. Ça, c'est du brutal. Ça, c'est de « l'Etat irréprochable » : celui que nous a promis Sarkozy.

Dans cet Etat-là, on ne peut rien reprocher au Président. Il se croit tout permis. Il se permet tout. Personne ou presque ne moufte : silence ébouriffant des partis, des philosophes autoproclamés, des postillonneurs professionnels, des lanceurs de grands débats bidons. Sarkozy a déjà à sa botte les directions de TF1, du « Figaro », d'Europe 1, du « JDD », etc. Il a aidé à imposer le milliardaire Bernard Arnault à la tête des « Echos ». Il a fait en sorte, par l'entremise de son fidèle Guéant, que le moribond « France-Soir » atterrisse dans les mains d'un opaque oligarque russe. Il a nommé à la tête de Radio France deux joyeux zigues ennemis des humoristes qui ne rigolent pas dans le sens du poil. Il va bientôt désigner le patron de France Télévisions. Complétez la liste (avec « Le Parisien », peut-être ?)...

Bref, ça se voit comme le nez au milieu de la figure : Sarkozy prépare à sa manière le terrain pour sa réélection de 2012. Pour lui, un bon média est un média aux ordres. Qu'en démocratie la presse soit un contre-pouvoir : impensable ! Qu'une rédaction soit indépendante : intolérable ! Que les journalistes du « Monde », qui ont eu le toupet d'évincer en 2007 son bon ami Alain Minc, alors président du conseil de surveillance, décident aujourd'hui de choisir à qui ils vont confier leur journal : bolchevik ! Et pourtant, ceux-ci le savent, c'est la dernière fois qu'ils peuvent encore exercer ce pouvoir, puisqu'une fois le journal vendu la minorité de blocage leur échappera (ils ne seront plus actionnaires majoritaires).

Si Sarkozy voulait se les mettre à dos et les pousser à choisir le trio Bergé-Pigasse-Niel, il n'aurait pas agi autrement. S'il veut, en intervenant sur la désignation du repreneur du « Monde », réussir le même coup qu'avec France Inter, où désormais toutes les décisions de Val et Hees apparaissent comme téléguidées par le pouvoir, c'est bien parti. Et s'il rêve d'une rédaction aux ordres, il risque d'être déçu. Car si les entreprises de presse sont fragiles et tombent souvent sous le coup des puissances d'argent (ou du pouvoir politique), nombre de journalistes, eux, ont ceci de curieux : la liberté d'expression, ils n'y sont pas complètement indifférents...

Jean-Luc Porquet

FILLON : "NOUS ALLONS RABOTER LES NICHES FISCALES". PRÉSENTATION DU RABOT

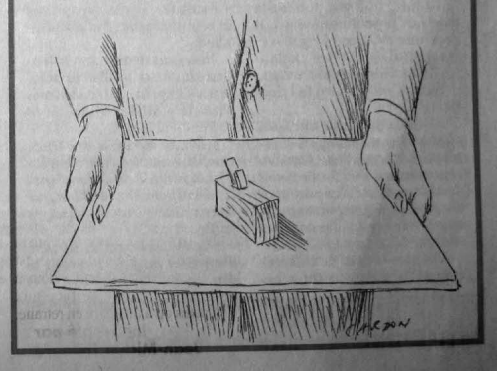

Annexe 62: La fin d'un "Monde"? CE 16/6/2010

La Mare aux Canards

Dati croule sous les charges

L'ancienne ministre de la Justice menacée de poursuites par son proprio. Elle ne payait pas les charges de son modeste 5-pièces.

LA lettre recommandée de mise en demeure, avec accusé de réception, est partie le 6 avril dernier. « *Madame, nous constatons que vous ne respectez pas les termes de votre contrat de location. En effet, votre compte fait apparaître, au 31 mars 2010, un solde en notre faveur de 2 400 euros.* » Et le gestionnaire de biens de menacer : « *Faute par vous de vous acquitter de la somme réclamée dans les huit jours (...), vous nous mettriez dans l'obligation de mettre en œuvre les moyens judiciaires de recouvrement.* » Une ex-garde des Sceaux menacée de poursuite judiciaire, voilà qui la fiche mal.

Car la locataire en question n'est autre que Rachida Dati, ancienne ministre, maire du VIIe arrondissement de Paris depuis mars 2008 et députée européenne.

ICADE

Madame DATI

75007 PARIS

Objet : Mise en demeure avant poursuites

Madame,

Nous constatons que vous ne respectez pas les termes de votre contrat de location qui prévoit l'exigibilité du paiement de votre échéance le premier de chaque mois.

En effet, votre compte fait apparaître au 31 Mars 2010, un solde en notre faveur de 2 400,00 € au titre d'un restant dû sur les termes suivants :

Faute par vous de vous en acquitter dans les huit jours francs à compter de la réception de la présente, par tout moyens à votre convenance, vous nous mettriez dans l'obligation de mettre en œuvre les moyens judiciaires de recouvrement tels que l'application de la clause résolutoire, toutes voies de saisie de vos facultés mobilières et de vos comptes bancaires.

Après son élection, en juin dernier, Mme le maire avait demandé à la Caisse des dépôts et consignations de lui trouver un appartement à louer. La Caisse, via l'une de ses filiales d'administration de biens, lui propose alors un 5-pièces en duplex de 113 m² dans l'une des plus belles avenues de l'arrondissement pour 3 000 euros par mois, plus 300 euros de charges. Un loyer à la portée d'une parlementaire européenne qui perçoit 7 000 euros par mois, avec 7 000 euros d'indemnités supplémentaires comme maire d'arrondissement. La locataire exige, en sus, divers travaux de peinture et de rénovation, dont la mise en place de doubles vitrages. Faute de les obtenir, elle refuse d'acquitter ses charges, en dépit de plusieurs rappels par téléphone.

Mme le maire n'a pas goûté cette lettre de mise en demeure et l'a dit à Augustin de Romanet, le directeur général de la Caisse des dépôts. Lequel a gentiment proposé un accord à l'amiable. L'ancienne garde des Sceaux prendra à sa charge la pose du double vitrage qu'elle réclamait et la Caisse oubliera sa facture. Histoire sans doute que l'affaire ne fasse pas trop de bruit ! Et surtout que cette histoire ne se retrouve pas dans « Le Canard »...

Jean-Michel Thénard

LE PROCÈS DES HÉBERGEURS D'YVAN COLONNA ET L'HOSPITALITÉ CORSE

Estrosi en a trois au moins

« *MINISTRE à 600 %* » (sic), Christian Estrosi ne sait plus vraiment où il habite. Faut dire : entre son appart perso situé sur les hauteurs de Nice, sa « *soupente* » de la rue de Lille, son « *gourbi* » de Bercy, le ministre chargé de l'Industrie n'a plus le temps d'habiter nulle part... Sans compter le « palais des rois de Sardaigne », autre gentil pied-à-terre classé monument historique, à deux pas de la promenade des Anglais. Un simple « *débarras* », sans doute !

Bien sûr, le maire de Nice ne vit pas non plus dans ce palais. Ou plutôt n'y habite plus. C'est ce qu'il « *déclare sur l'honneur* » (fichtre !) au « Canard ». Il assure avoir confié les clés, le 15 décembre 2008, à son successeur à la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes, son lieutenant Eric Ciotti. Lequel assure au « Canard » avoir laissé l'appartement vacant. Encore un drame du logement...

Le roi de Nice

Depuis le rattachement de Nice à la France, en 1860, le « *palais* » en question héberge les services de la préfecture des Alpes-Maritimes. Depuis 1982, et les lois de décentralisation, le préfet le partage avec le président du conseil général. L'élu dispose, dans l'aile droite, d'un appartement de fonction, auparavant réservé au numéro deux de la préfecture. Christian Estrosi l'a occupé entre septembre 2003 et décembre 2008. A cette date, atteint par le cumul des mandats, le maire de Nice est contraint de démissionner de la présidence de l'exécutif départemental. Ce qui ne l'empêche pas de revenir, de temps à autre, faire un tour sur les lieux de son faste d'antan !

« *Il faut le comprendre*, explique un haut fonctionnaire. *Pour lui, Nice, c'est chez lui. Nice, c'est un comté, ce n'est pas la France. Le maire s'fait ce que bon lui semble.* » Au palais des rois de Sardaigne, Estrosi est donc « *chez lui* ». « *Je ne dis pas qu'il y a toujours sa brosse à dents*, assure un élu de la Côte d'Azur. *Mais il utilise les lieux.* » Quelle salade (niçoise) !

« *Ce n'est pas répréhensible* », l'excuse un autre élu niçois. Vrai. Cela permet ainsi au successeur de Médecin d'affirmer – comme il l'a fait, le 23 mai, au Grand Jury RTL-LCI-« Le Figaro » – qu'en « *tant que maire il n'a aucun appartement de fonction à Nice* ». De quoi se voir décerner, à l'unanimité du jury, la palme de l'embrouille. Christian Estrosi sait parfaitement que les maires n'ont droit à aucun logement. Un prix qu'il cumule avec celui de la mise en scène. La veille de la parution du dernier « Canard », le ministre de l'Industrie avait convoqué la presse pour le lendemain matin afin « *de faire taire le mensonge* » en « *toute transparence* ». Les confrères ont vite vu.

La visite commence rue de Lille, là où le « motodidacte » assure « *vivre en famille* ». « *C'était comique*, raconte l'un d'eux. *Il y avait deux sacs de voyage au milieu du séjour. Qu'est-ce qu'ils faisaient là ? Dans la penderie de sa chambre, trois malheureux costumes. Sur une table, deux livres se battaient en duel. Visiblement, le ministre était peu habitué des lieux. Il ne paraissait pas à l'aise. Au moins, la chambre réservée à sa fille avait l'air d'être habitée, elle.* »

A Bercy, le logement, qualifié de « *bureau minable* » par son occupant, est un duplex avec vue sur la Seine.

Arguments en gros

Estrosi ne s'est pas contenté de faire visiter sa soupente et son bureau minable à une brochette de journalistes. Il s'adressé au « Canard » un droit de réponse indigné, et légèrement injurieux, façon gros cube, grosse ficelle, gros mensonge.

En gros, donc, Estrosi qualifie de « *calomnieuse* » « *l'assertion* » selon laquelle il a mis ce logement à la disposition de sa fille, rue de Lille. Il répète qu'il « *partage* » avec elle cet appartement. Et que « *l'espace aménagé en chambre* », à Bercy, ne permet pas d'y accueillir sa famille. Ensuite, il explique longuement qu'il respecte la circulaire Raffarin sur le logement des ministres.

Trois brèves observations. Primo, « Le Canard » l'a déjà souligné, ladite circulaire ne concerne que les ministres qui ne disposent d'aucun logement de fonction et doivent en louer un. Estrosi cherche donc à enfumer le client, en faisant du hors-piste. Deuzio, en dépit d'efforts intellectuels douloureux, « Le Canard » n'a toujours pas compris sur quoi porte le « démenti » d'Estrosi. Nous affirmons que le ministre dispose de deux logements. En réponse, il fait visiter... deux logements. Cherchez l'erreur.

Tertio, la vie privée de la fille d'un ministre est encore plus sacrée que celle du ministre lui-même, ce qui nous empêche de répondre à l'affirmation selon laquelle Estrosi habite, « *en famille* », rue de Lille.

L'essentiel, c'est qu'Eric Woerth assure que son collègue « *respecte la règle* » d'un seul logement par ministre. Pourtant ministre de tutelle d'Estrosi, Christine Lagarde a refusé de signer un communiqué de soutien. Explication d'un de ses proches : « *Elle sait que ce qu'a écrit "Le Canard" est parfaitement exact.* »

Didier Hassoux

Lamentations de mal-logés

ESTROSI a eu de nombreux et glorieux prédécesseurs. Avant lui, d'autres hommes politiques ont rivalisé de maladresse et d'imagination pour tenter de justifier leurs précieux mètres carrés dénichés par « Le Canard ». En voici la liste.

Le plus culotté : Jacques Chirac (en 1995). Une villa et un jardin situés rue du Bac, en plein Paris, avaient été achetés par les HLM municipaux pour les beaux yeux du maire Chirac. Avec son culot habituel, le locataire, alors candidat à la présidentielle, jure : « *Je n'ai eu aucune espèce d'ingérence, d'interférence, de rôle, de relation quelconque dans le cadre de la transaction.* » La presse ne lui posera aucune autre question. Et Chirac ne rendra les clés que bien des années plus tard.

Le plus droit dans ses bottes : Alain Juppé (en 1995). Du temps où il était adjoint aux finances, sous Chirac, à la Mairie de Paris, Juppé s'était attribué quatre logements refaits à neuf. Pour lui, pour son fils, son demi-frère, son ex-femme et sa fille. Il avait même baissé d'autorité le loyer de son fils. Devenu Premier ministre, Juppé justifie à la télé cette réduction par son souhait d'éviter « *un dérapage général des loyers* » et conclut par un martial : « *Je reste droit dans mes bottes !* » Quelques semaines plus tard, sur injonction du procureur, il est contraint de déménager.

Le plus maladroit : Jean Tiberi (en 1995). Interrogé sur les deux appartements de la Ville de Paris qu'il avait personnellement accordés à son fils et à sa fille, le nouveau maire trouve plus finaud de reporter la faute sur sa progéniture : « *Oui, c'est vrai, mes enfants ont fait ça* », confesse-t-il à la veille des municipales. Les intéressés quittent les lieux peu de temps après...

Le plus cynique : Jean-Paul Bolufer (en 2007). Locataire à prix HLM d'un 190-m² de la Ville de Paris, le directeur de cabinet de Christine Boutin, au ministère du Logement, se pose en « *victime d'une chasse à l'homme* ». Quelques semaines plus tôt, il donnait des leçons de morale sur France Culture : « *Qu'aujourd'hui se trouvent dans le parc HLM des gens qui ne devraient pas y être, et se trouvent dans la rue des gens qui devraient y être* (dans les HLM), *je considère que c'est un véritable scandale !* » Bilan : une démission et un déménagement.

Le plus baratineur : Hervé Gaymard (en 2005). Alors ministre des Finances, il s'était fait attribuer un duplex de fonction de 600 m² loué par l'Etat 14 000 euros par mois. Pour sa défense, ilose : « *Evidemment, si je n'étais pas le fils d'un cordonnier-marchand de chaussures, je n'aurais pas de problème de logement. Je serais propriétaire de mon appart et il n'y aurait pas toute cette affaire !* » Voilà qui tombe mal : Gaymard possède justement un vaste appartement au cœur de Paris. Il est contraint de déménager, de démissionner et de rembourser 58 894 euros de loyers.

Le plus discret : François Fillon (en 2009). Après une série de travaux, l'appartement de fonction du Premier ministre passe de 78 à 309 m². François Fillon choisit de faire le mort et la presse oublie l'affaire. La loi du silence, il n'y a que ça de vrai...

Le plus coupeur de cheveux en quatre : Georges Tron (en 2010). Epingle pour son 115-m² (plus une terrasse et deux parkings) loué à une société d'HLM, le secrétaire d'Etat à la Fonction publique clame *urbi et orbi* : « *Il ne s'agit en aucun cas d'un appartement HLM (...). C'est un I-L-N, Immeuble à Loyer Normal !* » Georges Tron sait pourtant que les ILN sont gérés par les HLM et que leur loyer est inférieur de moitié aux tarifs parisiens. Mais le sous-ministre continue à s'accrocher à son logis comme une bernique à son rocher...

H. L.

Yes we Kahn !

DANS le dernier numéro de « Marianne », notre confrère et éminent homme politique bayrouiste Jean-François Kahn prend un de ses multiples pseudonymes, François Darras, pour fustiger « *une prétendue révélation du "Canard enchaîné"* ». Il pourfend « *une méchante rumeur qui voudrait* » que Christian Estrosi « *profitait de deux appartements de fonction aux frais de la République* ». Et d'expliquer, deux lignes plus loin, qu'en fait Estrosi profite d'un 60-m² dans le VIIe arrondissement de Paris et d'un autre de 50 m² à Bercy. Soit, sauf erreur, deux appartements de fonction : exactement ce qu'il reproche au « Canard » d'avoir écrit.

Mais sans doute Jean-François Kahn est-il encore traumatisé par une cruelle expérience de mal-logé. Comme Estrosi, lui aussi a vécu dans une misérable soupente de 240 m². La sienne n'appartenait pas à l'Etat mais à la Ville de Paris, qui, sous Chirac, le logeait à vil prix rue de Seine, dans le VIe arrondissement. Il en fut expulsé sous Tiberi, après avoir refusé de payer un réajustement de loyer.

Mais il n'aura écouté que son cœur pour voler au secours d'Estrosi et de ses deux gourbis. C'est beau, la solidarité des mal-logés !

Ali Bongo bien plus fort que Papa

CENT millions d'euros. C'est le prix payé par l'Etat gabonais pour offrir au nouveau président Ali Bongo un pied-à-terre parisien digne de lui. Le 21 mai, un communiqué officiel, publié à Libreville, avait annoncé l'achat d'un immeuble dans le VIIe arrondissement, au nom – défense de rire – de la « *bonne gouvernance* » et de la « *transparence* ».

Mais pas au point d'en révéler l'adresse ni le prix d'acquisition. Il s'agit en fait d'un des plus beaux hôtels particuliers de Paris, situé rue de l'Université. Il date du XVIIIe siècle et appartenait jusque-là à la famille Pozzo di Borgo.

Voilà plusieurs années que ces riches propriétaires essaient de vendre cette propriété de 4 500 m² habitables, entourés de 3 700 m² de cour et de jardin. Ils se contentaient de la louer, par appartements, à des gens de peu, comme le styliste Karl Lagerfeld. En 2007, des princes du Qatar, intéressés, avaient calé devant la note : l'hôtel était déjà proposé à 100 millions.

Heureusement, le président gabonais a plus de ressources que ces va-nu-pieds des Emirats. A l'arrivée, la facture devrait largement excéder cette centaine de millions puisque le Gabon achète aussi l'immeuble mitoyen pour y loger des bureaux et une partie de l'ambassade. Sans que celle-ci déménage de l'avenue Raphaël (XVIe arrondissement). Et, surtout, l'ensemble nécessite de sérieux travaux de remise en état. Mais toutes ces dépenses ne représentent, après tout, qu'un peu plus de 3 % du budget gabonais...

Parquet glissant

Elu chef de l'Etat en septembre dernier, Ali Bongo confirme donc une promesse que son entourage avait exprimée ainsi : « *Marquer la différence avec les anciennes pratiques.* » Autrement dit, les dépenses somptuaires qui avaient valu à son président de père, Omar, plusieurs plaintes, déposées, en France, par des associations. Particulièrement visés, les biens (immobiliers) « mal acquis » sur notre territoire. Comme cet immeuble, proche du boulevard Haussmann, réglé jadis 16 millions, rubis sur l'ongle. A l'époque, cette emplette faisait figure de record.

Bienveillant, le parquet de Paris a, par trois fois, rejeté ces plaintes (également déposées pour d'autres propriétés contre les présidents du Congo et de Guinée équatoriale). Ce n'est pas, cette fois, pour écouter les calomnies des opposants qui crient au pillage du Gabon. Et qui n'ont rien compris à la « bonne gouvernance ».

Le 31 mai, à Nice, Ali Bongo participera à son premier sommet franco-africain. Il a trouvé un ingénieux moyen de se mettre en vedette.

J.-F. J.

Annexe 63: Les mal logés du gouvernement CE 26/5/2010

Miracle fiscal chez les Bettencourt

La femme la plus riche de France est imposée au même taux qu'un cadre moyen : 9 %.

ALORS que L'Oréal a versé à Liliane Bettencourt 280 millions de dividences en 2009, l'impôt sur le revenu de la femme la plus riche de France devrait être inférieur à 25 millions. C'est ce qui ressort des déclarations au « Canard » de Pascal Wilhelm, l'avocat de Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt.

Avant intervention d'un éventuel bouclier fiscal, a aussi précisé l'avocat au « Canard », son impôt sur la fortune pèse environ 35 millions. Il convient d'y ajouter à peu près une dizaine de millions au titre de la CSG et de la CRDS. Son impôt sur le revenu représente moins de 25 millions. Soit, au maximum, 9 % des dividendes qu'elle a encaissés de L'Oréal. C'est-à-dire le même taux d'imposition que celui d'un salarié lambda (dans la même situation de famille, soit une part et demie) gagnant 3 000 euros par mois.

Pas trop douloureux. Mais Liliane Bettencourt, qui reste la deuxième contribuable de France, aurait pu faire encore mieux en choisissant – comme de nombreux autres riches héritiers français, tels les Mulliez (Auchan), Hersant, Bouygues, Peugeot, Bleustein-Blanchet, Darty, etc. – de s'expatrier sous des cieux fiscalement plus cléments.

« *En 2005, les Bettencourt envisageaient de quitter la France*, a indiqué Me Wilhelm au "Canard". *Mais, finalement, leurs conseillers fiscaux ont trouvé une structure d'optimisation fiscale.* » L'instauration du bouclier fiscal, applicable aux revenus de 2006, ne les a évidemment pas fait changer d'avis.

Holding dorée sur tranche

Pour parvenir à payer moins d'impôts, les Bettencourt ont eu recours à une petite merveille dénommée « holding de patrimoine », dont de nombreuses riches familles de l'Hexagone profitent.

Les quelque 31 % du capital de L'Oréal propriété de Liliane Bettencourt ne sont plus directement détenus par elle – c'est là l'astuce – mais par une société lui appartenant intégralement, la holding Téthys, qui encaisse les dividendes du groupe. Lesquels ont déjà été soumis à l'impôt chez L'Oréal. Pour éviter une double imposition, le fisc français exonère donc ces dividendes de toute nouvelle ponction quand ils atterrissent dans la holding de Liliane.

Notre milliardaire ne paie donc l'impôt sur le revenu, les CSG et CRDS que sur les fonds sortis de Téthys pour couvrir ses besoins personnels – 145 millions en 2009, quand même. C'est ce montant seul – diminué d'un abattement spécifique de 40 %, et d'une partie de la CSG et de la CRDS payées en 2008 – qui est soumis à l'impôt sur le revenu. Soit, à l'arrivée, 80 millions imposables. Quant aux 135 millions non utilisés par Mme Bettencourt et qui demeurent dans les actifs de la holding, le fisc n'en voit pas la couleur et ils peuvent fructifier en toute tranquillité. « *Normal*, a expliqué Me Wilhelm au "Canard", *ces fonds appartiennent non pas à Mme Bettencourt, mais à Téthys* »... qui appartient à Liliane.

Etre imposé non sur ce qu'on gagne mais sur ce qu'on dépense, c'est effectivement une bonne affaire. Il est urgent d'en faire profiter tous les contribuables.

Hervé Martin

Un bouclier royal

C'EST au total 100 millions d'euros que Liliane Bettencourt s'est vu rembourser par le Trésor public, ces quatre dernières années, au titre du bouclier fiscal, a indiqué au « Canard » Pascal Wilhelm, l'avocat de Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de la milliardaire.

Les premiers remboursements sont intervenus en 2007, avec la création du bouclier fiscal par Dominique de Villepin. En 2008, son amélioration par Sarko a permis à Liliane Bettencourt de se faire reverser 30 millions d'euros.

On attend avec impatience le prochain cru.

Annexe 64: Miracle fiscal chez les Bettencourt CE 21/7/2010

La Mare aux Canards

La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon

Le 17 février dernier, le directeur de cabinet de Fillon a signé une lettre classée "confidentiel-défense" permettant aux services de police et de renseignement d'éviter tout contrôle.

Le directeur général de la police, Frédéric Pechenard, et le patron du renseignement intérieur, le dernier numéro 2 de Matignon, le préfet Bernard Squarcini, se sont-ils trompés ? Le 17 février dernier, le directeur de cabinet de François Fillon a signé une lettre classée "confidentiel-défense" permettant aux services de police et de renseignement d'éviter tout contrôle de la loi encadrant les écoutes téléphoniques. Le document, que Canard Enchaîné a pu consulter, stipule que « les demandes de mise en place d'une interception de sécurité au sommet de l'Etat, Les appels téléphoniques de François-David Cravenne, ancien collaborateur de Rachida Dati, ont été épluchés par la DCRI, qui a oublié d'en parler à la Commission.

Autant dire jamais ou presque. Et c'est justement ce qui s'est produit.

Voilà que s'éclaire soudain la façon dont ont été conduites certaines enquêtes récentes, bien sûr toutes capitales pour la « sécurité nationale ». Comme, par exemple, l'enquête sur les appels téléphoniques de François-David Cravenne, ancien collaborateur de l'Etat. Les appels téléphoniques de François-David Cravenne, ancien collaborateur de Rachida Dati, ont été épluchés par la DCRI, qui a oublié d'en parler à la Commission.

Travaux pratiques

De même, nos valeureux services de renseignement n'ont pas expliqué comment ils avaient identifié David Sénat, conseiller de Michèle Alliot-Marie et informateur présumé du « Monde » dans l'affaire Woerth-Bettencourt. Et ces mêmes services n'ont pas davantage expliqué leur prise contre-pied face à la Commission de Paris, qui demande vainement des éclaircissements.

« C'est un détournement de la loi. Si nous avions été saisis de ces cas-là, nous aurions refusé notre autorisation », tempête à nouveau Daniel Vaillant. L'ancien ministre de l'Intérieur socialiste annonce d'ailleurs son intention de saisir la Commission nationale de contrôle de la CNCIS pour laver le linge sale en famille. En attendant, la police aurait bien tort de se gêner. C'est la Commission qui régale...

Didier Hassoux et Hervé Liffran

Déjà, tout petits, Pechenard & Sarkozy écoutaient les autres...

Hara-kiri

En autorisant flics et barbouzes à se servir directement et sans contrôle des opérateurs téléphoniques, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) n'a pas craint d'innover sur le plan juridique. De fait, elle a renoncé à utiliser une partie du pouvoir de vérification que la loi lui fait pourtant obligation d'exercer.

Avec cette décision, la Commission a réussi le exploit de transformer en passoire la loi de 1991 qui était supposée en finir avec les écoutes illégales. Car, pour être crédible, une telle loi ne peut tolérer le moindre accroc. Comme dans un pot-de-vin, il suffit d'un seul trou dans le grillage législatif pour que le premier renard venu se fauffile dans la brèche. Et fasse d'une loi un vaste sujet de rigolade... en mainque la décision de la CNCIS. Et confirme que les services spéciaux peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Le 21 janvier 2010, le Conseil d'Etat a informé les ministres de l'Intérieur et de la Défense a se procurer auprès des opérateurs de téléphonie les « *données techniques* » sur leurs abonnés sans avoir à demander d'autorisation. Par exemple, les factures détaillées (surnommées les « fadettes ») ou les « *relevés d'activité* » des portables, qui permettent de suivre à la trace leurs moindres déplacements.

Le second document est une lettre, estampillée elle aussi « *confidentiel-défense* ». Elle porte la signature de Jean-Paul Faugère, actuel directeur de cabinet du Premier ministre. Datée du 17 février 2010, elle met constitutionnel. Son accusateur le ministeur Jean-Jacques Urvoas (UMP) lui, veut se servir du « *prétexte* » des attentats pour en embarras : « *Je n'étais pas là à l'époque, mais je ne vois pas au nom de quoi la Commission aurait pu changer les règles !* »

Membre de la Commission depuis 2007 et présent à la réunion du 21 janvier, le député PS Daniel Vaillant jure également n'avoir gardé « *aucun souvenir de cette décision* ». Avant de lâcher : « *Si on avait connu ce cas, on aurait informé la Commission se réunisse. A quoi ça sert !* » L'élu socialiste ajoute cette précision importante : « *Pour la sécurité nationale et la prévention des attentats, les services peuvent avoir besoin d'accéder sans délai à certains renseignements. Ça ne me choque pas que l'on décale de les laisser faire. Mais il doit toujours y avoir un contrôle a posteriori de la Commission. Les services demandeurs doivent ensuite nous fournir les noms et justifier du bien fondé de toutes les recherches.* » Ce qui n'est bien pas le cas depuis la CNCIS et l'arrêté du Premier ministre ne prévoient de contrôle systématique. Juste une « *possibilité de contrôle* » que la Commission pourra « *réaliser à son initiative* ».

Roupillon des contrôleurs

Six mois auparavant, en juillet 2009, les trois membres de la Commission de contrôle avaient pourtant tapé sur les doigts des barbouzes, en leur rappelant qu'il leur était strictement interdit de se faire communiquer des fadettes ou d'autres documents de ce genre sans avoir saisi au préalable la commission. Ce qu'ils ne font pas toujours.

Ce virage sur l'aile des contrôleurs qui ne contrôlent plus a été piloté, juste après son entrée en fonctions, par le nouveau président de la Commission, Hervé Pelletier. « Le Canard » a tenté en vain de joindre ce haut magistrat, qui n'a ose répondre ni à nos courriels, ni à nos appels téléphoniques. L'un des membres de la Commission contenté de nous confirmer du bout des lèvres la décision de la Commission. Tout en s'efforçant d'en minimiser la portée...

En revanche, et c'est le plus stupéfiant, les deux autres membres de la Commission confessent volontiers tout ignorer de ces nouvelles dispositions qu'ils sont censés avoir approuvées. « *Ce n'est pas mon souvenir, je ne comprends pas* », dit un ancien sénateur. « *Je n'étonne l'ancien sénateur UMP Hubert Haenel, qui a siégé à la CNCIS jusqu'en mars* » « *Je ne me souviens pas* » ajoute un ancien ministre socialiste, membre de la Commission depuis 2007 et présent à la réunion du 21 janvier, le député PS Daniel Vaillant jure également n'avoir gardé « *aucun souvenir de cette décision* ». Avant de lâcher : « *Si on avait connu ce cas, on aurait informé la Commission se réunisse. A quoi ça sert !* » L'élu socialiste ajoute cette précision importante : « *Pour la sécurité nationale et la prévention des attentats, les services peuvent avoir besoin d'accéder sans délai à certains renseignements. Ça ne me choque pas que l'on décale de les laisser faire. Mais il doit toujours y avoir un contrôle a posteriori de la Commission. Les services demandeurs doivent ensuite nous fournir les noms et justifier du bien fondé de toutes les recherches.* » Ce qui n'est bien pas le cas depuis la CNCIS et l'arrêté du Premier ministre ne prévoient de contrôle systématique. Juste une « *possibilité de contrôle* » que la Commission pourra « *réaliser à son initiative* ».

Une procédure passée à tabac

La Direction générale de la police nationale a réussi à faire avaler une nouvelle procédure aux journalistes et aux élus, qui s'interrogent de voir les services fouiner à leur guise dans les communications téléphoniques. Elle leur a juré que la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) agissait « *dans le cadre de l'arrêté du 17 février 2010 et de la loi 1991* ». Circulez, il n'y a rien à voir !

C'est un mensonge. Depuis des mois, le ministère a pris l'habitude de brandir ce texte pour obtenir tout ce qu'il veut d'Orange, de Bouygues ou de SFR. La police se contente ainsi d'invoquer la « *défense des intérêts nationaux* » et l'article 20 de cette loi. Mais l'article 20 de cette loi ne permet ni de recourir aux écoutes et encore moins la consultation par la police des factures détaillées (les « fadettes ») de tel ou tel abonné. En réalité, cette disposition ne concerne qu'une activité très particulière : celle des services barbouzards qui partent en « patrouille » et à l'aveuglette sur les ondes sans jamais savoir quel genre de poissons ils vont ramener dans leurs filets.

Les ordinateurs de la DGSE passent ainsi au tamis des millions de communications téléphoniques ou de messages Internet à la recherche de mots-clés utilisés par de présumées espions ou terroristes. L'article 20 permet aussi à la police d'aller voir de temps en temps autour des lignes. Les espions ne

La Mare aux Canards

La police a tué la loi sur les écoutes téléphoniques

Elle multiplie les branchements illégaux. La Commission de contrôle a alerté Fillon. En vain…

C'EST un aveu incroyable. Depuis plusieurs années, le ministère de l'Intérieur s'est affranchi de la loi et a procédé à de nombreuses écoutes téléphoniques sauvages. Une sorte de vaste « Ecoutes-Pelleteuses » illégales. Il suffisait d'y penser : la police s'est inventé une interprétation bidon de la loi qui lui permet de jouer sans entraves avec les lignes des abonnés. Et allègrement dans les factures détaillées (les « fadettes ») des abonnés. Cette combine a prospéré, dans une parfaite discrétion, sous la double tutelle de deux proches conseillers de Nicolas Sarkozy : la direction centrale du renseignement intérieur (ex-DST et ex-RG), Bernard Squarcini, et le directeur général de la Police nationale, Frédéric Péchenard.

Ce contournement de la loi serait resté secret sans le tapage médiatique déclenché par l'enquête sur la publication, dans « Le Monde », de procès-verbaux de l'affaire Woerth-Bettencourt (*voir ci-dessous*). Assaillie de questions sur la légalité de ses investigations, la Direction générale de la police nationale a d'abord prétendu que tout s'était passé « dans le cadre » de la loi, validée par la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité avant donné sa bénédiction. Patatras, ladite Commission a aussitôt démenti.

Du coup, changement de stratégie : les chefs policiers ont sorti de leur chapeau l'article 20 de la loi du 13 juillet 1991 réglementant les écoutes téléphoniques. Et ont prétendu que l'Elysée et l'APF qu'ils avaient agi conformément à cet article. Ce texte, ont-ils expliqué doctement au « Canard », leur donnerait toute liberté de procéder à des « vérifications » sans avoir à en informer la Commission. Une interprétation d'autant plus extravagante que l'objet de cette loi est justement de placer les interceptions de sécurité « sous le surveillance de ce Sénat » et « sous le contrôle d'une autorité administrative indépendante et d'exiger que chaque écoute soit autorisée par le Premier ministre, et par lui seul.

Poulets de presse en liberté

Il est vrai qu'à la première lecture l'article 20 peut rendre un peu perplexe. Il prévoit que « *les services de police et les gouvers publics pour assurer, dans les seules fins de défense des intérêts nationaux, la surveillance et le contrôle des transmissions empruntant la voie hertzienne* » échappent à la loi. Et ne font l'objet d'aucune demande d'autorisation préalable. Pour les « *réseaux privés utilisant exclusivement la voie hertzienne* », il suffit que le Premier ministre en « *informe* » la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité. Mais, ajoute le texte, « *le Premier ministre peut, à tout moment, ordonner la suspension de l'exploitation de ces réseaux privés* ».

Cette farce juridique prend une tout autre ampleur quand on sait qu'elle n'a pas seulement servi à « habiller » l'enquête frauduleuse lancée sur l'informateur du « Monde ». La preuve : interrogée par « Le Canard », la secrétaire d'Etat à la France Télécom a reconnu recevoir et accepter « *régulièrement des demandes d'interception faites au titre de l'article 20* » de la Commission. Et ce, sans que la Commission ait été informée et sans l'aval du Premier ministre. Bref, comme au bon vieux temps d'avant la loi. En février 2010, la DCRI avait d'ailleurs utilisé la ligne de Nicolas Sarkozy à l'Elysée pour des rumeurs visant Carla Bruni et son époux.

Premier ministre sourd et muet

Cette affaire place la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité dans une position proche du ridicule. Composée de deux hauts magistrats, elle a pour mission de « veiller » à ce que la loi soit donner un avis sur toute demande d'écoutes téléphoniques ou de relevé d'appels. Elle publie même, chaque année, un rapport dans lequel sont notées les « *irrégularités* » constatées et les explications fournies par les services, les refus notifiés, etc. Mais, pendant qu'elle étudie studieusement les dossiers, la police ou les services de renseignement envoient aux opérateurs téléphoniques de vraies « fausses réquisitions administratives » pour obtenir les relevés d'appels et ils écoutent qui bon leur chante dans le dos des autorités de contrôle.

La Commission s'est bien rendu compte du tour de passe-passe dont elle a été victime. En 2008, elle a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'écrire au Premier ministre pour se plaindre de l'usage frauduleux de l'article 20. Ce courrier a jamais reçu de réponse.

Matignon a assuré au « Canard » que des consignes ont été données aux « *services concernés de se conformer à chaque recommandation de la Commission* ». Cette réponse a été faite à la mi-juillet 2010 belle. Aujourd'hui, certains membres (actuels et anciens) de la Commission ne mâchent pas leurs mots. En privé, l'un d'eux s'exclame : « *On ne dérouit pas impunément la loi* ». Et un autre enfonce le clou : « *C'est un détournement de la loi. C'est au Premier ministre de remettre de l'ordre* ». Encore faudrait-il que Fillon ait sur Brice Hortefeux, son ministre de l'Intérieur, un tout petit peu d'autorité…

Hervé Liffran

Une équipe de branquignols aux manettes de l'affaire Woerth-Bettencourt

LE REMENTS, mensonges, coups bas, haines et invalides sont le lot quotidien du gouvernement, amateurisme, dérapages et barbouzeries… C'est l'affaire Woerth rue de l'Elysée. « *La bataille, c'est l'apoutiqué* », peste un proche de Nicolas Sarkozy. Le journaliste, de flic ou de magistrat, on n'avait jamais vu un dossier politico-judiciaire aussi mal ficelé.

C'est le 17 juillet qu'a débuté le dérapage incontrôlé. Ce jour-là, Sarko s'étrange à la lecture du « Monde ». Patrice de Maistre, gestionnaire de confiance de Liliane Bettencourt, aurait bénéficié de la « *bienveillance* » du ministère du Budget, le quotidien des pans entiers de son audition, très embarrassants pour le chef de l'Etat, seraient publiés. Woerth, Vite un coup de fil à Bernard Squarcini, le « *vieux* » de la police nationale, directeur général de la police nationale (DGPN), et Bernard Squarcini, le « *vieux* » de la Direction centrale du renseignement intérieur), se mettent au boulot. Et là n'en loupent pas une. Le « vieux » contacte Claude Guéant, fin juillet, en la personne de Dominique Lévy, proche collaborateur de Michèle Alliot-Marie, mal ne croit à un providentiel « *renseignement anonyme* » qui aurait mené tout droit au coupable. Une autre version, plus vraisemblable, circule : le ministre. Voilà qui fleure bon le coup fourré et la violation du secret des sources du journaliste. La loi prévoit pourtant que, sauf dérogation, « *Une telle requête aurait été rejetée. « Et une balle de plus.* » Et une balle de plus.

Pas encore suffisant, puisque, le même jour, le procureur de Paris, Jean-Claude Marin, se lance à la chasse. Il conteste les affirmations de Péchenard sur la remise immédiate de la note de la DCRI. Datée du 2 septembre, pour une affaire qui remonte à juillet, elle lui est parvenue le 7. Cinq jours pour traverser le boulevard du Palais…

« *Je n'ai jamais vu un pareil bordel* », confie un haut magistrat. « On navigue à vue et à coups d'ordres contradictoires », se lamentent les flics. Sarko, qui a pourtant fait de « la lutte » et « veiller à la justice » reporti chez. Les beaux jours ne sont pas ! Ce serait plutôt l'examen des factures téléphoniques du journaliste qui aurait permis de repérer la « fuite ». Et ce, sans que la Squarcini soutient, dans la presse, qu'il s'agit d'un simple « *éclairage de la DCRI* » et qu'il n'y a pas eu de violation du secret des sources du journaliste. Le texte de la loi de 1991 (article 20 de la loi du 10 juillet 1991 sur « *les interceptions de sécurité* » (*lire ci-dessus*).

Cascade de démenteurs

La cacophonie continue. Deux jours plus tard, le 13 septembre, Frédéric Péchenard vole au secours de Squarcini… et de Sarko. Il est plutôt d'une « *enquête décidée pour des raisons de protection des institutions* ». Et tout est dans les clous. La preuve ? Le « Canard » a reçu « *une personnalité qualifiée, désignée par la Commission d'interception de sécurité* ».

Les beaux jours ne sont pas ! Ce serait plutôt l'examen des factures téléphoniques du journaliste qui aurait permis de repérer la « fuite ». Et ce, sans que la Squarcini soutient, dans la

(Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) et qu'il a « *vérifié dans la seule liste de ses saisies* ». « *Une telle requête aurait été rejetée.* » Et une balle de plus.

Baffe et rebaffe

Nouveau couac : fort mécontent, le « Canard » publie le texte de la lettre de Marin qui prévenait à la DCRI une demande ironique : « *Quelles sont donc ces basses vérifications techniques* » qui n'ont pas été transmises. « *Les vérifications techniques* » qui, y sont mentionnées.

Dominique Simonnet

PINOCCHIO

Quand Sarko décorait l'un de ses grands mécènes

Annexe 66: « La police a tué la loi sur les écoutes téléphoniques » CE 22/9/2010

Les Grandes Oreilles se branchent aussi sur les ordinateurs

Au dernier étage de la Direction centrale du renseignement intérieur, des pirates du contre-espionnage sont à l'écoute… En toute illégalité, évidemment.

LA salle de « lecture » se situe au dixième et dernier étage du 84 rue Villiers à Levallois-Perret… Bien au chaud (ou au frais : il y a la climatisation !), les pirates de la DCRI peuvent se connecter sur n'importe quel ordinateur. Un courriel envoyé ? Un site consulté ? Un article rédigé ? Un simple logiciel espion permet de tout consulter en temps réel. Même une conversation téléphonique – via Internet et le logiciel Skype – est *« écoutable »*, avoue une petite oreille de la DCRI : *« Il nous manque juste l'image. »* Et l'odeur ?

« Tout cela est très simple, reconnaît l'un de ses collègues officiers formé à l'école de la DST. *Il suffit de se connecter sur le flux d'Internet. C'est d'ailleurs moins lourd technologiquement que de procéder à des écoutes téléphoniques. C'est même moins contraignant juridiquement. »* Sous-entendu : on peut se passer de l'autorisation de la Commission nationale des interceptions de sécurité (Cnis).

Pourtant, comme les banales écoutes téléphoniques d'antan, la surveillance informatique est soumise aux mêmes règles. Selon un expert, la Cnis a accordé, l'an passé, un peu moins de 5 000 interceptions informatiques. Bien moins que pour les écoutes de portables (28 000) ou de téléphones fixes (environ 8 000).

« Mais, reconnaît un hacker de la DCRI, *la plupart du temps, on travaille "off", directement avec un opérateur. On lui demande gentiment l'adresse informatique de l'ordinateur à ausculter. Et on se branche… Personne n'en sait rien. »* La technologie – relativement nouvelle – laisse penser aux tenants de la loi qu'elle n'est pas totalement maîtrisée par les pirates. Et aux piratés potentiels que leurs ordinateurs sont inviolables. Un laisser-aller dont les contre-espions profitent…

Cela dit, les barbouzes de la DCRI ou de n'importe quelle officine ont de plus en plus de mal à ouvrir la porte d'un ordinateur. D'abord, parce qu'ils redoutent que leurs intrusions ne soient repérées, surtout lorsque les serveurs informatiques sont protégés, comme c'est le cas dans certains journaux. Ensuite, parce que les pirates ne trouvent pas toujours la clé d'entrée. Les petits malins – journalistes comme terroristes – disposent, en effet, de moyens fort simples d'empêcher toute pénétration abusive. Il leur suffit de chiffrer leurs conversations. Des logiciels de cryptographie qui garantissent confidentialité et intégralité des échanges sont disponibles gratuitement sur la Toile. *« On finit par y arriver*, témoigne un expert de la DCRI. *Mais cela peut prendre du temps. »* D'où la tentation de certaines officines d'accélérer le mouvement…

Cela explique peut-être pourquoi, ces temps derniers, plusieurs rédactions et domiciles de journalistes ont été « visités ». Ce qui n'empêche pas un grand chef de l'Intérieur de claironner : *« Voler un ordi, c'est ridicule… Vous croyez qu'on en a besoin pour savoir ce qu'il y a dedans ? »* Merci du tuyau…

Didier Hassoux et Dominique Simonnot

Annexe 67 : « Les Grandes Oreilles Se branchent aussi sur les ordinateurs »

CE 24/11/2010

La Mare aux Canards

LA LOI SUR LES ÉCOUTES EN LAMBEAUX

Bras d'honneur d'Hortefeux au procureur

LE ministère de l'Intérieur joue au chat et à la souris avec le procureur de Paris, Jean-Claude Marin. Depuis plus de trois mois, celui-ci se demande comment la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) a pu identifier David Sénat, ancien conseiller de Michèle Alliot-Marie au ministère de la Justice, comme contact régulier du « Monde », et le soupçonner d'être à l'origine des fuites dans le dossier Bettencourt. En fait, Marin, comme les confrères du « Monde » qui l'ont saisi d'une plainte, suspecte les contre-espions d'avoir farfouillé illégalement dans les fadettes (les factures téléphoniques détaillées) de l'intéressé, voire dans celles d'un journaliste.

A la fin d'août, le procureur réclame le dossier à la DCRI. Trois semaines plus tard, il reçoit une fin de non-recevoir de la Direction générale de la police. Motif : l'affaire met en jeu un secret de la « *défense nationale* » (rigoureusement *sic* !). Pas intimidé, le proc' reprend sa plume, le 29 septembre, et demande à Hortefeux de lever le secret.

En pareil cas, le ministre a l'obligation de saisir « *sans délai* » la Commission consultative du secret de la défense nationale, chargée de rendre un avis sur d'éventuelles déclassifications. Mais Hortefeux n'en fait rien. Il attend un mois pour adresser une nouvelle lettre au procureur. Ce courrier, daté du 2 novembre et évoqué par « L'Express » (1/12), est digne du Père Ubu : « *Les recherches entreprises n'ont pas permis d'identifier des documents classifiés dans le cadre de l'affaire concernée* », écrit le ministre. En somme, le dossier est bien classé « secret-défense », mais il ne contient aucun document. Rien dans les mains, tout dans la tête...

Avec une pointe d'ironie, Hortefeux conclut sa lettre en assurant Marin de « *la totale disponibilité* » des services de police pour le seconder dans son enquête. Le procureur n'a guère goûté la plaisanterie. Il vient de demander à la police de lui communiquer la copie des fadettes de David Sénat qu'elle s'était procurée illégalement. Mais on peut déjà parier que le ministère va trouver un nouveau prétexte pour envoyer le magistrat aux pelotes. Et ainsi de suite jusqu'à l'élection présidentielle...

Ce petit jeu de poker menteur risque, cependant, de mal finir. D'ici à la fin de l'année, un juge d'instruction devrait prendre en main le dossier. Il aura alors toute latitude pour poser directement aux opérateurs téléphoniques la question qui fâche : sans en avoir le droit, la DCRI a-t-elle pris connaissance des fadettes d'un conseiller ministériel et d'un journaliste ? Mais, d'ici là, Hortefeux va peut-être trouver le moyen de faire classer « secret-défense » les archives d'Orange, Bouygues et SFR...

Hervé Liffran

Le fisc et le gendarme de la Bourse se gavent aussi de fadettes

LES contre-espions de la Direction centrale du renseignement intérieur ont fait des émules. Les agents du fisc et de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF, surnommée « le gendarme de la Bourse ») ont pris, eux aussi, l'habitude de consulter les factures détaillées de téléphone (les fadettes) de qui leur chante, quand bon leur semble, et en dehors de tout contrôle. Pour passer à l'acte, ces petits curieux ne sollicitent jamais l'autorisation du juge des libertés. Ni celle de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), pourtant chargée de vérifier le bien-fondé des demandes d'écoutes et de consultation de fadettes déposées par les services barbouzards, la police et les douanes.

Les inspecteurs du fisc et de l'AMF farfouillent si souvent chez les opérateurs téléphoniques que des formulaires tout prêts, dont « Le Canard » détient quelques spécimens, ont été édités. Il suffit au fonctionnaire de cocher une case pour obtenir l'identification de tel ou tel numéro, les fadettes d'un abonné ou l'indication du lieu d'implantation d'une ligne téléphonique fixe.

Travail prémâché

Les documents fournis par les opérateurs permettent aux enquêteurs de savoir qui a appelé qui, à quelle heure et à partir de quel endroit (avec les antennes relais, il est possible de localiser un correspondant à 100 mètres près au cœur d'une grande ville). Les Impôts peuvent ainsi prouver qu'un contribuable qui se prétend exilé fiscal en Suisse vit en réalité à Paris ou sur la Côte d'Azur. Et l'AMF, pour sa part, étaie plus facilement ses soupçons de délit d'initié quand elle sait qui le boursicoteur a appelé avant de jouer son coup suspect...

Contactés par « Le Canard », le ministère du Budget et le gendarme de la Bourse se drapent dans leur dignité. A les entendre, tout serait même parfaitement légal : une batterie d'articles de loi autoriserait leurs fonctionnaires à agir de la sorte. Et de citer, pêle-mêle, le Livre des procédures fiscales, le Code monétaire et financier, le Code des communications électroniques, etc.

Lecture sélective

Ces juristes pointilleux oublient juste de mentionner une autre loi qui leur interdit précisément de se livrer à ce genre d'exercice. Il s'agit de la loi de 1991 qui encadre les écoutes téléphoniques et protège également les fadettes des abonnés contre les regards indiscrets. Ce texte n'offre que deux possibilités aux administrations qui souhaitent éplucher les conversations téléphoniques privées : obtenir l'autorisation d'un juge ou demander la permission à la Commission de contrôle des interceptions de sécurité. Tout le reste est illégal.

Pourtant, la fête continue. Les agents du fisc vont même pouvoir faire profiter la police de leur accès privilégié aux fadettes. En effet, une équipe d'inspecteurs des Impôts vient de rejoindre les bureaux de la Direction générale de la police, à Nanterre, où une nouvelle brigade de répression de la délinquance fiscale a été créée. Parmi ses missions : « *fournir une assistance documentaire et analytique* » aux « *services de la police nationale et de la gendarmerie* » qui en feront la demande.

Les contre-espions de la Direction centrale du renseignement intérieur, qui, à la suite des récents articles du « Canard », ne peuvent plus consulter librement (et illégalement) les fadettes, savent auprès de qui se réapprovisionner.

H. L.

Annexe 68: « Loi sur les écoutes en lambeaux » CE 8/12/2010

Annexe 69: « Qui a parlé au Canard ? » + Loi sur les écoutes CE 10/11/20

La Mare aux Canards

Qui a parlé au « Canard » ?

UNE enquête est en cours, à Levallois, au siège de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Objectif : tenter de découvrir qui, en parlant au « Canard », lui a permis d'écrire « *Sarko supervise l'espionnage des journalistes* ». Et un cadre de cet important service que dirige Bernard Squarcini décrit ainsi l'ambiance délétère qui règne chez les contre-espions : « *Un climat de suspicion généralisée. La "boîte" s'est figée.* » Et il confirme ce que « Le Canard » précisait, la semaine dernière : « *Ce rôle* [de surveillance des journalistes] *ne plaît guère à Squarcini.* » Autre preuve de cet évident malaise : des réunions de « synthèse », selon le jargon utilisé par certains, ont été reportées. Et un collaborateur du patron de la DCRI de s'alarmer, car cette méchante affaire est, à l'en croire, « *plus inquiétante que la gestion des prises d'otages ou les menaces terroristes, car elle concerne le président de la République* ».

Cette réaction d'un homme de métier et ses propos trop alarmistes expliquent, à l'évidence, le déchaînement de l'équipe Sarkozy tout au long de la semaine passée. Un spectacle qui a provoqué cette remarque ironique d'un vieux routier de la communauté barbouzarde, s'exprimant, lui aussi, à titre privé : « *Contrairement à ce qu'ils disent tous, politiques et fonctionnaires, on n'a jamais rompu avec les bonnes habitudes, le renseignement politique.* »

Concert de démentis

Le mercredi 3 novembre, une certaine hésitation était manifeste. Après le communiqué de l'Elysée qualifiant de « *farfelu* » l'article du « Canard », Brice Hortefeux, interrogé par l'AFP, refusait de s'exprimer. Viendra ensuite la mobilisation générale. Bertrand, Copé, Chatel, Hortefeux (enfin prêt), Alliot-Marie, etc., se lancent. Déclarations vindicatives contre l'article du « Canard », jugé « *grotesque* » ou relevant du « *n'importe-quoi* ». Un flagrant délire, un concert de démentis, sous la baguette du chef d'orchestre élyséen.

Ensuite est annoncé un prochain dépôt de plainte par Bernard Squarcini. Dans la soirée du 2 novembre, à l'instar des journalistes ou des ministres, le patron de la DCRI avait en main un exemplaire du « Canard » qui allait être mis en vente le lendemain. Il téléphone alors au signataire de l'article, dont il conteste et le titre et le contenu. Conversation détendue, sans la moindre colère ni menace d'une quelconque poursuite. Squarcini affirme « *ne pas s'intéresser aux journalistes, mais à leurs "sources" lorsqu'elles sont haut placées dans des cabinets ministériels* ». Une pratique des plus acrobatiques. Et cette remarque, en passant : « Le Canard » a mis en cause la responsabilité de Sarko, qui laisse à Squarcini, un haut fonctionnaire tenu de lui obéir, le rôle de plaignant.

Car c'est à croire que, certains jours, la République est en danger. En 2008, par exemple, quand parait dans « Le Figaro », le 18 juin (date choisie pour le symbole), un texte signé « Surcouf » qui taille en pièces le Livre blanc de la défense concocté à l'Elysée. Ce réseau « Surcouf » regroupe des généraux, amiraux et colonels en activité ou à la retraite, tous contraints à l'anonymat. D'où, quelques semaines plus tard, une perquisition à l'Ecole militaire, dans les locaux du Collège interarmées de défense et au Chem, l'« aile militaire » de l'Insutut des hautes études de la défense nationale. Là, plusieurs ordinateurs d'officiers sont embarqués pour être « auscultés » dans l'espoir de découvrir les noms des membres ou des complices de « Surcouf ».

La République est encore en danger quand, plus récemment, la DCRI est chargée d'enquêter sur l'origine des rumeurs désagréables visant le couple Sarkozy. Rachida Dati est, semble-t-il, soupçonnée. Dans « Le Figaro », le 5 novembre, elle vient d'affirmer avoir décelé « *des choses troublantes* » dans l'affaire des « fadettes », et elle évoque un éventuel dépôt de plainte.

Même intention de sauver la République quand Bernard Kouchner veut découvrir les noms des effrontés qui fournissent informations et documents confidentiels au « Canard ». Des dizaines de diplomates sont interrogés au siège de la DCRI, mais en vain. Et toujours cet honorable prétexte « républicain » quand des journalistes du « Monde » et de « Médiapart » s'intéressent beaucoup trop à l'affaire Woerth-Bettencourt et aux éventuelles rétrocommissions encaissées après la livraison de sous-marins au Pakistan. Deux dossiers on ne peut plus gênants pour l'Elysée. Les fadettes de ces confrères seront « auscultées », comme l'ont été les ordinateurs d'officiers saisis à l'Ecole militaire.

Sollicité par plusieurs médias, Bernard Squarcini croit avoir découvert une explication à tout ce tintamarre : « *On sente de déstabiliser la boutique* [la DCRI] *à un moment où la menace terroriste n'a jamais été aussi forte.* » Il a tort. Nombre de journalistes espèrent le voir s'intéresser aux méchants poseurs de bombes, plutôt qu'à eux.

Claude Angeli

La conspiration de l'Elysée contre la loi sur les écoutes

SARKO ne se contente pas de superviser l'espionnage des journalistes. Il pousse le dévouement jusqu'à s'occuper des « problèmes d'intendance » rencontrés par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) pour accomplir cette délicate mission. A l'automne 2009, le Président et son état-major ont ainsi mis les mains dans le cambouis. Pour tourner la loi, ils ont monté une incroyable usine à gaz juridique qui a permis au contre-espionnage d'accéder, sans aucun contrôle, aux données téléphoniques confidentielles des personnalités ciblées par l'Elysée.

Ces documents, baptisés « fadettes » (pour « factures détaillées »), constituent une fabuleuse mine de renseignements. La liste des appels reçus et émis, la durée des communications, le lieu où se trouve l'abonné au moment d'un coup de fil, tout cela permet de savoir qui parle à qui, à quel moment et à quel endroit. Idéal pour une surveillance politique.

Branle-bas au Château

Dans le passé, un certain laisser-aller avait déjà facilité la consultation par le Château et le ministère de l'Intérieur de ces précieux documents. Mais, catastrophe, en juillet 2009, leur accès est brutalement coupé. Les opérateurs téléphoniques reçoivent, cet été-là, une lettre comminatoire de Jean-Louis Dewost, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). Le patron de cette autorité administrative indépendante, chargée de contrôler les écoutes, leur rappelle fermement la loi : les « fadettes » relèvent de son autorité, et Orange, Bouygues ou SFR doivent rejeter toutes les demandes de la police qui n'ont pas été autorisées par la commission qu'il préside ou ordonnées par un magistrat (« Le Canard », 29/9).

« *Du jour au lendemain, les opérateurs ont arrêté de fournir des fadettes* », se souvient un collaborateur de Sarko. Une vraie catastrophe pour l'Elysée, soudain privé d'une inavouable mais irremplaçable source de renseignements. La Présidence réagit alors au quart de tour. Dès septembre 2009, à la demande de Claude Guéant, une réunion de crise est convoquée à Matignon. Y participent un conseiller de Sarko, un membre du cabinet de Fillon, des représentants de la DCRI, de la Direction générale de la police et du GIC (le Groupement interministériel de contrôle, chargé de l'exécution technique des écoutes de sécurité).

Principal objet de ce conciliabule : comment contourner le veto de la commission de contrôle ? Les hommes de l'Elysée et de la DCRI disposent déjà d'un plan de bataille. Il s'agit de bidouiller l'interprétation d'un article de la loi de 1991 sur les écoutes. En lui faisant dire que si « *l'intérêt supérieur de l'Etat* » est en jeu, la commission n'a pas voix au chapitre. Pure escroquerie juridique : cet article 20 ne concerne que la surveillance aléatoire de l'espace hertzien. Mais – quelle chance ! – la rédaction un peu obscure et grandiloquente de ce texte peut impressionner les néophytes et les convaincre d'exaucer sans discussion les demandes policières.

Magistrat comme il faut

Pour passer à l'acte, l'Elysée doit être sûr que la CNCIS fermera les yeux sur la manip'. Coup de bol : Jean-Louis Dewost, l'intraitable président de cette commission, vient d'achever son mandat. Le 3 octobre 2009, Sarko lui trouve un remplaçant autrement plus « accommodant », en la personne d'Hervé Pelletier.

Proche de l'UMP et surnommé au Château « Avec lui, jamais de pépin », ce magistrat doit une partie de sa carrière à Sarko, qui a appuyé sa nomination à la présidence de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Hervé Pelletier présente aussi d'excellents états de service. Directeur de cabinet de Jacques Toubon au ministère de la Justice, c'est lui qui avait envoyé, en 1996, un hélicoptère dans l'Himalaya à la recherche d'un procureur en vacances, seul capable de bloquer les poursuites judiciaires déjà lancées contre Xavière Tiberi.

A peine installé à la tête de la CNCIS, en octobre 2009, Pelletier est convoqué à une surprenante réunion. Le patron de la DCRI, Bernard Squarcini, a reçu l'ordre du cabinet de Sarko de le rencontrer sans tarder. Avec cette consigne claire et nette : la route des « fadettes » doit être rouverte coûte que coûte.

Elus roulés dans la farine

Une savante combine, imaginée à la suite de cette conférence au sommet, est mise en œuvre le 21 janvier 2010, lors de la réunion plénière annuelle de la CNCIS. Ce jour-là, Pelletier soumet à ses collègues une étrange « *recommandation* ». Au détour d'une phrase et sans raison apparente, elle souligne que l'article 20 de la loi de 1991 échappe à la compétence de la commission. Les deux autres membres de la CNCIS, le député socialiste Daniel Vaillant et le sénateur UMP Hubert Haenel (aujourd'hui au Conseil constitutionnel), se laissent rouler dans la farine. Ils votent le texte sans broncher, et sans comprendre que cet ajout anodin va se transformer en machine de guerre.

Pour Sarko et Hortefeux, la partie est gagnée. « *La commission a changé de jurisprudence !* » claironne Frédéric Péchenard, directeur général de la police et ami d'enfance de Nicolas Sarkozy. Un mois plus tard, des courriers officiels arrivent chez Orange, Bouygues et SFR. Une lettre du ministère de l'Intérieur accompagne la recommandation frelatée de la CNCIS : les opérateurs téléphoniques sont priés de reprendre sans délai et sans roupéter la transmission des fadettes.

« *On avait des doutes sur la légalité de cette utilisation de l'article 20, mais, après l'avis du ministère de l'Intérieur, nous avons décidé de répondre positivement à leurs demandes* », explique un ancien cadre d'une société de téléphonie.

Depuis, tout baigne : plusieurs dizaines de fadettes de journalistes et de leurs sources supposées ont repris en toute impunité le chemin de la DCRI. Les rapports affluent à l'Elysée, et Sarko a de la lecture pour ses longues soirées d'hiver…

Hervé Liffran et Dominique Simonnot